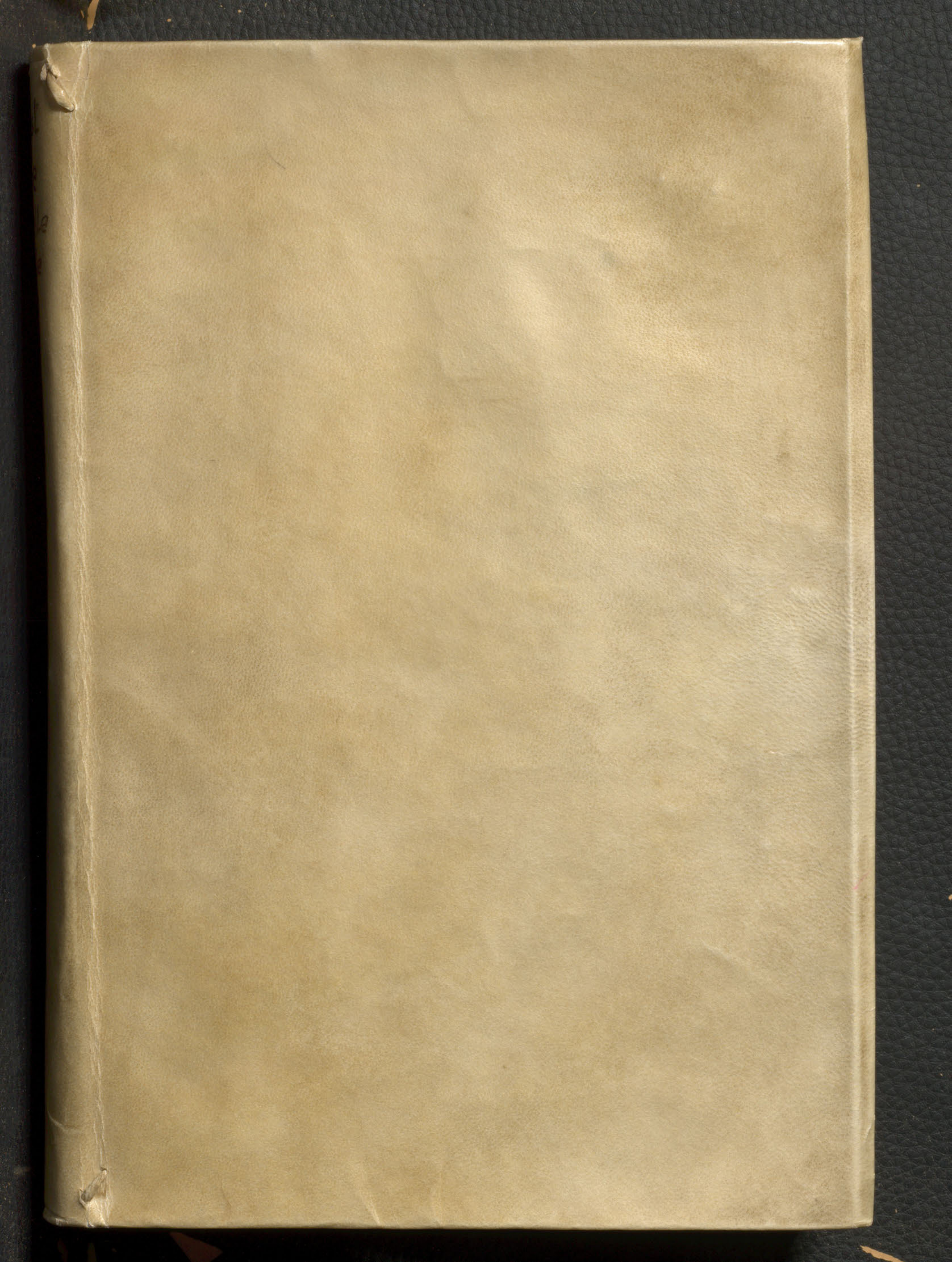


28. Belle-Forest.

Edition Originale

La 4e partie est intitulée "Terres Neuves"
p. 245 à 317

p. 258 " De la Nouvelle France,
contenant Hochelaga, Canada,
Saguenai et la Floride.

Recit de la decouverte de Jacques
Cartier, la terre des
Hochelaga baptisée Montréal
etc -

p. 253 Decouverte du Labrador
par Cortereal

L'HISTOIRE VNIVERSELLE DV MONDE,

CONTENANT L'ENTIERE DESCRIption & ſituatiõ des quatre parties de la terre, la diuiſion & eſtenduë d'vne chacune Region & Prouince d'icelles.

Enſemble l'origine & particulieres mœurs, loix, couſtumes, relligion, & ceremonies de toutes les nations, & peuples par qui elles ſont habitées.

Diuiſée en quatre liures.

Par François de Belle-foreſt Comingeois.



A PARIS,
Chez Geruais Mallot, à l'Aigle d'or, ruë S. Iean de Beauuais.
1570.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.



A TRES-ILLVSTRE, ET TRES-VERTVEVSE DAME MADAME CLAVDE DE TVRAINE Dame de Tournon, & Conteſſe de Rouſſillon, Salut.

MADAME, ce n'eſt ſans cauſe que ce graue, & modeſte Philoſophe Seneque à dit, que la plus part du temps ſ'eſcoule pour les hommes ſans proffit, ſoit qu'ils ſe employẽt à riẽ faire, ou que leurs actions ſoyent vicieuſes, ou que leur deuoir ſ'eſtende en choſes de peu d'effait: d'autant que nous voyons que noz diligences, iacoit que nous voulions paroiſtre de faire beaucoup, ſont ſi inutiles que i'ay grand peur, que ceux qui viẽdront apres nous, en voyant les fruits ſi peu meurs & ſaiſonnez, ils ne les regettent cõme ſauuageons, & mal propres à leur nourriture. Car il fault que tout ce que l'homme fait ſe raporte à l'hõmme, i'entens à ce qui eſt le plus parfait en l'homme, entãt que ſi on n'auoit eſgard qu'aux ſeuls honneurs de ce mõde, aux plaiſirs, & aux richeſſes, l'heur ſeroit fort mal party entre nous, & en ſeront les mieux fournis ceux qui le moins le meritent. Mais à quel propos eſt-ce (dira l'on) que ie dis ces choſes? D'autant qu'il fault que noſtre vie aye quelque appuy plus durable que celuy qui Pindare aux Olymp. Ode.2.

ſemble dependre de ie ne ſcay quelle inſtabilité de fortune, laquelle comme dit Pindare, a touſiours quelque cas qui contrarie au ſuccez de ceux qui ſont nais auec les richeſſes: & leſquels ſi n'ont rien plus qui les rende reſpectables que ceſte flaterie pipeuſe de fortune, ie ſuis d'aduis que & l'heur, & le reſpect, & la grandeur perdent tout ainſi leur eſtabliſſement: comme leur fondement perd ſa conſtance. Or ſcachant que, & vous, & les voſtres, auez poſé le plãt de l'edifice de voſtre vie ſur vne pierre plus ſeure, que celle qui depend de l'inconſtance du temps, & fantaſie des hommes, auſsi oſé-ie dire que le baſtiment eſt pour en eſtre durable, & la memoire non periſſable & eternelle, entant que c'eſt la vertu qui y a aſsis ſon premier deſſein, & poſé le modelle de l'œuure, ſi gentimẽt depuis compaßé, qu'il n'y mãque rien pour le dire parfait, & accomply de toutes ſes pieces. Et ſi le temps & le ſubiet me le permettoyẽt deduire, ie taſcheroy, non d'y donner quelque attainte parfaite, mais au moins d'y faire tellement mon deuoir, & que ie ſerois ſatisfait en ce deſir que i'ay de gratifier aux voſtres, & vous aſſez aſſeurée de celle mienne deuotion à vous faire ſeruice, conceuë en mon eſprit dés le temps que i'ay ceſt honneur que de cognoiſtre Monſieur voſtre fils le Comte de Rouſsillon, les traitz de la vertu naiſſante duquel me donnent vn grand eſpoir de le voir vn iour le filz digne du Seigneur de Tournon, & de celle Claude de Turaine, qui en vn corps feminin porte vne vertu ſi remarquable, que peu d'hommes la ſurpaſſent en magnanimité, & nul en deſir de ſeruir Dieu, l'Egliſe, le Roy, & la Patrie. Et tout ainſi que la vertu qui ne giſt que en parolles, & n'eſt painte que en la brauade ſans effait, eſt ombragée, ſans auoir l'ame des couleurs, auſsi ne ſuffit la volonté éz choſes qui concernent la protection de ſon pays, ains y fault aiouſter quelque cas de meilleur que les deſſeins, les propos, & les promeſſes. C'eſt auſsi en quoy on voit la difference des bien faiſantz

à ceux qui ne payent ceux, à qui ilz ſont obligez, que de ſimple parolle, car les vns employent le temps en deuis, & donnent moyen à l'ennemy de ſe preualoir de leur pareſſe, là où les autres arment la volonté auec le deuoir, & fortifient ceſtuy-cy auec l'effait, autant brauement, comme bruſquement ilz l'entreprennent, & ſagement le mettent en execution.

Si la choſe ne parloit de ſoy-meſme, & ſi l'effect ne correſpondoit à ce que ie dis, ie ne ſeroy ſi inſolent que de le mettre en auant : mais la veuë en deſcouurant la verité, ie penſeroy eſtre auſsi ingrat en le diſsimulant, que flateur en le diſant, ſi la choſe eſtoit autre que veritable. Qui ſe ſouuiendra iamais des deux derniers troubles aduenus en France, ſans larmoyer, d'ouyr ramenteuoir vn peruertiſſement de la gentileſſe, & courtoiſie de tout le peuple iadis ſubiet à la vertu, & fidelité deuë à ſes Princes ? mais nul ne le reduira en memoire ſans ſe ſouuenir (ſ'il a rien de bon en ſoy) que vne Dame ſeule, ſans grand appuy des ſiens (abſentz de ſa maiſon) aye tenu teſte, voire chaſsé l'ennemy du Roy, & de l'Egliſe de la ville, & finages de Tournon, iacoit que il ſemblaſt y auoir quelque intelligence : mais à la ſeconde fois, & ceſte année, qui ne louera ceſte illuſtre Dame d'auoir ſi bien pourueu à ſes affaires, armé ſa ville, fortifié ſa maiſon, aguerry les ſiens, eſtonné l'aduerſaire, que ce ruſé chef & conducteur des rebelles, aye auſsi bien perdu ſon temps deuant Tournon, deffendu ſous la conduite d'vne Dame, que lors que il aſsiegea Poitiers, où eſtoit encloſe vne compaignie des mieux aguerris, & gentilz compaignons de la France, & des troupes Italiennes, & ce ſouz la charge d'vn grand Prince ? Et quoy ? Le Milan n'engendre point des Aigles, ny le Lieure des Lyons, ou Leopards, & d'vn bon arbre il n'eſt guere iamais que le fruit n'en ſoit recommandable : on ſcait quelle eſt la maiſon de Turaine, quelz les Syons qui en ſont ſortis, les Roys en

ont veu la valeur, la France en a tiré le seruice, & nous en auons les memoires pour le lustre de la posterité. Ie ne veux, Madame, icy dresser vne harangue des louanges des vostres, ny des vertus qui sont en vous, me suffisant de vous éclercir la cause de ce que i'escris, qui est ma deuotion à vous faire seruice, & icelle esguillonnée par l'opinion de vostre vertu & excellence, ioint le bon raport de vostre courtoisie naturelle à l'endroit de ceux qui cherissent les lettres, que m'ōt fait les seigneurs de Bar, & Vvillemin, nourrißiers de l'esprit de vostre petit Comte de Roußillon, & de la nourriture duquel, i'espere vous serez contente, & la France encor leur en demeurera redeuable! Pour donc ne souffrir que le temps s'escoulast vainement en moy, & que ie ne fusse oisif tant à recognoistre ceux qui me rendent leur obligé, qu'à monstrer que mes actions volent d'autre aisle que le tēps paßé, & que mes escrits ont ne scay quoy de plus serieux, i'ay basty ce liure de plusieurs sortes de materiaux, afin d'en dōner plus de plaisir, & contentement à ceux qui me feront cest honneur de le lyre, plus pour me fauoriser en mon trauail, que pour calomnier mon trop de hardiesse: & pour me targuer cōtre ceux-cy, i'ay escrit la sauuegarde sur le chapiteau du logis, portant le nom & de Turaine, & de Tournon, esperant que nul sera si hardy d'y loger autrement que bien à point, voyant qui sont ceux qui prennent la deffence & protection de ceste œuure. Lequel, Madame, paint les mœurs, facons, loix, coustumes, & relligion de presque toutes les nations qui sont sur la terre: & où les plus cler voyans y trouueront où exercer la gētilesse & subtilité de leur veuë, pour y cherir ma diligence, qui ay feilleté vn nombre infiny de liures, afin de contenter ceux, qui se contentoyent du peu que sur ce suiet auoit tracé le bon homme, sous le nom duquel par cy deuāt ce liure se faisoit recognoistre. D'vn cas suis-ie seur, que vous y prendrez plaisir tant pour la diuersité des histoires y cōtenues, que pour voir que tout

le but ou ie pretens aspirer tend à la gloire de Dieu, le nom duquel est ineffable, & lequel des aucuns des peuples cy compris, est cogneu, des autres si ignoré qu'ils ne sçauent que c'est que diuinité, sinon tant que la nature commune leur en dõne cognoissance. Neantmoins (& qui est cas digne d'admiration) ny a-il presque peuple sous le ciel, qui cõfesse Dieu en quelque sorte que ce soit, lequel ne le nomme de quatre lettres : & qu'il soit ainsi, cõme aussi les anciens l'õt remarqué, les Latins l'apellent Deus, nous Dieu, les Grecs θεὸς, les Egyptiens θωὺθ, ou θεὺθ, les Perses Ziri, les anciens Toscans Esar, les Mages, & Caldéens Orsi, les Arabes alla, les Assyrieus Adad, les Turcs Agdi: & les peuples nouuellement descouuerts, quoy que ce soit le diable qu'ilz recognoissent pour Dieu, luy donnent le nom de Cemy: souz la comprehension de quatre lettres. La loy estant comme chose naturelle en l'homme, qui est vn Animal Politique, n'est aussi regetée de pas vn, & n'y eut, & n'a, & n'aura iamais peuple si farouche sous le Ciel, qui ne suyue quelque forme de police, iacoit que la loy ne luy soit escrite ailleur qu'en sa fantasie, ainsi que pourrez tirer auec la subtile gentilesse de vostre esprit de ce liure. La guerre y est painte comme vne des inclinations plus naturelles de l'homme, mais auec telle consideration, que tant plus vn peuple est barbare & farouche, de tant aussi le desir de combattre, & d'espandre le sang humain, luy est familier & plaisant: la relligion de chacun y est effigiée, mais ou vous verrez quelle grace Dieu nous a faite, que ou presque tout le mõde est souillé de l'infection ou de l'idolatrie, ou de l'heresie de Mahometh, ou des schismes des heretiques, il luy ait pleu nous preseruer en l'vniõ de son Eglise, & nous choisir pour son peuple, parmy lequel son saint nom soit glorifié, & sa parolle fidellement annoncée. C'est à vous Madame que ie l'offre, vous l'ayãt de long temps reserué, comme digne depošts pour me reuencher des courtoisies receuës en vostre maison : c'est vous qui en ferez

Dieu nommé de tous en quatre lettres.

La loy naturelle en l'homme.

La guerre tesmoigne de la Barbarie des hommes.

proffit, ayant l'estomach sain, & capable de la solidité de ceste viande, & l'esprit bon, pour iuger, & de l'œuure, & de celuy qui le presente, me suffisant que la noblesse de France se cõtente de mes trauaux, cõme aussi c'est pour elle que ie le fais, elle pour qui ie trauaille, & à laquelle ie consacre sous la faueur de mon Dieu, & pour le seruice de sa saincte Eglise, & de mon Roy naturel, tout mon labeur, & diligence, & pour tesmoignage dequoy, i'en oblige ma foy par ce liure, à vous, Madame, qui serez celle qui porterez le guidon, & serez celle qui donnerez Indice de ceste mienne deuotion tant recommandable, & laquelle iusqu'icy s'estant assez manifestée, n'a eu autre fin, ou pretente que le seul contentement qu'elle à, qu'on prenne plaisir à ses veilles, & penibles trauaux, desquelz cestuicy estant le principal, ie vous prie de l'accepter d'aussi bon cœur, que vous pouuez penser estre entiere l'affection, de celuy, qui prie le tout puissant, Madame, vous donner, & à tous les vostres, en santé longue, & heureuse vie. De Paris, ce 26. de Iuillet. 1570.

Vostre tres-humble seruiteur,
Franc. de Belleforest.

ΕΙΣ ΒΕΛΛΕΦΟΡΕΣΤΟΝ.

Ἀρχαῖς καὶ πλούτου στίλβειν χαρίτεσσιν ἕκαστον
  Πᾶσιν ἐν ἀνθρώποις, Βελλεφορεστ' ἀγαθόν.
Ἀλλ' ἀρετῇ λάμπειν, θνητοῖς διδαχῇ τε βοηθεῖν,
  Ἐθνῶν καὶ φύσιας, θερμόν, ἔθος τε γράφειν,
Τοῦτ' ἐνδοξότερον καὶ φέρτερον ἔμμεναι οἴω.
  Τοῦ δ' ἔργου μούνῳ σοί γε δίδωμι κλέος.

Ἰούστου Τουρνωνίου.

AD NON MINORI VIRTVTE ET ERVDITIONE, QVAM NOBILITATE perpolitum Virum, Franciſcum Belleforeſtum, Ioannis VVillemini Syrodenſis Carmen.

INſpectans ego, lectitanſq; nomen
Tuum nobile tot laborioſis
Chartis, & trifidum vagans in orbem,
Dixi, Belleforeſte, quis parenti
Putet, quis tibi tale, tamq́ue bellum
Cognomen temere additum fuiſſe?
Illud neſcio quæ ſacri, & feracis
Bellique, omnibus & bonis referti
Dat nobis manifeſta ſigna Luci.
Muſæ dicite qualis ille Lucus,
Quo Saturnia non feraciorem
Ætas viderit, aut ſequens videbit.
Dodonæa Ioui dicata ſylua:
At bellum nemus illud eſt ſacratum
Phœbo, illud vocitant ſuum camænæ
Scribentes pede legibus ſoluto,

Scribētes quoque carmen hoc, vel illud.
Dodona est geminis potens columbis,
Quæ iussu æthere deuolant Tonantis,
Et quercus faciunt loquaciores
Huc huc affluit ægra multitudo
Hinc responsa capit, redítque læta.
Euentus monita & sciens futuri.
Quid tu Belleforeste, Gallicanæ
Clarus conditor elocutionis,
Omnes ille tuus ferax camœnas
Lucus continet, elegantiores,
Et doctas magis, & magis politas,
Solertes magis, & scientiores,
Quàm sacræ Veneri decem columbæ,
At quàm veriloqua eruditione
Gallis, & populis procul remotis,
Et præsentibus, atque pòst futuris
Das legésque suas, suósque mores.

AD FRANCISC. BELLEFORETIVM DOCTRINA IVXTA ET NOBILITATE insignem Virum, Antonij Valetij Medici Epigramma.

VERSVM NOMEN.

FRANCISCVS BELLEFORETIVS.

FLOS FRANCIS CELEBER TVIS.

PHæbo plena dedit de te præsagia quondam
Iulius iatrica Scaliger arte potens.
Nescio quid sublime tuis torquetur ocellis,
Ingenij referens signa secunda tui.
Quo tantùm Galla, atque Aquitana superbiat ora,

Laurigeris quantùm Troïca Roma viris.
Nec te fatidici fallunt oracula Vatis:
Nec genio desunt fata decôra tuo.
Historiæ sublimis apex spectaris in Orbe,
Cui parat antiquûm cedere fastus auûm.
Vndique nam maior laudum tibi crescit aceruus,
Eloquij tersi cui fluit vnda triplex.
Quicquid Achiua premit, quicquid Romanáque lingua,
Cultius id Gallo manat ab ore tibi.
Sic Graio, Latio, & Gallo coëunte lepôre,
Historiæ veteris surgit imago recens.
Surgit imago recens, formâ miranda venusta:
Cuilibet, vt dicas, suspicienda venit.
Vera fides Vati: verum quoque nominis omen:
Quod capit amplexu talia sensa suo.
Francica florescit fato facundia per te:
FLOS FRANCIS CELEBER *diceris esse* TVIS.

ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ ΠΡΟΣ ΤΩΝ ΠΛΕΙΣΤΟΝ ΑΠΑΝΤΩΝ ΤΗΝ ΙΣΤΟΡΙΑΝ ΚΕΛτικὴν συγγράφειν ὑπεσχημένον, Προτρεπτικόν.

Τίπτε σὺ γραψόμενος τὰ κλυτῶν πεπραγμένα Κελτῶν,
Τὴν σέθεν οὐ τελέσῃς μοὶ ὑπόσχεσιν, ἥνπερ ὑπέστης;
Υψαγόρην τ' ἔμεναι Παλλάς σε δίδαξεν Ἀθήνη,
Ἡ διεπῆ πρῶτόν τε καὶ ὕστατον αἰὲν ἀείδειν.
Καὶ σὺ μὲν οἴκαδε νῦν διάγῃς εὔκηλος ἄεργος;
Κ' ἡμᾶς ἐξαπατῶν τέχναις ἀναφανδὰ παρέσης;
Μηκέτ' ἐρυκανέειν κελτῶν λαὸν ποτὲ βούλῃ.
Μηδὲ τελευτῆσαι τόδε ἔργον μήδε μεγήρῃς.
Μοῦνος ἐκεῖνος ἀνὴρ πάντων ἀντάξιος ἄλλων,

Οἷος ὁ συντεύξας κόμψως συγγράμματα ταῦτα
(Ὦ δὴ αὐτάγγελον ἐς ἀγορεύειν, ὅτι μενοινᾷ)
Ἡμετέρης χώρας περικαλλέα μνήματα δώσει,
Ἀλλοδαπῶν ἐθνῶν ὃς θεσμοὺς πάντας ἔδωκε.

ASTRA TENENT VALIDI.

FRANCISCI SIGAVDI PALATII NOBILIS DELPHINATIS IN Franciſcum Belleforeſtanum & genere & doctrina nobiliſſimum.

O Quiſnam ille hominum, quiſnam fuit ille Deorum,
Qui tibi tam bellè de bella nomina Sylua
Impoſuit? Diuûm hic, Diuûm fuit vnus hic: ô Dij
Agnoſco veſtrum tam vero in nomine numen.
Scilicet vt longo anfractu ſpatioſa capáxque
Sylua eſt: ſic magni ingenij tibi flumina currunt.
Nil Sylua, niſi tu, iucundius. Illa miniſtrat
Materiem in cunctos vſus, dat aratra colonis,
Diis ſtatuas, tectiſq; trabes, pelagóque carinas:
Tu Latias fundis, tu Graias diuite vena
Eloquij facundus opes: ſeu lege reuincis
Carmina, ſeu liber campo decurris aperto,
Vi Laërtiades, linguæ dulcedine Neſtor.
Hic liber eſt manifeſta fides. Tu denique ſyluam
Qui fundis, ſylua es ſyluæ, niſi diſſonet vnum:
Nempe rudis ſylua eſt, omni tu cultior horto.

F. Io. BENEDICTI, Ancenisij cœnobij Minoritæ in laudem & Autoris, & libri,

פסוק, siue

Ο᾽κτώστιχον.

קוֹרֵא נַשֵּׁק לָזֶה סֵפֶר . כִּי־יֵשׁ פַּתְשֶׁגֶן זִכְרוֹנוֹת :
שֶׁקּוֹלֵל סֵדֶר הָעוֹלָם . גַּם יוֹרֶה דַּרְכֵי כּוֹל אֻמּוֹת :
עַל־כֵּן תֶּהְגֶּה בוֹ יוֹם וָיוֹם . בְּלְפוֹרֵ"ץ קֶרֶן הָעֲדָנוֹת :
אָכֵן אַשְׁרֶיךָ שֶׁמְּלֵא־ תָ צָרְפַ"ת יַעַר הַחָכְמוֹת :
אַל יִתֵּן לָךְ חַיִּים טוֹבִים . כִּי מַגִּידֵנוּ נִכְבָּדוֹת :
סִפַּרְתָּ נִפְלָאוֹת מִכּוֹל תֵּבֵל עִם חֻקִּים וְתוֹרוֹת :
לָכֵן אֵינֶיךָ תֹאבַד כִּי־ אִם תִּצְלַח כָּאִישׁ הַחֲמוּדוֹת :
תָּמִיד תִּחְיֶה גַּם יִחְיֶה זֶה סֵפֶר עַל דוֹרֵי הַדּוֹרוֹת :

תל"ח

AV S. DE BELLEFOREST, SVR
ſon Hiſtoire Vniuerſelle,

SONET.

Par Francois d'Amboyſe Pariſien.

CEluy-la ſeul cognoiſt iuſqu'où de ton beau liure
S'eſtendent les diſcours, celuy ſeul ſçait conter
Les mets Ambroſiens qu'il te plaiſt preſenter
Aux eſprits immortelz, que ton Nectar enyure,
Qui dãs vn grãd tableau; ou de brõze, ou de cuiure,
Ou pluſtoſt voyageant d'ordre, aura peu conter
Les peuples qu'Apollon ſous ſoy voit habiter
La terre, où la nature, & les Dieux les font viure.
Car d'autant que la terre en ſon ſpacieux rond,
Decouurant vers le Ciel, de tous coſtez, ſon front
Eſt plus qu'vne contrée, ou qu'vne ſeule ville:
D'autant Belleforeſt ton liure, où tu depaints
Les couſtumes, les loix, & les mœurs des humains,
Eſt ſur tout autre ouurage excellent & vtile.

Muſis ſine tempore tempus.

Table des Autheurs alleguez en cest œuure.

Francisci Amboysij Parisini, ad Fran. Bellesorestum, Hendecasyllabi.

MOres, Belliforeste, gentiúmque
Ritus, historiámque qui perennem
Hoc volumine tradidisse Gallis
Iure te potes ipse gloriari,
Mox Apolline, mox fauente toto
Cœtu Castalidum, atque gratulante
Tibi Francigenûm cohorte tota,
Templo Mnemosynes sacram dicabis
Rerum condita ab vrbe Gallicarum
Perductam historiam vsque ad vmbilicum.
Nam quis dignior est, fauente toto
Cœtu Castalidum, atque gratulante
Phœbo, & Francigenûm cohorte tota,
Ecquis dignior est subire munus
Tanti ponderis, & laborioso
Templo Mnemosynes sacram dicare
Rerum condita ab vrbe Gallicarum
Perductam historiam vsque ad vmbilicum,
Quàm tu, Belliforeste gloriose,
Mores, atque statuta gentiúmque,
Ritus, historiámque qui perennem
Hoc volumine tradidisse Gallis
Iure te potes ipse gloriari?

Musis sine tempore tempus.

In opus eximium de omnium gentiũ moribus à Franciſco Belloforæ editum Ioannis Aurati, Poëtæ Regij, Ad Iuſtum Ludouicum Turnonium Comitem Roſſilionæum,

ELEGEIA.

CVM contra Turnum certamina ſæua pararet
Æneas Veneris maxima cura ſuæ,
Tum pia Vulcanum votis Venus omnibus ambit,
Nato vt Lemniaca facta det arma manu.
Maternis precibus motus faber ille deorum,
Arma acri properat mox operoſa viro.
Enſem fatiferum duro ex adamante politum,
Et clypeum miræ molis & artis opus.
Sic Venus Æneam cæleſtibus induit armis,
Ipſum quæ poſſent arma decere Iouem.
Nunc etiam (ecce vices rerum) cæleſtia vt olim
Arma parat nato Claudia ferre parens.
Sed Venus Æneæ dederat fatalia Turno,
Nunc contrà Turno fida dat arma Venus.
Nam mihi ſi fas eſt res indagare vetuſtas,
Quámque ſit antiqua nobilitate domus;
Quis neget à Turno traxiſſe vocabula gentem,
Quæ nunc Turnonium nobile nomen habet?
Nec minus à priſca deducit origine nomen
Claudia Turenæ gloria magna domus.
Nam Rutulus Turnus, Rutuli Tyrrhena propago,
Turenis nomen ducitur vnde ſuum.
Sic nunc Turnonio duplex clariſsima Iuſto
Nobilitas gemino tracta parente venit.
Frater at Æneæ fatali eſt functus in vrbe
Morte ſua, dum res Regis & arma gerit.

Claudia nunc mater charo viduata marito,
Orbatæ domino fert onus omne domus.
Claudia maternas partes, paritérque paternas
Sustinet, ingenti Fœmina nata animo.
Quæ virtute vigens, & robore penè virili,
Turnonia hostiles reppulit arce manus.
Hæc tali mulier fortißima pectore, & olim
Altera quæ formâ visa sit esse Venus.
Dignum vt præstet auis sua te iustißima cura
Iuste puer, belli pacis & arte colit.
Artibus vt pacis patruum, fratrémque referres,
Quorum mirata est turba togata togas.
Chironem nato, & Phœnicem, vt mater Achilli,
Barrum hinc, illinc te Villeminæe dedit.
Nũc quoque, vt antiquas factis Heroïdas æquet,
Armârunt natos quæ sibi quæque suos:
Quæsiit ecce nouum Vulcanum Belloforæum,
Arma roget nato quem fabricare suo.
Mulciber ille nouus clypei mirabile textum
Struxit, Achillæus qualis, & Herculeus.
Hesiodi Herculeus celebratus carmine quondam,
Notus Achillæus carmine Mæonidæ.
Quòd mihi si qua foret par huic, illíue facultas,
Versibus Aurati nobilis iste foret.
Et canerem clypei miram septemplicis artem,
Æmulus vt terræ sit globus ille globo.
Vtq; suas habeat Zonas, partésque quaternas,
Et spatium, regio quô sua quæq; patet.
His addam varias formásque, sitúsque locorum,
Cúmque suis populos per loca quæq; locis.
Addam mille modos vestis variósque colores,
Liuguarum varias in sua verba notas.

Addam etiam mores hominum, ritúſque ſacrorũ,
Quæ gens qua vitam lege vel arte colat.
Addam mille ſuper miracula cætera rerum,
Carmina materiæ ni ſuperaret opus.
Sed nunc iuſta ſatis non ſunt mihi tempora Iuſte,
Te quibus, aut ſcutum perſequar omne tuum.
Quod tu munus ama (nãq; eſt peramabile munus
Maternum) vt matrem, nec minùs artificem.
Artificem, quo non opus aut operoſius alter
Edidit, aut quod plus vtilitate iuuet.
Nam ſi vir tantus qui multas vidit & vrbes,
Et mores hominum, dux Ithacenſis erat:
Ipſum tu ſuperes licet hoc inſtructus Vlyſſem:
Maiorem & laudem, quàm tulit ille, feras.
Ille quidem mundi multas errauit in oras,
Non egit, totus quà patet orbis, iter.
Tu licet hîc totum colluſtres lumine mundum,
Et quicquid mundus tam ſpatioſus habet.
Sícque vago vir eris tantò tu maior Vlyſſe,
Quantò pars toto maxima quæq; minor.

ODE AV SEIGNEVR DE BELLEforeſt, par Iean Tirmoys, Nor. Argentenois.

GAignant par ton induſtrie,
Par tes veilles & labeurs,
Ce qu'au mont de Caſtalie
La ſçauante compagnie
Peut prodiguer de faueurs.
Tu marques d'encre fidelle
Les mœurs & conditions
De l'iſle que l'eau decelle,
Et où iamais la nacelle
N'a peu faire de ſeillons.
Car ſoit où dedans l'Aſie

Pres du riuage Ægean,
Ou bien en la Pamphilie,
Bithynie, ou Galatie,
Pres du terroir Lycian:
Ou que tu sois en l'Africque
Au More Cæsarien,
Ou que fendant l'Iberique,
Tu dies la republique
Du plus caché Lybien:
Ou demeurant en l'Europe
Si tu viens à raconter
La Pireneanne croppe
Que la Quirinalle troppe
De Cæsar vient surmonter:
Tu le dis de telle grace
Et le fais si doctement,
Que ton industrie efface
Le nom de la prime race
Qui la chantoit autrement.
Aussi pour la recompense
De ce tien docte labeur,
Tu voiras qu'auec la France
Le reste du monde pense
De guerdonner son sonneur.
Et du plus ample heritage,
Faisant auec Iupiter
Tout de nouueau le partage,
Tu te voiras en ton eage
De tout le monde heriter.
Car il n'y aura contrée,
Plage, ruisseau, ne forest,
Où ne soit leuë & monstrée,
Redite, aprise, & chantée
L'œuure de Belleforest.

Tant qu'il en reste.



PREFACE AV LECTEVR, SVR LE DISCOVRS

de l'origine, & particulieres mœurs, loix, ceremonies, & coustumes de toutes les nations, & sur les considerations de l'histoire.



OMME vn paintre parfait, voulant effigier au naturel, & le visage, & tout le corps d'vn homme, suiuant les traits, lineamens, & proportions d'iceluy, a de coustume de dresser au craiõ, l'ombrage, & comme vne Idée des membres principaux, & les disposer en vn accord, proportionné sous pareille mesure, affin qu'il ne sorte des reigles, & nõbres deuz, & propres à l'excellence de son art: & comme c'est son vray office, de donner tellemẽt les couleurs à chacun des membres, de les poser deuëment en leur place, les esloigner quelquefois de sa veuë, pour auec le iugement de la perspectiue, voir ce qui y default, ou le trop de son œuure, affin que auec telle diligence il puisse parfaire ce qu'il a entrepris en sa fantasie: Il n'est pas moins seant à celuy, qui descrit l'histoire de se gouuerner auec pareil deuoir, & s'astraindre sous les mesmes loix de la painture, voire y fault vn plus iuste craïon, & subtil pinceau, veu la delicatesse du tableau presenté, pour y dresser vne chose tant excellente que la description de ce qui s'est passé entre les hommes. Mais iaçoit que il y ayt de la grandeur en la poursuite de ceste-cy, neantmoins ce qui est compris au liure qui s'ensuit, & que nous auons fait nostre en le repurgeant, & augmentant: entant que il y a plus que de l'histoire, merite aussi vne plus grande consideration: veu que les parties vnies du tout, consideré en la perfection du bastiment du monde, fault que y soyent contemplées.

Ce qui est compris au 2. li. de Pline.

Aussi quand Pline dressa son grand œuure de l'histoire du monde, oublia-il d'y comprendre ce qui est des dependances d'vne chose tant singuliere, & si difficile à esplucher? Le nombre, la forme, mouuement, le nom d'iceluy, l'auteur, les causes de sa subsistence, la beauté, la cõtinuation, & durée, & ce qui est compris en sa rondeur, est par luy effigié, autant que il est permis à l'homme de dire des œuures merueilleuses de celuy, duquel la puissance est incomprehensible, les faitz admirables, & que autre que luy-mesme ne peut imiter, & auquel toutes choses sont & subiettes, & obeissantes. Et ainsi sous cest amas d'histoire generale, est compris ce qui est de particulier, & embrassée la Cosmographie, Geographie, & Corographie, & la description priuée de chacune nation: sur lequel subiet, comme ainsi soit que s'arreste nostre discours, il n'est hors de propos de declairer par le menu au lecteur en quoy consiste, & dequoy sert & prouffite cecy à l'homme, lequel ayant son semblable pour obiet de son esprit, & miroir de sa vie, & ne pouuant voir, ny contempler ceste face que par le moyen d'autruy, il a esté aussi besoing, que par autruy il cogneust, & les autres, & soymesme, tout ainsi que en celle impression que on voit en la glace d'vn miroir, l'homme se regardant, iuge soudain des vices, ou defaults qui sont en son visage. Or partissans la cognoissance de ce monde inferieur és parties susdittes, nous voyons les mots quoy que generaux se rouler sous la signifiance des particuliers, car iaçoit que la Cosmographie embrasse tout ce qui est compris, & au Ciel, & en la terre, i'entendz en celle figure ronde & visible que nous apellons monde, si est-ce que sous le nom de Geographie, qui ne contiẽt que la description de la terre, & choses qui l'auoisinent, l'autre partie plus generale a aussi sa place, tellement que le Geographe ose parler, & du Ciel, & des Orizons, Zenithz, points verticaux, Orients, Occidents, Zones, Poles, Tropiques, & cours des astres, aussi bien que le Cosmographe, d'autant que cela luy est comme necessaire, & vn accessoire se mariant au principal de sa science.

Cosmographie description du monde. Geographie de la terre, Corographie des lieux.

Motsparticuliers comprennent les generaux.

Ces mots sont propres au Cosmographe.

Estant donc ceste science ainsi liée que on ne peut guere toucher l'vn point sãs faire aproche de l'autre, & que les lieux ne sont tracez sans cognoistre la terre, ny ceste cy sans la cõsideration celeste, c'est raison que parlant de l'homme, de ses mœurs & façons, nous sçachions où il est, vit, & se maintient,

quel il eſt, & comme il ſe comporte : ce qui ne peut eſtre veu ny compris que viſitant l'aſſiette des Prouinces, & places de ſa demeure. Et celles-cy eſtant ſuiettes aux aſpects du Ciel, & les hõmes reſſentans quelque cas des influences des corps d'enhault, il fault que les parties de ce monde ſuperïeur ſoyẽt contemplées, pour meſurer celles qui ſont en l'inferieur: veu que le tout enſemble (ie parle du monde vniuers) n'eſt q̃ vne cité embraſſant & les dieux, & les hommes, affin que ie parle auec Ciceron, & qu'ainſi aucun ne penſe qu'il y ayt rien qui ſoit ſeparé hors les limites de ce qui ſ'apelle mõde: duquel ce meſme auteur parle ainſi en vn autre paſſage: Car il n'y a rien que le ſeul monde, à qui quelque cas ne defaille, là où ceſtuy cy eſt fait, orné, parfait, & accõply par tout, ne luy manquant choſe aucune pour l'accõpliſſemẽt de ſes nõbres & parties: & qui a eſté nommé Monde par les Latins, & κόσμος par les Grecz, à cauſe de ſa grãd beauté, & pour la perfection de ſon artifice. Mais d'autãt que ce corps de l'vniuers a diuerſes parties ſelon les effects & cauſes, ſoyent celles qui agiſſent ou celles qui ſont cõtenuës, nous laiſſerõs les principales, & deſquelles le mõde eſt compoſé, à ſçauoir les 4. elemẽs & corps ſimples, & le ciel qui eſt par deſſus ces corps elemẽtaires pour voir les regiõs, & limites du monde, à ſçauoir l'Oriẽt, l'Occident, Midy, & Septentrion, les vns deſquels ſont arreſtez, & ne bougent iamais, d'autãt qu'õ les contẽple cõme les piuotz du mõde, & ce ſõt le midy, & Septẽtriõ: là où les autres deux rouẽt & ſont mobiles, à cauſe de ce cours perpetuel du ſoleil par les degrez des ſignes, ſoit en ſon aſcendant, ou faiſant ſa retrogradation. Ie dis cecy à cauſe que le ſoleil ne ſe leuant point vn iour au meſme lieu, où il ſ'eſtoit leué le precedant, à raiſon de ſa courſe ordinaire, il ſ'éſuit q̃ les Oriẽts, & Occidẽs ſont mobiles: & eſt proprement l'vn Leuant, & l'autre Ponãt du coſté que le ſoleil ſe leue, ou ſe couche ſur l'horizon, iaçoit que ce leuer, ou abſconcer de ceſt aſtre ſe fait ſans nulle faute entre les deux tropiques, affin qu'on ne penſe que ie vueille confondre l'ordre naturel de la courſe ſolaire. Or eſt cecy propoſé, comme i'ay dit, pour l'eſgard du point touché en ce liure, qui eſt des mœurs de chacune nation, entant que ie ne vueil aller ſi ſtoiquement en beſoigne q̃ ie vueille cõprendre la generalité des hommes & animaux ſous vne meſme complexion, puis que ils ſont formez d'vne meſme ſubſtãce de la

Ciceron liu. 1. des loix.

Cicer. liu. 2. de la nature des dieux.

Pourquoy le mõde ainſi apellé.

Parties de l'vniuers comme ſont conſiderées.

Limites du monde quels fixes, & quels mobiles.

Complexions diuerſes des hõmes ſelon la terre où ilz naiſſent.

blable vie?Et se souuenãt que iadis il fut tel, & que sa vie ressentoit l'impurité de l'idolatrie & aueuglement de ceux cy, n'a il pas vn beau,& iuste moyen de louër celuy,qui l'a retiré d'vn tel bourbier,de magnifier son excellence, recognoistre le bien-fait, & le prier pour ceux qu'il voit encore plongez au danger, les precipitant dedãs l'abisme de la mort eternelle?Quand il lyt les mœurs, police, & façons de vie(affin que i'aille iusqu'au coing de l'Orient) des Cataïens, & Tartares tenans les païs des Serez,de Cambalu,Quinsay,& autres terres subiettes au Cam de Tartarie,& voit la Barbarie naturelle de ce peuple,la tyrannie de son Roy,iniustice des officiers d'iceluy, peu de charité du vulgaire, cruauté des vns enuers les autres, & inhospitalité à l'endroit de l'estranger, l'inciuilité vers chascun,& l'impieté en ce qui est de la religion,comme ils se sont soustraits & retirez de l'obeïssance telle quelle qu'ils faisoyent à l'Euangile,pour embrasser la loy d'vn imposteur, & peruers heretique, & d'autres pour se ressouïller en l'abomination des idoles: que dira il, sinon que se dresser à Dieu auec priere, qu'il luy plaise tellement le conduire, que de ne iamais se foruoyer de sa foy,& n'imiter la peruersité de ceux cy, pour laisser le bon chemin, & suyure les affections sans iustice.Quand il lyra la ciuilité des Perses, l'estat ancien de leur republique,la grandeur de leur Empire, la gloire des Monarques sortis de celle braue nation, comme ils furent aneantis par le Grec,domptez du Romain, & en fin assuiettis par le Mahometiste: ceste histoire luy fera admirer les iugemẽs de Dieu,& recognoistre la certitude de sa sainte parolle. Tout ainsi qu'en lysant,l'effeminatiõ Assyrienne, le desbord confusion des Babyloniẽs en leur vie,l'insolẽce des Parthes, sottise & desloyauté des Armeniẽs,bestialemaniere des Hircaniens,charmes & ensorcelemens des Bactriens,cruauté & rigueur des Iberes, & Albaniens, execrables sacrifices des Tauriques,& Colchiens, obstination Iuïfue, peruersité des Israëlites, lesquels iaçoit que iouïssent du priuilege des enfans legitimes en la vigne du tout puissant, secoüans toutesfois le ioug d'obeïssãce,& ne voulãs recognoistre le seigneur de gloire, & le vray heritier du royaume ont esté chassez iustement de l'heritage. L'histoire des enfans de loy sera celle qui nous fera penser que nous n'estãs que des sauuageons, & regettons non naturelz de l'arbre de vie, auons neantmoins receu ceste faueur du grand, & eternel pere de famille, que

Imperfection de la vie des Tartares.

Police des Perses, voy Xenophon en la Ciropedie.

Vices de plusieurs natiõs du Leuant.

Obstination,& ingratitude des Iuifz.

d'estre entez, vnys, & incorporez en l'oliuier, tout ainsi que si nous en estiõs les rameaux naturelz, & legitimes. Mais quoy? le sage Chrestien, se souuiendra aussi de ce que l'Apostre dit, que si Dieu n'a point pardonné à celuy qui n'estoit ny estranger, ny sauuage lors qu'il s'esgara de son deuoir, & discontinua de porter fruit en sa saison, qu'il n'vsera pas de moindre iustice à celuy qui est enté, s'il se deuoye du chemin de la verité, & s'apuie sur la seule gloire de son election, sansadiouster à la vocation les effectz à quoy la loy, & le nom de Chrestien l'obligent. C'est pourquoy en la poursuite des mœurs des nations vous voyez l'Egyptien fauorisé, dés le cõmencement de la cognoissance des lettres sur toutes les nations du mõde (les Hebrieux exceptez) estre celuy, qui aprend le cours des astres aux Grecz, la philosophie en toutes Prouinces, qui mõstre la police, & les loix à l'Asie, Afrique, & Europe, & duquel formillent les sages, & hõmes puissans pour dompter les mõstres de la terre, en fin ce fut l'Egyptien qui à veu l'Eglise Chrestienne flourir en toute sainteté, doctrine, grãd sçauoir & en nombre infiny d'hommes, qui seruoyẽt iadis de miroir à tout le monde: & ce fut l'Egyptien, affin que la gloire ne soit toute aux grandes villes & fameuses citez, qui veit iadis les desertz de son païs estre la retraitte, & domicile des saints confesseurs de la verité de nostre foy, qui y ont vescu, comme vn bon depost pour puis apres seruir en l'Eglise, contre les assaults des heretiques luy faisans obstinément la guerre, dés aussi tost que le feu des persecutions des Idolatres fut assoupy, & la rage des tyrans successeurs de Diocletian aneantie. Et toutesfois l'histoire des mœurs des nations vous fait tout aussi tost voir ce peuple abastardy, sa gloire mise à bas, & luy priué encor du meilleur qu'il eut à sçauoir de celle doctrine qui l'honoroit par tout, & rẽdoit heureuse sa prouince. Et encor ce discours vous fait cognoistre, lysãs les mœurs des Africains leur infidelité passée, la foy qui de puis y a floury, le grand nombre de Martyrs, & glorieux tesmoings du nom de Dieu, lesquels par leur confession, & tesmoignage ont honoré ce païs More, & Bazané, & fait de grãds seruices au pasteur de tout le troupeaux, & à sa sainte Bergerie: mais tournant le fueillet, ces mœurs s'empirans, alterans & se changeãs, Dieu! qu'elle pitié? Le Chrestiẽ ne voit plus q̃ brutalité, & abestissemẽt d'esprit en ceux, qui estoiẽt si gẽtilz, & spirituels, aneãtissemẽt de force en ceux, qui auoyent tenu teste si lõg tẽps à la

Rom. 11. Gentilz introduits en l'Eglise pour la rebellion des Iuifz.

Egypthiens flourissent iadis en sçauoir, voy Eusebe. liu. de la preparat. Euangel. 2. & 3.

Ce fut Hercule fils d'Osyris.

Desertz de Thebaïde iadis retraite des saints hommes. Voy l'histoire Ecclesiastique.

Afrique siege de l'Eglise au commencement.

Afrique toute Barbare à present

fureur, & bonheur de l'Empire flourissant de Rome, impieté en la nation qui iadis embrassoit si affectionnément le Christianisme, que S. Ciprian en plusieurs lieux de ses escrits, ne peut celer le loz des Carthaginois en ce qui est du zele de la parolle diuine, & de l'obseruation de ce qui est ordonné par l'institution & de nostre seigneur Iesus Christ, & de ses saintz Apostres: quoï plus? vous voïez q̃ l'Afrique mõstrueuse en Animaux, est deuenuë plus farouche en la façon de vie des hõmes, que les Lions, Onces, Ours, & Tigres qui repairent par ses solitudes. Tout ceci aprend le Chrestien par l'histoire des mœurs, affin de louer Dieu, & le craindre, & faire si biẽ, q̃ Dieu ne lui oste ce, dequoï iadis l'Afrique à eu autant de largesse que pourroient auoir, ny l'Italie, ny la Frãce. Mais, Dieu tout puissant! quand vous lisez quelle fut la Grece dés le commẽcement, qui est l'homme qui ne s'estonne voïant les folies de vn peuple estimé si sage, & qui a esté renommé pour le plus ciuil, courtois, & moins barbare de tout le monde? Neantmoins le Chrestien, qui ne mesure pas l'histoire à l'aune de la folie des hommes, & ne contemple la perfection de nostre vie s'arrester sur ce qui semble simplemẽt auoir quelque forme, & figure de police, & de vertu, cognoit dequoy luy sert le iugement en l'histoire, voïant que Dieu oste le sens aux plus sages, & reprouue le conseil des sçauans: lesquelz l'ayans cogneu, ne l'ont toutesfois recogneu comme Dieu, ains s'euanouïssans en leurs pensées ont mesuré la force du tout puissant souz l'imbecillité du sot iugement de l'homme. Lisez ce que Clement Alexandrin, saint, & excellent personnage de l'Eglise primitiue dit des Grecz, comme il se moque de leur sottise, & abomination en l'adoratiõ de leurs faux dieux, que elles impietez il leur met en auant de ce qu'on commettoit aux plus secrets misteres de leurs ceremonies: & vous cognoistrez que tout ainsi que les Grecz ont esté les plus sçauans en la science de ce siecle, aussi ont ilz esté les plus corrompuz en leur vie, & les plus esgarez en l'opinion, & plus tardifs à receuoir la verité, & des premiers qui se sont fouruoyez de l'vniõ de l'Eglise. Et lisant l'histoire, & mœurs des Grecz, iaçoit que plusieurs hommes nous y soient paintz fort excellens en sçauoir, & remarquables en la purité de leur vie: si est-ce q̃ vous y aprenez à quelle misere est conduit l'homme qui presume trop de soy, & se glorifie de ce qu'il à, sans regarder qui est celuy

S. Cyprian loue la foy des Carthaginois.

Le seul Chrestien à iugement en l'histoire.

Clement Alexãdrin, en l'oraison aux Gentilz.

Grecz les plus corrõpuz d'entre les hommes.

luy qui luy en fait si liberale largesse: Car vous voyez que entre tous les hommes les seuls Grecs ont cogneu de leurs citoyens qui ont osé nier la diuinité, & l'estre absolument de quelque Dieu,& de l'opinion desquels sont sortis tous les Atheistes qui iamais ont esté depuis au monde:Entendez aussi que de celle grande vniuersité, & fameuse escole d'Athenes sont sortis les pourceaux Aristippe, & Epicure, lesquelz ont apris la volupté aux hommes, & les ont dressez, & conduitz à vne vie plus digne d'vne beste, que d'homme ayāt quelque vsage de raison. La republique d'Athenes,la police des Lacedemoniēs,la force Macedonienne,la barbarie des Thraciēs, la superbe Thebaine,la superstition des Candiots, la vaillance des Rhodiots, l'effemination des Chipriots, & en general la gloire Grecque font cognoistre au Chrestien quel fondement il y a en ce qui est de l'heur mondain, puis que tous ces peuples sont à present les esclaues de la plus vile, & infame nation de l'vniuers:& de celle qui iadis estāt sans aucun nom, fait trembler à present presque toute la terre au seul souuenir de ses conquestes. Or quel estonnement saisist nostre cueur, voyans par l'histoire le commencement du peuple Turquesque sortir d'vn recoing des Scythes,courir le Leuāt,dompter les plus puissans de l'Asie, & en fin venir se ruer sur les Chrestiens,& aneantir la force,& gloire de tout vn Empire? mais que dis-ie d'vn Empire,mais bien de plusieurs: entant que le Grec superbe auec la cité triomphante bastie par Cōstantin le grand, l'Asiatique se pensant indomptable pour commander sur la mer Maiour, & auoir autorité sur l'estat de Trapezonde, le fort Egyptien, ne craignant rien de malheureux, ayant la troupe effroyable des Circassiens Mamelus, & souz son obeissance l'Egypte,Iudée,Mesopotamie, Assyrie,Armenie, & quelque coing de l'Arabie: ces trois,dis-ie, ont passé sous le couteau trenchant de ce Barbare, qui maintenant se ioüe à plaisir par les riches Prouinces de l'Europe. Est-ce peu de cas que vn seul liure te face voir comme vn peuple idolatre, lascif, voleur, pauure, & banny de son pays,est contraint (pour auoir part en la terre d'vn vsurpateur,) de receuoir vne loy incogneuë, & embrasser vne nouuelle opinion, & recognoistre pour chef,legislateur, & prophete le plus abominable,meschāt,& corrompu de tous les hōmes. Et neantmoins vous voyez lisant qui & quels furent les Turcs, quelles leurs

Ce fut vn Theodore surnommé Athée. Voy Laerce: & Clement Alexādrin.

Diuers peuples en Grece.

Quelles Monarchies ont esté abatues par le Turc.

Le Turc cōtraint de receuoir le Mahometisme.

mœurs,leur gloire,& auancemẽt,vous trouuerez que le Mahometã les receuant pour compaignons,leur dõna lieu pour ſe retirer, les inſtruiſant en l'Alcorã du faux prophete Mahometh,a par meſme moïen aneãti la gloire de ſes propres rois, & abatu l'eſtat & famille des ſucceſſeurs de l'Iſmaëlite, & Arabe ſeducteur,& chaſſez les Chreſtiẽs des ſieges anciens, eſquels les ſaints Apoſtres ont preſidé,& ou premierement ilz planterent les fondemens de l'Egliſe de noſtre Seigneur, à ſçauoir de l'Aſie, Paleſtine, Egypte,& depuis de l'ẽpire preſq̃ de toute la Grece. Et ſerez vous ſans riẽ aprendre,liſant quelle fut iadis la vie des Scythes les plus rudes cruels, & ſanguinaires hommes de tous les anciens? & neãtmoins qu'ilz ayẽt eſté telz, ſi vous donnent ilz vn enſeignement digne d'eſtre ſuiuy, & vne loy par leurs façons de faire de ne receuoir aucune relligion qui ſoit contraire à celle de voz peres & predeceſſeurs : entant qu'ils n'ont point pardonné à leur Roy propre ſe ſouillant en l'effemination impudique des Baccanales à la mode des Grecs, ains l'occirent cruellement, iaçoit que de leur naturel ils admiraſſent, reueraſſent, & feiſſent hõneur à leurs roys autant ou plus que nations de la terre. Quels ont eſté les Goths ſinon vne troupe eſgarée,ſans loy, ny religion que deteſtable,& toute pleine de ſang, pilleries, ſaccagemẽs, & ruines de toutes les Prouinces où ils ont fait entrée? Si eſtce pourtant que l'hiſtoire vous remarque la main de Dieu en ceſte nation ſi farouche, & l'effort du tout puiſſant en adouciſſant leur Roy ſans pitié,lors que entrant dedans Rome, auec deliberation de tout ruiner,& toutesfois,changeãt d'aduis lors que la cité fut priſe, les ſaints lieux furent exemptez de la fureur du Barbare, & les perſonnes ſacrées au ſeruice de Dieu reſpectées par celuy que on eſtimoit eſtre ſans aucune crainte,ny reuerence de la diuinité, ny des choſes à icelle dediées.

Scythes regettans toute ceremonie eſtrangere.

Qu'eſt-ce que enſeigne l'hiſtoire des Goths.

Quelle merueille plus merueilleuſe ſe preſente en l'hiſtoire que celle origine de Rome, qui d'vn petit amas de paſteurs a eſté faite le chef de tout le monde? Qui euſt dit que les ſucceſſeurs de Romule nais pauurement,nourris comme au village,inſtruits parmy le ſang,les vols,rauiſſemens, & iniures faites à chacun, deuſſent donner loy à ceux qui les deuançoyent, & en ancienneté, grandeur, & ſageſſe, & qui auoyent eſté les plus puiſſans de tout l'vniuers? Cecy n'eſt riẽ,

au pris de ce que le Chreſtien y regarde de plus grand, à ſçauoir la puiſſance de Dieu, ſa prouidence, bonté, miſericorde, & ineffable iuſtice, qui domptant les tyrans, abaiſſant l'orgueil, & preſomption des Princes qui luy faiſoyent la guerre, vainquant la furie des infidelles ſeãs ſur le throſne de ce grãd Empire, à nourry parmy les glaiues, au milieu des flammes, dedans l'obſcurté des priſons, ſur les gibets, geines, tortures, croix, & roües, les ſemences viues de ſon Egliſe, plantant auec le ſang le fondement ſolide de l'Egliſe Apoſtolique, Catholiq̃, & Romaine, en laquelle n'apparut onc tache, ny ſouillure, & ne fut iamais receuant aucune ride, ny mauuaiſe impreſſion, & de laquelle la foy, à eſté cogneuë & publiée par tout le mõde, cõme eſtant appuyée ſur la pierre viue, & ſouſtenue de la main toute puiſſante de celuy qui a dit, que les portes d'ẽfer ne pourrõt riẽ contre ceſte cité de Dieu, quoy que elle ſoit aſſaillie de pluſieurs : & que nuls flots agiteront tellement la nacelle où Ieſuchriſt tient le gouuernail, & ſes ſaints y ſont les Pilottes, que iamais elle puiſſe ſouffrir naufrage. Ce ſont Chreſtien, ce ſont les prouffits de ceſte hiſtoire des mœurs des nations, c'eſt l'auancement que tu y reçois en ce ſçauoir, aprenant que la beſtiſe, ſimplicité, & rudeſſe d'vn nombre de pauures hommes ſi petit, que la multitude pouuoit les accabler, ſi pauure que les richeſſes luy manquãt, il n'auoit dequoy faire parade, & ſurquoy ſe fonder, que la croix : ſeruant de moquerie, & riſée aux Gentilz, & de chagrin, & ſcandale à la nation des Hebrieux : que ceſte ſimplicité, dis-ie, eſt celle qui à caſſé la teſte du ſerpent, dompté la fureur des tyrans les plus farouches, abatu le faux ſeruice des Dieux, aneanty l'Idolatrie, haucé l'humilité iuſqu'au ciel, & plongé l'orgueil iuſque aux plus profonds abiſmes des enfers : C'eſt elle qui a contraintz les ſages, à recognoiſtre leur folie, & les grandz à ſabaiſſer ſouz la main puiſſante de Dieu, & induitz les peuples à recongnoiſtre celuy qui donne l'heur & grandeur, & qui chaſtie, abaiſſe, & aneantiſt ceux qui oſent luy faire reſiſtence.

Conſideration en l'hiſtoire des Romains.

Saintetê, & integrité du ſiege de l'Egliſe Rome.

Miracle du commencement des Chreſtiens.

Ie ne puis preſque m'arreſter en ſi beau chemin, voyant quel aiſe, contentement, & plaiſir le Chreſtien a lyſant, non les fables, mais l'ãtiquité des natiõs, & peuples plus cogneuz de la terre, & la deſcouuerte de ce qu'on ne ſçauoit point iadis, les mœurs des Barbares les plus farouches que iamais

l'hiſtoire des anciens nous aye tracez,& les diuerſitez des manieres telles & ſi grandes, que ſi la narratiõ en eſtoit faite par quel que ce ſoit des hiſtoriens du temps iadis, on la tiendroit pour fabuleuſe : ce que on n'oſe point faire, veu que l'œil eſt le teſmoing de ce que la plume met en auant : Car outre ce que les anciens ne penſoyent point iadis que outre les colõnes de Hercule y eut autre cas que vne infinie eſtenduë de l'Ocean, & que la terre euſt là ſon limite, encore auoyent ilz opinion q̃ ſous la ligne Equinoctiale n'y euſt aucune habitation d'hommes, & que les Poles ne pouuoyent ſouffrir que hõme les aprochaſt pour y faire demeure. Et toutesfois l'experience à fait voir du contraire, & cognoiſtre que tout ainſi que c'eſt contre la foy des anciẽs que ces pays ſoyent habitables, que les peuples auſſi y ſont d'vne façon de vie toute diuerſe au reſte des hommes qui habitent éz autres parties de la terre. Et que il ſoit ainſi, où trouuez vous vne ſi deſnaturée façon de mœurs éz Scythes, ny Hircaniens, que celle des Caribes & Canibales, leſquels vont tout ainſi à la chaſſe des hommes, que les autres nations pourſuyuent les beſtes, & ſauuagine pour leur viure? On lyt biẽ que quelques Scythes immoloyent les eſtrangers, qui par cas paſſoyent par leur terre: mais de voir ſept ou huit cens lieuës de pays où le peuple ſe nourriſt de chair humaine, & n'offriſt autre cas aux idoles, que cœurs humains, iamais cela n'eſtoit venu à la cognoiſſance de l'antiquité : & toutesfois vous verrez en ce liure, ſelon que nous auons recueilly des memoires de ceux qui ont viſité les pays Occidentaux, que dés le ſeptentrion iuſque aux terres Auſtrales, ceſte brutalité a lieu, & les hommes ſe gouuernent auec pareille courtoiſie, ſi que les Floridiens, les Mexicans, Canibales, ceux du Peru, Colao, Plate, & l'Amerique, ou mangent les hommes, ou les ſacrifient cruellement aux Idoles. Ce ne ſont point choſes qui n'aduindrent iamais, que ces ſacrifices, veu que iadis n'y a eu nation tant courtoiſe fut elle, qui ne ſoit tombée en faute ſemblable, entant que le Romain ſacrifioit l'homme à Saturne, le Gauloys à Mercure, les Luſitaniens à Pluton, & ceux qui auoyent gouſté la perfection de la loy Moſaïque, ſ'oublioyent encor iuſqu'à la que de paſſer par le feu leurs enfans, & les conſacrer à Moloch, ainſi que nous en font foy les liures de la Bible.

Verité de l'hiſtoire des pays deſcouuertz de noſtre temps.

Lieux habitables comme contẽplez par les anciens.

Eſtẽdue incroyable de pays, où le peuple eſt Antropophage.

Peuples qui iadis ont immolé les hõmes aux Idoles.

Si l'on vouloit aller rechercher des haults intelletz, & pointz

de la philoſophie és ſacrifices, adorations, & opinion de ce peuple, ie me fais fort, qu'on y trouueroit auſſi bien dequoy y baſtir des interpretations des fables que Macrobe, Fulgence, Phurnut, & Heſichie en ont ſongé ſur la folle inuention des dieux adorez par l'antiquité. Car qui verra les vns adorer l'eau, ne faillira de dire que c'eſt vn trait de la nature, eſtimãt ces peuples croire que l'eau ſoit le principe, & ſource originaire de toutes choſes : & en ceux qui honorent le feu la raiſon n'y perdra auſſi ſa place, non plus que ceux qui reuerent le ſoleïl comme vn des principaux auteurs de la generation des choſes qui ont eſté ſur la terre. Mais (comme i'ay dit) nous ne voulons point cabaliſer ce qui eſt fait ſans raiſon, & où la ſeule enuie, & malice de Sathan eſt celle, qui attire, & rauiſt les hõmes à ceſte peruerſité: & leur fait pis faire, quand ils l'adorent luy meſme ſous la figure la plus effroyable, hideuſe & deteſtable que homme ſçauroit imaginer, ainſi que lyrez, & en Calicuth, & en la deſcription des mœurs de Mexique. Auſſi quelle raiſon ſçauroit on donner de la façon de faire des Guinéens, qui n'ont Dieu, que celuy que tous les matins fortuitement ils ſ'imaginent, ny diuinité que la choſe la premiere, qui ſe leur repreſente le matin ſortans de leurs loges: & où le Dieu eſt de pire cõdition que celuy qui l'adore, & de moindre durée que celuy, qui luy fait honneur, entant que auiourd'huy, il luy fera la reuerence, & demain il le mangera, le briſera, ou le gettera dans quelque profonde riuiere, d'autant que les grenoilles, ſerpens, oiſeaux & beſtes offertes fortuitement ſont les dieux iournaliers de ce peuple.

Folie de pẽſer que les anciens ayent raporté à la nature leur idolatrie.

Sathã adoré ſous figures monſtrueuſes, & en quel païs.

Sotte idolatrie des Guinéens.

C'eſt donc tout cecy qui eſt conſideré en ceſte hiſtoire, en laquelle ie proteſte de ne rien dire du mien, ny des ſonges d'vn ſimple raport, ains auec l'authorité, & teſmoignage de auteurs de telle marque, qu'à grand peine y a il hõme de ſain iugement qui oſe les deſmentir, ny appeller de leur ſentence, en la recherche, & lecture deſquelz i'ay trauaillé auec telle diligence, que ie n'ay point pœur qu'on m'accuſe d'alleguer faux, où ſ'il y a faulte de quelque chapitre, ſi m'aſſeure-ie que l'auteur n'y eſt fraudé, & que c'eſt de celuy que i'allegue que la ſentence à eſté tirée. Au reſte le lecteur ſe peut de tant fier en mon trauail, que i'ay taſché à mon poſſible de le releuer de peine ſur ce qui touche la recherche de l'origine des peuples de chaſcune Prouince, entant qu'on en peut recueillir

des liures des anciens:que ſi par tout ie n'ay vſé de pareil deuoir, qu'il excuſe mõ default en ce qui eſt de la richeſſe pour auoir les liures rares, & neceſſaires à pourſuite de telle conſequẽce:toutesfois,pour le peu de pouuoir que i'ay, & ayant eſgard aux moyens d'vn qui n'a reuenu que ſon trauail,& induſtrie,ſans ſuport de Prince, grand prelat, ny puiſſant ſeigneur,ſi oſe-ie dire que pluſieurs,qui ont eu les grandes penſiõs,n'ont dõné encore attainte, ſi gaillarde à vne telle preuue de leur ſçauoir,que i'ay fait icy de mõ trauail à rechercher les bons liures, aymant mieux recognoiſtre ce que ie prens d'autruy, & me confeſſer le redeuable des hommes doctes, que non eſtre eſtimé ſi impudent larron, & arrogant vſurpateur du nom d'autruy qu'à la fin auec ma honte, ie me veiſſe deſpouïllé auec ceſt orgueil, comme vne Corneille d'Eſope, de toute ma gloire paſſée. En ſomme, bien que ceſt œuure ſemble porter la face d'vne Geographie,& que nous y ayons obſerué la plus part de ce qui eſt requis en ceſte conſideration,ſi eſt-ce que pour le preſent ie ne feray la preface contenant les aduertiſſemens propres à cecy ſur ce qui eſt du monde, & parties d'iceluy, quoy qu'au commencement on diroit que ie vueille pourſuiure ceſte entrepriſe: mais ma pretente tendoit ailleur, ainſi qu'auez peu veoir ſur les doubtes de la varieté des mœurs des hommes de laquelle encor ie me ſuis paſſé aſſez legerement pour auoir affaire auec des Chreſtiens qui ſont modeſtement curieux, & curieuſement modeſtes ſur les enqueſtes des ſecretz, & de Dieu, & de la nature. Auſſi ne preten-ie rien faire qui ne redõde à la gloire de celuy,qui eſt l'auteur de ma vie,conſeruateur de ce que ie ſuis,& le ſalut de mõ ame, & qui ne ſerue au ſeruice de ſon egliſe,de laquelle ie ſuis l'enfant treſ-humble,& au contentement de ceux de ma nation, auſquelz il a ſi lõg temps que ie taſche de complaire au pris de ma ſanté, & ſans me ſoucier des frais que ie puis faire en m'employant de telle ſorte, & ſans aucun relaſche. Et quel plus grand bien me peult-il aduenir que de glorifier mon Dieu en ſon Egliſe de ſeruir mon Roy,en gratifiant à ſa nobleſſe, de laquelle ie me ſçay eſtre le bien voulu & ſuporté,& d'eſtre celuy que chaſcun loüe pour eſtre touſiours en action,& non iamais oiſif,pour l'ornement de ſon nom, & ſeruice de la republique de France? A vous donc François,eſt-ce que ie cõſacre mes trauaux, iaçoit que

aucuns ſeigneurs ſoyẽt eſleuz pour eſtre les tuteurs de la minorité de mes eſcritz, l'ẽfance deſquelz ſ'eſt ioüée ſur des ſubiets aſſez folaſtres, mais d'icy en auant ilz vous oſent promettre mieux : & ayans viſité Boëſme, traduit ce qui y eſtoit à traduire, & retrenché les ſuperfluitez, nous y auons auſſi fait vn tel accroiſt, que ce n'eſt plus luy qui parle, ains Belleforeſt, qui à parfait ce que ce bon homme n'auoit que ſeulement craïonné : me faiſant, fort que ſi Dieu me fait la grace de viure guere longuement, ie vous donneray l'entier accompliſſement de ce qui pourroit manquer en ceſt œuure. Pour à quoy paruenir, ie vous prie de m'ayder, & par voz prieres à noſtre Dieu, ſans lequel nous n'auons moyen de rien ny faire, ny promettre, & par voz moyens, & aduertiſſemens, affin que la peine d'vn ſoit illuſtrée, & ſoulagée auec la charité de pluſieurs amoureux de leur païs, & les vrays nourriſſons de la France. A Dieu.



L'HISTOIRE VNIVERSELLE DV MONDE,

CONTENANT LA DESCRIption & situation des quatre parties de la Terre, l'origine & particulieres mœurs, loix, ceremonies, & coustumes de toutes les nations & peuples y habitans, diuisée en quatre liures.

DESCRIPTION DE L'AFRIQVE LIVRE PREMIER.

DE L'ORIGINE ET CREATION de l'Homme, selon la vraye opinion des Theologiens. Chap. I.



APRES que Dieu eust en cinq iours fait & creé le Ciel, & la face admirable de tout cest vniuers, lequel à cause de son lustre, ornemét, beauté, & perfection est appellé monde, & que sa maiesté eust fait tout ce qui est compris & enclos en la rondeur vniuerselle de ce corps accomply : au sixiesme iour il forma l'homme le plus noble animal qui soit, & lequel seul sur tout ce qui est ça bas a eu pour sort & partage vn esprit, & ame celeste, & participant de la diuinité, afin que cest homme presidast sur les choses creées, & iouïst d'icelles pour ses necessitez & vsages. Or d'autant que cest homme auoit esté composé de la terre ayant sa couleur & veine coulourée & rougeastre, il fut nommé Adam: apres la creation duquel Dieu tira la femme d'vne des costes d'iceluy assoupy de sommeil, afin qu'il ne vesquist point seul, & luy donna pour compaigne & espouse: les conduisant tous deux en vne partie de la terre tres-plaisante & agreable, & arrousée de tous costez de fleuues & eaux courantes, qui rendoient ce lieu fecond & plein de delices, qui fut cause qu'estant ainsi tousiours verdoyant, & d'vn regard donnant contentement aux yeux, on luy donna le nom de Paradis, qui est mot

Genese 1.
Philon Iuif liure de la facture du monde.
Ouid. 1. Metamorp.
Lactance liure de l'œuure de Dieu. c. 2.
Iosephe antiquit. liu. 1. chap. 1.
De la creation de la femme, voy Platon en son banquet, & Eusebe prepar. euãg. liur. 12. chap. 1.
Paradis terrestre lieu de delices, voy Philõ

liur. 1. des allegories de la loy.

grec, signifiant verger plaisant & delicieux. La vie de ces deux dés le commencement fut heureuse, & bien fortunée, n'estans suiets à mal, encombre, ny danger aucun, la terre produisant de son bon gré, & sans qu'il la fallust cultiuer toutes choses prouffitables à la vie. Mais dés qu'ils s'esgarerent outrepassans la loy, & commandement de leur Dieu & seigneur, ils se veirent chassez de ce lieu tant agreable, & contrains, à leur grand regret, de prendre ailleurs & giste, & demeure : C'est lors que la terre est mauldite, & qu'elle cesse de produire volontairement, & pour ce fut l'hōme forcé de gaigner sa vie auec grand' peine, ahanant & suant pour s'acquerir de quoy se nourrir, & alimenter: les maladies d'autre part entrerent au monde affoiblissans ces corps, lesquels sentirent les rigueurs du froid, & les bruslātes ardeurs de l'esté. Adam ainsi banny, eut de sa femme Caim son aisné, & apres luy Abel & plusieurs autres: & ainsi croissant le monde, & se multiplians les hommes, de tant plus le nombre deuenoit plus grād, les vices aussi alloient s'enracinants auec plus de vehemence, & s'empiroit tellement la vie, & façons de faire des hommes dés ce premier aage, que l'outrage & iniustice estoient accomptez à grand' vertu & innocence : & en lieu de pieté & reuerence enuers Dieu, on ne tenoit plus compte de la diuinité: & alla ce mal'heur si auant, & la meschanceté prist vne si longue estendue, que le tout-puissant (n'ayant trouué parmy l'infiny nombre des hommes qu'vn seul iuste appellé Noé, lequel pour cela il voulut sauuer auec toute sa famille, affin qu'il y eust quelque reste pour reparer la race des hommes) enuoya le deluge: lequel arrousant la face vniuerselle de la terre, abisma & engloutist d'vn coup tous les animaux contenuz en icelle, voire iusqu'aux oiseaux qui s'esgayent en l'air, sauf quelque petit nombre qui furent conseruez & sauuez dans l'arche & nauire qui portoit la figure des choses à venir. Le dixiesme mois apres, ceste grand' inondation cessant, l'arche s'arresta sur les montaignes d'Armenie, où Noé s'estant mis sur terre ferme, & ayant licencié tous les animaux, repara en peu de temps par l'aide & faueur de Dieu, les ruines & descheute du genre humain ainsi aboly & mis à neant, si que la terre fut presque toute peuplée de ses enfans & neueux qu'il enuoya comme en nouuelles colonies & habitations par tous les coings & prouinces du monde. Il enuoya (ainsi que dit Berose) Cam Esen en Egypte auec vne troupe d'hōmes pour y habiter, Tritame en Lybie, & Cyrene, & Iapet l'anciē surnōmé Atlas eut pour son sort le reste de l'Afrique. A Gange (à luy ioints les enfans de Gomer dit Gauloys) escheut l'Asie Orientale : A Sabe surnommé le Porte-encens l'Arabie heureuse: & Arabe eut le gouuernement de la deserte, & Petrée de la pierreuse: Chanaan eust son partage en la region Damascene iusqu'aux confins, & derniers limites de Palestine : Et feit Roy en Europe Tuiscon depuis le fleuue de Tane iusqu'au Rhin, auquel se ioignirent tous les enfans d'Istre, & Mese auec leurs freres depuis le mont Adule iusqu'en Mesembrie vers le Pont Euxin, ou mer Maiour, sous l'Empire desquels vesquirent regnans Tir, Archadie, & Emathie en Italie: Gomere Gaulois dit Samothes gouuernoit les Celtes, & Tubal eust sa seigneurie en Espaigne. Ce depart si soudain que feirent les enfans, sor-

La terre maudite, & pourquoy.

La corruptiō de l'hōme vint de la multitude.

Mespris du ciel dés le premier aage.

L'Arche de Noé figure de l'aduenir.

Diuision & partage de la terre par Noé.

L'Arabie heureuse dite aussi Sabée.

Tuiscon d'où l'on estime que s'appellent les Tudesques, Voy Berose.

Tubal en Celtiberie qui est celle partie de

tans de la cõpaignie de leurs peres,desquels ils n'auoiẽt point encor gousté, ny apris les mœurs, & saincteté de vie, fut cause de la diuersité des manieres, & façons de vie,& meslange des polices qui depuis aduint par le monde. D'autant que Cham estant contraint de s'enfuir pour s'estre moqué de la nudité de son pere : se retira auec sa femme & enfans en celle partie d'Arabie,qui depuis porta son nom, & n'ayant apris aucune forme de religiõ de son pere, il laissa aussi ses enfans, aussi mal instruits qu'il estoit,& sans leur donner autre cognoissance de la diuinité,que celle que nous auons(conduits par le propre instinct)de nature. D'où aduint que ceux de ceste terre sortans les vns apres les autres pour aller peupler d'autres pays & prouinces: (car la race maudite prist vn grand & terrible accroissemẽt) s'espandirẽt en maints lieux de la terre, lesquels s'escoulans & tõbans en diuers(& non aisez à dissouldre)erreurs, le changemẽt des langues aduint:La cognoissance d'vn Dieu,& celuy vray & tout-puissant fut abolie, & ne se parla plus d'aucun exercice de religiõ & pieté:& en y eut qui deuindrent si rudes,grossiers & barbares,lesquels, ainsi qu'entendrez, vesquirent si brutalement,qu'à grand peine sçauroit-on mettre differẽce entr'eux,& les bestes brutes. Ceux qui se tenoient en Egypte, esbahis du mouuement des clartez celestes,& ayans en admiratiõ la beauté resplendissante du Soleil & de la Lune, comme s'il eust eu quelque diuinité en ces Astres,ils commẽcerent à les honorer comme Dieux:l'vn sous le nom d'Isis, & à l'autre sacrifians sous l'appellation d'Osire : reuerans Iupiter comme l'esprit qui nous viuifie, Iunon comme la region de l'air, Vulcan en lieu de feu, & Ceres faisant la terre pour le quatriesme des Elements: & en adorerẽt plusieurs autres,leur donnãs diuers noms selon leurs transports & fantasies.Or ne s'espandirent pas seulement ces tenebres par l'Egypte, ains toutes les prouinces, & regions possedées par les fils, neueux, & descendant de Cham furent offusquées d'ignorance,&adonnées à vne infame seruitude d'idolatrie. Au reste il n'y eut pays qui tant produit de peuple pour s'espandre par les autres nations que l'Arabie où Cham se tenoit auec ses familles, & enfans : si grand malheur,& dommage apporta au genre humain le bannissement si mal à propos de cest enfant detestable.Au contraire,la semence & race sortant de Sem & Iaphet, suyuant la maniere de vie & sainctes constitutions des anciens,se contentant de peu & ne se souciant d'estendre tant ses limites, ne vaga ainsi ny en tant de lieux que la ligneé de l'enfant excommunié. Ce qui aduint, affin que le desir de la verité, vraye pieté, & le seruice deu à vn seul, & vray Dieu demeurassent cachez parmy vne poignée de gens en vne seule nation iusqu'à la venuë du Messie, & Sauueur de tout le monde.

Espaigne dite à present Aragon.

Fault veoir Berose 1.liur.des destor.

Les meschans multipliez plus que les bõs Voy Philon liure des Geans.

Commencement de l'idolatrie ẽ Egypte. Adorateurs du Soleil, & de la Lune. Voy Philon liur. 1. de Monarch.

Isis & Osire Roys d'Egypte,Voy Denis Sicilien en ses Antiquit.liu.1.ch.2.

Le Messie auoit eslu la semence d'Abraham.

De l'Origine de l'Homme selon la faulse opinion des Gentilz. Chap. 2.

Voy de cecy Eusebe prepar. Euang. liu. 1. chap. 4.

OR les Philosophes qui sans auoir la vraye cognoissance de Dieu, & contre la verité se sont meslez plusieurs siecles auant nous, d'escrire, & traiter de la nature,& histoires de toutes choses,ont eu vn autre, & bië diuerse opinion de l'origine,& commencement de l'homme, que celle des Theologiens. Car les aucuns ont dit que le monde n'auoit point esté fait, & qu'il estoit eternel, & incorruptible, & que de tout temps l'humain lignage estoit en estre,& n'auoit onc eu commencement de sa naissance & origine. D'autres (ayans meilleure opiniõ) ont estimé le mõde auoir esté fait & engëdré,& qu'il est corruptible, & que l'homme a commencement, & a pris estre en temps & saison, & source pour sortir quelquefois en lumiere. Entant que,& le ciel & la terre auoient dés le commencement vne certaine idée meslée auec leur nature, de laquelle les corps estans separez de leur liaison & masse confuse,le monde auroit pris & receu ceste perfection & beauté que nous y voyons : si que l'air ayant eu pour son partage ce mouuement continuel qui l'accompaigne, le feu, à cause de sa legereté, a pris les lieux haults pour sa demeure : & par mesme le soleil, & le reste des Astres, ont obtenu & choisy leur cours naturel & ordinaire:là où ce qui est meslangé d'humeurs,s'est,à cause de sa pesanteur,arresté en vne place, tellement que de ces choses ainsi meslées de l'humide la mer a eu sa source : & de ce qui est dur & grossier, la terre fut composée, & boüeuse & molle, pour la participation de l'humeur. Mais le soleil y espandant ses rays, & l'eschauffant auec son ardeur,elle s'espessist & deuint plus ferme : & la superficie d'icelle s'enflant par la viue force de telle chaleur, on veit en plusieurs lieux vn amas caillé d'humeurs, esquelles se sont engendrées certaines pourritures, & corruptions, couuertes d'vne simple peau & cõme fort tendre crouste de terre:ainsi qu'on voit aduenir és marez d'Egypte, & és estangs & paluz, lors qu'vne soudaine ardeur du soleil, les vint eschaufer,& saisir. Ainsi la chaleur meslée auec ce qui est humide, s'ensuit la generation des animaux, entant que la nuict l'air s'espandant & entourant ces lieux, humecte la terre, laquelle durant le iour est consolidée par la force & vigueur du soleil : En fin la corruptiõ de ces choses putrefiées ayant attaint sa perfection, & escheant comme le temps de leur part & enfantement, ces croustes & peaux superficielles se creuans,& estans ostées, elles engëdrent & produisent tout genre & espece diuerses d'animaux:d'entre lesquels ceux qui ont receu le plus de la nature du feu & chaleur deuiennët oiseaux,& s'en volãs,ont l'air & les hautes parties pour sort & heritage : mais les plus grossiers, & qui participoient le plus de la terre, ont esté faits serpens, & autres choses terrestres,& animaux de toutes sortes, & diuers, & en forme, & en grandeur. Ceux qui estoiët de nature aqueuse,& ressentans du tout l'humeur, eurent pour domicile l'element de l'eau, & furent appelez poissons. La terre apres cecy, soit que l'ardeur du soleil en fut cause, ou l'effort des

Que le monde soit incorruptible les Platonistes le tiennent, & Philon Iuif en a fait vn liure.

Ce qui est leger tend en hault,& le pesant est poussé en bas.

Voy Ouid. 1. Meta.

Opinion sur la source & generation des animaux.

Tout cecy est pris de Diodore Sicil liur. d'Antiquit. 1. ch. 1.

vents, ſechant & deuenant de iour à autre plus dure & maſſiue, ceſſa de produire & engendrer les plus grands & corpulents d'entre les animaux : & fallut que ceux qui eſtoient produits de la premiere engeance de la nature, en feiſſent & engendraſſent d'autres ſ'entremeſlans & couplans ordinairement enſemble les maſles auec leur femelles. Ces ſages meſmes tiennent & diſent, que les hommes furent engendrez dés le commencement, cerchans leur vie & paſture aux champs, vſans vn viure ſauuage & ruſtique, ſe contentans de ce que les herbes, & arbres leur fourniſſent pour nourriture. Auſquels comme les beſtes furieuſes feiſſent des aſſaults, & les endommageaſſent cōtraincts de telle neceſſité, & pour reſiſter à tel effort commécerent à ſ'aſſembler, & ſ'entr'ayder en leurs affaires, & en fin faire & baſtir des maiſons pour ſe tenir enſemble : & eſtant leur parolle confuſe, & ſans qu'ils peuſſent ſ'entr'entēdre, peu à peu ils formerent leurs voix, & rendirent articulées, & intelligibles leurs parolles, donnans à chacune choſe ſon propre nom & vocable. Mais comme le nombre eſtant multiplié ils ſe fuſſent ſeparez, & habitaſſent en diuers lieux de la terre, eſloignez les vns des autres, ce fut lors, que on dit, que aduint le changement de leur langage, qui fut cauſe que par ce moyē furent auſſi inuentez diuers characteres de lettres pour eſcrire. Et de chacune des premieres aſſemblées des hommes ont pris ſource toutes les nations, & peuples de la terre. Or ceux qui premierement habiterent la terre, n'ayant ſecours aucun de perſonne, viuoyent fort pauurement, n'ayans encor l'eſprit n'y induſtrie de ſerrer les fruicts, & les garder pour en ſubuenir à leur neceſſité : d'où aduenoit que pluſieurs durant les rigueurs de l'hiuer en defailloyent de faim, ou mouroyent tranſis par la vehemence des froidures : Mais l'experience les ayant rendus ſages ils cercherent des Grotteſques & cauernes, pour ſ'y retirer durāt le froid, & y garder dequoy ſe ſuſtenter au temps que la terre ceſſoit de produire. Ce pendant le feu vint à leur cognoiſſance, & inuenterent toutes choſes proufitables & qui ſeruoyent pour la commodité & vſage des hommes: En ſomme la neceſſité ſeruant de maiſtre, & inſtructeur aux hommes, les inſtruict & incita à l'inuention & ſçauoir de tout ce qui eſt neceſſaire pour la vie, ayans pour ſecours & inſtruments les mains, la parolle, & la gentilleſſe gaillarde de leurs eſprits. Or ceux qui, laiſſans la diuine prouidence, comme la cauſe premiere qui a produit toute choſe, ayāt eſtimé telle eſtre l'origine de l'homme, ont tenu auſſi, que les Ethiopiens furent les premiers d'entre les hommes, prenans leur raiſon de ceſte coniecture: que lors que la terre eſtoit boueuſe, & molle auant que le ſoleil l'eſchauffant elle ſe fuſt endurcie, la terre Æthiopienne eſtant la plus proche & voiſine du Leuant, fut auſſi premierement r'eſchauffée: d'où ſ'enſuiuiſt que de ceſte premiere tēperature & meſlange biē ageancé du chault, & de l'humide l'homme fut engendré, lequel ſe plaiſant en la terre, où il auoit pris ſa naiſſance, ayma mieux ſ'y tenir que de cercher nouuelle demeure, eſtāt encor toutes choſes incogneues. Or ayans vn peu diſcouru ſur le païs d'Afrique, qui eſt l'vne des quatre principales parties de la terre, ainſi que auōs fait la diuiſion de noſtre liure, nous deduirons puis apres l'aſſiette premierement de l'E-

Vie groſſiere & ſauuage des premiers hōmes.

Oroſe refute tout cecy. liu. 1. chap. 1.

D'où vint la diuerſité des langues.

De ces choſes comme elles furent inuentées voy Polydore au liure qu'il a fait ſur ce propos.

Les Egyptiēs auoyēt meſme opinion, que l'homme eſtoit premieremēt ſorty d'Egypte. Voy Euſebe prepar. Euang. liur. 2. chap. 1.

thiopie & les mœurs du peuple habitant en icelle ſans oublier les regions, nations & gens qui viuent en elle diuerſement & deſchifrant le tout chacun en ſon ranc, & auec vn ſingulier ordre.

Du ſit, plan, & diuiſion de la terre. Chapit. 3.

Oroſe liu. 1. chap. 2.

SVYVANT la ſentence d'Oroſe, noz predeceſſeurs ont figuré le monde terreſtre eſtre entouré par l'Ocean en figure trigonaire, ou Triangulaire, & dequoy ils ont fait trois parties, à ſçauoir l'Afrique, Aſie, & Europe. Or eſt le Nil (fleuue tant renommé) celuy qui ſepare l'Afrique d'auec l'Aſie, lequel vers les parties auſtrales arrouſe le païs Ethiopien, duquel auſſi il ſort & y prend ſource : puis faiſant ſa courſe vers le North laue le pays Egyptien le foiſonnant par ce gras arrouſement d'vne eſmerueillable fertilité. En fin ſe va lancer entre les bras de Thetis, ſ'engoulphãt en mer par ſept bouches. L'Europe eſt bornée par la mer mediterranée les diuiſant & ſeparant de l'Ocean occidẽtal pres l'iſle des Gades ou Calitsau deſtroit de Gibraltar & colõnes d'Hercule, où la mer fait ouuerture des terres, & entre en ceſt Ocean faiſant ceſte diuiſion par l'eſpace d'enuiron quatre petites lieuës qui font dix mille d'Italie : car telle en fait la deſcription Pomponie Mele, en ſa Geographie, tenant que cela fut iadis terre ferme, mais que la vehemence de la mer engloutiſſant ceſt eſpace de terre, cauſa la diuiſion de l'Afrique, & Europe. Laquelle Europe eſt encor ſeparée de l'Aſie par le fleuue Tanais, à preſent nommé le Tane, lequel venant des parties gelées de Septentrion ſ'ecoule dans la mer maiour & Paluz Meotides du coſté où eſt maintenant aſſiſe la cité magnifique de Capha, iadis Magaſin des Geneuois, & lequel fleuue, ioint à la mer maiour, ſepare le reſte de l'Aſie du continent de l'europe. L'Afrique eſtant bornée & limitée du coſté du Leuant par la riuiere du Nil, de toutes les autres parts la mer luy ſert de termes & limites : elle eſt plus briefue & eſtroite qu'Europe vers terre ferme, mais beaucoup plus large, & de plus grande eſtendue lors qu'elle ſ'eſpand és embraſſemens de l'Ocean ſoit vers le couchãt, ou regardant les parties Auſtrales : tellement que d'vn coſté eſtant montueuſe, elle va en ſ'abaiſſant, & courbant lors qu'elle aduiſe l'occident, croiſſant petit à petit en prominence ſur le milieu, & ſur la fin tirant au midy elle eſt eſtrangement eſtroite vers le promõtoire nommé Lyon de mer, & par d'autres le cap de bonne eſperance. En ce que ce païs eſt habité c'eſt des plus fertils de la terre, mais la plus part eſt deſert, ou à cauſe des ſablons & areines ſeches, & ſans aucune humidité, ou pour les inclemences du Ciel qui le fait ſans habitation quelconque : ou, qui eſt le plus vray-ſemblable, à cauſe de la grand multitude des animaux cruelz, farouches, & ſauuages qui y repairent. La mer qui l'enceint du coſté du Nord ſ'apelle Lybique, vers l'occident Atlantique & vers le midy Ethiopique. Or l'Afrique ſur le commencement (ainſi que teſmoigne Herodote) n'eſtoit habitée que de quatre peuples & nations, deux deſquelles eſtoyent

Grand eſtendue du Nil, courant des fins d'Ethiopie iuſque en la mer Mediterranée. Strabon. liu. 17. Pompo. Mel. liur. 1. Plin. liu. 5 chap. 9.

Où à preſent eſt le deſtroit de Gibraltar fut iadis terre ferme, voy Ariſtote liu. 2. des Meteores Põpo. Mele liur. 1.

Capha cité iadis des Geneuoys, les Turcz la poſſedent.

Il y en a qui fõt tout l'Egypte Africain, cõtre l'opiniõ de tous les Geographes.

Eſtendue, & limites du pays d'Afrique.

Cap de bonne eſperãce incogneu des anciens.

Afrique pays fort deſert, & pourquoy.

Des beſtes cruelles qui ſont en Egypte. Voy Solin chap. 30.

nés au pays, & les autres estrangeres : les naturels estoient les Penes, & Ethiopiens, l'vn desquels se tenoit és parties occidentalles d'Afrique, & les autres auoyent leur habitation vers le midy : les estrangers estoyent les Phenissiens, qui y passerent auec Didon, & les Grecs plus anciens auec Hercule, & depuis en la compagnie d'Vlysse. Les plus anciens d'entre eux sont les Ethiopiens & Egyptiens, s'il est vray, ce qu'ils disent de leurs ancestres, lesquels estoyent iadis fiers, grossiers, & rustiques, viuãs de chair de sauuagine & d'herbes tout ainsi que les bestes brutes, sans vser de loy quelconque, de religion, ciuilité, n'y ayans aucune police, ou magistrat qui les gouuernast, & conduit: vagabons, & errans çà, & là, & se posans, & arrestans au premier lieu qui leur venoit en fantasie, comme ceux qui n'auoyent maison ny retraite propre & ordonnée pour leur demeure. Mais Hercules le grand y estant arriué, les apriuoisa, & rẽdit plus courtois & ciuilisez, y ayant conduit quelques troupes estrangeres pour y habiter sur ces naues qui passerent en Libye: lesquels dresserent des cases, & maisonnettes rustiques, & commencerent de s'assembler & habiter par troupes & familles ensemble : mais nous parlerons par cy apres plus amplement de ces choses. L'Afrique n'est par tout habitée, d'autant que vers le midy elle est pour la plus part deserte à cause des chaleurs excessiues, & ardeurs du soleil: mais du costé que elle regarde l'Europe, elle est fort peuplée & frequentée : la fertilité y est si grande que elle en semble & monstrueuse, & incroyable, veu que les moissons rẽdent telle vsure aux laboureurs qui semant vn grain leur en fait portée de cent, & d'auantage. C'est chose merueilleuse ce que on dit de la gresse du pays de Mauritanie, que il y a des vignes, le tronc, & cep desquelles deux hommes ne sçauroyent embrasser, les raisins desquelles auoyent vne coudée de longueur: que il y a des chardons, fenoil & autres telles herbes le bout & pomme desquelles estoyent de douze coudées, ayant le tuyau si gros, & espais que les nœuds pourroyent tenir pres de huit caques, & barilz. On y voit des Asperges d'vne insigne & incroyable grandeur & grosses à l'equipollent: Et vers le mont Atlas, il y a des arbres d'vne hauteur excessiue & merueilleuse, lesquels sont sans aucun nœud, & ont la mesme odeur & soeueté que la feille duCiprés : mais sur tous les arbres le Citrier est le plus noble & excellent, & lequel iadis fut fort prisé entre les Romains, qui en faisoyent faire leurs tables, sieges & couchettes. L'Afrique est nourrice & mere de plusieurs Bestes, comme sont Elefans, & dragons, lesquels ont guerre auec les bestes plus farouches & tuent les lyons, buffles, pardes, cheures, & singes les entortillant de leurs queües, & infectant de leur venin, & est ce pays abondant en tout ce genre d'animaux furieux, sauuages, & dãgereux, il y a des Camelopards, & Rhises, tout semblables à thoreaux. Herodote tiẽt que il y naist des asnes cornus, des Dragons, Hienes, Histres, moutons sauuages, Thoez engendrées d'vn loup, & d'vne Hiene, des Pãtheres, Cigoines, Papegaux, Austruches, & en oultre grand quantité de serpentz, cõme Cerastes, Aspics, & autres fort venimeux pour la ruine desquels, au secours & proufit du gẽre humain la nature à produit vne petite bestelette nommée Icneumon laquelle les assaillant en fait belle despesche.

Herodote liur. 4.

Voy Diodore Sicil. liur. 1. de Antiq.

Barbarie des anciẽs Africans.

C'est Hercule fut surnommé Lybien sorty d'Egypte, & non des Grecs. Voy Berose: & Diodore Sicil. au 1. des antiquitez.

Grãde fertilité d'Egypte.

Cecy à semblé à plusieurs ĩcroyable, mais le fait & experience le monstre veritable.

Arbres sans nœud au mont Atlas.

Ces Citriers ne sont ceux qui portent des Citrons. Voy Dioscorid. liur. 1. chap. 136. Et Pline. liur. 13.

Des bestes d'Afrique. Voy Pline & son singe Solin.

De l'Ethiopie, & mœurs du peuple qui iadis y habitoient. Chapitre 4.

Ceste diuision d'Ethiopie est prise du 1. liure de Strabon.

Que l'Ethiopie s'apelle à present Indie, l'autheur l'a songé, veu le grand trait de mer que il y a d'Ethiopie aux Indes.

Pline liure 6.ch.30.



L'ETHIOPIE est cõsiderée diuersement entãt que elle est & en Asie, & en Afrique: l'vne desquelles, & qui à present s'appelle Indie, est vers l'Orient arrousée de la mer rouge, & sein d'Arabie, s'auoisinãt vers le septentrion d'Egipte, & de Libye, & à soleil couchant elle est bornée de la haute Libye: & du costé austral elle cõfine auec l'autre Ethiopie qu'on nomme & haute, & australe: ainsi ditte d'Ethiops fils de Vulcan, qui cõme dit Pline, en a esté le Roy des premiers: ou bien du mot Grec αἴθω, qui signifie ie brusle, & ὤψ, qui emporte autant que regard, & veuë, à cause que pour le voisinage du soleil, celle terre est aduste, & bruslée, y faisant grand chaleur ordinairement. Tout ce qui est d'Ethiopie, gist souz la ligne meridionale, estant le païs fort montaigneux vers l'Occident, sablõneux au milieu, si comme en la Nubie & desert tirant à soleil leuant: & tient on que les hommes en diuers lieux y sont difformes, & d'vne figûre mõstrueuse & horrible à regarder. Ce peuple est le plus ancien de tous les hommes, aumoins tels estimez par les historiés du temps iadis, & sont vrayement naturels du païs, comme ceux qui iamais ne furent domptez, & qui tousiours se sont maintenuz en liberté, & n'ont onc recogneu prince estranger quelconque: & tiennent encor que les Ethiopiens ont esté les premiers qui ont honorez les Dieux, & leur ont fait des autelz, tẽples, & sacrifices, & les premieres ceremonies qui iamais furent instituées. Ils auoient iadis deux sortes de lettres, les vnes apellées sacres, cogneues seulement des prestres, & les autres pour le vulgaire: neantmoins leurs lettres ne furent telles qu'on en peut former & ioindre des syllabes, ains signifioient les desseins de leur esprit, paignant des bestes, & les parties, & extremitez des corps humains, & diuers outils s'y raportãs, pris de diuers artisans: & n'y à effigie qui n'ait sa propre & peculiere signifiance, comme l'Autour ayant en soy le signe de hastiue diligence, le Crocodile de malice, la figure de l'œil signifie fidelle garde, & ainsi des autres. Celuy d'entre les prestres qu'ils aperceuoient estre transporté de fureur, espris de rage, & maniacle, c'estoit à luy qu'ils faisoient le plus d'hõneur, & l'auoyẽt en opinion d'vne tresgrande sainteté: De cestui-cy ils en faisoient iadis leur roy: & cõme s'il auoit en soy quelque diuinité, ou que pour le moins cela leur soit dõné par la diuine prouidẽce, ils l'adoroyẽt: & failloit qu'il vesquist selon les loix du païs, & ne trãsgressast en rié les coustumes & façõs de faire des ancestres. Il ne faict mourir personne: ains si quelcũ à merité la mort & qu'il vueille que la punition en soit faite, il ne fait que luy enuoyer vn sergent & huissier de sa maison, lequel dez que le criminel aperçoit, il s'en va chez soy & s'occist de soy-mesme. Or portoyent ils tant d'honneur, & respectoient tellement leur Roy, que si le Prince se sentoit mal de quelque partie que ce fust de son corps, les courtisans & suyuants sa court se bleçoyent en la mesme partie, estimant chose fort indigne que le Roy estant ou borgne ou boiteux, ses amys & officiers fussent sains és membres

Ce sont les songes de iadis de ceux qui encor n'auoyẽt penetré si auant.

Voy Diodore Sicil. liu. 4 des antiq ch. 1

Ceste cy est l'opinion d'Homere en son Iliade.

Ce sont les lettres que on nomme Hieroglyphiques.

De ces lettres voy Ore Apollon & Pierie en ses Hieroglyphiques.

Grande obeissance faicte au Roy d'Ethiopie.

membres offencez & alterez au corps de leur chef. On tient encore que ceux qui sont les plus chers & fauoris des Roys, lors que leurs princes meurent, pour tesmoigner de la fidelle & loyalle affection qu'ils luy ont portée, ne font conscience de s'occir estimant que ceste fin & attestation soit la plus grand gloire & honneur qui leur puisse aduenir. Quelques vns d'entreux pour estre voisins des ardeurs du soleil vont tout nudz, sauf qu'ils couurent leurs parties honteuses auec des queues de moutons, & les autres vont vestuz de peaux de bestes à tout le poil & laine, d'autres se couurent la moitié du corps auec leurs cheueux entrelacez de quelques bandeaux & cordelettes, & tous s'adonnent ordinairement au pasturage, & sont leur bestes fort petites, & qui ont leur toison, & dure, velue, & fort espaisse. Les chiens qui les gardent ne surpassent guere en grandeur le bestail, mais ils sont hardis & forts, & qui attaquent courageusement ceux qui aprochent de la bergerie. Le grain qui est le plus en vsage, est l'orge, & le millet, duquel aussi ils font leur breuuage, n'ayans d'autres fruits si ce n'est des dattes des Palmiers, & de ce n'ont encor en grand abondance: si que plusieurs sont contrains de viure d'herbes, & des plus tendres racines des Cãnes & Roseaux, de chair, lait & fourmage. Iadis Meroé fut la Metrapolitaine, & chef de tout le royaume, assise en vne Isle sur le Nil ayant trois mille stades de grandeur, & faite en forme d'vn bouclier & rondelle en sa figure. Les habitans sont en partie pasteurs, lesquels viuent le plus souuent de la chasse, & les autres laboureurs lesquels ont de belles & riches mines d'or, tellement qu'Herodote recite, que lors que Cambise fils de Cire, Roy Persan enuoya ses messagers en Ethiopie, ils veirent comme les criminels estoient liez de chesnes d'or, aussi les Macrobes Ethiopiens faisoient iadis plus de compte de l'erain que de l'or mesme, tant ils estoiẽt grossiers, & rudes, n'ayans cognoissance de ce qu'a present ils cherissent autant que nation qui viue sur terre. On seme en ce païs là du Sesame, lothe, & autres fruits & ont grãd quantité du boys d'ebene, & du Siliquastre qui ressemble au goust de poiure, lequel ne croist point en Ethiopie: on y chasse les Elephans, & les mangent: Le païs abonde en Lyons, Rhinoceroz, Basilicz, ou cocqz royaux, Pardz & Dragons lesquels enuelopãs & entortillans leur queuë à des Elephans s'en rassasient & les font mourir en suçant leur sang: & se trouue encor en ceste region la pierre nommée Hyacinthe, qui raporte fort à l'Amethiste, mais n'est si pure ny precieuse, ayãt aussi moins de couleurs, & le Crysoprase pierre aussi fort singuliere est de la semence de celle prouince, en laquelle aussi on recueille le Cinnamome, ou Canelle. Ils portent en guerre des grans arcz ayants quatre coudées & bruslez par les bouts, instruisans leurs femmes à la guerre, la plus part desquelles se pertuisans les leures y portent vn aneau d'erain comme chose galante & honorable. Ils honoroient iadis le soleil leuant, & maudissoient auec vne infinité d'imprecatiõs le mesme astre lors qu'il se couche & absconce de nous. Quand à leur sepulture il y en auoit qui gettoient les corps deffuntz dans les riuieres, les autres les mettoient en des vases de terre, ou de voirre, les tenans & gardans vn an entier en leurs maisons, ou ce temps durant ils leur faisoient vn grand honneur &

Cela s'obserue encor en plusieurs lieux des Indes orientales.

Meroé isle dans le Nil, ou est la cité iadis chef du royaume Ethiopien.

Herodot. liur. 2. Strabon liur 17. Diodor Sic liur. 1. des antiq.

Macrobes Ethiopiens ainsi nõmez de la longueur de leur liẽ. Voy Pline liure 6. Mele liur. 3. & Solin chap 33.

Sesame est du froment Indien Siliquastre est nommé aussi Piperitis. voy Pline liu. 10. chap. 17.

Hiacinthe pierre precieuse, voy Pline liu. 37. cha. 9.

Crysoprase, signifie or verdoyãt, à cause de la couleur de ceste gemme.

Sotte Religiõ des Ethiopiens iadis, mais autãt ou pl[us] celle des Guineens à present, qui chãgent tous les matins de Dieu.

Cecy est referé aux Macrobies par Herodote liur. 3. Diodor. Sic. liur. 4. ne specifie l'vn pays plus que l'autre.

Sauuage autorité, des Pōtifes gē-tilz en Ethiopie.

reuerence,& leur offrant les premiers de tous leurs fruitz. Aucuns tiennēt que les Ethiopiens eslisoyent principalement & sur tous celuy pour leur Roy qui estoit le plus beau & mieux formé & proportiōné de membres, & le plus expert & sçauant au pasturage & nourriture des bestes. Or ce Roy estoit si suiet que toutes les fois que les prestres luy commandoient de se faire mourir, il failloit obeïr:lesquels aussi auoyent l'autorité d'en eslire vn autre en sa place : ainsi que les Prestres de Memphis en vsoient pareillement enuers les Roys d'Egipte. Ils receuoient l'opinion qu'il y a-uoit deux dieux. L'vn immortel,auteur & Prince de tout cest vniuers, & l'autre mortel,instable & sans aucune certitude : & faisoient leur Roy (ainsi que dit est) celuy qui estoit le meilleur, & l'honoroient comme vn Dieu,ne faisans pas moins à celuy qui auoit fait quelque bien au public, qu'ils prisoient & veneroient apres le Roy, sur tous autres. Telle fut dés le commencement & dés plusieurs aages,& siecles la maniere de viure & l'estat des Ethiopiens,telle leur race,coustumes,loix, mœurs & Ceremo-

Sabellique en ses Rhaph.

Ainsi l'interprete Hoez Portugais,au liure qu'il a fait sur la religiō des Ethiopiēs.

Voy l'histoire d'Ethiopie de Dom d'Aluarez.

nies. Mais à present (ainsi que Sabellique le racompte, & duquel i'ay tiré tout ce qui s'ensuit, lequel se vante le tenir de ceux mesme du païs Ethiopien.) Le Roy d'Ethiopie (que les Européens chrestiens apellent Prete-Iean,comme qui diroit Roy puissant, veu que Giam signifie precieux & excellent) est si riche,grand terrien & redoutable qu'on tient qu'il à soixante deux Roys portans couronne qui luy font hommage,& payent tribut annuel de diuerses especes de richesses,& marchandises, & sur tout de cheuaux,à cause que le païs d'Ethiopie n'est guere abondant en ceste race d'Animaux, en lieu desquels on se sert de Bœufs,& Mulets. Les collations de toutes Eueschez & Abbayes sont au roy, & est à luy à donner toute sorte de benefices, ainsi que le Pape en permet en l'Eglise Romaine, & dispense l'vsage à noz Princes : & neantmoins ce Roy Ethiopien n'est ny prestre n'y ayāt receu aucune promotiō de clericature. Il y a grād & presque vn infiny nombre d'Archeuesques, chacun desquels a pour le

Tous les Euesques Ethiopiens ont la croix qui les precede.

Mariage permis aux Prestres en Ethiopie.

Ie m'estonne que l'auteur parle icy des Iacobins, & Augustins, veu que les Ethiopiēs ne cognoissant pas vn de noz saintz (q̃ les Apostres, & S. George) S. Anthoine, & S. Macaire, qui furēt Egyptiens,i'ē-tens les deux derniers.

moins vingt Euesques souz son obeïssance. Et lors que le Roy, Princes,& chefs de l'Eglise marchent en public on porte la croix, & vn vase d'or rē-ply de la terre,lequel les admoneste à se souuenir qu'ilz sont mortelz,tout ainsi que la croix leur remet en memoire la passion de nostre seigneur, & sauueur Iesuchrist. Les prestres se mariēt pour auoir lignée, mais leur femme defaillant il leur est interdit de voler à secondes nopces. Les temples dediez à Dieu & à ses saincts sont fort grāds & beaucoup plus somptueux riches,& magnifiques que les nostres,& lesquels pour le plus sont faicts & elabourez fort subtilement en voulte : Il y a grand diuersité de moynes souz le nom,& profession de saint Anthoine,& saint Macaire, qui n'ont aucun habit, ny couleur qui les separe ou face recognoistre de quel ordre ils se reclament apres Dieu,& la glorieuse vierge Marie mere de Dieu:ilz honorent sur tous autres saint Thomas l'Apostre, comme celuy qui a planté l'Euangile en leurs contrées : & ont en opinion que leur Roy est sorty de la race,& famille de Dauid,ayant duré ce sang de pere en filz par tant de siecles iusqu'à present:dés lors que la Royne de Saba vint voir Salomon, & ouyr sa sapience duquel s'accointant : ils tiennent que elle s'en

retourna enceinte de ſon faict,& acointance. Or n'eſt point noir le Roy, (comme pluſieurs eſtiment) ains aſſez blanc & d'vne couleur plombée, & tirant ſur l'oliue. La cité principale & chef du païs ſ'apelle Garame, laquelle n'eſt ny murée,n'y fortifiée de terraſſe,ou baſtions, ains ſeulement de tentes dreſſées,leſquelles ſont cloſes de rideaux,& tapis faicts de ſoye, tiſſus de lin fort ſubtil,& delié & de pourpre, & cecy à cauſe qu'il eſt ordonné par vne loy fort ancienne que le Roy ne ſe tienne point enfermé plus de deux iours, mais pluſtoſt que il ſe monſtre à ſes ſubiects : ou peut eſtre que ilz trouuent mauuais,& malſeant ceſte molleſſe & effemination en leurs Princes:ou (qui eſt le plus vray-ſemblable & que l'auteur a oublié) à cauſe que ſi le Roy ſ'arreſtoit longuement en vn lieu,il y ſouffriroit de grandes incommoditez de viures, veu le nombre infiny de ſeigneurs, officiers,& peuple qui ſont à la ſuitte de ſa court, veu qu'il mene ordinairemẽt, ſ'il y a bruit de guerre, plus d'vn million d'hommes,cinq cens Elephans,& vne infinité de Chameaux,& de cheuaux,& ce au moindre mot que il ſe fait de trouble : mais le train commun eſt de plus de cent mille perſonnes lors que le Roy marche: Or y a-il parmy l'Ethiopie des ſoldats & officiers choiſis de toutes parts, qui ſont aux gages du Roy & leſquels ſont marquez legerement ſur la peau de la Croix, auec vn cautere & fer tout chault,ainſi que nous en faiſons par deça aux cheuaux,qui a eſté cauſe que aucuns ont eſtimé que en Ethiopie ce fut ce ſeul ſigne qui ſeruiſt de Bapteſme. Allans en guerre, ils imitent leurs anceſtres vſans de l'arc,& ont encor des piques,& halebardes,des corſeletz, & morions qui ſont & offenſiues, & defenſiues. Le premier ranc de dignité, & le plus hault des eſtats ſont les Eueſques & clergé, les ſages & ſçauantz qu'ils nõment Balſamates, & Tenquates, marchent apres, & la nobleſſe tient le troiſieſme ranc & ordre : & en tous celuy eſt le plus honnoré, lequel excelle & ſurpaſſe les autres en vertu,purité & integrité de vie,à cauſe que telles actiõs leur ſont pour premier & principal degré de ſapience, ou ſageſſe : & les derniers ſont ceux qui reçoiuent ſoulde en quelque eſtat qu'ils ſoyent appellez, Les iuges quoy que cognoiſſent des crimes de mort, ſi eſt-ce qu'il fault faire leur rapport au gouuerneur & preuoſt de la cité où ilz demeurent,lequel ilz nomment Lycomege, & eſt celuy qui porte & le tiltre & l'effait de lieutenant du Roy, & repreſentant ſa perſonne. Ils n'ont Loy quelcõque par eſcrit,ains tout eſt vuidé ſelon droit & equité:ſ'il y a quelque femme accuſée d'adultere, ceux-là en font la punition à qui le fait en touche & qui ſ'en reſſentent, comme intereſſez en leur reputation. Les hommes aſſignent douaire à celles qu'ils veulent eſpouſer ſans que ils ſ'acointent par mariage aux eſtrangeres: & ſont les meubles, & ioyaux des eſpouſées, de l'or,perles, & draps de ſoye dequoy ce peuple a fort grand abondance. Les accouſtrements tant des hommes que des femmes ſont faicts eſgaux allant iuſqu'au pied, auec des mãches & ſans aucune ouuerture ny ſans que on aduiſe de quelle couleur, ſi ce n'eſt que on n'y vſe iamais du noir que lors qu'on porte le dueil, leur eſtant ceſte couleur vn grand ſigne de triſteſſe : & pleurent leurs morts par l'eſpace de quarante iours. Lors qu'ils font quelque grand feſtin & banquet ſomptueux, le ſe-

Voy Aluarez ẽ ſon hiſtoire d'Ethiopie.

Puiſſãce incroyable du roy Ethiopien.

En quoy ſe ſont trompez ceux qui penſent qu'en Ethiopie le feu ſerue de Bapteſme.

L'ordre des eſtatz en Ethiopie eſt tout autremẽt deſcrit par Aluarez.

Les hommes font douaire aux femmes en Ethiopie.

cond seruice est de chair crüe de laquelle estant bien espicée de choses aromatiques, ils se farcissent gloutement le vẽtre, cõme de viãde la plus exquise & delicate qu'ils sçachẽt trouuer à leur appetit. Ils n'ont aucũ vsage de faire ny tisser des draps de laine, & ainsi ils sont tous vestus de lin, ou de soye : & n'vsent tous d'vn pareil & mesme langage ains y sont les langues & mots fort diuers & difficilles, neant moins en escriuant outre leurs propres caracteres, ils vsent aussi des lettres, langage & forme d'escrire du commun Arabicque: Ils s'adonnent plus au labourage & pasture que à autre exercice quel que ce soit, ayants deux estez & par ainsi aussi double moisson, [mais non par tout, car les terres trop tirans vers les parties Australes, ressentãs le tropique hyuernal sont empeschées par les grãdes froidures, comme sont celles où sont les montaignes esquelles on fait nourrir les enfans royaux, lesquels sont là confinez tous sans iamais en sortir si ce n'est celuy qui est reserué pour regner le Roy estant decedé, car lors on va querir en ce mont, celuy qui est le plus proche du sang royal: & aussi le costé Ethiopié qui est voisin du tropique d'esté n'a garde d'auoir les deux moissons, y obstant les ardeurs & la grand solitude : & ainsi l'auteur s'é est fait à croire, ou bien s'est laisse trop aller apres l'aduis d'autruy, sans s'enquerir ainsi qu'il fault diligemmẽt des matieres.] Or tout le païs de Libye, qui est depuis Ethiopie iusqu'à l'Ocean occidental est habité de Mahometans, & y vit le peuple tout ainsi que les Barbares qui sont en Egypte, lesquels on appelle Mores à cause, cõme i'estime, des courses que les Mores ont fait par tout, lesquels n'ont pas esté moins furieux vagans & courans par tout, que iadis ces Arabes que on nommoit Sarrasins, du tẽps que le monde receut vn si estrange changemẽt, que les mœurs, la religion, police & estats furent alterez au monde, & que auec ceste confusion, les terres aussi perdirent, & leur nom, & leur ancienne excellence.

Aluarez dit en son Ethiopie que il en a veu seruir au Preteiean, vn iour de grãd feste.
Ethiopiens vsent de lettres Arabiques.
Comme l'on traite les Princes du sang en Ethiopie.
Toute l'Ethiopie n'est esgalle en tẽperature.
Mores en Egypte & par tout l'oriẽt. Sarrasins pilleurs de tout le monde: & qui ont alteré tous les estatz, & royaumes, cõmençans dés l'ã de grace 637. iusqu'à ce que les Turcz les aneãtirẽt du tẽps de Noradi & Saladin, qui fut enuiron l'an de grace 1182.

Du Païs d'Egipte, & façons de vie des Egiptiens du temps iadis. Chap. 5.



L'EGIPTE est vne region d'Afrique, ou qui luy est fort voisine, ainsi qu'aucuns disent doutans à qui ils le doiuent attribuer, comme iadis elle fut nommée Aerie, prist le nom d'Egipte d'vn prince ainsi dit, & frere de Danae, qui en fut dechassé pour auoir occis Egipte son frere. Ceste Prouince, ainsi que dit Pline liure cinquiesme, est du costé de la mer rouge & de la Palestine regardant l'orient, & vers le Ponant a le païs de Cyrene, & le surplus de l'Afrique, & vers le midy, elle s'estend iusque en Ethiopie: & vers le septentrion elle regarde la mer d'Egipte, qui est la mediterranée. Ses villes principales furent Thebes, Abyde, Alexandrie, Babilon, & Memphis (à present Damiete) & le Caire siege royal du soldan d'Egipte, & l'vne des plus grandes citez de l'vniuers.

Strabon appelle Egypte region d'Asie premiere partie d'icelle liure 1. C'est Egypte regnoit viuant encor Moyse, & s'appelloit Remese, Eusebe en ses Chroniq.
Limites d'Egipte Pline liu. 5 chap. 9. Strabon liu. 17 Diodore Sicil. 1. & 2.

[Ie ne passeray en cest endroit vne faute si lourde de ce bon homme qui a faict le recueil de ce liure que de souffrir qu'on impose ainsi au lecteur sur les noms propres qui est vn des cas principaux qui sont à obseruer en

l'histoire,& en quoy il ne faut iamais tant soit peu s'esgarer, prenans l'vn pour l'autre,& croyans au raport incertain d'autruy, plustost que d'en esplucher les matieres. Or dit il que Memphis est celle cité qu'a present on nomme Damiete,mais combien veritablement,ie vays vous le faire voir: Ptolomée en sa Geographie liure 4. table 3. d'Afrique mect Damiete (iadis Pelusium) sur l'embouchure du Nil, & l'vne des sept bouches d'iceluy entrant en la mer mediterranée là ou Memphis (à present Messer) gist sur la partie occidentale du fleuue asses eslongnée de la mer, & ou l'on voit ces folles despences des anciens Roys d'Egipte en Colosses, Obelisques,& Pyramides. Et à fin que le lecteur voye la faute de plus pres & que les sçauans ayent dequoy esplucher plus diligemment les liures, auant que determiner de quelque fait,la grande distance des lieux fait diuerses les villes de Memphis,& de Damiete,ceste cy estant à 63.degrez de latitude,& 31.de longitude,la ou Memphis gist,à 61. de latitude & 29. de longitude,qui est si voisine du grand Caire qu'il n'y a que la riuiere entre deux. Et d'auantage semble qu'il face distinction de Babylône Egiptienne d'auec le Caire, comme ainsi soit que ce n'est qu'vne mesme chose, & que ceux la faillent qui l'estiment estre celle que iadis on nommoit Heliopoly,ou cité du soleil de laquelle est faicte si souuent mētion és escrits des historiens anciens, veu que Strabon auoisine de la cité d'Heliopoly vn chasteau nommé Babilon, ou depuis les Souldans d'Egipte feirent bastir ceste monstrueuse cité comprenant & Heliopoly & Babylonne, à present ditte Caire, qui signifie autant que munition,& forteresse. Mais soit dit cecy en passant,& ce pendant nous continuerons à suyure le sens de nostre auteur en ses recueils tant louables & necessaires.] Platon a eu opinion qu'il ne plouuoit iamais en Egipte,mais que tous les ans la terre est arrousée par les desbords & inondations du Nil qui la rendent fertile,& qui aduiennent apres le solstice d'esté vers la fin de Iuing & cōmencemēt de Iuillet,& ce à la premiere nouuelle Lune despuis ledit solstice d'esté. Aucuns ont pensé & dit que l'Egipte est vne isle du Nil, lequel se separe de telle sorte qu'il effigie & forme vne figure triangulaire en la terre,qui a esté cause que plusieurs luy ont donné le nom de Δ Delta lettre Grecque,à cause qu'elle est ainsi figurée en triangle. [Mais d'autres ont passé outre disans que ce lieu compris au Delta n'estoit point iadis terre ferme,ains le cours du Nil,mais que le fleuue y ayant amené tant de terre & limon des autres lieux qu'il rauageoit, a causé cest amas de terre qu'il a faite cōtinente. Ce qui sembleroit vray-semblable & assez aisé veu les occurrences qui aduiennent ordinairement en cas semblable & que aussi Herodote dit qu'allant du païs Cyrenaïque en Egipte il semble qu'ō descende par vn des lits & fil ancien du fleuue : toutesfois ce ne sont que simples coniectures,lesquelles suyt Seneque,lors qu'il dit que le païs d'Egipte ne doit pas seulement sa fertilité au Nil, ains encor luy est redeuable de ce qu'il a de terre ferme.] Ce sont esté les Egiptiens qui les premiers ont inuenté les noms de douze dieux, qui aussi ont dressé des autels & simulachres temples & oratoires,figurās des animaux en leurs statues ce qui monstre que sans doubte ils ont pris origine des Ethiopiens,

Faute de l'auteur de ce liure disant Mēphis estre Damiete.

Ptolomé liu. 4. c. 5. table 3. d'Afrique.

Des Pyramides de Mēphis. Voy Mele. 1. Pline li. 30. ch. 12. Amian Marcellin li. 22. Herodote li. 2. Solin ch. 35.

Lē Caire est Babylōne d'Egypte, iadis nommé Heliopoly.

Strabon liur. 17. Pomp. Mele li. 1.

Que signifie le mot Cahira, ou Alcahir.

Voy Pline liur. 5. Herod. 2.

Voy Aristote 2. Meteo. cha. 6. Herod. 2. Stra. 1.

Seneque questiōs natur. liur. 4.

le 1. & 2. liur. de Diodo. sont pleins des façōs de faire des Egyptiens.

Des Dieux Egyptiens. Voy Eusebe prepar. Euãg. liur. 2. chap. 1.

lesquels ont premierement introduit toutes ces choses au monde ainsi que Diodore Sicilien le racompte. Les femmes Egiptiennes iadis exerceant marchãdise, tenant tauerne & tout le trafic acoustumé és villes faisoient tout ce qui est du deuoir & office des hommes, là où ce pendant ces maris effeminez estoient faineants encloz en leur maisons: & s'il failloit porter quelque fardeau les hommes les mettoient sur la teste, & les femmes les portoyent sur les espaules, eux s'acroupissans pour pisser, les femelles vuidoient la vessie toutes debout : alloient à leurs affaires dans leurs maisons, & banquetoient en pleine ruë. Entre les Egyptiẽs ny auoit femme aucune qui peut estre Prestresse au tẽple d'aucun Dieu, ny deesse: ils ne sont point consacrez à quelque dieu particulier, ains à tous ensemble. Entre les prestres vn estoit esleu souuerain Põtife, lequel estant decedé, son fils luy estoit successeur en la dignité & prestrise. Les enfans legitimes, selon l'ordonnance du païs, ne refusoient de nourrir leurs parens, & n'y estoient forcez aucunement, là où les femelles y estoient contraintes, si par cas elles faisoient les retifues. Plusieurs d'entre les gentils portans le dueil, ou pleurans leurs morts auoient de coustume de souiller de boüe leur teste, & de laisser croistre leur barbe & cheueux, mais les Egiptiens se tondent la teste & coupent la barbe, & pestrissent la paste à tout les pieds, & la bouë auec les mains, & disent aucuns qu'ils ont les premiers introduit la circoncision entre les hommes, de ceste opinion sont les Grecs ignorans l'histoire sainte des Hebrieux. Ils escriuoient de la dextre vers la senestre ainsi que les Hebrieux & Arabes, l'ayans apris des Iuifs, Abraham leur monstrant de ce faire, Leurs femmes ne portans que simplement vne robe, les hommes comme plus molz, & effeminez en auoient deux: vsoiẽt aussi de deux sortes de lettres, l'vne qui estoit sacre, & l'autre permise à vn chascun, mais tout cela estoit pris des Ethiopiens. Les prestres failloit que rasassent de trois en trois iours le poil qui estoit sur tout leur corps, à fin qu'en sacrifiant ils ne portassent aucune souillure au temple & sacrifice: portoient des vestemẽs de lin tousiours freschement lauez, blancs & nets, disans qu'ils se coupoient & tailloient le prepuce pour estre plus nets, estant plus seant d'estre sans ordure, que souillez en sorte quelconque, & auoient des souliers fait du boys de Papier: & ne semoyent en Egipte des febues, n'y estoit permis d'en manger, si par cas on en y portoit de terre estrange : voire fut deffendu aux prestres de seulement en auoir la veuë, à cause qu'ils ont opinion que ceste espece de legumage soit souillée & immõde, leur coustume estoit de se lauer tous les iours d'eau froide, de iour bien souuent trois fois, & la nuit deux, chose obseruée presque par toutes les nations du Leuant. Ces sacrificateurs Egiptiens ne mangeoient iamais de pas vne teste des bestes sacrifiées, ains premierement ils les maudissoiẽt auec de sauuages & execrables abiurations & mots cruels & abhominables: puis les vendoient au premier estranger qui passoit: ou s'il n'y auoit marchant pour les acheter, on les gettoit dans le Nil. Tous Egiptiens immoloient les masles des Bœufs, thoreaux, & veaux, mais de sacrifier les vaches il estoit deffendu, à cause qu'elles sont dediées à la deésse Isis tant renommée & honorée entre eux. Ils viuoient de pain de seigle & vsoient

Faineantise des hommes iadis en Egypte.

Egyptiens enseignez par Abraham. Voy Iosephe des antiq liu. 1. chap. 8.

Papiros est vn arbre trouué és paluz d'Egypte. Voy Pline liu. 13. chap. 11.

Pythagore, i'estime, a prist ceste superstitiõ ẽ Egypte d'abhorrer les febues.

Auec ces maudissons ils pensoiẽt reietter tout leur malheur sur ceste teste detestée.

Isis ce fut Io aymée de Iupiter a-

de biere, à cause qu'il ny croissoit point de vin: vsoient aussi pour leur mã-ger de poisson partie crud & seché au soleil, ou salez & confits en leur saulmurre: mangeoient aussi des oiseaux crudz & salez, & les plus riches d'entre eux auoient des Cailles, & Canardz pour leurs delices & viandes plus exquises. Estans assemblez en vn banquet, & le souper finy qu'estoit y auoit certains qui portoient vn corps mort dans vne biere, iceluy fait de boys, ou effigié en painture exprimant au vif la chose, ayant vne coudée ou deux de hauteur, & monstroient ceste figure à chascun des assistãs au banquet luy disans, Bois & mange & regarde cestui-cy, car ayant vescu à ton aise si luy seras tu semblable apres ta mort. Les plus ieunes rencontrans ceux qui les precedent d'aage, se destournent du chemin pour leur faire voye, & les voyans venir en vne assemblée se leuoient pour leur faire place & donner leur siege, ce qui aussi estoit estroitement gardé entre les Lacedemoniens, & s'entre-rencontrans en ruë ils se saluoient sans parler, ains tendans leur main, & l'abaissans iusqu'au genoil. Ils portoient cõme i'ay dit des acoustremens de lin, frangez par les bras, qu'ils apelloient Casilires, gettant par dessus des manteaux blancs pour les couurir: car les vestements de laine estoient deffenduz quand l'on entroit aux temples, & ne les eust on osé enterrer auec le corps d'vn trespassé. Or d'autant que ceux qui iadis ont surpassé les autres en sçauoir & doctrine, & qui ont escrit les loix & ordonnances pour instruire les mœurs chacun des gens de sa prouince, ont voiagé en Egypte pour y aprendre la sagesse, loix & façons de vie de ce peuple, comme celuy qui le temps passé surpassoit toute autre nation en doctrine & courtoisie, & que de tels ont esté, Orphée, Musée, Melampade, Dedale, & Homere: apres eux Licurgue legislateur des Lacedemoniens, & Solon qui donna loy aux Atheniens: Platon philosophe, Pythagore Samien, Emmolxis disciple d'iceluy. Eudoxe Mathematicien, Democrite natif d'Abdere, Inopide de Chio, Moyse Hebrieu, & vn grand nombre d'autres, ainsi que les Egyptiens se vantẽt estre contenu en leurs liures saints contenant leur histoire: tous ceux cy donc ayãs voiagé en Egypte, pour prouffiter en la doctrine des sages dudit païs, il me semble raisonnable que nous arrestions vn peu sur les manieres de viure de ce peuple, à fin de sçauoir qu'est-ce qu'vn chacun de ces grands personnages atiré de la doctrine d'Egypte pour l'introduire en leurs prouinces. Car, comme Philippe Beroald dit sur l'Asne doré d'Apulée, il y a plusieurs choses aproprieés à nostre religion qui sont tirées des ceremonies des Egyptiens telles que sont les habits de lin, & la rasure de la teste de noz Prestres, les tours & mouuemens qu'ils font estãs à l'autel, les processions, la musique, les reuerences & prieres: [mais Beroald se trompe en tout cecy, &, ou il à ignoré le vray vsage, l'inuẽtion, & les causes & source de ces façons fidelles & saintes de noz prelats & sacrificateurs, ou il estoit aussi grossier chrestien comme Apulée mal fondé & pis sentant des superstitions de son aage: veu qu'auant que les Chrestiens se fussent proposé vn seruice abominable pour l'imiter, ils eussent embrassé (comme ils ont) les façons de faire des Iuifs, comme ayans fondement sur le diuin plaisir, & qui n'estoient sans grand mystere & signifiance, mais laissons ces

dorée en Egypte. Lactance liur. 1. ch. 11. Et fut conuertie en vache, ainsi que le faignent les poëtes. voy properce au 1. & 2. Apulée au 10. de l'asne doré.

De cette façon de banqueter voy Herod. 2.

Hõneur fait aux vieillards par les hommes.

Cecy est obserué encor par ceux qui font la reuerence au Roy d'Ethiopie.

Egipte escole pour tous les sçauans.

Hommes excellẽs qui ont passé en Egypte pour y aprendre. Voy S. Hierosme au prolog. de la Bible. Et Philostrate en la vie d'Apollonie Thianée.

Philippe Beroald sur le 10. de l'Asne doré d'Apulée.

Mal parlé de referer noz ceremonies à celles des idolatres.

Et cecy, & ce qui s'ensuit est presque tout pris de Diodore liur. 2. ch. 3.

Chrestiẽs gentilisans, & pleins d'impieté pour eclercir nostre auteur trop simple en ses poursuites.] Quand aux Roys d'Egypte ils n'abusoient point si licentieusemẽt de leur puissance que les autres princes des nations, ausquelz la seule volonté sert de loy: veu qu'il falloit que, fust à leuer tributs ou à leur nourriturre ils se gouuernassent selõ les loix, & ordonãces communes du païs, car c'est ainsi que Diodore Sicilien le traite liure second de ses antiquitez. Ceux de la suite & seruice ordinaire du Roy estoiẽt choisis non d'esclaues fussent ils estrangers, ou nez, & nourris en leurs maisons, ains des enfans des gentilzhommes prestres, passans l'aage de vingt ans, & qui fussent les plus sçauãts & mieux moriginez que tous les autres, afin que le roy meu de la honte., & reuerence de si honnorables, sages & illustres ministres, se deportast de faire chose qui luy peut tourner pour sa vilennie à blasme & vitupere : entant que nuit & iour ils l'esclairoyent & l'assistoyent en toutes ses actions & affaires. Aussi quãd les Princes ont des gens de bien qui les seruent & conseillent à peine en voit on, qui s'esgarẽt du chemin de vertu & preud'hommie. Or y auoit il des heures ordonnées & de nuit & de iour esquelles la loy permettoit au roy de traitter les affaires: car le matin il receuoit les epistres, lettres, requestes, & autres memoires de ce qu'il luy faudroit executer, afin que respondant à tous, il y pouruent & auec le temps & à son rang, & selõ iustice. cecy fait, accompaigné d'vne troupe d'hõmes graues, meurs, & sages il se lauoit le corps, puis vestu richement alloit faire son oraison aux dieux, & sacrifices au temple, dãs lequel estant arriué & les bestes du sacrifice amenées au coing de l'autel, le prestre en presence du Roy, à l'ouye de tout le peuple prioit à haute voix pour le Roy, luy souhaitant bonne & longue vie, pourueu qu'il se monstrast iuste & doux enuers ses subiects. Apres la priere il se mettoit à discourir les vertus du Roy, & déchifrant le tout par le menu, il mõstroit combiẽ il honoroit les dieux, caressoit les hõmes, & estoit iuste, sage, chaste, veritable, magnanime, liberal. Et cõme aussi il chastioit l'apetit sensuel en toutes ses actions: n'oublioit de recõmander sa debõnaireté, qui ne punissoit point les crimes à la rigueur, & recõpensoit les biẽfaisans plus que de leur merite, & ayãt dit cecy, il maudissoit ceux qui viuroyẽt au cõtraire. Et si quelque faute estoit escheuë au gouuernement il en purgeoit, & excusoit le Roy, regettant la coulpe sur ses officiers & ministres, comme dõnans faux entendre au prince, & le conseillans mal & contre la loy & iustice. Ce que paracheué le prestre exhortoit le Roy à bien viure, & par ce moyen se rendre agreable aux dieux, l'instruisoit en bonnes mœurs, & luy conseilloit de suyure l'aduis de ceux non qui luy mettroient le vice en parade pour l'embrasser, ains qui luy proposeroiẽt la vertu & les exercices qui rendent glorieuse la vie de l'homme. A la fin le Roy ayant sacrifié vn Thoreau à ses dieux, le Prestre lisant les gestes & dits memorables des hommes les plus fameux & illustres, admonestoit le prince qu'a l'exemple de ceux là il gouuernast son peuple en toute douceur pieté & iustice, sans s'amuser à l'auarice: & accumuler seulement des thesors, ou iuger selon les loix anciennes, ains failloit que ses actions plus particulieres, comme le pourmener lauer, coucher auec sa femme, & tout le temps de sa

Quels officiers deputez pour le seruice des Roys d'Egypte.

Les grans se façõnẽt selõ les mœurs de ceux qui les manient.

Honneste façon de vie des anciens Roys d'Egypte.

Louenges d'vn Roy tel qu'il doit estre.

de sa vie fussent mesurées selon l'ordonnance sans en rien l'outrepasser. Leurs repas estoient fort sobres, comme ceux qui ne mettoient sur table que du veau, & quelque oye, & y auoit mesure de vin ordonnée pour repas à chacun, afin qu'on n'emplist point plus que de raison le ventre, & que personne ne beust iusque à sentir son cerueau troublé d'yurognerie. En somme leur façon de vie estoit tant bien dressée, qu'on eust plustost estimé qu'vn medecin les reiglast pour conseruer sagemēt leur santé, que non pas que ce fussent les statuts de quelque legislateur. C'est chose merueilleuse que les Egyptiens vesquissent ainsi en leur priué, non suyuant leur fantasie, mais selon l'ordōnance de la loy: mais il y a encor plus grande occasion de merueille de voir qu'en iugeant, ou assemblant les daces & tributs, ou punissant les malfaicteurs, il ne se trouuast aucun qui transporté d'orgueil, haine, courroux, ou autre passion semblable se foruoyast iamais de ce qui estoit iuste & equitable: ains s'assuiectissans à la loy, tant s'en faut qu'ils fussent marrys de ceste contrainte, que plustost ils s'estimoient heureux d'auoir les moyens de faire paroistre leur obeïssance: Aussi quand ils voyoient quelques vns qui viuoient selon le transport de leurs folles conuoitises, les excusans ils pensoient, qu'ils ne pouuoient ce faire sans grands perils & dommages: sçachans que tombans souuent en faute, si est-ce que cela aduenoit pour auoir esté surmōtez & vaincuz d'Amour, ou de haine, ou de quelque autre affection vicieuse: là où ceux qui façonnent leur vie auec conseil, prudence, & sagesse, c'est en peu de choses qu'ils errent & offencent. Les Roys vsans de telle douceur & debonnaireté enuers leurs suiets gaignoient tellement le cœur & amitié de chacun, que non seulement les prestres, ains tout le reste du païs auoient plus de soucy du salut & felicité royale, & prioient de meilleur courage pour luy que pour eux mesme, pour les femmes, & enfans, ou pour la vie des autres princes & gouuerneurs du Royaume. Et vn Roy si bien viuant & reluisant en si bōnes mœurs, estant mort, c'estoit pitié que de voir le dueil que tous en general en demenoient, deschirans leurs habits de tristesse, fermans les temples, n'allans ny frequentans les foires, ou marchez, passans le temps sans solenniser aucune feste, souillans leurs chefs de boüe l'espace de deux mois douze iours, portās vn linge ceint dessouz les bras, & s'assemblans deux fois le iour, deux ou trois cens tant hōmes que femmes ainsi acoustrez pour renouueller ce dueil & complaintes, chantās ce pendant en vers les vertuz & saincteté de vie du roy defunct. Durant ce temps ils ne mangent d'aucune viande cuite n'y boiuent vin & s'abstienent de tout apareil exquis pour leur table, ils ne se lauent n'y oignent, ils ne couchent dans le lit, ny s'acointent de leurs femmes, ains tout le long de ces 72. iours ils pleuroyent, & gemissoyent la mort du roy comme de leur enfant propre. Durant que tout cecy se fait, on dresse tout l'appareil des funerailles, & le dernier iour, le corps est porté deuant la porte, & sur l'entrée du tombeau & sepulchre: là où on recite vn abregé & sommaire de la vie, & gestes du roy deffunct suyuant la coustume ancienne: & est permis à chacun selon son bon plaisir d'accuser le trespassé, ou cependant assistoyent les sacrificateurs louans la vie passée de celuy duquel le corps

Sobrieté des Egyptiens.

Modestie des Egyptiens.

Amitié des Egyptiēs vers leurs Roys.

Estrange dueil apres la mort des Roys d'Egypte.

Ceremonies funebres en la mort des Roys anciēs d'Egypte.

estoit là deuant le peuple:duquel la multitude est infinie approuuãt auec grãde acclamatiõ & frappement de mains ce qui est de louable, mais reiettans auec vn grand bruit & tumulte les choses qui ne luy plaisent au discours de ceste vie: Ce qui a souuentesfois causé que plusieurs Roys, le peuple leur estant ennemy & s'offençant de leur vie precedente alors recitée, ont esté priuez de l'honneur, & magnificence de leurs obseques, & de la pompe acoustumée en l'apareil des funerailles royales. Ceste crainte en a contraint plusieurs de viure iustement, se doubtans de ceste fureur populaire enuers leurs corps morts & de l'effait de ceste colere, preiudiciant à leur honneur & reputation, & les souillant d'vne infamie perpetuelle.

Qui forçoit les Roys d'Egypte de bien viure.

Du gouuernement & police d'Egypte. Chap. 6.

LA coustume, & façon ancienne du royaume Egyptien a esté iadis de telle sorte: Tout l'Egypte estãt diuisé en plusieurs parties, & gouuernemẽt, que les Grecs apellent νομὸς, à chacune d'icelles il y auoit vn gouuerneur qui auoit le soing de tout ce qui estoit requis pour le maniment des affaires: Or le reuenu, domaine, & tribut estant diuisé en trois lotz & parties: La premiere estoit pour les sacrificateurs lesquels estoyent fort honorez & reuerez du peuple, tant pour estre consacrez aux Dieux, & qu'ils auoyent la charge des choses sacrées, que pour leur sçauoir & singuliere doctrine, par laquelle plusieurs estoyent auancez & instruicts: de ce reuenu, les prestres en distribuent, & pour le seruice des temples, & pour leur nourriture & priuées necessitez de chacun, car ils n'auoyent garde d'oublier rien qui seruist aux ceremonies, & seruice diuin, & n'estimoyẽt que ce fut bien fait de laisser sans support, & nourriture ceux qui departẽt le sçauoir, & seruent de conseil pour le proufit, vtilité, & auãtage de la republique: d'autant qu'ils estoyent apellez tousiours au conseil & effait des choses plus importantes, à cause qu'ils pouruoyoent à l'aduenir, & predisoyent les futurs succez des affaires, soit par les moyens de l'Astrologie, ou par la deuination faite par le moyen des sacrifices: auec ce qu'ayans les histoires en main, ils produisoyẽt les gestes des anciẽs, afin que les Roys par là prinssent aduis & conseil sur ce qu'ils auroyent à faire.

Moyens de maniment public, iadis en Egypte.

Prestres anciẽs en Egypte fort sçauans.

Autorité des Prestres en Egypte.

Or ne faisoit on pas ainsi entre les Egyptiens, qu'il estoit vsé parmy les Grecs que ou vn homme, ou vne femme aye la charge & preside seul aux choses sacres, veu que plusieurs ont le mesme honneur & s'adonnent à la culture & seruice des dieux, & laissent le mesme soing à leurs enfans pour heritage. Ces gens sont tous francs de tailles & de tous subsides honorez & constituez en dignité sur tous autres apres le Roy. L'autre portion du reuenu du royaume estoit pour le Roy, lequel l'emploioit & aux fraits des guerres, & pour l'entretien de sa maison, & pour en departir liberalement aux hommes vaillãs & illustres, & à chacun selon son merite. D'où aduenoit que le peuple n'estoit greué, ny oppressé par aucun tribut extraordinaire. Car les gensdarmes & soldats estoient salariez de la troisiesme

Egypte iadis sans nulle exactiõ greuant le peuple.

partie du reuenu ordonnez & choisis pour le seruice de la guerre, leur e-stant establis ces gages afin qu'ils fussent plus gaillards & mieux affectiõnez à s'exposer aux perils & hazards pour le bien public. Leur republique fut aussi diuisée en trois estats pour le seruice, & soustiẽ du corps d'icelle. Les laboureurs c'est à sçauoir, les pasteurs, & artisans : les premiers ayans pris à ferme à vil pris les terres fut du Roy, des prestres, ou des soldats, dez leur enfance s'adextroient au labourage, ou sans cesse ils emploioient tout le reste de leur vie: qui estoit cause qu'ils furent les plus excellens laboureurs de la terre, soit qu'ils tinssent cela de nature, & comme pour heritage de leurs ancestres, ou que le long exercice & vsage les en feit si bons maistres. Les pasteurs aussi ne faisoient, ou suyuoient autre estat que de gouuerner les bergeries, ainsi qu'ils l'auoiẽt apris de leurs parens y passans tout ce que nature leur donnoit & octroyoit d'aage: Quand aux artisans, c'est sans doute que les arts mecaniques ont esté conduits en Egypte iusqu'au feste & fin de leur perfection & souueraine excellence: d'autant que ceux qui estoient appellez à cecy, n'estans receuz au gouuernement: & ne se soucians d'aucun maniment public, n'exerçoiẽt aucun autre estat, ou office, que celuy que la loy leur octroyoit & qu'ils auoient apris & receu de leurs maieurs: si que ny l'éuie de celuy souz qui ils faisoiẽt tel aprentissage, ny la haine publique, ou discordes ciuiles pour les honneurs, ny autre empeschement ne les destournoit de leur entreprise. Leurs iugemens encor n'estoient faits fortuitement ny à la volée, ains y pouruoyoit on auec grand prudence & raison, ayans opinion que les biẽsfaits estoient de grand consequence pour le bien public. Auoient aussi opiniõ que punir les meschans, suporter ceux qui sont affligez, & se condouloir de la necessité de l'indigent estoient les vrays moyens pour extirper toute meschanceté de leur terre : & au contraire tout estre en confusion, & viure en desordre, si par faueur, ou presens on quittoit & laissoit impunies les fautes enormes & les crimes qui meritoyent punition de mort: A ceste cause ils choisissoit des citez de Heliopoli (à present le Caire) Mẽphi, Ceres, Messer, & de Thebes des hommes bien renommez & illustres pour en faire des iuges & presidents, les iugements desquels ont vn long temps esgallé la sincerité des Areopagites d'Athenes, & ne furent moindres en bonnes & saintes loix aux ordonnances du Senat de Lacedemone. Ceux cy estans créez trente en nombre eslisoyent le president & chef du conseil, celuy que on cognoissoit pour le plus vertueux, excellent & sage, & en son lieu l'assemblée mettoit vn autre pour conseiller & assesseur parfaisant le nombre : ceux-cy estoyent entretenuz richement par le Roy, mais sur tous estoit le mieux apointé le president & chef du conseil, lequel portoit vne chesne d'or au col où pendoit vne Medalle toute enrichie de diuerses estoffes de riche pierrerie, & appelloyent ceste image la verité, comme celle qui deuoit guider le cueur du prince en son iugement. Or le iugement de quelque cas estant dressé, & le signe de verité mis en auant, on portoit les liures des loix, qui estoyent huit en nombre pour ne s'esgarer du droit en la cause proposée: & portoit la coustume que celuy qui deferoit & accusoit le crime d'vn autre, donnast son

Egyptiens Excellens laboureurs.

Pourquoy les artisans d'Egypte estoient si excellens en leurs mestiers.

Grãde equité des Egyptiens iadis.

L'impunité des maux cause desordre en l'estat.

Election de Iuges des plus gẽs de biẽ.

Verité marque des princes au iugement.

Forme de proceder iadis aux iugemēs en Egipte.

dire par escrit, dechifrant par le menu, & la maniere comme le cas auoit esté executé, & le dommage fait par le delinquant, & combien preiudiciable il estimoit ceste faulte. L'accusé n'estoit forcloz de sa deffence, ains luy estoit donné temps pour respondre à chacun article de l'accusateur, & le tout mettre par escrit deuant les iuges, niants les vns, ou amenãt raison de sa iustice, & raison pourquoy il auroit fait ce dequoy il se voyoit accusé, ou en monstrant que sa faulte ne meritoit si grande punition ou amende que celle que l'accusateur auoit proposée. Les iuges ayant ouys deux fois chacune des parties, & le cas estant mis au conseil tout debatu & conclud: le president tournãt le signe, & image de la verité vers la plus iuste partie, prononçoit l'arrest & sentence du different: & telles estoyent les procedures & moyens de plaider gardez iadis en Egypte. Et d'autãt q̃ nous auōs parlé des loix & ordōnances en general, ce ne sera hors de propos, si nous espluchons & recitons vn peu par le menu les anciens statuts de ce peuple, afin que on cognoisse de combien ils auoyent mieux ordonné leurs affaires que tous autres, & si leur ordre & façon de faire, n'estoit le meilleur & le plus prouffitable.

Arrest en quelle sorte estoit donné.

En premier lieu celuy qui iurant se pariuroit, estoit sans remission mis à mort, comme estant conuaincu de double crime, entant qu'il violoit celle reuerence qu'on doit aux dieux, & annulloit celle loyauté, & foy qui sert d'vn grand & tres estroit lien pour conseruer la société humaine. Celuy qui voyant voler, & deualiser vn passant par les assasineurs, ou qui ne tenoit compte de l'ayder, & n'empeschoit sa mort ou deualisement, estãt en sa puissance de le recourre, estoit aussi irremissiblement mis à mort: & ne pouuant luy donner faueur, ny secours, estoit il tenu neantmoins de denoncer le fait & les voleurs, qui auroient commis le crime: ce que ne faisant, & mis en iugement estoit foueté par certain nombre de coups, & tenu trois iours prisonnier sans manger chose quelconque: Celuy qui faucement accusoit vn autre estant conuaincu de la calomnie, portoit la mesme penitence & peine que celuy eust fait qu'on auoit accusé, si l'accusation eust esté veritable. Les Egyptiens estoient contrains par la loy de porter au President leurs noms par escrit, & ensemble luy declarer l'estat & office duquel ils se mesloient & viuoient, en quoy si quelcun mentoit, ou que lon trouuast qu'il vesquist d'vn gain sale & qui fut contre les loix, il estoit pugny de suplice de mort. Si quelcun auoit occis vn homme fut franc, ou esclaue de son gré, & sans iuste occasion il n'y auoit aucun respit, ains il luy failloit perdre la vie selon les loix, lesquelles n'auoient aucun esgard à la qualité & condition de l'homicide, ains à l'ordonnance afin de destourner les hommes de faire tort à leur prochain: & qu'aussi en punissant le meurtre fait en la personne d'vn esclaue, la vie des libres en estoit rendue en plus grande asseurance. Les legislateurs n'auoiẽt estably peine ny supplice aucun aux peres, qui occiroient leurs enfans, seulement leur estoit enioint que par l'espace de trois iours, & trois nuits continuels ils se tinssent pres le corps mort, & afin qu'ils n'y faillissent on y mettoit des gardes pour leur faire le guet. Ils vsoient de ceste gracieuseté de iugement, leur semblant iniuste, que celuy la perdist la vie, qui l'auroit donnée

Pariure pugny de mort comme crime detestable.

Charité recōmandée.

Loy contre les calomniateurs.

Ordonnance tresiuste contre les mēteurs & fai-neãs, Solon porta d'Egypte ceste loy à Athenes. Voy Diodor. liu. 2. c. 3. d'où tout cecy est pris.

Loy contre les homicides.

Peres tuans leurs fils comme estoient punis.

à son fils, plustost estimoient ils raisonnable que ce fut vne douleur & tristesse pour la repentance de leur colere precipitée qui les punist que nõ pas tout tourment,qui seroit trop leger,au pris de ceste desplaisance & chagrin qui leur rẽdroit la vie fascheuse & pire que la mort. Mais si quelcun s'oublioit iusqu'à la que de tuer son pere, aussi y auoit il suplice cruel ordõné pour en faire la punition:entant que les ayant deschiquetez auec des poinsons,& caniuets fort poignans,& auec des cannes aigues, ils les faisoient brusler tous vifs,estimans que c'estoit le plus detestable entre les forfaits que de priuer de vie celuy par violence duquel on tinst & estre & nourriture. Les femmes qui deuoient subir peine de mort, estans enceintes,on attendoit qu'elle fussent deliurées,ayans opinion que ce seroit commettre vne grand iniustice,si on punissoit auec vn criminel celuy qui iamais n'auroit fait faute quelconque,ou s'ils faisoient mourir deux personnes pour le seul peché de l'vne. Quand au fait militaire,ils y procedoient en ceste sorte, celuy qui laissoit son ranc au cõbat,ou refusoit d'obeïr à son Capitaine,bien qu'il ne fust puny de mort, si estoit il rendu infame,estant cassé & priué de tout honneur & attente de gloire, & luy estant deffendu de iamais porter armes & retourner à son premier estat & exercice:Ceste loy acoustumoit les hommes à bien faire & à craindre & redouter plus que la mort vne marque si ignominieuse & pleine d'infamie. Ceux qui descouuroient les secrets à l'ennemy & pratiquoient auec luy auoyent par l'ordonnance la langue coupée : & quiconque rongeoit, ou falsifioit la mõnoye,changeoit,ou gastoit les poix & mesures, qui falsifioit les seins & contrefaisoit les escritures ou corrompoit les cedulles, instruments,ou actes publics,à celuy les deux mains estoyẽt coupées afin que le mẽbre qui auoit failly se sentist à iamais de sa faulte : & que les autres admonnestez par tel supplice se donnassent garde de tomber en crime & faulte pareille. Les loix procedoyẽt encor fort rigoureusement cõtre ceux qui s'oublioyent à l'endroit des femmes : veu que celuy qui violoit & forçoit vne femme libre de cõdition estoit chastré & luy coupoit-on, & le membre & les genitoires, entant que en faisant ce mal, il auoit commis trois grands & estranges forfaicts, à sçauoir l'outrage, le rapt, & corruption en la femme d'autruy,& la confusion & meslange des enfans bastards auec les legitimes. Celuy qui estoit surpris en adultere, où la force estoit esloignée,estoit foueté iusqu'à mille coups de verges,& à la femme on luy coupoit le nez, afin que par la mutilation de ce membre elle fut punie en la face par l'attrait de laquelle elle auoit fait pecher l'hõme, estant le nez le plus beau ornement du visage. Quand aux coustumes, & ordonnances faites sur les trafics & commerces, on tient que Boccoride en fut l'auteur: Or sont telles les loix, si quelcun denie auoir receu l'argẽt qui luy aura esté presté sans cedulle le debiteur sera creu à son simple serment,comme estans les Egyptiens,hommes qui tenoyent grand compte de la solennité des serments,comme chose sainte & religieuse: Car cõme ainsi soit que difficillement on adiouste foy à ceux qui iurent à tous propos,aussi se donnoyent ils garde que les gens de bien ne fussent cõtraints de iurer que fort tard, afin qu'ils ne perdissent la reputation de leur preu-

Loy cruelle contre les Parricides.

Loy sur les femmes grosses.

Loy militaire pour tenir les soldats en deuoir.

Punition de ceux qui pratiquoient auec l'ennemy.

Iuste punition à toute sorte de faussaires. Ceste loy fut depuis gardée par les Lombards. voy liur. 3. chap. 26.

Loy cõtre les violeurs & paillards.

Iustice sur les adulteres & homme & femme.

Boccoride legislateur.

Cecy s'obserue encor entre nous.

La loyauté depẽd de la vertu.

d'hommie : Le legiſlateur encor, meſurant par la vertu toute foy, & loyauté, taſche d'accouſtumer les hommes à toute honneſteté par l'exercice des bonnes mœurs, afin que on ne doubtaſt point de leur foy. Auſſi fut d'aduis celuy qui ordonna cecy, qu'il ſeroit iniuſte de ne croire point celuy, auquel on auroit preſté ſans cedulle iurãt en ſa cauſe propre. Ne voulut que l'vſure miſe & contractée par eſcrit ſ'eſtendit le double de ce qui auoit eſté preſté : & ordonna que le payement ſeroit pris tant ſeulement ſur les biẽs du debiteur, ſans qu'on peut ſ'empoigner au corps, ny l'eſclauer ou mettre en priſon, luy ſemblant raiſonnable qu'il ſuffiſoit que les biens, & non les corps fuſſent aſſuiettis à telle obligation. Et que auſſi les corps des citoyens eſtoient obligez à la republique, laquelle ſ'en vouloit ſeruir, & en temps de paix, & à la guerre en ſes affaires. Car il iugeoit eſtre mal fait que les ſoldats & genſdarmes qui hazardent leur vie pour le ſalut public ſoient empriſonnez pour debtes & vſures : & fut ceſte loy donnée auſſi par Solon aux Atheniens, laquelle fut apellée Diſatée, defendant que pour vſure, aucun citoyen fut lié, ny mis en priſon. Or auoient les Egyptiens vne loy toute particuliere entre eux touchans les larcins, qui eſtoit telle. Ceux qui auoient en deliberation de ſ'exercer en ceſt art, failloit qu'allaſſent ſ'enroller au regiſtre du Prince, & chef des ſacrificateurs, & luy porter la choſe deſrobée tout auſſi toſt qu'elle auoit eſté emblée, & priſe: Celuy auſſi ſur qui le larcin auoit eſté fait failloit que vint eſcrire & denoncer deuãt le meſme Seigneur le temps, iour & heure qu'il auoit receu ceſte perte. Par ce moien les larcins eſtant facilemẽt deſcouuerts le perdant recouuroit ſon bien, ſauf que la quatrieſme partie eſtoit ordonnée pour le larron, pour punitiõ de celuy, qui auoit ſi peu ſoigneuſemẽt pris garde à ſes affaires: eſtimãt le legiſlateur qu'il valoit mieux puis qu'il eſtoit impoſſible d'empeſcher du tout les larcins, qu'on ne perdiſt vne partie de ce qui auroit eſté deſrobé, qu'eſtre priué du tout ſans eſpoir d'aucune reſtitution, ou recouurement. Les mariages y eſtoyẽt diuerſement conſiderez : veu que les preſtres Egyptiens eſpouſoyent vne femme ſans plus: les autres en auoyent tant qu'ils vouloyent, & cõme ils en pouuoyent nourrir: aucun n'y fut onc pour lors eſtimé baſtard, & euſt il eſté produit, & engendré de quelque eſclaue ou acheté : d'autant qu'ils eſtimoyent le ſeul pere auteur de la generation, que la mere ne luy dõne que le lieu pour receuoir la ſemence & la nourriture, laquelle on leur dõnoit auec ſi peu de frais, & deſpenſe qu'à grand peine preſque le pourroit on croire: car ils entretenoyẽt leurs enfans de racines de ionc, & d'autres choſes qu'ils cuiſoyẽt ſous les braiſes, ou auec des herbes qui croiſſent dãs les paluz ſoit ou bouillies, ou miſes ſur les charbons, ou quelquesfois toutes crües qui eſtoyent les delices de ceſte enfance : la faiſant aller pieds nuds, & la plus part ſans veſtement quelconque, à ce les ſecourant la douceur, & temperie de l'air, qui eſt naturelle à ce païs, & prouince. En ſomme toute la deſpence que font les parens pour leurs enfans iuſqu'à ce que ils ſoiẽt en aage, ne leur ſçauroit couſter vingt Drachmes, à tout le moins n'excede point ceſte ſomme. Les preſtres inſtruiſoient les leurs aux lettres tant Hierogliphiques que profanes, & les acouſtument plus que à autre

Loy ſur les vſures.

Solon eſtablit loy cõtre les vſuriers. Semblable ordõnance faite à Rome. Voy Halicarnaſſ. liur. 6.

Loy eſtrãge d'Egypte touchãt les larcins.

Mariages des Egyptiens le temps paſſé.

C'eſt vne queſtiõ, ſi la femelle ayde auec ſa ſemence à la generation. Voy Ariſt. de la generation des animaux. l. 1. c. 18.

Nourriture ſauuage des enfans iadis en Egypte.

Geometrie & Arithmetique priſées en Egypte,

ſcience ny ſçauoir, à apprendre la Geometrie & ſ'adextrer en l'Arithmetique. Quand à la Muſique & ieu d'eſcrime, de lutte, ou le voltiger, ils ne vouloyẽt qu'on les y acouſtumaſt, à cauſe q̃ ces exercices eſtoyẽt trop violẽs & perilleux, ſi tous les iours on y employoit les corps encor ſi tẽdres, & que cecy en lieu de fortifier, debilitoit, & caſſoit les forces en l'hõme. La Muſique ils l'eſtimoyent non ſeulement inutile & ſans prouffit, ains encore fort nuiſible, comme celle qui amolliſt & effemine les cœurs des hommes, & leur rauiſt leur gaillardiſe. La medecine de laquelle ils vſoyẽt pour ſ'alleger, eſtoit la diete, ou le vomiſſement, & cela ou tout auſſi toſt qu'ils ſe trouuoyent mal diſpoſez, ou y laiſſant trois ou quatre iours d'eſpace entre-my, entant qu'ilz croioyent (comme il eſt aſſez vray) que toute maladie procedoit de trop, & ſuperfluemẽt ſe nourrir: & que celuy remede eſt le meilleur & plus court pour conſeruer la ſanté que d'oſter la cauſe & la ſource de toute maladie. Ceux qui voiageoyent, ou eſtoyẽt en guerre, tombans malades eſtoyent guaris ſans rien deſpendre: à cauſe que les medecins y eſtoyent nourris, & ſalariez du public, & eſtoyent tenuz par la loy de prendre eſgard aux patients, & les guerir ſuyuant les ordonnances, receptes & eſcrits des anciens de leur art, & qui fuſſent renõmez & autoriſez. Si le medecin ayant ſuiuy les reigles du liure ſacré n'a peu guerir le malade, il eſt ſans coulpe, quoy que l'autre ſ'en aille mourir: mais ſ'il le gueriſſoit vſant d'autres, & de plus de remedes que leur liure ne portoit, on le faiſoit mourir ſans compaſſion aucune. D'autant que le legiſlateur croyoit que l'ordre de penſer vn malade qui auroit eſté dés long tẽps obſerué par les medecins, & inuenté auec grand peine par les anciens eſtoit beaucoup meilleur, & plus ſalutaire que les nouuelles inuentions des modernes. Les Egyptiens ont eſté les plus eſtranges, & ſottement ſuperſtitieux outre tous les idolatres: entant que non-contents des ſtatues des hommes ils ont encor adoré les beſtes, & mortes, & viues: telles qu'eſtoiẽt les Chats, les Chiens, Ichneumons, Eſpreuiers, Ibides, Loups, & Crocodiles, & vn infiny nombre d'autres. Et tant ſ'en faut qu'ils euſſent honte de faire publique profeſſion de celle beſtiale façon de ſeruice, que pluſtoſt ils ſe penſoient dignes de louange, & honneur, ſe veautrans en ceſte vilaine & habominable pollution, & infame idolatrie: portans les figures & repreſentatiõs de ces animaux autour de leurs villes en proceſſion, & par les villages les monſtrant de loing cõme dieux conſeruateurs, & auſquels ils faiſoient reuerence, & les prioient treshumblement. Quelqu'vn de ces dieux, & brutes deitez dés Egyptiens mourant, cés fols l'enſeueliſſoient dans vn beau linge, le ſalans auec grans cris, & vrlemens, & batans eſtrangement leurs poitrines, puis l'oignans auec liqueur de Cedre, & autres drogues precieuſes & Aromatiques, ils les enterroient és ſaints lieux, afin que leurs charoignes fuſſent de plus de durée. Si quelcun de ſon bon gré, & de guet à pens, ou en quelque ſorte que ce ſoit mettoit à mort vne de ces beſtes, il n'y auoit aucun moien de le ſauuer de mort, à cauſe que le peuple y accourant le maſſacroit fort cruellement & ſans attendre ce qui en ſeroit ordonné par iuſtice. L'effroy que pluſieurs auoient d'eſtre ainſi mal traitez, faiſoit qu'auſſi toſt

Exercices violens dãgereux aux enfans.

La Muſique corrompt l'eſprit de la ieuneſſe.

Le vray remede de toute maladie la diete.

Medecins en Egypte, fort ſuiectz iadis.

Monſtrueuſe idolatrie des Egyptiens.

Voy Arnobie cõtre les Gentilz. Euſebe prepar. euangeliq liu. 2. c. 1. inuẽtaire de toute ceſte folie. Lactance de l'orig. d'erreur liu. 2. ch. 14. & li. 5. ch. 21. Plutarh. au liur. d'Iſis & Oſiris. Sedulie poëte aux Heroi. paſchaux. & Lucan. de la guerre ciuil. liu. 8. Strabon. liu. 17.

Beſtiſe des Egyptiens iadis.

qu'on voyoit quelcun de ces animaux morts,ceux qui les premiers en auoient la veuë se tenant de loing,l'amentoient & pleuroient le desastre, en tesmoignage que cest accident n'estoit point aduenu par leur faute. La charge de nourrir ces beaux dieux brutaux estoit donnée à gens d'estat,& non de peu d'autorité enuers le peuple,qui s'y portoiẽt soigneusement & font leur despence à grands fraics,estant leur viande & pasture d'vn delicat breuuage fait d'espeaulte,ou escorgeon , & de bouillie faite de fleur de farine,& autres viandes composées auec du lait,outre ce leur mettoit on deuant des oyes tant boulues que rosties pour les rassasier. A ceux qui viuent de chair cruë,on leur distribue des oiseaux pris à la chasse , ou aux reths,& filais, somme on despendoit beaucoup,& mettoit on grand peine pour l'entretenemẽt de ceste vilennie. Et estoient si sots que de ne cognoistre point leur bestise,voyans mourir ces bestes, ains les plouroient, & en faisoient le dueil tout ainsi que si leurs enfans fussent decedez,& les enterroient auec plus de frais & magnificence que ne portoient leurs richesses:tellement que du temps de Ptholemée surnommé Lage Roy d'Egypte,estant à Memphy mort vn Bœuf de trop de vieillesse,celuy qui auoit charge de le nourrir y employa aux funerailles vne grand somme qu'il auoit eu pour sa nourriture,& encore emprunta il du Roy 50.talents d'argent,pour faire la despence de ces obseques superflues. Plusieurs s'esbahiront lisans chose si sotte & merueilleuse despence, mais ils s'estonneront encore d'auantage s'ils considerent combien les Egyptiens ont esté superfluz , & excessifs és obseques de leurs morts. Veu que dés que quelcun estoit decedé,les amys & parens du deffunct s'assemblans, se couuroient la teste de fange,& allans tout autour de la ville lamentans, & plourans sans cesse iusqu'a ce que le corps estoit enterré: Et durant lequel temps ils ne se lauoiẽt cõme de coustume,ny beuuoient vin,ou prenoiẽt nourriture de chose delicate & sauoureuse & n'vsoient d'aucun acoutrement que vil & de peu de valeur. Leurs sepulchres & tombeaux estoient de trois sortes,les vns somptueux,les seconds mediocres, & les autres de peu d'importance. A la despence & frais du premier on employoit vn talent d'argent,au second vingt mines,& au troisiesme & dernier , les fraits estoient indignes qu'on en tinst compte. Ceux qui ont la charge des funerailles, comme y estans nez & nourris dés leur ieune aage,portoient les roolles des despences pour s'enquerir des parens du mort, combien estce qu'ils y veulent despendre : & ayans conuenu du pris,on leur liuroit le corps,afin que l'apareil des honneurs fut dressé selon la despence qu'on y vouloit faire. En premier lieu celuy qu'on apelloit Grãmairié,ou scribe,& greffier,ayant mis le corps sur la terre nue,marquoit sur la hanche combien il failloit fendre & inciser du corps du costé gauche. Celuy qui auoit la charge de faire l'incision,prenant vne pierre Ethiopique,fendoit le costé du deffunct,ce qu'ayant fait,il s'en fuioyt à toute course, estant suiuy des assistans,qui en le maudissant luy ruoyent des pierres,comme ayant commis quelque crime : ayans opinion que celuy là a quelque inimitié secrette en son cœur,contre le trespassé,lequel violoit ainsi furieusement le corps de son amy. Les saleurs qui saloient le corps estoient honorez entre

Dieux Egyptiẽs bien traittez, & nourriz.

Ce Ptolomé fut le premier Roy d'Egypte,des successeurs d'Alexãdre,en la 114. Olympiade.

Folle despence en vnes funerailles de beste. 50. talẽts peuuẽt mõter enuiron. 25000. liures tour. voy Budé de Asse.

Despense és obseques des Egyptiẽs.

Vingt mines , à dix escuz pour mine,ce sont deux cens escuz. Voy Budé.

C'estoyent comme les crieurs,& porte-chapes à Paris.

Diuers offices de ceux qui auoyent charge des obseques.

tre eux comme gens segnalez, & recommandables : d'autant qu'ilz pouuoyent:& frequenter les temples & conuerser auec les sacrificateurs:ceux cy estans pres le corps, l'vn fendoit par dedans toutes les entrailles sauf le cœur,& roignons,& soudain vn autre lauoit tout cecy auec du vin Phœnissien,& iceluy meslé de choses socfues & fort odoriferantes,& puis oignoyent tout le corps de liqueur de Cedre premierement,& apres de diuerses confections precieuses & aromatiques, par l'espace de plus d'vn moys:& non content de cest oignement, encor faisoyent ils infusion de Myrrhe, Canelle, & autre espicerie tant pour conseruer le corps longuement sans pourriture,que pour le rẽdre souef-flairãt, & de bonne odeur. Acoustré & aromatisé qu'ils auoyent ainsi ce corps, ils le rendoyent aux parents,ayans premierement si bien agencé les membres & parties, iusqu'aux sourcilz,& paupieres, qu'on eust iugé que c'estoit vn homme endormy. Auant que le mettre en terre, les parents faisoient aduertir les iuges,& amys du deffunct,du iour de l'enterremẽt les asseurans que le mort passeroit le fleuue & paluz des enfers. Assemblez que estoyent les Iuges quarante en nombre, & assis en demy rond, ou croissant pres l'estang & paluz en vn lieu preparé pour cest effait, on conduisoit vne barque posée pour ce seruice par ceux qui estoyent commis maistres des ceremonies, & auant que le corps fut mis en son cercueil, chacun auoit licence suyuãt la loy,d'accuser le deffunct:lequel si estoit trouué auoir mal vescu, les iuges prononçoyent sentence le priuans de l'honneur, & droicts de sepulture: Mais si les accusateurs estoyent conuaincuz de l'auoir deferé à tort, ils estoyent condamnez à vne grosse amende.Ny ayãt qui l'accusast,ou le delateur estant prouué calomniateur,les parẽtz & amys laissans leur dueil & tristesse,se mettoyent à celebrer les louanges du deffunct, sans y omettre de quelle race il estoit, n'y la gloire de ses parentz, ainsi que les Grecz auoyent aussi de coustume. Car tous les Egyptiens s'estimoyent estre gẽtilzhommes: ainsi commençans le discours de la vie dés l'enfance, ilz racontoyent sa pieté vers les dieux,son erudition & sçauoir, & l'innocence de ses mœurs,& venans à l'aage parfait,leur religion,iustice, integrité, cõtinence,sagesse,& autres vertus estoyent singularisées,ce que fait ils inuoquoyẽt les dieux infernaux, qu'il leur pleust de colloquer cestui-cy au siege & ranc des bien-heureux, ausquelles prieres tout le peuple respondoit, louant hautement le mort, comme celuy qui iouissoit de l'aise des ames fortunées. Chacun alors enterroit son mort en son propre sepulchre, & ceux qui n'auoyent sepulture propre,les posoyent en leur maison,dans la muraille la plus ferme qui y fut,y dressant le cercueil tout droit, & maçõnant la closture:afin que les successeurs s'estãs enrichis, & faisans tout deuoir de payer ce qui estoit deu par le deffunct eussent le moyen de l'enterrer honnorablement. Or auoyent ils de coustume que empruntãs de l'argent ilz donnoyent en gage les corps de leurs parents au crediteur : là où faillantz à les racheter ils encouroyent vne grande infamie,& si estoyent eux mesme priuez de sepulture . Ce ne sera sans cause que on s'esbahira des institutions de ceux qui feirent ces ordonnances, & introduirent telles coustumes,non tant qui seruissent pour former la vie de ceux qui sont

Cedre arbre fort precieux à cause que onc il ne se corrompt,& conserue les choses où il est mis.

De ce Paluz les poëtes ont assez escrit. Voy virg. 6. Eneid. toutesfois passoyent il le corps par dessu les estangs du Nil.

Des dieux infernaux. Voy Gregoire Girald en son histoire des dieux, Syntagme 6.

Priere pour les morts entre les gẽtilz.

Les corps mortz donnez en gage pour les debtes.

Toutes ces superstitions introduites à bonne fin.

au mõde que pour prẽdre esgard à l'honneur, & sepulture des deffuncts: mais tout cecy tendoit à induire les hommes à façonner si biẽ leurs actiõs qu'on n'y peut trouuer que redire,& à dire verité quoy que les Grecs ayẽt tasché de reformer la vie humaine,auec leurs fables poëtiques, sur l'heur des bons & suplice des meschans estans deffuncts,si ne peurent ilz onc auec tous leurs escrits attirer l'hõme à suyure les choses saintes & vertueuses, ains se mocquoyent les vicieux de leur dire & faisoyent des risées de leurs inuentions & resueries. Là où les Egyptiens punissoyent par effect les mal viuans,& louoyent les bons selon le merite de leur vertu,& bõne vie: admonestans tous les iours vn chacun de ce qu'il deuoit suiure cõme prouffitable,voyant la recompense preparée,pour les œuures quelles que elles fussent d'vn chacun de leurs citoyens:& ainsi les vicieux se mettoyẽt en deuoir de viure bien,& vertueusemẽt.Aussi fault-il penser que ces loix là sont bonnes & saintes par lesquelles les hommes deuiennent non riches, mais plustost iustes, honnestes, sages & modestes. Et voila quand à l'Egypte:reste à poursuiure des autres peuples,& Prouinces de l'Afrique.

Platõ ès liures de la republ. s'ayde assez de ces fables.

Quelles sont les bonnes & saintes loix.

Des Pœnes, & autres peuples d'Afrique. Chap. 7.

LES Pœnes,descenduz des Phœnissiens,sont diuisés en plusieurs & diuerses nations : entant que les Andrimachides voisins d'Egypte , suyuent aussi les mœurs des Egyptiens : & portoient iadis le mesme habit que le reste des Pœnes , à sçauoir que leurs femmes auoient en chacune de leurs cuisses vn anneau d'erain(ce qui s'obserue encor en plusieurs endroits d'Afrique entre les Mores) & nourrissoient longue leur cheuelure : & estoient si peu ciuils , & tant mal apris que les poulx qu'ils prenoient sur leurs corps,ils les mordoient & tuoient à belles dents, & puis les gettoient à terre,seulz entre leur voisins,qui vsoient de ceste brutalité.Ce sont eux aussi qui seulz entre ceux de leur nation,& anciẽne parenté enuoyoient,& produisoient leurs filles vierges qui estoient prestes à marier au Roy,desquelles il depuceloit celle qui le plus luy venoit à gré & en faisoit l'essay auant qu'elle allast au mary. L'autre peuple Africain nommé Nasamone estoit puissant,& iouïssant d'vn païs de grand estendue,fort cruel,& furieux & escumeurs & Pirates,qui deualisoiẽt les Naus arrestées pres les bancs,& sablons de la mer Libique. Ce peuple farouche descend en esté,ayant laissé son bestail le long de la mer, en la campaigne pour y recueillir les fruits, & dates des Palmiers, & s'y fournir du boys desdites Palmes à cause qu'elles y sont fort belles, en grand nombre, & qui sont fertilles & aportans de fort beau fruit.Ilz en prenoyent donc les dates non encor meures, & les faisoyent meurir au soleil, & les trempans dans du lait en prenoyent leur nourriture.Ces gens auoyent(comme encor il est obserué) plusieurs ensemble vne femme, suyuant leur ancienne coustume, & se mesloyent auec elle deuant tout le monde, de mesme façon presque que les Massagetes, si ce n'est que ceux-cy mettoyent vn baston à la porte. Les Nasamones ont aussi de coustume que si quelqu'vn

Pœnes dits des Phœnißiens , en ostant seulement l'aspiratiõ,à cause que ce fut Didõ qui peupla celle contrée. Apian Alexandr. liure Libyq.

Autant en font encor à present ceux qui habitent en l'Amerique.

Nasamones. Voy Lucan des guerres ciuil.li.4 & 9. Ces bancs sont entre le royaume de Thunes, & le pais Cirenaique. Voy Ptolo. en la Geograph. Strabon liu.3. & 17.

Pauure nourriture des Nasamones

Massagetes sont Scythes.voy Stra

d'entr'eux préd femme, le premier iour des nopces, l'espousée aille courtiser tous ceux qui sont appellez au festin, les inuitant à l'acointer, & ceux qui auoyét affaire auec elle estoyent contraints luy faire quelque present, qu'elle emportoit en sa maison pour tesmoignage du nóbre de ceux qui auoyent eu affaire auec elle. Or ces Nasamones vsent de la forme de iurement, & deuination qui s'ensuyt, en estans les ministres ceux qu'ils sçauét, & estiment estre les plus iustes & vertueux, d'autant que c'est aux mortz à qui ils s'adressent en iurant par eux, & tenás les mains sur leurs tóbeaux. Et encor deuinent ilz aprochans leurs sepulchres, pres lesquels leurs oraisons finies ils s'endormoyent, durant lequel repos, tout ce qu'ils venoyét à songer leur seruoit d'oracle, & prediction toute asseurée. Et s'entrepromettant la foy, ilz vsoyent de telle ceremonie, chacun prenoit vn hanap de la main de son compaignon, & beuuoyent l'vn à l'autre en signe d'alliance, & s'ils auoyent de quelque liqueur fut eau, vin, ou autre humeur, ils y mettoyent le doigt qu'ilz lechoyent l'vn apres l'autre. Les Garamantes estoyent si farouches, & sauuages qu'ilz fuyoient toute compagnie, & hantise d'hommes, que de ceux de leur païs, & si lasches & poltrons qu'ils n'auoyent aucunes armes offensiues, ny deffensiues, & estans assaillis, n'osoyent faire resistance, & estoit leur païs par dessus les Nasamones en la Libye & Marmarique, tirant vers la Barbarie au Royaume appellé à present de Barcha pres la Marine, tirant vers le ponant, les auoisinant les Maces, qui se rasoyent le sommet de la teste, laissans croistre vn topet de poil sur le dessus tondans le reste en rond tout à l'entour. Les Guidanes leurs voisins portoyent à la guerre des peaux d'Autruches souterraines, en lieu de bouclier. Leurs femmes portoyét aussi plusieurs fráges faites de peaux, pour móstrer (ainsi qu'on dit) par le nombre de ces franges cóbien d'hómes les auoyét acostées, car chacun qui auoit affaire auec elles leur faisoit vn present semblable, tellement que celle qui en auoit le plus, estoit aussi prisée, & honorée sur toutes autres, comme la mieux aymée & courtisée des amoureux.

Les Machlies se tenoiét vers le paluz de Tritonie lesquels se rasans le deuant de la teste portoient la cheuelure longue par le derriere, & au contraire les Auses portent leurs cheueux sur le deuant tout ainsi qu'on paint l'occasion. Les filles de ce peuple dressoiét tous les ans vn combat le iour de la feste de Minerue, en l'honneur de celle déesse se combatans à coups de pierres fort despiteusement, & cruellement & s'entrefrapans de gros bastons, se vantans d'obseruer la coustume ordonnée par celle déesse que nous apellons Minerue. Or celles qui estoient mortes en ce conflit, portoient le nom de fauces vierges & corrompues, mais cecy se fait auát que sortir de la bataille : & celle qui s'estoit maintenue le plus brusquement, estoit tousiours honorée par les autres pucelles, qui l'ayans armée de toutes pieces, & sur tout d'vne bourguignotte faite à la Corinthienne, auec vne creste telle que celle de noz morions, & la faisans monter sur vn chariot branslant, l'alloient en ce triomphe pourmener le long du lac & paluz Tritonien. Ce peuple mesme s'acointoit confusement des femmes, non qu'ils se tinssent ensemble en quelque honeste societé, ains tout ainsi

bon liu. 11. Herodote liu. 1. Pomp. Mele. 1. S. Chrysost. au sermon de Pentecouste. Ptolom. Table 7. d'Asie.

Ainsi en vsons nous sur les reliques des saints.

Garamátes peuple de Libye. voy Ptolom. Solin ch. 31. Lucan. liu. 4. & 9. Pomp Mele. 1.

Maces peuple Libyen.

Femmes des Guidanes, se prostituoyent à chacun. Les Arabes tiénét à present tout ce pays.

Pallas fut nómée Tritonie à cause qu'elle nasquist pres le Paluz Triton. Voy Pausa en ses Bœotiq. Pomp. Mele. liu. 1. Herodote. 4. Pline li. 5 ch. 4.

Combat de filles en l'honneur de Minerue.

Gráde bestise des Auses, & Tritoniens.

que les bestes en vsent. Les fils qui en naissent dés qu'ils sont paruenuz en aage, les hommes estás assemblez, il choisist celuy auec lequel il veut estre & demeurer, lequel estoit reputé pour son pere, car les trois moys ils s'assembloient pour cest affaire.

Mont Atlas est de grand estendue depuis la Mauritanie, courãt iusqu'à l'Ocean Occidẽtal. voy Põp. Mele. liu. I.

Les Atlantiens sont ceux qui habitoient le long du mont Atlas, & furent Anonimes, c'est à dire, sans que pas vn d'eux eut vn nom qui luy fut propre : Ceux cy detestoient le Soleil sur le plus chault du iour, & luy disoient toutes les iniures desquelles ils se pouuoient aduiser, à cause que par son ardeur, il les affligeoit & rendoit leurs terres infertiles. Ils ne mangeoyent d'aucune sorte de chair de beste quelconque: & estoient sans iamais songer chose qu'elle que ce peut estre. Les Nomades, où pasteurs s'auoisinans d'Egypte, viuoïent de chair & de lait, sans toutesfois rien toucher qui procedast de la vache, d'autant que ny les Egyptiens aussi touchoyẽt iamais riẽ du pourceau, & ne nourrissoiẽt point de vaches: & les femmes Cirenaïques eussent fait conscience de les seulement frapper, à cause d'Isis honorée en Egypte souz la figure d'vne vache, en l'honneur de laquelle elles ieusnoient, & celebroient des festes auec grand soing & diligence. Mais les femmes du royaume de Barce qui est le plus voisin d'Egypte entre tous les Libiens, le long de la marine, ne mangeoient ny vache, ny porc, & lesquelles brusloient aucunement les veines du sommet de la teste à leurs enfans en l'aage de quatre ans, auec de la laine grasse & non lauée, afin que la pituite coulant du cerueau ne leur fut iamais nuisible, qui estoit la cause que ces peuples se vantoiẽt d'estre presque tousiours en bonne santé. Lors qu'ils sacrifient ils en vsent ainsi, ayans coupé l'oreille à la beste du sacrifice, cõme pour premier offre, ils la gettent sur le toit du tẽple, & puis luy tournent & coupent la teste, ne sacrifians en l'honneur d'aucun autre Dieu, que du soleil, & de la lune. Or tous les Africains enterrent leurs morts tout ainsi que les Grecs, sauf les Nasamones, qui les enterrent tout debout, si bien que quand vn homme est aux angoisses de la mort, ils le dressent, afin qu'il ne rende l'ame tout couché. Leurs maisons ne sont ny de grand consequence ny frais, estans faites de clayes & rameaux entrelacez en des lentisques & lesquelles ils tournent où bon leur semble. Les Maxes autre peuple Africain, s'acoustrent fort estrangement leur perruque, portans la partie gauche rase & la dextre cheuelue, & se peignans la face de vermillon, se vantãs d'estre descẽdus des Troïens. Les femmes des Zabiques qui sont leurs voisins seruent de chartiers à leurs marys allans en guerre. Entre les Zigantz, (où les auettes font vne grãd quantité de miel, mais on tiẽt que les hommes en sophistiquent beaucoup plus que les mouches n'en font) tous se vermillonnent la face, & mangent des singes, desquels le païs abonde éz montaignes voisines. Tous ces peuples sont en Libye, viuantz tout ainsi que les bestes de ce qu'ilz rencõtrent, sans tenir aucune prouision en leurs maisons, & ne se vestent que de quelques peaux de bestes & sur tout de Chieures qui sont là en abondance. Les plus puissans entr'eux n'ont aucune cité, seulement des tours, & petitz forts bastis le long des estangs, & riuieres, où ils serroyent ce qui leur estoit necessaire pour la vie. Ilz font

Atlantiens ne mangeoyẽt chair, & ne songeoyent onc. d'où procedẽt les songes, voy Pline dernier ch. du 10. li. Albert li. 2. du sommeil, & veille. Nomades, ou pasteurs Africains, voisins de la regiõ Cyrenaïq: car il y a aussi des Nomades en la Scythie. voy Strabon. liu. 1. 7. & 12.

Barce ville asßise sur la mer de Cãdie. Voy Pline li. 5. chap. 5.

Mode des sacrifices des Barcéens.

Enterrement des Nasamones quel.

Maxes acoustrez estrangement.

Les femmes Zabiques chartieres.

Peuples viuantz de chair de Singes.

Mœurs des Libyens.

faire ferments tous les ans au peuple qui leur eſt ſuiect d'obeïr aux commandements de leur prince, & d'aymer leurs compaignons & voyſins: ayans les armes ſelon leurs mœurs & l'vſage du païs: Car comme ainſi ſoit qu'ils ſoyent de legere taille, & habitent vn pays tout preſque en planure, ilz vont en guerre, ſans eſpée, ny couteau, ou arme quelconque, ſauf quelques Arſegayes, & de gros cailloux choiſis à leur fantaſie qu'ils portent en des vaſes faits de cuir, & auec cecy ilz combatent, & aſſaillans, & ſe retirans du conflict, & taſchans de frapper leur ennemy n'attẽdoyent iamais qu'on leur donnaſt deſſus, accouſtumez de leur enfance à la courſe pour ſe ſauuer à la fuitte: & n'vſent de foy, ou loyaulté quelconque à l'endroit des eſtrangers.

Troglodites quelz & dits pour habiter dans les grotteſques & cauernes. Solin ch. 34. Herodote 4. d'où tout cecy a eſté pris.

Les Troglodites (que les Grecz à cauſe qu'ilz viuent des chairs de leur beſtail appellent Paſteurs) ſont en Ethiopie aſſemblez en des Citez, & qui creent & eſliſent des Roys, & ſeigneurs ſur leur païs. Leurs femmes ſont communes à chacun d'eux, ſauf que le Roy en a vne qui luy eſt toute particuliere: que ſi quelqu'vn acointe la femme du Prince, le bõ homme ne ſe venge ſinon d'vne amende de quelque nombre de brebis, qu'il luy fait payer pour auoir planté les cornes à ce beau Roy ſans force. Durant les ventz Etheſies, à cauſe qu'il pleut fort en ce païs, ilz ne viuent que de ſang & lait meſlez enſemble, & qu'ilz font vn peu cuire auant que en vſer. Durant les grandz chaleurs, leur mãquant paſture pour leurs tropeaux, ilz ſe retirẽt vers les mareſts & paluz, & n'õt gueres guerre enſemble, que pour la diſſention aduenue pour ces paſturages. Ilz tuoyent les beſtes caſſées de vieilleſſe, ou maladie, & ne viuoyent guere d'autre viande: & mettoyent le nom à leurs enfans, non celuy de leurs peres & maieurs, ains de quelcune des beſtes de leur troupeau, leſquelles ilz apelloyẽt & peres, & meres, à cauſe que c'eſtoit d'elles & non de leurs parents qu'ils prenoyent, & ſubſtance & nourriture. Les ſimples & groſſiers, & le petit peuple vſoit pour breuuage de la liqueur d'vn arbre nommé Paliure, & les plus riches & puiſſans, tyroiẽt le ius de certaines fleurs, ayant & gouſt, & couleur ſemblable au Mouſt le plus meſchant & mal ſauoureux, qu'on tire de noz raiſins. Et pour autant que la multitude de leurs haraz & tropeaux eſt fort grande & de beſtes diuerſes, ilz ſont contraintz de ſouuent changer de place, allans tout nudz, ſauf les parties honteuſes qu'ilz couurent de peaux de leurs brebis.

Ces Troglod. habitent dans le ſein Arabique. Voy Ptol. liu. 4. ch. 8. Table 4. Et ſont Ethiopiens.

Pauure vie des Troglod. ventz Etheſies viẽnent du Leuãt, & ſoufflent tous les ans 40. iours apres la Canicule. Voy Strabon l. 3. Pline. 37. ch. 5. Gelle liu. 2. ch. 18.

Paliure eſt & herbe, & arbre, leq̃l ſe trouue ſeulemẽt en Afrique. voy Dioſcorid. li. 1. c. 123. Theophraſt. liur. 3. ch. 17. & liu. 4. ch. 4.

Les Troglodites ſont circoncis tout ainſi que les Egyptiens, ſauf ceux qui ſont boiteux, leſquels ſeuls ſe tenans en la region des Heſternes, ne voyẽt ou ſentẽt iamais le raſoir ſur leur corps pour y raire, ou couper choſe quelconque. Les Troglodites apellez Megauares, portent pour armes vn eſcu ou bouclier de cuir de Bœuf tout crud, & ſans eſtre tanné ny acouſtré, & fait en rond comme noz rondelles, & vne groſſe maſſue ferrée, d'autres ont des arcs, & lances pour combattre. Ils ne tiennent aucun compte de la ſepulture, ains ſe moquant d'icelle, dés que quelcun d'eux eſt mort ils prenent le corps, & lians la teſte aux cuiſſes auec des ſions, & hards de Paliure, ils le poſoient ſur vn lieu eminent, le chargeoient en riant de pierres, & l'ayant couuert d'vn grand monceau de cailloux, s'en retournoient ſans

De quelles armes vſent les Troglodites.

Cruelle façon d'enterrer les morts.

monſtrer vn ſeul brin de triſteſſe pour la perte de leur amy. Ils bataillent enſemble non pour leurs finages,ou iniures ou eſmeuz de courroux, ou ambition,ſeulemẽt pour les paſtis & herbages à nourrir leurs troupeaux. Leurs combats commençoient à grands coups de pierre,iuſqu'à tant qu'il y en auoit de blecez : & lors ils prenoient leurs arcs deſquels ils eſtoient merueilleuſement bons maiſtres, s'acharnans ſi bien que pluſieurs y demouroient pour les gaiges: Mais en fin les plus vieilles d'entre leurs femmes ſe preſentans,& ſans aucune crainte,ſe mettans entre les deux parties faiſoient ceſſer le combat (car c'eſtoit grãd forfaiture que d'en offencer quelcune) auquel pour l'amour & reuerence de ces dames ils mettoiẽt fin ſoudainement. Ils eſtoient ſi charitables enuers les vieillards qui ne pouuoient plus ſuyure les troupeaux,& haras vagans de lieu en autre,que les eſtranglans auec vne queüe de Bœuf,les faiſoient miſerablemẽt mourir. Leur eſtoit permis de faire mourir vn qui languiſſoit en maladie, encor qu'il refuſaſt de finir,& penſoient luy faire vne grand faueur,& auantages, vſans de pareille courtoiſie aux febricitans & à ceux qui eſtoiẽt aſſaillis de quelque maladie incurable : ayans opinion que celuy eſt le plus malheureux d'entre les hommes,qui ne pouuant rien prouffiter en viuant, deſire toutesfois de viure en ce monde. Herodote eſcrit que les Troglodites font des Grotteſques pour y habiter,ſans auoir aucun deſir d'accumuler richeſſes,veu qu'ils ſe ſont dediez,& conſacrez à vne pauureté volontaire, ſe glorifians en ce ſeulement qu'ils iouïſſent d'vne pierre exquiſe que nous apellons Exachontalite : & qu'ils viuent de chair de Leſards,& ſerpens:que leur parolle eſt ſi confuſe,que pluſtoſt on iugeroit qu'ils ſifflaſſent ou grinçaſſent les dents, que non qu'ils imitaſſent aucunement la voix humaine. Il y a encor vne autre nation Ethiopienne par deſſus l'Egypte le long du Nil vers les parties auſtrales,où les hommes, nommez Rizophages (qui ſignifie mange racines) ne viuent que des racines des roſeaux,arrachées des lieux voiſins,qu'ils lauent & battẽt tant auec des pierres iuſqu'à ce qu'ils les amolliſſent,& deſquelles ils font des gateaux comme vne tuile autant qu'on en peut tenir en la main,& les mangent, eſtans cuits au ſoleil. De ceſte viande ils en iouïſſent en paix,& en ont en abondance tout le long de leur vie,à cauſe qu'ils n'onr guerre auec pas vn de leurs voiſins:ſi eſt-ce qu'ilz ont guerre cõtinuelle auec les lyons, qui pour ſe rafreſchir aux ombres,ſortent des deſertz, & auſſi pourſuiuãt les moindres beſtes pour ſe repaiſtre: qui eſt cauſe que ſouuent les pauures Ethiopiens,ſe tenans aux Paluz en payẽt la folle enchere, & ſont deſchirez dés qu'ilz ſortent de leurs mareſts par ces beſtes farouches, & cruelles, tant pour n'eſtre des plus courageux que l'on ſache, & n'ayans armes pour ſe preualoir de telle violence. Et il y a long temps que ceſte nation euſt eſté ruinée par les Lyons, ſi nature n'euſt pourueu de ſon bon gré à leur deffence,& conſeruation. D'autant que ſur le commencement que la Canicule eſpand ſes ardeurs, il naiſt vne ſi grande & innombrable multitude de frelons en ce païs là,ſans qu'aucun vent y regne pour y cauſer, en attirant les vapeurs ceſte corruption, que les hommes ſe retirãs dans les paluz n'en ſont point vexez ny tourmentez, mais les Lyons en ſentent telle

Batailles des Troglodites,pourquoy ſe faiſoient,& cõme prenoyent fin.

Cruauté Barbare ſur les vieillardz maladifs.

Eſtrãges receptes pour les malades.

Liur. 4. d'où l'autheur à pris tout cecy, n'eſt parlé vn ſeul mot de ces cruautez. Bien parle-il de leurs manger de ſerpẽts & parolle cõfuſe.

Rizophages habitẽt pardela l'iſle de Meroé, pres le fleuue Aſtape. Voy Diod. Sicil. l. des antiq. 4. c. 3.

Ethiopiens aſſaillis des Lyons. tout cecy eſt de Diod. Sicil. li. 4. ch 3.

Frelons,& Tans, ou hanetons chaſ-

guerre qu'ilz sont contraintz de s'en aller, tant pour se fascher de la morsure de ces bestioles, qu'espouuentez de leur son & murmure. A ceux-cy sont voisins les Hilophages, & Spermatophages (c'est à dire ronge-boys, & mange-semences) les derniers desquels recueillans les fruits cheans des arbres s'en nourrissent sans se pener autrement pour auoir esgard à leur prouision, contents le reste du temps de substenter leur poltrone vie des herbes qui naissent par la campaigne marescageuse. Là où les Hilophages se mettans en campaigne auec leurs femmes, & enfans montēt sur des arbres, ou coupans le tendron & bous des branches, ils en nourrissent leurs corps miserables: & sont si adextres (à cause du long vsage de grimper sur les arbres) qu'ils saultent d'vn en autre, comme si c'estoient des oyseaux, & Escurieux, & se coulent le long des branches & rameaux, les plus tendres & foiblets, sans danger de leur personnes, tant ils sont maigres & legers, &, ce qui semble chose incroyable, ils sont si subtils que si le pied leur glisse sur quelque rainsseau soudain les mains s'accrochans à la branche les deliure de l'infortune de la cheute, & quoy qu'ils tombent, encor sont ils si peu chargez de chair & graisse, que la legereté du corps empesche qu'ils ne reçoiuent aucune offence: & ainsi ils rassasient leur ventre affamé l'emplissans des tendrons des arbres ainsi que font les cheureulz, & chamoys en noz montaignes. Ces gentils oiseaux vont tousiours tous nuds, & ont leurs femmes, & enfans communs, aussi leurs richesses ne sont trop grandes: quoy qu'on die qu'ils bataillent à beaux coups de bastō pour les lieux de leurs demeures, esquelles les vaincueurs, donnent loy, & commandent sur les vaincuz. Mais il en meurt plus de faim, que de coups receuz à la bataille entāt que leur defaillant la veuë, ils sont priuez du sens qui leur faisoit voir le soustien de leur vie, & ainsi ils perissent. Le reste de ce païs est habité par les Cineques, lesquels bien que soiēt en moindre nombre que ne sont les sus-nommez, si est-ce que leur vie est fort differente ensemble. Car ils ont leur demeure aux boys, & leur païs estant forestier, fascheux, mal-plaisant, & raboteux, & où l'eau est rare & les fontaines difficiles à y estre trouuées, ils sont forcez de prendre leur repos sur les arbres, de peur de seruir de pasture aux bestes qui repairent par telles solitudes, & sur le point du iour, allans vers les eaux pour rassasier leur soif, quoy qu'ils soiēt armez, si se cachent ils parmy les feillardz les plus espais de ce païs boscageux: & ce sçachant que sur le chault plus ardant du iour les Bœufs sauuages, les Pardes, Lyons, & autres bestes farouches tourmentées tant de la chaleur ardente du soleil, que vaincuz d'vne rage impaciente de soif, iront aux fontaines pour s'y rafreschir, & rassasier leur alteration. Ces animaux renduz qu'ils sont pesans & lourds pour s'estre chargez d'eau, ces Ethiopiens sortans de leur embusche leur courent sus auec des perches & bastons aiguisez & bruslez par vn bout, & les tuent de pierres, & saiettes, & les partageans ensemble, & donnant à chacune bande sa portion, ils s'en saoulent, & prenent gaillarde curée. Il aduiēt quelquefois, quoy que tard, & non trop souuēt, que quelques vns d'entre eux sont deschirez par quelque beste plus forte & puissante qu'ils ne sont, mais ils sont si cauteleux, & subtils en leurs chasse, & embusches que les plus braues, & furieux de

sent les Lyons du pays des Rizophages.

Miserable vie des Spermatophages, & Hilophages.

Diodore faint icy des corps aëriens és hommes.

Peuple de faim, estant deuenu aueugle.

Ceux que cestuy-cy apelle Cineques Diodore nomme Gymnites.

Ceux cy sont apelez par Ptholomé Scinites. Table 4. d'Afrique liur. 4. chapit. 8. les mettāt vers les mōtaignes d'Azanie.

Chasse subtile des Gymnites sur les bestes farouches.

ces animaux demeurent vaincus & deffaictz. Ayans faute de chair ilz s'aident pour viure des peaux des bestes au parauât mangées, qu'ilz detrempent, & en ostant le poil les chauffent, & cuisent au feu legerement: & se les departissans ensemble, s'en saoulent auec bon apetit, & gouliuement. Et pour rendre leurs enfans adextres à bien tirer de l'arc, ilz leur dressent vne bute, & ceux-là seulz ont a manger lesquelz auront touché le blâc, & c'est pourquoy la faim les pressant, ilz deuiennent si bons, & parfaitz archers. On y trouue encor les Acridophages, ce sont les mâge-sauterelles, ou Locustes, voisins du desert Libyé outre la regiô Cinnamifere, ou porte-canelle, les plus petitz d'entre les Ethiopiés, noirs outre mesure, & maigres comme l'escorce d'vn arbre. Durant la saison du Printemps nature pouruoyant à leur faim, & deffault, fait souffler les vents Zephir que nous appellons ventz d'a bas, & le Libyque, qui est austral, qui leur amenent grand quâtité de sauterelles, desquelles ilz dressent leur affamée cuisine, & qui ne pouuans riê trouuer au desert viennent seruir de pasture à ces Negres miserables. Et sont ces Locustes tresgrandes, & la couleur de leurs aisles fort vilaine, & ressentant ne sçay quoy de saleté, & ordure. Or comme ceste vermine poussée du vent vient comme vn nuage obscurcissant les vallons où se tiennent ces Ethiopiens, eux qui sont acoustumez à tel exercice, portent grand quantité de matiere côbustible, & toute l'herbe au parauant coupée amoncellant le tout ensemble, & y mettans le feu le long d'vne grande valée. Qui cause que les Locustes vaincues de la force & vehemence de la fumée y sont poussées de l'air en terre, en quelque lieu vn peu plus loing de ce vallon, en tombant si grand nombre, qu'elles suffisent à nourrir tout ce peuple. Lequel les salant (car ce païs abôde fort en sel) en font reserue, & leur sert ceste viande d'vne saulce exquise en leurs affamez apetis, n'ayans autre nourriture que de ces bestioles engressées des bleds mâgez & rongez par le reste du païs Ethiopien. Car ce peuple ne fait nourriture aucune de bestail, & ne mange aucun poisson, estât fort esloigné de la mer, & à bref parler, n'ayant autre moien pour substéter la vie miserable. Ainsi ne faut s'esbahir s'ils sont legers & dispoz de leur personne, & s'ils courent bien, & viuent briefuement, veu que les plus vieux qu'on y voye ne passent iamais l'an quarantiesme de leur aage. Quand à leur mort, & fin ell'est autant miserable côme incroyable, quoy qu'elle ayt quelque verisimilitude: car ce peuple paruenu en la vieillesse si soudaine, sent engendrer premieremét en son ventre, puis en l'estomach, puis par tout le corps, des poulx eslez, non seulement diuers en figures, & couleurs, ains encore horribles à voir, & sales & vilains, qui en peu de temps les rongent, & consument auec vne estrange, & effroiable douleur. Le commencement de ceste maladie les empoigne auec vn grand demâgement tel que de ceux qui ont la gratelle, qui cause qu'en se gratant ils ont grand plaisir suiuy d'vne soudaine douleur & repentance: apres ce gratter on voit sortir les poux à escadrons, qui coulans auec vne eau sanglante sortans de ce demâgement, contraignét le patient miserable vaincu d'angoisse & pressé du mal, à deschirer son corps à belles ongles non sans se plaindre, & gemir fort grieuement. Apres cecy les poux sortent for-

Comme les Gymnites adextrent leurs enfans à tirer de l'arc.

Mange sauterelles peuple fort maigre & noir demesurément.

Zephir participe & du ponant, & du midy, & c'est pourquoy il est attrempé, et produisant.

En Ethiopie ceste bruine gaste ordinairement tous les ans quelque prouince, ny laissant rien qui soit sur terre. Voy d'Aluarez en son Ethiop.

Vie fort courte des Acridophages causée par la corruption de leur nourriture.

Peuples mourans de Pthiriase & maladie pediculaire.

formillans en telle sorte, que comme si c'estoyēt des vers de quelque boys vermoulu, ilz ne peuuent estre ostez, ny effacez, renaissans soudain les vns apres les autres: & en ceste façon ces pauures gens donnent fin à leur vie, soit pour la nourriture prise tout le temps de leur aage, ou à cause de l'indisposition de l'air corrompu de leur Prouince. Sur l'extremité d'Afrique vers les parties Australes, habitent des hommes que les Grecz nomment Cynnamimes, & les Barbares les apellent sauuages, portans la barbe fort longue & tousue, & nourrissans des troupeaux de chiens sauuages, qui leur seruent de garant & sauuegarde. D'autant que dés le tropique de Cancer, qui est le commencement du retrograde du soleil en esté au moys de Iuing, iusqu'à moitié d'hyuer, il vient vne multitude infinie de Bœufz Indiens se ruer en la terre de ce peuple, soit que ces bestes fuyēt la rage d'autres qui les poursuiuent, ou pour trouuer dequoy se nourrir, ou pour autre occasion, à ce poussez de la seule nature qui produit tout ce qui est çà bas de merueilleux, si est-ce que la cause en est encor incogneuë & incertaine aux hommes.

Cynnamimes peuple Chiennetier.

Tropique d'esté est le Cancer, comme Capricorne est de l'hyuer.

Bœufz Indiens à troupeaux assaillēt les Cynnamimes.

Or les hommes ne pouuans se preualoir de ces bestes furieuses de leur propre force, ilz ont recours à la gaillardise de leurs chiens, auec lesquelz ilz poursuiuent ces Bœufz, & en font souuent de beaux massacres, partie desquelz ilz mangent tous fraiz pris, & salent les autres pour leur prouision, & encor auec ces chiens, ilz prennent grand quantité d'autre sauuagine, qui me fait pēser que ce sont les chasseurs Oripées descritz par Ptolomée. Les derniers de ceux qui habitent les parties meridionales d'Afrique sont les Ichthiophages, (c'est à dire mange-poisson) lesquels ayās forme humaine, viuent neantmoins aussi brutalement que les bestes, & est leur païs, pres la riue de la mer en la region des Troglodites, au sein Arabique [voila comme les anciens ignoroyent les terres, veu que Diodore Sicilien de qui cest auteur à tout emprunté, n'a eu cognoissance iusqu'au Promontoire Prasien, qui est le dernier bout & limite cogneu par Ptolomée, qu'on sçait à present estre nommé le Royaume de Melinde, & par delà lequel encor y a terres & Prouinces infinies, iusqu'au Cap de bonne esperance, le tout descouuert par les Pilotes de nostre aage. En outre ne veux omettre que icy on met les Ichthiophages en la region des Troglodites, vers le sein & goulphe d'Arabie, qui est païs Oriental, comme ainsi soit que Ptolomée les mette non en Ethiopie, ains en l'Egypte Arabique, bien loing de l'Ethiopie, tirans vers nostre Pole, & deça le Tropique d'esté, comme ainsi soit que les Troglodites soyent tirans vers l'Equateur, & l'approchans, comme ceux qui sont par delà nostre Tropique, soit cecy dit en passant, & pour le plaisir & contentement du lecteur, lequel ie veux que on apaste d'autre viande que baïes, ou simples coniectures.] Or ces Ichthiophages vont tous nudz sans iamais vser d'habillemēt quelconque, ayans à l'imitation des bestes, & femmes, & filles à discretion, & en communauté, comme ceux qui n'ont ny sens ny apprehēsion de plaisir, ny douleur sinō ainsi que le simple instinct de nature les cōduit, ne sçachās mettre differēce entre ce qui est honeste & les choses sales & mal seātes. Leurs logettes & maisōs sōt basties assez pres de la mer,

Ptolomée liure 4. ch. 8. Table quatriesme d'Afriq.

Anciens n'ōt eu cognoissance plus auant du costé d'Afrique, que du goulphe Arabique.

Promontoire Prasien, à present royaume de Melīde.

Où sont au vray les Ichthiophages voy Ptolomée table 4. liu. 4. ch. 9. Il y a d'autres Ichthiophages. voy Strabon liu. 15. & 16.

Grande ignorāce des Ichthiophages.

& ioignant les promontoires, où non seulement on voit de grãdes spelõques, ains encor des valées longues, & spacieuses, & des Grottesques fort estroittes, ayans l'issue naturellement tortueuse & tresdifficile, lesquelles voyes & maisons les habitans secourus de la nature ferment & en difficultent l'entrée auec des monceaux de pierres, auec lesquelles comme si c'estoyent des rhetz ilz arrestent le poisson & le surprennent: Car la mer croissant (ainsi que le flus y aduiẽt tous les iours le matin & sur le vespre) elle arrouse les bordz voisins, & s'espandant bien loing elle ameine auec soy vne infinité de poisson en terre ferme, lesquels glissans en diuers lieux pour trouuer pasture, lors que au refluz la mer se retire, il aduient que les poissons sont laissez à sec entre les pierres: & c'est là que ce peuple accourt auec les femmes & petitz enfans, pour recueillir leur prise, que ilz estendent au soleil sur des pierres à l'aspect plus ardent du midy, les tournent souuẽt: & secz qu'ilz sont, ilz despouillent les oz, & en tirẽt la chair, qu'ilz pestrissent dans vne grosse pierre creuse comme vn mortier, & y meslans de la semence, & fruict de l'arbre nommé Paliure, ilz composent vne viande qui leur semble tressouefue, douce, & fort apetissante: car les poissons ainsi meslez de diuerses sortes, ils font de ceste paste des fouaces & pains longs comme vn tuileau, & les ayants fait secher encor quelque peu au soleil, ilz s'asseent pour bãqueter, & s'en repaissent auec grand plaisir & contentement, & ce s'en saoulans, & emplissans leur ventre, sans tenir ordre ny mesure à leur repas, ayans tousiours ceste viande preste, comme en vn garde-manger qui onc ne leur manque, estant la mer leur grenier, & leur seruant de boucherie auec grand abondance. Mais lors que la mer s'enfle esmeue de ventz & orages, & que les haures & orées sont inondées des vagues furieuses & escumantes de l'ocean, si que le pescher leur soit interdit, leur estãt alors leur pasture faillie d'vne part, ilz se pouruoyent d'vne autre, ramassans des coquilles, & grandes conches de la mer, desquelles cassant la durté, & test ils en tirent la chair crue, de laquelle ilz se nourrissent, ayans ces poissons escaillez, le goust tout semblable presque aux huistres que nous mangeons par deçà: Que si par l'effort & violence des ventz contraires, la tempeste dure lõguement, & que ces huistres leur defaillent aussi bien que le poisson, c'est aux arestes & ossemẽtz des poissons ia mangez, desquelz ilz font ordinaire prouision, que ilz s'attaquent, mangeãs ceux qui sont les plus tendres, & frais, & les autres ilz cassent auec des pierres n'estans en discretion de guere dissemblables aux bestes brutes. Or se traittent-ilz (comme i'ay dit) ioyeusement, & d'vn chant assez mal-plaisant, & qui ressent la modestie, & douce harmonie de ces chãtres brutalisez: ilz s'esiouissent, & congratulent pour la bonne chere qu'ils ont fait ensemble: & puis chacun se rue sur la femme qui luy vient la premiere en main, afin d'ẽ tirer lignée, sans soing aucun qui leur trouble leurs aises, tant qu'ilz se voyent deuant les yeux dequoy farcir leur ventre: & viuent l'espace de quatre iours se donnans ainsi du bon temps, à manger, & caresser leurs dames, & le cinquiesme s'en vont à troupeaux vers les fontaines pour alleger leur soif, crians & brayans pleins de ioye, & vsans d'vne voix autant mal-plaisante comme peu aisée à entendre & mal for-

Quelle est la pescherie des Ichthiophages.

De ceste mesme façõ viuẽt la plus part des sauuages du Bresil qui sont voisins de la mer.

Les Bresiliẽs aussi mangent par l'espace de deux iours sans boire, & boiuent autant sans rien manger.

mée, en estant le son sans aucun artifice. Ce voyage n'est en guere different de celuy d'vn haras & grand troupeau de Bœufz, s'emplissans tellement le ventre d'eau que à peine s'en peuuent ilz retourner a leurs loges pres la marine: & le iour que ilz se sont ainsi abreuuez ilz ne mangent rien, ains se couchent aussi hors d'eux-mesme, & tant aneantis que seroit vn homme qui auroit le cerueau fort troublé de vin, & de viandes: & puis l'endemain ilz retournent à leur exercice de pescherie, & vie delicieuse de leur paste de poisson: & passans ainsi leur temps, contentz de telle frugalité & simplicité, aussi ne sont ilz presque iamais malades, iaçoit que ilz ne viuent guere longuement. Leur complexion estant sans aucune mauuaise humeur, & eux sans apprehension de malice se contentent de peu, & n'ont autre soing que de chasser la faim, sans souhaitter plaisir d'ailleur, que celuy que ilz peuuent prendre chez eux, & en leur accoustumée maniere de viure. [Et telle est la vie de ceux qui habitent dans le goulphe d'Arabie, lesquels à present sont vn peu plus fins & rusez, & s'adonnent, sinon à viure plus delicatement, à tout le moins à cognoistre que vault la marchandise, l'ayans apris par les Chrestiens & Mores qui courent le long de celle coste, & dans ce goulphe: auquel sont auoisinez les Royaumes d'Adel & Barragaz depuis le Cap de Gardafuni, qui regarde l'Arabie heureuse, où la plus part des peuples sont Mahometans, quoy que suietz au grand Empereur d'Ethiopie.]

Voy Iean Leon African en sa descriptiō d'Afrique.

Or les façons de faire de ceux qui sont hors le goulphe, & sein Arabique, sont beaucoup plus merueilleuses, comme ceux qui iamais ne boiuent, & qui naturellement ne sentent onc aucune passion, ou esmotion en leur ame, pour chose qui leur puisse aduenir. Ce genre d'hommes se tiennent loing de la terre habitée, & frequentée des autres, y estans comme poussez de fortune, & là ilz s'adonnent à la pescherie, ne se soucians, ou desirans rien qui soit humide pour leur goust, iaçoit que ilz mangent des poissons à demy crudz, non pour estaindre leur soif, ains conduictz de ne sçay quelle brutalité, & contentz de tel viure, & pasture que ilz trouuent fortuitement, ayans opinion que c'est vne grand felicité d'auoir faute des choses qui peuuent nuire à ceux qui en ont faulte, si par cas ilz venoyent à en auoir à suffisance: Et sont si patients & constans que on dit, que si quelqu'vn les venoit assaillir l'espée au poing, & les frappoit, qu'ilz ne daignent s'enfuir, ains souffrent courageusement, & les coups, & les outrages, ne faisant autre cas que regarder celuy qui les offence, sans monstrer aucun signe, ny de douleur, courroux, compassion, ou misericorde. Ilz ne parlent point aucunement, ains auec signes tant des mains que de la teste, ilz font cognoistre & demandent ce dequoy ilz ont affaire, & que le plus ilz desirent. Ce peuple ayme & poursuist la paix auec vn grand accord & vnion viuantz ensemble, ne faisans tort aux estrangers, s'estans de tous temps maintenuz en ceste sorte, quoy que ce soit vn cas fort merueilleux, soit que la coustume les y ayt induis, ou que la necessité les y contraigne, n'ayans le moyen de porter nuisance à personne. Leurs loges & maisons ne ressemblent point celles des Ichthiophages, ains les vns se tiennent en des Grottes qui regardent le septé-

Diodore s'esgare bien fort de faire les hommes sans apetit de boire, & sans nulle passion d'ame, choses impossibles, en quel que ce soit des animaux.

Tout cecy est fabuleux, comme s'il y eust iamais homme auquel manquast la voix.

trion Pole Artique, esquelles & l'ombre, & la fraischeur de l'air les desfendēt des ardeurs vehementes du soleil: d'autant que les Spelonques qui regardent le midy, ressemblans pour leur ardeur aux exhalations d'vne fournaise, empeschent que on ne peut les aprocher pour y faire demeure. Ceux qui ne sont point exposez à la face, & abry du vent Artique, se font des maisons de coste de Baleine qui sont faites en voulte, que la mer leur fournist abondamment, qu'ils lient & ioignent ensemble, & les couurent des herbes marines, pour s'en seruir contre les ardeurs du soleil, Nature trouuant d'elle-mesme l'art pour se deffendre, y estant induite par la necessité & peril de souffrir quelque grand malheur & desastre: & voila la vie des Ichthiophages d'Afrique. Reste à dire quelque cas des Amazones qu'on dit auoir le tēps passé fait leur demeure en Libye lesquelles estoyēt femmes hardies guerrieres, fortes vaillātes, & de grande puissance, & differentes en vie & façons aux dames de nostre aage. D'autant que celles cy pour garder leur virginité auoyent en coustume de s'exercer par quelque espace de temps au maniment des armes, & passetemps d'exercice: elles se mesloyent auec les hommes pour auoir lignée & entretenir en vigueur leur race. C'estoyent elles seules qui manioyent les affaires, & cōmandoyent, & gouuernoyent l'estat de leur royaume, & republique, & ce pendant les hommes estoyent entre elles sans aucune autorité, faisans le mesnage en la maison, ainsi que font les femmes entre nous, obeissans cōme chambrieres, non receuz au gouuernement des prouinces, & moins à suiure l'exercice des armes. Elles enceintes & deliurans leur fruit, les masles estoyent donnez aux hommes pour les nourrir, mais afin qu'ilz fussent inhabiles & sans effort pour la guerre, dés qu'ilz estoyent nez on leur froissoit le bras dextre, ou qui pis estoit, les faisoyent mourir, ou enuoyent bien loing de leur terre: Aux filles, on brusloit le bout des mamelles, afin qu'elles ne leur creussent en grosseur, ayans opinion que les tetins leurs seruissent d'empeschement à la guerre: qui a esté cause que les Grecz les ont nommées Amazones, à cause qu'elles estoyent sans mamelles. Ceux qui diēt qu'elles ont habité en Libye tiennēt que elles se tindrēt en l'isle d'Hesperie, ainsi apellée, à cause qu'elle est posée vers le couchāt, & qu'elle est assise dans le paluz Tritoniē voisin de l'ocean, lequel paluz s'apelle ainsi, à cause d'vn fleuue de nom semblable qui s'escoule en iceluy. Ceste isle marescageuse est prochaine d'Ethiopie, & du mont Atlas, qui est le plus grand & spacieux de toute l'Afrique. Ceste isle est tresgrande, fertille en arbres de plusieurs sortes, de fruits desquels le peuple se nourrit, y ayant de grands troupeaux de Cheures & brebis, le lait desquelles sert de pasture aux insulaires, qui n'ont aucun vsage de bled, comme ceux qui ne le cogneurent, ny veirent oncques.

Diodore Sicilien. Antiq. li. ch. 4. Strabon se moque de l'opinion qu'il y ayt iamais eu de ces Amazones. Voy sa Geogr. li. 11.

Des Amazones voy Pomp. Mele. liu. 2. & 3. Celie Rhodigin liur. 9. chap. 12.

De ceste debilitatiō des masles. voy Rhodigin li. 14. chap. 5.

D'où viēt le mot d'Amazone. Voy Silius poëte, li. 2. & Celie Rhodigin dit que les Gorgones estoyēt Amazones.

Ie croy que ceste isle Tritonie est aussi īcogneue, cōme la verité de l'histoire des Amazones.

Des païs non recitez par cest auteur, descriuant l'Afrique. Chap. 8.



IE penserois faire grand tort aux lecteurs, si nostre auteur n'ayant touché qu'vn simple cartier de l'Afrique, & iceluy le moins cogneu, & qui à cause du peu de frequentation des anciẽs, ressent plus de la fable que de la clarté, & graue seuerité de l'histoire, ie ne taschois le plus briefuement qu'il me sera possible d'esplucher les plus renommez d'entre les peuples, & nations d'Afrique qui sont venues à nostre cognoissance par l'art & diligence des Pilotes & Mathematiciens de nostre aage à ce conduits, & apointez par les Roys, qui ont rendue la mer nauigable du costé mesme qui sembloit impossible aux anciens, & ont fait voir combien ceux là se trompoient, qui pensoient que la terre fust inhabitable, laquelle gist souz la zone qu'ils disoient ardente du Zodiaque, laquelle est & peuplée & frequentée tant par les Chrestiens que Mores, soit de l'Europe, ou de l'Afrique, ainsi que sçauent ceux qui ont longuement nauigué le long des costes, & plages de l'Oceã, soit qu'ils allassent au Bresil, ou voulussent passer outre, & visiter les Indes pour cause de l'espicerie. Or laissant l'ancienne diuision d'Afrique, à cause que Strabon, Ptholomée, Pline, & autres s'y sont doctement employez, & l'ont espluché en ce qu'on peut attẽdre de la parfaite cognoissance de ce qui estoit descouuert de leur temps : & en ce qui est de la consideration celeste s'y estans monstrez si diligẽts que les plus experts faut que confessent la redeuance de laquelle ils se confessent obligez au labeur de ces diuins esprits du passé. Tellement que cest excellent Mathematicien, & grand pilote Americ Vespucce Florentin ne fait point comme vn tas d'hommes sans sçauoir, & peu d'experience, qui cõdemnent d'ignorance ceux desquels iamais ils ne feilleterent les liures, ou s'ils y ont veu quelque cas, ça esté toutesfois sans y entendre que le hault Alemant: Veu que Vespucce n'est si arrogant (vice propre à tout ignorant) que d'obscurcir la memoire des anciens, en pensant establir la siẽne, encor qu'ayant dequoy bien payer, il peust faire parade de l'experience de plusieurs grandes choses que les ancestres n'auoient seulement veu par Idée. Laissant donc ceste ancienne diuision des Geographes, & Cosmographes des siecles passez, nous dirons l'Afrique estre à present considerée par deux sortes des Mores, les vns apellez blancs, & les autres noirs, entant que par ceste diuision on contemple tout le partage du païs Africain, qui ayant changé d'empire, mœurs, peuple & religion, ne faut s'estõner si à l'alteration de l'estat est conioint le changemẽt & des noms, & de la diuision. C'est pourquoy Ptolomée, le plus diligent de tous Astronomiens, & Geographes, dit qu'en ce qui touche les histoires, il faut plustost s'arrester à ce qui est consideré le plus freschemẽt, à cause que toutes choses sont, ne sçay par qu'elle reuolution, suiettes à estre alterées, & souffrir quelque changement. Et de fait ceux qui contemplerõt les desordres aduenuz au monde, dés le temps que les Romains s'auilissans perdirent la grandeur de leur Empire, & renom glorieux de leurs conquestes, verront

L'Afrique presque toute descouuerte de nostre temps.

Opinion des anciens qui pensoiẽt l'equateur estre inhabitable. Voy Strabon. liur. 2. Aristote. 3. des Meteor. chap. 2. Pomp. Mel. liu. 1.

Louange d'Americ Vespucce Florentin.

Comme l'Afrique est à present diuisée.

Ptolomée Geograph. liur. 1. c. 5.

Ceste diminution aduint souz les Huns. Goths, Vãdales, Lombards, Frãçois, & Bourguignons.

par mesme moyen que les Prouinces les plus fleurissantes, ont senty vne estrange diminution de leur gloire, auec le changement & de noms & de peuples. De cecy me soient tesmoins plusieurs païs en Italie, & és Gaules, cõme la Lombardie, la Bourgoigne, Suisse, & Normandie, & en Espaigne la Catheloigne, & Andalousie. Mais sur toutes les prouinces & nations du monde, ce fut l'Afrique, qui se ressentist le plus de ceste misere, soit lors que Genseric l'occupa auec les troupes des Alans, & Vandales, ou quãd les Goths, & Vandalans en furent chassez par la race maudite des Arabes Mahometistes recogneuz par tour le monde, souz le nom & tiltre de Sarrasins, lesquels ayans gasté tout ce qui estoit de beau, & magnifique en celle flourissante Prouince, & corrõpu la religion, en sursemant sur l'heresie Arrienne vne pire contagion du Mahometisme, meslans la peruersité de l'opinion auec les mœurs barbares, & cruels des pilleurs d'Arabie, feirent qu'à present on ne voit plus celle richesse, beauté, & fertilité tant chãtée du païs African. Et d'autant que l'auteur qui à recueilly les meurs de toutes nations, a oublié le principal de son discours, & s'est allé amuser en Egypte, & Ethiopie, suyuant les pas des anciens, & courir en Libye pour nous repaistre des fables de Solin, Pline, Diodore Sicilien, & Herodote, nous embrasserons les Mauritaines selon la mer mediterranée, & courrõs les terres qui sont outre le destroit de Gibraltar, visitans ce qui a esté descouuert par les curieux & hommes excellens de nostre aage, & ce auec le plus de briefueté qu'il me sera possible, esperant qu'en autre endroit nous en donnerons vn plus long passe-temps au lecteur diligẽt & studieux. Ie vous ay donc dit qu'il y a deux especes de Mores, à sçauoir noirs, & blãcs: les noirs se tenans bien auant delà les deserts de Libye, tirant vers les parties australes en la terre dicte à present des Negres, ou noirs, s'estendant iusqu'à la Guinée, royaume de Mely, Melegete, Beny le long du fleuue de Senega dit Nigritis par les anciens, & desquels nous dirõs quelque chose par cy apres. Et les blancs sont ceux qui habitent en la barbarie, & Numidie, qui estans iadis la conqueste des Romains, ont aussi esté les plus ciuilisez, & desquels sont sortis d'excellens personnages tant Chrestiens que Gentils, voire, & de la secte Mahometiste. Ie ne veux aller recercher les Hannibalz, Hamilcars, Hanons, Masinisses, & Iugurthes pour le fait de la guerre, afin qu'il ne semblast que ie voulusse faire icy vn discours de ce qui est assez traité par Tite Liue, Polibe, Saluste, Cesar, & Appian Alexandrin: mais qui contemplera quels hommes sont sortis de ceste Afrique tenue par les Romains en ce païs qu'à present on nõme Barbarie, depuis que la foy de Iesus Christ y fut plantée, & le saint Baptesme & presche, & receu, ie ne sçay qu'elle Prouince de l'vniuers pourroit gaigner l'aduantage sur ceste cy en la production d'hommes de grande excellence, tels qu'ont esté Saint Cyprian, & tant de Martyrs, & cõfesseurs de son temps, & desquels il fait mention en ses œuures, comme vn Saint Augustin, que i'ose dire le plus sçauant, & profond entre tous les Theologiens Latins, vn Aurelle qui fut de son temps vn Exupere depuis Euesque de Tholouse : vn Tertuliã quoy que depuis Heretique: & ne feray difficulté d'y cõprendre, Nouat, Donat & leurs complices quoy qu'apres auoir gousté la parolle

Genseric enuahit le païs d'Afrique, enuirõ l'an de grace 431. Et les Sarrazins y vindrẽt sur lan 648.

Il y auoit deux Mauritaines, sçauoir Tunigitane, & Cesarée.

Deux sortes de Mores en Afrique.

Terre de Negres en Mely, Senega, Guinée, Melegette, & Beny.

Barbarie, & Numidie peuplée iadis d'hommes illustres, & excellẽs.

Hommes excellẽs de iadis en Barbarie & Numidie.

Afrique fertile en hõmes de grãd sçauoir & sainteté.

de Dieu ils se soient retirez de l'vnion de l'Eglise, comme enfans bastards, & esprits pleins de rebellion & contumace. Entre les Mahometistes ie pourray vous louanger les Roys Mansor, Marin, & Ioseph, hommes excellents en leur superstition, du regne desquels ont floury les plus fameux medecins d'entre les Arabes venuz en Afrique dés la premiere volée de Sarrasins en ceste miserable terre, tels qu'ont esté Auicenne, Rasis, Albumasar, Auerrois, & autres en grand nombre, tous nourris par les Roys de Maroc tenans la Barbarie, & vne grande partie des Espaignes. La Barbarie donc & Numidie, estans iadis (comme encore sont) les parties plus fertiles, & plaisantes d'Afrique sont aussi les mieux peuplées contenans plusieurs royaumes, & par consequent grande diuersité d'hõmes, & iceux de tout dissemblables en humeurs & façons de vie: mais sur les autres est la Barbarie la mieux policée, & de grand estendue, comme celle qui dés la pointe du mont-Atlas assez pres d'Egypte s'espand iusqu'au destroit de Gibraltar contenant quatre gros royaumes, sçauoir est celuy de Maroc de Fez, de Teleusin, & de Thunes. La Numidie que les Arabes apellent Biledulgard, n'est si excellente, fertile, ny Policée que l'autre, à cause que ce ne sont la plus part que deserts, & qu'aussi les Arabes sont cause de sa paureté, si est-ce que l'estendue en est belle, & distribuée en diuerses prouinces, lesquelles se ioignent au royaume de Thunes, & viennent prendre cours, & s'enclauer auec la Barbarie, vers le Ponant, & commençant vers l'Orient presque dés la riuiere du Nil. Or afin qu'en discourāt des mœurs de ces peuples il ne nous faille reuenir à la description des païsages, il faut monstrer quel cartier est-ce que tient la terre des noirs, laquelle est diuisée en plusieurs royaumes, partie desquels sont descouuerts, & d'autres incogneuz, comme aussi n'a pas long temps que ceux qu'on cognoit à present estoient hors de nostre veuë & cognoissance, entant que les deserts d'Asoar, & Haïr separant ces terres deterroient pour leur aspreté, les hommes de passer plus auant. Les principaux royaumes de ceste terre de noirs sont Mely, Tõbut, la Guinée, Burno, Beny, Agadez & Nubie, laquelle est s'auoisinant aux terres du Roy Ethiopien, desquels apres auoir parlé des Africans qui nous sont les plus voisins nous dirons encore quelque chose: Lesquels sont diuisez en cinq peuples, à sçauoir les Sanhagies, Musmaides Zenetes, Haoraes, & Guinerans, les derniers tiennent la prouince de Teleusin qui est la Mauritaine, par les Romains nommée Cesarée, à cause des conquestes faites souz le nom de leurs Cesars, ou Empereurs. Ie n'ay affaire de vous deduire l'histoire d'Idris chassé par les Zenetes, & sa race exterminée quoy qu'il fut Roy de Fez, establissant en son lieu la famille des Mecnases, lesquels souffrirent vn pareil traitement des Zanhages qui bastirent la cité de Maroc, me contentant de toucher ce qui est le propre subiet de ce liure, à sçauoir les mœurs des Africans selon la coste de la Barbarie, & prenans la route par les royaumes lauez de la mer Atlantique. Ne sera neantmoins inconuenient (la chose seruāt à nostre matiere) de dire que depuis que les Arabes, ou Sarrasins se feirent Seigneurs de l'Afrique, du temps d'vn Caliphe apellé Omen, & que pour se fortifier contre l'effort des Barbares, ils bastirent la cité de Cairoan, la plus part

Roys Mahometistes en Afrique amys du sçauoir.

Quels Arabes ont floury en Afrique.

Limites de Barbarie & royaumes d'icelle.

Assiette du royaume des Numides.

Pourquoy la terre des noirs fut iadis incogneuë.

Royaumes desterres des noirs.

Arabes d'Afrique comme sont diuisez.

Teleusin iadis Cesarée.

Succeßion des roys de Mauritaine.

Omen Caliphe.

Cairoan cité de Libye bastie par les Arabes.

de ce peuple aprist & la religion,les mœurs & langue Arabesque, si qu'à present leur langage est tout gasté & ne se raportant que bien peu à la façon de parler de leurs ancestres, ayans gousté,& l'Italien & l'Arabe, pour auoir esté subiuguez par ces deux nations. En outre faut entendre que les Mores de Barbarie abreuuez de la superstition Mahometane,sont differens en plusieurs choses aux Turcs, comme s'assuiettissans au Calife de Bagadeth,& laissans celuy du grãd Caire,auquel les Turcs font obeïssance, & ce à cause des Arabes ausquels ils s'acointent pour s'en seruir aux guerres, comme hommes vaillans qu'ils sont,& qui acoustumez au trauail, souffrent mieux les incommoditez de la guerre que les Africans naturels, ioint que leur multitude est effroiable aux plus puissans Roys d'Afrique,qui leur donnent & tributz,& pensions pour les tenir en amitié,& alliance. Desquels nous dirons quelque mot en passant, quoy que d'iceux soit ailleur parlé en ce liure,mais ceux-cy s'offrent icy habitans d'Afrique, & qui en tiennent la meilleur partie dés le temps du Roy Mansor,celuy qui estant Pontife de Maroc,donna de grandes terres ausdits Arabes, pour s'en ayder contre la race de Ioseph, qu'il auoit desheritée.Les principaux donc d'entre les Arabes Africans sont les Etheges,lesquels se tiennent en Ducale,mais à present fort tourmentez par les Roys de Fez,& de Portugal,qui tient grand terre selon la mer du costé du Ponant,cõme estant Seigneur des villes d'Asamor,& Messa,prises sur les Africans,& desquelles auant il dõne de grands affaires,& aux Mores,& aux Arabes.Lesquels en general se tiennent aux deserts nourrissans leurs chameaux,& grand nõbre de bestial duquel ils fournissent les terres voisines, & trafiquent tant du costé de Tripoli,que vers les terres de Libye, & ce durant l'esté,car l'hyuer ils ne sortent iamais de leurs solitudes. Ce seroit fort long de vous esplucher par le menu les noms diuers de ces voleurs Arabes,& leur puissance qui est effroiable, s'ils estoient aussi bien armez cõme ils sont vaillans,& adroits:mais si auares qu'ils ne font consciẽce de s'armer les vns contre les autres,pour le plaisir des Africans, pourueu que la soulde soit suffisante à les entretenir,non-moins qu'en font les Alemãts en nostre Europe: ne se prenans garde que les Roys Africans,ne taschent qu'à diminuer le nombre de ceux qui sont cause que leur païs est par le plus en solitude. Leurs cheuaux quoy que maigres, pour estre presque tousiours nourris assez escharcement par les deserts,si sont ils des plus legers,& longs en haleine qu'on puisse trouuer,& qui sur tous autres portẽt le trauail presque à l'esgal des chameaux,se passans de peu de chose: bien est vray qu'ils n'endurent si bien la soif que les chameaux,ne leur estãt ceste souffrance si naturelle.Ce peuple est tellement adõné au larcin que le plus hõme de bien d'entre eux ne sçauroit vser de fidelité auec personne qu'il frequente,si ce ne sont quelques marchãts qui sont loyaux,plus pour ne perdre les moiens de s'enrichir,que de bonté qui soit grauée en leur ame.Et sur tous les plus segnalez en vols sont cogneuz ceux qui habitent és deserts de Benegomi, & Fighid qui sont en la Numidie tirans vers le midy,& s'auoisinãs du royaume de Bornei,lesquels sont si acoustumez au pillage que quelque prouision qu'ils tirent du Roy de Teleusin, si est il impossible

Diuision des sectes entre les Mahometanes.

Arabes en grãd nõbre en Barbarie.

Mansor Põtife & Roy de Maroc.

Etheges race des Arabes.

Roy de Portugal tient plusieurs terres en Afrique.

Arabes adõnez au pasturage.

Arabes grands guerriers & viuãs sous la soulde de diuers Roys.

Bõté des Cheuaux des Arabes.

Arabes larrõs & voleurs naturels.

Deserts de Benegomi & Fighid.

impoſſible qu'homme paſſe en leur terre,qui eſt de grand eſtendue, ſans ſe ſentir de leur pillerie & rauiſſement,laiſſant les pauures voiageurs tous nudz,& leur quittant la vie,afin de leur donner plus de mal en viuant en telle miſere que ſ'ils les faiſoiẽt mourir.Et puis que nous ſommes ſur leur propos,il nous faut noter que les premiers Arabes qui onc paſſerent en Afrique eſtoient de deux diuerſes familles, à ſçauoir de Cachim,& Hilel ſortis de l'Arabie deſerte,ayans l'origine de leur ſang & race d'Iſmaël baſtard d'Abraham : & vne troiſieſme famille ſ'apellant Machil,venuz de l'Arabie heureuſe,leſquels ſe vantent d'eſtre deſcenduz de Saba,mais leur ranc & nobleſſe n'eſt en ſi grãd pris q̃ des deux autres,quoy que ſouuẽt ils ayent combatu pour la preſeance de leurs familles.Ce peuple eſtant aſſez ciuiliſé pour ſçauoir les lettres,& qu'auſſi leur langue entre les Barbares eſt l'vne des plus remarquées ont pluſieurs hommes excellens, qui eſcriuent les geſtes des hommes vaillans de leur nation,comprenãs leurs faits louables,& vertuz tant en vers gentiment élabourez qu'en proſe,ſi que les hommes de ſçauoir n'y ſont pas du tout meſpriſez,quoy que la charité y ſoit le plus refroidie que parmy nation qui ſoit ſur la terre. Or mettẽt ils difference entre les anciens Arabes,& ceux qu'on a apellez Sarraſins, car les premiers ſont nommez Arabi Araba, qui ſignifie Arabes Arabeſques, & les autres Arabi Muſtarabra qui eſt à dire Arabes par accident & qui ne ſont pas naturelz:& ceux qui ſont venuz habiter en ſont nommez Arabi Muſtehgeme ſignifiant Arabes Barbariſez,comme ayans pris, & gouſté les mœurs eſtrangeres. Quand au reſte de leurs façons de faire, on verra en l'Aſie quels ils ſont, veu que leur religion, eſt celle meſme qui à corrompu l'Aſie, & tient empoiſonné le cœur de la plus part des peuples Africans deſquels par cy apres ie deduiray quelques façons de vie. Commençans donc aux Zemegues, Guenzignes, Tergues,& Berdenes,qui ſont vrayemẽt les Numides,nous ſçaurons que leur façon de viure eſt ſemblable:& n'y a guere grand peine à ſçauoir quelle inſtitution ils ſuyuent en façonnant leur vie,n'vſans de reigle,raiſon, loy, ny couſtume quelcõque,reſſentans ne ſçay quoy de ceſte vie groſſiere & brutale,que les poëtes attribuent aux hommes du premier aage : car leur viãde n'eſt magnifique,ny dreſſée auec quelque ſomptueux apareil,n'ayãs l'vſage du pain,ny de viande aſſaiſonnée,ou bien apreſtée:leur manger eſt du lait de leurs chameaux pour le deſieuner en beuuans vn grand trait tous les matins,& pillent, auec ce breuuage,paciẽce iuſque ſur le ſoir que ils ſoupent legerement de chair fort ſeche & boulue dans du lait, & du beurre,qu'ils vous deſpechent ſans grande ceremonie dés qu'elle leur eſt preſentée,humans le brouet où elle aura cuit : & pour leur deſſert,c'eſt à reprendre vne taſſe pleine de lait, qui leur ſert, & d'iſſue de table, & de breuuage,ſi ce n'eſt en eſté que leurs Chameaux n'ayans grand lait pour ne manger de l'herbe à ſuffiſance,ils ſont contrains de ſe pouruoir d'eau pour raſſaſier leur alteration.Voulant repoſer ils ont des nattes de ionc faites ſans art guere ſubtil,& leurs pauillons de peaux de leurs beſtes, & des laines, ou filandres que produit le Datier entre ſes branches & rameaux.Leur vẽſtement eſt d'vne groſſe laine,leur couurant la moitié du

Races des Arabes paſſez en Afrique.

Arabes ſçauent les lettres.

Difference d'Arabes Iſmaëlites, Sabéens,& Barbares.

Mœurs des Numides fort brutales.

Viande & banquets de Numides

Couche des Numides.

Veſtemẽt des Africans en Numidie.

corps,&sur la teste portēt vne toile entortilée & presque faite à la forme d'vn Turbā,& plusieurs ont des chemises tissues de fil azuré, & de coton qu'on leur aporte de la terre des noirs,en eschange d'autre marchandise. Le plus grand exercice auquel s'adonne ce peuple barbare est la chasse, ou le larcin, sans s'arrester guere plus de trois ou quatre iours en vn lieu, qui est l'espace que leurs chameaux ont gasté toute l'herbe qui y pourra estre trouuée. Et quoy que ceste gent soit ainsi desreiglée,& farouche si à elle vn Roy qui luy commande & auquel ils font tel honneur que chacun sçait que naturellement les Brutes mesmes sont insignez à faire à celuy qui est le plus excellent en leur genre & espece. Ils sont du tout ignorans & sans sçauoir ny lettre,ny doctrine qu'elle que ce soit,& moins aprennent ils aucun art,ou s'adonnēt à vertu quelconque:voire y est la iustice si peu cogneuë qu'à peine se trouue il vn iuge,qui vuide les differens qui suruiennent entre eux , quoy que leurs Roys ayent tasché d'y mettre quelque ordre,à cause que les hommes qui ont quelque sens ne peuuent suporter les façons brutales de ce sot peuple. Les femmes y sont assez belles & charnues,courtoises,& gracieuses, & eux fort ialoux sçachants la portée d'elles,&combien elles sont promptes à changer de pasture,d'ont aduient souuent grandes querelles entre eux se massacrans à peu d'occasion l'vn l'autre. Ceux qui habitent plus pres des grāds chemins sont aussi plus ciuils & magnifiques,ayans pain de Millet meslé de graine de nauette,& abondance de chairs de Moutons,& d'Austruches,assez d'espicerie, des Dates & autres fruitz que les marchans leur aportent. Ils sont Mahometistes & ont des Moynes si superstitieux , que sortans du desert ils ne mangeroient pour mourir de viande aucune acoustrée de main & artifice d'homme,se contentans de ce seulemēt qui est produit de la nature:& telles sont les mœurs presque de tout les peuples de Numidie. I'ay dit dés le cōmencemēt que l'Afrique à d'autrefois cogneu & adoré Iesus Christ, qui au parauant auoit seruy les diables,sous l'adoratiō des Idoles, mais les Chrestiēs expulsez,la secte dānable de Mahōmeth y est pl⁹ espāduë &gardée auec plus de rigueur qu'en autre partie de la terre, & mesme entre les noirs l'Alcoran est honoré & gardé fort seuerement : la où ceux qui sont sur les costes de l'Oceā,sont encor idolatres, ou pour mieux parler n'ayās aucune cognoissance de diuinité quelconque. Ceux qui auoient gousté le Mahometisme au cōmencemēt,ne pouuoiēt s'arrester en ceste bestise, & mettoiēt à mort les prestres qu'on leur enuoyoit,qui estoit cause q̄ le Caliphe estoit cōtraint de tousiours tenir vne armée en Barbarie,iusqu'à ce q̄ les heretiques Alcoranistes,vindrent en Afrique, ou lors Mahometh eust le fondemēt ferme,& sa doctrine y fut receuë,cōme encore à present elle y est viuemēt enracinée: De ceste loy & superstitiō nous en parlerōs plus amplement ailleurs, & à propos, lors qu'il faudra discourir de l'origine des Turcs,ou de la source du nom Sarrasin tant chanté en nostre Europe. Quand aux lettres d'Afrique il ne se trouue point qu'ils ayent eu depuis que les Romains s'en feirent seigneurs autres caracteres que latins, quoy que le langage fut fort different de celuy des Romains,ainsi qu'on peut voir tant par les noms anciens des païs & villes, que dans le poë-

Chasse exercice ordinaire des Numides.

Les Numides honorent leur Roy.

Ignorāce & brutalité des Numides.

Femmes de Numidie courtoises.

Numides fort Ialoux.

Moynes Mahometistes sobres superstitieusement.

Africans idolatres le long de l'ocean.

Africans receurent fort enuis le Mahometisme.

Africans vsoiēt de caracteres latins en escriuant.

Plaute.

te Comique Plaute qui en vne de ses Comedies introduit vn parlant le langage de Carthage. Et ainsi toutes les histoires escrites par les Arabes des faitz & guerres aduenues en Afrique, c'est sans doubte qu'ils les ont tirées des latins, non qu'ils suiuissent l'ordre gardé par les Romains, contés de prendre seulemēt le nom des seigneurs, compartissans les temps & les accordans auec les Monarchies, & auec la succession des Iuifz, & des Caldéens. Mais quand l'horrible desbord des Arabes Sarrasins fut fait, lors que les schismatiques qui laisserent le Pontife de Bagadeth, passerent en Afrique, les Roys Mahometans feirent brusler tous les liures des Africans, afin que par la lecture d'iceux, ils ne se reuoltassent de la secte Alcorane: & ainsi l'ignorance à causé la ruine de ce peuple iadis tant gentil, riche, courtois, & sçauant, qu'on estime auoir eu iadis lettres à luy propres, & imitant les Phœnissiennes, iusqu'à ce que les Romains s'en feirent maistres, qui y introduirent comme dit est, les lettres latines: les tombeaux & inscriptions des edifices anciens donnent assez ample tesmoignage de cecy, oú vous ne voyez rien qu'en latin, & sur-tout és villes voisines de la mer mediterranée, & presque par toute la Barbarie, qui fut iadis le siege des Romains. Le cōpte que tiennent à present les Africās pour les choses qui concernent leur foy & religion, sont mesurées par le cours de la Lune, faisants l'an de 354 iours, & les moys les vns de 30. iours, les autres de 29. tellement que leur an est plus court que le nostre de 12. iours, ayans leurs festes, & ieusnes en temps diuers de l'année, selon l'ordonnance de leur Alfurcan. Quand à la longueur de leur aage le plus vieil homme de Barbarie, ne passe guere les 60. 70. ans, si ce n'est vers les montaignes, ou plusieurs vont plus outre que l'an centiesme de leur vie, lesquels sont fort gaillardz, & iouïssans d'vne telle & si verte vieillesse, que Ciceron racomte de Masinisse, lequel fut Roy de Numidie, & d'vne partie de la Mauritanie: Aussi les Numides viuent longuement, quoy que les dents leur tōbent tost, & ayent la veuë fort courte, à cause du vent Leuantin qui les afflige esleuant la poussiere qui leur offence les yeux: & le trop vser de Dates à leur manger, & de lait chault, cause que les dents ne leur demeurent guere long temps en bouche. Les Libyens sont de vie plus briefue, toutesfois plus sains & allegres que les autres, maigres, dispostz, & de petite stature, & cecy à cause des grandes chaleurs ainsi qu'il en aduient aussi aux Ethiopiens qui s'auoisinent le plus du midy. Ceux qui habitent en la terre des Noirs viuent encore moins que tous les autres toutesfois sont ils plus sains, dispostz, allegres & robustes, & moins suiets à douleur de dentz, ny aux incommoditez de l'acourcissement de la veuë: estans tous tant Barbares, Numides, Libyens, que Noirs fort adonnez à paillardise, & sur tout s'accouplans tout autrement que l'honnesteté ne peut souffrir que ie le die: ils sont fort suietz en enfance, & sur la vieillesse à la teigne si forte & bien enracinée qu'à grand peine y peut on remedier, suietz à mal de teste, douleur de dentz, desuoyement d'estomach, à coliques passions fort vehementes, & ce comme ie pense pour l'indisposition des viandes qu'ils vsent, & à cause de l'eau trop froide qu'ils boiuent soudain apres leur potage tout chault.

Arabes ont tiré leurs histoires des liures latins.

Arabes fōt brusler les liures latins en Afrique & pourquoy.

Antiquitez en Afrique escrites en latin.

Departement de l'an selon les Africans modernes.

Aages des peuples d'Afrique.

Masinisse. Voy Cicerō en son liur. de vieillesse.

Numides viuent longuement.

Les dents tōbent, & la veuë se gaste aux Numides & pourquoy.

Africans paillards infamemēt.

Maladies ausquelles les Africans sont suietz.

Malcaduque frequẽt en Barbarie.

Les enfans Africans tombent ſouuent du hault mal, & ainſi qu'ils croiſſent en aage, ceſte maladie va auſſi en decroiſſant, & ſur ceux qui ſont d'aage ſi ce mal ſe ruë quelquefois ils ſont ſi ignorans en pluſieurs endroits qu'ils eſtiment que ces hommes Epileptiques ſoient poſſedez du maling eſprit. Le païs de Barbarie eſt fort ſuiet à la peſte, la ou les Numides ne ſçauoient que c'eſt, ſi ce n'eſt depuis quelques ſix vingts ans en ça: mais les noirs en ſont du tout exemptz. Et afin que vous cognoiſſez combiẽ c'eſt dommage que l'Afrique ſoit deſpouillé de la vraie cognoiſſance de la verité Euangelique, il faut noter que ceux qui demeurent aux villes quoy qu'ils portent le tiltre de Barbares, ſi ne ſont ils ſi groſſiers que les lettres ne leur agréent, & que les ſciences ne leur aportent vn ſingulier contentement, & ſur tout ſ'eſtudient ils à ſçauoir ce qui touche & apartiẽt à leur foy, & ſuperſtition, eſtans fort deuotieux, honorans leurs preſtres, & docteurs, & allans ordinairement prier en leurs Moſquées: ſcrupuleux au poſſible, & gens qui ayment l'honeſteté du corps exterieure. Au reſte ils ſont ingenieux, & ſur tous les Barbares qui habitent ſelon la mer Mediterranée, leſquels ont le naturel ſi bon que tout ainſi qu'ils ſont induſtrieux à dreſſer edifices qui eſgallent en beauté & ſubtile liaiſon d'Architecture, les plus ſuperbes baſtimẽs de l'Europe, auſſi ſont ils ſimples en leur conuerſation, ne diſans rien que ſelon les penſemens du cœur: iaçoit que iadis les Romains les ont eu en opinion de deſloyaux, de ſorte que voulans monſtrer l'infidelité de quelcun, ils ne faiſoient que le paragonner à la foy punique, ſignifiantz vne grande deſloyauté qui eſtoit comme naturelle à la nation Carthaginoiſe. Ce peuple eſt ialoux extremement, ambitieux, conuoiteux de richeſſes, & pour les aquerir ne laiſſe coing de la terre, où ils ne ſ'achemine pour y exercer marchandiſe allans en Perſe, Arabie, Egypte, Turquie, Ethiopie, & Italie, fins & ſubtils, grands eſcrimeurs, aſſez ſobres au manger, mais ſur toute vertu, ils ſont modeſtes en parolle. Les ieunes reſpectent fort les anciens, & de ſorte qu'ils n'oſeroient auoir dit vn mot deshõneſte en leur preſence, ny chanter vne chãſon d'amour, quoy qu'ils ſoient bons maiſtres en cela, & qu'ils traitent l'amour autant accortement que nation qui viue. Les Arabes qui ſont parmy eux ſont aſſez liberaux, mais penſez que ce n'eſt guere qu'aux deſpens d'autruy, & de nature ioyeuſe, fins & accortz, hardis, & aſſez modeſtes. Les Numides ſont plus ingenieux, & magnanimes, mais la plus part ſans lettres, adroits aux armes, & des plus gentils guerriers de tout le païs African. Les Noirs ſurpaſſent les autres en loyauté, ſimples, debonnaires, courtois aux eſtrangers qui dancent volontiers, & ſe reſiouïſſent à bãqueter, aymans ceux qui ſçauent plus que les autres, & en ſomme ils viuent en plus de liberté que le reſte des peuples d'Afrique: vous ayans fait recit des vertuz, & parties louables qui ſont en eux, n'obmettray les vices deſquels ils ſont entachez, ſuyuant l'ordre meſme ſur ce qui les rend vituperables, que i'ay fait en diſcourant ce qui les fait dignes de louange. Les habitans donc de Barbarie eſtans pauures ſont les plus arrogans & fiers hommes de la terre, dedaignans ſans aucun reſpect chacun n'oubliãs iamais vn tort receu, vindicatifs à outrance, & ſi peu acoſtables, qu'à grand peine vn

Barbares ſuiets à la peſte.

Vertus louables des Africans de Barbarie.

Carthaginois iadis eſtimez deſloyaux.

Africans bons marchans & trafiquans par tout le monde.

Vertuz des Numides.

Simplicité des Noirs.

Vices des hommes de la Barbarie.

estranger peut il iamais entrer en leur grace. Leur parolle est superbe, leur conuersation sans plaisir, adonnez aux banquets superflus, fort mauuais mesnagers, querelleux & noiseux, sans exercice qui vaille, i'entens pour le plus commun, peu recognoissans le plaisir receu, gens melancoliques, sans esbat, ny passetemps, estans si pauures que la necessité les contraint d'estre tousiours liez au trauail. Des filles de Barbarie ne s'en trouue pas presque vne qui porte sa virginité, à celuy qui l'espouse, leur estāt permis par leurs propres parens d'auoir des amys, mais dés que elles sont mariees, il n'y a plus moyen de suiure telle vie, & se portent assez sagement en leur mariage. Les Numides sont traistres, meurtriers, & larrons sur tous autres, si vils & faquins, que pour peu de chose, on leur fera mettre la main au plus vil & sale mestier qu'on sçauroit imaginer. Les Libyens sont ruraux, ignorans, larrons, voleurs, & brigans, & si courtois en toutes leurs actions que ils ne sont de gueres differents aux bestes brutes & farouches, qui courent par leurs deserts & solitudes: leur vie est tresmiserable, sans loy, reigle, ny raison, & sans cognoissance de religion quelconque, viuant de la chasse, mal-faisant à chacun, & ne pouuant se tenir de faire la guerre. Quand aux Noirs, ilz sont sans pratique, ou industrie aucune, tous brutalisez, & leurs femmes impudiquement vilaines, & ne se soucient de leur honneur, nō plus que bestes, si ce n'est quelques vns des plus honestes, qui se tiennent aux villes.

Impudicité des filles de Barbarie.

Meschanceté des Numides & Libyens.

Saleté des Noirs, & de leurs femmes.

Des Royaumes de Hea, Suz, & Maroc, & isles Canaries. Chap. 9.

DE LA le destroit gist la prouince de Hea confinant vers le septentrion à la mer Oceane & Atlantique & le mont Atlas luy est vers le midy: qui est nv pays aspre, mōtaigneux, couuert, & boscageux bien peuplé & habité, fourny de cheures & asnes, mais ayant bien petit nombre de brebis, & moindre de bœufz, & de cheuaux. Il n'y a presque point de fruicts, mais ce n'est ny la sterilité de la terre, n'y l'inclemence du Ciel qui en sont cause, mais plustost l'ignorance & bestise des habitants. Le froumēt n'y croist guere, mais le millet, orge, & nauette, y viennent en abondance: & le miel qui sert de grand soulagement pour le viure de ceux du païs, là où la cire ne leur seruant de rien, est mise à mespris, & regettée. Quand ils prennent leur refection ils n'vsent de table ny treteaux, mais se mettans à terre y estendent des cuirs fais en rond, sur lesquels mettent leur viande tout ainsi que aussi en vsent les Turcs allans par païs, voulans repaistre. Leur vestement est fait d'vn drap grossier, piqué tout ainsi que vn lodier, lequel ils entortillent bien fort estroitement autour de leurs corps, & le ceignent d'vn bandeau de laine par dessus leurs hāches, & s'en couurēt, sur tout les parties que nature veut qu'on tiēne couuertes, & secrettes: sur la teste ilz ont quelques bandes de laine longues de 5. coudées, & larges de deux, mais tousiours le sommet de la teste demoure à descouuert, sans que personne vse de bōnetz, si ce n'est les vieillards: les chemises n'y sont en vsage, à cause du deffault de lin, & quand bien il y en auroit, si n'y a il hōme

Assiette de la Prouince de Hea en Afrique.

En quoy abondēt les Heans.

Abillement des Barbares de Hea

qui le sceut acoustrer ny ordir. Les hommes à marier n'oseroyent porter barbe, là où estans mariez, c'est à leur volonté de la se laisser croistre. Ilz labourent auec des asnes & cheuaux, & abondent en sauuagine, mais ilz n'ont aucune industrie d'aller à la chasse: & sont si sots que iaçoit que leur païs abonde en riuieres & bons ruisseaux, si ne sçauent ilz point dresser des moulins: ains à chacun en sa maison des instruments à bras pour faire la farine, qui est la charge pour le passetemps & exercice des femmes. La medecine y est si peu cogneuë, que toute maladie y est guerie en se cauterisant & adaptant le feu, ainsi que on en vse à l'endroit des bestes.

A qui est permis de porter barbe en Hea.

N'y a point de moulins en Hea.

Remede des maladies des Heans est le feu.

La iustice y est entretenue bien maigrement, ne se parle presque de faire droict à personne, mesmement és lieux montaigneux, où l'on ne recognoist ny Roy, ny Seigneur, autre que celuy qui est le plus fort à la guerre, en laquelle ilz s'employent si bien, que ilz n'osent sortir de leurs maisons sans auoir saufconduit, & guide de leurs propres aduersaires. Ceste nation est suiette au Serif, aussi bien que le royaume de Suz, qui est delà le mont Atlas vers le midy, & vers le ponant, il est arrousé de la grād mer Oceane, & finist encor vers le midy aux arenes du desert. C'est en ce païs là, & sur la coste de la mer, que on prend autant de Baleines que en lieu, où la mer passe, tellement que les edifices sont faits la plus part, des costes de ceste Belue, ainsi qu'on voit à Baïonne, qu'on en palisse les iardins. Le terroir de ce païs pour le plus est fertil en froument, l'orge, legumes, Dates & succre en grande quantité, mais mal-cuit & purgé, qui est cause que ne venant à sa parfaite blancheur, aussi la vente n'en est si facile. Le peuple y est fort terrible & sanguinaire, & suiet à rebellion, & cela luy procede de trop d'aise, ne pouuās viure en paix les vns auec les autres. Ilz créent en leur cité principale, à cause de l'absence du Roy, vn Magistrat souuerain la dignité duquel ne dure que trois moys, lequel à le gouuernemēt de toute la cité, & iuge de tous differēts en dernier ressort. Leurs prestres ont cognoissance des causes qui cōcernent la spiritualité: & les tēporelles se comportēt plus auec faueur que iustice: qui est cause, que si vn citoyen tue vn autre, les parēs du deffunct pouuās vser de pareil effort, & se venger en massacrant le meurtrier, il n'en est faite aucune poursuite. Que si l'homicide se peut garentir de ceux qui luy dressent des embusches: il est quitte en s'en allant hors de la cité pour sept ans, ou y demeurant, tenir teste à ses parties: & le terme expiré, il dresse vn banquet aux principaux, & accorde auec partie, sans que desormais il soit en crainte que aucun luy face desplaisir quelconque. Passant plus outre en terre ferme est le royaume de Maroc, celuy d'où sont sortis les seigneurs Mores, qui ont par si long tēps tenu la plus grand part des Espaignes. Ceste region vers l'orient s'auoisine de Hea, & est posée en vn grād vallon entre les mōtaignes, qui est cause qu'elle ne doit riē à terre qu'hōme sçache dire, en fertilité de tout ce qui est necessaire pour la vie des hommes, comme grains, fruits, bestail, eaux, fontaines, & autres semblables cōmoditez. Maroc est cité principale de laquelle le royaume porte le nō, iadis superbe, & à present fort abastardie, où toutesfois le peuple est liberal & courtois & où l'on list leur loy, y ayant des colleges rētez pour ce faire, & des hospitaux pour les pas-

Nature farouche des Montaignars en la region de Hea.

Hea, & Sus regions suiettes au Serif.

Aßiette de Suz.

Baleines en la coste de Suz.

Naturel farouche du peuple de Suz.

Magistratz trimestres en Suz.

Iustice corrompue du Royaume de Suz.

Punition des Homicides.

Maroc Royaume, & où aßis.

Fertilité du terroir de Maroc.

Habitās de Maroc courtoys, & liberaux.

sans qui sont de leur secte, le tout basty & donné par ce grand Roy Moré nommé Mansor, tant renommé, & en Afrique, & en Espaigne. Or est-il que ceux qui se tiennent au plat païs sont si bestiaux, que n'ayans homme suffisant entr'eux pour vuider leurs querelles & differets, ils sont cotraints & leur est cóme coustume de retenir les estrangers qui passent afin qu'ilz iugent & donnét sentence sur leurs discordes, & faut que cest arbitre serue de greffier, & de iuge tout ensemble. La nourriture de ce peuple n'est guere delicate, cóme de ceux qui viuét de farine d'orge destrépée en l'eau bouillante & cuite auec chair de Bouc, du plus vieil qu'ils ayét, & de celuy qui ne vault plus pour les tropeaux. Apres sont ceux de Guzule Prouince fort peuplée & cófinát vers le Ponát au royaume de Suz, & vers le septétrió au mót Atlas, & tirát à l'Orient elle auoisine les Heans. Les hommes y sont fort bestiaux, & ce nonobstant ayant des mines de fer, ilz en font des vases assez gentilment elabourez, que ils troquét auec des draps, cheuaux, espices, & autres choses à eux necessaires és foires & marchez des païs voisins, où ils n'on garde de faillir. Les habitans n'ont aucun seigneur, ains chacun est Roy en sa maison, qui est cause que tousiours ilz sont en dissension, & sont si acoustumez à la guerre que leurs trefues ne durent iamais plus hault de trois iours la sepmaine, à quoy ilz sont contraintz à cause du trafic: mais se rencontrans, les trefues estant expirées ils se massacrent reciproquement sans respect d'aage, ny de sexe quelconque. Les Guzuliens ont pour tout vestemét, de certaines chemises de laine faites en hoquetons sans manches, & assez estroites par le collet, & en teste, ils ont des chapeaux faits de fueilles de Palmiers. Le iour de leur foire & marché est gardé si solennellement, qu'il n'y a homme si hardy qui osast messaire à vn autre, tant fust-il son ennemy, à cause que il y a vn Capitaine esleu de toutes les parties qui est sur-intendant aux crimes commis durant le trafic, que ilz punissent selon la grauité du forfait: mais les larcins y sont punis de mort, sans autre forme de procez, massacrans le larron auec vne espece de Pertuisanne que ilz portent pour ce faire, & laissent les corps morts, & pour exemple, & pour seruir de pasture aux bestes & oiseaux de proye. Ainsi quoy que ce peuple soit Brutal, si deteste il ceux qui rompent le lien de paix, és assemblées faites pour le proufit, & necessité de tout vn païs.

Mansor le grand Roy iadis de Maroc & de Grenade en Espaigne.

Bestise des Maroquiens du plat païs.

Pauure nourriture de ceux de Maroc.

Guzule Prouince & son assiette.

Mœurs farouches des Guzuliens.

Vestemét des Guzuliens.

Iustice notable des Guzuliens.

Voysins des Guzuliens, sont ceux qui habitent en la region Ducale, qui vers le Septentrion regarde l'Ocean Atlantique en pareille eleuation que l'isle de Madere: où le peuple est maling, vicieux, ignorant, & habitant espars çà & là, à cause que il y a fort peu de citez, vniës & policées: le païs estant fertil à merueille en grains, fruits, & bestail, les femmes assez gaillardes, mais plus superbement vestues.

Ducale region d'Afrique regardant Madere: & s'estendát presque iusqu'aux Canaries.

Faço de viure de ceux de Ducale.

La plus part de ce païs est à present subiect au Roy de Portugal, & ce depuis que il s'est fait seigneur d'Azamor, où il enuoye gens à sa poste, ayant plusieurs forts le long de la marine, comme celuy qui commande presque de ce costé à toute la coste d'Afrique sur l'Ocean.

Le roy de Portugal tient en effroy la region Ducale.

Ayant parlé de l'Isle de Madere, ie ne peux dire rien autre cas des mœurs des habitans, que ce qui sera dit des Portugais en leur lieu, entant

Madere premierement habitée par les Portugais.

que ce sont eux qui les premiers l'ont habitée, veu que au parauant, il n'y auoit vn seul pouce de terre presque qui ne fut en boys, tellemẽt que ceux qui y vindrent au commencement y mirent le feu, pour oster ces boscages, & rendre le païs habitable ainsi qu'il est à present. Ainsi auant que passer le tropique d'esté, pour voir les terres d'Afrique tirans vers l'Equateur, il nous fault visiter ces isles tant chantées par les anciẽs, souz le nom d'Hesperides & Fortunées, & lesquelles à present on nomme Canaries, non du nombre des chiens nourriz, ou trouuez en elles, mais plustost que la plus grande de sept qu'il y en a de voisines s'apelle Canarie, de laquelle toutes les autres ont esté ainsi baptisées. Or les quatre sont habitées de Chrestiens, desquelles les noms sont tels, Lanzalotte, Forte-auanture, La Gomere, & l'isle du fer: les trois ont le peuple Idolatre, apelées la Canarie, Teneriffé & la Palme, des mœurs des habitans desquelles ie veux discourir, n'estant sur le propos de la description du païs, ains seulemẽt de la maniere de viure des hommes. Or les trois susdittes gouuernées par les Idolatres sont fortes & si bien gardées, que iamais les Chrestiens n'y ont sceu donner attainte, tant pour en estre le peuple vaillãt & farouche, que pour l'assiette difficile des lieux, & aspreté des haures, & Plages presque impossibles à les acoster. Or ce peuple qui reste idolatre est seigneurié par neuf seigneurs qu'ils appellent Ducs, lesquels y viennent non par succession, ains par force, emportant celuy la principauté, qui a le plus de puissance, s'entre-tuans furieusement auec des pierres, & iauelotz, qui en lieu de fer, ont d'vne sorte de corne forte & aiguë pour armes, & où cecy n'est point ils bruslent le fust par vn bout, le rendent ainsi offensif, comme s'il y auoit du fer bien pointu. Ils vont presque tous nuds, si ce n'est quelques vns qui s'affublent de quelques peaux de cheures en mettans vne deuant, & vne autre derriere: & afin d'éducir leur cuir mesme, ils vsent du suif de Bouc, auec le ius de certaines herbes à eux cogneues propres pour tel effect, & de ce meslange ils s'oignent le corps, qui le leur rend plus dur, afin de suporter les rigueurs du froid, quoy que il n'est guere vehement en ce païs là, estans posées ces isles sur le midy, & non trop esloignées du Tropique d'esté. Ces Insulaires ne bastissent villes, citez, ny maisons, se contentãs de creux, & grottes des montaignes, où se retirans auec leur bestail se defendent de toute iniure du temps, & inclemẽce celeste. Leur viure est de pain d'orge, chair, & du lait de cheure, desquelles ils nourrissent de grans troupeaux, & quelques fruicts, & sur tout de bonnes figues. Ilz n'ont aucune certitude de religiõ, ains adorent les vns le soleil, d'autres la Lune, & chacun se forge vn dieu tel qu'il luy vient en fantasie. Or ne sont ils si bestiaux que d'auoir communauté de femmes, veu que le mariage a place entre eux, biẽ est vray que chacun en prend tel nombre que bon luy semble: & iamais vn Canarien (i'entens des idolatres des trois isles) n'espouseroit vne femme que premierement le seigneur du païs ne l'eust despucellée, acomptans ceste faueur à vn grand auantage pour eux, si le prince couche vne nuit auec leur espouse. Or ont ces idolatres guerre continuelle auec leurs voisins Chrestiens des autres isles, & en prenant quelques vns, ilz ne les tuent point, pensans les tourmenter d'auantage, en leur laissant

Quelles sont les isles que les anciens nommoyent Fortunées.

Pourquoy s'apellent Canaries.

Nom des isles Fortunées.

Seign. des Canaries idolatres, cõment sont creez.

Armes des Canariens.

Vestemẽt des Canariens.

Oignemẽt des Insulaires pour s'endurcir la peau.

Maisons des Canariens quelles.

Viures des Canariens.

Canariens estrangement idolatres.

Mariage des Canariens.

Filles ne sont espousées vierges par leurs marys, ains le Seigneur les deflore.

laissant la vie, & les employans à escorcher les cheures qu'ils mangent, estimans cest office comme chose vile & infame, & les detiennent en cest exercice, iusqu'à ce qu'ilz se rachetent, & ainsi ils ne sont pas trop esloignez de courtoisie, quelque farouche naturel qui semble les conduire. *Cõdition de ceux que les Canariens prēnent en guerre.*

Ils ont vne estrãge coustume de faire, lors que vn de leurs seigneurs prẽd possession de sa seigneurie, car il s'en trouue tousiours quelcun qui s'offre volontairement à la mort pour honnorer la feste, au iour de laquelle ilz s'assemblent sur vn tertre, & hault rocher, voisin d'vne vallée fort profonde, & là celuy qui se doit sacrifier luy-mesme apres quelques ceremonies faites & parolles proposées, se precipite du hault en bas, & est deschiré, & rompu en cent mille pieces. Le seigneur aussi est obligé d'honorer & entretenir, pour recompence de ce seruice, les parents du deffunct, & les tenir les plus chers qui soyent à sa suitte. Ces Canariens sont des plus adextres, agiles & legers hommes de la terre, courãs viste, & aussi dispotz que cheureuls, sautans sur les rochs tous pieds nuds, sans craindre les pierres aigues des mõtaignes, ny la durté des terres, & faisans des saults qui estonnent la veuë de ceux qui les regardent: si adroits à ruer les pierres, que visans à vn lieu ils n'ont garde de faillir d'attainte, & si fortz, robustes & puissans, ayans les bras si nerueux, & les poings si roides, & pesans qu'à coups de poings ils despeceront vn pauois, ou bouclier, pourueu qu'il ne soit point bandé de fer. D'auantage hommes & femmes en ces isles prennent grand plaisir à se paindre la chair auec le ius de certaines herbes qui les couloure de rouge, verd & iaune, & auec ces ornementz ilz expriment gaillardement leurs affections, & donnent indice de leur angoisse, ou ioye, tout ainsi que par deçà nous en vsons par le blason des couleurs: & en somme ce peuple ressent bien le naturel farouche du païs que il habite, lequel bien que soit fertille, si ressent il son horreur & solitude à cause de l'aspreté & hauteur des montaignes. *Sacrifice volõtaire d'hommes aux sollennitez de la creation d'vn nouueau seigneur.* *Canariens adextres forts, & legers.* *Canariens se paignẽt le corps pour sembler plus braues & beaux.*

Reprenans la terre ferme d'Afrique, & passé le Tropique d'esté tirans vers le Pole Antartique, on voit le païs des Azanaghes peuple bestial & grossier, abreuué toutesfois quelque peu des folies du Mahometisme, à cause que les Arabes y frequentent quelquesfois. Ces Azanaghes ne sont du tout noirs, ains bazanez, vagabondz & errans par le desert, viuans de dates & lait de Chameau, faisans petite & sobre despence, & suportans la faim, nature pouruoyant en cela à la faulte que bien souuent ilz ont de viures. Ce peuple est fort simple & sot, quoy que cholere & furieux, & porte ordinairement vn linge entortillé sur la teste, vn bout duquel leur pendant sur le visage leur couure la bouche, qu'ils estiment chose sale & vilaine, & indigne que on tienne à descouuert, à cause que c'est d'elle que sortent continuellement des ventositez & mauuaises odeurs, & qui est comme le lieu purgeant les excrements, tout ainsi que sont les parties hõteuses. Ilz n'ont Roy, Prince, ny seigneur qui leur commande, seulement honorent ilz (instiguez de la nature) les plus anciens, & riches, & leur portent quelque respect, & obeissance: & sont gens fort pauures, larrons, menteurs, & traistres si la terre en porte: d'assez bonne taille, maigres, portans les cheueux iusque aux espaules, que ils oignent tous les *Azanaghes brutaux peuple bazané.* *Viure des Azanaghes, fort pauure, & sobre.* *Vestement des Azanaghes.* *Les Azanaghes estimẽt la bouche vilaine & pourquoy.*

iours de certaine compoſition non guere bien flairante, mais en laquelle ilz ſe plaiſent, tant ſont diuerſes les apprehenſions, & fantaſies des hommes.

Trafic des Azanaghes.

Ce peuple des Azanaghes qui ſont du Royaume de Mely, ne bat & n'vſe de monnoye quelconque, & ne ſ'en ſoucient non plus que de rien, ains tout leur cas ſe paſſe au trafic par eſchange, vendans l'or au poids, duquel ilz ont en abondance, & preſque du meilleur qui ſoit en tout le monde.

Femmes Azanaghes en quoy pẽſent eſtre belles.

Leurs femmes ſont bazanées & mal veſtues, ſans porter aucune chemiſe, & ſont celles là eſtimées les plus belles entre elles, qui ont plus longues tetaſſes, qui eſt cauſe que dés que les tetins leur cõmencent à poindre & à ſe hauſſer, elles ne ceſſent de les tirailler, & ſe ſerrer, afin que croiſſant la chair en ceſte partie, elles puiſſent eſtre admirées comme les plus excellentes & rares en ceſte perfection de beauté.

Fleuue de Senega nommé Niger, eſt mis en l'interieure Libye par Ptolo liu. 4. ch. 6. Table d'Afriq. 4. Les peuples ſont nommez Nigrites à cauſe du fleuue par Mele 3.

Aſsiete du Royaume de Senega.

Paſſé le païs des Azanaghes, on vient à la terre des noirs, eſtant faite la ſeparation des Bazanez & des noirs par le grand fleuue de Senega, par les anciens nommé Niger, & la ſource duquel on tient proceder du meſme lieu que celle du Nil, ayant pareil flux, & reflux que le fleuue Egyptien, arrouſant, & engreſſant par meſme moyen les terres, & nourriſſant Crocodiles, & toutes belues, & monſtres aquatiques que on voit au Nil ordinairement: & à cauſe de ce fleuue, tout le païs eſt nommé Senega: regardant vers le Ponant la grand mer Oceane, au Midy le Royaume de Gambre, & vers le Septentrion eſt ceſte grande riuiere, qui le ſepare comme dit eſt des Azanaghes, & donne commencement aux païs qu'on à nommez de noſtre temps la baſſe Ethiopie.

Le roy de Senega fait par election.

Le peuple de ce païs eſt riche, & ſuiet à vn Roy, lequel y vient par election, & eſt choiſi de la plus noble race que ilz ſçachent trouuer, neantmoins ſon autorité n'eſt point ferme, ny aſſeurée: eſtant celuy qui regne touſiours en crainte d'eſtre ou maſſacré, ou chaſſé de ſon gouuernement.

Vie du Roy de ces noirs.

Ce Roy n'a aucunes daces, tributz, ny gabelles leuées ſur le peuple, ains vit pour le plus des preſens que luy font les Seigneurs du païs, & des pilleries que luy-meſme fait auec ſes eſclaues, & du labeur de ſes terres, deſquelles il tire vn grand reuenu pour le nourrir & tenir eſtat honorable:

Mariage, & meſnage du Roy de Senega.

Luy eſtant permis de tenir tout autant de femmes que bon luy ſemble, leſquelles ſont logées chacune à part, ayant des terres aſſignées par le Roy, pour leur entretien & nourriture. Et les allant viſiter, chacune eſt tenue de fournir la deſpence, & le défrayer tant qu'il demeure auec elle: & dés que vne eſt enceinte, il n'y va plus tant que elle ſoit deliurée, qui eſt cauſe que changeant ainſi de paſture, ilz ont vne infinité d'enfans pour ſucceder, non au Royaume, mais à leurs terres, ſeigneuries, & patrimoine.

Les Noirs de Senega Mahometans.

Le peuple y eſt Mahometan mais non pas des plus fins, & arreſtez en celle ſuperſtition que les Mores blancz, d'autant que ilz n'ont qui les y inſtruiſe, & auec ce que ilz ne tiennent pas grand compte, meſmement depuis que les Chreſtiens y frequentent.

Veſtement des Noirs.

Ces Noirs vont tous nudz, fors que ilz portent comme vn hault de chauſſes de cuir de Cheure, pour couurir leurs parties honteuſes, mais les grands ſe parent de chemiſes de Cotton que les femmes filent, & en font des draps larges de demy pied, & les couſent enſemble les vou-

sans mettre en œuure pour quelque abillement. Les femmes vont toutes descouuertes de la ceinture en hault, mais en bas elles sont couuertes d'vn petit drap de coton ceint à trauers, qui leur pend iusqu'à my iambe, le reste nud, & en la teste ne portent autre cas que leurs cheueux tressez assez mignotement, & liez en diuerses sortes, & façonnez auec des entortillements qui leur donnent vne assez bonne grace.

Ils mangent fort salement, simples, & sans grande malice, grans parleurs & ayans tousiours quelque cas à repliquer, & par consequent menteurs au possible, entant que en vn si long babil, il est impossible que le mésonge y manque, grands trompeurs, iaçoit que au reste ilz se monstrent assez charitables, ne laissans passer vn estranger, auquel ilz ne donnent vn repas en leur maison, ou ne le logent courtoisement pour vne nuict, sans en vouloir aucun payement, ny recompence. Ilz se guerroyent ensemble, & ne pouuans viure en paix, vont assaillir leurs voisins faisans leurs guerres à pied, à cause que les cheuaux ne peuuent guere viure en ces contrées : & n'ont autres armes offensiues que zagaïes, & iauelines ayantz demy pied de fer tout cramponné, & subtilement elabouré à petites pointes fort nuisibles, & leurs espées semblent des Simeterres Turquesques, sauf que ceux-cy sont tous de fer, sans qu'il y ayt vn brin d'acier.

Mœurs des Noirs

Noirs fort charitables.

Armes de ceux de Senega.

Leurs guerres ne se font sans grans meurtres, & effusion de sang, veu la sorte des armes, & qu'ils vont tous nudz au combat, & que estans hardis & brutaux, ilz ne ruent guere coup qui ne porte : & sont si asseurez que encor que ilz voyent tomber leur compaignon si ne monstrent ilz point vn seul brin de crainte, ny de couardise. Au reste c'est le peuple le plus gaillard à la nage, & à passer les fleuues, que on puisse guere trouuer en tout le monde. En ce païs, quoy que hors la puissance & iurisdiction du Roy de Senega, sont les Barbarins, & Seretes, lesquels fuyent de s'assuiettir à seigneur aucun, craignans que on leur enleue leurs femmes & enfans, chose familiere aux Roys d'entre les Noirs, qui font argent de toute espece de denrée. Ces hommes sont fort cruelz & idolatres, sans aucune autre loy, que celle que leur ordõne leur fantasie: expers en guerre, & s'aydans dextrement de l'arc, auec des saiettes enuenimées : & ne sont assaillis d'aucun à cause de l'impossibilité de l'aproche de leur terre, qui est toute en lacz, & marestz, & de toutes partz marescageuse. Passé ce païs on va au Royaume de Gambre, où est le Promontoire que noz Pilotes appellent Cap rouge, où les gens sont si plaisans & courtois qu'il est presque impossible que on les acointe, tant ilz ont en detestation l'alliance des estrangers. Ilz sont Idolatres, & grans sorciers, aioustans foy aux charmes, & enchantemens, & autres folies qui dépendent de l'art, & ruses de Sathan, & toutesfois confessent vn Dieu, plus grand que toutes leurs idoles: neantmoins y a il plusieurs qui suiuent la loy de Mahõmeth. Leur viure est semblable aux façõs de ceux de Senega, fors qu'ilz ont plus de riz, & qu'ilz se repaissent de chair de chié, viande non acoustumée par natiõ quelconque. Suiuant ceste coste, rasant l'Afrique, & doublãt au Cap des Palmes, vous entrez au Royaume de la Guinée, & voyez les païs de Melegette, Benin & Manicõgre, où selon la diuersité des peuples, vous y

Les Noirs de Senega bõs nageurs.

Barbarins & Seretes fort brutaux

Gambre Royaume aprochãt l'Equateur.

Gãbriens sorciers & idolatres.

Gambriens mãgent les chiens.

voyez auſſi varieté en leurs actiõs, & manieres de viure, les vns ſuyuans la Foy de l'Alcoraniſme, & la plus grand partie ſ'adonnans à l'adoration de ce qui ſe voit, & des baſſes creatures. Tellemẽt que leurs Roys ſont adorez du peuple, qui croit qu'ils ſoyent deſcenduz du Ciel : & ainſi quand on leur parle, c'eſt auec grand reuerence, les ſaluant de loing, & mettans les genoux à terre. Auſſi ces Idoles Royales, afin d'entretenir le peuple en ceſte beſtiale opinion de leur diuinité, ne ne veulent eſtre veuz en mangeant, ains prennẽt plaiſir que leurs ſuiets les eſtiment paſſer leur vie ſans manger ny boire. Or eſt le ſoleil leur grand Dieu, & croyent que les ames ſont immortelles, & que laiſſant le corps elles vont loger auec le ſoleil, & ce ſont ceux de Benin, qui ſ'abeſtiſſent en ceſte fantaſie. Voire obſeruent vne eſtrange ceremonie quand leurs roys ſont decedez, que de ſ'aſſembler en vne campaigne, où ils font vn puits fort large par le pied, & eſtroiſſiſſant iuſqu'au ſommet, où ils deſcendent le corps du deffunct. Et apres ce les plus fauoris, proches parents & meilleurs amys du Roy treſpaſſé, ſe laiſſent de leur bon gré couler dans ce puits, pour tenir cõpaignie à leur maiſtre, leur tournãt à grand hõneur, & auquel tous ne peuuẽt aſpirer, de ſuiure leur prince en l'autre monde, tellement que les premiers qui meurent en ce foſſé ſont eſtimez les plus heureux, & ceux qui aymoient mieux leur idole royalle. Les noirs de la Guinée ne ſont ſi aſſeurez en leur idolatrie, veu que tous les iours ilz changent de Dieu, ſ'arreſtans en l'adoration de la premiere choſe qu'ils rencontrent le matin ſortans de leurs maiſons, fuſt elle ſenſible, ou ſans ame ny ſentiment, de ſorte que telles fois vous verrez l'vn faire ſa priere à vn lezard, l'autre à vn oyſeau, ceſtuy à vne pierre, & l'autre ſuplier vne grenoille, & le ſoir venu, tous ces dieux ſont hors de cartier, pour donner place à ceux qui l'endemain ſeront en office. Ce peuple en general eſt fort inſolent & deſordonné en ſon boire & manger, faiſant pluſieurs repas le iour, & ſ'engorgeans de viande & du vin qu'ilz font de Palmes : & quoy qu'ilz ſoyent ainſi diſſoluz & gourmans, ſi ſont ilz de fort longue vie, tellement que pluſieurs viuent ſains, & gaillards, iuſqu'à l'an centieſme de leur aage. Quelquefois ils ſe ſentent indiſpoſez, & pour l'inclemence du ciel attains de quelque legere fiebure, mais pour remede ſouuerain ils ſ'aident de Phlebothomie, & dés que la veine leur a eſté ouuerte, ils ne faillent d'eſtre gueris.

Roys adorez à l'eſgal de Dieu.

Le Soleil eſtimé Dieu au royaume de Benin.

Funerailles des roys de Benin.

Hõmes ſe ſacrifians aux ombres des morts.

Eſtrãge idolatrie de ceux de la Guinée.

Noirs de Guinée deſordonnez au boire & manger.

Remede des maladies des Guinéens.

Ces peuples ſont ſi badaultz, que pour peu de choſe, les peres, & meres vendent leurs enfans, que les Portugais achetent pour ſ'en ſeruir au labourage des terres, & iardins, & autres affaires, és iſles de ſaint Iaques, ſaint Thomas, & autres qu'ilz ont en ce païs là, eſquelles en certaines ſaiſons, ceux d'Europe faſchez de l'intemperie de l'air, n'ont aucun effort pour trauailler en ſorte quelconque, ainſi que en d'autres temps de l'année, lors c'eſt à ſçauoir que le ſoleil ſ'eſloigne d'eux, & nous aproche, les Noirs ſentans le froid, ſouffrent vne grande alteration de leur gaillardiſe, ſanté, & bonne diſpoſition.

Peres vendent leurs enfans.

Diuerſes ſaiſons pour les blancz, & pour les Noirs és iſles ſouz l'Equateur.

Ainſi les Blancs ſe portans mal en eſté, les Noirs ſont à leur aiſe, & trauaillent, les infirmitez deſquels les autres ſuportent, durant le froid, qui eſt le ſoulas de ceux qui ſont voiſins de noſtre pole. Les autres Noirs qui

tirent vers l'Ethiopie,& les desertz, de tant ils sont plus esloignez de la frequentation des estrangers,aussi sont ils plus grossiers,& bestiaux,allans touts nudz,& ne paroissans estre nez que pour seruir de passe-temps,tant aux Africans & Mores blancz,que Chrestiens qui courēt ce païs pour en tirer l'Or,&l'Azur qui y croist en abōdāce,& c'est pourquoy le riche Roy de Portugal,s'est fortifié en la Guinée,& s'est saisy du Cap à trois pointes. Ceux du Royaume de Mani-congre sont de pareilles mœurs,& aussi bestiaux que les dessusdits,& de là iusque au Cap de bonne esperance, n'y a peuple qui soit guere venu à nostre cognoissance, pour-ce que ceux qui ont voltigé le long de la marine n'ont entré guere auant en terre ferme, qui est pour la plus part deserte, ou habitée d'hommes si peu acostables, qu'on ne sçauroit rien dire de leur façon de vie,& moins quelle religion est-ce qu'ils tiennent que ie pense estre aussi sainte,que de ceux qui sont souz pareille eleuation du costé du Ponāt,à sçauoir sans opiniō de Dieu, ny cognoissance de loy,ou ceremonie quelconque : & pour ceste cause nous doublerons le Cap de bonne esperance pour visiter les peuples Africās qui sont en l'Ocean qui regarde les Indes,& aproche le plus le païs de l'Orient. Entre lesquels les principaux sont les Cefaléés assis droit souz le tropique de Capricorne,riches en mines d'or,assez courtoys, & acostables,à cause des marchands qui y abordent d'ordinaire de toutes les parties du monde,& sont idolatres, quoy qu'il s'y trouue nombre de Chrestiens Iuifs,& Mahometistes. Comme aussi fait en Quiloa, au Royaume de Melinde,voisin de l'Ethiopie,& droit souz la ligne Equinoctiale : auquel est contigue la terre de Mombase où le peuple vit assez honorablement souz la diuersité des opinions de religion non asseuré ny au Mahometisme,ny à l'idolatrie,& participant de tous les deux:& c'est de ce costé qu'habitēt ces Troglodites desquels auōs parlé cy dessus,& que nostre auteur à recueillis des liures de Diodore,cōme i'ay tout ce mien discours de l'Afrique ainsi qu'elle se comporte à present de ceux qui ont voiagé le long de l'Ocean,& ont mis pied à terre par toutes ces nations, & y frequenté les peuples cogneuz leurs mœurs,experimenté leurs douceurs ou felonnie,& gousté la difference de noz Climatz,auec l'intemperie ou clemence de celle partie de la terre tant esloignée de nostre Europe, & sont mes auteurs afin que ie ne les frustre de leur hōneur,& ne sois vsurpateur de la gloire qu'ils meritēt pour auoir trauaillé,les Seigneurs Ieā Leō Africā,Americ Vespucce Florētin,Louys Cademoste,Pierre de Sintre, Louys Bartheme Boulongnois,& d'vn excellent Pilote Portugais qui ont fait ce bien à la posterité que de luy eclercir ce que sans eux à peine feut paruenu à nostre cognoissance. Voila donc l'Afrique,& mœurs du peuple qui sont en elle,auec promesse que ie fais,que la ou l'auteur me semblera n'auoir touché les choses de nostre aage,d'y donner attainte &contenter l'apetit honneste de ceux qui liront ce recueil.]

Or,& asur abōde en Guinée Meligette & Benin.

Mani-congriens idolatres.

Cap de bonne esperance fin d'Afrique du costé Austral.

Cefale royaume African decouuert de nostre tēps.

Quiloa, Melinde Prouinces riches en mines d'or.

Auteurs desquels est tiré ce recueil.

Fin du premier liure.



LIVRE SECOND

DE L'ASIE, ET PEVPLES PLVS renommez contenuz en icelle.

Chapitre premier.

ASIE est vne de trois parties selon l'anciéne diuision qu'on à fait de toute la terre, ainsi iadis apellée du nom de la fille de l'ocean,& Thetis, femme de Iapet, & mere de Promethée: ou comme aucuns estiment elle eust ce nom d'Asie fils de Manée Lydien. Ceste cy s'estéd dés midy le long de l'orient, iusque en Septentrion, ayant pour borne vers occident le fleuue du Nil, la Tane,& la mer maiour ou Pont Euxin,& vne partie de la mer mediterranée,& de tous les autres costez, elle est arrousée du grãd Oceã, lequel vers l'Orient s'apelle Eoë, qui est à dire leuãtin vers le midy porte le nom d'Indien, ou mer de Cambaie,& vers le pole Artique, est nommé Scythique. La terre ferme est aucunement partie, & diuisée par le mont Taure qui s'estend d'orient en occident, en faisant courir vn de ses bras vers le Ponant,& l'autre qui regarde comme par pointe les parties meridionales : & ces deux parties du mont aportent (selon la denomination des Grecs) l'vn le nom d'interieure,& l'autre exterieure. Ceste montaigne peut auoir de largeur en plusieurs lieux iusqu'à trois mille stades, & de longueur, autant presque que toute l'Asie à sçauoir 45000. stades depuis les riues de l'Isle de Rhodes, c'est à dire du bord de la mer regardant ladicte isle, vers l'Occident, iusque aux fins,& derniers limites des Indes, & des Scythes qui aduisent la fin de l'Orient. Et comme il est grand, aussi a il grande diuersité de noms, selon les païs compris en son estendue & ses parties estans les vnes plus grandes, les autres moindres en leur contenu & grandeur. Or tient on que l'Asie est de telle grandeur, & comprend si grande espace de terre qu'elle seule en embrasse plus souz son nom que ne font ny l'Europe, ny l'Afrique, encore qu'on y comprenne la mer qui arrouse les deux. L'Asie est souz vne grande temperature, & serenité du Ciel, ayant les terres grasses & fertilles : & c'est pourquoy elle est abondãte en toute sorte,& espece d'animaux. Or du costé qu'elle regarde l'Afrique (comme elle ayt plusieurs & de bien fort grandes & riches Prouinces qu'elle contient & embrasse) gist l'Arabie diuisée en trois parties, lequel païs est assis entre les regions de Iudée,& d'Egypte, ainsi que Pline le racompte: l'vne des Arabies, ditte Pierreuse & enclauée du costé de Se-

Estẽdue de l'Asie. Voy Strabõ li. 1. Pomponie, Mel, liur. 1. Orose liur. 1. chap. 2.

Eoe, c'est à present mer de Cathai.

Mesure du mont Taures qui selon sa diuision à aussi diuers noms. voy Pline. liu. 5. c. 27. & Solin ch 41. & Mele. liur. 1.

Auant que sçauoir les bornes d'Afrique on le pouuoit dire, mais à present il y a à disputer.

Diuision d'Arabie en trois. Voy Ptholo. liur. 5. ch. 17. 19. & l. 6. c. 7. Solin. ch. 36.

De l'heureuse, voy Pline liur. 6. chap. 28.

ptentrion,& du Ponant auec la Syrie, & a de front l'Arabie deserte qui l'auoisine,& vers le midy elle voit celle qu'on nomme ordinairemẽt l'Arabie heureuse. A ceste diuision il en y a qui aioustent comme dependance de l'Arabie heureuse les Panchaïens,& Sabéens: & fut nommé ce païs ainsi d'vn certain fils d'Apollon,& Babylone qui s'apelloit Arabe. Le païs Arabic s'estendant en long & en large,contenoit aussi des peuples de diuerses humeurs & façons de vie,& ayans grande varieté quant à leur religion,& ceremonies:nourrissans leur cheuelure & portans des Mitres,& turbans auoient la teste ceinte & liée tous d'vne pareille & semblable façon,& partie desquels se faisoient couper,& raire leurs barbes. Les arts,& mestiers ne sont apris parmy eux confusement, & tout ainsi que parmy nous,ains faut que chacun suyue l'art, & vacation de ses parens & ancestres. Celuy qui estoit le plus ancien entre eux emportoit la préeminencé, & les autres estoient tenuz de luy obeïr:& n'auoient rien de propre, ains les biens estoient egallement possedez par toute vne race & famille, & lesquels tous se contentoient d'vne femme qui leur estoit commune. Et s'y gouuernoiẽt en ceste sorte:le premier qui entroit dans la maison pour acointer la femme,laissoit son baston à la porte & alloit passer sa fantasie de iour,car la nuit elle couchoit auec le plus vieil de la troupe, & ainsi ils estoient tous freres ensemble,ne respectãs non-plus leurs meres, & sœurs que font les bestes brutes, & sans raison. Et d'autant que celuy qui s'accouploit auec femme qui ne fust de son sang estoit crime d'adultere, celuy qui commettoit vne telle faulte estoit condamné à la mort: et quoy qu'il en soit les enfans qui sortoient des parens & domestiques estoient auouez pour legitimes. Leurs festins & banquetz se faisoient par le nombre accomply de trente,où assistoient deux bons musiciens pour le plaisir de la troupe:& les parens s'entreseruoient courtoisemẽt les vns les autres. Ils ne se soucioient de fortifier leurs villes, à cause qu'ils viuoient en paix & sans auoir guerre, ny discorde à personne. Ils vsoient d'huile de Sesame par faute d'autre,& au reste leur païs abõdoit en tout ce qui peut seruir à la vie de l'homme,& y est tresheureux en fertilité. Les brebis y portent la laine fort blanche,& tresfine, & les bœufs y sont de belle & grande stature,& n'ont point de cheuaux,en lieu desquels,nature les aide en les fournissant de chameaux. Ceste terre est fertille en or,argẽt, & plusieurs choses aromatiques,qui ne sont guere communes en autre païs: l'erain,& le fer y abondoit,le pourpre laine, safran, la racine du Coste, les tableaux & pieces grauées & burinées y estoient portez d'ailleur. Les corps des trespassez estoient sans honneur de sepulture, & celuy de leur Roy estoit getté à la voirrie,& parmy les fumiers,en signe de la grand reuerence qu'ils luy portoient. Et d'autant que iadis sur tous les hommes ils gardoient la foy, c'est en ceste sorte qu'ils dressoient leurs pactes,& conuentions:Voulans faire quelque alliance:où il fallust vser de serment,il y auoit vn qui se mettoit au milieu des deux qui iuroiẽt, lequel tenant vne pierre aigue en la main,frapoit celles des deux pres les grands doigts dans la paulme d'icelles,puis prenans vn petit morceau de leurs vestemens taignoit du sang tiré de leurs mains sept pierres là mises pour tesmoignage,

Rhodigin liu.10. ch. 35.

C'est Arabe est dit par Berose fils de Cur pere des Curetes.

Des mœurs des anciens Arabes, voy Diod. Sicil. liu.3.antiq. c.12.

Impudicité des Arabes.

Banquets des anciens Arabes.

Sesame estoit du bled d'Inde & mis entre les legumes.

Coste.

Le latĩ dit Costus ce nest pas du coq, veu qu'il est peu aromatique. voy Pline liu.12.c.12. Rueillie .li.1.c. 3.

Sermens des Arabes anciens.

Denys, & Vranie Dieux des Arabes, mais adoré principallement par les Nabatées entre lesquels on tenoit qu'il estoit né, voy Hesichie, & Diodore Sic. liur. 4. ch. 5. Ceste Vranie c'estoit Venus. voy Pausanie és Atiques, & Hesichie, & Herodo. liu. 3. d'où cecy est pris: & d'Vranie voy le mesme Herodo. liur. 1.

durant laquelle ceremonie, il inuoquoit, & apelloit à tesmoings Denys, & Vranie leurs dieux: ce qu'ayant fait, luy mesme, qui auoit seruy d'arbitre, & sequestre entre les parties plegeoit, celuy auec lequel on faisoit, & passoit le contract & conuenance, soit que cela se feit auec vn de leurs citoyens, ou estrangers, de leur cognoissance. Et ce serment & pactes sont gardez inuiolables par ceux qui iuroient ceste amitié & alliance. Ils font du feu auec des sarmens du boys de Myrrhe, la fumée de laquelle est dangereuse, mais ils y remedioient auec l'odeur du storax, & en default de ce ils tomboient en de fort grandes, & dangereuses maladies. C'estoit aux seulz prestres & sacrificateurs de recueillir la Canelle, mais auant que ce faire ils sacrifioient & imoloient quelque beste à leurs dieux, lesquels ayãs apaisez, & renduz propices, ils se donnoient garde que leur moisson ne fust faite deuant le leuer du soleil, & ne se feit plus tard que de son coucher. Celuy qui estoit Prince & souuerain entre-eux, faisoit le partage des gerbes de ce boys odoriferant, & aromatique, auec vne Iaueline dediée & consacrée pour c'est effect, si qu'vne portion d'icelles estoit premierement offerte comme disme au soleil, laquelle si estoit diuisée & departie iustemẽt, soudain que le present estoit fait à cest astre, il la saisissoit de ses rays, & la brusloit deuant tous en tesmoignage certain combien ce boys luy estoit agreable. Or ces Arabes estans rustiques, agrestes & farouches, ceux qui auoient le moins de soucy de se nourrir delicatemẽt, mangeoiẽt des serpens, & pource estoient apellez Ophiophages, sans se soigner ny du salut du corps, ny des vertuz de l'ame. Les Nomades, ou pasteurs s'aydent en leurs affaires de la diligence & trauail des chameaux, & allans en guerre s'en seruoient pour monture, & pour porter leurs hardes en tous voiages lointains, se nourrissans & de leur lait, & de la chair de ceux qui mourroient ou lassez de trauail, ou accablez de vieillesse. La riuiere pres laquelle ils se tenoient, abondoit en grauier & sablon de pur or, mais ils ne le mettoient point en besoigne, tant ils estoient ignorans des arts & industrie de se seruir d'vn metal si precieux, duquel à present ils sont si cõuoiteux, que pour l'aquerir ils ne font qu'espier les passans pour les deualiser, & s'enrichir de leur argent, viures, & marchandise. Il y a encor d'autres pasteurs apellez Debes, lesquels aussi s'adonnent au labourage, peuple qui abonde en or, lequel il trouue parmy les motes de la terre confusemẽt espais de la grosseur d'vn glan, ou d'vne noisette, & duquel ils font des carquans & ioyaux l'enfilant auec certaines petites pierres assez belles & precieuses par eux estimées, & plaisantes: au regard dequoy encor ils font de beaux & gentils braceletz. Ils vendoient l'or pour trois fois autant d'erain aux estrangers, & deux d'argent, soit qu'ils eussent l'or à mespris, ou que le desir d'auoir les choses qui se gaignent par trafic les esguillonnast à ce faire. A ceux cy sont voisins les Sabées, lesquels sont riches en Myrrhe, Canelle & encens & auquel païs on tient que croissoit iadis la plante de laquelle on tiroit le baume. Ils ont des Palmiers doux, flairans & des Cannes, ou roseaux qui sentent bon, & ont le goust presque comme la Casse: mais auec ces douceurs, il y a des serpenteaux longs de demy pied, se tenans aux racines des arbres, qui leur sont fort nuisibles & dommageables.

Superstitieuse cueillette de la canelle iadis entre les Arabes: il parle de ceux de l'Arabie heureuse. Cecy est attribué aux Ethiopiens par Solin. ch. 33.

Arabes mange serpens Barbares sur tous.

Ceste vie est encor assez cõmune aux Arabes tant d'Afrique que d'Asie.

Sabée païs d'Arabie heureuse en quoy fertille, voy Strabon liur. 16. Pline li. 6. c. 28. Mele liu. 3. Solin ch. 36.

geables. La grand ſoeueté,& le trop de bonne odeur cauſent vn eſtonnement,& defaut és ſens de ceux qui paſſent en ce païs, tel que pluſieurs ſ'en euanouiſſent & paſment, mais on y remedie auec des ſuffumigations faites de bitume,&de poil de la barbe d'vn Bouc. C'eſt le Roy du païs qui iuge en ſouuerainete de toutes choſes: La plus part des Sabéens ſont laboureurs,& les autres ſ'amuſent à recueillir les arbres,& fruits aromatiques. Ils frequentoient en Ethiopie pour le trafic & autres affaires,& eſtoient leurs nauires & bateaux tous couuerts de cuir,& calfeutrez de Bitume. Le boys & matiere qu'ils vſent pour leur chaufage,c'eſt de la Canelle & boys de Caſſe: & fuſt la cité Metrapolitaine,& capitale du païs nommée Sabe aſſiſe ſur vne montaigne. Les Roys leur eſtoient donnez par ſucceſſion d'entre ceux que le peuple apelloit & eſliſoit aux hõneurs, meſlez de bons & mauuais, comme chacune race eſt diuerſement compoſée: & n'oſoient les Roys ſortir de leur Palais, craignans que ſelon ne ſçay qu'elle ancienne couſtume du païs, ils ne fuſſent lapidez du peuple ſelon l'oracle & reſponce donnée iadis par leurs dieux. En la cité de Sabe ou eſtoit le palais Royal,on voyoit des tableaux d'argent richement elabourez,& de la vaiſſelle d'or pur de toutes ſortes & eſpeces: les lits & trepiers ayans les ſoubaſſemens, & colonnes d'argẽt,& le reſte des meubles de telle richeſſe que le recitãt ce ſeroit mettre la choſe en doute veu l'impoſſibilité de trouuer choſes tant rares & exquiſes. Les Portiques & entrées eſtoient ſouſtenuz de grandes,& maſſiues colonnes, les chapiteaux deſquelles eſtoient d'or ou d'argent: le lambris des chambres & ſales & l'ornement des portes eſtoient enrichiz de lames d'or,auec force pierrerie qui eſtõnoient les regardans voyant choſe ſi ſuperbe,& par tout on ne voyoit reluire que l'or,& pierres precieuſes. En d'aucuns endroits on voit l'yuoire raporté en beſoigne fort mignonnement,& autres matieres deſquelles les hommes tiennent grand compte, & les admirent à cauſe de leur rarité. Telle fuſt pour vn long temps la felicité des Sabées [laquelle ſ'eſt eſcoulée auſſi bien que le nom qui auec la religion à changé & de nom,& d'eſtat de grandeur & de richeſſes,reſtant toute la magnificence des Arabes de l'Arabie heureuſe,en deux ou trois villes,& icelles auoiſinans la mer à cauſe que peu d'hommes veulent ſe fier ſur terre ferme,y obſtant la pillerie des coureurs des montaignes leſquels ſaccagent tout ce païs qui eſt entre le ſein Perſique, & la mer rouge.]

A cauſe qu'ils ſont voiſins, n'y ayant que la mer rouge à paſſer,ou le goulphe d'Arabie du coſté d'Aden.

Il y auoit vne autre Sabe en Ethiopie,d'où eſtoit celle royne qui vinſt en Iudée vers le Roy Salomon.

Les Roys Sabéens n'oſoient ſortir de leur palais.

A preſent Geſan eſt la cité principale. voy Loys de Barthème liu. 2. de ſes nauigatiõs.

Ne faut s'eſtonner de cecy, veu que les palais du Caire,& de Tauris ont figure encor de ſemblable magnificence.

Superbes baſtimẽs des anciẽs Sabeẽs.

Arabie heureuſe fort deſcheue de ſa grandeur.

Auſſi ne faut ſ'eſtonner ſi les Sabéens ont longuement iouy de ceſt heur, veu quils eſtoient exempts du vice qui a ruiné pluſieurs peuples & nations,c'eſt à ſçauoir de l'ambition & gloute conuoitiſe de ſ'enrichir du bien & richeſſes d'autruy. Les Garréens leurs voiſins n'eſtoient en rien moindres qu'eux,comme ceux qui auoient tout leur meſnage,& meubles pour leur ſeruice faits d'or, & d'argent,embelliſſans & reueſtans d'iceux, & auec de l'yuoire les portes,toitz,& murailles de leurs maiſons & edifices. Les plus modeſtes d'entre eux eſtoient les Nabathées fort diligents, & induſtrieux à gaigner & augmenter leur biẽ,mais plus ſages & diſcrets à le garder & conſeruer: à cauſe que celuy d'entre-eux qui degaſtoit ou diminuoit tant ſoit peu de ſon patrimoine,eſtoit puny publiquement par

Sabéens iadis ſans ambition ny auarice.

Loy contre ceux des Arabes qui diſſipoient leur patrimoine.

sentence, là où au contraire celuy qui l'augmentoit, se voioit honnoré, & caressé de tout le monde. Leurs armes en guerre estoient l'espée, l'arc, la lance, & la fonde à ruer pierres, les Arabes encor se seruoient de haches, & halebardes en bataillant. Apres ceux cy estoient les Sarrasins, peuple cruel, & farouche, & duquel à pris source la peste la plus abhominable qui iamais infecta le monde, de laquelle nous parlerons cy apres sur le discours des Turcs, & du Mahometisme. Or la plus part des Arabes receut (comme il est vray-semblable) le nom de Sarrasin de ce maudit peuple, toutesfois l'apellation ancienne demeure encor à ceux qui sont voisins d'Egypte, & qui se tiennent par les desertz de Suez, & viuent de larcins & pilleries [se ruans sur les Carouannes de ceux qui vont en Hierusalem, comme se fians en la course de leurs chameaux, s'il est besoing de se sauuer à la fuite: & m'estonne que cest auteur aye allegué que les Arabes n'ont point de cheuaux veu que ceux qui ont fait le voiage de Leuant tiennent le contraire, cōme l'ayans sceu & veu, & senty leurs volz, & leur soudaine retraite: entant que leurs cheuaux & iumens marchent d'vne telle vistesse qu'ils semblent plustost voler que courir, & lesquels ils fortifient apres leur course en les abreuuant de lait de chameaux, pource qu'ils le sçauent estre fort refrigeratif. Ces Arabes Asiatiques, quoy que cruels si sont ils poltrons & couards, & n'ont garde d'assaillir vne troupe, s'ils ne se sentent trois & quatre fois en plus grand nombre, allans tousiours vagabons, & conduisans leurs femmes, enfans, bestial & bagage par tout la ou ils vont, cōme cerchans les lieux plus escartez, & les eaux pour leurs troupeaux, ioint qu'ils se craignent tousiours de surprise, cōme ceux qui n'aymēt personne, & qui pour leurs pilleries sont haïs de tout le monde. Ie pourroy vous discourir d'auantage des mœurs de ce peuple, mais tant de bons esprits y ont mis la main, que ce seroit œuure superflue, & mal à propos, si ie pensois rien aporter en place, qui n'ayt desia esté mis en vente & à la veuë de chacun.

Armes des Arabes.

Sarrasins peuple meschāt en l'Arabie pierreuse.

Carouannes, sont les cōpaignies des estrangers qui vōt par païs à troupes, car d'aller seul ny a remede.

Fante de l'auteur qui dit que l'Arabie ne nourrit point cheuaux.

Arabes Asiatiques couards & poltrons.

Arabes haïs de chacun pour leurs pilleries.

De la region de Panchaïe, & mœurs des Panchaïens. Chap. 2.



DIODORE Sicilien (fort suiuy par cest auteur) tient que Panchaïe est vne isle assise au goulphe de Perse, mais depēdante d'Arabie, ayant deux cents stades de circuit, & en laquelle on voyoit trois belles & superbes villes, à sçauoir Dalile Hirtacide, & Oceanide, ou le païsage est fort fertil, sauf és lieux où le sablon empesche l'abondance, & fertilité. Ceste isle est (comme il dit) foisonnāt en vin, & encens, lequel y croist en telle quātité qu'il suffit pour en fournir tout le monde pour le seruice des temples, encensemens, & suffumigations. La Myrrhe y croist encor, & plusieurs autres drogues soef flairantes & de bonne odeur que les Panchéens recueillent & vendent aux marchans Arabes, qui les transportent en Phœnisse, Syrie, Egypte, & autres païs Leuantins, & de là la marchādise s'espand par tout le monde. Les Panchéens allans en guerre s'aydoient de chars armez

Diodor. antiq. li. 6. chap. 10.

Villes de l'isle de Panchée.

à la mode des anciens. Or est leur police partie & diuisée en trois manieres de gens, entre lesquels les prestres tenoient le premier lieu, auec lesquels estoient associez les artisans: Apres marchoient les laboureurs, & le tiers ranc côtenoit les souldats, & ceux qui s'adonnoient au pasturage. Les Prestres commandoient sur tous les autres exerceants les iugements, & vuidans les proces & differents des Insulaires, & maniât les affaires d'importance, sauf qu'il ne leur estoit loisible de condéner personne à la mort. Les Païsans labouroiét les terres, tenuz & obligez de porter tout ce qu'ils recueilloient, & le mettre en commun: or d'entre eux on en eslisoit dix les plus experts & renommez à bien cultiuer, ausquels on faisoit l'hôneur de distribuer les fruitz à chacun selon sa necessité: & les faisoient les Prestres iuges pour ce seul respect qu'à leur exemple les autres de mesme art fussent esguillonnez de faire leur deuoir. Les pasteurs aussi failloit que portassent sans fraude & en toute diligence, & ce qui seruoit aux sacrifices, & le reste qui prouffitoit à tous deuant les Magistrats, & le tout partie au nôbre, & partie mis aux poidz & mesure. Aucun d'entre-eux ne pouuoit se vanter d'auoir rien qui luy fust propre, excepté sa maison & son iardin, & quant aux tailles, peages, & impostz, & tout autre reuenu, c'estoit aux sacrificateurs d'en faire les lotz, & distributions, eux en raportãs tousiours double portion par sus les autres. C'estoit à eux à se vestir plus mollement & delicatement que tout autre, car ce païs abonde en Brebis, qui ont la laine fort bône & delicate, & plus apte à faire de beaux draps qu'autres qui soient au Leuant. Entre ces Insulaires non seulement les femmes ains encor les hommes se chargent de ioyaux d'or, & se parent de chesnes, carquans, & bracellets, & portent à l'imitatiô des Perses, des bagues pendues aux oreilles, & leur chaussure estant variable, & en façon & en couleur. Les soldats ont charge, comme és autres lieux de garder & deffendre leur païs, les sacrificateurs se donnoient du bon temps, & viuoient plus delicatement que les autres, estans somptueux & magnifiques en leurs vies & actions. Ils portoient des robes d'vn lin & toile blanche fort nette, subtile & deliée, portans quelque fois des habits de laine gentiment, & mollement tissue & mise en œuure, ayans sur la teste vne mitre ceinte & enrichie d'or par grand artifice, & portoient des escarpins & brodequins diuersifiez en couleurs, & elabourez d'vne main maistresse & subtile: se parans d'ornemens d'or tout ainsi que les femmes, fors qu'il n'auoient point d'oreillettes. Leur office estoit d'assister aux temples & vaquer à oraison, & priere chantans ordinairement les loüanges & haults faits de ceux qu'ils honoroiét du tiltre de diuinité, & se vantoiét ces gentilz prelats d'estre descenduz de la race de Iupiter qui en auoit laissé la semence en Panchaïe lors qu'il y fust, & du temps que familierement il conuersoit & passoit son temps auec les hommes, commandant aux terres, & ayant l'Empire de tout le monde. Ceste isle est pleine d'or, argent, erain, estain, & fer, n'estant permis de transporter rien hors du païs, non plus qu'il est loisible aux prestres de sortir des saints lieux, car se eloignans d'iceux le premier qui les rencontre à licence de les occir. On gardoit dés long temps de riches & rares presens d'or, & d'argent,

Diuision de la police des Pãchéens.

Toutes choses cõmunes entre les Panchéens.

Cõtrainte à chacun des estats en Panchaïe.

Tout en commun entre les Panchaïens.

Molesse des prestres des Panchaïens.

Prestres Panchaïens se vantoient d'estre sortis de Iupiter.

Grande cõtrainte & subiection aux sacrificateurs.

faits aux dieux dans leur temple, les portaux duquel estoient enrichis, & reuestuz richement, & d'vne excellẽte & merueilleuse manufacture, d'or, d'argent, & d'yuoire. Le siege & repos de leur Dieu estoit tout d'or, contenant six coudées de longueur, & quatre de large, ou rien n'estoit oublié de l'art & industrie d'vn maistre excellent & parfait. Ce lict estoit accompaigné d'vne table ayant mesme longueur, largeur, ornement, & richesse, laquelle sacrée au Dieu, estoit posée contre la couche diuine. La grandeur du temple surpasse toute foy, basty & dressé tout d'vne pierre blanche & polie, soustenu d'vne infinité de grandes colonnes, & icelles ayant dés statues diuersifiées, & force pieces & histoires grauées en la mesme pierre: & contenoit ce temple en longueur deux arpentz de terre, & autant en largeur. Comme le temple estoit merueilleux en son bastiment & structure, les images qui estoient en iceluy ne dementoient en rien la superbe du lieu estans monstrueuses en grandeur, ornées richement & faites d'vn singulier artifice. Et les maisons des sacrificateurs estoient dressées tout autour de ce temple. A deux cẽs stades tout à l'entour du tẽple, le territoire estoit dedié aux dieux, le reuenu duquel estoit employé pour les sacrifices. [Ie ne sçay ou Diodore est allé pescher ceste isle des Panchéés, la batissant au sein & goulphe de Perse, & luy faisant regarder la Gedrosie à present Guserath païs indien, & auoisinant la Caramanie, siege iadis du Roy Pore, contre lequel eust affaire le grand Alexandre: veu que l'Arabe n'a isle voisine de sa terre du costé de Perse, que celle d'Ormuz, laquelle à esté cogneüe par Ptholomée liure sixiesme, & laquelle Pline apelle Ogire. Et à dire la verité ceste-cy est des plus riches de Leuant, pour le peu qu'elle contient, areneuse, peu fertile, & de laquelle il est impossible de chanter ce que Diodore songe de sa Panchaïe plus songée que veritablement en essence: bien qu'à Ormuz on pesche des plus belles Perles & mieux oriẽtées qu'on puisse guere trouuer ailleur, ainsi que des Pilotz Portugais qui ont fait ce voiage nous l'ont fait cognoistre par leurs escritures. Mais de prescher icy les tables d'or, & litz de pareil metal, ie le laisse à ceux qui ont descrit le royaume de Faërie, & luy accorde qu'il faille ioindre auec ce Philostrate, qui voulant deifier son Apollonie Tianée nous ameine de pareilles resueries que ceste fable de Panchaïe. Si l'on vouloit poser ceste isle au goulphe Arabique il n'y a isle remarquée que Bebel-mandel, & Camaran trop pauures pour estre si excellẽtes que l'or, & l'argent ny mãquant point, l'yuoire y abondant encor l'vne d'icelles suffit pour fournir tout le monde de choses Aromatiques. Ie ne dis cecy pour deroguer en rien la grandeur de l'auteur qui est à louër, pour auoir si diligemment recueilly l'histoire des anciens, mais ie veux aduertir le lecteur, de penser qu'en l'histoire il se faut arrester à ce qui est le plus recent, & croire ceux qui ont l'experience fresche de ce que d'autres dient faisants souz autruy leur aprentissage.]

Tẽple d'incroiable grandeur & estẽdue,

L'auteur faut en vne chose qu'il ne dit point en quelle cité estoit basty ce temple.

Gedrosie Prouince premiere des Indes, voisine de la Caramanie: à present royaume de Tarse. voy Haiton Armenien. De l'isle d'Ormuz, voy Loys Vartheman liu. 2. Cadamosto 71. cha. de ses nauigations.

Ormuz riche en belles perles.

Le Roy de Portugal à vne forteresse & vn Magasin à Ormuz.

Philostrate grãd bordeur.

Isles du goulphe d'Arabie.

En l'histoire faut s'arrester au plus recent. voy Ptholomée Geogr. liu. 1. chap. 5.

Du pays d'Aßyrie, & mœurs des Aßyriens. Chapitre 3.

ASSYRIE region d'Asie, prist iadis son nom (ainsi que dit S. Augustin) d'Assur filz de Sem : & à present porte le nom de Syrie : ayant le païs Indien & vne partie de Mede, qu'elle regarde vers l'Oriẽt, vers le Ponant le Tigre fleuue, tirant au Midy le païs Susian, & tirant au Nord elle auoisine le mont Caucase. Il ne pleut guere souuẽt en Assyrie, & voila pourquoy il fault que la fertilité de tout le pays procede de l'arrousement de l'Eufrate, tout ainsi qu'en aduient du Nil en Egypte, non que cela se face du naturel mouuement dudit fleuue, ains plustost par le trauail & industrie de ceux du pays: neantmoins la terre foisonne tellemẽt en bleds, que la moisson y vient rendre deux & trois cens fois plus qu'on ne seme pour vsure de la semence, & où les feilles & du froument, & de l'orge, ont de coustume de trois à quatre doigs de large. Le bled Indien, ou Sesame, & le millet y viennent iusqu'à la hauteur iuste de quelque beau arbre. Ce qu'ayant espluché auec grand diligence Herodote, si est-ce qu'il faisoit conscience de l'escrire, comme chose excedant presque la verisimilitude, si on le proposoit à ceux qui iamais n'en virent l'effect & experience. Ils viuent de certains Palmiers, qui leur fournissent, & de miel, & de vin: Les barques auec lesquelles ilz alloyent sur les fleuues d'eau douce, estoyent faites en forme Spherique & ronde, sans qu'on y peut discerner ny iuger Prore ny Poupe quelconque: & ces vaisseaux faits en figure, & façon d'vn bouclier, sont faits en Armenie, par dessus l'Assyrie de Saules, & couuertz par le dehors de cuir tout crud & nõ encor conroyé. Les Assyriens vsoyẽt iadis de deux robes, vne longue leur allant iusqu'aux talons, & vne autre plus courte par dessus, & les deux estoyent de lin, & par dessus encor ils portoyent vne robe fort blanche : ayants des soliers aux pieds tous semblables aux chaussures des Thebains: & nourrissoyent les cheueux, portãs de haults bonnets & pointuz à la façon des Mitres, & Caselbas des anciens Perses, & ne sortoyent dehors, qu'ilz ne fussent musquez, & perfumez fort delicatement. Chacun d'entr'eux auoit vn aneau luy seruãt de cachet, & portoit vn sceptre en main, sur lequel estoit mignotement tiré, & elabouré quelque signe, ou fleur, comme vne rose, vne pome, ou la fleur du lys, ou autre chose semblable: car il leur estoit deffendu comme cas vilain & mal seant, de sortir en rue & se monster en public sans auoir & le sceptre, & quelque figure qui l'ornast auec signifiance. Quant aux loix desquelles ce peuple vsoit, ceste-cy m'a semblé fort merueilleuse : que les filles vierges qui estoyent d'aage pour estre mariées, estoyẽt menées tous les ans au marché, & mises en vente à cry public, à quicõque les voudroit prendre en mariage, & mettoit on en auant premierement les plus belles, afin qu'on y mit l'enchere. Mais celles que la beauté ne recommandoit de tant que personne se souciast d'y mettre son argent pour les auoir, voire qui estoyent si laides, qu'elles n'eussent trouué qui les eust voulues receuoir en don gratuit, celles (dis-ie) estoyent mariées de l'argent auec lequel

Voy Berose li. 1.

Aßiette d'Aßyrie. voy Ptol. li. 6. ch. 1. Table 5. d'Asie.

Eufrate fleuue arrouse l'Aßyrie cõme le Nil l'Egypte.

Grande fertilité d'Aßyrie.

Herodot. 1. il fait le consciẽtieux en chose croyable, & ailleur, il se dispẽce bien fort.

Palmiers fertilz en vin & miel.

Abillement des Aßyriens.

Ces soliers n'estoyent couuertz par dessus, ains faits comme l'on dit à l'Apostolique.

Tout cecy est pris de Herodote li. 1.

L'aßyrien ne sortoit de sa maison, sans porter sceptre

Rhodigin. liu. 18. chap. 34.

Les vierges mises en vente entre les Aßyriens.

Venitiens iadis Henetes, le long du sein Adriatic à present goulphe de Venise, vers l'Esclauonie.

Sabellique en l'histoire de Venise.

les belles auoyent esté achetées. Et Herodote tient que iadis les Venitiẽs se tenans en la coste Illyrique, vsoyent de pareille façon de faire, & qu'il le sçauoit par le bruit commun courant ainsi de son temps. Mais Sabellique, qui a escrit l'histoire de Venise dit ainsi: Ie ne sçay si iamais ceste coustume mentionnée par Herodote, eust vigueur au païs Venitien, biẽ oseie affermer, qu'à present en la cité de Venise (les richesses, & puissance de laquelle sont assez cogneuës, & par mer & par terre) entre autres façons de faire & loix remarquables, ceste cy y est obseruée, que les fillettes qui ont esté faites à la desrobée, & sous les larcins d'amour, estãs exposées deuãt l'eglise de nostre Dame de pitié, sont nourries aux despens publicz en lieu assigné pour ce faire, & recluses iusqu'à ce qu'elles sont d'aage pour prendre mary, tenuës fort de court, & endoctrinées auec vne grand seuerité: celles qui sont les plus belles, d'autant qu'elles ont esté esleuées, & nourries honestement, & sont gẽtilles en leurs façons & gestes, sont mariées sans rien donner de douaire à l'espoux, & mesmemẽt à ceux qui deliurez de quelque grand peril, ou griefue maladie, ayants fait vœu d'en retirer quelqu'vne viẽnent vers le Magistrat pour les auoir pour femmes. Il y en a qui meuz, ou de la seule opinion de chasteté de ces filles, ou de leur insigne beauté, les espousent pour leur plaisir, & sans en attendre rien que soit de douaire: & ce pendant fault il que ilz promettent de les traiter doucement comme filles honnestes, & de bonne part. Que si personne ne se presente, alors la Cité les marie, les belles à moins de pris que celles que la beauté ne recommande, & ne rend agreables ou desirées.

Coustume louable de Venise, sur les filles exposées.

Autre loy en Babylonne touchant les malades. voy Gueuare en ses epistres dorées.

Il y auoit vne autre Loy, mais particuliere aux Babyloniens, & de tant plus prouffitable que elle est memorable, que comme au commẽcement ils n'eussent aucun vsage de medecins, fut ordonné, que si tost que quelcũ seroit malade, il demãderoit cõseil à celuy qui auroit gousté pareille incommodité de maladie, & tascheroit de suiure l'ordre, & moyens de l'autre pour son remede. I'ay trouué ailleur escrit, qu'ilz portent les malades en la place publique, & que la loy commandoit, que tous ceux qui auoyent senty maladie d'autresfois, vinssent vers le patient pour luy dire les moyẽs auec lesquels principalement ils estoyẽt venus à reconualescẽce. Les corps de leurs trespassez estoyent oincts de miel, & les obseques, pleurs, & funerailles tout de mesme qu'en vsoyent les Egyptiens. L'hõme Assyrien couché auec sa femme n'eust touché vne seule partie d'icelle, ny elle aussi du mary, sans premierement se lauer de belle eau fresche.

Rhodigin liu.18. ch.34. voy cy deuant liu.1.ch.5.

Celie Rhodigin. liu.8.ch.11.

Or l'ancienne coustume des Dames Babyloniennes, pour ne sçay quelle occasion, estoit de se mesler charnellement auec quelque estranger en hõneur de la déesse Venus: Aussi voulans ce faire, elles s'en alloyent au tẽple de ceste Déesse en grand troupe & couronnées, & fort richement parées pour se presenter, & rendre agreables aux amoureux: Chacun des estrangers qui vouloit iouyr de ces beautez, regardoit celle qui le plus luy plaisoit, sur les genoux de laquelle il mettoit telle somme d'argent que bon luy sembloit, & elle estoit tenue de le suyure, vn peu loing du temple, où il l'acointoit à son aise: & le pris de ceste impudicité, estoit employé pour le seruice de ce temple.

Tout cecy est recueilly de Strabõ. liur.16.

Il y euſt entre les Aſſyriens des maiſons & familles,qui ne viuoyent d'autre viande que de poiſſon, qu'ilz faiſoient ſecher au ſoleil, & ainſi ſecz les pilloyent dans vn mortier,& de ceſte farine conſeruée,ilz en faiſoient des fouaces,& gaſteaux bien peſtris,que ilz cuiſoyēt, & ſ'é ſeruoyēt pour du pain. D'entre ceux qui n'alloyent plus à la guerre à cauſe de leur vieilleſſe, on feit vne eſpece de leurs Magiſtratz de trois ſortes que il en y auoit, le ſecond ranc eſtoit de la nobleſſe, & le troiſieſme des plus aagez, & anciens de la Cité, & de ceux-cy eſtoit encore ſeparée la puiſſance,& autorité Royale. Encore en Babylonne les Mages, ou ſages, ſurnommez Caldéens eſtoyent en pareille reputation que les preſtres, & deuins en Egypte, ayans la charge des choſes ſacres, & des Temples, & ſacrifices : ſ'adonnans toute leur vie à l'eſtude, & contemplation de la philoſophie, ſ'exerçans en l'art, & ſcience des Aſtres, pour ſçauoir par le cours d'iceux les mouuements des actions, & occurrences des hommes : taſchans de prouffiter à chacun & le deliurer de danger & incommodité, ores par la diuination priſe du vol des oyſeaux, & tantoſt auec des charmes & enchantementz : & eſtoyent ſi faitz à l'interpretation des Augures, ſonges, preſages, & ſignes prodigieux, que ilz ne failloyent guere d'en donner certaine ſignifiance,& aſſeurée raiſon.

Farine de poiſſon en lieu de pain.

Trois ſortes de Magiſtratz des Aſſyriens.

Tout cecy des Caldéens eſt pris de Diod. Sicil. liur. d'antiq. 3. ch. 8.

Le premier qui leur apriſt ceſte ſciēce fut Zoroaſt Aſſyrien, depuis Roy des Bactriēs.

[Toutesfois furent ilz deceuz au ſonge de Nabuchodonoſor, que iamais ilz ne ſceurent deuiner, & falluſt que Daniel y ſecouruſt, La vie ia condemnée de ces ſages, ignorans ce que Dieu vouloit manifeſter à ce fol tyran : tout ainſi que les Egyptiens ne peurent éclercir le ſonge (interpreté par Ioſeph,) qui prediſoit la famine.]

Daniel. 2.
Geneſe 41.

Ces ſages Caldéens n'eſtoyent point enuoyez hors de leur pays, ny de leurs maiſons (ainſi qu'en vſoyent les Grecz) pour aprendre ces ſciēces,& eſtre inſtruits en la diſcipline de leurs anceſtres,ains l'aprenoyēt vn chacū de ſes parens,deſquels ils la tenoyēt cōme par ſucceſſion,& heritage:& eſtoyent les enfans apris & inſtituez és maiſons, afin que par ce ſoin ordinaire, ils peuſſent mieux prouffiter. Leur ſcience ne ſe fondoit point en doubtes, & diuerſité d'opiniōs ainſi que celles des Grecs, ains perſiſtoyēt cōſtāment & ſimplemēt,és choſes vne fois apriſes, là où les autres auoyēt diuerſes ſentēces & aduis ſur les principes, & cōmencemēs des cauſes de chacune choſe : où la varieté des hōmes engēdre la diuerſité des opiniōs. Mais les Caldéens tenoyēt cōme choſe arreſtée,& veritable,que le mōde n'auoit eſté crée,& tous d'vn conſentemēt ſouſtenoyēt ſon eternité,à ſçauoir qu'il eſtoit ſans cōmencement,& q̄ iamais il n'auroit fin, q̄ l'ordre,& diſpoſitiō de tout l'ornemēt de l'vniuers eſtoit guidé, & regy par la prouidence diuine,que les corps celeſtes ne ſe mouuoyent point de leur bon gré,ny de quelque mouuemēt fortuit,& accidētaire,ains cōduits de quelq̄ loy,& iugemēt diuin qui les mouuoit,& cauſoit leur influēce. Dés toute memoire preſque il ſe trouue que ces gens ſ'adonnoyent fort à ſçauoir le cours des aſtres,& de predire pluſieurs choſes aux hōmes par la cōſideratiō de leur cours & mouuemēt,entant qu'ils attribuoyēt vne grand force ſur noz corps aux planettes & meſmemēt à celle q̄ noz aſtrologiēs apellēt Saturne:eſtimās le ſoleil le plus agreable, & plaiſant des corps celeſtes, &

Grecs differens les vns des autres en opinion. voy Plutarq. liu. des aduis des philoſophes.

Opiniōs des Caldéens ſur le principe des choſes.

Voy Celie Rhodigin. li. 1. ch. 18.

De cecy ſe moque Iean Pic de la Mirande en vn liu qu'il en a fait exprez. & Euſeb. prepar. euang. liu. 6. Ariſt. 2. de Cælo, ch. 8. nie que les Aſtres ayent propre mouuemēt.

lequel auoit vne force toute propre,& ſinguliere ſur tous les autres: neãtmoins en leurs diuinations ilz ſ'arreſtoyent plus ſur les aſpects de Mars, Venus,Mercure,& Iupiter,à cauſe que ceux-là (comme ayãs vn cours qui leur ſoit propre) donnoyent ſignifiance de l'aduenir, comme ſ'ils fuſſent les meſſagers,& interpretes de la volonté des Dieux : En quoy ils ſe ſont tellement aheurtez , qu'ils apelloyent quatre de ces aſtres indifferemmẽt Mercures. La couſtume encor de ces ſages, fut de predire ce qui deuoit ſucceder par le ſouffle des vents,force des pluyes,ardeurs de l'eſté,par l'apparition des Cometes,Eclipſes,& defaults du ſoleil,& de la Lune, par les terre-trembles,& autres tels ſignes,y arreſtans la ſignifiance , & de ce qui eſtoit ſalutaire, & de ce qui nuiſoit aux hommes. Ils imaginoyent en outre d'autres eſtoiles ſuiettes aux premieres , leſquelles ils diſoyẽt diuaguer & auoir leur courſe,les vnes par noſtre Hemiſphere , & les autres aller viſiter le reſte du rond és parties qui ſont ſouterraines. Et ſuyuantz l'erreur des Egyptiens,ils ſe faignirent douze Dieux principaux,à chacũ deſquelz ils donnerent place au Zodiaque,& ceinture celeſte des ſignes,& leur aſſignerent à chacun leur mois. Or, comme naturellement, ilz prediſoyent les choſes futures aux roys , ainſi qu'ils predirent au grand Alexandre, la victoire qu'il euſt ſur Darie Roy des Perſans: & de meſme en feirẽt apres à l'endroit de Nicanor,& Seleuque,& autres ſucceſſeurs dudit Alexãdre, comme auſſi aux Romains depuis ſuccedans à l'Empire , la prediction deſquels ne fut vaine , ny ſans effect. Et nombroyent vingt & quatre eſtoiles hors le Zodiaque, douze regardans le ſeptentrion , & parties Boreales,& pareil nombre vers le midy,& parties auſtrales, eſtimãs que celles qui apparoiſſoyent , eſtoyent pour le ſeruice des viuants , & les autres pour ceux qui eſtoyent treſpaſſez , leur eſclairant ſouz terre. Auec telles & ſemblables difficultez,& enuelopements, ilz offuſquoyent la clarté de l'eſprit des hommes,y ſemans des tenebres d'erreur & ignorance,comme en la ſupputation ſotte qu'ils faiſoyent des années , par laquelle ilz calculoyent ſi gentiment qu'ilz nombroyent dés leur premiere antiquité,ſource & memoire,43000. ans iuſqu'à la venue d'Alexandre en Babilõne, qui eſtoit vne impudente, & effrontee menterie, ſi ce n'eſt que quelcun voulut meſurer leurs ans Lunaires,& par moys ſelon l'obſeruation, & façons de faire des Egyptiens.

Les Caldéens cõtemployent quatre eſtoilles, ſous le nom de Mercure.

Superſtitieuſes cõtemplations des Cald.

Douze Dieux preſidantz aux moys: de meſme en vſerent les Romains, & les appellerent Conſentes. voy Seneq. li. 2. des queſt. nat. Varron. 1. des ruſtiq. & S. Aug. cité de Dieu. liur. 4 ch. 23.

Caldéens prediſent la verité, par le cours des aſtres. Ilz parloyẽt ainſi n'ayans la cognoiſſance de ce qui eſtoit outre l'equité.

De cecy voy ſaint Auguſtin Cité de Dieu. li. 12. ch. 10. Pline liur. 7. & 11. Ciceron. 1. de Diuinat.

Du pays de Iudée, façons de vie, loix, & ceremonies des Iuifs. Chap. 4.



LA Paleſtine eſt celle meſme region qu'on appelle auſſi Iudée , contenue ſouz ce nom particulier, en l'embraſſement de Syrie, giſant entre la baſſe Syrie où eſtoit Philadelphe , & le mont Liban , & l'Arabie pierreuſe & vers le Ponant , eſtant auoiſinée de la mer d'Egypte qui eſt noſtre Mediterranée, ayant encor vers le Leuant, le fleuue Iourdain qui la laue, & rend fertille: l'hiſtoire ſainte de la Bible,& Ioſephe la ſuyuant, apelle ce pays Chanaan , region fertille en diuerſes choſes prouffitables à la vie de l'homme,

Aſſiette de Paleſtine. voy Ptol. li. 5. ch. 16. Table 4. Pompo. Mele. li. 1. elle fut apellée Paleſtine des peuples Paleſtins dits autrement Philiſtiins. Ioſeph. antiq. liu. 1. chap. 7.

l'homme,abondante en viures, fournie d'eaux en abondance, & où iadis ſe cueilloit le meilleur baume de la terre, eſtant preſque poſée au milieu de la terre, qui cauſe que les froidures n'y ſont point exceſſiues, & que l'eſté ny eſt trop ardant ny nuiſible, à cauſe de ſes chaleurs & vehemences. Qui à eſté l'occaſion que les Iſraëlites voyans la gracieuſeté & temperie des Elementz en leur terre: eux qui eſtoyent la plus ancienne race de ſouz le Ciel: & parmy leſquelz, dés la creation de l'homme,eſtoit demeurée la vraye cognoiſſance d'vn Dieu, & la purité de ſon ſeruice, & enſemble le naïf langage du cõmencement, pour ce reſpect dis-ie ilz ont eſtimé que ceſte-cy eſt la terre,que Dieu auoit promiſe à Abraham,Iſaac, & Iacob & à leur ſemence, laquelle ſeroit abondante en lait & miel, & de laquelle ils iouyrent quarante ans apres qu'ilz furent ſortis d'Egypte ſous la conduite de ce ſage & vaillant capitaine Ioſué, qui la conquiſt, ayant premierement vaincu 31. Roys puiſſans, qui tenoyent terres & ſeigneuries en celle Prouince.Les Iuifs gardent,& obſeruent inuiolables les loix qu'ils ont receu par Moyſe leur premier chef,& legiſlateur,iaçoit que pluſieurs ſiecles au parauant Moyſe, ilz euſſent veſcu ſaintement ayans la cognoiſſance d'vn vray Dieu,auquel ils faiſoyent ſeruice & ſacrifices treſagreables,ſans auoir aucune loy eſcrite, ſeulement conduits par l'eſprit de Dieu,& bonne inclinatiõ qu'ils auoyent à la vertu de leur propre nature. Or Moyſe hõme excellent & grand theologien, eſtabliſſant des loix à ce peuple, eſtoit d'opiniõ qu'vne cité & aſſemblée de peuple ne pouuoit viure en repos, ſans y aſſoir les fondemẽs de quelque police auec l'ordõnãce de quelques loix & reigles d'equité & droiture: & ainſi ayãt aſſez long tẽps exhorté les ſiens à la ſuite de la iuſtice,& vertu, & a fuir l'ordure des vices,& ſur tout l'impieté & faux ſeruice de pluſieurs dieux:en fin il adiouſta pluſieurs loix, pour la police & eſtat de leur republique, à celles des deux tables, qui contenoyent dix commandemens, & leſquelles il auoit receuës de la main de Dieu, ſur le mont de Sina, & les publia & eſtablit inuiolables à ſon peuple. Le nombre de ces loix eſt ſi grand, que qui les voudroit bien eſplucher, il luy faudroit en dreſſer vn iuſte volume, ſi eſt-ce pourtant que ie ne laiſſeray de mettre icy les plus remarquées, & memorables: & quiconque voudra auoir la cognoiſſance du tout, qu'il prenne la peine de feilleter les liures ſaints de la Bible,& les antiquitez de Ioſephe.La premiere ordonnance & decret de Moyſe, fut que les enfans dés leur tendres ans aprinſſent les loix, à cauſe qu'elles contiennent vne ſainte,& pure inſtitution pour la vie humaine.Que celuy qui blaſphemeroit le nom de Dieu fut pendu,& ſon corps ſans ſepulture getté à la voierie, & ne voulut que le pris des paillardes fut receu pour l'employer au ſeruice du ſanctuaire. Pour le gouuernement de chacune cité il ordonna, que il y auroit ſept hommes choiſis d'entre les plus ſages, & vertueux, à fin que iointz à eux deux Leuites ils vuidaſſent comme ſeigneurs, les differens qui ſuruiendroyent entre les citoyens. Que ſi les iuges n'entendoyent bien le fondz de la matiere à cauſe de ſa difficulté que le ſouuerain ſacrificateur, & les plus anciens fuſſent apellez pour la vuider & y donner interpretation & ſentence. Qu'vn teſmoing ſeul ne fuſt receu

Fertilité de Iudée.

Hebrieux ſeulz, qui ont iadis adoré le vray Dieu.

Voy tout le liure des conqueſtes de Ioſué: & le 5. des antiquitez de Ioſephe.

Lys tout le cours du Geneſe, où eſt la vie des Peres ſous la loy de Nature, & le 1. & 2. des antiq. de Ioſephe.

Euſebe prepar. euang. li. 7. ch. 2.

Tables des cõmãdemens, dõnées au mont de Sina. Exode 20. Ioſeph. antiq li. 3. ch. 4.

Les principaux liures en la bible, ſont l'Exode, Leuitique, Nombres & Deuteronome.

Loy contre les blaſphemateurs.

Magiſtratz des Iuifs meſlez des eccleſiaſtiq. & ſeculiers.

A qui appartenoit de vuider les iugemens difficiles.

Loy pour les tesmoings.
Femmes & esclaues, non receuz en tesmoing.

pour preuue de quelque cas, voire ny deux, si leur loyauté & vertu n'estoit manifestement cogneuë, là où le tesmoignage de trois se correspondans, estoit receu pour suffisant & legitime. Toutesfois estoit-il deffendu, & aux femmes, & aux esclaues de tesmoigner, à cause que l'vn se pouuoit laisser vaincre par dons, à cause de la misere de sa condition : & la femme estoit suspecte pour l'inconstance & naturelle legereté de son sexe. Estoit encor ordonné que on ne prist rien, ny coupast rameau, ny brãchage des arbres plãtez, que quatre ans apres que ilz auroyẽt pris pied & racine, & que on portast les dismes de toute chose aux Prestres : estant telle leur charité, que ilz souffroyent que de leurs champs, & leur prochain, & l'estranger y passant, en eussent quelque fruit, & que le reste demeurast pour la vie & soustien du laboureur.

La terre n'ayme le meslãge des choses dissemblables.
Tout ce sommaire de loix, est cõprins dans Iosephe antiq. liu. 4. ch. 8.

Que les semences nettes fussent mises en terre sans aucun meslange, ayãs ceste opinion, que la terre ne se plaist en la conionction des choses dissemblables. Que le necessiteux ne soit chassé du champ pour y glaner, ains luy soit permis d'en prendre selon que la chose le requerra : que s'il a honte d'en cueillir, que on luy en presente volontairement.
La femme gaignant sa vie deshonnestement en se prostituant, ne soit si hardie de prendre mary, & qu'aucun aussi ne l'espouse : & si vne fille qu'õ aura prise pour pucelle, est trouuée corrompue & conuaincue de forfait, que elle soit lapidée, ou bruslée toute viue. Quiconque aura affaire auec la femme de son prochain, elle y donnant consentement & l'vn & l'autre soyent punis de mort: mais elle estant forcée, l'auteur du crime portera la penitence de sa meschanceté. La veufue qui demourera telle sans hoir de son mary espousera le frere de son espoux deffunct, afin de susciter semence, pour la succession de celle race & famille : que si son beau frere refuse de la receuoir pour féme, qu'elle le face cõuenir deuãt les anciens & seigneurs, & là, luy s'excusant raisonnablemẽt, elle pourra prẽdre à mary celuy qui bõ luy semblera, cõme quitte, & deliure de la necessité de la loy & ordonnance. Estoit limité le temps de dueil à trente iours, comme suffisant à tout homme sage, pour le tesmoignage de sa tristesse.

Voy le liure de Ruth.

L'enfant rebelle & outrageux à l'endroit de ses pere & mere, estoit pẽdu ignominieusement hors les portes de la cité: Mais que l'ennemy occis en guerre fust enterré cela monstroit vne grand courtoisie.

Contre les enfans rebelles & outrageux.

Si le crediteur prenoit gaige du pauure luy empruntant de l'argent, failloit qu'il luy rendist auant que la nuit suruinst : & que celuy qui n'auoit dequoy payer, demourast esclaue en la maison de celuy à qui il estoit redeuable. Quiconque achetoit vn de sa nation & pays, il le retenoit six ans en son seruice, mais au bout & sur le septiesme, il estoit tenu de l'affranchir. Ceux qui trouuoyent quelque somme d'or, ou d'argent estoyẽt tenuz de le faire proclamer à son de trompe : tout ainsi que la Loy obligeoit que on ramenast les bestes esgarées à ceux qui en estoyent les possesseurs, ou les luy gardast, pour leur rendre.

Loix contenãs la charité commune en la societé des hommes.

Estoit estroitement deffendu aux Hebrieux de n'vser de poison, n'en composer, n'y en acheter de lieu aucun, & quiconque estoit trouué ayãt donné le boucon à vn autre, & conuaincu du crime, luy mesme estoit cõ-

Punition sur les empoisonneurs.

demné à boire,& humer vn ſemblable breuuage.

L'homme qui creuoit l'œil à ſon prochain, eſtoit puny par la ſouffrance de la perte de pareille partie : voire ſi vn thoreau frappoit vn homme de la corne, on le lapidoit, deffendans à tous que aucun ne mangeaſt de ſa chair,comme eſtant prophane,& ſouillée.

Le deſpoſts,& choſes miſes en garde eſtoyent gardées fidelement comme ſi c'euſt eſté quelque cas du plus ſacré du temple. Et encor la loy Iuifue portoit, que les enfans n'eſtoyent point punis pour les faultes de leurs parents,& que auſſi les peres ne ſentoyent aucune incommodité, pour le mauuais gouuernement de leurs enfans. Et voila quant à la police gardée és villes, & au repos de la paix. Or en temps de guerre ilz ſe gouuernoyent en ceſte ſorte : auant que ſe ruer ſur l'ennemy la loy commandoit que on leur demandaſt raiſon, & reparation des tortz & priſes, ou vſurpations de terres par vn trompette, ou par le moyen des embaſſadeurs, à quoy ſi on ne vouloit ſatisfaire, on pouuoit denoncer la guerre iuſtement, & eſtoit eſleu chef, & general de l'armée celuy qui en vaillance, ſageſſe, & bonne conduite ſurpaſſoit tous les autres,& le ſoldat eſtoit choiſi d'entre les plus fortz,adextres,& robuſtes de toute la multitude.

Loix militaires.
Deuteron.20.

Eſtoit deffendu que ſi vne ville eſtoit aſſiegée, que on ne coupaſt point les arbres fruitiers,car ſ'ilz auoyent langue pour parler, ilz diroyent iniures,& feroyent reproches à ceux qui vſeroyent de tel outrage.

Loy des ſieges, & priſe des villes.

Que le vainqueur mit à mort ſans rien excepter,tous les rebelles,& qui ſe mettroyent en deffence, mais que le reſte des vaincus fuſſent ou tributaires,ou rançonnez pour peine & punition de leur reſiſtance.

Portoit auſſi l'ordonnance, que durant le temps de la guerre, l'homme ne veſtiſt, ou vſaſt aucunement des habitz, & ornementz de la femme, ny la femme reciproquement priſt l'acouſtrement de l'homme. Au reſte eſtoit deffendu à tout Iſraëlite de manger du ſang en general, de quelque beſte que ce fuſt.

Les Iuifs ne mãgẽt point de ſang.

Les ladres, & ceux qui ſouffroyent coulange de ſemence, eſtoyent chaſſez des villes, & compaignies des autres Citoyens : voire les femmes durant leurs moys vuidoyent hors la cité par l'eſpace de ſept iours, où elles rentroyent librement à l'huitieſme : & autant failloit que en feiſſent ceux en la maiſon deſquels quelcun eſtoit treſpaſſé.

Ladres chaſſez des villes,& ceux qui ſouffrent flux de ſemence.
Femmes mẽſtrueuſes, & ceux qui touchoiẽt les morts pollus.

Celuy qui ſe corrompoit en dormant failloit que fuſt purgé par le Preſtre, lequel ſacrifioit deux aignelles pour ſa purgation : mais premierement le pollu, deuoit ſe lauer de belle eau froide. Voire celuy qui en temps deffendu acointoit ſa femme, paſſoit ſouz pareille ſubiection de la Loy & ceremonie de purgation. Et la femme ayant enfanté ne pouuoit entrer dans le temple ſi c'eſtoit vn maſle, que quarãte iours apres ſes couches:& eſtãt vne femelle,le nõbre des iours eſtoit double pour l'attẽte de ſa purificatiõ.Le mary ſoupçonnãt ſa femme de paillardiſe,eſtoit tenu de preſenter vn gaſteau cuit ſous les cendres fait de farine d'orge : & la femme eſtant arriuée au paruis, & entrée du temple, failloit que iuraſt entre les mains du ſacrificateur, que elle n'auoit fait aucun tort à ſon mary quant au fait de la couche. Or en eſtoit tel l'effait, que ſi elle

Leuit. 12.13.14. 15.
Expiations des Iuifz.
Eſſay de la pudicité des femmes.
Ioſeph. antiq. 3. chap.10.

ſe pariuroit, ſa cuiſſe ne failloit à luy creuer & le ventre à tomber par pieces, de ſorte qu'elle mouroit attainte de ceſte douleur: là ou au contraire, ſi elle eſtoit innocente au bout de dix moys elle enfantoit vn bel enfant, ſans ſentir aucune angoiſſe de celles que ſouffrent en tel cas ordinairemẽt celles qui accouchent: mais le miracle n'aduenoit point, ſi le preſtre eſcriuant le nom de Dieu ſur du papier, & le broyant dans vn hanap, ne donnoit à boire à la femme, ceſte liqueur meſlée auec de la pouſſiere. Ce ſaint legiſlateur eſtabliſt encor peine de mort aux adulteres, aux Sodomites, & à ceux qui ſ'accouployẽt à leur ſang & parenté. Deffendiſt encor que aucun preſtre montaſt au ſaint autel, ayant faulte de quelque partie, ou membre que ce fuſt de ſon corps, neantmoins voulut-il qu'il fuſt nourry des oblations faites au temple. Ordonna en outre que ſ'il aduenoit que les enfans d'Iſrael conquiſſent la terre de Canaan, que au bout des ſept ans ilz laiſſaſſent les champs en repos & la terre ſans eſtre par le ſoc aſſaillie: Toute terre & champ ſemé, ou produiſant de ſon bon gré eſtoit declairé commun en la perception des fruitz tous les cinquante ans, tant au Iuif, que à l'eſtranger à cauſe que c'eſtoit l'an cinquantieſme, & celuy que on diſoit le iubilé, auquel les debtes eſtoyent remiſes, & les ſerfz & eſclaues mis en liberté & franchiſe. En ce meſme an, ceux qui auoyent vendu leurs poſſeſſions à vil pris, y rentroyent ſi le reuenu ſurpaſſoit, ou eſtoit eſgal à la ſomme donnée par l'acheteur. Et ce furent les loix auſquelles Moyſe ſe ſentant voiſin de la mort, aſtraignit & obligea le peuple Hebrieu, faiſant vne priere ſolennelle, & beniſſant ceux qui garderoyent ſaintement & ſans violer ces ſainctes loix, decrets, & ordonnances, tout ainſi qu'il maudit, & excommunia ceux qui en ſeroyent les tranſgreſſeurs. En fin lia le peuple ſouz le nœud d'vn ſerment public de garder ces diuines loix, & auſſi les humaines conſtitutions, & qu'il ne ſouffriroit iamais que les tranſgreſſeurs fuſſent ſans receuoir punition de leur faute.

Peine de mort aux adulteres. Exode. 22. Deute. 17. Leuitiq. 18.

Nul boiteux, ou ayant default de membre receu à l'autel.

Leuitiq. 25.

An du Iubilé: conſideré au ſeptenaire par les theologiens.

Rachapt par l'an du Iubilé, c'eſt à dire de liberté.

Deuteron. 28. & 27.

Et d'autant que ſans faillir nous pouuons dire, l'effait nous le faiſant voir, qu'il n'y euſt iamais peuple plus adonné aux ceremonies, ny ſurpaſſant les Iuifs en deuotiõ, il faut voir de quelle maniere de ſacrifice ils vſerẽt dez le cõmecement, & en feray le diſcours le plus bref qu'il me ſera poſſible. Ils ont le tẽps paſſé vſé de deux ſortes de ſacrifices, & immolations pour ſ'aquerir la faueur du tout puiſſant: l'vn deſquels portoit le nom de public & l'autre eſtoit nõmé priué & particulier: l'vn portoit le tiltre d'Holocauſte, à cauſe que toute la victime eſtoit conſumée par les flãmes, duquel vſoyent les princes & ſeigneurs d'entre le peuple, & failloit que celuy qui offroit le ſacrifice, fuſt qu'il immolaſt, ou bœuf, ou aigneau, ou autre choſe, preſentaſt à Dieu vne beſte d'vn an, & qui fuſt maſle, le ſacrificateur arrouſoit l'autel du ſang de la beſte immolée, puis mettant en pieces la victime la bruſloit toute ſur l'Autel. L'autre ſorte de ſacrifice eſtoit pour les plus ſimples, & pour le peuple, où l'on offroit des beſtes qui paſſoyẽt l'aage d'vn an, & en offrãt leſquelles on ne les bruſloit point toutes, ains ayant le preſtre eſpãdu le ſang ſur l'autel, il mettoit au feu les reins, la greſſe, & la coiffe, couurãt les inteſtĩs: mais la poictrine, & la cuiſſe gauche demouroyẽt pour le droit du ſacrificateur: & failloit q̃ dans deux

Iuifs ceremonieux & deuotieux iadis ſur tous les hõmes.

Ioſeph antiq. liu. 3. ch. 10. Leuitiq. 1.

Queſt-ce que Holocauſte.

Façon de ſacrifier entre les Iuifs.

Autre ſorte de ſacrifice.

iours les prestres mangeassent ce qui restoit de la chair de ce sacrifice. *Luc. 2.*
Ceux qui estoient plus pauures, suffisoit qu'offrissent des Colombes, ou deux Tourterelles, l'vne desquelles estoit pour l'holocauste, & l'autre pour le sacrificateur. L'homme qui pechoit ignoramment, estoit purgé par le present & offrande, ou d'vn bouc, ou d'vne aignelle: & qui-conque se sentoit coulpable de quelque peché secret, selon l'ordõnance de la loy, estoit necessaire que fust purgé par la mort d'vn mouton. Les prestres mangeoient la chair immolée de ces bestes fust qu'on les eust offertes pour le sacrifice public, ou pour l'expiation particuliere : & ne se faisoit sacrifice sans qu'il n'y eust de la plus pure farine pour en espandre par dessus, & ensemble de l'huile, sur vn aigneau vn picotin, sur le moutõ deux, & le Bœuf venant à la troisiesme mesure. Au reste, & soir & matin il failloit que le prestre immolast vn aigneau publiquemét. Mais le iour septiesme de toutes les sepmaines, à cause qu'il estoit consacré pour leur repos, par l'ordonnance de la loy, le sacrifice estoit doublé tant le soir que matin, pour l'offrir sur l'autel de Dieu nostre seigneur. Et au commencement de chacun moys, pour la purgatiõ des pechez, le sacrificateur immoloit deux Bœufs, sept aigneaux d'vn an, vn mouton, & le bouc qui estoit l'expiation du peché. Ils y aioustoient encor deux Boucs, l'vn desquels estoit pour les fautes de tout le peuple porté hors les fins & limites de leurs terres, & l'autre aux fauxbourgs, ou en vn lieu tresnet on le brusloit tout entier auec sa laine. Le souuerain sacrificateur donnoit pour ce sacrifice vn thoreau, & offroit vn mouton en Holocauste. Les Iuifs auoient encor des iours propres esquels ils vsoient de certaines ceremonies & dediées à celle solennité le 15. du moys que les Macedoniens apelloient Hipernerethée. Et au temps d'Autonne és festes des tabernacles, qui estoient annuelles esquelles ils offroient à Dieu des Holocaustes, durant lesquelles solennitez ceux qui assistoient au sacre portoient des rameaux de Myrrhe, de Saules, de Palmiers & Peschiers en main, & au moys Xantique [qui est le moys de Mars, que les Hebrieux apellent Nisan] à cause que c'est de la qu'ils prenent le commencement de leur année, vers la pleine lune, le soleil passant par le signe du Mouton, d'autant que ce fust en ce temps qu'ils sortirent de la captiuité d'Egypte, ils celebroient la feste du passage, mangeans l'Aigneau mistique, & plein de sainte signifiance, & suyuoient quand & quãd les festes des pains sans leuain, fort sollénelles à toute la race Iuifue, si que durant huit iours on immoloit deux thoreaux, vn mouton, & sept aigneaux, lesquels estoient consumez par feu en parfait Holocauste : à tout cecy estoit aiousté le sacrifice du Bouc pour les pechez de toute là multitude. Le second iour des Azymes, ou pains sans leuain, on offroit les premiers fruits auec vne mesure d'huile, & à ces premiers fruits estoit adiousté vn aigneau offert en Holocauste. La Pentecouste encor estoit vne de leurs annuelles solennitez, qu'ils apelloient Assartham, comme qui diroit iour cinquantiesme, en ceste feste si grande ils offroient le pain de paste leuée de pur forment: & estoient le sacrifice ordonné pour ces iours, deux aignelles pour l'Holocauste, deux veaux, deux moutons, & deux Boucz, pour le peché du peuple. Voila quant à la verité de l'histoire touchant les

Offrandes pour les pechez. voy le Leuitique.

Leuitique 49.

Cecy se faisoit aux nouuelles lunes.

Nombres. 28. & 29.

Festes solennelles des Iuifs celle des tabernacles en septembre.

Nisan, ny Xantique, ne sont le moys d'Auril, ainsi qu'on à remarqué au latin de ce liure voy Iosephe.

Festes de Pasques, & pains sans leuain.

Exode 12.13. & 23.

Leuiti. 13. Nõb. 9. Deut. 16.

De ces sacrifices lysez l'epistre aux Hebrieux.

Feste de Pentecouste en souuenãce du temps que la loy fut donnée à Moyse.

Cornille Tacite 21. liur. de son histoire.

Outre la fauceté de Tacite en l'histoire encor faut il au nom du Roy, qui n'estoit point Bocchoris, ains Cẽchres Pharaon du tẽps de Moyse long temps apres lequel Bocchoris vesquit, qui aduisera l'ordre que met Diod. Siciliẽ. liu. des antiq. 2. c. 2. & Herod. l. 2.

Songes de Tacite.

mœurs, loix, coustumes, & solennitez des Hebrieux: en quoy les Gentilz, & Païens, qui en ont escrit sont fort differentz de ce qu'en tiennent les histoires saintes des ecclesiastiques. Car Cornille Tacite est si detestable, que falsifiant la verité, il dit & tient, que l'issue des Iuifs hors de la terre d'Egypte, n'estoit aduenue par la volonté & cõmandement de Dieu, ains la necessité y pressant les habitans d'Egypte. D'autant que comme souz le Roy Bocchoris tous les Egyptiens fussent tourmentez d'vne roigne & gratelle fort vilaine, & dangereuse, le Roy s'en alla au temple d'Hammon en Libye pour demander remede au Dieu sur ceste misere: à cestuy l'oracle respondist, qu'il purgeast son royaume de celle gent & nation peruerse qui mesprisoit les Dieux, & chassast les Iuifs ennemys des Dieux, les rẽuoyant bannis en terres lointaines. Chassé que Bocchoris eust ce peuple, comme les Iuifs fussent és deserts tourmentez miserablement de ceste infection de gratelle, & que tous fussent confitz en pleurs ne sçachants cõme s'alleger de ce mal: Voicy qu'vn de leur troupe nommé Moyse s'adressa aux autres leur disant qu'il n'y auoit plus attente ny aux hommes ny aux dieux qui leur deust faire esperer aucune allegeance, mais que s'ils le vouloient suyure comme leur chef il se faisoit fort de les secourir. A quoy les troupes consentirent, & se mirent en chemin ignorants du tout ce qu'ils auoient à faire, ains couroient, & vaguoient à l'aduenture, n'ayans de rien tant de disette par les aspres solitudes que d'eau pour estancher leur alteration. Mais comme ils estoient sur le point de perir de soif, ils veirent vne grand multitude d'asnes sauuages qui venans de paistre entroient dans l'obscurité d'vn boys fort touffu enuironnant vn grand rocher, Moyse conseilla de suyure ces animaux, asseuré qu'ils alloient boire & apaisant la soif de ce peuple, il gaigna que de la en auant on luy aiousta foy en tout ce qu'il voulust disposer & leur enioindre: & ainsi il feit nouuelles loix, meit & introduit nouuelles ceremonies à ce peuple, & lesquelles estoient contraires & diuerses à tout ce qu'vsoient le reste des hõmes en honorant les dieux. Car ce qui est sacré entre nous, est profane en leur endroit, & ce qu'on nous permet leur est deffendu comme abominable & de tout execrable. Si qu'en recognoissance du plaisir receu par les asnes leur monstrant les eaux au desert, & qui leur dresserent la voye, ils consacrerent l'effigie de cest Animal, & la posans au plus secret de leurs temple, luy sacrifioient, & luy faisoient reuerence, offrans & immolans à ce beau asne vn mouton en despit & moquerie du dieu Hammon qui auoit esté cause de leur exil, & bannissement d'Egypte. Ils offrẽt aussi le Bœuf pour se monstrer ennemys de l'Egyptien, qui adoroit Apis souz la figure de ceste beste: & ne receuoient aucunemẽt l'vsage du pourceau, craignans la roigne, & gratelle, pource que le porc est suiet à ceste contagion & maladie. Ils festent le septiesme iour, d'autant qu'en iceluy ils auoient eu repos de leurs trauaux & fascheries: & au long s'adonnans à leurs aises & plaisirs, ils se reposoient & viuoient en toute oisiueté, & fai-neantise tout les ans septiesmes. D'aucuns dient qu'a cause de la faim & ieusues soufferts, ils le consacroient à Saturne. Le pain qu'ils mangeoiẽt estoit sans Leuain quelconque. Or deffendent ils opiniastrement, & con-

Fable & impudente menterie de Tacite.

Sotte raison, cõme ainsi soit que les brebis y sont aussi suiettes que les pourceaux.

seruent auec grand soin ces ceremonies & façons de faire:& quoy qu'entre eux ils vsent de grãde loyauté,& foy entiere,& qu'ils s'entre-aydent affectueusemẽt les vns les autres,si est-ce qu'ils haient mortellement tout le reste des hõmes,ne voulans mãger,habiter,ny coucher auec personne qui ne soit de leur nation & famille. Au reste c'est le peuple le plus paillard de la terre,& quoy qu'il s'abstienne des femmes estrangeres,si estce qu'entre les siennes rien ne luy est illicite,ny deffendu, & sont circoncis afin qu'ils puissent estre recogneuz Iuifs par telle marque. Or le plus gentil & premier aprentissage de ce peuple,c'est d'auoir les dieux à mespris,& refuser de leur faire honneur & reuerence : ils croyent que les ames de ceux qui sont deffaitz en guerre,ou occis par sentence du magistrat viuent eternellemẽt,qui est cause qu'ils ont soing de croire,& les enfers,& la gloire des celestes. Et comme ainsi soit que les Egyptiens honoroient plusieurs images & effigies d'animaux qu'ils reçoiuent pour Dieux:les Iuifs au contraire ont vn seul Dieu qu'ils adorent en esprit,sans demander aucune apparence exterieure,estimans abominables & mauditz ceux qui font aucune semblance ny figure des dieux en forme d'hommes pour les adorer. Telles sont les resueries,& autres folies que Cornille Tacite vomist cõtre les Iuifs,auquel est ioint Trogue Pompée.[Toutesfois Iustin en l'abregé dudit Trogue en parle vn peu plus sobrement,quoy qu'il poursuyue la fable de la gratelle,& le bannissement des Iuifs par les Egyptiens , mais en ce a il esté saige que pour ne tomber en tant de fautes il à teu & le temps, & le nom du Roy souz le regne duquel ce desastre aduint aux Israëlites, desquels tout à escient(comme il est aisé à voir) il falsifie l'histoire,laquelle c'est sans doute qu'il auoit feilletée. Or si ces deux ont parlé tant au desauantage des Hebrieux, voyons ce que Strabon en à dit,qui viuoit du temps que ce peuple frequentoit à Rome comme estant pour lors suiette la Iudée à l'Empereur,gouuernant l'estat Romain. Moyse(dit il) vn des prestres Egyptiens , se faschant des façons de viure de ceux de sa nation,laissa l'Egypte auec vne bõne partie de ceux qui auoient l'amour des celestes & le seruice diuin en recommandation,leur enseignant cõme les Egyptiens erroient vilainement,lors qu'ils attribuoient à leurs dieux la figure des bestes farouches & de leurs animaux domestiques: & les Grecs s'abusoient aussi pensans cõprendre la diuinité souz l'effigie & ressemblance de l'homme. Que Dieu estoit ce seulement,qui,gouuernant Ciel, terre,& mer, & ce qui y est contenu , estoit par nous apellé Nature:l'image duquel,n'est aucun qui iouïssant de son bon sens, ose entreprendre de paindre,ou effigier, & par ainsi,laissants à part toute idolatrie,le failloit adorer dans vn saint temple & oratoire digne de sa grandeur, sans aucune figure : attendans tousiours que Dieu par signes & bienfaits se cõmuniquoit à ceux qui seroient purs & entiers, & qui viuroient iustement, de laquelle faueur il n'vseroit point vers les peruers & meschantz. Puis il aiouste:Ses successeurs vesquirent vn long temps suyuants ses ordonnances,lesquels veritablement estoient iustes,& fort religieux,mais par le cours des ans, comme les Roys eussent embrassé la prestrise ils deuindrent ambitieux , & puis tomberent en manifeste tyrannie, de la-

Par ce passage vous voyez quel estoit ce Cornille Tacite.

Dion,& Ammian Marcellin se monstrent aussi ennemis de ceste nation.

Iustin liur. 36.

Strabon liu. 16.

Encore s'abuse le pauure Strabon, vsant de la facture au lieu du facteur.

quelle sortirent les superstitions & autres vices semblables: & voila quãt à l'opinion des Ethniques touchant les Iuifs.] Tandis que la simplicité auoit lieu entre les Israëlites, les sectes aussi estoiét forcloses de leurs troupes, mais la corruption du temps, & abuz de la parolle de Dieu, feit qu'il s'esleua entre eux trois sortes de Philosophes, qui viuoient hors la compagnie des autres, & portoient le nom & tiltre de plus grande sainteté que ceux mesme qui estoient deputez au seruice du temple. Les premiers estoient nommez Pharisiens, les autres Saducéens, & le tiers genre s'apelloit des Esseens. Les Pharisiens estoient fort sobres, & eschars en leur vie, vestuz legerement & le moins mollement que gens de leur siecle: mettans en auant leurs traditions, auec lesquelles ils interpretoient, & determinoient la loy & ordonnances de leur legislateur Moyse. Ils portoient des tablettes, & rouleaux de parchemin sur le front, & des breuetz aux bras droits, dans lesquels estoient escrits les dix commandemés de la loy, pource que Dieu auoit commandé disant, tu auras ceste loy, cõme quelque cas pendant & mis à l'obiet ordinaire, & de tes mains, & de tes yeux: & s'apelloient ces rouleaux Philateres du verbe Grec, φυλάττειν & Thorat l'vn emportant conseruer, & l'autre signifiant loy, comme obseruatiõ parfaite de la loy. Ces Pharisiens encor (la coustume iuifue estant de porter leur vestements frangez par les bords d'embas) portoient leur franges plus larges que les autres, esquelles ils entrelaçoient des espines & esguillons, afin qu'en allant par ruë, & sentans ceste piqueure, ils eussent en continuelle memoire la loy & ordonnances de leur Dieu. Ils tenoient que toutes choses, quoy que regies par le conseil, & volonté de Dieu, estoient suiettes à la necessité de la fatale destinée, fussent elles bonnes, ou mauuaises: & concedoient beaucoup au liberal arbitre en l'homme, lequel toutesfois ils tenoiét estre secouru par ceste fatale necessité, laquelle poussée par l'effort & influence des corps celestes, ils estimoient estre de plus grand efficace que la liberté que l'homme peut auoir en sa volonté & election. Ils n'eussent osé resister, ny respondre rien au contraire de ce que leur disoient leurs superieurs, ou ceux qui les deuançoient en aage. Ils croioyent que Dieu viendra iuger à la fin les hommes: & estimoient les ames estre immortelles, & incorruptibles: bien est vray qu'ils auoient opinion que iusqu'au iour du iugement les ames des gens de bien vaguoient d'vn corps en autre, attendans la resurrection: mais celles des meschans s'en alloient és prisons obscures & eternelles des enfers: & d'autant que & en l'habit, & és mœurs ils estoient du tout differents aux autres, ils furent nommez Pharisiens, à cause que ce mot emporte diuision & retraite, ainsi que dit S. Hierosme. La seconde secte estoit des Saducéens, qui nioyent du tout la fatale destinée, disans Dieu auoir esgard sur toutes choses, & que luy seul en estoit le Roy & gouuerneur: & tenoient que c'estoit en la puissance, & choix de l'homme de bien faire, ou mal se gouuerner: & non-obstant qu'ils confessassent vn Dieu (ne l'osans nier à cause du peuple) si est-ce qu'ils nioiét que les ames apres le decez iouissent d'aucune gloire, ou fussent tourmentée par nul supplice en l'autre monde, ne croyoient la resurrection des morts, & estimoient que l'ame & le corps mouroient

Sectes d'entre les Iuifs.

Tout ce discours est en Iosephe. antiq. liu. 18. c. 2. & en Philon iuif au liure qu'il a fait pour la nation, & Celie Rhodig. liu. 5 chap. 9.

S. Hierosme au liu. des traditions Hebraiques.

Pharisiẽs fataux ainsi que les Grecs stoiciens.

Iugement & immortalité des ames creu par les Pharisiens. Voy les actes des Apostres.

Imitation du Pythagorisme par les Pharisiens.

Saducéens & leurs opinions.

Heresie, & impieté des Saducéẽs tirée de l'epicurisme.

mouroient tout ensemble,& ne receuoient qu'il y eust ange quelconque, receuants d'entre toute la Bible,les seulz cinq liures de Moyse. Ces hommes estoient si seueres,& peu acostables que seulement ils ne s'entre-hantoient point ensemble,ceux qui estoient de mesme ligne & secte : & à cause de ceste si estrange & farouche maniere de viure,ils se faisoiét apeller Saducéens,c'est à dire iustes. Quand aux Esséens leur vie estoit toute solitaire,& religieuse,comme ceux qui faisoient profession en fuyant les nopces,d'embrasser le Celibat,& continence, non qu'ils fussent d'aduis qu'on deust laisser perir la race des hommes,&leurs successions par familles : ains pour l'esgard de l'impudicité & legereté des femmes , estimants qu'il n'en y auoit pas vne qui gardast la foy inuiolable & entiere à son mary. Ces hommes ne possedoient rien en particulier,toutes choses leur estant communes,ils estimoient vn grand peché de porter Musc ou aucune odeur & vilennie, d'aller aux estuues,& bains publics,& l'ordure & saleté leur estoit gentilesse,pourueu que tousiours ils portassent la robe blanche.Ils n'auoient aucune cité determinée pour en icelle se tenir, dautant qu'il n'y auoit ville en laquelle ils n'eussent quelque domicille,& monastere pour s'y retirer. Ains que le soleil leuast ne leur estoit permis de parler d'aucun affaire de ce siecle,& qui fut profane,& prioient pour le leuer du soleil.Puis iusque vers les dix heures du matin,ils trauailloient & delà s'en alloient lauer le corps d'eau fresche, & puis disner paisiblement & auec grand silence.Les serments leurs estoient en esgalle abhominatiō que les pariures.Et n'y auoit aucū receu en leur ordre qu'il n'eust demeuré vn an à faire probation & essay de sa vie & suffisance : & apres la reception encore failloit il qu'on esprouuast par l'espace de deux ans l'integrité de sa vie.Celuy qui estoit trouué en crime flagrant & vice descouuert estoit chassé aussi de leur compagnie,& souffroit telle penitence que tout le temps de sa vie il alloit paissant aux champs tout ainsi qu'vne beste brute , continuant en ceste vie iusqu'à la mort. Si dix s'asseoyent de compagnie,nul de la trouppe eust osé parler sans licence des neuf qui restoient:& n'eussent craché pour rien du monde, ny au milieu de leurs freres,ny vers la part qui regardoit la main droite.Et estoient si superstitieux obseruateurs du iour du repos & feste,qu'ils faisoient conscience d'aller purger leur ventre durant iceluy:lors qu'ils alloient à leurs secrets affaires,ils portoient vne besche de boys, auec laquelle ils faisoient vne fosse en terre pour là descharger leur ventre, durant lequel acte ils se couuroient fort curieusement de leur robe afin,comme ils disoient, de n'offencer par ceste vilennie la maiesté diuine : & pour-ce dés qu'ils auoient fait,ils remplissoient la fosse de terre. Leur grande sobrieté estoit cause qu'aussi leur vie estoit de longue durée, ne mangeans guere autre cas que des Dattes des Palmiers:& mesprisans tout vsage de monnoye,& richesses.Entre touts les Genres de mort ils estimoient celuy le plus heureux & desirable,si quelcun estoit occis pour la iustice & purité de sa foy & religion. Leur opinion touchant l'ame estoit qu'elles estoient creées selon la necessité du temps,& conioinctes auec le corps : duquel estants dissoultes & separées, les bonnes & iustes s'en voler delà l'Ocean en vn lieu

Assçauoir le Genese, l'Exode, Nōbres, Leuitiq. & deuteronome.

Esséens moynes. Voy Eusebe prepar. Euang. li. 8. ch. 4. & Philon en son Apolog.

Esséēs tousiours vestuz de blanc.

An de probatiō gardé par les Esséens.

Terrible penitēce enioincte aux Esséens qui pechoiēt.

Grāde sobrieté & continence des Esséens.

Ceste sentence est non seulement tenue des Chrestiēs.

propre de leur felicité, ou elles iouïssoient d'vn grãd aise: la où les peruerses & iniques passoient plus outre vers l'orient hiuernal, & estoient renuoyées en des lieux froidureux, & ou sans cesse elles estoient agitées de tempestes & orages. Il y auoit quelques vns d'entre eux qui predisoient les choses à venir, & se mesloient des deuinations, d'autres qui se mariants vsoient de l'acointance des femmes, mais en cela auec grande modestie & attrempance, & pour auoir lignée, afin que si du tout ils abhorroient le meslange & conionction naturelle du masle & de la femelle, detestans le mariage le genre humain ne vinst à faillir. A present la Syrie & païs Iuif est habité par les Grecs qui portent diuers tiltres de Grifons, Iacobites, Nestoriens, & Sarrasins & y a deux nations seules qui embrassent la religïon Chrestienne, à sçauoir les Syriens, & Maronites. Les Syriens sacrifient & communient à la façon & maniere de l'Eglise Grecque. Lesquels ont iadis obey aux loix, & decretz du saint siege apostolique de Rome. Les Maronites suyuent l'erreur, opinions & ceremonies des Iacobites, vsans & du langage & des caracteres des Arabes : & habite ceste troupe Chrestienne du costé du mont Liban. Les Sarrasins hommes du tout adonnez à la guerre, se plaisent fort au labourage : les Syriens sont du tout inutiles, [mauuais garsons, traistres & sans aucune amitié fort auares, & les plus mecaniques hommes de la terre, viuans trespauurement, & n'vsans d'aucune charité enuers l'estranger, & la plus part desquels s'astraignent souz le seruice des Mahometistes. La où les Maroniens sont vaillants & adroits aux batailles. L'auteur ayant suiuy Haiton, n'a pas eu aussi esgard à ce qui est à present, veu que la Syrie, ou Palestine dés que la force des soldans du grand Caire fut abatue par Sultan Selin Roy Turc a changé du tout & d'habitans, & de façons de vie, y ayant des Chrestiens de toutes nations, & mesme des Abissins, Georgiens, Armeniens, & Maronites tous lesquels obeïssent au Patriarche d'Alexandrie : & lesquels suyuant chacun les mœurs de sa nation, ne sera sans propos, si nous en remettons le discours de chacun en son lieu.

Ce pendant verrons ceux qui sont comme naturalisez au lieu & pires que ceux qui en estoient les naïfz & premiers possesseurs: Car lors que les Grecs en furẽt chassez par les Persans lors que Saporez.1. puis Cosdroé obtint tant de victoires sur l'empire, la Syrie estoit plus idolatre qu'autrement mais Homar disciple, & successeur de Mahometh (comme nous dirons és choses des Turcs) ayant aneanty la gloire Persane, & force des successeurs des Arsacides, les Mahometistes chasserent & Grecs & Persans de la Palestine: & quand Zelin en chassa la race esclaue des Mameluz, & Sarrasins & Grecs, & autres vuiderent pour faire place à l'auarice Turquesque, laquelle fait prouffit de tout, & ne porte commodité à personne. Et par la chacun peut cognoistre quels peuuent estre les habitans de la Syrie, & Palestine pour le present : mais quoy qu'il en soit les Syriens n'en sont du tout exterminez, lesquels habitent le long du mont Liban, iusqu'aux desertz, lesquels ne s'adonnent qu'à la nourrirure des troupeaux & chameaux desquels ils ont en abondance, imitant les Arabes en cecy qu'ils n'ont certain sieges ny ville, ny village, à cause qu'ils s'ar-

ains encor les Ethniques l'ont receuë comme furent les Platoniques, & Hippocr. au li. de la nature de l'enfant. voy Celie Rhodig. li. 15. ch. 23 Pierre Lombard distin. 17. c. du 2. li. S. Aug. de Gen. ad Lite. 7. chap. 2.

Quelles nations à present habitent en Syrie.

Diuerses sortes de Chrestiens en Leuant.

Tout cecy est pris de Haiton Armenien. liur. des Tartares. ch. 14.

Saporez, & Cosdroé, Roys de Perses affligent l'oriẽt sur l'Empire en diuerses saisons: voy Ammam Marcellin li. 27. Sabellique Eneid. 8 liur. 6.

Homar disciple de Mahometh occupa l'orient.

Où se tiennent à present les Syriẽs: à sçauoir autres que les Iuifs.

restent la seulement, ou ils voyent suffisance de pasturage: & c'est pourquoy ils cerchent les vallons voisins, & posez aux piedz,& racines des montaignes, à cause que l'herbe y abonde ordinairement, & sur tout és plaines voisines de ces monts qui sont dela le Iourdain. Ceux qui auant Zelin tenoient ce païs se nommoient Beduins fort vaillans en guerre, & qui tenoient tout ce païs en crainte, mais à present ce sont les Arabes qui y habitent, les mœurs desquels nous auons descrit: & lesquels sont si forts & puissans que iadis ils ont tenu teste aux soldans d'Egypte quelque force qu'ils eussent de Mammeluz,ils n'en font pas moins à present au grand Roy de Turquie,lequel quelque puissance qu'il aye n'a peu iusque icy les dompter, ains viuent ces gens selon leurs loix, coustumes & façons de faire de leurs peres ne recognoissans personne,& estans l'estonnement de leurs voisins,quoy que de religion ils soient Mahometistes. Car quoy que le Turc qui tire l'or de tout ne se soucie point de la conscience de ses suiets,si est-ce que le principal exercice en Syrie est celuy du Mahometisme qui me fait en sursoir le discours,l'ayant reserué ailleur: mais en somme faut noter que iaçoit que les habitans de Palestine, soient ils naturelz,ou d'estrange terre encore qu'ils fussent les plus vaillants & adroits qu'on sçauroit dire,si estce qu'ils sont du tout desacoustumez de la guerre, & souffrent toutes incommoditez des Turcs leurs seigneurs,leur font tribut & obeïssance, souffrans le plus paciemment qu'il leur est possible les exactions des gens du seigneur,& s'estimans bien-heureux qu'on les laisse viure en paix.

Zelin Roy Turc à ruine de nostre temps les soldans du Caire.

Aux Beduins ont succedé les Arabes en Syrie.

Arabes en Palestine ne recognoissent personne.

Syriens desacoustumez d'aller à guerre.

Voila pourquoy tant les estrangers que nous mesmes parlans de ces païs ne nous amusons guere à la description des mœurs d'autant qu'encore qu'il y ait grand nombre de Chrestiens viuans en leur religion,& selon l'ordonnance chacun de son Eglise, si est-ce qu'on apelle le païs du nom de celuy qui le possede,& les plus simples estiment que tout soit infecté de la folie Alcoraniste,& que la Chrestienté en soit du tout dechassée & bannie. Les villes plus fameuses sont ores Baruth, Alep, & Tripoly pour la marchandise,esquelles les marchans Latins trafiquent, & y ont leurs doüanes,& Magasins,toutesfois le trafic n'y est tel que lors que les Soldans estoient seigneurs d'Egypte, ne si riche qu'il estoit auant que les Roys de Portugal s'emparassent des costes de la mer le long de l'Ocean des Indes Orientales. Quant à Hierusalem elle est frequentée de toute sorte de Chrestiens & Mahometans,mais pour diuers respects, & occasions ainsi que pouuez lyre és liures de ceux qui ont descrit la terre sainte,& l'ouyr fidellement par le recit de tant de gens de bien qui ont fait le voiage.]

Le nom d'vn païs pris de celuy qui le possede.

Villes fameuses de Syrie pour le trafic.

Le trafic de Syrie refroidy, & pourquoy.

Hierusalem frequentée de tous.

Des Païs de Mede & Armenie des mœurs, & coustumes des peuples habitans en iceux, & en Georgienne autrement Iberie. Chap. 5.



Ceste opinion du fils de Medée est la commune en la fable des Gentils. Herodote liur. 7.

Iosephe antiq. liu. 1. chap. 6.

Mer Caspie, ditte ores de Baccu ou de Sale.

Voy Ptolomée li. 6. c. 2. table. 5.

De l'effeminatiõ des Medes. voy Xenophon en la vie de Cire le grand.

Ce fut Cire qui ostant l'Emp. aux Medes en feit seigneurs le Persans.

Iustin liur. 1.

Orose li. 1. ch. 19.

Herodote. liur. 1.

Successiõ des Roys & Monarques des Medes, iusque à Cire.

Ecbathane cité des Medes. voy le liu. d'Hester en la Bible.

Herodote. liur. 1.

Coustumes des Medes.

Celie Rhodigin. liu. 18. ch. 19.

Façon des sermẽts des Medes.

LA regiõ des Medes, & le peuple d'icelle prist iadis le nom (comme aucuns dient) d'vn des enfans de Medée Colchique, & du Roy Egée qui commandoit à Athenes: lequel enfant portoit le nom de la mere: toutesfois Iosephe tient que celle Prouince à pris ceste apellatiõ de pl⁹ loing à sçauoir de Mede fils de Iaphet vn des enfans du S. pere Noë. Or ceste regiõ a du costé de septentriõ, la mer Caspie, ou Hircanique (qu'õ dit à present mer de Baccu) & au Ponant la grande Armenie & Assyrie vers le midy, le païs Persan, & à l'oriẽt luy gisent les Parthes, & Hircans, enclose de mõtaignes. Ce peuple a esté iadis fort puissant, quoy que mol, & effeminé, fort adroit à cheual, & à tirer de l'arc, & qui portoit vne singuliere reuerence & grand honneur à ses Roys, & Princes. Ils portoient vne tiare & bonnet rond en forme de Turban, & leurs robes & manches, lesquels ornemens s'escoulerent sur les Perses, lors qu'auec la façon des habits ils leur rauirent l'empire. [Lequel les Medes auoient desia tenu par l'espace de 350. ans selon la supputation de Iustin: mais Eusebe en son liure des temps n'en y trouue pas tant, commençant le regne des Medes par Arbace, lequel ruinant, & bruslant Sardanapale, mit fin à l'Empire Assyrien: & ayãt regné 28. ans, il eut Sosarme pour successeur, qui tint l'Empire l'espace de 30. ans: à cestuy succeda Medide, & regna 40. ans : apres luy eust le royaume Cardicée qui mourut l'an 13. de son empire, laissant en sa place Deioce, lequel Herodote apelle vrayement Roy, à cause des troubles succedez du tẽps de ses predecesseurs, & ce fut luy qui bastist la puissante cité d'Ecbathane, autrement ditte depuis Cyropoly, de laquelle est faite mention en la sainte escriture. Ce Dioce, ou Deiocle mourut ayant commandé sur les Medes cinquante quatre ans, duquel nombre Herodote oste vne année. Phaorté fut successeur de Deioce & gouuerna l'Empire 24 ans, (Herodote diminue de deux.) A cestuy vint pour heriter Ciarace qui regna selon Eusebe 32. ans, mais Herodote parfait le nombre iusqu'à quarante. Apres Ciarace, Astiage vint le dernier qui s'assist au throsne enuiron 38. ans, duquel il fut chassé par Circe. Or les Roys des Medes auoient cela de permis pour vn propre & singulier priuilege, que d'auoir plusieurs femmes & espouses, mais à la fin chacun s'vsurpa vne licence pareille, sauf que la difference estoit telle, que le Roy en tenoit à plaisir & à sa discretion, la où les autres ne pouuoient en espouser, & tenir que sept. Voire les femmes a comptoient à grand honte & deshonneur, si quelqu'vne se cõtentoit d'vn mary, & pẽsoit que cela causast sterilité, si pour le moins chacune n'en auoit plus de quatre pour son passe-tẽps. Ce peuple faisoit alliãce à l'imitation des Grecs, & d'autres-fois en se bleçant au bras, & és iointures de l'espaule, d'où sortoit grand abondance de sang, pour tesmoignage & asseurance de la foy iurée. Et d'autant que du costé que ce païs regarde le Nord & païs froidureux de septentrion, il est fort infertil, & ste-

rille,les bledz & autre grain leur manquant, ilz faisoyent secher des amãdes desquelles ilz faisoyent farine,& du pain pour leur nourriture:y aioustans des pomes,lesquelles ils dessechoyent & pestrissans en faisoyent des masses, pour les garder pour leur vsage. Leur boisson estoit faite de certaines racines, ainsi que encore à present en vsent plusieurs nations estrãgeres à faute de vignes, & autres choses commodes à faire vin, Biere, ou Ceruoise:& ne mangeoyent que chair de sauuagine,ne tenãs compte des animaux qui leur estoyent domestiques. [Et d'autant que l'Armenie leur est si voisine,& region de si grande estendue,ie n'en veux oublier le recit, ny description,veu les grands terres & peuples qui sont contenuz en celle Prouince tant ancienne,laquelle est diuisée en deux,à sçauoir Armenie maieur & mineur : La grande est celle qui regarde la mer de Baccuc, & l'Hircanie vers le pays d'Orient, & au midy luy gist la Mesopotamie le long de l'Eufrate,la Capadoce luy est au couchant, les Georgiens, Albãs, & Iberiens luy auoisinent vers la partie septentrionale, & de ce costé est celle qu'on dit & apelle la mineur, & laquelle est suiette au roy Turc, car la grãde pour la plus part,fait obeïssance au Sophy,& Empereur des Perses: & ainsi par ceste consideration l'Armenie s'estend dés le pays Persan, iusqu'à ce que à present on nomme la Turquie & ce en longueur, du Leuant au Ponant, & sa largeur commence aux portes Caspies, iadis limitées par le grand Alexandre,& lesquelles sont ores nõmées Mirali,& viẽt finir à la terre des Medes:& est la principale cité de tout le pays,celleville tãt fameuse Tauris,que plusieurs apellẽt Tauris de Perse, soit qu'ilz ignorent l'assiette des lieux,& diuersité des Prouinces,ou qu'ils ayent esgard à celuy qui tient le pays,lequel est l'Empereur des Persans. L'Armenie estant diuisée en plusieurs Prouinces,aussi elle a obey à plusieurs roys, iusqu'à tant que les Asiatiques s'en feirent seigneurs, qui y mirent leurs enfans pour Princes, & en a esté le peuple si aisé à conquester, que de tout temps ilz ont esté comme la proye de leurs voisins ainsi que pouuez recueillir des histoires tant Grecques que Romaines, soit que vous voyez les Assyriens,les Medes,Perses,ou Grecs aux cõquestes:ou que Mithridate ou les Parthes se mettent en campaigne,ou que l'espée du Romain tasche de se faire dame de la Monarchie du monde. Entre l'effemination que ce peuple tenoit du Mede son voisin,encor auoit il cecy de tout propre,que adorant la déesse Anaitide,à laquelle (suyuant la superstition des Perses)il faisoit sacrifices:ce peuple offroit au seruice d'icelle, les filles des plus nobles & riches maisons, lesquelles en honneur de la Déesse ne faisoyent conscience de se prostituer infamement, comme si telle vilennie les eust rendues plus illustres & dignes de louange, & aussi c'estoyẽt elles qui les premieres trouuoyent les bons partis, d'autãt qu'il n'y auoit homme qui de bon cueur n'ẽbrassast telles alliances,& ne receut ioyeusement celle là pour espouse, laquelle auoit dedié le pris de sa virginité à vne si grande Déesse : Le temple de laquelle estoit deuenu riche & opulent du pris,& argent de telles prostitutiõs: luy dedians aussi des esclaues de tout sexe,comme si l'idole eust eu affaire de tels seruices,tant le peuple,iadis aueuglé du diable,estoit abreuué d'infidelité,folie & superstition.

Viures des Medes.

Deux Armenies voy Pline liur. 6. Strabon liu. 11.

Ptolom li. 5. cha. 7. & 12. Tables 1. & 3.

Estendue d'Armenie.

Tauris Cité chef des pays du Sophy.

Armeniẽs tousiours assuiettis.

Strabon en son li. 11. de la Geographie apelle ceste Déesse Tanaide: mais il y fault lire Anaitide, cõme aussi au 25. où il parle de Capadoce.

Il y en a qui pensent que ceste déesse fut Diane, cõe Pausanie aux Laconiques. Et Plutar. en la vie de Artaxerse: quoy que Agathie,pẽse que ce fut Venus, & a quelque raison en le disãt.

Pourquoy les Armeniēs aisez à subiuguer.

Ce peuple estoit ainsi aneāty que i'ay dit, pour estre mal nourry, & assailly de grandes froidures, ioint aussi que estans diuisez tous les vns d'auec les autres, sous la iurisdiction de diuers Princes, & iceux ne s'accordans guere bien ensemble, & que leurs voisins remuoyent tousiours mesnage, il aduenoit que aisément on les assuiettissoit, quoy que de leur naturel, ilz fussent vaillāts, hardys & genereux & que de tout temps ils ayent nourry, & entretenu de belles troupes tant de caualerie que de fanterie. A present l'Armenie est toute bigarrée, & en mœurs & en religiō, selō les humeurs & affectiōs des Princes qui luy cōmandent: les Armeniēs pour la pluspart vont vestuz à la mode & façon des Tartares, à cause qu'ilz ont lōg temps obey à l'Emp. de ce peuple Scythe oriental, vsant de lettres & caracteres qui luy sont propres, ainsi que doctement, & curieusemēt à marqué Guillaume Postel en vn recueil qu'il a fait des langues du Leuant, cōme celuy qui en peut iuger, & à cause de sa grande, & diuerse erudition, & pour auoir veu les lieux, & frequenté les hommes de celles contrées. Maintenāt que le Sophy & Emp. Persan en tient vne, & icelle la plus grand partie & que le Turc a seigneurie sur l'autre, ne faut s'estōner si ce peuple ainsi bafoué & resueur de complexion est estourdy & hebeté, lequel a esté contraīt de s'abreuuer de l'abominatiō de l'Alcorā, en laquelle ilz viuēt maintenāt si ce n'est vn biē peu qui sont és mōtaignes, & lesquels suyuēt la foy de leurs peres. Car du temps que Mango-Cam de Tartarie occupa presque tout l'orient, & courut iusqu'en la Scythie Européenne, le Roy d'Armenie qui estoit bon chrestien, obtinst paix & alliance auec le Tartare, & telle societé, que tandis que le Cam à tenu l'empire, iusqu'à l'Eufrate, les Chrestiens d'Armenie ont vescu en liberté en leur pays soustenus, secourus & fauorisez par les Tartares. Et pource que les Georgiēs leur sont voisins, & ont presque mesme façon de vie & pareille opiniō, & sont entachez de semblables erreurs nous les cōprendrōs tous ensemble, mais faut sçauoir que les Georgiens sont ceux que iadis on apeloit Iberiens, voisins des Sarmates d'Asie vers le septentriō, & au Ponāt auoyēt le pays Colchique, à l'oriēt regardoyēt l'Albanie, & au midy s'auoisinoiēt de l'Armenie. Ce peuple tant plus aproche du mont Caucase, de tant il ressent la furieuse & cruelle maniere de viure des Scythes, vaillant en guerre, & s'adonnant à cultiuer les chāps, là où leurs voisins les Albans, qui aussi sont Chrestiens, & obeissent au Cam de Tartarie, s'adonnent fort au pasturage selon l'ancienne façon & coustume des Scythes. Et lesquels le temps passé diuisoyent leur estat en quatre especes d'hommes, à sçauoir deux Roys, choisis, des plus sages & anciens, l'vn & qui fus de race royale: l'autre qui feit droit à chacun, & eust la charge de conduire les armées. Le premier quoy que se tenant en sa maison, & presque ne se souciant d'aucun affaire, si auoit-il l'autorité sur l'autre, & luy commandoit à cause de son aage, sçauoir, & race. Les prestres tenoyent le second lieu, les soldatz & laboureurs, le troisiesme, & le quatriesme ranc estoit la populace seruant aux Roys, & tenue de leur fournir toutes choses necessaires: & voila les anciennes façons, retournons aux choses comme à present elles se comportent. Les Georgiens donc qui encor adorent Iesuschrist, suy-

Voy Xenophon en la Cyropedie. Et Appiē en son Mithri.

Façons de faire des Armeniens.

Mango-Cam. 4. Emp. des Tartares.

Cecy aduint l'an de grace. 1253. voy Haiton. ch. 23.

Quelz sont les Georgiens, & leur pays.

Iberes, & Albans. voy Strabon. 11.

Iberes, & Albās diuisez en 4. estatz.

Georgiēs infectez de l'erreur des Grecz.

uent les erreurs,& religiõ ſchiſmatique des Grecz, ayãs pluſieurs eueſques & vn ſouuerain,qui leur ſert de Patriarche, & ce depuis que la cité d'Antioche, à laiſſé d'auoir vn chef és choſes ſpirituelles. Entre ces gens, tous en general portent la teſte raſe,mais diuerſemẽt, car les clercs & preſtres, ont la couronne faite en rond,& les lays la portent carrée. On tient que ces Georgiens tenoient des femmes faites & inſtruites à la guerre:leſquel les eſtoient à cheual & fort vaillantes & genereuſes aux combats, ſ'il eſt ainſi,ie m'en rapporte à la verité. Quant aux hommes guerriers,il eſt vray (comme i'ay dit) qu'ils eſtoient fort valeureux, & encore ceux qui viuent en liberté ſont difficiles à ſubiuguer: mais leurs forces ſont trop foibles pour ſ'attaquer aux Roys qui les auoiſinent.Or eux voulans entrer en bataille,& mis en ranc preſtz à choquer, ilz portoyent vne calebaſſe pleine de vin laquelle ilz aualoyent lors,& ainſi armez, alloyent plus hardiment & courageuſement aſſaillir leurs ennemys. Le Clergé d'entre eux ſ'adonnoit à preſter à l'vſure, & à vendre les choſes ſaintes comme Symoniacles: Par-ainſi ne fault ſ'eſtonner ſi Dieu à permis que la perſecution des infidelles les a domptez & leur a oſté les moyens d'abuſer des graces & biens deſquelz ilz ont iouy iadis. Ils auoyent haine mortelle auec les Chreſtiens d'Armenie leurs voiſins à cauſe de la diuerſité des opiniõs, & ceremonies.Ces Georgiens ſont gens de grandes abſtinences, & aſſez entiers en leur conuerſation,en Careſme, ne mangeans poiſſon, ny delicateſſe quelconque, non plus que font encore à preſent les Calloiers de Grece: oyans treſattentiuement la parolle de Dieu, & perſiſtans aſſez lõguemẽt en prieres és lieux où ilz ont le moyen de ce faire ſans empeſchement: & ont pour chef és choſes ſpirituelles vn eueſque ſouuerain qu'ilz nõment Iacelique auquel preſque tous les Chreſtiens d'Oriẽt, & qui ſont eſpars és terres du Tartare,& d'vne partie du Perſan, portent obeiſſance, & le recognoiſſent ainſi,que nous faiſons le ſaint Siege Apoſtolique,duquel ilz ne tiennent aucun compte. Les Armeniens auſſi qui ſont demeurez en la foy,furent iadis(comme i'ay dit) domptez par les Tartares, mais non priuez du general exercice de la religion, veu que de ce temps le Cam meſme auoit quelque legere apprehenſion du Chriſtianiſme: mais l'Armenien n'eſtoit point d'accord, & ne l'eſt encor auec l'Egliſe Romaine, ſeparé de la foy en pluſieurs choſes de ce que l'Egliſe vniuerſelle tient ſelon l'ordonnance receuë de tous les peres anciens, & des Grecs & des Latins. Car en premier lieu ils ne ſçauoyent que c'eſtoit que la feſte de la natiuité de noſtre ſeigneur & ſauueur Ieſuſchriſt, n'obſeruans preſque pas vne feſte, ny vigille, & ne ieuſnans les quatre temps en ſorte quelconque. Le Sabmedy de Paſques leur eſtoit de grand reſpect, & ne le ieuſnoyẽt point,à cauſe qu'ils eſtimoyent qu'en ce iour ſur le ſoir noſtre ſeig.eſtoit reſuſcité des morts.En outre ils mãgeoyẽt chair tous les vẽdredis depuis Paſques iuſqu'aux feſtes de la Pentecouſte. Leurs ieuſnes eſtoyẽt dés la Septuageſime iuſqu'à Paſqs,mais auec telle & ſi rigoureuſe abſtinẽce q̃ les mercredys,& vẽdredys ilz ne mangeoyent poiſſon, huile, ny Lacticine quelconque,& ſ'abſtenoyent de vin,ayans opiniõ que celuy qui beuuoit du vin en ces iours,pechoit plus deuãt dieu,que celuy qui fuſt

Georgiens portãt la teſte raſe.

Femmes guerrieres en la Georgiane.

Georgiens ſ'empliſſoyent de vin allans aux combats.

Clergé vſurier & Symoniacle entre les Georgiens.

Georgiens & Armeniens ennemis enſemble.

Abſtinence des Georgiens en Careſme.

Iacelique autant que eueſque ſouuerain.

Armeniẽs domptez par les Tartares.

Voy Marc Venit. en ſon voyage de Tartarie. & Haiton Armenien au liur. des Tartares.

Armeniens diſcordans de l'egliſe vniuerſelle en quoy.

Ieuſnes des Armeniens.

allé au bourdeau ſaccoupler peu chaſtemēt à quelque paillarde. Le lundy ils ne prenoyent viande ny ſubſtance quelconque: Le mardy, & ieudy, ils mangeoyent vne fois le iour, le mercredy & vendredy, les plus ſaintz, & cōſcientieux ne prenoyent rien, & n'euſſent mãgé vn ſeul morceau pour mourir: mais le ſamedy & dimenche ils mangeoyent chair, & faiſoyent grand chere, ſoulageans l'abſtinence des autres iours. Durant qu'ils ieuſnoyent dés la ſeptuageſime iuſqu'à Paſques, nul ne celebroit la Meſſe, ſi ce n'eſt le ſabmedy & dimenche, voire ny és autres ſaiſons, le iour du vēdredy, d'autant que les iours de ieuſne, ils ne leur eſt permis de celebrer le ſaint ſacrifice de la meſſe, eſtimans que par la reception du ſaint ſacremēt, ils rompiſſent la religion de leur abſtinence. Ils receuoyent à la ſainte cōmuniō indifferemment les enfans, dés qu'ils auoyent paſſé l'aage de deux moys ſeulement, & ne meſloyent l'eau au vin du Calice en celebrãt, ainſi que de tous temps il a eſté obſerué des Catholiques. Ils Iudaiſoyent quãt à regetter aucunes viandes, comme ſi elles fuſſent ſouillées, telles que eſtoyent les lieures, les ours, & autres choſes deffendues aux Iſraëlites. Ils ſacrifioyent dans des vaſes de boys, & de voirre, & quelques vns ſans parement ny nappes ſur l'autel, ny eux veſtus des habits de preſtriſe, & ornemens deputez pour le ſacrifice, les autres prenoyent ſeulement les ſurcots deſquels vſent les Diacres en noſtre egliſe. Et tant les Clercz, que les laiz, à l'imitation Georgiane, tous eſtoyent, & vſuriers, & Symoniacles, voire les preſtres ſouilloyent leur ame, ſadonnans aux ſorceleries, deuinations, enchantements, & euocations de Necromance & plus adonnez à l'yurognerie, que les lays. Ils prenoyent femme, mais la premiere eſtant morte, ne leur eſtoit permis de voler aux ſecondes nopces: les Eueſques diſpenſoyent les marys d'eſpouſer vne autre femme, ſi leurs eſpouſes eſtoyent conuaincues de paillardiſe, & adultere. Ilz ne croyoient aucunement le feu de purgatoire, lequel les Grecz ont touſiours creu, & croyent encore. Et ſouſtenoyent opiniaſtrement, vne ſeule nature & volonté en noſtre ſeigneur Ieſuſchriſt. En ſomme les Georgiens prouuoyēt que ceux cy erroyent en 30. articles de la vraye foy Chreſtienne. Ilz ont auſſi vn chef en cas de l'egliſe, qu'ilz apellēt Catholique, c'eſt à dire vniuerſel, ſouz lequel ils cognoiſſent pluſieurs Eueſques, & ne ſont pas ſi au bas, ny tant dechaſſez, qu'ils ne poſſedent encor de belles terres ſouz l'obeiſſance des Perſans & Turcz, leſquels bien que ayent du tout aboly la dignité royale des princes qui ſeigneuroyent ce pays, ſi ont ils laiſſé les chefs de l'egliſe, viuans en aſſez paſſable liberté, qui aura eſgard à la doctrine de celuy, la religion deteſtable duquel ils ont opiniaſtrement embraſſée. Ie dis cecy, à cauſe que aucuns chantent qu'il ne y a aucun Chriſtianiſme en l'Armenie, Georgiane, ny Albanie, comme ainſi ſoit que les Caldéens, & Armeniens que nous voyons aſſez ſouuent en France, nous aſſeurent du contraire, & que l'obeiſſance de leurs Eueſques au ſaint ſiege, nous font voir que Ieſuſchriſt y eſt adoré par vne bien grãde multitude d'hommes: ioint que les Chreſtiens qui font le voyage de Leuant nous certifient de ce que les naturels du pays nous ont deſia fait entendre. La rigueur des peines à l'endroit des adulteres eſtoit en Armenie, du temps que la ſouueraineté touchoit

De meſme en vſent les Ethiopiēs voy d'Aluarez en ſon Ethiopie.

Cōmunion dōnée aux enfans: elle eſtoit auſſi donnée en l'egliſe primitiue. voy S. Cyprian au ſermon des abuſez.

Armeniens Iudaiſent.

Ainſi en vſent encor les Moſcouites.

Preſtres Armeniens adonnez à Necromance.

Erreurs damnables des Armeniens.

Catholique chef de l'Egliſe des Armeniens.

touchoit aux Chrestiens, que la femme faisant tort à son mary, auoit le nez coupé, & l'homme s'accouplant à icelle y perdoit les genitoires. Le prestre paillardant estoit dechassé de son estat, & de l'Eglise, sans espoir de iamais plus y rentrer, & si estant marié, sa femme se gouuernoit mal, il failloit qu'il se continst, & n'habitast plus auec elle, ou que aussi tost il perdist l'entrée de son Eglise. La femme du prestre estant veusue, n'eust osé se remarier, autrement faisant, il ne luy alloit que de la mort, estant bruslée sans aucune remission, & toutesfois luy estoit-il permis de se prostituer, sans que pour cela elle en receust aucune punition: Et c'est pourquoy en ce pays là, il y auoit tant de paillardes, veu l'impunité de celles qui ne voulans se contenir, auoyent la bride si à plaisir laschée, pour viure à leur fantasie. Les larrons de choses legeres, & autres malfaicteurs commettans crimes, n'importans mort estoyēt chastrez, afin de ne point engendrer des enfans qui fussent imitateurs de leurs meschancetez. Au reste fault noter, & que le Catholique, & euesques, & prelatz en general qui sont en Armenie, sont tous moynes, & aucū sans estre moyne ne peut estre receu aux dignitez ecclesiastiques, tellement que les autres prestres nō froquez, n'ont autre autorité, sauf que de pouuoir celebrer le saint seruice: mais les moynes ne se marient point, & pour ce sont recommandez de plus grande sainteté & innocence, & voila ce que i'ay peu recueillir des mœurs des Armeniens, & Georgiens, selon qu'à present ilz se gouuernent en leur seruitude.]

Punition des adulteres en Armenie.

Larrons comme punis.

Euesques Armeniēs tous moynes.

De Parthie prouince, & des mœurs, & façons de vie des Parthes. Chapitre sixiesme



Parthie prouince de peu d'importance, & de moindre force fut iadis occupée par les Scythes appellez Parthes, c'est à dire bannis, & luy gist vers le midy la Carmanie deserte pour voisine, vers septentrion elle marchise au pays d'Hircanie, ayant le païs des Medes au soleil couchant & au leuant la region d'Arie. Ceste prouince estant toute ceinte de montaignes, est fort pauure & peu fertille, boscageuse, & farouche, & les montaignes la rendans par tout perilleuse, & difficile à trauerser, le peuple de laquelle, du temps que les Medes & Assyriens tenoyent la Monarchie estoit sans nom, ny force quelconque, & lequel seruist de proye aux Persans lors qu'ils se feirent seigneurs de l'Empire d'Orient, ne tenans aucun compte, ny des hommes, ny de la region des Parthes, lesquels aussi seruirent les Grecs du temps que les successeurs d'Alexandre tenoyent la souueraineté de l'Asie: Mais par succession de temps ce peuple s'emancipa si brusquement, & feit telle preuue de sa vertu, ayant la fortune si bien à cōmandement, que non seulement il donnoit loy, & receuoit tribut, en imposant commandement aux peuples & nations voisines, ains encor s'at-

Assiette de Parthie.

Ptolomée liur. 6. chap. 5. table 5. Strabon liu. 1. & 16.

Crasse deffait par les Parthes. voy Plutarq. en la vie de Crasse. Ioseph. antiq. li. 14. c. 12. Eutrop. liu. 6. Dion. liu. 36. & 37.

taquans aux Romains (quoy que vaincueurs de tout le monde) qui les auoyent assaillis, ils en raporterent de grandes & glorieuses victoires. [notamment celle que ilz obtindrent contre Crasse le plus riche & puissant de Rome, qui de gayeté de cœur, apres auoir pillé le saint temple de Ierusalem, alla faire guerre à ce peuple, où luy occis, son armée fut presque toute taillée en pieces. Et lors que Marc Antoine fust les guerroyer, ilz le presserent tellement, que iaçoit qu'il fust vn des sages, & gentilz chefs de guerre de son temps, si le contraignirent ils en telles angoisses, que souuent il souhaitoit ces 10000. Grecz, qui conduits par Xenophon, passerent en despit de tout le mõde, & le pays des Parthes, des Medes, Armeniens, Capadociés, & de tous les habitás de la petite Asie: quoy que depuis il en vinst au dessus, & les rédit tributaires. Quoy qu'il en soit, les Parthes deuindrent si puissans & effroyables, que toutes les fois qu'on oyoit dire à Rome, qu'ils remuoyét mesnage pour la guerre, les Romains estoyent en soucy de leurs Prouinces, comme leur querellans la grandeur de l'Empire:] aussi Trogue Põpée leur attribue la Monarchie de l'Oriét, comme s'ilz eussent partagé l'Empire auec les Romains: & Pline afferme encor qu'ilz tenoyent 14. royaumes souz leur iurisdiction, & obeissance.

M. Antoine cõtre les Parthes.

Voy Xenophon au voyage de Cire le ieune. Et Appian Alexandr. en son Parth.

Iustin. liu. 41. Solin (singe de Pline) chap. 59.

Apres que les Macedoniens eurent perdu la seigneurie de ce païs, par la reuolte du peuple. Les Parthes furent gouuernez par leurs Roys lesquelz portoyent tous le nom d'Arsacides, à cause que ainsi s'apelloit le premier d'entr'eux qui deliura son païs de telle seruitude: mais apres la dignité royale, c'estoit au peuple q̃ la maiesté de l'Empire apartenoit, & du corps duquel on eslisoit les chefs de guerre, & en temps de paix, ceux qui administroyent les affaires de la republique. Leur langage estoit meslé participant du Mede, & du Scytique, comme voisins des Medes & descenduz des Scythes. Auant que la richesse les rendit magnifiques, ilz alloyent vestuz assez grossierement, & ayans vestement peculier à leur nation: mais dés que ilz furent deuenuz puissans, aussi l'habit fut somptueux, riche, & plain d'or & pierrerie, ou blanc en toute perfection, imitans les bobans superflus des Medes. Quant au fait des armes, & maniere de guerroyer, ilz s'en gouuernoyent tout ainsi que leurs ancestres les Scythes, ayants leurs soldats & gendarmes, non choisis d'entre les francs & libres de conditiõ, ains des plus braues & puissans d'entre leurs esclaues: qui estoit cause que il n'estoit point permis à personne parmy le populace, d'affranchir vn seul serf, & ainsi le nombre alloit en accroissant de iour à autre, & leurs forces en deuenoyent plus grandes, & plus puissantes, & les tenoyent aussi cherement, & nourrissoyent auec pareil soucy, que leurs enfans propres, les adextrant à bien tirer de l'arc, & manier, piquer, & voltiger vn cheual afin de mieux s'en seruir en guerre, & chacun vsant de telle façon de faire selon ses richesses & pouuoir, d'où aduenoit que le Roy marchant en bataille auoit tousiours vne forte armée de caualerie preste en tout euenement & affaires.

Tout cecy presque est de Iustin. li. 41

Arsacé deliura son pays de seruitude tuant Antiochus roy de Syrie. En l'olymp. 163.

Ainsi en vsoyét iadis en Egypte les soldans: & à present le Turc, au choix de ses Ianissaires.

Aussi lors qu'ils s'attaquerent à M. Anthoine au combat de 50000. cheuaux qu'ilz estoyent pour combattre, il n'y auoit que 800. hommes qui fussent de libre condition, tous les autres estans esclaues.

Ilz ne sçauoyent combatre bras à bras,& en bataille rengée, & moins aller à l'assault de quelque ville assiegée, ny la forcer: leur combat c'estoit à course de cheual, ou en fuyant: quelquesfois dissimulant leur fuyte, afin de se ruer sur l'ennemy s'il se mettoit tant peu fust en desordre: & n'vsoyent point de Trompettes ainsi que fait nostre caualerie, ains de Tabours à la façon de nostre fanterie, & ne pouuoyent durer guere longuement en haleine poursuyuans leur pointe aux batailles.

Parthes batailloyent en fuyant.
Appian de la guerre Parthique

Au reste s'ilz eussent eu autant d'effort & perseuerance, comme il y auoit de vehemence au premier assault, il eust esté impossible qu'on eust duré deuant eux, aussi bien souuent ils laissoyent le conflit au plus beau, & en la plus grande & furieuse ardeur d'iceluy, & soudain ilz rechargeoyent, ayans repris cœur en leur fuite, & retraite: tellement que lors que on se pensoit tenir la victoire asseurée, on se voyoit assailly plus furieusement, & en plus grand danger, & extremité perilleuse que iamais. Le harnois & corps de cuirasses de leur caualerie, estoyent faits enlassez de plumes, tout ainsi que la garniture de leurs cheuaux, desquels ilz se seruoyent en guerre. Ce peuple faisoit iadis si peu de compte de l'or, & de l'argent, que ilz ne s'en seruoyent en autre chose que pour le lustre, & ornement de leurs armes. Et quant à la vie priuée de chacun en son logis, ilz estoyent fort subiectz à leurs plaisirs: & c'est pourquoy la pluralité des femmes estoit entre eux receuë, mais si ialoux de leur reputation, que la seule mort purgeoit la faulte des adulteres. Et c'est pourquoy, afin de ne tomber en ces accessoires, les marys ne souffroyent iamais que leurs femmes vinssent non seulement au banquet des hommes, voire ny en leur presence, ou regard.

On dit le mesme du françoys.
C'est ainsi qu'à present combatēt les Reistres.

Aucuns ont laissé par escrit (entre lesquelz est Strabon) que les Parthes ne pouuans auoir lignée, produisoyent leurs femmes, à ceux que ilz pensoyent estre leurs amys, afin que ilz leur suscitassent semence.

Ie ne sçay ou Strabon tient tel propos des Parthes.

Ils ne viuoyent d'autre chair que de sauuagine, & des bestes que ilz prenoyent à la chasse, comme encore de nostre temps la plus part des Scythes, & Sarmates soit en l'Asie, ou Europe, sont fort adonnez à tel exercice. En tout ce que ilz font, la besongne ne leur semble point bien executée s'ilz ne sont à cheual, car en cest equipage, ilz banquetoyent, guerroyent, trafiquoyent, & parlemētoyent ensemble: & en somme tous les affaires soit de guerre, ou de police, estoyent vuidez les arbitres & negociateurs estans à cheual. La difference des estatz, & condition entre les Parthes fut en cecy iadis remarquable, que les nobles & francz, si marchoyent par pays, alloyent à cheual, & les serfz alloyēt à pied comme laquays & estafiers. Les morts n'y sont guere respectez, veu que leurs corps estoyent laissez sur terre pour la pasture des chiens & des oyseaux, lesquelz ayant pris curée sur la chair & l'ayans toute deuorée, ilz enterroyēt les ossemēts auec assez de diligēce. Les Parthes estoyent assez deuotieux, & adōnez au seruice de leurs dieux: peuple superbe, & de haut cœur, seditieux, fin & cauteleux, trōpeur & opiniastre, cōe ceux qui attribuēt, cōme chose vertueuse, aux hōmes la violēce & cruauté, & aux fēmes la douceur & courtoisie: qui est cause q̄ iamais ils n'estoyēt en repos, ains failloit

Les Moscouites à present n'en sont gueres moins.
Ainsi en vsoyēt leurs voysins de Hircanie.
Sauuage soing des corps des trespassez.
Parthes ne peuuēt viure en paix.

que remuaſſent meſnage,ou ſe guerroyans enſemble , ou bien ſattaquans à leurs voiſins,tant les mains leur demangeoyēt.Ils eſtoyēt fort ſecrets en leurs affaires,& de peu de parolle , pluſtoſt mettās les choſes en executiō, que d'en donner la moindre ſignifiance que ce fut de parolle : qui eſtoit cauſe que d'vn eſgalle ſageſſe,ils celoyent l'heur & felicité leur ſuccedant, comme les trauerſes & infortunes qui les oppreſſoyent:& ſ'ilz obeiſſoyēt à leurs Roys & Magiſtratz,ainſi que pour vray ilz faiſoyent : c'eſtoit plus par crainte de ſupplice que d'aucun reſpect d'honeſteté , ou vertu quelconque. Ceſte nation a eſté parmy vne grande ſobrieté en ſon manger, fort adonnée à paillardiſe , & qui n'a iamais meſuré la foy, ny loyauté,ny la religion de ſes ſermens & promeſſes,ſinon entant que elle voyoit que la neceſſité,& vrgence d'affaires luy commandoyent , & que la choſe ſembloit le requerir.

Sageſſe des Parthes à taire leurs affaires.

Strabon Geogr. liur.11.

Lieu de Strabon interpreté.

[Ayant diſcouru ce que Iuſtin chante de ce peuple,ainſi que noſtre auteur l'a recueilly , ie m'eſtonne qui conduit & incite Strabon de dire que entre les eſtats des Parthes,les ſages ayans place , ſuccedoyent au premier lieu apres les Princes plus proches de la race royale , & que de tous ces deux rancs on acouſtumoit de choiſir leurs chefs & ſouuerains Princes: veu que deſia nous auons dit qu'apres le Roy , tous les affaires paſſoyent ſous le iugement,& volonté(ſeruant de loy) du peuple. Et qu'ainſi manquans les roys, & le peuple venant à l'election , il ne pouuoit faire moins que de le choiſir,& eſlire d'entre la nobleſſe , qui à parler propremēt emporte agnation,& conſanguinité és choſes de l'eſtat : & que les ſages, ou Mages, ainſi que parloyent les oriētaux, n'eſtoyent pris le temps paſſé en ces pays, que ceux de la plus rare, & ſegnalée nobleſſe : & voila ce que ie penſe que Strabon entend lors que il dit , & parle des alliez , car le mot Grec , aux bien verſez en celle langue emporte non alliance , mais nobleſſe , comme capables de pareille honneur que les proches du ſang du Prince,le hoir du ſang y defaillant.

Et puis que nous ſommes ſi auant ſur les Parthes , il ne ſera trop inconuenient d'eſplucher au françoys quel a eſté ce peuple , & ſi de noſtre temps il a eſté moins remarqué en brauade , vaillance , ny conqueſtes que le temps paſſé , lors que il a tenu teſte aux roys ſucceſſeurs d'Alexandre , ou que il ſ'eſt emancipé gaillardement de l'obeiſſance Romaine, mettans à mort tant de Capitaines & vaillans chefz de guerre , voire iuſqu'à deffaire les meſmes Empereurs , qui ſ'eſtoyent faitz craindre & redoubtez en autres contrées. Nous auons parlé par cy deuant d'Arſacé duquel les Roys Parthois portoyent tous le nom d'Arſacides , lequel eſtoit de ſi grande maiſon , & race illuſtre , que tant ſ'en fault que les anciens qui ont deſcrit ſon hiſtoire , ſçachent dire quels ont eſté ſes parens , ny recercher l'ancienneté de ſa maiſon & nobleſſe , que encore ſont ilz en doubte ſur le pays de ſa naiſſance , les vns le faiſans Scythe & les autres , natif de Parthie : il eſt vray que tous ſ'accordent en cela que de voleur & homme incogneu il ſe rendiſt le plus grand ſeigneur de l'Orient , & ſi puiſſant , & heureux en conqueſtes que il ne deuoit rien , ie ne diray aux Monarques de Perſe , ou Aſſyrie : voi-

Comme Craſſe Antoine & autres, & en fin Iulian l'Apoſtat. Eutrop. liu.10. Ammian Marcel. liu.25.

Quel fut Arſacé dés ſon commēcement.

Grandeur et ſuccez d'Arſacé.

re ny aux fils du Roy Philippe de Macedone. Mais ie n'iray courir iusqu'à vne si longue succession de siecles, ou la prescription peut deroguer foy à l'histoire, ains suys content de m'arrester à ce que n'aguere est aduenu comme passé durant la memoire de noz peres, en la personne d'vn homme sorty de celle nation Parthique, & le plus admirable que le monde aye veu depuis la venue du fils de Dieu en ce monde: & entendez comment. Enuiron l'an de nostre seigneur 1403. seant à Rome Boniface, neuuiesme, & tenant l'Empire en occident, Robert de Bauiere, & en France regnant Charles sixiesme, s'esleua en oriét vn homme si peu remarqué pour la cognoissance de ses predecesseurs que chacun le iugeât Tartare de nation, aucun n'a sceu dire de quelle region il estoit d'entre celles qui pour lors estoient suiettes aux Tartares, comme ainsi soit qu'il fust Parthe, & de si grande & illustre famille que le plus haut & ancien de ses tiltres c'estoit son nom: & sa grandeur & dignité ne s'estendoit en plus de magnificence que de bouuier, ou simple pasteur. C'est ce Tamberlan le plus espouuentable d'entre les tyrans, & la merueille du monde, qui de berger deuenant Capitaine de brigans, en fin a esté le plus grád, riche, heureux & puissant Prince de l'vniuers, comme celuy qui s'est enrichy des despouilles de toute l'Asie, si merueilleux en ses victoires que iamais il n'attenta chose au fait de la guerre, dequoy le succez ne soit ensuiuy selon ses desseins & fantasie, & ne tascha rien au maniment des affaires dequoy il ne soit venu à son honneur. Et si Arsacé iadis surmonta vn Roy puissant des successeurs d'Alexandre, & le despouilla de mainte belle Prouince, cestuy n'en à fait moins à celuy qui estonnoit, & l'Asie & l'Europe, & qui a cause de ses victoires conquestes, deffaites, & ruines faites portoit le tiltre de Hildrin, qui signifie autant que foudre & tempeste orageuse du Ciel. C'estoit Baiazeth 1. du nom Roy des Turcs, lequel fut vaincu, par ledit Tamberlan pres la cité d'Ancire au païs d'Asie la mineur, & non loing de Natolie, pour lors cité royalé, & metrapolitaine de Turquie, à cause que Constantinople estoit encor habitée des Chrestiens. Lequel Baiazeth, pris en la bataille, fut lié de chesnes d'or, & conduit dans vne cage, comme vn Lyon par tout, ou passoit le Tartare, qui le contraignoit venir manger souz sa table comme vn Chien, & duquel il se seruoit de montoir, lors qu'il vouloit monter à cheual, tout ainsi que iadis le Roy des Perses Saporez en vsa à l'endroit de l'Empe. Valerian l'ayant surmôté en guerre. De quelle discipline il vsoit en guerre, la police de son cáp, l'ordre singulier, & grande iustice, si quelcun desire de sçauoir, qu'il lise Pierre Messie en ses diuerses leçons, & Egnace, & Pape Pie, lesquels ialoux que la difference de religion nous destournast de dresser l'histoire d'vn si excellent homme, en ont laissé quelques memoires, marris au possible que le discours entier de sa vie, gestes, & magnificence, n'ait esté descrit tout au long, ce que Pape Pie eust peu faire s'il s'y fut employé auec telle diligence qu'il a fait en recueillant les faits des Boesmes: car il viuoit presque du mesme téps que Táberlan retiré en son païs se dônoit du bon temps, & iouissoit des despouilles de tous les Roys de l'Asie. Or ce Roy espouuentable, ayant l'armée la plus forte que iamais Roy aye conduite,

Tamberlam Parthe & de quel estat.

Tamberlam heureux en tous ses faits.

Baiazeth. 1. surnommé foudre du ciel.

Natolie chef de Turquie.

Baiazeth fait captif par Tamberlam.

Voy Paule Ioue en la vie des Roys Turcs.

Valerian fait esclaue par Saporez. Eutrope. l. 9. Orose li. 7. ch. 22. Sext. Aurelle victor.

Auteurs qui ont escrit de Tamberlan.

Pape Pie viuoit du temps de Tamberlan.

comme celuy qui menoit 400000. cheuaux, & 600000. hõmes de pied, & vne infinité de bagage, si est-ce qu'il n'y auoit cité au monde si bien policée, qui encor n'eust peu prendre exemple en cest amas confuz d'hommes de toutes nations, veu l'ordre admirable qui y estoit gardé, & la grande & sage preuoyance de ceux qui auoient charge de fournir viures, & tenir en office vne telle multitude. Et est vn grand miracle du Ciel que celuy qui en sa ieunesse auoit esté nourry entre les plus grossiers & barbares hommes de souz le Ciel, acoustumé à l'iniustice des vols & violence des rapines, changeant d'estat, & deuenu Roy sceut si dextrement, & faire le grand, & commander auec sagesse. Car le soldat n'eust osé pour mourir auoir pillé le moindre hameau, village, ny maison, ny desrobé tant soit peu des biens de son voisinage, d'autant que la rigueur & seuerité y estoit telle que les fautes plus legeres ne s'escouloient qu'auec le supplice dernier de la mort. Ce grand Roy, assiegeant quelque ville vsoit de trois sortes de pauillons. Le premier iour il l'auoit tout à blanc, en signe de douceur & misericorde: le second rouge, en marque d'effusion de sang sur ceux qui se deffendroient s'ils estoient vaincuz: & le troisiesme tout noir, lequel portoit la figure d'extreme desolation, mort & ruine des hommes, & demolition de la cité, ainsi qu'il en vsa en plusieurs endroits de l'Asie: veu qu'il ne failloit passer vn quart d'heure de temps outre ce qu'il auoit limité, qui ne vouloit sentir soudain l'effect de la menace de ce tyran. Lequel enquis des causes de ceste grande, & trop inhumaine seuerité, ne respondit sinon qu'il estoit le ministre de la iustice, & courroux de Dieu, lequel ce tyran confessoit sans toutesfois qu'il embrassast ny le christianisme, ny l'Alcoran, comme celuy qui suiuoit le meslange d'aduis des Tartares, souz la main desquels son païs estoit, & luy aussi nourry en leur terre: quoy qu'il se rendit plus communicable aux Chrestiens qu'à pas vn des autres, mais si chatouilleux qu'il ne failloit vser de grand familiarité en son endroit, comme celuy qui comme vn Lyon, s'estant ioué, en fin rendoit vne piteuse recompence. C'est ce grand Tamberlan, qui ayant vaincu Baiazeth, estonné l'Europe par son renom, conquis la petite Asie sur le Tuc, aneanty les forces des Soldans tant d'Egypte que Babylone, mis à bas le royaume des Perses, fait contenir le Camp Tartare en ses païs de Catai, & Cambalu, fait retirer le Moscouite és plus deserts & solitaires marestz, & boscages de son païs: en fin se retirant, bastist celle grande & superbe cité de Samarcant en la Prouince de Zagutai en Tartarie, qui est cause que plusieurs ont estimé qu'il en fust natif: mais comme i'ay dit la plus saine opinion est qu'il estoit Parthe. La race duquel s'est aussi tost escoulée cõme il fut decedé, & ses païs vsurpez partie par le Sophy, & partie par les Tartares qui encores les possedent: n'ayant eu successeur qui se soit soigné de faire rediger par escrit ses vaillances & conquestes.]

Grande police au camp de Tãberlã.

Iustice au camp de Tamberlan.

Coustume de Tãberlan aux sieges des villes.

Tamberlan se dit le ministre de l'ire de Dieu.

Religion de Tamberlan quelle.

Conquestes de Tamberlan.

Samarcand cité royale de Tãberlã.

Race de Tamberlan perie en peu de temps.

Du Païs de Perse, mœurs, loix, & ceremonies des Persans. Chap. 7.

PERSE est vne region orientale, ainsi nommée de Persée fils de Iupiter, & Danaée fille d'Acrise Roy des Argiues, du nõ duquel aussi s'apelloit Persepoly cité capitale de tout le royaume: & les peuples furẽt apellez Persans. Ceste region, ainsi que dit Ptholomée, est confinée au païs des Medes, du costé de septentrion, & vers le Ponant luy gist la Prouince Susiane, apellée le royaume de Baldach, à soleil leuant elle regarde les deux Carmanies, à present royaume de Turquestan: & au midy elle a le sein & goulphe de Perse, qu'on appelle mer de Balsere: Ses villes furent iadis Aximie, Persepoly ruinée par le grand Alexandre, & Diospoli, desquelles les seules marques ne peuuent presque donner tesmoignage qu'elles ayẽt esté quelquefois. Les Perses estimoient le Ciel estre Iupiter: & adoroient le soleil qu'ils apelloient Mithra, sur toute autre diuinité: la Lune encor estoit par eux honorée, Venus, le feu, la terre, l'eau, & le vent: sans toutesfois qu'ils vsassent d'autel, ny statue quelconque, voire & sans temple, à descouuert, sacrifians en lieu eminent & sur quelque colline, afin que chacun veit & que la chose fut plus voisine des celestes: offrans la beste du sacrifice à l'autel toute couronnée, mais chargée de maledictions. Et mise qu'ils l'auoient en pieces, chacun (faisant le magicien, ou Prestre cest office) en portoit sa part en sa maison sans que les Dieux en eussent quelque reserue: d'autant que leur opinion estoit que les dieux ne demandoient que l'ame de la chose sacrifiée: neantmoins quelques vns d'entre eux auoient de coustume de brusler les entrailles suyuant la façon des Grecs, & autres nations en leurs sacrifices. Lors qu'ils sacrifioient au feu c'estoit du bois sec en ostans l'escorce, & gectans par dessus la gresse plus voisine dés oz, & puis y espandans de l'huile. Ils n'auoient garde de soufler de leur bouche le feu, ains auec vn euentoir, que si quelcun estoit si hardy que d'y souffler, ou getter quelque chose morte, ou sale dedans, c'estoit sans remission qu'on le faisoit mourir. Au reste nul d'entre eux se l'auoit dans les riuieres, & ny pissoit, ny gettoit aucune beste morte, voire estoit deffendu d'y cracher, & d'y cuire quelque chose, ains honoroient l'eau en ceste sorte. Venans pres quelque lac, estant riuiere, ou fontaine, ils faisoient vne fosse dans laquelle ils coupoient la gorge à l'hostie, & beste du sacrifice, prenans sur tout garde que le sang ne coulast point iusqu'à l'eau prochaine, à cause que cela eust pollu, & souillé tout leur affaire & ceremonie: & la chair de la beste occise, estoit par les Prestres & sages mise sur du Myrte & du Laurier, & bruslée auec des buschettes fort subtiles, non sans vser de certaines imprecations, & maudissons, durant lesquelles ils mesloient à leur sacrifice du lait, du miel, & de l'huile: Or ces maudissons n'estoient adressées à l'eau, ny au feu, mais plustost à la terre. Lesquels ils continuoiẽt vn fort longs temps, tenans ce pendant vn faisseau de verges fort menues de Myrte. Les Roys estoient choisis d'vne seule famille, & quicõque desobeïssoit au Roy, apres luy auoir coupé la teste & les bras estoit getté aux

Ioseph. antiq. l. 1. c. 6. tient vn autre lãgage sur l'origine des Perses.

Ptholom. l. 6. c. 4. Tab. 5. d'Asie. Strabon liu. 13.

Persepoly ruinée par Alexandre. Voy Curtie des gestes d'Alexandre, & Plutarq. en la vie du mesme.

Dieux des Perses. Herodote liur. 1.

Tout cecy est tiré de Strabon. 15.

Maniere de sacrifier entre les Persans.

Superstition anciẽne des Perses à l'endroit du feu & de l'eau.

Maniere de sacrifier à l'eau par les Perses.

champs sans sepulture.

[Ie ne sçay que cestuy entend, lors qu'il dit qu'ils ne prenoient leurs Roys que d'vne seule famille, veu que puis qu'il ne touche que l'antiquité, aussi faut il suyure la maniere, & histoire des anciens, d'autant que dés le commencement les Assyriens tenans la Monarchie, il ne se parloit des Roys des Perses, & depuis icelle vsurpée par Arbacé Roy des Medes, iusqu'au dernier de ce païs qui fut Astiagé, le Persan estoit sans nom iusqu'à ce que Cyre fils de Cambise simple Gentilhomme & natif de Perse, & de la fille d'Astiagé, l'Empire fut rauy aux Medes & transporté à la maison de Perse. Or que les successeurs de Cire, l'ayãt tenu, les historiens font foy que les sages, ou Mages, ou comme voudrez les appeller souz la fainte de Smerdes fils de Cire, & frere du Roy Cambise auquel ils se reuolterent, luy mort, tindrent le royaume lesquels ne furent onc de la race, de Cire. Ces galans & vsurpateurs deffaits par la noblesse: Darie vint au gouuernement, & seigneurie, mais en qu'elle sorte? fust-ce par succession, ou estant le plus proche en sang à la race royale? Rien moins: car comme les sept seigneurs qui occirent les tyrans fussent en consultation sur la forme du gouuernement, il s'en fallust bien peu que le royaume ne changeast de nom & fust conuerty en Aristocratie, ou Democratie, veu que du sang de Cire il ne restoit que deux filles que Darie depuis espousa apellé à la dignité par ruse, & galante tromperie, selon que les seigneurs auoient cõplotté ensemble ainsi que & Herodote, & d'autres tesmoignent parlant de cecy. Ainsi ce n'estoit d'vne famille que les Roys estoient choisis, il est vray que dés Darie. 1. iusqu'à Alexandre le grand le sang royal de Perse vint par succession: mais durant que les successeurs d'Alexandre gouuernoient l'Asie, le païs de Perse estoit sans Roy, iusqu'à ce que Arsacé (duquel a esté parlé cy dessus) s'emancipa de leur obeïssance, & conquist & Parthes, & Medes, & Persans, quoy qu'il ne fust ny Perse, ny du sang de Darie, ny Cire, & duroit sa race du temps que Strabon escriuist sa Geographie, d'où nostre auteur à recueilly son ramas des mœurs des Perses, & laquelle continua iusqu'à ce qu'Artaxerse simple soldat Persan occist Artaban le dernier des Arsacides, & remist le royaume entre les mains de ceux de sa nation s'en faisant Monarque, & duquel descendirent ceux qui regnerent iusqu'au temps que Mahometh troubla l'orient, & auec ses reuoltes, & auec son imposture. Ainsi le propos de la succession royale des Perses, nous à fait courir plus loing que ie ne pensois, non que pour cela ie vueille accuser ny Strabon, ny celuy qui l'imite de faute, veu qu'ils entendẽt par ce mot de creation de Roys d'vne famille, le droit vsé par eux, ou les accidẽs contraires n'alteroient point l'ordre successif de la maison royale.] Chacun des Roys Persans (ainsi que recite Strabon, allegant ne sçay quel Polycrite) faisoient bastir leurs maisons, & Palais sur des montaignes, ou ils tenoient leurs thesors & argent des tailles, & tributs leuez sur le peuple, & ce en tesmoignage de leur espargne, & bon mesnagemẽt. Or enigeoient ils gabelles & maletostes diuersement, prenans argent du trafic qui se faisoient sur mer, mais de ce qui se passoit en terre ferme, ils se contentoient des choses esquelles chacune region estoit abondante comme

Arbace vainquit Sardanapale Iustin.

Voy Herod. l. 3. Troperie des Mages, & Philosophes de Perse à enuahir le royaume.

Auec quelle ruse Darie vint au royaume. Voy Iustin. liur. 1.

Changemens aduenuz en Perse.

Les Perses naturels ne tenoient le royaume du tẽps de Strabon.

Artaxerse simple soldat, fait roy de Perse enuiron l'an de grace. 224

Comme faut entendre Strabõ sur le mot de famille.

Exactiõs des roys de Perse sur le peuple.

me laines, drogues & medicaments, couleurs & autres telles choses, iusques à y comprendre le bestail. Quelque grandeur qu'eust le Roy entre les Perses si n'eust il osé faire mourir vn homme s'il n'auoit commis qu'vn simple crime, ny autre Persan pouuoit vser d'aucune rudesse contre quel que ce fust de ses Domestiques. Chacun Persan espousoit plusieurs femmes afin d'auoir lignée, & encore luy estoit permis d'auoir des concubines en abondance. Aussi les Roys proposoient pris & salaire à ceux qui en vn an engendreroient grande multitude d'enfans, lesquels estants nez, n'estoient representez à leurs peres qu'ils n'eussent attaint l'aage de cinq ans, car la loy du païs vouloit que durant ce temps ils fussent tenuz & nourris delicatement en la compagnie des femmes. Et la raison de cecy c'estoit afin que si durant ce temps quelque enfant decedoit, que le pere ne l'ayant iamais veu ne s'en donnast point trop grande fascherie. Ils celebroient leurs nopçages sur le Primtemps, & durant l'equinocce d'iceluy. La premiere nuit l'espousé ne mangeoit en tout son souper qu'vne pomme, ou quelque peu de mœlle de Chameau, & apres ce sobre repas il falloit coucher le long de son espousée. La Ieunesse Persanne dés l'an cinquiesme, iusqu'au vingt & quatriesme de leur aage aprenoit à se tenir à cheual, bien piquer, & voltiger, à tirer le dard, & dresser droit les saiettes, & sur tout à parler veritablement: aussi auoient ils pour maistres & gouuerneurs les plus sages, vertueux, sobres & continens que l'on pouuoit choisir, lesquels leur enseignoient, & racomptoient des fables honestes, les louanges des Dieux, & des chansons lesquelles contenoient les gestes illustres, & faits vaillans des hommes excellens & genereux, & ce quelquefois en chantant, & d'autres leur recitant comme en lieu de quelque leçon: & s'assembloient les enfans pour ouïr ceste lecture au son d'vne clochette, au lieu ordonné pour cest effect, & la on demandoit raison, & le recit aux enfans de ce qu'ils auoient ouy dire à leurs precepteurs. Ils s'adextroient fort à la course, choisissans quelque enfant de grand maison, & de quelque Prince qu'ils eslisoient pour leur Capitaine, & failloit que le champ ou ils couroiēt contint pour le moins trente stades. Et afin de s'endurcir contre le froid & le chaut, ils s'exerçoiēt à passer à nage les torrents & riuieres impetueuses, mangeans, trauaillans, & faisans leurs affaires sans cesser, soucieux de tenir leurs habits & armes secz & sans rouillure au possible, ainsi apris de ieunesse. Leurs fruits plus delicieux estoient les raisins du Terebinthe (qui est l'arbre qui porte la poix-resine) les glāds, & les poires sauuages & aigrettes, & la viāde ordinaire apres auoir couru, trauaillé, sué, & ahané en leur long exercice c'estoit du pain tresdur & assez mal sauoureux, du Cresson Alenoys auec vn grain sel, de la chair indifferément, & boulue, & rostie, & la belle eau clere pour tout breuuage. Allans à la chasse, c'estoit à cheual qu'ils suyuoient leur proye armez de dards, & iauelotz acerez, & abondance de saiettes, & vsoiēt aussi du iect de la pierre auec les fondes. Leur ordinaire exercice deuant midy c'estoit de planter, & enter les arbres, d'arracher racines, s'occuper au iardinage, & à cultiuer les terres, ou à forger, tremper, & acoustrer leurs armes, & d'autres qui s'amusoient à tistre le lin, ou à faire des reths, & filais pour la

Loy liant la puissance du Prince.

Salaire proposé à ceux qui auoient grand nombre d'enfans.

Cecy, & ce qui s'ensuit est d'Herodote. liu. 1.

Temps de nopçage entre les Perses.

Sobre banquet pour vne espouse.

Qui veut voir au long la nourriture des Perses, lise Xenophon en la Ciropedie. liu. 1. Cire parlant à son pere.

Colleges & escoles quelles iadis en Perse.

Perses iadis fort endurcis au trauail.

Nourriture delicieuse de la noblesses des Perses,

Armes des Perses.

Estude & soing des Persans pour ne viure oisifz.

chasse,& pescherie. Les enfans estoient parez richement d'or, & semblables richesses & nourris fort delicatement en l'enfance, tellement qu'il n'estoit permis les mener à la chasse.

Ils auoient vne certaine pierre nommée Pyrope de grand pris entre eux & laquelle ils n'eussent pour rien laissé toucher à vn corps mort,tant elle leur estoit en honneur, voire ny le feu estoit porté aux funerailles, afin qu'ils ne semblassent tenir peu de compte de celuy qu'ils auoient en si grande reuerence. Dés l'aage de vingt ans iusqu'à cinquante ils suiuoient les armes,ne sçachans que c'estoit que le plaider, ny le trafic de marchandise,vsans de petits boucliers faits à maniere de Lozange & outre le carquoys,& arc, ils portoient l'espée & dague allans à la guerre,& vn bonnet fait en pointe,comme encore à present ils portoient leur Cazelbaz: ayans vne anime,ou deuant le Corselet fait d'ecaille bien forte. Les Princes portoient des hault de chausses,& leur hoqueton à manches venant iusqu'aux genoux & doublé de couleur blanche, & par le dehors estant paint ou taint diuersement, l'esté ils alloient vestuz de pourpre,& l'hiuer diuersement & selon leur fantasie. La multitude portoit double habit, leur allant iusqu'à demy-cuisse,& en teste vne grande entortillure de voile,ou de linge,qui sont les Turbans d'auiourd'huy. Leurs licts,mesnage,& vases à boire estoient enrichis d'or,& consultoient de leurs affaires à ieun,mais d'en donner sentence,n'y auoit ordre qu'apres auoir bien haucé le gobelet,estimans les affaires mieux traitez quand & l'estomach, & le cerueau sont vn peu eschaufez de vin,que lors que le ieusne les tient languissans,& sans force. Ceux qui sont de cognoissance ensemble,& esgaux en fortune,aage,& grandeur s'ils se rencontroient,se caressoient & saluoient d'vn baiser à la bouche: les inferieurs vn peu plus qu'eux ils baisoient à la ioue:mais ceux qui estoient de basse condition passans deuant les grands leur faisoient vne bien grande & humble reuerence. Les corps des trespassez estans oints de Cire,ils les enterroient, sauf ceux de leurs sages,ou Mages,lesquelles ils laissoient sans sepulture,pour estre deuorez des chiens. Ils auoient vne sale & vilaine coustume dés toute ancienneté que les fils se mesloient auec leurs propres meres : & ce furent les principales façons de faire, mœurs & ceremonies des anciens habitans de Perse. Iaçoit qu'Herodote en y aiouste d'autres,qui ne sont guere à propos, & ne meritent le racompter,comme d'estimer vn grand forfait de cracher deuant leur Roy, ou de rire : & qu'ils estimoiēt les Grecs detestables de ce qu'ils croyoient les dieux sortis des hōmes: detestoient, comme chose vilaine, d'estre endebté,mais sur tout de dire mensonge, qu'auant qu'enterrer les morts ils les faisoient trainer & deschirer aux chiens:& permettoient ce que toutes autres nations ont en horreur & abhominent, à sçauoir que les peres tombez en necessité fussent soulagez par la prostitution de leurs filles : mais nous auons dit que c'estoit aussi la coustume des Babyloniens. A present les Perses vaincuz par les Arabes surnommez iadis Sarrasins sont touts Mahometistes, & comme ce peuple fust le temps passé vaillant, & renommé maintenant il a perdu la gloire de ceste vaillance.

Armes des Perses à la guerre.

Cazelbas Turbā des Persans.

Vestemens anciēs des Persans.

Ceste coustume iadis obseruée en Frāce comme plusieurs choses encor des Persans.

Herodote.1.

Ce fut Haly qui passa en Perse: & Homar aussi qui se feit seig. de Palestine, Mesopotamie & Perse.

[Il est vray que le lustre de la monarchie luy est osté, & l'ornement de la sainte religion descheu de ceste race cause leur obscurcissement, si est-ce pourtant que le Perse n'est à present si petit compaignon que son Empire ne soit grand en Orient, & qu'il ne tienne plusieurs grands & riches royaumes, tels que sont la Perse, Mede, la grand Armenie, vne partie de la Mesopotanie, les Parthes, Hircaniens, le Turquestã, Caramanie deserte, & le royaume de Tharse, qui est la Caramanie fertille, & le païs de Guzerath, qui est en Inde, & iadis apellé Gedrosie : commande en outre aux Georgiens, & partie des Albans, & passe son Empire en l'Arabie heureuse du costé du sein Persique, commandant sur l'isle d'Ormuz, & autres recõmandées en la pescherie, tant riche des Perles les meilleures qui soiẽt en tout l'orient. Et d'autant que par cy deuant, nous auons parlé quelque peu du changement de l'estat & race royale des Perses, il ne sera hors de propos, si nous en touchons encor vn peu sur ce qui s'est passé presque de nostre temps. Veu que ceux qui ont descrit l'histoire des Roys les plus puissans entre tous les Mahometistes, ayans fait vn long discours de la race des successeurs de Mahometh en Perse, ils louent vn Roy Vsun-cassan comme grand, & fort illustre Prince, le fils duquel fut le dernier de son estoc, & ce à cause d'vn seigneur Persan qu'il auoit occis, lequel amenoit ne sçay quelle reformation sur la doctrine de Mahometh chassant de ses terres, & tourmentant ceux qui suiuoient son heresie : ce seigneur deffait s'apelloit Harduel, & laissa vn fils fort bas d'aage, nommé Ismaël, qui depuis à porté le nom de Sophy, lequel endoctriné en la religieuse superstition de son pere par vn homme de sainte vie, & disciple du deffunct Harduel duquel le nom estoit Techel, & depuis Caselbas, c'est à dire teste rouge, à cause que le bout de son Turban estoit de telle couleur, & qu'il enseignoit ses complices d'en porter vn semblable, afin d'estre separez par ce signe de la troupe & frequentation des autres qu'il estimoit heretiques. Ismaël (di-ie) abreuué de ceste doctrine, & desireux de venger la mort de son pere, voyant que les Princes & grands seigneurs tant de Perse que d'Armenie embrassoient la secte de son feu pere, se rendit aussi prescheur d'icelle: mais comment? les armes au poing aioustant la force à la parolle. Or luy fauorisoit fort la prediction de son pere, qui auoit predit qu'Ismaël seroit vn grand docteur, & celuy qui esgallant Mahometh en sainteté, estendroit bien loing les limites de l'Empire de Perse : car ceste opinion, auec la sagesse, bonne vie, grand sçauoir en la loy, courtoisie, & vaillance qui reluisoient en ce ieune Prince, furent cause que presque toute l'Armenie fut par luy subiuguée, & la grand cité de Tauris prise, non sans vn merueilleux estonnement du fils d'Vsun-cassan qui sembloit des-ia sentir sa ruine. Ce qui aduint enuiron l'an de nostre seigneur. 1499. ne tardant guere long tẽps apres que le Mahometh de l'Europe, Luther & ses cõplices ne brouillassent malheureusement les cartes en la Chrestiẽté. Or le changement aduenu en Perse ne sortist pas tant des forces d'Ismaël surnõmé Sophy, que de la dissẽsiõ des Princes roxaux, Aluãt fils de Iacup, & neueu d'Vsun-Cassan, & Amorathean, son frere, car l'aisné Iacup, ayant chassé son puisné, & fait mourir plusieurs des grands qui luy auoient dõ-

Estendue de l'Empire des Perses à present.

Vssun-Cassan roy de Perse.

Harduel pere du Sophy occis à cause de nouueauté de religion.

Techel Caselbas.

Institution du Turban rouge en Perse.

Ismaël plante sa loy, les armes au poing.

Tauris cité prise par le Sophy.

Sophy commença à regner l'ã 1499

Discorde des Princes donna entrée au Sophy au royaume.

né main forte, les Persans,& Armeniens prindrent leur Roy en haine, tellement que le Sophy les trouuant ainsi disposez se facilita la voye à l'empire des Perses: auquel estant paruenu, il à seruy de grand empeschement aux Roys Turcs en leurs conquestes leurs faisans la guerre sans cesse, sur le different de leur religion,& principalement sur le choix des docteurs qui ont interpreté l'Alfurcam, le Turc suyuant les vns que le Sophy estime & tient pour heretiques. C'est ce Sophy qui tient teste au Tartare, qui a souuent vaincu le Turc, sollicité les Chrestiens de paix, alliance, & amitié non de desir de bien-faire à nostre religion, ains pour se renforcer contre ses ennemys de la maison des Ottomans: & qui armé brauement, fort en caualerie, suiuy de gens vaillans, s'il auoit les moiens de l'Artillerie qu'à le Turc, il ne luy seroit de trop grande difficulté d'abattre la gloire & forces de l'Empereur de Constantinople. Et voila quant à l'estat present des Perses, viuants en l'erreur & superstitiõ de Mahometh, ainsi que fait presque le reste de l'orient.]

Cause du different des Persans, d'auec les Turcs.

Des Indes & prodigieuses manieres de viure, & ceremonies des Indiens. Chap. 8.

L'INDIE region orientale, est celle qui sert de fin, & terme à l'Asie, & de si grande estendue qu'on la tiẽt pour la troisiesme partie, & la plus longue de toute la terre, tellement que Põponie Mele afferme qu'elle contient telle contenue de mer en son contour qu'à peine le sçauroit on nauiguer en 60. iours quelque vent à propos qu'eussent ceux qui feroient le voiage: [Et s'estend ceste grande region vers soleil leuant à la mer orientale nommée à present du Cathaï, au couchant le fleuue Inde duquel elle prend son nom luy sert de borne, & au midy est la mer, & goulphe indique vers le royaume de Cambaie, & le mont Taurus qui luy sert de limites vers le septentrion. Ceste Prouince comme elle est grande, aussi contient elle vne estrange diuersité de peuples, & de nations, & si bien garnie de citez, & villes qu'aucuns ont estimé qu'il y a de cinq à six mille citez, ou villes assez belles, & riches, ce qui n'est pas de grand merueille si ce païs est si abondant soit en peuples, ou habitations, veu que les seuls Indiens sont ceux en Asie, qui iamais ne sortirent de leur terre pour aller se tenir en autre lieu. Les fleuues, & riuieres plus memorables des Indes sont l'Inde, le Gangé & Hipanis, mais le Gangé surpasse tous les autres, & en grandeur, & cours, & embouchure dans la mer vers le royaume à present dit de Bengala iadis Baracure. Ceste terre estant inspirée des doux soufflemens du vent Fauonie, que nous apellons vent Leuantin, & autres suyuant le Grec l'apellent Zephir, les autres Soledre, à cause qu'il suit le soleil à son Leuer: & pour ceste cause les Indiens, ont double moisson en l'année, & pour les rigueurs de l'hiuer, ils sentent la vehemence des vents

Les Indes les plus grand de toutes les terres du monde. Pompon. Mele. l. 3. Strabon. 15.

Ptolomée l. 7. c. 1 Table. 10. d'Asie. Pline en parle assez. liu. 6. c. 17. & Solin. c. 55. duquel cestuy à tiré la plus part de son discours. Herodote. liur. 3. & 7.

Le mesme peut on dire des Ethiopiẽs en Afrique. Royaume de Bẽgala au Goulphe Gangetique.

Double moisson aux Indes.

Ethesies. Ils ont faute de vin, quoy qu'en certains endroits on tienne qu'il y en croist comme au terroir Musicane, autrement Susicane, auoisinant les fins & iurisdiction des Indiscythes, ou Tartares proches des Indes, & habitans entre les fleuues Hipanis, lequel iamais Alexandre le grand n'osa passer, & le Gangé, & Inde. Ce pays porte du bon & naturel Narde, car nostre Aspic, ne merite de porter ce tiltre, & moins la Lauande, quoy que leur odeur soit fort agreable : mais le Narde ne croist point par toutes les Indes, ains seulement vers les parties plus meridionales : il y croist encor de la Canelle, du poiure, & roseaux aromatiques, tout ainsi qu'en l'Arabie heureuse, & en Ethiopie. C'est des Indes que on aporte l'Ebene que plusieurs ont estimé croistre là tant seulement, quoy que de nostre temps on en a trouué és terres descouuertes en l'ocean occidental, si ce n'est que on vueille tenir que ce pays ceint par la mer pacifique soit vn eschătillon des Indes: voire que souz le nom d'Inde, on prend toute la coste d'Ethiopie, ou encor se trouue de l'Ebene. Les Papegaux & Perroquez abondent és Indes, & comme aucũs estiment on y trouue des Licornes, [iaçoit qu'aucuns, voulans ressembler plus subtilz que les autres, nient sans auoir autre experience que leur fantasie, qu'il y ayt des Licornes, comme si la nature estoit impuissante à créer ceste beste, laquelle produit ordinairement de choses si merueilleuses en diuers lieux, lesquelles sont autăt à admirer que les Licornes que Louys de Bartheme, ou Varthoman se vante auoir veu estant en Arabie.] Ceste region Indienne est encor fertille en pierrerie tresfine & precieuse, sicomme sont Balais, esmerauldes, diamants, rubis, lichnites, gemmes, lapis, & perles de grand & inestimable pris. Ils y ont deux estés, l'air subtil & leger, le ciel serain & attrempé, la terre tresfertille, & de bonnes eaux en abondance : Qui est cause que plusieurs d'entre eux, tels que sont ceux de la prouince Musicane, viennent iusqu'à l'an cĕt trentiesme de leur vie: là où les Seres, pays où croist la soye, sont de plus longue vie. Tous les Indiens souloyent porter la perruque longue, laquelle ilz se paignoyent de quelque couleur ou asurée, ou iaunastre, s'estimans estre plus beaux & magnifiques, en ceste sorte, & tousiours chargez de pierrerie: mais fort differents en habits, d'autant que les vns se paroyĕt de voiles fort subtilz de toile fine, les autres se vestoyent de laine : partie alloyent tous nuds, les autres couurans seulement leur hontes, d'autres se chargeoyent de franges voletantes au moindre souffle de vent qui eust sceu aduenir. Pour le plus commun ils estoyent & sont noirs, estans conceus tels au ventre de leur mere, r'aportăs la figure de ceux qui les auoyĕt engendrez suiuant la disposition de la semence : laquelle est noire, tout ainsi que aux Ethiopiens: mais les Indiens sont de belle & grande stature, bien formez, forts, puissans & robustes. Aussi sont ils fort sobres, & sur tout lors qu'ils vont en guerre, & ne se plaisent guere à conduire grandes troupes, comme non necessaires: ioyeux (comme i'ay dit) se voyans biĕ & gentiment parez: s'abstenans de larcin sur toute chose, & auoyent des loix non escrittes, car ils n'auoyent aucun vsage de lettres, ains ils aprenoyent par cœur les vns des autres, si que pour ceste simplicité de vie, ils estoyent heureux en tout affaire. Ils ne beuuoyent du vin, si ce n'estoit lors, que ilz

Musicane ville pres la riuiere Inde: voy Strabon. 15.

Du Narde voy Dioscoride. Pline li.12.ch.12 Ruellie.liu.2.ch. 6. & 7.

Ebene boys tout noir seul trouué en Indes Virg. 2. Georg. Plin.li.12.ch.4.

Licornes aux Indes.

Voy Louys Varthoman de ses nauigations. li.1.ch 19 ou il en fait la description. Et Marc Paul Venitien.li.3.ch.15.

Seres peuples sont en la regiŏ de Căbalu cité royale du grand Cam de Tartarie.

Diuers habits des Indiens.

Herodote liur. 3. tient que la noirceur est aux Indiens causée nŏ de la chaleur, ains de la semence, contre cecy dispute Aristote de la nat. des animaux. li.2. c. 2. Celie Rhodig. liu.16.ch.15.

Indiens iadis sans aucunes lettres.

faiſoyēt ſacrifices,ains eſtoit composé leur breuuage d'orge,& de riz, duquel auſſi ils faiſoyent des potages. Or ce qui monſtre quelle & combien grande fut leur ſimplicité en cōtractant,c'eſt qu'ils ne plaidoyēt point enſemble, entāt qu'il n'y a loy quelconque qui face mētion d'aucun depoſt, ou garde d'aucune choſe,& n'ōt affaire de teſmoins,ny de cedulles, ſeaux ou eſcritures, croyans vn chacun ſon prochain à ſa ſimple parolle: qu'ilz laiſſoyēt encor leurs maiſons ſeules,& ſans nulle garde, leſquels ſont tous ſignes d'vne grande bonté & innocence de ce peuple. D'auantage on ne trouuera pas bon de ce qu'ils viuoyent tous ſeuls, & qu'il n'y auoit point d'heure determinée, en laquelle on mangeaſt pour le plus ſouuent: mais que chacun prenoit ſon repas ainſi qu'il eſt conduit par ſon appetit & fantaſie:veu que tout cela eſt propre pour la ſocieté, & prouffit de la police ciuile d'vn pays. Ils tenoyent grand compte de ſe faire frotter le corps pour exercice, & meſmement auec des eſtrilles,tout ainſi qu'on en vſe à l'endroit des cheuaux: & ſe poliſſoyent en outre le corps auec de l'Ebene. Les Indiens eſtoyent peu ſomptueux, & fort chiches à dreſſer tombeaux,& ſepulchres pour les treſpaſſez,tout ainſi que au contraire ilz ſe monſtroyent ſuperfluz à ſe veſtir & parer:car ils portoyent force or ſur eux, & ſe paroyent grandement de pierrerie, ayans pour ornement vn linge treſſubtil, & delié, & portans touſiours dequoy ſe couurir la face pour peur du haſle:car ils ne faiſoyent riē, que pour maintenir leur beauté & pour embellir leur viſage. La verité entre eux eſtoit reputée pour grande vertu,& ne tenoyent aucun compte des vieillards, ſ'ils n'eſtoyent excellents en ſageſſe, & prudence. La pluralité des femmes leur eſtoit permiſe, que ils acheptoyent, donnans aux parents d'icelle vne paire de Bœufz pour piece,en choiſiſſans les vnes pour leur ſeruice,les autres pour auoir des enfans,& les autres pour leur plaiſir & paſſetemps: & leſquelles ſ'ils ne contraignoyent de viure chaſtement, il leur eſtoit permis de paillarder à leur aiſe. Nul Indien ſacrifioit, encenſoit, ou offroit à l'autel eſtant couronné, comme ainſi ſoit que pluſieurs autres nations en ce faiſant euſſent des couronnes, & chapeaux de fleurs ſur la teſte: ilz ne maſſacroyent,ny eſgorgeoyent les beſtes du ſacrifice, ains les eſtoufoyēt en leur ſang,afin de ne rien offrir à Dieu, qui fut imparfait en choſe quelconque. Celuy qui portoit faux teſmoignage, auoit le bout des doigtz coupez par ordonnance: & qui auoit mutilé quelcun d'aucun membre, non ſeulement ſouffroit-il pareille peine, ains perdoit encor la main qui auoit fait la faute. Mais quiconque creuoit l'œil,ou coupoit la main à vn artiſan,c'eſtoit ſans aucū reſpit qu'il perdoit la teſte.C'eſtoit aux fēmes,& icelles eſclaues à garder & ſeruir le roy, où ce pendant les hommes n'entrans point dans le palais: le camp, & armée ſe tenoit dehors les villes, ſouz les tentes & pauillons. Si vne femme tuoit le roy, le voyant chargé de vin & enyuré, elle eſtoit recompenſée du mariage de ſon ſucceſſeur: or les enfans ſuccedoyent legitimement au pere. Il n'eſtoit permis au Roy de dormir ſur iour, & durant la nuit, il changeoit à toute heure de giſte craignant les embuſches, & ſurpriſes. Lors qu'il n'eſtoit point en guerre, il ſortoit ſouuent hors ſa maiſon, meſmement afin d'ouyr les par-

Riz en vſage entre les Indiens.

La loy eſt eſtablie à cauſe de la faute & transgreſſiō.

Terrible façon de ſe gratter en Inde.

Mariages des Indiens.

Loix des Indiēs.

Les Roys ſeruis par des femmes.

Loy cōtre les Rois prenans trop de vin.

ties & leur faire iustice : & si durant ce temps que il se fait estriller, il luy fault ouyr quelcun, il ne laisse d'entendre aux parties, & leur respondre, & ce pendant il a trois frotteurs qui l'estrillent en Roy, & à bon esciēt. Il sortoit encor pour aller sacrifier,& pour la chasse,où vne grand troupe de soldats couroyent apres la proye : tout ainsi que ceux que les Poëtes faignent ceux qui iadis celebroyent les Baccanales, estant le lieu où le Roy se deduit à tel passetemps, cloz, & enceint de cordages, & les gardes de son corps se tenans dehors cest enceint, & si ce pendant quelcun entroit dans les tentes royales, pour se iouer à quelqu'vne des Dames de sa suite, & seruice,il en estoit quitte pour le pris de sa vie.

En quelle sorte le Roy vuidoit les differens.

Le Roy allant, & marchant en pays, il y auoit des clochettes & tabours qui le precedoyent : & s'il entroit dans quelque parc cloz pour y chasser, il auoit tousiours aupres de sa personne trois ou quatre femmes armées: mais s'il couroit en plaine campaigne, & lieux non cloz, il estoit monté sur vn Elephant,d'où auant il desbandoit son arc sur la proye qui luy passoit deuant,& autour de luy force femmes,les vnes sur des chariots, d'autres sur des Elephans, ou des cheuaux, tout ainsi que elles s'apareilloyent pour la guerre, estans adextres & bien exercées à toute sorte d'armes, estans en cela bien fort differentes, à celles & de nostre siecle, & de nostre Europe.

Chasse des Roys d'Inde.

Ouy bien si ces femmes guerrieres furent iamais en estre.

Les historiens encore tiennent, que les Indiens adoroyent Iupiter le pluuieux, & le Gangé leur riuiere & les Genies, & ceux qu'on apelle dieux, familiers de chacune terre. Et lors que les roys faisoyent lauer leurs cheueux,chacun solennisoit le iour comme vne grand feste,& se faisoyent de grands & riches presens les vns aux autres, faisans par ce moyen parade de leurs grandes richesses. Ce peuple fut iadis diuisé en sept ordres, & estats,les premiers entre lesquels estoyēt les sages,ou philosophes,lesquels moindres en nombre que les autres,estoyent neantmoins par les roys,les plus honorez, & surhaucez plus que tous en autorité. Ceux-cy estoyent francs de tout labeur,& ne seruoyent à personne, voire ny ne commandoyent à aucun, seulement receuoyent de chacun particulierement ce qui seruoit pour les sacrifices des Dieux, & auoyent le soing des trespassez,comme estans estimez les aymez & cheris des Dieux, & qui sçauoyēt les choses qui se faisoyent aux enfers:& en outre on leur faisoit de grands presents & estoyent honorez de tout le monde : à cause que ilz les tenoyent comme fort prouffitables à la vie & conseruation des Indiens.

De ce Iupiter le pluuieux ou arrousant. voy Pausanie, & Phormite & Tertullian. li.3. contre Marcion.

Ordres & estatz entre les Indiens.

Strabon 15. duquel ce qui s'ensuit est pris.

D'autant que ces sages leur predisoyent dés le commencement de l'année, les seicheresses, ventz, pluyes, maladies, & autres telles choses qui leur deuoyent aduenir durant l'an suyuant, & la cognoissance desquelles leur estoit prouffitable:car aduertis du futur,& le roy,& le peuple euitoyent,& se donnoyent de garde du malheur,& pouruoyoiēt à ce qui estoit de succez bon & desirable.Mais quiconque de ces faiseurs d'Almanachs, ou presageurs, predisoit quelque cas faux, il n'encouroit autre punitiō ny peine,sinon qu'il luy estoit enioint de tenir perpetuel silence.

Philosophes Indiens prognostiqueurs.

Le second ranc, & estat fust des laboureurs, lesquels surmontant tout le reste en nombre estoyent exēpts de guerre,& de tout subside, fors que le

Second estat des Indiens.

Asseurance & repos du laboureur entre les Indiens, bien diuerses à celles des nostres.

tribut royal, commis seulement à cultiuer les terres, en quoy ilz auoyent à employer, & leur tẽps, & leur diligẽce. A ceux-cy quelque guerre qui suruint, iamais l'ẽnemy ne faisoit iniure, ne le pilloit, despouilloit, ou deualisoit de ses biẽs, ains les estimãt nés pour le bien & vtilité de tout le mõde, tous s'abstenoyent de leur nuire & de les endommager : Ainsi le païsant deliuré de tout soucy, & labourant la terre en liberté, causoit vne grande abondance de toutes choses à tout le pays : & viuoit ce genre d'hommes aux champs auec leurs femmes & enfans, ne se soucians d'habiter aux villes, payans au roy son tribut (car tout le pays est suiet aux roys) comme n'estant permis à aucun particulier, de posseder vn pouce de terre, sans en recognoistre le roy de la cinqui. partie des fruitz qu'ils en perceuoyent. Le tiers ordre estoit de toute espece de pasteurs, lesquels ne demouroyẽt ny aux villes, ny bourgades, ou villages, ains aux champs en des tentes, viuans de la chasse, & dressans des pieges aux bestes & oiseaux : & ainsi par leur moyen ils asseuroyent les semences des bestes & des oiseaux, & rẽdoyent le pays Indien auec cest exercice cultiué, & non desert : lequel formillõne en bestes & oiseaux, endommageans les fruits & semences.

Tiers ordre estoyẽt les pasteurs en general.

Demeure & vie des pasteurs Indiens.

Quatriesme ranc estoyent les artisans.

Artisans exẽpz de tailles.

Les artisans tiennent le quatriesme ranc, les vns desquels font les harnois, & instruments de guerre, les autres les outils du labourage, & autres tous instruments prouffitables, & pour l'vsage. Ceux-cy n'estoyent pas seulement exemps de tribut & subsides, ains encor on leur distribuoit pension de grain du reuenu & greniers du roy. Au cinquiesme ordre estoyent posez les soldatz, quoy que en nombre ilz fussent le second, qui s'adextroyẽt ordinairement au fait de la guerre, & quelque grand nombre qu'ilz fussent tous ensemble leurs cheuaux & Elephãs bons pour la guerre estoyẽt nourris aux despens du Prince. Le sixiesme ranc estoit celuy des Ephores & Magistratz, lesquels prenans garde sur tout ce qui se passoit aux Indes en donnoyent l'aduertissement au roy, pour y pouruoir & remedier. Le septiesme & dernier estat contenoit ceux qui presidoyent aux affaires & conseils publiques, qui estoyent en fort petit nombre, mais segnalez en noblesse, & grand prudence. D'autant que c'estoit de ce nombre que on choisissoit les conseillers des roys, & ceux qui auoyent le maniment des grands affaires, & qui iugeoyent de tous differents, & controuerses, voire d'être ceux cy essisoit-on les Capitaines, & Princes des Prouinces. Et voila comme la police des Indiens estoit distribuée, tellement qu'il n'estoit permis à vn homme d'vn estat d'espouser femme d'autre qualité que de la vacation de laquelle il se mesloit, ny ne pouuoit changer d'estat, & office : n'estant loisible au gendarme de cultiuer les champs, ny au laboureur de se mesler de la Philosophie. Encor y auoit-il des Princes, & seigneurs deputez pour empescher qu'on ne feit aucun tort aux estrangers abondãs en leur pays : tellement que quand quelcun d'iceux tomboit malade, on faisoit venir des medecins pour le solliciter & s'il mouroit, ils le faisoyent enterrer, rendans son argent ou marchandise à ceux qui se disoyent estre leurs plus proches parens. Les Iuges en chacun lieu auoyent cognoissance des causes, & la puissance de punir les criminelz, & atteints de quelque forfait. Il n'y auoit aucun serf, ny esclaue de leur nation, voire y estoit la loy,

Soldats nourris & leurs cheuaux aux despens du Roy.

Ephores & magistrats des Indiẽs à quoy establis.

Quelz hommes estoyẽt apellez au conseil des roys, & au iugement des causes.

Les estats immuables entre les Indiens.

Charité des Indiens vers les estrangers.

la loy, deffendant toute ſeruitude : d'autant que tous d'vn droit, & auantage commun eſtoyent francz, n'eſtans accouſtumez à ſe preferer aux autres, ny à faire tort à perſonne, comme ceux qui auoyent dreſſé & preparé leur vie ſi bien qu'elle eſtoit pour ſ'oppoſer à tous les aſſaults de fortune. Diſoyent en outre, que c'eſtoit vne grande folie q̃ les loix fuſſent eſgalles pour l'obſeruation à tous les hõmes, & que la fortune & condition leur fuſſent diſſemblables. Mais d'autant q̃ les Indiens ſont diuers en peuple, en langue & forme de vie, à cauſe de la grand eſtẽdue du pays, touts auſſi ne ſont pas ſi biẽ inſtruits, q̃ dit eſt cy deſſus ains ſont plus Barbares. Ceux qui auoiſinẽt l'oriẽt en partie, ſ'adonnent à la nourriture des beſtes, & d'autres n'y prennẽt point plaiſir. Les vns demeurent dãs des paluz: & pres des riuieres & viuẽt de poiſſon crud, qu'ils prennẽt eſtans dedãs des Canoes & barquerolles, faites de roſeaux, & chacun vaiſſeau eſt fait d'vne Canne creuſée, & ces Indiẽs ſe veſtẽt de nattes de ces ioncs qui croiſſent és riuieres, & eſtangs, leſquels ayans mis en œuure, & les ployant ilz ſ'en acouſtroyent comme d'vn haubergeon. Voiſins de ceux-cy vers le ſoleil leuant, eſtãt les paſteurs viuans de chair crue, leſquels ſ'apelloyent Pades, deſquelles on dit que telles furent les manieres de viure. Quand quelcun de leurs citoyẽs hõme ou femme eſtoit malade, ceux qui leur touchoyent de plus pres, ſoit par ſang, ou familiarité, ne failloyẽt de le tuer, diſans que luy languiſſant, cauſeroit la corruption de leur chair par ſa maladie : & auoit le patiẽt beau dire qu'il ſe trouuoit biẽ, que nonobſtant ils le depeſchoyẽt & en faiſoyent de bons repas. Les femmes parentes, & amyes de la malade, vſent de pareil deuoir & gracieuſeté à leurs cõpaignes, que les hommes à leurs amys: & de ſemblable maſſacre eſtoyẽt eſtrenez les vieillards, afin qu'ils ne languiſſent, & que les ieunes en prinſſent curée, qui eſtoit cauſe, que tuãs ainſi les malades, il y en auoit peu qui paruinſſent guere iamais à grande vieilleſſe. En d'autres endroits, ilz auoyent vne couſtume toute contraire aux ſuſ-nommez, leſquels ne faiſoyent mourir, ny hõme, ny beſte quelconque, voire ne ſemans point, & ne baſtiſſans, ou ſe tenans en aucune maiſon, viuans ſeulement d'herbes: & comme ilz euſſent d'vne certaine ſemence ſemblable au millet, naiſſant de ſon bon gré, & ſans aucune leur induſtrie, ilz la cueilloyẽt, & la cuiſans, ſ'en aidoyẽt pour leur viure. Et dés que quelcun d'ẽtr'eux tomboit malade, il ſe retiroit aux deſertz, là où giſant, ou y mourant, n'auoit ſoucy, ny de le penſer, ny de ſa ſepulture : Et de tous ces Indiens cy recitez & ainſi eſtranges, la couſtume eſtoit de ſ'accoupler auec leurs femelles publiquement, & ſans reſpect de perſonne, ainſi qu'en vſent les beſtes.

Les Indiens auoyẽt des Philoſophes, nommez Gymnoſophiſtes, leſquelz ſe tenoyent éz lieux plus lointains, eſgarez, & boſcageux de celle regiõ, & leſquels alloyent tous nuds (ainſi que le nom Grec le ſignifie) leſquels vagans par les aſpres deſerts, & profondes ſolitudes diſputoyent, & ſ'arraiſonnoyent des cauſes de la nature, eſtans & demourans du matin iuſqu'à ſoleil couchant à regarder ententiuement le ſoleil, ſans remuer la veuë de deſſus, quelque ardant & chault qu'il fuſt, contemplans & conſiderãs ne ſcay quels ſecrets dans ceſte Sphere ardente. Ces hõmes eſtoyẽt ſi patiẽs,

Sẽblable eſt auſſi la loy en France.

Sentence ſage, & louable des Indiẽs

Barquerolles des Indiens, faites des cãnes & roſeaux.

Mœurs des Pades Indiens, vers le Leuant.

Indiens Antropophages, vers la mer de Sur, & pays de Malacha.

Indiens eſtrangemẽt ſuperſtitieux.

Gymnoſophiſtes philoſophes Indiens. voyez Philoſtrat. de la vie d'Apollon. li. 6. ch. 4. 5. & 6. Celie Rhodig. li. 13. ch. 25. S. Auguſtin cité de Dieu li. 13. ch. 17. & li. 15. ch. 20.

qu'ilz souffroyent de se tenir les piedz nudz, tout le long du iour, dans le sable ardant sans bouger en sorte quelcõque, & sans sentir douleur, souffrans & endurans constamment de viure sans aucun logis, tente, maison, ny Grottesque, les rigueurs des glaces & neiges en hiuer, & les chaleurs vehementes de l'esté. Et entre ces sages estoyent encor les Bracmanes, qui est vne nation assez puissante, [& qui se tient encor à present souz la puissance du grand & riche Roy de Narsingue, duquel cy apres nous dirons quelque chose, pour mieux éclercir les matieres] & viuent ces hommes, ainsi que leur Roy Didyme escriuist au grand Alexandre, purement, & auec grand simplicité, sans que aucune mollesse, delicatesse, ny chatouillement de la chair les esmeuue en sorte quelconque. Et n'apetoyent rien plus que la raison & contentement naturel ne souhaitoit point, & ainsi facilement ilz se fournissoyent de viures, non telz que de ceux qui pour rassasier leur effrené desir, tourmentent par leur recerche, presque tous les elements, mais ceux simplement que la terre sans estre violée ny tourmentée, auec le fer produit de son gré, & plus que volontairement, fournissant & chargeant leur table de viandes non nuisibles. C'est pourquoy ces hommes ne sçauoyent discourir de guere de genre de maladies, comme ceux qui viuoyent d'vne longue entiere & durable santé, & l'vn ne demandant secours à l'autre, à cause que tous viuoyent ensemble. L'enuie n'auoit point lieu aussi entre ceux qui estoient esgaux en toute chose, & où aucun n'estoit plus grand que l'autre, veu que l'egalité de la pauureté causoit les richesses de tous en commun.

Encor à present en tout le pays Indien les Prestres sont apellez Bramines.

Bracmanes au royaume de Narsingue, iadis des Seres Nomades.

De ces Philosophes. voyez Philostrat. vie d'Apollonie li. 3. c. 4. Celie Rhodig. li. 18 ch. 31.

La nation des Brachmanes fut fort affligée par Alexandre le grand. Diod. Sic. liur. 17. des gestes d'Alexand.

Ilz n'vsoyent point de iugements d'autant qu'ilz ne faisoyent rien qui fust à reprendre, ny chastier : & par consequent n'vsoyent d'aucune loy, manquans les crimes entre eux, qui sont cause que la loy est establie: L'ordonnance generale de tout ce peuple, c'est de ne rien faire contre l'equité & iustice naturelle. Celle nation qui vit de son labeur, n'exerce point d'auarice, ny est aneantie par vne vilaine oisiueté. Elle ne souffre que son corps soit dompté par le plaisir, ny amatti par mollesse, & paillardise, ayant iouissance de tout ce mesme: que elle ne desiroit point: Entant que la conuoitise est vne peste dangereuse, & tresfarouche, laquelle apourist ceux que elle accompaigne, ne trouuant fin de pourchasser ce que elle cerche, ains de tant plus elle est enrichie elle va mendiant, & desire auec plus de vehemence. Tout cecy disoit l'Epistre du Roy Brachmane, au grand Alexandre, luy proposant en outre, que ce peuple se chaufoit au soleil, estoit laué, & humecté de la rousée du Ciel, rassasioit sa soif és ruisseaux, & fontaines, & auoit la terre pour lict, & giste, sans que le soucy luy rompist aucunement le sommeil, & que les pensées diuerses luy donnassent aucune fascherie en son esprit. Aussi en telz hommes si simples l'orgueil n'exerçoit point son arrogante tyrannie, & ne peut esclauer tant soit peu vn de toute la troupe, si ce n'est en ce qui touche le corps, lequel il disoit deuoir estre assuietty aux sages conseilz de l'ame.

Conuoitise, et volupté apourrist ceux qui la suyuent.

Le corps doit obeyr aux conseilz de l'ame.

Ce peuple ne fait brusler les pierres pour faire la chaux, à bastir ses maisons, ny ne faisoit le cymẽt plus fort en y adioustãt du sable, plustost luy seruoit de retraitte quelque fosse profonde, ou la concauité spatieuse de

Brachmanes auoyent les Grottesques pour logis, & demeure.

quelque montaigne cauerneuſe : ſans qu'il craigniſt ny le bruit effroyable des vents, ny les furieux tourbillons, de quelque grande & orageuſe tempeſte. Et eſtimoit ceſte maiſon Grotteſque, beaucoup plus ſeure & prouffitable que celle qui eſt bien dreſſée & couuerte pour ſe deffendre de la pluye:ioint que elle luy ſeruoit à double vſage, & de retraite tandis que il viuoit, & de tombeau & ſepulture apres ſa mort.

La richeſſe & rareté precieuſe des habillements, n'eſtoit requiſe parmy ceux qui ſe contentoyent de l'eſcorce des arbres, pour en couurir ſeulement leurs parties honteuſes. Au reſte entre eux ne ſe parent, ou atiffent les femmes pour complaire, voire ne ſçauent vſer d'autre art & induſtrie pour accroiſtre leur beauté,que ce que elles ont de la nature : auſſi la paillardiſe,ou deſir effrené ne les induiſoit à ſ'accoupler,ains ſeulement le deſir d'auoir lignée. Ilz ne faiſoyent la guerre à perſonne, ains eſtabliſſoyent la paix, non par force d'armes, ains pluſtoſt auec la ſainteté de leur vie, & honeſteté de mœurs. Les peres ne ſe ſoucioyent de pourſuyure les obſeques & funerailles de leurs enfans, & ne baſtiſſoit-on entre eux des tombeaux ſuperbes,& faits à l'eſgal des temples, ny ne mettoyẽt les cendres des corps bruſlez dans des cruches & vaſes enrichis, dorez, & emperlez,eſtimantz que ces cloſtures ſeruoyent pluſtoſt de ſupplice, que d'honneur aux treſpaſſez. Les Brachmanes(comme dit eſt)ne ſçauoyent que c'eſtoit de maladie,ou peſtilence,à cauſe que ils n'offençoyent point, ny ne ſouilloyent l'air auec la meſchanceté de leur vie : ains tenoit, & auoit touſiours la nature entre eux,paix, & amitié deſirable auec le temps, & les elementz n'alteroyent en ſorte aucune le ſuccez des ſaiſons,ny leur naturel. Leur medecine c'eſtoit la ſobrieté, & honeſte eſpargne laquelle ne peut ſeulement guerir les maladies qui nous aſſaillent, ains encor empeſcher celles qui peuuent ſuruenir.

Paix biẽ fondée.

Opiniõ des Bracmanes touchãt la magnificence des tombeaux.

La bõne vie cauſe le deffault de l'infectiõ de l'air.

Ils ne deſiroyẽt aucuns ieux,ny ſpectacles pour leur paſſetẽps ains le theatre où ils repaiſſoyent & les yeux, & leur eſprit c'eſtoyent les memoires des geſtes & vie des humains, la vanité deſquelz ilz plouroyent, & plaignoyent,iaçoit qu'elle fut digne de riſée, & moquerie. Ilz ne prenoyent aucun plaiſir aux fables & comptes des vieilles (ainſi que font pluſieurs) ains toute leur vacation & contentemẽt cõſiſtoit en la contẽplation de la merueilleuſe & excellente diſpoſition de ce beau ouurage de l'vniuers, & cauſes ſecrettes, & admirables de la nature,& ne ſe ſoucioyent de ſillonner les ondes de l'Ocean pour le trafic,& marchandiſe.

Bracmanes entẽtifs à louer la nature.

Leur eloquence eſtoit ſans fard,ny ornement,& laquelle leur donnoit ce ſeul enſeignemẽt de ne point mẽtir, ſans qu'il leur faille ſuiure ny l'eſcole pour y aprẽdre ceſte doctrine,ny vn palais pour ſ'y adextrer à la pratique, veu que ces eſcoles,& palais ne nous aprẽnent rien qui ſoit ſtable ou certain, mais pluſtoſt nous propoſent mille incertitudes & ſciences diſcordantes & repugnantes enſemble. Ceſte troupe d'hommes eſt diuiſée en deux ſectes,les vns aſſeans le bien ſouuerain en l'honeſteté,&les autres en donnans l'auantage à la volupté, & plaiſir ſoit du corps, ou de l'eſprit. En ſeruant Dieu ilz ne ſacrifioyent ou tuoyent aucune beſte, ayans opinion que Dieu ne ſe plaiſoit point du ſeruice de ceux qui eſtoyent

souillez de l'effusion du sang d'autruy : que plustost le sacrifice non sanglant luy estoit agreable, s'apaisant sur l'oraison & humble requeste de ceux qui le prient, ayant la parolle seule qui est commune entre luy, les hommes, & se delectant en ce qui luy est semblable, à sçauoir en la priere & seruice qui est fait en esprit seulement. Voila quant aux Brachmanes. En Inde sont encor les Cathéens, desquels chacun espouse plusieurs femmes, & quelcun d'iceux mourant, ses espouses comparoissent deuant le Iuge, discourans au long chacune de ses seruices, & du merite, & recompence qu'elles en doiuent auoir, comme celle qui aura esté la plus chere, & mieux aymée du deffunct, & qui se sera monstrée la plus seruiable. Et le iuge ayant iugé pour celle qui aura le mieux deffendu, & deduit ses raisons, elle se parant le plus gentiment & pompeusement, qu'il luy estoit possible, toute ioyeuse, & de face riante comme victorieuse mõtoit sur le bucher où estoit le corps de son mary, lequel baisant, & embrassant, & sans effroy quelconque du feu, en tesmoignage de sa pudicité se laissoit brusler toute viue auec le corps mort de son espoux : là où les autres demouroyent à iamais honnies, & deshonorées. Les enfans n'y estoyent point esleuez & nourris à la discretion & volonté de leurs parens, plustost selon les affections de ceux qui auoyent la charge du Magistrat pour ce faire. Ils regardoyent la habitude de leurs enfans, que s'ilz voyoient dés le commencemẽt qu'ils deussent estre foibles & debiles, en quelque partie du corps que ce fust, ilz commandoyẽt qu'on les feit mourir. Les richesses ne causoyent leur mariage, mais plustost la beauté & bõne grace, & plus pour auoir des enfans, q̃ pour r'assasier leur apetit & volupté. En certains lieux encore auoyẽt ilz ceste coustume q̃ si quelcun n'auoit dequoy marier ses filles, que elles estãs sur la fleur de leur aage, les peres à son de trompe, & tabour, tout ainsi qu'on en vse à la guerre, les conduisoyent au marché, & place publique, là où la fille estoit tenue si tost q̃ quelcun l'aprochoit, de se descouurir tout le derriere iusqu'aux espaules, & le semblable faisoit elle du deuant, afin que l'ayans bien contemplée, celuy qui la trouueroit à son gré, la prist pour femme & espouse. Ce qui s'ensuit sont les songes de plusieurs, tant anciens que modernes historiẽs, & Geographes, qui se sont laissez persuader, suyuant ce que vn ne sçay quel Megasthene allegué par Solin, dit, que en diuerses montaignes des Indes, il y a des hommes qui ont la teste faite tout ainsi que celle d'vn Chien, armez d'ongles tresacerez, & fortz, vestuz de cuyr, n'exprimantz aucune parolle ressentant la voix humaine, ains grinçans, abayoient, & iappoyent comme les chiens estans en colere. Disoit en outre que les Indiens se tenans le long du Gangé, n'ont aucun affaire de manger d'autant qu'ils viuent de la seule odeur des pommes sauuages, lesquels si vouloyẽt s'esloigner de leur terre, ilz portoyent tousiours de ce fruit, afin de ne faillir par faute de nourriture: que s'ilz humoyent tant soit peu d'air corrompu, ou sentoyent quelque puanteur, soudain ne failloyent à s'esuanouyr, & mourir, & que on dit que de telz en furent amenez au camp du grand Alexandre.

On lit q̃ encor qu'il y a aux Indes des hõmes qui n'ont qu'vn œil: d'autres

Religion pure des Brachmanes, si la cognoissance de Iesuschrist les eust abreuuez comme elle a depuis.

Ceste coustume se obserue encor en plusieurs lieux des Indes, & orientales & occidentales.

Cruelle faço d'eslire les enfans.

Estrange faço de choisir femme.

Solin ch. 55. Cynocephales en Inde.

De tels en descrit Herodot. li. 3. estre en Afrique.

Folle persuasion que les hõmes viuent du seul odorat.

Formes mõstrueuses & faulces d'hõmes Indiens.

qui ont les oreilles si longues & monstrueuses, qu'elles leur pendent iusqu'à terre,& sur lesquels ils se couchent: & si dures qu'auec leur durté ils en esbranslent & abatent les arbres. D'autres qui n'ont qu'vn pied, & iceluy, si grand & si large, que s'ils se veulét deffendre de l'ardeur du soleil, ils ne font que se coucher à la renuerse, pour se faire ombre par tout le corps auec leur pied mesme. Et lit on en Clesie, qu'il y a des fémes qui n'enfantent qu'vne fois en leur vie,& que soudain leurs enfans deuiennẽt chenuz de vieillesse, y auoit derechef certaine nation, qui grisonne en ieunesse,& le poil luy noircist en vieillesse: laquelle leur est de plus longue durée qu'à nous, y a encor vne autre espece de femmes qui conçoiuent,& portent dés l'aage de cinq ans, mais leur vie ne s'estend que iusqu'à lan huitiesme de leur aage, d'autres qui n'ont point de teste,& ont les yeux aux espaules, & autres folies que ie laisse, qui ne meritent l'escrire.]

Sciopodes s'ombrageans du pied.

Tout cecy sont des resueries de Pline & de son singe Solin.

A present sont les Cathaïens (s'il est vray ce que Haiton Armenien en racompte) qui est vn païs assis entre la Gedrosie,& le fleuue Inde, qui du peuple Cathaïen porte le nom du Cathai. [Haiton n'en parle pas ainsi ny ne monstre la region ou est le Cathaï, qui est plus de 800. lieues loing de Gedrosie, à sçauoir en l'Inde la plus orientale, & auoisinant la mer orientale: là où Gedrosie est sur le Goulphe indique.] Ceste nation est Scythique, mais du tout Tartare,& subiuguée par le Cam de Tartarie, ou il se tient ordinairement,& ou le changement des mœurs y est grand, qui cõsiderera ce que les anciens en on dit (si iamais ils cogneurent celle terre) & cõme à present les habitans y viuent. Lesquels sont accorts,& de grand esprit,& tels qu'ils se vantent estre les seulz d'entre les hommes qui voient clerement des deux yeux,& la ou le reste des hommes, ou sont aueugles, ou n'y voyent qu'à moitié,& quoy qu'ils soiét aiguz,& spirituelz, si est-ce que leur vantise & presomption surpasse l'effect de leur viuacité: entant qu'ils se pensent estre les plus excellens en la subtilité de tous arts, & sciéces,& les mieux entenduz de tous les humains. Ils sont blancs de couleurs (& ainsi bien esloignez de l'Inde, & Gedrosie,& fort voisins du septentrion) ayans les yeux petits & naturellement sans barbe: ils vsent de caracteres latins en escriuant semblables en quadrature à la lettre Romaine (& par là on voit qu'ils sont sortis de nostre Europe, veu que iamais les Romains ne passerent en conquerant la Gedrosie) & sont diuers en religion ainsi que la superstition les conduit & incite: mais en somme ils n'ont aucun sentiment ny cognoissance de la vraye pieté & religion. Les vns adorans le soleil, les autres la Lune, d'autres des images de fonte, les aucuns honorent le Bœuf comme Dieu, & les autres diuerses,& monstrueuses figures tant l'impieté superstitieuse tient aueuglée ceste riche & puissante nation: Laquelle n'vse d'aucune loy escrite,& ne sçayt que vault la foy ny loyauté: & quoy qu'és sciences,& arts mecaniques ce peuple soit fort excellent, si n'a il peu comprendre l'effort ny grandeur de religiõ quelconque. Ces gens sont fort craintifs,& sur tout ont peur de mourir, & neantmoins ils vont à la guerre, qu'ils demeinent plus auec ruses & subtilité que par vaillance, & gaillardise: vsans de l'arc aux combats,& d'vne sorte de trait incogneu à tout autre peuple. Leur monnoye est de

Hõmes sans barbe au Cathaï.

Cathaïens idolatres.

Ce discours deuoit estre reserué au lieu des Tartares: car ce peuple est le propre patrimoine de leur Empereur.

Papier faite en carré, en laquelle est effigiée l'image de leur Roy & souuerain, laquelle s'effaçant par le long vsage ils la changent, auec de la nouuelle en raportant la vieille au thresor du Prince, leur vaisselle est d'or, d'argent, & autres metaux: & ont faute d'huile qui est estimé si precieux que c'est au Roy seul d'en vser pour s'en oindre, & le tiét en lieu de Musc, ou Ciuette, & voila quant à ce que i'auoy à dire des Indiens.

Du Quinsay, & autres païs, & prouinces des Indes. Chap. 9.

Quinsay derniere ville du Leuant vers la mer pacifique.

ET d'autant que le Quinsay est des apartenances du Roy Tartare. Et que les habitans à present suyuent la maniere de viure des seignenrs du païs, il fault vn peu esplucher les autres natiõs de l'Inde, laissees par nostre auteur, affin q̃ le lecteur demeure du tout satisfait, & contét: Et pour à quoy paruenir, nous courõs la mer de lõg du Quinsay, & laquelle separe l'oriét d'auec l'occidét, cõme par son cours & fluz faisant ne sçay quelle liaison des Indes oriétales auec celles que l'on a nõmé occidentales, non sans quelques raison que ceux cognoistront facilement, qui sçauent que c'est que la consideration du globe terrestre auquel ie les renuoye, sans disputer pour le present si la cité de Quinsay qui est Indienne, est celle mesme que les Espagnols ont conquise en occident, & qu'ilsont (suyuant le nom des Mexiquois) apellée Themistitan veu que (dieu aidãt) ailleur, & mieux à propos nous esperons d'esclaircir ce doubte. Ainsi quittans les hommes Cathaiens, & ceux de Cambalu, & Mongali & autres païs Indiés, iusques à vne autre fois, nous verrõs la Chersonnese dorée, & Isles qui l'auoisinét à fin de n'oublier rien qui face à la descriptiõ des mœurs des Indiens aussi bien modernes, que de ceux que les anciés nous ont espluché. Et d'autát que nostre auteur faict & pose le Cathay au royaume de Gedrosie qui à present se nomme Guserath, nous prendrons nostre discours selon la coste indique, où le fleuue Inde s'engoulphe dás la mer, qu'à present on nõme le royaume de Cambaïe, & la mer, le goulphe de Guserath, le long de laquelle plage il y a plusieurs citez, villes, & villages, & du peuple en grád abondance, lequel est Idolatre comme celuy, qui comme les anciens Persans adore le Soleil & la Lune, force images & statues, mais sur tout les vaches leur sont en veneration, à l'imitation des anciens d'Egypte, tellement que ce seroit peine capitale entr'eux que de tuer vne de ces bestes. Ils sont fort scrupuleux en matiere de viandes, d'autant que ils ne mangent de beste quelconque suffoquee, ny morte de sa mort, ou maladie, & ne boiuent aucunement de vin blanc. Le peuple y est assez blanc, & plus que les autres indiens qui tirent vers le midy, ageançans & peignans mignotemét leur barbe, & auallans leurs cheueux à l'imitation des femmes, faisans comme vne chaine de leur poil entortillé, & se plaisans en ceste sotte façon d'attiffeure, & effeminé ornement. Les femmes ne se marient iamais qu'à vn seul homme, ny les hommes reciproquement

Aucuns ont pensé que Quinsay, & Themistitan c'est vne mesme ville.

Chersonesse doré est à present Malacha.

Cambaïe region au goulphe de Guserat.

Cambaïens idolatres.

Mœurs des Cambaïens, voy Ioseph Indien liur. de ses nauig. ch. 140.

ne prennent qu'vne femme, & estans en viduité sont treschastes, & ne font comme plusieurs nations, voire d'entre les Chrestiens, ou ceux qui sont hors mariage se pensent estre dispensez à toute paillardise & lubricité. Aussi est ce peuple fort sobre ne mangeant guere que des legumes & herbages, desquels la terre leur en foisonne abondance, s'ils ont ceste modestie au viure, & à l'endroit des femmes, si sont ils corrompuz outre l'idolatrie en plusieurs autres choses, & sur tout en ce qu'ils sont des plus grands sorciers de la terre, comme la pluspart de ce païs là adonné au seruice des diables, s'aide fort aussi de les appeller à leur secours, & à predire par leurs responces les choses qui leur sont à venir. Et iaçoit que le peuple soit idolatre si est-ce que leur Roy est à present Mahometiste attiré d'vne superstition à vne autre, & ce à cause que les Mores y abordent de toutes parts, & sont en si grād nombre que le Roy se fie de ses affaires en eux, & leur permet le maniment de sa maison, sans qu'ils osent pourtāt se mesler de l'estat des consciences des Gentilz, & payens du Païs. Bien est vray que à present les Portugais y trafiquent, & tiennent & le Roy & les Mores en haleine, les bridans si bien auec les forces qu'ils ont à Diu Goez, & en l'isle d'Ormuz, que le Cambaïen n'ose rien dire, ny faire seulement mine ou contenance de se remuer. La cité de Cambaïe est voisine de la mer du costé de midy, mais où l'eau est si basse que les vaisseaux n'y peuuent aborder sinon au decroissant de la lune tout au contraire de l'accroist de l'ocean par deça qui se fait la Lune estant sur la plenitude.

Mariage biē gardé par les Cambaïens.

Cambaïens fort sobres.

Cambaïens sorciers au possible.

Roy de Cambaïe est Mahometiste.

Portugais tiennēt des forteresses en Cambaïe.

Cambaïe assise sur la mer.

Ce peuple va presque tout nud, sauf qu'il couure les parties que la honte ne souffre estre descouuertes, & portent en teste des chapeaux tous veluz de couleur de bleu Turquin: Tous les matins ils viennent en grand nombre qui à cheual, d'autres sur des Elephans deuāt le palais pour saluer le Roy, ioüant plusieurs fanfares de trompettes, naccaires, & cors, ioint le bruit des tabours pour seruir d'aubade & resueil, dés qu'ils sçauent que le Roy est prest à se leuer, vsans de pareille faço & ceremonie le Prince se voulant mettre à table. Si le Roy à deliberé de faire mourir quelcun, il ne fait que luy cracher dessus, & ce signe est l'arrest le plus certain de la fin de sa miserable vie.

Fluz de mer contraire au nostre.

Vestement des Cābaïens.

Reuerence des Cābaïens à leur roy.

Ce Roy est presque tousiours en armes à cause qu'il à guerre continuelle contre le Roy de Iogue son voisin fort puissant, mais Idolatre: ce neantmoins estimé & luy, & tout son peuple d'vne grande sainteté comme celuy qui va souuent en pelerinage, & qui durant son voiage, qui se fait tous les trois ans est tenu de viure aux despens d'autruy, ainsi que font les pelerins entre nous qui se sont saintemēt vouëz à quelque saint, ou pelerinage, conduisant vne infinité de femmes esclaues, & soldats pour son seruice, & en cest equipage il suyt presque toutes les Indes tout ainsi que ces galans que nous appellons Egyptiens en France, & croy que leur course procede plus de faulte de viures estant leur prouince montaigneuse & peu fertile, plustost que de deuotion qu'ils ayent en vn lieu plus qu'en autre.

Iogue païs d'hommes vagabonds.

De cecy voy les nauigations de Loys Varthomā. liur. 4.

Ie laisseray à part la terre & royaume de Ceul qui est en l'Inde deça le Gāgé auoisināt la Prouince de Cābaïe, à cause q̄ les mœurs du peuple sont

Ceuls deça le Gāgé.

Goa Isle suiette au Roy de Portugal au goulphe de Guserath.

semblables à celles de leurs voisins, aussi bien que de l'isle de Goa, laquelle est à present subiette au Roy de Portugal qui y a fait dresser vne belle & puissante forteresse pour tenir teste aux Mores, & autres Mahometistes marris que les Chrestiés se fortifient ainsi aux Indes. Le long de la mer tirant tousiours au midy, est la cité & royaume de Canonor, laquelle est habitée de deux especes d'hommes des Chrestiens, c'est à sçauoir, & de Gentils, ou Idolatres, voire s'y trouuent des Iuifs, mais on n'en tient aucun compte. Le Roy est seruant les Idoles, & non-pourtant fort grand amy du Roy de Portugal : & d'autant que la cité est vne des plus belles d'orient, & de plus grand aport de marchandise, il faut sçauoir qu'elle est posée sur la coste du goulphe de Guserats tirant vers le royaume de Calecuth duquel nous parlerons cy apres: à cause que de Canonor auant l'espicerie, & autres choses aromatiques portées tant de Narsingue que de Pegu & païs plus auant en la haute Inde, vont faire cours iusques en Calecuth. Estant donc telle Canonor elle est diuisée en trois sortes de gens, les premiers sont les Gentils-hommes, qu'ils apellent Natires, les seconds les moiens d'entre le peuple qui ont quelque reuenu, qu'ils nomment Canez: & le tiers ranc est de la plus vile populace, qui comme sont les plus pauures, aussi surmontent ils les autres en meschanceté, & les apellent Nuiran: haïs tellemẽt de la noblesse, qu'elle ne les peut voir sans leur courir sus, & les batre. Chacun des estats à son temple en particulier, mais les hommes sont separez des femmes, ausquelles on à dressé des oratoires pour prier à part.

Canonor royaume, & cité fort magnifique.

Espicerie de quels païs porté en Calecuth.

Diuision du peuple de Canonor.

Voy Ioseph. Indië. c. 130. & 131.

Et ne pense point qu'ils n'ayent esté Chrestiens, veu ce que encor ils confessent: car ils croyent vn Dieu, & iceluy en trinité, & pource ils le font, & paignent auec vne statue ayãt trois faces, & tenãt pliées les mains, l'apellans Tambra en leur langue : & encore plusieurs autres statues, & d'hommes, & de bestes, mais ils ne les adorent point. Quand ils se presentent au temple les vns se couurent le front de terre, les autres se lauent la face, ainsi que bon leur semble, & vont trois fois le iour à l'oraison, à sçauoir le matin, à midy, & sur le soir: & sacrifient en ceste maniere. Il y a des trompettes, & cornets, & fluteurs qui apellent le peuple, & sonnent, & iouent, iusqu'à ce que leur grand Prestre & sacrificateur soit arriué, lequel vient vestu ne sçay comment à la sacerdotale, & se tenant tout debout pres de l'autel chante quelque cas faisant à l'honneur de Dieu: puis vn autre prestre chante encor apres luy, auquel tout le peuple respond ensemble. Ce qu'ayans fait par trois fois, vn prestre vient par vne fauce porte, & sort du temple tout nud, ayant vn chapeau de roses ou autres fleurs sur la teste, & deux grands Cierges, & deux Cornes: & tenant en chacune main vne espée nue, se met à courir tout ainsi que s'il estoit furieux vers le Dieu qui est sur l'autel, où arriué il ferme l'huis qui est deuant l'autel, donnant l'vne des espées au prestre principal, & auec l'autre il se blece en diuers endroits de son corps: & ainsi acoustré il s'en va gaillard, & en dançant se lancer sur vn bucher à cest effait preparé duquel se sauuant auec grand vistesse, vient tout estonné, & regardant le peuple de trauers, luy dit auoir parlé à Dieu, & auec ceste protestation il luy annonce ce qu'il à pour dire

Maniere de sacrifier en Canonor

Estrange sorte de dance en sacrifiãt.

dire,& l'admonester. Ceux qui ſuyuent le gentiliſme comme le Roy, & courtiſans,eſpouſent pluſieurs femmes leſquelles ſont effrōtees ſans nulle honte ny honneſteté. Et qui ſans aucun eſgard ſe proſtituent à chaſcun: & eux mourant on bruſle leurs corps parmy leſquels les femmes qui les veulent ſuyure, ſ'en vont courageuſement getter au feu, & mourir auec leurs marys. Et à cauſe de l'impudicité des femmes les enfans des roys ne ſuccedent point à la couronne,trop bien ceux qui luy ſont au tiers degré: & ſont bien ſi aduiſez que de cognoiſtre la baſtardiſe de leurs enfans,ſans toutesfois auoir l'eſprit d'y pouruoir auec loy puniſſant ceſte paillardiſe, veu meſmement que les nations qui frequentent & habitent parmy eux leur deuroyent ſeruir d'exemple, & ſur tout les Chreſtiens des façons de faire deſquels il fault dire quelque choſe.Les temples de ces Chreſtiens ſont baſtis comme les noſtres,ſauf quevous n'y voyez pasvne image,mais la croix, eſt par tout poſee, & icelle treſgrande & à laquelle on porte reuerence: & faut que ceux qui veulent eſtre promeuz à l'eſtat d'Eueſque aillent iuſqu'au Catholique d'Armenie,qui ſ'attribue ceſte puiſſance cōtre l'autorité du ſaint ſiege Romain, & ſe diſāt (mais faucemēt le ſubſtitutde S.Pierre)& tenāt le lieu du Patriarche d'Antioche.Mais laiſſans cela,parlons de leurs façōs de faire. Ils ne baptiſent pointles enfās ſ'ils n'y voyent vne extreme neceſſité de mort.Et ſe confeſſent comme nous,& reçoiuēt le ſaint ſacrement qu'ils conſacrent ſ'il leur eſt poſſible auec du pain non leué,ainſi que les Catholiques en vſent par deça.Et n'ayans point de vin, à cauſe que le païs n'en porte point,ils vſent de raiſins de Corinthe qu'ilz trempent en de l'eau & en tirent quelque ſubſtance qui leur ſert pour du vin:ilz n'vſent point de la ſaincte onction aux malades, mais en lieu ils prient ſur le patient,& luy donnent la benediction.Quelcun eſtant mort, ils l'enterrent ainſi que nous faiſons, mais ains que faire rien d'obſeques, ils banquetent par l'eſpace de huit iours, & apres ces feſtins & banquets, ils prient pour le treſpaſſé, & executent ce qu'il aura ordonné pour teſtament.Et ſ'il decede ſans teſter celuy qui luy eſt plus proche de ſang eſt ſon ſucceſſeur & legitime heritier. Les vefues prenans ce qu'elles ont aporté au defunct ſe retirent en la maiſon de leurs peres, toutesfois ne leur eſt permis ſe marier auāt le terme de l'an expiré depuis le decez du premier mary.Ils reçoiuent les quatre Euangeliſtes, gardent les ieuſnes fort religieuſement de l'aduent,& de Careſme continuant en prieres,& oraiſons, & ſur tout la ſepmaine peneuſe, demourant des le ieudy abſolu iuſqu'au iour de Paſques ſans vſer viande quelconque. Les feſtes que le plus ils obſeruent ce ſont les feries de Paſques.Et ſur tout le huitieſme iour apres la reſurrection de noſtre ſeigneur, & cela en memoire de ſaint Thomas, qui en tel iour meit ſa main és plaies de noſtre ſeigneur,car c'eſt à ce ſaint Apoſtre qu'ils ont le plus de deuotion, comme à celuy qui le premier porta les nouuelles de la redemption au païs des Indes: & eſt ſa feſte ſolenniſee & des Chreſtiens & Gentilz le premier iour de Iuillet.

En Canonor les paĩens eſpouſent pluſieurs femmes leſquelles ſont fort paillardes.

Les enfans ne ſuccedent aux peres, & pourquoy.

Chreſtiens de Canonor.

Le Catholique Armeniẽ promeut les Eueſques des Indes.

Sacremens obſeruez par les Indiens.

Banquets des Indiẽs quelcun eſtāt mort.

Ieuſnes des Indiẽs

Feſtes ſolennelles des chreſtiens de Canonor.

S.Thomas Apoſtre honoré par les Indiens & Chreſtiens, & Ethniques.

Ils gardent encor' L'aſcēſion de noſtre ſeig.Et la feſte de la trinité: la mort & Aſſumption,natiuité,& Purification de la glorieuſe vierge mere de noſtre Dieu & ſeigneur:les feries de Noel,des Roys,ou apparition,les

festes des Apostres,& le iour du saint Dimenche. Ils ont des monasteres tant d'hommes que de femmes : & y viuent les gens d'Eglise fort chastement, & si quelcun s'esgare soudain l'autel luy est interdit,& deffendu. Ils ont l'an comme nous, de douze moys,& vsent de Bissexte, mais ils partent le iour en 60. heures, qu'ils cognoissent au soleil, & la nuit aux estoilles. Tous en general vsent de deux sortes de monnoye, l'vne d'or qu'ils nomment Saraph pesant vn ducat,& l'autre d'argent,qui vault six solz des nostres, & la nomment Paran : & en toutes les deux est figurée l'effigie de leur Prince,& neantmoins en toute la Prouince ne se trouue or,ny argent, ny metal quelconque. Et voila quant à Canonor. Passons au royaume de Narsingue qui est vne terre fort spatieuse,& laquelle Ptholomée pose en l'Inde deça le Gangé l'attribuant aux Seres, Nomades,ou Pasteurs: La cité capitale se nomme Bisnagar, & est vne des fameuses des Indes à cause du trafic,& des plus fertiles de l'vniuers, où le Roy,& habitans sont tous idolatres, ainsi que le reste presque de tout le païs Indien laissé à ceux de nostre temps, à le peupler non seulement d'hommes,ains encor de doctrine fidelle,& institution Chrestiéne, comme deia plusieurs saintes & religieuses personnes,tant des quatre mendians que des Iesuites y ont donné de belles attaintes, y fondans vn saint edifice pour l'aduenir à la chrestienté,& plantans les premieres pierres, non seulement auec leur doctrine & sainteté,ains encor par l'effusiõ de leur sang, à l'imitation des Apostres,& martyrs confessans le nom de Iesus Christ parmy les tourmens en l'Eglise primitiue. Dieu vueille que le nom de ces confesseurs de verité vienne quelque iour en noz mains, afin que les François voyent que l'Eglise Catholique estant assaillie icy par les heretiques,& aux Indes par les Idolatres. Dieu la fait toutesfois prouffiter en la main de ces bons vignerons qui par sa sainte grace, & priere des premiers cultiueurs de ceste vigne,auancent tellement le labourage que les fruits en seront plus que centiesme à la gloire du pere de toute nostre famille. Le Roy de Narsingue adore le diable,ainsi que nous dirons de celuy de Calicuth, & vont tous vestuz d'vne chemisolle fort courte, & en teste portans vn ornement presque semblable au Turban des Mahometistes : le païs est riche en or, Perles,& autres pierres precieuses, qui est cause que le Roy de Portugal à fait alliance à ce Roy de terre ferme, qui ne cognoit d'autres Chrestiens,& ne sçait rien de l'Europe.

Continence des prestres en Canonor.

Pthol.liu.7.ch.1. Tab.d'Asie.10. Voy Louys Varthomã.l.4.ch.10

L'Euangile presché à present aux Indes par les nostres.

Roy de Narsingue adore la figure monstrueuse du diable.

Plus outre & sur la pointe de ce costé de mer, auant que doubler vers le goulphe Gangetique est le puissant & riche royaume de Calicuth, dans le sein nommé par Ptholomée Barigazem, qui iadis s'apelloit Camanes,mais le nom luy a esté changé en Calicuth:ville pour le iourd'huy la plus belle, riche & marchande de tout l'orient quoy que non si grande ny populeuse que le Quinsay au royaume du Cathaï. Celle est bastie en terre ferme bien que la mer la vienne arrouser d'assez pres, & n'a point port, toutesfois vers le midy court vne assez belle riuiere qui s'escoule en l'ocean, & donne moyen aux petits vaisseaux d'aborder à terre. Les maisons n'y sont ioignantes l'vne de l'autre, comme par deça, soit de crainte du feu ou qu'ils soyent si rudes de ne sçauoir s'accommo-

Où est la cité de Calicuth.

Calicuth sãs port

Pouureté des edifices de Calicuth.

der, & n'est point ceste cité close aucunement de murailles : les logis y sont fort bas & de mauuaise grace, & les batissent ainsi à cause qu'ils n'osent charger le lieu de fondement, estant le terroir tout plein de sources d'eau, n'ayans l'industrie de les faire escouler, ny de bastir sur pilotis pour asseurer leurs edifices.

Ce peuple estant Idolatre, croit neantmoins vn Dieu createur du Ciel, & de la terre, la cause premiere & moteur de tout ce qui est en l'vniuers: mais l'ayant recogneu pour tel si le fait il comme vn homme endormy, & qui las d'vne si belle œuure ne se soucie plus que de se reposer & donner du bon temps, ne se souciant plus de la principauté de ce qu'il a fait & formé: & que pour ceste cause il a donné la charge du gouuernement au Diable qu'ils disent estre celeste, afin qu'il soit iuge de la terre, & punisseur des mauuaises actions des humains, & que Dieu luy a donné puissance de rendre à vn chascun le loyer de ses merites : & appellent ce beau dieu terrestre Deumi, & le souuerain Tameran. Et puis que nous en sommes si auant il faut voir leur religion & sacrifices, qui ne peuuēt estre que detestables, veu la corruption de celuy qui se fait adorer souz la plus hideuse figure qu'homme sçauroit excogiter. Or le Roy de Calicuth a vn oratoire en son palais tout semé de figures diaboliques telles & si effroiables que les paintres nous les effigient par deça, & non guere plus grandes que medalles, ou quelque peu plus Larges, & spacieuses : mais au milieu de la chapelle y a vn throsne d'erain ayant sur iceluy assis vn Diable de mesme matiere & sur teste portant vne tiare ou Mitre comme celle d'vn Euesque des nostres, & pense que ce malin esprit leur a forgé ceste inuention se mocquant de nostre religion Chrestienne : Mais ce braue diademe est embelly de trois grandes cornes de mesme metal, & le front de l'idole en porte quatre, ayant la gueule effroiablement beante & ouuerte auec quatre grosses longues & aigues dents de chascun costé, le nez difforme & faict comme le bec d'vn oiseau, les yeux estincellans & hideux, la face furieuse & espouuētable, & les mains faictes comme vn croc ou hamesson & les pieds tout ainsi que ceux d'vn cocq bien ergoté. Ainsi acoustré cest Idole detestable, ce peuple abusé le voyant cōçoit grande frayeur: & ce qui plus l'estonne est que par tous les coings de la chapelle il voit des images Sathaniques dressées de telle sorte, que de quelque part qu'on les regarde, on les iugeroit toutes esprises en flammes auec lesquelles ils enueloppent les ames des hommes, desquelles le diable prenant curée en met vne en sa gueule & l'autre qu'il tient à l'autre main prest d'en faire le semblable. Les sacrificateurs qui retiennent le nom de Bramins de ces anciēs Bracmanes plus sains & religieux que ces souïllez & maudits idolatres, sont tenus tous les matins d'arrouser & lauer d'eau rose, & autres liqueurs odoriferantes ce beau monstre endiablé, espandans deuant luy force odeurs aromatiques. Et offrans les encensemens ils se prosternent & l'adorent & font quelquefois sur sepmaine sacrifice audict idole: mais ils n'obtiennent rien de leur demande: Or sacrifient ils en ceste maniere : Ils ont vn comptoir faict comme vn autel ayant vn pied & demy de hauteur, de large deux piedz, & pres de trois de longueur, & y espan-

Calicuthiēs croiēt vn Dieu, mais le font oisif.

Le diable estimé p eux gouuerneur de cebas monde, cest erreur semble sorty des Manicheens.

Ornement de l'oratoire du Roy & de tous les temples de Calicuth.

Figure enorme du diable.

Bramins sont les sacrificateurs en Calicuth.

Forme des sacrifices faits au Diable.

dent dessus de toute sorte de fleurs,& pouldres de senteur. Apres cecy ils ont vn vase d'argent plein de sang de cocq, qu'ils mettent sur des charbons ardans, auec vne infinité de choses aromatiques pour encenser, & prenans l'encensoir, ils enuironnent l'autel le parfumant à toute outrance, & durant ces suffumigations il y a vne clochette d'argent qui ne cesse de sonner:ils coupent la gorge au cocq de sacrifice auec vn couteau d'argent,auec lequel ils s'escriment quelque temps. Et ce pendant que le Prestre fait ce sacrifice,il a & pieds,& bras enrichis de pieces d'argent qui resonnent tout ainsi que des sonettes, & sur l'estomach vne bague pendue au col,car c'est la marque pour cognoistre les sacrificateurs & Bramins du reste du peuple : Et finy qu'il a le sacrifice prenant du froment en chascune de ses mains,il sort du temple à reculons tenāt tousiours sa veuë sur l'idole iusqu'à ce qu'il est à vn arbre, qui est hors le pourpris, là où il espand le grain encloz en ses mains, lesquelles il met sur sa teste, & rentre dans l'oratoire, ostant l'ornement de l'autel. Au reste le roy ne prend iamais son repas qu'auparauant vn Bramin n'aille offrir les viandes à ce monsieur le Diable assis au throsne : & s'asseoit ce roy à terre enuironné de ces Bramins qui se tiennent quatre pas loing de luy, respondans à ses parolles en toute reuerence : & soudain que le Roy à disné, ces messers recuillent le reste, & le transportent en vn lieu propre, où se assemblent des Corneilles, ausquelles ils departent ce qui est resté du repas de leur Prince.

Viandes du Roy offertes premierement à l'Idole.

Or sont ces Bramins en grande opinion enuers le roy, & plus encor reuerez du peuple: si que le roy voulant espouser femme, ne couche iamais auant auec elle qu'vn de ces Bramins n'en face l'essay le premier, & que le plus excellent d'entr'eux n'aye l'honneur de despuceller la royne: & a pour sa peine celuy qui faict cest honneur au roy, que de luy planter les cornes cinq cens escuz de recompense. En Calicuth encor les estats sont partis en ceste sorte : les Bramins sont les premiers apres les Naërez, qui sont les gentilshommes, lesquels marchans en campaigne portent l'espée, l'arc & la lance, à quoy s'ils faillent ils sont cassez d'armes & de noblesse : le troisiesme ordre est de toute espece de rauaudeurs, & puis sont les Mechez, qui viuent de la pescherie,suyuent apres ceux cy les Poliares lesquels ont charge de recueillir le poiure & noix muscates. Et les Niraues qui ont en commission le labourage & cueillette du ris: mais ces deux derniers n'oseroyent approcher des Naëres & Bramins plus pres de 50.pas, qui est cause qu'ils se tiennēt és marestz & lieux esloignez de la cité d'autant qu'on peut les faire mourir s'ils aprochēt ces grans, ou s'ils leur viennent au deuant.

Bramins depucelent la femme du Roy.

Diuision des estats & peuple de Calicuth.

Calicuthiens vōt touts nuds.

Le roy,la royne & peuple de Calicuth qui sont idolatres vōt tous nuds, sauf les parties honteuses qu'ils couurent de quelques bandeaux de cotō, mais ils laissent croistre merueilleusement leur cheuelure:le roy,ny les seigneurs de la cité n'oseroyent manger chair sans licence des Bramins, là où les autres en vsent indifferemment,sauf qu'aucun ne touche point aux vaches. Le roy estant mort ses enfans ne luy succedent point, ains c'est le fils de la sœur du deffunct qui est le seigneur,& ce à cause que c'est le Bra-

Les filz du Roy ne luy succedent, ains les neueux.

min,& non le Roy qui a depucellé la royne: ioint que le Roy estant absent il y a tousiours quelqu'vn de ces Messers auec la royne,qui luy sert de compaignie agreable dequoy le roy est aussi aise,comme & la royne & le Bramin y ont du contentement. Apres le trespas du Roy, encor tous ses suiects se font couper les cheueux & la barbe,en signe de tristesse, les vns en vne sorte,autres en vne autre,se rasans ou tondās, ainsi qu'ilz sont guidez de leur folle fantasie. Les nobles & marchans font des alliances ensemble, prenans les filles les vns des autres: & souuent en signe de plus grande & estroite amitié ilz changent de femme,chacun prenant celle de son voisin & amy,mais les enfās sont au premier mary.D'autres ont d'autres coustumes,car les femmes y ont chacune sept marys, changeans toutes les nuits de pasture, & donnans le fruit qui en sort auquel des marys que bon leur semble. Ils vsent de telle iustice: que si quelcun a occis vn homme, il est empalé tout vif & puis pendu: mais s'il n'y a que blessure, celuy qui a forfait en est quitte en payant l'amende au prince.Quand aux debtes, le crediteur voyant que celuy à qui il a presté luy satisfait de parolle seule,ayant retiré le contract du notaire, & prenant vn escorce verdoyante d'arbre s'en va poursuiure le debteur, & l'ayant attaint le lie de ceste hard de rameaux,le coniurant de la part des Bramins, & du Roy, de ne bouger de ladite place tant qu'il aye satisfait. Celuy qui est ainsi adiuré,ne bouge du lieu sans le payer, car s'il faisoit semblant de s'en fuyr, il seroit mis à mort cruellement, & sans remission quelconque. Les femmes ne s'adonnent à faire chose aucune qu'à se parer & atiffer, tellement que sortans en rue quelques nuës qu'elles soyent, si sont elles chargées d'or,& pierrerie inestimable,en ayans de pendue aux oreilles,des chesnes aux bras & aux iambes,& des carquans, & ioyaux qui leur pendent sur la gorge & poitrine.Ie laisse leur trafic,guerre,banques,& diuersité de marchandise,comme chose assez diuulguée, pour n'oublier point vn pardon general qu'ils ont tous les ans au moys de Decembre,que presque de toutes les parties & Prouinces voisines, le peuple y afflue, & vient aupres de Calicuth visiter vn temple de leur idole,qui est basty au beau milieu d'vn lac,& qui est le plus beau edifice de tout le pays, où l'on voit deux beaux rancz de colōnes, & vne grāde lampe faite cōme vn nauire pleine d'huile pour seruir de clarté tout à l'entour.Cest oratoire est grand & enuironné d'arbres de toutes parts, & aucun n'entre dans le temple sans se lauer dās l'estang,& entrant au lieu saint(par eux tel estimé) les Bramins les arrousent de cest huile susdite, comme nous faisons en nostre Eglise de l'eau beniste,& ainsi oincts se vont presenter au sacrifice, adorans vne effroyable idole de Sathan, laquelle adorée, & priée chacun se retire:& ce pendant les Bramins leur promettent remission generale de leurs fautes (tāt le diable sçait se conuertir & transformer en ange de lumiere) tellement que par l'espace de trois iours, ce lieu est comme vn Asyle & retraite de franchise à chacun,& n'y oseroit-on meffaire à personne,ny se venger de son ennemy, voire ny poursuiure vn criminel par iustice. Voila ce que nous auions à dire de Calicuth, laissans beaucoup d'autres singularitez qu'on peut recueillir des liures que les Portugais en ont fait,comme ceux

Dueil du peuple apres la mort du Roy.

Eschange des mariages.

Fēmes ayant plusieurs maris.

Loy seuere touchant les debtes.

Femmes oisifues en Calicuth.

Pardon general entre les Idolatres.

Forme d'expiatiō par les Bramins en Calicuth.

Lieu de franchise.

qui le sçauent y estans ordinaires, quant à ce que i'en ay dit c'est d'vn qui a fait le voyage que ie l'ay recueilly, afin que ie ne me vante de plus sçauoir que mon esprit ne porte, & que aussi ie ne veux vendre les denrées d'autruy, comme si c'estoit ma propre mercerie.

Louys Varthomã li. 5. des Nauigations.

Les roys & peuples voisins de Calicuth estans de mœurs semblables ne nous amuserõt d'auantage à singulariser, ny Colon, ou Caicolon, qui sont les Bates de Ptolomée, ny Coromandel, ou Malapar au goulphe Gangetique, où l'on dit qu'est le corps de l'Apostre S. Thomas: pour voir vn peu la grand cité de Tarnassari, chef d'vn gros royaume, & laquelle en Ptolomée est nommée Cosambe au sein Gangetique, auoisinant en son estendue vers le septétrion les Seres, à sçauoir le royaume de Narsingue. Ceste cité est vn beau port de mer, & son roy est tousiours en guerre auec les Narsinguiens & Bengaléens ses voisins, ayant cent mille hommes ordinairement à sa soulde & s'arment d'abillements fort cotonez, d'espée biẽ courtes & bouclicrs rõds faits d'escorce d'arbre tout ainsi qu'ẽ vsent ceux de Calicuth: viuãt de toute sorte d'animaux les vaches exceptées, & mangent à terre sans nappe, ny seruiette, faisans leur seruice dans des vases de bois gentimẽt elabourez, leur boisson est l'eau sucrée, les lits hault colloquez & faits de coton, & leurs vestements aussi de cotton, ou de soye, viuans presque de mesme façon que nous, & cultiuans les terres en pareille sorte, sauf qu'ils sont adonnez au seruice des Idoles.

Où est le Royaume de Colon.

Cosambe à present est Tarnassari grand & riche royaume.

Et ont ceste coustume fort estrange, de ne dépuceler point leurs femmes ny les toucher, que quelque blanc, soit chrestien, ou Mahometá n'y aye donné la premiere attainte, & de là en auant, si les marys les trouuent en faulte, il leur est loisible de les massacrer. Les Roys & les sacrificateurs venans à mourir, on brusle leurs corps, & est fait vn sacrifice solennel au diable, & les cendres recueillies, les mettent dans des Cruches & grands vases bien cloz & bouchez, que ilz enfouissent souz terre à l'imitation des Grecz & Romains le temps iadis: & tandis que le corps brusle ilz y gettent force Aloez, Myrrhe, Benioin, Corail, Encens, Sandal, & autres soëfues odeurs, & aromatiques, sonnans ce pendant les trõpettes, & fluteurs, tout ainsi que iadis les Romains en vsoyent, lors qu'ils enrolloyent quelque Empereur, & Prince au nombre de leurs dieux.

Tranassariẽs dõnent leurs femmes aux estrãgers pour les depuceller.

Maniere d'obseques en Tarnassari.

De ces consecrations entre les Romains. voy Herodian en son seuere Celie Rhod. liu. 21. ch. 33.

Durant ceste solennité du feu, il y a vingt, ou trentre hommes desguisez en diables, ainsi que ilz les paignent, lesquelz vont tout autour du busché, sautelans, & trepignans de ioye, & comme asseurans l'assistance du repos du deffunct.

La femme duquel toute seule est pres du lieu batant sa poitrine, pleurant & gemissant, & s'escriant auec grande signifiance de tristesse: & tout cela se fait enuiron la minuit. Quinze iours apres cecy, la femme du deffunct semond tous ses parens, & ceux qui sont les plus proches du trespassé, & leur fait vn grand festin, au lieu mesme où son mary aura esté bruslé, où elle se trouue parée, & atiffée de ses robes & ioyaux, que ses parẽtz y portent: & faisans vn fossé, ou puitz biẽ profond l'ẽplissent de boys sec, & aromatique, l'entourans de roseaux comme vne haye, & closture, & le couurans d'vn drap de soye, afin que le puidz ne soit aperceu.

Estrãge Ceremonie des femmes se conssacrans à l'õbre de leurs marys.

Ayans banqueté à plaisir, plusieurs menestries iouent de leurs instruments autour de ceste fosse:ce que estant fait,on sacrifie au diable:& soudain que le sacrifice est finy, la femme s'en vient comme toute forcennée, & ioyeusement dançant, & saultant vers ce puidz tout en feu, & vomissant les flammes, & se recommande aux prieres de ceux qui sont desguisez en diable, afin que Sathan là reçoiue en sa compaignie, & luy face le voyage seur & facile:& ces motz acheuez, elle court vers le puidz s'enuelopant dans le drap de soye, & se lance toute viue dans les flammes,où soudain ses parentz la chargent de boys,& poix resine, afin q̃ ces matieres ainsi combustibles, causent sa deffaite soudaine. Et si la femme oublioit ce deuoir à l'endroit de son mary, elle seroit deshonorée à iamais: faut toutesfois noter que ceste coustume est seulement obseruée par les grandes Dames, & ausquelles ceremonies le Roy assiste ordinairement.

Police de ceux de Tarnassari.

Semblable coustume est le droit d'Aubene en France.

Quant à leur police elle est telle, que l'homicide est puny de mort, sans que grace luy soit faite. Les debteurs sont condemnez à satisfaire, si le crediteur monstre cedulle,car ils escriuent en du parchemin presque semblable au nostre,là où ceux de Calicuth, escriuent en des escorces, & tablettes de boys. Si vn estranger y decede sans hoir, le roy succede à son heritage: d'autant que aucun n'y peut tester,le Roy se disant seigneur de tout:auquel ses enfans succedent, & non les nepueux: & les naturelz du pays se voyans proches de la mort, sont tenuz par la coustume de faire partage esgal de leurs biens à leurs enfans.

Ptol.liu. 7.ch.2. table 11.d'Asie.

Bengale ou posée.

Par delà le Gangé est la region de Bengala, ditte & nommée de la cité chef, & metropolitaine, de tout le royaume, laquelle par Ptolomée est ditte Baracure, auoisinant la region & Prouince Argentine, & sont les Bengaléens apellez par ceux du pays Mucins, & ce tout le long de la coste de Bengala,iusqu'au Cap qui double de Malacà,pour aller vers Ciambe,& les parties plus orientales:& pource que en Bengale,les mœurs sont mesmes que ceux de Narsingue, nous en surserrons le discours, contens de vous dire, que c'est le pays le plus fertil, riche, & plaisant qui soit en tout l'Orient,& ou se fait le plus grand trafic de pierrerie.

Grande fertilité & richesse de Bengale.

Balonge cité, à present Pegu, grand royaume.

A ceste magnifique Prouince, s'auoisine vn Royaume qui est plus Oriental, & qui ne luy cede guere en grandeur bonté, & richesses, qui par Ptolomée est posé sur le grand goulphe d'Inde, de là le Gangé, qu'à present on nomme Pegu,à cause de la cité capitale s'apellant ainsi, & laquelle iadis portoit le nom de Balonge: estimée entre les premieres, & plus marchandes de toutes les parties qui regardent l'Orient: tant à cause de sa grandeur que pour estre bastie superbement, & abondante en toutes choses necessaires pour la vie de l'homme.

Pegu abonde en Ciuettes.

Chrestiens pour la garde du Roy de Pegu.

C'est là que on trouue les Ciuettes en abondance, & à grand marché. Et quoy que le Roy soit Idolatre comme tous ses voisins, si est-ce que sa garde est de 1000. Chrestiens ausquelz il se fie,& qui viuans purement en leur religion, qui se r'aporte à la mode Grecque, manient les choses de la court, tellement que pour auoir accez au Roy, il ne fault que gaigner la grace de quelqu'vn de ces Chrestiens que on dit estre na-

Habitans de Pegu idolatres & paillards. turelz du pays. Les payens y sont adonnez estrangement à paillardise, & les femmes sur tout, lesquelles sont si impudentes qu'elles ne souffrent point que les hommes facent l'estat de les requerir. Et quoy que le Roy les charge d'impost les plus estranges, qu'il est possible d'imaginer, si sont ilz neantmoints magnifiques sur tous les orientaux, cōme ceux qui abondent en tout, & qui ne sçauent que c'est presque que la valeur des choses desquelles ilz sont fournis plus qu'à suffisance. *Erreur de ceux qui ont estimé que le Pegu fust isle.* Et d'autant qu'il il y en a qui ont pensé (conduitz par la seule description de quelques cartes Geographiques entourans ce royaume de riuieres) que Pegu fust vne isle, si par cas vous lisez cela en quelque lieu, sçachez que c'est parlé contre toute verité, & du tout contre tout Geographe & ancien, & moderne: veu que Ptolomée l'a fait continent, assise & en terre ferme, & ceux qui y ont esté accordent par leur experience, l'opinion de ce grand Philosophe.

Chersonesses presque isle en François. 4. en Grece, Dannemarch, Asie & region Taurique: & en Malaca. Voila quant au Pegu: reste à voir les mœurs de la region, que les anciēs ont apellé le Chersonesse doré, que à present on nomme Royaume de Malaca à cause de la cité chef de toute la prouince: La cité de Malaca de laquelle le Roy Emanuel de Portugal escriuist au Pape Leon 10. est assise sur la pointe du Chersonesse, regardant le Ponant, & sur vne grand riuiere nommée Gaze, où le pays n'est guere fertille, & toutesfois riche à cause du trafic: le peuple y est d'vne couleur pasle & tirant sur le cendré, portans longue barbe, le front large, les yeux ronds, & le nez vn peu camus, *Lineaments, & forme des habitās de Malacà.* ie dis cecy, afin que les Phisiognomes cognoissent si la nature manque à monstrer les vices ou vertus de l'homme par les lineaments de son visage. Veu que ce peuple est arrogant outre mesure, fin, cauteleux, & meschant, rebelle à son Roy, ne pouuant souffrir personne, car depuis qu'il est nuit, il fait dangereux aller par les rues, tant il y a de voleurs & de meurtriers, qui est cause que tous les soirs les marchans se retirent en leurs nauires de peur d'estre deualisez. Ce peuple quoy que le Roy de Cine, y enuoye vn *Barbarie de ceux de Malacà.* gouuerneur, si est-ce qu'on ne luy fait aucune obeïssance, ains leur volonté leur sert de loy, & se peuuent dire les plus corrompus de la terre. Que si le Roy tasche de les dōpter & adoucir leur naturelle furie, c'est là qu'ilz se monstrent plus acariastres le menaçants de quitter le pays, s'il s'auance de les importuner d'auantage: & ceste seule menace detient le Roy, qui craint de perdre vn lieu de telle importance, & qui luy diminueroit grādement son reuenu, s'il failloit que demeurast desert, & inhabitable. Ceux *Malacà domptée par le roy de Portugal.* cy tant rogues & farouches, partie Gentilz, & partie Mahometistes, pays de tous les roys de l'Orient, furent subiuguez en l'an de grace 1512. par les agens, & capitaines du roy Portugal. Voisin de Malaca est l'oceā comme dit est, auquel tirant vers le Ponant, est assise la grand isle de Taprobane par les modernes apellée Sumatre, & de laquelle les anciens ont compté *Strabon liu. 1. 3. & 15.* de si grandes choses: veu que Strabon la dit estre obiettée aux pays des Indes, & tirant vers l'Ethiopie sur les parties australes: voire semble-il la separer des Indes entant qu'il dit qu'entre elle, & les Indes y a plusieurs *Ptolomee li. 7. c. 4. tab. 12. d'Asie.* isles, & que Taprobane est du tout assise aux parties australes. Ptolomée mesurāt mieux les choses que Strabon, qui en parloit selon l'aduis de celuy que le Roy Alexandre y enuoya, la met presque souz la zone torride, ou Equi-

ou equinoctiale en pareille eleuation presque que les Canaries, & quoy que australe,esloignée pourtant de l'Ethiopie. Les anciens qui ont escrit que ceste isle est gouuernée par quatre roys,n'ont point failly, veu qu'encore à present le maniment de la police, n'en est en rien dissemblable, y ayant quatre Princes la regissans,& tous idolatres, & viuãs tout ainsi que ceux de Tarnassari.Ils sont blãchastres,ayans le fronc large, les yeux rõds, le nez fort large & camuz,portans longue cheuelure, & de grande stature comme ceux que on estimeroit presque estre Geans. C'est vn peuple aymant la paix, & iuste en ses actions, quoy que adonné au gain sur tous les hommes en exerçant sa marchandise, neantmoins charitable enuers les estrangers qu'il reçoit amiablement en sa maison. Ils vsent l'or,argent, & estain en lieu de monnoye,y marquãs d'vn costé,l'Idole du diable (car ils l'adorent ainsi que font à Calicuth, Tarnassari, Malacà, & autres Prouinces)& de l'autre vn char triomphãt,tiré par des Elephans, à cause que en ceste isle viennent les plus beaux & grands qui soient en tout le monde.Ie pourray deduire icy ce que Solin en recite de merueilleux,& ce que plusieurs autres des anciens en disent,mais il me suffit de passer par dessus & amener seulement les choses comme à present elles se comportent. A ceste cause passẽt outre,& voulãt sortir des Indes pour descrire les mœurs de ce qui reste de peuple principal en l'Asie,ne laisserons pourtant quelq̃s Isles les plus remarquées à deduire, & mesme où la diuersité des mœurs & vie sera segnalée entre les autres, puis que c'est le suiet principal de cest œuure. Poursuiuant donc le chemin vers les terres du grand Cam, & ce en rasant les sillõs de la mer,laissans Sumatre, Monoch, & Borei isles, où le peuple outre son idolatrie est rude,grossier,& sauuagement inciuil, on voit les deux Ianes fort esloignées de nostre hemisphere & esquelles on perd toute cognoissance du Nord, & ourse Boreale,de laquelle i'espere q̃ nous discourrons plus à loisir & amplement en autre lieu,s'il plaist à dieu nous prester vie & santé à son seruice,& contentement des nostres.

Taprobane regie par quatre roys.

Lineaments des habitans de Sumatre.

Sumatriens fort charitables.

Solin chap.56.

Isles vers le grand Ocean des Moluques.

Des deux Ianes la plus grande ne peut iamais estre domptée par le grand Cam,ny mesme la petite si ce n'est en quelque endroit, & par la faineantise de quelque Roy,d'autãt qu'elles comprenent six Royaumes, si grãde, & spacieuse est leur estẽdue, à sçauoir de celuy Ferlech, Basinan, Samare, Dragoïan,Lambri,& Fanfur.Ce peuple en general est sans aucune fraude infidelité,ny tromperie,idolatre au possible, mais fort diuersemẽt les vns adorans le diable, comme ceux de Calicuth, & Sumatre, les autres souz diuerses formes d'animaux, les aucuns receuans le Soleil, & la Lune pour dieux,& vne bonne partie si bestes,& estourdis,que la premiere chose offerte leur sert de Dieu pour la iournée. Leur couleur & stature presque comme nous, sauf qu'ils ont le front plus large, & grands yeux, & iceux vifz, & verdoyans, mais camuz au possible, & portans tous la cheuelure fort longue : & parlant en general, ce peuple ayme fort la iustice, & ceux qui en ont la charge, vont vestuz d'vn manteau de soye, ou de cotton, tenans vn bras dehors iceluy, & quelquesfois vn corselet, quoy que peu souuent, à cause qu'ilz ne sont gueres adonnez à la guerre à laquelle toutesfois s'ils sont contrains d'aller, forcez de l'assault de quel-

Voy Marc Paul. venit.li.3.ch.13.

Idolatrie des habitans de Iane.

Iustice aymée des habitãs de Iane.

Sagettes enuenimées en Iane.

cun,ilz s'aydent de ne sçay quelles serbatanes, auec lesquelles ilz gettent des saiettes si dangereusement enuenimées que pour le peu de sang qu'elles puissent tirer du corps de celuy sur qui ils les descochent, il n'y a remede aucun pour les preseruer de mort. Et particularisant les Prouinces, c'est au royaume de Ferlech lequel est tout mõtaigneux, que le peuple est tout brutal n'ayãt cognoissance de loy, ny ciuilité quelconque, adorant la premiere chose qu'il rencontre sans autre discretion, sinõ que l'instinct de ceste raison cachée en leur ame, mais plustost à demy estainte, leur monstre qu'il faut recognoistre quelque diuinité : mais il la cerche trop grossierement. Ceux de ce Royaume qui auoisinent la mer sont Mahometistes, à cause des Mores qui y trafiquent ordinairement : & aux habitans de Ferlech sont semblables aussi ceux de Basinan. Les Samaristes sont Antropophages & mãge-hommes, mais non auec la cruauté des Cambales Ameriques, car ceux-cy, s'attaquent seulement aux vieillars ia cassez de trop d'aage, & qui n'ont plus de force, lesquels les autres qui ne viuent pas si bestialement, ne laissent pourtant de tuer, & les vendre aux Antropophages, lesquels en font de bons repas : & autant en font ilz aux ieunes gens s'ilz les voyent estre tombez en quelque maladie, que les sages d'entr'eux iugent pour incurable: car leurs plus proches parens les despechent, afin de ne les voir languir, & de mesme vendent leur corps à ces mange-hommes: desquels fault que les estrangers se contre-gardent s'ilz ne veulent estre surpris pour leur seruir de pasture: Mais en la terre de Dragoïan voyãs leurs parẽts & amys malades, s'adressent aux sorciers & enchanteurs, qui sont leurs prestres, pour sçauoir de Sathan, ce qui doit aduenir du patient, que s'ilz raportent qu'il n'y a plus de remede, ilz estoupent les conduis au malade, & le suffoquent ainsi luy empeschans la respiration, & deschirans la chair la mangent cuite, ayans opinion que si les vers faisoyent c'est office, que l'ame du trespassé n'en fut punie & tourmentée en l'autre monde: & ainsi ils croyent les ames estre immortelles: & enterrent les os dans des montaignes. Le long de la mer de Sur, tirant vers le royaume de Mangi & Ciamba, est la region par Ptolo. apellée Sine: en laquelle est compris le Royaume de Maobaar en la grãd Inde, qui est terre ferme, & non isle, & approchant le grand Royaume de Cathaï. C'est en ce païs que on pesche des perles en ceste maniere: ces gens font venir leurs Bramins, lesquelz auec des charmes & ensorcellements leur font à croire de faire assembler ces huistres qui portent les perles, & ce seulement durant les moys d'Auril, & de May, & les marchans apres la pescherie en doiuent la disme au Roy, & aux Bramins de douze vne. Ce peuple va tout nud, si ce n'est leurs vergoignes qu'ils couurent d'vn linge : & le roy ne va non plus vestu que les autres, bien est vray que pour sa magnificence il porte vne chaine d'or au col toute enrichie de Perles, Saphirs, rubis, esmeraudes, & autre pierrerie de valeur inestimable. Porte encor au col vne cordelée de perles & autres pierres enfilées auec de la soye iusqu'au nombre de 104. afin qu'elles luy facent souuenir d'autãt d'oraisons qu'il doit dire tous les iours à l'hõneur de ses dieux : car tout ce peuple est idolatre, & la plus part adore le Bœuf, qui est cause que on n'en tue aucun en celle Prouince: & si quelcun

Sotte idolatrie de ceux de Ferlech.

Samaristes en Iane sont mãge-hõmes.

En Dragoïan aussi mangent les hommes.

Raison pourquoy ils mangent leurs parents.

Ptolomée l. 7. ch. 3. Tabl. 11. d'Asie.

Perles au royaume de Var Maobaar

Magnificence du Roy de Maobaar

Bœuf adoré en Maobaar.

Filles consacrées au seruice des dieux.

en meurt, ilz engraissent & oignent de sa gresse leurs maisons auec grande ceremonie. Ce pays est plein de magiciens, deuins, & enchanteurs : & ont des monasteres, où ils adorent les idoles, & esquels ils consacrent des filles, non que elles s'y tiennent, car chacun garde la sienne en sa maison, mais quand ilz sacrifient, ces nonnains se vont ioindre aux sacrificateurs, lesquels tous ensemble se mettent à chanter, & dancer deuant leur dieu, & vrlans & braïans, font vn piteux seruice, & fort mal-plaisante musique: estimans que tandis qu'ils dancent, ainsi que leurs dieux banquetent, & se repaissent de la viande qu'ils leur ont presentée. Si quelcun est là cõdemné à mort pour quelque sien forfait, s'il demande la grace de se tuer de sa main propre à l'honneur de quelcun de leurs dieux, le Roy luy accorde facilement. Le roy estant decedé on le brusle, selon la coustume qui est presque commune à tous ces orientaux, ceux qui ont esté les plus familiers de sa maison se gettent de leur bon gré au feu auec le corps, esperans qu'en l'autre monde ils luy tiendront aussi compaignie. Ils sont abhominables en toute espece de paillardise : & combien qu'ils mangent chair si sont ilz si superstitieux que de ne tuer aucune beste, ains taschent que cela soit fait par la main de quelque estrãger. Les meurtres & larcins y sont punis rigoureusemẽt: l'vsage du vin leur est interdit, & si quelcun est prouué d'en auoir beu, il est declaré infame sans que iamais il soit receu pour tesmoing, Voire ne reçoiuent ils en iugement pour tesmoigner ceux qui montent sur mer pour faire voyage à cause qu'ils les estiment desesperez, & homicides d'eux-mesmes. Les Bramins de Var Maobaar, sont natifs du royaume de Lar, voisin du susdit, du costé de septentrion : & sont ces Prestres (quelques enchanteurs qu'ils soyent) gens de bonne vie, abhorrãs sur tout le mensonge, larcin, & paillardise, ne prenans qu'vne femme, & s'abstenans de chair & de vin, sans que iamais ilz tuent animal quelcõque. Iamais ne se font saigner, aussi n'en ont ilz guere grand besoing, à cause de leur sobrieté: & vont du tout nuds, sans rien couurir, disans que ce n'est à eux d'auoir honte, veu qu'ils se sentent estre sans peché. Et sont si superstitieux que de ne manger aucune herbe verdoyante, ny se coucher sur icelle, à cause qu'ils tiennent que tandis qu'elles verdoyent, elles ont ame, & qu'ils craignent de les tuer, & cõmettre peché, en priuant de vie quelque creature. Ils couchent sur la terre dure, & bruslent les corps des trespassez, imitans presque les Brachmanes anciens, desquels à esté dit cy dessus. Voila vn sommaire de presque tous les peuples des Indes selon, & le cours geographique de Ptolomée, & la descriptiõ des modernes desquels nous auons tiré la memoire des mœurs, religiõ, vie & ceremonies, laissans les eleuations & confront, ou auoisinement de chacune prouince, cõme n'estant nostre suiet pour le present, & qu'en autre lieu i'espere en dõner le passetemps au lecteur, auec plus de curiosité, iugemẽt, & diligence. I'ay laissé les regions tresoriẽtales de Mangi, Ciambe, & Quinsay, à cause que estant suiettes au grãd Cam de Tartarie, i'espere q̃ deschiffrant les mœurs de ce peuple. Nous y enueloperons aussi les terres de ses conquestes.

Loix de Maobaar & punitiõs des crimes.

Obseques des roys quelz.

Vin deffendu en Maobaar.

Les nauigans recusez en tesmoignage.

Bramins gens de sainte vie.

Superstition des Bramins.

Bramins sont les anciens Brachmanes.

Mangi & Ciambe au coing de l'orient sur le grand sein de Ptolomée: que les nostres appellẽt mer de Sur.

De la Scythie, & mœurs des Scythes anciens. *Chapitre 10*

Herodote liur. 4.

LE pays de Scythie, est vne region Septentrionale portant ce nom d'vn des enfans de Hercule, nōmé Scythe, ainsi que tient Herodote: ou suyuant l'opinion de Berose Caldéen, ce Scythe fut filz d'autre que de Hercule, & d'vne dame nōmée Araxé femme de Noé, & né, & nourry audit pays de Scythie, à laquelle il donna ce nom. Les Scythes dés le commencement n'auoyent guere grand estendue de pays, mais par succession de temps ilz prindrent force, & accroissement par leur grande vaillance & vertu, tellemēt que ayās assuietty plusieurs prouinces, & vaincu diuerses nations, ilz gaignerent vn bien grand Empire, & se rendirent illustres & fameux par tout le monde. Les premiers d'entr'eux, s'arresterent déz le commencement pres le fleuue Araxé, en bien petit nōbre: & incogneuz, & sans grand renom de leur vertu, neantmoins ayās eslu vn roy d'ētr'eux homme vaillant, & hazardeux, & excellēt sur les autres au fait de la guerre & ruses d'icelle ils estendirent leurs terres & iurisdiction. Ceux qui se tenoyent aux montaignes coururent le long du mont Caucase, & les habitans en la planure, allerent en s'agrandissans dés L'oceā, & Paluz Meotides, iusqu'au fleuue Tanai & autres lieux: lequel fait que le pays de Scythie prenāt vn long cours vers l'orient, & passant le mont Imaé, & le trauersant par le milieu, est par iceluy diuisée en deux, l'vne desquelles s'apelle Scythie dans le mōt Imaé, & l'autre hors & delà ledit mōt: Et ont esté tousiours les Scythes non assuiettis le tēps passé de personne, ny guere iamais assaillis pour estre soumis à l'ēpire de personne. Car c'est ce peuple, leq̄l assailly par Darie grād Roy de Perse, cōtraignist son armée de s'e fuir, nō sans grād perte de gens, hōte & reproche pour vn si grād Monarque. Deffirēt le grād Cire auec toute son armée, cōduitz par vne femme, à sçauoir Tomiris royne des Massagethes. Alexandre le grand, y ayant enuoyé vn sié capitaine auec vne belle armée, n'eust point meilleur marché q̄ les autres, y perdāt, & le chef & les soldats. Les Scythes ont bié ouy parler iadis des Romains, mais d'auoir senty leur force, & empire, il ne s'é parle aucunemēt: ce peuple est rude, grossier & patiēt soit au trauail, soit aux incōmoditez de la guerre, & puissant outre la cōmune force des hōes. Le tēps passé on ne cognoissoit aucune differēce des natiōs cōprises sous le nō de ceste gent, pour n'estre diuisée par cartiers ainsi qu'elle est à present en ses Hourdes (desq̄lles nous parlerōs aux Tartares) comme celle qui pour lors ne se soucioit de cultiuer les chāps, ny de bastir maisō, ou se retirer en loge qui luy fust certaine, vagāt, & courāt par les aspretez des mōts, & profond trait des deserts, & solitudes cōduisant tousiours ses troupeaux qui estoit toute leur richesse, & desquelz ilz se vestoyent & nourrissoyent portants leurs femmes & enfans sur des chariots, qui estoyēt leurs maisons, cōe encore on le peut voir & en la Scythie Asiatiq̄, & en l'Europe parmy la Moscouie le long du fleu Rha tirāt vers les mōtaignes. Et d'autāt q̄ ce peuple viuoit iustement de son propre instinct & naturel, aussi n'vsoit-il de loy

Berose liur. 4. des antiquitez. Autre est l'opinion de Iosephe, antiq. liu. 1. ch. 6.

Araxé est vn fleuue d'Armenie. Strabon 11. & 15. Appian de la guerre Parthiq. & Mithridat.

De la diuision de Scythie voy Ptolom. liu. 6. ch. 14. & 15. Table. d'Asie. 7. & 8. Strabon. liure 13. Pomp. Mel. li. 1. & 3. Orose liu. 1. ch. 2.

Darie mis en fuite par les Scythes. Herodot. liur. 4. Iustin liu. 1 & 2.

Cire occis par la royne des Scythes Herodot. li. 1. Iustin. li. 1. Orose. l. 2. ch. 7.

Iustin dit que les Scythes vainquirent les gēs d'Alexād & Quint. Curse tient qu'ilz suiuirent Alex. à la conqueste des Indes. Voy Curtie liu. 8. & 9.

Maisons des Scythes sont les chariotz.

quelconque: & ſur tout ils abhorroient le larcin comme ceux qui n'enfermoient point leurs haraz, & troupeaux dans dés cloz, & paliſſées, où les enſerroient dans dés loges bien murées, ains les tenoient en belle & pleine campaigne, ſe fians en tout le monde. Ils n'auoient aucun vſage d'or, ny d'argent: le lait, & le miel leur ſeruoient de nourriture, ſ'armans contre les rigueurs, & froidures de l'hiuer, qui leur eſt preſque continuel des peaux des beſtes ſauuages, ne ſçachans que c'eſtoit que de faire acouſtremens de laine, ny la tiſtre & en faire du drap. Et telle eſtoit la façon & maniere de viure des Scythes la plus commune, iaçoit que non de tous: car comme ils fuſſent ſeparez, & diuers les vns des autres, auſſi y auoit il de la diuerſité és mœurs, chacun ayant quelque cas de particulier, comme nous dirons cy apres, mais que nous ayons encore eſpluché vn peu ce qui touche au viure general de toute ceſte nation. Laquelle eſt fort gloute du ſang humain à tout le moins en pluſieurs endroits, veu que iadis les Scythes dés qu'auoient pris vn homme en guerre ils en humoient le ſang, & de tout autāt que chacun en mettoit à mort, il failloit emporter la teſte au Roy, au-moins ſ'il vouloit auoir part à la proie & butin, car autrement, il n'y pouuoit rien demander. Or coupoient ils les teſtes en ceſte ſorte, ils l'inciſoient en rond, tout autour des oreilles, & en ayans tiré le teſt, ſecouoient ce qui eſtoit dedans, en oſtans par meſme moien la peau : ainſi qu'ils font le reſte du cuir de tout le corps, lequel ils coronoiēt comme celuy d'vn bœuf, & ſ'en veſtoient, & en faiſoient des rénes pour les brides de leurs cheuaux, ou en vſoiēt cōme de ſeruiettes faiſant leur repas, & tant plus vn hōme auoit de tel ſeruice, il eſtoit eſtimé le plus illuſtre & excellēt entre eux. Les aucuns encor coupoient les mains dextres de leurs ennemis, les eſcorchant à tout les ongles, & en paroient la couuerture de leurs carquoys, & trouſſes de ſaiettes: d'autres ayans eſcorché l'homme tout entier eſtendoient le cuyr ſur des aiz, & le portoient pour parade ſur leurs cheuaux. Les teſtes que i'ay dit qu'ils eſcorchoient, les ayant couuertes de cuir de Beuf par le dehors, au dedans les doroient fort mignonnement, i'entens ceux qui eſtoient les plus riches, & ſ'en ſeruoiēt pour taſſe, & gobelet à boire, & en faiſoient preſent aux hommes de marque eſtrāgers venans les veoir, leur faiſant recit de leurs proueſſes, & comme c'eſtoient les teſtes de ceux qu'ils auoient vaincuz, & occis en guerre. Vne ſeule fois en l'an, les Princes chacun en ſon païs, donnoient du vin aux troupes de leurs ſoldatz, & en beuuoyent ſeulement les meurtriers de leurs ennemis, & ceux qui n'auoient rien fait de ſegnalé eſtoient mis à part ſans honneur quelconque, qui eſtoit vne grande & inſuportable infamie entre eux: la ou celuy qui auoit fait multitudes de maſſacres eſtoit eſtrené de deux taſſées de vin, car autant portoit il de gobelets pour parade. Leurs dieux principaux eſtoiēt Veſte déeſſe & preſidēte ſur tous, & apres Iupiter, & Telluz, laquelle ils eſtimoient eſtre l'eſpouſe à Iupiter, & ceux cy honoroient ils & taſchoient de ſe les rendre propices : apres ceux cy ils adoroient Apollon, & Venus celeſte, Mars & Hercule, ſans que toutesfois ils dreſſaſſent temple, autel, ny ſimulachre, ou ſtatue à pas vn d'eux, ſi ce n'eſt à Mars, auquel ils ſacrifioiēt chacun centieſme de tous ceux qu'ils

Ceux qui ont eſcrit des Scythes anciens ſont Iuſtin liur. 2. Herodot. liur. 4. Strabon. 11.

Simple nourriture des Scythes.

Scythes gloutons du ſang humain.

Seruiettes des Scythes de cuir d'hōmes.

Gobelets de Scythes de teſtz d'hōme.

Vin à qui permis & quand aux Scythes.

Dieux honorez iadis par les Scythes.

Venus celeſte adorée par les Scythes Voy Heſichie, de ceſte Venus par le Pauſanie és Attiques.

prenoient en guerre : aux autres ils ſacrifioient des beſtes, & principalement des cheuaux : quant aux pourceaux, ils en faiſoient ſi peu de compte, que ſeulement ne vouloient ſouffrir qu'on en nourriſt vn ſeul parmy leurs troupeaux. Quand leur Roy puniſſoit quelcun de mort, ce n'eſtoit ſur luy ſeulement qu'il vomiſſoit ſon ire, ains encor y comprenoit tous ſes enfans maſles, ne faiſant aucun outrage aux femelles. Auec quiconque les Scythes faiſoient alliance, ou ligue, c'eſtoit en ceſte ſorte qu'ils ſ'y gouuernoient, prenans vn grand hanap de terre, & y verſans du vin y meſloient auſſi du ſang de toutes les deux parties faiſans amitié enſemble, inciſans quelque partie de leur corps auec vn glaiue: puis arrouſans le bout, & pointe de leur eſpée dedans ce vin: ils en faiſoient le ſemblable de fleſches, haches & dards: puis iurans vn long ſerment auec imprecations contre celuy qui comprenoit l'alliance, il failloit que touts beuſſent du vin de ce hanap, non-ſeulement les parties principales qui capituloient, ains encor tous les plus grands qui aſſiſtoient compaignons de ceux qui faiſoiét la ligue. Les Mauſoles & ſepulchres de leurs roys eſtoiét au païs des Gerres, qui eſt où le Boriſthene cõmence à porter, & eſtre nauigable. En ce païs là, le Roy eſtãt decedé, ils faiſoient vne foſſe bien profonde, en figure carrée, puis prenans le corps, duquel ils tiroient les entrailles, ils l'enciroient, & en lieu de ce qui auoit eſté oſté du ventre ils y mettoient des poudres odoriferantes, de la ſemence d'Ache, & d'Anis, ce que fait ils le couſoient & mettoient ſur vn chariot le renuoyãs de nation à autre, & chacune luy faiſant vn pareil ſeruice : & ce pendant les courtiſans, & ordinaires de la maiſon royale ſe fendoient les oreilles, & coupoient les cheueux en ſigne de triſteſſe, deſchiquetoient les bras, & pinſetoient le nez iuſqu'à effuſion de ſang, & ſe perçoient d'vne fleſche la main gauche: & apres que le corps auoit paſſé par tous les païs, & contrées de la iuriſdiction du deffunt, ils le laiſſoient en la Prouince la plus lointaine de ſon Empire. C'eſtoit la que le ſepulchre eſtant dreſſé, & que le corps mis en vn lit dans ſon cercueil, & deſcendu en la foſſe on plantoit des lances & autres longs baſtons à l'entour, auec des verges par deſſus, enſemble quelques habits: & ayãt mis en l'eſpace vuide du cercueil, vne des plus fauorites cõcubines du Roy, & la plus cherie de luy tãdis qu'il eſtoit en vie. Encore failloit il que pour l'aller ſeruir en l'autre mõde, il euſt de ſes officiers qui l'accõpaignaſſent : & pour ceſte cauſe ils eſtrangloiẽt pres le tombeau vn chãberlan, le cuiſinier, ſomeiller, vn courrier ou ſergeãt, & ſon muletier, to9 n'ayãs qu'vn cheual pour porter leurs hardes, qui eſtoit maſſacré auec eux & tout enſẽble auec la vaiſſelle, & meubles plus precieux du Roy, eſtoiẽt ainſi enterrez auec leur Prince : & encore au bout de l'an il luy faiſoient vn pareil ſeruice aux deſpẽs touſiours de la vie de ſes meilleurs, & plus anciens ſeruiteurs, & officiers. Leſquels eſtoiẽt tous Scythes naturels, & de franche, & noble race & tels qu'il plaiſoit au Roy de choiſir, d'autãt que nul eſclaue eſtoit receu à ſon ſeruice : & de ceux cy ils en eſliſoient. 50. auec pareil nõbre de cheuaux, qu'ils eſtrangloiẽt, leur oſtãt les entrailles, & recouſans le vẽtre, les couurans encor de leurs mãteaux, les attachoiẽt autour du tõbeau fait & couuert d'vne voulte, eux eſtãs à cheual, & poſez de telle ſorte qu'õ les pouuoit voir de loin en tout tel equipage : cõme ſi c'euſt eſté vne

Sacrifices des Scythes.

Mars adoré ſouz la figure d'vn eſpée. Herodot. 4. Ammiã Marcel. liur. 31.

Forme de iurer alliance entre les Scythes.

Il parle icy de la Scythie d'Europe veu que le Boriſthene paſſe en Poloigne. voy Pthol. liur. 3. ch. 5. Table d'Europ. 7

Ceremonies grandes és obſeques des Roys Scythiens.

Eſtrange recõpence des plus loyaux ſeruiteurs des roys Scythes.

Garde morte pour les roys deffunctz entre les Scythes.

troupe de caualerie ordonnee là pour la garde du Roy decedé. Et telles estoyët les ceremonies & funerailles des Rois estans mis en terre. Les personnes priuées ont eu aussi leur façon particuliere de sepulture, car vn estant trespassé, les siens le mettoient sur vn char, & le portoient vers ses amys & parens, chacun desquels dressoit vn banquet en son lieu & posade à tous les parens du mort, & autres qui accompagnoient le corps, & ainsi ils le pourmenoient par l'espace de 40. iours, lequel finy ils le mettoient en terre, luy ayans premierement purgé & nettoyé le test en ostans le cerueau, & le lauant fort soigneusement sur le corps ils mettoient trois pieces de boys se correspondans ensemble, & baissans leur pointe sur lesquelles ils posoient des tentes de laine, le plus gentiment qu'il leur estoit possible: puis gettoiët dans vn vaisseau fait comme vne barque, & mis sur le tombeau entre les voiles, & le bois des pierres, les plus luysantes qu'ils sçauoient choisir. Les hommes en Scythie ne se lauent point, mais leurs femmes pres de quelque pierre aspre, & raboteuse y espädans de l'eau par dessus, s'y frottoient, & estrilloient le corps nud, & estant de telle friction enflée leur chair, elles se frotoient le corps de boys de Ciprez, Cedre, & Encens, si elles en auoient, & la face de certains medicaments composez de drogues semblables: & par ce moien elles sentoient bon, & le iour apres ayant osté ces emplastres, & drogueries, elles apparoissoient plus belles, & d'vn taint plus gëtil & gaillard. Si ce peuple vouloit iurer, ou receuoir quelcun à serment on ne iuroit que par le throsne royal, & s'il se pariuroit, ayant esté cöuaincu par les enchäteurs, en faisans la preuue auec des verges de Saulx, soudain il perdoit la teste, & ses biens estoiët cöfisquez à ceux qui auoiët fait preuue de son crime & pariure. Les Massagetes sont Scythes d'Asie se tenans delà la mer Caspie, autrement d'Abaccuc, estans semblables aux Scythes & en habits, & en façös de faire, qui est cause que plusieurs les cöptent & mettët entre les Scythes. Ils bataillët, & à pied, & à cheual & inuincibles presque en l'vne & l'autre sorte du cöbat, vsans de la lance, sagettes, & sangare, qui estoit le glaiue duquel ils s'aydoient ordinairement comme de leur espée: ayans pour enrichissement de l'or en leurs baudriers, aux morions & salades, & aux esselles de leurs harnois: armans en outre les poitrines, de leurs cheuaux de fin or, & de mesme metail ils en faisoient les mors des brides, & les bardes & chanfrains. Le bout de leurs lances estoit d'erain, & d'erain aussi ils garnissoiët leurs trousses & carquois, n'ayans aucun vsage de fer, ny d'argent. Chacun d'entre eux prenoit vne femme quoy que tous les acointassent en public, & sans honte ny respect quelconque: & c'estoient les seuls d'entre les Scythes qui en vsoient ainsi, si tels est qu'il les faille dire ny estimer. Veu que si quelcun d'entre-eux auoit enuie d'auoir affaire à sa fëme, il ne faisoit q̃ pendre son carquois à son charriot, & empoignoit la fëme, sans honte aucune d'hõme qui le peu regarder. Ce peuple n'auoit aucun terme certain & naturel limité pour sa vie, à cause q̃ dez que quelcun estoit paruenu à gräde vieillesse, ses parës & alliez assëblez ensemble le massacroiët, & encore quelq̃s brebis pour luy faire cöpaignie, & faisans cuire indifferëment ensemble, & la chair de l'homme, & celle des ouailles ils en dressoient leur ban-

Sepultures des personnes priuées entre les Scythes.

Fard des femmes iadis en Scythie.

Moyë d'esprouuer le pariure & peine d'iceluy.

De ceux cy estoit royne Tomiris, qui occist Cire Iustin. 1.

Ptholo. l. 6. c. 13. Tab. 7. d'Asie met les Massagetes entre les daces, hors de Scythie. Strabon 11.

Vie eshontée des Masagettes.

Esträge banquet des Messagetes.

quet,& estimoient ceste mort la plus heureuse qui leur eust sceu aduenir. Or ne mangeoyent ils point ceux qui mouroyẽt de langueur & maladie: mais les enterroient,deplorans leur fortune pour n'auoir eu ce bon-heur d'estre immolez & mangez par leurs bons parens & amys.Ils ne semoient chose quelconque pour pouruoir à leur vie,d'autant qu'ils se contentoiẽt de leurs troupeaux, & du poisson que le fleuue Araxe leur fournissoit en abondance:& vsoient fort de lait pour leur breuuage. Entre les dieux ils honoroient sur tous le soleil,en l'honneur duquel ils immoloient le cheual à sçauoir prenans cest esgard que de sacrifier au plus hastif, & courant des Astres,l'annimal le plus soudain & courageux à la course. Les Seres viuoient debonnairement,& trespaisiblement ensemble, & non-obstant ceste affabilité, si euitoient ils la societé de tous autres hommes, tellement qu'ils ne vouloient trafiquer auec estranger quelconque par communication de parolle.Mais s'ils vouloient contracter & vendre leurs dé-rées,ou d'autres en acheter,l'estranger estoit contraint passer le fleuue,sur le bord duquel chacun mettoit sa marchandise,là où les Seres (sans acheter toutesfois rien d'estrange) donnoiẽt pris du seul regard à ses denrées, que l'estranger païoit sans autrement en disputer.

Le soleil adoré par les Massagethes.

Cheuaux immolez au soleil, & pourquoy.

Seres peuples où croissoit la soye, à present royaume de Cambalu, cité royale du Cam de Tartarie.

Trafic des Seres: à present tout chãgés. voy Ammiã Marcellin. li. 23. Põponie Mele. 3. Solin. chap. 53.

Entre eux la femme paillarde,ny l'adultere,ou le larron n'estoiẽt point apellez en iugement,& ne sçauroit on dire que iamais vn meurtre y eust esté commis, comme ceux qui ont plus de crainte de la transgression de leurs loix,que de la menace des constellations,ny predictions de ceux qui dressent les Horoscopes,& natiuitez.Ils se tiennent és parties plus orientales:& d'autant qu'ils viuoient fort chastement,ils ne sentoient ny l'incõmodité du degast de leurs bleds fust par bruine, ou par gresle & tempeste ny de leur santé par peste ou autre maladie quelconque. Aucun d'entre eux n'acostoit sa femme tandis qu'elle estoit enceinte, ny lors qu'elle souffroit son fluz menstrual,nul n'y mangeoit beste qui fut souillée, & ne faisoient aucun sacrifice,chacun estant iuge de soy-mesme en suyuant naturellement ce qui estoit de droit & iustice,qui estoit cause qu'ils n'experimentoient point ces fleaux auec lesquels Dieu chastie les meschancetez des hommes,ains viuans longuement,à la fin ils mouroient sans maladie, & deffaillans heureux en grande vieillesse. Les Tauro-Scythes ainsi nõmez,à cause du mont Taurus pres lequel ils habitent,dedioient & immoloient vne vierge,ceux qui eschapoient du naufrage,& perils de la mer & sur tous les Grecs qui y abordoiẽt,les traitãts en ceste maniere: Ayant fait quelque assez longue priere,ils assommoient l'estranger d'vne massue, & luy coupans la teste,aucuns tiennent que le tronc du corps estoit precipité du hault d'vne roche dans la mer,d'autant que leur temple estoit basty sur le hault & pointe d'vn espouuentable & aspre rocher, & sur lequel ils fichoient & plantoient les testes des immolez : d'autres accordent bien quant à planter ainsi les testes, mais nient que les corps fussent precipitez,plustost les mettans les Tauriques en terre. Le Diable auquel ils faisoient ce sacrifice, on diosit que ce fut iadis Iphigenie fille d'Agamemnon Roy de Micenes. Quant à ceux qu'ils prenoient en guerre, c'est ainsi qu'ils les traitoient: chacun emportoit en sa maison la teste de son ennemy,

Seres sans aucune maladie.

De la longueur de vie des Seres. voy Strabon. 15.

C'estoient ceux de la region Taurique au Chersonnesse, & ceste vierge estoit Iphigenie Pausanie. liur. 2. Herodote. 3. Isacie sur Licophon. & Diodor. Sicil. liur. 5. toutesfois tous accordent que c'estoit Diane.

De ceste Iphigenie les poëtes Tragiques en sont pleins.

Cruauté des Tauroscythes.

ennemy,&la fichant ſur vn pieu la mettoient au plus hault feſte du logis, & bien ſouuent ſur le pignon de la cheminée:les mettant en lieu ſi eminent,à cauſe qu'ils les diſoiẽt eſtre les gardes de leurs maiſons,& familles. Ce peuple ne viuoiẽt que de larcins,& des pilleries faites à la guerre. Mais les Agathirſes eſtoient fort propres, & ſe tenans tres-mignotement ſe parans d'or,& ioyaux precieux,& vſans de leurs femmes deuant tout le mõde,afin que ceſte communauté les rendiſt tous freres & domeſtiques en vne commune liaiſon, ſans qu'ils ſe portaſſent enuie, ny ſ'entrehaiſſent pour cela en ſorte quelconque: & quant au reſte aprochans fort de la maniere de viure des Thraciens. Les Neures viuoient tout ainſi que les Scythes, leſquels quelque peu de temps auant le voyage de Darie contre les Scythes furent contrains de quitter leur païs, à cauſe d'vne grande multitude de ſerpent qui s'y engendra & les infectoit, & gaſtoit fort pernicieuſement. Ce peuple auoit vne eſtrãge opiniõ. Et ſe perſuadoit que tous les ans en certaine ſaiſon ils deuenoyent loups & le iuroyent, affermoyẽt auec grands ſermens & proteſtations : & que de rechef ces iours paſſez, ils recouuroyent leur forme premiere. Les Antropophages c'eſt à dire mange-hommes eſtoient les plus ſauuages & cruels d'entre tous les hommes ſans loy, droiture ny iugement, s'excerçans à la nourriture des beſtes, & portoyent l'abillement ſemblable aux Scythes, ayant vn propre & particulier langage, encor y eſtoyent les Melanchlenes, ayans ce nom,pource qu'ils alloyẽt tous veſtus de couleur noire, leſquels vſans de façons de faire des Scythes, s'adonnoyẽt auſſi à ſe repaiſtre de la chair humaine comme les precedents. La nation des Budins eſtoit fort grande, & la prouincẽ ſpacieuſe & fort populeuſe, tous ayans les yeux de couleur celeſte & azurée & le poil roux: leur cité principale eſtoit Gelõ, qui auſſi leur faiſoit porter le nom de Gelons. Ceux cy celebroyẽt tous les trois ans les Baccanales,ayans le tẽps paſſẽ eſté Grecs,mais chaſſez de leur terre, & ſe retirans là,tindrent les mœurs & Scythiques,& Gregeois, comme auſſi leur langage eſtoit meſlangé de l'vn & l'autre peuple: quoy que les Gelõs fuſſent differens & en langue & en façons de vie du reſte des Budins:leſquels eſtans naturelz du païs des toute ancienneté, ſ'adonnoient auſſi à l'eſtude peculier au Scythe,qui eſt de nourrir les troupeaux, & ſont les ſeulz entre les Scythes,qui mangent les poux & vermine qui naiſt en leur chair:là où les Gelons eſtoient laboureurs,viuans de froument, & ſ'exerçans aux iardinages,ſans reſſembler leurs voiſins,ny en couleur ny au viſage,& fierté de regard.

Neures peuples chaſſez de leurs païs par les Serpents.

Folle opinion des Neures ſe penſans eſtre Loups.

d'où cela procede. voy Celié Rhod. liu. 27. cha 12. on apelloit tels hõmes Loups-Garoux. S. Auguſt. cité de Dieu liu. 18.

Ptholom. li. 6. ch. 16. met ces Antropophages en la Priuince Serique, ou de Cambalu au païs le plus ſeptentrional.

Les Melãchlenes ſont en la Sarmatie. Ptholom. liur. 5. chap. 9.

Budins peuple fort grand, et nõmé encor Gelons eſtoient en l'Europe pres le fleuue Tanai.

Difference des Budins & Gelõs.

Toute leur region abondoit en boſcage à cauſe d'vn grand lac qui enuironne la plus part du païs où ils prennent des Loutres, Bieures,& autres plusieurs beſtes ſauuages,des peaux deſquelles ils faiſoient des robes fourrées pour ſ'armer contre les horreurs de l'hiuer. Les Lyrcéens viuoient de venaiſon de laquelle ils cheuiſſoient en ceſte ſorte : Ils montoient ſur des arbres en eſtant leur païs bien fourny, & de là auant ils faiſoient la guerre, & dreſſoient des embuſches aux beſtes, chacun conduiſant vn chien barbet,& vn cheual tel que ceux que nous apellons harquebuſiers pour la chaſſe,apris à ſe baiſſer,& coucher ſur le ventre voyans la proye:l'hom-

Chaſſe des Lyrcéens.

me estant sur l'arbre, secouru par son cheual ne failloit de darder sur la premiere beste qu'il voioist, & l'ayant ferüe monter à cheual, & la poursuiure auec son chien, tant qu'elle eust rendu les aboys. Les Argippéens se tenoient au pied & racine des montaignes les plus hautes de Scythie, lesquels on tient auoir esté chauues des leur enfance, tant masles que femelles, fort camuz, & le menton long, hors toute proportion, ayans vn langage tout different des autres. Ils estoient vestuz comme les Scythes, viuans du fruit des arbres sans nourrir bestail quelcõque qui est cause qu'ils en auoient disette.

Ce discours fascheux est tiré de Herodote liur. 4.

Ils couchoient souz les arbres, & durãt le froid, & l'hyuer ils y dressoiẽt vne tente forte, & ferme, & icelle de blãche couleur, & l'esté sans ceste tẽte ou pauillon : on estimoit ce peuple sacré à cause qu'il n'auoit aucun soucy de la guerre & n'auoit aucunes armes en sa puissance & si iuste que leurs voisins ayans quelque different à vuider ensemble c'estoit à eux à getter la sentence : voire leur terre seruoit de franchise, car quiconque se retiroit vers eux: il n'y auoit homme qui eust osé luy faire tort, ny desplaisir quelconque. Et la façon de vie des Issedons fust telle: le pere d'vn d'entre eux estant decedé, tous ses parens amenoyent leurs troupeaux & bergerie, & d'icelle en prenans, ils les massacroyent & mettoyent en pieces, ensemble le corps du trespassé pere de celuy qui appelloit ses cousins au banquet & meslans toute ceste chair ensemble ils banquetoyent & en prenoyent leur repas.

Argippeéns estimez sacres, & pourquoy.

Franchise en la terre des Argipp.

Apres ce ostans & chair & cuir, & cerueau du test du deffunct, ils le doroyẽt & s'en aidoyẽt pour idole & simulachre luy faisans des Anniuersaires tous les ans, & luy sacrifians de grandes hosties & vsans d'extremes & solennelles ceremonies. Et ainsi en fait le fils au pere & le pere au fils, ainsi qu'en vsoyent les Grecz aux festes de leur naissance. Ceux cy encor estoyent estimez iustes, & leurs femmes aussi fortes & vaillantes que les hommes. Et telles furẽt iadis les manieres de viure des Scythes: mais d'autant qu'ayans esté vaincuz & assuiettis par les Tartares, & qu'ils viuent à present selon les loix & façons Tartaresques on les appelle aussi de mesme nom, iaçoit que diuersemẽt ils se comportent: & desquels il fault parler plus particulierement & specifier les choses à fin qu'aucun ne doubte de ce que les anciens ont commencé d'esclaircir & que les modernes ont presque conduit à sa perfection.

Anniuersaires entre les Issedons.

Issedons sont parties en deux, asçauoir en la terre de Mongal, & en la region de Cambalu. voy Ptholom. li. 6. ch. 15. & 16.

De la Tartarie, & des mœurs & grande puissance des Tartares. Chap. II.

Mongal est vne partie de la grand Tartarie.

Cest autheur a suiuy Vincent au miroir histor. l. 32



L'A Tartarie de laquelle vne partie s'appelle à present Mõgal est posée en celle partie de la terre, où l'oriẽt s'auoisine du septẽtrion, ayant vers le Cathay, & Solange, [au midy le païs de la Sine, & ne sçay où cestuy pesche la terre Sarrasine au leuant & en la Scythie veu qu'elle estoit en Arabie: si ce n'est qu'il prist les Turcz pour les Sarrasins, qui seroit vne faute fort

lourde tant en la Geographie qu'en la verité de l'histoire estans bien differens ces peuples les vns des autres,& en mœurs,& en façons de police] à l'occident luy gisent les Seres, ou region de Cambalu & au septentrion le grand Ocean, mais ce païs non encor descouuert, ny par les anciens ny par les modernes.

Ceste est la vraye description selon Ptholom. li. 6. ch. 15. Table d'Asie. 8

Or estime lon que ceste region a pris le nom d'vn fleuue nommé Tartar qui court le long de celle prouince, chose assez vraysemblable. Elle est fort montaigneuse, & ou elle s'estend en planure, encore est elle glaireuse & pleine d'argille & de sablons sterille si ce n'est qu'elle soit arrousée de riuieres, desquelles elle n'est pas trop abondante, qui est cause qu'elle est fort deserte & mal peuplée, sans pas vne ville, vne exceptée qu'ils appellent Cracurie. Si pauure en boys en plusieurs endroits, que les habitans sont contrains de se chauffer auec la fiente seche des Bœufs & cheuaux, & d'en cuire leur viande. Le Ciel y est mal disposé, & grandement fascheux, veu que durant l'esté les tonerres, esclairs, & foudres y sont si continuels effroyables & horribles que de grande frayeur plusieurs en perdēt la vie. Les vents si impetueux & vehemens qu'ils enleuent vn homme de dessus son cheual, & renuersent ceux qui vont par la campaigne, arrachēt les grans arbres, & en somme font de grands dommages par toute la Prouince: en laquelle encor on voit vne telle inconstance en la disposition de l'air, qu'ores il fera vn chault excessif & tout soudain vn froid rigoureux, vne espaisse & abondante nuée de neges couurans toute la face de la terre. Durant l'hiuer il n'y pleut iamais, & souuent en esté, mais auec si peu d'effort qu'à grand peine la terre se sent de l'humeur & arrousement. Le païs est au reste fort riche & abondant en bestail, à sçauoir Bœufs Chameaux, Cheuaux, Brebis, Asnes & autres de diuerses sortes, sur tout les bestes cheualines y abondent plus qu'en païs ny region qui soit en tout le monde.

Il ne parle que de la seule terre de Mongal.

Grands orages en la terre de Mongal.

Indisposition de l'air.

Tartarie abondāte en bestail, & sur tout en cheuaux.

Ceste prouince fut iadis habitée de quatre peuples, à sçauoir Iecha-mōgal, c'est à dire grands Mongales, les seconds Su-mongal, qui signifioit aquatiques, lesquels aussi pour estre voisins du fleuue Tartar s'appellerent Tartares. Merchat estoit le troisiesme peuple, & Metrit le quatriesme. [D'autres nombrent sept nations premieres de ce peuple qu'en commun ils apelloient Mogles, la premiere & principale estoit celle de Tartar du nom du fleuue & de laquelle le reste porte le nom: la seconde Tangor, & l'autre Cunar, celle qui l'auoisine est Ialait, la cinquiesme Sonith, la sixiesme Monghi, que i'estime Mongal, & la derniere Tebeth qui est vers les deserts de Dauuil où l'on dit que les malins esprits aparoissent visiblement, & font perdre les voiageurs en leur monstrant le chemin par les voyes où ils ne peuuent trouuer ny sente ny sentier quelconque.] Ce peuple fut vn long temps suiet à ses voisins, & leur payoit tribut, tant il estoit vil & aneanty quoy qu'il fut gouuerné par des seigneurs & Capitaines, qui auoyent la souueraineté du maniment des affaires mais en fin ils s'emanciperent de telle seruitude. Et ce par le moien d'vn vieillard qui estoit Mareschal de son estat, lequel se dit auoir eu certaine vision d'vn cheualier armé à

Quatre peuples de Tartarie selon Vincent sus allegué.

Voy Mathias Micheu de la Sarmathie Asiatiq. liur. 1. cha. 8.

Haiton liur. des Tart. cha. 16.

Premiere institution de roy en Tartarie faite par oracle.

Paul Venitien. l. des Tart. 1. ch. 5.

blanc & monté ſur vn cheual de pareille couleur, lequel l'ayant appellé de ſon nom luy parla en ceſte ſorte, Canguiſte, (car ainſi ſ'apelloit ce maiſtre mareſchal) la volonté du Dieu immortel eſt que tu deliures ce peuple Mongaliſte de la ſuiettiō & tribut de ſes voiſins, & que tu ſois le gouuerneur & Roy des Tartares, leſquels aſſuiettiront les autres, ainſi qu'à preſent ils ſont tributaires de leurs voiſins. Ce qui fut cauſe que les Tartares deſireux, & de leur liberté, & de commander ſur les autres eſlurent, ſuyuant la viſion & oracle, pour Roy ce Canguiſte, qui a eſté le premier Prince de ce peuple. Et aduint cecy en l'an de noſtre ſeigneur. 1187. Ce Canguiſte que d'autres apellent Cinghis eſtoit homme ſage, accort & de bonne vie, & fut le premier qui taſcha d'oſter l'idolatrie d'entre les Tartares, deffendant par edit dés qu'il fut Roy toute adoration de tels idoles, enioignant qu'on adoraſt vn ſeul & le tregrand Dieu, par le moien duquel il ſ'eſtimoit eſtre paruenu à telle & ſi grande dignité. Ordonna d'auantage que ceux à qui l'aage permettoit de porter armes euſſent à ſe trouuer à iour certain & par luy prefix, au lieu où il luy plairoit leur commander, & là il diſtribua & partiſt l'ordre de ſa gendarmerie en ceſte ſorte, que les dixeniers obeïroient aux centeniers, & iceux aux chefs qui cōmandoient ſus mille hommes, ces capitaines encor feroient obeïſſance aux colonnelz de chacun regiment. Et pour eſſayer ſi les Tartares ſeroiēt prompts à executer ſes cōmandemens, il commanda aux ſept Princes, qui au parauāt auoient cōmandé ſur les Tartares, de tuer leurs enfans de leurs mains propres: Iaçoit que les peres trouuaſſent ce commandement aſpre & de fort dure digeſtion, ſi eſt-ce que ſoit qu'ils craigniſſent la fureur du peuple qui tenoit ce Roy comme choſe diuine, ou que la religion les touchaſt & eſmeut, eſtimans que Dieu auoit donné commencement à ce royaume: & que ſ'ils ne vouloient obeïr, ce ne ſeroit meſpriſer le Roy, ains la puiſſance du treshault, ils mirent la main à l'œuure & deſpecherent le monde de leurs propres enfans.

Edits, & ordonnances du premier cham des Tartares.

Cruel eſſay de Cāguiſte pour tenter l'obeïſſance de ſes ſuiets.

Les grandes monarchies commencent par ſang, & parricides.

Canguiſte ſe voyant ainſi fortifié, ne failliſt ſoudain de ſe ruer ſur les Scythes ſes voiſins tant delà que deça le mont Imaë qu'à, preſent on nomme Belgian, & les feit ſes ſuiets & tributaires, voire aſſuiettiſt ceux meſme de qui au-parauant ils eſtoient les vaſſaux : & ſ'emanciperent de toute obeïſſance. Apres cela il ſ'attaqua aux nations plus lointaines auec tel heur & felicité que toute la Scythie des l'orient au ſeptention & les autres terres depuis le Cathai, iuſqu'à noſtre mer mediterranée furent eſpouuétées & troublées par la fureur de ſes courſes & armées enuahiſſant les royaumes, & Prouinces, aſſuietiſſant les peuples plus puiſſans & farouches, & eſtendant ſes forces ſur le grand Ocean Indien & au grand ſein & mer de Sur tellement qu'il ſe peut dire à bon & iuſte tiltre l'Empereur & ſouuerain preſque de tout l'orient.

L'Inde fut iadis ſuiette en partie au Prete-Iean.

Des courſes des Tartares en Europe, voy le. 1. liu. de la Sarmathie, de Mathie Michou.

[Veu que preſque toutes les Indes luy obeyſſent, les iſles de la mer iuſques à la Taprobane luy payent tribut & le recognoiſſent : & c'eſt luy qui a chaſſé les forces du roy Ethiopien des Indes, & qui tient le Sophi en ceruelle & le preſſe courans iuſques bien auant en ſes terres, qui encor ne laiſſe le Moſcouite en repos lequel ſans vn tel

& si puissant ennemy, eust-il a long temps affoibly les forces de la Sarmatie d'Europe & le royaume de Poloigne.] Les Tartares sont bien les hõmes les plus laids & difformes qui soyẽt au monde, estants ordinairemẽt de petite stature, ayans les yeux gros, & comme leur sortans de la teste, fort grandes paupieres, & le sourcil si velu, qu'on voit peu de l'œil descouuert en eux, le visage large & sans barbe, sauf qu'aux leures de dessus, où ils portent de grandes moustaches, & sur le menton quelque poil follet, & iceluy fort rare: Tous en general camuz, & ayans assez beau ventre: & se rasent la teste par le derriere de l'vne oreille à l'autre, tellement que ceste rasure represente la figure d'vne barbe, au reste ils nourrissent leur cheuelure presque aussi longue que font les femmes par deçà, de laquelle ilz font deux tresses & cordelettes, lesquelles ils entortillent autour de leur chef par derriere les oreilles: & ainsi non seulement les Tartares se rasent ainsi, ains encor ceux qui habitent auec eux de quelque pays, estat, condition, loy, ny religion qu'ilz puissent estre. Les Tartares sont naturellemẽt fort adextres, & legers, bons hommes de guerre à cheual, mais peu aptes à combattre à pied, aussi aucun d'entr'eux ne va iamais à pied: car iusqu'au plus pauure tous vont à cheual, ou s'aident des Bœufs pour mõtures quelque part qu'il leur faille aller, tant les hommes que les femmes. Leurs cheuaux sont chastrez, & n'en veulent point de hargneux, rueurs, ou qui mordent: & encherissent les mors & brides d'or, argent & pierreries, prenans plaisir à pendre au col de leur montures des clochettes & sonnettes, qui resonnent bien, comme chose qu'ilz estiment magnifique, & ressentant sa grandeur. Leur parolle est rude & barbare, & eux grands criards, & quãd ils chantent, c'est aussi doucement, que si c'estoyent des Loups qui vrlassent: en beuuant ilz secouent la teste, & hauçent souuent le temps à bien boire, qui leur est vne grand gloire & mesme s'ils viennent iusqu'à là, que de se bien enyurer. Ilz se tiennent aux champs, à l'imitation des anciens Scythes, sans se soucier que bien peu des villes, citez, hameaux, bourgs, ny de villages, & habitent en des tabernacles, à cause que la plusparts se mesle de pasturage. L'hiuer ce sont les planures, & campaignes où ils se retirent, & l'esté aux mõtaignes à cause que l'herbe y foisonne, & verdoye en grãde abondance. Leurs tentes, & pauillons sont faits ou de verges enlacées ensemble comme claïes, & treillis, ou de feutre estendu sur des cheurons bien conioints & cheuillez ensemble, laissans vne fenestre ronde au milieu du corps de leur magnifique logis, afin d'auoir clarté, & de faire euaporer par là la fumée: à cause qu'ilz font aussi le feu au beau milieu de la loge, autour duquel sont assises leurs femmes & petits enfans. Les hõmes s'adextrent fort à la lutte, & à tirer de l'arc, d'autãt qu'ilz sont merueilleusement adõnez à la venerie & vont armez, eux & leurs cheuaux à la chasse, si que voyans la proye ilz l'enuironnent de toutes parts, & tous ensemble luy dardent, & lancent des coups de flesche, tant qu'ils l'ayent mise à mort. Ils n'vsent point de pain (il s'entend en aucuns endroits, & parmy ces pasteurs vagabonds) & ne pestrissent rien de farine, n'vsans encor de napes ou seruiettes à leurs repas, tant ils sont honestes. Ils croyent vn seul Dieu, & le mesme ils confessent createur du Ciel & de la terre, & facteur

Forme & stature des Tartares.

Tartares se rasent la teste.

Tartares font gloire de l'yurognerie.

Cabanes, & loges des Tartares se tenans en la campaigne.

Tartares võt armez à la chasse.

Ils tiennent ceste foy de chrestiẽ, car ilz ont esté iadis imbuz de nostre religiõ. voy Haiton. l. des Tartares chap. 39. 40. & 41.

des choſes tant viſibles, qu'inuiſibles: neantmoins ne font ils aucun ſeruice,ny ceremonie au nom du Dieu du ciel, ains pluſtoſt ſe tournent à venerer & adorer des idoles qu'ilz dreſſent de feutre,ou drap de ſoye,qu'ilz mettent de tous coſtez de leurs loges,les priants de ſauuer,& garder leurs troupeaux & haraz,& leur font treſgrand reuerence,leur offrant de toute ſorte de lait de chacune ſorte de leurs beſtes : & auant que manger choſe quelconque ilz en preſentent le premier ſeruice à leurs dieux : & de tout animal qu'ilz occient pour leur nourriture : ilz en laiſſent tout le lõg d'vne nuit le cœur dans vn gobelet, & puis l'endemain le cuiſent, & ſ'en repaiſſent[Ilz adorent encor vn certain Dieu qu'ils nomment Natagai,c'eſt à dire dieu de la terre, leq̃l ilz diſent eſtre celuy qui a ſoing des fruits des champs,& eſtre le conſeruateur d'eux, de leurs familles & troupeaux : & n'y a ſi petit ne ſi grand qui n'aye ſon ymage en ſon logis:& d'autãt qu'ilz eſtiment que ce beau Dieu ſoit marié & aye des enfans, ilz font de petites effigies aupres de luy, celle de la femme aſſiſe au coſté gauche de Natagai,& les enfans qui ſont auſſi aſſis deuant la face de ceſte Idole.]

Natagai dieu terreſtre eſtimé par les Tartares. Paul venitiẽ. li. 1. c. 58

Tartares combien eſtiment leur roy.

Ils honorent encor le Soleil, la Lune & les quatre elements, & leur font des ſacrifices, & eſtimans leur Cham & empereur filz de Dieu, l'adorent auec vne grãde & ſuperſtitieuſe religion & reuerẽce: & le croyent ſi grãd & excellẽt,en font ſi grãd cõpte,qu'ils ne pẽſent point qu'il y ayt hõme au mõde plus digne & plus illuſtre,voire ne qui luy doiue eſtre parangonné, & ne ſouffriroyẽt qu'on leur tinſt propos d'autre prince que de celuy qui leur cõmande,& meſpriſe tellemẽt ce peuple le reſte des hõmes,& a telle opiniõ de ſa ſageſſe,bõté & excellẽce,qu'il ne tiẽt cõpte d'aucũ,voire deſdaigne de parler à quicõq̃ ſoit,ſ'il n'eſt Tartare. Ils apellẽt le Pape, & tous les chreſtiẽs Dzinthis, qui ſignifie payens,& Chaur,c'eſt à dire infidelles, chiens & idolatres, à cauſe qu'ils honorent le boys & les pierres. [Et ce depuis que ſemons par le Pape Innocent 4. à receuoir la foy Chreſtienne, à quoy comme preſque ils enclinaſſent, Sathan ſuſcita les Mahometiſtes qui ne vouloyent perdre vn ſi friant morceau à l'admoneſter de prendre la religion de l'Alcoran comme la plus pure d'autant qu'elle n'enſeignoit que l'adoration d'vn ſeul dieu, & celle des Chreſtiens eſtoyent farcie d'Idoles:en outre que la leur eſtoit gaillarde, & permettant tout à l'homme libre,& luy mettant les armes aux mains,& que celle de Chriſt, ne valoit que pour les effeminez & gens qui ne demandent que le repos: & ſçauẽt ſi bien haranguer les Alcoraniſtes,que celuy qui n'auoit religion qui luy fut certaine embraſſa la pire, & laiſſant celle loy qui eſt toute ſpirituelle, empoigna la doctrine de la chair,d'Apoſtaſie & abhomination,& ce enuiron l'an de grace 1247.]Ils ont des enchanteurs, & eux-meſmes ſ'adonnent aux ſorceleries, & à la diuination par ſonges, & ces deuins & magiciens leur interpretent, demandans la reſponce des idoles dans leſquelles Sathan leur parle : & ce pendant ils penſent que ce ſoit Dieu qui leur declaire ſa volõté par le miniſtere des idoles, qui eſt cauſe qu'ils ne font rien ſans conſulter premierement leurs oracles. Ils obſeruent fort les ſaiſons & meſmement les changemens de la Lune: non qu'ils feſtẽt ou ſollenniſent vn iour plus qu'autre,ou qu'ils ieuſnẽt & ſ'abſtiẽnent, en l'vne ſaiſon plus

Mathias li. de la Sarmatie. 1. ch. 5

En quel temps les Tartares ſe feirẽt en partie Mahometiſtes.

qu'en l'autre, comme font les Mahometans, ains font & les iours, & les ſaiſons ſ'eſcouler tout d'vn trait & en meſme ſorte. Et eſt ce peuple ſi auare, & conuoiteux, que ſ'il voit quelque choſe qui luy vienne à gré, & n'en puiſſe iouyr du gré & volonté du poſſeſſeur, pourueu qu'iceluy ne ſoit Tartare, il ne faillira d'y proceder par voye de fait, & violence, ſe couurãs en cela d'vn edit de l'Empereur par lequel telle vſurpation leur ſoit loiſible & permiſe. D'autãt qu'ils ont ceſte ordõnance de Canguiſte, & Chaã les deux premier roys de Tartarie, que quiconque des Tartares, voire des eſclaues des Tartares trouuera vn hõme, femme, cheual ou autre choſe en ſõ chemin ſans lettres, ou ſauf-cõduit du roy, qu'il ſ'en ſaiſiſſe, & en iouiſſe touſiours cõme de choſe ſienne & iuſtemẽt aquiſe. Ils preſtẽt de leur mõnoye à ceux qui en ont indigẽce, mais auec vne exceſſiue, & inſuportable vſure prenant vn pour dix tous les moys, & le terme eſcheant, ſ'il ne paye l'vſure, eſt redoublée payãt encore intereſt ſur le premier intereſtz & ſurcroiſt de l'vſure. Et y ſont les exactions, gabelles, daces & impoſts ſi grãdz qu'on ne liſt point que iamais nation ayt eſté ſi eſtrangement moleſtée de ſubſides que ſont ces Tartares par leurs Chams, ou Empereurs. C'eſt choſe incroyable que ces ſeigneurs, ne font iamais q̃ deſirer, & demander & rauiſſent tout, cõme ſ'en diſans les ſeigneurs, ſans q̃ iamais ilz reſtituẽt riẽ de leurs emprunts: & ſont ſi cruels q̃ ſeulemẽt ne veulẽt faire l'aumoſne aux pauures. En vne choſe ſeule ſont ils louables q̃ tandis qu'ils diſnẽt ou ſoupent ſi quelcun ſuruient, ils ne luy refuſent point leur table, & luy ſouffrẽt de manger auec eux, voire inuitent les ſuruenãs, leur cõmunicans fort charitablemẽt de leurs biẽs. Leur viure eſt treſſale & ord, cõme ceux qui n'vſent (cõme dit eſt) de nape ny de ſeruiette quelcõque, & ne ſe torchent point les mains & ne les lauẽt, ny le corps, ny leur abillement, & ne font du pain, ny n'en mangẽt, ny herbes, ny aucun legume: ſeulemẽt ſe repaiſſẽt ils de toute ſorte de chair & de toute beſte tãt ſoit elle ſale, & ſouillée, & chiẽs & chats, cheuaux, & rats des plus gros qu'ils peuuent trouuer & prẽdre. Aucuns d'ẽtr'eux ſont Antropophages, cõme ceux qui ayãs pris leurs ennemis pour faire parade de leur cruauté: & du deſir de vengeance graué en leur ame, les tuent & font cuire la chair, & ſ'eſtans aſſemblez en grand cõpagnie, le deſchirent à belles dẽs cõme loups, ou chiẽns enragez, & le deuorent, mais pluſtoſt ayans recueilly leur ſang dãs des taſſes le boiuent fort gloutemẽt, autremẽt le lait de iumẽt leur ſert de breuuage. Car il ne croiſt point de vin en leur païs, mais ſi on en y aporte d'ailleur cõme l'on fait auſſi en autre part, ils en boiuent volõtiers & à grands traits auſſi gaillardemẽt que gẽs de la terre. Ils oſtẽt les poux les vns aux autres, & les mangẽt, diſans, c'eſt ainſi que i'en feray à noz ennemys. C'eſt grãd forfait entr'eux que laiſſer perir ny perdre le moins que ce ſoit des viandes, ou breuuage qui reſte à leur repas: tellement qu'ils n'ont garde de getter vn os aux chiens que premier ils n'en ayent tiré la mœlle. Et ſont ſi facquins & auares que ils ne tuent iamais beſte pour leur nourriture, qui ſoit ſaine & entiere, ains choiſiſſent celles qui ſont mutilées, & gaſtées ou languiſſent de vieilleſſe, ou quelque maladie. Ilz ſont fort eſpargnãs & eſchars en leur vie, ſe cõtẽtãs de peu, & de choſe de peu de couſt, ilz boiuẽt le matin

Tartares ne font feſtes, & ne ieuſnent.

Loy iniuſte, & Tyrannique.

Cham auec aſpiratiõ ſignifie ſeig. En lãgue Tartareſque & ſans aſpiration, c'eſt à dire ſang.

En quoy ſont les Tartares charitables.

Saleté des Tartares.

Grande cruauté des Tartares.

Chicheté extreme des Tartares.

vn ou deux tasses de lait, & souuent tout le long du iour ils ne prennent autre substance. Et hommes & femmes vsent de mesme façon d'habitz, les hômes ont des Turbans non guere profonds, sans pointe par leuant, mais ayans, vne queue derriere côme les chaperon d'vn Allemant, ayans demy pied de hauteur & autant de large : & lequel afin que tienne en teste & ne soit mis à bas par l'effort du vent, ilz ont des brides & bandelettes pres des oreilles qu'ilz viennent lier par dessous le menton. Les dames qui sont mariées ont de certaine coiffure faite côme vn panier tout rond ayant pied & demy de hault, & aplani côme le cul d'vn muid sur le bout fait de soye de diuerses couleurs, ou embelly auec des plumes de paô tout à l'entour, enrichy de force pierrerie & ioyaux d'or: le reste du corps est paré à chacune selon sa grandeur, & richesses: Car les grandes, & les femmes des seigneurs se vestent d'escarlate & de soye, tout ainsi qu'en vsent leurs espoux. Leurs robes sont faites d'vne merueilleuse & estrange façô, fendues au costé gauche, par lequel ilz se vestêt & despouillent: ayât quatre ou cinq boutons pour la clorre. Leurs habits d'esté sont coustumierement de noir, & en hyuer & temps pluuieux de blanc, & ne leur descendent point plus bas que les genoux. Les robes de peaux desquelles ilz se couurent & vestent, n'ont point le poil & laine au dedans, ainsi qu'entre nous, ains c'est la chair faisant parade de la forrure, & la mettans en veüe. On ne sçauroit discerner les filles, d'auec celles qui sont mariées, non plus que les hommes d'auec les femmes, à cause & que l'habit, & le port, & contenance est semblable, en l'vn & l'autre sexe : tous vsans indifferemment de hault de chausses & gregesques, & d'autant qu'ilz portêt les bras nuds, lors qu'ils vont à la guerre, il en y a qui se les arment de lames de fer les liants & bouclans auec quelques couroyes enlacées comme chesnons: d'autres auec du cuir doublé, tout ainsi que semblablement ilz s'en couurent la teste. Ilz ne sçauent s'aider de bouclier ou rondache, bien peu vsent de lances, ou espées vn peu longues: leurs glaiues sont faits tout ainsi que vn Simeterre Turquesque, pointuz & taillans d'vn costé, & de la lôgueur du bras, afin d'en fraper ceux qu'ilz acostêt de prez. Ils sont adroits à cheual, & tresexperts & bons maistres à tirer de l'arc. Et celuy d'êtr'eux est estimé le plus vaillant & fort, qui sçait le mieux obeir en guerre : à laquelle ilz sont tenuz d'aller sans soulde, estans fort diligens & sages, tant aux combats que au maniment de leurs affaires, tousiours prests à toute occurrence, des choses que peut aporter le temps, & a prester obeissance à ceux qui ont sur eux le commandement. Les princes, & capitaines n'êtrent point en bataille, ains se tenans loing enhortent leurs gens, & leur crient & donnent courage, prenans tousiours garde à tout ce qui est necessaire pour le salut, & d'eux & de leurs troupes. Ils conduisent quand & eux leurs femmes & enfans, & souuent des images d'hommes sur des cheuaux, afin qu'ils semblent, & plus grand nombre & farouche appareil à leurs ennemys. Que si la necessité commande de fuyr, ils n'acomptent point à honte la fuite ny retraite, voyans qu'elle puisse prouffiter à quelque chose: voulans desbander leurs arcs, ilz despouillent leur bras dextre, & apres ce ilz descochent les flesches auec vn tel effort, qu'il n'y a corselét

Braue coiffure des dames de Tartarie.

Hommes & femmes vestuz indifferemment.

Armes des Tartares.

Obeissance grãde du Tartare à ses capitaines.

Puissance des Tartares.

let tant soit il bien aceré qu'ils ne transpercent. Ils assaillent & fuyent à troupes, bleçans de leurs saiettes ceux de leurs ennemys qui les poursuiuent: lesquels s'ils voyent, ou en petit nombre ou tãt peu soit en desordre, ils r'entrent en bataille, se ruans & sur les hommes, & sur les cheuaux, & lors ilz vainquent que le plus on les estime rompus, & deffaits. Lors qu'ils vont assaillir & enuahir quelque pays & Prouince, ilz diuisent leur armée pour la surprendre, & enclorre de toutes parts, afin qu'õ ne puisse leur venir au deuant, & que personne des habitans ne leur eschape, & en ceste maniere ils ont presque tousiours la victoire entre leurs mains: de laquelle ils vsent fort cruellement & auec vne estrange arrogance, ne pardonnãs à prisonnier aucun, soit femme, enfant, ou vieillard, massacrant tout indifferemment, sauf les gens de mestier, lesquels ils reseruent pour leur seruice. Ceux qui doiuent souffrir mort, sont diuisez & departis aux capitaines qui en font faire l'execution, en donnans à chacun esclaue dix, ou tant du plus que du moins à massacrer: Lesquels ayans esté assommez auec vne hache & coignée, comme pourceaux, ils en donnent terreur & espouuentement aux autres: & cela en ceste sorte. Ils empoignent chacun milliesme, lequel luy attachans les pieds & liez à vn poteau dressé, ils l'y accoustrent de telle sorte par dessus les corps des autres massacrez qu'on diroit proprement qu'il admonneste les siens à obeïr aux Tartares & que iceux l'oyent & s'arrestent à ses parolles.

C'est batailler tout ainsi que les Parthes iadis. Haiton Armeniens des Tarta. ch. 49.

Punitiõ des vaincuz en bataille.

Et non contens de s'acharner ainsi sur les prisonniers, encore en y a il de si brutaux & cruelz, qui voyans encor ruisseler le sang de ceux que on a massacré, le vont receuoir à tout leur bouche, & s'en saoulent iusqu'à le regorger. Le Tartare outre sa cruauté est si desloyal, qu'il a beau s'obliger à quelcun, & luy iurer sa foy, & prendre l'ennemy à composition, d'autãt qu'en lieu de luy tenir promesse, il le punira plus aigrement, & s'acharnera sur luy auec plus de cruauté, & bestiale furie. Il leur est permis en guerre d'abuser des ieunes femmes à leur discretion & fantasie, aussi en meinent ils captiues celles qui leur semblent les plus belles, lesquelles ils contraignẽt de seruir toute leur vie à leurs desordonnées volontez en la plus grand misere qu'homme sçauroit penser, veu que ce vilain peuple est le plus sale & infait en matiere de paillardise que la terre porte: d'autant que iaçoit qu'ils espousent autant de femmes que bon leur semble, & que ilz peuuent nourrir, & qu'il n'y aye degré de consanguinité, sauf de sa mere, de sa fille, & de sa sœur, qui empesche qu'vn hõme n'espouse ses plus proches parentes, si est-ce que ceste nation s'accouple (ainsi que faisoyent les Sarrasins, imitez par les Turcs à present) & aux masles, & aux bestes, & sans en estre repris, ny punis en sorte quelconque.

Cruauté extreme des Tartares.

Grande paillardise des Tartares.

Tartares Sodomites.

La femme qu'ils prennent, n'est estimée estre leur espouse, & ne reçoiuent rien d'elle, iusqu'à ce qu'elle à enfanté, & ainsi ils repudient celles qui sont steriles, & au lieu d'elles en peuuent prendre d'autres. Mais cecy est esmerueillable (veu la naturelle ialousie des femmes) que iaçoit que plusieurs femmes soyent les espouses d'vn seul homme, si est-ce que iamais pour cela elles ne se font la guerre, quoy qu'il face plus de compte, ores de l'vne, tantost de l'autre, & couche auec celle qui luy vient le plus à

plaiſir: mais quoy? chacune a ſa demeure à part, chacune ſon meſnage, & famille viuans en grande chaſteté : comme les maris en extreme paillardiſe, & incontinence : d'autant que la loy condamne à mort celuy ſoit il homme ou femme, qui eſt attaint & conuaincu d'adultere.

Adulteres punis de mort entre les Tartares.

Paul Venitien li. 1. chap. 55.

Durant qu'ils ſont en paix & que la guerre les diſpence d'eſtre en repos, les hommes ne ſe meſlent que de nourrir les troupeaux & d'aller à la chaſſe, laiſſans tout le meſnage des logettes, & maiſons à leurs femmes, la charge deſquelles eſt de prendre eſgard & à ce qui eſt pour leur viure, & veſtement de toute la famille. Ceſte nation a de ſottes ſuperſtitions que elle garde fort ſoigneuſement, Il n'eſt loiſible de mettre vn couteau dans le feu, voire ny le toucher auec ce meſme glaiue : tirer la chair du pot auec vn couteau c'eſtoit vn grand forfait : & ne fendoyent rien ou coupoyent auec leurs haches au pied du feu afin de n'offencer celuy, que ilz reuerent d'ailleur, & par lequel ilz eſtiment que toutes choſes ſeront vn iour purgées, & c'eſt auſſi grandement obſerué entre eux de ne coucher, ny corps, ny bras, ou pieds, ſur le fouet auec lequel ils font aller leurs cheuaux (car ils n'vſent iamais d'eſperons) & ſe donnent garde de toucher leurs fleſches auec ce meſme fouet. Tant ſ'en fault qu'ils tuent les ieunes oiſeaux, qu'encore eſt-il deffendu de les prendre. Ilz ne ſecouent iamais la bride au cheual, & ne caſſent, ou rompent vn oz auec vn autre.

Superſtition des Tartares.

Feu honnoré par les Tartares.

Aucun n'oſeroit eſpandre ſans reprehenſion rien de ce que ilz mangent, ou boiuent, & ſur tout on vſe à l'endroit du lait de ceſte ceremonie : Nul piſſe dans leurs loges & cabannes : & ſi quelcun le faiſoit de gayeté de cueur, & ſ'opiniaſtrant contre ceux qui l'en aduertiroyent, c'eſt ſans aucune miſericorde que il ſeroit occis & maſſacré.

Purgation par le feu.

Que ſi la neceſſité contraint quelcun à ce faire, comme ſouuent il aduient, il fault que la tente où cela eſt aduenu, & tout ce qui eſt dedans, ſoyent purgez & purifiez en ceſte maniere.

Ilz dreſſent le feu en deux lieux diſtans troys pas l'vn de l'autre, entre leſquelz ilz fichent deux lances, pres chacun feu vne, & attachent vne cordelette aux deux, qui va de l'vne à l'autre, & paſſent ſouz ceſte corde tout ce qui doit eſtre purifié : ce pendant deux femmes auſquelles apartient de faire l'office de ces ceremonies ſont de l'autre coſté du feu, arrouſans d'eau ce qui paſſe, & marmotans ne ſçay qu'elles ſorceleries, qui ſeruent comme ils penſent à ceſt effait. Il n'eſt permis à eſtranger quelconque de quelque degré ou dignité qu'il ſoit, & de quelque grande importance que ſoyent les affaires que il aye a deſmeſler auec le Roy, de ſe preſenter à luy, ſ'il n'a eſté purgé. Quiconque foulle du pied le ſeil de l'huys du logis ou le Cham, ou quelcun de ſes Princes, ou Lieutenans, habitent il eſt ſoudain occis ſur le meſme lieu ſans aucune remiſſiõ. D'auantage ſi en mãgeant, quelcun a pris vn ſi gros morceau que ne pouuant l'aualler il ſoit contraint de le regetter, ceux qui aſſiſtent l'époignét, & luy faiſans vn trou, où la viãde deuoit paſſer, l'occient miſerablement.

Sauuage tyrãnie.

Ilz ont d'autres folies qui leur ſemblent des faultes & forfaits irremiſſibles : mais de tuer vn homme, de ſaiſir, & rauir le bien d'autruy contre tout droit & raiſon, d'enuahir les biens & poſſeſſions de leurs voi-

ſins, meſpriſer les commandements de Dieu, ce n'eſt que paſſetemps en leur endroit, & qui n'en font que le cerf, ſe mocquants de quiconque leur en parle. Ilz croyent vn autre monde, lequel ilz ne ſçauroyent deſcrire, & auquel ilz ſ'attendent de viure eternellement, y receuans le pris & ſalaire deu à leurs œuures & merites. *Tartares croyent la vie eternelle.*

Dés que quelcun d'entre eux tombe malade, & aproche de la mort, on plante vne pique, ou halebarde à l'entrée de ſon pauillon à laquelle ilz attachent vne banderolle noire, affin d'aduertir les paſſantz de ne ſ'auancer pour entrer en laditte loge. Et ayant veu ce ſignal, n'y a ſi hardy qui oſaſt y entrer ſans eſtre apellé par ceux qui ſont dedans.

Le patient eſtant mort, toute la famille, & parenté ſ'aſſemble, & eſt le corps porté ſecrettement en quelque lieu ia preparé hors la tente, là où ilz font vne foſſe aſſez large & profonde, & ſur laquelle ilz dreſſent vne tente, & dans icelle apreſtent la table garnie de viandes : & veſtans le deffunct de treſriches habitz, & les plus precieux que il euſt, tous enſemble le mettent en terre, enterrans auec luy vne iument, & vn cheual armé, & bardé, tout ainſi qu'ils vont à la guerre. *Enterrement & obſeques des Tartares.*

Les plus puiſſantz choiſiſſent tandis que ilz viuent vn ſeruiteur, & le marquans de leur ſein & armes auec le feu, le font mettre en terre auec eux,& ce afin que en l'autre monde ilz ſ'en ſeruent. Apres ce les amys prennent vn autre cheual, & le tuent, & en font vn banquet, puis empliſſent le cuir de foing, & le recouſant le poſent ſur quatre pieux, en ſigne & memoire des vaillances de celuy qui eſt enterré là deſſoubz. Les femmes bruſlent les oz de ce cheual mangé, pour la purgation de l'ame du deffunct, & aux obſeques des grands, & des ſeigneurs, les amys du treſpaſſé vſent autrement du cuir du cheual, car ilz le diuiſent & coupent en diuerſes, & menues couroyes, leſquelles eſtendans tout autour du tombeau, en meſurent la terre : ayans opinion que le deffunct aura autant de terre en l'autre monde, comme ilz en auront meſuré pres la foſſe où giſent ſes oſſementz : & mettent fin à leur dueil le iour trentieſme apres le treſpas.

Il y a d'aucuns Chreſtiens Tartares, la religion deſquels eſt fort alterée & corrompue, comme l'effect le declaire : d'autant que voyans leurs parents ia vieux afin d'en deſpeſcher le monde, les nourriſſent de greſſe plus que de raiſon de laquelle eſtans amattis ilz ſ'en vont en languiſſant, & morts que ilz ſont ilz bruſlent les corps, en recueillans treſſoigneuſement les cendres, qu'ils gardent comme choſe precieuſe, en ſaiſonnans ordinairement leurs viandes lors qu'ils prennent leur refection. Or auec quelle pompe & ſolennité, ilz eſliſent,& ſacrent leur Roy, apres le decez de celuy qui regne, d'autant que ce ſeroit choſe & difficile, & ennuyeuſe à le racompter,& lire, ie m'é paſſeray le plus legeremét qu'il ſera poſſible. *De mauuais, & cruels Chreſtiens en Tartarie. Paul Venitie dit qu'ils ſont Neſtoriens. liu. 1. ch. 47*

Les Princes, Ducs, Barons & ſeigneurs ſuiuis du peuple preſque aſſemblé de tous les coings de ſon Empire, ſ'aſſemblent en vne campaigne à ce choiſie, & où couſtumierement on fait telle ceremonie : & là celuy à qui eſchoit le Royaume, ſoit par ſucceſſion & heritage, ou (l'hoir y manqnant) par election, eſt aſſis ſur vn throne d'or, deuant lequel

Sacre du Roy & Cham des Tartares.

tous petits & grands, se prosternent & d'vne voix vnanime, & hautement luy dient ces parolles: Nous te prions, & le voulons, & le commandons que tu ayes l'empire & puissance sur nous. Ausquels il respond: Si vous voulez que ie vous obeïsse en cecy, il est necessaire que par mesme moyen vous soyez tousiours apareillez de faire tout ce que ie vous commanderay, venir quand ie vous apelleray, & là part où il me plaira aller, ou ie voudray tuer, & massacrer sans crainte ceux que ie voudray que vous faciez mourir: en somme laissans entre mes mains tout l'estat du Royaume pour en disposer à ma fantasie. A quoy cõme ils donnent consentement, le roy, encores dit: La parolle donc de ma bouche, vous seruira desormais de glaiue, & ce sera le fer vengeur des rebelles. Le peuple fait vne grãde aplausion des mains, en signe d'accepter ceste conditiõ de royale tyrannie. Cecy fait les Princes le tirans de son throsne royal, le mettent à terre sur vn feutre, & luy disent. Regarde en hault, & recognoy Dieu, ensemble voy le lieu où tu es à present assis: si tu gouuernes bien ton estat, toutes choses te succederont à souhait: mais si tu es paresseux, à bien regir ton peuple: tu seras tellement aneanty, abaissé, & desnué de grandeur, & richesses, que seulement ce feutre, qui te sert ores de siege, ne te sera laissé pour ton vsage & seruice. Ce que ayants dit luy donnent celle de ses femmes que il ayme le mieux, & les hauçans tous deux auec le feutre, les proclament Empereur & Empeniere des Tartares: & tout sur l'heure, tous les deputez des Prouinces, sur lesquelles il a commandement, luy portent des presents en signe de recognoissance.

On porte aussi là, les meubles precieux, laissez par le Roy deffunct, dequoy le nouueau Prince en depart partie aux grands seigneurs du pays, & le reste il le fait garder pour sa magnificence, & ainsi chacun se retire en sa Prouince. Ce Roy tient tout en sa main, tout est soubmis à sa puissance, & n'y a homme qui puisse, où qui ose dire quelque chose luy estre propre, ou d'autre. N'est permis à aucun d'habiter en autre terre, que en icelle que le seigneur luy a assignée: lequel aussi choisist les gouuerneurs, les generaux d'armées & colonnelz, & iceux eslisent les capitaines, les capitaines font choix des membres de leurs compagnies, & iceux du reste qui est necessaire pour parfaire les bandes. Le seau duquel le Cham vse en ses patentes est ainsi escrit: Dieu au Ciel, Chuichuch Cam en terre, l'Empereur est la force de Dieu, & des hommes.

Semblable est la tyrannie du Roy des Turcz.

Paul Venitien dict que le Cham choisist 12. Gouuerneurs pour ses royaumes. liur. 2. chap. 22.

Inscriptiõ du seau du Chã Tartare.

Ce grand Roy tient d'ordinaire, cinq grosses & puissantes armées, auec autant de generaux, qui sont comme Mareschaux, auec lesquelles forces il ne laisse rien qu'il ne mette à bas, & en sa subiection, & est si arrogant que iamais il ne parle aux Embassadeurs des nations estranges, & ne souffre seulement, qu'ilz luy soyent representez, si premierement, & eux & leurs presents (car c'est forfait que de venir deuãt ce grand seigneur les mains vuides) ne sont purgez & purifiez par des femmes pour ce fait deputées: & lors il leur respond par truchement, & ces personnes entreposées tandis que parlent (quelque grand que soit celuy qui a affaire auec le Chã) il fault que les estrangers soyent tousiours de genoux, & estre si attentifs, que leur interprete ne faille, ou s'esgare d'vn seul mot des parolles

Deffendu de parler auec le Cham.

proferées par le prince: N'estant permis à personne de changer tant peu soit des parolles du seigneur : ny de faillir, ou venir au contraire en sorte aucune à ce qu'il commande & ordonne: iamais l'Emp. Tartare, voire ny aucun des Princes, ne mangent en public, si premierement on ne chante ou iouë des instrumens en leur presence. Et lors que les Princes & grāds seigneurs, vont par païs on porte tousiours deuant eux vne tente ou petit pauillon au bout de quelque grand baston pour leur faire ombrage, & les rafreschir, & ainsi encor en vse lon a l'endroit des femmes. Et voila quelles estoyent les façons de vie (desquelles vsent encor les Tartares) & leurs loix, & ceremonies qu'ils suiuoyent il y a enuiron deux cens ans, ou d'auantage. [Et d'autant que parlant des Indes, nous auons obmis les païs & citez de Ciambà, Mangi, & Quinsay, & que ie vous ay promis que parlant des Tartares i'en tiendroy quelque propos, ie ne veux vous y faillir, tant pour acheuer la parfaicte description de l'Asie, que pour monstrer en quel temps fut-ce que l'Emp. Tartare assuiettit si grandes & si lointaines prouinces sous sa seigneurie, ioint encor que ces peuples sont forts differés de la façon de vie de ceux qui les maistrisent. Ciambà donc selon Ptolomée est en celle regiō qu'on nōmoit iadis le grād goulphe ou sein, & outre lequel on ne trouuoit plus de terre, n'ayans pris esgard, à ce qu'en ont cogneu ceux qui de nostre tēps ont veu q̄ les Moluques qu'ō estimoit toutes oriētales, sont en partie occidētales ce q̄ ce grād Pilote Magellan nous eust descouuert, si la cruauté & trahison des siēs mesmes ne ne nous l'eust raui plus tost que la necessité ne le requeroit. Or auoisine ce païs vers l'oriēt à la mer Oceane, & au midy aux terres, qu'il estime incogneuës & à present ce sont le royaume de Ciamba & de Mangi, vers Ponant est la Chine, & Indes de là le Gangé & au septentriō le royaume de Cambalu, où est le siege royal du grand Cham de Tartarie. Quant à la descouuerte fault noter que l'an de grace. 1368. Cham Cublai ayant enuie sur les païs & Prouinces qui estoyent suiettes au Roy de Mangi vint auec vne grand armée, se ruer sur ces peuples qui ne se doutoyent en rien du Tartare, & ne se soucioient que de se donner du bon tēps, sous leur roy nommé Fanfur tellemēt que Baian Chinsan vn des principaux Lieutenans du roy Tartare les prist si au despourueu que plustost il s'en vist le maistre que les pauures Indiens se doutassent de telle surprise. Le roy de Mangi fut recueilly ne pensant point à la guerre, ains seulement à vser de misericorde à l'endroit de chascun: & mesmement des enfans sans pere qui estoyent en nombre infiny en celle region à cause de la coustume qui estoit telle que les femmes qui estoyent sans moyen de nourrir leur portée en faisoyent tout ainsi que font les bonnes commeres à Paris, les portans en lieu public à la mercy de la fortune : Le roy faisoit prendre ces enfans & les nourrissoit à ses despens, ou bien les donnoit à nourrir aux grans seigneurs du païs & mesme à ceux qui n'auoyent point d'enfans, à fin qu'ils les adoptassent: Les autres il les marioit, & leur donnoit dequoy sustenter leur famille : Mais la charité du Tartare n'est si grande veu qu'il ne se soucie d'aucun peuple que pour le piller & tondre iusqu'à la peau, voire en succer le sang, tant il est tyran, conuoiteux, auare & exacteur.

Où est la region de Ciamba.
Ptholom. li. 7. c. 3 Tab. 11. d'Asie.

Magellan occis en descouurant les terres le lōg de la mer pacifique. Voy Maximiliā Trāssylu. en vne Epistre au Cardinal de Salzburch.

Cham Cublai voy Paul Venitien li. 2. il est apellé par Haiton. cha. 19. Cobile, lequel regna 42. ans. & fut le 4. Emper. des Tartares.

Baian Chinsan signifie cent yeux. Paul Venit. liur. 2. cha. 54.

Enfans exposez en Mangi nourris par le Roy.

Heretiques Nestoriens en Mangi, & par toute la Tartarie.

Le peuple generallement de tout ce païs est idolatre, quoy qu'il y ait quelques Chrestiens lesquels sont en petit nombre & infectez de l'ancienne erreur de Nestorie: au reste les mangiens, & habitãs de Ciambà & Quinsay sont plus adonnez à la marchandise qu'à la guerre, à cause du grand trafic de poiure qu'ils font auec ceux de Pegu, & autres peuples des Indes qui en viennent là charger pour porter en Canonor, Tarnassari & royaume de Calicuth. Or ont ils deux citez fort grandes, bien basties, & peuplées, au reste d'vne infinité d'autres, l'vne s'appelle Singui, qui signifie cité de la terre, & l'autre Quinsay, qui vault autant à dire, que cité celeste esloignées de quelques quatre, ou cinq iournées l'vne de l'autre. Ie vous ay dit cecy, à cause que cy dessus il a esté proposé que les Tartares n'õt ny villes, ny villages, ains se tiennent comme les anciens Scythes en la campaigne, & leurs logis ce sont des tentes & loges rustiques: mais fault entendre que d'autant que le grand empereur ne va guere en ce païs oriental & que seulement il y tient des gouuerneurs & garnisons pour y faire iustice, & leuer les tributs, le peuple y vit selon sa façon ancienne: tout ainsi que font ceux de Cambalu, grande cité & en laquelle le roy se tient ordinairement, tant à cause de la chasse, le païs estant plein de sauuagine, que pour estre presque au milieu de son royaume. Et ainsi on voit que lors que nostre auteur a dit que les Tartares n'auoyent point de villes il entẽd en leur terre de Mongal, veu qu'en la Hourde de Zagathai est la grãd ville de Sammarcan, siege ancien du grãd Tamberlan, & Gambaleschie qui est au royaume du Cathai, & Quinsay au plus grand recoing de l'orient: & en somme leur païs naturel est sans villes, mais les Prouinces conquises sont pleines de belles citez & de grand peuple & frequentées par les marchans estrangers.

Citez principales du royaume de Mangi.

Comme fault entendre que les Tartares n'ont point de villes.

Zagathai estimé estre le païs de Tãberlan.

En ces villes donc de Mangi soit Quinsay, Sangui, ou Ciamba: car ce royaume contient diuerses Prouinces, le peuple y estant abondant en richesses est aussi adonné estragement à ses aises, ainsi ne fault pas s'esbahir, si les Tartares les ont assuiettis si facilement: & se plaisans en banquetz ils ont deux belles & fortes maisons à Quinsay, basties au millieu d'vn Lac, car celle cité est bastie tout ainsi que Venise dans vn grand Lac, & assemblée d'eaux, esquelles ceux qui dressent quelque grand festin conduisent ceux qu'ils veulent traiter, ainsi qu'à paris on faict és salles à faire feste, leurs viandes sont chair de cheual, de chiens & chats imitans en cela les façons de viure des Tartares: & estant (comme i'ay dit) grande ceste region, il y a plusieurs roys lesquels tous payent tribut à l'Empereur Tartare. Le peuple de tout ce païs là est fort adonné à la cognoissance des astres, tellement qu'il n'y a si petit compaignon, qui ne s'estudie à dresser les natiuitez des enfans qui luy naissent, prenans esgard au iour & l'heure de leur naissance, & à sçauoir laquelle des Planettes est pour lors en sa puissance & gouuernement: voire ne font chose qui ne soit regie par la volonté & prediction de leurs astrologiens.

Ceux de Mangi sont Genethliaques voy Paul venit. l. 2. ch. 64.

Quelcun mourant en celle Prouince, les parens du deffunct se vestans de sacs de Chanure, portent le corps en chantant fort hautement, & paignans en du parchemin des images de seruiteurs, & seruantes, cheuaux, &

Obseques des morts au païs de Mangi.

deniers,bruslent tout cela ensemble auec le corps,estimans que cest office puisse prouffiter au trespassé en l'autre monde, & qu'vne semblable troupe d'esclaues luy feront seruice au païs des morts. Apres cecy ils sonnent & iouent de diuers instrumens de Musique, disans que les Dieux reçoiuent leurs parens auec telle,& pareille harmonie que les viuans font accompaignans le corps de celuy, l'ame duquel s'en va iouyr des plaisirs des celestes.

Obseques des morts au païs de Mangi.

Encore ont ils ceste coustume, que tout homme chef de maison escrit sur la porte de son logis les noms de soy, sa femme,enfans, & seruiteurs, n'y oubliant encor le nombre de ses cheuaux, & lors que quelcun des siens meurt,ou change de domicile,il efface le nom de l'absent, & y met celuy qui est en sa place.Les hosteliers semblablemẽt escriuẽt les noms de ceux qui viennent loger chez eux,le moys & le iour de leur venuë: & par ce moien facilement ils sçauent le nombre de leurs citoyens, & de tous ceux qui sont en leurs villes:&est ce païs si riche qu'il vault tous les ans au Cham Tartare quinze millions six cens mille escuz de reuenu. En aucuns endroits de ceste region les hommes sont si cruelz qu'ils se rassasient de la chair humaine,& sur tout au royaume de Fugni qui est tout mõtaigneux, mais ils n'ont garde de manger celuy qui sera mort de maladie. Allans en guerre ils se marquẽt le front d'vn fer chault,& personne n'y va à cheual, que celuy qui les conduit,& vsent d'espées,& lances, humans le sang de ceux qu'ils tuent,& en banquetãs de la chair apres auoir gaigné la victoire. Et en tout ce païs de Mangi le langage est du tout diuers à celuy des Tartares,tout aussi bien que les habitans sont differens aux façons de vie de la Tartarie. Et c'est ce que pour le present nous est offert à esplucher sur les païs qui sont suiets au Cham & Empereur d'oriẽt, lequel tient dés la mer Caspie iusqu'aux dernieres extremitez de l'orient.]

Sage moyen pour sçauoir le nombre des citoyens.

Grand reuenu du royaume de Mangi au Cham.

Antropophages en la prouince de Mangi.

Du païs de Turquie,loix,coustumes,& façons de viure des Turcs. Chap. 12.



[VANT qu'entrer à la poursuite de nostre auteur sur le païs qui à present est suiet au Turc, & qui de luy porte le nom de Turquie,nous eslucherõs premierement en peu de mots l'origine de ceste nation & d'où est-ce qu'elle est sortie, afin que le lecteur voye les merueilles de Dieu, qui d'vn peuple incogneu, ou bien peu estimé,il en aye dressé la plus espouuentable nation qui soit à present au monde, & par le ministere de laquelle il chastie les transgressiõs de son peuple. C'est chose asseurée que les anciens ont eu cognoissance de ces hommes icy,& les ont euz en opinion de robustes,& vaillans : Mele,& Pline n'en font que simplement mention lors qu'ils parlẽt des païs voisins de la mer Caspie,& mont Caucase: mais quoy qu'il en soit,si est il chose asseurée que la petite Asie n'a pas esté leur siege, & moins la Grece, ou païs de Thrace le lieu de leur naissance, & que long temps auant que les Chrestiens feissent le voiage de la terre sainte pour la conquerir,vn Solyman chef des Turcs sorty de

Les anciens ont cogneu le nom de Turcs.

La petite Asie n'est l'origine des Turcs.

ſon païs s'eſtoit fait ſeigneur de la Capadoce & païs voiſins de la petite Armenie, & ainſi nous concluons ſuyuant ce que Haiton Armenien en deſcrit, & que tous les modernes en tiennēt que les Turcs ſont ſortis des Parthes, & de celle Prouince qui encore pour le iourd'huy s'apelle Turqueſtan, des anciens, & par Ptholomée ditte Arie, ayāt la Bacterie & Margiane vers le ſeptētrion, au couchāt la regiō des Parthes, & Carmanie deſerte: A midy la Drangiane, & au Leuāt le païs Paropaniſades, leſquels ſont ſuiets au Turqueſtan ſouz l'obeïſſance des Tartares. Et ainſi on voit qu'ils ſont de la meſme nation que celuy Tamberlan qui les chaſtia ſi bien en la petite Aſie lors qu'ils taſchoient d'aneantir l'Empire, depuis par eux ruiné, de Conſtantinople.

Haiton Armenien, ch. 15. du liu. des Tartares.

Ptholomée liur. 6. ch. 17. table. 9. d'Aſie. Deſcription de Turqueſtan païs originaire des Turcs.

Or furent ils chaſſez de leur terre par Homar ſucceſſeur de Mahometh qui pillant preſque tout l'orient enuahit l'Empire de Perſe, & païs voiſins, tellement que paſſans l'Eufrate, ils coururent l'Armenie, & Meſopotamie, ou royaume de Bagadeth, & receuans la loy Mahometiſte (eſtans au parauant idolatres) ils planterent ſi bien les fondemens de leur puiſſance en Aſie, que iaçoit que Godeffroy de Buillon, & autres Princes les deſconfiſſent en la iournée qu'ils eurent contre Solyman ſuz nommé pres l'ancienne cité de Nicée, ſi eſt-ce que ſe retirans pour lors aux montaignes d'Armenie, quelque temps apres ils ſortirent ſouz leurs chefs Othoman & Caraman, auec tel effort & puiſſance, que la petite Aſie ne fut aſſez beau ſuiet de leurs conqueſtes, ſi encor ils ne taſchoient d'enuahir l'Europe. Apres la deffaite du ſuſdit Solyman, qui aduint enuiron l'an de grace mil nonante ſept, les Turcs furent lōg temps ſans remuer meſnage, iuſqu'à ce qu'en l'an 1300, Othoman chef de la race qui tiēt à preſent l'Empire Turqueſque, ſe rendiſt eſpouuentable à toute l'Aſie, auec le nombre effroiable de ces Barbares, qui coururent le païs qu'à preſent on nomme Turquie: & eſtoit de ſi haut lieu qu'on ne ſçauroit dire autre choſe de luy ſinon qu'eſtant le premier de ſon nom, il ſe feiſt grand par ſedition, & ſe reuoltāt contre l'Empereur Grec duquel il meſpriſoit la fai-neantiſe. I'ay teſmoins de cecy Baptiſte Egnace, & Theodore Gaze: neātmoins vn certain Grec, & Athenien nommé Chalcondile fait ceſt Othoman ſorty de race illuſtre, homme accort, gentil & ſuffiſamment riche, & ſi bien aymé de ceux de ſa nation qu'il luy fut aiſé de ſe fortifier d'hommes auec leſquels pillant le païs il aſſembla vne groſſe armée, par le moien de laquelle il baſtiſt les premiers fondemens de la puiſſance Turqueſque : & fuſt ſi ſubtil en ſes actions & menées, qu'il chaſſa ſes compaignons (de ſept qu'ils eſtoient à faire les conqueſtes de la petite Aſie,) de leurs terres, ſauf Caraman, qui tenoit la Cilicie, qui encore à preſent s'apelle de ſon nom, Caramanie: mais les enfans de Caraman furent ruinez par les ſucceſſeurs d'Othoman qui ne peuuent ſouffrir aucun obſtacle en leur Empire. Ie n'ay affaire à diſputer icy ſur le mot de Turc & en qu'elle façon les anciens l'ont receu, ny comme il faut lyre dans Strabon quand il parle des Scythies voiſins de Paropaniſades, qui ſont les Turcs ſans aucune difficulté, me contentant de vous dire, le tenant des liures de ceſt excellent homme en toute erudition Guillaume Poſtel, qui à viſité & le païs, & les liures Tur-

Homar ſucceſſeur de Mahometh enuahit l'Empire de Perſe.

Solyman Capitaine des Turcs, deffait par les Chreſtiens allans en Syrie.

Baptiſte Egnace, liu. de l'origine des Turcs. Theod. Gaze, à Phildelphe.

Chalcondile liur. 1 des Turcs.

Turquesques, Arabes & Caldaiques, que le nom de Turc est si odieux, & mal-plaisant à ceux mesme de la nation qu'il n'y a si petit ny grand qui ne s'estime grandement deshonoré & iniurié si on luy donne du nom de Turc par le visage, à cause, comme il l'interprete que ce vocable signifie, non vilain, comme aucuns ont estimé, ains maudit, delaissé, excommunié & detestable : & voila quant à la vraye origine des Turcs, maintenant poursuyuons nostre auteur, & voyons le païs qu'à present on appelle Turquie.] Celle prouince que maintenant chascun baptise de ceste appellation Turquesque est limitée vers l'orient de l'Armenie, s'estendant iusqu'à la mer de Cilicie, ou Caramanie: & au septentrion elle a le Pont Euxin, & mer maiour, voire s'estend plus outre que les paluz Meotides, contenant en soy diuerses regions, royaumes & seigneuries, ainsi qu'il est recueilly de Haiton Armenien: A sçauoir la Lycaonie de laquelle la ville capitale est Cony, iadis Iconie, le païs de Capadoce, où estoit la cité de Cesarée, Isaurie où estoit la ville de Seleuce bastie par Seleuque roy d'Asie & vn des successeurs du grand Alexandre, Licie, qu'à present on nomme Briquie, Ionie païs Grec iadis, & maintenāt ditte Quiscum toute semée de Turcs, où est la cité tant renommée d'Ephese : Palphlagonie la ville capitale de laquelle fut Germanopoly, Lenech, qui est l'empire de Trapezonde sur la mer maiour, [Et la Bithynie, depuis nommée Natolie & ores Turquie, comme le propre siege des Roys Turcs qui les premiers ont commandé sur ceste nation, & la ville capitale & siege royal desquels estoit à Burse, iadis Pruse, chef aussi bien que de nostre temps de tout l'Empire d'Asie iusqu'à ce que Constantinople à esté soumise à la tyrannie de ces Barbares: mais nous passerons plus outre que nostre auteur qui n'a osé s'estendre plus que Haiton craignant de se mesprendre, & dirons que la seigneurie Turquesque embrasse à present vers le leuant toute la Syrie, Palestine, Assyrie, & la plus part de l'Armenie, & encore de l'Arabie beaucoup: au midy tout l'Egypte & l'estendue de la mer mediterranée, iusques en Barbarie, au septentrion la mer maiour, & paluz Meotides, & le païs voisin de la Tane iusqu'aux embouchures que fait le Boristhene dās la mer maiour: tout le Propontide, & bras sainct George, la Thrace, qu'ils nomment Romanie, la Macedone à present Albanie, la plus grande part de l'Esclauonie, toute la Grece d'Europe, & Dieu sçait quelle part le Turc possede de Morauie, Podolie, de la Bossine, Seruie, Valachie, Transsyluanie, & Hongrie tenant tributaires toutes les isles de l'Archipelague & celles qui sont encor le long de la Valone, & iusque au goulphe de Venise: & voila l'estendue de l'empire des Othomans.] Les nations & peuples qui viuent sous la puissance de ce grand roy sont donc non seulement Turcs, ains Grecz, Armeniens, Arabes, iadis Sarrasins, Iacobites, Nestoriens, Iuifs & Chrestiens : mais la plus grand partie de ses suiets sont viuans selon les loix & ordonnances que le faux prophete Mahometh donna, & establist aux Sarrasins peuple Arabique, l'an de nostre salut 631. Or quant à Mahometh sous lequel tant de peuples viuent esloignez de la cognoissance de la verité, on ne sçait pour le certain s'il estoit Arabe, ou Persan : mais quoy qu'il en soit, son pere fut idolatre & sa mere de la race d'Ismaël ba-

Postel au liure de l'histoire originelle des Turcs.

Les païs d'Asie nommez Turquie quels sont.

Prouinces de Turquie en la petite Asie.

Changement du nom des Prouinces par la mutation des seigneurs.

Natolie, ou Turquie est la Bithynie.

Pruse chef de Turquie auant la prise de Constantinople.

Grand estēdue de l'Empire Turquesque pour le presēt.

Terres que le Turc tient en Europe.

Peuples habitans és terres du Turc.

En quel temps Mahometh vint au monde annōcer sa pernicieuse doctrine.

stard d'Abraham & par consequent estant quelque peu introduite en la loy des Hebrieux. Et ainsi estant brouïllée la religion du mary & de la femme & chascun d'eux taschans de gaigner le cœur de leur enfant pour le tirer à sa secte le rédirent à bien parler sans loy ny religion qui luy fut asseurée: ains estant deuenu grand, fin & cauteleux qu'il estoit & d'vn esprit remuant, & plain de trõperie, ayant conuersé quelque tẽps auec des Chrestiens, gens de bonne vie, & excellente doctrine, se pourpensa de bastir vne religion cõposée des deux loix Chrestienne & Mosaïque pour en abreuuer malheureusement tout le genre humain. Il disoit que les iuifz estoyẽt meschans & detestables de nier que Iesus Christ fut né de la vierge Marie, veu que les Prophetes inspirez de Dieu & douëz d'vne grãde perfection de vie & sainteté l'auoyẽt predit & denoncée la venue de celuy Iesus Christ long tẽps auparauant qu'il vinst au monde: Neãtmoins accusoit-il les Chrestiens de folie & peu de iugement, de croire que Iesus le tres-aymé de Dieu, & fils de la Vierge, eust voulu souffrir de telles indignitez & moqueries, voire vne mort si cruelle par la main des Iuifs. Martin Segonie de neufmont en vn sien liure qu'il à fait du sainct Sepulchre de nostre roy & sauueur Iesus Christ, à laissé ce qui s'ensuit pour memoire du saint, Que les Sarrasins, Arabes, & les Turcz, suyuans l'anciẽne doctrine, & presches de leurs faux Apostre Mahometh, se moquẽt des Chrestiẽs pour honorer auec telle reuerẽce ce lieu où Iesus Christ reposa apres que il eust esté deposé de la croix: Et quoy qu'ils cõfessent que Iesus Christ est le grand & souuerain Prophete amy & messager principal du tout puissant, sorty de l'esprit de Dieu, sans peché ny tache quelconque de celles qui souïllent la race des hommes & que ce sera luy qui à la fin du mõde viendra iuger les vifs & les morts, & faire iustice de toutes les nations de la terre. si est-ce qu'ils ne peuuent receuoir que son corps ayt esté enterré, & que ce sepulchre de Ierusalẽ soit le repos de ce saint Messie, à cause que ils tiennent que ce corps glorieux, & conceu par l'inspiratiõ diuine, estoit du tout impassible, & immortel: voila ce que Segonie dit q̃ les infidelles dient & reprochẽt ordinairement non moins detestablement q̃ follemẽt à ceux de nostre sainte & veritable persuasiõ. Ce maudit & endiablé prophete ayãt embabouïné ce peuple auec ceste trõperie, & abreuué les simples d'vn boucon si dãgereux, feit vne loy, laquelle pour rendre inuiolable & à fin que les gens de bõ esprit ne reiettassent auec raisons sa religion superstitieuse & infame, contenoit peine de mort contre ceux, qui oseroyẽt disputer contre son Alcoran ny amener rien d'iceluy en doubte. Et par ceste ordonnance il feit assez cognoistre à ceux qui ont sain le iugement, auec quelle sincerité il auoit basti ceste loy si detestable, puis qu'il vouloit la celer, comme quelque secret mystere, à fin que le peuple ne fut point abreuué des folies qui y sont cõtenues: & s'ayda Mahometh en bastissant & dressant son Alcoran de la diligence d'vn moyne heretique nõmé Sergie Nestorian de persuasion & homme meschant, ambicieux, & detestable, & laquelle pour rendre plus fauorable & aisées à estre ambrassées de tous estats & sectes d'hommes, il la mesla & composa de toutes pieces raportées, & entassées en vn corps, & prises de tout tant qu'il y auoit de diuersitez d'opinions entre les hõmes. En premier lieu il louë Iesus Christ

Cautelle de Mahometh.

Mahometh accuse les Iuifs, & se moque de la foy des Chrestiens.

Martin Segonien escrit du sainct Sepulchre.

Turcz se mocquẽt de ceux qui honorent le tombeau de nostre Seigneur & pourquoy.

Mahometistes disent nost. Seign. iuge du monde.

Erreur des Mahometistes disans Iesus impassible auant sa resurrection.

Peine de mort à ceux qui disputẽt de l'Alcoran.

Ainsi tenoit iadis caché Nume roy Romain le liure des ceremonies de ses dieux.

extremément pour apaster les Chrestiens, affermant qu'il a esté vn sainct personnage accomply en toute vertu & saincteté, entant qu'il l'appelle tantost la parolle de Dieu, ores l'esprit, & tantost l'ame du tout puissant en ses escrits: le nomme fils de la vierge, laquelle il hauce iusques au ciel par ses loüanges, & confesse qu'il s'accorde à tout ce qui est contenu en l'histoire de l'Euangile, sinon en ce que noz sainct liures sont contraires à son Alcoran. Dit en outre q̃ les disciples & successeurs des Apostres ont corrompu l'euangile, lequel il seroit besoing de corriger & reformer auec la purité de son liure Alcoraniste. Et ainsi allichant les Chrestiens & pour les mieux attirer il se feit baptiser à son moine Sergie: & d'autant qu'il sçauoit la diuision qui pour lors tourmentoit l'eglise de Dieu (pareille à la cõfusion des sectes qui assaillent à present la sainte maison & bergerie de nostre seigneur,) à fin d'ẽ gaigner de toutes pars & fortifier son costé par la multitude: Il nioit la trinité auec les Sabellians, receuoit deux personnes ou puissances en la diuinité auec les Manichéens, & suyuant Eunomie nioit l'egalité du Pere auec le fils: & disoit que le sainct Esprit auoit esté creé ainsi que le croyoient les Macedoniẽs heretiques: des Nicolaites il en receuoit la licence d'auoir plusieurs espouses: & acceptoit le vieux testament, lequel encor il disoit estre peruerty en plusieurs endroits. Et pour dresser vn plus chatoüilleux attrapoire auec ces incertitudes d'opinion & foy des choses sacrées, voyant que la vie des hommes est gaignée par les mollesses effeminées de la chair il permist à ses disciples toute volupté, & leur lascha la bride à toute corruption de paillardise: qui a esté cause que ceste peste & infection s'est espandue tellement que la plus grand partie de la terre s'esgarãt & deuoyãt de la verité, est encore à present en office à la poursuitte des loix Alcoranistes. Aussi voit on q̃ l'Europe seule & encore icelle nõ entiere croit en Iesus Christ & embrasse l'euãgile là où Mahometh en tenãt vne belle partie, possede encor toute l'Asie, & Afrique, d'autãt q̃ il n'y a Prouince en icelles, quelque loy q̃ les roys y suyuẽt soient-ils Chrestiẽs, ou idolatres, q̃ tousiours les Alcoranistes ny ayẽt quelque belle Mosquée. Et d'autãt q̃ ceste loy est premieremẽt sortie des Sarrasins, & q̃ ce peuple est le premier qui embrassa & receut l'impieté & doctrine abominable de ce faux prophete, faut sçauoir, q̃ les Sarrasins furẽt Arabes de la regiõ ditte Pierreuse, laq̃lle d'vn costé auoisine le païs de Iudée & de l'autre est enclose du païs Egyptien, vers la mer rouge ditte à present mer de Suph & ce vers le midy, au leuant luy est l'Arabie heureuse: & est le mont saincte Catherine en ceste terre Sarrasine, nommée iadis Nabathée, & à present Barraab, & fut iadis habitée par les Amalechites. On les appelle Sarrasins, d'vn Cazal, ou Bourgade dudit païs nommé Sarrach voisin des Nabathées, ou cõme aucuns pensent, & que eux mesmes s'en vantent à cause de Sarra femme d'Abraham, de la race de laquelle ils se disent estre descendus: & c'est pourquoy ils auoyent fantasie & encore sont les Mahometistes en ceste opinion, qu'ils sont les seuls entre les hommes à qui legitimement apartient la succession & effait des promesses diuines faictes aux peres du vieux testament. Ce peuple s'adonnoit à l'Agriculture & labourage & à la nourriture de leur bestail: mais la plus

Voy le 2. & 3. li. de l'Alcoran, & Postel au liure de la religion des Turcz.

De pareil blasphe me vsent les Caluinistes.

De quelles heresies des Chrestiens apostatz est forgé l'Alcoran.

Pourquoy l'Alcoran a esté tant chery.

Sarrasins Arabes de l'Arabie pierreuse, voy Ammian Marcellin liur. 14.

Description de l'Arabie Sarrasine. Ptholom. l. 5 ch. 17. Tab. 4. d'Asie.

D'où viẽt le nom des Sarrasins.

Opinion des Sarrasins Postel tient que les Mahometistes ignorent ce mot de Sarrasin: & qu'ilz se tiennent pour enfans d'Agar, & non de Sarra.

Sarrasins se reuoltent contre Heracle par le cõseil de Mahometh. Sabellique Enn. 8.l. 6. Blond. Decad. 1.liu.9.

grãd part ne se soucioit que des armes, & ce fut pourquoy les Empereurs Grecs les appelloyent à leur soulde, & que Heracle allant contre les Perses les souldoya: mais eux se voyans mespriser apres la victoire conquise & gaignée, & qu'on les fraudoit de leur promesse à eux faicte, enflammez de courroux & fureur, & à ce instiguez par Mahometh leur Prophete & general conducteur, ils se reuolterent, & d'autant que leur chef vouloit remuer mesnage, & ne cherchoit que les occasions pour s'agrandir trouuant si belle occasion s'alla ruer sur Damas en Syrie: & là s'estant fortifiez & garnis de viures, & munitions prindrent la volte d'Egypte, & ayant assuietty ce pays, coururent en Perse, qu'aussi ils meirent en leur obeïssance, & de là par succession de tẽps, & sous Haly vn des disciples du faux Prophete se feirent seigneurs d'Antioche & puis de Hierusalem que n'agueres Heracle auoit osté auec la vraye croix, d'entre les mains de Cosdroé Roy des Perses. Ainsi croissoit la puissance & renom de ces Barbares & estoit si effroyable leur effort, qu'il n'y auoit rien plus qui peut leur faire resistence. Mais voicy comme ces Arabes Sarrazins estoyent sur le poinct de leur gloire, & que tout bransloit deuant eux, que les Turcs nation sortie des Scythes, peuple Barbare & cruel, estans chassez de leurs terres par leurs voisins, passans les portes Caspies iadis posées par Alexandre, qui se ruerent en la petite Asie par le païs Colchique: puis laissans ceste route vindrent courir l'Armenie, les Perses & Medes, mettans tout souz leur puissance. Les Sarrazins, qui souffroyent fort enuis que si soudain on les priuast de leurs conquestes allerent contre les Turcs: mais se voyans inesgaux en force & l'ennemy plus gaillard, vindrent à telle composition, que le Turc seroit receu au gouuernement & monarchie auec eux, pourueu qu'il receust la foy & fauce persuasion du Mahometisme: ce qui fut accordé. Or ne sçauriez vous dire laquelle des deux nations feit le plus de g ain, veu que l'Arabe ceda & quitta la souueraineté d'vne si belle & puissante monarchie, & le Turc se laissa coiffer (pour regner) d'vne si vilaine & infaicte punaisie que la secte peruerse, & maudite de l'Alcoran. Et ainsi le lien d'vne seule opinion, qui ioignist ces deux grandes & puissantes nations ensemble à esté cause vn long temps qu'entre les ignorans on à pris les Turcs pour les Sarrazins & ceux cy pour les autres sans vser d'aucune difference de choses tant diuerses: là où à present le seul nom de Turc estant en vigueur, il n'est plus aucune memoire du nom Sarrasin, & moins encor de leur puissance.

La conqueste & entrée de Heracle en Ierusalem, fut l'an 624. & les Arabes s'en feirent maistres, l'an 638.

Turz chassez de leur païs, occupent la Perse Blond. Decad. 2. li.1.

Accord des Turcs & Sarrasins ensemble Sabelliq. Ennead. liu. 2. Haiton cha. 15.

Nõ des Sarrasins aboly.

De l'ordre tenu en l'estat, gendarmerie & police des Turcs. Cha. 13

Car Timar signifie autant que rẽte ou fruit. Timarli sont les garnisõs du Turc.



LES Turcs n'ont pas d'vne simple sorte de gendarmerie, ains diuerse, entant qu'il y a ceux qu'on appelle Timarli, signifiant gens qui viuent aux despẽs du peuple, qui leur sert de soulde, & rente fonsiere & sont 80000. en nombre, ayants des chasteaux & villages selõ qu'il plaist au seigneur & qu'il leur fait departir à chascun suyuant son merite: & lesquels

ſont touſiours preſts au moindre commandement qui leur eſt fait par le Sangiãs ou gouuerneur du pays où ils ſont departis.

Sangias ſont les moindres gouuerneurs ſuietz aux Beglerbeys.

Tout ce peuple Timarlien eſt ſous deux generaux, qui ſont comme Conneſtables d'Aſie & d'Europe, nommez Baſſaz, ou comme autres dient Baſchaz : toutesfois portent ils le nom tous les deux de Beglerbey, l'vn ayant le Romenley, qui eſt tout le pays que le Turc poſſede en l'Europe, & l'autre eſt de Beglerbey de Natolie, commandant ſur ceux de l'Aſie : depuis y ont eſté aiouſtez ceux de Caraman, d'Amandole, & Merdin, qui ſont la Cilicie, Armenie & Meſopotamie, & de Miſſir, qui eſt l'Egypte, & le grãd Caire: & y ſont les choſes ſi bien diſpoſées, & les garniſons dreſſées auec tel ordre, qu'outre vn grand nombre de Courts, qui ſont ceux d'Herminlu, ou Armenie habitans aux montaignes que Xenophon apelle Carduches, le Turc aſſemble de ces garniſons, & du train ordinaire de ſa maiſon deux cens mille, dixhuit cens hommes. Il y a encor des fataux ou enfans perduz, qu'ilz nomment Aconizes, leſquels ne reçoiuent aucune ſoulde, mais marchent touſiours deuant l'armée, pour decouurir & piller tout le païſage, & doiuent rendre au Roy la cinquieſme partie de leur butin, & ſont en nombre d'enuiron 40000. Le troiſieſme ordre des ſoldats ſont les Charips, Spahizglan, & Soluphtãs, les premiers & plus excellents de la caualerie ſont les Charips, nombre eſleu des Scythes, & des Perſes, qui ſont 800. en nombre & aſſiſtent touſiours au ſeigneur marchant en bataille : & n'y a d'autres qui aprochent ſa perſonne quand il eſt queſtion d'entrer au combat, & luy ſeruent de ſauuegarde.

Diuiſion des Prouinces aux Baſchaz ou Beglerbeys.

Curts iadis Carduches. voy Xenophon au voyage de Cire le ieune.

Ces Curts furent defaits par le Sophy l'an 1549.

Enfans perdus & pillards.

Garde de la perſonne du Turc à la guerre.

Les Spahis, ou Spachiſoglan & Soluphtãs, ſont ceux qui en leur enfance ont ſeruy en ſales vſages le ſeig. & qui eſtans grandelets, ſont par le benefice du Roy, mariez & enrichis tant du douaire de leurs femmes, que des gages du ſeigneur, & de ceux ilz ſ'aydent voulant enuoyer en quelque lieu pour embaſſade, aſſiſtans ordinairement au Prince, quelque part qu'il vueille marcher, le ceignans à dextre & ſeneſtre, afin qu'aucun ne l'aproche. Et c'eſt de ceſte troupe que ſont choiſis ordinairement les gouuerneurs des Prouinces, & tous ceux qui ont quelque charge à la porte du ſeigneur, & ſont treize cens en nombre. La fanterie eſt diuiſée auſſi en trois ordres, & les premiers ſont les Ianiſſaires, leſquels ſont recueillis par les rechercheurs au nom du Turc en leur enfance, de toutes les terres ſuiettes à ſon Empire : & que on fait par quelque temps inſtruire, & adextrer au fait militaire, ayans des maiſtres eſcrimeurs es eſcoles publiques, deputées aux ſerrails pour ceſt effait: & ſoudain apres cela ilz ſont enrollez ſous la charge des Capitaines à ce commis, & portent vne robe plus courte que les autres, le turban blanc & haucé en pointe: leurs armes ſont l'eſcu, ou rondache, l'eſpée & l'arc : c'eſt à ceux-cy à garnir & fortifier le cãp, & aſſaillir les villes, & ſont fort hardis & vaillans, & quelques 20000. en nombre, & bien ſouuent d'auantage. Le ſecond ordre ſont les Aſaphs armez à la legere, ayans l'eſpée, eſcu, & pique, & pour eſtre diſcernez d'auec les Ianiſſaires, ilz portẽt le bonnet & turbã rouge, la charge deſquelz eſt de tuer les cheuaux des ennemys durant la bataille: & eſt choiſi le nõbre de ceux-cy, ſelon que la neceſſité le requiert. Toutesfois quand le ſei-

Tous ceux la ſont de la caualerie.

Garde de Spathis la plus pres du roy Turc.

Triple ordre de ſoldats & fanterie Turqueſque.

Ianiſſaires inſtruits à la guerre.

Abillement, & armes des Ianiſſaires: mais à preſent ilz ont auſſi l'harquebuſe.

Azzaphz Piquiers.

Armes & Turbã des Azzaps.

gneur marche, ils ne sont guere moins que de quarante mille : & sont recompensez à la fin de la guerre chacun selon son merite. Il y a encore vn nõbre infiny de fanterie, sans soulde ny gage aucun, ou qui y vont de leur bon gré, ou que l'on y cõtraint, tels que sont les pionniers, & gastadours, les ingenieurs, les charpẽtiers & ceux qui fournissent le camp de viures, & autres choses necessaires, afin que ceste troupe confuse, aplanisse les chemins és costaux & rochers trop aspres & raboteux, afin d'y passer l'artillerie que on mene sans nombre, lors que le Turc marche, & facent soudain des põts sur les riuieres pour passer l'armée dressent des motes, & buttes, & facent les trenchées ou soyent employez aux mines au siege de q̃lque cité: & tout autre tel & semblable exercice pour le seruice du seigneur.

Tiers ordre des gẽs de pied infiny en nombre.

Grand ordre du cãp Turquesque.

Le camp est suiuy de changeurs, thesoriers, marchans, & artisans de toutes sortes en vn infiny nombre, afin que rien ne defaille de ce qui est necessaire pour la vie de l'homme. Mais il n'y a rien tant à admirer en ceste nation, que la grand diligence de laquelle elle vse à faire ce qui luy est commis, la constance, & longue souffrance és perilz & trauerses, & auec quelle reuerence, ilz obeissent aux commandements de leurs superieurs: & comme pour la moindre faulte commise, il n'y va pas moins que de la teste. Aussi n'y a-il riuiere tant soit profonde & impetueuse, que ilz ne trauersent, ny montaigne tant haute & difficile qu'on sçache dire, que ilz ne rendent voïable & aisée à passer : si tost qu'on leur dit le mot ilz se ruent & precipitent par les lieux, & aisez & impossibles à y cheminer se souuenãs plus du commandement de leur capitaine, q̃ de leur propre vie, qu'ils hazardent endurãs trespatiẽment & les lõgues veilles & la faim. On n'oyt aucun tumulte, ny esmotiõ seditieuse parmy leurs troupes, ils murmurent plustost que crier en cõbatant: & durant la nuit il y a vn si grãd silence par tout le camp, que souuent ils laissent eschaper les captifs sans les poursuiure, afin que aucun tumulte & desordre ne se cause au camp par ce moyen. Et à dire la verité, les Turcs sont les hõmes de ce mõde qui gardẽt le meilleur ordre en guerre, & qui bataillẽt le plus legitimemẽt, & suyuãt la vraye discipline militaire : & ainsi ne fault s'esbahir qui est cause que leurs affaires vont si bien, & qu'ils se sont agrandis si estrangement iusque à nostre siecle, veu qu'il n'y a que deux cens ans que ce peuple est en vigueur & à pris tel, & si grand accroissement, qu'il semble estre presque inuincible, si quelq̃ maladie infectée, ou peste generale & trespernicieuse, ou quelque discorde ciuile, ne les dompte, ruine & accable. Les guerriers tant à pied que à cheual se vestent fort honnestement, & sans qu'il y ayt rien de superflu en leurs habits, ny chose mal-seante : les selles & brides, ou mors des cheuaux de la caualerie, sont sans aucune bobance, & superfluité : personne ne vá armé si l'on n'est prest à combattre, on porte leurs armes dans des paniers apres eux aux chariages. Ilz n'vsent point d'enseignes, guidons, ou estendars, & banieres, seulement y a vne lance ayant au sommet quelques houpes de diuerses couleurs par lesquelles chacũ sçait se retirer souz celle de son capitaine : ilz ont toutesfois des tabours, & fiffres pour animer, & inciter le soldat à la guerre. Laquelle finie, fault que toute l'armée se presente deuant le commissaire general

Diligence, obeissance & police au camp du Turc.

Le Turc est celuy seul qui obserue la discipline militaire.

Le Turc semble estre inuincible.

Soldats Turcs sãs superfluité.

Turcs n'ont point d'ẽseigne en guerre.

Pourquoy les Soldats se presentent

des guerres, afin de sçauoir, & le nombre des mortz, & qui sont ceux qui sont deffuncts au seruice du Prince, & q̃ en leur place on en y mette d'autres des ieunes. Tandis que le Roy est en guerre, le peuple Turquesque par les villes est en priere pour les soldatz qui sont au camp, tant en leurs banquets que assemblées és Mosquées, & prient encore pour ceux qui finent leur vie aux cõbats, & sur tout pour ceux qui sont morts pour la deffence du païs, & cause ou querelle de leur commune religiõ, les estimãs biẽ-heureux pour n'auoir point mis fin à leurs iours parmy les pleurs & gemissemẽs de leurs fẽmes & enfans, ains en la foule des ennemys, & au son des tabours & vrlemẽt des ennemys, froissis des harnoys, & esclats des lances & tonnerre de l'artillerie. Les Turcs descriuẽt les victoires de leurs maieurs & ancestres, & estans redigées par escrit ilz les chantent, fort volontiers & les louent comme illustres & dignes de memoire, estãt d'opinion que ceste façon de faire sert de beaucoup pour animer les soldats à se monstrer vaillans & hardis en toutes entreprises. Leurs maisons, & edifices sont ordinairement de terre & boys sans grand artifice, sauf quelque peu qui sont de pierre, & mesmement les loges des Baschiaz & grands seigneurs les baings & les Mosquées. Et quoy qu'on die qu'il y a de si riches hommes entre les Plebées & commun peuple des Turcz naturels, qu'il y a tel qui peut fournir au payement & nourriture de toute vne armée : si est-ce qu'ils sont si auares, taquins & chiches, & fuyent tant les despences, & font la chatemite, que contrefaisans le pauure, ilz choisissent vne pauureté volontaire en leur vie, & se traittent plus que mecaniquement. Et c'est pourquoy ilz regettent les paintures, & ont en telle horreur les ymages, que voyans que les Chrestiens s'y plaisent, & en ont en leurs temples, ils les apellent Idolatres, & soustiennent que pour vray ils le sont.

deuãt le Commissaire des guerres.

Priere pour les soldats mortz en guerre.

Victoires escrites par les Turcs.

Chiche despense des Turcs à bastir.

Chose dure à croire, eſt fust-ce Crasse Romain.

Turcs vilains & chiches sur tous hommes.

Les Turcs apellẽt les Chrestiens Idolatres.

Les Patentes du grand Turc sans aucun seau ny figure.

Aussi n'vsent ilz d'aucun seau, soit és lettres, & patentes Royales, ou autres, & ne les marquent d'aucune figure : ains aioustent foy aux parolles de celuy qui leur escrit sçachans son nom, ou cognoissans sa lettre & caracteres d'escriture.

Ilz n'ont aucun vsage de cloches, & ne souffrent en auoir aux Chrestiens qui demeurent parmy eux, & en leurs terres. N'est permis au Turc de iouer à l'argent, ny chose quelcõque, & si quelcun est troué en quelque sorte de ieu que ce soit, il en est tencé, reproché, & en souffre grandes ignominies. Nul tant soit il grand seigneur, ou haucé en dignité, ne prend siege, banc, chaire, ny escabelle pour s'y asseoir, ains s'acoustrans honestement, & se couurans de leurs robes s'asseent à terre ainsi que font les enfans, ou pour mieux dire, les cousturiers de pardeçà.

Tout ieu à l'argent deffendu aux Turcz.

Turcs s'asseẽt tous à terre.

Ils tiennent cecy des Tartares.

Leur table est pour le plus souuent de cuir de Bœuf, ou de Cerf non conroyé & encor velu, fait & taillé en rond ayant deux pieds & demy de large, auec des boucles & aneaux de fer, desquels il se ferme auec vne courroye tout ainsi que fait vne bourse, & s'espand & est aisément portée.

Nape des Turcs.

Nul aussi n'entre dans la maison, ou Mosquée, où il faille s'asseoir, sans laisser ses souliers à cause que ilz estiment grand vilennie que aucun

s'assée estant chaussé : aussi leur chaussure est tellement faite, qu'ilz la laissent,& reprenent sans mal-aise ny difficulté quelconque. En quelque lieu qu'ils s'asseent soit en leur maison,ou aux Mosquées,ils y ont des tapis veluz,ou des Nates de ionc : & en d'autres endroits pour estre trop bas, ou sales & bourbeux, ils les font pauer de boys. Tant hommes que femmes portent leur abillement assez long & large,& ouuert par le deuant,afin q̃ se baissans,en allant à leurs affaires ilz se puissent plus aisément couurir,& cacher: D'autant qu'ils sont fort scrupuleux en cecy, & se donnent garde que vuidans le ventre,ils tournent le doz au midy, vers laquelle partie du Ciel ils regardent en faisant leur oraison, auec ce ilz seroyent fort marris que homme quelcõque les eust veuz à leurs priuez & secretz affaires, afin que personne ne voye leurs vergoignes. Encore fault noter que voulans pisser,ilz s'acroupissent, tout ainsi que les femmes par deçà, car si quelcun estoit si osé que d'espandre eau tout debout,on l'estimeroit,ou fol,ou heretique. La loy leur deffend l'vsage du vin, à cause qu'il est la semence & nourriture de peché:neantmoins boiuẽt ils le moust,& mangẽt les raisins S'abstiennent encor de la chair de pourceau,& sang de la mesme beste,& de tout animant suffoqué, quant au reste des viãdes toutes leur sont permises, si ce n'est qu'aucuns Iudaïsans refusent de manger & lieures, & cõnils. Le iour du vendredy leur est solennel,& cessent de tout œuure,ainsi que nous en vsons le saint iour du Dimenche, ou les Iuifs en l'obseruatiõ du Sabbath, & iour septiesme. En chacune cité y a vne Mosquée principale,en laquelle le iour de la feste,tous s'assemblent apres midy, & là l'oraison solennelle estant finie le prestre dit Iman,monte sur vn lieu vn peu plus eminent, & là presche le Catechisme de Mahometh. Ils confessent qu'il y a vn Dieu lequel n'a aucun qui luy soit esgal,ou semblable,& mettent en auant que Mahometh est son loyal, & fidelle prophete. Les Mahometistes sont tenus cinq fois le iour de prier, tournans la face vers le midy,& auant que ce faire,ne faillent de se lauer parfaitement & entierement tout le corps,parties honteuses, pieds & mains, bouche, nez, yeux, oreilles,& cheueux,principalement s'ils viennent ou du priué, ou d'auoir affaire à leurs femmes, si ce n'est qu'ils soyent malades, ou faisans voyage.Que s'ils ont faute d'eau,ce qui n'aduient guere, à cause qu'il n'y a cité où n'y aye des cisternes & lauatoires publiques, ilz se frottent de pouldre & terre non souillée : & auant s'estre ainsi lauez, celuy qui est souillé de quelque souillure que ce soit, euite tant qu'il luy est possible de parler à aucun, voire encor de parler à personne. Ils ieusnent tous les ans fort estroitement l'espace de cinq sepmaines, sans que de iour ilz mangent ny boiuent, ny se meslent auec les femmes, mais tout le long de la nuit, dés le soleil couché iusqu'au matin ilz banquetent,& se donnent du bon tẽps auec les femmes tout à leur aise. A la fin du ieusne,& le soixantiesme iour d'apres ils celebrent la feste de Pasques [Mais fault noter qu'ils ont Pasq̃s petites & grandes, celles cy se font le 30. iour, & soudain apres le ieusne où ils vsent de ceremonies grandes,& longues prieres se baisans l'vn l'autre, & se pardonnans s'ilz ont quelque different ensemble, & y lisent diuers Asora ou chapitres de l'Alcoran,& mesme le 3. principal qu'ils nomment

Tapis, & Nates és Mosquées pour s'assoir.

Scrupuleux superstitieux des Turcs.

Turcs s'acroupissent en pissant.

Vin deffendu au Turc par l'Alcoran. Lis le chapitre d'Aruth.

Obseruations Iudaiques,quãt aux viandes.

Le Vendredy est la feste des Turcs.

Confeßion de foy des Mahometistes.

Prieres des Turcs.

Lauemens de tous Mahometistes.

Ieusnes ordonnez en l'Alcoran.

Cela ne s'obserue guere que par les Mores & anciens Mahometistes. voy Postel.liu. de la religion des Turcs.

Deux sortes de Pasques entre les Turcs & Mahometans.

ment Elmeide c'eſt à dire la Cene,& dure ceſte feſte trois iours,où ils fõt de grandes aumoſnes.Les Paſques petites ſont celebrées ſoixãte dix iours ou quatre vingts apres les premieres,mais le ieuſne en celles cy n'y eſt cõtraint, & ſeulement le plus deuotieux les ieuſnent, mais la ſolennité eſt preſque auſſi ſolennellement gardée qu'aux grãdes ſauf qu'on ne lyſt pas tãt,& n'y fait tant d'aumoſnes.] Ces feſtes ſont par eux obſeruées en ſouuenãce de l'aigneau que Abraham veit au lieu de ſon fils Iſaac,pour le ſacrifice : & de certaine nuit qu'ils croyent l'Alcoran auoir eſté enuoyé du Ciel à leur faux prophete.La couſtume auſſi des Mahometiſtes eſt d'aller tous les ans à la maiſon(cõme ils l'eſtiment)de Dieu à la Mecque en Arabie,en recognoiſſance de la foy de laquelle ils font profeſſiõ, & pour honorer deuëmẽt Mahometh ſorty de ce païs là, & viſiter ſon tombeau qui eſt à Medinne Talnabi,& non point à la Mecque.Et iaçoit q̃ Mahometh qui eſtoit tyran & ſanguinaire, ayt ordonné en ſon Alcoran qu'on pourſuiue à mort tous les aduerſaires de ſa loy & faux prophetes, ſi eſt-ce que les Mahometans ne contraignent guere perſonne, ſi ce n'eſt en certaines choſes, à renier ſa religion, & ne reçoiuent en cela la perſuaſion de leur legiſlateur : Qui eſt cauſe que les Turcs (qui ſont grandz Politiques) ſouffrẽt toute ſecte,& opinion entr'eux, & en leurs terres, & permettẽt à chacun de ſeruir à Dieu à ſa mode & fantaſie. Leurs Preſtres & docteurs ne ſont guere differans en habits au commun peuple, ny leurs Moſquées en parade aux maiſons des particuliers. Il leur ſuffit de ſçauoir les poincts principaux de l'Alcoran pour leur foy, & ce qui apartient à l'oraiſon & obſeruation de la Loy:auſſi ne ſont il trop adonnez à contemplation, ny à l'eſtude des lettres.Ils n'ont aucun ſoucy des Moſquées, ny du ſalut des ames,& ſont ſans ſacremens quelconques,ſans reliques,ſaints vaiſſeaux & autels où ils offrent quelque cas à Dieu en ſigne de recognoiſſance. Ains ſe ſoignans de leurs femmes,enfans & famille,ſ'adonnent à labourer, iardiner,marchander,chaſſer & autres telles occupatiõs peu ſortables à ceux qui ſont dediez au diuin ſeruice, auec leſquelles ils pourſuiuent leur vie, & en ſuſtentent leur famille,ainſi que en font les lays, & autres hommes, ne leur eſtant rien deffendu,ny non loiſible : ſeulement ſont ilz francs de ſeruitude & ſubſides leuez pour le ſeigneur, honorez de chacun, comme ſçachans les ceremonies de la Loy, & qui,preſideans en la Moſquée,ſçauent enſeigner les autres. Ilz ont nombre de belles & grandes eſcoles eſquelles on lit les loix publiées par leursprinces pour le manimẽt de l'eſtat, & y ſont les enfans introduits en pluſieurs ſciences, afin de ſeruir & aux Moſquées,& au gouuernement de la choſe publique. En ceſte ſecte Mahometane il y a pluſieurs & diuerſes ſortes de moynes, (afin que Sathan ſe monſtre en ce qu'il peut le Singe de l'Egliſe de Dieu) Les vns deſquelz fuyans la compagnie & ſocieté des hommes ſe tiennent és boys & ſolitudes aſſemblez & viuans en fraternelle communauté. Aucuns ſe tiennent aux villes logeans les paſſans, ou à tout le moins receuans les pauures en leurs hoſpitaux pour dieu, quoy qu'ils n'ayẽt dequoy leur donner à repaiſtre, d'autant qu'ilz viuent auſſi bien d'aumoſne, & caymanderie : D'autres ſe tenans aux villes, ont touſiours vne calebaſſe aſſez grande, pleine

Raiſon de la ſolẽnité de leur Behirã ou Paſques.

Mahometh n'eſt enterré à la Mecque, ains à Medinne Talnabi.

Les miniſtres de Caluin ſont tous tels que les Imans & preſtres de l'Alcoraniſme.

Preſtres Mahometans immunes de ſubſides & fort honorez.

Eſcoles en Turquie & de bien rentées en Barbarie. voy Leõ Africain, en ſon Afriq.

Ceſte vermine en general s'apellent Deruis qui ſignifie ſaints.

Il en y a de quatre ſortes Deruiſſ.

Seichlar, Torlaqui, & Calender: qui sont tous caymans.

Hipocrisie des Deruiss. meschās nonobstant sur tous les hommes.

de bonne eau, de laquelle ils offrent à boire à quiconque à soif, & pour cest office de charité, ils prennent de bon cœur, ce qu'on leur dōne iaçoit qu'ils facent semblāt de ne rien esperer de leur deuoir & benefice: & ont si grāde parade, & hypocrisie en leurs parolles gestes, contenāces & actiōs exterieures qu'on ne les estime pas hōmes simplement, ains plustost Anges enuoyez de Dieu. Et toutes ces diuersitez de caphards sōt recogneus à la differēce de l'habit & Turban, veu que les parens du prophete le portēt de noir par dessous, mais le dessus est verd, & pource apellé Iessil Bass: & la barbe longue: & ainsi des autres, afin de discerner la profession d'vn chacun d'entre eux.

Turez bons iusticiers.

Punitiō des Adulteres.

Les Mahometans & Turcs sont grans & curieux obseruateurs de punir rigoureusement les vices & forfaits: car quiconque blece vn autre iusqu'à effusion de sang, il est condāné à peines semblable: celuy qui est trouué en adultere, & la femme aussi soudain & sans grace quelconque sont lapidez & mis à mort. Les paillards n'y sont sans suplice entant que celuy qui est conuaincu, fault que souffre quatre vingts coups de fouet ou de baston.

Suplice des larrons.

Le larrō pris en forfait par deux fois, est estrené de pareille punition que le paillard, mais y tournāt la troisiesme on luy coupe le poing, la quatriesme luy est remise, en luy coupant le pied. Celuy qui fait dommage à son prochain, apres l'estimation du dommage, il faut que satisface à la partie offencée. Si quelcun se pense mal partagé & redemāde sa possession, la loy Turque cōmande qu'il prouue son dire par tesmoins, & que celuy qui nie tenir rien du demandeur s'en purge par serment.

Quels tesmoins receus en Turquie.

Or ne reçoiuent ils à tesmoignage que personnes de marque, & autorisées, & de telle & si bonne reputation, que iustement on se puisse arrester à leur foy & serment.

Inquisiteurs de foy en Turquie.

Il y a aussi grand nombre d'inquisiteurs par le pays, pour sçauoir ceux qui font mal leur deuoir à dire les oraisons ordonnées par la loy, & lesquelles ils punissent, leur faisans faire amende honorable en leur mettant vne table ou aiz au col, auquel soyent attachées plusieurs queuës de Renard, & le trainent ainsi equipé par les rues iusqu'à ce qu'il se rachete par quelque bonne somme de deniers. Il n'est permis à Turc quelconque de passer son aage iusque en la vieillesse, sans auoir esté marié, & ce affin qu'il ne meure sans prouffiter au public, laissant lignée pour le seruice du seigneur, & peut chacun espouser quatre femmes legitimes, & quelque parenté qu'il y ayt, rien n'y est respecté que les meres, & les sœurs tant seulement: mais de concubines chacun en a loisiblement, tout autant qu'il en peut nourrir: & neantmoins les enfans sortis tant des vnes que des autres succedent en l'heritage de leurs peres esgalement sauf que deux femelles n'emportent que comme vn seul male en la successiō.

Tous enfans sont successeurs des Turcs.

Et ne tiennēt deux femmes en vne mesme maison ny ville, à cause qu'ilz en ont en plusieurs lieux, & nommément marchans & capitaines, à cause des querelles & crieries qu'elles feroyent viuans ensemble, ains les mettent separées les vnes des autres.

Libelle de repude entre les Turcs.

Et ont les marys puissance de les repudier iusqu'à trois fois, & les reprendre: & celles qui sont ainsi regettées, & estans iointes à vn autre homme, peuuent si bon leur semble demeurer auec luy, encor que le premier les redemande.

Dames Turques-

Les Dames Turquesques sont fort honnestes, & modestes en leurs ha-

bitz, ayant leur coiffure pointue, sur laquelle elles portent vn voile si gentiment acoustré, que pendant vn costé & partie d'iceluy, si elles veulent sortir dehors, ou se trouuer en compaignie, où il y eust des hommes, tout soudain elles s'en couurent tout le visage sauf les yeux: & portent sur leurs vestements vn linge blanc delié, couurant tout le reste de sorte, qu'il n'y a homme qui sceut discerner laquelle est sa femme estant en quelque troupe. Les dames Turques ne se trouuent iamais en lieu où les hommes sont assemblez : leur est encore estroitement deffendu d'aller au marché. vendre, ny acheter en sorte quelconque: & en la grand Mosquée elles ont place du tout esloignée de celle des hommes, & close tellement que personne ne les y peut voir, & moins y auoir entrée. Non que toutes dames entrent à l'oraison, ains seulement les espouses des seigneurs, & ce le seul iour du vendredy, & à l'oraison du midy, qui est la solennelle entre les Mahometistes. C'est chose fort rare, & tellement contre la coustume q̃ l'hõme parle à vne femme en public, que si vous demouriez vn an en leur cõpagnie à peine le pourriez vous voir vne seule fois: Que si l'on voyoit vn homme en public deuisant auec vne femme ou allans de compagnie aux champs ils le trouueroyent estrãge, & reputeroyent cõme chose monstrueuse. Ceux qui sont mariez ne se iouët iamais tant peu soit auec leurs femmes en presence d'hõme qui viue, & n'ont parolles ensemble, à cause que l'homme retient tousiours vne mesme seuerité enuers son espouse, & elle ne luy mãque de semblable respect, & reuerence. Les grãs seigneurs qui ne peuuent estre continuellement auec leurs dames les laissant à la charge de certains eunuques & garde-couches, lesquels y font vne garde & sentinelle, si solennelle, qu'il est impossible qu'autre homme que leur mary les arraisonne. & qu'elles forfacent, ou se corrompẽt, & facent porter les cornes à leurs espoux. Et pour ne faire si lõg discours tous Mahometistes en general, font si grand compte de leur Mahometh, & respectent tant les loix par luy escrites en l'Alcoran, qu'ilz s'asseurent que ceux qui les garderont, iouyront sans faillir de la vie eternelle. C'est le Paradis que leur paint & effigie cest imposteur, tout plein de delices, & vn iardin enuironné de deux & flotellans ruisseaux, posé sous vn Ciel serain, & air bien temperé, où ilz auront tout ce qu'il leur viendra à souhait: les viandes exquises en diuerses sortes, & iusque à s'en saouler, où ilz seront tous vestuz de soye, acostez de belles garses qui les seruiront à tout clin & signe des yeux, & presenteront les metz en des platz & vaisselle d'or & d'argent : Là aussi les Anges seront leurs eschansons & verse à boire, portans du lait dans des vases d'or, & du vin ez tasses d'argent: mais il fait leur vin vermeil, se plaisant en telle couleur.

ques modestes en habits, là où les Chrestiẽnes y sont superflues estrangement.

Deffendu aux dames se trouuer auec les hommes.

Quelles Dames entrẽt à la Mosquée.

Respect des femmes à l'endroit de leurs maris en Turquie.

Garde-couches des Seigneurs en Turquie.

Quel est le Paradis de Mahometh & plus detestable que les chãps Elysiens des Gentils.

Mais, au contraire, ceux qui violeront la sainteté des loix Alcoraniques, ilz sont menacez de l'enfer & mort eternelle : Toutesfois pour adoucir ceste crainte, ilz ont ferme esperance, que celuy qui mourant, croit fermement à l'Alcoran, quelque grand pecheur que il ayt esté, appuyé de ceste foy en Dieu, & en Mahometh, il sera sauué sans doubte quelconque.

Turcs croyẽt l'enfer mort eternelle.

Telle & semblable est l'asseurãce des Caluinistes.

Voila en sommaire ce que les Turcz tiennent de leur loy & religion:

ie laiſſe le Dinan, ou auditoire & ce qui eſt gardé à la porte du ſeigneur, comme il reçoit les Embaſſadeurs, ſes exercices à la chaſſe, & venerie, & les ceremonies de ſa Circonciſion, ou ſepulture: à cauſe que pluſieurs ſe ſont employez en ce ſuiet, comme auſſi à deduire les ſucceſſions, conqueſtes & inuaſions faites depuis deux cens ans en ça, par la famille des Othomans.

Des Chreſtiens & origine d'iceux, & ceremonies. *Chapitre 14.*

I[E paſſeray, amy lecteur ce chapitre, fort ſommairement, à cauſe qu'eſtāt aſſeuré qu'il n'y a Chreſtien, qui ne ſçache que c'eſt que de ſa foy, & ne ſoit aſſeuré qui eſt celuy en qui il doit apuyer ſon eſperance, & qu'à grand peine ce liure ſera manié par les Tartares Turcs ny Arabes, ie ſuis d'aduis que laiſſans vn ſi lōg diſcours, ie face vn ſimple ſommaire, afin deſplucher en particulier les mœurs des peuples d'Europe, la plus part deſquels ont embraſſé la ſainte foy Euangelique, quoy que d'aucuns ſe ſoyēt ſouſtraitz & ſeparez trop follemēt du ſein, & giron de l'Egliſe vniuerſelle & Romaine. Vous m'excuſerez donc ſi ie ne pourſuis ainſi que l'auteur a fait, & ſi content de l'origine chreſtienne, ie laiſſe au latin ſon cours, & me repoſe en ſes deſcriptions pour ne ſeruir que bien peu à la matiere.]

Pour ſauuer le monde de la peine deue au peché, Ieſuſchriſt venu au monde.

Ieſuſchriſt donc, noſtre Seigneur vray & eternel filz de Dieu tout-puiſſant, ſecōde perſonne de la ſainte, & non definie Trinité: il y a mille cinq cens ſoixante neuf ans, que d'vn conſeil à nous caché, & incomprehenſible myſtere ſaint & ſacré vint en ce monde pour le rachapt des hommes miſerables aſſeruis à la mort, pour le peché & deſobeiſſance des deux premiers deſquelz la race humaine a pris origine: & afin de nous reouurir la porte celeſte, qui nous eſtoit interdite à cauſe de celle tranſgreſſiō, & pour remplir les ſieges vuides pour la cheute des eſprits orgueilleux, à quoy nous eſtions créez ce Dieu de Dieu, & lumiere de lumiere, ſ'eſt fait homme, & conceu par l'operation du ſaint Eſprit, naſquiſt de la glorieuſe vierge Marie, laquelle eſtoit de la famille & race de Dauid, afin que l'eſcriture fut accomplie. Luy ayant fait choſes merueilleuſes & annoncé la volonté de ſon pere au monde ſur l'an 33. de ſon aage, par l'enuie des Iuifz, fut liuré à Pilate, & par luy condamné à la mort de la Croix: enſeuely & repoſant au tombeau le troiſieſme iour reſuſcita des morts, & ayant bonne troupe de diſciples inſtruitz en la ſainteté de ſa doctrine, d'iceux il en choiſit douze, auſquels apres ſa reſurrection il donna la charge comme ſes nonces & embaſſadeurs, d'annoncer par tout le monde la remiſſion des pechez en ſon nom, & preſcher l'Euangile à toute creature, enſeigner à tous ce qu'ils auoyent apris de luy, & les deſtournantz de l'abomination des Idoles, que ilz les baptiſaſſent au ſainct nom de l'ineffable Trinité.

Ieſus né de la vierge par l'operation du S. Eſprit.

Election des Apoſtres & charge d'iceux.

S. Pierre eſleu chef de l'Egliſe.

C'eſt ainſi q̃ Symō Pierre, chef de la troupe, & celuy auq̄l il dōna le gouuernemēt de ſon egliſe: apres que, ſelō la promeſſe de ſon maiſtre, ils eurēt

receu les graces du S. esprit, visiblement le iour de la Pentecouste, cõme chascun eust pris son cartier pour executer leur charge, vint en Antioche y fondant le premier siege de l'eglise, où souuent auec les autres Apostres il feit des Synodes pour les affaires du corps des fidelles : & ce fut là que premierement on ordonna qu'en honneur & souuenance du chef de l'eglise, Iesus Christ nostre seigneur, ceux qui seroyent vrays & legitimes sectateurs & enfans d'icelle portassent de là en auant le nom de Chrestiens, & soustiendroyent iusqu'à la mort l'integrité de la foy receuë par ceste eglise mere bien sentant, & Apostolique. Le premier siege apres celà fut transferé à Rome: où le bon S. Pierre & ses successeurs furent vn lõg tẽps à trauailler, & se peiner par bonnes mœurs & saincte vie, grand sçauoir, & inspiration celeste, y ioints les miracles pour monstrer que ceste religion Chrestienne, incogneue encor, rude, & non cultiuée, semée par quelques vns de la loy de Moyse laquelle Iesus Christ estoit venu pour parfaire & non destruire, seruoit & estoit necessaire pour policer en mieux auec la salutaire doctrine de Iesus Christ, & illumination du sainct esprit les Egyptiens, Romains & Grecz chassans leurs ceremonies & faux seruices, & corrigeant leurs loix & façons de vie, auec la purité de ceste diuine philosophie. Et d'autant que ceux que le sainct esprit conduisoit, ne peuuent estre sans ordre veu que les Gentilz & idolatres auoyent leurs magistrats, pour les dresser, & iceux ayans les vns esgard sur la police temporelle & les autres sur les sacrifices: & que le peuple Hebrieu, iadis le choisy & esleu de Dieu auoit & ses iuges puis son roy : & les sacrificateurs, Leuites Chantres, Portiers, Docteurs & Pharisiens : & l'Empire Romain des Consulz & Proconsulz, pour le gouuernement des Prouinces, aussi l'eglise de Dieu, qui est le corps le mieux ordonné de sous le ciel, en ce qu'elle a de visible au monde, a le souuerain Euesque & Pape à Rome qui comme vn sainct Monarque preside sur tout le monde, & les quatre Patriarches, qui sont comme les Consulz du sainct & Apostolique siege de Rome, & les Cardinaux representans le reste des Conseillers & iuges du senat de la cité souueraine de l'vniuers.

Premier siege en Antioche l'an de grace 38.

Chrestiẽs premierement apellez en Antioche.

Eusebe au liu. des tẽps faict que S. Pierre vint à Rome l'an 44. de nostre seign.

Police de l'eglise Chrestienne.

Le Pape est cõme le Monarque de l'eglise de Dieu.

Diuerses dignités en l'eglise.

Ie laisse le nombre infiny d'Euesques & substitutz, ou suffragans d'iceux les Archiprestres, Archidiacres, Doyens, Curez, simples Prestres, Diacres, Soudiacres, Exorcistes, Lecteurs, Portiers, Escriuains, ou Secretaires & Chaufecires & porte-lumiere, lesquelz comme peuple choisy portẽt tous le nom de clergé. Et pour toucher aux mœurs & estat de chascun c'est aux Euesques d'ordonner, & promouuoir le reste du Clergé, de sacrer & dedier les vierges, de consacrer ceux de leur estat & ordre, d'imposer les mains, confirmer, benir les lieux deputez pour le seruice diuin, & de deposer ceux qui s'esgarẽt du legitime deuoir de l'estat ecclesiastique. A eux aussi est la puissance de celebrer les Synodes: & faire le mesme qui est permis aux moindres prestres, à sçauoir la consecration à l'autel, l'exercice des saints Sacremens, desquels les vrays Catholiques en reçoiuent sept : l'absolution des pechez par penitence, & le droit de l'excommunication, & d'annoncer l'Euangile au peuple. C'est au clergé de viure chastement, d'auoir rasure sur la teste, de ne porter point barbe, ny longue cheuelure,

Clergé c'est sort & choix.

Puissance des Euesques Chrestiẽs.

Office du Clergé entre les Chrestiẽs

de se soigner seulement des choses apartenantes au seruice de Dieu,sans s'entremesler des affaires de ce mõde, de sçauoir les saints escrits à fin d'auoir dequoy instruire ceux desquels la charge leur est commise. Ie n'ay affaire de discourir tant de sortes de gens de religion consacrez à Dieu,viuans sous les vœux de chasteté, pauureté & obedience, & separez auec vne grand diuersité d'habitz les vns des autres & toute ensemble du peuple, l'institutiõ desquels estant saincte la continuatiõ loüable, nous voyõs le proufit & bien qu'en sent l'eglise, ayant de si solides piliers & loyaux defenseurs de sa liberté & saine doctrine: Ie ne veux m'amuser à la description de leurs rancz, loix, habits, noms, ceremonies, estatz & dignitez tenans en ordre ceste excellente police, qui est comme l'escole de laquelle sont sortis tant d'excellans docteurs & prelatz qui ont tenu le gouuernement de la saincte eglise Apostolique & vniuerselle. Ie laisseray aussi tant de sortes d'ornemens des Euesques, Abbez & ordres tant supremes que mediocres, des officiers & ministres seruãs au sainct temple de nostre seigneur: ne m'arresteray sur les habits Põtificaux du souuerain Primat, laisseray son manteau de pourpre, sa robe violette, son sceptre, & couronne faicte en pointe, desquels il vse les festes solennelles celebrant le diuin office: assisté de six ministres chantant, & parfaisant le grand, & admirable sacrifice de la Messe. Il n'y a Chrestien qui ignore auec quelle deuotiõ on chante sept fois les iours les Heures qu'on appelle canoniales: & les bons auteurs, signamment ceux qui ont redigé les saincts Canons par ordre, discourẽt qui sont les saincts Euesques & Docteurs, qui ont aiousté quelque ceremonie necessaire pour rendre plus reueré le diuin & espouuẽtable mystere, où le corps de nostre seigneur est cõsacré & distribué aux fidelles Catholiques en son Eglise: & que de tout tẽps le peuple Chrestien a esté repeu & nourry de la parolle Euãgelique: que c'est d'vne ancienne institution que ceux qui venoyent à la saincte communion, se pardonnassent les iniures les vns aux autres reciproquemẽt, & q̃ pour les inciter à ceste mutuelle concorde, le ministre leur faisoit entendre que celuy qui y venoit auec haine, ne iouïssoit du benefice de reconciliation auec Dieu, quelque confession de bouche qu'il eust fait deuant le prestre. C'est en l'eglise que le Chrestien a pris les 12. articles de la foy, & les 10. commandemens que Dieu donna à Moyse, ausquels il est obligé. Ie laisse le discours des sept Sacremens, la cause de leur institution, & le fruict qui en vient au Chrestiem, & comme les Euesques sont sacrez & tout le clergé, non pour estre dispensez à leurs fantasies, mais qui despendent de l'autorité du sainct siege Apostolique de Rome. C'est le Catholique qui entre tous les peuples, nations & opinions, est celuy qui garde plus saintement le nœud du mariage, lequel il reçoit pour sacrement, & ainsi ferme & inuiolable, comme coniunctiõ faite par droit diuin naturel, & de l'institutiõ & police des hõmes pour le maintenement, & cõseruation de la societé humaine, ie ne deduiray la forme des contracts, estant cela du subiet des loix de chascune prouince, ny de la maniere des parolles & benediction obseruée en l'eglise, les mariez se presentans en icelle, comme ses enfans & fidelles, legitimes, & obeyssans, & comme entre les Chrestiens qui sont

Gens de religiõ de grand prouffit en l'eglise de Dieu.

Habitz du grãd Euesque du premier siege.

Heures canoniales en l'eglise chãtées tous les iours.

Chrestiens admonestez à paix auant que aller à la saincte communion.

Euesques dependent tous du Pape comme du chef de l'Eglise.

Mariage saintement entre les Catholiques.

vrayement telz, le diuorce n'est point receu sinon és causes decidées par les saincts Canons: & moint y est permis le concubinage, si grande est la purité gardée en la police saincte & euangelique de la cité diuine, contenant en soy l'assemblée de tous les fidelles. Et ne seruiroit de guere (ce me semble) de proposer quelles sont les festes solennelles de noz Chrestiens tant en souuenance des saincts mysteres de l'incarnation, natiuité, circoncisiõ, mort, passiõ, resurrectiõ & ascensiõ de nostre seigneur Iesus Christ, & de la memoire du S. Sacremét, missiõ & descéte du S. esprit sur les Apostres, q̃ des memoires souuét faictes de la glorieuse vierge mere de Dieu, & des saincts Apostres, martyrs, cõfesseurs & vierges, desquels le long de l'ãnée l'eglise celebre les iours nataux, à sçauoir de celle renaissance spirituelle à tel iour q̃ ils ont esté receuz en celle gloire eternelle promise à to⁹ ceux qui perseuererót au seruice de celuy grãd Dieu qui veut estre seruy seul, & honoré en ses saincts & fidelles seruiteurs. Tout cecy est assez notoire à ceux à qui nous dressons ce volume lequel si ie pẽsoy deuoir estre manié par les estrãgers & esloignez de nostre foy, tãt s'en fault que ie voulusse abreger la matiere que plustost ie tascheroy d'y faire vne plus grande recherche pour l'ornement de celle saincte religion hors laquelle ne fault qu'homme du monde espere salut, quelque vertu heroïque qui puisse estre ny paroistre en ses actions: veu que l'eglise Apostolique & Romaine est seule legitime, & sa foy certaine ses sacremens fondez en l'escriture, & notammét instituez, ses ceremonies receuës dés le temps des saincts Apostres, & Eglise primitiue, l'ordre du Clergé venu par succession sans que iamais les persecutions tant des idolatres que des heretiques en ayent peu rompre la suyte, & continuation qui encore dure, & durera iusqu'à la fin du monde quelque part qu'il plaise à Dieu de trãsporter son troupeau. C'est parmy ceste saincte troupe que le iour du Dimenche est solennisé en lieu que les Iuifz auoient le septiesme, tant pour ne point Iudaïser, que pour ramenteuoir la merueilleuse resurrection de nostre seigneur, auquel iour le diuin seruice est cõtinué & faict en l'assistance de tout le peuple & la parolle de Dieu annõcée, à fin que ceux qui cessent du trauail du corps, ayét repos en l'ame par la nourriture internelle.

Diuorce pour se remarier defendu en l'Eglise.

De quoy fait solennité l'Eglise

Dieu veult estre honoré en ses saincts.

Hors l'Eglise n'y a point de salut.

Les marques vrayes de l'Eglise sont en l'Eglise Romaine.

Le Dimenche solennisé & pourquoy.

C'est en ceste Eglise qu'on ramentoit au peuple dés le iour de la septuagesime iusqu'à Pasques, le ieusne, passion, mort & sepulture de nostre seigneur, le peché du premier homme, l'idolatrie des anciens, la seruitude du peuple de Dieu en Egypte & autres calamitez des fidelles que l'Eglise & lyt & chante auec signifiance de tristesse, & dés le iour de sa resurrection iusqu'à huit iours apres la feste du sainct Esprit, est le triomphe que Iesus Christ à eu de la mort, son ascension glorieuse, l'enuoy du sainct Esprit, & lors sont admonnestez les Chrestiens de celle reconciliation que le filz eternel de Dieu à fait pour le genre humain à son pere par le merite de sa passion, & ensemble leur est annoncée la remission des pechez. Et c'est lors qu'on lyt la ioyeuse nouuelle contenue au nouueau testament. Apres Pentecouste iusqu'aux Aduens, l'eglise ne cesse de publier la vie, & conuersation de Iesus Christ au monde, les merueilles de ses œuures & miracles & la purité de sa doctri-

Cõme l'office diuin est distingué en l'Eglise Catholique selon les temps & saisons.

Passion de Iesus Christ.

Resurrection de nostre seigneur.

Conuersation du fils de Dieu en ce monde.

ne, à fin que l'eglise estant comme posée parmy les flots & vagues d'vne mer impetueuse en se resiouïssant de la bonace promise aux biens viuans, se donne neantmoins garde par tels aduertissemens pris de l'vne & l'autre loy, d'estre submergée par le vent furieux de quelque pestilēce & orageuse doctrine. De l'aduent iusques à la natiuité du fils de Dieu, l'eglise nous propose l'estat des siens dés Moyse iusques à Iesus Christ lequel attendu par la promesse faicte, à tenus les saincts peres en ioyeuse attente de la redemption des humains. Et c'est pourquoy durāt ce temps on lit les Prophetes, & que les ecclesiastiques celebrent le ieusne, à fin de plus saintement se presenter à la feste premiere de nostre redemptiō, qui est le iour que le fils de Dieu nasquist de la glorieuse vierge Marie, ainsi qu'il est cōtenu en l'Euangile, & long temps au parauāt auoit esté predit par les Prophetes. L'obeïssance Chrestienne a de toute ancienneté esté si grande que le peuple n'a onc pris la hardiesse de dresser tēple ny oratoire sans le consentement du pasteur diocesain, lequel benist & sacre les saints lieux, ornemens, liures, & autres choses qui concernent le seruice de Dieu. Ie laisse à part l'ordre y tenu aux prieres, la forme des bastimēs les autelz, croix, images, seruans de memoires de nostre seigneur, de sa glorieuse mere, des saincts Apostres & martyrs, le lieu des baptesmes, l'onction, & huile saint: le sacré Ciboire où repose pour l'vsage des malades, & assistance ordinaire le corps precieux de nostre redépteur : ne veux encor esplucher par le menu, les causes pourquoy le peuple est esloigné, (ou le doit estre) du sainct pourpris du grand autel, voire luy est interditte l'entrée du Chœur où le clergé Psalmodie veu que & cecy seroit trop long & que chascun en estant assez aduerty, n'y fault que par malice, veu la corruption grande de toutes choses estre telle qu'à present les femmes se fourrent iusqu'au coing du sainct lieu que seulement elles ne deuroyent regarder qu'auec frayeur & estonnement, & que les lays s'insinnuent à manier les choses, que le seul Prestre, ou pour le plus les diacres deussent porter & raporter, qui à esté cause que de ce peu de compte, le sainct à esté mis à mespris & que la deuotion s'est presque du tout escoulée en l'eglise. Le premier qui voulut que les femmes eussent la teste voilée & couuerte en l'eglise fut S. Paul, & que les hommes ne nourrissent point la cheuelure, & que tous les deux sexes fussent vestuz modestement. Le Chrestien enterre honorablement son mort, quoy que selon la diuersité des regions les façons en soyent aussi diuerses, neātmoins tous ceux qui recognoissent la pierre angulaire, & sont du corps & troupeau du grand pasteur Iesus Christ en la societé de la bergerie Catholique, reçoiuent la priere pour les trespassez, comme salutaire, trouuent bons les encensemens la croix, l'eau benifte, & autres saintes, & proffitables ceremonies, fondées tant sur la diuine escriture, que sur l'ordonnance des peres & coustume receuë entre les Chrestiens dés l'eglise naissante & primitiue: & voila quant aux Chrestiens, desquels auons parlé & discouru en l'Asie à cause q̃ ce fut en ce riche païs que fut planté premierement le fondement de nostre saincte religion en Ierusalem, Antioche, Ephese & autres citez & païs de l'Asie.

Attēte de nostre seigneur.

Solennité de la naissance de Iesus Christ.

Obeyssance du peuple fidelle aux Euesques.

S. Ciboire où repose le S. Sacrement.

L'ētrée au Chœur interditte aux lays.

Insolence des lays & femmes à present en l'eglise.

1. Corinth. 11.

1. Pierre 3.

Priere pour les Trespassez de lōg tēps en l'eglise.

La foy premierement plantée en Asie.

Fin de l'Asie.

Description



DESCRIPTION DE L'EVROPE TROISIESME PARTIE DV MONDE, ET DES nations, peuples & prouinces plus memorables d'icelle.

LIVRE TROISIESME

Chapitre premier.



'ASIE estãt despechée, il est desormais tẽps de venir à la description de l'Europe qu'on faict la troisieme partie de la terre, laquelle (comme aucuns disent) a pris ce nom de la fille d'Agenor nommée Europe laquelle rauie par Iupiter, fut conduite en Candie. [Mais ceste raison est froide, veu que le païs Phenissien est Asiaticque, & l'isle Candiote de mesme, ioint qu'Herodote dit qu'il ne sçait d'où ceste partie a pris son nom, si ce n'est, dit-il, que nous disons qu'elle est ainsi appellée d'Europe dame Tyrienne, & qu'auparauant elle auoit vn autre nom tout ainsi que le reste des regions de la terre. Mais ceste Princesse estoit d'Asie, & est certain que iamais elle ne passa en celle terre que les Grecs appellent Europe, ains voyagea de Phenisse en Candie, & puis de là passa en Afrique.] Or ceste terre vers l'occident est close par la mer Atlantique vers les Colonnes d'Hercule, au Nord & septentrion elle à la mer Angloise, & tout le trait de Noruege, & mer glaciale: au leuant son limite est borné par le Tanai, Paluz Meotides & mer maiour, & au midy la mer mediterranée la separe de l'Afrique. Ceste terre est diuerse & bien disposée pour la complexion, nourriture & bonté des espritz humains & pour leur habitude, force & gaillardise, ayant les moyen de faire largesse à toutes les autres parties de la terre, & d'hommes, & de choses necessaires pour la vie, Car elle est tout habitable sauf en vn petit recoin, ou à cause du froid excessif personne n'y peut habiter, à sçauoir du costé de la Tane, & païs auoisinez du Borysthene & paluz Meotides, où le peuple fait sa demeure dans des chariotz couuerts de peaux de bestes. [Ces bonnes gens du passé, ne recognoissoyẽt encor que les bordz de la Moscouie du costé

Chose fabuleuse d'Europe ayant pris son nom de celle que rauit Iupiter.

Herodot. liur. 4.

Description d'Europe. Strab. liu. 3. Orose liu. 1. ch. 2. Mele liu. 1. Ptholom l. 2. & 3. a cause que Pline dict que toutes les isles Septentrionales sont comprises soubz le nom de Britanniques liu. 4. chap. 16.

Louanges d'Europe prises mot à mot de Strab. 3.

Rien d'inhabitable en Europe.

du Don, ou Tanai, & vers le Boristhene, à peine auoyét ils ouy parler de la Russie, tant s'en fault que passant plus outre vers le Chersonese Cymbrique, ils eussent cogneu les païs tres-froids de Lappons & Biarmiés, qui s'estendent iusqu'au Pole Artique, & est le peuple innombrable és lieux mesmes q̃ les anciés ont estimé inhabitables, ainsi (que Dieu aydant) nous deduirons ainsi q̃ verrons les choses le requerir, à fin de mõstrer que l'europe n'a point vn seul eschantillõ de terre qui ne soit peuplé à bõ esciét.]

Le mesme Pole Artique peuplé de diuerses natiõs voy Olae le grãd & Iean le grand ez descriptions de Gothie, Noruege & Biarmie.

Or ce qui est habitable, & est en païs froid & montaigneux, est aussi fort difficile à estre cultiué. Au reste n'y a lieu tant soit-il fascheux, mal habité & inquieté par le brigandage & inciuilité des habitãs & voisins qui n'y deuienne aisé en y changeant mesnage & y mettant de gens de bien. Veu que les Grecz au commencement s'estans faits seigneurs des lieux montaigneux & pierreux, s'y arresterent dressans leur police bien gentiment, & ce en prenans esgard à l'inuention des artz, & choses qui seruissent à la politique & commun profit de ceste vie. Les Romains aussi ayãt assuietty plusieurs nations cruelles & farouches & lesquelles pour se tenir en ces païs malaïsez à aborder, aspres raboteux & difficiles à estre habitez estoyent aussi de dangereux accez, & ne receuans la compaignie de personne, les rendirent neantmoins acostables, par le meslange d'autres hommes courtoys & ciuilisez, qui leur aprindrent l'honesteté & courtoisie, adoucissans celle brutale, & sauuage façon de vie de ces hommes rudes, grossiers & Barbares. Or tout ce qui est d'Europe en planure, & iouïst d'vne naturelle & temperie d'air se court grandement à la douceur & gracieuseté des habitans & cause qu'ils sont ciuils & acostables: veu que ceux qui se tiennent és regions fertilles & heureuses, sont ordinairement gracieux & paisibles: là où le peuple habitant és terres mal-plaisantes, & infertilles sont gens guerriers, sentans le masle, d'vn naturel seuere & peu courtoys. Neantmoins que ceste diuersité face leurs humeurs contraires, si est-ce que ces nations sont proffitables, & se font plaisir, reciproque les vnes aux autres: entant que celles qui sont nées à la guerre soustiennent & defendent par leur effort les autres qui les en requierent: les autres departans leurs viures, & communiquans leur sçauoir, doctrine, & ciuilité en la façons des mœurs, & bien-seance du viure. Là où les dangers & dommages qui accõpaignent ceux qui refusent plaisir à leurs voisins sont tres-euidens: entant que l'effort de ceux qui manient les armes emporteroit facilement le dessus, si la multitude des autres ne l'accabloit & chastioit son audace: en quoy la nature mesme à besoigné, y mettant vn ordre bon & salutaire partissant la terre en montaignes & planure: tellement que de tous costez il y en ayt & de guerriers & de politiques ciuils & paisibles: mais l'vn en plus grãd nombre à sçauoir de ceux qui ayment & cherissent la paix, à fin qu'ils soyent les plus forts pour la multitude: en quoy ils ont esté secourus par la prouidence & sage cõduite des Monarques Grecz & Macedoniens premierement, & depuis, par les Romains qui leur ont succedé à l'Empire, & par ce moyen l'Europe est tres-suffisante de soy, & sans aller querir ailleur secours, pour se preualoir en ses affaires, & en temps de paix, & durant les troubles des guerres. Veu que de bons guerriers elle en

Comme & par qui l'Europe a esté ciuilisee.

La temperie de l'air sert à la courtoisie des hommes.

Les hommes retienent l'humeur du pays de leur nourriture.

Sagesse de la nature au compartiment de la terre.

Les Grecs & les Romains sous qui iadis ont tenu & gouuerné l'europe.

L'Europe suffisante de se nourrir & deffendre.

a bonne, & grande multitude : & pour cultiuer les terres les hommes ne luy manquent point ny pour habiter les villes, & dresser la police & bon ordre des citez & royaumes. Au reste elle est excellente en l'aport de tresbons fruits, & iceux necessaires à la vie de l'homme, & des metaux, autant qu'il en suffit pour leur vsage : quant aux odeurs pour les autelz & sacrifices & pierrerie precieuse, & de grand pris il fault qu'elle s'en fournisse en païs estrange. Toutesfois ceux qui ont faulte de ces mignotises & delicatesse n'ẽ sont pour cela plus malheureux, ny leur vie plus infortunée & mal-aisée. L'europe encor est fort abondante en bestail, groz haraz, & riches troupeaux, ayant, & nourrissant fort peu, où point de bestes farouches & nuisibles, & voila en general quel est l'estat de l'Europe, reste à particulariser ses parties, desquelles vers le leuant la premiere est la Grece qui se presente, par laquelle aussi il nous fault commencer.

Europe abonde en metaux.
Default d'Europe en odeurs & pierrerie.

De la Grece, & loix données aux Atheniens par Solon le premier, & plus excellent legislateur d'entre les Grecz. Chap. 2.



GRece qui est l'vne des belles regions de l'Europe fut iadis ainsi ditte d'vn qui auoit à nõ Grec, lequel y possedа le temps passé de grãdes terres & seigneuries: Les limites de laquelle sont dés l'estressissure & destroit de terre qu'on dit Isthine pres le destroit de Corinthe & s'estẽdant du septentrion au midy à la mer Egée, ou Archipelague, & vers le couchãt la mer Ionique: cõtenant à present la valonne iusqu'au Goulphe de Venise: les Thermopiles la partissent par le milieu tout ainsi q̃ l'Apennin en faict de l'Italie s'estendans les montaignes des Leucade & la mer qui regarde le Ponant, iusqu'à la mer qui tend vers l'orient, les dernieres mõtaignes qui sont vers l'occidẽt s'appellẽt OEthe, la plus haulte desquelles est Callidrome par le Vallon de laquelle on prend le chemin vers le sein & goulphe dit Maliaque n'ayãt guere plus de 60. pas de large: & est ceste voye seule par laquelle (pourueu qu'on n'y donne aucun empeschemẽt) on peut passer vne armée: veu que le reste de la mõtaigne est si aspre, raboteux & difficile que les plus deschargez le trouueroyent fascheux & inaccessible : & pource appelle on ce passage Pyle qui signifie portes, & d'autant qu'il y a des surgeõs & sources d'eaux chaudes & sulphurées, il s'appelle aussi Thermopile, c'est à dire porte chaude. Les regiõs & Prouinces Grecques qui sõt selon le bord de la mer sont Acarnanie, Etolie, Locride, Phocide, Beotie, & Eubée, qui est presque (estãt isle) cõiointe auec terre ferme. Le païs Attique, & de la Morée, iadis Pelopõnese s'estẽd plus que les autres le lõg de la mer sous la diuersité des mõtaignes qui les ceignẽt: & du costé q̃ la Grece regarde le Nord, ou Septentrion est l'Epire, Perrebie, Magnesie, Thessalie, le sain dit Malliaque. Athenes cité iadis tant fameuse mere, & nourrice des artz liberaux, & des hommes sçauans & illustres en philosophie, & la plus excellente, belle, riche, & puissante de la Grece estoit posée en la region Attique entre l'Achaïe, ou Morée & la Macedone,

De cecy fait mentiõ. Pline li. 4. c. 7
Description de Grece. voy Strabon 8. 9. Mele 2.
Mer Egee à present Archipelague.
Quelle est la mer Ionique.
Tite Liue 4. deca. liur. 6.
Oethe mont sur lequel les poetes faignent que Hercule se brusla.
Ce sein s'appelle à present Goulphe de Negropont.
Thermopyle que signifie.
Strabon liur. 9. Herodot 7.
Eubee isle à present Negropont.
Epire est à present Albanie. Voy Ptholom l 3 ch. 15. Tab. d'Europe. 10.
Où estoit la cité d'Athenes, qui à present est presque rien, & s'apelle Sathine.

Cecrops premier bastist Athenes voy Eusebe liur. des temps.

D'où Athenes a pris son nom. Ioseph li.1.ch.6. d'Actée roy Pau sanie és Attiques liu.1.

Loix rigoureuses de Dracon. Plutarq. en la vie de Solon. Celie Rhodig. li. 10.ch.6.

Comme Solon departist la cité de Athenes.

De quel ranc estoyent choisis les magistrats d'Athenes.

Seruie Tulle emprunte la police d'Athenes.

Voy Eusebe liure des temps. Changement de police à Athenes Solon en quel tẽps viuoit à sçauoir en la 47.olyp.

De l'Areopage voyez Pausanie li.1. Hellanique histoire 1. Celie Rhodig. liu. 12.chap.19.

Souuerain conseil Estably à Athenes.

Loy contre les rebelles & seditieux

& fut le païs Attique nommé ainsi d'vn seigneur appellé Atthis, lequel succeda à Cecropsau royaume d'Athenes, qui en fut le bastisseur & fõdateur, qui fut cause qu'on appelle la cité Cecropie, & puis Mopsopie du nõ de Mopse, & d'Ion fils de Xut, ou plustost (suyuãt l'opinion de Iosephe) par Ianan fils de Iaphet, elle eust à nom Ionie, & en fin elle prist le nom d'Athenes de la Deesse Minerue, à cause que les Grecz appellent Pallas Ἀθήναν en leur langage. Dracon fut le premier iadis, qui escriuist loix entre les Atheniens, mais à cause qu'elles estoyent trop rigoureuses, Solon Salaminien les corrigeant, en abolist, & anulla vne grande partie, veu que il n'y auoit presque constitution de Dracõ qui n'emportast peine de mort tellement que ceux qu'on trouuoit oisifs & faineans estoyent salariez par perte de leur vie. Celuy qui prenoit des fruits, ou des herbes au champ, ou possession d'autruy n'estoit pas plus doucement puny qu'vn qui eust occis son pere: Solon, ayant esgard au reuenu d'vn chascun citoyen, & selon l'estimation des biens, il distribua les quartiers & dixaines de la cité d'Athenes: & estoyent ceux là les premiers en ranc qui auoyent cinq cens mines de grain de reuenu. Les secõds estoyent ceux qui iouyssoyẽt de trois cens mines de rente & pouuoyent nourrir des cheuaux. Au troisiesme rãc estoit ostée la charge de nourrir cheuaux: mais il falloit que possedassent autãt de reuenu que les secõds, & de ces trois ordres on choisissoit les magistrats, le reste du peuple estant mis en cõpte comme estrãgers & mercenaires: & ces susdits auoyent puissance de parler au peuple & de iuger des differens, tous autres forclos des suffrages & puissance de venir aux Magistrats, & ceste ciuile, & gentille police estãt imitée par Tulle Seruie Roy Romain auoit esté aussi prise ainsi qu'aucũs estiment de l'inuention des Atheniens, [Lesquels furent long tẽps sous le gouuernemẽt des roys, chãgeans deux fois de famille par l'espace enuiron de 600.ans, & puis vindrẽt sous des magistrats, ou Princes ayãs presque esgale puissance que roys & la dignité desquels duroit iusqu'à la mort, & se maintindrent en ceste sorte par l'espace de 369.ans, où prenant fin la principauté ils esleurẽt cinq gouuerneurs tous les ans des plus nobles & riches de la ville pour manier les affaires, & administrer l'estat de la police, & iugemens, & pour cõmander sur les armées, si par cas il y escheoit guerre: durant laquelle saison, estans abolies les loix de Dracon, Solon establit les siẽnes, au mesme tẽps que le royaume corinthien fut destruit, & que les Israëlites furent menez esclaues en Babilõne.] Ce fut ce Solõ le premier qui ordõna le conseil & parlemẽt des Areopagites, choisy de conseillers & iuges annuels: il y en a qui disent que l'inuẽtion en est deuë à Dracon premier legislateur. Aucũs disent q̃ Solõ, pour oster tout moiẽ de tumulte ou discorde entre les citoyẽs à fin que la folle multitude du peuple ne troublast (ainsi q̃ de coustume) auec l'incõstance de ses suffrages l'equité des iugemẽs, choisist 400.hõmes cent de chascun des estats, ausquels estoit permis d'aprouuer, ou annuller ce qui seroit ordõné par les Areopagites. Par ce moyẽ cõme si sa nef eust esté tenue, & appuyée de deux ancres, cõtre tous flots & orages qu'eussẽt peu naistre en la cité, il pẽsoit auoir estably vn estat durable, & fortune lõgue pour le bien de sa republique. Par vne de ses loix il auoit estably que

ny les Parricides, ny ceux qui auoyent conuoité ou tasché d'vsurper la tyrannie, fussent iamais receus aux honneurs & dignitez de la republique Athenienne. Et non seulement priua-il ceux là d'honneur en la cité, ains encor celuy qui voyant quelque trouble & sedition entre les Citoyens, demeuroit neantmoins les bras croisez, & sans suyure pas vne des parties qui faisoyent l'esmotion, ayant opinion que ce n'estoit le deuoir d'vn bon citoyen de seulement auoir esgard à son proufit particulier, sans prendre soucy aucun des affaires, salut & bien de toute vne communauté. Celle loy de Solon fut aussi admirable, par laquelle estoit permis aux femmes, qui auoyent des marys peu suffisans à fournir aux charges & deuoirs de la couche, d'en choisir tel que bon leur sembleroit des parents, plus proches du mary, pour seruir de procureurs & substituts aux aydes, & effectz qui sont de l'essence du mariage. Ne voulut en outre, que la femme portast somme d'argent à son mary pour son mariage, ny autre chose que quelques abillemẽts & meubles, pris en la maison de son pere: disant que l'alliance, & conionction matrimoniale, ne deuoit point estre faite à pris d'argent, ny pour l'esperance de richesses, ains seulement afin que l'homme se ioignist amiablement à sa femme pour en auoir lignée qui luy succedast, & afin que luy mort ne fut maudit & abhominé, pour n'auoir fait aucun prouffit à la republique. Quiconque disoit iniure à vn autre dedãs le temple, ou au lieu des plaidz & iugement, il estoit condemné à cinq drachmes d'amende. Estoit permis libremẽt à chacun en testant de donner argent ou autre chose de leur conquest, à qui bon leur sembloit, comme ainsi soit que au parauant, selon la coustume du pays, il fallust que cela demourast en la maison de celuy qui testoit: d'autant qu'en cecy il eust plus d'esgard à l'amitié qu'à la parenté, & au plaisir & alliance qu'à la liaison du sang: toutesfois y auoit pouruisiõ telle, que le testateur ne fut hors de son sens, ou que on ne l'eust suborné, trompé, ou gaigné par quelque moyen illicite: Ordonna encor Solon, que celuy qui ne seroit parẽt d'vn homme decedé, ne le pleurast, ou en feit le dueil en sorte quelconque. Ioint que le fils n'ayant esté instruit en aucun art ou science par son pere, ne fust tenu par la loy, de nourrir sondit pere, estant cassé de vieillesse, ou surpris de quelque grande necessité. Et ceux aussi qui estoyent bastards & illegitimes, n'estoyent obligez aucunement à la nourriture de ceux qu'õ estimoit estre leurs pere & mere: veu que celuy qui ne peut s'abstenir d'acointer la paillarde, monstre assez & tres-que manifestement qu'il n'aproche point la femme pour en auoir des enfans, ains plustost pour rassasier sa lubricité & paillardise, & que par ce moyen c'est luy-mesme qui se priue du salaire de sa diligence, & proufit q̃ doiuent auoir ceux qui trauaillẽt pour le public. Voulut Solon que impunément on occist le paillard qui seroit troué en adultere: mais fort doux enuers ceux qui violoyent vne fille de maison, lesquels il condamnoit seulement à dix drachmes d'amẽde. Il osta la licence au pere de vendre sa fille, & au frere d'aliener sa sœur, si ce n'est qu'ils les eussent trouuées en faulte & paillardise. Celuy qui emportoit le pris aux ieux Isthiniens, auoit cẽt drachmes pour recognoissance: mais qui vainquoit aux courses du mont Olympe en obtenoit 500. en

Loy cõtre les neutres & temporiseurs.

Sauuage Loy de Solõ pour les femmes.

Loy sur l'abrogation des douaires.

Ceux maudits qui sans enfans decedoyent, pris de la Loy de Moyse.

La Drachme vault trois solz & demy. Voy Budée li. de Asse.

Puissance de faire Legatz, voire hors de sa famille.

Loy contre les peres qui laissent leurs enfans sans vacation.

Bastards non tenus de recognoistre leurs peres.

Comme les peres pouuoyent vendre leurs filles.

Des ieux Isthiniẽs Pausanie li. 2. &

des Olympiens luymesme liu. 5. Celie Rhodig. li. 13. ch. 17.
Loups poursuiuis par salaire public à Athenes.

signe de sa victoire. Celuy qui ayant surmonté vn loup le conduisoit en la cité, receuoit cinq drachmes du thesor public, & qui prenoit la louue n'en auoit qu'vne estant ces deux pris l'vn la valeur d'vn bœuf, & l'autre d'vne brebis, & de tout temps les Atheniens en auoyent aux loups, & les poursuiuoyent, à cause qu'ils preiudiciét & au bestail, & troupeaux, & au labourage de la terre. Les enfans de ceux qui mouroyent à la guerre, & pour le seruice du public, estoyent aussi nourris aux despens du thesor, & de la ville, & instruits en toute ciuilité & bonnes lettres, afin que tous les citoyens fussent par ceste honesteté, plus affectionnez à combattre vaillamment & hardiment pour la deffence d'vne cité qui les caressoit si charitablement. Ordonna encor Solon, que celuy qui perdroit les yeux à la guerre, fust entretenu & nourry aux despens de la cité. Feit vne assez belle ordonnance par laquelle, il deffendist que le curateur d'vn mineur ne demourast point auec la mere du pupille : comme aussi il commanda que celuy ne fut point tuteur, ny curateur, auquel peut aduenir la successió & heritage par la mort des pupilles. Estoit deffendu par sa loy, que l'orfeure ayant fait vn aneau n'en retint point le seau, ny cachet raportant l'effigie du possesseur de la bague. Et vouloit que qui creueroit vn œil à son prochain, qu'il perdit les deux en recompence : au reste ne retirer ce qui n'est sien, & qui feroit le contraire, la peine de mort y estoit establie. Si le Prince & gouuerneur de la cité estoit trouué s'estant enyuré, la loy le cōdemnoit à la mort. Solon fut aussi le premier qui aprinst aux Atheniens de cōpter leurs iours selon le cours de la Lune. Permit qu'on portast toute sorte de fruits hors le païs Attique pour le trafic, sauf le miel & la cire. Ne voulut que aucun estranger fut receu citoyen en la cité, si ce n'estoit quelque artisan qui s'y retirast auec toute sa famille, ou celuy qui seroit banny à iamais de son païs. Ces loix & ordōnances feit il tailler en des tables de boys, qu'il apella Axiones, les promulgant, & autorisant par serment solénel du peuple pour cent ans, s'asseurant que les citoyens accoustumez par si long temps en vne telle maniere de viure, à grand peine laisseroyent ilz iamais de continuer en ce deuoir. Mais Herodote accourcist bien le téps de la longueur & durée de ces loix, establies par Solon au païs Attique, n'y ayant mis le terme que de dix ans seulement. Et imitant les autres legislateurs, qui pour autoriser & dōner plus de maiesté à leurs loix, faisoyét parade de quelque Dieu, afin que le peuple les gardast auec plus de reuerence, il attribua (ainsi que desia auoit fait Dracon) les siennes à la Deesse Mineruc, comme si c'eust esté d'elle que l'inuention d'icelles fust procedée: & contraignist, & peuple, & Senat de iurer publiquement, & sur vne pierre au marché, qu'ils les garderoyent inuiolables. Ceux qui bastirent la cité d'Athenes ne furent point estrangers, ou gens venus d'ailleurs & vagabons, ou vn amas confus de peuple ramassé de diuerses contrées, ains natifs du mesme lieu qu'ilz habitoyent, & le lieu de leur demeure estoit aussi le païs de leur naissance & origine. Ce furent les premies en Grece, qui enseignerent l'vsage d'ourdir les toiles, de faire l'huile, & tirer le vin du raisin, de cultiuer les terres, & semer les grains, cōme au parauant leurs voisins vesquissent de glands & autres fruits sauuages. Quant aux lettres

Loy pour les enfans de ceux qui mouroyét en guerre. voy Thucidide.

Ceste loy s'obserue en Frāce, & mesmes entre les Princes.

Car on séelloit les lettres auec les aneaux.

Princes yurõgnes cōdemnez à mourir.

Artisans honorez en Athenes.

Ces tables estoyét gardées au Pritanée. Pausanie l. 1. Herodote. 1.

Des ruses des legislateurs profanes. Voy Celie Rhodig. liur. 18. ch. 19.

Ainsi en vsa Nume à Rome de sa Nymphe Egerie voy Plutarque.

L'origine & cōmencement des Atheniens. Pausanie liu. 1.

& l'eloquence, la police, honesteté, les loix, la courtoisie, c'est sans doubte qu'elles auoyent leur temple & siege principal en la cité d'Athenes. Et d'autant que iadis les femmes en faueur de Minerue, auoyent prononcé sentence contre Neptune, touchant l'imposition du nom de la cité, furēt ordonnées trois loix pour apaiser le courroux de Neptune cōtre les femmes: à sçauoir que dame quelconque n'entreroit iamais au Senat: que les enfans ne porteroyent ny nom, ny armes de leurs meres, & qu'elles ne seroyēt point dites Athenées, ny Atheniénes, ains seulemēt Attiques. Ceux qui estoyent morts en bataille, estoyent enterrez auec ceste ceremonie: Trois iours durāt, on dressoit vne tente ou loge, où les ossemēts des morts estoyent mis, & où chacun pouuoit porter, s'il auoit rien des reliques de ses predecesseurs, & chacune tribu & famille portoit en des bieres les ossements de sa parenté & alliance: & parmy tous ceux-là y auoit ordinairement vn lict & cercueil vuide, & paré, neantmoins en memoire des absens, & qui s'estans perdus à la bataille, n'auoyent esté trouuez entre les morts, & estoyent portez ces cercueils indifferemmēt par les citoyens, ou par les estrangers leurs amys, ou ce pendāt les femmes se tenoyent pres le tōbeau, crians, & pleurans outre mesure: & les enterroyēt hors la ville, & aux faux-bourgs en vn cemetiere public, qui estoit pres le monument de Calixte: auquel ils mettoyēt tous ceux qui mouroyēt aux cōbats, sauf ceux qui furent occis à la iournée de Marathon, ausqls à cause de leur vertu & vaillāce singuliere, ils dresserēt des tōbeaux au mesme lieu, où ils gaignerēt la bataille. Les corps estans mis en terre, vn des seig. de la cité des plus autorisez, & choisi entre les plus excellens, estoit deputé à faire vne oraison funebre à la louange des decedez selon la dignité & vaillance de chacun, laquelle finie, on se retiroit en la cité. Et c'est ainsi qu'ils en vsoyent tout le long de la guerre, pour recognoissance des seruices des bons citoyens: mais leur gloire est du tout aneantie, & n'aparoit plus de celle grande cité que quelques pauures ruines, elle estant reduite en vn miserable cazal, & pauure village, que à present on nomme Sathine.

Loix d'Athene contre les femmes.

Voy Thucidide.

Maniere d'obseques gardée à Athenes pour ceux qui mouroyēt en bataille.

Car Marathon n'estoit guere loīg d'Athenes. voy Strabon. li. 9.

De ceste bataille voy Herodot. li. 6. Iustin. liu. 2.

Athenes du tout ruinée à present.

Du pays de Laconie, des mœurs & loix anciennes des Lacedemoniens. Chap. 3.



LACONIE prouince assise au Peloponesse, que à present on apelle Morée, a eu iadis le nom & d'Oebalie, & Lacedemone d'vn enfant de Iupiter, & Taigé, lequel eust à nom Lacedemon, & par lequel fust bastie, & nommée celle tant illustre, & fameuse cité de Lacedemone, portāt le nom de la Prouince: elle fut aussi apellée Sparte, d'vn des enfans de Phoronée qui portoit ce mesme nom. [Toutesfois Pausanie tient, qu'elle fut ditte Sparte de la femme de Lacedemon, & fille d'Eurote, de qui aussi le fleuue passant par celle cité auoit pris sa denomination: mais cela se peut accorder facilement que vn des enfans ayt causé le nom de Sparte & que Lacedemon espousast la fille dudit Phoronée, qui fut roy des Argiues, iaçoit que Eusebe tiéne que Sparte estoit vn filz dudit Phoronée, & auquel

Par qui bastie Lacedemone. voyez Pausanie li. 3. ou aux Laconiques.

Lacedemone à present se nomme Misistrate.

Ce Phoronée regnoit du temps de Isaac. voy Eusebe aux Chroniq.

il attribue la fondation de celle cité:& ainsi pour les accorder, il fault dire que le fils du Roy Argiuien la fonda:mais que Lacedemon l'ayant embellie & accreue, luy dõna le nom de sa femme,qui portoit le mesme nõ que auoit le fils de Phoronée: lequel viuoit long temps au parauant, que ny Athenes,ny Lacedemone, eussent roys ny police quelconque.] Ceste cité fut la Royalle & Metrapolitaine, siege du Roy Agamennon, celuy qu'on dit auoir esté general en l'armée des Grecs, faisant le voyage de Troye.

Licurgue frere du Roy de Sparte.

De Lycurgue & de ses loix & modestie: voy Iustin. liu.3.

Plutarque en la vie de Lycurgne. Pausanie liu.3.

Licurgue grand & illustre philosophe,frere du Roy de Sparte nõmé Polydecte, comme son frere estant mort il eust la charge des enfans mineurs ses neueux, & gouuernast le païs attendant leur maiorité, reforma les mœurs de la cité y establissant de saintes loix, & legitimes coustumes,adextrant les Spartains à toute honesteté & vertueux exercices,comme ainsi soit,que au parauant les Lacedemoniẽs fussent les seuls entre les Grecs fort mal complexionnez & inciuils,tant entre eux mesme,qu'à l'endroit de leurs hostes & voisins, ne frequentans aucun, & n'ayans affaire, ny communication auec personne. Pour oster donc ceste barbarie & inciuilité, Licurgue hardiment & sans craindre la fureur populaire abolist toutes les loix, ordonnances, coustumes, & anciennes façons de vie des Spartains,en y introduisant d'autres plus ciuiles,modestes,& louables.

Deux roys à Lacedemone.

La premiere desquelles fut, que les plus anciens seroyent tousiours apellez au conseil des Roys,(car il en auoit deux ordinairemẽt en Lacedemone) & ceste troupe assistant au conseil,seruoit d'arbitre & moyenneur, entre la puissance Royale, & la violence de la multitude, afin que le peuple ne s'emancipast en se reuoltant, & que les Roys n'abusassent tyranniquemẽt de leur autorité.

Conseil en Lacedemone pour tenir & les Roys,& le peuple en bride.

Vingt & quatre vieillars(car tel en dit auoir esté le nombre Aristote)assistoyent aux deux roys, prenans esgard que la Democratie, ou puissance populaire ne prist plus de pied & fondement que de raison,& que les Roys n'attentassent de changer la royauté en tyrannie.

Et failloit que le peuple fust aduerty de tout ce que ceste troupe choisie ordonnoit, & deliberoit au conseil. Long temps apres furent ordonnez les Ephores, afin de seruir de frein & bride à ceste dignité de peu d'hommes,qui commençoyent à se gaster,& deuenir insolens & insuportables, & s'apelle ce gouuernement de peu d'hommes en Grec Oligarchie:neãtmoins l'election des Ephores n'aduint, que quelques cent ans apres la mort de Lycurgue, regnant Theopompe à Lacedemone.

Ephores instituez à Sparte cinq en nõbre. Celie Rhodig. liu.18.ch.26

Les Roys regnerent à Sparte 350 ans. Et les Ephores y cõmencerent en la 5.Olympi.

Les seigneurs qui gouuernoyent la cité, ayans eux-mesmes crée les Ephores, feirent encor vne autre ordonnance sur le partage & diuision des terres & possessions, mettans en teste à la multitude que tout le terroir, & iurisdiction Spartaine fut mise en commun,afin que la distribution en fut faite esgale à chacun:d'autant que la raison vouloit que les citoyens fussent premiers en vertu,& excellence,& se deuançassent en generosité les vns,les autres, & non en bobans,delices,& superfluité de richesses.

Partage esgal des terres Spartaines.

Les lots dõc des terres vindrent en 39000. sorts, & parties contenans toute la iurisdiction & seigneurie,& les finages de la cité en 9000.parties:Les villes municipales, & champestres triployẽt ce nombre,& portoit le partage de chacun, que les hommes auoyent pour teste soixante dix mines de bled,& les femmes

12.pour

12.pour ans pour leur nourtiture & menus affaires. Le legiſlateur euſt volontiers fait partager en meſme eſgalité les meubles, & l'auoit entrepris dés le commencement,mais craignãt la male grace de la multitude, d'autant qu'il en voyoit deſia pluſieurs mal diſpoſez à le ſouffrir, ſ'en deſiſta, toutesfois pour oſter les ſuperfluitez & l'auarice, interdit-il tout vſage d'or & d'argent,& feit batre monnoye de fer,qui eſtoit de peu de valeur, & par ce moyen il empeſcha & rompiſt les deſirs,& de deſrober, & d'accumuler theſors, n'eſtant l'or, ny l'argent en eſtime. Afin encor que le fer qui ſeruoit de monnoye,ne peut prouffiter deſpuis en autre choſe,à cauſe de ſa molleſſe, lors qu'il eſtoit tout ardent, il le faiſoit eſtaindre auec du vinaigre. Chaſſa encor de la cité tous artiſans comme inutiles, là où les orfeures ſ'en allerent de leur bon gré, voyans que l'or y eſtoit interdit, & que le ſeul fer eſtoit en vſage pour la monnoye. Et pour oſter toute ſuperfluité & delicateſſe au viure,ordonna que on mangeaſt en public, que pauures & riches fuſſent aſſis à meſme table, & fuſſent ſeruis de pareilles viandes.Deffendit que ceux qui auroyẽt banqueté en leur maiſon ne ſortiſſent point en rue:& celuy qui ſe faſchoit de viure ainſi eſcharcement eſtoit repris & tancé des autres,comme peu ſobre, & non apte à viure ſelõ les couſtumes du païs,& ainſi fut toute la ſuperfluité ancienne oſtée & abolie de Lacedemone. Les riches & plus puiſſans de la cité à cauſe de cela, ſ'aſprirent contre luy de ſorte,que ſe ruans ſur luy, luy creuerent vn œil d'vn coup de baſton, qui cauſa que depuis nul Lacedemonien entroit au banquet auec le baſton à la main. Et apellerent ces feſtins & façons de banqueter filies,c'eſt à dire amitiez,comme vray ſigne, & argument d'vne grande ſocieté & courtoiſie, liant enſemble le cœur des citoyens, ou pluſtoſt Phidities, à cauſe de l'eſpargne & grande ſobrieté de deſpence, en laquelle ils ſ'acouſtumoyent viuans en telle ſorte.

Or & argent ſans compte, n'y pris à Lacedemone.

Artiſans chaſſez de Lacedem.

Les Spartains mangeoyẽt en public.

Ce fut vn nommé Alcãdre qui luy creua. Voy Pauſanie ez Laconiques 3. & Celie Rhodig. liu 3.ch. 28.& l. 14. c. 18.

Les freries des Lacedemoniens.

Ceux qui auoyent ſacrifié,ou venoyent de la chaſſe, n'eſtoyent auſſi cõtrains ſe trouuer au banquet public, ains auoyent permiſſion de manger en leur maiſon, où tout le reſte du peuple failloit que mãgeaſt en public. Or pour fournir à la deſpence de ce ſouper ordinaire,il failloit que chacũ fourniſt vne mine de farine,huit cores de vin, cinq liures de fourmage,& de figues cinq liures & demie,y aſſiſtoyent les enfans, comme leur ſeruãt d'vne eſcole de ſobrieté,attrempance & d'aprentiſſage de toute honeſteté & courtoiſie: entant que on y parloit des affaires, & ſ'y iouoit on modeſtement,& ſans vſer de parolle ſale, ne qui piquaſt aucun de la compagnie. En Sparte on ſe marioit plus pour l'egard de la lignée, afin d'auoir des citoyens qui ſuiuiſſent les armes,que de ſoing qu'ils euſſent de la chaſteté:& y auoyent les femmes,tant de licence & d'honneur,que les marys les apelloyent dames & maiſtreſſes.Les filles y eſtoyẽt adextrées,& acouſtumées à la courſe,eſcrime,ieu de la balle de fer,& au trait,& ieu des Arſegayes,dards,ou corſegues: afin qu'oublians les delicateſſes dameretes, elles fuſſent rẽdues plus robuſtes à ſouffrir le trauail de l'enfantement: & ſ'exerçoyent toutes nües comme les garçons,chantans,dançans en certaines ſolennitez,en la preſence, & à la veuë des ieunes hommes de leur aage,& quoy que elles ſe deſcouuriſſent,ſi n'y auoit il rien d'inſolẽt, ou peu

Si ce mot Core venoit à la quantité de cĩq muids pour Core, c'eſtoit bien pinté

Quel nom eſtoit dõné aux femmes de Lacedemone.

Ceſte balle eſtoit par les anciẽs dite Diſcus, & faicte en rond.

De ces exercices des filles Lacedem. voy Platon 5. de la republ.

chaſte,d'autant que perſonne n'y penſoit en mal,& ne prenoit garde à vilénie quelconque. De là venoit ceſte naïue gaillardiſe,& à tout proptitude des dames Lacedemoniennes pluſtoſt meures, & aptes au trauail que toutes les autres de la Grece. L'homme qui auoit veſcu en Celibat, eſtoit comme indigne de la compaignie des autres chaſſé des ieux publiques,& ſe pourmenoit rouant autour de la place tout nud le long de l'hiuer, afin de n'eſtre honoré auec les autres vieillards,par la ieuneſſe. Les filles meures & preſtes à marier,eſtoyent rauies par ceux qui les deuoyent eſpouſer: & le iour des nopces, l'eſpouſée conduitte en la chambre de ſon eſpoux, on luy raſoit les cheueux,puis venant l'eſpoux,luy deſceignoit ſa ceinture & luy eſtoit permis d'y coucher la nuit tant ſeulemẽt, car de iour il n'euſt oſé l'acoſter,d'autant qu'il eſtoit defendu à tout Lacedemonien, tant s'en fault de careſſer,voire ne de voir leurs femmes de iour,tant que ils fuſſent peres de quelque enfant: & la charge & ſoing des enfans, eſtoit commis aux hommes dignes, & ſuffiſans à les inſtruire en toute vertu & honeſteté. Les vieillardz qui ſe voyoient inhabiles à faire des enfans, auoyent licence de donner leur femme à quelque ieune homme, qui fut bon & vertueux pour en auoir lignée: & quoy que elle fut groſſe du fait d'autruy,ſi eſt-ce que les enfans eſtoyent au mary: ſans que aucun euſt oſé reprocher d'infamie,celuy qui ayant vne femme chaſte, pudique, & fertille, induiſoit neantmoins vn autre à la luy engroſſir, & labourer le terroir de ſon eſpouſe, comme gras & fertil, & propre à produire quelque bon fruit. Et ſe mocquoyent d'aucunes nations, leſquelles nourriſſoyent, & ſuppoſoyent ores par pris, tantoſt par prieres les chienes & iuments, aux bons animaux de leur eſpece, & ce pendant tenoyent leurs femmes en ſeure garde: quant à eux fuſſent ilz ou fortz ou foibles, ſi ne vouloyent ilz eſtre ſans auoir lignée. La nourriture des enfans n'eſtoit point par les parens diſtribuée, & n'eſtoit à eux de les eſleuer: car dés que vn enfant naiſſoit, on le portoit en vn lieu public à ce deſtiné, que ilz apelloyent Ieſchem: où eſtant deſia grandelet,ſ'ilz le trouuoyent l'ayans contemplé à leur fantaſie, taſchoyẽt de le faire enroller en vn des neuf mille ſorts du peuple,à qui le terroir & finage de la cité eſtoit diſtribué: mais ſi l'enfant eſtoit laid,difforme,& contrefait,ils l'enuoyoient en vn lieu raboteux, & plein de precipices pres vn monticule nommé Taigé,& là faiſoit on precipiter ceſte pauure creature cõme inutile,& ſans nul proufit pour la republique. Les femmes ne lauoyent point leurs enfans auec de l'eau,ains le vin en faiſoit l'office,à cauſe q̃ celle liqueur reſoult les mẽbres,& les debilite,& meſmement ſi le corps eſt ſuiet au hault mal:elles ne fomentoyent ny enuelopoyent aucunement ceſte tẽdre enfance, ny la tenoit en aucun berceau ou langes,& les acouſtumoyent aux tenebres & ſolitudes.Qui eſtoit cauſe q̃ pluſieurs nations eſtranges pourſuyuoiẽt d'auoir des nourrices Spartaines pour nourrir & eſleuer leurs enfans.Les petits en Lacedemone, dés l'ã ſeptieſme eſtoyẽt adextrez auec leurs compaignons en l'aſſemblée,& y aprenoyent les lettres nõ pour y eſtre ſçauãs, ains ſeulement pour leur neceſſité, car le reſte de leur aprẽtiſſage cõſiſtoit en ſouffrãce & à ſ'acouſtumer à la peine & trauail ſans ceſſe. On coupoit leurs cheueux

Celibat deteſté & meſpriſé par les Lacedemoniens.

Spartains ne voyoient leurs fẽmes qu'elles ne fuſſent enceintes.

Sot preſt des fẽmes en Lacedemone.

Cruauté des Lacede. enuers leurs enfans.

Taigé eſtoit vne colline pres de ſparte,où l'on immoloit au ſoleil. voy Pauſanie.3.

Eſtrange nourriture des enfans Laced.

rez à rez du cuir,& les faisoyẽt aller pieds nuds, & sur l'an douziesme, ilz cõmençoyent à ne porter qu'vne robe suyuant l'ordonnãce & coustume du païs,sans qu'ils sceussent que valoit, ny bain ny estuue : & couchoyent sur des lits faits de roseaux : & en hyuer ceux-là estoyent honorez de lit, lesquels ilz apelloyent Lycophones, c'est à dire tue-loups. Et celuy estoit eslu Iré,c'est à dire precepteur & maistre d'enfans,qui passoit les autres en aage de deux ou trois ans , lequel donnoit commission aux plus grandz d'aller buscheter & querir du bois, & aux petits de cercher leur charge auec larcin : & d'entrer au banquet des grands & anciens , pour y rober quelque chose.Celuy qu'on surprenoit au larcin estoit fouetté, nõ que cela fut reputé à vice , ains seulement d'autant qu'il ne s'y estoit pas porté subtilement, n'y auec la finesse qui y estoit deuë. Le gouuerneur pour adextrer ses compaignons , commandoit aux aucuns de chanter , aux autres de proposer quelques questions subtiles & aigues , & failloit que la responce fut, & briefue , & soubdaine. En quoy si quelcun se monstroit pesant & paresseux , le chef luy mordoit vn peu viuement le pouce. On leur enioignoit encor d'vser d'vne oraison graue & sententieuse , toutesfois ayant quelque gayeté,& gaillardise,mais le tout tresbriefuement : de sorte que on disoit en commun prouerbe , qu'il estoit plus aisé de philosopher aux hommes, que d'imiter la briefueté de parolle des Laconiques.

Larcin loué entre les Lacedem.

Plutarque aux Apophtegmes.

Voy Platon au Protagore.

Briefueté de parolle louée entre les Laced.

Or fault-il sçauoir en quoy dés le commencement s'employoit vn chacun des estats , & comme ilz estoyent en vn honeste debat , & vertueuse enuie , à qui feroit le mieux quelque chose de bon : veu que tous les aages estoyent partis en trois rancs & ordres.

Chacun de ces Chœurs auoit son mot,veu qu'aux festes grandes & solennelles les plus anciens disoyent en chãtant : Nous fusmes iadis fort robustes & ieunes,& le disoyent auec vne fort douce:& melodieuse voix: lesquels estoyent suyuis de ceux qui estoyent en aage parfait , & en leur plus grãd force,desquelz la parolle estoit telle:& nous sommes ieunes & puissants , ce que il vous est loisible de tenter, & experimenter , à quoy aioustoyent les enfans en disant. Nous serons aussi bons & gaillards que vous & meilleurs encore que tous les deux. Plutarque dit que encore de son temps les Lacedemoniens vsoyent de certaines chansons,& accordz que ilz sonnoyent sur des fleustes,lors qu'ilz marchoyent en bataille.

Plutarque en la vie de Licurgue.

Thucidide 5.

Laced. pourquoy vsoyent du ieu de fleustes allans au combat.

Thucidide est auteur de ceste façon de faire Laconique , quant au ieu de fleustes vsé en guerre , niant toutesfois , que ilz fussent conduitz de quelque superstition , ou en l'honneur de quelque diuinité , ny pour irriter , & esguillonner leurs esprits à plus de vaillance & brauade au combat (ainsi que en vsoyent les Romains auec leurs cornets & trompettes) mais plustost , afin que auec ceste douceur & harmonie, ilz allassent d'vn pas esgal & sans trop de vehemence,ou desordre se presenter à l'ennemy. Il se treuuent encore des vers d'vn poëte Laconique, qui font foy que nõ seulement les Spartains vsoyent entrans en bataille des fleustes , ains encor de la harpe , laquelle coustume auoit esté empruntée des habitans de l'Isle de Crete.

Les Romains incitoyẽt les soldatz auec des cors & trompettes.

Lacede. vsent de la harpe marchãs en bataille.

Herodote escrit que Halyatte roy des Lydiens marchãt en guerre menoit

Halyatte Roy Lydien mol & effeminé.

Herodot.liu.1.

des fleuteurs & ioueuses de lyre & de harpe, & ce qui est indigne d'estre recité) dressoit des banquets delicieux, & vsoit de delices effeminées, allant combatre les habitans de Milet. Les Romains outre les cors, & son de trompes, animoyent encor le soldat auec vn grand cry & huée lors que ilz affrontoyent l'ennemy: ce qui est bien au contraire de ce que Homere chante des Achiues & Grecs, lesqls il fait marcher sans dire mot, & respirans ne sçay qu'elle force & gaillardise sous le repos de tel silence. Les Gaulois cõme escriuent Tite Liue, & Polybe y alloyẽt en dançant, & sautelant, & frapans de leurs boucliers sur les crestes de leurs morions & bourguinottes. Aucuns Barbares commençoyent l'estour & conflit auec vrlements espouuentables: par lesquelles façons de faire, on voit que pas vne des autres nations ne suiuoit la maniere de faire des Lacedemoniens en sonnant l'assault aux alarmes. Dés que ilz sortoyent d'enfance ilz nourrissoyent leur perruque & cheuelure suyuant l'ordonnance de leur legislateur qui auoit opinion que les hommes paroissent plus beaux ayãt ainsi longs les cheueux, lesquelz couuroyent les fautes du visage, & s'il y auoit quelque default que les cheueux donnoyent plus de fureur & apparence de force & gaillardise. Le Roy auant que entrer au combat imoloit vne cheure aux Muses, Ce peuple auoit certaine loy ordonnée pour son viure, & en paix & au temps de la guerre, ayans opinion qu'il se failloit exercer au fait militaire, comme ayant esté produits de la nature, non pour leur aise particulier, ains pour la deffence de leur pays.

Homere en l'Iliade.

Auec quelle gaieté les Gauloys marchoyẽt en bataille.

Laced. portoyent longue perruque.

Cheure immolée aux Muses. Voy Pausanie 3.

Ilz ne s'adonnoyent à art quelconque qui leur aportast gaing, cõme ceux qui n'embrassoyent autre cas que les desirs de la guerre: le reste du temps ils l'employoient à banqueter ensemble, & viuans en cõmun, il aduint ce que d'eux escrit Plutarque, que les Lacedemoniẽs ne vouloyẽt plus viure en leur priué, & quand bien ils en eussent eu desir, si leur estoit-il presque impossible de l'effectuer, veu la grand accoustumãce qu'ils auoyẽt de suyure les façons anciennes de leur pays & predecesseurs. Quant à donner suffrages & balloter à l'electiõ des Magistrats, ils en faisoyẽt tout au contraire des autres nations: veu que vne petite troupe d'ẽtre eux choisis pour tel effait entroyẽt en vn lieu secret pres l'assemblée où les voix estoyẽt dõnées, d'où auant ils ne voyoient personne, & aucun aussi ne les pouuoit y voir: là ils prenoyẽt garde au nombre des voix pour le sort de l'electiõ, & oyans le bruit plus grand en la preuue & consentement du peuple, pour quelcun des competiteurs & poursuyuãs la dignité, ils l'escriuoyẽt en vne tablette, laquelle puis apres estãt proposée en public dõnoit tesmoignage qui estoyent ceux d'entre les poursuiuans qui auoit le plus de voix, & emportoit le magistrat & office. Licurgue fut le premier qui, ostant toute superstition, permist qu'on enterrast les corps des citoyens dans l'encloz de la cité, voire d'auoir tombeaux à l'ẽtour du circuit des temples: toutesfois n'estoit il permis d'escrire le nom d'homme ny femme sur le tombeau, sinon de ceux seulement qui estoyent morts combatant vaillamment à la guerre: & ne duroit leur dueil que l'espace de 15. iours.

Laced. bons guerriers naturellemẽt voy Herodot. 7. Demacate à Xerse.

Plutarque.

Des mœurs des Laced. voy Rhodig. liu. 18. cha. 1. & 2.

Façon de baloter à Lacedemone.

Les Atheniens ne souffroyent au contraire aucun enterrer en leur ville Thucid.

Defendu en outre aux Lacedemoniẽs de voyager, afin de n'aporter quelque corruption de mœurs en leur cité par la hantise, & frequentation

Les voyages defendus aux Lacedem. & pourquoy.

des estrangers : voire ceux qui venoyent d'ailleur à Sparte, en estoyent chassez, si ce n'estoit gens qui peussent proufiter à leur republique à fin que les estrangers ne s'acoustumassent à viure suyuant les façons & discipline Laconique, ce qui semble estre plus barbare & plein d'éuie que de raison. Mais Plutarque en rend la cause assez iuste, disant que le legislateur le feit, à fin que par les raports de nouuelles & arraisonnemens mutuelz du citoyen auec l'estranger on ne causast diuerses humeurs & volõtez en la fantasie des habitans qui est vne peste tres-dangereuse pour empescher le maintenement du repos en vne ville : Lycurgue ne voulut que les ieunes hommes eussent plus d'vne robe & vestement quelque saison que ce fust de l'année, & deffendit que l'vn fut mieux en ordre, ou vestu plus mignonnement que les autres, & qu'aucun se traitast ou banquetast plus magnifiquement que le reste des citoyens.

Plutarq. en Licurgue.

Sage aduis du legislat. Lacedem.

Defendit en outre que le trafic se feist par eschange & non en achetant argent comptant: & ordonna que les ieunes hommes se tinssent non à la suite de la Court, & en la ville, ains aux champs, pour passer ceste gaye & glissante ieunesse en peine, & trauail, plustost qu'en repos, aise, & delicatesse: où il ne voulut qu'ils eussent autre lict que la terre dure, ny sauce que d'apetit, ny qu'ils reuinssent en la cité, qu'estans en aage d'homme pour faire seruice au public. Ordonna d'auantage que les filles fussent mariées sans dot ny doüaire quelconque, à fin qu'aucun ne choisist femme pour ses richesses, & que l'homme fut mieux obey de son espouse, n'estant bridé de l'obligation d'vn doüaire. Ne voulut que les plus riches & puissans fussent les plus honorez, ains donna cest auantage aux vieillards qui surpassoyent les autres en aage, & n'y a eu iamais lieu en la terre où les vieillards ayẽt esté plus reuerez qu'ẽ Lacedemone. C'estoit aux roys à se mesler des affaires de la guerre & aux Magistrats des iugemens & successions annuelles des officiers de la cité, au senat de prendre esgard que les loix fussent bien gardées & obseruées : & permit Licurgue au peuple d'eslire de nouueaux Senateurs & faire tels magistrats que bon luy sembleroit, & d'autant qu'au commancement ces loix sembloyent dures & intolerables aux citoyens pour leur nouueauté, Licurgue pour les autoriser faignist qu'Apollon Delphique en estoit l'auteur, & que de Delphe il les auoit portées, à ce contrainct par le diuin commandement, à fin qu'auec ceste religion il les accoustumast à souffrir ce qu'ils ne pouuoyẽt accepter qu'auec fascherie & difficulté. Et à fin que ses ordonnances prinssent eternel & durable cours & establissement, il obligea ses citoyens par serment de ne iamais rien changer, ny innouër des loix par luy faites, tant qu'il fut de retour, d'autant qu'il s'en alloit vers l'oracle Delphique pour consulter Apollon, qu'est-ce qu'il faudroit adiouster où diminuer en ses ordonnances. Et sous la faueur de ce serment solennel il s'en alla en Candie où il passa en exile volontaire le reste de son aage: voire commanda-il mourãt qu'on gettast ses ossemens en mer, à fin que si par cas les Lacedemoniens recouuroyent son corps, ils ne se pensassent estre absous du serment fait sur l'obseruation de ses edits. Ne sera hors de propos de dire vn peu quel honneur les Laced. faisoyent à leurs roys & de quelles préeminences est-

Ainsi en vsent plusieurs des peuples descouuers de nostre temps.

Des meurs des Lacedem. lisez Xenophon liur. 6. des faictz des Grecz.

Filles mariées sans rien porter & pourquoy.

Vieillesse reuerée en Lacedemone.

Aussi estoit elle entre les Georgiẽs au mont Caucasse Rhodig. li. 18. ch. 27.

Lycurgue faint

Apollon auteur de ses loix, voy Plutarque & Pausanie.

Lycurgue meurt en exil.

Hõneurs des roys Laced non encore si grands que des Doges de Venise.

ce qu'ils les ornoyent: Il leur donnoyent les deux plus grands degrez de prestrise, à sçauoir de Iupiter Lacedemonien & Iupiter Celeste: & la puissance de faire la guerre à quelque païs & nation que bon leur sembleroit, sans qu'il fut permis à aucun Spartain d'y contredire sur peine de perdre la vie, ioint que les roys seroyent les premiers aux voyages & entreprises, & les derniers à se retirer ayant chascun cent hommes choisis & vaillans pour leur garde. Lors qu'ils sortoyent pour aller en guerre il leur estoit permis de prendre tout autant de bestes qu'il leur plaisoit pour sacrifier, desquelles les peaux & cuirs estoyent aux prestres faisans l'office: voila quant à la guerre. Durant la paix on leur faisoit l'honneur que lors qu'en quelque feste solennelle la cité distribuoit de la chair crue au peuple & celebroit quelque grand banquet, les Roys estoyent les premiers assis & auoyent le premier seruice, ayans double portion pour leur plat, & ayans pour leur part les cuirs des bestes, & les choses offertes desquelles on ne faisoit que gouster seulement: & tous les premiers iours de chascũ moys, on leur donnoit à chascun vne brebis aux despens du public pour en faire sacrifice au dieu Apollon, & six minots de farine, & vn baril de vin Lacedemonien. En tous ieux, spectacles, & courses ou ieu d'escrimes publics ils y presidoyẽt en certains lieux se pouuãs appuyer de quelque citoyẽ tel qu'ils voudroyent, & à chascũ d'eux estoit loisible d'eslire & choisir pour soy deux Pythies, qui estoyẽt des deuins, qu'on enuoyoit consulter Apollon & lesquels estoyent nourris du public à la table royale. Les Roys ne se trouuant point au banquet on leur enuoyoit des demy minots de farine, & quelque mesure de vin, mais presens toute chose leur estoit baillée au double. C'estoit aux Roys à vuider les differens & donner vne fille orpheline à celuy ou qui l'auoit fiãcée, par la volõté du pere seule ou la mere y cõsentant: à eux aussi d'ordonner des voyes publiques & auoir esgard sur ceux qui sans leur consentement vouloyent adopter quelcun en leur famille: leur estant loisible d'entrer quand bon leur sembloit au senat, lequel estoit de 28. Senateurs ainsi qu'auons dit cy dessus: où les Roys n'assistãs point, il falloit que deux Senateurs plus proches du sang royal y tinssent leur place, ayans deux balotes plus que les autres, & puis encor leur voix ordinaire: & ainsi les Laced. respectoyẽt leurs roys estans en vie: mais lors qu'ils decedoyẽt, il y auoit deux hõmes à cheual qui en alloyẽt porter la nouuelle par tout le païs suiet à la seigneurie de Sparte: & ce pẽdant les femmes alloyẽt par la cité frappans sur des pots & chauderons: & durant que cela se faisoit, il estoit necessaire qu'en chascune maison il y eust deux, libres de condition, homme & femme qui se vestissent de dueil, à peine de grosse amende & punition à ceux qui feroyent du contraire, & estoit pareille la coustume des obseques royaux des Princes Lacedemoniens, que d'aucuns roys & Barbares d'Asie, les façons desquels estoyent de telle sorte. Veu que le Roy Laced. mort il falloit que de tous les païs subiets ceux qui estoyẽt amys & alliez des Spartains se trouuassent aux obseques & funerailles, desquels & des Lacedemoniens mesmes, & des esclaues apres que plusieurs milliers estoiẽt assemblez auec les femmes indifferemment en vn mesme lieu, se mettoient à plourer, frapper leur teste & vrler

On appelloit cela en latin euisceratio. i. desentraillement.

Brebis sacrifiées à Apollo à Laced.

Pythies quels, & furẽt nõmez d'Apollon, voy Xenophon li. de la discipline. Laced.

Sãg royal comme respecté à Laced.

Honneurs & funerailles des Roys de Laced.

Dueil public aux funerailles des roys Laced.

effroyablement,disans tousiours que ce Roy dernier decedé auoit surpassé les autres en vailance & generosité. Mais celuy des Roys qui mouroit en bataille estoit ainsi honoré : on le tiroit au vif,& posoyent son effigie dans vn lict bien dressé, pour l'enterrement de laquelle les iugemens cessoyent par l'espace de dix iours, sans que pas vn magistrat s'assist en court pour faire ou rendre iustice, ains estoit-on en tristesse continuelle: Et en cecy ils accordoyent auec les Perses, que celuy qui succedoit au defunct quittoit les debtes aux citoyens de Sparte qui estoyent redeuables, ou au Roy son predecesseur, ou à la cité & republique: d'autant que les Perses en vsoyent ainsi à l'endroit des Prouinces à eux subiettes leur quittāt les arrerages des tributs, esquelles estoient redeuables au Roy decedé. Les mœurs des Laced. encor s'accordoyēt auec les façons de faire des Egyptiens,entant que leurs cuisiniers, trōpettes & ioüeurs de fleutes venoyent par succession,sansqu'autre se meslast de l'estat,que ceux qui estoyent nez de telz peres.

Roy nouueau quictoit les debtes au peuple.

Coustume des Perses.

Et voila quant à l'estat de Lacedemone, laquelle ayant flory long temps & contre les Perses & Macedoniens, fut assuiettie par les Romains,& du temps de nos peres à esté du tout aneantie par la cruelle Barbarie des disciples de Mahometh,& Tyrans de la famille Turquesque.

De l'Isle de Crete & des mœurs tant recommandez des habitans en icelle. Cha. 4.

IE ne sçay qui a meu le ramasseur de cest œuure de nous aller icy confondre la suite des regions par luy descriptes selon les parties de la terre,veu qu'il mesle icy l'Isle des Candiens auec la Grece d'Europe : entant que le païs Insulaire de Crete est du tout esloigné de l'Europe à quiconque nous adressons pour en sçauoir les dimensions. Et m'estonne que ce bon hōme voulant si peu dire de Candie,qu'il faict,& espluscher quelque simple trait des anciens pour enrichir son dire, n'ait suiuy le cours d'Asie ou descriuant la Turquie propre suiet de ce païs Asiatique : où paignant l'Afrique, comme estant Crete opposite à la region Cyrenaïque d'Egypte y enuelopant & Candie & Rhodes, & Chypre conquesté des Chrestiens, & les deux retenues par iceux, mais en payant tribut à l'ennemy de la foy Chrestienne. Toutefois pour ne nous destourner de sa continuation ny rompre aucunement son ordre, il nous suffira que le lecteur soit aduerty que nous sommes contens de peruertir icy, ce qui deuroit estre bien dressé plustost qu'oublier rien qui soit de consequence : & par ainsi non seulement vous donneray-ie Candie auec les mœurs des anciens Candiots, traduisant, & suyuant nostre auteur, ains encor selon ce qu'elle se comporte à present, luy ioignant & Rhodes, & Chipre Asiatique, & Negropont qui est des appartenances d'Europe, comme digne desquelles on parle, entant qu'elles ne doiuent rien à Isle que on sçache sur la mer, soit en antiquité, courtoisie, brauade ny vaillance

Candie est du tout en Asie.

de ceux qui les ont tenues, habitées, & possedées.

Crete iadis, à present Candie. Virgil. 3 Eneid.

Commençons donc d'embrasser nostre auteur.] Crete, appellée aussi Candie, est vne isle en la mer Mediterranée fameuse, & renommée iadis pour estre illustrée de cent villes: laquelle (selon qu'en dit Strabon) a vers le Nord, ou septentrion, la mer Egée, où Archipelague & la mer de Crete, du costé de midy elle à le païs de Lybie, vers l'occident l'Isle Cytherée & à l'Orient la mer Carpathie, sur laquelle est assise l'isle de Rhodes, ayãt en longueur 270000. pas, qui peuuent faire quelques cinquante de nos lieuës & cinquante mille de large reuenans à la proportion de quatre mil le pour lieuë, & de circuit elle cõtient 588000. que le diligent lecteur mesurera selon la proportion là dicte & proposée en comptant les mille à nostre maniere de compter. Les citez iadis principales estoyent Cortine Cydonée, Gnose laquelle estoit le siege royal où se tenoit le roy Minoz, & le mont Ide qui fut le plus beau & renõmé de l'Isle estimé des plus haults que l'on sçache. Apollodore dit & tiẽt que le tour de ceste isle est de deux mille trois cẽs stades & d'auantage, mais Artemidore en oste mille du nõbre. L'isle de Candie ne nourrit aucun animal qui soit venimeux, où nuisible, serpent, ny autre semblable vermine, chahuãs, ny choüette & si quelcun en y est porté d'ailleur, soudain vient à faillir, & y mourir: les cheures y sont en abondance, mais les cerfs y manquent, & le vin y croist à souhait. [Et si bon qu'il n'y a presque nation en Asie, Afrique, & Europe, où la Maluoisie Candiotte ne soit renõmée, veu que iusques en Calichut elle est portée, quant à noz parties d'Europe, on sçait que l'Angleterre n'ignore non plus que vault celle liqueur vineuse d'Asie que la douceur des vins de Gascoigne, iaçoit que ceux cy leur soyent plus souuent communiquez.] La Crete aussi produit l'herbe dictamne valant contre le venim, & l'Alunose, laquelle estant goustée, & maschée empesche qu'on ne soit saisy de la faim. Entre la vermine il y croist des Phalanges, qui est vn genre d'araigne fort dangereux: & vne pierre apellée Idée Dactile. Ceste Isle fut iadis nommée Curete à cause des anciens habitateurs d'icelle qui auoyent tel nom, puis ostée vne lettre elle fut ditte Crete: d'autres disent que ce nõ luy viẽt d'vn roy dudict pais nommé Crete fils de Iupiter, Roys des Cretes, d'autres d'vne Nymphe, & fille d'Hesperide.

Description de Candie. Strab. li. 10. Solin cha. 27. Ben. Bordon li. 2.

Estendue de l'isle de Candie.

Gnose cité de Minos. Ouid. 3. Metamorphos.

De ce mont voy Tacite liu. 20. & Solin chap. 27.

Le stade est de 125. pas.

Bestes nuisibles ne naissent en Crete.

Maluoisie Candiotte cogneue par tout.

Du dictamne voy Dioscorid. liur. 3. chap. 35.

Du Phalange Pline li. 20. c. 4.

De ces gemmes ayant couleur de fer voy Pline liu. 37. chap. 10.

Dés le commencement le peuple qui y habitoit estoit rude, grossier, & Barbare, mais Rhadamanthe roy fut celuy qui premierement les poliça & feit deuenir plus courtoys en leurs façons de vie: apres lequel regna Minos, qui leur donnant loix, les rendit encor plus iustes & equitables. Platon est tesmoin que les Lacedemoniens & autres nations espuiserent leurs loix des institutions & manieres de viure des Candiotz: [Et Strabon met en auant que le bruit estoit tel entre les Cretes que le Legislateur Lycurgue aprist en Crete les loix de Rhadamãthe & Minos, & des editz des Egyptiens & que de tout cela ensemble il en bastist les loix pour la police des siens. Le prouuant par la coustume qu'ils auoyent de rauir celles qu'ils vouloyent espouser, ce que nous auons dit auoir iadis esté obserué par les Lacedemoniens.] Ayant long temps vescu ce peuple en ceste police & gentille institution de ses roys estimez iustes entre les anciens, les tyrans

Tout le discours de ceste isle est dans Diod. Sicil. li. 6. chap. 15.

Des changemens de l'isle de Crete voy Herod. 7.

Platon 5. de la republ. Strabon 10.

tyrans commençans à se faire seigneurs en l'isle changerent aussi les faços honnestes de vie,& apres s'ensuyuist la corruption entiere à cause des larcins des Ciliciens leurs voisins de terre ferme qui escumoyent la mer, & entroyent saccageans & rauageans toute l'Isle. Ce peuple Candiot fut des son commencement fort soigneux de se tenir & conseruer en liberté estimans celle possession estre la vraye & asseurée, qui n'estoit point suiette ny exposée à la violence & conuoitise rauissante d'vn tyran. Fut aussi grandement amoureux de paix & concorde: qui est l'ennemie de seditiõ, & icelle le nourrisson de l'auarice & desir de richesses: & ainsi viuans modestement ils aprenoient à se contenter de peu de chose. Les enfans Candiots faisoient entre eux des assemblées qu'ils nommoient troupeaux, d'entre lesquels on choisissoit ceux qui estoient aptes à marier, qu'ils contraingnoient à espouser femme : les hommes parfaits & venuz en aage, mangeoient & banquetoient ensemble, s'adonnans au maniement des armes pour le salut, & deffence de leur païs, exerçans leur corps en tout labourieux & penible exercice, afin de s'endurcir au trauail : s'accoustumans à souffrir les rigueurs du chault marin, & l'aspreté des froidures, courans par les rochers pleins de precipices & buissons espais & touffuz, ioüans à l'escrime & lutte ez lieux publics & destinez à ce faire, vsans sur tout d'arcs, & de flesches, & celebrans tous armez la dance que les anciens nommoient Pyrrichie: laquelle se faisoit afin que par les gestes faits en icelle les hommes aprinssent à gauchir, & euiter les coups estans en bataille: Ils vsoient d'vn saye & abillement court, du solier propre au soldat, n'ayans meuble si riche, ne qu'ils estimassent si precieux que les armes : si adextrez & accoustumez à la marine, qu'on disoit en commun prouerbe lors que quelqu'vn faignoit & dissimuloit de sçauoir ce en quoy il estoit bon maistre, vn Crete, & Candiot ne sçait, peult estre, que c'est de la mer. Les mariages y estoient celebrez & traitez de chacun auec sa pareille : estant neantmoins loisible aux filles de choisir celuy qu'elles vouloient auoir pour mary : au reste l'espoux ne pouuoit retirer sa femme pour l'emmener à son logis qu'elle ne fut capable & suffisante à regir vne famille, & à bien faire son mesnage : & auoient pour doüaire, s'il y auoit vn frere en la maison de la fille, la moitié du bien paternel pour sort & heritage : [Et estoit ce peuple fort adonné au vice qui a iadis rendue infame la Grece, & à present les Turcs en sont vilainement infectez, & duquel on soupçonne quelques nations de nostre Europe, qui est si detestable que le seul nom en est odieux à tout esprit hõneste, & pour lequel iadis Dieu abisma, & brusla cinq citez en la subuersion de Sodome: de ce parle assez & trop longuement Strabon s'arrestant à la poursuite de leurs amours detestables.]

Crete courue & pillée iadis par les Ciliciens.

Modestie ancienne des Candiots.

Tout cecy leur estoit commun auec les Laced.

Armes, & abillemens des Candiots iadis.

Dance Pyrrichie faite en armes, inuentée par les Curetes, voy Lilie Girald en l'hist. des dieux Sintagme. 1. & Rhodigi. liu. 5. chap. 4. & liu. 18. ch. 26.

Prouerbe contre les dissimulateurs.

Mariages des Cretes.

Les enfans, par ordonnance de la loy, aprenoyent les lettres, & sur tout quelques chansons & accords de musique. Et lors qu'on les menoit en l'assemblée des hommes, ils s'asseoyent à terre vestus de quelques habits de peu de valeur: & s'il falloit dresser partie pour s'adextrer au combat, le plus gaillard, robuste, grand, & illustres des autres conduisoit le troupeau. Selon leurs forces plusieurs s'assemblans d'vn mesme aage sortoyent aux

Nourriture des enfans en Crete.

champs pour aller à la chasse, à fin de s'exercer les corps à courir & tracasser le long de la iournée.

A iours certains on dressoit des combats, & assemblée d'enfans lesquels au son des lyres, fleustes & autres instrumens entroyent en bataille, où la partie vaincue estoit suportée par les hommes à qui touchoyent les vaincus, tellement, que souuentesfois le ieu ne se desmeloit sans effusion de sang. Il y en a qui disent qui ç'à esté de l'inuention des Cretes que de marquer les iours heureux auec vne pierre blanche, & d'vne noire, ceux qui leur aportoyent quelque mal-encontre, iaçoit que la plus saine partie tient que ceste coustume est sortie des peuples de la Thrace.

Combats par ieu se tournoyent en furie.

[Tout ainsi, que rien ne dure en sa perfection que la diuinité, aussi les mœurs des hommes s'alterent & escoulét auec le cours & succez du téps, veu que quelques loix & gentilles inuentions qui tinssent iadis les Cretes en honneste deuoir, si est-ce que se desbauchans & emancipans de leur ancienne façon de vie, aussi perdirent ilz le tiltre de bonté, & de sorte que saint Pol les appelle, mauuaises bestes & ventres paresseux. Et à dire la verité, si vous lisez l'histoire Venitienne, & oyez parler ceux qui ont frequété ceste isle : ce ne sera que vous ne voyez vne ne sçay quelle brutalité en ce peuple & si accoustumé à changer & de complexions, & de mœurs, que tout ainsi que iadis il aymoit la liberté, à present il la deteste ne pouuant viure sous la seigneurie qui les traite doucement & souhaittant à changer de seigneur, pour ce seul respect qu'ils ne voyent point de bon œil celebrer l'office diuin en leurs païs à la façon de l'eglise Romaine, & qu'aussi ils se faschent d'estre gouuernez par les Latins. Car apres que l'Empire Romain fut transporté par Constantin le grand en Grece, les Emp. luy succedans tenans leur siege en Constantinople donnerent des Ducs & gouuerneurs aux isles des hommes de leur nation: De sorte que lors que l'Empire de Constantinople tõba entre les mains des Frãçois, & que Baudoüin Comte de Flandres en fut inuesty par l'accord & election des Princes & seigneurs, tant François que Venitiens: l'Isle de Candie, iadis Crete, (mais qui a pris ce nom de la ville capitale, laquelle se nommoit le temps passé Gnose, où estoit le Palais & residence de Minoz, & qui depuis fut nommée Candie par celui qui la renouuella, comme aussi de nostre temps elle à esté rebastie toute de nouueau par les seigneurs de Venise,) ayant esté donnée à Boniface de Monferrat par l'Emp. Alexe, fut par Baudoüin donnée aux Venitiens en recognoissance des plaisirs receus d'eux en ceste conqueste, voyant qu'ils desiroyent d'auoir ceste piece: & à fin que le Comte Boniface n'eut occasion de mescontentement, il le couronna Roy & l'inuestist du royaume de Thessalie : lequel deslors ceda & feit transport de l'Isle aux Venitiens, & leur en passa contract suyuant sa cession & le don de Baudoüin de qui les Venitiens l'auoyent receuë, & aduint cecy l'an de nostre salut, mille & deux cens, & en la mesme saison que les Tartares sortans de leurs cachots & montaignes se ruerent sur les Prouinces voisines, courans, rauageans & pillans presque tout l'Orient, ainsi qu'auons dit parlans de leur puissance.

Candiots hõmes de mauuaise vie.

Pourquoy les Cãdiots hayent les Latins.

Constantinople estoit aux Frãçois, l'an. 1200.

Candie cité iadis Gnose donne nom à l'Isle de Crete.

Boniface de Mõferrat Duc de Crete, quitte son droit, & est faict Roy de Thessalie. voy Sabelliq. Ennead. 9. liu. 5. Blond. de l'inclin. de l'Emp. Decad. 2. liu. 6.

Les Candiots ne pouuans viure en paix se reuolterent : mais en fin furent si bien chastiez par Iaques Tiepoli enuoyé pour gouuerneur de la part de la seigneurie de Venise que iusqu'auiourd'huy, bien que contraints ils sont suiets à l'enseigne & lyon de sainct Marc. *Candiots rebelles chastiez par Tiepoli.*

Ie sçay par de bien honnestes gentils-hommes qui ont demeuré en Candie que le Candiot est sauuage en ces façons, fin, dissimulé & trahistre, & qui quelque beau semblant que face aux Latins ne les ayme que pour en tirer proffit, & ne les caresse que par crainte: Car si la nuit les seigneurs Venitiens, & autres de par deça s'y tenans, veulent aller visiter leurs amys, il ne fault marcher ny mal accompaigné ny sans estre bien couuert, veu que ces insulaires ne faillent de leur donner dessus, armez de mailles à la Turque, de Simeterres & Corsesques, où Iauelines & d'arcz qu'ils enfoncent fort brusquement & d'vne estrange maniere, visans autant bien que nation qui viue, ayant cela encor des restes de leurs ancestres du premier aage. Ilz sont riches en Sucre, Coton, Cristail, & bons vins, l'Isle y est abondante belle, & arrousée de plusieurs riuieres ombragée d'vne infinité de montaignes, esquelles on voit plusieurs ruines d'anciens edifices qui fait cognoistre que les Roys qui iadis l'ont tenue n'estoyent point petits compaignons. *Candiots assasins de nuit.* *Armes des Candiots.* *Richesse de Cãdie*

Ie laisse à part tout ce qui est dit de fabuleux touchant Iupiter nourry en Crete, veu que Pausanie tient que ce ne fut en ceste Isle, ains en vn territoire d'Archadie nommé Cretée, & ne me soucie de ceux de nostre temps qui pour auoir veu quelque Grottesque ressentant son antiquité au mont Ide, se font à croire que c'est le lieu où les Corybantes teindrét Iupiter caché à fin que Saturne n'en feit gorge chaude ainsi que du reste de ses enfans : car toutes ces folies sont autant à croire & considerer, comme le Laberinthe & le Minotaure inuentions des Poëtes, & non subiet qui soit digne de celuy qui traite l'histoire, laquelle à en soy telle maiesté que celuy est punissable qui la veut voiler de mensonge en protestant de dire la verité. *Pausanie liu. 8.* *Fables racemptées iadis de l'Isle de Crete.*

Aussi Diodore Sicil. parlant de ceste Isle ne fait conscience de dire des choses qu'on recite fabuleusement estre auenues en Candie. Laquelle laissans pour assez descrite est temps que voyons les autres Isles par nous cy deuant mentionnées. *Diodore Sicil, cõfesse Fables ce que on dit de Crete li. 6. chap. 15.*

Regardans donc Rhodes, nous la verrons auoir du costé du septétrion l'Isle de Carpanthe laquelle donna le nom à la mer Carpathie, au midy elle regarde la cité d'Alexandrie d'Egypte : voit la Doride païs d'Asie la mineur vers le Ponant, & au leuant elle a encor la mesme Asie, prenant sa visée vers la Cilicie siege ancien des Caramans Princes Turcz, & des premiers qui dresserent l'Empire en ces contrées. Les raisons du nom de ceste Isle sont diuerses, les vns disans d'vne sorte, les autres d'vne autre, les vns tenans qu'elle fut ainsi nommée d'vn Roy appellé Rhode, d'autres entre lesquels est Diodore Sicilien, tiennent que Neptune eut d'vne des sœurs des Telchins vne fille nõmée Rhodon, pour l'amour de laquelle il meit ce nõ à l'isle, & d'autres l'appellerét ainsi à cause de la grãd quantité & soeueté des roses qui y croissent, lesquelles en Grec on appelle ῥόδος *De Carpãthe & Rhode. voy Ptol. liu. 5. cha. 2. Tab. 1. d'Asie. Strabon. 14.* *Diodor. Sicil. liu. 6. ch. 13. Pli. liu. 5. ch. 31.* *Rhodes pourquoy ainsi appellée.*

qui eſt le plus vrayſemblable.

Ceſte Iſle fut iadis eſtimée la bien cherie d'Apollon par les Poëtes, à cauſe qu'il n'y à iour tant ſoit-il nuageux que le ſoleil n'y apparoiſſe: & ſi fameuſe que bien que pluſieurs la ſurmontent en grādeur, ſi n'y à il eu Iſle en mer plus recommandée que celle la par les hiſtoires tant à cauſe de ſa gentilleſſe, que bons eſprits, qui en ſont ſortis, & les plus excellēs deſquels on face memoire, comme ainſi ſoit qu'aucuns ont eſtimé que ce grand poëte Homere ayt pris naiſſance à Rhodes. Le païs y eſt montueux & au Promontoire qui regarde le Nort eſt le mont Philerne, ſur lequel les cheualiers de ſainct Iean de Hieruſalem auoyent iadis baſty vne forterelſe: où encore toute l'iſle eſtoit partie auec vne muraille la trauerſant auec vne tour au millieu, laquelle à preſent eſt preſque ruinée en diuers endroits, & y court vn ſeul fleuue par l'iſle, nommé Gadure loing quelques trois lieuës de la cité, laquelle abōde en ciſternes à cauſe du defaut qu'elle a d'autres eaux, forte au poſſible & ayant vn treſbon, & grand port. Combien ceſte iſle a eſté iadis excellente ſe peut veoir en ce que les Romains y enuoyoient leurs enfans pour y aprendre les lettres à cauſe qu'elles y floriſſoyent plus qu'en autre part de la Grece Aſiatique, & où ils alloyent gouſter la douceur de l'eloquence, & l'abondance, & enrichiſſement du bien dire: & ſur tout l'Architecture Mathematiques, & art militaire y eſtoyent traictées d'où aduint que les vaillans hommes y foiſonnoyent, les Paintres, & tailleurs d'Images fut en Marbre ou en Bronze, n'y manquoyent point, teſmoing ce grand Coloſſe de Bronze qui par tous les anciens à eſté eſtimé vn des ſept miracles de l'vniuers, & lequel trauerſoit le canal du port, eſtant de telle hauteur qu'vn nauire y paſſoit deſſous à pleines voiles.

Voy Solin ch. 16. Homere eſtimé natif de Rhodes.

Philerne mōtaigne de Rhodes.

Gadure ſeul fleuue en l'iſle de Rhodes.

Romains enuoyoyent leurs enfans aux eſtudes à Rhodes Strabon. 14.

En quelles gens excelloit iadis Rhodes.

L'excellence de ceſte Iſle a contrainct iadis Pindare poëte Lyrique de dire qu'il y auoit pleu de l'or, à cauſe que iaçoit qu'elle ne ſoit des plus fertilles en viures que lon ſçache: ſi eſt-ce que l'abondance de toutes choſes n'y manquoit iamais, ioint qu'elle eſtoit foiſonnée en diuerſes ſortes de metaux: Mais laiſſans toutes ces ſingularitez, les guerres que les Rhodiens de iadis ont eües, comme ils furent vaincus par les Romains, & leur iſle priſe & aſſuiettie, nous dirons quelque peu de leurs mœurs anciennes pour puis apres toucher, comme en paſſant le cours de ſes fortunes de noſtre temps & cōme l'iſle eſt venue entre les mains des infidelles. La couſtume des anciens Rhodiots fut de ſe ſoigner du peuple: mais non de permettre le manimēt à la multitude ainſi qu'en faiſoyēt les citez où la Democratie auoit lieu, & nourriſſoyent fort ſoigneuſement les pauures ſans leur donner aucune preeminence, à fin qu'ils n'engēdraſſent confuſion en la cité, & que eſtans ſuſtentez, ils ſeruiſſent au public en ce qui ſeroit neceſſaire, & ſur tout au meſtier du nauigage & beſoignes de leur Arſenal: veu que les Rhodiēs eſtoyēt fort puiſſans pour lors ſur mer. Neantmoins eſtoyēt les ſeign. ſi ialoux du ſecret de leurs forces, que il n'y auoit ſi hardy d'entre le peuple qui oſaſt entrer au lieu ſecret de l'Arſenal, & ce ſur peine d'y perdre la teſte: à cauſe que là (ainſi qu'on le voit à preſent à Veniſe) eſtoyent toutes les munitions de guerre. Au commence-

Coloſſe de Rhodes miracle de l'vniuers.

Pindare Olymp. ode. 7.

Rhodes vaincue par les Romains, Appian Alexandrin, liu. 4. des guerres ciuiles.

Nul oſoit entrer à l'Arſenal à Rhodes que les Seigneurs.

ment les premiers, qui habiterent ceste isle estoyent grands sorciers, & si dangereux que auec l'infusion de certaine eau charmée, ils gastoyent les semences,& faisoyent mourir les haras & troupeaux. Ilz estoyent grands escrimeurs,subtils artisans,d'esprit gentil & de grandes inuentions,vaillãs en guerre,& grans babillars, comme ceux qui ne pensoyent auoir pareilz en eloquence,& bonne grace à bien coucher leur dire : & au reste si heureux sur mer qu'il ne se faisoit guerre nauale, où les Rhodiens ne fussent apellez des premiers. En vne de leurs loix ils auoyent vn commandemẽt que tout pere eut plus de soucy de pouruoir vne fille vertueuse, que pour en enrichir dix masles,à cause de la fascheuse garde de chose si inconstante que la femme. Ceste isle estant tombée souz l'Empire Romain, quoy q̃ tousiours elle eust esté fidelle, mais saccagée par Cassie durant les guerres ciuiles en despit de Cesar, fut souz la loy & puissance d'iceux : iusqu'à ce q̃ enuiron l'an de nostre Seigneur 650. Les Mahometistes ayants couru l'Afrique, pillé l'Egypte, & gasté la Palestine, osterent aussi Rhode de la main des Empereurs de Grece, & ce furent eux qui demolirent ce Colosse tant fameux,duquel la cité chef de l'isle portoit le nom,& en feirent porter en Alexandrie d'Egypte le Bronze,qui en feit la charge parfaite de neuf cens chameaux. Et comme ceste isle fut prise & reprise, tantost par les Empereurs Grecs,& puis par le Soudan d'Egypte,en fin les cheualiers de S.Iean de Ierusalem,ne pouuans plus se tenir en Palesthine, se ruerent sur les infidelles Mahometistes,qui de rechef s'estoyent faits seigneurs de Rhodes,& les en chasserent en l'an de nostre salut 1307. & y fonderent si bien leur demeure, que quelque diligence que les Soldans du grand Caire,les Mores d'Afrique, ny les Turcs d'Asie ayent fait par vn long temps, si a-il esté impossible qu'ils les en dechassassent. Veu mesme q̃ ce grand,& effroyable guerrier Mahometh Roy Turc, & lequel auoit ruiné les Empires de Constantinople,& Trapezonde, estant venu assieger l'isle Rhodienne, deffendue par Pierre d'Anbusson grand maistre de l'ordre de S. Iean,fut contraint se retirer auec grand perte des siens,& à sa grand honte & confusion, quoy qu'il y eust arresté opiniastrement l'espace de trois moys auec esperance de les forcer. Mais le malheur suiuant la gaillardise Chrestienne & la fortune enuiant leur vaillance, ou pour mieux parler Dieu voulant punir les Chrestiens, ceste noble isle fut prise sur lẽs cheualiers Rhodiens,estãt grand maistre de l'ordre Philippe de Viliers,lesquelz y feirent si bon deuoir que l'ennemy Barbare ne pouuoit assez louer, & admirer le cueur & constance de ces vaillans,& inuincibles hommes, lesquels si eussent eu quelque peu de renfort, eussent aussi bien tenu teste à Othoman ou Sultan Solyman,comme depuis ils ont fait à Malthe : ainsi l'Isle la plus noble de la mer Mediterranée, la mieux policée,& qui iadis fut le domicile des bonnes lettres est sans police, ny ornement tombée souz la malediction de la Barbarie Turquesque. De ceste ruine & sac de Rhodes plusieurs en ont escrit, comme vn Guillaume Canoersin, & Iaques de la Fontaine, lesquels le diligent lecteur pourra lyre afin que ne soyons destournez de nostre poursuite des autres isles que ie vay vous deschiffrer.

Rhodiens gens de grand esprit.

Marc Aurele. ch.38.

Sarrasins prennẽt Rhodes, seant Martin I. à Rome.

Blond. Decad.1. liu.9.

Grandeur du Colosse de Rhodes.

Rhodes prise par les cheualiers sãit Iean, seant Clement 5.à Rome.

Constantinople pris par Mahometh,lequel assiegea Rhodes.

Pierre d'Anbusson grãd maistre de Rhodes.

Ce siege aduint l'an 1481.

Rhodes pris par Solyman Turc, l'an.1522.

Sabelli. Ennead. 10.liu.7.

Ceux qui ont escrit de Rhodes.

Ptolo.liu.5.c.14. Tabl.4.d'Asie.

L'isle de Chypre est celle qui suit Rhodes,& en grand ancienneté,& en renommée comme estant recogneuë par les anciens, & remarquée des modernes : elle est assise vers le ponant regardant la Pamphilie : au midy l'auoisine la mer de Syrie & d'Egypte, comme aussi la Palesthine la voit du costé de l'Orient : & au Septentrion luy est la Cilicie, ou Caramanie. Les villes principales d'icelle sont Famagoste iadis Salamis : Curie,à present Linise,Throni,& maintenant Cap de la Grode. Chypre n'a faute de chose qui puisse recommander vn pays en fertilité, ayant & vin & huyle en abondance:Iadis elle fut si chargée de boys que merueille,mais à la fin les forests estans employées & pour le seruice des mines, & pour le nauigage à ce aydant les loix & permissions des princes, afin d'en purger le pays, & rendre la terre labourable, ainsi que de nostre temps en ont fait les Portugais en l'isle de Madere, elle en est plus despeuplée presque que les seigneurs qui la possedent ne voudroyent. Chypre à esté le pays & naissance de la Déesse Venus, laquelle en tesmoignage de son insigne lubricité,& pour luy donner couuerture,estant dame du païs, ordonna que impunément, & sans crainte les femmes y peussent paillarder. Et de là vint la coustume que les filles Cypriottes auant que prendre mary, à certains iours elles venoyent sur le bord & haure de la mer,pour se presenter au premier des estrangers qui voudroit en iouyr pour son argent, & auec laquelle maniere de gaing elles retiroyẽt la somme pour payer leur douaire,& satisfaire à la déesse Venus pour les primices de leur pudicité. Outre ceste souillure,& vilennie de paillardise,les Cypriotz auoyent encore humé les sanglans desirs des Barbares de l'Asie,veu que ayans apris par Teucer d'immoler les hommes,& espandre le sang humain en adorant le diable souz le nom de Iupiter, ilz continuerent iusqu'à ce que l'Empereur Hadrian tenant l'Empire à Rome en abolist la coustume. Les roys de ceste isle le temps passé portoyent des abillements de teste, faits comme les Mitres de noz Euesques,& suiuant la façon de faire des Roys Persans,& auoyent leurs robes longues,ainsi qu'à present on en voit vser aux Turcz, & quant au reste ils viuoyent à la Grecque : elle fut dés le commencemẽt gouuernée par des seigneurs & tyrans, chacun tenant son cartier de l'isle, ainsi que iadis aussi en estoit regie la Sicile,mais les Ptolomées gouuernãs l'Egypte, ilz furent faits seigneurs de Chypre, non sans secours des Romains:veu que ceste isle à esté d'autresfois si riche & puissante, que elle a enuoyé des Colonies en diuers lieux,& a vn fort long temps commandé sur toute la mer mediterranée,& basty plusieurs villes en Espaigne.

Fertilité de Chipre Strabon.14.

Venus née en Chipre, Hesiode en la Theogonie.

Loy de Venus touchant la paillardise.Lactance.li.1.chap.17.

Filles de Chypre se prostituans aux estrãgers.Iust.18.

Chypriens immoloyent les hõmes. Lactance liur.1.chap.21.

Herodote.7.

Voy Frãçois Taraphe:li. des Rois d'Espaigne, allegant Euseb. liur. des temps.

Et iaçoit que ceste isle aye tout ce qu'on sçauroit souhaiter, si est-ce que, ou l'indisposition de l'air, ou la punition de Dieu, y cause vne grande incommodité entant que le plus souuent il y passe vne si grande quantité de Locustes & Sauterelles que de la multitude le soleil en est obscurcy,& ou ces malheureux animaux s'arrestent,il n'y a arbre,fruit,ny semence, non mesme les racines des herbes, qui n'en demeurent attaintes de telle sorte,qu'il semble que le feu y ayt passé, tant la terre en est gastée & confuse : & neantmoins y a il abondance de bled,vin, orge, sucre & coton : & le peuple assez courtois, & qui n'est si esloigné de la religion des latins que le reste des Grecs, où les Européens de deçà la mer frequen-

Sauterelles gastẽt les fruits en Chypre.

En quoy abonde l'isle de Chypre.

tent. Ceste isle ayant esté assuiettie aux Romains y a continué iusqu'à ce que les Empereurs Grecs pressez d'ailleurs ont esté contraints d'en quitter la seigneurie: & y ont commandé plusieurs seigneurs Latins dés le temps que les Chrestiens feirent la conqueste de la terre sainte. Veu que les roys de Hierusalem vn long temps ont porté le tiltre de Roys de Chypre, ainsi que encor plusieurs familles illustres en querellent presque le nom sans rien ou peu d'espoir d'attaindre à la conqueste de ceste Prouince. Ie n'ay affaire de vous deduire les discordes que la conuoitise d'auoir ceste isle à causé entre les Venitiens & Geneuoys, & les trahisons d'vn bastard pour en priuer le vray heritier qui estoit sorty de la maison illustre de Sauoye, & laquelle encore en porte, & le tiltre, & les armoiries: Et omettray comme ce bastard se retira vers le soudan d'Egypte, les guerres, menées, & cōspirations tant de la part du bastard, que de la royne mesme, qui ne vouloit point que sa fille fut mariée à homme d'autre opinion que la sienne. Voire vous renuoyeray à Blond, & a Sabellique pour voir par quel moyē les seigneurs de Venise en sont deuenus seigneurs, lesquels pour le iourd'huy en iouissent soit que ilz y ayent droit, ou que comme vsurpateurs, ilz en facent l'homage au grand roy de Turquie: car quoy qu'il en soit, ie sçay que la possessiō leur en vint en main, souz la principauté de leur Duc Mocenigue enuiron l'an de nostre seigneur 1478. & de laquelle ils iouissent encore à present, comme heritiers de Catherine Cornelie fille d'vn citoyen de Venise, dequoy i'en laisse le proces à vuider à ceux qui n'ont autre chose à faire. Et ce pendant nous passerons vers le païs de Negrepont, afin d'en descrire la Prouince. Negrepont donc est celle Isle, & cité que iadis on apelloit Euboée, laquelle fut iadis habitée des Abanites, & ainsi ditte d'vne dame illustre portant ce mesme nō: & est assise en l'Archipelague iointe à l'Europe par vn Pont qui est sur le Canal qui l'a separe de terre ferme & ce du costé de l'Attique, & ayant les Cyclades à l'Orient, l'Achaie au Ponant, l'Attique au midy, & l'Hellespont au Septentrion. C'est elle qui est separée du païs Bëotien, par vn canal le plus fascheux que l'on sçache guere en toute la mer Mediterranée, & y fut celuy de Gibraltar, ny le destroit tant redoubté de Messine, voire ne sçay si en l'Ocean les courantes qui sont du costé de la Floride, ny les fureurs du destroit de Magellan, ou l'impetueuse course de la mer pres le cap de bonne esperance, ont plus de danger & difficulté que l'Euripe d'Eubée, auquel sans que le vent y souffle & durant la plus grand bonace du monde, on voit ceste merueille de nature que les flots s'y esmeuuent auec vne effroyable vehemence: dequoy n'ayant peu Aristote entendre, ny deduire les raisons, estāt allé sur le lieu pour en voir l'experience, vaincu de desespoir se precipita dedans en disant: Puis que Aristote ne peut comprendre l'Euripe, à tout le moins l'Euripe sera capable d'Aristote. Et iaçoit que Tite Liue se soit essayé d'en amener quelque raison, & ayt songé des vents y causans ceste esmotion, si n'a il rien touché au vray, veu que, comme dit est, l'experience fait voir du contraire: de ce destroit & canal parle assez au long Thucidide en sa guerre du Peloponnesse. Ce fut là où l'on dit que les Grecs furent submergez, par les ruses de

Roys de Ierusalē ont commandé à l'isle de Chypre.

Bastard de Chypre s'esleue contre le legitime.

Voy les Annales de Sauoye.

Sabelli. Ennead. 10. liu. 7.

Comme c'est heritage leur estescheu lysez Coriolan li. 2. des faits venitiens.

Venitiens sont faits seigneurs de Chypre.

Catherine Cornelie heritiere presumée de Chypre.

Strabon. liu. 10. Ptolo. li. 3. ch. 15. tab. 10. d'Europe.

Description de Negrop. Pomp. Mel. li. 2. Pline. liur. 4. ch. 12.

Lieux dangereux en la mer.

Mort d'Aristote. voy Laurens valle au Dialog. du liberal arbit.

Tite Liue 8. de la 2 guerre punique.

Thucid. liu. 8. & Pline liu. 10. c. 6.

Nauplie pere de Palamede,à cause que traistreusement on auoit fait mourir son filz au siege de Troïe, ainsi que le chantent les poëtes en leurs escrits. Ie ne m'arresteray longuement à discourir sur les mœurs du peuple veu que desia nous en auons assez dit,parlant d'Athenes & Lacedemone: seulement diray que Negropont, qui iadis s'apelloit Chalcide, est vne des plus abondantes terres de la Grece,en bledz,vins,& huiles,où le peuple y estoit courtois & ciuil,bon & loyal chrestien, & obeissant à la seigneurie de Venise, de laquelle ilz se fournissoyent de boys pour faire galeres, & autres vaisseaux pour l'equipage des armées de Mer. Mais Sultan Mahometh, celuy tyran sanguinaire qui auoit desia ruiné l'Empire Chrestiē des Grecs en Constantinople,enuieux de la puissance Venitienne,se faschant qu'vne si belle piece, & tant voisine de sa iurisdiction, & necessaire pour son seruice,fut à sa barbe possedée par les Chrestiens, fut l'assieger l'an de nostre salut 1471. y ayant premieremēt enuoyé Omarbech Bascha, qui en l'arriuée de son seigneur, faisant dresser vn pont de nauires, passa l'armée en l'Isle, & assiegea les Chrestiēs du costé que les moins ils se doubtoyēt, estans trahis & vendus par le maistre canonnier, qui auoit donné aduertissement à l'ennemy de quelle part le mur estoit le plus foible. Tellemēt que quelque deuoir que feissent les Chrestiēs hommes & femmes, ieunes & vieux à se deffendre, si est-ce qu'à la fin la cité fut prise d'assault, & où Mahometh n'oublia rien soit de sa cruauté,ou naturelle paillardise.Neātmoins la necessité ne fut si vrgente aux vaincus que auant mourir ils ne se vengeassent du traistre canonnier, qu'ils massacrerent auec autant de furie,comme iuste estoit la douleur se voyans trahis sur le point qu'ils attendoyent estre secourus par les Geneuoys,& Cathalans qui venoyent à leur secours. Ie vous laisseray à part les isles de Lango iadis Coo, païs, & lieu de naissance de ce diuin Philosophe,& pere des medecins Hypocrate:ne vous paindray Lesbe, à present Methelin, de laquelle sont sortis tāt d'excellens poëtes, ny Samoz heureuse en la portée d'vn tel homme que fut iadis Pythagore: voire omettray la miserable isle de Chio, ornemēt en ce temps de toute la Grece, & rempart pour la retraite des Chrestiens s'y retirans sous la faueur des seigneurs Geneuoys qui en estoyent maistres, mais prise & gastée il y a quelques 4.ou 5.ans par ce cruel tyran, Sultā Solyman aigry contre ceux de Genes à cause qu'ils tenoyent le party du roy des Espaignes contre lequel il s'attaquoit allant à Malthe, & pour se venger sur eux de la honte receuë au siege Malthois, y perdant & son temps, & grand nombre de ses Ianissaires,& les plus braues chefs de son armée.]

Negropont cité, iadis Chalcide.

Fertilité de Negropont.

Mahometh Roy des Turcz.

En quel tēps fut prise l'isle de Negropont.

Omarbech Bascha.

Chrestiens trahis par vn canōnier.

Negropont prise d'assault.

Hypocrate natif de Lango iadis Coo.

Lesbe, à present Metelin Samos pays de Pythagore.

Chio prise de nostre temps sur les Geneuois par Sultan Solyman.

Sultan Solyman pourquoy aigry contre les Geneuoys.

Du pays

Du pays de Thrace, à present Romanie, & des cruelles façons des Thraciens. Chapitre 5.



LA Regiõ de Thrace, auiourd'huy nommée Romanie, est en Europe, & nombrée pour vne des parties de Scythie, iointe au païs de Macedone, ayãt vers le Nord & Septentrion le Danube, au leuant le Propontide & bras saint George, au midy l'Archipelague, & au Ponant la haute Mysie, à present ditte Seruie. Ceste-cy fut iadis nommée Scython & depuis Thrace d'vn filz de Mars, ainsi nommé, ou à cause de son aspreté, & que elle est fort raboteuse, d'autant q̃ les Grecz apellent τρᾶχυ ce qui est aspre & difficile à cause de sa rudesse. Ce païs, cõme dit Pomponie Mele, n'est ny fertil à cultiuer, ny de douce & saine tẽperature, si ce n'est és lieux qui auoisinent la mer, là où il est, & assez abondant & plaisant pour y habiter. La region y est froide, & fort mal propre à nourrir & produire les semences que on y gette, à peine s'y trouue ny pomme, ny poire, ou fruit à escorce molle, & quoy que les vignes y croissent, si est-ce que les raisins n'y viennent à perfection, sinon és lieux, où les vignerons auec des feillards empeschent la vehemence des froidures.

Description de Thrace: Ptol. liu. 3. c. 11. tabl. d'Europe 9. Põp. Mele liu. 2. Strabon. 7.

Cause du nom de Thrace.

Qualité du terroir de Thrace.

Les villes plus remarquées de la Prouince furent Apollophame, Enos, Nicopoly, & Bysance qui depuis a porté le nom de Constantinople de Constantin le grand, qui l'embellist & rendist plus grande, la faisant chef de l'Empire siege des Emp. & la premiere de tout l'orient y estoit encor Perinthe, Lysimachie, & Calipoly. Les riuieres plus cogneuës le Hebre, Neste & Strymon. Les montaignes Heme, Rhodope, & Orbele, où le premier Orphée celebra les furieuses & insensées festes de Bacchus, qui luy causerent depuis sa mort & ruine. Les hommes y sont farouches, rudes, grossiers & en grand nombre, tellement que si ou ilz estoyent souz l'Empire & subiection d'vn seul Roy, ou qu'ils s'accordassent biẽ ensemble, il seroit impossible (s'il fault croire ce qu'en dit Herodote) qu'on les peult vaincre ny surmonter, & seroyent les plus forts & puissans de la terre: mais d'autant que l'accord n'est compatible entr'eux, & que facilement vn seul seigneur ne les peut tenir en deuoir, aussi sont ilz foibles, & sans grand deffence. Et estans en si grand nombre, ils ont diuers noms, chacune Prouince ayant le sien, mais quant aux mœurs ilz sont tous semblables, sauf les Gethes, & Drauses, & ceux qui habitoyẽt par delà les Crestones. De ces deux les Gethes auoyent opinion de ne perir point apres sa mort, mais que ilz s'en alloyent apres leur decez auec leur Dieu Zamolxis. Or ce Zamolxis fut iadis disciple de Pythagore, lequel estant de retour en son pays, voyant les sottes façons & corrompue maniere de viure des Thraciens, luy acoustumé en l'honeste, & ciuile vie des Grecz d'Ionie, leur donna loix, & aprist de bonnes mœurs & courtoises coustumes, leur faisant entendre, que ceux qui viuroyent selon ceste ordonnance, ne failliroyent apres le trespas d'aller en lieu, où ilz iouiroyent d'vne vie immortelle, & en icelle auroyent abondance de tout ce que

Pres Nicopoly furent deffaits les Chrestiens par Amurath en l'an 1416.

Pres le Hebre fut occis Orphée, Ouide 11. Meta.

Orphée premier inuẽteur des Bacanales en Thrace. Virg. 4. Geor. Pomp. Mel. 2.

Comme les Thraces seroyẽt inuincibles.

Herodot. liur. 4. & 5.

Herod. 5. les apelle Drauses, & nõ Thrauses.

Zamolxis Dieu des Gethes Thraciens. Strabon 7. Herod. 4.

l'homme ſçauroit ſouhaiter. Ceſte doctrine eut telle force que ce peuple barbare, l'euſt en eſtime de diuinité, & luy ſe retirant de leur compaignie, ſ'eſuanouit & laiſſa vn grand regret au cœur de ſes concitoyens qui deſiroyent ſa preſence : & c'eſt pourquoy ilz enuoyoient ſouuent vers luy quelque meſſager choiſi de leur compaignie, qu'ils faiſoyent monter ſur vne nef & galere à cinq rames, luy donnans charge d'aduertir Zamolxis de ce qui leur eſtoit neceſſaire. Or l'enuoyoient ilz en ceſte maniere.

Terrible façon de mander meſſages à Zamolxis.

Ilz ordonnoyent que aucuns d'entre eux tinſſent en main trois dardz, & que d'autres prenans par les pieds, & par les mains, celuy qui deuoit aller Embaſſadeur vers leur Dieu Zamolxis, le hauçaſſent de terre en l'eſbranſlant ſans ceſſe, le faiſans choir ſur les dards & iauelots des autres: ſ'il mouroit en ceſt office, ilz auoyent opinion que Zamolxis auoit ouy & accepté leurs prieres & requeſtes : là où au contraire, ſ'il ne decedoit point, ilz l'accuſoyent de meſchanceté, & que pour ces vices, Zamolxis ne vouloit le receuoir, ny ouyr ſon embaſſade : & tancé que ilz ont ceſtui-cy, ilz luy en enuoyent vn autre auquel eſtant encore en vie, ilz donnent commiſſion de dire à Zamolxis ce que ilz attendent de ſa diuinité. Ces meſmes Thraciẽs quand ilz oyoient tonner & foudroyer, dardoyent, & deſcochoyent des ſaiettes contre le Ciel, & menaçoyẽt Dieu, n'ayans opiniõ que il y en euſt autre q̃ celuy qu'il baſtiſſoyent en leur fantaſie. Les Drauſes ſuiuoyent en toutes actions les façons, couſtumes, & ſuperſtitions du reſte des Thraces, ſauf que en la naiſſance des enfans, & au treſpas de leurs amys ilz ſe gouuernoyent en ceſte ſorte. Dés que l'enfant eſtoit né, tous les parens ſ'aſſeoyent autour du berceau plourans, gemiſſans, & racomptans toutes les miſeres qu'il luy faudroit ſouffrir en ceſte miſerable vie, & faiſans vn long diſcours des calamitez des hommes. Mais quand quelcun eſtoit treſpaſſé, ilz le mettoyent en terre, ſ'eſiouiſſans, iouans & banquetans enſemble, recitans quel eſtoit ſon heur, eſtant deliuré des angoiſſes de ce monde.

Thraces deſcochãs leurs arcs cõtre le ciel, quand il tonnoit.

Drauſes Thraciẽs ploroyẽt à la naiſſance, & s'eſiouiſſoyent au treſpas de leurs parens. Herod. 5. Pomp. Mel. 2. Solin 16. Celie Rhodig. li. 10. ch. 22.

Mais ceux qui ſe tenoyent par delà les Creſtones auoyent ceſte couſtume, comme ilz eſpouſaſſent pluſieurs femmes, le mary eſtant mort, il y auoit vn grand debat entre elles, laquelle eſtoit la plus digne de ſuiure ſon eſpoux comme la mieux cherie, & celle qui ſ'eſtoit portée le plus honeſtement en ſon endroit, & failloit que les plus proches du deffunct vuidaſſent ce different par leur ſentence. Celle qui auoit gain de cauſe, & eſtoit honorée d'vne telle faueur, eſtoit auſſi conduite parée, & atifée mignonnement par ſes parens, hommes & femmes vers le tombeau de ſon mary où elle eſtoit maſſacrée, par celuy qui luy touchoit le plus en parenté, & ſoudain miſe en terre auec ſon eſpoux : où ce pendant les autres femmes ploroyent, & deteſtoyent leur deſaſtre, d'auoir eſté ainſi priuées d'vn ſi grand honneur, & auantage, d'autant que cela ſeruoit d'vn grand reproche & deshonneur à celles qui demouroyent en vie.

Fẽmes ſ'expoſans à la mort pour leurs marys.

Sauuages funerailles des Thraciens.

Le reſte des Thraces auoyent d'ancienne couſtume & paternelle ordõnance de vendre publiquement leurs enfans: & ne ſe ſoucioyent de faire guere grand garde, ou tenir l'œil ſur leurs filles à marier, ains les ſouffroyẽt de ſe ioindre, & acointer, à qui bon leur ſembloit, & à celuy qui le plus

Ainſi en vſent encor pour le iourd'huy ceux qui ſe tiennent pres la mer maiour du coſté de Colchide.

leur venoit à gré. Mais ilz estoyent plus curieux de la chasteté de leurs femmes, que ilz achetoyent à grand somme & quantité d'erain de leurs parents, les marquant au front auec quelque fer, & marque à ce propre qui leur estoit vn signe de noblesse : comme au contraire celles qui n'estoyent ainsi signées, estoyent reputées pour viles, & roturieres.

Femmes achetées marquées au frōt.

Elles y estoyent vendues au plus offrant & dernier encherisseur, exposans premierement les plus belles en vente, lesquelles auoyent le pris de leur mariage, non moindre que aportoit l'apreciation : Mais les laides failloit que achetassent les hommes que elles vouloyent auoir pour espoux. Hommes & femmes y banquetoyent ensemble aupres du feu, gettans de la graine & semence de certaine herbe sur les braises, par l'odeur de laquelle estans comme esmeus d'yurognerie, ilz se resiouissoyent d'imiter ce transport que souffrent les yurongnes, par le default de leur sens. Ilz acomptoyent à grand honneur de viure oisifs, & reputoyent le larcin grande vertu, comme au contraire ceux-là estoyent entr'eux estimez vilains qui s'adonnoyent à cultiuer la terre.

Yurognerie des Thraces.

Il n'est point dit quelles estoyent ces herbes, mais Plutarq. és questions compte les herbes qui yuroignent auec la suffumigation de leur semēce. Voyez Diosc. 2. de la matiere medicinale.

Les Dieux que ordinairement ilz honoroyent, c'estoyent Mars, Bacchus, Diane & Mercure, que ilz adoroyent en grand honneur & reuerence: & iuroyent par le dernier, à sçauoir Mercure seulement, l'estimans le chef, & auteur de leurs familles. Ce peuple excede en grandeur & stature le reste des hommes, ayant les yeux azurez, le visaige, & regard fort fier, & farouche, la parolle horrible & mal-plaisante, & qui sont de fort longue vie: ils bastissent leurs maisons basses, vsent de mesme pris aux viures, n'ōt point de vignes, & abondent en fruitage. A l'election de leur Roy, on n'auoit point d'esgard à la noblesse, ny grandeur des maisons, ains l'ēportoit celuy qui auoit le plus de voix de la multitude, veu que le peuple eslisoit celuy qu'il cognoissoit bien moriginé, & fort remarqué d'vne ancienne debōnaireté & clemence, q̄lque grande vieillesse qui fut en luy. Mais ilz auoyent c'est esgard, que le roy n'eust point d'enfans, car s'ils entēdoyent qu'il eust hoir, il auoit beau estre vertueux & debonnaire, que on n'auoit garde de luy donner la principauté : voire que s'il en engendroit depuis qu'il estoit mis en dignité, ilz ne failloyēt de le deposer de son autorité. Veu qu'ilz ne taschoyēt à autre chose sinon d'ēpescher que le royaume ne tombast point en succession & heritage de pere en fils. Et quelque iuste droit, & equitable que le roy se mōstrast, si est-ce que du tout ne luy estoit loisible, & ne iouissoit point du priuilege de souuerainceté: & pource luy failloit eslire quarante Cōseillers pour luy assister, afin que seul il ne vuidast les affaires de consequence, & sur tout ne gettast sentence és causes criminelles. Que si le Roy mesme tomboit en quelque crime, on procedoit contre luy, & estoit puny rigoureusemēt de mort, non que personne fut si osé ny temeraire de le toucher ou violer, ains par le cōsentement & sentēce de toute la multitude, toute chose necessaire luy estant deniée, & luy laissé seul estoit en fin contraint de mourir miserablement de male rage de faim. Les grands seigneurs y estoyent honorez de telz obseques. On portoit en place publique le corps, ou par l'espace de trois iours tuās diuerses bestes pour le sacrifice, ilz banquetoyent, & faisoyent grand

Dieux adorez en Thrace. Mars natif de Thrace.

Arnobie. liu. 4. contre les Gētilz.

Thraces estimoyēt Mercure sorty de leur pays. Herodot. 5.

Election des roys de Thrace.

Iuges esleuz pour assister au Roy de Thrace.

Mort cruelle des Roys de Thrace mal-viuans.

chere, puis ayants fait quelque legere plainte, ilz l'enterroyent ou brusloyent mettant les cendres sous terre, & ayans dressé vn tombeau, outre plusieurs ieux & esbatz, ioustes, & tournoys qu'ils y dressoyent, le plus frequent estoit la Monomachie, c'est à dire le combat singulier d'vn hōme contre vn autre. Les armes & harnoys desquels ils vsoyent, lors que Darie Roy Persan, passa l'Hellespont estoyent, ainsi que racompte Herodote, vn morion, ou bourguignotte faite de peaux de Renards, vestus de chemises, par sus lesquelles ils portoyent diuers sayes & pourpoints, & és pieds & iambes, des chausses faites de peaux de Cerfs, & chamoys, & cheureulx, portans des dards & iauelots, & petits boucliers faits à maniere d'vn croissant qu'ilz apelloyent Peltes, & de petits poignards pour s'en ayder, y venans aux prises auec l'ennemy, & auoyent mesme langage que les Scythes leurs voisins. Pline tient que le païs de Thrace estoit diuisé & party en cinquante bandes & cartiers, comme l'on diroit à present les cantons des Suisses : mais celle contrée qui iadis s'apelloit Gethique, & où Darie filz d'Histapes Roy Persan cuida estre deffait auec son armée, est celle que à present on nomme Valachie, ainsi ditte des Flacces Romains qui conduirent là vne Colonie, & ainsi premierement elle portoit le nom de Flaccie, mais depuis d'vn mot corrompu Valachie. Ce qui encore se voit euidemment en ce que leur langue aproche fort du Latin, mais si corrompu, que à peine en sçauroit vn Romain tirer signifiance quelconque. Et vsent en escriuant de caracteres Latins, la forme toutesfois aucunement diuerse de celle des nostres, mais quant aux ceremonies ils suiuent la façon de faire des Grecz.

Combats dressez en l'honneur des morts en Thrace. Herodot. 4.

Armes offensiues & defensiues des Thraces.

Diuision des Cātons en Thrace. Voy Pline 4.

Darie presque deffait en Thrace. Iustin. 2.

D'où viēt le mot de Valachie.

Caracteres latins entre les Valaches.

Les Daces puis apres se saisirent de la terre des Gethes, du nom desquels elle fut apellée Dace : mais à present les habitans sont descēdus des Alemans, Siciliens, & Valaches. Les Alemans y furent enuoyez par Charles le grand, lors que il chassa les Saxons de leur terre en mandant vne Colonie en celle terre Thracienne, & s'apelle la Prouince de ces hommes vaillans en leur langue Seihemburg, à cause de sept villes qu'ilz tiennent en leur iurisdiction. Les Sicules, ou Siciliens ny sont là venus de l'Isle Sicilienne, ains sont Hongres, & de ces Huns tresanciens, qui les premiers s'arresterent en ces lieux, dés qu'ils sortirent de Scythie pays de leur origine.

Celle qui iadis fut Dace contient à present la Transsyluanie, Ruscie, Seruie, & Bulyarie.

Seihemburg est la region ditte Septē Castra.

Entre les Valaches y auoit deux factions, à sçauoir Dragules, & Danes, ou Daues: & c'est pourquoy les Comiques iadis (ainsi que tiennent aucūs Grecz) vsurpoyent ces mots de Gethes & Danes, introduisans quelques esclaues en leurs ieux & Comedies. Les Dragules de la memoire de noz peres se voyans foibles & insuffisans de tenir teste aux Danes, apellerent pour s'en preualoir les Turcs à leur secours, lesquelz ruinerent du tout la race des Danes, Bien est vray que Iean Huniade homme vaillant, & grand Capitaine, deliurant les Danes de ce Peril, s'en feit seigneur & Roy de la terre.

Danes & Gethes noms d'esclaues és Comiques Strabō liure. 7.

Les Valaches s'adonnent à la nourriture des bestes, & au labourage, ce qui monstre assez aisément, d'où est-ce que ce peuple à pris origine. Ilz payoiēt tribut vne seule fois à chacun Roy venant à la courōne, & chacū

C'est la Transsyluanie qui tant à porté de ruine à la Chrestienté.

luy donnant vn bœuf pour tribut & hommage, qui montoyent au nombre de 60000.ou d'auantage. Entr'eux c'estoit crime de mort de ne marcher en bataille,des qu'ils auoyent receu commandement de leur Prince. La Valachie est voisine de la Transsyluanie vers le ponant, au leuant elle s'estend iusqu'à la mer maiour, & au Nord, & septentrion elle marchisse auec les Russiens,& du costé de midy,elle est arrousée du Danube:à l'entour duquel le peuple y habitant est vague & non s'arrestant en vn lieu à cause qu'ils ont l'hiuer perpetuel, & la face du Ciel fort triste & descourtoise.Iadis à peine les pouuoit nourrir leur terre, & faisoyēt leurs maisonnettes biē pauures qu'ils couuroiēt de chaume,ou de rameaux & feillards. Ils se tenoyent sur la glace espaisse & endurcie, & se nourrissoyent de la sauuagine prise à la chasse, leurs maisons estoyent incertaines, s'arrestans là où la lasseté les contraignoit se reposer,& viuoyent & mecaniquement & salement à cause de l'inclemence du Ciel: & nonobstant ceste rigueur ne les empeschoit d'aller tousiours teste descouuerte.

Tribut donné aux roys des Valaches.

Description de la Valachie. voy Iornandes.liu. de l'origine des Goths,& Ptol. liu.3. chap.7.8. & 9.tab.9. d'Europ.

Des Goths,de leur origine,mœurs, religion & conquestes. Chap. 6.

D'Autāt que l'auteur que nous suyuons à icy fait mētion des Gethes,que plusieurs estimēt estre ceux que les anciens apellent Goths: & que luy mesme a laisse en poursuyuant le cours de son œuure l'histoire des mœurs de ces Goths, ie n'ay voulu frauder le lecteur qui n'a le moyen de lyre la diuersité des histoires ce que les anciens & modernes ont estimé de ceste effroyable,& puissante natiō des Goths,laquelle a esbranlé, sur toute autre,l'Empire de Rome & parties d'Europe les plus gaillardes & guerrieres.Et auant qu'entrer en celle partie qui proprement porte le nom de ce vaillant & illustre peuple,& que ie m'efforce d'en d'escrire le païs, c'est raison que nous voyons les difficultez des historiens, & amenions la diuersité de leurs aduis sur cest affaire,à fin que plus à nostre aise, & sans tordre le nez à la verité nous en donnions quelque iugement selon que verrons l'occasion le pouuoir offrir:& q̃ le tēps,qui est la vraye guide des occurrences,nous en pourra faire sages, sans que personne soit interessé en ce qu'il en pense.Il me semble auoir leu dans Lazie historien du Roy Ferdinand d'Austriche qui depuis fut Empereur, que les Goths sont descendus des Alemans, mais cela est auec aussi peu de raison comme les Alemans tiennent que les François ont pareille origine, à sçauoir qu'ils soyent descendus de la nation Germanique: veu que vous ne trouuez auteur quelconque qui soit digne de nom, ny homme de grand recerche,qui en ayt donné l'asseurance telle que de raison,s'il ne veult dire, ce que Beat Rhenan maintient en la preface des liures de Procope, que l'isle de Scandie, où Scandinaiue soit des apartenances de la Germanie, mais lors il n'y auroit rien d'incōuenient que,& les Lithuaniens, Russiés, & Moscouites ne fussent compris en ceste description. Quant à penser que les Goths soyent ceux mesme que iadis on appelloit Gethes,encore y

L'auteur à oublié les Goths & leur histoire.

Volphang. Lasie liu.9.& 10.des remuemens des nations

Beat.Rhenā. sur l'hist.de Procopie.

Procopie l.1.de la guerre Gothique.

a il moins de propos, veu que Procopie secretaire de ce grand Capitaine Bellisaire, qui vainquit si souuent les Goths, n'en donne aucune asseurance.

Scandinauie de laquelle parle Pline liu. 4. ch. 13. Pthol li. 3. cha. 5. Tab. d'Europe. 7. Qui fait qu'õ estime mesmes les Goths & les Gethes.

Mais d'autant que les anciẽs ont esté peu curieux de recercher les choses, & que ce païs septẽtrional de Gothie & Suece & tout le trait que l'on estime (ne sçay si veritablement) insulaire en ce païs Scandinauien n'estoit paruenu à leur cognoissance quoy que Ptholomée y ayt recogneu ne sçay quel païs des Carbons voisins des Lappons iugez raisonnablemẽt estre vers les Goths: ne fault s'estonner si apparoissant vne natiõ si puissante parmy les Gethes, & y ayant ne sçay quoy d'aprochant aux noms on a fait vn iugement egal de la chose mesme auec son appellation. Veu que c'est chose asseurée que les Goths sortans de leurs païs & desireux d'enuahir l'empire Romain ils se ruerent premierement sur les peuples voisins de la mer Venedique, & de là faisans les VVãdales prendre le nom Goth prindrẽt la route des Scythes, Gethes, Mysiẽs, Seruiens, Thraciẽs Grecz, & pour plus aisément donner affaires aux Emp. lors se tenans en, Grece qui fut cause, que s'espandans en diuers païs & selon l'assiette des Prouinces, ils furent aussi nommez Visigotz & Ostrogots, ainsi que vous les lisez estre dits és histoires. Ainsi ne faut les estimer ny Alemans, ny Gethes, ny Thraces, ou Scythiens, non plus que Françoys ou Espaignols, pour auoir couru, & saisy pillãt les terres susdites, d'autãt qu'ils sont sortis sans aucune difficulté de ceste grande & spacieuse terre de Scandie, de laquelle ayant amplemẽt parlé les deux Euesques Goths Iean & Olae surnõmez grands & Iornãdez Alain, il me suffira d'ẽ limiter le païs & dire les mœurs & ceremonies, puis que c'est le suiet de nostre œuure, car du reste il en fault adiouster foy à ceux qui en sont natifs & qui estans hommes de qualité & de marque ne peuuent estre regettez comme vains & flateusement amys de leur païs, peuple & Prouince.

Mer venedique à present Finonique des Finiens peuple Scandien.

Les Goths ne sont ny Alemãs, ny Gethes, quoy qu'ẽ dient Volatere Blond, ny Sabellique.

Iean & Olae grãds Iornandez tous Goths ont escrite ceste histoire.

Description de Gothie & assiette de Scandie.

Pline li. 4. ch. 13. Solin. ch. 23.

L'Isle donc de Scandie, ou Scandinauie, le seul nom de laquelle a esté cogneu par Ptholomée est assise en la mer Germanique, où pour mieux parler Gotthique & si grande que Pline n'a doubté de l'appeller vn autre monde, tout ainsi que les modernes en font des terres occidentales descouuertes de nostre temps. Elle est presque de tous costez enuironnée d'vn espace infiny de L'ocean qui represente en grandeur celle mer que nous disons mediterranée, & laquelle separe l'Afrique d'auecques l'Europe. D'autant que vers le midy elle regarde le païs de Suece, & mer tirant vers l'isle de Finlandie, au Nord elle a les Biarmiens, au Ponant la Noruege, & à l'Orient elle voit le païs des Moscouites, par laquelle figure vous pouuez penser quelle doit estre l'estendue de ce grand païs, & si il merite le nom d'Isle ou terre ferme veu qu'il n'y a homme qui sçache encore dire où est le bout d'iceluy pour iuger de cela du costé du Nord, ou s'il se va point ioindre auec celuy de Bacaleos descouuert de nostre tẽps, tout ainsi que les plus sages & aduisez ont estimé que le païs de Mangi & Quinsay, se correspond au iugement du Globe à la terre du Mexique, dequoy ie ne veux temerairement decider, m'en raportant ou à l'experience, ou au decret & saine ordonnance des plus excellens Geographes qui en parle-

Aussi Solin la dit tresgrande & qu'elle n'a riẽ de plus grand que soymesme.

Doubte à dissoudre entre les Geographes.

ront par raiſon & non à la volée, ainſi que font vn tas d'ignorans, qui pour dire, ie le penſe, & ſans entendre les dimenſions, oſent toutesfois dementir les anciens, & iuger des meſures où iamais ils ne ſceurent que vault le mot de degré, & moins l'experience d'iceluy Globe de la terre.

Ce grand païs ſoit il Iſle, ou terre ferme contient en ſoy trois royaumes aſſez ſpacieux, à ſçauoir des Goths, Sueces & Noruegiens quoy que Procopie mette 13. nations & chaſcune gouuernée de ſes Roys & Princes, mais nous deduiſons ſimplement ce qui eſt de general comme n'ayans en deliberation pour le preſent d'en d'eſcrire que les façons de vie : qui ſont preſque ſemblables, que ſ'il y a quelque diuerſité nous taſcherons de la deduire.

Les Goths ſelon les eſcrits des anciens ont eſté, & ſont encore des plus beaux hommes de la terre tous bien proportionnez, & de ſtature digne & d'eſtre admirée & loüée : Car lors que Beliſaire conduit Vittige Roy des Goths & pluſieurs autres des ſeigneurs de ceſte nation en Conſtantinople, il n'y eut homme en la cité qui ne ſ'eſtonnaſt tant de la grandeur que de la beauté, proportion, lineamens & bienſeance du corps des ces eſtrangers. *Voy Procopie liu. 3. de l'hiſtoire des Goths & de leur beauté: Suetone en la vie de Caligule & S. Hieroſme à Sunie & Fretelle.*

Mais entre tous ceux qui effigient naiuement les traits d'vn homme beau en toute perfection, fault lyre ce que Sidonie Apollinaire en eſcrit à Agricole parlant de Theodoric Roy des Goths : duquel il fait la ſtature moyenne, ny trop grande, ny trop petite, ſa teſte ronde en largeur, les cheueux creſpes & blonds, les ſourcils gentiment voutez de poil pendant aſſez bas, & les oreilles, à la façon du païs, couuertes de ſa perruque: le nez vn peu Aquilin & crochu, les leures ſubtiles ſans trop de carnoſité, & la barbe fort eſpaiſſe, laquelle toutesfois il ſe faiſoit arracher: la couleur blanche, & meſlée d'vn honneſte vermillon, reſſentãt ſa honte & modeſtie : & en ſomme le reſte repreſentant vn chef d'œuure de nature : en quoy il recommande la beauté ordinaire qui faiſoit ce peuple admiré de tous les autres. *Sidonie Apollinaire li. 1. Epi. 2.*

Quant à l'accouſtrement ils eſtoyent fort braues & pompeux, veu que les ſeigneurs alloyent ordinairement veſtus de toile d'or, mais les autres & le populaire ſe couuroyent de peaux & fourrures fort riches, ainſi qu'encor pour le preſent en vſent tous les peuples ſeptentrionaux: mais oyons encor Apollinaire exprimant leurs habits lors qu'il parle de Sigiſmer Prince du ſang royal des Goths, & de ſon equipage, qui dit ainſi à ſon Domitie: Toy qui te plais ſouuent à veoir & les harnois & les hommes qui ſ'accouſtrent proprement des armes, ie ſuis en doubte, voire ie penſe en mon eſprit le plaiſir que tu euſſe pris voyant le Prince Sigiſmere veſtu & acouſtré à la mode & ſelon la couſtume de ſon païs: *Abillement des Goths, voy Procop. li. 2.* *Apollinaire li. 4 à Domitie: epiſt. 11.*

Deuant luy marchoyent des cheuaux bardez & chargez de pierrerie qui reluyſoyent donnans vn grand luſtre à ſes armes : & ce qui eſtoit le plus gentil que il eſtoit parmy ſes gentilshommes à beau pied comme eux, & ayant l'habillement d'or, & de ſoye, & à ceſt ornement on voyoit vne grand blancheur accompagnée d'vne viue

couleur vermeille qui luy embelissoit le visage: Mais la contenãce de ceux qui le suyuoyent, seroit mesme en paix espouuentable. Car leur chaussure aux pieds estoit premierement faicte de cuir velu en forme de guestres & triquehouses, sans que les genoux, ny vne partie des cuisses fussent couuerts aucunement. A ce estoit adioustée vne robe courte & estroitte, & de diuerses couleurs, qui à peine descendoit iusqu'aux iarets qui estoiẽt à descouuert, & les manches de laquelle voiloyent le bout des bras & la iointure des espaules. Leurs Hoquetõs estans de verd, estoyent bordez & bãdez de violet & d'incarnat, & leur pẽdoyent en escharpe de petits baudriers & courtes espées, par dessus des robõs de peaux bouclez fort gẽtimẽt. Le mesme abillement qui seruoit à les parer, estoit aussi fait pour leur deffence: & portoiẽt en leurs dextres des vouges & espieux, & des dards à lancer là où à la gauche le bouclier estoit pour s'en couurir, garentir, & targuer, & voila quant à l'abillement, & aux armes tiré de celuy mesme qui s'en dit estre tesmoing plus asseuré que de l'ouïe : A cecy Claudian adiouste le Carquois, arcz & sagettes, & l'ornemẽt des peaux pour s'en couurir & armer la poitrine, comme d'vn corps de cuirasse, disant que le põmeau de leurs glaiues estoit d'yuoyre, comme encor & Alemans & les septentrionnaux l'ont en vsage.

Armes des Goths le temps passé.

Claudiã li.2.cõtre Rufin, & au li. de la guerre Gothique.

Les Goths ont eu de tout temps de propres carracteres à escrire, tellement que les enfans aprenans les lettres par mesme moyen estoyent induits à reduire en leur memoire certains vers faits & en l'hõneur de leurs dieux, & des hommes illustres qui auoyent fait quelque hault & excellẽt fait pour la deffence de leur païs & nation, & non seulement les enfans, ains encor les hommes de marque lesquels à cause de ce deuoir & pour s'y monstrer sçauans, & curieux à la recerche en gaignoyent & les royaumes, & dignitez & en estoyent mis au nombre des dieux: Desquels ils en auoyent aussi belle multitude que le reste des Gentils, & ne s'en fault estonner, veu qu'ils descendent de celle race de Gog & Magog, desquels sont sortis tous les peuples septentrionnaux qui à bon droit ont porté le nom de Barbares.

Iean le grand li. 1. cha. 7.

Voy Saxõ Grãm. des faits des Danoys.

Goths sortis de Gog de Magog. Ioseph. antiq. liu. 1. chap. 6.

Or le principal & plus grand de tous ces dieux estoit Thor, lequel ils paignoyent couronné & ayant vn sceptre en main, & douze estoiles autour de sa teste, comme gouuerneur du Ciel, & qu'ils estimoyent estre celuy qui lançoit les foudres en terre, qui auoit la puissance de la pluye & du beau temps, & qui deliuroit les hommes des malignes & peruerses influences des astres : & à ce Thor ils dedient le Ieudy, qui a fait penser aux hommes de meilleur iugement que cestui-cy n'estoit, autre que Iupiter, ou Iane, veu qu'encor pour le present les Goths appellent Thor le moys de Ianuier, qui est le premier de l'année. Et estoit ce Thor accompaigné de deux autres qui luy assistoyent, à sçauoir Othim qu'on dit auoir esté Mars, auquel ils immoloyent les hommes, & Frigge qu'on estime Venus, quoy qu'ils la paignissent armée, mais cest à cause que tout sexe en ce païs là manie les armées.

Iean grand liu. 1. cha. 4. & du dieu Thor. ch. 9. & sa force & effigie.

Iãuier appellé par les Goths Thor.

Quel dieu est-ce qu'Othim entre les Goths, voy Saxon gramm. Olae le grãd. li. 3. ch. 3.

Venus armée, voy Pausan. li. 3. lact. li. 1. de la fauce relig. ch. 20.

Outre ces trois dieux susdits ils en honoroyent trois autres moindres, & sur tout vn nommé Methotin, qui fut en son temps vn fort mauuais

Dieux moindres quels entres les Goths, Olae. liu. 3 cha. 4.

garson

garſon & tel que ſont les Atheiſtes, & heretiques qui font vne idole de leurs fantaſies:ce galant eſtoit grand magicien comme tout ce peuple ſeptentrional a eſté adonné à ceſte vilennie & deteſtable ſuperſtition, lequel occis par le peuple, emporta neantmoins le nom de diuinité: tout ainſi que Froé deuant l'idole abominable duquel on ſacrifioit les hommes à l'imitation des Scythes à leur Diane Taurique, eſtoyent encore adorez Vagnoſth & Hadingue, comme iadis à Rome & à Lacedemone, Caſtor & Pollux, ainſi que deux ſouuerains compaignons de Thor, & Othim, preſideans aux guerres, & departans les victoires. Roſtich lequel pour auoir ſurmonté de ſon temps tout autre en la ſcience des diables, fut mis en pareil ranc qu'vn Mercure à Rome, en Grece, ou en Egypte. *Methotin magicien adoré pour dieu.* *Froé autre magicien ſe faiſoit immoler les hõmes.* *Vagnoſth. & Hadingue dieux de la guerre.* *Roſtich, dieu des ruſes.*

Roſtar fut dieu auſſi cruel qu'Othim, ny Froé, d'autant qu'on ne le pouuoit apaiſer qu'auec l'effuſion de ſang humain, de ceux qui eſtoyent vaincuz par les Goths en bataille. Ie laiſſe à part les folies qu'ils croyoient que les vns dieux chaſtiaſſent les autres, veu qu'en cela ils ſe monſtroyent auoir eſté inſtruits en la ſotte, & ſuperſtitieuſe religion, & foy des Grecs anciens, & qu'vn ayant fait quelque faute eſtoit chaſſé des Cieux, ainſi qu'on dit que fut Apollon par Iupiter, ayant donné la charge du chariot du ſoleil à Phaeton ſon fils. Mais leurs ſacrifices eſtoyent autant cruels que meſchans, & abhominables: veu qu'ils ſuffoquoyent vn homme dans vne fontaine voiſine du temple, & puis l'alloyent pendre à la prochaine foreſt, l'eſtimans pour auoir eſté la plaiſante victime de leurs dieux que celuy meſme fut mis en leur nombre: voire les roys, ſi le ſort tomboit ſur eux s'eſtimoyent bien-heureux de mourir en ceſte ſorte. Et fut iadis ce peuple ſi ſuperſtitieuſement miſerable, qu'oyant tonner, il penſoit que d'autres dieux s'attaquaſſent aux leurs, & pour ceſte occaſion ils faiſoyẽt vn grand bruit & tintamarre auec de gros maillets de fer, ſur des vaſes de Bronze, taſchans d'imiter par ce moyen les tonnerres, & eſtimans ainſi deliurer leurs Heroz de la furie & aſſault de ceux qui les aſſailloyent. *Roſtar eſtimé eſtre Saturne.* *Opinions que les dieux chaſſaſſent l'vn l'autre, voyez les poëtes Grecs & latins.* *Apollon pourquoy chaſſé du Ciel.* *Sacrifices des Goths ſemblables à ceux des Thraces à leur dieu Zamolxis. voy Herod. 4.*

Et dura ceſte folle façon de faire iuſqu'en l'an de noſtre ſalut. 1130. que Magnus Roy Goth aboliſt ceſte couſtume, pour laquelle il fut eſtimé du peuple payen, comme ſacrilegue, & ennemy des dieux, hay & maudit de tout le monde. *Goths imitans le tonnerre & pourquoy.* *Magnus Roy Goths oſta celle ſuperſtition.*

Allans en guerre ils ſacrifioyent des cheuaux comme les Scythes, l'ayant apris d'eux, ou l'ayant monſtré aux autres, & en portoyent les teſtes au bout de certaines Perches, ou Lances, auec vne grande entr'-ouuerture de la gueule, comme ſi la beſte vouloit engloutir quelque choſe. C'a eſté pitié iadis, de voir comme ſathan tenoit ce miſerable peuple eſclaué en ſes liens, & comme iuſqu'aux ſimples femellettes en tout ce païs Scandinauien il n'y auoit perſonne qui ne fut eſtrangement adonné aux charmes, enchantemens & ſorceleries: de cecy, à cauſe que Iean, & Olae ſurnommez grands, & tous deux Goths, & eueſques de la cité d'Vpſale en leur païs, en ont aſſez parlé, & que tous les hiſtoriens tant ſacrés que prophanes ont amené pluſieurs exemples de ces choſes auec l'effait (quoy qu'abuſeur & cauteleux) de telle ſcience, nous en paſſerons outre, & pourſuyuons ce qui eſt plus plaiſant & ſortable pour noſtre matiere. En Scandie *Tout ce cartier Boreal auoit preſque meſmes façõs de faire.* *Scandinauiens tous ſuiets à eſtre ſorciers.* *Olae liu. 3. Iean le grand. liu. 17.*

Mœurs des Noruegiens, sauuages.

du costé de Noruege, le peuple y est fort sauuage, & estrangement cruel, viuant dans des Grottes, & cauernes, à cause de la continue des neges qui tiennent le païs couuert, & se nourrissent de poisson & de sauuagine, & sont si defians qu'ils n'ont garde d'acoster homme qui vienne surgir en leur terre pour y trafiquer, craignans tousiours qu'on les vueille trahir, & que les suruenans soyent des voleurs & Pyrates escumans la mer pour les conduire en seruage. La plus part de ceux cy, (imitans les Nomades, qui habitent pres la mer Caspie) ferment leurs cauernes de Clayes & palyz enlassez de rameaux, & ioncs de mer, ou de mousse recueillie parmy l'aspreté des rochers, leurs armes sont arcs forts & roides, & des iauelines ayant de petits crocs en forme d'vn petit croissant, ayans les vns des corselets non de fer, mais de peaux d'Asnes sauuages, ou Alces, & de Rangiferes: & sont les plus adextres, & legers hommes qui se puissent trouuer sous le Ciel: aussi de tout temps les Goths ont esté estimez des plus braues, & subtils archers du monde, ce qu'encore imitent ceux de Finnie, car les Sueons, ou Sueciens s'aident fort d'halebardes, piques, & iauelines: les Goths de ce temps portans vn Casaquin court & les chausses estroites, là où les Sueons imitent la superfluité Alemande tant és deschiquetures que largeur de leurs chausses & habits, mais les Lappons, desquels nous dirons encor quelque cas, se vestent des peaux des bestes que nous estimons deça si precieuses, non qu'ils se soucient de s'en parer, ains seulement pour la necessité, & à fin de s'en armer contre la froidure: n'ayant ce peuple Barbare autre chose deuant les yeux que la cruauté, & plaisir du corps, & estant encor abreuué de l'abhomination des idoles.

Nomades vers la mer Caspie. voy Herodote.

Armes des Noruegiens.

Asnes sauuages & Alces, & Rãgiferes en tout ces païs septẽtrionaux

Abillement des Goths à present, & leurs armes.

Lappons peuple cruel, & idolatre.

Et à fin de ne rien laisser en arriere faut sçauoir où est ce que est l'habitation de ce peuple: le païs de Lappie est party en oriental, & occidental, ayant la mer Bothnique qui en fait la separation, qu'on appelle aussi le goulphe de Suece, ayant sur l'extremité la cité de Tornie, vers l'Orient elle confine au Lac dit blanc, tirant à la Biarmie, vers le septentrion luy est la Scrifinie s'estendant aux terres incogneuës, au Ponant elle voit l'Isle d'Islande, & s'auoisine d'vne partie de Noruege, là où au midy elle touche & l'autre Noruege, & le païs & royaume de Suece, vers l'Orient les Lappons sont Chrestiens, & honorent sainct André ainsi que font les Moscouites: & les occidẽtaux, comme dit est, sont presque tous idolatres: peuple fort nerueux de belle taille, adroits & agiles au possible, & sur tout comme i'ay dit à tirer de l'arc, veu que les enfans dés que sçauent cheminer, n'ont rien à manger, si premierement ils n'attaignent & visent droictement sur leur desieuner, & se tiennent en des loges & tabernacles aisez à transporter, comme ceux qui changent souuent de cartier, & ne viuent d'autre cas que de pescherie & sauuagine, dequoy ils ont en grand abondance, fins & subtils, mais lourds en parolle, & en lieu de cheuaux vsans de Rangiferes, beste ayant la couleur & proportion d'vn asne, longle fendue, la forme & ramure semblable à celle d'vn cerf, sauf que les andouïllieres en sont plus couuertes, & que les branches ne sont en si grand nom-

Description de Lappie.

Voy Damian Goez Portugais.

S. André honoré par les Lappons & Moscouites.

Vie des Lappons.

Rangiferes quel animal.

bre au Rangifere: Ce peuple adore le feu & les statues de pierre, adonné à diuination, comme celuy qui predit les choses qui luy doiuent aduenir tout le long du iour par le rencontre de la premiere chose qui se luy represente : ils obseruent fort religieusement le mariage, & sont ialoux au possible, & enchanteurs outre toute foy, si l'on vouloit vous en deduire ce que ceux, qui se disent l'auoir veu, en tesmoignent.

Le feu adoré par Lappons idolatres

Diuination des Lappons.

Ce peuple vit fort pacifiquement, & quoy qu'il soit furieux, & fort vaillant en guerre, si est-ce qu'il ayme la paix, & simplicité, detestant la conuoitise, & ne sçachant que c'est que de larcin ou pillerie, ny voulant en rien frauder son prochain.

Simple conscience des Lappons. Olae liu. 4. ch. 5.

Et ayans besoing de biens portez d'ailleur, ils y vsent de permutation & change sans dire mot, mais tout leur trafic se passant par signes, ou l'or & l'argent ne seruent pour l'achast, ains auec des peaux precieuses esquelles ils abondent, des draps, toiles, & poisson, ils achetent ce qui leur est necessaire, comme froument & sel ou le poids ny la mesure, ains l'œil y fait le pris, qui est, comme i'ay dit, d'vne chose pour autre, & honorent fort leurs Bergchara qui sont les Iuges & Presidents pour les roys de Suece & de Noruege, qui sont seigneurs chascun d'vn costé de la Lappie.

Marchandise des Lappons.

Ainsi en vsent en la Taprobane, voy Pli. li. 6. c. 22

A qui est suiette la Lappie.

Leurs foires se font ordinairement sur les Lacs glacez qui dure la plus part de l'année, & sur tout au Lac gelé dit Meler, & ceste foire cõmence dés les roys & là si les choses tendent à la guerre, ils n'ont garde de rien vendre qui soit bon pour les viures, tant ils sont soigneux à pouruoir à leurs affaires. Contractant leurs mariages, c'est par le feu que le signe en est donné le tirans auec vn fusil de la pierre, signifians par le feu caché en ce caillou la viue & ardente liaison de ceux qui sont conioints par ce lien indissoluble, voire ceux qui sont Chrestiens font si grand compte du feu, qu'allans espouser à l'eglise, il n'y a aucun qui ne porte de beaux cierges allumez, qu'ils offrent au Prestre auec de forts riches dons & presens.

Foires des Lappõs

Lac de Meler.

Mariage des Lappons par le feu.

Ceremonie des Lappõs Chrestiẽs aux nopces.

Ils vestent leur espousée de martes subellines la mettans sur vn Rangifere paré de mesme, & la conduisent en chantant & dançant à la maison & couche de son espoux : lequel estant vestu de peaux de Louceruier, cherissant l'espouse auec grande honnesteté, & auec tel respect, ou plus (peult estre) que ne font les Chrestiens les mieux apris & ciuilisez.

Leurs dances qui se font de nuict, à cause qu'estans sous l'aspreté du septentrion, ils sont la plus part de l'an en tenebres continuelles, comme aussi vne autre partie ils ont le iour qui leur fait ordinaire clarté, leurs dances (dis-ie) nocturnes sont fort estranges, car ayans banquetté gaillardement, ils ont des ioüeurs d'instrumens qui chantent & sonnent auec vne façon si piteuse, les gestes de leurs ancestres & les proüesses des Princes & Geans de leur païs, que plorans & gemissans, & vrlans comme saisis de quelque transport se laissent aller par terre tous esperdus & comme esuanoüis, & tout aussi tost les sonneurs recommencent leur chant plus gaillard, qui les fait esueiller de

Dances tristes des Lappons.

Lapons pleurent ceux qui naissent, & se resiouyssent à la mort.

cest estonnement & palmoison. Et leur procede ceste tristesse de ce qu'ils ne peuuent au pris de leur vie imiter ceste vertu de leurs ancestres en deffendant l'honneur des filles, & punissant les rauisseurs & voleurs de la pudicité des dames: & s'esiouïssant au trespas de leurs amys, tout ainsi qu'ils se contristent à la naissance de leurs enfans, ainsi qu'auons dit estre iadis vsé en Thrace. Et est ce peuple plus assidu au trauail durant la longueur trimestre de la nuit, soit au ray de la Lune, & des estoiles, où à la clarté de la chãdelle & des lampes, ou en lieu d'huile ils vsent de gresse de poisson, que nõ pas lors que le soleil les tient en lumiere vn semblable, ou plus lõg temps. De la durée des iours & des nuits en ces païs septentrionaux ie m'é passe legerement, & me suffit de la toucher en passant à fin que le lecteur en soit aduerty, & que s'il en veult sçauoir d'auantage, qu'il lyse ceux d'où ie l'ay tiré, à sçauoir les Euesques d'Vpsale Iean & Olae, qui le pourront satisfaire, & voila quant aux Iappons.

Lappons trauaillent plus la nuit que le iour.

Voy Iean grand en sa preface. ch. 5.

Voy Saxõ Gram. en sa Danie.

Biarmie ou posée.

Ne fault laisser la Biarmie sans en dire vn petit mot en passant, laquelle est du tout septentrionale estant en son Zenith sous le Pol Artique, & est diuisée aussi en deux parties deça & delà les mons: le païs y est fort beau & fertille, mais le peuple se soucie fort peu de le cultiuer, à cause de la grande abondance de poissons, & sauuagine, à laquelle nourriture estans acoustumez, ils n'ont guere grãd affaire de pain. C'est la natiõ la pl' sorciere de sous le Ciel, comme ceux lesquels (ainsi que les poëtes chantẽt de Medée) confondent par leurs charmes, la face seraine du Ciel, y meslant des nuages si espais, & des tenebres si caligineuses que la nuit plus sombre, n'y sçauroit rien faire à l'esgal en obscurité, idolatres au possible & sans aucune cognoissance du vray dieu, sçachans ensorceler les homme du seul regard, & les tourmentent de telle sorte, ou par l'œil, ou auec la parolle qu'ils les rendent tous hors de leur sens, & si maigres, que bien souuent ils se consument petit à petit, & finent en grãd langueur. La Fimmarchie est region occidentale regardant les bords de la mer glaciale, & quoy que l'air y soit tousiours froid, comme il est en toutes les Prouinces par delà, si est-ce qu'il n'est aucunement nuisible, ains de telle temperie que les poissons, qui est leur nourriture, y durent sans estre salez vn fort long temps dessechez par la seule force de l'air. Le iour y dure depuis le 25. de Mars, iusqu'au 15. de septembre sans qu'nõ y voye vn seul signe des tenebres de la nuit, laquelle commençant apres ce long iour, & continue le mesme espace auec vn grand peril de ceux qui nauiguent, qui s'y mettent en grand danger allans à l'obscurité à cause des rochs & escueils qui sont cachez sous l'eau tout le long de celle plage.

Biarmiẽs sorciers & idolatres.

Assiette de Fimmarchie.

Bon air de Fimmarchie.

Lõgueur des iours & nuits en Fimmarchie.

Les hommes y sont beaux, de belle stature, & fort robustes, vaillans en guerre, comme ceux qui ne sçauent que c'est que d'aise, ny d'oisiueté, & est grand dõmage que tant de peuples auoisinez & regis de Roys Chrestiens, soient encor enuelopez és tenebres de l'ignorance, & ne cognoissent le vray dieu pour les oster de la seruitude de Sathan qui les detient en vn aueuglement si miserable. Ie laisse là Scricfinie tant pour estre peu cogneuë que pour l'assiette, marchisant à la mer glaciale du costé le plus septentrional: & ne discours de la Bothnie, & Noruege à cause que

Scricfinie du tout septentrionale.

les Sueons,& Gothz Bithoniens,& Noruegiés,sont presque vsans de mesmes mœurs,quoy que gouuernez bien souuent de diuers Princes. Reuenons donc aux Gothz lesquels de tout temps ont esté adonnez au fait de la guerre,& tellement qu'il n'y auoit querelle qui ne fut vuidée par les cõbats,comme aussi il a esté obserué,& par les François,& par les Alemans, iusqu'à ce que & les Papes y ont pourueu par decrets, & les Roys par ordõnances voyans le preiudice que cela portoit à la republique Chrestiéne. Entre les Gothz la loy y est inuiolable, que vn homme apellé au cõbat par vn autre n'oseroit le refuser,que s'il le fait, outre que il deschoit de son droit,encore est-il infame,& desgradé d'armes pour toute sa vie. *Loy des Gothz sur les combatz.* *Iean le grand. li. 2. chap. 8.*

Lors que les Gothz ont roy de leur natiõ,il est fort honoré, & se fait porter en chariot, ou coche, tiré par des cerfs à ce accoustumez, ainsi que nous faisons conduire les nostres par des cheuaux:& n'estoit permis à pas vn de s'vsurper la royauté sans le consentement du peuple, qui apelloit à ceste dignité ceux qui luy sembloyẽt plus dignes & suffisans:& ainsi quãd les enfans du Roy decedé, se monstroyent vrays successeurs en vertu de leurs peres,on les eslisoït aussi pour estre Roys, & si au contraire ils degeneroyẽt vn autre meilleur,& plus prouffitable que eux, estoit mis en leur place.Et auec ceste sagesse en l'election, ils ont iadis fait de si belles & remarquables conquestes, ausquelles à beaucoup aidé celle grande sobrieté qui les rendoit louables,souffrans aisement toutes les incommoditez,qui accompaignent ordinairement ceux qui suyuent le mestier genereux des armes. Or estans Scythes aussi biẽ que sont les Moscouites & autres leurs voisins,aussi auoyent ilz & les mœurs & la vaillance des Scythes: dequoy se vante Atée roy des Gothz,escriuant à Philippe roy Macedonien, quãd il dit: Tu commandes sur les Macedoniens, hommes nez, & vaillans aux armes,& moy sur les Scythes qui sçauent endurer la soif,& la faim quand il est besoing. *Chariot conduit par des cerfs.* *Comme les Roys sont apellez à l'estat entre les Gothz.* *Gothz sobres en leurs actions.* *Plutarque en la vie de Philip.* *Atée roy Goth au roy Macedonien.*

S'ils ont en rien esté moindres en courtoisie, que pas aucune de ces nations qui s'emancipoyent iadis du nom & tiltre de Barbares, estans & iuges & parties en ceste cause, ie suis content de m'en raporter au iugement de ce bon Euesque d'Auuergne, Sidonie Apollinaire quand il dit:que les Gothz les iours des festes venans à banqueter, ne faisoyent rien qui ressentist sa superfluité, veu qu'on n'y voyoit point vn sommeillier n'emplissant les tasses se pourmener à my-triste à l'entour des tables, ains tout le plus grand ornement du festin, c'estoyent les graues propos tenus durant le repas,tellement que,ou l'on gardoit vn merueilleux silence,ou l'on y discouroit des choses serieuses & qui estoyent de grand cõsequence: & ou les viandes estoyent plus exquises eu esgard à la gentilesse d'icelles,qu'à la superfluité du pris:& en somme,dit ce bon Euesque,vous y voyez la seance des Grecs,l'abondance des Gauloys, l'Italienne soudaineté,vne pompe publique & priuée diligence & vne modeste discipline du Prince. *Sido. Apollinaire liu. 1. epist. 2. à Agricole.*

Si les Goths ont esté si Barbares que aucuns les ont paints,ie ne veux d'autres tesmoins que les saints mesmes qui ont vescu de leur temps, mesme S. Augustin,qui és liures de la cité de Dieu en fait le discours assez ample parlant d'Athanaric qui saccagea la cité de Rome à cause de la trahison faite aux Gothz par les menées de Stilicon: & que on voye auec *Gothz courtoys & modestes.* *Voy S. August. cité de Dieu. tout le 1. liure.*

qlle douceur Totile,q̃ on fait si extrauagãt ẽ cruauté, vsa à l'édroit des Romains lors qu'il prist la cité de Naples:& auec quelle grace il receut à Rome, l'ayant prise Pelagie le plus grãd ennemy qu'il se pensast auoir en ce mõde, afin qu'on voye,que ceux qui à present veulent estre nõmez courtois, surpassent les Gothz en descourtoisie. Et afin q̃ ie paracheue le tout i'ay dit que les Gothz furent idolatres, & quelz dieux ils adorerent, mais ilz receurent le baptesme, lors que les Lombards passerent la mer pour venir en Italie:mais depuis, n'estans encore bien confirmez en la foy furent gastez par la meschanceté de l'Empereur Valens, qui leur donna des Euesques infectez du venin de l'heresie des Arriens : en laquelle ilz ont vescu fort long temps,tant en Italie,Aquitaine,que Espaigne,où ils commandoyent, iusqu'au temps du bon Roy Reccarede, qui chassa les ministres Arriens, & receut la foy de l'Eglise Catholique & Romaine, où ses successeurs ont perseueré iusques au iour present. Ainsi ayans discouru des mœurs & de la religion,reste l'autre point à vuider, qui sont leurs cõquestes, afin de voir le changement des choses, & la force extreme de ce peuple.Il appert assez par les histoires que la Scandinauie a esté estrangement fertile en peuple, veu que si souuent si grandes armées en sont sorties,& lesquelles ont & attaqué, & subiugué de si braues & superbes nations.Premierement sortans de l'isle septentrionale de Scandie, se ruerẽt sur le païs voisin de la mer Baltée,& nommerẽt les isles voisines de Suece de leur nom telles que sont Gothland,Schonland,& Finlãd,& d'eux aussi prist tiltre le Royaume de Gothie. La seconde expedition, fut lors que passans en la Germanie, ils occuperent le pays qui est arrousé du fleuue Vistule:ce qui aduint lors que Sylle estoit dictateur à Rome:à quoy donne grand preuue ce qui est dit en Appian,que Cesar dictateur feit la guerre aux Gothz:& fut chef des Gothz Berist : lequel Iornandez dit auoir esté legislateur des Gothz. La troisiesme course de ce peuple,ne pouuant viure en repos,ou bien estant en trop grand nombre, fut lors qu'ils passerent en Dacie, à present Transsyluanie & Valachie, qui a esté cause que ceux qui n'ont point recerché les choses de loing,ont estimé les Gethes estre l'origine des Gothz, comme ainsi soit que les Gothz soyẽt autres que les Gethes,entant qu'ilz occuperent ce pays le long du Danube, & le tindrent brauement contre les courses & assaults, tant des Lacedemoniens que des Romains, iusqu'à ce que allans contre Valens Empereur, ilz passerent outre. Et de cecy Arrian descriuant la vie du grand Alexandre fait mention, si bien qu'il dit les Gothz s'estre preualuz contre les forces du grand Alexandre. Là se tenans ils ont donné de grans affaires aux Romains : tellement que Auguste pour gaigner le cœur de ce peuple farouche, tascha de donner Iulie sa fille en mariage au prince des Gothz, mais ceste alliance ne peut estre de longue durée, soit que l'Empereur y allast de mauuaise foy, & voulust sous ce pretexte trõper & amuser les Gothz, ou que eux se defians pour ceste si grande gracieuseté, ne voulussent que vne estrangere portast tiltre de Royne de leurs terres. La quatriesme saillie & changement de terre par eux faite, fut lors qu'ils se ruerent sur la Romanie(iadis Thrace)pour se voir trop opressez de subsides, & affligez

Voy Procopie. li. 3. de l'histoi. des Gothz.
Lombardz sortãt de Scandie enuiron l'an de grace 383.
Meschanceté de l'Emper. Valens.
Paul diacre li. 1.
Voy Iornandez Goth.
Premier voyage des Gothz.
Second voyage.
Appian. 2. des guerres ciuiles.
Beristh Roy, & legislateur des Gothz. Iornandez.
Iean le grãd li. 3. chap. 17.
Troisiesme voyage des Gothz.
Gothz assaillis par Alexand. le grand.
Voy Arrian. & Strabon 7.
Estiẽne Bisantin liu. des villes.
Voy Suet. Tranquille en la vie d'Auguste.
Strabon 8.
Quatriesme voyage des Gothz.

par les garnisons imperiales:ioint que voyãs puis apres qu'il y faisoit beau pour s'emãciper de telle seruitude, estans les Empereurs detenus en guerre contre les Alemans,ilz feirent ceste belle entreprise. Et la plus grande & vrgente necessité de ce faire, fut que les Huns leur coururent sus, conduitz par Balamber, auquel ne pouuãs resister, pour auoir perdu leur roy Ermanaric,laisserent la Transsyluanie & Hongrie, ayãs obtenu des Emp. Valentinian & Valens le pays de Thrace, souz tiltre de tribut perpetuel. Mais Eutrope est d'aduis contraire à cestui-cy & raporte ce changement de païs à la discorde qui fut mené entre les princes Gothz Fridiger & Athalarique,& de laquelle discorde fut causée la difference des noms des Gothz,en Ostrogothz & Visigothz,les vns nommez orientaux,& les autres Gothz de l'occident.Leur autre & cinquiesme retraite fut en Pannonie & Seruie,Bosne,Rascie & Bulgarie,espandans tellement leur puissance que du temps de Theodose le ieune,ilz tenoyent presque tout l'Empire d'Occident en main : iusqu'à ce que Attile Hun les surmonta, mais luy decedé, ils s'emanciperent de la suiettion de ses enfans & coururent toute l'Esclauonie, faisans alliance auec les Romains ausquels ilz donnerent secours contre les Sarmates, & tenoyent tout iusqu'au lieu où à present est posée la grande & riche cité de Venise.

Voy Vopisque, en la vie d'Aurelian.
Voy Ammian Marcel. liu. 31. & Claudiã ẽ la guerre Gothique.
Eutrope liu. 12.
Pannonie c'est le pays d'Hongrie, & d'Austriche.
Voy Spartian, & Trebellie Pollion en la vie de Galien Emp.

Le sixiesme cours des victoires des Gothz fut en Italie, en laquelle ilz vindrent à diuerses fois : Premieremẽt souz Rhadagaise,homme felon & idolatre, contre lequel les Romains apellerent les Huns à secours, mais Dieu qui ne voulut que ce tyran vint à parfaire ses desseins, qu'il auoit de ruiner l'Italie,& cõsacrer les corps des siens à ses Dieux le ruina, & le mit entre les mains des seruiteurs de l'Empereur. Ce voyage n'ayant succedé à Radagaise,Alaric Roy des Visigothz vint en Italie, regnãt Honorie,lequel feit vn estrange sac de tout ce beau pays,l'escole iadis de toute ciuilité,sainteté & courtoisie, lequel prist & saccagea Rome, sans souffrir toutesfois qu'on feit aucune violẽce,ny aux saints lieux,ny à ceux qui estoyẽt de l'ordre ecclesiastique, ou qui se retiroyent à garant dedans les Eglises.

Voy Sidonie ez Panegiriques, & Claudian 4. Panegi. pour Honorie Emp.
Sixiesme course des Gothz fut en Italie.
Voy Iean Damascene au suplement d'Eutrop. & Paul diacre 3.
De Radagaise ẽcor Iean le grand liu. 15. ch. 7.
Rome prise par Alarich.

Le troisiesme voyage en Italie, fut par Vidimir soudain apres la mort d'Attile Hun, mais adoucy par l'Empereur qui luy feit de grans presens laissant l'Italie passa en Gaule, & se ioignant auec les Visigothz se tint & là & éz Espaignes. La septiesme & derniere arriuée en Italie,fut celle de Theodoric souz Zenõ Empereur. Lequel Theodoric en ayant chassé Odoacre roy des Herules y fonda l'estat,& repos des Goths iusqu'au temps de Iustinian le grand qui leur donna de grands assaultz par Bellisaire, & autres ses lieutenans, iusqu'à tant que les Lombards en chasserent les reliques : & ce pendant Vidimir & Vallie s'estoyent agrandis éz Gaules, & Espaigne.Mais auant que passer outre:ie ne veux de tant flater noz annalistes François, que ie leur accorde vne si extreme puissance pour les premiers roys sortis de Pharamond,que il semble qu'ilz vueillent emanciper tout le corps Gauloys, d'autres coureurs que de ceux desquels on nous donne, ne sçay si à bon droit,le nom à present, comme ainsi soit que les Gothz tinssent la meilleure & plus belle partie des Gaules. Et qu'il soit vray,ie puis alleguer plusieurs historiens, comme Iornandez parlant du

Vidimir Roy Goth. voy Iorn.
Septiesme course des Gothz.
Ce fut enuiron l'ã de grace 482.
Paul dia. liur. 6. Blond. dec. 1. li. 3.
Odoacre s'estoit fait roy d'Italie.
Vallie, & Vidimir en Gaule & Espaigne.
Iean Damascene au suplement de Eutrope.
Iornãdez. Goth.

Roy Rhiotime gouuernant la Bretaigne,& tenant le party des Romains, lequel fut vaincu par Euric Roy des Visigothz, qui tenoyent vne partie des Gaules,& lequel ayāt suiuy son ennemy iusqu'en Bourgoigne, lequel païs estoit allié des Romains,s'en alla en Auuergné,où il prist la cité principale, que ie pense estre Clermont. Cestuy me sembleroit suspect, cōme aussi feroyent Iean & Olae,tous deux euesques : si encore vn prelat saint & croyable & Gauloys de nation,à sçauoir Sidonie Apollinaire, ne m'en donnoit asseurance, & ne me faisoit vn denombrement des païs vsurpez en Gaule par ceste nation Gothique. Or voicy comme il en escrit à Grec Euesque. Ce sont les Auuergnats qui par leur gaillardise & propres frais, ont souuent resisté à la force & efforts des ennemis publiques. Lesquelz se voyans assiegez par les Goths ne se sont estonnez en sorte quelconque, quoy qu'ils seruissent despouuentement à l'ennemy, qui les tenoit à son aduis enfermez en grand destresse. Et de ce mesme assault il en aduertit Agrece Archeuesque de Sens : mais escriuant à Basile il specifie mieux les matieres,disant: Et iaçoit que le Roy des Goths soit terrible à cause de ses forces qui sont & grādes & espouuētables, si est-ce qu'il me semble qu'il ne fait pas tant la guerre aux loix & puissance des Empereurs Romains, comme à la religion & ordonnances des Chrestiēs, le voyant si aspre ennemy du nom des Catholiques, de sorte qu'on ne sçauroit dire où est-ce qu'il tend le plus, ou à mettre l'Empire és mains de ceux de sa nation, ou cōtraindre chacun à sa secte & heresie. Aussi à Bordeaux,Perigueux,Rhodez,Limoges,Caors,Bazas, Cominge & Aux,& en vn autre grand nōbre de villes & citez,on ne voit rien que le massacre des saints prelats & euesques,sans que aucun soit mis en leur place. Par là vous voyez quelles terres les Gothz tenoyent en Gaule possedans la Gascoigne,Perigort, Roergne,Limosin,Quercy,Armaignac, les Lādes & Cominge,contre l'autorité de celuy qui dit que il n'y a que 500.ans que celle terre est habitée. Quand aux Espaignes, c'est chose seure qu'ils les ont possedées & que les Roys d'Aragon & Castille, les Comtes de Barsclonne, & presque toutes les illustres maisons de Nauarre,Castille,Aragō, & Cathaloigne sont sortis de ceste nation belliqueuse,laquelle fut chassée de là par les Mahometans,comme nous dirōs en l'Espaigne. Mais en la Gothie à present, comme ce peuple septentrional a esté leger à conceuoir les opinions,& ce par le moyen des Rois de Suece & Dannemarch,l'impieté de Luther y a pris place,afin que la succession maudite de Gog & Magog, ne cesse de persecuter l'Eglise,comme de long temps elle s'y est accoustumée.]

Sido. Apoll. liu. 6. epist. 8.

Agrece Euesque de Sens.

A Basile epist. 6

Pais possedé par les Gothz en Gaule.

Rois d'Espaigne descendus des Gothz.

Gothz à present Lutheriens.

De la Rußie ou Ruthenie, & des mœurs des Rußiens telz qu'ilz sont à present. Chapitre 7.



E pays de Russie, que les Latins apellent Rhutenie, & Podolie est diuisée en trois, à sçauoir blanche, haulte & basse Russie, & est vne partie de la Sarmatie, s'estendant vers le païs de Poloigne, & enclose par le fleuue Peucé du costé de Septentrion, vers soleil leuant par la riuiere Mosche, & au couchant luy sont proches la Liuonie, & Prussie, dernieres prouinces de l'Alemaigne. L'estendue de la lõgueur de Ruthenie, ou Roxolanie (car ainsi est elle encor apellée) est de huit grandes iournées depuis le fleuue Tanais iusqu'à L'ocean septentrional: & puis dés la mer Liuonique, iusqu'à la mer Caspie, qui est sa latitude, il y a pres de cent iournées. [Or y a-il diuerses opinions sur le nom Russien, entant que plusieurs estiment qu'il soit venu à ce peuple, d'vn Russe frere, ou neueu de Lech Roy de Poloigne, tout ainsi que si celuy eust esté Prince des Russiens. Autres tiennent que tout le pays à pris le nom d'vne fort ancienne ville portãt ce mesme nom, ainsi qu'en plusieurs endroits les villes capitales donnent le nom à toute vne Prouince. Mais les Moscouites ont bien diuerse opiniõ & tiennent que le nom vient de la dispersion de ce peuple, d'autant que Rosseia en langue Rothenique, signifie ensemencement diuers, & dispersion en plusieurs endroits, estant ce païs habité comme d'vn meslange à demy confus de diuers peuples. Ce qui est vray semblable, qui lyra ce qu'ẽ dit Iornandez Alan, lors que parlant de la seconde expedition des Gothz, il les fait entrer en la terre des Scythes par delà la mer Balthée, laquelle il dit estre marescageuse, mais fort abondante & fertille, ce qui accorde biẽ auec le naturel, & assiette de la Moscouie,] Car ce païs est si gras & fertil que pour peu qu'on y remue la terre en la cultiuant, & qu'on y seme le grain par dessus, elle portera trois ans de suite, sans qu'il la faille, ny laisser en repos, ny l'amender, & engresser tous les ans: ains dés aussi tost que on a coupé les bleds, il ne fault que secouer les gerbes, & de ce grain il en sort abondamment ce qui suffit pour l'année suiuante. L'herbe pour le pasturage y croist si haulte, qu'il n'y a baston si hault qu'elle ne surpasse: & la diuersité des fleurs telle & si soëfue q̃ les abeilles, & mouches à miel, y sont en telle abondance, que elles font leur miel non seulement és ruches que on leur prepare, ou dans les tronc des arbres, ains encore les rochers, & cauernes de la terre, leur seruẽt pour y enserrer leur riche mesnage. C'est de ce païs là que viennent ces grands moules & ronds de cire, qu'on porte par deçà & est fournie presque toute l'Europe du miel & cire de Moscouie. Les estãgs de ce païs là ne sont point peuplez par les habitans, ains dit on que les poissons y sont produits par la seule faueur, & influẽce du ciel.

Le lac qu'ils nomment Katzibée leur fournit du sel à suffisance, & le recueillent lors que l'eau s'escoule, & le laisse à sec pour la cueillette duquel les Moscouites ont guerre souuẽt auec les Tartares. C'est cas merueilleux que en la Prouince qu'ils nomment Chelmen, si vous y coupez des Pins,

Podolie est sur l'extremité de la Sarmatie d'Europe. Voy Pthol. li. 3 ch. 5. tabl. 7. d'Europe.

Limites de Rußie

Les Moscouites sont apellez par Pomp. Mele. li. 2 Hamaxchites.

D'où vient le nõ de Rußie.

Voy Sigismond liber. aux Cõmẽtaires de Moscouie.

Rosseia signifie dispersion.

Iornãdez ez choses Gotthiques.

Grand fertilité de Rußie.

Abondance de Cire & miel en Rußie.

Lac Katzibée est en l'Asie, & par delà le Tanais pres du royaume de Cambalu vers le nord.

& les laiſſez à terre ſans les mettre en œuure, ilz ne faudront dans deux ou trois ans de deuenir auſſi durs,& reſiſtans au fer que vn rocher, & dure pierre : autres dient ſe conuertir en pierre, ce qui ne porte pas tiltre de faux,veu que de ſemblables miracles de la nature,ſe liſent & trouuēt dans les liures des hommes qui ont recerché les ſecrets des cauſes naturelles.

Troncs d'arbres reduitz en la durté d'vn rocher.

Ce païs eſt auſſi fort abondant en craye:& tirant vers la Tane, & Palus Meotides, on y trouue des Cannes & Ioncs aromatiques & du Rhapontique,& d'autres plantes & racines,qu'on ne voit guere en autres cōtrées.

Ionc odorant en Rußie.

La cité royale, & chef du pays eſt Moſcouie,aſſiſe ſur le fleuue Moſche, duquel elle prend nom & d'elle toute la Prouince, & a ceſte cité 14000. pas de tour & circuit : où toutes les maiſons & temples ſont faitz de boys, mais gentiment mis en beſoigne, ſauf le Palais du Prince, & quelque Egliſe principale qui ſont de pierre, & baſtis à la façon de France & d'Italie. On n'y vſe d'aucun argent monnoyé : & y a vne Pierre au milieu du marché de la cité ſur laquelle ſi quelcun eſtant monté, ne peut eſtre deſmis,ny deſroqué,il eſt fait magiſtrat,& chef de la police : on y peine fort à monter & deſcendre, les vns en chaſſans les autres tellement que ſouuentesfois les habitans y combattent à bon eſcient pour gaigner le premier lieu.Et eſt ce peuple fort puiſſant, & adextré à la guerre, veu que n'a pas long temps eſtāt bruit de guerre on compta au cāp ſix vingt mille cheuaux,chacun deſquelz auoit compagnie & cōmandoit ſur quelque troupe en l'armée.Ils vſent d'arcs ſelon la couſtume,& icelle treſancienne du païs,eux eſtans vrayemēt Scythes : ils portent encor vne lāce de douze pieds de lōg: la caualerie & gens d'ordonnāce, ſur la maille ont encor vn corps de cuirace, le vētre duquel eſt fait en boſſe & prominēce, comme vn miroir, & au lieu de ſalade, ou bourguignotte, ilz ont vn chapeau pointu, vſans plus de caualerie que de fanterie, en quoy ilz ne ſont guere bien adextrez.Neantmoins,tels qu'ils ont, les ſoldatz à pied portēt des arbaleſtes, & puis peu de temps en çà ilz ſe ſont accouſtumez à l'harquebuſe.Mais d'y eſtre ſi prōpts que noz Italiens,Françoys & Eſpaignols il y a bien à dire.Ce peuple ne prend plaiſir au nō de roy qui eſt cauſe que le Prince,pour ſe monſtrer plus courtoys, & populaire ſe contēte du ſeul tiltre de Duc, ayant Empire ſouuerain ſur vn ſi grand & puiſſant peuple.

Circuit de la grād cité de Moſcouie. Voy Paul Ioue en ſon traité de Moſcouie,& Sigiſmōd liber. en ſes commentaires.

Eſtrange façon de venir aux dignitez.

Grādes forces du Moſcouite.

Armes des Moſcouites.

Nō royal odieux aux Moſcouites.

[Celuy toutesfois qui a eſcrit l'hiſtoire des Moſcouites quoy que cōfeſſe que dés Kurich ſeigneur Ruſſien, iuſqu'à Ieā Baſile,les Princes Moſcouites ſe ſoyent contentez du tiltre ducal, ſi eſt-ce qu'il dit qu'à preſent le Duc vſurpe le tiltre royal & ſe fait apeller Czar en ſes patentes,qui eſt autant que Ceſar, & que ce nom s'vſurpe lors qu'il eſcrit à l'Empereur, au Pape, aux Roys de Dannemarch, & de Suece, aux Ducz de Liuonie, & Pruſſe,voire & quand il enuoye ſes Embaſſades au Turc en Conſtantinople : Mais de tous ces Princes & Seigneurs, n'en y a pas vn qui l'apelle Roy,que les ſeulz Liuoniens,à cauſe que il les tient en ſerre, & commande ſur vne partie de leur pays. Et quand on demande à ſes ſubiets la cauſe de ce changement de nom,ilz reſpondent que le nom Royal luy eſt bien deu, puis que les Roys luy ſont tributaires.]

Nom de roy vſurpé par le Moſcouite.
Le Duc Moſcouite prend le nom de Czar.

Pourquoy le Duc Moſcouite prend le nom de Roy.

Le Duc va acouſtré de meſme façon que les autres, n'y ayant aucune au-

tre difference que du seul bonnet,que il porte plus hault & pointu que le reste de la noblesse. Ces Russiens ne mettent aucune difference aux couleurs en se vestant, sauf que personne ne porte le noir si ce n'est au dueil. Et hommes & femmes portent chemises de lin fort deliées,qui leur vont iusqu'à demy iambe & ouurées au colet de soye rouge & fil d'or assez gétiment.Leurs abillemens assez larges,& à la façon Grecque ainsi que presque s'en aident,& les Turcs,& les autres nations septentrionales:il est biẽ vray que les Russiens & Moscouites,ont les manches plus larges que tous les autres, & passementées d'or aux boutonieres, & sur les espaules. Et par dessus ils portent des Robons faits de peaux de Loutres. Quelcun decedant, c'est la femme seule qui le plaint, & en fait le dueil, portant vn voile de toile blanche & deliée sur le chef,qui luy descend iusqu'à la ceinture : Ceux qui sont plus riches, le quarantiesme iour apres le trespas font vn banquet à leurs parents & amys en memoire du trespassé : & les paures durant celuy espace en font d'auantage:car ilz banquettent cinq fois solennellement ensemble, & au bout de l'an ilz font encor le semblable.

Habitz des Russiens & Moscouites.

Dueil des Moscouites.

Anniuersaires celebrez auec bãquetz.

Si quelcun reste de son sang, il fait enregistrer les noms des trespassez de sa maison, afin de sçauoir le iour auquel il fault celebrer les banquetz de la commemoration des trespassez, & portent les corps en terre auec plaintes, pleurs, & gemissements.

La coustume du pays veut, que les femmes portent des perles & bagues à leurs oreilles, & est bien seant encor aux masles,mais durant qu'ilz sont en enfance. Celle qui vole aux secondes nopces, est encore estimée assez chaste, mais si elle passe outre, on l'a en opinion de paillarde & impudique : & font pareil iugement aussi des hommes. Les filles laissent pendre par derriere leur cheuelure, mais les mariées faut que la tiennent cachée.Les hommes y vont tonduz,& est grand reproche parmy ce peuple,à vn hõme s'il estoit si mol que de parer ses cheueux,& les frizer, ainsi que plusieurs font en noz contrées. Tous les Russiens sont estrangement adonnez aux femmes & à l'yurognerie, laquelle ils acomptent à grand louange,& tiennent que le paillarder est loysible & dispensable:pourueu que cela se face du tout hors de mariage. L'vsure y est si commune & tant permise,que mesme les prestres ne font difficulté d'en souiller leur conscience. La pluspart des Russiens sont esclaues, tellement que il y a plusieurs, mesme de la noblesse qui se vendent eux-mesmes, leurs femmes, & leurs enfans soit pour viure plus en oisiueté, & sans rien faire, ou pour iouyr plus franchement de leur plaisir & volupté. Les gens d'Eglise Russiens à l'imitation Grecque vont vestus de noir, mais les Prelatz ont le blanc pour parure : & portent vne bague pendue au col faite en table d'attente, dans laquelle sont escrits les commandemens de Dieu : les simples Prestres sont aussi vestus à la Grecque. Des Nonnains il n'en y a que d'vne sorte & profession, viuants selon la reigle saint Anthoine l'abbé de Thebaide,& est leur habit noir.Ce peuple à son propre langage, s'il est Schytique,ou autre ie n'ẽ sçay rien, [mais ceux qui ont trauersé le païs sçauent bien, que en tout ce trait de païs iusqu'en la Tartarie Asiatique, les peuples en general parlent la langue Esclauonique.]

Ceux qui se remarient estimez peu chastes.

Ainsi en vsent les Paisanes en Lymosin.

Vices des Moscouites.

Moscouites tous vsuriers.

Moscouites se vẽdent eux-mesmes.

Abillement du clergé en Moscouie.

Nonnains de S. Anthoine en Moscouie.

Langage esclauon en Moscouie.

Mais ils vsent de caracteres de lettres, non guere differens en figure aux Grecz. Et en Grec ilz aprenent & la Musique & Grammaire, car quãt aux autres sciences ilz n'en tiennent aucun compte, & sont d'accord quant aux poincts & sommaire de la religion auec les Grecz, vsans de mesmes ceremonies, & d'esgalle reuerence, honorans les saints glorieux qui iouissent de la gloire celeste. Il y a douze hommes choisis pour rendre iustice, & traiter les iugements, l'vn desquels informe des crimes, & en fait le raport aux autres, & bien souuent à la personne du Prince, si la matiere le requiert, & est de telle consequence que les Iuges ne la puissent decider. Et si l'accusé ne peut estre cõuaincu du crime, duquel on n'aye point cognoissance asseurée, il fault qu'il entre en combat contre celuy qui l'accuse: & celuy qui aura la victoire a double recompence selon la sentence & estimation des Iuges. Ce peuple est fort adonné au labourage, & cultiue les champs auec des cheuaux, la terre y est tresfertile, sauf que elle ne porte point de vin: & pour ce ilz font de la ceruoise, & biere de millet, orge, & obelons cuits ensemble, qui leur sert de breuuage comme presque à toutes les nations septentrionales. De l'huile ils en font de noix, chenevuy & pauot, car la Russie ne porte point d'oliues, & d'aucun pays on ne fait point venir de cest huile & liqueur en Moscouie. Ce pays nourrit de diuerses sortes d'animaux, & des peaux fort riches, precieuses, & exquises, desquelles les anciens mesmes ont tenu iadis grand compte: & du poisson en abondance, & entre tous est vn le plus renommé & sauoureux celuy qu'ils apellent Selde, semblable à celuy qu'on prend en Italie au lac Benac dit à present lac de la Garde. En la Russie se trouuẽt sept Lacz fort renõmez & de grand estendue, neuf belles & grãdes riuieres, & parmy lesquelles est le Boristhene, cõme l'on le peut assez aisément recueillir, des choses qu'ils dient tant de sa grandeur que nature, ioint que l'assiette du pays & cours du fleuue, correspondent tresbien à ce que les Geographes en descriuent. [Les Russiens, & Moscouites receurent la foy souz le Duc Wolodimer, qui regnoit en Moscouie, lors que Michel Paleologue tenoit l'Empire de Constantinople, qui monstre que ce n'est, que de peu de tẽps en ça que ceste nation est baptisée: quoy que leurs Annalistes se vantent, que la foy y a esté preschée par S. André Apostre, lequel ils disent estre venu d'Achaïe auant iusqu'au Boristhene, & que depuis en çà ilz ont la cognoissance de l'Euangile: A quoy ie ne veux resister, sçachant bien que S. André à euangelizé en Grece, & souffert à Patras cité de la Morée, & que il n'est pas hors de verisimilitude qu'il n'ayt esté iusqu'en Russie: mais que la Chrestienté y ait esté tousiours depuis entretenue, non: veu qu'il apert que Wolodimer est le premier Prince Moscouite, qui onc feit profession du baptesme, & lequel instruit par les Grecs, qui desia estoyent separez de l'Eglise Romaine en gousta l'erreur, & en a laissé les semences en ses terres. Or venons à leurs façons: Les Metrapolitains, Euesques, & abbez despendent tous du Patriarche de Constantinople, & ont le saint siege Apostolique de Rome, & le souuerain Primat, qui y preside en grand detestation, ne luy faisans presque l'honneur de luy donner le tiltre de docteur. Et quand ilz en veulent faire quelcun ilz le choisissent par les hermitages,

Sciences embrassées par les Moscouites.

Moscouites suiuẽt l'eglise Grecque.

Vuidãge des proces & crimes entre les Moscouites.

Labourage des Russiens.

Breuuage des Russiens c'est la biere.

Huiles desquelz on vse en Moscouie.

Ce fut enuirõ l'an de grace 1260.

Vwolodimer bastard 1. duc Moscouite Chrestien.

S. André prescha en Moscouie.

Moscouite deteste le siege de Rome.

D'où sont choisis

& monasteres,prenans le plus sainct & mieux nommé, & en ayans esleu vn nombre les conduisent au Duc, qui choisist celuy qui luy est le plus agreable. Les Euesques ny Primats,n'ont là aucũ fief,ny iustice,bien qu'ils ayent suffisant reuenu pour leur entretenement, & ne mangent iamais chair,aussi sont ils tous moynes.Les prestres sont choisis d'entre ceux qui ont seruy longuement de Diacres en l'eglise, & nul n'est receu diacre, s'il n'est marié,tellemẽt que souuent ils espousent femme le mesme iour que ils viennent receuoir cest ordre : & si celle qu'vn diacre doit espouser est mal nommée,il est regetté de son office.Le prestre,sa femme estant morte, est suspendu de sa dignité & ne chante plus messe,ny n'est receu à seruir à l'autel:il est vray,que s'il se contient,& vit chastement,on luy permet d'entrer au cœur & assister au diuin seruice: car n'est permis aux veufz de celebrer,iaçoit que par cy deuant ils le peussent faire.Mais s'il se remarie, ce qu'on ne luy deffend point, lors il n'oseroit,non plus qu'vn lay, assister ny à l'autel, ny au cœur pour y Psalmodier: au reste nul prestre peult sacrifier,ou baptiser,qu'vn diacre ne luy assiste. Le clergé és choses legeres est soumis au iugement de l'Euesque ou Metrapolitain, mais où il y a si peu qu'on sçauroit dire de crime, ils ne sont non plus respectez que les moindres d'entre le peuple : & sont presque vestus tout ainsi que le vulgaire, sauf qu'ils portent des bonnets plus larges,& qu'ils ont la teste rase, ainsi qu'ont les nostres par deça. Quant aux moynes ils y viuent fort estroitement reglez,ne mãgeans iamais chair,ny osans se resioüir au moindre passetemps du monde:plusieurs se retirent seuls aux hermitages,aussi aises parmy les solitudes qu'és monasteres, où ils passent leur temps à cultiuer le peu qu'ils ont de terre,à fin de se sustenter d'herbes, & racines.

les Euesques en Moscouie.

Euesques Moscouites ne mangent iamais chair.

Prestres mariez.

Prestres & veufs & remariez chassez de l'autel.

Clergé Moscouite soumis au iuge têporel.

Grãde rigueur de la reigle des moynes.

Ie laisse à part les habits & acoustremens de leurs Euesques, qui ne sont gueres dissemblables aux nostres,pour voir en quoy est-ce qu'ils different de nous quant aux points de la religion, & pourquoy nous les estimons schismatiques,& ils nous appellent infidelles, & hayent à l'esgal des Mahomestites. Et tout cecy à cause que nous celebrons le ieusne le sapmedy,là où ils en font conscience, aussi bien que les Ethiopiens, ioint que nous retrenchons deux iours de la septuagesime qui est celle belle & detestable feste des Baccanales que nous appellons Mardy gras, en quoy veritablement ils ont quelque raison,mais cela n'est pas chose, où il faille guere s'arrester. Sont aussi offencez que nous ne receuons le mariage des Prestres en nostre Eglise : là où entre eux les moynes,desquels on choisist les Euesques,ne se marient iamais & s'abstiennent de chair toute leur vie. Tiercement s'offencent de l'onction que font nos Euesques à la confirmatiõ,disans qu'il suffit de l'huile que le Prestre à vsé sur l'enfant au sainct Sacrement de Baptesme. Se scandalisent encor de ce que noz ecclesiastiques consacrent le precieux corps de nostre seigneur en pain non leué,& vsent de raisons aussi sottes & friuoles, comme leur opinion est sans aucũ fondement:mais le pire est qu'il ne croyent point que le sainct esprit procede du pere, & du fils, ainsi que le tient la saincte Eglise vniuerselle, & que les anciens Grecs,& Latins ont enseigné regettans vne semblable heresie que celle,en laquelle encor tous les Grecs sont enseuelis.Et sont plus

Poins esquels les Moscouites different de nostre religion.

Les moynes ne peuuent se marier, & les prestres se marient.

Confirmation non receue des Moscouites non plus que des Caluinistes.

Heresie detestable des Grecs sur la processiõ du sainct esprit.

Penitence à ceux enioin̄te qui parlent auec les Chrestiens de l'Eglise Romaine.

scrupuleux à euiter vn homme qui aura esté parmy nous, ou conuersé auec vn de l'eglise Romaine, que nous à fuyr la compagnie de l'heretique, veu que par les Canons de leurs Metrapolitains, il fault que celuy qui se soüille, (car c'est ainsi qu'ils parlent) auec vn Latin & Romain en luy parlant, & frequentant auec luy soit purgé, & ne peut estre receu, à la communion sans penitence, lauemens & benediction de son Curé, lequel fait de grandes & longues prieres sur luy tout ainsi, qu'on faisoit iadis sur les Catechizez, où ceux qui venoyent au Baptesme: lequel ils celebrent en

Baptesme des Moscouites.

ceste sorte. Dés qu'vn enfant est né, soudain le Prestre est appellé, lequel estāt deuāt l'huis de la maison, où est l'accouchée, impose, en priant, le nō à l'enfant. Puis le 40. iour d'apres, ils le portēt à l'eglise, où il est baptisé plō geans tout le corps trois fois en l'eau, car s'il n'estoit q̄ simplemēt arrousé,

Triple mersiō obseruée par les Moscouites au baptesme.

ils ne l'estimeroyēt point auoir receu deuëmēt le baptesme: apres l'oignēt du sainct huile cōsacré en la sepmaine saincte, & de Myrrhe. L'eau est beniste toutes le fois qu'ils baptisent à cause q̄ soudain qu'ils l'ont vsée, ils la gettēt hors la porte du tēple, où tousiours il fault porter l'enfant, s'il n'est fort pressé de maladie. Le prestre coupe, & arrache les cheueux à l'enfant, qu'il enuelope en de la cire, & garde celà en certain lieu du temple, ils ne meslēt, ny sel, ny saliue en leurs ceremonies du Baptesme. Ils sōt meilleurs Chrestiens que nos Lutheriens, ny Caluinistes, car ils se cōfessent, & auec grand contrition reçoiuent la penitence du Prestre, ce qui se fait au beau

Confessiō des Moscouites.

millieu de l'Eglise, & deuant quelque image à ce ordonnée, & d'autant qu'il en y a fort peu qui sçachent leur Pate-nostre, ayans receu la benediction du Prestre, ils disent: Iesus Christ fils de Dieu, aye pitié de nous, &

Grande ignorance des Moscouites, ne sçachans l'oraison dominicale.

c'est l'oraison la plus commune entre les petits & vulgaires. Et tiennent ordinairement vn vase plein d'eau beniste dés la feste des Roys, iusqu'à Pasques, à fin de purger auec cest eau ceux qui ont commis quelque grand crime, le prestre luy enioignant ceste ablution pour penitence, ils cōmunient sous les deux especes, mettāt le corps de nostre Seigneur dans

Communion sous les deux especes en Moscouie.

le calice auec le sang, d'où le prestre prenant auec vn cueillier partie d'vn & d'autre, le distribue à ceux qui se presentent: & reçoiuent les enfans, dés qu'ils ont sept ans, à cause qu'ils tiennent qu'à cest aage l'homme est suiet à tomber en peché. Nul prestre, ou moyne dit ses heures, sans auoir quelque image deuant luy, & laquelle aucun n'oseroit toucher sans luy faire grand reuerence. Leurs festes sont plus sollennisées pour yurongner, que pour soucy qu'ils ayent du diuin seruice, veu que les seigneurs

Images s'entendēt paintes & non en bosse à la Greque.

en ces iours se vestent pompeusement, & font grand chere, là où les paures & les esclaues trauaillent, comme si le repos apartenoit seulemēt aux riches. Ils ne iurent point ou peu, où du tout le nom de Dieu, tous leurs

Festes comme solennisées.

sermens ce sont le signe de la croix, fait auec les doigts, & qu'ils baisent, cōme aussi on en vse en plusieurs endroits de la France. Et quoy qu'ils ne

Moscouites ne iurent Dieu.

croyent point qu'il y ayt purgatoire, si est-ce qu'ils prient pour les morts, & celebrent (comme dit est) des Anniuersaires, estimans que le lieu où

Moscouite ne croist le purgatoire & si prie pour les morts.

sont leurs parens leur est donné doux & plaisant en l'autre monde, à cause de leurs prieres: Et nul ne touche à l'eau beniste, ains c'est au Prestre d'en arrouser ceux qui entrent au temple. Ils ne sacrent ny benissent les

eglises, ou Cemitieres, disans que la terre est assez consacrée par le corps qu'on y enterre, lequels ont esté lauez,oints & sacrez au sainct Baptesme. Ils honorent fort sainct Nicolas,& racontent grand nombre de ses miracles en leurs sermons,& sainct André,& vn sainct Pierre qu'ils nomment le miraculeux,& leur Roy Wolodimer,qu'ils ont mis au nõbre des saints. Leurs ieusnes sont,le Caresme sept sepmaines entieres, esquelles ne mangent ny chair,ny poisson,& vn autre ieusne dés les feries de Pentecouste, qui est leur feste de tous les saincts, iusqu'à la sainct Pierre : & puis dés le premier iour d'Aoust, iusqu'à l'assumption de la vierge Marie : & six sepmaines deuant Noël à l'aduent, qu'ils appellent le ieusne sainct Philippe. Les Docteurs qu'ils suyuent, sont Basile le grand, Gregoire Nazianzene, & sainct Iean Chrysostome : & n'ont point de prescheurs, leur suffisant d'assister au seruice,& d'ouyr reciter au Prestre l'epistre, & l'Euangile qui leur lyt en esclauon,à cause (disent-ils) que de tels sermons sortent plusieurs heresies : & suyuent la volonté de leur Prince, comme doctrine à laquelle il fault obeïr, ils payẽt les dismes de toutes choses à l'Eglise pour le soustien des pauures, des orphelins, des malades, des vieillards & estrangers,& pour l'enterrement gratuit des trespassez : pour subuenir encor à ceux qui sont trop chargez d'enfans, & reparer les Eglises, & pour le soulagement des ames qui sont en peine en l'autre monde attendans le iour du iugement : & cecy par l'ordonnãce du Duc Wolodimer premier Chrestien,comme dit à esté cy dessus.Leurs façons de mariage sont telles vn ieune homme n'oseroit faire l'amour à vne fille pour l'auoir en mariage, ains c'est au pere de la fille de prier l'amoureux de l'espouser : & apres y cõsentans les parẽs,on parle des conuentions, & tout soudain iour assigné pour les espousailles : durant lequel temps le fiancé ne parle pas seulemẽt à sa fiãcée voire ne luy est permis de la voir. Le iour des Nopces on fait des dons,que l'espousé est tenu de satisfaire dãs l'an à ceux qui luy ont donné,ou leur renuoyer ceux qui luy semblent ne luy estre point necessaires.Or n'espousent ils femme qui leur attouche de sang iusqu'au quatriesme degré,& aucun n'oseroit espouser la sœur de son allié: à peine feroyent ils ce qu'aucuns font en France, qui espousent les veufues de leurs freres à la Iudaïque,voire ne souffriroyẽt mariage entre ceux qui ont tenu vn enfant ensemble au baptesme. Venir aux secõdes nopces il est permis, mais non sans soupçon d'incontinence:aux troisiesmes ne l'octroyẽt sans grande occasion: mais de se marier pour la quatriesme fois,tant s'en fault qu'ils le permettent,qu'encore ils disent que c'est contre la religion Chrestienne.La condition des femmes y est miserable,d'autant qu'ils les soupçonnent toutes peu pudiques si elles ne sont tenues encloses dans leurs maisons sans iamais gueres sortir que quelques festes qu'on leur permet d'aller seules femmes auec femmes se ioüer dans les prez, le reste de l'année estans enfermées pour filer & coudre,& se mesler du mesnage. Tous Moscouites tãt grãds soyẽt ils,se cõfessent les Clopes, c'est à dire esclaues du Duc,ainsi que les Turcs en vsent à l'endroit de leur Monarque. Ils s'adõnent sur tout à l'exercice de la guerre, tellemẽt que les enfans & ieunes hommes, s'assemblent en la place publique les iours des festes à la veuë

Saints honorez en Moscouie.

Ieusnes de Moscouites.

Docteurs receuz par les Moscouites

Moscouites celebrent en langue vulgaire.

Moscouites payẽt les dismes à l'eglise.

Maniere de se marier en Moscouie.

Degrez de consanguinité charnelle,& spirituelle gardez en Moscouie.

Bigamie detestée par les Moscouites

Condition miserable des femmes de Moscouie.

Moscouites se disent esclaues du Duc.

de tout le monde, où ils combatent à coups de poing si obstinément que bien souuent on les emporte à demy morts de celle mal plaisante escrime. Ils sont grands iusticiers, & mesme contre les larrons & voleurs, ausquels ils rompent les talons, & les laissent languir deux ou trois iours, & la playe estant enflée, derechef il les tourmentent: si le crime n'est fort grand, tout forfait est puny par le pendage: car trencher la teste est pour les meurtriers qui volent, & deualisent les passans, & ne font iamais iustice qu'en hiuer, à cause que l'esté ils sont entétifs aux affaires de la guerre.

Iustice des Moscouites.

Or vous descriray-ie quelques vnes de leurs loix auãt que sortir de Moscouie, veu que c'est la loy qui dresse & informe les mœurs des hommes. Premierement que ceux qui tuoyent leurs maistres, & seigneurs, les traistres, sacrilegues, suborneurs des esclaues d'autruy, les imposeurs de faux crimes, & les boute-feux, y sont sans aucune remission punys de mort cruelle. Le larcin pourueu que ce ne soit sacrilege, ou rauissement de l'esclaue d'autruy, n'y est point puny de mort, ains le larron y est bastonné, & condamné à l'amende: & rencheant en faute, & ne pouuant satisfaire à partie, c'est alors qu'il passe par le pendant. Si vn homme estant accusé de larcin, n'est conuaincu, & que ce pendant quelque homme honorable afferme par serment que l'acusé à esté d'autresfois soupçonné, ou a faict & accordé auec quelque partie, le voulãt actionner auec ceste seule preuue, le criminel est enuoyé au gibet. L'homme de basse qualité, ou de vie mal famée estant accusé de larcin, est mis à la question: & s'il ne confesse, encore fault il qu'il donne pleiges & cautions, pour le representer encor à la torture, s'il est question d'y venir. Les Baillifs subalternes n'ayans puissance de condemner, ouyes les parties en pourront condemner l'vne à quelque amende, les renuoyans aux iuges souuerains & ordinaires, à fin qu'ils en cognoissent, & iugent diffinitiuement.

Loix ordonnées en Moscouie, par Basile leur grãd Duc en l'an de grace enuiron 1400.

Punition des larcins.

Iuges subalternes ne peuuent iuger à mort.

Deux ayant proces ensemble sur iniure faicte, ou receuë, fault qu'aillent se representer deuant le Prince en la cité principale, & là l'accusé obiectãt les tesmoings requiert d'estre receu à se purger par serment, & au combat contre sa partie: à quoy est receu selon la coustume du païs: ils entrent au camp armez de toute sorte d'armes, sauf de l'arc, & de la pistole: & portent de courtes dagues bien pointues, & celuy qui a la victoire, est satisfait selon que le porte le bon plaisir de son Prince. La iustice ne s'y faict qu'auec grande corruption & pris, tout se vendant sans respect quelconque, tellement que le pauure n'à acces aucun au Prince, & fort à peine, & difficilement aux conseillers, à cause qu'ils y vont les mains vuides. Ils ont diuerses especes de monnoye selon les Prouinces suiettes au Duc, & en est la forme longue, & faicte en ouale, ayant vne rose d'vn costé, & vn hõme à cheual de l'autre: en d'aucunes est le Prince assis en son siege d'vne part, & en l'autre vn homme qui luy fait la reuerence, & s'encline fort bas en s'humiliant. La marchandise qu'on y porte de païs estrange, fault que soit estimée par les deputez, & n'oseroit on en vendre vn seul denier vaillant, que le Prince n'en soit premieremẽt aduerty, à fin qu'il s'en fournisse auant tout autre: & n'est permis guere à autres marchans qu'aux Polonois, & Lithuaniens de trafiquer en Moscouie: Bien est vray qu'en la ville

Duel, & combat singulier vuide les differens.

Iustice se fait par argent en Moscouie.

Monnoye de Moscouie toute d'argẽt & point d'or.

Comme le trafic se fait en Moscouie.

ville de Cloppigrod durant la foire, les Turcs & Tartares y vont & vendent leurs dérées. Ils sont fort trompeurs,& cauteleux,& lors que le plus ils iurent & afferment, c'est signe qu'ils trament quelque tromperie:leurs plus grandes richesses sont les peaux, & forrures les plus belles & riches de l'vniuers, & lesquelles y sont assez cheres, à cause que de tous costez les marchans y abordent:Le miel, la Cire, des Cuirs, & certaines dens de bestes qui ressemblent yuoire,dequoy les Turcs font de belles,& subtilement elabourées poignées,& pommeaux de leurs espées, & Simeterres. On y vend aussi pour les Tartares des Selles, mors & brides,mais armes, & fer,il est deffendu d'en vendre, ny debiter si ce n'est auec la permission du gouuerneur de la Prouince, qui de cela tire de fort grans proffits. Au reste il n'y a si petite mercerie, dequoy il ne faille payer le droit au seigneur Duc, & le tout selon le poids, liure, ou aunage de chascune dérée, & c'est pourquoy on y met des visiteurs,& q̃ personne n'y vend rien sans l'ordonnance du Prince. L'air de la Prouince proprement ditte Moscouie est fort inconstant & mal temperé, tellement qu'aucunesfois le froid y est si vehement que les hommes roidissent par les chemins, pour la rigueur des froidures:& d'autres la chaleur si exorbitante que les semences en sont toutes gastées, & estoit n'aguere tout le païs boscageux, & ainsi ne faut s'esbahir s'il n'a pas long temps qu'on à faict compte de ceste nation,qui est des dernieres cogneuës,& laquelle estoit mise au rãc des Tartares,d'autant que si ce n'est depuis quelques 80.ou 100. ans ença, elle obeïssoit au Cham de Tartarie,& le Duc Moscouite depẽdoit du vouloir & plaisir du Tartare,auquel il faisoit hommage:& voila quant à ce qu'on peut alleguer des mœurs Moscouites.]

Moscouites trompeurs & sans loyauté.

En quoy abondẽt les Moscouites.

Pourquoy on areste les denrées.

Moscouie païs mal temperé.

Moscouie suiette aux Tartares.

De la Lithuanie & façons de vie des Lithuaniens. Chap. 8.

LIthuanie vers l'Orient est coniointe à la Poloigne le tout comprispar Ptholomée sous le nom de Sarmatie contenant quelques cent, ou six vingts lieuës de tour,fort marescageuse,& chargée de forests,&boscages,qui est cause que fort mal aysément on l'aproche, & est presque inaccessible, à cause que les eaux des Paluz la couurẽt presque par tout. Il estvray que l'hyuer le trafic est plus libre auec les Lithuaniens, à cause que les estãgs y sont tous pris.& caillez de glace,& la neige y estant fort haute par dessus,qui faict que les marchans y passent & vont à gué par tout le païs:toutesfois à cause que les chemins sont mal aisez à tenir, il s'y fault gouuerner tout ainsi qu'on fait sur mer suyuant l'estoile du Nord, & se façonnãt selon le iugement du Cadran,& de la Bossole: & au regard des Astres & estoiles de nuit.En Lithuanie les villes n'y sont gueres frequentées, & n'y a grand abondance de bourgades & gros villages: neantmoins est populeuse,& le peuple riche en bestail & peaux de Martes communes,Martes Sublines,Genethes, Lou-ceruiers & autres precieuses, & rares, & abondant en Miel & Cire:& n'ont vsage quelconque de monnoye, les dames

Lithuanie boscageuse & marescageuse.

Cõme les chemins se cognoissent l'hiuer en Lithuanie.

Richesses des Lithuaniens.

de ce païs ont des amys, par la permission & octroy de leurs marys, lesquels ils appellét aydes & secours de couche & du mariage : & toutesfois si les hommes auoyent vne concubine, ils en encouroyent honte & reproche. Aussi les mariages sont si peu fermes, & stables que facilement ils les rompent & se quittent par mutuel consentement, se marians, & remariãs tout autant de foys que bõ leur semble. Et est ce peuple si esloigné, & different de la commune façon de vie du reste des hommes, que la sentẽce d'Aristippe ne semble point auoir esté ditte hors de propos, lors qu'il propose que l'honnesteté gist plus en coustume que nompas en nature. Le vin n'y est guere en vsage, le pain fort bis, à cause que le bled n'est guere criblé, n'y la farine sassée: les troupeaux leur fournissant de vin, à cause q̃ le laict est leur breuuage en abõdance. Et parlent esclauon cõme les Polonois, & est ce langaige commun à plusieurs nations, desquelles les vnes obeyssent à l'Eglise Romaine, les autres suyuent le schisme des Grecs: sous le siege Catholique sont les Polonois, Dalmates, Croatiens & Carniens: & sous le Grec les Bulgares, Russiens, & vne partie de Lithuanie: d'autres, parlans ce mesme langage sont infectez & abreuuez de diuerses heresies, comme les Boësmes. Morauiens, & Bosniens : les vns desquels suyuent les resueries des Hussites, d'autres embrassent l'erreur des Manicheens, partie adorent les idoles des Gentils, comme plusieurs d'entre les Lithuaniens. Hierosme de Prague, lequel du Pontificat d'Eugene.4. annonça l'Euangile en ce païs, & qui nous a fait entendre les mœurs incogneus de ce peuple iusqu'à present disoit que certains Lithuaniẽs tenoiẽt des serpens en leurs maisons lesquels ils honoroyent, & leur faisoyent sacrifices comme à leurs dieux domestiques & familiers, mais qu'il auoit si bien fait que tous furent occis, sinon vn qui ne peut estre offencé par les flammes. D'autres adoroyent le feu, & deuinoyẽt par iceluy mesme. Vne partie receuoyent le soleil pour leur dieu, le dressans l'vne monstrueuse grandeur sous la figure d'vn marteau : & ont leur grand Duc, & conducteur propre auquel ils obeïssent, quoy que souuent ils ayent esté suiets du Roy de Poloigne. La cité Metropolitaine est Vilne & siege d'Euesque, aussi grande ou plus que Cracouie auec tous ses faubourgs qui est la cité royale de Poloigne. Les maisons n'y sont iointes, & cõtigues les vnes aux autres, ains tout ainsi disposées qu'aux champs, ayans des iardins qui les separent, & des vergers. Il y a deux belles forteresses, l'vne sur vne colline & l'autre au bas en la Planure: & est loing Vilne de Cracouie de quelques 35. lieues. Les Tartares se tiẽnent en la cãpaigne prés de Vilne en lieux qui leur sont ordõnez, labourãs les terres selõ nostre maniere, & portãs la marchãdise par le pais parlãs Tartare, & viuãs selõ la professiõ & secte de l'Alcorã de Mahometh. Les Lithuaniẽs ayãs guerre cõtre quelcun y võt plus tost en grãd apareil & pour parade q̃ biẽ adextrez, & prests à cõbatre, aussi leurs forces s'escoulẽt tout aussi tost: q̃ s'ils sont forcez de poursuiure ils reuoyent ce qu'ils ont de plus cher & precieux, soit hardes ou cheuaux en leurs maisons, & suyuent leur Duc plus par force & contrainte que de desir qu'ils ayent de luy faire seruice. Les grans aussi qui sont tenuz de seruir le Duc auec quelque nõbre de gens, rachaptẽt ceste seruitude auec grand

Impudiques mariages des Lithuaniens.

Sentence brutale d'Aristippe.

Peuples parlans esclauon diuisez en sectes.

Ie ne sçay cõme il dit cecy, veu que Hierosme de Prague fut bruslé à Constance seant Martin qui seoit à Rome, auant Eugene 4.

Idolatrie estrange des Lithuaniens.

Vilne cité royale de Lithuanie.

Tartares Mahometans en Lithuanie.

Lithuaniens ne sont guere bons à la guerre.

ſomme de deniers:& eſt cecy ſi couſtumier & ordinaire entre eux,& leur tourne à ſi peû de honte & reproche de poltronerie:que les chefz, & colonnelz font crier à ſon de trompe par le camp, que ſ'il y a quelques vns qui ſe vueillent retirer qu'ils viénent & aportent argent,& qu'on leur dônera leur côgé, & ſauf-côduit:& ſont ſi licentieuſement diſpenſez à tout faire que ceſte liberté tant desbordée les fait abuſer & de la licence, & libre côdition en laquelle ils viuent: & ont les biens ſouuent,& domaine du Prince tellement engagez entre leurs mains, que lors que les Princes viennét en Lithuanie,il eſt impoſſible qu'ils y viuent de leur reuenu, ſi le peuple ne fourniſt aux frais, & les aide à tenir l'eſtat,& ſuite de leur maiſon. Ils portét les abillemens longs à la façon des Tartares,mais la lance, & eſcu ſuyuant la mode des Hongres, & ont de bons cheuaux, mais tous chaſtrez,& que iamais ils ne ferrent,& leſquels ils conduiſent à leur fantaſie auec vn ſeul canon, ſans vſer de mords qui ſoit faſcheux ny rude. C'eſt en Lithuanie que ſourt & paſſe le grand fleuue Boriſthene qu'ils apellent Nieper,toutesfois Sigiſmond liber,au voiage ſien de Moſcouie monſtre que le Nieper n'eſt pas vrayemét le Boriſthene,ains vn autre que ceux du pais apellent Boraſin, lequel correſpond du tout à la deſcription qu'en fait en ſes tables Ptholomée.Les païs y eſt fort fertil en bledz leſquels neantmoins n'y viennét guere à maturité: le peuple y eſt miſerable & tenu en grâde captiuité:entant que les grâs quivont par païs accôpaignez d'vne grand troupe d'eſtafiers entrent dans les maiſons du païſant & y rauiſſent ce que bon leur ſemble,non ſans eſtriller bien ſouuent le maiſtre de la famille:Là n'eſt loiſible à vn fermier de venir deuât ſon ſeigneur les mains vuides auquel outre le cens & rente, ils ſont tenuz de donner toutes les ſepmaines trois ou quatre coruées.Voire ſi la femme de leur curé eſt morte,ou qu'il ſe marie,ou luy ſoyent nez des enfans,ils ſont contraint de luy bailler alors quelque ſomme d'argent,pour ceſt eſgard ſeul qu'il les oyt de côfeſſiô durant l'année.Et ſi quelcû a commis crime de mort, il faut que luy meſme ſe pende tout auſſi toſt que le cômandemét luy en eſt fait depar le prince,autremét le miſerable eſt tourmété,batu & queſtiôné,& deſchiré cruellemét auant qu'ô le face mourir.En ce païs y a grand abondâce d'Alces,Vres,& Biſôs: Les vnes ſont vraiemét Bœufz ſauuagesfort cruels & puiſſans,& à la chaſſe deſquels il faut vſer de grand adreſſe & ſubtilité. Les Biſons ſont d'autre figure côme ceux qui ont des crins, & iube ſemblable à celle d'vn cheual,fort veluz vers le col,& eſpaules, côme vn Liô, longue barbe à la façô d'vn bouc,ayans la teſte petite,les yeux grâs, eſtincelâs, & farouches,le front large,& vn grâd eſpace entre les deux cornes, ſi qu'il y auroit place ſuffiſâte pour le ſiege de deux hômes,ſi la beſte eſtoit dôptée,laquelle eſt fiere & deſpiteuſemét cruelle:& pour de laqlle ſe garantir ceux qui en chaſſant eſtant las,veulét ſe reprêdre haleine luy gettét vn bônet rouge,ſur leql elle ſ'acharne & paſſe ſa colere à belles cornes & ſaboulemét de pieds &ongles.L'Alce eſt pl' grâd qu'vn cerf,& de couleur pl' blâchaſtre,ayât preſq la ramure ſéblable,courât pl' viſtemét beaucoup que le Cerf,& de l'ongle duquel on vſe contre le venin à quoy elle ſert ainſi qu'on l'a cogneu par experience,& ſur tout profite contre le mal ca-

Fayne-antiſe de la nobleſſe de Lithuanie.

Pauureté du Prince Lithuanien.

Abillement & armes des Lithuaniens.

Boriſthene côme nommé en Lithuanie.

Sigiſmond liu. de Moſcou.

Pthol li. 3. cha. 5. Tabl. 7. d'Europe

Fertilité de Lithuanie.

Inſolêce de la nobleſſe de Lithuanie.

Preſtres de Lithuanie mariez.

Cruelle iuſtice des Lithuaniens.

Deſcription des Vres, Biſons & Alces.

Quel le Biſon.

Figure de l'Alce.

duque. N'oublirõs encor à dire depuis quel temps est-ce que les Lithuaniens ont recu la foy de nostre seigneur Iesus Christ, veu qu'il n'est ia de longue memoire qu'ils ont pris le sainct baptesme. ainsi depuis nommé Ladislas, au parauant Ingellon, & duquel les roys de Poloigne qui regnẽt à present sont descendus, fut grand Duc de Lithuanie, & celuy qui deliura son païs de la subiection des Moscouites, lequel se feist Chrestien enuiron l'an de nostre salut, 1400. chassant la miserable superstition d'idolatrie, qui encor tenoit aueuglée l'ame des Lithuaniens, lesquels (comme dit est) adoroyent les serpens, leur immoloyent des Coqs, & les nourristoyent de lait & dedioyent des festes solennelles tous les ans apres les moissons vers le moys de septembre: & reuenans de la guerre ils brusloiẽt pour sacrifice les despoüilles prises sur leurs aduersaires, & vn de leurs ennemys qui seruoit de victime pour le sacrifice. Quelcun d'entr'eux mourant (à l'imitation des Scythes anciens) ils brusloyent auec son corps les plus riches meubles, & les plus beaux cheuaux de son seruice, offrans laict, miel, & moust au tombeau. Auãt qu'estre Chrestiennez, il n'y auoit que les nobles qui sceussent que c'estoit que l'vsage du drap & des souliers, le peuple se vestant de lin & des peaux des bestes sauuages. Mais Ingellon pour gaigner le cœur du peuple, & luy faire gouster plus doucement ce sainct changement de foy & religion qu'ils auoyent receu fort enuis, feit porter force draps & cuirs, vestit & chaussa plusieurs de ses suiets, & les preschant luymesme, fut le premier qui planta la foy en Lithuanie: tenant l'Empire Romain Sigismond, qui depuis fut Roy de Boësme, & seant à Rome Iean vingtdeuxiesme.]

Premier grand Duc Lithuanien Chrestien.

Ladislas espousa Hedimige: apellé au parauant Ingellõ. Voy Crõmere, liu. 15. en l'histoire de poloig.

Superstition des Lithuaniens.

Sepulture des Lithuaniens.

Ingellon, ou Ladislas presche la foy en Lithuanie.

De Liuonie, & Prussie, & Cheualiers de nostre dame. Chap. 9.

Liuonie, n'aguere apellée à la cognoissance de la verité, & au vray seruice, & foy de nostre seign. Iesus Christ est iointe à la Russie vers le septentrion, & s'estend plus en longueur, que autrement & ce le long de la mer, regardant la Gothie, & païs de Suece, nombrée & comprise aussi en la Sarmathie: estãt souuẽt assaillie des Tartares qui sont sortis de la race des anciẽs Scythes. Ce païs Liuoniẽ fut attiré, & reduit au Christianisme p les Cheualiers Teutoniques, qui chassez de Palestine feirent la cõqueste de ce païs & en osterẽt le seruice abhominable des Idoles. On y a souuẽt cõbatu sur le differẽt de la prĩcipauté. Vers l'occidẽt (cõme dit est) elle regarde la mer Sarmatique & goulphe d'vne estẽdue, qu'õ ne cognoit point encore, la bouche & destroit duquel est en celle Presqu'Isle, & Chersonesse Cymbrique qu'à present on nõme Dace, en Dannemarch. Vers ce goulphe tirant au septẽtrion, y a des hõmes & peuples demy-brutaux, lesquels n'ont aucune cõmunauté de langage auec hõme quelconque, eschãgeans seulemẽt leur marchandise par signes, & mouuemens de la teste: & au midy de Liuonie, est assisse la Prussie, terre qui participe à ceste heure de l'Alemant, & Sarmate, à cause des Cheualiers là venus de la terre saincte, qui estoyent tous Alemans. Si Ptholomée, ne se trompe, ceste terre est arrousée du fleuue Wistule dés la ville de Torne, iusqu'à Gedan,

Description de Liuonie.

Par qui fut conuertie la Liuonie à la foy

Ce sont les Lapõs qui se tiẽnent pres la Bothnie.

Description de Prussie.

Vistule fleuue.

où ledit fleuue s'engoulphe en la mer Baltée,& passant outre celle riuiere, s'estendant vers l'ocean de Sarmatie,elle passe les bornes de la Germanie: à l'orient luy sont les Massouites,& Polonois, & au couchant les Saxons. Le terroir de Prussie est fort fertil,& gras & de grand aport, bien arrousé de ruisseaux & riuieres,bié cultiué,le pays plaisant, & où le bestail foisonne,la pescherie y est grande, & la terre pleine de sauuagine pour le deduit de la chasse. Ce pays & autres voisins estoit iadis le siege & demeure des Vlmeriges,lors que les Goths sortirent de l'isle de Scandinauie, pour passer en terre ferme,ainsi que escrit Iornádez.Ptolomée tient que les Amaxobies Alaunes,que aucuns(non mal à propos)ont apellez Alans, Venedes,& Githons,que aussi d'autres nomment Gothós & Gothz, se tenoyét le long de la riuiere Vistule. La Prussie a aussi adoré les diables sous l'effigie des Idoles iusqu'à ce temps que Federic second tenoit l'Empire d'Occident, & lors la foy y fut preschée, & aduint cecy enuiron l'an de nostre Seigneur 1226. Les cheualiers Alemans qui estoyent dediez à la glorieuse vierge mere de Dieu,& lesquels pour cela on nommoit Marians, apres qu'ils eurent perdu Ptolemaide en Syrie se retirerét en Alemaigne. Ceux cy estans hommes de guerre,nobles & de hault cœur,se faschans de viure oisifs s'adressent à l'Empereur Federic second de ce nó, & luy remonstrét comme la Prussie,pays voisin des Alemaignes ne tenoit compte de la foy de nostre Seigneur, & ne vouloit receuoir son seruice, & que souuent le peuple d'icelle auoit fait des courses sur les Saxons,& autres voisins suiets à l'Empire, rauissant infiny nombre de troupeaux,& autres richesses : s'il plaisoit à sa maiesté,que ilz se mettroyent en deuoir de refrener l'insolence de ces barbares & infidelles, Pourueu qu'il permist, & ottroyast à perpetuité ceste terre pour le soustien, vie & retraite des cheualiers apres que ilz l'auroyent conquise à force d'armes. Car desia les Ducs de Massouie, qui se disoyent seigneurs du pays, auoyent donné & cedé leur droit ausdits cheualiers. L'empereur eut pour fort agreable l'offre de ces vaillans hommes, & octroya telle donnation aux freres qu'ils voulurent, leur en despeschant patentes séellées du seau d'or de l'Empire. Ceux-cy se mettás en equipage,ne tarderent guere long temps,sans se faire seigneurs de tout le pays Prussien qui est deçà & delà le fleuue Vistule, l'ayant assuietty, & acquis à force d'armes le mirent sous leur puissance,fief,& iurisdiction, estant grand maistre de l'ordre Hermá de Salze.Et ainsi les Prussiens vaincus,receuans la foy de l'Euangile, receurent aussi le langage des Alemans. [Auant que passer outre fault dire d'où sont sortis les Prussiens:entre plusieurs nations de la Sarmatie d'Europe Ptolomée fait mention des Borusses,lesquels il pose vers le Nord,& Septétrion,en vn recoing esloigné des autres,& sont ces mesmes qu'on dit Moscouites, Liuoniens, & Prussiens, les derniers desquels changeans quelque lettre en corrompant le mot ancien,prindrent depuis le nom de Prussiens: car de dire qu'ilz ayent pris le nom du Roy de Bithynie nommé Prussie,ce seroit s'arrester aux fables,en lieu de suiure le fil de l'histoire:Car & Strabon,& Pline,& Ptolomée: assez diligés recercheurs n'eussent point oublié vne chose tant segnalée veu qu'ils se sont amusez à choses de moindre consequence, veu que on sçait

Prussie pays fort gras, & fertille.

Ce fut en la premiere expedition des Gothz. voy cy dessus ch. 6.

Iornandez liure des Gothz. Ptol. liu. 3. ch. 5. Tabl. d'Europ. 7.

En quel temps Prussie receut l'Euangile.

Cheualiers Marians chassez de Syrie par les Mahometistes.

Enée Syluie tient que ce fut le Duc de Moscouie, voy Nauclere. Mais il est plus vray-semblable de la Massouie. voy Crommere liure 8.

Herman de Salze 1. grand Maistre tenant la Prussie.

Crommere liu. 7.

Voy Crommere liur. 3. & Erasme Stella.

Duglosse tiét que Prussie roy d'Asie, donna le nom au pays Prussien.

que la Liuonie a son nom d'vn Romain nõmé Libon qui s'y retira fuyant la furie des Cesars. Les Prussiens furent iadis fort cruels & Barbares, & grands beuueurs, ayans pour leurs grandes delices le laict des iumens auãt qu'ils sceussent l'vsage de l'Hidromel, duquel ils vsent à present pour leur breuuage. Ils prenoient autant de femmes en mariage, qu'il leur venoit en fantasie, & les tenoient aussi esclaues & subiectes, que si c'eussent esté leurs seruantes. Estans las ou de trauail, ou de trop boire, les baings & estuues les aydoient à se mettre en nature, se lauans & baignans, voire au plus froid de l'hyuer, de belle eau froide: Et enterroient leurs morts auec leurs plus riches meubles, armes & cheuaux, & sacrifioyent aux mortz en bataille quelque ennemy pris en icelle, & adorans le feu, le soleil, la lune, les bestes, serpens & toute autre chose] Pres du fleuue Vistule y eust iadis vn chesne, là où les cheualiers apres quelques victoires, dresserent vne forteresse dés le commencement pour leur retraite: puis comme les choses humaines de peu viennent en grandeur & accroissance, par trait de temps ce chasteau est deuenu vne belle ville, & fut nommé Mariembourg, qui est la Metropolitaine & siege de celuy qui estoit grãd maistre de l'ordre. L'origine de ces Cheualiers fut dressée des Alemans en la cité de Ierusalem, & n'est loisible à autre d'y estre receu, s'il n'est de la nation Germanique, & gentil'homme de nom & d'armes, auquel on faict prometre de se tenir tousiours prest de combatre & batailler contre les ennemys de la saincte Croix & religion de nostre Seigneur Iesus Christ. Ils portent la croix noire, & le manteau blanc, & nourrissent la barbe, sauf ceux qui chãtent la Messe & sont du corps du Clergé: Ces Cheualiers sont tenus de dire à certaines heures, l'oraison Dominicale au lieu des heures Canoniales, & ne se soucient beaucoup de sçauoir les lettres: ils sont fort riches & presque esgaux aux Roys en puissance. Aussi ont ils souuent eu guerre cõtre le Roy de Poloigne, à cause des fins & limites de leurs terres, & quelque grand seigneur qu'il soit, si n'ont ils craint souuentesfois de luy liurer bataille. [Mais depuis que de nostre temps Albert de Brãdebourg grand maistre de cest ordre, a eu faict banqueroute à l'Eglise, & qu'il a quitté & le froc, manteau, croix & profession de defendre l'Eglise contre les Barbares, & que contre son serment & statuz de sa religion il a pris femme, obeissant aux loix Lutheriennes, & à la suasion d'Osiandre: ce pays Prussien qui estoit releuant de la seule souuraineté de l'Empire, est rendu suiet & hõmageable au Roy de Poloigne par le serment de fidelité faict & dõné par ledit Albert, qui le prist en tiltre de Duché, & encore le tient à pareille cõdition Wolphang son successeur, ayans regetté le ioug de l'Eglise Romaine par le moyen de laquelle ils estoient paruenus à telle grandeur, & à laquelle ils ont faucé la foy, tout ainsi qu'ils en ont vsé à l'endroit de l'Empire. Meilleur marché n'en ont eu les cheualiers croisez & porte-glaiues de Liuonie, lesquels ayans abiuré la foy de leurs ancestres & embrassé le Lutherisme, Dieu sçait si depuis ils ont senty la main de Dieu punissant leurs apostasies, veu que au parauant ils faisoient teste gaillardement au Moscouite qui ne pouuoit rien gaigner sur eux que des bastonades, là où à present il les serre & talõne tout à son ayse, ayant vsurpé la plus part des

D'où viẽt le mot de Liuonie.

Mœurs des anciẽs habitãs de Prussie.

Mariembourg ville capitale de Prussie

Ordre des Teutoniques où institué.

Habit des Teutoniques.

Albert de Brandebourg a ruiné l'ordre des Mariians deuenant Lutherien.

Osiandre heretique a gasté la Prussie.

Prussie erigée en Duché & cõmẽt.

Wolphang Duc de Prussie.

Cheualiers Liuoniens de l'ordre aussi des Teuthoniens. Voy Nauclere.

Prussiens tourmẽtez par les Moscouites.

terres qu'ils auoyent en Liuonie. De cecy lysez Laurēs Surie au suplemēt de la Chronique de Nauclere: & Sigismōd qui a escrit l'histoire de Moscouie] A Prussie, & Lithuanie est voisine vne petite region nommée Samogythie, enuironnée de forests & riuieres, ayāt quelques 12. ou 13. lieues de largeur, le peuple de laquelle est de belle, & fort grande stature, mais mal ciuil, rude & Barbare, [suiette au Duc de Lithuanie, qui y enuoye vn gouuerneur qu'ils appellēt Starost, c'est à dire, vieillard ou ancien, & n'est guere loisible au seigneur de le changer, s'il n'a fait quelque grand faulte, ains luy est son office continué & donné pour sa vie. Ce peuple est audacieux & prompt à la guerre, ayant des corselets, & s'aidant d'espieux semblables à ceux desquels on vse à la guerre: mais plus courts, leurs cheuaux sont si petits que c'est merueille comme ilz peuuent fournir au trauail & besoigne à laquelle ils sont employez, & fendent ou rōpent la terre quelque forte qu'elle soit non auec le fer, ains à tout des socz de terre ainsi que en vsent aussi les Moscouites. Or comme vn gouuerneur pensoit les soulager faisant porter des socz de fer, aduint que deux ou trois ans de suyte, la terre ne porta rien de prouffit y obstant l'intemperie du Ciel, mais ce peuple lourd, ne prenant esgard à cecy, cōmença se mutiner & dire que le tout procedoit pource qu'on faisoit cultiuer auec le fer outre la coustume lequel rendoit leurs terres infertilles, tellement que le gouuerneur fut cōtraint, pour euiter sedition, de les laisser labourer à leur fantasie. Et à cause que le païs y est (comme dit est) fort boscageux & solitaire, & que le peuple est encore rude, & assez mal fondé en la foy, ne fault s'estonner, si le diable les estonne auec l'effroy de plusieurs & diuerses visions.]

Laurens Surie. *Sigismond liber.* *Samogithie suiette au duc Lithuanien.* *Gouuerneur de Samogithie dit Starost.* *Samogithes vaillans en guerre.* *Samogithiens labourent leurs terres auec du boys.*

Les Samogithiens, espousent plusieurs femmes, & sans aucun esgard de sang, ny parenté, entant que le filz, son pere estant mort, espouse sa belle mere & marastre, & le frere ne fait conscience de prendre sa belle sœur à femme. Ilz n'vsent d'aucune monnoye, & bastissent leurs maisons fort basses, couurans ces logettes de fange, & de chaume & le toit estant fait tout ainsi que les Barques, ou Galeres, au sommet & feste desquelles, ilz font vne fenestre si ample que facilement elle donné clarté à tout l'edifice. Là le feu brusle tousiours, tant pour aprester leur viande que pour cause du froid, qui y est si vehement que presque tout le long de l'année la glace tient les riuieres caillées, & les ruisseaux espris en glace: [& font l'astre & fouyer au milieu de la maison, affin que le pere de famille assis puisse en se chaufant prendre esgard, & à son mesnage, & à ses troupeaux, à cause que & hommes & bestes couchent sous mesme toict sans aucune separation de paroit ny closture.

Samogithiens espousent plusieurs femmes. *Samogithiēs incestueux.* *Quelz sont les bastimens des Samogithiens.*

Les plus riches & puissans en lieu d'or, ou argent ont des vases, ou coupes faites de cornes d'Vres pour boire cōme chose magnifique: & ont du meilleur miel & le moins entremeslé de cire qui soit en toutes les regions septentrionales quoy que elles abondent en abeilles. Ilz n'vsent point d'estuues, ny de poilles ainsi que leurs voisins, & est ce peuple enclin naturellement à la diuination, charmes, augures, & ensorcellemens. Les Samogithiens adoroyent le feu (& encore il y en a qui sont touchez de ceste superstition abhominable) l'estimans sacre-saint, inuiolable

Samogithes boiuent ès cornes des Vres. *Samogithes deuins & sorciers.*

Le feu adoré par les Samogites.

& lequel ilz gardoyent tousiours allumé en leurs fouyers, & sur tout en vn temple posé sur vn costau & colline pres le fleuue Neuyase, où tousiours assistoit vn Prestre, qui n'auoit autre charge que de ne laisser le feu sans matiere. Ilz adorent aussi encore en plusieurs endroits des serpents ayans quatre pieds & faits tout ainsi que des lesards, & d'vn pied & demy de longueur qui sont noirs de couleur, & gros assez eu esgard au reste de leur proportiõ, & les apellẽt Giuaites, qu'ils nourrissent en leurs maisons, & venans ces bestioles à iours certains pour prendre leur pasture : ce sot peuple les regarde mãger auec reuerence & crainte, iusqu'à tãt que saoulz ilz se retirent. Or quelque mal'heur aduenant à eux ou leur famille, ilz disent que c'est à cause que leur dieu serpentin n'a pas esté receu comme il luy apartenoit, ny rassasié & saoulé à son aise. Ladislas roy de Poloigne, qui fut aussi grand duc de Lithuanie & le 1. Chrestien (comme dit est) & nommé Ingellon auant son baptesme, lors qu'il contraignit ses suietz à receuoir la foy Chrestienne, feit estaindre le feu qu'ilz tenoyẽt pour Dieu & abatist la Tour où il estoit reuerẽment gardé, abatant par mesme moyẽ les forests que les Sarmates adoroyẽt encor, comme la maison & retraite des dieux, suiuant ce que dit le Poëte.

Samogites adorẽt les Serpents.

Ladislas Roy osta l'idolatrie de Samogitie.

Les Dieux aussi dans les boys habitoyent.

De ceste abusion, & Grecz, & Romains, voire Hebrieux ont esté taschez. Virg. Bucc. Eglog. 2.

De cecy lys en vn exemple en Sigismond liber, en sa Moscouie.

Non seulement honoroyent ils les boys, ains encor tenoyẽt pour saint & inuiolable tout ce qui y repairoit, cõme sont les oiseaux & bestes sauuages : & ce qui est vn cas esmerueillable que ceux qui leur faisoient mal, & violence estoyent soudain saisis, & rendus contraints, & impotens des pieds & des mains, & ce par l'illusion & impostures du maling esprit. Et parainsi chacune maison auoit vn fouyer, & chapelle en ces boscages, où ilz brusloyent leurs morts, auec leurs cheuaux, selles, armes, & plus riche mesnage. Et pource qu'ilz auoyent opinion que les morts reuinssent là de nuit, ils y dressoyent des sieges de liege, sur lesquelz on mettoit de tresbõne & delicate boisson, & d'vne certaine paste faite en forme d'vn fourmage, & du tout en abondance afin que les morts en vsassent pour leur viure & repas. Tous les premiers iours d'Octobre, ilz faisoyent vne grand & solennelle feste dans ces boys, où tout le peuple estant assemblé chacune famille se retitoit en sa loge, banquetans à la mode du pays, & faisans la plus grand chere qu'il leur estoit possible, sacrifians en l'honneur des dieux fouyers, & sur tout à celuy qu'ils nomment Perkume, qui signifie autant que le Tõnerre. [Et puis que nous sommes sur l'Idolatrie i'ay laissé, parlant de la Moscouie, vne Idole au païs le plus septentrional de la suiettion du grand Duc Russien que ceux du pays apellent Zlota Baba, qui signifie la vieille dorée. Laquelle le peuple adore auec plus grand hõneur & reuerence que Dieu qu'ils recognoissent, & tellement que aucun n'y passe sans y faire quelque present, que s'il n'a autre chose, encor prendra il plustost vn poil, ou morceau de son habit, que s'en aller sans laisser gage de sa deuotion à ceste vieille. La figure de laquelle est faite en façon d'vne dame aagée tenant vn enfant entre ses bras & en son giron, & vn autre qui luy est aupres: l'vn est son fils & l'autre son neueu, car ainsi en parlant les Tar-

Banquet aprestẽ pour les morts.

Feste forestiere en Samogithie.

Perlzume tõnerre Dieu de Samogithie.

Zlota Baba Idole de Moscouie.

Figure de l'Idole de la vieille dorée.

les Tartares du païs. Les habitans de celle region tiẽnent encor que celle Slota Baba, à laiſſé des clochettes pres ſon idolle qui reſonnent, & font bruit: ce qui n'eſt pas de merueille eſtant expoſées au vent qui les eſbrãle: Mais de pẽſer qui eſt ceſte déeſſe (car ie ne puis croire que ce ne ſoit quelque obſeruatiõ des folies & ſuperſtitieuſes Gregoiſes,) ie ne ſçauroy, ſi ce n'eſt qu'on le prẽne de Cybelle, qu'auſſi on apelloit la mere des dieux, cogneuë de toutes nations, comme la nourrice du gẽre humain, & celle qui ſauua les enfans de la tyrãnie deuorãte de Saturne. Mais laiſſons cela aux poëtes, & venõs à nos Samogithiẽs,] leſquels ont meſme langage que les Polonois & Lithuaniẽs, d'autãt q̃ les curez & preſcheurs leur annoncẽt la parolle diuine en lãgue entẽdue de Pologne. Or ſuiuẽt ils l'obeiſſance de l'Egliſe Romaine, iaçoit que d'autres Ruſſiens vers le midy, & les Moſcouites qui leur ſont au Septentrion, ſont adonnez à la façon de faire des Grecs, & obeiſſent non au Pape & ſouuerain de l'Egliſe catholique, Apoſtolique & Romaine, ains pluſtoſt au Primat de Grece, & Archeueſque de Conſtantinople.

Clochettes pres l'idole de la vieille dorée.

De ceſte Cybelle voy Martian Capelle li. 1. & 2. & S. Auguſtin liu. 8. de la cité de Dieu.

Samogithes ſuyuent l'Egliſe Romaine.

Du Royaume de Poloigne, & mœurs deſquelz à preſent vſent les Polonoys. Chapitre 10



POloigne regiõ d'Europe fort grande, & plaine, d'où auſſi on tiẽt que elle à pris le nom, d'autãt qu'ẽ langue Eſclauõne, de laquelle les Polonois vſent, Pole ſignifie Planure: & autremẽt ceſte Prouince eſt ditte Sarmatie, auoiſinant vers le Ponãt le pays de Sleſie, ayant les Pruſſiens, & Maſſouites au Nord & ſeptẽtrion, les Hongres au midy, & à l'Orient le pays de Ruſſie: & a le mont Carpathie que ceux de Poloigne & voiſins apellẽt Crapatz qui la ſepare d'auec l'Hongrie. La Poloigne eſt diuiſée en deux: celle qui eſt voiſine des Pruſſiens & Saxons, eſt ditte la grande, & la petite ou mineur celle qui eſt iointe aux Hongres & Ruſſiẽs. Et eſt ce royaume party en quatre Prouinces, ou quartiers principaux, chacun deſquelz eſt viſité tous les ans par le Roy, & chacune deſdites regions eſt tenue de defrayer & le Prince, & ſa ſuyte par l'eſpace de trois moys. Mais ſi par cas quelque affaire ſuruenant, le Roy vouloit ſ'y arreſter plus q̃ dudit terme, le pays n'eſt tenu de luy fournir rien d'auantage. Cracouie eſt la cité principale, la plus grande, riche & fameuſe de tout le Royaume, & en laquelle ſont les theſors & richeſſes royales, & la magnificence de tout le pays, là où le reſte des villes & citez ne ſont de guere grand eſtoffe, ny dignes que on en face compte, les maiſons y eſtans baſties de murs non cimentez, & la plus part enduits de mortier de terre ſeule, ſans chaux ny ſable quelconque: & y eſt le païſage aſſez plaiſant & fort chargé de boſcages. Les naturels du païs ſont ſages & diſcretz en leurs actions, fort courtoys & debõnaires à l'endroit des eſtrangers: beuuans fort volontiers, ainſi qu'en vſent encor tous peuples ſeptẽtrionaux, mais l'vſage du vin y eſt fort rare, & ne ſçauent les habitans que c'eſt que de cultiuer les vignes. Ils font certaine boiſſon auec du bled & autres graines & ſemences, qu'ils nomment Cer-

D'où ditte Poloigne Crommere liure 1.

Deſcription de Pologne.

Carpathie montaigne.

Double Poloigne grande, & petite.

Roy de Poloigne, viſite tous les ans ſes pays.

Cracouie cité prĩcipale de Poloigne.

Baſtimens de Poloigne.

Naturel des Polenois fort courtois.

uoise,& y est le terroir gras,abondant, & fertil, bon pour le pasturage, & où les haras y sont nourris à suffisance. La chasse fort diuerse à cause de la grande varieté des bestes qui y repairent, comme cheuaux sauuages ayant des cornes comme vn Cerf, le Bœuf fier & non apriuoisé, que les Latins apellent Vre. En Poloigne on ne tire de terre autre sorte de metal que le plomb,& du sel aussi dur que pierre ou rocher,& est le plus riche reuenu, & leuée de tribut que le roy aye en toutes ses seigneuries. Le miel y croist en telle & si grande abondance, que ny les Polonois,ny Russiens ont assez de lieux pour enserrer ceste largesse de nature:car on voit & les forests & les arbres tous noirs de l'ouurage des abeilles qui y dressent leurs ruches, essoines, & maisons. Les caracteres desquelz ils vsent en escriuant sont composez partie du Grec,partie du naturel de leur païs,comme aussi les ceremonies y sont meslangees,les vns tenans la foy de l'Eglise Apostolique de Rome, & d'autres suyuans l'opinion des Chrestiens de la Grece: & hommes & femmes se vestent aussi presque tous à la façon des Grecz.

Ie pense que ces cheuaux sont les Rangiferes.

Fertilité & abõdance de miel en Poloigne.

[Et puis que nostre auteur ne s'est gueres peiné, à nous donner l'origine de ce grand,& courtoys peuple de Poloigne,se contentant de dire que le nom du pays est dit de la planure,& que aussi il a esté dit que les habitans en iceluy parlent Esclauon, il fault aussi entendre que ceste nation est de sa premiere origine Esclauõne, & que le païs qu'à present on nomme Esclauonnie, & iadis Illyrie, & Dalmatie a pris le nom des Slaues & Polonoys,y passez,apres qu'ils eurent pillé,& la Macedõne,& le païs de Thrace. Or estoyent ilz sortis de Russie, & Sarmatie Asiatique, & depuis passans en Europe apres que les Wandales quittans leurs terres cõmencerent à courir les fins, & limites de l'Empire vn peu apres que Attile eut fait ses ieux & eust affligé & les Gothz & l'Empire : ce que encor tiennent ceux qui ont escrit au vray l'histoire de Poloigne, ausquelz cõsentent, & Blõd, & Sabellique: quoy que aucũs ayent tenu qu'ils estoyẽt sortis de la Croatie:mais comme qu'il en soit, c'est chose seure que le nom des Slaues qui depuis ont esté nommez & Boesmes, & Polonoys, n'a esté cogneu que depuis le temps de Constantin le grand, & ce peuple commença à remuer mesnage du regne, & tenant l'empire Iustinian, les Gothz & Wandales (comme dit est) ayants quitté celle partie de terre où estoyent les Vlmerignes vers, & pres le fleuue Vistule, iusqu'au mont Crapatz. Ie ne m'amuseray à discourir si les Polonois sont Alemans,veu que si la Sarmatie est par les anciens Geographes comprise en la Germanie,ilz le sont, & sinon au cõtraire il les fault tirer de ce rãc:or est-il que Pline les en dispẽse disant que les Sarmates ne sont point Germains, & le mesme se recueille par les descriptions de Ptolomée.Quant au mot de Slaue que mal à propos on a depuis dit esclaue par le vice de la lãgue Italiẽne c'est sans doubte que les historiens anciens n'en ont eu cognoissance, & les premiers qui en ont parlé se ont esté Procopie & Iornandé en l'histoire du temps de l'Emp.Iustinian:tellement qu'on ne sçait bonnement de quel homme est ce que ce peuple à pris ce tiltre : il est vray que le vocable Slouo, ou Slaua en langue Esclauonne signifie & parolle,& gloire,& renõmée,tellement qu'on les a nommez Slaues, & Slauins, ou pour estre grands parleurs &

Procopie liu.3. de laguerre Gothiq. Sabelliq. Eneid. 8.liu.4.

Crommere liur.1. ch.15.& 16. Vapouie l.1.de l'hist. de Poloigne. Blond. Dec.1.li. 1.Sabell. Enead. 8.liu.2.

En quel temps les Slaues ont esté premierement cogneus.

Pline li.4.ch.12. Ptol.liu. 3.ch.5. Tab.7.

Depuis quel tẽps le nom & peuple Esclauon est cogneu és histoires.

Que signifie le mot Slaue.

babillars, ou pour le renõ qu'ils ont aquis en leurs cõqueſtes. Mais de q̃lque part q̃ ſoit venu le nõ, ſi eſt-il choſe aſſeurée que les Eſclauõs, qui tiennẽt la Dalmatie & Illyrie ſont venus de ce peuple, qui à preſent (ayãt chãgé de nõ) eſt nõmé & Boeſme & Polonois, cõme ayãs tous les deux meſme origine, & de nõ, & de païs. Or q̃lles õt eſté leurs cõqueſtes, & depuis cõme ils ont perdu vne partie des terres cõquiſes ſur les Alemãs, & ce par la vaillance de Charles le grand Emp. & Roy de France, les hiſtoires vous en pourront rẽdre certains, ſans que nous arreſtõs d'en faire le diſcours, & leſquels ces auteurs apellent Slaues, Serbes, & Sorabes, chaſtiez par Charles fils du ſuſdit Emp. & lequel il auoit fait gouuerneur, & Viceroy au limite d'Hongrie pour tenir teſte à l'Emp. de Grece. L'ancienne religiõ des Polonois, ainſi que des autres natiõs à eſté l'adoration de pluſieurs dieux, en laquelle les peuples ſeptẽtrionaux ont plus lõguemẽt perſiſté q̃ le reſte de l'Europe à cauſe q̃ leur barbarie & cruauté dõnoit grãd empeſchemẽt aux hõmes religieux d'y auoir accez pour y aller preſcher le ſaint & ſacre Euãgile: ioint q̃ ce peuple n'ẽbraſſant que les guerres, n'auoit guere grand ſoing d'ouïr riẽ qui feit au ſalut de ſon ame. Or les dieux qu'adoroyent les Slaues ou Polonois eſtoyẽt Ieſſan, c'eſt à dire Iupiter, Ladõ qui eſtoit Plutõ, Niam, Diane, Marzã, Mars, Zizilia, Cerez & Zieuane qui eſtoit Venus, ayãs pareille opiniõ de ces dieux q̃ les autres natiõs, & leur ſacrifiant en la meſme façõ q̃ les Grecs & les Romains: ſolẽniſans leurs feſtes en banquetãt, dançans, chãtans, & ſ'eſiouiſſans en toutes ſortes à eux poſſibles: laq̃lle obſeruatiõ Dlugoſſe hiſtoriẽ, dit auoir duré encore de ſon tẽps, & ce quelques années apres q̃ les Polonois eurẽt receu la religiõ Chreſtienne: voire encore à preſent en Lithuanie, lors qu'ẽ leurs feſtes ces gẽs ſ'eſiouiſſent, & dancent chantans, ils repetent ſouuent ce mot de Ladon auec vn grand aplaudiſſemẽt & batemẽt de mains. Eurẽt encor cõme dit Dlugoſſe, Ziuie vn de leurs dieux, & déeſſes qui ſignifie ceſte force vitale de l'air donnant vigueur aux choſes animées: Pogode, qui eſtoit la ſerenité, & temperie de l'air: mais ils ſont venus à l'Euãgile & ſaint Bapteſme enuirõ l'an de grace 963. regnãt en Poloigne Miciſlas, qui auſſi a eſté le premier roy Chreſtien de ceſte natiõ. Or auãt que le ſaint lauemẽt y fut cogneu: ils vſoyẽt de ceſte ceremonie lors qu'ils vouloyẽt impoſer le nõ à leurs enfans, ce qui ne ſe faiſoit qu'ilz ne fuſſent grãdelets : car ilz le conduiſoyent au temple de leurs dieux, & luy coupoyẽt ſa premiere cheuelure qu'ils offroyẽt comme pour arres de leur ſeruice: A ceſt effait on apelloit les amys & parens pour ſe reſiouyr & y eſtoit ſacrifié vn pourceau, & de l'eau mixtiõnée, & faite cõme nous faiſons l'Hidromel, & cecy eſt deſcrit par Crommere en la vie de Piaſte qui ſucceda à Popiel le ieune, celuy qui pour ſa cruauté & par iugemẽt de Dieu fut mãgé des rats, auec ſa femme & enfans, & fina ainſi ſa miſerable vie. L'ancien eſtat de Poloigne, apres les premiers roys defaillis fut reduit ſous la puiſſance de douze princes choiſis d'entre les plus puiſſans & remarquez de la nobleſſe, leſquelz euſſent iuriſdiction chacun en vne Prouince, & gouuernaſſent l'eſtat en commun, y apellans le conſeil deputé par le peuple, & les apellerent Vaiuodes, ou Palatins,

Ceux cy dés le commencement ſe porterent fort ſagement en leur admi-

Dalmatie pourquoy apelée Eſclauonnie.

Voy Eghinart en la vie de Charles le grand.
Bonfinie hiſt. de Hongrie: Decad. 1. liu. 9.
Vitichind. des geſtes des Saxons li. 1. & 2.
Blond. Decad. 2. liur. 1.

Dieux adorez entre les Slaues.

Dlugoſſe hiſtoir. de Poloigne.
Dances de Lithuanie ſentent encor le Paganiſme.
Ziuie Déeſſe.
Pagode ſerenité.
En quel tẽps Poloigne receut la foy Chreſtienne.

Preſent des cheueux des enfans en leur impoſant leur nom.
Crommere liu. 2.
Popiel roy de Poloigne mangé des ratz.
Poloigne gouuernée par les Vaiuodes & Palatins.

nistration & magistratz & ordonnerent d'assez bõnes loix, mais en petit nombre, veu la rudesse du temps d'alors: mais changeans de complexion, & conuertissans la iustice en tyrannie & vsurpation, le peuple les mesprisant, & chacun estant Roy à sa fantasie, en fin les Roys furent remis sus, & ce mot de Palatin, & hõneur de tiltre de prince est demeuré aux maisons, ainsi qu'en voyons estre aduenu en nostre France, aux maisons des anciẽs Pairs, ou de ceux qui tiennẽt leur place. Iadis la race royale estant defaillie ou ne se pouuans accorder sur l'election du prince, ilz auoyent de coustume de dresser vne lice, & là à course de cheuaux de diuerses couleurs cõmettre le sort à la fortune, tellemẽt que par l'accord de tous, celuy qui le premier venoit à l'attache & borne ordonnée, celuy auoit aussi le nom & preeminence du Royaume. Là y auoit des iuges deputez, tãt pour donner le signe de la course, que pour iuger de celuy qui auoit emporté le pris & victoire, & cecy dient les Croniqueurs Polonois auoir esté pratiqué lors que Lesque second du nom vint à la couronne de Poloigne: car vn autre Lesque sorty de grand lieu, ayãt fait fraude au ieu, en semant des cloux en la campaigne, & luy ayant pris sa carriere à l'escart: vn ieune hõme de bas lieu la descouurist & gaigna le pris, ayant esté occis premierement le fraudeur & trõpeur. La noblesse de Poloigne, apres la cognoissance de la verité du filz de Dieu, auoyt de coustume que lors que le prestre ou diacre, commençoit à lire l'Euãgile à la Messe, de desgainer à demy leurs espées, comme se confessans prestz à cõbattre, & espandre leur sang pour la deffence de ceste sainte doctrine contenue en l'Euangile: & le mesme auons nous veu obseruer en maints endroits de la Frãce. La coustume encor de Poloigne porte que les Palatins, chacun en son gouuernemẽt leuent certaine quantité de caualerie pour la tenir preste toutes les fois que le Roy en aura besoing, tout ainsi que sont les garnisons en France de la gendarmerie, & fut cela ordonné par le Roy Boleslaz enuirõ l'an de grace 1020. lequel encor imposa aux villes la charge de faire certain nõbre de fanterie qu'elles soudoyent, ainsi qu'en France on auoit dressé les Legionaires. Le Royaume de Poloigne est tributaire au saint siege, tellement qu'il n'y a homme en tout le pays qui ne doiue pour sa teste à la lampe qui brusle à Rome, en l'Eglise S. Pierre, vn tournoys tous les ans, sauf les nobles, les cheualiers & Ecclesiastiques & s'apelloit cela le denier S. Pierre, comme aussi en Angleterre. Auoyẽt aussi de coustume iadis d'assembler les estatz où le roy presidoit & lesquels ilz tenoyẽt en plaine campaigne y dressans tentes & pauillons, ressentans encor la maniere de viure des Scythes, desquels ils sont & voisins, & sortis de leur sang & famille. Ie laisse à part plusieurs autres choses pour euiter prolixité, ioint que ie pense auoir deduit le plus vtile & necessaire, q̃ s'il y reste rien à dire: on le pourra recueillir des annalistes, qui en ont fait vn assez ample discours. Le païs de Poloigne est à present le plus bigarré en religiõ que autre de l'Europe, veu que de tout tant qu'il y a d'heresies, & diuersité de sectes & opinions, il n'y manque lieu pour leur donner, & entrée & accomplissement au grand malheur, & ruine (si Dieu n'y pouruoit) d'vne si excellente Prouince.

Palatins pourquoy chassez du gouuernement.

Façon d'eslire iadis le Roy en Poloigne.

Voy Crommere. liu. 2. en la vie de Lesque. 2.

Lesque occis, & pourquoy.

Coustume des nobles lors qu'on lyt l'Euangile.

Ordonnance touchant les garnisons tant de caualerie, que de fanterie.

Boleslaz, fait roy par l'Empereur.

Poloigne tributaire au S. Siege.

Estatz de Hongrie tenus en la campaigne.

Poloigne bigarrée à present en sectes.

Du Païs d'Hongrie & façons de viure des Hongres. Chap. 11.



Ongrie à present est sans aucun doute celle partie,& region d'Europe que iadis on nommoit Pannonie, iaçoit que maintenant l'Hongrie soit de plus grand estẽdue que n'estoit le temps passé la Pannonie. Car dez le fleuue Laith iusqu'au Saue elle comprend seulement la basse Pannonie : & toutesfois s'estend elle delà le Danube iusqu'aux limites de Poloigne, embrassant celle region que iadis tindrent & habiterent les Daces, & Gepides:& est plus ample la seigneurie que ne porte le nom de la Prouince. Ceste terre fut iadis (ainsi que disent les auteurs anciens) enuironnée de neuf cercles,que les Alemans nomment Hagues, chacun desquelz estoit tellement dressé,& fait de pieces de bois de Hestre,ou de Chesne, ou Sapin que chacun contenoit vingt pieds de large de bord en bord, & auoit autant en hauteur: or toute la cité,& lieu ainsi entouré estoit remply tout de craye fort gluante & ferme ou de pierres tresdures,& la superficie des rampars estoit couuerte de grosses motes de terre encore toutes herbues: aux coins de ces rampars,& trenchées on auoit planté des arbrisseaux,lesquels coupez,& espars ça & là representoient des arbres & herbes, tout le long de la forteresse.Or de l'vn cercle à l'autre il y auoit l'espace de vingt lieues d'Alemaigne commençant du premier iusqu'au neuuiesme, quoy que le chemin allast tousiours quelque peu en estressissant. Entre ces leuées fossez & trenchées, & dans leur enceint & circuit les bourgs villages,& hameaux estoient tellement disposez & situez qu'on pouuoit entendre de l'vn auant à l'autre la voix d'vn homme: & là les edifices estoiẽt munis & fortifiez d'espaisse & bien forte muraille.Les portes estroites & basses,& en lieu escarté, afin qu'ils peussent plus facilement & à couuert sortir,pour aller faire leus courses,pillages,larcins,& voleries: & donnoit l'vn cercle à l'autre le mot du guet de toute chose, par le son retentissant de leurs trompettes. Les Pannons ont iadis possedé ceste Prouince & ce dés le commencement,nommés Pæoniens par les Grecs, & depuis les Huns peuple de Scythie y passerẽt,lesquels en furẽt chassez par les Goths sortis des isles de la mer Germanique:mais iceux en furent encor ostez & despossedez,par les Lombards,lesquels estoient aussi issuz de l'isle,ou plustost païs continent,de Scãdinauie ceinte de l'Ocean : en fin par les Hongres,aussi Scythes d'vn païs non guere esloigné du fleuue Tanais, ou de sa source,& lequel s'apelle Iuhra,& iadis Hongrie, qui est vne Prouince miserable,pauure & deserte à cause des grandes froidures, & est subiette au Duc Moscouite auquel ils payent tribut non d'or ou argent, desquels ils n'ont aucune cognoissance,mais bien de peaux fort riches & precieuses,desquelles ils ont à cõmandement. Ils ne cultiuent ny ne sement leurs terres,& ne font cuire du pain,se contentans de viure de la chasse,& de la pescherie, vsans l'eau pure pour leur breuuage, & habitans dans les boys en des logettes qu'ils font de rameaux & branchages entrelassez ensemble. [Il est vray que Procopie en la guerre Persique fait distinction des

Description de Hongrie Ptholomée liu. 2 ch. 16. Tab. 5 d'Europe. Strabon liu. 7.

Appian met la Pannonie entre les Illyriques.

Hongrie diuisée en haute & basse Pannonie, la basse est Hongrie & la haute Austriche.

Païs Pannonien comme iadis fortifié.

Pannoniẽs adonnez au larcin le temps passé.

Voy Iornandez.

De tout ce discours lys Blond. Decad. 1. liu. 1. de la decheute de l'empire Sabelliq. Ennead. 7. li. 9.

Agathie liu 5. parle de ceste descente des Huns, qu'il ne fait en rien differẽs des Hongres, Procopie l. 1. de la guer. Gothiq. & 1. de la g. Persique.

Vie des Huns se tenãs en Scythie.

Procop. liu. 1. de la guerre Persiq.

Huns, appellent les vns blancs, & les autres Nomades: Or des blancs il en parle en ceste sorte: Les Huns Euthalites, ne menent point vie pastourale comme le reste des Huns, ains est leur region tres-bonne, & tres-fertille & iamais ceux çy ne vindrēt faire courses és terres Romaines, si ce n'est à la suyte du Roy de Perse: & sont les plus beaux, & blācs d'ētre les Hūs, nō sales, ny de fier & farouche regard cōme les autres, ny viuās ainsi qu'eux, tout à l'esgal des bestes sauuages & farouches, plustost sont policez ayans vn Roy qui leur cōmāde & vsans de droit, equité & iustice auec leurs voisins, aussi biē q̄ les Romains, ou autres natiōs ciuiles. Les plus heureux d'étre eux ont vingt amys qui sont ordinaires à leur table, & lesquels ils font participās esgalemēt de leur puissance, & bourse & fortune, & quelcū en mourāt ils le font porter en terre suyuāt leur anciēne coustume. Or par là vouspouuez voir qu'Attile Roy des Huns, quelque cruel qu'il se mōstrast n'estoit point de celle regiō sauuage suiette au Moscouite à present, ains, qu'il aprochoit plus la temperie de l'air, sans estre si proche des mons septentrionnaux, bien qu'il aye fait ramas de tout ce qu'il peut tirer d'hommes de la Scythie, pour se ruer sur l'empire Romain.] Ces sauuages donc viuans parmy les bestes, ne se couurent point, ny de lin, ny de drap de laine, ains des despouïlles des Loups, & Ours, & Cerfs, ainsi que freschemēt ils viennent de les tuer: adorans le soleil, la lune, & autres estoiles & clartez du Ciel voire & la premiere chose qui se leur offre sortans de leurs loges: & ont langage qui leur est tout peculier, & peschent le Corail le lōg de la mer, & chassēt les Baleines: la gresse, ils la vendēt aux natiōs estrāges: le long de la mer il y a quelques petites montaignes sur lesquelles s'agriffans des dens il y a certains poissons qu'ils nōment Mors, & comme ils ne peuuent s'y tenir, tombans & se precipitans meurent, & seruent de pasture aux Huns, lesquels les recueillans les mangent, reseruans les dens dudit poisson qui sont & larges, & fort blanches qu'ils changent à d'autres denrées auec les marchans qui passent en leur païs, & de ces dens on faict de beaux manches, & poignées pour les dagues & couteaux: [Et d'autant que des le commencement nous auons parlé de la Pannonie, ou Pæonie & suyuans nostre auteur auons espluché quelque peu des mœurs des anciens, ce ne sera mal fait pour le plaisir, & suport du lecteur, de rechercher briefuement l'origine de ce peuple, à fin de ne laisser en doute & erreur, ceux qui s'aheurtent à la folle multiplication de presque tout le mōde faite, ou fainte auoir esté, par la troupe bannie des Troyēs, desquels on tasche de faire sortir presque toutes les nations de l'Europe, lesquelles sont aussi anciēnes pour le moins que les premiers peres, d'où sont descēdus ceux qui depuis bastirēt Troye. I'ay allegué dés le cōmencement Appian Alexādrin, lequel en son liure Illyrique dit que les Pęoniens ou Pannoniens furēt iadis possesseurs de celle partie d'Illyrie & Dalmatie, qui auoisinoit le païs de Macedone. Or iaçoit que les Grecs, qui s'vsurpēt licēce de tout dire, facent venir le nom de la Pæonie de Peon fils de Priam, & que d'autres de mesme nation Grecs, à sçauoir, donnent cest honneur à Peon frere d'Epée, & Endymiō, si est-ce que nous aymōs mieux suyure Berose, lequel mariant son histoire auec le discours de Moyse la rend plus

Duquel temps regnoit Perozas en Perse.

Euthalites Huns blācs, & leurs façons de vie.

Vestemens des Huns sauuages.

Baleine en la coste septētrionnale.

Mors, poisson septētrionnal.

L'Ignorance de l'histoire, a fait donner tant de cours au sang Troyen.

Où fut iadis le vray siege des Pannoniens.

D'où vient le nō de Pannonie.

croyable, or ce Caldeē fait ſortir les Pannoniens de Banō fils de Meſe, & arriere-neueu de Sem, fils aiſné de Noé, lequel Meſe cōmanda ſur les païs cōtenus dés la mer maiour, iuſqu'au Danube: & departāt les Prouinces à ſes enfans, Banon eut celle terre qui eſt entre le Saue, & le Danube qu'il nōma Banonie, & depuis fut ditte Pānonie, & à preſent eſt Hōgrie: & du nō du pere fut nōmée la Miſie haute & baſſe, q̄ maintenāt on dit Seruie, Raſcie, Bulgarie, & vne partie des Valaches, & de ceſte Pæonie font ſouuēt mentiō les hiſtoriēs Romains: & ſur tout Tite Liue qui racōpte cōme les Pānoniēs paſſerēt en Illyrie, & courure̅t tout ledit païs & la Dalmatie iuſqu'au lieu ou à preſent eſt baſtie la cité de Veniſe. Ainſi les Romains ont nōmé ce païs Pānonie, ou à cauſe de Banō fils de Meſe ſuyuāt Beroſe, ou (cōme dit Diō Nicée) à cauſe q̄ les habitās ſe veſtoiēt de draps de diuerſes couleurs, & pieces raportées en la tiſſure. Or leur païs eſt ainſi deſcrit p̄ Appiā Alexādrin. Ceſar (parlāt de Auguſte) les Illyriēs n'ayāt encor voulu obeïr aux Romains, paſſa p̄ la Pānonie pour les aller cōbatre & aſſuiettir. Or eſt la Pānonie païs fort boſcageux ſ'eſtēdāt des Iapodes iuſq̄ aux Dardaniēs. Les Pæoniēs n'ōt aucunes villes, ains ſe tiēnēt en des hameaux ſelō leurs familles, & alliāces de ſang, & n'vſent d'aucū iugement cōmun, n'ayās auſſi Prince qui leur cōmāde & qui preſide ſur les autres. Et iaçoit q̄ ils euſſēt 100000. cōbatās preſt à marcher en bataille, ſi eſt-ce q̄ ayās faute de chef n'oſerēt venir aux mains. Et Iornādez accorde à Appiā en ce voyage de Ceſar Aug. Et quoy q̄ ce peuple fuſt mis au rāc des Barbares, ſi eſt-ce q̄ les Dalmates & Pānoniens ſ'eſtāt reuoltez cōtre l'empire, cōme Tibere aſſis en ſō throſne ſ'équiſt de Batō, qui les auoit eſmeus à ſe reuolter: le gētil Batō ne luy diſt autre choſe ſinō, c'eſt à vous q̄ la faute de ceſte rebelliō doit eſtre miſe ſus, qui pour la garde de vos troupeaux auez enuoyé non des chiēs, ou bōs paſteurs mais des loups, & mercenaires. Ces Huns dōc ſortis du profond de la Scythie, ont eſté ceux qui en fin ont dōné le nō au païs d'Hōgrie, quoy q̄ Goths, Alās, Vādales, & autres ayēt couru la prouince Pānoniēne.] Or celle regiō qui ſ'appelle à preſent Hōgrie, a vers le couchāt, les païs d'Auſtriche, & Boëſme, & au midy celle partie de l'Illyrie, ou Eſclauōnie, qui auoiſine la mer Adriatiq. vers l'oriēt elle regarde la Seruie où iadis les Miſiēs & Triballes ont fait leur demeure, qui maintenant eſt nōmée Sagorie par aucūs, au Nord, & ſeptētrion, & par delà le Danube luy giſt le païs de Poloigne, diuiſez d'enſemble par le mōt Carpat, & les Moſcouites[. Toutesfois aſſez mal à propos met ceſt auteur la Moſcouie pour voiſine de Hōgrie, quād biē elle cōprendroit toutes les deux Miſies, & haute & baſſe, veu q̄ par ce moyē il enclorroit en l'Hōgrie preſque tous les Sarmates de l'Europe.] La ville royale d'Hōgrie, c'eſt Bude, aīſi nōmée de Bude frere d'Attile, qui en fut le baſtiſſeur. [Veu que (cōme dit eſt) les Pānoniēs ne ſe ſoucioyēt guere de baſtir villes, ains ſe tenoyēt p̄ troupes & familles aux champs, y baſtiſſans des hameaux & villages. Or ce fut ceſt Attile qui le premier entra en Pannonie des Roys Huns, homme de grād eſprit, & des plus ſages guerriers de ſon tēps, ayāt le cœur hault & genereux, vaillant de ſa perſonne, cauteleux, & dōneur de caſſades à ſon ennemy, magnifique en ſes actiōs, portāt vn Autour courōné pour Armoiries,

Miſie de qui a pris le nom. voy Beroſe.

Tite liue. liu. 10. de la 4. Decade.

Des Pannoniens voy Dion Nicée. liu. 51. & 54.

Appiā liu. de la guerre Illyrique.

Liſez Vellée Patercule, & tranquille en la vie de Tibere, & Iornādez au li. des tēps.

Gentile reſponce de Batō à Tibere Emp. Dion. l. 55.

Deſcription de Hongrie.

Sagorie eſt ditte par Sabelliq. Ennead. 9. li. 1. mais c'eſt à Strabon le païs des Gethes & à preſent vne grād partie de Bulgarie.

Faute de l'auteur Latin faiſant la Hongrie voiſine de la Moſcouie.

Bude ville d'Hōgrie de qui ainſi nommée.

Attile grād perſonnage. Paul diacre liu. 5.

Les courſes d'Attile furent enuiron l'ā de grace 440. Proſper Aquitaniq. Iornandez. liu. des temps.

Tiltres d'Attile, Michel Rittie.li. 1.de Hongrie

& si arrogant,qu'en ses tiltres sur les lettres & patentes, il faisoit ainsi escrire: Attile fils de Bendetruc, neueu du grand Nemroth, nourry en Engadi:par la grace de Dieu roy des Huns,Medes,Goths,& Daces, la pœur & espouuentemẽt du monde,& le fleau de Dieu. Attile mort que fut l'an 100.de son aage & qui deceda le propre iour qu'il espousa la fille du Roy des Bactrians,d'autres disent des Gepides,ayant trop beu,& s'efforçant apres sa nouuelle espouse, d'vn flux de sang qui le saisit & l'emporta. Luy decedé(dis-ie)ses enfans ne iouyrent guere de ses conquestes, à cause des diuisions & querelles qui sourdirẽt entr'eux qui fut l'occasion que ce païs demeura sans aucun roy, iusqu'à ce que les Huns qui s'estoyent retirez apres les guerres des enfans d'Attile en leur païs Scytique, vindrent derechef en Pannonie auec leurs femmes & enfans, enuiron l'an de grace. 744.& ce fut lors que la foy Chrestienne y fut premierement annõcée,& receuë par les moyẽs de Zeite vn des Princes qui les auoit conduits : mais d'autres tiennent que ceste conuersion vint enuiron l'an de nostre salut, 788.que Charles le grand aneantist presque toutes les forces des Huns,& meit son fils Charles pour gouuerneur, & que lors Cacan Roy Hongre, receut le baptesme auec toute sa maison,& peuple d'Hongrie.]

Mort d'Attile, l'an de nostre seig. 455.

Troisieme venuë des Huns en Pãnonie.

Quãd les Hõgres receurent le baptesme.

Charles le grand deffeit les Hõgres Voy nostre hist. des Charles li.2.

Le terroir de ce païs est fort fertille, & abondant en fourment, entant qu'il est cultiué, & riche en or & argent. C'est chose merueilleuse ce que les habitans en dient qu'il a vn ruisseau en Hongrie, dans lequel si souuẽt on baigne du fer, qu'il se conuertist en cuyure. Les hommes portent leur abillement fort eschancré vers le collet à fin que la chemise apparoisse les collets & fraises de laquelle ils ouurent & acoustrent de filet d'or, & de soye & ce tout sans aucune difference d'estat,vsans de pareille indifference à la chaussure, portant des Brodequins à la façon ancienne des Tragiques. Ils se fardent,oignent,& crespent les cheueux,les couurans d'vn petit chappeau de toile,sans guere l'oster,si ce n'est en reposans,ou estãs sans rien faire ce que les allemans obseruent aussi en plusieurs endroits. L'accoustrement des femmes est plus estroit,& couurãt tout le corps iusqu'au col, ou seulement apparoissent les ouurages bienfaits de leurs colets, & chemises,& portent vn mãteau par dessus leurs robes,affublans, & parans leurs testes de soye,ou lin,& se couurent tout le visage sauf le nez, & les yeux,& vsent ordinairement de perles,& Pierrerie en se parant,& s'acoustrans voulant sortir en rue : hommes & femmes portent des botines ou brodequins iusqu'à demy gréue, & portent le dueil deux ans, & pour le plus commun & ordinaire il ne se fait que le long de l'an. Les hommes rasent leur barbe, sauf és leures de dessus nourrissans des moustaches à la Turque: Iugeans de la foy,& religion selon la foy droite, & receuë de l'eglise vniuerselle,qui leur sert aussi de droit és causes, & affaires qui suruiẽnent entre eux, dequoy s'en raportent à la loy escrite & ordonnances des empereurs. Ils ont encore vne autre maniere de vuider les differens és matieres où gist de grande difficulté de preuue, d'autant que les parties tant deffenderesse,que celle qui accuse faut que combatent ensẽble:auquel duel & combat le roy, ou celuy qui le represente faut que soit present pour en iuger,& donner sentence en faueur de celuy qui emporte la victoire

Force de l'eau de vn ruisseau en Hongrie.

Abillement des Hongres.

Dueil en Hõgrie combien dure.

Iugemens selon la loy.

Iugemẽt fait par les armes en combat.

victoire.Celuy est assez vainqueur & luy donne lon le dessus, s'il met son ennemy en necessité de parer aux coups, ou si l'autre reculant outrepasse les bornes de la place, ou camp ordonné pour le combat.Ceux qui combatent à cheual,vsent de la lance plustost que venir à l'espée, ou coutelaz: mais à pied, si aucuns entrent en lice faut que soyent tous nuds, sauf les parties honteuses. L'Hongre à son langage propre, iaçoit qu'il suyue le parler des Boësmes, & l'imite aucunement, ont aussi des caracteres à escrire propres à leur langue, mais plus volontiers suyuent ils la façon des lettres des Latins.Ceste nation est farouche & de grand cœur,& effort en guerre,plus aptes aux guerres à cheual, qu'à suyure la fanterie, obeïssans aux roys, & à leurs lieutenans. Ils ont quelques gens d'ordonnances & hommes d'armes,& de la caualerie legere, mais non en trop grand nombre:& combatent à troupes, & escadrons ,mais toutesfois non toutes les bandes ensemble & à vn coup.Il n'y a natiõ Chrestienne, qui ayt iamais tant donné d'affaires aux Turcs que l'Hongre, ny autre qui ayt plus souffert l'effort, & puissance de la gendarmerie Turquesque si obstinément. ils se sont acharnez les vns sur les autres,& si souuent & sans grand auantage ils ont tousiours combatu & guerroyé ensemble. [Et si la diuisiõ des Chrestiens mesmes n'eut donné si grand entrée à l'infidelle qu'elle a, & que l'ambition des Princes n'eut causé ce malheur, & que le Transsyluanien n'eut esté plus couoiteux que religieux, & amy de sa foy & salut de son païs,l'Hongrie tiẽdroit encor teste au Turc,& le chasseroit aussi gaillardement que lors q̃ les cruels Emp.Turcs Mahometh,Baiazeth,& Selin y sont venus donner attainte sans grand proffit, & n'eust perdu de si belles villes,& citez,voire presque tout le plus beau qui fust en ce royaume.] L'autre Hongrie que nous auons dit s'appeller Iuhrà,qui est la mere de ceste cy, & qui encor luy ressemble presque en langage & façons de vie:est encor idolatre,& vit selon la coustume anciẽne des Barbares de Scythie. [Aucuns ont appellé ceste region Iugarie,mais les Moscouites la nõment Iuhrie & le peuple Iuhric, se glorifiãs que ce soit de leur païs que tant de vaillans hõmes soyent sortis, & lesquels ayent iadis assuietty la plus grande partie de l'Europe.Qui voudra voir d'auantage & des mœurs, & conqueste des Hongres,& les changemẽs de leurs estats, ou les grãdes guerres qu'ils ont eu auec les Turcs,qu'il lyse Martin Crõmere en l'histoire de Pologne, & Bonfinie en celle qu'il à fait des affaires d'Hongrie:]

Loy pour la victoire.

Cõbats à pied en quelle sorte en Hongrie.

Langage, lettres & naturel farouche des Hongres.

Façon de cõbatre des Hongres.

L'Ambition & discorde des grans à ruiné l'estat de Hongrie.

Iuhrà païs des anciens Hongres en Scythie.

Iuhric Prouince d'où sont sortis les Hongres,voy Sigismond Liber en l'histoire de Moscouie.

Auteur parlans d'Hongrie.

Du païs, & royaume de Boësme,mœurs,& religion des Boësmes. Chap. 12.

LE païs,& region de Boësme est enclos és bornes, & limites de la Germanie,(iaçoit que Crõmere l'en emancipe auec la Pologne,) & est exposée au vent froid, & souflemẽs aquilonaires, A l'Orient luy gist l'Hongrie,Bauiere au midy,l'autre partie de Bauiere vindelicie,ou Norique luy est au Ponãt,& au Nord la Pologne:& est ce païs presque d'esgalle lõgueur, & largeur,ayant trois iournées de chemin d'estẽdue,& la forest Hercinie

Description du païs de Boësme.

Forest Hercinie à presẽt forest d'Othon.

Albis & Multaue fleuues. luy seruāt de toutes parts de murs & de closture. Le fleuue Albis l'arrouse passant par le beau millieu de la Prouince, & vne autre riuiere ditte Multaue, laquelle passe selon les murs de la cité de Prague, laquelle est belle & fort grande, & le chef & metropolitaine de tout le royaume. *Prague cité & chef de Boesme.* [Or auant que venir aux mœurs, il fault vn peu sçauoir la cause du nom de Boësme, & l'origine de ce peuple: veu que celuy qui a faict l'histoire de Pologne, met cestuy-cy parmy les Slaues, & Berose les cōprend en la Sarmatie qui est de l'Europe. *Crommere liur. 1. Berose liur. 4.* Les Annalistes de Bauiere tiēnent que quelque tēps apres le deluge, il sortist des parties Septētrionales, àsçauoir d'Armenie, vne grād multitude de peuple ditz Boies, lesquels passans, vindrēt s'arrester le long du Danube, estant chef de ceste troupe vn Boiogere qui auec son fils Ingerman, laissant la Scythie & Armenie, posa son siege sur le Danube, & estendāt sa seigneurie iusqu'à la forest noire ou Hercinie, bastist au milieu des boys prés les bords des fleuues Albis & Multaue, vne ville qu'il nōma Boigsman, & qui depuis eut nom Marobadue du Roy des Sueces & des Marcōmans qui en auoit chassé les Boies: & apres vindrēt les Zeches qui depossederent les Marcōmans, & appellerēt celle cité Prahe, laquelle encor' à present est Prague & chef de tout le païs de Boesme. *Voy Auentin liu. 1. de l'histoire de Bauiere.* *Boiogere, Ingerman Scythes viēnent en Boesme.* *Marcommās sont ceux de Morauie.* *Par qui bastie Prague.* Et ainsi on verroit que les Boesmes sont Scythes dés le commencement comme ainsi soit que la verité est assez euidente, que tous les peuples & d'Afrique & d'Europe sont venus de l'Asie, en laquelle se feit le premier meslange des langues, & la diuision des terres par Noé & ses successeurs. *Les Boesmes descēdus des Scythes.* Et par mesme moyen pourra l'on cōclurre, que les Boies Gaulois, qui sont ceux de Bourbonnois, soit qu'ils soient venus en Gaule de la Scythie auant, ou que puis laissans les parties d'Allemaigne, ayent couru en Gaule, si est il tout asseuré que ce furent eux qui passerent en Italie auec les Manceaux, & y bastirent la cité de Boloigne. *D'où sont descendus ceux de Bourbonnois.* *Tite Liue li. 5. dés la fondation de Rome.* *Strabon 5.* Neantmoins Cesar faict que ces Boies Gaulois laissans leur pays, vindrēt s'empatronir & faire seigneurs du pays Norique & de Bauiere: mais chassez de la forest Hercinie (comme dict Tacite) se allerent arrester prés du Danube, iaçoit qu'au parauant ilz eussent chassez les Cimbres de la mesme forest: *Cesar liur. 1. des Comment.* *Cornil. Tacite li. des mœurs des Germains.* Ainsi que le lecteur considere que les Boies & Boesmes de leur source primeraine & anciēne sont descēdus des Scythes, & puis des Gaulois, & en fin des Slaues, & tous ce pēdant venus d'Asie: *Boesmes sortis de Gaule. Strab. l. 7.* Et quoy qu'il en soit, le nom des Boesmes est fort ancien & recogneu, veu que Ptholomée en parle en ceste sorte. Souz la forest Hercinie sont les Quades, au dessouz desquels sont les mines du fer, & la forest nōmé Lune: Voisins de laquelle sont les Boesmes qui est vn grād peuple, & les limites duquel s'estēdēt iusqu'au Danube. *Voy Vellée Patercule en la vie de Tybere.* *Ptholom. li. 2. ch. 11. Table d'Europ. 4.* Or voyez que Ptholom. les nōme Boesmes, Vellée Boiohemes, Strabō Bubiemes, & Tacite Boiemes. *Noms és autheurs de la region de Boesme.* Et affin qu'on ne pēse que ce soiēt fables, qu'on lise le septiesme de la Geographie de Strabon, & lors on verra la painture & table si naiuemēt dressé du païs Bohemien, qu'il n'y manque rien pour la preuue & asseurāce de mon dire: voire Patercule, parlāt du voyage de Tybere Cesar en Pānonie, monstre cōme ledit Empereur prist la volte pour courir sus à Marobadue & aux Marcōmans qui estoient en Boesme. *Tybere contre les Marcommans en Boesme.* Ie laisse plusieurs autres choses que ie pourrois alleguer sur ce propos, me cōtentant de vous en auoir fait veoir l'origine.] Le terroir de Boësme est fertil en fourment & orge,

Manceaux

pasturage, bestail & abõdant en pescherie, l'Oliue n'y croist nõ plus qu'au reste de la Germanie, & n'a du tout faulte de vin, & est vray qu'on y fait de tres-bonne ceruoise qu'õ porte iusqu'à Vienne en Austriche. Et quoy que le païs de Boësme soit tout ceint, & enuironné des terres Alemandes, si est-ce que les Boësmes ne parlent point Alemant, ains en fut chassé ce langage du temps que les Slaues où Esclauons se feirent seigneurs de ceste terre. Car on lyt en leurs annales qu'il y eut deux freres, qui estans sortis de Croatie auec troupe de peuple vindrent se faire seigneurs, l'vn de Boësme, & l'autre de Pologne changeans de nom aux terres, & aprenãs leur lãgue au peuple qui y habite, ainsi que le tesmoigne Volaterrã. Neãtmoins se trouuent-il plusieurs qui encor iusqu'au iour presẽt, vsẽt de la lãgue des Alemãs : tellement q̃ és Eglises, & aux sermons le peuple est enseigné en langue Alemande, mais hors les temples, & mesmes és Cemitieres on y vse du parler Bohemien, iadis c'estoit aux seuls quatre mendiãs de prescher & annoncer la parolle de Dieu au peuple en tel langage que bon leur sembloit. Ce peuple ne fut iamais lié en general d'aucune loy ou ordonnance sainte l'acheminant à vertu, ains la volonté seruoit à chascun de loy: & si peu cõstans en la religion, qu'ayans iadis embrassé la folle persuasion des Vaudoys, encore de la memoire de nos ayeux ils se laisserent infecter du venin des Hussites, si qu'à present ils ne son guere diligẽs obseruateurs de la foy Catholique, ny grandement affectionnez aux ceremonies de l'Eglise Apostolique & vniuerselle. Aussi ne tiennent ils aucun compte du Pape, & souuerain Primat de l'Eglise de Rome, & nient qu'il soit plus excellent, ny venerable, ou plus à priser que le reste des autres du Clergé, comme ceux qui ne mettent aucune difference entre les Prestres, ny reçoiuẽt les degrez obseruez de tout temps en l'Eglise : ayans opinion que le ministre, faut que soit recogneu non pour sa dignité, ains eu esgard à la sainctetė de sa vie. Quand les ames sortent du corps ils tiennent, ou qu'elles vont iouyr soudain de la gloire celeste, ou descendent en enfer pour y estre tourmentées perpetuellement : car, disent-ils, il n'y a aucun feu de purgatoire pour les nettoyer & purger. Et pour ceste cause ils se moquent des obseques anniuersaires, & prieres faictes pour les morts, disans que c'est vne inuẽtion pour rassasier l'auarice des prestres. Leur impieté s'estend iusqu'à la que de demolir, & abatre les images & representations seruans de memoire de nostre Dieu, & sauueur Iesus Christ & des saints qui sont auec luy en sa gloire. Ils se moquẽt & font risées des benedictiõs faites sur l'eau, les cierges & rameaux és festes certaines en l'Eglise: & tiẽnent q̃ les Diables sont inuẽteurs des religions des quatre mẽdians. Diẽt q̃ les prestres doiuẽt estre pauures, & se contenter des aumosnes des bõnes gẽs, sãs posseder ny argẽt, ny aucune richesse. Qu'il est permis à chacũ de prescher l'Euãgile. Tiẽnẽt qu'il ne faut souffrir aucũ peché digne de mort sans punitiõ pour euiter quelq̃ malheur q̃ ce soit, ny ayãt dãgereuse cõsequẽce. Si celuy qui à autorité sur le peuple est cõuaincu d'aucũ peché mortel, ils sont d'auis qu'õ le depose, soit il magistrat tẽporel ou ecclesiast. estãt indigne qu'õ luy face obeïssance. La cõfirmation & extreme onctiõ ne sõt point p les Bohemiẽs & Hussites receus pour sacremẽs en l'Eglise.

Fertilité de Boësme.

Ceste opinion de Croatie est amenée & refutée par Crõmere liu. 1. ch. 14. 15. & 16. de l'hist. de Pologn. Volater. Enn. 8. liu. 2.

Langue Alemãde en Boësme.

Boësmes sans loix publiques.

Boësmes suiets à l'heresie.

Vandoys heretiques autrement pauures de Lyon commencerent en l'ã de grace 1164. Voy Nauclere

Hussites de Iean Huz qui sema sõ venin en l'an de grace 1415.

Heresies des Boësmiẽs & Hussites.

Boësmiens brise images comme nos Huguenots.

Autant en sontent les Lutheriẽs & Caluinistes.

Accusent la confession auriculaire de superfluité & cõme chose controuée & sans autorité: & qu'il suffit au Chrestien de confesser à Dieu ses pechez en son cabinet ou autre lieu secret & escarté. Qu'il faut receuoir le baptesme, sans y vser d'aucune mixtion de cresme, ou huile y suffisant la seule eau: tenoyẽt l'vsage des Cemitieres inutile, & comme inuenté pour le gaing du Clergé, qu'il ne se faut soucier du lieu, ny de la terre où les corps doiuent estre enterrez. Et d'autant que le monde est le temple du Dieu tout puissant, emplissant & comprenant, ils disoyent que ceux qui bastissoyẽt des tẽples & oratoires, sembloit que voulussent enclorre & limiter la maiesté de Dieu à leur fantasie. Mesprisoyẽt encor, cõme choses de neant les vestemens sacerdotaux, les paremens des autels, Aulbes, corporaliers, Calices, & Platines, & autres vases seruans aux ceremonies gardées en l'Eglise: que le prestre pouuoit consacrer le corps de nostre seig. en tout lieu, à tout tẽps, & toute heure, & le ministrer & departir à ceux qui voudroyẽt le receuoir, qu'il luy suffisoit de seulemẽt pronõcer les sainctes parolles sacramẽtelles. Estimoiẽt chose vaine, & tẽps perdu d'implorer en nostre necessité l'aide & priere des saints qui iouïssent de la gloire, & regnẽt és Cieux auec nostre seig. Iesus Christ, & auoyẽt mesme opiniõ des sept heures canoniales qu'õ à de coustume de chãter en l'Eglise de Dieu. Et permettoyẽt le trauail tout iour de feste, sauf celuy q̃ les Chrestiẽs honorent & nõment le sainct Dimẽche, regettãs du tout les festes & solénitez des saints, & n'estimoiẽt que les ieusnes seruissent de riẽ pour l'accroist de nos merites & salut. On tient que les prestres Bohemiẽs administroiẽt sans aucune differẽce, le S. Sacremẽt sous les deux especes, & aux lays, & aux enfans & tous autres se presentãs à la table, vsans de mesme pain sans leuain que nous vsons, sauf qu'il estoit vn peu plus grãd. On tiẽt q̃ l'auteur de ceste resuerie, ce ne fut pas Ieã Huz, ains vn autre nõmé George Poggebrace. [Mais Nauclere le dõne à vn Pierre de Troye, qui admonesta Ieã Huz, de sa faute qu'il ne voyoit point q̃ nostre seig. auoit departy le sacremẽt aux siẽs en la Cene, sous les deux especes.] Il y eut encore vn Picard venu de Frãce en Boësme, qui mit vne autre grãd resuerie en la teste de ce pauure peuple, car ayant attiré vne infinie multitude, tãt d'hõmes que de femmes il leur cõmanda d'aller tous nuds & les apella Adamites. Ce paillard fut auteur de toute insolẽce & vilénie, aprenãt à ceste miserable natiõ de se mesler publiquemẽt & sans esgard, ou respect aucũ de sang, ny parẽté: à quoy furẽt adioustez, de grãds & enormes crimes, lesquels on dit durer encor en plusieurs endroits, mais lesquels on execute le plus secretemẽt qu'il est possible. D'autant qu'il y en a en Boësme d'aucũs qui vont sacrifier en des lieux souterrains (& pource on les appelle Grueberhaimer en leur lãgue) & durãt leur seruice, dés aussi tost q̃ leur prestre & ministre dit, suyuant la coustume & cõme pour le mot du guet, ces parolles, Croissez & multipliez, & emplissez la terre, soudain (dis-ie) on y estaint les chãdelles, & chascũ empoigne la premiere femme qui luy viẽt à la main, sans esgard aucũ de l'aage, ny reuerẽce deuë au sang & parẽté, & se meslẽt cõfusémẽt les vns auec les autres. Apres ceste belle liaison & meslange, chacun se remet en la place, & les chandelles rallumées on paracheue l'office.

Ils n'estoyẽt si detestables que nos sacramentaires.

Communion sous les deux especes des Boësmes, voy Iean Cochlée en son hist. des Hussites.

Nauclere en la generation 47.

Adamites heretiques plains de vilẽnie & ordure.

Execrable paillardise des Boësmes, mises sus de nostre tẽps aux Caluinistes.

Ceste execrable ceremonie des Adamites,n'eſt en guere differente à ces Baccanales,premierement iadis celebrées en Toſcane,& depuis à Rome, que les hommes & femmes meſlez enſemble faiſoyent, ou apres ſ'eſtre remplis de vins & de viande,on abuſoit de tout ſexe & de tout aage,violant,& forçant & les enfans, & les dames de maiſon, & y exerçans d'autres inſignes meſchancetez qui en ſortoyent, comme d'vne boutique de toute vilennie,& forfaiture.Or fut l'ordonnãce de telles feſtes defendue, & peine de mort eſtablie ſur ceux qui ſ'en feroyent deſormais les chefs ny auteurs,ce qui aduint Q. Martie Philippe, & Poſthume Albin eſtans Cõſulz à Rome:ainſi que l'eſcrit Sabellique.Ceſte peſtilente impieté & execrable hereſie des Boeſmes, quoy que il y ait eu quatre Roys, à ſçauoir Venceſlas, Sigiſmond, Albert, & Ladiſlas, qui ſe ſont efforcez de l'arracher & deſtruire, ſi eſt-ce que ilz y ont perdu leur peine, & n'y ont ſceu donner entier & final remede.

Baccanales inſtituées à Rome.

S. Augu. cité de Dieu,liu.6.ch.9. & li.18.ch.13.

Baccanales defendues.

Sabelli. Ennead. 5.liu.7.

De la Germanie: & diuerſes couſtumes & mœurs des peuples qui ſont en icelle. Chapitre 13.

GERMANIE region treſ-ample, & de grand eſtendue en Europe eſt toute Septentrionale: & fut iadis diuiſée des Gaules par le Rhin, & des Rhetiens, & Pannoniens (à preſent Sueuiens) & ceux du pays d'Auſtriche:des Sarmates,& Daces, & les mõts,& la mutuelle crainte & peur reciproque, que ont les vns des autres les ſepare & diuiſe: & le reſte eſt enuironné & encloz de l'Ocean.A preſent les pays de Suëue,Vindelicie, Bauiere, & Auſtriche,les Alpes,& la plus part de l'Illyrie,ou Eſclauonnie,Croatie, & Stirie,voire iuſqu'au deſtroit & limites des Griſons,vers le pas de Trãte eſt contenu ſous le nom de Germanie.Et qui plus eſt toute la cõtrée preſque de la Gaule iadis nommée Belgique,& des païs voiſins du Rhin, ont gouſté, & pris le nom, & langue Germanique, tellement que le vulgaire ignore qu'il ſoit Gaulois,& ſe faſche & courrouce,ſi on luy dit qu'il le ſoit aucunement:& par ſucceſſion de temps les Heluetiens, ou Suiſſes ont receu & le nom, & le langage, & les façons & mœurs des Alemans. Voire en la Gaule Tranſalpine, vn bon trait de païs eſt tombé ſouz le nom de Germanie. Les Alemans ont eſté auſſi ceux qui ont contraint les Pruſſiés nation furieuſe, treſpuiſſante & vaillãte en guerre, à receuoir la foy,& religion Chreſtienne, lors que les cheualiers Teutoniques oſterent la Pruſſie d'entre la main des infidelles, y faiſans preſcher en Alemant, & commandans au peuple de ſuyure la religion & ceremonies de noſtre Egliſe & profeſſion. Ainſi prenans eſgard aux premiers, & anciens limites de l'Alemaigne,on verra qu'elle en a depuis plus vſurpé d'ailleur,que iadis elle n'en auoit de ſon propre, & fut le temps paſſé diuiſée comme en deux parties, & ce dés le commencement, tellement que celle qui auoiſine le plus les Alpes eſt ditte la haulte Germanie, & celle qui tire au ſeptentrion & eſt la plus proche de la mer eſt nommée, & eſtimée pour la baſſe Ale-

Voy Beat. Rhenan.liur. 1. de la Germanie Ptol. liu.2.ch.11.Tab. 4.d'Europ.

Car ces trois ſont compris ſous le nõ d'Eſclauonnie.

Ce que auiourd'huy la Germanie contient.

Suiſſes ne ſont point les Heluetiens de iadis.

De la deſcription de Germanie,voy Tacite liure des mœurs des Germains, & Ioſſe Villichie ſur le meſme Tacite.

Conſideration de l'Alemaig.haute & baſſe.

maigne. Ce departement de ceste Prouince dure encor iusqu'à present sous le nom d'Alemaigne, apellée ainsi comme aucuns pensent du lac Leman, que maintenant on dit lac de Losanne. [Mais ceux qui acceptent les escrits de Berose, disent que ce nom vient de Hercule, surnommé l'Alemã qui regna en Germanie du temps de Mancalée Roy d'Assyrie, lequel par Eusebe n'est mis que douziesme en nõbre: mais d'autres le raportent plus loing à Manne, à sçauoir second roy de toute la Germanie, filz de Tuiscõ tous deux auteurs, & chefs de la nation des Alemans: lesquels depuis, cõme dit Tacite, furent diuisez en trois noms, qui sont Igeuones, Hermiuones, & Isteuones. Et tenoyẽt le nom de Germain pour nouueau, mais c'estoit du tẽps de Tacite, car celuy d'Alemant est bien encor plus nouueau, & nõ receuable de le raporter, ny à Mãne fils de Tuiscõ, ny à Hercule surnõmé l'Aleman, veu qu'il n'y a pas aucun des anciẽs auant les conquestes des Cesars qui baptise ce peuple d'vn tel nõ, ny long tẽps apres, iusqu'à ce q̃ les courses des Goths, Vãdales & autres barbares furẽt faites & s'espandirent par l'Empire Romain. Et quãt au mot de Germain il est bien plus anciẽ, d'autãt que les Romains qui en ont escrit les premiers leur dõnent ce tiltre: & les ont cogneus quelques 640. ans apres le bastimẽt de Rome, lors q̃ les Cimbres vindrent pour faire guerre aux Romains. Et pourquoy ils furẽt apellez Germains, aucuns ont pẽsé q̃ ce soit à cause de leur force, pource q̃ ce mot Garman signifie tout masle & robuste, mais la raison n'ẽ est apuiée de guere grãde autorité: Strabõ y va d'autre grace lors qu'il dit, Outre le Rhin sont & habitẽt les Germains vers l'Oriẽt, imitans quelque peu la façon de faire, & les proportions & habitudes des Gaulois soit en leur farouche naturel, grandeur de corps, & couleur de visage, & cheueux iaunissans: Et ainsi à bon droit les Romains leur donnerent ce nom de Germain, cõme les recognoissans cõme freres legitimes des Gaulois, d'autãt que le Latin apelle Germains ceux qui sont freres legitimes, & sortis d'vn mesme ventre, Cornille Tacite, cõme celuy qui chatouille en ses discours les Alemans est de diuerse opinion, disant ainsi. Au reste le nom de Germanie est nouueau & de n'agueres imposé à ceste natiõ, entant q̃ ceux qui les premiers ont passé le Rhin chassant les Gauloys, ont pris aussi le nom & de Tungres, & de Germains: ainsi le nom de la nation, nõ du peuple prist petit à petit force en l'esprit du vaĩcu saisi de crainte: & soudain les vainqueurs en commencerent aussi vser ensemble, s'entre apellãs Germains. Voyez que Tacite ne donna guere grande raison de ceste apellation: tellement que facilement ie condescendray à suiure l'aduis de Strabon si on ne me donne raison plus valable. Quant au mot d'Aleman les anciens l'ont incogneu, & ne trouuerez pas vn de ceux qui ont escrit iadis, ny du temps des Cesars apres la mort de nostre seigneur, qui en face quelque mention, ains est tousiours mis en auant le Germain. Et les premiers qui en ont vsé ont esté ceux qui ont escrit ou apres, ou vn peu deuãt le regne de Constantin le grand: sans que pour cela ils vous dõnent guere grande raison de la cause de ce vocable: veu que Ammian Marcellin qui a vescu du temps de Iulian l'Apostat est des premiers qui mentionnent le nom Alemant, & cesse d'vser de l'apellation de Germanie, si ce n'est lors

Berose liur. 5. des Rois Assyriens. Eusebe liur. des temps.

Manne regnoit l'an du monde 1963. & 306. apres le deluge.

Diuisiõ des quartiers & des noms en Alemaigne. Cornil. Tacite en son liur. des Germains.

Absurdité que le mot Aleman soit venu de Mã filz de Tuiscõ, ny de Hercule Aleman.

En quel temps les Germains furent cogneus des Romains.

D'où viẽt le mot de Germain. Strabon. 7.

Cor. Tacite. liure des mœurs des Germains.

Mot d'Alemãt nõ cogneu des anciens.

Voy Marcellin liu. 14 & 20.

qu'il reuient aux descriptiõs,& repete la memoire des anciens, & les bornes & limites des prouinces. Mais celuy qui parle encor plus cleremẽt est Agathie,lequel faisant mention des Alemans en parle en ceste maniere. Les Alemans (si nous croyons ce que Asinie Pollion, qui a diligemment escrit les gestes des Germains) sont gens estrangers & venus d'ailleur r'assemblez d'vne diuerse & confuse multitude de peuple, ce que leur nom semble signifier: entãt que Theodoric Roy des Gothz iouissant de l'Empire d'Italie assuiettist,& rẽdit tributaires toutes les Alemaignes:mais luy decedé & estãt la guerre eschaufée entre Iustinię Empereur & les Goths: les Goths flateusement se gouuernans enuers les Françoys & taschans par tout art,ruse,& flaterie de se les rendre amys & fauorables, se voyans depossedez de plusieurs terres & mesme ayans perdu l'autorité qu'ils auoyẽt sur la gent & nation Alemande, ils la laisserent entre les mains des Françoys. Or quoy que Agathie mette en ieu ceste confusion de peuples diuers, desquels l'Alemaigne est composée, encor ne dit il rien du mot,n'y d'où il prend origine: & neantmoins fault-il penser qu'vne si grãde natiõ n'a point laissé le nom de Germains pour prendre celuy d'Alemant sans quelque grande,& euidente cause,& occasion de ce faire,iaçoit que proprement Alemans n'estoyent pour lors apellez tous ceux qui se tenoyent en Germanie,ains seulement ceux qui se tenoyent voisins du Rhin,& des Gaules,ce qui se recueille de plusieurs passages des auteurs susnommez,& mesme d'Eutrope parlant de Maximian Herculien qui vainquit les François & Alemans, & tua leurs Rois, & vsa de grandes cruautez à l'endroit de toute la nation.Ce que Vadian homme excellent, & grãd recercheur, si homme de nostre temps,à bien sceu marquer,pour mõstrer que chacune nation a des proprietez en sa langue, que les autres ne peuuent exprimer,& qui luy sont comme particulieres:tels que sont les noms d'Alemãt Germain,Lombard, de la forest Hercinie,& Marcõmans: lesquels iaçoit que semblent fortuits & imposez sans guere grande occasion ny necessité si retiennent ils les traces de leur origine,& font assez apparoir de la source d'où ils ont esté pris,veu que encor à present on voit vn bourg qui porte le tiltre de champ des Alemans, pres le lac Acronie, que ceux du pays nomment Algoyu en lieu que le temps passé on disoit Almagoyu, qui signifie la valée des Alemãs: aussi est-ce en ce lieu que le peuple ainsi nõmé se tenoit ainsi qu'on peut recueillir par Ammian & autres cy dessus nommez:& apellé en ceste sorte,non du lac Leman,ny des anciens roys de ceste nation, mais bien du mot Alman qui signifie (cõme dit Auentin) tout hõme,& ce peuple se vantãt par telle apellatiõ d'vne force masle & robuste: Il est vray qu'il y a des auteurs qui mettent difference entre les Germains & Alemans, sicomme Spartian quand il dit en somme toute la Germanie,& l'Alemaigne, auec le reste des nations qui les auoisinent: là où il parle de Caie Marie & peuples qu'il vainquit, & Vopisque, disant: Tesmoins les Françoys, les corps desquelz estoyent ionchez par les voyes marescageuses, tesmoins les Alemans & Germains chassez bien loing des bords & limites du Rhin:& Spartiã (faisant mention de l'Empereur Caracalle) dit aussi, luy s'vsurpant, & attribuant le nom de Par-

Ainsi qu'il fait au liu.15.

Origine des Alemans, Agathie liu.1.

Alemãs mis sous l'obeissance des François.

Eutrope.10.

Vadiã sur Pomponie Mele li.3.

Ceste valée est voisine du pays des Suisses.

D'où vient au vray le nõ d'Alemant.

Beat.Rhenan li. 1.dit les Alemãs estre Germains septentrionaux.

Auentin liu. 2. de l'histoi. de Bauiere.

Spartian en la vie de Caie Marie.

Vopisque en la vie de l'empereur Probe.

Spartiã en la vie de Caracalle.

thique, Arabique, Germanique, & Almanique (car il auoit vaincu la nation Alemande.) Et pour mieux eſplucher la matiere Valafride auteur entre les anciens & modernes non contemptible, cõprend ſous le nom Alemant,ceux qui auoiſinent le lac de Conſtance,& le Rhin, & qui vers le Ponant habitẽt le long du lac de Zurich,& Limagne, où à preſent eſt le ſiege & païs naturel des Suiſſes.Neantmoins,nonobſtant toutes ces ſpecifications le temps a gaigné que toute la Germanie a porté, & porte à preſent le tiltre d'Alemaigne,de quelque lieu qu'elle l'aye pris, car ie n'ẽ veux aſſoir le iugement, ains me contente d'auoir amené les raiſons tant ſeulement,afin que le ſage, & ingenieux lecteur ſuplée à mon incapacité, qui luy vais remettre en main les façons de vie Germaniques,aſſez biẽ eſpluchées par noſtre auteur,qui ſ'eſt ſeruy de la diligence de Tacite, & teſmoignage d'Agathie, quoy qu'il ſupprime leur nom, & encor nous a ſecourus de ſon induſtrie meſme,qui eſtant du païs, a cogneu les mœurs du peuple de ſon aage.] Or tãt la haute que baſſe Germanie contiẽnent pluſieurs Prouinces:entant que la haulte, ſ'eſtend depuis le fleuue Mogã qui paſſe en la Franconie,ou France Orientale, & montant embraſſe les pays de Bauiere,Auſtriche,Stirie,Atheſe,Rhetie,Suiſſe,Suéue, Helſace, la Prouince du Rhin,iuſqu'à Maience.La baſſe cõtient la Franconie,le païs meridional de laquelle tend & ſ'auoiſine de la haulte, & embraſſe encor les païs de Heſſe,Lorraine,Brabant,Gueldres,Zelande,Holande, Phriſe,Flãdres, Weſtphalie, Saxe, Dannemarc, la Peninſule, Pomeranie, Liuonie, Pruſſie,Sleſie,Morauie, Boeſme,Miſne, la Marche, & Turingie. La terre Germanique (ſelon le teſmoignage de Cornille Tacite) fut dés le commencement,quoy qu'il y euſt quelque choſe d'exceptée, du tout ou chargée de foreſtz,& boſcages qui la rendoyent effroiable,ou pleine de Palus & mareſts qui luy cauſoyent vne grande ſterilité,baſſe du coſté qu'elle regarde les Gaules, & venteuſe de la part qu'elle tourne vers la Bauiere, & pays d'Auſtriche, ſi mal propre à eſtre cultiuée qu'elle ne produiſoit aucũ arbre,fruitier & incapable pour le labourage, toutesfois abõdante en beſtail,qui neantmoins ne venoit guere grãd, ny ayant aucune miniere d'or ny d'argẽt,& pour ceſte occaſiõ non deſirée d'aucũ, & meſpriſée preſque de tout le mõde. Mais à preſent elle à changé de chance,eſtant celle regiõ ſi belle & plaiſante,embellie de tant de grandes,riches,& populeuſes villes & citez, & ayant ſi beau & grand nombre de chaſteaux, villages, & bourgades qu'elle ne doit rien à l'Italie, France, ny Eſpaignes en beauté ny magnificence:le Ciel y eſt aſſez ſerain & agreable,& la fertilité des terres à ſouhait,& autant qu'on ſçauroit deſirer. On y voit les gentilles collines expoſées au rayonnement du ſoleil,les foreſts ſombres,& ombrageuſes,les champs foiſonnans en formens,les montaignes,& coſtaux chargez de bon vignoble. Outre ce y courent de belles, & treſcleres riuieres telles que ſont le Rhin,Danube,Mogã,Albis,Neccare,Sale,Odere, & pluſieurs autres tant fleuues que petits ruiſſeaux flotellans doucement, & par leur arrouſement engreſſans les champs & terres qui les auoiſinẽt. Les fontaines d'eau douce,les bains,& eſtuues d'eaux enſoulphrées, & chaudes naturellement y ſont en abondance,le ſel ny manque point:& en ſomme ce

Valafride en la vie de S. Gal.

Tacite au liu. des mœurs des Germains.

Agathie liu. 1.

Prouinces d'Alemaigne.

La haulte s'apelle en Aleman, Hoch teut ſchlãd La baſſe: Nider teut Schland.

Ce denombremẽt eſt pris dés le commencement & lors que Tuiſcõ regnoit, car Ptolomée, ny Ammiã ne luy donnent ſi grand eſtendue.

Aſſiette & condition du pays Alemant.

Des foreſtz de Germanie, Voy Tacite liur. 2. des Annales.

Louanges d'Alemaigne.

Sale d'où ſont dits les Saliques. voy Beat. Rhenan. liur. 1.

païs ne doit rien à terre aucune en fertilité de metaux. Et qu'il ſoit vray: & l'Italie, les Gaules, & l'Eſpaigne, n'ont argent que celuy qu'elles tirent des marchans d'Alemaigne, laquelle ayant abõdance de metaux, n'a point faute d'or & n'en eſt du tout priuée. Que ſi quelcun des anciens venoit maintenant à reſuſciter, & regardoit diligemment ce qui eſt de ſecret par toute la region Alemande, n'auroit-il pas grande occaſion de ſ'esbahir, & eſmerueiller d'vn ſi eſtrange changement? qu'eſt-ce qu'il diroit, voyant les lieux ſi bien diſpoſez, & ſains, le Climat iouiſſant d'vne ſi grand ſerenité & temperie du Ciel, le terroir tant fertile & abondant le vin, les bleds, & fruits y croiſſans comme à ſouhait, les arbres entez, & plantez iuſqu'à rendre merueille en l'eſprit de chacun, la ſuperbe & magnificence du plan, & baſtiment des villes, l'excellence des edifices des temples & Egliſes, & la pieté & deuotion entiere du peuple Alemant enuers Dieu: la courtoiſie, & ciuilité des bourgeois & citadins des villes, la brauerie & põpe de l'abillemẽt de chacun, la diſcipline & art militaire, la maniere de dreſſer l'appareil d'vn camp, & armée, & le reſte de l'ornement & gaillardiſe des Alemans: ſ'ilz voyoient encor quelle, & combien puiſſante eſt celle nobleſſe qui en ſort, à grand peine diroyent ilz, (ſi ie ne ſuis trompé en mon opinion) que ceſte terre fut pauure, deſerte & ſans habitation, ny ſon Climat aſpre, & ſans ſalubrité, ou attrempé aſpect du Ciel, ny le terroir faſcheux à cultiuer: pluſtoſt verroyent ilz combien eſt veritable ce qu'on dit ordinairement: que vne bonne matiere demeure ſans eſtre cogneue en ſa perfection par faute d'artiſan qui la mette en beſoigne. Car iaçoit que és autres regions l'hiuer ny ſoit point ſi vehement & aſpre, & les fruits meilleurs & plus ſauoureux, neantmoins l'eſté eſt en icelles moins attrempé & par conſequent les fruitz y ſentent pluſtoſt corruption: aiouſtez à cecy que la Germanie eſt exempte de l'incommodité que les ſerpents & autres beſtes venimeuſes aportent à l'homme n'en y ayant point que peu, & icelles ſans grand effort pour nuire. Or a elle eſté nommée Germanie de freſche appellation à cauſe que tous les peuples habitans en elle eſtoyent eſgaulx en ſtature, proportion de membres, couſtumes & façons de vie tout ainſi que ſ'ilz euſſent eſté freres: car au parauãt on la nommoit Teutonie de Tuiſcon fils de Noé: & depuis Alemaigne du nom de Manne fils du ſuſdit Tuiſcon, & les deux peres de la generation Alemande: Il eſt vray que pluſieurs eſtiment que les Germains ſoyent indigenes, c'eſt à dire nez dés le commencement en ceſte terre, ſans que d'ailleur on y ayt mené l'engeance: & de ceſte opinion eſt vn qui a fait les vers qui ſ'enſuyuent.

Ceſtuy parle par trop affectionnément de ſon pays.

Il fault à preſent changer de langage.

Alemaigne pais fort temperé.

Cecy eſt pris de Tacite & Beroſe. Nous auons confuté cecy.

Alemans nez de touſiours en Germanie.

Là eſt ce peuple grand & par tout renommé
Inuincible aux combats où le monde animé
S'encline au Pol Arctiq: lequel ſouffre & endure
Le chault patiemment, les vents, & la froidure
Haiſſant le repos, auec l'oiſiueté.
Né il eſt en ces lieux, & d'ailleurs n'a eſté
Là tranſporté ſon ſang, & gaillarde origine,
Mais le Ciel l'a produit de l'eſſence diuine

Du vieux Demogorgon,alors qu'en l'vniuers
La nature crea ce qui eſt de diuers
Les Grecz,& les Latins du nom Cermain l'honorent
A cauſe qu'on les voit qu'enſemble ilz ſe decorent
Et careſſent ainſi que font les plus prochains
Et liez d'vn ſang meſme,& que freres germains.
Encore ce beau nom leur plaiſt:& ſont ſemblables
En traitz & liaiſon de membres,redoutables
Pour leur braue grandeur:& admirez encor
Que nature prodigue eſpandant le theſor
D'vne grande beauté,à ces corps (liberale)
Embellis de blancheur,auec vn cœur tout maſle:
Leurs yeux doux furieux,touſiours eſtincellans
Et leurs cheueux à l'or en couleur reſſemblans,
Leur corps eſt bien dreſſé,& de grande ſtature
La parolle au maintien ſe referer à cure
Les geſtes,& le cœur marchent d'vn meſme poinct,
Et rien de feminin la parolle n'a point
Mais qui pluſtoſt reſſent,& Mars,& les alarmes,
Comme de gens qui ſont nez,& nourris aux armes
La chaſſe eſt leur deduit,& piquer les cheuaux
Leur plaiſir deſiré,courir par monts,& vaux
Et auec grand trauail ſouſtenir ceſte vie
C'eſt ordinairement leur ioye & leur enuie
Soit aux Arts mecanicqs,ou d'vn ſoc my-taillant
La terre par les champs de iour deſentraillant
Ou marians la vigne aux Dieux alors que veufue
Et ſans aucun ſuport ſe trainant on la treuue.
Ils laiſſent leur païs dés leurs plus tendres ans
Soit pour ſcience aprendre,ou aller ſillonnans
Les flotz de l'ocean ſur vne nef legere,
Pour leurs coffres emplir:ils ſuyuent la maniere
Des pillages mutins,& les treuuent de droit
Alors que les fureurs de Mars leur cœur conçoit,
Pour guerroyer ilz vont aux eſtranges Prouinces
La ſoulde receuans és courts de pluſieurs Princes.
Souuent par les hauts rochs,& par les profonds boys,
Par les taillis eſpais,& vallons d'autres-fois
Courent ſus au ſanglier farouche,& bien miré,
Puis viennent élancer le Cerf ia retiré
Par l'obſcur des foreſts,deſbroſſants à la ſuite

Les Alemãs ont les cheueux blõds. voy Seneque éz queſt. natur. & Martial 1. des Epigrammes.

Le tout pour butiner ceste legere fuite:
L'ours gist sous leur espieu,& le vol hault & fier
Du Tiercelet gaillard,du gentil esperuier
Leur donne du plaisir,lors qu'vne main grifante
Que l'ongle & que le bec sur la plume tremblante
Vient fondre en rauissant:Ce peuple d'vn cœur franc
Ne craint aucun peril,ny d'espandre son sang
Pour la vie,& salut de sa chere patrie
Et de ses bons amys,si quelque fauce enuie
Leur bastist quelque tort:ils ne doubtent la mort
Pour venger iustement & l'iniure & l'effort
Qu'on tasche de leur faire:ils ont l'ame fidelle
La foy sans mesprison,& ayment d'vn grand zelle
La sainte Pieté,& honorent leur Dieu
Auec humilité en tout temps & tout lieu.
La iustice & le droit,la verité constante
Gisent en leurs esprits,& leur langue n'attente
De rien faindre ou farder auec quelque couleur,
Marchans tousiours ensemble & la langue,& le Cœur.

Les Germains iadis auant qu'entrer en bataille chantoyent vn saint hymne en l'honneur d'Hercule, lequel ils disoyent auoir esté quelquefois en leur païs: & vsoyent marchans & suiuans leurs ordres auec vn son & chāt effroyable & plein de grauité quoy que non desaccordant & sans aucune proportion de nombres & mesures, qui neantmoins estoit inuenté pour en estonner leurs ennemys. Plusieurs d'entr'eux auoyent les yeux farouches,estincelans,& de couleur bleüe & celeste,les cheueux blonds, & reluisans,la stature du corps grande, soudains, & allans d'vne grande impetuosité,& precipice en leurs affaires:au reste mal propres au trauail,& impatiens à souffrir vn long labeur & peine qui fut durable, & n'ont garde d'endurer la soif & le chault si bien que les Gauloys, mais quant au froid ilz le souffrent auec autant de patience, ou plus que nation qui viue. Ilz n'auoyent iadis aucun vsage d'or,ny d'argent:& faisoyent aussi peu de cōpte de la vaisselle d'argent que on donnoit à leurs capitaines,ou enuoyoit pour present à leurs princes, & la manioyēt auec aussi peu de respect que si c'eust esté terre.

Autant en faisoyent les Danois & les Goths. voy Saxon gramm. & Olae le grand.

Face & proportion des Alemās voy Manilie liu. 4. des Astrono. & Celie Rhodig. liu. 18. ch. 20.

Imbecillité des Alemans au trauail.

Alemans iadis mesprisoyent l'or, & l'argent.

L'or, & l'argent a esté & cogneu & estimé par eux à cause des trafics, & commerces dés leur premier vsage: Aucuns ont estimé que la terre Alemande n'eut du tout aucune mine de metaux, voire que le fer n'y creust en sorte quelconque: d'où est aduenu que iadis il y en auoit peu qui vsassent d'espée en guerre, plustost auoyent ilz de longs bastons & espieux, ou piques auec vn peu de fer au bout, arme propre pour attaquer l'ennemy soit qu'il fallust combattre de loing,ou venir aux attaches.

Alemans piquiers dés tout temps.

Armes des anciens Alemans. voy Tacite aux Annales liur. 2.

Le cheualier s'armoit de lance & escu,& la fanterie lançoit plusieurs traits chacun à la foys entrans en l'estour. Ou ilz combatoyent ou bié nuds, ou bien vsans d'vn hoqueton fort court : & n'y auoit aucune diuersité d'habits qui distingast les compaignies, seulement paignoyent ilz leurs escus, pour auec ceste couleur pouuoir s'entrecognoistre : Il y en auoit peu qui vsassent de corselet, anime, ny corps de cuirace, & peu encor qui armassent leur teste de Morion, Bourguignotte, ou salade. Ilz n'auoyent grand soing de la beauté, ny vistesse de leurs cheuaux, ny de les faire volter en rond, ou à passades comme les Italiens, contens de leur aprendre vne droite carriere. Celuy qui perdoit son escu à la bataille estoit si detesté que il n'estoit receu, ny aux sacrifices, ny au conseil, & publique assemblée des anciens: qui fut cause que plusieurs despitez d'vne telle ignominie, & suruiuans à telle escorne se pendoyent de desplaisir.

De ceste maniere de dresser cheuaux vsent encor les Alemans, & sur tout les pistoliers.

Ignominie de perdre son escu en guerre: ainsi en fut aux Lacedemoniens.

Leurs roys estoyent choisis du corps, & d'entre les nobles, lequel n'auoit point puissance de faire tout à sa fantasie, ny d'vser souuerainement des choses à son plaisir. Celuy entr'eux estoit chef des armées, qui excelloit en vertu, & qui sçauoit mieux faire & effectuer que commander : Au reste n'estoit permis à autre de lier, battre, ny punir de mort aucun, sinō au seul prestre, afin qu'ils n'estimassent point que autre que Dieu fust celuy qui chastiast les forfaits, & se vengeast des fautes commises contre sa maiesté.

Prestres iuges des crimes entre les Germains.

Idolatrie des anciens Alemans. Agathie liur. 1.

Ilz auoyent de coustume de porter en guerre quelques effigies & tableaux representans leurs dieux, que ilz tiroyent des temples bastis és forests où estoyent leurs oratoires. [Aussi Agathie tient qu'ils adoroyent les boys, forests, & buissons (comme nous auons dit, qu'en faisoyent & les Moscouites, & Lithuaniens) voire les arbres en particulier, les estangs, & ruisseaux ausquels ilz sacrifioyent des cheuaux apres leur auoir coupé les testes.] Allans en guerre ilz vouloyent que leurs plus proches, familles, & choses cheres ne s'esloignassent guere d'eux, afin qu'ē la presence de leurs amys, & parens, ou ils vainquissent glorieusemēt, ou mourussent auec hōneur & louange : faisans tesmoins de leur gaillardise aux combats leurs femmes, enfans, & tressainte presence de leurs peres & meres. Estans blecez ils se retiroyent vers leurs meres, & fidelles espouses: & les dames n'estoyent si delicates que elles ne comptassent les playes, & blessures, & ne s'enquissent de la maniere comme ilz auoyent esté attains, & en quel lieu est-ce qu'ilz les auoyent receuës: aussi aprestoyent elles à manger aux soldatz & les incitoyent à bien combattre. Aussi trouue l'on par escrit que souuent est aduenu que les Germains estans presque rompus, ont esté mis sus par le moyen & enhortement de leurs femmes. Aussi estime l'on que ceste nation pensoit qu'il y eust quelque chose de saint & preuoyant en l'esprit & Genie des femmes : qui estoit cause qu'ilz ne regettoyent point leurs conseilz & ne mesprisoyent l'aduis ou sentēce d'icelles en pleine assemblée. Ils immoloyent des hommes à certains iours à Mercure : mais à Hercule & Mars, ils n'offroyētq̄ des bestes. Ils vsoyēt de sort & Augures en leur diuination. Es choses de peu d'importance, c'estoit aux Princes & chefs des citez de decider des affaires, mais où le cas estoit de grād effect & cōsequēce il failloit q̄ tout le corps de la ville y fut asséblé pour ē iuger:

Meres, femmes & enfans des Germains en guerre. Le mesme est dit des Cimbres.

Grand cueur des femmes Alemādes.

Celie Rhodig. liu. 18. ch. 20.

Opinion que les Germains auoyēt des femmes.

Hommes immolez à Mercure par les anciens Alemans.

& ne dõnoient cõmencemẽt à aucune entreprise q̃ durãt la nouuelle Lune,ou elle estãt en sa plenitude & perfection:& ne cõptoiẽt point par les iours, ains auoyent esgard seulement à la nuit en supputant. Venans au conseil, & estats ils estoyent armez (comme encore à present ils ne vont iamais sans auoir l'espieu en la main) & voulans monstrer qu'ils consentoyent à quelque aduis, ils ne faisoyent que bransler leurs piques, qui estoit vn signe le plus honorable de leur aprobation & consentement: mais la chose leur desplaisant leur murmure & fremissement en donnoit la signifiãce. Ceux qui fuyoyent de la guerre ou trahissoyent leurs amys, estoyent pendus au premier arbre trouué:les coüards & poltrons, & qui n'auoyent aucune force,estoyent gettez és bourbiers,& couuerts de fange,ou bien precipitez dãs les marests, mettant vne claïe ou grille de bois, à fin qu'ils n'en peussent sortir, comme s'ils eussent esté d'aduis qu'il falloit punir vn forfait publiquement,mais toutesfois cacher & couurir l'infamie detestable du peché. N'estoit permis au Magistrat de faire chose quelconque fut en priué, ou deuant tous sans estre equippé de ses armes, ils estoyent fort curieux d'estre bien suyuis, entant que ceux qui auoyent la plus belle & gaillarde troupe de ieunesse en leur compaignie estoyent loüez & renommez sur tout autre,tãt entre les siens que parmy leurs voisins. C'estoit reproche & infamie au soldat de suruiure à son chef mort à la guerre s'il n'estoit decedé apres auoir emporté la victoire: Aussi le Prince combattoit pour vaincre,& ceux qui le suyuoyent bataillоyent pour son salut & deffence: Ils embrassoyẽt la guerre de gayeté de cœur,& sans aucune necessité, comme ceux qui ne trouuoyent aucun repos aggreable que celuy de l'art militaire : & c'est pourquoy ils acomptoyent à faineantise & couardise de se pouruoir plustost de quelque cas necessaire,en suãt & trauaillant si la chose pouuoit estre acquise par effusion de sang. N'estans plus en guerre les plus vaillans & illustres n'auoyent autre soucy que de dormir,mãger,& boire, laissans à leurs femmes la charge de leurs maisons & labourage,à quoy aussi les vieillards estoyẽt employez: tellement qu'on peut s'esbahir à bon droit, de veoir deux choses si contraires en ceste nation que l'amour enuers le sommeil & faineantise,& vne si grande haine conceuë contre le repos. Leur demeure ordinaire estoit en des villages & hameaux,ayans les maisons separées, & leur abillement vn Hoquetõ clos & attaché d'vne boucle ou lasset,& en defaut de ce d'vne belle espine, les plus riches differoyent en habit d'auec le pauure, non qu'ils le portassent plus large & abondant, ains qui estoit plus estroit, & si bien aproprié au corps, qu'il sembloit estre mesme auec les mẽbres qu'il couuroit : & estoit esgal l'habillement des hommes & femmes tout ensemble:Or est-il que iadis les Germains entre toutes les nations tant orientales que septentrionales, se sont dés le commencement contentez d'vne seule femme,iaçoit qu'il y en eust qui en espousoyent plusieurs:& ce n'estoit pas la femme qui portoit doüaire à son mary,plustost l'homme vsoit de ce deuoir à l'endroit de son espouse: & ne se soucioyent d'atiffer leurs femmes,ou employer leur bien en bagues ou meubles,ains dõnoit on vn paire de bœufs attelez,& mis sous le ioug, vn cheual tout bridé, vn escu,

Assemblées du Conseil faites en armes.

Punition des traistres & fuyards.

Soing des soldats pour leur Prince.

Germains adonnez à dormir & gourmander en temps de paix.

Alemãs iadis sãs villes se tenoyent aux villages.

Abillement des Germains iadis

Alemãs n'espousoyent guere que vne femme.

Pudicité merueilleuse des femmes Germaines.

la Pique, & l'Espée. C'estoit cas merueilleux que de la continence & pudicité de leurs femmes, entant qu'à grand peine les voyoit on iamais és spectacles, & ieux publiques, ny és banquets & festins: aussi bien tard parmy vne nation tant populeuse, voyoit ou entendoit on dire qu'il y eust vn adultere. Que s'il aduenoit qu'vne femme fut conuaincue de ce crime, on luy coupoit premierement les cheueux, & la conduisoit son mary toute nue en pleine place deuant ses parens, la priuant du droit de sa maison, & estoit fouëtée par tout le village. Il n'y auoit aucun espoir, ny moyen de recõciliation depuis q̃ la femme s'estoit oubliée à faire tort à son espoux, quelque ieunesse, beauté, ou richesse qui la recommandassent, car iamais plus les marys ne les vouloyent veoir. N'estoit permis à aucun de dresser des risées l'a, pour les vices d'autruy, estimant que ceste façon de faire estoit plus pour gaster & corrompre les mœurs que pour y dõner chastiment & remede. Les femmes donc prenoyent vn seul mary tout ainsi que elles n'auoyent qu'vn corps & qu'vne vie, sans que leur pensée, ny desir s'estendissent plus outre comme aymans plus l'honesteté du mariage, que les caresses de leur marys. Aussi les bonnes mœurs auoyent enuers eux alors plus de vigueur, & efficace que les bõnes loix en autres endroits. Les ieunes hommes commençoyent tard à sçauoir que c'est que d'acointer les femmes, & parainsi moins estoit leur ieunesse & gaillardise espuisée, & aneantie, aussi ne hastoit on point le mariage des filles, à fin que les deux parties fussent puissantes, & meures pour la generation. L'homicide commis estoit recompensé & amendé par quelque pris & nombre certain de bestail, & le meurtrier accordant à partie satisfaisoit à toute la maison de l'homicidé. Ce peuple prenoit grand plaisir en la societé, & à receuoir & heberger les estangers: aussi estoit ce reputé à grand crime, si on denioit sa maison, ou chassoit de la table les suruenans. Ils auoyent grand contentement à s'entrefaire des presens, sans que pour cela ils se reprochassent chose quelconque, veu qu'ils ne s'estimoyent estre aucunemẽt redeuables pour chose qu'ils eussent receuë. Ils passoyent la nuict & le iour en banquetant, & yurognant, de sorte que l'yurognerie n'estoit acomptée aucunement à vice à ceste nation: ainsi apres bien boire, on ne voyoit que querelles, & nonobstãt sans iniures, ny reproches plustost y voyoit on faire vn meurtre que dire vne parolle iniurieuse & traitoient des grans affaires soit de paix, ou de guerre en banquetant, comme si en nulle autre saison l'esprit de l'hõme n'eust esté moins en soucy, ny plus eschauffez pour entreprendre les choses de consequence. Ce peuple n'estoit iadis ny fin, ny cauteleux, ains disoit simplement & sans grand exhortation ce qu'il auoit en pẽsée. Le iour d'apres qu'ils auoient cõsulté, ils retractoiẽt les choses mises en deliberatiõ & ordõnées, à fin d'y deliberer encore cõme ceux qui ne sçauoyẽt que c'estoit que de faindre ny dissimuler, & passoiẽt sous la rigueur de ce qui estoit arresté, cõme ne pouuant errer apres auoir souuent consulté d'vn affaire. Leur boisson estoit composée d'orge, & faite à la semblance du vin, mais ceux qui se tenoyent pres des riuieres auoyent du vin qu'on leur aportoit des païs estranges. Leur viande estoit sans art, à sçauoir des põmes sauuages, de la farine freschement moulue & du laict

Punition des adulteres.

Modestie & seuerité des Germains.

Continence de la ieunesse Alemãde.

Loy sur l'homicide & satisfaction pour iceluy. voy les loix anciennes d'Alemaig. tilt. 50 paragraph. 1.

Hospitalité Alemande.

Ainsi en vsoyẽt aussi les Perses.

Alemans iadis simples & sans fiction.

Alemans beuueurs à outrance.

caillé, mais ils beuuoyent desmesurément, & à toute outrance. D'vne sorte seule de passetéps se contentoyent ils, qui estoit d'aprendre à la ieunesse de passer dextrement par des rengs de piques & espées nuës, à fin de les adextrer aux combats, entant que l'exercice se conuertissoit en art, & habitude, & dõnoit bonne grace à leur agile dexterité. Estoyent tellement adonnez au ieu du hazard qu'ayant perdu tout leur bien, ils y engageoiét encor, & vendoient la propre liberté de leurs personnes: si que le perdant demeuroit esclaue de sa partie, & le seruoit volõtairement: Et quoy qu'il fut ieune, robuste, & fort, si se laissoit & lier, & vendre comme vne beste au marché. Ils partissoyent l'année en trois saisons, en l'hiuer, Printemps & Esté, comme ceux qui ne cognoissoyent l'Automne à cause qu'ils n'auoyent ny vin, ny autres fruits recueillis en ce temps. Leur larmes estoit bien tost passées au trespas de quelcun, mais le regret, & douleur demeuroit longuement graué en leur esprit & memoire: C'estoit aux femmes le plourer & lamenter, & aux hommes d'auoir seulement la souuenance du mort. Et telles furét iadis les coustumes & manieres de viure des peuples de Germanie. Mais quel changement y a esté faict depuis par le trait du temps, ainsi qu'il est encor aduenu par toutes autres nations: on le peut assez cognoistre, par l'estat auquel les choses sont à present. Or pour le iourd'huy toute la Germanie est diuisée en quatre estatz, & manieres de gens: Le premier est du Clergé, soit-il seculier, ou regulier, & religieux: & tous les deux sont bien rentez & enrichiz de grandz reuenuz, & rentes: fort honorez de tous autres, non tant pour estre dediez au seruice de Dieu, auquel ilz sacrifient, & chantent les loüanges de saintz, & ont soing des ames, & salut du reste du peuple, que pource aussi qu'ils ont la cognoissance, & intelligence des sainctes escritures, les enseignét au peuple, & viuent en continence. D'autant que le peuple Alemãt mesprise facilement les prelatz & ministres de l'Eglise, qui sont ignorãs. Chascun est vestu entre les gens de religion fort religieusement, & portãs l'habit seant, & propre à leur estat, & condition. Les prestres non moynes, ont leur robes larges, & longues, & de couleur noires, leurs bõnetz sont de laine, & fort creux, & non pointuz, qui leur entrét en la teste iusques aux oreilles. Allãs par ruë, ils portent des chaperons sur les espaules, qui sont faiz aux aucũs de soye, & aux autres de simple laine, & cecy pour l'honesteté, & biéséace de leurs estatz: portent aussi des mules, & des souliers dedans, ou bien des pantoufles sans escarpins, lesquels ils laissent estãs en leur maison: La plus part de ceux-cy s'adonne à oysiueté: & n'a guere grand soucy des lettres, ny du sçauoir, passãs les apresdinées, à boire, iouer, & bãqueter. Les moindres du Clergé, estans offencez, s'en vont à recours aux Euesques, & quelquefois en court de Rome d'où souuét ils endõmagent ceux qui leur ont fait tort, & se rédent plus asseurez en leur estat, & licéce de vie. Le second estat est de la noblesse, sous lequel y à plusieurs qui sont cõtenus, car il y a des Princes, Cõtes, & Barõs, & des Cheualiers qui ne sont pas si auãcez en dignité. Les Princes deuãcét, & sõt plꝰ prisez q̃ les autres, nõ pour leur grãdeur, où pour le sang illustre d'où ils sortét, q̃ pour estre puissãs plus q̃ tout autre, cõme ceux qui ont de grãds domaines, terres, seign. & reuenuz: les

Exercice de la ieunesse Alemãde.

Ieu aymé des Alemans, iusqu'à iouër leur liberté.

Dueil des Germains.

De l'estat, mœurs, & conditions presentes, du païs d'Alemaigne. Chap. 14.

L'estat de la Germanie à present.

Quel le Clergé d'Alemaigne.

Habit des gens d'Eglise, en Alemaigne.

Le second estat est la noblesse.

Comtes & barons espars çà & là par le païs semblent celle diuersité de fleurs qui sont en vn pré tant ils embellissent par leur lustre leur patrie. Mais ce n'est sans merueille de veoir que & les Princes, les Comtes, Barõs & telle noblesse obeïr aussi tost qu'ils sont commandez, la necessité le requerãt aux iussions faites par l'empereur comme ses suiets & hommageables : & ce pendant les plus petits d'entre les nobles se disent exemps de tel assuiettissement, & ne vont seruir aucũ en guerre s'ils ne sont soudoyez & bien apointez, & ne souffrent que leurs suiets & vassaulx suyuent aucũ qu'eux en guerre: & neantmoins ils appellent l'Emp. de Rome leur Prince & souuerain seigneur, & pour tel le recognoissent. Tous les nobles pẽseroyent auoir profané & denigré l'estat, & splendeur de leur race, s'ils s'adonnoyent en sorte aucune à la marchandise, ou exerçoyent quelque art qui fust mecanique: leur tourneroit à deshõneur s'ils prenoyent à femme vne roturiere, & qui fust de moindre & plus basse qualité qu'ils ne sont, & s'ils se tiennent en quelque ville estrangere comme s'ils en estoyent les citoyens. Aussi mesprisans la compaignie, acointance, & hãtise des Bourgeois des villes, ils bastissent des chasteaux & forteresses és costaux & collines, viuent en liberté aux champs & par les boys auec leurs femmes, enfans, & familles. Aucuns d'entr'eux frequentent les cours des Princes & les suyuent à la guerre : d'autres se tiennent cazaniers en leurs maisons, viuans de leurs rentes, & reuenus de leur patrimoine : Tous nobles vont à la chasse, laquelle vacation ils disent à eux seuls apartenir comme en estans en possession par lõg vsage, & en ayans l'octroy & liberté des Princes. Que si vn païsant, ou autre du populaire est attaint d'auoir chassé, principalement aux Lieures, Biches, Dains, Cheureux & Cerfs, en plusieurs endroits on leur creue les yeux pour penitence : & en d'autres ils en perdent la teste. Est toutesfois permis à chacun de chasser les bestes qui sont dommageables & nuisibles. Les nobles encor' se traictent bien, & font grand chere, & se vestent magnifiquement, portans hommes & femmes force bagues, chesnes, & colliers d'or, & d'argent, & leurs habits de soye de toutes couleurs. Allans dehors ils sont suyuis d'vne grand troupe de gens de leurs domestiques : & marchent auec telle grauité & d'vn pas si posé & lent, que aisément on les cognoit entre les petits & le populaire. Et s'il faut aller vn peu loin, c'est à cheual & non à pied que le gentil-hõme marche, car aller à pied ils l'acomptent à reproche & deshonneur, & disent que c'est le signe d'vne estrange misere & pauureté : & toutefois ayans faute des choses necessaires, ils ne trouuent point vilain ny mal-sẽat le piller & butiner, & n'en ont honte quelconque. Ayans receu quelque tort, c'est tard qu'ils le poursuyuent par iustice, ains s'assemblans de chascun costé à troupes de cheualerie ils vengent l'iniure au trenchant de l'espée & pillans, bruslans, & rauageans les terres de leurs ennemys, contraignans par ce moyen celuy qui a fait l'offence d'en faire reparation, à l'offencé. Ceste gẽt noble est superbe, felõne, sans repos, auare au possible, & qui ne cesse de dresser embusches tousiours aux prelats & aux biens des gens d'Eglise: tenans les pauures païsans en vne estrange seruitude, & en tirans tout ce qu'ils peuuent en arracher. On ne sçauroit croire auec quelle cruauté

Princes comtes & Barons Alemãs suiets à l'Emper.

Noblesse d'Alemaigne ne peut vser de l'estat de marchãd: aussi ne fait elle en Frãce.

Chasse est l'exercice de la noblesse. Loy rigoureuse cõtre les roturiers allans à la chasse.

La noblesse Alemande braue en habits.

Marcher graue des gentilshõmes Alemans.

Nobles en Alemaigne ne font conscience de piller & rauir, Celie Rhodig. li. 18. ch. 20.

Comme se vuidẽt les differens des Gentilshommes.

Ils ont tant fait que la plus part leur en est escheu.

le cruauté ils tourmentent, rançonnent, & escorchent ce pauure & misérable peuple viuant soubz leur main & seigneurie. Et faut dire que nostre Germanie seroit la plus belle & heureuse prouince de l'vniuers, ie dis trois & quatre fois bien fortunée, si ces Centaures, Denys, Phalaris & Harpies en estoient chassez, ou à tout le moins qu'on corrigeast & retréchast leur tyrannie & insolence, & si diminuant leur puissance & authorité, on les forçoit (ainsi qu'on a faict entre les Suisses) de viure en leur priué & sans iurisdiction, contens de leurs rentes & domaine. Le troisiesme estat comprend les Citoyens & Bourgeois des villes : les aucuns desquelz sont immediatement suietz à l'Empire, sans recognoistre d'autre seigneur : les autres outre l'Emper. ont des Princes, ou sont subietz aux Ecclesiastiques. Ceux qui respondent simplement deuant la maiesté Imperiale, ont de grandz priuileges & libertez, viuans selon les coustumes & ordonnances de leur police & magistraz libres des Citez, qui leur sont commis pour les gouuerner. Ils eslisent tous les ans vn d'entre les citoyens qui par l'authorité & voix des Magistrats, est souuerain auec l'Empire, au maniment de la iustice: lequel voulant faire le procez à quelque criminel, il fault que s'y gouuerne en ceste sorte: Les assesseurs & cõseillers esleuz par le peuple luy assistent, & sont prés de luy au conseil, & ce pendant on ameine le criminel lié deuant l'audience, où il est permis aux parties de deduire leur faict & accusant & deffendant leur cause, lesquelles ouyes on va deliberer, non selon les loix desquelles ils n'ont aucune cognoissance, mais cõme la raison naturelle les guide, & qu'ils sont deja stilez par la pratique: Et de mesme en vsent ils éz causes ciuilles, sauf qu'en celles cy on appelle à la chambre Imperialle, ce qu'on ne peult faire ez crimes. Ez villes & citez Imperialles, il y a deux sortes de citoyens & Bourgeois, estant les vns nobles, & les autres roturiers : Ceux-cy s'adonnent au trafic, & aux artz mecaniques, là où les nobles (qu'on apelle aussi Patrices) viuans de leur reuenu, suyuẽt la façon de faire des autres Gentils-hommes, & Cheualiers. Que si quelque roturier estant deuenu riche, vouloit s'insinuer en leur cõpagnie, ou les frequenter, & s'allier d'eux, ils n'ont garde de le souffrir, & le regettant tout aussi tost, qui a esté cause que tous les deux estatz se sont longuement maintenuz en leur force & vigueur, authorité, & excellence. Toutesfois le maniment des affaires & gouuernement de l'estat public, est accordé esgalement aux deux estats, & n'est le peuple suiet, ny asseruy aux nobles, estant chascun maistre de son bien, & viuant en liberté à sa fantasie pourueu que ce soit sous les loix & coustumes de leur police : & en general la iustice est administrée par tout le païs, par des hommes qui n'ont aucunes lettres. En chascune ville, & en certains villages, on eslit douze hommes pour iuges, ayans le renom de bonne vie, & entiers en leurs actions par le tesmoignage de chascun, sans qu'on aye esgard s'ils sçauent les lettres ou non. C'est à ceux cy de prendre la charge, & y sont forcez, quoy qu'il n'y ayt gage aucun, ny espoir de recompence quelconque, sauf l'honneur qu'ils en raportent s'y estans bien gouuernez, & laissent leur proffit particulier pour vaquer seulement au bien public, oyans, & vuydans les causes és temps, & heures ordonnées à ce faire : chascun

Tyrannie & pillerie des Nobles en Alemaigne.

Troisiesme estat est des Bourgeois

Deux sortes de Citez en Alemaigne.

Condition des villes Imperiales, & leur franchise.

Magistrats des villes Imperiales.

Deux sortes de Citoyens és villes de l'Emp.

L'estat public cõme gouuerné és villes Imperiales.

Iuges sans lettres esleuz en Alemaigne.

d'eux iurant de rendre le droit à quiconque viendra vers eux, selon qu'il verra estre le plus iuste, meilleur, & equitable. Iadis on ne souloit point appeller de leur sentẽce, estimans que c'estoit mal iugé de ne s'arrester au iugement de tant de gens de bien, & lesquels faisoyent cest office gratuitement. Mais à present on en appelle à tous propos: ce qui seroit suportable, si les iuges à qui s'adressent les apeaux se gouuernoyent en iugeant selon la forme, & coustume des anciens qui iadis tenoyent leur siege. Mais il y en a qui n'en tiennent guere grand compte: ains aduient souuent que les premiers iugent plus equitablement que ceux qui corrigent leur sentence, auec ce seul pretexte qu'elle a esté gettée contre les loix escrittes: & par ce moyen, & les iuges subalternes sont à tort calomniez, & la partie qui auoit gaigné sa cause y est interessée: Or combien ceste façon de proceder est iuste, ie m'en raporte à leur conscience.

Concorde des Citoyens en Alemaigne.

Les Citoyens és villes viuent en grand amitié & concorde, se portans tres-honnestement ensemble, trafiquent en public, & priué ensemble, & bien souuent, banquetent de compaignie, se ioüent & s'arraisonnent: c'est bien tard quand ils se trompent & deçoiuent l'vn l'autre, & quand ils se tencent & ont quelques noises & debats. En quelque temps, heure, ou lieu que ce soit, s'ils se rencontrent, soyent hommes ou femmes, ils s'entre-saluent fort amyablement, & se portent honneur & reuerence. Tous vont vestus assez simplement, & viuent escharsement les iours ouuriers, mais aux festes ils sont vn peu plus larges & magnifiques. Ceux qui trauaillent font quatre repas le iour, & les oisifs & viuans en repos n'en prennent que deux.

Chicheté des Citoyens Alemans.

Diuersité d'habits plaist à l'Allemant.

Or le vestement ordinaire des hommes est de laine, là où les femmes le portent de toile, ou treillis, mais & les vns & les autres tant bisarre diuers, & de plusieurs & variables couleurs & façons, qu'à grand peine l'vne sorte rapporte & ressemble à l'autre, & se plaisent estrangement és modes & façons d'habits des autres nations, soit des Italiens ou autres, mais sur tout ils ayment d'estre abillez à la Françoise, prenans des François la coustume de porter des souliers larges par deuant, & des manches aux habits fort larges & deschiquetées, des chappeaux & bonnets, laissans l'ancien abillement de teste. Car i'ay veu que de mon temps on portoit encor' les souliers pointuz, les robes courtes & estroites, & des chaperons à queuë ou barbutes à la façon du temps passé.

Mais ceste espargne & modestie ancienne est demourée pour lustre & ornement aux femmes, lesquelles laissans à part tous ces grands entortillemens de voiles auec lesquels elles se faisoyent les testes grandes, à present se voilent d'vn seul couurechef, & marchent modestement allans par rues: voire ont quitté à part ceste superfluité d'or & argent, & pierrerie en carquans, coliers, chesnes, ceintures, & autres ioyaux & affiquets, & reietté la soye & fourrures faites de peaux precieuses & de pris presque inestimable.

Que diray-ie des recameures passemens & broderie, qu'à present les seules damoiselles & femmes des Gentils-hommes portent? L'acoustrement de nos Bourgeoises est assez modeste, bien seant & honneste, &

n'y auroit rien que reprendre, si quelques vnes ne les faisoyent faire trop d'ouuerture au hault de leurs robes, & ne les eschancroyent par deuant plus que de raison. Les Alemans se vestent de noir és obseques & funerailles de leurs parens, & en portent le dueil trente iours, & pendant ledit terme ils font prier trois fois pour le deffunct, le iour de l'enterrement, le septiesme iour, & le trentiesme. C'est vn peuple tresardant & deuotieux au seruice de Dieu : si qu'il n'y a artisan quelconque lequel le matin auant que mettre la main à la besoigne, ne s'en aille à l'eglise y prier & ouyr la messe.

Dueil & funerailles des Allemãs.

Ceste deuotion y est à present bien refroidie.

Les seruiteurs & chambrieres y sont contraints à ce deuoir par leurs maistres, & n'est pas peu de reproche que de laisser le seruice de Dieu par paresse, ou autre occasion, si elle n'est de grand importance. Aussi n'y a il si pauure cité en laquelle n'y aye quelque conuent, & monastere, d'vn ou autre des ordres des quatre mendiants, & vn hospital pour la retraitte & suport des pauures. On y entretient encor & fait nourrir aux lettres les ieunes enfans qui pour estudier sont volontaires bannis & errent par le monde, & en voit on souuent vn tel & si grand nombre en vne cité, qu'on s'esbahiroit comme il est possible qu'on en puisse tant entretenir, ceux cy sont hebergez pour Dieu par les Citoyens, & puis vont mendiant leur pain en chantant de porte, en porte, de quoy ils sont fournis abondamment, à cause qu'ils seruent & chantent à l'Eglise auec les Prestres y deputez, & qu'on les institue ainsi pour les promouuoir au Clergé. Ioignant toute Eglise de Paroisse, il y a vne maison qui est au public, où l'on lyt les arts liberaux, & bonnes sciences, & là où & ces pauures & les enfans de la ville sont enseignez par gens gagez pour ce faire: lesquels sont hommes bien famez & segnalez & en sçauoir, & honnesteté de vie : ceux cy chastient ceux qui faillent, & qui ne font leur deuoir à l'estude les fouëtans ou les tençans aygrement. Les edifices priuez sont ioints & contiguz les vns des autres, & bastis assez bien selon l'assiette des lieux, & puissance de ceux qui y habitent.

Charité des Allemans vers les pauures qui veulent estudier.

Escoles en Allemaigne bien ordonnées.

Edifices selon la puissance de chacun.

Les bastimens de riches sont dressez de pierre, & à chaux & sable fort superbement, les pauures ont les loges basses, & faites de boys & de terre : & toutesfois tant les vns que les autres couurent leurs maisons de tuile, ou d'ardoise, si c'est pour crainte du feu, ou pour la magnificence du bastiment ie ne vous en sçaurois que dire. Au païs de Saxe & plusieurs autres endroits ils les couurent de Lates & Bardeau, qui cause que les villes y semblent moins belles & plus suiettes à y estre bruslées. Les places y sont ordinairement pauées de cailloux ou grez & pierre fort dure : Les portes des villes embellies de hautes & fortes tours, où de iour les gardes aduertissent au son d'vne trompe la ville du nombre des cheuaux qui arriuent, & que ceux qui sont à la porte soyent aduertys, & se tiennent sur leurs gardes, & fortifient de gens la porte. Leurs villes sont ordinairement assises en lieux fort & remparez tant par l'art que par la nature, ou pres des grosses, & tournoyantes riuieres, ou sur quelque mont fascheux & mal aysé à l'aborder. Celles qui sont posées en la planure sont remparées de

En saxe les maisons suiettes au feu, & pourquoy.

Fortifications & assiette des villes en Alemaigne.

grosse muraille, de profond & larges fossez, & de rampars inexpugnables entourées de tours, & bouleuers sans nombre & faits en forme de terrasse. Il y a aussi des villes champestres ayans des fossez & trẽchées si larges, creuses & profondes, que aysément les habitans se deffendent des courses & pillages, ou surprises, que les ennemys ont de coustume de faire d'emblée. Le dernier ranc & estat est des bonnes gens qui se tiennent aux champs, & hameaux, & villages, & qui cultiuent les terres, & lesquelles à cause de leur habitation & estat, on appelle ruraux & rustiques: la condition desquels est miserable: Ceux cy habitent esloignez les vns des autres: chascun en sa famille, & troupeaux viuant pauurement, & fort mecaniquement. Leurs maisons sont basties de terre ou mortier & de boys, & couuertes de chaulme bien peu hault esleuées: leur pain bis, & la plus part d'auoine, leur viande febues, & pois: le breuuage la belle eau, ou de la Bierre: leurs habits sont vn roquet de toille, des guestres, ou triquehouses, & quelque meschant chappeau de feultre pour affubler leur teste. Ces pauures gens sont tousiours en trauail, & sans repos, & mal propres & sales en leur mesnage: & portent vendre ce qu'ils ont aux marchez des villes voisines, soyent fruits, bestail, ou reuenu des champs, & de leur bergerie, & de celà se fournissant des choses qui leur sont necessaires: d'autant qu'ils ont peu, ou point d'Artisans qui se tiennent parmy eux en leurs bourgades. Les iours des festes ils s'assemblent tous auant midy à l'Eglise, y en ayant vne en chascun village, & là assistent au seruice & oyent le prestre & Curé leur interpretant l'Euangile, & declairant les commandemens de nostre seigneur. Et apres midy ils s'en vont sous quelque arbre & en lieu public traiter & communiquer de leurs affaires. Apres celà les ieunes païsans au son de la fleuste se mettent à dancer, & les plus anciens s'en vont à la tauerne, & boiuent alors du vin à commandement. Les hommes ne marchent iamais en public sans armes ayans l'espée, ou autre baston tousiours en main pour s'en seruir en quelque necessité qui leur puisse suruenir. En chascun bourg on eslit deux ou trois hommes, qu'ils apellent Bourgmestres, qui sont comme iuges & arbitres de leurs contracts & differens, & ayans charge de traiter les affaires du village, non qu'ils ayent puissance aucune en la police, ny que l'administration de la iustice leur soit commise, car c'est aux seigneurs & aux officiers qu'ils y employent, appellez Scultels en leur langage. Ils font souuent des Coruées pour le seruice de leurs seigneurs, labourans leurs terres, & les ensemençant, recueillans les moissons, portans les grains aux Greniers, fendans, & abatans le boys, seruans d'aides aux maçons qui bastissent, & fossoyans où il est de besoing, & en somme il n'y a seruitude à laquelle les seigneurs ne diẽt que ceste miserable troupe de peuple leur est astrainte & obligée. N'y a encor rien tãt soit grief & difficile que ces pauures gẽs osassent refuser y estãs employez par le cõmandemẽt du seigneur, car y faillãs, les amẽdes & bostõnades n'y sõt aucunement espargnez. Mais le pis du marché, & le plus insuportable au laboureur, c'est q̃ la plus part d'ẽtr'eux ne sõt les vrays & entiers seigneurs des terres qu'ils tiennent & possedent, ains en apartient la iouïssance

Quatriesme estat sont les laboureurs

Bastiment des champs.

Vestemẽt des Rustiques.

Les païsans Frãçois n'en font guere moins les iours des festes.

Ces Bourgsmestres ont mesme pouuoir que les Consuls des villages en Gascoigne.

Seruitude miserable du païsant en Alemaigne.

Cestui-cy n'entendoit guere biẽ que c'est que des fermes prises à longues années.

à ceux desquels il fault les racheter, en leur payant tous les ans certaine portion des fruitz qui s'y leuent & recueillent. Telles sont les manieres & coustumes de viure, desquelles on vse à present presque par toute l'Alemaigne: mais ayans parlé de ce qui est en general, c'est raison que les matieres soyent vn peu specifiées, & les nations descrites par le menu, & chacune en son ordre ainsi que iusqu'icy il a desia esté gardé par tout le corps de ce liure.

Du pays de Saxe: des mœurs & coustumes des Saxons tant anciens que modernes. Chapitre 15.



LA region de Saxe est vn pays tout particulier de la Germanie, ayant ses bornes du costé d'Occident au fleuue Visere, ou comme d'aucuns disent au Rhin: vers le septentrion elle regarde le pays de Dannemarc, & la mer Baltée: au midy sont les Franconiēs ausquels sont opposez les Baioariens & Boesmes: & à l'Orient elle regarde la Prussie. Or combien de peuples sont enclos en ce grād trait de terre, & de quelle diuersité de nōs on le peut aisément voir par la precedente description de Germanie: & toutesfois toutes ces nations sont comprises sous la iurisdiction Saxonique. Ceste terre a pris son nom des Saxons peuples, desquels les reliques furent prises de ces soldats qui iadis ayans suiuy Alexādre le grand en ses conquestes, & luy estant decedé & saisi d'vne mort auant-saison se disperserent par tout le monde. D'autres disent qu'ils sont sortis de la grād Bretaigne, & que laissans leur païs, pour trouuer nouuelle demeure, vindrent surgir en Germanie, si que chassans ceux de Thuringe de leur terre s'é feirent maistres & seigneurs. [Non plus qu'ailleur ne veux ie laisser le lecteur apres les resueries de ceux qui ne sçachans cercher rien de solide de l'histoire se vont amuser à des folies, & imaginer des races, descētes & genealogies qui iamais ne furent en estre, si comme de dire & faindre, que des soldats du grand Alexandre soyent descendus les Saxōs, comme ainsi soit qu'il n'y a auteur quelconque des anciens qui se souuienne, tant s'en fault du nom Saxon, que encore ces erreurs (semblables aux courses d'Vlysse) des Macedoniens ne sont par aucun ramenteuës: & aussi ne sont elles vray-semblables, comme ainsi soit que mort le grand Monarque Grec, il y auoit assez de seigneurs de sa suyte qui sceurent bien employer le soldat à nouuelles conquestes, ainsi que ceux qui lisent les histoires en sçauroyent bien rendre la raison. Or la plus fresche memoire des Saxons est prise de Ptolomée lequel viuoit du temps mesme que Tacite lequel neātmoins n'en fait aucune mention, non pas qu'ils ne fussent, mais d'autant qu'ils estoyent sans renom ny bruit quelconque, nomplus que plusieurs autres des Septentrionaux: & toutesfois Suetone fait recit de la guerre de Lollie sous Auguste contre les Thuringiens & Saxons, où les Romains furēt deffaits par les Barbares, qui me fait iuger que Tacite ne s'estoit guere amusé à esplucher toute la Germanie ou bien qu'il ne faisoit pas grand

Description du pais de Saxe.

Opinion assez friuole veu que iamais les Saxōs ne furent au seruice d'Alexandre.

Encore ceste opinion est fauce, veu que Gildas tient l'arriuée des Saxons en l'isle Albion & en furent chassez par les Danoys.

Ptolom. liu. 2. ch. 11. Tabl. 4. d'Europe.

Suetone en la vie de l'Empereur Octauian.

Trithemie abbé en sa Chronique.

Romains deffaits par les Saxons.

cecy aduint 15. ās auant que Iesus-

christ nasquist de la vierge.

Saxons estoyent Insulaires & pyrates en la mer Baltée le long de Norvege.

compte des Saxons. Qui dirons nous donc que furent ces Saxons qui depuis ont tant donné d'affaires à Charles le grand? ie ne vous renuoye qu'à celuy Geographe que ie vous ay allegué, qui les fait peuples habitans le long de la mer vers le destroit Cymbrique, & encore les fait il insulaires & ainsi on les peut aller recercher en Scandinauie beaucoup plustost que en Macedone, de laquelle les bõnes gens n'auoyēt iadis aucune cognoissance, nomplus que les Grecs de ces isles septentrionales. Et se cõmencerent faire cognoistre (ainsi que dit est) du temps d'Auguste, & delà auant ils cõtinuerēt d'exercer l'art Pyratique, & d'escumeurs de mer, sicõme du temps de Diocletian qu'ils coururent l'Ocean iusqu'en Picardie: & s'estédirent deuers la petite Bretaigne & païs des Armoriques: & ce fut dés le cõmencement qu'ils taschoyent d'enuahir l'isle à present ditte Angleterre: & afin que ie ne parle sans quelque plus solide raison de ces courses larronnesses des Saxons voltigeans sur mer il fault lyre vn peu ce qu'en dit Sidonie Apollinian, escriuāt à Naumatie. Cõme ie voulusse (dit il) mettre fin à mon Epistre, qui iargonnoit desia trop longuement, nous auons ouy des nouuelles fort soudaines venās de Xaintes, & auons entendu du messager, que n'aguere vous auez esté contraints de sonner l'assault & mõter sur mer faisans l'office ores de soldat & soudain de Nautonier, vous mettans sur des barques courbées à la misericorde de l'Ocean pour vous opposer aux fustes pendantes & grandes Hurques des Saxons, esquelles tout autant que vous voyez de rameurs & agacheurs, autāt vous semble il voir de larrons, & de Pirates, si bien ils sont apris tous à commander, & obeïr: à enseigner & aprendre de voler & piller: tellement qu'il fault que vous soyez bien tousiours sur voz gardes, car c'est vn ennemy le plus cruel & farouche de tous les autres: entant qu'il assault à l'improuiste & s'eschape & retire auec vne grand sagesse & preuoyance: si hardy, qu'il mesprise ceux qui se presentent au combat, & accable ceux qui ne prennent garde à leurs affaires. Si diligent, que suyuant quelcun il n'a garde de le laisser eschaper: & s'il fuyt à peine le peut on r'attaindre. Si asseuré que le naufrage tant s'en fault que luy donne frayeur que c'est plustost son exercice, ayant non seulement cognoissance des perils de la mer, ains encor vne bien grande familiarité auec la fortune d'icelle. Car si quelque tempeste les assault, elle les rend plus asseurez à leurs courses, & moins preuoyans ceux contre qui ilz dressent leur equipage: & sont si peu soucieux des dangers, que au milieu des vagues enflées de tempeste & flotz escumeux de la mer, voisins des rochers, & escueilz espouuentables, prestz presque à y heurter à l'encontre viuent ioyeux en ce peril, conduits de la seule esperance de bien & prouffit qui leur peut aduenir au pillage. D'auantage auant que desancrer ou sortir de terre ferme, & pays par eux rauagé, ilz ont de coustume ains que s'en aller, de prendre chacun dixiesme de leurs prisonniers, lesquelz auec vne triste & superstitieuse ceremonie ilz massacrent, meslant l'equité du sort auec l'iniquité d'vn supplice tant cruel & abominable. Auec telles offrandes & vœux ilz obligent leur foy aux dieux, & s'en rendent quittes en sacrifiant ceux qu'ilz prennent en guerre, & non tant purgez par ces sacrifices, que pollus par les sacri-

Voy Gildas, & Bede auteurs Anglois.

Sidonie. l. 8. epist. 6. A Naumatie.

Saxons bons Pilotes.

Subtilité & sagesse du Saxon sur mer.

Hardiesse & asseurance du Saxõ durant les tempestes.

Captifs iadis dismez & occis par les Saxons.

Grād cruauté des Saxons sacrifiant

leges commis, ilz acomptent à religion l'effect detestable d'vne mort si malheureuse, aymans mieux tourmenter vn captif & le massacrer cruellement, que en tirer rançon pour le rachapt de sa vie; & en autre passage il dit en certains vers à Lampridie.

leurs captifs, & prisonniers.

Là voit on les Saxons, acoustumez iadis
A sillonner la mer, aparoistre esbahis,
Et n'oser mettre pied sur les terres voisines.

Sidonie en ses Hendecasyll. à Lampridie.

Voyez donc quelles gens estoyent les Saxōs, & s'il y a rien de vray-semblable que la Grece les aye produits. Veu que tous les auteurs qui en parlent les font voisins de la mer, & septentrionaux, aussi bien que les Françoys, desquels noz annalistes ont chanté de si belles fables. Theodose le grand est loué pour auoir vaincu en guerre nauale le Saxō à cause que ce peuple estoit né, & nourry en cest exercice que de combattre sur mer: & Honorie reçoit grand louange, & actions de graces pour auoir pacifié l'estat sur l'Ocean troublé par les courses des Saxons. Et long temps au parauant Care Empereur natif de Narbonne (ayāt esté foudroyé Diocletiā) acompta à grand heur d'auoir vaincus les Saxons & Françoys, qui couroyent & pilloyent les Gaules auoisinées de la mer. Voyons encor ce que en dit Paul Diacre: Valentinian (dit-il) dompta & accabla les forces des Saxons, qui s'estoyent ruez sur les limites & bornes des terres des Françoys, & estoyent ces Saxons, peuple se tenant sur les bords de l'Ocean, & habitant ez paluz inaccessibles, fort terrible & puissant en guerre, soudain & agile en ses actions, & lequel aspiroit d'entreprendre sur les terres de l'Empire. Et afin que auec autorité ie refute l'opinion de ceux qui veulent que les Saxons soyent descendus de l'isle de la grand Bretaigne, oyons ce bon Diacre qui en parle tout au contraire, disant ainsi.

Claudian au Panegiriq en l'honneur d'Honorie.
Eutrope liur. 9.
Paul diac. des gestes des Romains, liu. 1. en la vie de Valentinian.
Ammian li. 27.
Paul diac. li. 3. en la vie de Theodose le ieune.

Quelque temps apres les Anglois, ou Saxons (il confond les noms comme estant vn mesme peuple) passerent sur troys longues naus en Bretaigne, ce voyage ayant esté raporté en leur païs comme prospere & qui leur auoit bien succedé, on y enuoya plus grandes forces, auec lesquelles ilz chasserent de l'isle ceux pour la ruine desquelz on les auoit apellez à secours, & aduint cecy du temps de Vortigere Roy de celle isle, ainsi que porte au vray l'histoire des Anglois. Et en ceste sorte ce fust le Saxon Anglois qui donna ce nom d'Angleterre à l'isle Bretonne, & non ces Insulaires du sang (comme ilz disent) de Brute Troïen à la nation Saxonne, laquelle, comme il apert, assez est Septentrionale & née le long de la mer Baltée.]

Ceste premiere course aduint l'an de grace 446.
Voy Polyd. Virg. liu. 1. de l'histoire Angloise Gildas. 1. li. de l'hist. Ecclesiast. & Bede en l'hist. Angloise.

Or ceste natiō à esté iadis fort fascheuse, comme celle qui ne laissoit guere ses voisins en repos, tousiours tēdāt à inuader & guerpir leurs terres, mais les Saxons entr'eux viuoyēt fort paisiblemēt & les seigneurs preuoyoient auec grand courtoisie ce qui seruoit au bien de leurs citoyens pour les en fournir & ayder. Et ont esté fort curieux à la conseruation des familles & races de leur premiere & ancienne noblesse, ne voulant guere s'a-

cointer des estrãgers,ny s'allier de moindres qu'eux, taschans par ce moyẽ de tousiours tenir leur peuple en sa sincerité & tousiours semblable à soy-mesme & suyuant les mœurs anciennes de leurs ancestres. Qui a fait que encore on les voit ayãs vne mesme habitude, grãdeur & stature du corps, & la couleur du poil,& cheueux presque toute semblable en vne si grãde & presque infinie multitude de peuple. Or fut ce peuple diuisé generalement en quatre estats & differences,de nobles,francs, affranchis, & esclaues: & estoit deffendu par leur loy & ordõnance, qu'aucun ne forlignast de son ranc en contractant mariages: mais que le noble espousast femme de son calibre,& le franc, vne de libre condition, l'affranchy en prist vne qui eut esté mise, cõme luy, en liberté, & que le serf s'accouplast auec l'esclaue, & quiconque contreuenoit à telle ordonnance il ne luy alloit que de la vie. Ilz auoyent de tressaintes & bonnes loix pour la punition des forfaits & malefices: [comme sur les meurtres, où l'on auoit esgard à la condition de celuy qui auoit esté occis,& en aucun n'y auoit presque peine quelconque de mort,si ce n'est de celuy qui faisoit homicide en l'Eglise,car le faisant il n'y auoit aucune remission, voire quiconque se mettoit en embusches,& aguet pour ce faire,encor qu'il n'executast poĩt son vouloir,il estoit banny,& cõdemné à grandes amendes. Les larcins y estoyẽt punis auec plus grande seuerité,veu que le pris de trois sols anciens estant desrobé fut de iour,ou de nuit n'estoit racheté que par la perte de la teste: Les boutefeux, & vsans de violence passoyent sous la rigueur de pareille sentence:Et quant aux heritages,nul ne pouuoit priuer son legitime heritier,ou ayant cause de sa succession,pour la donner à vn autre, s'il n'en inuestissoit l'Eglise, ou faisoit le Roy son heritier.] Ce peuple s'estudia fort aussi à si bien dresser ses mœurs que l'vtilité y estoit contemplée selon ce qui sembloit honeste en la poursuite,& consideration de la loy de nature: ce qui leur eust presque suffit le tẽps passé s'ils eussent eu quelque cognoissance du vray Dieu & puissant, & bon createur de tout le monde. Mais quoy? le Saxon estoit aussi bien plongé en l'abisme de l'Idolatrie que les autres nations,adorant les arbres biẽ feillus,verdoyans & chargez de brãchage,& n'en faisoyent pas moins à l'endroit des Fontaines. Ilz auoyent encor vn gros tronc d'arbre fiché en terre en lieu descouuert qu'ils apelloyent Irminsual,qui signifie colonne vniuerselle comme soustenant toutes choses.[Ceste colonne & tronce fust abatue par Charles le grand ayãt subiugué ceste nation lors qu'il les transporta en Flandres & Brabant afin qu'ilz y habitassent,& ne remuassent plus mesnage en leur païs.] Les Saxons adoroyent aussi Mercure auquel (comme le reste des Alemans) ilz sacrifioyent à iours certains ceux qu'ils prenoyent en guerre. Or ne trouuoyent ilz digne, ny bien seant à la maiesté des dieux qu'on les enfermast dans vn temple, ou qu'on feist aucune statue, ou simulachre pour les representer entant qu'il estoit impossible à l'homme de comprendre ce qui est de la maiesté diuine.Ilz dedioyent les boys de haute fustaye,& les forests plus sombres & espaisses à leurs dieux, lesquelles ilz honoroyent du nom & tiltre de leurs dieux, contemplans & disputans sur les secretz plus grandz de la nature auec grand respect & reuerence.Ce peuple fut encor adonné

Franc. & affrãchy different: le premier l'est de nature: & le second de grace de celuy qu'il seruoit.

Loy des mariages entre les Saxons.

Voy les loix Saxonnes tiltre 2. parag. 8. & 10.

Tiltre 4 para. 7.

Tilt. 14 parag. 2.

Idolatrie des Saxõs. voy Vitichinde en l'histoir. des Saxons Deca. 1. Auentin liur. 4. hist. de Bauiere. Beat. Rhenan. li. 2. des choses Germaniq. ce fut l'an de grace 779.

Mesme fut l'aduis des anciẽs Romains. voy Plutarq. en la vie de Nume Pompilie. Tacite refere cecy à toute la nation Germanique.

adõné ſur tout autre au vol,& entrailles, & au mãger des oiſeaux, & ſorz pour par ceſt eſgard deuiner les choſes à venir. [Et quoy q̃ le paſſé,& compté cy deſſus ſoit raporté à tout ce qui eſt de peuple iadis contenu en la Germanie, & que Tacite en ayt tenu propos en diuers endroitz referant ne ſçay quoy de grand, & heroic aux femmes ſuyuant l'opinion des Germains, ſi eſt-ce que principalement cela ſe raporte aux Saxons, veu que ce fuſt en leur païs que ledit Tacite gouuerneur pour lors en la Gaule Belgique fut en la Prouince des Weſtphales, & y veit l'honneur que on y faiſoit aux Déeſſes Vellede, & Aurine. Or ſi la Weſtphalie eſt eſloignée des Saxons ie m'en raporte à la verité, & ſuis encor plus ſatiſfait de ce que i'ay recueilly de I. Villichie Reſellian, qui eſcrit ſur Tacite, lequel dit que Aurin ſignifie vne ſorciere,& vne de ces femmes,leſquelles par ſort preſagent & deuinent ce qui eſt à venir : veu que encore à preſent audit païs (ſi Luther auec vn diable n'en a chaſſé vn autre) il y a plusieurs de ces femmes, qui ne faillent de predire les futurs euenemens des choſes, ou quelcune pour le moins, mettans quelque figure de cire en vn baſſin plein d'eau, & y marmotãs deſſus ne ſçay quelles oraiſons pleines de ſuperſtition & idolatrie : A cecy m'ayde beaucoup ce que Saxon en l'hiſtoire Danoiſe, chante des peuples voiſins de l'Ocean ſeptẽtrional, pres lequel nous auõs dit eſtre nez & nourris ceux deſquelz nous faiſons mention à ceſte heure.] Or la forme & façon comme ce peuple deuinoit iadis par ſort eſtoit telle : Il prenoit vne verge de quelque arbre fruitier, & la mettoit en pluſieurs pieces, leſquelles il marquoit de diuerſes ſortes & couleurs, & les eſtendoit ſur quelque abillement blanc, & net, & ce ſans vſer d'aucun ordre en les y eſpandant. Or ſi la conſultation touchoit le public, le preſtre preſidoit à ceſte façon de faire le ſort: ſi c'eſtoit pour quelque cas particulier, le pere de famille, & chef de la maiſon, où l'acte ſe faiſoit ayant fait ſa priere aux Dieux, & ce les yeux fichez & eſleuez en hault, leuoit trois fois ces vergettes ainſi eſpandues, & ſelon que la marque tournoit, il prediſoit auſſi de l'heur, ou malheur de ce qui deuoit aduenir : là où les marques deffendans l'entrepriſe, on ſurſeoit l'affaire à vne autre fois. Et ſi les verges du ſort accordoyent que on l'entrepriſt, encore failloit-il que le ſort leur donnaſt ſignifiance de l'iſſue : & auoit l'Augure comme art propre ceſte nation pour conſulter du ſuccez de leurs affaires. Nourriſſoyent auſſi des cheuaux blancz aux deſpens publiques dans les boys, & foreſts plus profondes & obſcures, & telz que iamais n'auoyent ſeruy : Ilz les attelloyent à vn chariot ſaint, & ſacré, & dedié pour ce ſeul effait, lequel eſtoit ſuiuy & accompaigné du Preſtre, du Roy, ou Prince de la Cité, leſquelz prenoyent garde au henniſſement & bruit que faiſoyent ces cheuaux : tellement qu'il n'y a-auoit aucun genre de diuination auquel ilz aioutaſſent autant de foy que à ceſtui-cy, & où ſ'arreſtaſſent tant le peuple, que les ſeigneurs, les Princes & les ſacrificateurs : d'autant qu'ilz eſtimoyent ces beſtes comme miniſtres des dieux, & ſçachans les conſeils & ſecrets des Celeſtes. Encore auoyent ilz vne ſorte & maniere de ſort, par laquelle ilz preuoyoient ou prenoyent coniecture de l'euenement des guerres qui leur ſembloyẽt

Tacite. 21. des Annales, & au liu. des mœurs des Germains, auquel conſent Celie Rhodig. liu. 18. ch.20.

Vellede & Aurine Déeſſes en Alemaigne.

Aurin mot ancien Saxon, ſignifie Sorciere. Ioſſe Villichie ſur Tacite.

Sorcieres en Saxe.

Saxon li.1.& 2.

Maniere anciẽne de deuiner par ſort en Alemaigne.

Sort par le heniſſement des cheuaux en Saxe.

Deuination prise par l'euenement des combats singuliers.

de plus grand importance: Car ils contraignoyent chacun de leurs captifs pris en guerre, & estant de la nation à qui ilz auoyent à faire, de combattre contre celuy des leurs qu'ilz choisissoyent: & quiconque emportoit le dessus seruoit de preiugé pour la victoire future de quelque costé que fut le vainqueur. Charles le grand (comme dit est) les ayant affligez par guerre l'espace de trente ans, les contraignist à la fin de quitter toutes ces superstitions, & d'embrasser la religion Chrestienne en laquelle ils ont continué, auec le reste de la Germanie fort deuotieusemét & fidelement iusqu'à nostre temps que Martin Luther à semé en plusieurs endroits le venin de sa fauce doctrine. En ceste region Saxonne la magnifique structure, & superbe bastiment des temples somptueux & religieux monasteres y est à grandement admirer: & plus encor la coustume obseruée en l'Eglise d'Alberstad, dediée à la glorieuse vierge Marie mere de nostre Dieu & seigneur, en laquelle les lays n'entrent point, en estant l'entrée seulement permise à ceux qui sont du corps & vocation sacrée du Clergé. Quoy donc que nul lay ayt licence d'y entrer, si est-ce que tous les ans le iour des Cendres, on choisist l'homme d'entre le peuple le plus mal famé, & meschant que on sçait choisir en la cité, lequel ayans vestu de noir, & luy voilans la teste & couurans la face d'vn chaperon, lequel assiste en cest appareil au diuin seruice: Mais déz aussi tost que l'office est finy on le chasse de l'Eglise: chassé ainsi que il est, il fault que durant tout le temps des ieusnes du caresme, il aille vagant tout pied nud par la ville visitant, & allant prier par toutes les Eglises, Monasteres, Chapelles & oratoires. Les Chanoines sont tenus de le nourrir: & le iour du ieudy absoulu, lors que on sacre le saint huile, & celebre la Cene, on l'introduit de rechef en l'Eglise apres la consecration du cresme, & là il reçoit l'absolution de ses pechez par les Penitentiers, & ayant receu l'aumosne on luy donne congé, & d'icelle mesme il en fait vn present volontaire à l'Eglise, & autel de nostre Seigneur. Cest homme est par eux apellé Adam, à cause que estant ainsi purgé il est innocent comme estoit nostre premier pere auant que mordre au fruit de l'arbre deffendu: & leur est aduis que l'expiation, & purgation des crimes de cest homme redonde sur la cité, & sur tous les citoyens.

Martin Luther à infecté d'heresie le pais de Saxe.

Eglise de nostre dame en Alberstad, ou les lays n'ētrent point.

Estrange ceremonie en Alberstad.

Le penitēt d'Alberstad nommé Adam & pourquoy.

Mines d'argent en Saxe.

Le terroir Saxon est fertil en toute sorte de viures & fruits, sauf la vigne, & s'y trouuent plusieurs mines d'argent, & d'Erain. En Goslarie, & autres diuers lieux dudit païs, on voit des fontaines, de l'eau desquelles on cuit & fait du sel tresblanc, qui est de grand proufit & reuenu au Prince, & commodité pour ceux du pays. Ilz sement du froument, & de l'orge, desquelz outre que ilz en font du pain tresblanc, & sauoureux à mãger ilz en composent encor de la ceruoise, en default de vin, de laquelle ilz boiuēt si goulumēt, & desmesurémēt, que ceux qui versent ne sçauroyent fournir aux beuueurs, & parainsi on met vn grand pot sur table plein d'icelle boisson, chacun beuuant à mesme, ou en versans dans vne grand tasse qu'ilz mettent sur table, & se semonnent les vns les autres à dringuer, & faire caroux a toute outrance. C'est chose incroyable à dire combien ce peuple alteré aualle de ceste ceruoise, & combien souuent

Saxons exorbitãs à boire.

ilz se prouoquent à haucer le gobelet, voire y contraignent ceux qui les refusent, car il n'y a porc, thoreau, ny cheual, qui en aualast autant d'vne leuée quelque soif qui les saisist. Et ne leur suffist point d'auoir beu iusqu'à s'enyurer, ou rendre salement leur gorge: ains gist leur sobrieté à continuer & nuit & iour ceste honeste pratique de bien boire.

Celuy qui boit le mieux de la compagnie non seulement en raporte il louange, & honneur de ceste vaillante yurognerie, ains est encor couronné de quelque gentil chapeau de roses, ou fleurs, & herbes souef flairantes, ou gaigne quelque autre gentilesse pour le pris de sa victoire. *Pris des gloutons beuueurs.*

Leur façon de faire s'est espandue par toute la Germanie, & tellement que on fait tout ainsi des vins forts & fumeux, que les Saxõs de leur simple Ceruoise, au grand preiudice de ceux qui les imitent.

Tandis que ilz banquetent si quelcun passe pres d'eux, soit le maistre du logis, ou autre, se leuent tous ceux qui ont quelque verre plein, & luy presentent auec grand courtoisie à boire à sa bonne grace. *Alemans en general grands beuueurs.*

Ilz tiennent celuy pour leur ennemy, qui estant inuité à boire souuent, refuse, & sans rendre iuste raison, desdaigne de gouster auec celuy qui le semond, tellement que plusieurs fois ceste iniure est vengée ou par l'effusion mutuelle de leur sang ou par homicide. Les viandes des Saxons sont dures, mal aprestées & de grosse concoction: à sçauoir du lard, des saulcisses, ou andouilles sechées à la fumée, oignonds cruds, du beurre salé en plusieurs endroits ils font cuire le dimenche la viande pour en viure, & en vser tout le long de la sepmaine. Quant aux enfans, ilz ne les nourrissent point, comme nous faisons, auec de la bouillie, ains leur donnent la viande solide mais tresfort maschée par la mere, ou nourrice, qui la font aualler ainsi amollie à ceste tendre enfance: & c'est pourquoy les Saxons acoustumez déz le lait à ceste nourriture, sont plus robustes que les autres, & souffrent les incommoditez de la vie auec plus de pacience. *De pareille façon en vse l'on en Gascoigne.*

Ilz ont langage particulier pour eux, mais quant à l'accoustrement & autres façons ilz sont semblables au reste des Alemans.

[Ie serois marry si taschant de r'afreschir la memoire de l'antiquité pour le plaisir du lecteur, ie laissoy l'estrange façon des Saxons iadis à se tondre, veu qu'ils coupoyent les cheueux de derriere, & vers la nuque, laissans croistre le poil par deuant, iusqu'à leur couurir la face: & que cela soit vray i'ay Sidonie Apollinaire pour auteur, lequel escriuant à Lampridie, tandis qu'il estoit en la court du Roy des Wisigoths Theodoric, qui pour lors faisoit sa residence à Bourdeaux, parle des Saxons en ceste sorte. *Quelle perruque portoyent iadis les Saxons.* *Sidonie: à Lampridie en ses Hédecasyll.*

Cy voyons les Saxons acoustumez iadis
A sillonner la mer, aparoistre esbahis
Et n'osans mettre pied par les terres voisines:
Les perruques desquelz, & cheuelures fines
Le fer par chacun bord derriere va coupant
Et les cheueux peignez on regette deuant:

Ainsi le poil coupé, le chef nud sans nul' grace
Et couuert en demeure, & le front, & la face.

Saxons nommez Sicambres.

Puis aiouste aux vers, adressant sa parolle au Saxon qu'il nomme Sicambre, comme aussi on nommoit iadis les François:

La nuque ainsi tondant, ô Sicambre vieillard
Lors que te vois vaincu, regettes autre part
Ta perruque en courant ton front iadis derriere
Et d'vn poil nouuellet la couures la premiere.

Ie laisse le discours plus long & des Saxons & des Sicambres, iusqu'à ce que & la France, & l'Angleterre nous y remettront, & si nostre auteur y oublie quelque cas qui soit notable, ie me mettray en deuoir de soustenir, & parer aux coups qu'il n'a peu porter, ou que peut estre il ne vouloit monstrer à ceux qui ne luy sembloyent assez adextrez à tel aprentissage.]

Du pays de Westphalie, & iuges establis sur les Westphaliens par l'Empereur Charles le grand. Chapitre 15.

Monts obnobies à present de Hesse. Ptol. liu. 2. ch. 11. tabl. 4. d'Europ.

Amasis fleuue.
Sale fleuue.
Druse mourut en Alemaigne voy Dion. l. 55. Corn. Tacit. Annal. l. 1. Suetone en la vie de Octouian Auguste. Strabon 7.
Voy Paul. Emile és Annales de France. 2.
Iuges secretz establis en Vvestphalie par le grand Charles roy Frāçois. voy les annales de France: & Auentin liu. 4. de l'histoi. de Bauiere.
Ceste façon ressēbloit presque l'inquisition qu'on pratique en Espaigne

VEstphalie est vne region comprise aux bornes, & limites de Saxe, ayant le Rhin au soleil couchant, le fleuue Wisere au Leuant, le païs de Frise au septentriō auec la Holande, & regardant au midy les mōtaignes de Hesse, que Ptolomée apelle mōts Obnobies: de ces mōtaignes sourt le fleuue Amasis lequel trauersant presque toute la Prouince, passe par Padeburg & Munester deux belles Citez, puis s'escoulant par Phrisie, se va rendre en la mer Septentrionale. Est encor en ce païs le fleuue Sale renommé és histoires des Romains, à cause que ce fut là que mourut Druse beau filz de l'Empereur Octouian Auguste. Ceste region ainsi que tient Strabon, fut iadis habitée par les Bracteres, ainsi que la coniecture le mōstre, d'autres disent que ce furent les Sicambriens, alleguez par le mesme Strabon. Le premier qui contraignist ceux-cy à la foy Chrestienne fut Charles le grand apres qu'il les eust vaincus & affoiblis par guerres: Mais comme souuent ilz se reuoltassent, & venans à leur vomissement ils embrassassent l'Idolatrie, faisans banqueroute à la foy de l'Euangile, & ne tinssent aucun compte du serment de fidelité fait deuant l'Empereur: Charles le grand, afin de tenir en haleine, & crainte ce peuple Barbare auec l'estonnement d'vne peine & supplice present, ordonna & establit des iuges secrets par la Prouince: ausquels il donna puissance, que déz que quelcun se pariureroit, ou violeroit la foy promise, ou auroit commis quelque autre crime, que soudain on le prist, & sans autre forme de proces, ny aiournement, ou poursuite, ny pretente ou congé de se iustifier, on le feit mourir: mais il y commist des gens de bien, & aymans equité, & iustice, afin que sans raison on ne s'attaquast point à l'innocence de ceux qui n'offenceroyent point.

Ceste façon de proceder estonna & effroya les Westphales, & les contraignist de se contenir en deuoir, voyans le plus souuẽt les seigneurs, & plus grands du païs brãchez par les boys, pour seruir de guide aux passans sans qu'ils eussent au parauant rien ouy dire de leur accusatiõ: & s'ils s'enqueroyent de la cause & occasion de tel supplice, ils n'auoyent autre cas pour responce sinon que les iusticiez auoyent faucé leur foy, ou commis quelque crime contre la Loy de l'Empereur: & dure encor' iusqu'à nostre temps ceste façon de faire, qu'on nomme iugement secret. Ceux qui president à ce conseil, sont bien si presomptueux qu'ils osent entreprendre iurisdiction sur toute la Germanie, & portent le nom & tiltre d'Escheuins, ils ont des coustumes fort secrettes, & quelques si occultes manieres de proceder au iugement des malfaiteurs, que iamais il n'a esté possible d'en trouuer qui par pris, ou crainte en aye voulu reueler vn seul poinct ny façõ de faire. Aussi la plus part des Escheuins sont incogneus, lesquels vont çà & là par les Prouinces, notans & remarquans la vie de chascũ, & trouuans vn malfaicteur, le deferent en iugement, & l'accusent, prouuant ce qu'ils imposent selon ce qu'ils l'ont par leur secrette coustume: leur sentence estant enregistrée contre le delinquant accusé, la mettent és mains des ieunes Escheuins, la charge desquels est de la mettre en execution.

Aussi fut elle ratifiée par Federic. 3. enuiron l'an de grace. 1316.

Estrange façon de iugement.

Les criminels qui ne sçauent rien de leur condemnation, ne se donnent garde, que quelque part qu'ils se trouuent on les empoigne, & sont tout aussi tost despechez. Ceste sorte de iugement est à present fort abastardie, à cause qu'on y met des hommes de basse condition, & lesquels s'entremeslent encor des matieres ciuiles, comme ainsi soit que iadis l'inquisitiõ, & executiõ des crimes leur fut permise, & octroyée. Ceste region Westphalique est froide extremément, destituée, & pauure de vin, & de froment, on y mange le pain fort noir, & la ceruoise sert de boisson. Le vin qu'on y porte du Rhin est fort cher, mais c'est pour les plus riches, lesquels encor n'en vsent guere souuẽt. Les Westphaliens sont ingenieux & bons guerriers, & de là est venu le commun dire que Westphalie engendre plustost des hommes vicieux & cauteleux, que sotz, ou trop simples: & sont suiets à l'Euesque de Cologne.

Infertilité de Vvestphalie.

Vvestphaliẽs plus fins que simples.

De la Franconie, ou France Orientale, & diuerses façons des habitans en icelle. Chap. 16.



LA Franconie, ou France Oriẽtale est vne partie de Germanie, & cõme le cœur d'icelle ayãt pris le nõ des Sicambriens, qui furent appellez François du temps de l'Emp. Valentinian, à cause qu'ils auoyẽt surmõtez les Alans, voisins des Gothz & Danoys. Ceste regiõ à les païs de Sueue, & Bauiere au midy, le Rhin luy est au Ponant, les Boësmes l'auoisinent du costé d'Orient & ceux de Hesse & Thuringie peuples de Saxe luy sont au Nord & septentrion. Ceste Prouince est close, & enuironnée de grandes & tresespaisses forests, de hautes, & difficiles montaignes si

D'où viẽt le nom de Franconie.

Valẽtinian Emp. & aduint cecy, l'an 326. & sous Constãtin le grãd, non du temps de Valentinian.

Assiette de Frãconie.

qu'à peine y peut on penetrer:mais au dedás elle a vne belle planure, embellie de plusieurs villes bien murées & remparées, & d'vne infinité de chasteaux & grosses bourgades. La forest Hercinie est celle qui la ceignant à l'étour auec des costaux tres-haults & aspres,luy sert comme d'vne muraille naturelle,& l'arrousent les fleuues Sale (d'où est venu le nom de Sâlien & Salique) Mogan,qui est nauigable, Tubere,& Necchare. Les vallons, par où courent ces riuieres, sont larges & de grand estendue ayans les coustaux voisins, chargez de bons vinobles, & le vin si delicieux qu'on en porte aux nations eslongnées,l'achetans à cause de son excellence. Le terroir de ce pays, est assez sablonneux,& non pierreux,que du costé de Noricque, & là où il est auoisiné des riuieres, ainsi que Eneé Siluie le tesmoigne. Franconie est fertille par tous costez, rendant auec vsure toute sorte de grains qu'on y seme, & le legumage:& n'y a quartier en Alemaigne qui nourrisse de si beaux, & gros oignons, ne si belles raues & naueaux,ou des choux cabuz si excellans, &bien pommez. Aioustez y si voulez,la grande abondance de Reglisse,racine mielleuse,& tant requise, qui esttelle que du terroir de la ville de Babemburg,on en charge à charretées pour en fournir les autres païs : on ne voit que de beaux vergiers chargez de toutes parts d'arbres fruitiers, & des prœries fort plaisantes & delicieuses, le païs est en somme bien garny de bestail, & grans troupeaux, & peuplé de plusieurs & infinis milliers d'hommes. Et à cause de la multitude des riuieres, aussi la pescherie y est à commandement, mais le deduit de la chasse plus encor, à cause que les seigneurs ont infinité de Buissons, boys, & parcs, ou ils nourrissent la sauuagine pour en auoir le plaisir : Leur font encor dresser des loges és Parcs, esquelles les bestes si retirent en hiuer,tant pour euiter les rigueurs du froid,que pour y vser de la pasture qu'on leur y apreste : de chasser à ceste venerie n'est permis sinon aux seig. & Gentils-hommes. Or la Franconie est departie sous la seigneurie, & suiection de cinq Princes, à sçauoir le Burgraue de Norimberg, & le Comte Palatin, Princes temporels, trois ecclesiastiques, qui sont les Euesques d'Herbipoly,Maience,& Babemburg. l'Euesque de Herbipoly, porte aussi tiltre de Duc, qui est cause que lors qu'il chante la Messe,il tient sur l'autel l'espée toute nue & baniere desployée. Cestuy le iour qu'il veut faire son entrée, & prendre possession de la chaire Episcopale, vient en la cité accompaigné, selon la coustume, d'vne grand troupe de Caualerie : & dés qu'il est en la ville il met pied à terre, & laissant tous ses beaux & riches habits, fault que se veste d'vn acoustrement gris, & de peu de valleur, & se ceigne d'vne corde : & equipé ainsi, s'en va la teste & les mains nues en grande humilité vers les Chanoines en l'Eglise mere & Cathedrale, où ayant iuré & promis fidelité au Chapitre, il est mis & haucé en sa chaire & autorité. Mais auant tout cela, il est conduit deuant la representation & effigie d'vn certain Euesque, & là on l'admonneste serieusement, & sans flaterie, de se gouuerner aussi bien, & sagement que celuy duquel il voit là l'image, lequel n'estant qu'vn pauure & abiect escolier, durant vne grand discorde aduenue en l'election, fut esleu comme par mespris, & toutesfois se porta il

Beauté du païs Franconien.

Riuieres de Frãconie.

Vins Franconiẽs.

Enée Syluie en la Geographie en l'Europe.cha.39.

Abõdãce de Reglisse en Franconie,où.

Sauuagine nourrie pour le plaisir des seigneurs.

Quels sont les seigneurs à qui la Franconie obeyt.

Herbipoly s'appelle en Alemãt Virziburg.

Comme l'Euesque d'Herbipoly est mis en son siege.

en homme de bien, & gouuerna tresbien, & l'estat de l'Eglise, & les affaires & police de la ville, & de tout le païs.

Princes nonreceus à l'Euesché de Herbipoly.

Or nul enfant des Ducs ou des Comtes du pays est receu à cest Euesché, seulement y appelle on & met en la dignité, quelqu'vn qui soit de la simple noblesse. Or font ils cecy, non que le reuenu de l'Euesché ne soit suffisant d'entretenir le train d'vn Prince & bien grand seigneur, veu qu'il est de grand proffit & puissance : mais c'est à fin que la dignité demeure és mains de ceux qui sont chefs au chapitre, & de la noblesse du païs, de laquelle sont choisis la plus part des Chanoines. La preuousté encor de l'Eglise d'Herbipoly est & honorable, & seigneuriale, & fault que quand vn nouueau Preuost vient à cest office, qu'il aille visiter plusieurs villages & parroisses, sur lesquelles il leue les dismes, & là faire deffoncer quelques muids de vin au peuple, & y mettre des tasses aupres à fin que chascun qui voudra, en puisse boire à sa fantasie.

Preuousté de l'Eglise d'Herbipoli.

Les Franconiens ne different, ny en habitude, ny proportion de corps, ny en façons d'habits au reste des Alemans : & endurent fort le trauail, adonnez tant hommes que femmes à cultiuer les vignes, & ainsi personne ny est oisif & sans rien faire.

Ceruoise non permise de vendre en Franconie.

Ce peuple vend son vin pressé de sa pauureté, & boit la belle eau clere, car il mesprise la biere, & ne tient compte de la ceruoise, voire ne souffre qu'on en porte en son païs : Il est vray qu'à Herbipoly durant le temps du ieusne on en y vend, mais c'est hors la ville & aux bateaux, à fin que ceux qui pour l'abstinence cessent en ieusnant de vin boire, ayent en lieu d'eau ceste boisson. Le Franconien est insolent, & fier de son naturel, ayant grand opinion de soy, & fort presomptueux iusqu'à mespriser tout autre nation & peuple, & sont si piquans, & mesdisans des autres que les estrangers qui frequentent & conuersent auec eux, s'ils ne sont trop legers en parolle, n'ont garde de leur dire le païs de leur naissance. Ceux qui souffrent patiemment leur gloire & arrogance sont les bien venus, & les souffrent facilement d'habiter auec eux, & les ayant comme essayez auec ceste façon rigoureuse, les reçoiuent souuent pour alliez & leur donnét leurs filles, & parentes en mariage, d'où aduiét que plusieurs de Sueue, Bauiere, & de Hesse s'arrestent & sont domiciliez en Franconie. Les Franconiens sont au reste fort deuotieux, & ayment le seruice de Dieu, toutesfois sont ils à presens adonnez à deux grans vices, à sçauoir au blaspheme, & larcin, l'vn leur semble beau, & l'autre honneste, & à eux permis & loisibles dés long temps. Ils ont plusieurs merueilleuses & estranges façons de faire, lesquelles ie descriray, à fin que ce que l'on recite ailleur des estranges nations, ne semble faux, & soit acompté à fable. Les cinq sepmaines qui precedent la natiuité de nostre seigneur tous les Ieudis on voit de nuit les enfans, tant filles que garçons aller heurtans de porte en porte, & chantans des chansons, qui contiennent la prochaine natiuité du sauueur de tout le monde, & souhaitent le bon an à toute la compaignie, & pour cest office & message plaisant ceux qui sont és maisons leur donnent des poires, pommes, & noix, & d'autres les estreinent de quelque petite piece d'argent.

Mœurs estranges des Franconiens.

Vices du Franconien.

Ceremonies ordinaires en Franconie.

Auec quelle ioye ils reçoyuent & honorent la feste de la Natiuité de nostre seigneur, & ce dans les temples,non seulement le clergé, mais encor tout le peuple,on le peut recueillir en ce qu'on voit tous les ans en telle feste la representation d'vn enfant nouueau né, posé sur le maistre autel, à l'entour duquel les enfans & fillettes vont sautans & dançans,& les vieux chantent auec vn accord semblable à celuy des anciens Corybantes, desquels les fables portent qu'ils s'esiouïssoyent en Candie dans vne Grotte du mont Ida, & dançoyent autour du berceau de Iupiter iadis nourry,& esleué en celle mõtaigne. Le iour des Calendes de Ianuier qui est celuy où l'an des Chrestiens commence,& d'où nous prenons le commencement des supputations du cours du temps, on voit en Franconie, les parens & amys s'entre-acoster, & se salüans ensemble, & touchans la main se souhaittent l'an nouueau pour heureux, & proffitable, & passent celle iournée s'esiouïssans,& banquetans ensemble. Et suyuans l'ancienne coustume prise de leurs ayeux,ils s'entr'enuoyẽt les vns les autres des presens qu'on appelle estreines, & iadis les Romains les disoyent Saturnalices, à cause qu'on en vsoit ainsi entr'eux aux festes des Saturnales, & les Grecs les appelloyent Apophoretes. Sur ceste façon de faire, l'année passée ie feis quelques vers en telle substance.

Corybantes,voy Ouid.és fastes.
Lactance de la fauce relig.liu.1. cha.13.

Estrénes sont de longue & anciẽne coustume, voy Macrob. 1. des Satur.

Par huit iours continuz honorans ta naissance
O Christ vray fils de Dieu,& Dieu vray en essence!
Des himnes nous chantons:& puis à nos amys
Des presens nous faisons,qui de bon cœur sont pris,
De Leuraux,ou Chappons,ou d'vn gasteau insigne
Où engrauée soit l'armoirie plus digne
De celuy qui le donne,ou dedans vn panier
Dix pommes nous mettons venans de l'Orengier,
Dix pommes nous mettons my vertes my dorées
En vn Vase de Buys:& diuerses dragées
Dans vne tasse d'or,pour en faire present
A l'amy pres de nous,& onc du cœur absent.

A la feste de l'apparitiõ de nostre seigneur(par nous ditte les roys) chacune maison fait faire vn gasteau composé de farine blanche & pure, de miel,poyure & gingembre: puis est creé vn Roy en la façon qui s'ensuyt. La dame du logis est celle qui fait le gasteau, auquel en le pestrissant elle met vne petite piece d'argent:puis le faisant cuire en la braise & astre net, & bien chaut du fouyer, le depart & coupe en tout autant de pieces qu'il y a de personnes en la maison,& en donne à chascun la sienne : Toutesfois en y a il des parties assignées, premierement à nostre seigneur Iesus Christ,& à sa glorieuse mere la vierge Marie,& aux trois sages qui le vindrent adorer,lesquels on dõne aux pauures pour Dieu. En la part de quiconque escheoit qu'on trouue la piece d'argent mise au gasteau, celuy estant salüé comme Roy, est assis en chaire & esleué trois fois en hault auec ioye, acclamations & plaisir de toute la compaignie: Le roy aussi leué en hault a de la craye en la main droite,& toutes les foys qu'on le hauce,il

En France on y met vne febue.

ce,il fait autant de croix au plancher de la sale, ou chambre où ils sont assemblez, d'autant qu'ils portent grand respect & reuerence aux croix comme le signe de grand effait, & qu'ils estiment les preseruer de grans inconueniens,& durāt les douze iours qui sont entre Noël,& la feste des Roys,il n'y a maison en Frāconie qui soit habitée,laquelle on ne parfume & encence auec encens,ou autre chose aromatique,& odoriferante contre la force des malins esprits,& pour obuier aux ensorcellemens des enchāteurs. Il n'est guere grād besoing de dire auec quelle façon ils se gouuernent les iours gras qui precedent le Caresme : veu qu'on sçait comme le reste des Alemans,desquels les Franconiens ne degenerent, se gouuernent en ceste folle & debauchée feste. Car on y māge & boit, & y fait tāt de sortes d'esbatemens,qu'il semble que iamais plus on ne doiue auoir la iouïssance de tel plaisir,& que l'endemain il faille partir de ce monde, & ce iour soit fait pour rassasier tout le desreglé apetit du corps,pour le dernier adieu de ses aises.Il n'y a si petit qui ne tasche d'inuēter quelque nouueau ieu & spectacle,pour donner recreation & à l'esprit, & à la veuë des regardans,& qui puisse les attirer en admiration, & à fin que la honte ne les retarde de rien faire,ils se masquent & desguisent,les hommes vestans l'habit des femmes,comme elles aussi insolemment, & peu honnestemēt vestent celuy des hommes. Les aucuns, voulans representer des Satyres, ou plustost des Diables,se paignent le visage de vermillon, ou d'ancre,& prennent des habillemens effroyables, & abominables: & d'autres vont tous nuds courans çà & là,de mesme façon que faisoient iadis les Lupercaux Latins,desquels ie pense que ceste vilaine coustume soit venuë & escoulée parmy nous. D'autant que cecy n'est en guere different aux ceremonies lupercales celebrées iadis par la ieunesse Romaine, & enfans des meilleures maisons au moys de Feburier, en l'honneur de Pan Lyrée: lesquels tous nuds,& ayās le visage taint en sang,couroiēt auec des fouets par la ville frapans d'iceux,tous ceux qui se leur offroyent au deuant:là où nos Lupercaux Franconiens frapent sans discretion,ny esgard de personne les passans auec des sachets pleins de cendre. C'est cas estrange que le iour des cendres en plusieurs lieux on voit que les garçons de toute vne parroisse s'assemblent, & prennent toutes les filles qui durant l'année auront frequenté les dances plus que les autres & les atellent comme cheuaux,ou iumens à vn chariot,sur lequel est assis vn menestrier sonnant & ioüant de quelque instrument, & les conduisent en cest equipage iusqu'à la premiere riuiere ou Lac qu'ils rencontrent.Ie ne voy aucune raison qui les meuue à ce faire, si ce n'est qu'on die que par ce moyen ils les vueillēt purger des fautes par elles commises,de ne s'estre point abstenues de suyure leur legereté dançant ainsi contre le commandement de l'Eglise.A la my Caresme, & lors que l'Eglise nous enhorte de nous resiouïr, en mon païs la ieunesse s'assemblant fait vne effigie de paille,representant la mort ainsi qu'on a de coustume de la nous paindre & tirer, & la met au bout d'vn baston la portant par les villages voisins, non sans crier & braire,la venuë d'vne chose si gentille.Il y en a qui bienuiennent & caressent courtoisement ces porte-mort,& les repaissent de lait, pois, & poires sechées

Feste de mardy gras prises des idolatres.

Lupercaux à Rome. voy Plutar. en la vie de M. Anthoine. Ouid. aux fastes. Virgil. 8. Eneid. Varron. 5 de la langue Latine. Pan Lycée. voy. S. August. cité de Dieu,l. 18. ch. 17. Pausanie li. 8.

Ceremonie estrāge du iour des Cēdres.

C'est le 4. dimēche dit Lætare.

au four(viande de laquelle nous vsons en Caresme) & renuoyent ainsi la mort, laquelle par d'autres n'est si doucement traitée, à cause que l'estimans annonceuse de mauuaises nouuelles, la chassent de leurs maisons & limites auec iniures, & coups de baston. En la mesme saison encore obserue lon ceste coustume: les ieunes garsons de tout vn village entortillent quantité de fouërre autour de quelque vieille roüe de charette & la portās sur quelque haulte colline, ou coustau, apres plusieurs ieux & passetemps acoustumez (pourueu que la rigueur du froid n'y donne empeschement) esquels ils passent le temps iusqu'au soir, sur le tard ils mettent le feu au fouërre, & voyant la roüe bien enflammée la gettent du haut en bas de ceste montaigne: laquelle donne vn spectacle effroyable à ceux qui ne sçauent la coustume du païs, si que plusieurs les plus rudes, estimēt que ce soit le Soleil, ou la Lune roüer du Ciel en terre. Mais venuë la feste de la resurrection de nostre seigneur, & la veille de Pasques quelque riche homme du village fait faire vn gasteau ou deux, pour les garsons, & pour les filles pour gaigner lesquels, s'estant faite vne bien grande assemblée de peuple sur le tard & dans quelque grand pré, ceste ieunesse faut que gaigne les gasteaux à la course. Le iour des dedicaces des Eglises, & festes des saincts Patrons des Parroisses, dequoy on fait solennité annuelle, suyuant la bonne & ancienne coustume des Chrestiens, il n'y a Bourg, ny village, qui ne pense faire grand honneur à la sainteté du iour, en s'esiouïssant, & faisant grand chere: c'est là que vient la ieunesse des autres lieux, non pour visiter les saints lieux tant, que pour y voir, & frequenter les dances, où ils viennent embastonnez, comme s'ils alloyent à la guerre, laquelle souuent ils y rencontrent, ou eux-mesmes s'esmeuuent, allans & reuenans à troupes, & le plus des fois s'en allans à leurs maisons les testes rompues, & sanglantes. Les trois iours que selon la Loy, & ordonnance Apostolique on celebre les processions generales des rogaisons auant l'Ascension nostre seigneur, en Franconie s'assembleront plusieurs croix, cest à dire paroisses (car ainsi baptisent ils le nom des assemblées du peuple marchās sous le signe de la croix de son Eglise) & estās dedans les temples vn chascun à part soy fait son chant, & priere, & non tous ensemble: & là les fillettes & petits enfans vestus honnestement, & gentiment marchent auec des chappelets de fleurs, & verdure, & de guirlandes sur leurs testes, & des bastons de Saule verdoyāt en leurs mains. Les Prestres de chascune Eglise & parroisse escoutent attentiuement le chant chascun de ses parroissiens, tellement que ceux qui ont le mieux, & le plus doucement chanté, ont, suyuant leur sentence, & selon l'ancienne coustume & institution, certaines mesures de vin pour desalterer leurs gosiers enroüez. Durant les Feries de Pentecouste presque par toute l'Alemaigne on obserue cecy: que tous ceux qui ont des cheuaux s'assemblent, ou qui en trouuēt à prest, & menent vn prestre aussi à cheual, lequel porte le saint Sacrement, & en cest equipage ils font le tour par tout le territoire chantans des hymnes, & oraisons, & prians Dieu qu'il luy plaise garder les bledz, fruits, & moissons de tout peril, danger, & infortune: soit de bruisne, gresle, orage, ou tempeste. Le iour saint Vrbain, les vignerons és lieux où le vin croist,

Courses d'enfans à Pasques en Alemaigne.

Comme les saints sont honorez en Franconie.

Ceremonies aux rogations en Franconie.

Benediction des champs le iour de la Pentecouste.

mettent vne table en la place, ou autre lieu public la couurans d'vne belle nappe, de fueillages, herbes, & fleurs odoriferantes, & dessus posent l'Effigie & petite image du bien-heureux Euesque : que si le iour est cler & serain, ils boiuent à grands traits & se resiouïssent en l'honneur du bon sainct : mais si le Ciel est couuert, & qu'il pleuue, tant s'en fault que le sainct soit honoré que plustost ils gettẽt cõtre son image de la bouë, & sallissent d'eau orde & puante, & la nappe, & ce qui est dessus. Car ils se font à croire que selon que ce iour se porte, que la vigne estant encor en fleur, en croist, ou diminue pour l'espoir de la vinée de l'an present.

Sotte & peu Chrestienne façon de faire.

Le soir de sainct Iean Baptiste en toutes les villes, bourgades, & villages, de presque toute l'Alemaigne on fait des feux de ioye, où s'assemblent hommes & femmes de tous aages, dançans & chantans tout autour du feu, y obseruans encor plusieurs superstitieuses façons de faire. Et se font des tissus chapeaux & ceintures d'Armoïse, & veruaine, & portent des bouquets de fleurs qu'ils appellent Esperons, à cause qu'elles en ont quelque similitude, & regardent le feu seulement par les entre-ouuertures de ces fleurs, estimans que ce regard empesche que tout durant l'année ils n'auront plus aucune douleur aux yeux.

Feux de ioye la vigille sainct Iean Baptiste.

Ceremonies obseruées à ce feu.

Ceux qui s'en veulent aller auant que le feu soit estaint, y gettent premierement les herbes desquelles i'ay dit qu'ils se ceignent, & disent telles ou semblables parolles : Auec cecy s'en aillent & soyent mises à neãt & deuorées du feu toutes mes infortunes & malheurs. Deuant la Forteresse qui est au mont de la cité d'Herbipoly, ou Wirtziburg les Domestiques de la maison de l'Euesque, font aussi le feu dans lequel ils mettent des caques & barils deffoncez mis au bout de quelques bastons, lesquels estans enflammez auec du salpetre & autres matieres, ils sont esleuez en l'air, de sorte qu'ils sont portez & lancez iusques dans le fleuue Mogan : qui n'en auroit iamais l'experience, penseroit que ce fust quelque dragon volant, & vomissant flammes ainsi qu'aucuns les faignent estre. En mesme saison ils font des pots de terre tous pertuisez, que les filles ornent de fleurs, & roses vermeilles, & puis y mettent vne chandelle allumée dedans, & les posent sur le feste & sommet des maisons, pour y seruir de falots & de lampes.

Aux villages les garsons à marier portent des Pins tous entiers, & essartent, & en coupent tout le brãchage qui est en bas, & ornent, & embellissent le hault & cheuelure de l'arbre, de miroirs, pieces de verre, escussons & autres choses resplendissantes & qui reluysent, laissans l'arbre ainsi planté tout tant que l'Esté dure. En l'Automne les raisins estant mœurs, il n'est permis à personne de vendenger sans le congé du seigneur à qui il doit la disme, & nul deuant l'autre, ains tous ceux qui ont des vignes en vn cartier vendengent ensemble, & le despechent en deux, ou trois iours, d'autant qu'on depart les cartiers chascun à son iour, suyuant l'ordonnance du seigneur, & aux vallõs on met au pied du vignoble qui est és coustaux, ce qui apartient pour le dismage. Ceux qui veulent vendenger plus tard que les autres, faut que non seulement ils ayẽt licence de ce faire, ains encor qu'à leurs propres despens ils facent porter les dismes

au pressouër du seigneur. Les vendanges finies, à cause qu'à Wirtziburg il y a des ieunes hõmes commis à controller ceux qui payent, ou font fraude à payer la disme & font satisfaire à chacũ ce qui luy est deu, ces ieunes, tout finy qu'est chacun fait des torches de paille estans aux champs, qui y est aportée tout expres, & les alument, & entrent auec ceste clarté le soir en chantant dans la ville: car ils estiment qu'auec ceste ceremonie ils purgent & bruslent l'Automne. Les Franconiens celebrent auec grand allegresse les festes des deux illustres & sains Euesques, Martin & Nicolas, toutesfois en diuerse maniere: car à saint Martin on le festoye à table & en hauçant le goblet, & saint Nicolas est honoré à l'autel & Eglise. Aussi n'y a il homme tant soit il pauure ou chiche, & tenãt qui ne mange quelque volaille, ou piece de porc, ou de veau rostie, & qui n'eslargisse sa conscience & sa bourse à bien boire, d'autant qu'alors chascun taste ses vins nouueaux, & en fait taster à ses voisins: voire à Wirtziburg & plusieurs autres lieux en ce iour, on en donne pour Dieu aux pauures. On y fait combattre en vn parc, & closture deux sangliers eschauffez, & esmeus, à fin qu'à coups de dens ils se deschirent l'vn l'autre: & iceux mis à bas, & acablez de blessures le peuple en a vne partie, & l'autre est distribuée aux magistrats. Le iour S. Nicolas les enfans qui vont à l'Escole, eslisent entr'eux trois, l'vn desquels est l'Euesque, & les autres sont ses diacres: cest Euesque est le iour de la feste conduit à l'Eglise par toute la troupe des Escoliers, acoustré & vestu en habits pontificaux, auec lesquels il assiste au diuin seruice: lequel finy, luy & ses diacres s'en vont chãter de porte en porte pour recueillir quelques deniers, & nient que ce soit aumosne, ains seulement subuention charitable deuë à l'Euesque. On aprend les enfans à ieusner la veille dudit sainct, auec ceste ruse que leur mettans le soir, lors qu'ils dorment, quelque piece d'argent dans leurs souliers, on leur fait entendre que c'est de la tres-grande liberalité du sainct Euesque: & pour ceste raison il y en a qui ieusnent si obstinément que pour l'esgard de leur santé, on est contrainct de les forcer & cõtraindre de manger. Voila les coustumes & façons de vie des Franconiens, & les ceremonies & superstitions, ausquelles ils s'adonnent le long de l'année.

Autant en fait on à Bordeaux en Gascoigne quand aucontroullement.

Tout cecy est assez indigne d'estre recité.

Du pays de Sueue, des mœurs tant anciennes que modernes des Sueues. Chap. 17.

SVEVE prouince de la Germanie, est limitée de nostre temps par ces bornes: les Bauieres luy sont à l'Orient, vers l'Occident elle est iointe au Rhin & païs d'Helsace: le Midy luy presente les Alpes, & au Nord luy gist la Franconie. Elle à esté ainsi nommée des Sueues peuple Scythique, & qui passa en Alemaigne de celle part de Sarmatie, où à present sont la Prussie, & Liuonie, ainsi que tient Sabellique, & semble que Lucan le vueille approuuer quand il dit:

Description du païs de Sueue cõme il se comporte à present.

Sabellique Enn. 6. li. 6.

Lucan. liu. 2. de la guerre ciuile.

De l'extreme Aquilon les Sueues blondz-cheueux sont venuz & sortis.

[Laquelle opinion est si certaine que les anciens ne l'ont pas doubtée, veu que Tacite descriuant les Germains les estend iusqu'aux isles septentrionales,& à la terre des Goths,& des Suedes, & Cesar en ses Commentaires,& Strabon les disent les plus grands peuples de la Germanie, tellement qu'ilz tenoyent les païs qui sont compris dés le Rhin iusqu'au fleuue Vistule,contenant Saxons,Boesmes, Moraues, & autres qui iadis furét compris sous le mot de Slaue, quoy qu'ils fussent apellez en diuerses sortes,selon le païs que chacun habitoit. Mais du temps que regnoit en France & Alemaigne Clouis le grand, les Sueues laissans leur ancien domicile s'espandirent plus auant, & comme les autres Septentrionaux vindrent courir les terres de l'Empire,s'arrestás le long du Rhin, & aux sources d'iceluy & du Danube pres les Alpes se faisans seigneurs d'vne partie des Gaules & de la Germanie,& desquels sont sortis sans aucune difficulté les Suisses qui chasserent les Heluetiens iadis peuple si puissant, de leurs terres. Aussi lysez Strabon,& verrez qu'il diuise la Sueue en trois. La grande partie de laquelle il met en la grand Germanie du Rhin iusqu'au Danube, l'autre en la forest Hercinie tirant vers l'Italie, & la troisieme en la Gaule Celtique,où à present est le païs des Suisses. Or que les Sueues soyent sortis des parties Boreales Pline le tesmoigne disant : que les Iasiges, & Sarmates tenoyét les châps & planure, les Daces chassez par iceux auoyét les môtaignes & forests pour demeure,iusqu'au fleuue Pathisse, & q̃ la riuiere Amorois les separoit des Sueues, & Royaume Vannian : Or l'apelle il royaume Vánian, à cause qu'vn certain Vannie estoit leur Roy, & prince souuerai͂:& voila quât à leur premier siege,& remuemēt d'vn lieu ē autre: quât au nom c'est chose asseurée qu'ils le tiēnent du premier roy qui regna sur eux,qui fut des enfans de Tuiscō & se nomma Sueue, & fut son siege & Royaume és confins plus froids & septentrionaux de la Germanie, & du temps duquel on tient que la grand Isis vint en Alemaigne : soit que cela soit vray,ou non, si est-ce que Tacite tient que les Sueues adoroyent Isis en grand reuerence, ou pour la memoire de sa venue, ou enseignez ainsi d'ailleurs.] Sueue fut premierement nommée Alemaigne du lac Leman,à present dit lac de Losanne. [Ie ne veux icy laisser le lecteur en suspens,& comme branslant,veu les absurditez qui s'ensuiuét de ces opiniōs si diuerses de dire que la Sueue est ditte Alemaigne à cause du lac Leman & ne dire l'occasion de ce Lac qui auoit ce nom, ains que iamais les Sueues y vinssent habiter:or auons nous assez parlé cy dessus du mot Alemât & d'où il est venu:mais accorder cest article du lac ie ne puis, veu que les Sueues ont esté dits Alemans, ains que occuper celle partie de Gaule, ou est ce grand lac de Lozanne. Flaue Vopisque en la vie de Probe Emper. parle des Germains & Alemans, qui estoyent les Sueues, & dit qu'on les rechassa bien loing du Rhin, voyez le mot Alemant plustost en campaigne que la nation Germanique s'espandist en la Gaule:en laquelle ilz descendirent pour la premiere fois sous l'Empire de Valentinian,mais ilz en furent chassez ainsi que le chante Ausone poëte Gascon, & natif de Bordeaux,citoyen toutesfois & Patrice de Rome aux vers qu'il fait à la louáge de Valentinian,& Gratian Augustes:& Ammian Marcellin ne le dissi-

Tacite liure des mœurs des Germains.
Cesar aux Commentair. liur. 4.
Strabon 7.
Auentin liu. 6. de l'histoi. de Bauiere.
En quel temps les Sueues coururent la Germanie:enuiron l'an de grace 500.
Suisses d'où descēdus.
Diuision du païs de Sueue en trois.
Pline li. 4. ch. 12.
Beat. Rhenan. liur. 1.
Vannian royaume des Sueues de qui nommé.
Isis adorée en Sueue voy Tacite.
Voy Ammian liur. 16. qui parle de ce lac ains que les Sueues sortissent de leur païs septentrional.
Ammian li. 27.

Ausone de la source du Danube.

mule point. Et le mesme Ausone parlant de celle victoire contre les Alemans, vse de telles parolles.

Le Danube ie suis qui caché sous le pois
D'vn rocher lentement ie coule, & puis accrois
Tout par tout discourant, quelque lieu que m'auance
Ie suis à vous suiet & à vostre puissance
Soit qu'à demy gelé ie trauerse les lieux
Habitez par le Sueue hardy & furieux
Ou que ie voye encor gay les deux Pannonies
A vostre mandement, & Empire asseruies.

C'est chose seure que ceste course recitée par le Poëte auoit esté faite par les Alemans, & neantmoins il les apelle Sueues, & ce pendant ilz ne s'estoyent encor arrestez pres le lac Leman, qui estoit souz la puissance des Romains : car voila desia la seconde foys que les Sueues auoyent tasché d'enuahir ceste prouince Romaine. Or que les Sueues fussent les seuls Alemans, & distinguez ainsi des Germains, Ammian parlant de Cõstans filz du grand Constantin: lequel fut contraint de laisser Rome oyãt les nouuelles comme les Alemans se ruoyent sur la Rhetie, voicy comme il en parle. L'empereur desirant de s'arrester quelque temps en la cité la plus superbe & Auguste de tout l'vniuers, pour y estre mieux à son aise, & iouyr de tout plaisir à souhait, il estoit effroyé d'heure à autre des certains aduertissemens des courses des Sueues en la Rhetie. Et parlant de leur deffaite, il leur donne le tiltre d'Alemans comme estans eux ainsi proprement apellez. Et Paul diacre parlant de Dociruf fuitif des Lombards & qui s'estoit retiré à l'Empereur Maurice, dit : Cestuy estoit sorty du sang des Sueues, c'est à dire Alemans, & auoit esté nourry entre les Lombards, & creé leur Capitaine.]

Ammian Marcel. liu. 16.

Paul diac. liu. 8. en la vie de Maurice.

Sueue donc est celle qui contient la plus part des hautes Alemaignes estant arrousée de ces deux riuieres tant fameuses le Rhin & le Danube: le premier s'engoulphe d'vn pas assez lent & court voyage, & flux en l'Oceã du costé d'occident : là où le Danube au contraire prenant sa course vers l'orient, apres auoir arrousé plusieurs Prouinces, & s'estre esgayé d'vn lõg trait par les païs d'infinis peuples se va rendre en la mer Pontique ou Maiour. Le terroir de Sueue est meslé de montaignes & vallons s'estendans en belle planure: la terre y est fertille comme celle qui n'est en friche, en lieu quelconque, si ce n'est où les lacs, les boys, ou les montaignes ont leur place & assiette. Il ya plusieurs boscages & forests, & c'est pourquoy les habitans du païs sont grands veneurs, & adonnez à la volerie du gibier, & autre sorte de tendre aux oiseaux: les bleds & fourment y croissants en abondance, & bien fournie de bestail de toutes sortes. Les vallons y sont arrousez sans cesse d'vne infinité de flotellans ruisseaux, & gentilles riuieres qui engressans le plat païs, s'en vont tous s'escouler & rendre dans le Rhin, ou Danube. En somme toute la prouince iouist d'vn air serain & salubre, est embellie de belles & riches villes, & citez, de chasteaux, bourgs,

Cours diuers des deux riuieres le Rhin, & le Danube.

Condition du pais de Sueue.

Les mariages du pais de Sueue.

& villages:les forteresses y sont plantées en telle sorte que l'art & la nature trauaillent à les rendre presque inexpugnables : & quant à ce qui touche la chrestienté:les grands & somptueux temples,les colleges,monasteres & conuens de diuerses religions, & professions n'y manquent, & les Eglises royales,& parochialles y sont en beau nombre. Les montaignes y sont fertilles en mines d'argent,de fer,& plusieurs autres metaux.Le peuple y est en grande & presque infinie multitude,fort, audacieux & hardy, belliqueux,de belle & grande stature ayans blonds les cheueux,beau visage,& bien pourfilé & ayant gentils traits, gens d'vn singulier esprit & bõ entendement, & lesquelz Plutarque apelle les plus excellens de toute la Germanie.

Voy Lucan. li. 1. Silie Italiq. li. 2. Claudian liu. 1.

La gloire de ceste nation s'est tellement iadis estendue que d'icelle sont sortis (ainsi qu'on trouue par les histoires) il y a long temps des Princes qui par leur vertu & proüesse sont paruenus à l'Empire, & lequel à demeuré plus d'vn siecle en leur maison & famille. Mais ceste regiõ depuis ayant esté rendue vefue & orpheline de ses Princes, ne sçay par quel malheur, ou fai-neantise, s'est arrestée & a reculle estant au plus grand cours de ses forces & vigueur, & est tellement aneantie,qu'il semble que elle n'aye plus aucun moyen, ie ne diray pas d'estendre & augmenter sa gloire & grandeur, mais encor de deffendre le peu qui luy reste de bonne fortune. De ce peuple parle ainsi Cesar en ses Commentaires : Le Sueue est vn peuple fort grand, & adonné aux armes plus que tout le reste des Germains:On dit qu'ilz ont cent bourgades & cantons, chacun desquels fournist tous les ans mille soldats bien aguerris, lesquels sortent hors de leur païs pour guerroyer leurs voisins,ce pẽdant ceux qui demeurent à la maison trauaillent tant pour se nourrir, que pour alimenter & fournir aux frais de ceux qui vont à la guerre, & lesquels au bout de l'an vont aussi à la guerre, les autres venans se rafreschir. Et par ce moyen ilz ne laissent iamais de cultiuer leurs champs, & si ne discontinuent aucunement de suyure l'exercice des armes : aussi n'ont ilz champ, ny terroir qui soit à quelcun en son priué & particulier : & ne leur est permis d'arrester plus d'vn an en vn lieu pour y habiter.

Il entend icy parler de Federic 1. & 2. & de Henry & Conrad : qui furent Roys de Sueue.

Cesar Cõmẽt. li. 4

Champs communs iadis entre les Sueues.

Vie rude des anciens Sueues.

Or ne viuent ilz guere de pain, mais le plus de leur manger est du lait & de la chair, s'adonnans sur tout à la chasse : ce qui leur accroist & nourrist leurs forces, & cause que ilz sont de si belle stature, tant pour l'esgard de la viande qu'ils vsent, & des exercices esquelz s'occupent tous les iours, que pour estre en grande liberté, comme ceux qui font tout ce qui leur vient en fantasie, n'estans accoustumez dés leur enfance à deuoir quelconque, ny assuiettis sous la rigueur de quelque discipline.

De cest habit voy Higinie li. 1. c. 7.

Et se sont tellement endurcis au trauail, & habituez en ceste coustume, que iaçoit que ilz habitent en vne region,tresfroide, si n'ont ilz autre habit que des peaux, lesquelles encor sont si petites, courtes, & estroites que la plus grande partie du corps en demeure à descouuert, & qui plus est, ilz se baignent souuent éz riuieres. Ilz permettent aux marchans l'entrée en leur pays, plus pour leur vendre le pillage que ilz font en guerre, que de desir qu'ilz ayent qu'on leur aporte rien de pays estrange.

Voire ne prennent plaisir à estre bien montez, comme font les Gauloys qui achetent à grand pris leurs montures, veu que ceux cy se contentent des haridelles qui naissent en leur païs & les acoustument si bien au trauail que par vn long vsage il les rendent bonnes pour le seruice. En guerre souuent ils descendēt de cheual pour combattre à pied, aprenās à leurs cheuaux à ce pendant ne bouger de leur place, & soudain la necessité le requerant ne faillent de remonter. Et ny a rien qu'ils estiment plus vilain, ou qui mieux ressente sa couardise, que d'vser de selles, tellemēt que quelque nombre de caualerie qu'ils voyent ayant les cheuaux sellez, ils ne craignent à peu de force d'y dōner dedans, & les assaillir. Ils ne souffrent qu'ō porte du vin en leur terre en sorte quelcōque, disans q̄ cela amollist & oste la force aux hōmes pour le trauail, & ne sert qu'à les effeminer. Et estimēt que ce soit l'honneur de toute leur nation, s'il y a grand païs voisin d'eux qui soit en friche, d'autant que c'est signe qu'il y a grand nombre de citez, & de peuples qui n'ont peu soustenir leurs assaults & grande puissance. Tellement que d'vn costé des Sueues il y a plus de 600000. pas de terroir & finages vague, & sans aucun labourage. Cornille Tacite encor parlant de l'assiete d'Alemaigne & mœurs des Germains, dit ainsi des Sueues. Quoy que les Germains soyent distinguez entr'eux, ayant chacune Prouince son propre nom: si est-ce que l'apellation de Sueue leur est commune & generale. La gentilesse de ce peuple est de s'accourcir les cheueux, en les entortillant & noüant par dessus la teste, car c'est ainsi que les Sueues estoyent recogneus des autres germains, & qu'entr'eux les libres & francs estoyent discernez d'auec les serfs & esclaues. Aussi entre les Sueues, tous les francs laissoyent croistre leurs cheueux herissonnez iusqu'à leur plus grande vieillesse qui leur pendoyent par derriere, & souuent les noüoyēt en vn toupet sur le sommet de la teste: toutesfois les Princes les auoyent & portoyent mieux peignez & ageancez que les autres. En certaine saison de l'année ils s'en alloyent en vne forest sacrée, tant par l'ordonnance & superstition aprise de leurs maieurs, que d'vne grande & effroyable reuerence qu'ils portoyent au lieu: y alloyent, dis-ie, certains deputez & comme legats de chacun cartier & peuple de la Germanie: & là massacrans vn homme, & le sacrifians en vn lieu touffu, & fort couuert d'arbres, ilz faisoyent d'estranges, cruelles & abominables ceremonies. Et entroyent en ce saint pourpris boscageux auec ceste façon de faire: Il ne fut permis à aucun d'y mettre le pied, sans auoir les mains liées de quelque lien, afin de se recognoistre moindre que les Dieux, & de voir par là quelle est la puissance de la diuinité, que si fortuitemēt il tomboit par terre, ne luy estoit loisible de se leuer, ains se trainoit par terre: & tendoit à ceste folle superstition, qu'ilz recognoissoyent celuy d'où leur sang auoit origine, & le lieu où Dieu regnoit, & regissoit tout le monde, & que le reste de la terre leur obeissoit, & estoit suiette. Vne partie encor des Sueues (comme dit est) ainsi que tesmoigne le mesme Tacite, sacrifioit à la Déesse Isis: & au reste tout ce qui estoit peculier aux Germains, & les façons de vie des autres voisins, estoyent suiuies & imitées par les Sueues. [Les armes desquels furent iadis telles que descrit Agathie, lors qu'il dit parlant

Iusqu'icy sont les parolles de Cesar.

Tacite liure des mœurs des Germains.

Cecy est referé par Sidonie à tous les Sicambriens.

Estrāges & cruelles ceremonies des Germains.

Goths secourus par les Alemās. Agathie li. 2. de la guerre Gothi.

dit parlant de Leuthure & Bulthin Alemands c'est à dire Sueues,qui menerent le secours aux Goths contre les Romains. Les soldats(dit-il) remplis de bõne esperance s'asseuroyent, & chacun aprestoit & acoustroit ses armes à sa fantasie : les vns aiguisoyent leurs haches, les autres leurs iauelots,& r'acoustroyent ce qui estoit rompu,ou descloué:Ainsi les armes de ceste nation sont de peu d'estoffe,& lesquelles n'ont guere grand besoing pour les embellir de la main de l'ouurier.. Veu qu'ilz ne sçauent que c'est que de corselets,cuirace,cuissots,greues,ny solleretz, ny de moriõs,ou salades,entant que la plus part vont ayans la teste nuë au combat. Puis aiouste,l'espée leur pend sur la cuisse gauche, & l'escu sur le costé,l'arc, la fonde & autres instrumens de trait sont hors de leur vsage : seulemẽt ont des doloueres, & haches, & petits dards à la mode & coustume de leur pays, auec lesquels ils font de grands choses estans en bataille , & sur tout s'ilz peuuent venir aux aproches,& attaquer leur ennemy : Voila ce qu'en dit Agathie. Au reste, ayant les Romains attirez les Sueues à leur obeissance & amitié, ilz leur feirent cest honneur, qui leur demeura pout priuilege iusqu'à nostre temps, d'estre tousiours les premiers en l'armée, & d'auoir la pointe aux combats plustost que autre nation quelle que ce fut.

Armes anciẽnes des Sueues.

Priuilege donné par les Romains Emper.aux Sueues

En combien de lieux ce peuple s'est estendu, & en quel païs il a planté ses enseignes auant que estre vaincu par les Françoys, ie le diray le plus sommairement qu'il me sera possible, asseuré que le lecteur diligent ne se faschera de ma curiosité,qui me trauaille pour luy donner dequoy se paistre, & contenter. La premiere course faite iadis par les Sueues fut dés le tẽps que Pyrrhe Roy Epirien,feit la guerre aux Romains , car les Sueues Senoniens,desquels parle Tacite,vindrent courir iusqu'aux terres d'Italie,& s'arresterent le long de la mer Ionique , qu'à present on apelle le goulphe de Venise : & dequoy fait assez de foy Iornandé en sa guerre Gotthique, tellement que par ce qu'il en dit,on peut recueillir que les Sueues tenoyẽt encor la Dalmatie du temps de l'Empereur Iustinian.

Lambert Schafnaburg. en la vie de Henry 4.

1.Course des Sueues. Voy Polibe liur.2.

Iornand.li. de la guerre Gotthiq. & des successions des temps.

Seconde course des Sueues.

Apres, leur second voyage s'adressa és lieux , où à present est le païs de Boësme,Lusatie, Misnie, Slesie, Morauie, & Austriche,pres & le long du fleuue Albis:& cecy aduint du temps de l'Empereur Iustinian,ce que tesmoigne Procopie disant: Apres ceux-cy sont les Toringes gens barbares, lesquelz par l'octroy & permission d'Auguste Cesar tindrent celle terre, pres lesquelz furent les Bourguignons , & vers l'Aquilon sont les Sueues: & sont les Sueues vn peuple puissant & libre, & qui de long temps iouist de ces terres. Les autres courses & voyages se recueillent aisément, comme celle qu'ils feirent en Westphalie & Hesse,ainsi que le descrit Cesar en ses Commentaires de la guerre Gallique,où ie renuoye le lecteur: Or que les Sueues se soyent ruez sur les terres Saxonnes, qui estoyẽt les Westphaliens,& Hessiens:lisons Paul diacre en l'histoire des Lombards: où il parle de la paix faite entre les Saxons , & Munnole & de l'occasion d'icelle, & dit ainsi:Lesquels (c'est à dire les Saxons) de retour que furent en leurs terres , les trouuerent occupées par les Sueues & autres nations , contre lesquelz comme ilz feissent guerre,ilz furent rompus,n'ayans voulu accepter les conditions assez raisonnables de paix par les Sueues proposées:

Procop. liur. 2.de la guer. Gotthiq.

Troisiesme course des Sueues.

Cesar 1. & 4. de la guerre Galliq. & Tacit.liu.2.de l'histoire d'Auguste.

Paul diac. histoi. Lombard. liur. 1. chap.6. & 7.

Quatriesme course des Sueues. ce qui aduint peu de temps apres la mort de Iustin Empereur.

voy Luithprand liur. 4. ch. 12. & Othõ Frisinghiẽ liu. 1. cha. 8. de la vie de Federic Emp. 1. de ce nom.

Cinquiesme course des Sueues.

Le quatriesme voyage des Sueues, fut où à present est celle grand estendue du païs Lorrain, selon l'ancien denombrement de ses Prouinces, & d'Helsace, en quoy est comprise la nation Bourguignonne: mais en cela il fault tousiours venir là, que les Alemans d'outre le Rhin estoyent cõpris la plus part souz le nom de Sueue, suyuant ce qu'en auons allegué de Tacite. Leur cinquiesme desbord fut en la Rhetie, qui à present est proprement la Sueuie, à cause qu'ilz s'y arresterent, & comme plus tard ils y sont venus, aussi en ont ilz laissé le nom à la contrée, ce qui aduint du regne de l'Empereur Honorie, quoy que aucuns se couurãs de l'histoire de Vellée, veulent dire que cela fut du temps d'Octouian Auguste, mais ce n'ont esté les seuls Sueues qui ont iadis couru ce païs, & qu'aussi il apert que ailleurs ilz adressoyent leurs voyages. Il est vray que souuent ilz tascherent d'y mettre le pied, mais ilz en furent chassez, cõme durant l'empire d'Aurelian, & Probe, que les Alemans feirent de si grandes courses par les Gaules & la Germanie: mais ils furent deffaits par les Romains, & y perdirent tout ce qu'ilz auoyent butiné en leurs courses & rauages. Et du temps du grand Constantin ils auoyent si bien besoigné, qu'ilz estoyent venus à bout de leur affaire, s'estans faits presque paisibles possesseurs de Rhetie: Mais Constans fils du grand Constantin, & Iulian l'Apostat leur rompirent pour ce coup là leur entreprise. Et autãt leur en aduint lors que Gratian tenoit l'Empire, car ily y furent bien frottez, & forcez de se retirer auec leur courte honte: ce que Ausone Poëte chante, disant:

Vopisque en la vie d'Aurelian & de Probe.

Ammian Marcellin liur. 16. & 17.

Ausone.

Nonce ie veux voler dessus l'onde Pontique
Pour courir annoncer à Valens, cure vnique
Du Ciel, ceste nouuelle, & raport bien-heureux
Que par fer, fuite, & feu le Sueue furieux
Est accablé & mort, & plus le Rhin n'incite
Le Gauloys de l'auoir pour deffence & limite.

A la fin tant feirent ces barbares d'essays contre la region qui à present porte leur nom, que elle leur ceda, & demeura pour gage & habitation durable, & ce comme i'ay dit estant Empereur Honorie, car quelque effort qui y sceut faire Stilicon, si demoura le champ aux Sueues, fust que Stilicon conniuast, & ne voulust y aller à toute force, ou que ses ennemys estoyent plus gaillards que ses bandes & gendarmerie, ou comme il est plus vray-semblable, que craignant que ceux-cy ne s'alliassent auec Attile, lequel auec grande puissance venoit sur les terres de l'Empire, & ne causassent la ruine entiere du nom & pouuoir de la Monarchie des Romains. Or que il y eust paix entre les deux nations Romaine, à sçauoir, & Sueue, Claudian, qui estoit de ce mesme temps le tesmoigne, disant:

Claudian à Honorie Emp.

Borée va tremblant, qu'vne seule secousse
L'ait ainsi desarmé, & presque s'en courrouce
Et les vents Aquilons de t'obeyr contrains

Voyent sur les deux bords des grands fleuues Germains
Les passans,de quel main le Sueue trauaille
Et comme auec le soc la terre il desentraille,
Et deux terroirs voyant,s'enquierent qui des deux
Est au Romain puissant,ou au Sueue hideux.

Et quoy qu'il en soit, & en quelque temps que les Sueues ayent osté la Rhetie aux Romains,si apert il, que du temps de l'Empereur Zenon, que Theodoric roy Goth fut receu & ioint à la societé de l'Empire, le païs de Sueue, ia suiet aux Romains, sous ce nom fut donné par le Goth à vn nommé Fribade en tiltre de Duché, & y feit presidant vn nommé Seuerian Comte,pour faire à chacun iustice.La derniere course des Sueues fut en Gallice en Espaigne,iaçoit qu'il y en ayt deux precedentes,l'vne à Wittemberg,du temps de Valentinian,& au parauant, cõme on peut recueillir de Tacite sous l'Empire de Tibere:& l'autre en Italie du costé de Tirol & Istrie, & lesquels furent vaincus pres le lac de la Garde sous Galiẽ Empereur : & depuis y rentrerent du tẽps d'Honorie par les ruses & meschãceté de Stilicon qui conspirant contre son seigneur les y feit passer, mais ce fut à son preiudice, car il fut occis auec son filz qui estoit encor payen, & lequel il vouloit faire Empereur pour la ruine des Chrestiens : La derniere donc fut celle qu'ilz feirent passans en Espaigne, où desia ils auoyẽt esté sous l'Empire du susdit Galien,& prindrent la cité de Tarrascon,ainsi que tesmoigne Eutrope : mais ce voyage que ie dis à present fut depuis, à sçauoir lors que les Wisigoths tenoyẽt les Espaignes & que Theodoric regnoit sur eux,lequel eut plusieurs guerres auec les Sueues,& ruina presque toute leur race,à cause qu'ils auoyẽt conspiré contre luy,toutesfois ayant fait mourir deux de leurs Roys regnans en Galice, à sçauoir Reciaire, & Achiulphe il pardonna à ce qui restoit, par le moyẽ des Euesques qui l'en prierent.Tout ce discours en est fait par Iornandez Alan en sa guerre Gothique.Et de ces roys du sang de Sueue,les princes Portugais estoyẽt descẽdus iusqu'à ce q̃ Alphonse prince Lorrain y chãgea la famille:car Theodoric,cõme dit Iornãdez, permit aux Sueues d'eslire sous son obeissance & hommage vn Roy de leur nation : & voila quant à ce qui restoit à recueillir de nostre auteur pour l'embellissement de son œuure : parainsi poursuiuons ce que il en dit.] Mais les mœurs des Sueues ont esté changés depuis ce temps, que dis-ie des Sueues, mais bien de toutes les nations, & ce qui est le plus à plaindre, c'est que tout est allé tousiours en empirant. Car à present les plus riches, & puissants d'entre les Sueues presque touts s'adonnent à l'estat de marchandise, s'assemblans en vne troupe & societé, & font vne bourse commune, où chacun sçait quelle somme d'argent il y doit conferer, auec laquelle ilz achetent non seulement des soyes, espiceries, & drogues aromatiques que on tire & porte des pays estrangers, & outre-marins : ains encor s'amusent à des quinquelleries & petitz fatraz, comme cueilliers, esguilles, miroirs, poupées, & autres telles denrées,achetent aussi pour garder les vins, & les bleds.Ce que ie ne loue pas grandement,veu que ceux-cy achetãs à bõ marché, ce que puis apres il reuẽdent au double,ne portẽt

Zenon fait cõsort de l'Emp. Theod. roy des Gothz.
Paul diacre li. 6. en la vie Odoacre.
Voy Cassiodore en l'Epist. de diuerses cognitions.
Corn. Tacite li. 3. des annal.
Voy Beat. Rhenan. de la Germ. liu. 2.
Voy Eutrop. li. 9. Aurele sext. en la vie de Claudie Empereur.
Trahison de Stilicon. voy Iornand. liu des success. des temps.
Ce fut Theodoric 2. qui regnoit l'ã de grace. 476.
Voy Ritie, des Roys d'Espaigne liur. 1.
Rois Sueues occis en Espaigne par les Goths.
Iornand. en la guerre Gotthiq.
Princes Lorrains en Portugal.
Marchans dommageables en Sueue.

pas ſeulement preiudice au pauure laboureur,ou artiſan, qui eſt contraint l'acheter deux fois plus que il ne l'a vendu, ains encor à toute la Prouince qui eſt contrainte acheter de ces grifons , & à leur mot le bled & vin, à cauſe que ces galans ont des lettres des Princes, deffendans de prendre ailleurs viures que ez lieux où ſont leurs marchez , comme à Stugarol,& autres villes,où ſont les Magaſins de ces gabeleurs & brigans.

Grand ſubiection des Sueues.

Bien eſt vray que ce ne ſont point eux qui exercent le trafic , mais ont des facteurs, leſquels ayans recueilly l'argent de la marchandiſe enſemble auec le proufit en rendent fidelemēt compte à certain temps à leurs maiſtres. Ceux de bas eſtat en Sueue l'art & meſtier auquel ils ſ'employent le plus,c'eſt à faire des toiles,& y ſont tellement adonnez & ententifs , que durant l'hiuer en pluſieurs endroits on voit non ſeulement les femmes & filles,ains encor les hommes & garçons prendre la quenoille,& filer auec les femmes.Ils font certain drap de lin entretiſſu de coton,qu'ils nommēt Pargath,& du treillis qui eſt tout de toile, lequel ils apellēt Golſch en leur langue. On tient que les ſeulz tiſſerans d'Vlme, font tous les ans de ces deux ſortes de toiles,le nombre de deux cens mille pieces: & par là chacũ peut eſtimer combien eſt-ce,qu'on en fait ailleurs,& combien incroyable & non poſſible à comprendre,eſt la quantité du reſte qui ſe fait par toute la Prouince. On en depart aux nations plus eſtranges , mais vne des plus belles deſpeches en eſt faite aux foires de Franc-fort deux fois l'année qui tournent à vn treſgrand proufit à toute la nation & peuple de Sueue. Et d'autant que touſiours la vertu eſt ſuiuie du vice , & qu'il n'y a rien ſouz le Ciel qui ſoit parfait,les Sueues ſont fort enclins à lubricité, & paillardiſe, & les femmes d'auſſi bonne compoſition que les hommes les ſçauroyent ſouhaiter : & l'vn & l'autre ſexe commenceant preſque auant l'aage à ſe meſler de ceſte ſaleté,& bien tard ſ'en repentent,& retirent. Ie penſe que ce vice y pullule de ceſte ſorte,d'autāt que les prelats n'y pouruoyēt point par corrections & cenſures eccleſiaſtiques, nomplus que on ne fait és autres païs & Prouinces de la Germanie,& ne puniſſent par excommunication ces paillards publiques,les larrons, adulteres, voleurs & rauiſſeurs du bien d'autruy.

Hommes fileurs en Sueue.

Grand quantité des toiles d'Alemaigne.

Paillardiſe des Sueues.

Auſſi court-il vn prouerbe commun que le ſeul païs de Sueue , ſuffit à fournir toute l'Alemaigne de femmes qui ſ'abandonnent : tout ainſi que la Franconie fait largeſſe de brigans & de gueux & caymans , Boëſme de Heretiques , le païs de Bauiere foiſonne en larrons , les Souiſſes en bouchers & maquereaux,les Saxons en beuueurs,& yuroignes,cōme la Phriſie & Weſtphalie formillent en faux teſmoins & pariures,& la marche du Rhin en goulus & gourmands.

Tiltres des vices de chacune des nations Germaniq.

Des prouinces de Bauiere, & Carinthie, de leurs loix anciennes & mœurs desquelles on y vse à present. Chap. 18.

BAuiere Prouince de la Germanie fut nommée ainsi p les Auares peuple laissé là du reste qui demeura des Huns en Alemaine,& qui s'arresterent en ce païs, & premierement ditte Auarie, mais par l'addition de la lettre B, fut du depuis dicte Bauarie, & Bauiere. D'autres tiennent & c'est la plus veritable raison, qu'elle fut ditte Bauare des Boies peuples de Gaule (où à present est le Bourbonnois) qui s'arresterent,& habiterent en icelle Prouince: laquelle fut iadis appellée Norique: & a vers l'Orient le païs d'Hongrie, à l'Occident le duché de Sueue, au midy l'Italie,& au Nord la Franconie & les terres & païs du royaume de Boësme. Et est arrousée de cest insigne fleuue le Danube, lequel y vient du païs de Sueue auant, & comprent ceste region sous soy les païs d'Austriche, Stirie,& Carinthie, entant que les hommes se ressemblent en mœurs, façons de faire,& langage, & qu'au reste ils estoyent iadis contenus tous sous le nom de Noriques.

Voy Auentin liu. 1. de l'hist. de Bauiere.
Marlian sur les Comët. de Cesar.
Descriptiõ de Bauiere. Ptholom. liu. 2. chap. 14. Tab. 5. d'Europe.

[Les Annalistes de Bauiere (ainsi que i'ay dit au païs & description de Boësme) tiennent que les Boioariens sont descendus de l'Armenie, ce qui n'est pas trop impertinent à dire, ny malaisé à le croire, veu que les premiers remuemens des peuples, se feirent là apres que Noé fut sorty de l'arche le grand deluge estãt cessé, mais de dire que ce fut vn Boioger roy qui ayt donné ce nom au païs, ce seroit s'abuser, veu qu'encor du temps de Cesar ce mot Boioarien, n'estoit cogneu en Alemaigne comme naturel du païs: ains estoyent les Boies se tenans és Gaules, & ayans occupé vne grand partie de l'Italie outre les Alpes, ainsi que bien marque Polybe liu. 2. disant ainsi: Entre le Po, & l'Apennin habiterent iadis d'entre les Gaulois, premierement les Ananes, puis les Boies, & apres les Euganes, & à la fin les Senonoys, lesquels les derniers des peuples de Gaule se tindrent le long de la coste de la mer Adriatique: & ceux cy sont les nation principales sorties de Gaule pour s'arrester en Italie: lesquels habitent en des hameaux bastis sans aucune muraille ny closture, ne se soucians d'aucun apprest, ny magnificence,& ausquels la terre dure seruoit de giste sur vn peu de fouërre ou autre telle lictiere. Ils viuoyent de chair,& s'adonnoyent seulement à la guerre & au labourage, viuans fort escharsement,& ne tenans compte aucun des arts, ny des sciences: leur richesse consistoit en or, & bestail, à cause que facilement ils pouuoyent transporter ces choses de lieu en autre, estans contrains de changer de demeure. Chascun d'entre eux taschoit à gaigner autant d'amys qu'il luy estoit possible, & ainsi tant plus vn homme auoit d'hommes à sa deuotion, de tant il estoit estimé plus puissant,& redoutable. Dés le commencement ils se contenoyent en ce païs Italien, mais depuis ayant mis espouuentement au cœur de leurs voisins, à cause de leur force & vaillance, ils les attirerent à eux,& se les assuiettirent: iusqu'icy sont les parolles de Polybe. Marlian escriuant sur les Commentaires de Cesar lors qu'il parle des Boies, ne fait qu'aller à l'en-

Polybe liu. 2.
Gaulois habitans en Italie.
Mœurs de Boies anciens.

tour du pot ſans aſſeurer choſe quelconque, & voulant faire ſortir noz Bourbonnois de Baioarie, il broüille ſi bien ſon dire qu'en lieu d'eclercir Ceſar, il le charge de nuages & eſpaiſſes tenebres, diſant que Ceſar leur donna habitation és limites des Heduens, ou Bourguignons & qu'ils y baſtirent vne petite cité nõmée Gergobie:& puis ſ'oubliant qu'il auoit tiré ces Boies de delà le Rhin les y rameine,& leur donne le païs Norique, où à preſent eſtNoremberg,que de leur nom il appelle Baioarie.Mais oyons parler Ceſar meſme,lors qu'il fait mention des Heluetiens,& de l'appareil de guerre qu'ils dreſſoyent cõtre les Romains. Ils perſuadent (dit il)aux Rauraques,Tulingues,& Latobriques, (qui ſont à preſent les Lauſanois,Bernois,& ceux de Conſtance) qu'ils bruſlaſſent à leur imitation, leurs villes, & villages, & ſ'en veinſſent auec eux à la guerre. Attirerent auſſi à leur amitié & ligue les Boies, qui auoyent conquis la region Norique,& priſe d'aſſault la cité Noreie (qui eſt ores Noremberg) à fin qu'ils ſ'en reuinſſent à leur ſecours.Voyez Ceſar qui fait les Boies non habitans du Norique, ny ledict païs nommé Baioarie, mais qui le conquirent de ſon temps, prenans par force Noremberg Cité capitale du païs. Et à fin de mieux eſplucher les matieres, oyons encor Strabon qui eſt auteur digne de foy, qui parle plus à deſcouuert lors qu'il dit,parlant de la riuiere du Po: Le temps paſſé comme i'ay dit, pluſieurs nations Gauloiſes habitoyent le long de ce fleuue, les plus puiſſantes deſquelles furent les Boies Inſubres, & Senonois, leſquels auoyent d'autresfois priſe d'aſſault la cité de Rome. Ceux cy és derniers temps & n'aguere furent du tout exterminez par les Romains qui n'en feirent pas ainſi aux Boies, contens de les chaſſer de leurs limites & finages. Ceux cy changeans de place ſ'en allerent habiter le long du Danube auec les Tauriſques, ayãs guerre continuelle contre les Daces, iuſqu'à tant qu'ils les eurent du tout ruinez, & deſtruits.Que voulez vous de plus intelligible que cecy pour prouuer que les Baioariens ſont venus des Gaulois, & nõ les Borbonnois de Baioarie, ainſi que reſue Marlian, & que les annaliſtes de Bauiere ſe font à croire? Mais laiſſons les modernes compter leur fables, & ſuyuons le vray cours de l'hiſtoire auec la preuue des bons, & anciens auteurs.] Les Baioariens ont eſté premieremẽt inſtruits en la foy Catholique par Lucie Roy de la grand Bretaigne,puis par ſaint Rupert,& en fin par Boniface Eueſque de Magence:& eſt le païs party en quatre Eueſchez, à ſçauoir de Saltzburg, Paſſaux,Phriſinghen,& Ratisbõne:& n'y à Prouince en toute la Germanie,où il ayt de plus bellesvilles,ny en plus grãd nõbre:Saltzburg qu'õ dit auoir eſté l'anciéne Iuuanie,eſt la cité Metrapolitaine, & MUNICH le ſiege ducal, laquelle iadis ſe nõmoit Schiren.Ceſte prouince ains qu'eſtre aſſuiettie,& redigée en prouince,eſtoit gouuernée par ſon propre Roy, & à duré ceſte puiſſãce royale iuſqu'à l'empire d'Arnoul qui ſucceda aux enfãs de Charles le grãd à la dignité imperiale, du ſãg auſſi duquel on tiẽt qu'il eſtoit.Et tout ainſi que tous les roys des Parthes ſ'appelloyent Arſaces,& les Egyptiẽs,Ptholomées,ceux cy ſemblablemẽt portoyẽt le nom de Cacan:mais apres qu'Arnoul euſt chaſſé ces Roys, les Ducs y furẽt ordõnez tels qu'ẽcore on y voit à preſent,leſquels ſont ſortis au cõmencement de

Erreur de Marlian en ſon indice ſur les Commẽt. de Ceſar.

Ceſar liu.1.de la guerre galliq.

Heluetiẽs bruſlẽt leur païs pour aller cõtre Ceſar.

Strabon liu.5.

Gaulois en Italie

Boies paſſent en Germanie.

Ceux de Bauiere ſont deſcendus des Gaulois.

Par qui Bauiere conuertie à la foy. Ce Lucie regnoit en Angleterre l'an de noſt.ſeig.182. voy Polido.Virg. liu.2. de l'hiſt. Ang.

Cecy aduint enuiron l'an de grace 900.

Ce nom eſtoit le gentilice des Hõgres.

la race illustre des Agilolfinges, sans qu'on osast les eslire ny choisir d'autre sang ny famille, que de ceux qui portoyent tel tiltre.

[Wolphang Lazie Viennois dict que ceste race des Agilolphinges, c'est ainsi qu'il les appelle, estoient sortis de la race des Bourguignons, & ausquels selon la loy Salique des François, estoit deuë la succession de Bauiere. Mais l'annaliste de Bauiere les appelle Welphons, & les fait sortir d'vn Altorff Welphon lequel descendoit d'vne race anciéne des Sueues & des Princes d'iceux, & les seigneurs issus du sang de ces Welphõs, ont tenu cét neuf ans ou d'auãtage, le Duché de Bauiere. Et porterent ce nom soit du village Welphon prés la riuiere Gelon en la haute Vindelicie, ou du Loup porté en leurs armoiries : Et d'eux sortist la diuision qui depuis causa tant de troubles en Italie entre les Guelphes & Gibelins : car ces Welphes ou Guelphes estoient ennemis du village Bebelin ou Gibelin, des seigneurs duquel estoit issu l'Emp. Federic premier du nom, à cause que Welphon seigneur d'Altorff, & du nom duquel les Ducz de Bauiere ont jadis porté le nom, auoit querelle auec la race Bebeline : d'où aduint qu'en Italie on appelloit Guelphes ceux qui pour les Papes se partialisoiét contre les Empereurs, qui estoient soustenus par la faction Gibeline, à cause que ce fut souz les Federics premier & second, que ces vilaines diuisions & partialitez ruinerent l'estat d'Italie. Le Blond, comme n'ayant bien leu les histoires Alemandes, ne sçait point rechercher de plus loing l'origine de ces motz que de dire que dans Pistoye, Federic Empereur donna le nom de Guelphes à ceux qui tenoient le party du Pape, mais il n'en donne raison quelconque. Sabellique allant aussi à l'entour du pot, sans se donner garde de quel lieu estoit sorty l'Emper. ennemy du Pape, dit qu'à Pistoye y auoit deux Allemans l'vn nommé Gibel, & l'autre Guelph, lesquels se bãderent l'vn contre l'autre, & que de leur querelle sortirent les factions & bandes diuerses & le nom des partialitez de l'Italie. Et voila quant aux Agilolphinges ou Welphons Ducz de Bauiere] Les mœurs de ce peuple & manieres & ordonnances pour leur vie, se peuuent cognoistre par les loix desquels ilz ont vsé depuis qu'ils ont receu la foy Catholique : & lesquelles furent telles, Que l'homme estant libre de cõdition qui veut donner son domaine, terres, champs, esclaues, argent, ou autre chose à l'Eglise, aye à escrire dans vne cedulle escrite & signée de sa main, y mettant en outre le nom de six tesmoings, & presentera ladite donation à l'autel en presence du Curé, & mettra ses mains dessus comme la consacrant à l'Eglise. Ce que fait, il ne luy sera plus loisible, n'y à pas vn de ses successeurs, & ayans cause, de retirer ces choses dõnées que par le mesme consentement de l'Eglise: Et serõt les causes touchãs au prouffit de l'Eglise deffendues & debatues deuãt l'Euesque. Celuy là tõbe en l'indignationde Dieu & soit excõmunié quicõque fera violẽce à l'Eglise, ny aux choses qui luy appartiénent, & soit cõtraint par le Roy ou Prince à reparer le tort & dõmage qu'il y aura fait, payãt trois õces d'or d'amẽde: Et s'il nie le fait, qu'il viéne iurer sur l'autel deuãt le curé en presence de tout le peuple suyuãt la valeur de la chose. Quiconque subornera le serf, ou esclaue de l'Eglise, & l'incitera de s'enfuyr, soit contraint de le retirer à ses propres frais & des-

Vvelph. Lazie li. 8. des migrations tiltre des Sueues.

Auentin liur. 6. és annales de Bauiere.

Vvelphons ont longuement iadis tenu le royaume de Bauiere.

Vvelphon, ou Vvolph signifie Loup.

D'où viẽt le nom des Guelphes, & Gibelins au pays d'Italie, Voy l'Abbé d'Vsperghen en ses Paralipomenes.

Cecy aduint l'an de grace 1138. voy Otthõ Frisinhgẽ liu 2. chap. 2. & Nauclere.

Blond. Decad. 2. liu. 7.

Le nom Guelphe, & Gibelin premierement à Pistoye.

Erreur du Blond. & de Sabellique.

Sabelliq. Ennea. 9. liu. 6.

Liu. des loix de Bauiere. Tilt. 1. des Donat. Eccle. Paragr. 1.

Immunité des Eglises Tilt. 2. & 3.

Le mot de l'amẽde est Niungelild, qui signifie neuf testes, & s'interprete autant de Bœufs, ou moutons.

pens, & que ce pendant il y en mette vn en sa place du fugitif, & paye d'amende quinze solz. Si quelque esclaue à mis le feu és lieux saints en cachette, que la main luy soit coupée, & les yeux arrachez à fin qu'à l'aduenir il ne puisse vser de pareille meschanceté, & son seigneur reparera le dommage fait à l'Eglise par ledit embrasement: Si vn homme libre à esté le boutefeu, qu'il satisface au tout, & face refaire les choses endommagées, payant pour le rachapt de sa temerité. 60. solz: & le niant qu'il vienne iurer deuant 24. de ceux qui seruent à l'Eglise, & sur l'autel en presence du deffenseur du lieu saint, qui est l'Euesque, & fera son serment tenant les doigts sur le liure des saints Euangiles. Que le criminel s'enfuyant à l'Eglise soit en franchise & garant: voire le seigneur n'en pourra retirer son esclaue, ny luy faire aucun tort, ou violence: que s'il fait le contraire, soit cõtraint par le iuge de payer l'amende de 40. solz à l'Eglise. Qui aura batu, ny blecé vn qui est promeu au clergé en quelqu'vn des ordres moindres, qu'il en paye double amende ainsi que sont condemnez ceux qui iniurient leurs parens: & que les ministres de l'autel en reçoiuent double satisfaction, & triple si le blecé ou homicidé estoit promeu aux plus grãds ordres. Que si quelqu'vn tuoit vn prestre, paye 300. liures au pris de l'or, & 200. pour le Diacre, conuertie & appliquée l'amende au proffit de celle Eglise, où seruoiẽt lesdits homicidez. Et si le meurtrier n'a dequoy fournir à icelle somme, qu'il se vende, luy sa femme, & ses enfans, & esclaues, ou se mette en seruice, iusqu'à tant qu'il se soit racheté de l'argent, auquel il est obligé pour son crime & forfait. Mais qu'il ny ayt homme si hardy de mettre la main sur l'Euesque, encore qu'il en receut iniure: ains si l'Euesque est vicieux qu'on le face conuenir deuant le Roy, Prince, ou tout le peuple, & soit là accusé de meurtre, paillardise, ou trahison. Que s'il a voulu faire venir les ennemys, & leur donner entrée en la Prouince, & se soit efforcé de ruiner ceux qu'il deust garder & deffendre, qu'il soit deposé de son office, ou banny hors de son pays. Celuy qui subornant celle qui est voilée & dediée au seruice de Dieu, la prend à femme contre la reigle, & ordonnances de l'Eglise, qu'il la rende à son monastere, & soit condamné à pareille satisfaction que celuy qui rauist l'espouse d'vn autre: que l'Euesque secouru par l'authorité & secours du Prince, la renferme en despit qu'elle en ayt dans le conuent où elle fut desbauchée: & le rauisseur soit contraint se chastier, ou qu'on le bannisse de la Prouince: Qu'il ne soit permis aux Prestres, ny Diacres tenir femme quelconque estrangere en leur compaignie, à fin que telle hantise ne les rende polluz, & que presentans sacrifice indignement deuant Dieu, le peuple ne soit puny pour la faute de son pasteur ayans licence d'auoir en l'encloz de leur maison, leurs meres ou sœurs, à cause que la liaison du sang oste le soupçõ de vice, en celles qui leur sont si proches de consanguinité. Que ce soit aux seuls Euesques de cognoistre & iuger selon les saints Canõs, des fautes & crimes du Clergé. Les fermiers, rentiers, & seruiteurs des Eglises chacun selon sa puissance, payera rente, cens, & dismage à l'Eglise, de dix boisseaux l'vn, de dix perches de terre l'vne, de dix gerbes l'vne, de dix ruches à miel l'vne, donnant chacun quatre poulets, & 15. œufs de censiue, & soyent

Tiltre 6.

Lieux de franchi- Tilt. 7. Parag. 1.

Punition de ceux qui offençoyent les gẽs d'Egli. Til. 9.

En quels crimes l'Euesque deuoit subir iugemens. Tilt. 10.

Des rauisseurs des Nonnains. Tilt. 11.

Fẽmes deffendues aux Prestres & diac. Tilt. 12.

Ce 13. tiltre cõtiẽt encor les Coruées que le fermier doit à son seig. Cẽsier.

& ſoyent tenus de charier le boys,pierre,chaux, & autres choſe neceſſaires pour la fabrique & baſtiment des ſaints lieux, neantmoins qu'aucun ne ſoit forcé à plus faire que ſa puiſſance ne porte. Quiconque dreſſe embuſches contre le Duc, & ſeigneur du païs, où incite les ennemys contre ſon Prince,ou Citoyens,ou aura trahy quelque ville,& conuaincu du crime par trois teſmoings, que le Duc face de ſa perſonne ce que bon luy en ſemblera, toutesfois que ſes biens tous ſoyent confiſquez. Mais à fin qu'aucun ne periſſe par l'enuie calomnieuſe d'vn ſien haineux, qu'il ſoit permis à l'accuſé de ſe purger par le combat de ſa perſonne, à l'vn de ſes accuſateurs,& ſ'il demeure vainqueur,qu'auſſi il ſoit abſous de l'amende. Et ſi quelqu'vn eſt ſi meſchant que de tuer ſon Prince, qu'il ſoit auſſi luymeſme mis à mort, & tout ſon bien confiſqué au public à iamais, & ſans eſperãce de rapel,ny redintegratiõ pour les ſucceſſeurs. Le ſeditieux & faiſant leuer tumulte contre le Duc,ſoit condemné à ſix cens liures d'or,applicables au Prince, & tous ſes complices ſoyent mis à deux cens, pour purgation de leur faulte. L'armée eſtant conduite en campaigne, & ſur les terres de l'ennemy,qu'on ne face aucune querelle,ny tumulte,ny pour les garſes,ny pour les logis, voire ny pour l'eſgard du boys, ou viures, & fourrages,chaſcun en prenne ce qui luy ſera beſoing,ſans qu'autre luy dõne aucun empeſchement: les contreuenans ſoyent punys ſelon la rigueur de la loy militaire, ou eſtans liurez à l'ennemy, ou receuans cinquante coups de fouët en preſence du Chef,& de ſon Capitaine. Lequel ne doit ſouffrir qu'aucune de ſes bãdes face courſes,ny rauages en la terre de l'ennemy ſans le congé,& commandement du Duc, & ſ'il le fait, qu'il porte la penitence en ſatisfaiſant à ce que ſes gens auront porté de mal, & preiudice par ſa pareſſe, & peu d'aduis, & diligence. Si vn homme franc de condition fait dommage, qu'il l'amende de 40. ſolz, & reſtitue tout ce qu'il aura raui,& emblé:& ſi c'eſt vn ſerf,ou eſclaue qu'il en perde la teſte, & ſon maiſtre, ne l'ayant empeſché de ce faire,ſoit tenu aux intereſts, & reparation du dommage fait par ſon ſeruiteur. Celuy qui robe quelque choſe que ce ſoit au camp,ſi c'eſt vn eſclaue,que les poings luy ſoyẽt coupez, & ce nonobſtant ſon maiſtre payera le pris de la choſe rauie, & deſrobée : l'homme franc,rendant ce qu'il a pris, payera encore quarante liures d'amende. Celuy qui par le commandement du Roy, Duc, ou General de l'armée aura fait mourir vn autre, que le Prince luy ſerue de garant,& ſerue de deffence à luy & ſes hoirs:& le Prince decedant,que ſon ſucceſſeur ſoit tenu à luy tenir main forte, & luy ſeruir de ſauuegarde. Si le Duc eſt rebelle & refuſe obeïſſance au roy,ſoit priué de ſa principauté, & penſe qu'il eſt banny de l'eſperance du ſalut eternel. Si le fils du Duc eſt ſi arrogant,ſuperbe,& priué de bõ ſens, que de vouloir chaſſer ſon pere de l'eſtat,y eſtant inſtigué par le conſeil des meſchans,eſtant encor ſon pere ſuffiſant de preſider au Iugement, aſſez fort pour monter à cheual, conduire vne armée,puiſſant pour porter armes,& cõbatre,ſans qu'il ſoit ſourd ny aueugle,ou que iamais il ayt forfait, ny commis felonnie contre ſon Roy:qu'vn tel fils rebelle,& deſobeïſſant,ſoit banny ſi bon ſemble au Conſeil,ou desherité,& chaſſé de l'heritage de ſon pere,à cauſe que cõtre

Cõtre les traiſtres chap. 2. Tilt. 1. des Ducs, & cauſes qui leur touchent.

Tiltre 3.

Loix militaires.

Tiltre 6.

Contre les Ducz rebelles. Tilt. 10.

Des enfans rebelles. Tiltre 11.

la loy,il a peché contre son pere. Celuy qui par sa temerité,ou trop chargé de vin commettra quelque scandale en la court du Roy,ou du Duc,quelque mal qui s'en ensuiue, qu'il l'amende selon la loy, & soit condemné à 40.liures:mais si c'est vn esclaue qu'il en perde la main. Celuy qui en la court du Duc,voyant quelque cas de mal enfermé le prend,& l'emporte, s'il le tient caché vne nuit,sans le rendre,soit conuaincu de larcin,& paye au public,15.liures d'amende,à cause que l'hostel, & maison du prince est comme vn lieu sacré, & publique. Quiconque refuse d'obeïr au mandement du Duc,soit amendable de 15. s. & nonobstant contraint encor de mettre en effait ce qui luy estoit enchargé. Cõmandé & ordonné que les plaids, & assises soyent tenues tous les quinze iours, par tous les Comtez de la Prouince:& là se trouueront ceux qui sont nobles,& francs de condition,& en defaut de ce seront taxez a 15.s. d'amende,le iuge,à fin de iuger equitablemẽt,aye le liure des loix pres de luy,& selon icelles qu'il vuide des differens. Qu'il ne iuge rien par faueur,ayant esgard aux personnes ne se laissant corrompre par dons:il est vray que iugeant iustement, il luy est permis de prendre pour son salaire,la neuuiesme partie de l'amende: Mais s'il gette sa sentence contre le droit, qu'il paye le double de la somme à laquelle il aura condemné la partie descheãt de sa cause: & en outre l'amendera de 40. s. La mort du Duc,outre la peine, sera amendée sur les biens du delinquant à 1460.liures d'argent,applicables aux parens,du deffunct,ou au Roy, les parens du Duc occis le meurtrier estoit condẽné à six cẽs liures d'amende,& la loy vouloit que la peine de celuy qui tuoit le Duc fut triple en accroist,sur celle qu'õ leuoit du meurtre faict sur ses parens. Mais si on s'attaquoit aux Agilolphinges, qui estoit le sang ducal, & anciẽne famille des Princes,l'amẽde en estoit quadruple: Violant le sang des Huoses,Trozzes,Cagaues, Habilinges, & Ennons, qui venoyent à la successiõ ducale apres les Agilolphinges payoit seulemẽt le double. Et au 5.chap.de la loy de Bauiere,sont contenues les peines pecuniaires de ceux qui mettoyent la main violente sur les francs de condition, sur les affranchis,& sur les esclaues,ayant esgard à la qualité,estat,& grandeur de chascune personne:& de cecy,& diuersité des crimes, ou blessures il y en a 32. tiltres.

Bailliages distinguez par Cõtez, la loy fait l'ordõnãce pour tous les iours 1. du moys. cha.3.tilt.1. Parag. vt placita

Salaire des Iuges. tilt.2.Parag.1.

Chap.4.tilt vnique.Par.1.2.& 3.

Chap.8.des Nopces,n'a qu'vn tilt.

Nous defendons (dit le legislateur) les nopces incestueuses, & ne soit permis à hõme qui viue de prendre à femme sa belle mere, la femme de son fils,la fille de sa femme, sa marastre,la fille,ny la sœur de son frere, ny la sœur de sa premiere femme. Que les enfans de deux freres, ou deux sœurs ne contractent point mariage ensemble:ceux qui feront au cõtraire que leurs biens soyent confisquez,par l'ordonnance du Iuge. Quiconque profanera le saint iour du dimenche, en faisant quelque œuure seruile de sa main,& qu'en estant admonesté vne,& deux fois,n'aura obey à l'admonition,soit estrené de cinquante coups de fouët sur les espaules,& si encor il continue,qu'il perde la troisieme partie de ses biens: & si pour cela encor il ne veut se chastier, & y reuient pour la troisieme fois, que perdant sa liberté soit fait esclaue, puis que le iour de la feste il n'a voulu iouïr du priuilege de ceux qui sont libres. Le serf qui peche en cest en-

Degrez de consanguinité.

Des festes & ceux qui les violent. ch.9.

droit ſoit fouëtté pour la premiere fois, à la ſeconde, que la main luy ſoit coupée, l'eſtranger condemné à 12.ſ.d'amende. Quiconque force contre ſon gré vn homme franc, à eſtre en ſeruitude, ou enuahit, & vſurpe ſon bien& patrimoine,outre l'amẽde de 40.ſ.il reſtituera tout ce qu'il aura rauy & occupé.Si quelcun abuſoit de la femme libre & franche, & eſpouſe d'autruy, ſoit amendable au mary de 140.ſ. & ſ'il eſtoit occis ſur le fait,il demoura en ſon malheur, ſans que pourſuite ou vengeance quelconque en ſoit faite.

Des frácz.ch.10.

Des Adulteres chap.11.

Si vn hõme acointe vne femme libre auec ſon conſentement, ſ'il refuſe de l'eſpouſer, ſoit condemné à douze ſ. d'amende. Si vn ſerf à ſuborné la fille, ou femme de franche condition, ſon maiſtre ſera tenu de le liurer aux parens de la fille pour le punir, leſquels le feront mourir ſ'ils veulent, & en ſera à leur diſcretion. Si quelqu'vn rauiſt vne fille vierge,ſans qu'elle y conſente,& que ſes parens y accordent,payera 40 ſ. ſi vne affranchie 8. ſi vne eſclaue, quatre. Et ſi l'homme franc, quitte ſon eſpouſe, de frãche condition, auſſi,ſans iuſte occaſion,qu'il ſatisface aux parens la ſomme de quarante ſ.en recompence de l'iniure: Et à la femme delaiſſée, luy rendra ſon doüaire,& tout ce qu'elle luy aura porté venant auec luy, ſelon la dignité & grandeur de la maiſon d'où elle eſt ſortie, & de la noble famille de ſes maieurs. Si vn homme libre delaiſſant vne femme de pareille condition apres l'auoir fiancée en prẽd vne autre, qu'il compoſe auec les parens de la fille,& leur paye 40.ſ.d'amende & reparation,leſquels la dõneront puis apres à qui bõ leur ſemblera:& ſera l'homme tenu d'amener 12. hommes teſmoings de ſon ſang,deuant leſquels il iurera que ce n'eſt pour crime ou faulte qu'il trouue en la fille, ny pour haine ou deſpit des parens qu'il la refuſe, ains pour eſtre lié ailleur d'vn ſi eſtroit lien d'amour, qu'il luy eſt impoſſible de ſ'en deſpetrer. Celuy qui rauiſt la femme qui eſt mariée à vn autre,qu'il la rende, & ſatisface au mary cent cinquante ſolz, d'amende. La femme qui prepare breuuages à vne autre pour la faire vuider,& auorter, ſi elle eſt chambriere qu'on luy donne deux cẽs coups de fouët,mais ſi elle eſt franche qu'elle ſoit miſe en ſeruitude.

Des rauiſſemens. tilt.6.

Des diuorces. Tilt.14.

Tilt.15.

Tilt.16.

Des auortons & auortement. Til.18. 19. & 20.

Si la femme enceinte eſtoit frappée par quelqu'vn, & que de là ſ'en enſuiuiſt ſa mort, il eſtoit puny comme homicide, mais ſi c'eſtoit ſon fruit ſeulement, & auquel il empeſchoit de prendre vie au corps de la mere, il payoit 20.ſ.mais ſi le fruit viuant,il l'eſtaignoit auec ce coup dans le vẽtre de la mere,l'amende eſtoit alors de cinquante Weregeldz, & 3.ſ.& demy. L'hõme ayant cõmis larcin en la court du Duc,en l'Egliſe, en vne forge, ou boutique d'artiſan,ou au moulin,à cauſe q̃ ce ſont maiſons publiques, ſ'il eſt libre,payera neuf fois autant que vault la choſe deſrobée, & iurera ſur la valeur du larcin, ou ſinon deux entrerõt en cõbat pour l'auerement de ſon innocence. Si le larrõ de nuit eſt occis en faiſant ſon forfait,qu'on n'en face point de pourſuite. Quiconque ſuborne le ſerf d'autruy à deſrober, & endommager ſon maiſtre, ſoit par larcin,ou autrement,la meſchanceté eſtant deſcouuerte, qu'il ſoit condemné comme larron, & reſtituera le dommage neuf fois plus que ne monte le principal: & ce pendant le ſerf rendra ce qu'il aura pris, & deſrobé & pour ſa punition

Vveregeldz c'eſt autant que ſolz: mais c'eſtoit monnoye d'argent.

Du larcin.ch.12. Tilt.1.& 3.

Tilt.5.

sera estrillé de 200. coups de fouët, en la place & deuant tout le peuple, sans que son maistre soit pour cela tenu de payer rié d'amẽde, pour la faute de son esclaue. Quelque chose qu'vn larrõ ayt emblée, estãt presenté au Iuge, qu'il soit puny selõ la rigueur de la loy du païs, mais auant que condemner le larrõ à la mort, si est-ce qu'il fault que ses biens seruent à recõpenser quelque cas des pertes, & dõmages de celuy qui aura esté desrobé. Quicõque achetera quelque cas en ceste Prouince, sera tenu de s'enquerir si c'est larcin, ou nõ: si ce viẽt de pillage, soit forcé à le rẽdre, & payé au fisc l'amende de douze s. & par mesme loy sont aussi cõdemnez ceux qui recelent les larrecins. Et ne soit permis à personne de composer, & accorder auec le larron sans l'auctorité & consentement du iuge, & quiconque celoit vn larcin, estoit soumis à pareille peine que celuy qui commettoit le crime. Toutes les fois qu'il ya quelque debat sur les limites, & bornes des chãps, & q̃ les deputez recerchẽt les bornes iadis posées, & n'y voyãs aucune aparẽce, que le vendeur ayde par son tesmoignage, à la prescriptiõ de temps, & que ce pẽdant la lõgue possession face à son profit, & mõstre où sont les termes de la terre alienée: mais si le debat est si grand qu'il ne puisse estre vuidé paisiblement, que deux en combatent au peril de leur vie: & neantmoins ne sera permis à hõme quelcõque de poser nouueau signe, terme, ny borne sans le consentement de l'vne des parties, & y assistãt l'arpẽteur cõmis à la mesure de la possession & heritage. Si vn hõme frãc remue les bornes, ou les plante de son autorité propre, soit amẽdable de cinq solz: mais le serf sera estẽdu en public, ou il receura 200. coups de fouët pour chastimẽt. Si vn frãc romp la paroy, ou haye de l'autre franc son voisin, qu'il repare la ruine, & paye trois s. d'amẽde. Qui ostera les colomnes, poultres, ou ais, soit condẽné à les rendre & payer trois solz d'amende, il est vray q̃ pour chascune tuile, & ais rauy, fault qu'il en donne vn sol de recompence. Qu'aucun ne puisse prendre gaige de son autorité sur celuy qui luy doibt, ains en demandera congé au Duc: & s'il fait le cõtraire, il rendra le gage tout sur l'heure, & l'amendera de 40. s. au Duc, & les interests de la partie offencée. Celuy qui moissonnera les bledz meurs d'vn autre, qu'il soit mis à six solz d'amẽde: que s'il le nie, qu'on luy en presente le sermẽt pour s'en purger. Quicõque par sort ou charme, gastera les bleds & moissons de son voisin, qu'il l'amẽde de 12. s. en estãt cõuaincu, & nourrisse la famille de celuy qu'il à offencé tout le lõg de l'ãnée, & luy rẽde l'estimation & valeur esgalle de ce qu'il aura perdu en ses fruits. S'il le nie, qu'õ luy dõne à iurer, ou qu'il s'en purge par cõbat cõtre celuy qui l'accuse. q̃ nul ne face mal, ou nuisance, & ne tue la beste d'autruy, quoy qu'il la trouue en dõmage, mais la retiẽne chez soy, iusqu'à tãt qu'il ayt denõcé le tort receu, ou au maistre de la beste, ou aux voisins, lesquels visiteront le lieu endõmagé, le cõferans auec ce qui n'est encor gasté, à fin q̃ durant les moissons õn voye le dõmage qui s'en est ensuiuy, & q̃ celuy à qui estoit la beste en face reparatiõ telle q̃ de droit & iustice. Et quicõque cõtre ceste ordõnance occira quelq̃ beste q̃ ce soit, il gardera ce qu'il a de mort, mais sera obligé d'en rẽdre vne pareille au maistre de celle qu'il a tuée. S'il luy creue vn œil, il en payera la troisi. partie de ce qu'elle vault: si la queuë ou

Icy on peut voir que les amendes n'ostoyent point la peine de la mort.

Le nom de ceste amende en la loy est Frede tiltr. 12. 13. & 14.

Loix champestres & sur les bornes chap. 15. Tilt. 4. & 5.

Des engagemens pris du cha. 16. Tiltre 1.

Tilt. 6.

Des bestes allãs en dommage cha. 17. Tilt. 1. Par. anim.

l'oreille, vn ſol en fera la recompence: ſi la corne, l'amẽde n'en eſtoit qu'à la moitié: mais ſi ces iniures ſont faites à la beſte en deſpit du maiſtre d'icelle, & en le meſpriſant, la ſatisfaction en double en chacune des parties gaſtées & offencées. Quiconque aura pris en charge bœuf ou cheual, en receuant ſalaire pour la garde, ſ'il meurt par la faulte de celuy qui en eſt enchargé, il le payera tout entier, ſans qu'il puiſſe redemander aucun pris ny recompence: mais ſ'il ſe purge par ſerment, il en ſera quitte en rendant le cuyr. Si quelcun à receu de l'or, argent, veſtemens ou autres meubles en garde en ſa maiſon, & que fortuitement le feu ſ'y mettãt, ces choſes ſoyẽt bruſlées auec ſes biens, luy n'en ayant fait aucun proufit, ſe purgeant par ſerment, ne ſera tenu d'en ſatisfaire choſe quelcõque. Celuy qui ſous pretexte de ſecourir, & ayder à eſtaindré le feu, deſrobe quelque cas d'emmy l'embraſement ſ'il eſt deſcouuert, il le rendra au quadruple, & payera encor l'amende au fiſc ſelon l'ordonnance & rigueur de la loy. Les choſes miſes en ſequeſtre ne pourront eſtre vendues, ny données en ſorte quelconque, tandis que la poſſeſſion en eſt debatue en iuſtice par les parties qui les querellent. La femme qui apres le treſpas de ſon mary demeure vefue, aura eſgalle portion pour vſufruit des biens du deffunt, que l'vn de ſes enfans legitimes: que ſi elle vole aux ſecondes nopces, que le meſme iour elle ſorte de la maiſon de ſon premier eſpoux, auec ſon douaire & meubles, & ce pendãt les enfans partiront entr'eux, la part qui leur eſtoit eſcheuë pour ſon veufuage. Quoy que les enfans ſoyent de diuers licts eſtans neantmoins legitimes, ilz heriteront eſgalement des biens du pere deffunct, chacun iouiſſant ſeulement de la ſucceſſiõ particuliere de ſa mere, ſans qu'il y ayt en icelle aucune communauté: mais le baſtard n'aura rien à prendre au ſort du legitime. Quiconque vend, ou aliene quelque choſe, ayant touché deniers, fault que ratifie le contract de ſa vẽte, ou par eſcrit, ou par teſmoins: & ne ſera vne vendition forcée, valable, ny legitime. Quiconque alienera le bien d'vn autre, ſans le conſentement du vray poſſeſſeur, ſera condemné la luy reſtituer, & encore pour ſatisfaction luy en donner vne eſgalle portion: & ſi la choſe vendue ne peut eſtre recouuerte, qu'il luy en paye deux fois autant la valeur. Quiconque aura donné le denier à Dieu pour arres de quelque choſe, ſi le contract n'eſtoit chãgé par le conſentement des parties, tiendra ce qui eſt promis, & contracté, & perdra ſes arres, & en outre ſatisfera à la ſomme ſelon la forme de la conuention. Si vn homme à vendu quelque choſe gaſtée, & non marchande, que dans trois iours il la reprenne, ou iure deuant teſmoins qu'il en ignoroit le vice, & ainſi la vendition en ſera loyale & ferme. L'eſclaue qui ſe ſera rachepté du ſien, & non des biẽs de ſon maiſtre qui l'achete, eſtoit rẽdu à ſon ſeigneur, ſi la fraude eſtoit deſcouuerte, d'autãt qu'iceluy auoit receu non le pris de ſa vente, mais à ſon deſceu les biens de ſon eſclaue meſme. Que les eſchanges ayent meſme force, & vigueur, & ſoyẽt de pareille tenue, que les achapts & venditions. Quiconque ſe ſaiſira d'vn champ, pré, ou autre heritage le diſant eſtre ſien, qu'il paye ſix ſolz pour la punitiõ de ſa temerité, & ſoit chaſſé de l'heritage. Le teſmoing ſuborné ſi c'eſtoit pour meurtre, fault que preuue ſon innocẽce par combat, ou ſ'il demeure

Du feu eſpris en vne maiſon: & biens meubles mis en depoſts. ch. 18. tiltre 3. & 4.

Loix des heritages. chap. 19.

Baſtards forcloz des heritages. tilt. 3. par. 2.

Des venditions. chap. 20. tilt. 1.

Des arres tilt. 10.

Des vſurpations. tilt. 22.

vainqueur qu'il ſoit abſouz ſans que plus on le recerche, ou luy ſoit faitte pourſuite. Celuy qui deſenterre vn corps mort pour en auoir les deſpouilles, qu'il compoſe auec les parens du deffunct, ſ'il eſt de libre condition à 40.ſ. & reſtitue ce qui aura eſté enleué du ſepulchre. Si vn homme fait vn meurtre à cachette, & de guet à pens, gettãt le corps ou en l'eau, ou en quelque autre lieu, que premierement il paye 40 ſ. d'amẽde, & puis compoſe auec ſon iuge, & ſi quelcun trouue le corps d'vn homme libre noyé, & le regette du bord encor vn coup dans l'eau payera 20 ſ. d'amẽde: mais ſi vn eſclaue eſtoit meurtry & caché en ceſte maniere, la ſatiſfactiõ en ſera neuf fois autant, c'eſt à dire de cẽt quatre vingts ſ. Celuy qui deualiſera le corps de l'homme qu'il aura occis, le ſatisfera au double: & l'hõme mutilant le corps d'vn treſpaſſé payera 12 ſ. de chacun membre qu'il aura offencé. Celuy qui ayant trouué vn corps le mettra en terre, afin que les beſtes ne le deuorent ou deſchirent, qu'il en ſoit recompencé par les parents ou par celuy à qui le deffunct touchoit en quelque choſe. Quiconque remuera le bateau d'autruy d'vn lieu en autre pour ſ'ẽ ſeruir, ſera tenu le rẽdre ſain & entier, ou en payer vn ſemblable: mais ſ'il le retire de l'eau & le tient caché, & requis il nie l'auoir pris, qu'il en ſoit puny, & l'amẽde comme d'vn larrecin. Qui deſrobera ou oſtera vn chien de chaſſe ſera tenu le rendre, ou vn ſemblable & payer 6.ſ. d'amende, & troys pour vn chien de village, & de garde pour les troupeaux. Quelque temps à eſté que ceux de Bauiere obeiſſoyent à telles loix, deſquelles ilz obſeruent encor à preſent quelques vnes. Or ceux qui d'entr'eux ſont les plus deuotieux, on les voit ſouuent aller en pelerinage à grands troupes, & ſur tout à Aix la chapelle. Et ont en leur païs deux lieux fort renommez pour les grands miracles que noſtre ſeign. y monſtre ordinairement en ſes ſaintz, & à cauſe du nombre infiny qui y aborde de toutes parts: à Otinghe, c'eſt à ſçauoir au temple dedié en l'honneur de la glorieuſe vierge mere de noſtre ſeign. & à S.Wolphang. Il n'y a point de vignoble en Bauiere, ſi ce n'eſt en quelques endroits les plus expoſez au ſoleil de midy: mais le païs y eſt fort boſcageux, & embelly de coſtaux & montaignes, qui eſt cauſe que la grand abondance du gland & pommes ſauuages y nourrit vn ſi exceſſif nombre de porcz, que tout ainſi que l'Hongrie abonde en bœufs, auſſi Bauiere fournist pluſieurs Prouinces voiſines des pourceaux nourris en ſes boſcages. Ce peuple eſt ſi ſale, rude, brutal, & farouche que ſi on le vient paragonner au reſte des Alemans, on luy pourra à bon droit donner le nom, & tiltre de Barbare. Mais les vices deſquels il eſt le plus entaché, c'eſt la deſcourtoiſie & inhoſpitalité, & le larcin. Ilz ſe veſtent volontiers de couleur aſurée & bleüe, & portent plus ordinairemẽt botines, ou brodequins qu'autre chauſſure. En l'auoiſinement que fait Bauiere auec le païs & Duché d'Auſtriche, elle regarde les prouinces de Stirie & Carinthie. La Carinthie eſt païs montaigneux, & qui a au Leuant les Carnes, & eſt iointe vers le midy à la Stirie, confinant les Alpes Italiques, & le païs du Friuli: en icelle a de beaux vallons, & gentiles colines qui foiſonnent en bledz, arrouſées de pluſieurs lacz & riuieres, la principale deſquelles eſt le DraW lequel courant la Stirie, & païs d'Auſtriche, ſe va engoulpher dans le Da-

Des mortz & leurs cauſes. ch. 25

Du nauigage. ch. 26.

Lieux de deuotiõ en Bauiere.

Vices de ceux de Bauiere.

Dravv, et Saue fleuues d'Hongrie & Auſtriche.

nube, n'estant en rien moindre que le Saue. L'Austriche a ses Princes qui portent le tiltre d'Archiducz : & venant le nouueau Prince à prendre le gouuernement du païs, ilz y vsent de ceremonies estranges, & non d'ailleurs entendues : Car non guere loing de la ville nommée Saint Vite, en vne grande & spacieusemét profonde valée, on voit vnes masures & ruines de quelque cité demolie, le nom de laquelle a esté emporté par l'oubly, & iniure du temps : & non loing de ces ruines en vne belle estendue des prez est dressée vne grãd pierre de marbre: Sur ceste cy fault que mõte vn païsant, auquel ce droit eschoit par l'heritage & succession de ses ancestres, ayant vne vache noire, & pleine pres de luy, & à la main dextre; à la senestre vne iument maigre & deffaite: & tout autour vne infinité de Païsans & autre peuple.

Ceremonies au sacre des Archiducs d'Austriche.

Apres cela arriue le Duc qui doit estre accompaigné d'vne grand troupe de noblesse, & porte l'on deuant luy les habits & ornements ducaux, & tous ceux de sa suite sont brauement equipez, mais le Prince est vestu assez simplement, comme celuy qui porte l'abillement d'vn païsant, le bonnet, souliers, & houlette comme vn berger si bien qu'on le prendroit plustost pour pasteur, que pour si grand Prince. Celuy qui est assis sur la pierre de marbre, voyant venir l'Archiduc, s'escrie en langue Esclauonne, (car les Carinthiens sont Esclauons) & dit, qui est cestui-cy qui marche si superbement? la multitude qui luy assiste respond, que c'est le seigneur de tout le païs, le païsant assis dit lors: Sera il iuste en ses iugemẽs? demãde il le biẽ, & salut du pays? est-il libre de cõditiõ, de sãg illustre & digne de telle dignité? gardera-il les loix, & cõmandemens de Dieu, comme vray Catholique & deffenseur de sa sainte Eglise? Tous crient alors & disent, qu'il est tel, & le sera encore mieux pour l'aduenir. Celuy qui est sur la pierre de rechef dit : Auec quel droit & raison me pourra-il oster de ceste place? Lors le maistre d'hostel du nouueau Prince respond : ce lieu sera de vous racheté par le pris de soixante pieces d'argent: ces bestes seront vostres, & les habits que le Duc a sur luy, auec ce vous & toute vostre maison serez franc de toute taille, imposts & subsides. Ce que ayant ouy, le païsant frape doucement de sa main la ioüe du Duc, l'admonnestant d'estre iuge equitable, & ce fait descend de son siege, prend ses despouilles, & se retire, & le Duc monte sur la pierre, & desgainant son espée, se tourne de tous costez, parlant & haranguant le peuple, & luy promettant tout deuoir de bon Prince, & iuge equitable. Aucuns tiennent qu'on luy porte encor de l'eau dans vn chapeau de vilageois, & qu'il en boit pour tesmoignage de sa future sobrieté : & de là ilz s'en vont à l'Eglise de Solennes voisine dudit lieu, & dediée à la vierge Marie, où le saint seruice est celebré, auquel assiste le Duc, & toute sa troupe.

Prince d'Austriche vestu en villageois.

Comme le Prince Carinthie achete sa principauté.

Cecy est au long dit & discouru par Enée Syluie, qui estoit present quand Federic 3. Emp. prist possession de Carinthie.

Promesse de iustice & equité.

Les Ceremonies finies le Prince despouillant son habit rustique, prẽd les ornemẽs ducaux, & banquete auec la noblesse. Apres disner on reuient au pré, où le duc oyt les cõplaintes de chacun, & leur fait droit, prenãt les foy & hommages de tous ses vassaux & subiets. Or la coustume que ce soyẽt les païsans qui reçoiuent le duc & l'inuestissent de sa dignité, vient de ce q̃ ç'ont esté iadis les ruraux les premiers qui ont receu l'Euãgile, & sainte re-

D'où vient que le Duc Carinthiẽ est inuesty par les rustiques.

En quel temps les Princes Carinthiens receurent le Baptesme.

ligion du baptesme,veu que leurs Princes, & noblesse demourerent gentilz & idolatres iusqu'au temps de Charles le grãd, lors qu'aussi ledit Empereur les feit tous baptiser & instruire. Le Duc de Carinthie, estoit iadis grand veneur de l'Empereur, & c'estoit deuant luy que se demesloyẽt les causes qui touchoyẽt aux gruyeries,& droits de la chasse,& faultes en cela commises: & ce grand veneur estant aiourné deuant l'Empereur, n'estoit tenu de respondre à ceux qui l'accusoyent qu'en langue Esclauonne, qui luy estoit naturelle. Ils ont vne estrange façon de proceder en iugement contre les larrõs, & ce vers les cartiers de celle Prouince,où est assise la ville de Klagen qui est telle. Si vn homme est soupçonné de larcin,il est soudain pendu & estranglé & puis on luy fait son procez:si son innocence est auerée il est despendu, & mis en terre, & les funerailles en sont faites aux despens de la communaute de la ville: mais s'il est iugé & troué coupable,on le laisse au gibet iusqu'à ce qu'il tombe par pieces à terre. L'abillement des Carinthiens est de laine sans aucune tainture,& portent ordinairement des chapeaux,& parlent tous Esclauon. Mais les Stiriens sont gens agrestes & grossiers,ayans tous de grosses loupes autour du gosier, & si excessiues qu'elles leur empeschent la parolle: & (s'il est vray ce qu'on en dit) les femmes voulans donner la mamelle à leurs enfans,les regettent sur leurs espaules tout ainsi qu'on feroit d'vne besace,afin que cela ne serue d'obstacle à l'enfant en tetant. On attribue la raison de ces enfleures tant à l'indisposition de l'air que des eaux que boit ce peuple. Les Stiriens imitent les Alemans & en mœurs, & en parolle & abillement, reserué ceux qui se tiennẽt le long de la riuiere du DraW, qui vsent du lãgage Esclauon.En Stirie se fait & cuit du sel, qu'on aporte en diuerses cõtrées & païs voisins. Le païs est abondant en mines de fer, & d'argent, mais à cause du peu de soing des Princes, on ne tient grand compte de le tirer & y besoigner. Ceste Prouince fut iadis nommée Valerie du nom de la fille de l'Empereur Diocletian:& est fort mõtaigneuse, si ce n'est du costé qu'elle regarde l'Orient, & où elle s'auoisine de la Pannonie, & là elle s'estend en vne grande & profonde planure, & longue campaigne.

Estrange iugemẽt & procedure contre les larrons en Carinthie.

Stiriens sont les anciens Taurisques.

Stirie abonde en fer & argent. Strabon 4.

Stirie ditte Valerie, & pourquoy. Voy Ammian Marcell. liu. 19.

[Le païs Stirien est celuy que les anciens ont apellé Taurisque, ainsi que le lecteur diligent peut recueillir par la descriptiõ qu'en fait Pline en son histoire naturelle: & Strabon qui dit que Tibere & Druse son frere, chastierent les Taurisques & Carnes, qui faisoyent des courses & grands pillages sur les terres suiettes à l'Empire Romain. Et ce mesme auteur fait mention des mines qui sont tant en Stirie que Carinthie. Des Stiriens fait aussi mention Iornandez,parlant de Theomir Roy des Goths, & Chunimunde prince des Sueues:où il dit que les Stiriens viuoyent paisiblement auec les Goths le long du Danube. Des successiõs des Princes qui ont regné en Stirie & Carinthie, & par quel moyẽ lesdits païs sont venus en la maison d'Austriche,voy Wolphãg lazie,croniqueur de Ferdinãd Emp. & hõme qui a fait de belles & diligẽtes recerches en l'histoire des anciens.]

Pline liu. 3. chap. 19. & 20. Strabon liu. 4.

Iornand. liu. de la guerre Gotthiq.

Vvolphanglazie liu. 6. des migrations.

De l'Italie & mœurs des Italiens, de Romule encor, & de la police par luy instituée en Rome. Chapitre 19.



TALIE region d'Europe fut premierement ditte & nommée Hesperie de Hesper frere d'Atlas, lequel chassé du païs de Libye, donna le nom & à l'Espaigne & à l'Italie, ou, comme dit Macrobe, elle prist le nom de l'estoile Hesper ou Vesper, à cause q̃ ce pays est suiet & regardant vers le lieu, où ceste estoile a son couchant. Fut aussi apellée Oenotrie, soit à cause de la bonté des vins excellés qu'on cueilloit en ce pays, veu que les Grecs apellent Oenon le vin, en leur langue, ou de Oenotrie Roy des Sabins. [Encore fault-il que la diuersité des viandes contente & aiguise l'apetit de ceux qui sont assis au banquet: & d'autant que nostre auteur à recueilly que l'Italie fut nõmée Oenotrie à cause de l'excellence des vins recueillis en icelle, iaçoit qu'il y ayt quelque raison en son dire, si est-ce que parlant sans citer auteur il rend sa sentence doubteuse, & pource, moy voulant l'armer, & fortifier aussi ce que ie dis, ie deduiray les auteurs, & les opinions diuerses qu'ils ont sur ce propos: Denys de Halycarnasse qui pour vn Grec a assez curieusement recerché ce qui est des antiquitez d'Italie, & nommément de la cité de Rome, mentionant ce mot d'Oenotrie: en parle en ceste sorte. Les Arcades sont les premiers d'entre les Grecz, qui passãs la mer Ionique (qui est à present la Valone, & tout le goulphe presque de Venise) s'arresterent pour habiter en Italie auec Oenotre filz de Lycaon, qui estoit le cinquiesme en ranc apres Egée, & Phoronée les premiers Roys, qui onc commanderent au Peloponesse, à present Morée. Or dixsept aages auant Troye assiegée, les Grecz estoyẽt passez en Italie pour la peupler & cultiuer. Oenotre laissa le pays de Grece voyant son partage ne suffire pour nourrir son train, & entretenir son estat: entant que son pere Lycaon ayant 22. enfans, il failloit que l'heritage fut diuisé en autant de parties. Ainsi partant de la Morée, il dressa vn beau equipage de guerre, & arma plusieurs nauires, faisant voile le long de la coste d'Italie en la mer Ionique: auec lequel vint aussi Peucetie vn de ses freres, & furent ces deux Princes suiuis par vne grand troupe de peuple de leur païs, qui prenoit plaisir à les accompaigner en leur fortune. Peucetie au premier lieu où il prist terre en Italie par dessus les montaignes Iapigiennes, il y conduit son peuple & suietz & s'y arrestant, ceux qui se tindrent en ces lieux porterent depuis le nom de Peucetiens. Mais Oenotre auec la plus grãd force de l'armée, vint de l'autre costé de l'Italie vers l'Occident, en la terre nommée Ausonie du nom de ceux qui s'y tenoyent: mais apres que les Thirreniens se furent faits maistres de la marine, le païs prist le nom qu'encores il porte. Oenotre donc trouuant le païsage beau & plaisant, & le terroir bon & commode pour estre cultiué, & ensemencé, quoy que la plus part fut en friche, & ce qui mesme estoit labouré n'auoit que comme point d'hõmes pour y habiter: ayãt eu affaire auec quelques barbares, lesquels il vainquit, il bastist des villes fort petites, & voisines les vnes des autres sur les mon-

Italie ditte Hesperie, & d'où prit le nom.
Fabie pictor. liu. du siecle d'or. Caton aux origines: Denys Halyc. li. 1. antiq. rom. Macrob. Satur. 1. c. 3.

Oenotre Arcadië en Italie. Denys Halic. liu. 1. des antiq. Rom.
Phoronée regnoit l'an du monde. 2155.

La Peucetie c'est à present terre de Barri en la Pouille: & les Iapigiens c'est terre d'Otrante.
Ausonie est ores ditte Campaigne de Rome le lõg de la mer.

taignes,ainsi qu'estoit la façon de bastir aux anciens. Et fut toute celle plage & coste le long de la mer,& icelle de grand estẽdue,& tout autant que ce Prince Arcadien en subiuga,fut apellée Oenotrie, & le peuple y habitant,porta le nõ d'Oenotrien,Voila les mots de Halycarnasse. Ce voyage est mentionné par Pausanie,tenant propos des enfans de Lycaon roy Arcadié:Or Oenotre(dit-il)le moindre & plus ieune de tous ses freres, ayãt receu, & argent, & vne bonne troupe d'hommes de Nictime son aisné, passa sur mer auec armée en Italie, & de luy porta le nom Oenotrie celle region en laquelle il s'arresta, & où il posa le siege de son Royaume.

Pausanie li. 8. & és Archadiques.

Ie sçay que deux excellens Italiens de nostre aage, & tous deux faisans profession, & de la Theologie & de l'histoire, ne veulent prendre pour argent content ce que dient ces deux tant remarquez auteurs que sont Denys Halycarnasse & Pausanie, mais s'armẽt de ie ne sçay quels fragmés faits à la poste de ceux qui n'auoyent leu les liures des anciens, de Caton en ses origines, & de Fabie Pictor en son siecle doré, se faisans acroire de belles fables, & inuentans des interpretations de mots à leur fantasie, & des noms des villes, & prouinces tout aussi tost, qu'ilz trouuoyent quelcun, ou le faignoyent qui aprochast de ce que ilz auoyent en pensée. Ie n'ose reuoquer en doubte le Caldéen Berose, à cause que de grans hommes ont suiuy le fil de son histoire, mais de m'arrester à Iean Annie Viterbien en ses Commentaires, ie ne puis, si quelcun n'autorise auec autre raison son dire : car de parler par coniecture en l'histoire n'est le plant assez bon & solide pour l'a bien establir & fonder. Auec cestuy à couru en mesme carriere, il est vray que plus doctement & recerchant auec plus de sçauoir, curiosité, & certitude les matieres que son predecesseur, Leãdre Bolonois, & religieux de l'ordre de saint Dominique : lequel dés le commencement de son Italie, parlant comme elle fut iadis nommée Oenotrie,met en auant ne sçay quelle resuerie des origines de Caton, disant qu'elle porta ce nom de Iane,qui aussi s'apelloit Oenotre, pour auoir esté le premier qui inuenta le vin : comme si déz Iaue, ou Noé ce mot & apellation eussent esté donnez en Grec, à l'Italie. Mais quelle absurdité s'ensuit de cela ie ne veux autre tesmoing que les auteurs approuuez qui sont pour nous : veu que Pline dit qu'en celle partie d'Italie ou s'arresta Oenotre,le vin n'y croissoit point, & ce depuis Iane iusqu'à Mezence qui regnoit sur les Toscans,lequel vint secourir les Latins pour le seul desir d'auoir du vin pour salaire : or voyez si du nom Oenoz, ou vin, le païs fut dit Oenotre, ou s'il n'est plus raisonnable de croire que ce fust quelque Prince, & non l'abondance du vin qui fut cause de telle apellation. Pour lauer aussi ceste faulte si lourde, ces deux grans personnages, mais trop ennemys des Grecs, & lesquelz ilz chargent du vice auquel ilz tombent en recerchant les choses trop curieusement, disent qu'il y a iadis eu troys Oenotries,en quoy certainement ilz n'ont guere failly ayans les bõs auteurs pour patrons & deffenseurs de leur cause.

Caton és origines, & Fabie Pictor sont fragmens suspects plustost de nouuelleté que d'ãtiquité. voy Beat. Rhenã en sa Germanie.

Iean Annie Viterbien renouuelleur de ces fragmẽs sur le 5. Berose.

Leandre Bolonois homme fort excellent, a descrit toute l'Italie.

Iane dit Oenotre, & pourquoy.

Pline li. 14. ch. 15

Trois Oenotries.

La premiere ilz peschent ne sçay si iustemẽt, en Caton & la referent à Iane duquel furent nommez ceux de l'ancienne Italie. La seconde fut celle que Oenotre Arcadien sus-recité nomma, selon que i'ay de Halycarnasse

Mirsille Lesbien. liu. de la guer. Pelagisque.

& de Mirsille Lesbien,laquelle cõtenoit le païs de la Pouille, où premierement s'arresterent les Ausoniens qui est,selon Strabõ,depuis le goulphe sainte Eufemie (iadis nommé sein Hipponiate) iusqu'au Scillatique qu'à present on apelle Squilazze. La troisiesme fut au païs des Sabins portant le nom d'vn Roy dudit païs ainsi que Varron le recite. Et ainsi en quelque sorte que se targuent Annie,ny Leandre,si ne sçauroyent ilz biẽ courir ce coup, veu que l'vn d'eux veut prouuer que auant que le Grec Oenotre vint en ce pays desia il portoit le nom d'Italie: mais combiẽ la chose est veritable,les Chroniques nous en font foy,& conuainquẽt,ceux qui faillent,de mensonge. Que le diligent lecteur recerche en quel temps regnoit Itale fils de Iupiter & Electre,& puis voye quand fut-ce que Oenotre nauigua vers l'Italie,qui estoit 15.aages auant que Troye fut bastie,c'est à dire 450. ans prenant 30. ans pour chacun aage & lors il sçaura comme les choses se raportent,entant que depuis cest Itale Electreen iusqu'au cõmencement du regne des Troyens, il ny a que cent soixante ans: & si en cela ie suis contẽt de fauoriser de tant Annie, que de luy accorder ce que Fabie Pictor & Sempronie, par luy inuentez, ou renouuellez en chantẽt. Et voila quant au mot Oenotrie,duquel en suyuant le fil de l'auteur,nous dirõs encor en passant vn petit mot.]En fin ceste region prist le nom d'Italie d'Itale fils du roy de Sicile, lequel enseigna aux habitans les moyens de labourer & cultiuer la terre, & y establit loix pour les tenir en vne ciuile societé:& arriua en ce mesme cartier,où depuis Turne roy des Rutules regna,luy imposant son nom, à sçauoir Italie. Cecy est tesmoigné par Virgile,disant.

Strabon.6. *Varron de la langue Latine.*

Fabie Pict. du siecle d'or. Sẽpronie liur. de la diuision d'Italie.

Virgil. 1. Eneid.

Vn lieu y a que en grec Hesperie on apelle
Antique & fort pays, & Prouince fort belle
Les hommes qui iadis s'y tindrent les premiers
Furent Oenotriens,mais le nom des derniers
A ce que l'on nous dit porte ceste Prouince
Et Italie a nom d'vn Itale son Prince.

[Or que Annie s'opiniastre icy à son aise sur les Oenotriens Grecz, ou Ianigenes,qu'il aille recercher la Cabale de la langue Aramée, auec laquelle il veut nous faire receuoir ces songes, si ne sçauroit-il se despestrer de ce passage de Virgile proposé si clerement, & ne peut se couurir par la supputation des années: ioint que depuis l'arriuée de cest Itale au pays Latien, vous ne lisez point aucun auteur qui baptise l'Italie du nom d'Oenotrie. Ie ne me fusse arresté si longuement icy, n'eut esté, que ie ne veux laisser en doubte le lecteur en chose que ie puisse éclercir auec l'autorité des sçauans qui nous ont deuancez & en aage & par doctrine, entre lesquelz i'admire Annie, mais s'il a failly, il en faut donner la coulpe aux temps,qui tenoit les bons liures cachez:& au zele que ce bon personage auoit à tirer les fondemens de l'Italie d'entre les mains des Grecs, comme l'estimant plus ancienne que la Grece.]

Mais Timée & Varron sont d'aduis que c'est des bœufs & Taureaux que l'Italie à pris son nom, à cause qu'il y en auoit en abondance & que

c'estoyent des plus beaux qu'on sceut voir en autre Prouince. Or la part de la campaigne Romaine, où le Tibre s'engoulphe dans la mer Tyrrhene s'apelloit Latie, tout ainsi que Ausonie celle qui est le long de la mer. Elle s'estend en forme d'vne croix dés la mer de Toscane, iusqu'au goulphe de Venise & sein Adriatic:& des Alpes iusqu'au mont Apennin,allãt toutesfois aucunement en se hauçant iusqu'à Reze de Calabre, & plage de l'Abruzze,en son extremité,& coings vers le cap d'Otrante,elle regarde la mer Ionique,& de l'autre costé la mer de Sicile pres le Far de Messine,& sa derniere ville est Reze.Sa longueur est(suyuant l'opinion de Solin) déz Auguste Pretorienne, s'estendant par Rome, & le païs de labour & finages de Capue iusqu'à la susditte cité de Reze en Calabre,& contiẽt vn million,& vingt mille pas en son long & estendue. De largeur l'Italie contient quatre cens dix mille pas où elle est plus large, mais en sa plus grande estressissure elle a 136.mille pas:& la cité de Reate fait le milieu,& comme le nombril & centre de tout le pays,ayant eu longuement du costé de la mer le fleuue Rubicon(autremẽt Pissatello) pour bornes & limites. Or est l'Italie diuisée en plusieurs regions,parties & prouinces,entant que la Ligurie(ou coste de Genes) est comprise en celle estendue de païs, qui est depuis le fleuue Var(qui separe l'Italie du païs de Prouence)iusqu'à la riuiere nommée Macre,& en celle Prouince est assise la superbe & illustre cité de Genes.La Macre passée,on entre en Toscane,ou Hetrurie,iusqu'au Tibre,où est la cité de Pise. Du Tibre iusqu'au Lyris (à present Gariglian) est compris le païs iadis nommé Latie, où est assise la grande, & triomphante cité de Rome,& au dedans & sur l'extremité latiale estoit le temps passé la cité tant ancienne d'Antie. [Laquelle fut iadis vne des plus renommées d'Italie : & en laquelle fut basty vn superbe temple de fortune,duquel fait mẽtion Horace en ses vers,icelle ayant esté ruinée, Claude Nerõ la feit reparer ainsi que raconte Suetone en la vie dudit Neron. Les Antiẽs ont iadis eu plusieurs guerres contre les Romains desquelles Haly carnasse discourt assez & mesmemẽt lors qu'il parle de la reuolte de Coriolã & des ligues qu'il feit pour se preualoir des forces Romaines.Ie n'ay peu trouuer par qui elle fut depuis du tout ruinée, veu qu'à peine trouue l'on vne petite masure qui en donne quelque signe,si ce n'est dãs les bois, & le chasteau Neptune qu'on dit auoir esté basty des ruines d'Antie.]Du Gariglian iusqu'au Sarne est enclose la Campanie, ou terre de labour, en laquelle est posée la cite de Naples : & delà iusqu'à la riuiere Silaris est la region des Picentins(qui est la principauté de Salerne) & là sont les villes Surrente & Salerne, iusqu'à la Basilicate, laquelle commence dés le Selé, iusqu'au Laie : & là sont les villes Peste & Buxente toutes deux ruinées, mais Peste,ou Possidonie sans nulle ruine qui reste,& Buxente qui n'est à present qu'vn chasteau,que les habitans du païs apellent Pisciotte,à cause duquel pource qu'il est basty pres la mer, lẽ promontoire voisin & qui iadis portoit le nom de Pessionte, s'apelle à present le cap de Pisciotte : & tout ce trait de païs se nommoit iadis Lucanie. Du fleuue Laie, ou Laue iusqu'à Leucopetre est le païs d'Abruzze, où est la ville de Rhese pres la mer de Sicile. De Leucopetre iusqu'au Promontoire Iapigiẽ,dit le Cap

De la description d'Italie,faut voir Pline,Solin,Strabon,Mele,Polibe Ptolomée,& autres infinis.

Estendue en long d'Italie. Solin. chap.8.

Auguste est vn Valon és Alpes, ou est aßise la cité Iurée iadis nõmée Eporedie: & est en la Lombardie deça le Po.

Rubicõ à present est dit Pissatello.

Ligurie,& ses limites.

Genes Cité chef de Ligurie.

Limites de Toscane.

Lyris fleuue,à present Gariglian.

Rome en Latie.

Antie ville fort anciẽne voy Tit. Liue.8.de la ville bastie. Tacit.3. & 14.des annal. Appian.1. & Polibe 3. Denys Halic.8.

Silaris fleuue ores est dit Selé.

Surrẽte iadis louée de fort bons vins. voy Plin.liu.14. chap.6. Strabon.5.

Laie isle à present Laino.

Peste,& Poßidonie tout vn. voy Liue liu.8.Ouid.1.de l'art.parlant des roses de Peste.

Buxẽte.voy Strabon 5.& Liue 25. & 39.

de saincte Marie, sont les Salentins en la grãd Grece ancienne, où sont les villes de Crotone, & Tarente. Et dudit promõtoire iusqu'à Brindes, iadis Brunduse, c'est le vray païs des Calabrois, où est la cité d'Otrante, iadis Hidruns, & si long temps qui à seruy de retraite, & magasins aux infidelles, par le moyen des Emp. s'en aydans contre le Pape. De Brindes au mont Gargan (dit à present de sainct Ange) est la Pouïlle, en laquelle sont les principautez de Barry, & Salapie, à present nommée Salpé: & du mont sainct Ange, iusqu'à l'embouchement du fleuue Sare sont les Ferentans, en la regiõ desquels est la cité d'Isconie, & est le Marquisat dit de Guast. Du Sare iusq̃ au fleuue Aperne est le païs des Marrucis, & en iceluy la ville d'Ortone: d'Aperne iusqu'à l'Esie sont les Picentins, la region desquels estoit au premier & plus ancien temps le limite de l'Italie, où est assise la cité d'Ancone: du fleuue Esin, iusqu'au Rubicon, ou Pissatelle, est la plus fresche borne d'Italie: A cause que soudain on entre en la terre des Gaulois, & anciens Senonoys, les villes desquels sont Fano, Senogail, Pesero, & Rimini: & du Rubicon, iusqu'aux Bouches du Po, furẽt les Boies, où est bastie la belle cité de Rauẽne: du Po, iusqu'à Tailleuent est le terroir Venitien, où aussi gist la riche & puissante cité de Venise. De Taillauent iusqu'au fleuue Natiscon sont les Carnes, qui est le Duché de Forly, duquel est Metrapolitaine la cité d'Aquilée: & se nomme ce païs la marche Trenigriane. Du fleuue Natiscon iusqu'à la riuiere Arse, sont les Iapiges, & Istriens, à present Esclauons, la cité desquels est Triest, & Formion, ou Cesane, est la riuiere qui y passe, qui q̃lquesfois fut la fin & limite de l'Italie. Le mont Apennim est celuy qui fait comme vne diuision de tout le terroir Italien en deux parties, l'vne regardant l'Occident & le midy, & l'autre s'estendãt à l'Oriẽt & Septẽtrion: s'estẽdant depuis les Alpes, premierement en Ligurie, puis en la Gaule Cisalpine, & Lombardie, & marche d'Ancone, lesquels ce mont separe d'auec le païs de Toscane, & de la region ancienne des Sabins, qu'on dit à present Vrbin & la Romaigne, & passant plus outre reprend son destour vers la Pouïlle, & mont saint Ange, separant les Pelignes, Marrucins, & Picentins (qui est l'Abruzze, & Basilicate) d'auec la Romaigne, & terre de Labour, & est le dernier but, & limite de l'Apennim, depuis mont sainct Ange, iusqu'au Cap saincte Marie, ayant d'vn costé la Pouïlle, & les deux Calabres, en l'vne desquelles est l'ancienne region nommée la grand Grece, & de l'autre la Marche d'Ancone, la Basilicate, & l'Abruzze. Le païs d'Italie est fertil & comme enceint, & faisant portée de plusieurs metaux, par tout ayant vn air serain, viuifiant, & salubre perpetuellement, à cause que le ciel y influe vne grãde & douce temperie, les champs y sont fertils, les collines exposées aux rays du Soleil, les taillis sans nuisance, les bois toufuz, & ombrageux, belle & grãde diuersité des forests profondes & agreables, iouïssant d'vne merueilleuse fertilité & abondance de grains, fruits, vignes, & oliuiers, là sont les laines tres-fines, les Bœufs gras, & forts au labourage, les lacs clers, & foisonnans en poisson, les riuieres & fontaines saines, & nourrissantes, grand multitude de bons ports de mer, & les fleuues coulans à gré dans la mer, pour le secours & proffit des hommes, qui semble tendre le giron

Tarẽte est principauté, & Crotone Comté: en la Calabre.

Cestuy confond l'ordre de la diuisiõ de la Pouïlle.

De Salapie. Voy Strabõ 5. Appiã Alexand. liu. 1. des gu. ciuil.

Marutiens sont ceux de Pesquiere Picentins c'est la marche d'Ancone.

Ce païs est nommé la Romaignolle.

Aquilée fut celle ou se tint iadis le Patriarche Venitien.

Les Carnes sont partie suiets aux Venitiens, & les autres aux seign. d'Austriche.

Estendue du mont Apennim.

l'Apennim diuise l'Italie.

C'est ainsi que s'appellent les Picentins, Lucains, & Bruties. voy Leãdre en son Italie.

Loüanges d'Italie

à toutes nations pour le trafic, & marchandise : tellement qu'on iugeroit que ce soit à bon droit qu'aucuns l'ont apellée, & mere, & nourrice de toutes natiõs & Prouinces : C'est celle qui a esté esleuë par la diuine prouidence, pour vnir, & assembler les parties esparses du corps de l'Empire terrestre, & pour amollir, apriuoiser, & policer les peuples plus cruels, & farouches, accordãt sous la douce harmonie du langage Latin, les peuples qui auparauant ne pouuoyent conuenir, parler ny frequenter ensemble. Au reste pour ne mettre point les nations estranges en ieu (dequoy le recit en seroit trop long) lesquelles ont esté vaincues, & par la langue, & par l'effort, & armes des Romains Italiens: vne seule cité des Peres, & Quirites Romains, a autant effectué auec sa vertu, & loüables exẽples, que toute la Grece auec ses preceptes, & escripts d'eloquence: & lesquels comme deuinans, que ceste terre Italique commanderoit vn iour à tout le monde, ils appellerent vne bonne partie d'icelle la grand Grece. Et pour conclurre sommairement, il fault penser que ce n'est aduenu sans la prouidẽce d'enhault, que lors que Dieu tout bon, & tout puissant, visita la terre en se faisant homme, c'estoit en Italie qu'estoit le siege de l'Empire, & la retraite de toutes les nations de l'vniuers, où bien tost apres deuoit estre posé le chef, & pasteur vniuersel de la bergerie Chrestienne. Les Italiẽs sont entr'eux diuers le plus souuent, & en couleur, & en stature : Car ceux qui se tiennent en la Gaule Cisalpine, & tout le long de la terre Venitienne sont ordinairement blancs, plus propres en habits & langage : là où les Toscans, Campaniens, ou Napolitains, ceux de la Basilicate, & d'Abruzze ont vne couleur plombée, les cheueux noirs, la stature petite, & sont maigres & dispots, simples & modestes à l'habit, & langage. En la marche d'Ancone & à tous les Italiens qui se tiennent le long de la coste de Leuant, iusques en la grand Grece (sauf les Calabrois, & ceux de la Poüille qui habitent au coing de l'Italie) & les mœurs, & le langage dure encor entremeslé du Grec & Italien. Tout le païs d'Italie (ainsi que presque toute l'Europe) s'est de tout temps contenté d'vnes nopces, c'est à dire les hommes n'y espousans qu'vne femme, & si le diuorse y est entreuenu il à pris son origine de Rome : d'autant que Spurie Caruilie, fut le premier qui à Rome repudia sa femme, sous pretexte qu'elle estoit brehaigne, & sterille. Les citez de la region Italique eurent iadis des hommes de trois conditions qui les habiterent, les esclaues, les libertins ou affranchis, & les libres & francs: des francs encor y en auoit trois ordres, les Plebées, Cheualiers, & Patrices. La charge des temples & sacrifices estoit commise aux Pontifes & Flamines, à sçauoir Euesques, & Prestres diuisez par colleges & rencs, & chascun ayant charge expresse de certains dieux & sacrifices. Quant à la dignité, & magistrats regissant la cité, c'estoit au dictateur que la souueraineté estoit donnée, & duquel on ne pouuoit aucunemẽt apeller: & estoit cest office semestre, & à icelle on y paruenoit comme par degrez, veu qu'il falloit auoir esté Edile, Questeur, Preteur, Censeur, & Consul, auant qu'y donner attainte: non que tousiours ceste rigueur y fut obseruée, & qu'il falust passer par toutes ces dignitez, ains qu'obtenir la dictature, mais que tel estoit l'ordre commun & ordinaire : tout ainsi aussi

La grand Grece est vne partie de Calabre vers Croton & Tarẽte. voy Strabõ. 6. Virgil. Enei. 3. Tit. Li. 8

Couleur diuerse entre les Italiens selon le païs qu'ils habitent.

Premier diuorce à Rome quand, & par qui. Denys Halic. 2. & aduint du regne de Romul. enuiron l'ã du mõde. 3235. en la 12. Olympi.

Estats à Rome & en Italie iadis. Voy Fenestelle, & Lete, és liures des Prestrises Rom.

La dictature ne duroit que six moys.

qu'en la suyte de la guerre,il y auoit des degrez d'honneur pour recompencer ceux qui se portoyent bien au seruice du public, car le simple soldat obeïssoit au Centenier, le Centenier au tribun, & Capitaine, cestuy faisoit le commandement du Lieutenant,& Legat du Consul,& ce Lieutenant se gouuernoit selon l'aduis ou du Consul, ou de celuy qui par l'election du peuple auoit esté commis general de l'armée, & le grand maistre de la Caualerie,falloit que prestast le serment,& obeït au dictateur.Le tẽps qu'ordinairement on dõnoit au citoyen de suyure la guerre estoit dix ans,si ce n'est qu'on eust assuietty,& vaincu celle nation à laquelle on faisoit la guerre, ou qu'il y eut quelque congé lequel & en nom & en effait estoit contemplé diuersement : veu que l'vn congé estoit nommé legitime lors que le Capitaine dõnoit licence de se retirer pour quelque tẽps: là où l'autre se faisoit pour cause de crime,& pource nõmé ignominieux, lors que le chef cassoit le soldat, ou pour forfait, ou pour vilté & poltronerie : ainsi l'vne occasion estant honeste, l'autre portoit effait & tiltre d'infamie.L'aage auquel on choisissoit le soldat & gendarme, selon l'ordonnance de Seruie Tullie Roy Romain,estoit dés l'an dixseptiesme,iusqu'au quarante-huitiesme.Leurs habits en temps de paix estoit la Togue, ou robe lõgue, & durant la guerre ils prenoyent les Casaques, & Hoquetons.La guerre estoit denoncée par le herault à iuste tiltre, & de laquelle ils ne se retiroyent sans vser de grandes ceremonies, tout ainsi qu'il en vsoyent aussi par leurs Feciaux & Heraux alors qu'ils la denonçoyent.

Ordre des dignitez à la guerre entre les Rom.

Ce grand maistre estoit comme vn mareschal de Cãp

Deux sortes de Cõgé l'vn Causaire, & l'autre legitime.

Aage pour le choix du soldat: des loix militaires de Seruie, voy Halicar.liu.4.

De ces ceremonies. voy Fenestell. liu. Magist.Romains Halycar.liu. 10.

Les Citez d'Italie ou elles estoyẽt alliées, & cõpaignes de Rome,ou Colonies,c'est à dire peuplées par les citoyẽs Romains,ou Municipales,c'est à dire subiettes & tributaires. D'entre les Municipales les vnes estoyent receuës au droit de bourgeoisie par le suffrage & consentement du peuple,& les autres y venoyent par autre priuilege. Les Colonies estoyẽt cõme vn membre de la cité de Rome,viuans sous mesme loix : là où les villes tributaires suyuoyent chascune les coustumes de leurs ancestres, esquelles les Decurions auoyent pareille autorité qu'à Rome les senateurs. A Rome la robe de Pourpre mettoit difference entre les Patrices, & les cheualiers,& les bagues, chesnes bracelets faisoyent cognoistre le cheualier d'auec ceux d'entre le peuple.Et quant aux Iugemẽs, c'estoit au peuple de iuger des crimes qui touchoyent la maiesté, & les iuges cognoissoyẽt du surplus des matieres,& causes criminelles,& lesquels on choisissoit de celle troupe esluë pour l'ãnée,presidãt sur la criminauté:le Preteur assisté de cent hõmes pour tenir les plaidz,auoit sa iurisdictiõ,cõme aussi chacũ Magistrat auoit la siẽne.Et telle fut iadis la maniere de viure des citez & peuples Italiẽs en general,ayãt prisceste façon de faire de Romule.

Tit.Li.1.dés la cité bastie.

Difference des citez d'Italie.

Et de là viẽt que les coustumes de chacũ païs s'apellent loix Municipales.

L'habit discernoit les estats à Rome.

Les Iuges annuels à Rome.

Lequel ayant mis à fin,& basty les murailles,fossez,ramparz,bouleuers, & autres choses necessaires pour la deffence de la cité nouuellemẽt dressée,prenãt soucy de l'ordre,& police des citoyens en ordõna en ceste maniere.Premierement ayant diuisé tout le peuple en troisparties:il donna à chacune vn chef hõme segnalé & de marqué : & apres ce de chacune de ses portiõs,il en feit encore dix parties esgales,ausquelles il dõna des Capitaines les plus forts & vaillans qu'il peut choisir, & donna nom aux trois

L'ordre que Romule tint dressant la cité de Rome, voy Halycar.li. 2.des Antiq.ro. Tite Liue,li.1.dés Rome bastie, Plutarq.en la vie de Romule.

parties principales cartiers,ou tributs, & les moindres furent par luy appellées Cours, ou assemblées, & leurs chefs porterent le tiltre de Decurions. Et ceste diuision ainsi faite, les chefs ordonnez & departy qu'il eut les cartiers: il partagea aussi le terroir, & finage des champs suiets aux Romains en trente parties, assignant à chascune court sa part pour s'en nourrir : & ne retint pour soy que ce qui pouuoit suffire pour l'ornement des temples & fournitures ou frais des sacrifices : & laissa encor vne partie de terroir sans la partager, à fin qu'elle fut pour le seruice commun de tous les citoyens. Et par ce moyen ceste diuision & partage tant des hommes, que du finage rendit vne esgalité non suiette à l'enuie entre les citoyens de Rome, & si ne laissa en arriere auec celà le soing du bien publique, entant qu'il donna & distribua à chacun les honneurs selon sa vertu,& merite de ses biens-faits & œuures loüables.

On ne sçauroit mieux nõmer cela que Cãtõs et Regimẽs, & les Decurions Colõnelz.

Toute repub. à cõmencé par l'estat de la relligion.

Vrayes marques de noblesse que la vertu & le sang.

Car il mit difference entre ceux qui estoyent nobles, & illustres tant en sang, comme en quelque acte vertueux, & lesquels aussi estoyent riches: & ceux qui auoyent des enfans pour seruir au public : & voulut que fussent discernez d'auec le peuple plus bas,& la troupe des roturiers, lesquels il appella Plebées, & ceux qui estoyent en plus grande autorité, & iouïssoyent d'vne meilleure condition porterent le tiltre de Peres, qui estoit cause que par succession de temps, ceux qui sortirent de ceste anciéne & noble race des peres nommez par Romule, furent depuis à Rome nommez Patrices. Ayant ainsi diuisé les estats, & separé les grans d'auec les Plebées, il feit tout aussi tost des ordonnances concernans le deuoir de chacun,& comme ils deuoyent se gouuerner chacun selon son ranc & condition. Entant que les Patrices estoyent receus au Pontificat & Prestrise, pour faire les sacrifices publiques, estoyent commis à la charge de la police & faits magistrats, prononçoyent les sentences, faisans droit à chacun, appellez auec le Roy à manier les affaires,& sur tout failloit que negociassent en ce qui touchoit l'estat de la cité. Les Plebées estans dispencez de telles charges, & en estans mal idoines & necessiteux à cause de leur pauureté failloit que s'adõnassent à cultiuer les terres,& paistre leurs troupeaux,& à suyure quelque trafic, ou art,& mestier pour viure. Et à fin qu'il n'y eut discorde entr'eux, & que les grands n'oprimassent les petits, ou les Plebées n'enuiassent la fortune des puissans, ordõna que les riches prinssent le soing des Plebéens,& permist à chacun des moindres d'entre le peuple, d'auoir vn des seig. pour son patrõ & suport & apella ce choix, droit de Patronage, par ce moyen ayant fait que les riches ne mesprisoyẽt point les pauures, & que les petits portoyent reuerence à leurs conseruateurs, il causa vne grande amitié entre les estats: & n'estoit moindre l'affection des patrons & seig. enuers leurs cliens, & pauures qu'ils prenoyent en leur protection que du pere enuers ses propres enfans : & le client reueroit le patrõ comme son pere. Et y auoit des cas particuliers, où l'vn ne pouuoit vser d'aucun indeuoir à l'endroit de l'autre, sans encourir vn blaspheme de detestatiõ & impieté: si cõme il estoit deffendu de s'accuser l'vn l'autre ny porter tesmoignage, ny suyure le party & ligue des ennemys de quelle que ce fut des parties : & en ceste sorte s'establissoit & prenoit force

Patrices Romaĩs qui: & de quelles maisons.

En quoy estoyent employez les Patrices.

Exercice de la populace à Rome dés le cõmencement.

Client signifie celuy qui est sous la protection d'vn autre.

force l'accord,& vnion des citoyens de Rome. Ordonna & esleut depuis Romule cent Conseilliers d'entre les Patrices : & en fut le choix en ceste sorte: premierement il choisist le plus homme de bien d'entre tous, lequel il feit son lieutenant és affaires de la police en la cité, tādis qu'il seroit occupé à la guerre: puis commāda à chacun des cartiers & bandes de choisir & eslire trois hommes de chacune troupe gens remarquez en noblesse, chargez d'ans, & approuuez par leur grande sagesse. Commanda encor à toutes les courts de chercher neuf hommes, de chacune court, & cartier trois, lesquelles fussent d'entre les premiers & plus segnalez des Patrices: à ces neuf, il adiousta les nonāte esleuz par les bandes & tribus pour estre chef des suffrages, & meit encor auec eux celuy que desia il auoit fait chef de la police en son absence, & par tel moyen, il parfeit le nombre de cent Conseilliers: & ceste assemblée fut nommée Senat par les Romains & les chefs d'icelle eurēt nō de Peres, à cause de leur autorité & de Senateurs, à cause de l'aage, pour ce que le mot senex en latin, emporte autāt que vieillard en nostre langue. Apres cecy Romule choisist trois cens ieunes hōmes des plus nobles & illustres, & qu'il cognoissoit pour les plus puissans & robustes, tirez des cartiers & bandes tout ainsi qu'il en auoit vsé en l'election du Senat, à sçauoir dix de chacune troupe, & les tint comme gardes tousiours pres de sa personne. Ceux cy furent nommez Celeres, cest à dire hastifs, à cause de la grande diligence de laquelle ils vsoyent, executās la volonté & commandement royal. Or le deuoir & office du Roy, estoit premierement de presider aux temples & sacrifices & faire tout ce qui estoit seāt & propre pour l'hōneur & seruice des Dieux: c'estoit à luy aussi d'estre protecteur & conseruateur des loix, & coustumes du païs, & de tous les priuileges & immunitez du peuple: En sa puissāce estoit encor de conuoquer le Senat, d'assembler le peuple, & à la guerre d'estre le chef, & general de toute l'armée. Et donna telle & si grande puissance à l'ordre Senatoire, que de toute chose qu'on faisoit raport le Senat en cogneut & y donnast sa voix, & auec telle preéminence, que la plus grand partie des voix, l'emportast és aduis & consultations. Au peuple il octroya ces trois priuileges de créer les Magistrats, d'accepter ou regetter les loix qui seroient establies, & de donner consentement à la guerre lors que le Roy auroit volonté de guerroyer: non toutesfois que ceste puissance populaire fust si absoluë, que pour auctoriser l'ordōnance tant du Roy que du peuple, il ne faillust que le Senat y meist la main, & l'emologast par son consentement. Le peuple ballotoit non par teste, mais par troupes & selon l'aduis de plusieurs bandes, il en estoit fait raport au Senat à fin d'en deliberer. Mais depuis cest ordre fut renuersé, veu que le Senat ne cognoissoit aucunement des ordonnances faite par le peuple, lequel estoit seig. souuerain ratifiant, & approuuant selon sa fantasie ce que le Senat venoit à establir, & ordonner. En ceste diuision des affaires faite par Romule fust pour la paix, ou pour la guerre, les Celeres, ou soldats de sa garde estoyent cōmis pour en executer les mādemens, de sorte q̄ s'il n'estoit plus questiō q̄ de cōduire l'armée, on n'estoit point en peine d'eslire tousiours des Capitaines, ou que les cours & bandes feissent choix de centeniers, ny

Electiō du Senat cōme faite à Rome.

Choix des gardes pour le corps du Roy.

Pourquoy les gardes du Roy, Rom. nōmez Celeres.

Quelle estoit la puissance du Roy.

Puissance du Senat.

Priuileges du peuple Romain.

Le peuple estoit seig. de l'Empire.

Celeres, gardes du Roy, pourquoy nōmez ainsi.

de chefs pour la caualerie, veu que le Roy auoit tous ses gens prests, lesquels auoyent la charge de faire les leuées de sa gendarmerie, laquelle venoit toute ensemble bien en point, & chacun estant armé selon son ranc & qualité. Il esleut encor mille soldats tous d'eslite, lesquels à cause que parfaisoyent le nombre millenaire il appella milites. Et à fin de se rendre admiré & honoré du peuple il se vestist pompeusement portant l'habit royal & autres marqs de souueraineté, & ayãt douze archers auec leurs haches qui marchoyent tousiours deuant luy, auec des faisseaux de verges, lesquels representoyent l'augure des douze Vautours, qui luy presagerent qu'il seroit Roy de Rome, si ce n'est qu'aussi bien en cecy, qu'en d'autres ceremonies, les Romains se gouuernassent selon la façon de faire des Ethruriens, & Toscans: lesquels estans composez de douze peuples, comme tous obeïssent à vn seul chef, si est-ce que chascun luy donnoit vn Licteur, ou huissier de son cartier. Aussi le siege royal, char tryomphant & manteau imperial, desquels vsoit le Roy Romain, & autres tels & pareils ornemens auoyent esté pris sans doubte quelconque des Toscans.

Le mot Latin Miles d'où vient.

Maiesté du Roy Romain.

Romains ont presque tout apris des Toscans.

Romule encor voulant augmenter les forces de sa nouuelle cité, prenant vn honneste pretexte de faire seruice aux dieux, entant qu'il feit bastir vn oratoire dans vn boys, & lieu ombrageux, auquel estoit loisible à chacun de se garantir & sauuer, ayant commis quelque grand faulte, sans qu'il fut permis à personne de l'en tirer, à cause que Romule faignant le deuotieux, les pleigeoit, & receuoit à garant comme les amys & hostes de Iupiter, leur promettant toute immunité, & qu'ils ne seroyent là aucunement interessez de leurs ennemys: & s'ils vouloyent demeurer auec luy, il les faisoit citoyens de Rome, & leur donnoit part au champ & terroir qu'il auoit conquis par guerre. Ordonna aussi que les villes prises en guerre ne fussent point ruinées, ny mises en seruitude plustost y enuoyant des habitans de Rome, selon la portée de la region les feissent colonies, & filles de leur cité iouïssantes de mesmes priuileges que les Romains, & estans leurs concitoyenes. Or apres la mort de Tite Tacie auec lequel Romule auoit gouuerné les peuples Romain, & Sabin, par l'espace de cinq ans, tourna sa fantasie à la police & aux choses concernantes le seruice des Dieux, faisant de belles ordonnances tant pour le bien public que respect de chacun en son particulier. Feit la loy des mariages par laquelle il vouloit que la femme eut communauté és biens meubles & autres de son mary, voire en ce mesme qui estoit sacre, neantmoins qu'elle s'accommoderoit aux façons de faire de son espoux, & seroit tout ainsi dame & maistresse en la maison, comme le mary en estoit reputé le seigneur, & le maistre. Luy mourant sans hoir, qu'elle luy succedast comme heritiere: & s'il auoit des enfans, que ce nonobstant elle eust esgalle portion auec eux de l'heritage. Celle qui estoit conuaincue d'adultere, la loy permettoit au mary, & parent de la tuer à sa fantasie.

l'Asile basty par Romule, à quelle fin.

Loy de guerre touchãt les villes prises.

Loy sur les mariages.

Femme esgalée à l'homme à Rome.

Peine des femmes adulteres.

Celle qui beuuoit du vin estoit punie de mesme que l'adultere, & semble que ceste ordonnance ayt causé la coustume ancienne à Ro-

Vin deffendu aux femmes Romaines. Polyb. li. 6.

me que toutes les fois que les Romains entroyent en leurs maiſons, de quelque part qu'ils vinſſent, ils baiſoyent leur femmes & filles, à fin, cõme dit Caton Portie, de veoir & tenter ſi elles ſentoyent point l'odeur du vin. Car tout ainſi qu'ils eſtimerent que la corruption du corps, & des mœurs eſtoit vn commencement de folie, & peruertiſſemẽt de ſens, auſſi l'yurongnerie eſtoit la cauſe de ceſte deprauation, & degaſt de la vie chaſte, & pudique. Romule donna auſſi aux peres toute puiſſance ſur leurs enfans, ſoit qu'ils les vouluſſent chaſtier, ou battre, ou les lier, & faire trauailler aux champs comme eſclaues, voire leur ottroya-il, & de les vendre, & de les occir.

Celie Rhodig. li. 28. cha. 6.

Puiſſance abſoluë des peres ſur les enfans.

Si vn fils auoit eſté vendu par ſon pere, & qu'il ſe rachetaſt, il ottroyoit au pere de le reuendre, & deux & trois fois, pour ſon affaire. Et trois cens ans apres, ceſte loy fut enregiſtrée auec celles des douze tables : iaçoit que Nume Pompilie adouciſt aucunement la rigueur de l'ordonnance, lors qu'il eſtabliſt que les peres n'auroyent deſormais telle puiſſance ſur les enfans dés qu'ils auroyent eſpouſé femme. Furent faites depuis pluſieurs autres conſtitutions pour la police, ſi comme la deffence à tout homme de franche condition de ſ'adonner à aucun vil meſtier, & art mecanique : l'art militaire, & l'agriculture eſtoyent permis à tout citoyen : & de là vint que pour bien loüer vn homme, le Prouerbe courut long temps à Rome, il eſt bon ſoldat & bon laboureur. Le Roy eſtabliſſant ceſte loy, eſtimoit choſe imparfaicte de ſeparer ces deux eſtats, entant qu'il voyoit eſtre neceſſaire que les champs fuſſent cultiuez, & qu'on ſ'adonnaſt à l'exercice de la guerre, ſuyuant la couſtume, & ſtatuts des Lacedemoniens. Et à ceſte cauſe il voulut qu'en temps de paix ſes citoyens ſ'adonnaſſent à cultiuer les champs, auſquels il permiſt encor le trafic, mais des choſes neceſſaires, & qui defailloyent en leur cité.

Loy de Nume Pomp. derogeant celle de Romule.

Les arts mecaniques deffẽdus aux Romains : mais cela fut à l'imitatiõ des Laconiens.

Plutarq. en la vie de Nume, dit que ce 2. Roy ne ſouffrit qu'on feit aucune ſtatue.

Et n'oublia point la religion dreſſant & baſtiſſant des temples, autels, & ſimulachres des Dieux adorez par les Romains : à quoy il aiouſta les iours des feſtes, ſacrifices, & aſſemblées publiques, & tout autre effect ſeruant au ſeruice des Dieux, deffendant toute ceremonie eſtrangere, & ſur tout les façons de faire des Grecs, ſauf la maniere d'adorer Hercule introduite en Italie, ia dés le temps qu'Euandre Arcadien l'inſtitua en la region latie. Denys de Halycarnaſſe ſuyuant l'opinion de Varron dit, que il y auoit ſoixante Preſtres ordonnez pour ſacrifier en chaſcun cartier, & court de la cité auſquels il adiouſta les Aruſpices pour tirer le ſens & diuination des entrailles des beſtes immolées. A chaſcune court eſtoit deputé vn propre Genie, ou patron, & des miniſtres qui luy faiſoyẽt ſacrifice : mais le ſimulachre commun & honoré de toute la cité eſtoit Veſte : & partiſt l'année en dix moys : par leſquelles conſiderations on peut veoir que Romule n'eſtoit du tout groſſier, & ignorant les choſes tãt humaines que diuines : & que les Romains, ainſi que pluſieurs ont eſtimé, n'eſtoyent point ſans relligion & police, auant que Pompilie eut le maniement du royaume : & celles furent les ordonnances faites par Romule. Son ſucceſſeur Pompilie en feit pluſieurs autres, & reduit l'an en douze moys ſelon le cours de la Lune : & chãgeant l'ordre d'iceux,

Les Preſtres Herculéens ſ'apelloyẽt Potities, & Pinaries. voy Macr. 1. des Satur. & Feneſtelle. liu. des Preſtriſes Rom.

Tite Liue. li. 1.

Aruſpice, ſignifie regarde autel.

Des Genies, voy Apulée au li. de la doctrine de Platõ

De Veſte, voy S. Auguſt. cité de Dieu li. 4.

Halicar. li. 2.

Feſte.

Aule gelle. li. 1.

L'an reduit en 12. moys par Põpilie. voy Macr. 1. des Saturnal.

Voy Ouid. és Faſtes.

comme ainsi soit que Mars fut le premier, il le rendit le troisiesme luy preferant & Ianuier, & Feburier. Il ordonna les iours Fastes, & Nefastes, c'est à dire esquels on pouuoit auoir affaire & assembler le peuple, où durant lesquels les assemblées estoyent deffendues. Ce fut de son ordonnance que le Flamine, ou Prestre Dial fut estably en l'honneur de Iupiter, & auquel il octroya d'estre vestu richement, & d'aller sur vn char triomphant lors qu'il marcheroit par ville. Il en dedia encore deux autres l'vn à Mars, & l'autre à Quirin, ou Romule, & les appella Flamines, à cause de certain ornement de fil de laine qu'ils portoyent sur la teste.

Flamines Dial, Martial & Quirinal establis par Pompilie.

Vestales introduites à Rome par Pompilie: neantmoins auant Romule il y en auoit.

Par son ordonnance encor les vierges vestales furent esluës & choisies: lesquelles les dix ans premiers aprenoyent la maniere, & façon des sacrifices, & tout autant d'années elles s'employoyent au seruice du tẽple: en la troisiesme dixaine de leur temps elles instruisoyent les nouices, & celles qu'on prenoit pour tel seruice: & apres ce temps si quelqu'vne se vouloit marier il luy estoit loisible de choisir, où la virginité, où le mariage. Pompilie leur establit reuenu public pour leur soustien, & nourriture, les rendant honorées & respectées de chascun, tant à cause de leur virginité perpetuelle, que pour plusieurs grandes ceremonies desquelles elles vsoyent. Si quelqu'vne d'elles estoit conuaincue de s'estre portée peu chastement, on la conduisoit auec grand, & triste silence deuant tout le peuple: & pres la porte colline, on la gettoit dans vne grotte, & fosse souterraine toute viue, & estoit occise le peuple l'accablant de terre, & l'y enterrant pour son vice. Ce fut Nume qui sacra à Mars Gradiue, ou guerrier douze Prestres qu'il appelle Saliens ou dãceurs, lesquels au moys qui porte le nom de cest Astre, en plusieurs lieux de la cité à diuers iours à ce ordonnez faisoyent, & dressoyent le bal, & dance solennelle, vestuz d'vne robe de diuerses couleurs, mais toutesfois my partie d'escarlatte, ayant vn baudrier d'Erain, & l'espée ceinte au costé portans en main droite vne lance, & vne verge, & à la gauche vn bouclier fait à la thracienne en forme de croissant, portans de haults chappeaux, & pointuz sur leurs testes. Denys de Halycarnasse pense que ces Saliens estoyent les mesmes que les Grecs apelloyent Curetes, & appellez ainsi Saliens, à cause qu'ils ne cessoyent de sauteler, & dancer durant leurs ceremonies. Apres ce il ordonna vn souuerain Euesque qu'il nomma Pontife, sous la puissance duquel gisoyẽt toutes les ceremonies, & l'ordre des sacrifices, & estoit à luy de prescrire & ordõner les iours, & la maniere d'offrir & quelles bestes deuoiẽt estre immolées, & ce Roy luy mõstra le tout & luy donna par escrit, iusqu'à declairer en quels temples failloit que les ceremonies fussent celebrées. Entre tãt de sortes de sacrificateurs on mesla les Feciaux, qui estoyent comme noz heraux, la charge desquelz gisoit a faire, de sorte que iamais les Romains ne feissent iniustement la guerre à nation quelconque. Que si quelcun auoit rauy quelque cas apartenãt aux Romains, ces heraux alloyent semondre les rauisseurs d'en faire raison, ce que leur estant refusé, ils leur denonçoyent la guerre, prononçans certains vers faits & composez à cest effait. Auec pareille puissance ils faisoyent droit aux estrangers si les Romains leur auoyent iniustemẽt occupé quel-

C'estoit à elles à garder le feu perpetuel au temple.

Porte Colline à esté aussi nommée Salarie.

Punitoin des Vestales commettans inceste.

† Mars Gradiue.

Feste Pompée.

Saliens Prestres danceurs & leur vestement.

D'où prindrẽt nõ les Saliens. voy Nonie Marcelli. Liue liur. 1. Plutarq. en la vie de Nume. Denys Halicar. liu. 2.

Des Curetes. voy Strabon liu. 10. Diodore Sicil. antiqu liu. 5.

Electiõ du Põtife à Rome par Põpilie.

Creation, & puissance des anciens Feciaux & Heraux à Rome.

que chose, iusqu'à leur liurer celuy qui auoit fait l'iniure si le cas le requeroit, afin d'en prendre vengeãce. C'estoit à eux de punir les torts faits aux legats & embassadeurs estrangers, de garder ce qui estoit de bon & legitime és accords & pactions, ilz auoyent puissance de traiter la paix, ou de la rompre si elle leur sembloit preiudiciable au peuple Romain ; & si le general de l'armée, ou toute la troupe du cãp, auoit fait & commis quelque crime contre le serment public, & foy promise, les heraux en ordonnoyent & punissoyent les delinquans pour purger la cité du forfait. Ordonna d'auantage de faire dueil des enfans qui decedoyent moindres de trois ans d'aage: & de ceux qui passoyent ce temps, il ne vouloit qu'on en portast le dueil sinon autant de moys que l'enfant auoit vescu d'années: le plus long terme du dueil s'estendoit à dix mois. Il departist le peuple en diuerses bendes & freries & approuua les communautez des artisans, cõme des massons, charpentiers, teinturiers, cordonniers, conroyeurs, menuisiers, menestriers, potiers, & autres establissant des ceremonies & festes propres pour chacun mestier des dieux, & iours destinez pour solenniser leur patron & tutelaire. Seruie Tullie feit les departemẽs de toute la multitude des citoyens en bendes, & centaines, & fut tel l'ordre qu'il y garda: que ceux qui auoyent vaillant 100000. sesterces tinssent le premier lieu & sous ce cartier estoyent contenues quatre vings centaines, & esgalla le nombre tant des vieillards que des ieunes, afin que les foibles à cause de l'aage fussent soy tenans à Rome tousiours prests pour la deffence de la cité: & que la ieunesse suiuit les guerres qui se faisoyent en la campaigne.

Communauté des mestiers par qui establie à Rome.

Cestuy fut le 6. roy des Romains.

Departement des Dizaines à Rome.

Aux vns & autres fut enioint de porter pour armes, le corselet, bourguignotte, & bouclier, & autres choses deffensiues, & allans au combat failloit porter l'espée & la halebarde. A ceste compaignie il aiousta deux centaines de manouuriers, & ingenieurs qui auoyent la charge de cõduire les machines, & pieces de baterie, & marchoyent sans aucun appareil d'armes & sans deffence. La seconde troupe fut de ceux qui auoyent le cens de soixante quinze mille sesterces iusqu'à 100000. & portoyẽt l'escu, morion, & cuissots, mais ne portoyent point de corselet, auoyent pareilles armes offensiues que les premieres, & discernez aussi selon la vieillesse, ou verdeur de l'aage. Le reuenu de 50000. feit la troisiesme bande, qui fut comme la precedente de 20. centaines, portãs pareilles armes, sauf les greues & soleretz à bandes de fer. La bande quatriesme estoit de ceux qui auoit moitié moins de reuenu que les precedens, & n'estoyent tenus de porter qu'vne iaueline. La cinquiesme bande contenoit 30. centaines, & estoyent tous fonditeurs, ou getteurs de pierres, aussi leurs armes offensiues estoyent des pierres & fondes, & les deffensiues vn morion lassé, & au bras vne rondelle ayant trois pieds de Diametre en sa circonference: encore portoyent ilz vn dard, & vne dague lõgue d'vne brassée sur le costé droit, & seruoyent d'auan-coureurs pour descouurir païs, & surprẽdre l'ennemy ne se tenant bien sur ses gardes. Sous le cens, & departement de ceux-cy estoyẽt compris les ioueurs de fleustes & cornets, lesquels estoyẽt partis en trois centaines: & la valeur plus haulte du bien de ceux qui estoyent de ceste communauté montoit à 40000. sesterces. Tous ceux qui

Armes anciẽnes des Romains.

Telz, que sont à present noz Pionniers.

Les Greues & solerets des anciens Romains, estoyẽt des Lames, & bãdes subtiles de fer leur entortillãt les iambes.

Getteurs de pierres, & autres Velites. voy Polybe.

Courtoisie du Roy Seruie enuers le peuple. n'auoyent vaillant ceste somme, estoyent mis au plus bas ranc, & ausquels Seruie Tullie quitta le tribut, & les dispensa de la guerre à cause de leur extreme pauureté. Il contraignit les citoyens à faire serment de dire le pris *Serment des citoyens.* chacun du bien qu'il possedoit, de quelz parens ilz estoyent sortis, quelz *Peine des pariures.* & combien ilz auoyent d'enfans, & de quel aage ilz estoyent, & les ans de leurs femmes & enfans, leur nom, le cartier de leur demeure, ou la ruë où estoit leur domicile. Et si quelcun failloit à dire la verité de cecy, il n'en auoit pas meilleur marché que de perdre ses biens, d'estre vendu, & mis en seruitude, apres auoir esté foueté pour son pariure.

Election & creüe de la caualerie Romaine. La leuée de la fanterie estant faite & distribuée, il feit vne nouuelle creüe de caualerie, y mettant & enrollant les premiers, & principaux de la cité, tellement que ceux-cy ioints à ceux que Romule auoit iadis créez, & que depuis Tarquin l'Ancien y auoit ajousté, les bendes montoyent à dixhuit centaines : à chacun desquelz nouueaux gendarmes on donna certaine quantité de deniers du thesor public pour acheter armes, & montures, & receuoyent deux mille pieces d'erain tous les *Vefues taillées à payer la gendarmerie.* ans pour payement & nourriture de leurs cheuaux : & y auoit des vefues, qui auoyent charge de fournir à la somme pour les finances & soulde de la caualerie pour chacune année.

En somme tant les Cheualiers que pietons, faisoyent le denombrement de 193. centaines, ausquelles estoit gardé, & octroyé esgal droit, selon le merite aux suffrages : tellement que ceux qui auoyent le mieux dequoy portoyent aussi les plus grands charges, & pour recompence tenoyent aussi le premier lieu à dire leur aduis aux assemblées publiques. Car Seruie aymant l'alegement du peuple, auoit ordonné que le cens, tailles, & tribut ne seroit point leué par teste, ains selon l'estimation du reuenu, le fort suportant le foible, & le riche celuy qui estoit sans grand moyen, ny richesse. Au reste (selon que recite Denys de Halycarnasse,) la premiere bende eut quatre vingts centuries de fanterie auec lesquelles la caualerie donnoit ses suffrages, tellement que au premier balotage, il y auoit nonante huit centaines. Et d'autant que ce nombre surpassoit le reste de ceux qui auoyent droit de suffrages, il aduenoit que ce que ce nombre accordoit, on le tenoit pour seur, legitime, & ratifié, quelle que fust l'occasion, & tant grande fut elle pour laquelle on eut assemblé la multitude.

Ordre des suffrages. Que si, (ce que toutesfois n'aduenoit guere souuent,) ce premier ranc varioit en opinion, alors la seconde bande estoit mise en ieu, & ainsi successiuement les autres chacune selon son ordre, tellement que guere iamais n'aduint que la derniere deust vuider le different de la diuersité des autres. La sagesse de ce Roy Tullie feit si bien que ceux qui contribuoyent le plus pour le soulagement de la Cité, eussent aussi plus d'autorité éz conclusions de l'estat éz assemblées publiques, desquelles, iaçoit que personne ne fut regetté, si est-ce que la plus forte voix consistoit éz Cheualiers & centaines de la premiere bande, & regiment, comme ceux qui auoyent puissance d'eslire, & créer telz magistratz que bon leur sembloit, d'ordonner loix & de denoncer la guerre : desquel-

les trois choses Romule octroya dés le commencement l'autorité au peuple. Mais les Roys estant chassez de Rome, l'estat & gouuernement prist aussi nouuelle forme: car en lieu des Roys, on esleut des Consulz annuelz, lesquelz portoyent mesme ornement, & pareille marque d'autorité sauf la couronne, & la robe Royale faite de drap d'or, & a branchages de Palmes.

Puissance du peuple à Rome octroyée par Romule.

Voyez de cecy Plutarq en la vie de Valere. Tite Liue. Denys Halycar. Flore. Pline second.

Aussi quand Brute obtint celle dignité auec Collatin en l'assemblée de toutes les Courts & centaines, il feit faire serment au peuple de ne plus iamais souffrir que aucun fut Roy, ny seul souuerain en la cité de Rome. Ce Brute accomplist le nombre de 300. Senateurs, & ordonna le Roy-prestre, lequel auoit charge de parfaire les sacres & sacrifices qui estoyent iadis offertz par les seulz Roys.

Lucie Valere estant Consul, feit la Loy qui permettoit d'apeller des Consulz au peuple, ordonnant peine de mort, à quiconque s'introduiroit vn Magistrat sans le consentement du peuple : & voulut que le peuple fut allegé des tributz, auec lesquelz on l'auoit oppressé, affin que il fut plus prompt au seruice de la cité. Establist en outre que quiconque tascheroit de se faire seigneur & tyran, que il fut loisible de l'occir sans aucune forme de proces. Et fut de son inuention que le peuple esleut deux Questeurs, c'est à dire thesories, qui eussent la charge du thesor public gardé dans le Temple de Saturne. Apres cecy on commença à eslire vn souuerain magistrat que ilz nommerent dictateur, prenans (comme il semble) l'exemple des Grecz, lesquelz (ainsi que dit Theophraste aux liures des Royaumes) esleurent pour certain temps des seigneurs qu'ilz apelloyent Esymmetes. Aussi la dignité dictatoire ne s'estendoit plus loing que de six moys entre les Romains, & n'eslisoit-on que lors que l'estat bransloit sous quelque grande necessité. C'estoit au dictateur d'eslire les autres Magistratz, & mesmement le grand maistre de la caualerie, qui apres luy auoit le droit de toute puissance, & mesmement sur les hommes d'armes, & ceux qui estoyent contenus aux cens & tributs des bendes. Le dictateur auoit encor, tout ainsi que les Roys, vn Mareschal de camp, qu'ilz apelloyent tribun. Les troubles s'esmouuans en la cité entre les nobles & le peuple, furent esleus les tribuns du peuple, magistrat sacré & inuiolable, & lequel tenoit teste aux Cōsulz, afin qu'ilz ne foulassent la multitude: & n'estoit permis aux gentilzhommes & patrices d'auoir entrée à ceste dignité. La puissance de laquelle a esté quelquefois si exorbitante, que tout estoit confuz par leur moyen, & faisoyent, & abolissoyent les loix à leur fantasie, annulans les decretz du Senat & ordonnances consulaires, & estoyent premierement deux, puis trois, & à la fin cinq en nombre. Encore aduint à Rome que les Cōsulz à my-chassez, on esleut dix hommes, qui auoyent toute puissance, & ce pour l'establissement de l'estat & promulgatiō des loix, & lesquelz publierent au peuple les dix tables : mais ce magistrat ne dura guere à cause de la tyrannie de ceux qui y furent apellez, qui pensans chasser à iamais le pouuoir des Tribuns de la cité, s'en veirent chassez par ceste dignité populaire : & deslors fut ordonné que ce que la multitude ordonne-

Ce Valere fut nōmé Publicole, pour estre grand amy du peuple.

Puissance du dictateur.

Theophraste liur. des Royaumes.

Magistrats esleus par le dictateur. Voy Fenestelle li. des Magist. Rom.

Tribuns du peuple pourquoy esleus. Insolence des tribuns.

Les dix hommes auec la puissance consulaire.

Censeurs, & leur autorité.

roit, seroit tenu inuiolablement par tous les citoyens de Rome. Furent encor creez les Censeurs de peu d'autorité au commencement, comme ceux qui auoyent seulemẽt esgard sur les greffiers, & notaires, & sur le denombrement des tailles: mais depuis ce magistrat vint en telle force, grãdeur & autorité que c'estoit au Censeur à corriger les mœurs, & reformer la vie de quel que ce fut des citoyens de Rome: ayant iugement sur le Senat, & sur la caualerie, sur les tributs, & reueuës du peuple, gettãs du senat, ou iugeans infames ceux que bõ leur sembloit, & selon que la raison leur en donnoit occasiõ, & cause iuste & legitime. On establist encor les preteurs pour faire droit, & ouyr les differens d'entre les citoyens, lesquelz auoyent puissance de faire des loix nouuelles, & abolir les anciẽnes: il y en auoit deux, l'vn pour la cité, & l'autre qui faisoit iustice aux estrangers: & ceux-cy portoyent presque mesmes ornements, & auoyẽt toute telle garde que les Consulz. Ceste police dura à Rome, iusqu'à ce que Iule Cesar y renouuella la Monarchie, laquelle à continué iusques à nostre temps sous le nom & tiltre de l'Empire. [Ie laisseray tout ce que l'auteur va recueillir des lutteurs, escrimeurs, & ioueurs de Farces desquelz Rome a iadis esté farcie: & ne discourray de leurs dances, Histrions, Momes, Satyres, Comedies, & Tragedies, content que vous lysez ce qui est de plus prouffitable, & digne de l'oreille du Chrestien, qui doit estre esloigné de tout ce chatouillement plein de lubricité, superstition & infame idolatrie: De laquelle ceste grande cité a esté iadis la plus infectée qu'autre de l'vniuers.] Ie n'oublieray de reciter auec quelle pompe, & folle superstition, le senat & peuple Romain mettoyent leurs Princes, & Empereurs deffunts au nombre des dieux, & leur donnoit place au ciel, les canonisants comme celestes. On posoit premierement (ainsi que recite Herodian) en la court du palais de l'Empereur l'effigie du prince trespassé faite d'yuoire, & le representant au vif, assise sur vn lit couuert de drap d'or, & estoit ceste image gisante pasle, & découlourée, comme vn homme malade: Autour de ce lict royal assistoit la plus part du iour presque tout le Senat du costé gauche vestu de robes noires, & à main droite estoyẽt les dames les plus nobles de la cité toutes abillées de blanc: car ceste couleur fut iadis le signe de dueil aux femmes, sans qu'elles portassent aucũ ioyaux, affiquet, ny dorure & se tenoyent en cest apareil par l'espace de sept iours autour du cercueil, & lict du deffunct. Ce pendant les medecins alloyent, & venoyent visiter le patient, & denonçoyent que la maladie alloit en empirant, & à la fin, comme si lors il fut freschement trespassé. La ieunesse tant d'étre les cheualiers que Patrices & Senateurs, portoyent le corps par la rue nommée sacre iusqu'à la court & lieu des plaidoyers, posans le lict au lieu mesme où les orateurs declamoyẽt deuant le peuple apellé Rostres, ou pointes de nauires: & là les enfans de tous sexes sortis des races plus illustres, chantoyent des hymnes pitoyables en l'honneur du prince decedé. Ce lict d'yuoire estoit depuis porté de la court au champ de Mars, & là estoit dressé vn eschaffault fait en forme quarrée, sur lequel on montoit par des degrez qui alloyent en estressissant en figure d'obelisque: au dedãs duquel tout reluisoit en tapisserie d'or, de soye, & de pourpre, en tableaux d'yuoire, &

Preteurs à quoy crées & ordõnez.

Cesar viola l'ordre de la liberté Romaine. Voy Suetone en sa vie & Dion. liu. 42. & 43.

Põpe funebre faite aux anciens Empereurs.

Cecy est pris presque mot à mot de Herodian liu. 4. parlant du cõuoy de l'Emp. Seuere.

re,& infinité de belles & magnifiques paintures, & de tāt plus les degrez estoyent hault esleuez,de tant les images plus petites qu'eux, auoyēt aussi plus d'aparence : & au dedans y auoit vn tas & mōceau de bois sec,& autres choses combustibles.Assise que estoit l'effigie au secōd degré, & parfumée de toute espece d'odeurs & choses aromatiques & precieuses que chacun des citoyens y portoit comme à l'enuy,la ieunesse d'entre les plus nobles & illustres alloit à cheual autour de l'eschaffault , & sembloit que suiuissent certaine dance & mesure solénelle en se pourmenāt. Couroyēt aussi autour des chariots branslans,& ceux qui estoyent assis dessus representoyent les personnes des princes plus grans & illustres. Ce que fait celuy qui deuoit succeder à l'Empire , portant vne torche au poing mettoit le feu le premier,& puis toute la multitude l'allumoit aussi par le bas,& la flamme estant esprise , on faisoit sortir vne aigle du plus eminent lieu de l'eschafault, laquelle on pēsoit que emportast l'ame du Prince au Ciel entre les bras de Iupiter.Et l'Empereur qui estoit deifié en ceste sorte, estoit aussi superstitieusement adoré comme Dieu entre les Romains. Et voila quant à l'anciē estat d'Italie: & sur tout de la cité de Rome. Or tout ainsi que iadis l'Italie a estē estrangément adonnée à l'Idolatrie & superstitiō, à present elle embrasse tresreligieusement la foy & doctrine des Apostres & messagers de nostre seigneur Iesuschrist , toute la Chrestienté presque suiuant les ceremonies ainsi que les tient la sainte Apostolique,& Catholique Eglise de Rome, aumoins en l'Europe , si ce n'est en quelque coing d'Italie & en Esclauonie,& par la Grece,Moscouie,& Lithuanie , que on suit l'erreur Grec. Les aisnez des maisons tant des Roys(quand il y en auoit)que des Princes obtiennent la succession de leurs peres , suyuant la façon de faire ancienne : mais entre ceux qui sont de plus basse estoffe les partages s'y font esgaux entre les masles,pourueu qu'ilz soyent legitimes. L'Italie suit trois sortes de droit,car elle obeït aux loix Imperiales,aux decretz des Papes,& a encore le droit qu'on nomme Municipal, & coustumier de chacun païs & villes, contenant des loix qui concernent le bien, proufit & immunité de chacune cité en particulier. Les iugemens y sont traitez diuersement, entant qu'en d'aucuns endroits les affaires , & police sont maniez par vne troupe choisie de iuges faisans droit au peuple , & ailleur c'est vn seul Potestat , & Magistrat à qui toute la charge en est cōmise.La premiere & principale noblesse y prouient des armes, si quelcun y a esté heureux en les poursuyuant , & est plus honnoré que les autres:apres lesquelz sont respectez ceux qui sont illustrez par leur grand sçauoir & auancement aux bonnes lettres : & entre les sçauans les Theologiens tiennent le premier ranc,puis les Canonistes, & Docteurs faisans profession de la Loy : le medecin y est admiré:mais le gaing le fait plus respecté que l'honneur qu'on porte à la science. Les Mathematiciens,Logiciens, Astronomiēs & poëtes sont reuerez des hommes de sçauoir, mais le vulgaire n'en tient guere grand compte : les Grammairiens sont estimez les plus vilz,comme ceux qui s'enuieillissent en leur pedanterie, & s'arrestent à instruire les enfans.Les prescheurs bien disans y sont renommez, & honorez grādement, & sont plus ouys & respectez, à cause de la sainteté,&

De mesme sorte fut presque deifié Auguste Cesar. Voy Dion.li.56.

Qui en voudra voir d'auantage lyse Blond. en sa Rome triomphāte.

Heritage esgal entre les masles en Italie.

Qu'est-ce que droit Municipal.

Degrez de noblesse en Italie.

Hommes de sçauoir prisez en Italie.

Les prescheurs admirez par l'Italien.

pieté de la religion, que les orateurs qui babillent en vn Senat, lesquelz gaignent plus de pecune que de bonne reputation. La marchandise y est plus recõmandée qu'en autre lieu, entant que le gain à present, aussi bien que iamais, est en pris & grãd vogue. Les paintres, tailleurs, ou imagers, & les fondeurs, & burineurs y sont plus respectez que celuy qui cultiue les chãps: iaçoit que le temps passé ce fut aux laboureurs qu'on dõnoit la premiere louange. Les Romains sont presque les seuls d'entre les Italiens qui s'adonnent à la pasture & entretien du bestail, & toutesfois leurs bergers sont mercenaires, & conduits d'ailleur pour tel seruice. Leurs habits sont differents selon les païs, & prouinces, mais les Venitiens les portent longs & larges presque superfluemẽt: & ceux de la ville y sont encor beaucoup plus somptueux que des champs & bourgades. Apres le Venitien le Florentin & tout autre Toscan se vest plus mignonnement que le reste de l'Italie: les Milanois ceux de la Romaigne Emilie, & les Geneuois portẽt l'abillement plus estroit, & toutesfois ils sont fort braues. L'acoustrement du courtisan à Rome surpasse tout autre en longueur, & diuersité de couleurs, le Romain naturel est sobre & modeste en son vestement, lequel toutesfois a sa bien-seãce, & gẽtillesse, & mesmemẽt en la parure des dames. Le Napolitain est plus gentilment que superbemẽt vestu, & se plaist plus és façons des estrangers que de l'Italie: De laquelle le reste va simplement en ordre, non que les habits n'y soyẽt diuers, veu que de nostre tẽps on y a veu vne infinité de changemens au vestir. Au Bolonois & presque par toute la Lõbardie les grãdes dames se plaisent fort de s'habiller à l'Espaignolle, & les gentilshommes ayment l'ornement du Françoys. A Rome n'aguere que les femmes s'accoustroyent à la Toscane. N'a pas long temps que les dames de Venise portoyent la gorge, sein, & espaules à descouuert, mais à present elles le couurent, & ont des manches fort larges, si que leur habit imite aucunemẽt l'Espaignolle. Par les statues, & medailles anciennes des Romains on peut recueillir, que les anciens n'auoyẽt point l'vsage de se couurir, & affubler la teste: voire ny de porter chausses sinon le soldat, & gendarme qui s'armoit les iambes: & l'vn & l'autre est à present pratiqué par chacun, mais il est croyable que la coustume de couurir son chef est venu d'ailleurs en Italie, ce que le mot estranger declaire assez manifestemẽt. Iadis aussi les chemises & pourpoints de toile, ou laine n'estoyent en vsage, comme on peut aussi voir par les antiquitez des statues: là où à present c'est l'habillemẽt le plus commun de la ieunesse. Le langage Italien n'est point celuy que iadis, & toutesfois nõ du tout dissemblable, mais qui est corrompu & alteré à cause des mots Barbares qui y ont esté introduits en vn lieu plus qu'en autre selon que les estrangers ont tenu plus longuemẽt subiettes les Prouinces. Par la coste d'Histrie presque tout le peuple parle Venitien, qui est vne langue polie, copieuse, & graue, & ornée de la douceur de plusieurs autres langues, à cause que c'est le lieu où trafiquent tous les peuples d'Italie: iadis ce langage Venitien estoit plus rude, & fort mal-plaisant aux oreilles.

Le parler des Carniens auoisinãs les Carinthiens est composé de diuers langages, & ayant ne sçay quoy de contraire à l'air des mots Italiens: tou-

Quelz artisans prisez en Italie.

Quand il dit Romains, il entend ceux de la Romaigne.

Ceste partie ditte Emilie est le pays du patrimoine, & Bolonois.

Romains modestes ẽ leurs habits.

Voy les Castrametatiõs du Bailly des montaig.

Iugemẽt peu subtil sur les langues d'Italie.

Ce sont ceux du Friuli.

tesfois plus plaiſant à l'ouyr. Vers le païs Treuigian, à Padoue, Verone, Vicenze, Mantoue & Ferrare: là où par tout, ceux des villes ſont plus gracieux au parler que les païſans & villageois. Le Lombard & Milanois a ne ſçay quelle rudeſſe groſſiere differente, au reſte de l'Italie au parler: toutesfois n'y a il païs qui ſurpaſſe ceſtui-cy en beauté de villes, gentilleſſe, & courtoiſie des citoyens, ny en honneſteté & ſobrieté de vie. De ceux de la Romaigne, Rauenne, Rimini, Peſaro, Faenze, Boloigne, & païs du patrimoine, le langage en eſt doux & poly: le Toſcan eſt brief en parolle imitant l'ancienne façon des Lacedemoniens, & ſied mieux ce langage à l'eſtranger que au naturel du païs. A Rome n'aguere que le parler y eſtoit rude, mais la frequentation des forains enrichiſt, & adouciſt ceſte groſſiere rudeſſe. En la marche d'Ancone païs de Sauine, & en la principaulté, le peuple y parle plus rudement, & groſſemẽt que au Duché d'Vrbin, que en la Pouille Baſilicate & Abruzze, leſquelz comme tout le reſte d'Italie ont le langage dur & contraint, & peu meſlé de la douceur eſtrangere, ſauf les Napolitans, qui s'eſtudient à parer leur naturel auec la grauité Eſpaignolle. En ſomme quiconque regardera les choſes de plus pres, & iugera d'icelles en general, il ne trouuera peuple ny cité, qui ne ſoit en quelque cas differente à ceux qui l'auoiſinent: ainſi que dit Sabellique en ſes Eneades.

Louange du Milanois & Lombard.

Sabelli. Ennead. 2. liu. 1.

Du païs de Ligurie, ou Geneuois, & anciennes façons de vie des Liguriens. Chapitre 20.



A region de Ligurie, ou terroir Geneuois eſt la plus part raboteux & plein de montaignes, limité par les deux riuieres du Var, & la Macre: & d'vn coſté ceint de l'Apennin, & de l'autre du Po, duquel il auoiſine la Toſcane. Fabie Pictor tiẽt qu'elle porta le nom de Ligurie de Ligyſte fils de Phaëton changeant l'y Grec, en vn V latin. [Noſtre auteur, ou le libraire ſe ſont trompez, attribuans à Fabie, ce qui eſt pris des fragmens ſuppoſez de Caton, ſur leſquelz s'eſſaye à ſon aiſe Iean Annie parlant de l'antiquité de Genes cité capitale de la Ligurie.] Neantmoins Thucidide n'allant courir ſi loing, dit q̃ ce peuple deſcendit iadis des Siciliens, leſquels poſſederent le tẽps paſſé la plus part de l'Italie, mais chaſſez par les Oenotriens du païs Italien ſe retirerẽt en Sicile qu'ils habiterent & nommerent. Ce peuple déz tout temps vit fort eſcharcement & s'adonne au trauail pour gaigner ſa miſerable vie, eſtant ſon païs abondant en matiere pour baſtir & dreſſer nauires, & où les arbres ſont ſi gros & maſſifs, qu'il y en a qui ont huit pieds de groſſeur en circonference: qui eſt cauſe que les aucuns dudit païs s'adonnent à couper le boys pour calfeuſtrer, & reparer les nauires, les autres vaquent à nettoyer les terres, afin que les pierres, & rochers n'empeſchent

Deſcription du pays Geneuoys. voy Strab. 5. Ptolom. l. 3. ch. 1. tab. 6. d'Europe.

Catõ en ſes origines Beroſe. 5. des antiq.

Annie ſur Catõ

Thucidide.

De Ligurie voy Denys Halyc li. 1. Leandre Bolonois en ſon Italie.

Tout cecy eſt pris de Diodore. Sicil. liu. 6. ch. 9.

Maniere de viure des anciens Geneuoys. voyez Strabon. 5. Tite liue. liu. 20. 39. & 41. & liu. 9. de la guerre Macedonique.

Geneuoys robustes.

ny le labourage ny la fertilité des semences, estant le païsage si pierreux que presque il ne se trouue morceau de terre qui ne soit accompaigné de quelque pierre: qui est cause qu'ilz sont accoustumez à viure pauurement & en grand trauail: & iaçoit qu'ilz se rompent le corps au labeur, si est le proufit qu'ilz en tirent de fort peu de consequence. Ce long trauail & continuel exercice les rend fort maigres, mais alegres, dispostz, robustes, & puissans: tellement que leurs femmes souffrent esgalle peine que les marys, auec lesquelz elles sont ententiues à la besoigne. Leur plusgrãd exercice fut iadis la chasse, la sauuagine supleant au default qu'ilz auoyent de fruits & semẽces: Acoustumez de courir par les neiges, & aspretez des montaignes, ne fault s'esbahir s'ilz sont agiles & d'vne force gaillarde & robuste. Aucuns d'entr'eux en default de bled, viuoyent de chair tant domestique que sauuage, ayans la clere eau pour rassasier leur alteration: & vsoyent d'herbages tels que leur portoit la regiõ, comme ceux qui ont eu faulte de bled & de vin, deux choses tresvtiles à la vie des hõmes. Leur giste estoit la terre dure, peu souuẽt dans les Cabannes, & loges rustiques, & d'autres se retiroyent pour estre au couuert dans des grottes, & cauernes, faites du seul art de nature. Et ainsi viuoyent ils dés le commencement sans apareil, ny delicatesse aucune: d'où aduenoit que les femmes estoyẽt là aussi robustes que les hommes, & les hõmes esgalloyent les bestes plus farouches en force, & dexterité: tellement qu'on lit que souuent le temps passé on à veu qu'vn Lygure maigre & deffait, vainquoit vn Gaulois brusc & gaillard, & en bon poinct. Ils s'armoyent plus legerement que les Romains, & couuroyent leur corps d'vn long pauois fait à la façõ Gauloise, & vsoyent de casaques ceintes sur les hanches: s'armoyent encor de peaux de bestes sauuages, portans l'espée fort courte en guerre, les aucuns imitoyent les Romains en s'armant. Ceste natiõ est encore farouche en guerre, d'vn gentil, fort aigu & subtil esprit soit au maniment des affaires priuez, ou au gouuernement de l'estat militaire. Et leur plus grand soing gist en la marchãdise, courans, & sillõnans la mer de Sardaigne, & de la Barbarie, s'exposans de leur gré aux perils dangereux de la mer, entant que bien souuẽt leur armement & apareil n'est que d'esquifs & barquerotes suiettes aux incommoditez des orages, & tempestes marines. [Mais qui lyra bien les auteurs qui ont tracé l'histoire tant Venitienne, Florentine, Milanoise, que Geneuoise il verra quelle gaillardise, puissance, adresse, sage conduite & bon heur à suyuis vn long temps les Geneuois, lesquelz se sont veuz maistres, & possesseurs de toute la mer du Leuant: voire qui cõmandoyent sur le pont Euxin, ou mer maiour, & estoyent redoubtez à la Tane, & le long de la Scythie. Ie n'ay affaire de discourir les guerres, & victoires qu'ilz ont faites, & raportées des Venitiens, combien de fois ilz ont mis l'estat de Florence en bransle, & ont assuietty la plus part de la mer que on apelle encor la riuiere de Genes.

Vie vrayement masle des anciens Geneuoys.

Armes des Geneuois anciens.

Geneuois adõnez au trafic, & à la marine.

Geneuois grandz sur mer. voy Sabelliq. Blõd. Machiauel: & Corio en l'histoire de Milan.

Ie surserray le recit des isles cõquises en la mer Mediterranée, cõme Corsegue, Chipre, Candie, Chio, & autres: & comme c'est de leur façon que le renouuellemẽt de la cité de Pere contigue de Constantinople, & la plus grand retraite qui soit de Chrestiens pres le grand seign. de Turquie: &

Isles iadis subiettes à l'estat de Genes.

comme ce furent les Geneuoys qui conquirent la cité de Capha, qui est és embouchemens que fait le grand Tanaï en la mer maiour. Bien diray que si l'auarice, ambitiõ, & partialité ne se fussent fourrées parmy ce peuple brusque & guerrier de son naturel, Genes ne seroit riẽ moindre, mais diray plus auancée en force, & grandeur de puissance que la superbe cité de sainct Marc. Mais Genes n'ayant peu gouster le repos en soy-mesme, mutine & remuante à tout vent de sedition, embrassant les secours estrãgers pour son suport, à fallu qu'aussi elle ayt fait voile sous l'enseigne de plusieurs Princes, de sorte qu'elle ne peut à present se preualoir de sa grãdeur sans estre d'ailleur apuyée, comme l'auons veuë de nostre temps partialisée, & seruant de proye aux deux plus grands Princes de l'Europe.] Ce peuple comme dit Sabellique, retient sa farouche façon de faire, & est rebelle de son instinct naturel, comme celuy, contre lequel les Romains ont eu de grans affaires à l'assuiettir & tenir (apres l'auoir vaincu) en obeïssance. Ils sont eschars & chiches en leur viure, mangeans en leur viure ordinaire quelque bestail, & du lait, & vsans en leur boire de certaine boisson brassée auec de l'orge.

Pere bastie par les Geneuoys.

Geneuois seig. de Capha.

Cause de l'aneãtissement des Geneuoys.

Sabelliq. Ennead. 7. liu. 1.

Geneuois mutins de leur naturel.

Du païs de Toscane: & anciennes mœurs, & façons des Toscans. Cha. 21.



LA Toscane, ou Tuscie region renommée & fameuse d'Italie, à esté ainsi ditte (ainsi que plusieurs estiment,) des sacrifices, à cause que les Grecz dient θύειν pour sacrifier, ou du mot Thus, qui signifie encens, duquel on vsoit principalement aux sacrifices: ou comme les anciens l'ont tenu, elle porta ce nom de Tuscule fils du grand Hercule. Elle fut iadis apellée Tyrrhenie. Mais on est en doubte si ce nom luy vient de Thirrene fils d'Athis, duquel aduis est Berose, ou fils d'Hercule, & Omphale, ainsi que d'autres disent: ou sorty de Telephe, fils d'Vlisse, lequel on tient auoir cõduit vne colonie en ceste terre. Denys de Halycarnasse dit qu'ils prindrẽt ce nom, à cause qu'ils faisoyent leurs bastimens, & logettes fort basses sur des pieux de boys qu'ils apelloyent Thirses en leur langage. Les Romains donnoyent à ce peuple ores le nom de Tusques & d'autresfois d'Hetrusques, mais les Grecz les nommoyent tousiours Thirrenes. La puissance, & richesses des Toscans anciens peult estre de cela recueillie que la mer tout vn long espace & trait de païs estoit ditte Tirrhene: ainsi que voyez en Virgile Iunon la nommer, se plaignant du voyage d'Enée, disant:

Le peuple que i'hais & lequel tant me peine
Fait voile à son plaisir dessus la mer Thirrene.

Ioint que l'estendue du païs Toscan courant presque tout autant de terre q̃ la mer enclost des terres Italiẽnes iusqu'aux Alpes. Or apert-il par les histoires que tout le terroir qui est entre les Alpes & l'Apennim fut iadis habité par les Ombriens, lesquels en furent chassez par les Thirrenes, & ceux cy par les Gaulois, qui aussi en furent depossedez par les Romains, lesquels aussi s'en veirent dessaisir par les Lombardz, lesquels auec la saisie

Manethon en son suplement Pline. liu. 3.

Tusque fils d'Hercul. voy Berose: & Feste & Annie és antiq. d'Etrur.

D'où Toscane à porté le nõ de Thirrenée. Denys Halyc. 1.

Herod. liu. 1.

Strabon. 5. dit que ce Tyrrhene fut fils d'Hercule & Omphalé. Iustin. 20.

Virg. Enneid. 1.

Anciens limites de Toscane.

laisserent aussi leur nom à ceste Prouince. Et pour parler en vn mot touchant l'appellation, il faut noter que les Latins, Ombriens, & Ausoniens, anciens peuples d'Italie, furent nommez par les Grecs sous le vocable commũ de Tyrrhénes: de sorte que plusieurs ont comprise la cité de Rome sous l'empire Tyrrhenien, lequel fut iadis de grande estendue, comme aussi le peuple en estoit fort puissant, & lequel auoit basty plusieurs grandes & riches citez, ayant grand puissance sur mer & y commandant, & c'est pourquoy toute la coste dés la mer ligustique, iusqu'à Naples, ou peu s'en fault est comprise sous le nom de la mer Tirrhene. Les Toscans furent aussi forts en fanterie : & les premiers qui en Italie trouuerent l'vsage des trompettes, inuention pour vray necessaire & proffitable pour la guerre. Le Toscan a aussi esté celuy qui a segnalé, & remarqué ses Chefs, Princes, & Capitaines, de plusieurs enseignes de grandeur, comme d'auoir des Chariots tryomphans, des estafiers, & archers pour la garde de leurs corps, la robe & manteau royal, les faisseaux de verges, le sceptre d'yuoire, & autres ornemens, lesquels les Roys, Dictateurs & Consuls de Rome ont depuis vsurpé : tout ainsi que les portiques & galleries des maisons, pour la retraitte des seruiteurs & à fin que les suruenans fussent à couuert ce que les Romains ageancerent en mieux apres la premiere inuention. Ce peuple aussi cherist & prisa grandement les lettres, & sur tout la cognoissance & recherche des causes naturelles, & la science & folle superstition de leurs dieux. Et leur principal estude estoyẽt les predictons par les foudres, & les Augures, & vol des oiseaux, tellement que chascun se retiroit à eux en telle science, voire qu'encore à present ils s'en aydent, & font compte de ceux qui sont adextrez à la deuination, de laquelle entr'eux fut iadis inuenteur vn nommé Tagé fils de Genie, lequel, ainsi que dit Feste, estant encor fort petit enfant monstra les liures de la science augurale aux Ethruriens. Ils furent aussi si excellens en matiere de sacrifices que les Romains, desireux non seulement de garder la religion de leurs ancestres, ains encor de l'augmenter, enuoyerent par l'ordonnance du Senat dix des principaux enfans des meilleures maisons de Rome, à chascun des cartiers de Toscane pour y aprẽdre les ceremonies auec lesquelles ils honoroyent leurs dieux, & de la vint ce peruertissement de sens, & folle multitude de dieux sous le nom desquels le diable se faisoit adorer à cest' bragarde natiõ abusée en l'erreur de l'idolatrie Toscane. C'est de la superstition des Toscans que les Romains receurent celle abominable façon de festes qu'õ nommoit les Bacchanales, infames & pernicieuses, & lesquelles par le consentement des gens d'honneur, furent auec la ruine de leurs auteurs, ostées & abolies de Rome, & de toute l'Italie. Le terroir Toscan est bon, mais ils le rendent encor plus fertille par leur trauail & diligence. Ils mettent deux fois la nappe le iour, & se traitent somptueusement & de viandes exquises en ces deux repas. Ils se plaisent à estre nettement, & d'auoir de beaux meubles, tapisserie, & garnitures de lits, vaisselle d'argent, & habits somptueux & riches, ensemble d'estre suyuis d'vne grand trouppe d'estafiers allans par ville, desquels ils ont grand nombre tant d'esclaues, que d'hommes de libre & franche cõ-

Comme s'estẽdoit le nõ de Thyrrhenes.

Puissance des anciens Toscans.

Voy Denys d'Halycar. parlant des 12. seigneuries de Toscane liu. 6.

Inuentiõs des Toscans imitées par les Romains.

Toscans iadis deuineurs. voy Arnobie liu. 2.

Tagé s'apparut à vn laboureur. voy Ouid. liu. 15. de Metamorph. Cicer. liu. de diui.

Les Romains aprennent la superstition des Toscãs.

Bacchanales abolies à Rome. voy Tit. Liu. liu. 39. S. Augustin cit. de Dieu. liu. 18. chap. 13.

dition:en somme ceste nation est plus deuotieuse, voire superstitieuse en ce téps mesme, que guerriere, ny gaillarde. [Ce bon seign. Alemant a laissé les loüanges de la plus braue, & gentille Prouince, & du peuple autant subtil, hault de cœur, & vaillant en guerre que l'Italie cognoisse : & fault que ie die, ou qu'il auoit quelque pique particuliere contre les Toscans, ou qu'il ignoroit du tout quels sont les hommes qui sortent du païs, qui de tout temps à seruy de lustre & ornement à toute l'Italie, soit qu'il faille rechercher les armes, & les grans guerres que ce païs a souffert, tant cõtre les Papes, Empereurs, Ducz de Milan, Venitiens, Geneuoys, que les diuisions qui ont esbranslé souuent leur estat, comme les ligues des Guelphes, & Gibelins, les discordes d'entre les villes de Pise, & de Florence: de Sienne, & Luque contre la mesme Florence, & encore de presque toute la Toscane contre l'estat Florentin: sur quoy ie renuoye le lecteur, à ceux qui se sont amusez à discourir sur les affaires d'icelle Prouince.]

Voy Poge Plorẽtin Macchiauel & Guicciardin.

De la Lombardie, mœurs, & façons des Lombards, & comme ils passerent en Italie. Chapitre. 22.

TOVT ainsi que Boësme en ses recueils, auoit oublié ceste puissante, & victorieuse nation des Goths, quoy qu'elle merite d'estre illustrée par les escrits des hommes de grãd sçauoir pour les rares vertus, & proüesse qui furent en icelle: & laquelle si a mal senty de la foy, & fut enyurée de la peruersité ariẽne ne la fault tant vituperer, comme detester l'impieté de celuy, qui en lieu de leur donner de bons, & fidelles prescheurs, (eux souhaitans de receuoir le sainct baptesme) leur enuoya des ministres de Sathan, & des annonceurs de l'Arrianisme. Et loüe plus les Goths en deffendant si obstinément qu'ils ont fait la foy premierement receuë, quoy que desuoyée, que ceux qui de nostre tẽps, nez, baptisez, & nourris en la persuasion apostolique, font banqueroute à l'eglise de Dieu, pour embrasser l'heresie d'vn Luther impudique, ou d'vn Caluin imposteur, & Beze simoniacle. Nostre auteur donc ayant passé sous silence les Gothz, n'a esté plus gracieux à l'endroit des Lombards, les faitz & conquestes desquels sont si notoires, qu'il y a peu d'historiens qui n'ayent donné quelque attainte à leur venuë, & passage en Italie, veu que ce ont esté eux qui l'ont tenuë assez long temps, & desquels vne bonne partie d'icelle porte encor à present le nom, quoy que la memoire de ceste nation soit presque annichilée, & ce dés le temps que Charles le grand, pour la deffence du pasteur Romain, deffeit la race royale des roys Lombards, & remeit l'Italie en son ancienne liberté. Ainsi que ces nations septentrionales ont esté peu cogneuës par les anciens, la diuersité des opinions a aussi esté grande à esplucher & leur origine, & la premiere demeure de leurs ancestres, ainsi qu'assez amplement nous auons monstré en l'histoire, & des Goths, & de plusieurs autres nations, & fault que le poursuyuions en celle des Lõbards : lesquels ce grand Astronome, & Geographe Ptholomée fait Sueues, & Alemãs naturels lors qu'il dit. Or vers la partie septẽt.

Ce fut Valens Emp. arrien qui donna des Euesques arriens aux Goths. voy Paul Diac. en l'hist. des Romains. & Blond. de la descheute de l'Empi.

Lombards nõ touchez par Boësme.

Charles le grand chassa les Lõbards voy Paul. Emile.

Ptholo. liu. 2. ch. 11. Tabl. 4. d'Europe.

les Basactores surnommez petis, les Sicambriens, & au dessous d'eux les Sueues, & Lombardz habitent & possedent la Germanie commençans dés le Rhin. Et de ceste mesme opinion est Cornille Tacite en l'histoire d'Auguste, lors qu'il parle en ceste maniere. A ceste cause non seulement Cherusce, & leurs compaignons, ancien soldat d'Arminie prindrent les armes, ains encor du Royaume de Marobodue, les Sueues, Sennons, & Lombards se meirent de son costé, & se preparerent pour la guerre. Et au liure des mœurs des Germains expressement il met ces peuples estre naturels Alemans, quand il dit: Le bon heur des Sennons accreust son credit & autorité, lesquels ont cent villages pour leur demeure: & estans de grād force, & bon nombre, s'estiment estre les premiers d'entre les Sueues. Là où les Lombards ont force en leur petit nombre, & ancienne noblesse, & quoy que ceints & enuironnez de plusieurs fortes, & puissantes natiōs, si viuent ils en liberté & asseurance, non en obeïssant à personne, trop bien en les accompaignant en guerre, & se hazardant à tout peril. Voyez que ceste nation est prouuée Alemande par deux si remarquez auteurs que Ptholomée, & Tacite: & toutesfois Paul diacre d'Aquilée, qui viuoit du temps de Didier Roy Lombard, aymé & cheri de luy, homme sçachāt ses secrets, & des principaux de son Conseil, & qui n'ignoroit point l'histoire Lombarde, laquelle aussi il a descrite, est d'aduis & opinion toute contraire aux susdits auteurs. Car voicy comme il parle en son liure des Lombards: ayāt desia dit que les Goths, Vandales, Huns, Herules, & Turingiens estoyent sortis de la Germanie, il adiouste: Pareillement aussi les Winniles c'est à dire Longobards, qui depuis ont heureusement regné en Italie, ayant source, & origine des peuples de la Germanie, sortirent de l'isle de Scandinauie (assise sur la mer Baltée, ou Balthique) à fin de trouuer nouueaux sieges, & terres pour y faire demeure. Iaçoit que l'on ameine d'autres raisons de leur issue, & pour lesquelles ils quitterent le païs de leur ancienne demourance, & de laquelle isle aussi est faite mention par Pline és liures qu'il à fait de l'histoire naturelle. Ceste isle donc (ainsi que i'ay esté aduerty par ceux qui l'ont visitée de toutes parts) n'est pas seulement assise en la mer, que ceinte de flots marins, & arrousée des ondes de l'ocean. En icelle donc, comme ce peuple fut accreu en vn nōmbre, & multitude innombrable, & telle que desia il n'y auoit assez de place pour les loger tous ensemble, furent contrains de se diuiser (comme l'on dit) en trois bandes, & getterēt le sort, laquelle sortiroit du païs, pour aller ailleur poursuyure sa fortune, & y conquerir païs pour son habitation: & que celle partie à qui escherroit de sortir pour aller cultiuer les champs estrangers auroyt Ibor, & Agion pour chefs & conducteurs, lesquels estoyent freres Germains en la fleur de leur aage, & les plus segnalez, & nobles de toute la troupe, & ainsi iroyent empoigner terre, & faquerir possessions, ou la fortune les guideroit, & là s'arresteroyent pour y passer leur vie. Ceux cy disans à dieu & à leurs amys, & parens, & à leur païs, se mettent en chemin deliberez de ne viure vagabons guere longuement. Or la mere de ces deux estoit femme accorte, sage, & de grand conseil, nommée Gumbare, fort prisée entre les Barbares, & de la prudence, & hault

Tacit. hist. d'August. liu. 2. Lombardz estimez auoir esté Alemans.

Lombards vaillans, & amys de liberté.

Paul, Diac. des gestes des Lōbards liu. 1. cha. 2.

Lombards appellez aussi Vvinniles

Isle Scandinauie en la mer Balthée

Cause de la sortie des Lombards de leur isle.

Ibor, & Agion chefs des Lōbards conquereurs.

Gumbare mere d'Ibor. & Agiō femme illustre.

& hault cœur de laquelle les Lombards ne prenoient pas peu de fiance. Aussi ses enfans sortys que furent de l'isle s'arresterent pres la terre, que les Wandales occuperent : lesquels voyans que les Lombards s'estoyent là accasanez, & que leur puissance alloit en croissant, leur manderent, ou qu'ils enuoyassent tribut aux Wandales, ou se tinssent sur leurs gardes, asseurez de la guerre. C'est icy que Gambare monstre son hault cœur, & esguillonne ses enfans, & tout le reste des Lombards à plustost receuoir les conditions de la guerre, & se mettre à tout hazard, que souffrir telle seruitude que d'estre tributaires des Wandales. En somme combatans, quoy que les Lombards fussent en plus petit nombre, si emporterent ils la bataille par le moyen d'vn Esclaue, qui combatit corps à corps contre le plus puissant de l'armée des Wandales. Voila ce qu'en tient Paul diacre, l'ayāt apris des Lombards mesme, qui n'estoyent pas si gruës, ny grossiers, qu'ils ne sceussent bien compter leur origine, & le païs d'où ils estoyent venus. Saxon encor surnommé Grammairien consent à l'opinion du Diacre, disant que du regne de Sueuon Roy Danoys, il y eust vne grāde cherté de viures, & comme l'on deliberast plusieurs grandes cruautez pour se depestrer du grand nombre du peuple insulaire, en fin ceux cy sortirent de l'Isle pour conquerir terre nouuelle. Et voila quand à l'origine, & issue des Lōbards de la terre insulaire de Scandinauie: à quoy s'accorde Iean Euesque d'Vpsalie en l'histoire Gotthique. Mais d'autant que Paul Diacre les appelle Winniles, & qu'il dit que c'estoit leur nom ancien, il fault sçauoir d'où est venuë l'appellation de Lombard, n'estant sans occasion qu'elle leur à esté donnée. Il est vray que tous les historiens presque qui onc escrit de ceste nation, disent qu'ils ont porté ce nom, à cause de leurs barbes qu'ils portoyent fort longues, quoy que d'autres tiennēt que cela procede des Bardes qui estoyent leurs Prestres, ainsi que nous auons aussi dit des anciens Françoys: ou comme dit Saxon, à cause qu'estans de grande stature, & de peu de sens, les latins les appellerent Longobards, c'est à dire grands hommes stupides, & lourdauts: mais cestuy en parle comme n'ayant guere bōne affection vers les Insulaires de Scandie. Lazie chroniqueur du Roy & Emp. Ferdinand ameine vne autre raison, qui me sembleroit assez vraysemblable, si ces Lombards qui habiterent iadis en Italie, & s'en feirent seigneurs, estoyent sortis d'Alemaigne, ainsi qu'il pense, & non plustost de Scandie, ainsi qu'auons prouué par le tesmoignage, & des naturels & voisins du païs & du Diacre qui sçauoit le secret des Lōbards : Or dit-il que ces Lombards renommez par Ptholomée & Tacite, sont les mesmes que Pline appelle Isteuons, & lesquels pour estre presque tous laboureurs, furent appellez en leur vulgaire DielandWarter, qui signifie cultiueur de terre, & que ce mot LandWarter, comme ce peuple fut passé en Italie, sentist son changement en ce que les Latins en lieu d'ainsi parler, dirent Lōgobard, en lieu de LandWart, mais ceste raison est aussi froide, cōme peu veritable : veu que Procope qui viuoit, ains que les Lombards passassent en Italie, les nomme ainsi, sans se soucier de leur ancien tiltre de Winniles, & Vellée Patercule ne passe sous silence le nom de ce peuple, lorsqu'il dit que les Lombards peuple farouche sur la mesme furie furent aussi dōptez

Paul Diac. liu. I. cha. 7. 9.

Saxon en l'histoire de Dānemarch

Iean grand. hist. Gotthi, preface ch. 3. & liu. 8. ch. 17.

Opinions diuerses sur le nom des Lōbards.

Lazie li. 12. des Migratiōs des gēs,

Procop. liu. de la guerre Gotthiq.

Vellée Pater. en l'hist. de Tibere.

Paul diacr. liur. 1. chap. 4.

par la vaillance des Romains. Et combien que Wolphang Lazie se moque de Paul Diacre recitant la cause de tel nom, si est-ce que pour le plaisir du lecteur, ie mettray mot à mot, ce qu'en dit le Diacre en l'histoire Lombarde, & sont telles ses parolles. Sur ce propos les anciēs racomptēt vne fable digne de risée : que les Wandales estans allez vers Goddan leur Dieu, pour le prier de leur ottroyer la victoire cōtre les Winniles, le Diable caché en l'idole, leur respōdit, qu'il feroit victorieux ceux qui les premiers il regarderoit au soleil leuant. (Or failloit il que ce Dieu conuersast auec eux veu ce qui s'ensuit) Alors Gumbare s'adressa à Frée femme dudit Goddan pour luy faire pareille requeste, que les Wandales auoyent fait à son mary: & que Frée luy dōna pour conseil que l'endemain les femmes Winniles se presentassent en la cāpaigne toutes escheuelées, & leurs cheueux pendans par le deuant en façon de barbes, & veinssent auec leurs maris vers le costé d'Orient, où Goddan seroit en fenestre pour regarder ceux à qui il voudroit octroyer la victoire. Ce qu'estant fait, comme l'endemain matin elles fussent au lieu assigné, Goddan les voyant, & regardāt ententiuement sur le point du iour, & au leuer du Soleil, il dist, qui sont ces lōgues barbes? Et lors Frée le pria de donner tout ainsi l'heur de la victoire à ceux qu'il luy auoit pleu d'ainsi nommer: à quoy Goddan cōdescendit & les Lōbards vainquirent les Wandales. Lazie n'a occasion de se moquer du Diacre, qui racompte cecy comme chose fabuleuse: mais i'entens qu'il se fasche de ce qu'il ne le chatouïlle, en accordant qu'on les appelloit Land-Wardz du labourage : à fin qu'on les recognoisse pour Alemans: Car voicy que Paul aiouste: C'est chose asseurée & depuis les Winniles furent appellez Longobards à cause qu'il laissoiēt croistre leur barbe, sans souffrir que le fer leur touchast au visage pour la couper, ou roigner, car en leur langue, lang, signifie longs, & bards, barbe, & voyla les mots du Diacre sur le nō de ce peuple. Mais auant q̄ toucher aux mœurs, ny loix des Lombards, il me semble meilleur de chercher, & discourir en peu de mots leurs issues, voyages, courses, guerres, & conquestes diuerses auant que s'arrester en Italie. Premierement donc (comme dit est) ils passerent de l'isle de Scandinauie (qui à present s'apelle Schonlandie, & est du royaume de Suece) en Alemaigne, ou plustost és confins de Prussie, & Liuonie, ainsi que discourt Paul Diacre : où ayans demeuré quelque tēps prindrent la volte en Mauringie, là où ayans faulte de soldats (à cause que les Esclaues n'auoyēt licence de manier les armes) ils affranchirent plusieurs de leurs Esclaues, ausquels à fin que la liberté demeurast stable, & permanente, ils leur iurerent sur des saiettes marmotans ne sçay quelles parolles sur icelles, qui estoyent celles qui donnoyent efficace au serment: & ce apres que l'Esclaue, que i'ay dit cy deuant, eust gaigné le cōbat singulier contre le plus vaillant des Wandales. Apres cecy laissans la Mauringie, ils se ruerent sur la Rugilandie, où s'arresterēt pour quelque temps, & feirēt ces courses sous les deux premiers chefs Ibor, Agion, que l'Euesque d'Vpsalie appelle Hobbō, & Achon: lesquels estans decedez, les Lōbards se faschās de viure sans Roy, esleurēt vn Roy, comme les autres nations & fust leur premier Roy Agelmōd, fils d'Agion, sorty de la race des Guginges, la plus illustre, entre les Lombards. Ce qui aduint l'an de nostre salut

Goddan Dieu des Vvandales estoit le mesme que Mercure.

Conseil de Frée à Gumbare.

Goddan donna la victoire aux Lombards.

Lombards ditz de leur lōgues barbes.

Premiere course des Lombards.

Paul diac. liur. 7. chap. 11. des gestes Lombard. & ch. 9. parlant de la 2. migrat.

Seconde course des Lombards.

Esclaues affranchis par les Lomb.

Mode de iurer des anciens Lōbards.

Troisiesme course des Lombards.

Iean le grād hist. Gothi. li. 8. ch. 19.

trois cens nonante trois du temps du grand Theodoſe empereur, ſeant ſur le ſiege ſainct Pierre, Siricie, & regnant Marcomir ſur les François, cōme ainſi ſoit qu'Ibor, & Agion ſortiſſent de Scandie auec leurs troupes l'an cent 33. & ainſi ils furent dix ans ſous la charge de ces chefs, puis feirent Roy le fils d'vn des ſuſdits Capitaines. Laiſſans les Lōbards la Rugilande païs Ruſſien, vindrent demeurer pres le païs des Bulgares: & ce apres auoir eſté bien chaſtiez par leſdicts Bulgares, qui les deffeirent en bataille, & occirent leur Roy Agelmond emmenans ſa fille priſonniere. Mais Lamiſſon fils du deffunct, & frere de la Princeſſe captiue, eſleu roy, ieune & bouïllant, anima tellement le cœur de ſes gens, leur mettant deuant les yeux & leur honte, & le peril de leurs vies & libertez, que les Lōbards pourſuyuans les vainqueurs en feirent tel carnage qu'ils ſe vengerent & de là mort de leur Roy, & de leurs iniures particulieres: qui fut cauſe que ſ'enrichiſſans des deſpouïlles de leurs ennemys ils ſ'arreſterent auſſi en leur terre. En laquelle ſe faſchans, prindrēt la route d'Alemaigne, ſ'arreſtans le long du Rhin, où eſt à preſent la principauté du Palatin, où ils eurent guerre contre les Herules: & de là ſ'en allerent en Morauie: or auoyent deſia les Lombards embraſſé la foy de Ieſus Chriſt ſous le Roy Agelmond, & preſſez par les Herules, auſquels il eſtoyēt tributaires, furēt contrains de venir aux mains, & ſe deliurer de ceſte ſeruitude: & ſecourus de Dieu, comme ſes ſeruiteurs gaignerent la bataille ſur les Herules infidelles, leſquels ils chaſſerent de Bauiere, Auſtriche, & Hongrie, qui fut leur ſeptieſme demeure. Ce qui aduint du regne de Iuſtinian lequel, comme dit Procope, donna aux Herules le païs Iſtrien, & de l'Eſclauonie, & aux Lombards l'Hongrie, mais auec tribut, & recognoiſſance comme ſubiets de l'Empire, & regnoit pour lors ſur les Lombards Andoïn pere de celuy Alboïn qui à la ſollicitation de Narſez paſſa en Italie. Durant qu'ils ſont en Pannonie, ils eurent guerre cōtre les Gepides, pour leſquels ſubiuguer ils furent ſecouruz par les Romains ainſi que dit Procope, ce que le Diacre paſſe ſous ſilence. A la fin cōme Narſes ceſt excellent Capitaine Grec, qui auoit tant fait de ſeruices à l'Empire, ſe veit & moqué, & deſapointé ſans cauſe par le moyen de l'Emperiere, qui l'auoit menacé de le faire filer entre ſes femmes, à cauſe que ce ſeig. eſtoit taillé, & auoit default de genitoires, cōme Narſez donc euſt appellez les Lōbards en Italie, Alboin qui eſtoit lors leur roy quitta la Pannonie à ſes amys les Huns, & paſſant au païs Italiē priſt forces, & ſecours des Saxōs ſes anciēs amys: entré qu'il eſt au païs latin, Lōgin qui eſtoit lieutenāt pour l'Emp. ſe tenant à Rauenne n'oſa ſe preſenter aux Lōbards, leſquels en peu de tēps ſe feirent ſeigneurs de tout le païs qui eſt le lōg du Po, ayans ſous leur puiſſance les villes, & païs à elles ſuiet, de Milā, Pauie, Turin. Aſt, Creme, Cremone, Plaiſāce, Parme, Bergame, Breſſe, Mantoüe, Verone, & d'icelles fut dreſſé le royaume de Lombardie, ſous lequel eſtoit compris le Comté de Come, Trente aux Alpes, Forli: & Beneuent en la Pouïlle: & iouïſt ceſte nation de ceſte conqueſte depuis l'an de noſtre ſalut 572. ſous pluſieurs Roys & ayant tourmētē l'Empire de leuāt, baſty ou renouuellé pluſieurs belles citez en Italie, & à la fin (à leur grand malheur) ſ'attaquans au Pape, & enuahiſſans

En quel temps les Lombards ſortirēt de Scādie, et creerent vn Roy.

Quatrieſme courſe des Lombards.

Lamiſſon I. Roy Lombard.

Paul Diacre liu. 1. chap. 11.

Cinquieſme courſe des Lombards.

Sixieſme courſe des Lombards.

De la guerre des Herules, & Lōbards. voy Procope hiſt. des Goths & Paul Diacre li. 1. cha. 13.

Septieſme courſe des Lombards. Paul. li. 1 ch. 15.

Andoin roy Lōbard regnoit l'an 525.

Huitieſme courſe de ce peuple en Italie voy Paul diac. en leur hiſt. liu. 2. ch. 5 6. 7. 8. 9. 10. & 11. & des geſtes des Romains liu. 8.

Païs conqueſté en Italie par les Lōbards.

Les Lōbards ont regné 200. ans en Italie.

Didier Roy Lombard. voy le Blõd. en l'inclinationde l'Empire.
Charles le grand ruina le regne des Lombards. voy Platine en la vie vie des Papes Paul Emile histoire de France.
Comme le royaume Lombard à esté diuisé.

le patrimoine de l'Eglige, iusqu'à l'an 773. que Charles le grãd Roy de Frãce sollicité par les prieres du Pape Estiẽne affligé par Didier Roy Lõbard passa en Italie, & lequel apres grãd effusion de sang ruina la race des roys Lombards, remist l'Italie en liberté, & osta les Lombards de leur puissance, permettant neantmoins, pour quelque soulas du peuple qui perdoit les roys de sa nation, que le païs du royaume suiet à ceste gent Gothique (car les Lombards estoyẽt veritablemẽt Goths) fut à iamais appellé Lõbardie ainsi qu'encore à present vous l'oyez nommer. Et pour cest effect il departist la contrée par principautez & seigneuries, ainsi qu'on en vsoit en France, & que iusques à nostre tẽps les choses se sont comportées ayants veu Milan en duché: Ferrare, en Marquisat, aussi bien que Mantoüe, qui à present sont erigez en Duchez, les Marquisatz de Mõtferrat, Saluces, de Verone, Ast, & Anglerie tous dependans iadis de la couronne de Lõbardie, & nation de laquelle il est desormais temps que nous descriuions vn peu les mœurs & conditiõs des Lombards, estans Goths & sortis du lieu mesme, d'où se desbordans les Goths auoyent couru toute la terre Européenne, il est aysé à presupposer qu'elles n'estoyẽt guere differẽtes de ceux desquels ils estoyẽt & parés, & voisins. Bien est vray qu'ils auoyẽt quelque difference en l'abillemẽt, ainsi que pourrez recueillir vous souuenant de ce qu'auons dit des Goths par cy deuant, & qu'à present ie mets en auant de Paul Diacre d'escriuant l'habit des Lombards anciens: Car parlãt de la Royne Theodelinde, femme du Roy Agilulphe il vse de ces parolles. Là aussi la Royne susdicte feit bastir vn palais, où elle feit paindre quelque cas de l'histoire, & gestes des Lõbards. Or en ceste painture est clerement monstré que iadis les Lõbards tondoyẽt leur cheuelure, & quels estoyent leur vestemens, & contenãce, & habitude: Car ils rasoyent tout leur chef, sauf leur deuant, ou ils laissoyent croistre les cheueux, leur tombãs iusque sur les yeux, & le long de la face, & lesquels ils destournoyent des deux costez du visage en fenestre. Quand à l'habit ils le portoyẽt fort large, & de lin, à l'imitation des Anglo-saxõs, estẽdu en large, & diuersifié en couleur. Quãt à la chausseure, les soliers estoyẽt ouuerts, & escoletez presque iusqu'au bout du gros orteil, couuerts, & serrãs le pied auec des courroies, puis cõmencerẽt vser de ceux qui sont cousuz tout du lõg: & allãs à cheual, s'equiperent de houseaux, & bottes, mais ils aprindrẽt cela en frequẽtant les Romains. Et en autre passage le mesme auteur monstre q̃ ce peuple portoit des bãdes de toile blãche à l'entour des iãbes, en lieu de chausseure, ainsi que leur reprocha le fils de Turisinde Roy des Gepides en la presence d'Alboin ce grãd Prince des Lõbards. Quand à la religion c'est sans doubte que les mesmes dieux Goths estoyẽt venerez par ceux cy, veu mesme que Mercure, ainsi qu'auons proposé leur seruoit de guide sous le tiltre de Goddan. Et à ceste cause si vous souhaitez de sçauoir leurs anciẽnes Idolatrie & superstition, mœurs, & façons de faire, auant qu'ils embrassassent l'euangile, lisez ce qu'auons cy deuant recueilly des Goths, à fin que rafreschissant vostre memoire, vous ayez souuenance des diuers, & grans peuples, que ceste terre Scandienne à vomy pour peupler la plus grand part de l'Europe.

Theodelinde royne des Lombards viuoit du temps de Pape Gregoire surnõmé le grãd.
Paul Diac gestes des Lombards. li. 4. cha. 7.
Lombards tõduz sauf par le deuãt.
Vestement ancien des Lombards.
Chausseure des Lõbards.
Paul Diacr. liu. 1. ch. 16.
Turisinde Roy Gepide.
Lombards, & Goths adoroyent mesmes dieux.
Isle Scandienne formillant en diuers peuples.

Des loix des Lombards. Chapitre 23.



OR d'autant que plusieurs historiens, au reste veritables, se sont estrãgement escrimez contre ces natiõs Gothiques,& les ont baptisées & du nom,& de l'effait d'vne grande barbarie,afin que les lecteurs voyẽt que quelque transport les a plus guidez,que la verité deüe à l'histoire, ie mettray quelques loix Lõbardes, par lesquelles on verra que ce peuple n'est point barbare,qui suit la vraye religion,ayme les loix,fait iustice, & ne souffre qu'õ face iniure à personne. Et affin qu'on ne die que i'ay songé ces loix:Paul diacre en l'histoire Lombarde en fait mention, disant: Ce Roy Rotharis redigea par escrit les loix des Lombards, lesquelles il gardoit par le seul vsage,& en sa memoire,& commanda que le liure, où elles estoyent cõtenues,fut apellé Edit:ce qui aduint l'an 77. apres que les Lombards furent entrez en Italie, ainsi que le mesme Roy le tesmoigne en la preface de ses loix. Voila les parolles du Diacre. Et d'autãt que ce liure d Edicts est paruenu entre noz mains, i'en deduiray quelques tiltres ainsi que i'ay fait és autres peuples tãt pour le plaisir du lecteur,que gloire de l'antiquité vraye guide de noz actions si nous voulions limiter. Le premier tiltre donc de ces ordonnãces,est des crimes publiques: & d'iceluy la premiere loy porte,que quiconque conspirera contre le Roy,ou dressera aucun monopole contre son salut,encoure peril de sa vie,& soyent confisquez ses biens. Et mesme condemnation est gettée contre le seditieux, & conspirateur, qui s'en sera fuy hors la Prouince. A moindre peine n'estoit obligé le mutin qui au camp s'esleuoit contre son chef, & general ordonné de par le Roy pour commander sur l'armée. Voire le soldat,ou bande, qui laissoit ses amys en necessité, & trompoit la troupe par sa dissimulation, failloit que purgeast ceste faulte par l'effusion de son sang,& perte iuste de sa teste.

Paul diac. liu. 4. chap. 15. Rotharis fut Arrien & regnoit l'an 639. seant à Rome Boniface 4. & en France regnãt Dagobert.

Tiltre premier des loix Lombardes, faites par Rhotaris roy. 17. de la dite nation.

Le second tiltre est des scandales:condemnant à grand amende celuy qui au conseil,ou publique assemblée esleuoit quelque tumulte.Puis est parlé des accusations publiques, où l'accusé peut se purger par serment: mais y estant l'accusateur, qui soustint le crime auoir esté par iceluy commis, il failloit s'en lauer par combat: où perdant, & estant vaincu il estoit iugé à mort, s'il ne plaisoit au Roy moderer la condemnation par le moyen de quelque amende.Mais l'accusateur estant abatu on le condemnoit à grãd somme de deniers moitié au Roy,le reste à la partie offencée. Vous auez peu voir par cy deuãt que ces nations septentrionales faisoyent si peu de compte des meurtres & assassinats, que vous ne trouuez pas presque vne loy entre elles,qui condamne les meurtriers à mort, si ce n'est que on eust touché à la personne du Prince.Ce qui se voit au troisiesme tiltre:où il est dit,que si quelcun coniure contre vn homme pour le faire mourir, & que l'effait ne s'en ensuiue point,celuy qui a fait la coniure est condemné à 20. sols d'amende: toutesfois fault tousiours entẽdre que ces hommes-cy qui attentent ces crimes soyent de libre,& frãche condition,car on ne se portoit pas si doucement enuers les serfs, & esclaues. Aussi le tiltre suyuant

Second tiltre.

Loy des combatz entre les Lõbards.

Tiltre troisiesme des conspirations de meurtres.

Tiltre quatriesme.

porte condemnation de mort, à celuy qui occist son seigneur : voire ceux qui prenoyent la deffence du meurtrier estoyent condemnez à de grosses amendes, comme aussi ceux qui denioyent ayde, & faueur pour la punitiõ & vengeance d'vn tel forfait. Ie laisse deux ou trois tiltres de suite, faisans mention de ceux qui cachent les corps occis, qui rompent les tombeaux pour despouiller les morts, qui trouuans vn homme noyé, prenoyent ce qu'il auoit sur luy, & ne l'alloyent declairer à la iustice: & de la liberté, & asseurance que chacun deuoit auoir allant pour ses affaires en court, & se presentant à son Prince, lequel vouloit qu'il fut à tous loisible de luy dire leurs doleances. Mais le neufiesme & des soldats, où il est dit que le gendarme refusant de comparoir deuant son chef ayant quelque different auec vn autre, soit amendable & enuers le Roy, & son capitaine: aussi bien que celuy qui ne daignoit marcher auec l'armée, & qui ne vouloit secourir son chef ayant affaire, à poursuyure son droit. Au reste si vn Capitaine fouloit, & affligeoit vn sien soldat, il estoit suporté iusqu'à tant que il fut en la presence du Roy pour auoir raison là dessus.

Tiltre 5.6.7. & 8. en quoy consistent.

Tiltre neufiesme des soldatz.

Passons outre les violences faites aux filles, sans les forcer toutesfois que d'empeschement de passage : les arrestz des passans, des larrons occis de nuit, & autres choses menues contenues en trois ou quatre articles, & voyons le quatorziesme, où l'Eglise y est mieux respectée qu'on ne la reuere à present: Si quelcun (dit la loy) fait aucun scandale en l'Eglise, ou y esmeut trouble : que il accorde aux venerables ministres d'icelle, l'amendant à quarante sols: sauf s'il y auoit playes, ou blessures, & ledit argent sera mis sur le saint autel du lieu où l'iniure aura esté faite par le Baillif ou iuge ordonné audit lieu de par le Prince : dans le palais duquel si aucun estoit si hardy que de faire telz scandales, & esmouuoir noise, & querelle, il estoit iusticiable de mort, s'il ne rachetoit sa vie en obtenant remission du Roy que il auroit offencé. Voire en la cité mesme où le Roy estoit present si aucun y esmouuoit bruit, pourueu que il ne s'ensuyuist bateries, ny blessures, estoit amendable à grosse somme.

Tiltres 10.11.12.13. & ce qu'ilz contiennent.

Tiltre 14. des scãdales faits en l'Eglise.

Noiseurs en la maison du roy cõdemnez à mort.

Le tiltre quinziesme contient les guet à pens, & la legere punition qu'õ donnoit à ceux qui estoyent les aggresseurs, & la suyte des autres iusqu'au 51. ce ne sont que matieres de blessures, specifiant le Prince toutes les manieres auec lesquelles on peut dommager vn homme. Mais au cinquante & vniesme est faite mẽtion des empoisonneurs, lesquelz la loy met à pareille condition que ceux qui conspirẽt la mort de quelque homme libre, ainsi que dit a esté cy dessus : là où le serf, & esclaue, qui mesloyent ces breuuages estoyent condamnez à la mort, & si l'empoisonné mouroit, le seigneur de l'esclaue qui auoit donné le boucon failloit que payast l'amẽde, comme s'il fust cause de tel homicide : & sur ceste matiere encor se passe le cinquante & deuxiesme. Le suyuant est des maistres massons, & charpentiers, ou Architectes, que la Loy apelle maistres Commarins : où il est dit, que le maistre des œuures ayant composé & arresté de pris auec le seigneur de la maison que on rebastist, si vne poultre, cheuron, ou pierre tombant, blesse, ou occist quelqu'vn passant par la ruë, le maistre de la maison ne sera tenu à reparation de l'amende, aĩns plustost celuy qui tire

Tiltre 15. des guet à pens.

Tiltre 51. des empoisonneurs.

Tilt. 53. des meurtres casuels en batissant.

le gain pour la reparation de telle ruine: & ainsi est poursuiuy sur les boute-feux, sur les larrons des moulins, & autres occurrences, iusqu'au cinquante & septiesme: Lequel comprend en soy les degrez de consanguinité, de telle sorte que la Loy les fait estendre iusqu'au septiesme, entant que il touche le droit de succession: & au tiltre cinquante huit, est faitte mention du partage des enfans, où les bastards sont receuz à la succession non en esgal auec les legitimes, mais ayans vne troisiesme partie: Bié est vray que celuy qui naissoit du Bastard, perdoit le droit de telle succession, & seulement luy faisoit on la grace de le laisser en liberté, si ce n'est que le pere en mourant luy eust fait quelque donation, de laquelle il pouuoit iouyr.

Tiltre 57. des degrez de consanguinité.

Tiltre 58. les bastardz heritoyent entre les Lõbards.

La loy portoit encor que là où les plus proches parens d'vn hõme, comme vn sien oncle luy diroyent parolles iniurieuses, comme luy mettãs sus qu'il estoit né en paillardise: celuy à qui l'iniure est faite, iurera sur les saintes Euangiles qu'il est legitime, & que iustement il succede aux biens desquelz il est possesseur. Et ainsi son bien luy doit demourer, n'estant point raisonnable que cause de si grande consequence soit mise au iugement, & vuidange de la fortune hazardeuse d'vn combat. Et le mesme est dit de celuy qui querelle ce que vne femme aura eu pour son douaire, & legitime. Voire si le mary estoit soupçonné d'auoir fait mourir sa femme, il luy estoit octroyé se purger par serment, que il n'estoit cause ny par soy, ny par personne interposée de la mort de sa femme, & ainsi estoit absouz de l'accusation n'estant impossible que vn combat puisse vuider chose de si grand consequence.

Tiltre 59. des causes où le combat n'est põit ottroyé.

Les tiltres suyuants sont sur les aquests des freres qui viuent en communauté, & des causes legitimes, & permises au pere pour desheriter ses enfans, ce qui luy est deffendu sans bien iuste occasion, lesquelles il racompte telles, si le filz à conspiré contre le pere, s'il a voulu suborner sa belle mere, ou s'est accouplé incestueusement auec elle: & comme le pere ne pouuoit desheriter ses enfans sans iuste cause, aussi le filz n'eust osé donner, ny aliener rien des biens paternelz durant la vie du pere. Lequel estant sans hoir, & sans esperance d'en auoir, si par cas faisoit donation de ses biens à quelcun, & que puis apres se mariant il eust lignée, la donation ia faite perdoit sa vigueur, & les enfans iouissoyent de l'heritage. Le soixante deuxiesme article emporte les donations: & par le 65. article, il est aisé à voir que le mary faisoit proufit à la femme de l'argent que elle portoit pour son mariage: car voicy les propres mots de la Loy: Quiconque aura fiancé vne fille, ou femme de franche condition, & que les fiançailles faites, & la foy promise, le fiancé differera l'espace de deux ans à l'espouser, delayant les nopces, le temps susdit expiré, il est en la puissance du pere, ou du frere de la femme, ou de celuy qui a en main son douaire, & ioyaux, de contraindre le fiancé à tenir promesse: & ce pendant le prouffit du retardement demourera entre les mains de l'espousée, pour la faulte que le mary à fait en l'abusant.

Tilt. 60. & 61. des communautés des freres: & des exheredations.

Tiltre 62. des donations.

Tilt. 65. des espomsailles.

Puis s'ensuit (ce qui encor s'obserue & en Italie, & en Gascoigne) si le pere

ou les freres donnẽt leur sœur legitime à vn mary, elle se cõtentera de ce qu'elle aura receu le iour qu'on la liurera à son espoux, sans qu'elle puisse demander rien d'auantage. Aiouste le Prince les moyens, & degrez esquels les nopces sont deffendues: Ne soit (dit-il) permis à aucun d'espouser & prendre à femme, celle qui fut l'espouse de son pere, ny la fille de celle qui aura esté sa femme: ny la vefue de son frere deffunct: & si quelcũ outrepasse l'edit, soit separé d'icelle, & condemné à l'amende, & ses meubles confisquez moitié au roy, & l'autre à la femme. Les folies de paillardise sont contenues en l'article 71. où il est dit, Que si vne fille, ou femme de libre condition font faute de leur gré, & auec hõme de leur sorte, & calibre, que ce soit aux parens de chastier la femme à leur fantasie: & si les parties s'accordent de se marier ensemble, neantmoins l'homme qui a commis ce forfait l'amendera de 20. sols enuers le Prince. Que si les parẽs dissimulent le fait, & ne punissent leur fille pour s'estre ainsi forfaite: il sera loisible au Baillif, ou Iuge de se saisir de la femme au nom du Roy, & en iuger selon qu'il plaira au souuerain. Les rapts & violences, & accouplemens des basses personnes auec celles de plus hault lieu, sont compris en cinq ou six articles suiuans, que ie laisse pour euiter prolixité, & d'autãt que les punitions y sont toutes pecuniaires, par là où l'on cognoit, que ces roys aymoyent estrangemẽt l'argent, & que l'œil des officiers veilloit sur les crimes, afin d'en tirer cuisse, ou esle. Cy deuant est parlé de celuy qui conspire contre son pere: mais le tiltre des parricides exprime clerement quelz il comprent sous ce mot, disant: Si aucun a coniuré la mort de son parent, c'est à dire, si le frere à tasché d'occir son frere, ou le neueu son oncle, ou aura donné conseil de l'occir, si celuy à qui on dresse telles embusches n'a point d'ẽfans, que l'autre qui vouloit le faire mourir ne soit point son heritier, ains luy succederont les autres qui luy seront plus proches de sang: que s'il n'en y a d'autres que lesdits conspirateurs, qui puissent succeder legitimement, que ce soit le roy, qui luy succede, lequel vsera selon son bon plaisir de la vie de cest homicide, les biens duquel viendront à ses parens plus proches, en default desquelz le Roy s'en declaire l'heritier legitime. Ie laisseray à part les tiltres des meurtres cõmis sur les femmes faits par leurs maris sans occasion, & d'icelles sur leurs marys: & de la loy qui ne vouloit souffrir que femme quelconque tant fust elle de condition frãche, & noble, vesquist sans estre suiette ou à mary, ou à parens, car defaillãt l'vn ou l'autre le Roy s'en disoit estre le gardien, & seigneur: & que au reste elle ne pouuoit disposer d'aucuns biens meubles, ou immeubles, sans la volonté de celuy sous la charge duquel elle seroit mise. Quãt aux adulteres l'ordonnance portoit que quiconque espousoit la femme d'autruy, & l'hõme, & la femme fussent mis à mort, s'il est ainsi que tous deux eussent donné consentement à la faulte. Et si quelcun trouuoit vn autre couché auec sa femme c'estoit en luy de les occir tous deux, sans qu'il en peut estre recerché aucunement. Ie ne veux esplucher les tiltres des mariages clandestins & sans le consentement des parens: ny des esclaues auec les femmes libres, ou des chambrieres fauories de leurs seigneurs, les prenans en mariage: moins m'arresteray sur ceux qui decedoyent sans tester, desquels la

Tilt. 68. des nopces incestueuses & deffendues.

Tilt. 71. des paillardises.

Punitiõs des crimes entre les Lõbards se faisoyent par la bourse.

Tilt. 79. des Parricides.

Tiltr. 80. 81. & 82.

Tilt. 83. ne veult qu'vne fẽme soit en sa seule puissance.

Tilt. 85. des adulteres.

Ceste loy estoit cõmune à plusieurs nati.

Tiltr. 87. 88. 89.

Des morts sans

quelz la succeſſion eſtoit immediatement adiugez à la couronne : ny encor ſur les affranchiſſemens des eſclaues:ny des achapts,ventes,& preſcriptions de temps, à cauſe que la pluſpart, a ne ſçay quoy de commun, & ſemblable auec noſtre droit, & couſtume obſeruée en pluſieurs endroitz de noſtre France : comme lors qu'il eſt parlé des faulſaires la loy porte ces motz: Quiconque ſans le commandemẽt expres du Roy falſifiera la mõnoye, ou battra, & figurera l'or, que les mains luy ſoyent coupées : & le meſme ſoit fait à ceux qui font de fauces lettres. Ce ſeroit trop ſ'amuſer qui voudroit eſplucher les articles des engaigemens,debtes,larcins, dommages faits à autruy,&des chaſſeurs ce qui ſ'en obſeruoit le tẽps paſſé. Vn cas trouuay-ie fort eſtrange que ſi vn pere decedoit,& iceluy fut endebté, le filz eſtoit quitte des debtes en affermant que ſon feu pere ne deuoit rien, ou prenant iour aſſigné pour combattre celuy qui luy demandoit. Quant aux eſtrangers viuans en Lombardie la loy eſtoit ſemblable, à ce qu'on vſe en France en ce qui eſt du droit d'Aubene : car vn eſtranger viuant entr'eux iouïſſoit de pareils priuileges que les Lombards, tellement que mourant auec enfans legitimes,il les laiſſoit ſes heritiers,mais n'ayans hoir legitime,ne leur eſtoit permis, vendre, aliener ny donner leurs biens ſans licence expreſſe du Prince. Et afin que ie comprenne en vn mot les loix principales du roy Rotharis,ie diray ſeulement qu'au tiltre cent douzieſme, il eſt dit, que nul champion ſoit ſi hardy d'entrer en camp de bataille contre ſon ennemy, portant aucune herbe charmée, ny breuet, ou choſe ſemblable, ains ſeulement les armes accordées entre les parties.

teſter le biẽ aingé au Roy.
Tiltr.90.91.& 92.
Tilt.98.des faulſaires en general.
Punitiõs des faux mõnoyeurs en Lõbardie.
Cecy eſt cõpris ez tiltres. 100. 101. 102.& 104.
Tilt.110.des debtes du pere mort.
Des Aubenes, que la loy nomme Vvaregand.
Tiltre 111.
Tilt.112.des chãpions.

Et par là on peut voir combien les charmes ont d'effort, puis que de tout temps on à pourueu à ces folies par les loix, & ordonnances des Princes, & que de noſtre temps nous voyons encor obſeruer ces ſermens en pareilles choſes. Tout à eſcient ie paſſe ſous ſilẽce pluſieurs autres loix tant du ſuſdit Rotharis que de Grimoald, lequel ayant occis Gundipert, & Partharite ſe feit roy des Lombards, en l'an de noſtre ſalut ſix cens ſoixante dix, tenant le ſiege ſaint Pierre le Pape Vitalian, & Conſtantin le barbu l'empire, & regnant en France Childeric ſecond du nom. Et diray quelque cas des ordonnances de Luitprand fils d'Aſprand, qui commẽça à regner ſur les Lombards l'an de grace ſept cens vingt & quatre : & fut luy cõtre qui le Pape ſolicita Charles Martel,mais le prince Françoys empeſché ailleurs laiſſa ceſte charge à Pepin ſon filz,qui chaſtia Aſtolphe: & apres luy Charles le grand Didier, ſous lequel, (comme i'ay dit) finiſt la puiſſance des Lombards. Ce Luitprand meit ceſte loy pour la premiere des ſiennes,que ſi vn Lombard decedoit ſans enfans maſles legitimes, & que il eut des filles, qu'elles luy ſuccedaſſent generalement en tout l'heritage,ainſi que feroyent les maſles. Au reſte que les filles à marier allaſſent les cheueux eſpars, & à deſcouuert, ainſi qu'elles font encor & en Limoſin,& en Languedoc,ceſte loy le monſtre, diſant : Si aucun Lombard,viuant,a marié quelques ſiẽnes filles,& laiſſé d'autres en cheueux en ſa maiſon,que toutes luy ſuccedent eſgalement, tout ainſi que ſi c'eſtoyent des enfans maſles.Ce meſme roy, ſuyuant l'ancienne loy des Romains, voulut que les peres,ou les freres, ſi les filles ou ſœurs ſ'eſgaroyent en leur hõ-

Grimoald Roy des Lombards occiſt ſes princes, & ſe feit Roy. Paul diac.li.4.ch.18.
Luitprand Roy Lombard feit des loix l'an 1. de ſon regne. Paul diac. fait grand eſtat de ce roy. li.6.ch. 14.15.& 16.
Filles à marier iadis en Lombardie alloyent en cheueux.
Tilt.1. des loix de Luitprand.
Puiſſance des peres ſur leurs filles.

Tiltre. 2. nesteté y pourueussent, & en iugeassent ainsi que bon leur sembleroit. Et afin que on voye comme l'vne loy est l'eclercissement de l'autre, nous auons veu que nulle des precedentes condemne guere homme à mort, & toutesfois ce Roy és ordonnances par luy faites l'huitiesme de son regne parlant de celuy qui auroit occis ou son oncle, ou son frere, ayant parlé des biens, & substance du meurtrier, il aiouste à la fin du tiltre, comme interpretant le precedent. Quant à la vie du meurtrier, le Roy en disposera à sa fantasie, d'où l'on recueille, que tacitement la loy le condemne à la mort. Au tiltre quinziesme aiousté l'an neufiesme de son regne, il limite l'aage de maiorité, lors que il dit: Nous auons aduisé que auant l'an 19. vn homme ne soit point hors de tutelle, ny receu à administrer ses biens, ou en faire aucune alienation, si ce n'est que son pere luy ayt laissé quelque debte: d'autant que lors, auec le congé de son prince commandant en ceste terre, il pourra autant vendre de son bien, comme il suffira pour satisfaire à la debte du deffunct. Et pour monstrer combien il estoit religieux, il aiouste: Ordonnons que si quelcun moindre de dixneuf ans, tombe en maladie qui le conduise à l'extremité de la mort, qu'il aye congé d'ordonner de ses biens en ce qui touchera l'estat de son ame, donnant ou aux saints lieux, ou à l'hospital ce qu'il luy plaira, & iugera salutaire à son ame: & que sa volonté soit irreuocable. Voyez encor la seuerité de ce Prince, car parlant des religieuses voilées quoy que nō sacrées, il veut qu'elles demeurent en la religion sans que iamais leur soit permis de se marier. Car (dit-il) tous les chrestiens doiuent considerer, qu'entre nous qui sommes du monde, si quelcun auoit fiancé vne femme, & ne luy eust donné qu'vn anneau pour arres du mariage, & là dit estre sienne: si apres cela il en prend vne autre, il est condemné à l'amende selon la loy du païs: à plus forte raison celles qui sont liées à Dieu, & à sa glorieuse vierge mere, fault que gardēt la foy perpetuelle, & inuiolable: & veut que le seul Prince cognoisse de ce crime, & en iuge selon que bon luy semblera. Et d'autāt que les annalistes chatouillans ceux qui n'ont guere leu d'histoires accusent ce Roy, & ceux de sa nation de rebellion à l'Eglise, oyez ce qu'il dit au tiltre vingt & quatriesme, parlant de ceux qui sont nais des nopces, & mariages illegitimes, & incestueux: contre lesquels il s'aigrist, & cōfisque leurs biēs: Nous auons aiousté cecy, d'autant que le Pape de la cité de Rome, qui par tout le monde est le chef des Eglises de Dieu, & de tous les prestres, nous à admonestez par ses lettres que nous ne souffrions point que telz mariages soyent faits en noz terres, & seigneuries. Ie pourroy alleguer d'autres loix, & façons de vie de ceste nation, mais le prudent lecteur se contentera de ce peu, & pensera que ie n'escris pas l'histoire entiere, ains poursuis seulement ce que celuy qui a fait le liure des mœurs des nations a mis en oubly, ne voulant que si braues nations que les Lombards, & autres demeurassent arriere.

Ordonnances de l'an 8. tiltre. 13. des Parricides.

Tiltre 15. des maioritez.

Testamēt pour les choses salutaires permis aux mineurs.

Tiltr. 22. des Nōnains voilées. Ordonnances de l'ōziesme du regne de Luitprand.

Roys Lombardz ont recogneu le Pape chef de l'Eglise.

Tiltr. 24. de ceux qui sont nez de mariage incestueux.

Des Venitiens, & leur origine, & Bastiment de leur Cité. Chapitre 24.

NE seroit ce pas s'oublier lourdement, si ayant poursuiuy d'vn si droit fil la plus part des peuples & nations de l'Asie, & Afrique : & espluché ce qui est de plus singulier en Europe, nous laissions à part, & comme chose de vil pris la plus superbe cité de l'vniuers, & la republique la mieux ordonnée, & policée que l'on sçache auoir iamais esté au monde, ne qui ayt plus duré en vn estat, & integrité telle qu'est celle de la seigneurie, & principaulté florissante de Venise ? Ia n'aduienne que poussé d'vne haine enuieuse, ayant touché les Lombardz, i'oublie ce peuple ancien, & maritime, lequel a succede en vne belle partie des Prouinces suiettes iadis à l'Empire Lombard, mesme estant asseuré que les Venitiens nous doiuent ce que ilz sont, comme estans de leur premiere source & origine Gaulois, & sortis d'vn coing non à mespriser de nostre Gaule. Et d'autant que Sabellique, homme qui semble en ses escrits iurer la guerre au nom Gaulois, veult priuer noz ancestres de la gloire que l'histoire leur accorde en cest endroit, auant que passer outre en la consideration des mœurs Venitiens nous amenerons les diuerses opinions des auteurs, & y adiousterons nostre iugement, non sans raison, & autorité vallable des historiens remarquez & de grandeur, integrité, & d'vne fort grande antiquité. Mais plustost vous veux-ie alleguer ceux desquelz les enuieux du nom Gaulois s'arment pour se targuer, & amener les peres & maieurs des Venitiens d'ailleurs que des Gaules.

Venitiens à present tiennent vne partie du pais Lõbard.

Sabellique liu. 1. decad. 1. de l'hist. Venitienne.

Italiens enuieux du nom Gaulois.

Ce grand racompteur de fables, & babillard Tite Liue, pour ramener les Padouans (du nombre desquelz il estoit) des fuytes de Troye, & les faire parens des Romains lesquelz il flatoit auec son histoire, nous batist vn Antenor (celuy que Homere en son Iliade prouue pour trahistre, & vendeur de sa cité) lequel conduit de Paphlagonie les Henetes peuple abondant en bons cheuaux, en ce coing du païs Adriatique, & desquelz il dit que toute celle coste à depuis porté le nom. Or voicy les propres mots de ce Padouan: En premier lieu, il est tout euident, que Troye estant prise, les Grecz mirent au fil de l'espée tous les Troïens, exceptez Enée & Antenor, tant pour estre de tous temps leurs amys, & ce que aussi ilz auoyent tousiours pratiqué la paix & conseillé que Helaine fut restituée à son premier mary. Aduint depuis par cas, & fortunes diuerses, que Antenor s'acostant des Henetes peuple de Paphlagonie, lesquelz au siege de Troïe auoyent perdu Philemene leur Roy, & qui chassez de leur pays cerchoyent nouuelle demeure, vint au recoing de la mer Adriatique, & chassant les Euganées (lesquels se tenoyent entre les Alpes, & laditte mer) y feit l'arrest pour les Henetes, & Troïens de sa suyte, tellement que le lieu où premier ilz s'arresterent portoit le nom de Troye, & tout le peuple fut surnommé des Henetes. Aux songes de cestui-cy souscrit le Poëte Sillie Italique, disant ainsi.

Tite Liue li. 1. dés la cité bastie.

Antenor trahist Troye. Voy Homere en l'Iliade.

Henetes peuple de Paphlagonie.

Si tout y mourut d'où sont dõc descendus les François, qui se vantẽt du fils de Hector.

Euganées peuple Adriatique.

Silie Italiq li. 8.

Du terroir Euganée alors l'effort Troïen
Qui suyuant Antenor dechassé de son bien
S'arresta en ces lieux, & Aquileie insigne
Auec les Venitiens troupe forte, & diuine
Armée y arriua auec le secours sien

Voyez vous qui estes diligens recercheurs de l'histoire, & aduisez les choses de pres comme Liue s'abuse, & ne pouuant cõduire les Troyens pour peupler le païs Euganéen, à cause que Enée auoit les troupes pour dresser l'Empire Romain, il est contraint d'emprunter la Paphlagonie, & laisser l'histoire vraye de ceux qui longs siecles au parauant, auoyent peuplé & la coste Adriatique, & les Carniens, Carinthiens, Istriens, & Pannoniens, ainsi que nous auons assez bien declairé ailleurs, & pource n'est besoing de le repeter si souuent: & si d'ailleur ie n'eusse trouué Liue menteur, & fabuleux, ie luy eusse laissé passer ce coup, & eusse volontiers couuert le ieu pour celer son peu de diligence. Ie sçay bien que si ie vouloy adiouster foy à ce bastisseur de Genealogies Annie en ses Commentaires, il n'y a fable qui ne nous seruist pour vraye histoire, ny allusion de nom que on ne raportast soudain à la verité de la chose: & m'estonne que Fra-Leandre Bolognois estant si diligent recercheur qu'il est, se soit coiffé d'vn pareil bonnet de nuit, que son confrere le Viterbien, si ce n'est que resuant il se fust ainsi esgaré comme les autres: d'autant que s'estant apuyé d'vn foible baston pour suporter le faix de ceste preuue, qui sont les fragmens de l'histoire de Caton, laquelle nous est autant suspecte, que desplaisantes les resueries de l'inuenteur.

Annie Iacopin est celuy qui fait les peuples à sa poste sur l'allusiõ des noms.

Fra leandre en sa marche Treuisane suit le commun erreur.

Ce bon religieux pour ne sembler contredire à son Anier (ie pensois dire Annie) ayant allegué vn autre Magasin de fables, à sçauoir Trogue, ou son abregeur Iustin, lesquels tout ainsi que Liue veut auãcer les Troïens, haucent la gloire des Gregeois, neantmoins font descendre les Venitiens de la Paphlagonie, sous la conduite du traistre Troïen Antenor. Ce bon hõme (dis-ie,) ayant allegué Iustin, dit encor que cest illustre historien Grec Polybe est de mesme opinion: I'ay feilletez les liures de Polybe, & notamment le passage allegué au second liure par les Bolognois, ou tant s'en fault que l'auteur die rien à son auantage, que il y contredit euidemment: & duquel telles sont les parolles: faisant mention des Gaulois & de leurs anciennes conquestes: Les lieux voisins de la mer Adriatique sont habitez par l'ancienne race des Paphlagoniens. Ceux-cy s'apellent Venitiens lesquelz ne different ny en mœurs, ny en l'habillemẽt aux Gauloys, seulement sont ilz diuers en langage.

Iustin liu. 20.

Polybe, liu. 2.

Venitiens ressemblans en mœurs aux Gauloys.

Les Paphlagoniens sont mis en ieu, ie le confesse, & d'Antenor ny des Troïens, pas vn seul mot, mais oyez que les façons de faire, & l'habillement sont Gaulois: à quoy tend cela? si ce n'est à l'origine du peuple? ou s'il est Paphlagonien, ç'ont esté depuis les Gaulois, qui courans, & conquestans l'Italie peuplerent ce païs, aussi bien que la Romaigne & vne belle partie de Toscane, & presque toute la Lombardie: ce que Tite Liue n'a osé nier, & Fra-leandre le deduit doctemẽt en son Italie, &

Apres Antenor (si iamais il fust) tout le pays Euganéen fut possedé par les Gauloys.

Polybe le mentionne au lieu susdit & parle ainsi des Venitiens, pour mõstrer que ce sont les Gaules à qui ce païs marin doit les premiers traits de sa gloire, & auancement. Mais que direz vous de Berose qui fait sortir ce peuple des enfans de Phaeton, & d'vn Venete fils d'Eridan Prince en la Gaule Cisalpine, & là dessus Annie suyt nostre party: entãt que voyla Antenor auec ses Troyens & fugitifs de Paphlagonie desapointez, voire du tout incogneu cõme ceux lesquels (ainsi que croit Dion Prussien) ne furent iamais en estre seulemẽt en ce remarquez, qu'Homere en a embelly sa poësie fabuleuse: & ainsi Sabellique le perdroit tout cõtent, qui ayme mieux que ses Venitiens soyent sortis de l'Asie effeminée, q̃ de la nation d'Europe la plus braue, la moins douïllette, & à laquelle encor. ressemblent les façons mosles, & seueres des Venitiens. Or est-ce assez amené de passages pour le party contraire, lesquels ne nous endommagent pas grandement, veu le peu de suyte de leur histoire, & qu'elle est fondée sur les fables, & la seule verisimilitude, oyons ce qu'en dit Herodote, & lors faudra que Liue, & Iustin prennent combat contre le pere des historiens, & que chascun de son costé deffende son fait, & se reuenche du tiltre de mẽsonger. Cestuy parlãt des Thraciẽs dits Siginnes les auoysine des Venitiẽs se tenãs sur la mer Adriatique sans parler riẽ des Troyẽs, ny Paphlagoniẽs, ains les dit estre sortis des Medes: & si ceux-cy eussent esté Troiẽs ou descenduz de leur race, il n'eust ia oublié de le dire non plus qu'il faict des Peoniens, lesquels il dit estre venuz en ce païs Macedonien des Teucriens, cõme nouuelle colonie des Troïẽs en celle terre. Or suis-ie esbahy des contrarietez de Liue, qui ayant faict ce peuple Troïen, craignant que les plus ignorãs ne se moquassent de son peu d'aduis & sçauoir en l'histoire, & ne voulãt abiurer son dire, & faire vn desdit, couure sa faulte ailleur en disant que les Gaulois estoient les derniers & plus freschement venuz au pays Adriatique pour l'habiter, ce qui aduint lors que Bellonese & Sigonese, ainsi que nous auons deduict ailleur, conquirent l'Italie, & chasserent les Toscans de leurs douze principautez & seigneuries. Strabon a esté plus sage, lequel, sans y asseoir autre iugement, a dict parlant de la regiõ qui est outre le Po en Italie: Le reste (dit-il) est delà le Po, or ces lieux sont habitez partie par les Ligures, partie par les Gaulois, qui se tiennent & sur les monts, & en la campaigne, les vns sont Gaulois, les autres Venitiens: Ces Gaulois sont parens des autres qui habitẽt delà les Alpes: quant aux Venitiens il y a deux opinions touchant leur origine: Aucuns les estiment estre descendus d'aucuns Gaulois qui se tiennent le long de l'Oceã, & lesquels portẽt mesme nom que ceux cy. D'autres sont d'opiniõ qu'ils sont descendus les Henetes, lesquels apres la guerre de Troye s'estans sauuez auec Antenor, prindrent de Paphlagonie auant leur course iusqu'en ces lieux d'Italie: & s'aydent de ceste preuue que ce peuple est fort adonné à la nourriture des cheuaux, de laquelle à present ils ne tiennent aucũ compte: mais iadis ils y prenoyent vn singulier plaisir, tout ainsi que ceux qui s'estudient de tirer des mulets en faisant acoupler les asnes auec les iumens, ainsi que dit Homere.

Berose.1.des deflorat.

Venete fils de Eridan.

Annie suyt Berose.

Dion Prussiẽ nie que iamais Troye ayt esté.

Venitiens retiennent encor la grauité ancienne des Gaulois.

Herodote liu.5. nommant les Venitiens, ne mentionne les Paphlagoniens.

Tite Liue, li. 9. de la Decad. 4. dit le pays Venitien habité par les Gauloys.

Strabon li.5.

Ce sont ceux de Vannes en Bretaigne, peuple iadis puissant, & riche.

Preuue assez maigre pour dire les Venitiens sortis de Paphlagons.

Homere.

La race des mulets d'vne grande vigueur
Des Henetes à source, & ils en ont l'honneur.

Cheuaux loüez des Henetes.

Voire Denys le Tyran de Sicile, tiroit de là les cheuaux qu'il adextroit pour les ieux olympiques : de sorte qu'entre les Grecs les cheuaux Venitiens estoyent recommandez sur tous les autres, & eust ceste race cheualine grãd bruit par longs siecles en Grece. Mais la chose estant en suspẽds, & Strabon nous en laissant le iugement, ie suis d'aduis que pour le plus asseuré (estant la foy suspecte de ces courses songées des Troyens) nous arrestions nostre opinion sur la chose plus que veritable, & laquelle tous les historiens soustiẽnent des Gaulois, se faisans seigneurs de toute ceste coste Adriatique, de la Dalmatie, & d'autre costé de tout le païs auoysinant les montaignes iusques en Hongrie, ainsi que ie deduis assez amplement en Gaule. A quoy s'accorde Strabon, quand il dict: Il y a vne nation des Belges prés de l'Ocean, entre lesquels sont les Venetes qui combatirent sur mer contre Cesar: puis adiouste, i'estime que ce sont ceux cy desquels sont descendus les Venitiens, & qui conduirent vne Colonie sur la mer Adriatique, veu que le reste presque de l'Italie fut possedé des Gauloys, qui y passerent de la Gaule transalpine: tels que furent les Boies, Senonois, & autres: mais à cause de la similitude du nom, plusieurs les ont estimez sortir de Paphlagonie, ce que ie ne voudrois point maintenir. Voyez comme ce grand personnage s'en arreste à la verité, sans se soucier de l'opinion commune deceux qui aymoyent mieux fonder leur origine sur vn peuple effeminé, & chassé de son païs, vaincu par les Grecs, qui ont seruy de ioüet à tout le monde, plustost que suyure ce qui est, & se confesser de la race la plus gaillarde de l'vniuers, & du peuple, qui biẽfaisant, & sans escrire s'est faict cognoistre la frayeur & des Grecs, & des Latins, & qui à conquis, & possedé leurs terres auec telle gloire, & felicité que leur nom y a demeuré par plusieurs siecles, ce qu'õ ne peut dire (sinon en songeãt) des Troyẽs: Veu qu'Halycarnasse escriuãt l'histoire Romaine, dõne l'honneur aux Grecs de la fondation premiere de Rome, quoy qu'il sceut q̃ les Romains se glorifiassent d'auoir eu vn Enée fugitif pour chef de leur race. Cornille Tacite encor ne dissimule point ceste nation estre descendue des Gaulois, lors qu'il parle de la consultation faicte à Rome du temps de Claude Neron sur la receptiõ des estrãgers en la bourgeoisie & senat de Rome: car voicy comme il en discourt: Vous semble il peu de chose que les Venitiens & Insubres soyent entrez iadis par force en la court, si encor' on n'introduit la captiuité en icelle par l'assemblée receuë des estrangers.

Strabõ 4. soustiẽt les Venitiẽs estre sortis des Gaulois.

De ceste bataille, voy Cesar. Comment. li. 3.

De cecy, voy Fra. Leãdre en son Italie.

Gaulois meilleurs guerriers que babilleurs.

Plusieurs pays nõmez des Gauloys

Halycarnasse li. 1. des origines de Rome.

Cornill. Tacite li. des Annales 11.

Quel plus grand honneur sçauroit on faire au reste de nostre noblesse? Puis aiouste : Ce seroit bien raison que ceux cy pour estre riches soyent auancez au senat, les Peres, & ayeulx desquels ont esté les cõducteurs des armées ennemyes de nostre cité, & ont mis noz soldats au fil trenchant de leurs glaiues, & assiegé Iule Cesar dans la cité d'Alise. Que voulez vous de plus cler & euident pour recueillir ces Venitiens e-

Alise à present petit village en Bourgoigne où iadis fut la grand cité Alexie.

ſtre Gaulois, veu qu'il n'y a eu nation iamais auant la mort de noſtre ſeigneur Ieſus Chriſt, que les Gauloys, qui aye ſaccagé la cité de Rome : & vous voyez que Tacite racompte cecy des Inſubres & Venitiens, pour autant que ces peuples eſtoyent deſcenduz de la race, & ſang de ceux qui iadis vainquirent les Romains, prindrent & ſaccagerent leur ville. Voyla quant à l'origine du peuple Venitien, que ie dis noſtre, eu eſgard que tout leur voiſinage a eſté contraint de ſe confeſſer auoir pris accroiſt par le nom Gaulois : & ceux qui ſe ſont amuſez à eſplucher l'hiſtoire ne nient point que tout le trait depuis Pole, tournant vers le Forly, & marche Treuiſane n'ayt eſté l'habitation des anciens Gaulois, qui de là paſſerent en Germanie.

Pole cité d'Hiſtrie.
Forly cité, & iadu Comté.

Reſte à monſtrer le commencement de celle tant ſuperbe cité qui ſemble à preſent eſtre la forme & vraye figure de celle Rome ancienne, tant elle eſt floriſſante, & riche, & non moindre qu'Athenes, lors qu'elle tenoit l'Empire de la mer Mediterranée, faiſant teſte aux Perſes, comme de la memoire de noz peres, les Venitiens ont fait cõtre le tyran effroyable de Turquie. Il n'y à donc preſque pas vn qui ayt tant peu ſoit gouſté l'hiſtoire qui n'aye leu, ou entẽdu quel rauage Attile, (ayant eſté vaincu pres Tolouze par Ætie general de l'armée imperiale ſecouru des Goths, & François) feit par tout où il paſſa, & quelles furent les villes, & excellentes citez qu'il bruſla, deſmantela, mit à bas & ſaccagea, courant tout le païs d'Italie, & paſſant là deſſus ſa colere en ſouuenance du deshonneur receu en la bataille.

Excellence de la cité de Veniſe.
Attile vaincu par les Romains.
Paul Diac. liu. 5. des geſtes des Ro.
L'hiſt. Romaine ſous le nom d'Eutrop. li. 15.
Blõd. li. 3. de l'in. de l'Empire.

Ce Roy furieux, pollu du meurtre commis en la perſonne de ſon frere, aſſeuré pour la mort du grand Capitaine Ætie, & qu'auſſi les Goths, auoyent des querelles enſemble, ſ'en vint en Italie, & aſſiegea la cité de Aquilée qui pour lors eſtoit le chef de tout le païs Venitien, laquelle il print, ſaccagea, & mit en cendres : n'vſant pas de moindre douceur à l'endroit de Padouë, Monſelice, Eſté, Vicenze & Verone. Les habitans des citez deſtruites, qui deſia les auoyent quittées oyant Attile auoit mis le ſiege à Aquilege ſ'en eſtoyent fuys en l'iſle de Grade, où à preſent eſt le Patriarchat de Veniſe, & ceux de Padouë auoyent enuoyé le Theſor de leurs egliſes à Realte, auec leurs femmes, & enfans, ainſi que les autres peuples voiſins qui ſe ſauuerent du tyran, ſe retirãs en ces Paluz ayans perdu leurs païs, & citez de leur demeure.

Cecy aduint l'an de grace 455.
Sac, & ruine de la ville d'Aquilege. voy ſabelliq. Decad. 1. liu. 1.
Voy I. Cãdide li. 3. de l'hiſt. d'Aquilege.
Volateran liu. 1. des commentaires.
Voy ſabelliq. liu. 1. de l'Enead. 8.

Or y auoit il pluſieurs iſlettes en ces paluz, où à preſent eſt baſtie la cité de Veniſe, qui ſeruirẽt de retraite au peuple Venitien: qui y commença dreſſer quelques maiſonnettes. Les Hiſtoriens varient icy (tant on a eſté de tout temps peu ſoigneux de remarquer les choſes au vray) ſur le temps qu'aduint le premier baſtiment de Veniſe : mais quoy qu'il en ſoit, ſi ce aduint au premier voyage d'Attile lors qu'il laiſſa la Pannonie pour paſſer les monts, ce fut l'an de grace, quatre cens trente & deux, quoy que en die Volateran : mais ſi ce fut apres la deffaitte des Huns en Languedoc, & au meſme temps qu'il pilla, & ruina Aquilege, ſans doute le cas aduint l'an quatre cens cinquante & cinq, &

Volater 4. de la geograph.

l'année apres on commença à bastir la cité, non si magnifique qu'elle est maintenant, mais de boys seulement. Mais s'il est ainsi que les Venitiens se retirassent en ces paluz dés le temps que les Barbares commencerent à rauager l'Italie, ils n'y demeurerent pourtant pour s'y habituer que lors qu'Attile feit cest eschec susdit par le païs Adriatique vn an auãt son trespas. En somme la premiere habitation, & bastiment de Venise és paluz, commença dés l'an 422. au seul bruit de la descente des Huns, & Lombards, mais celle fuyte qui causa que les peuples Venitiens bastirent la cité de sainct Marc, aduint sans faillir l'an de nostre Seign. 456. qu'on nomme la grand' edification, à cause que lors tous les peuples voisins s'y retirerent auec leurs biens, y escoulans les eaux marescageuses, & faisans cõme terre ferme celle qui est assise au milieu des eaux. Or auant que venir aux mœurs, police, & magistrats de ceste superbe ville, nous deduirons vn peu l'assiette d'icelle que nous auons recueillie, non de Sabellique quoy qu'il la paigne & effigie fort industrieusement, n'y de Contaren jaçoit qu'il la descriue gentiment, ains des lettres de Theodat roy Goth, amenées pour tesmoignage par Cassiodore qui en monstre le plan & assiete auec grand naïueté & gaillardise. Car ayant ledit roy enuoyé Larence en Istrie pour auoir viures, il en escriuit aux Tribuns de Venise en ceste maniere.

Deux diuerses saisons du bastiment de Venise.

Quand fut l'edification principale, & lors qu'on s'arresta pour y habiter.

Contaren liu. 1. des Magistr. & repub. Venitien.

Theodat regnoit en Italie, l'an de grace 534. auec la Royne Amalasuenthe. voy Procopie.

Il a long temps que l'ordonnance est faicte, par laquelle nous auons estably que l'Histrie prouince abondante en vin & huiles, & desquelles choses elle a recueilly ceste année en abondance, en fournist nostre palais royal seant heureusement à Rauenne. Quant à vous, qui auez grand nombre de vaisseaux & nauires en ces lieux, & le long de la coste d'Histrie, vserez de pareille honesteté d'vn bon cœur & affection, afin de nous porter en diligẽce ce que les Histriens sont prests de contribuer. Car ainsi vous aurez esgalle occasion de vous ressentir de nostre recognoissance, veu que l'effect de l'vn n'ayant le pouuoir de se parfaire, pour estre esloigné sera mis en execution par vous. Soyez donc diligens pour voz voisins, puis que souuent vous trauersez des espaces infinis sur mer, courans comme sur la terre de voz hostes & amys, qui nauiguez incessamment par vostre pays mesmes. Au reste de voz commoditez ceste-cy est adioustée, qu'vn autre chemin vous est ouuert, qui vous rend asseurez d'vne tranquillité perpetuelle. Car si la mer est troublée & deffendue à l'aborder par la vehemence furieuse des vents: vous pouuez voguer, & vous esbattre par les plaisans & delectables cours & litz des belles riuieres: Et si voz nauires & voiles tendus, ont frayeur des vents courroucez & esmeus, il leur est aisé de se mettre à bord, & descendre hastiuement à terre pour se garentir. De loing auant, on diroit que voz vaisseaux se pourmenent dans des préz: & aduient souuent qu'on ne voit point les nacelles, lesquelles plusieurs fois on tire auec des cordes, & les fait on cheminer auec le mesme cordage, qui n'aguere les tenoit liées au port: & ainsi leur condition changée les hommes allans de leur pied secourent la course & chemin de leurs vaisseaux & Gondoles, & tirent sans grand peine celles qui les portent ordinairement, & en lieu du lin estendu pour voile, on y vse & se sert du pas gaillard des nautonniers. Il nous plaist de reciter en quelle sorte nous auons

Epistre de Theodat Roy Goth aux venitiens. Cassiodore.

Iean Euesque d'Vpsalie. li. 10. de Goths cha. 10. & 11.

La mer est le logis & pays des Venitiens.

Merueilleuse assiette de la cité de Venise.

nous auons veu le plant de vos maisons estre assis, & dressé. Venise renommée, & pleine iadis de grand noblesse touche de ses finages vers le midy, & Padouë, & le terroir de Rauenne: vers l'Orient elle iouïst du plaisir,& estendue de la mer Ionique,ou le fluz, & refluz d'icelle couure, & descouure à diuerses fois, & successiuement la face des champs qui l'auoisinent. C'est là où vous hebergez & y auez vos domiciles tout ainsi que les oiseaux de riuiere, veu qu'en vn moment on voit vostre Cité Insulaire, & soudain elle aparoit comme terre ferme, & continente: tellement que vous penseriez là estre les Isles Cyclades, ou sur l'instant vous voyez vn changement de face, & figure du païsage. D'autant qu'à leur ressemblance, on aperçoit les maisons esparses par l'estendue spacieuse de la mer, dressées ainsi insulaires non par la nature, ains basties par la diligence soigneuse des hommes. Veu que la solidité de la terre y est assemblée, & vnie auec des verges, & liens d'osier, & ne craint on point d'opposer vne matiere si fresle, & legere aux flots de la mer, lors que la pesanteur, & effort d'vne leuée de pierre ne peut resister aux vagues qui par diuers canaux s'escoulent en vostre cité:& y est remedié sans force, ou grand trauail, où les grans efforts n'y ont peu donner secours quelconque.

Isles Cyclades sont en la mer Egée, ou Archipelague.

Les habitans ont entre vous vne seule abondance c'est de se nourrir à gré de poisson:C'est là que le pauure vit esgalement auec le riche,vne seule viande contentant & les vns, & les autres, & que tous sont logez de pareille sorte, sans qu'ils puissent auoir enuie sur la magnificence des bastimens chascun de son voisin: & viuans en telle maniere, & auec telle modestie, & attrempance, ils escheuent, & fuyent le vice, auquel on sçait que tous les hommes sont subiets. Tout vostre debat gist, & consiste és salines: en lieu de socz, coultres, & faux pour cultiuer, ou couper les fruits, vous maniez les Cylindres, c'est de là que tirez vostre reuenu, entant qu'en iceux vous possedez les choses mesmes que vous ne faites point: la monnoye, n'y est en vsage que pour le viure,& tout fruit se raporte à vostre science.

Viure des anciens habitãs de Venise

Sel richesse anciẽne des Venitiens.

Cylindre, est rouleau pour aplanir le sel, & autre chose.

Il y peut auoir tel homme qui ne se souciera guere de faire amas d'or: mais il n'y a aucun qui ne desire d'auoir du sel en sa necessité, & ce à bon droit, entant qu'il n'y a viande qui ne luy doiue son bon goust,& saueur. A ceste cause, les nauires, lesquelles sont liées à vos murailles comme les bestes à l'estable, calfeustrez les soigneusement à fin que quand le tres-expert seigneur Laurent, que iay enuoyé pour la prouision des choses susdittes,vous en donnera l'aduertissement, vous y veniez auec toute diligence, à fin que ne retardiez ce qui nous est necessaire par voz difficultez,entant que c'est en vous de choisir la commodité du voyage selon la disposition de l'air, & du temps. Voyez la simplicité ancienne, & le commencement de celle grande cité qu'on estime l'ornement de toute l'Europe: & laquelle quand cecy fut escrit n'estoit encore que bastie de boys à la façõ de Rome lors que Romule y dressa le premier fondemẽt, ressentant plus ses cabannes, & loges rustiques, que la magnificence qu'on y a depuis dressé, apres que la cité eust esté bruslée: d'autant que

lors chascun y faisoit son logis de terre & torchis, ainsi que la chose se presentoit, comme ayans en fantasie de se retirer en leur païs dés que les Barbares s'en seroyent allez de leur terre. Mais voyans que la chose alloit en empirant, & que les Huns ayans fait leur course, les Lõbards ioüoyent desia leurs ieux, ils oublient le premier desir de plus retourner en terre ferme, & bastissent Realte, qui à present est le lieu principal de la cité, & ou est basty le Palais Ducal, & le temple magnifique de saint Marc, Patron de la cité maritime. Dressent aussi Grade pour le siege de leur Primat, ainsi qu'on le voit estre à present : & en somme mesnagent si bien toutes choses comme desirans fonder (ainsi qu'ils ont fait) vn siege durable à ces peuples fugitifs, & amys, & de leur liberté, & de la purité de la religion, & ayans donné quelque beauté à leur ville, soudain commencerent a tascher de l'enrichir de bonnes loix, saincte police, & de Magistratz qui tinssent la main au gouuernement, desquels il nous fault quelque peu discourir au chapitre qui s'ensuit.

Sabelliq. Decad. 1. liu. 1.

Des Magistrats anciens & modernes de Venise, & de la police & estat public d'icelle. Chapitre 25.

NE fault s'esbahir si on voit les affaires Venitiens s'estre bien portez iusqu'à l'heure presente. Et si en onze cens ans ou enuiron, qu'il a qu'elle est bastie, iamais estranger n'y donna attainte par armes, iaçoit que les richesses grandes qui sont encloses dans cest enceint marin, soyent assez suffisantes d'allicher vn cœur moyennement conuoiteux, & de les souhaitter, & de tascher d'en auoir la iouïssance : mais quoy ? elle n'a point eu son commencement par effusion iniuste de sang comme l'Empire Romain, & les murs de la cité chef d'iceluy qui furent souïllez du sang du frere occis par son germain : aussi le premier peuple qui emplist les [illegible] marescageuses, & insulaires de Venise, n'estoit point le ramas de toute sorte, de voleurs, & rauisseurs du bien, & femme d'autruy, ains vne troupe de bons citoyens ciuilisez, & aymans Dieu, qui fuyoyent la superbe, & cruauté des tyrans, & Barbares, ioint que depuis que ceste cité est bastie, on ne sçache dire qu'elle ayt esté abreuuée d'aucune infection d'erreur, iaçoit qu'en ce temps là les heresies pullulassent comme à l'enuy par le monde.

Si lon compte dés la fuyte premiere, il a 1147. ans, si de la seconde, il n'ẽ a que 1113.

Venise nõ iamais prise par estranger

Rome souïllée par le sang d'vn de ses fondateurs. Tite Liue, liu. 1.

Differẽce des cõmencemens de Rome, & Venise.

Venise nõ iamais infectée d'heresie

Donc l'assemblée de bons citoyens, la cause qui les vnit ensemble, la forme, & estat de leur police & en somme leur integrité, a esté cause d'vne telle felicité, & durée de leur ville, ainsi que les François, pour mesmes raisons ont veu la monarchie florissante de leurs Roys iusqu'à nostre siecle, & laquelle durera, si l'heresie & guerre ciuile n'y cau-

Monarchie Frãçoise pourquoy de telle durée.

ſent quelque deſordre. Or iaçoit qu'il y ayt eu pluſieurs republiques, l'empire, iuriſdiction, puiſſance, force d'armes, & gloire des conqueſtes & victoires, deſquels ayent eſté plus grands, & renommez que des citoyens, & ſeigneurs de Veniſe : ſi eſt-ce que iamais n'y eut cité mieux inſtituée ou qui eut des loix plus ſaintes, & conduiſant l'homme à vne bonne, & heureuſe vie, qui à eſté l'occaſion auſſi que leur gloire ne ſ'eſt ſi ſoudain aneantie. Et quoy que l'ambition ſemble eſtre vn eſguillon naturel en l'homme, & que tous ſoyent pouſſez, iuſqu'aux plus ſaints, à conuoiter les hõneurs, & oublier le public, pour leur gloire particuliere, ſi eſt-ce que le Venitiẽ à eſté de tout tẽps ſi bien bridé par les loix, & ſurueillement du Senat de la ville que la lõgue couſtume de la modeſtie anciẽne ſ'eſt conuertie en habitude naturelle iuſqu'à ce temps, que tous ne ſ'eſtudient à autre cas qu'à l'eſtabliſſement, continuation, & ſurhaucement de la gloire de leur republique, ſans que pas vn en vne ſi grande multitude ſe monſtre auoir rien de plus cher que le bien commun, ny agreable que la gloire de la ſeigneurie : & ſans encor que les chefs de guerre facent parade de leurs haults faits par erection de Coloſſes, ſtatues & Pyramides, contens que leur vertu ſoit painte en l'eſprit, & memoire de leurs concitoyens. Et à fin que ie n'eſloigne plus mon dire, qu'il n'eſt beſoing, & deſireux de paſſer outre ſur les façons de faire Venitiennes, toucherons vn peu, comme en paſſant leurs Magiſtrats, & l'ordre qu'ils gardent à les eſlire.

Ambition eſguillon naturel en l'hõme.

Modeſtie des Venitiens & amour enuers leur patrie.

Or ce peuple, comme de tout temps il à porté le nom de ſage, & preuoyant, auſſi en dreſſant le gouuernement de ſa cité, il y pourueut auec vne ſinguliere prudence, Entant qu'en premier lieu il ne voulut point qu'vn ſeul exerçaſt puiſſance à diſcretion ſur la multitude, & ne trouua encore bon, que le peuple (animal turbulent & factieux) eut le maniement des affaires (ainſi que iadis à Athenes, & Rome,) à cauſe des ſeditions, & partialitez des grands ſuportez de la populace, qui pourroyent cauſer la ruyne de leur liberté, ainſi que depuis en eſt aduenu à l'eſtat de Florence : moins ſ'arreſta ſur le gouuernement d'vne ſeule troupe choiſie d'hommes ſages, pour arreſter la ſouueraineté en vn ſeul lieu, ains de toutes les trois parties fut baſty vn iuſte moyen de gouuerner la cité, & de policer les citoyens qui ſont membres d'icelle.

Sageſſe Venitienne en dreſſant l'eſtat de ſa cité.

Eſtat populaire fort dangereux.

Florence eſclauée. & comment.

Conſideré le dommage qui aduient le peuple ayant puiſſance ſur l'eſtat : auſſi auoyent ils opinion que la dignité royale eſtoit dangereuſe, pour la queuë qui la ſuit, entant que nul païs gouuerné par les Roys à paſſé pluſieurs ſiecles ſans gouſter le hanap amer, & de mauuais gouſt de quelque griefue tyrannie, là où au contraire les republiques, & potentats auoyent duré longuement, & floury & en temps de paix, & de guerre en tous leurs affaires. Les Venitiens donc dés toute ſaiſon ont plus aymé beaucoup la paix, que les troubles de la guerre, & ſur tout ſe ſont eſtudiez que aucune diſcorde ciuile ne troublaſt leur eſtat, & l'vnion des citoyens, non que pourtant ils meſpriſaſſent du tout la guerre, & appareil d'icelle en ce qui touche la marine, veu

Pourquoy les Venitiens ont refuſé d'auoir Roy ſur eux.

Meſlange de gouuerneurs à Veniſe.

Venitiens amys plus de la paix, que de la guerre.

que l'aſſiette de leur ville n'eſt commode pour autre exercice d'armes,ſoit de pied,ſoit de cheual dequoy auſſi ne ſont guere aidez, iuſqu'à tant que on les a veu agrandis en terre ferme du coſté de l'Italie & Eſclauonie. Et en departant leur police, ils vſerent iadis de telle modeſtie, & honneſte meſlange que leur republique porte la marque & d'vne principauté royale, & le gouuernement Ariſtocratique, & d'vne troupe choiſie de gens de bien,& où le peuple ſemble auoir quelque préeminence.Or le ſouuerain qui ordōne les loix, & d'où depend l'autorité,& du Senat,& de tout le reſte des Magiſtrats, eſt le Conſeil:auquel aſſiſtent les magnifiques, & toute la nobleſſe de la cité ayant attaint l'an 25. de leur aage:voire en y a il qui y entrent à plus bas aage ſelon le droit & benefice du ſort, & balotage. Quant au peuple & ceux qui ſont de bas lieu:& non nobles, il fut ordonné dés le commencement de la cité,que nul de la lie, & multitude populaire, fut receu à ce Conſeil,en la volonté, & arreſtz duquel giſent les forces, & autorité ſouueraine de l'eſtat de la Cité.

Le grand Conſeil de qui composé à Veniſe.

Le ſimple peuple ne doit aßiſter au grand Conſeil.

Autorité & pouuoir ſouuerain du conſeil.

Or ſ'appellent ceux là gentils-hommes entr'eux, ceux qui ou de ſang, ou par vertu ſe ſont rendus ſegnalez & illuſtres, ou leſquels ont fait quelque grand ſeruice à la republique, deſquels le nombre en eſt preſque infiny à Veniſe, & ou les eſtrangers ayant fait pareil deuoir ont eſté auſſi incorporez & receus. Toute ceſte aſſemblée donc de citoyens qu'on nomme le grand Conſeil, & duquel depend, & le Senat, & la puiſſance qu'ont tous les Magiſtrats, ſe raporte à l'eſtat populaire, & Democratie qui eſt vne des parties des gouuernemens des eſtats. Quant à la dignité royale, elle y eſt effigiée, en l'election du Duc, auquel on ne limite point de temps pour tenir l'office,ains il y eſt à vie,& lequel eſt obey comme vn Roy,gardée la grauité,& maieſté deuë à telle puiſſance:ſi bien que les loix ſont publiées ſous ſon nom, & les patentes, & deſpeches, marchent ſous l'aueu & autorité du Prince, quoy que bridé par l'autorité du Senat.L'Ariſtocratie,& gouuernement de peu d'hommes, & iceux ſages, y eſt painte en l'aſſemblée du Senat & magiſtrat des dix hommes, (nommez entre eux Capi de Dieci)& du Conſeil des priez(qui eſt dit à Veniſe Conſiglio di pregati) leſquels ſont comme les maiſtres de requeſtes en la maiſon de noſtre Roy d'autant que c'eſt à eux de faire les raports au Senat touchant les choſes qui concernent l'eſtat, & profit de la republique,& ſeigneurie.

Quels ſont les nobles & d'où leur vient la nobleſſe.

Le conſeil eſt la figure de l'eſtat populaire.

Le Duc Venitien porte la figure royale.

Prince Venitien eſt bridé par le Senat.

Capi de dieci eſt la forme de l'Ariſtocratie.

Conſiglio d'y pregati.

Voila quant au gouuernement, & comme il eſt meſlangé des trois ſortes de regner, à ſçauoir Monarchie, Ariſtocratie,& Democratie. Reſte à veoir quel ordre on tient en receuant les ieunes ſeigneurs qui briguent pour eſtre vnis, & enrollez au grand Conſeil, & leſquels on y reçoit (comme dit eſt) moindres de vingt-cinq ans, pourueu que ce ne ſoit plus bas du vingt-ieſme.

En quel aage ſont receuz les gentils-hommes au conſeil maiour.

Ceux donc qui veulent paruenir à ce ranc, ſe vont preſenter au Magiſtrat,lequel à pour ſa charge principale, le ſoucy de faire obſeruer les loix de la republique, & lequel on appelle le Conſeil des Aduocats. Leſquels ſeuls peuuent accuſer, n'eſtant permis à Veniſe à perſonne priué de faire l'eſtat d'accuſateur deuant les Iuges: & eſt meſme l'autorité de ceux

Aduocats de Veniſe qu'elle puiſſance ont.

cy,que iadis fut celle des Tribuns du peuple à Rome: mais diuerſe,car les Tribuns Romains,ne ſ'amuſoyent qu'à la deffence des fantaſies, & volõté du peuple, là où ces aduocats Venitiens penſent aſſez faire pour le ſuport de la multitude en tenant la main aux loix, & les faiſant conſeruer inuiolables. Deuant ceux-cy donc que ſe preſente ceſte ieuneſſe des nobles accompaignez de leur pere, ou ſ'il eſt decedé, la mere leur y faiſant compaignie,ou (elle eſtant treſpaſſée) les plus proches parens y aſſiſtans, auec deux teſmoins gens de bien,& remarquez en la cité: & là les ieunes hommes donnent atteſtation de leur ſang, preuuent de quel pere ilz ſont nez,& de quelle mere,à ſçauoir femme de bien, & ſortis de mariage legitime d'autant que les baſtards ne ſont receus à tel honneur. Les teſmoins fault qu'afferment par ſerment que leur dire eſt veritable, comme choſe cogneuë de chacun, & qu'ils le ſçauent par le recit de tout le voiſinage puis les parens iurent que le ieune ſeigneur à paſſé l'aage de vingt ans. Ce que eſtant tout mis par eſcrit par le greffier du magiſtrat, il fault attendre iuſqu'au quatrieſme iour de Decembre, auquel tous les noms de la ieuneſſe des nobles qui pourſuit, & qui encor n'eſt enregiſtrée au nombre des citoyens, ſont mis dans le vaſe du ſort, lequel eſt porté au Prince, & mis deuant luy, en la preſence des Conſeillers, qui en ont vn autre dans lequel y a autant de balotes, comme en celuy des Aduocats y a de noms eſcrits,chacun ayant vn rollet pour ſoy à part. Or la cinquieſme partie des balotes eſt d'or,& le reſte d'argent. Le prince tire du vaſe premier vn billet des noms, & de l'autre ſoudain vne balote, laquelle ſ'il eſchoit eſtre d'or,le ieune homme eſcrit en ce billet: eſt ſur l'inſtant enrollé au nombre des Patrices,& receu pour aſſiſter au grand conſeil.Mais ſi la balote eſt argentée,il eſt regetté,& fault que attẽde le ſort,& balotage de l'année ſuyuante, ſi ce n'eſt que lors il euſt attaint le vingt-cinquieſme an de ſon aage,d'autant qu'iceluy eſt le temps legitime à tout gentilhomme Venitien d'eſtre fait bourgeois de la cité, & de participer és honneurs & charges d'icelle. Et aduenant que le pere ou ayeul de quelque gentilhomme ſoit pour abſence ou quelque autre occaſion,n'ayt iamais eſté enregiſtré au liure public des bourgeois:affin que fraude ne ſ'en enſuiuiſt, & q̃ pluſieurs ne ſ'introduiſiſſent à faux tiltre parmy la nobleſſe, loy a eſté faite, que tel homme ſe preſentant, & ſoy diſant gentilhomme d'ancienne maiſon, les ſeulz Aduocats n'en auroyent la cognoiſſance, ains ſeroit la cauſe raportée au conſeil des quarante.Et là celuy qui veut eſtre receu faut que prouue ſa nobleſſe,& par teſmoings,& par eſcrits publics,& par ce moyen on diſpute de ſon droit & iugent les quarante (leſquels on choiſit ordinairement du corps du Senat) ſi tel doit eſtre receu, ou non entre les Patrices, & ſeigneurs de la cité.Mais affin qu'aucun ne ſ'en allaſt ſans punition,ſi abuſant du ſenat il ſe diſoit noble à faux tiltre la loy portoit,que auãt qu'ẽtrer en iugement, il conſigneroit 500. eſcus, leſquels ſeroyent confiſquez au theſor public en cas qu'il perdit ſa cauſe. Et puis que nous ſommes ſur le propos du conſeil maiour,il fault noter, que iceluy, dés toute antiquité ſ'aſſemble tous les huit iours, & quelquesfois plus ſouuent, ſelon que les affaires le requierent.

Difference de ces aduocats auec les anciẽs tribuns du peuple à Rome.

Ordre obſerué à receuoir les ieunes ſeign. au conſeil.

Vaſes du ſort iadis Vrnes par les Romains.

Ces balotes ſont de toile: mais puis dorées & argentées.

L'an 25. limité pour entrer au cõſeil, ſans qu'õ puiſſe ẽ priuer le pourſuiuant.

Loy, obuiant aux fraudes des nobleſſes ſupoſées.

Conſeil des quarante qui a les iugemens, & ciuils, & criminelz en main.

Loy de conſignation,& pourquoy eſtablie.

Quand ſ'aſſemble le conſeil maiour.

Grand puissance, & autorité du conseil maiour.

Or est sa charge, & pouuoir de grande estendue d'autant que c'est luy qui crée,& establit toute sorte de magistrats, & officiers de la republique tant ceux qui iugent, & ont commandement en la cité, eslist le Senat, & le conseil des dix hommes, que aussi ceux qui sont ordonnez Potestatz, ou gouuerneurs, & Thesoriers, & Prouidadours & Sindicz par les villes, & citez qui sont de l'alliance & societé Venitienne.

Par l'election encor du conseil maiour,fault que passent ceux qui ont la garde des forteresses, les generaux des Galeres & armées de mer, les Lieutenans, & Capitaines particuliers de chacune galée : & affin que ie die tout en vn mot, il ne se fait Magistrat ny dedans ny dehors la cité, qui ne faille que soit autorisé par ceste grande assemblée : laquelle aussi donne force, vigueur, & valeur à toutes loix faites pour le bien & entretenement de la police : & sur tout lors que on est sur le point d'eslire le Prince, la place duquel tient le conseil, iusqu'à tant qu'on en aye esleu vn autre. Mais auant que venir à l'election du Duc nous dirons vn mot, en passant de l'ordre tenu au conseil lors qu'il s'assemble : Dés que la noblesse y arriue chacun s'asseoit au premier lieu qu'il se rencontre, d'autant qu'il n'y a point de place limitée pour aucun, que pour certains Magistratz qui y president : lesquelz sont le Duc, & son conseil, & les troys Presidents du conseil des quarante, lesquelz sont assis en vn lieu plus eminent, & qui ont seulz la puissance de proposer ce qui est à dire en l'assemblée.

Loix publiées par le conseil, durant que le Duc n'est encor esleu.

Ordre gardé en l'assemblée generale du conseil maiour.

Quels magistrats assistent au cõseil des citoyens.

Vn peu plus bas & contre la muraille, sont assis en certains bancz deputez pour cest effait les Aduocats & trois Presidentz des dix hommes. Et bien loing du siege Ducal, sont les sieges des Auditeurs tant de l'ancienne, que nouuelle election : & l'heure venue du conseil, les portes de l'audience sont closes, & les clefz portées au siege du Prince, & mises à ses piedz. Et lors se leue le Greffier, lequel (comme font les Huissiers en noz Parlements,) apelle à haulte voix les Magistratz qui doiuent presider au Conseil : lesquelz viennent faire le serment entre les mains du Duc de faire si bien que les loix seront inuiolablement gardées, & d'accuser les citoyens qui contreuiendront à icelles, & les punir selon la rigueur des ordonnances. Le serment fait, chacun se remet en sa place sauf l'vn des Aduocatz, & des Presidentz des dix hommes qui se vont mettre vis à vis du Prince, mais loing de son siege, & des deux costez, loing aussi du Duc sont les auditeurs. Et lors on porte les trois cruches & vases du sort (lesquelz és iugements sont cogneus en ce que l'vn est blanc, qui emporte perte de cause, l'autre verd, qui est pour ceux qui gaignent. & le troisiesme rouge, aproprié pour l'ampliation, n'estant encor la matiere bien espluchée) qui sont mis deuant le siege du Duc, dans lesquelz on met les balottes tant d'or que d'argent qui sont pour l'election, car celles des iugemens sont (comme dit est) de toile : le vase du milieu n'a que soixante balotes 24. d'argent, & trente six d'or:les autres deux en ont infiny nombre qui sont d'argent, mais d'or il n'en y a que trente : lesquelles sont toutes marquées de certains caracteres, affin que on n'y puisse faire tromperie.

Le greffier au milieu de l'assemblée en lieu hault.

Sermẽt des Magistrats deuant le Duc, quel.

Vases diuers du sort, & pourquoy.

Nombre de Balottes pour l'election.

Auprès de chacun des vases est assis vn conseiller choisi d'entre les plus ieunes. Or ces vases & balottes sont là mis pour le choix de ceux qui seront du conseil plus estroit : (car les Venitiens ne font rien que par le iugement de ce sort) d'autant que leur escheant vne balotte d'or, & s'allants presenter au vase du milieu,ilz en retirent vne autre pelote, laquelle si encor elle est d or, ils sont receus au conseil du Prince, si d'argent ils s'en retournent en leur place, & de ces vases vse on ainsi iusque à ce que neuf sont esleuz par ce moyen, lesquelz on apelle les Electeurs, d'autant que c'est à eux a eslire les Magistratz, ayans fait le serment de s'y gouuerner sincerement, & pour le bien, & prouffit de la cité : le reste qui y est obserué, ie suis d'aduis que le lecteur en consulte vn peu le liure de l'excellent seigneur Gaspard Contaren Patrice, & homme de grande & remarquable erudition, car ie me contente d'en donner le simple craÿon, pour n'oublier ce qui est de principal en nostre discours qui est des mœurs, & façons de vie de chacune nation. Ayant donc parlé de l'election des moindres Magistratz, & qui en est l'electeur, c'est raison que nous venions à parler de celuy qui est le souuerain, d'autant que desia nous auons dit, que la cité de Venise r'aporte en soy vne figure, & ombrage de la Monarchie en la personne de leur Duc, de la premiere creation duquel ie ne veux encore discourir, me suffisant de dire, & quel est son pouuoir, & comme l'on en vse en l'eslisant, le premier estant decedé. Le duc Venitié donc n'a aucune charge qui luy soit cõme attribuée particulieremẽt,veu q̃ tous les affaires publics sont de son deuoir, & fault qu'il y tienne l'œil dessus, estãt en luy de se soucier de la vie & actions tãt des autres Magistrats,que de chacun des citoyens en particulier : afin que si quelcun verse mal en sa charge,il le face apeller au cõseil public, & là le reprend fort aigrement de sa faulte : ou si le cas le merite, le met entre les mains des dix pour s'enquerir du fait,& le punir suiuãt la sentence du cõseil.Or ceste puissance ducale, est bridée de telle sorte, que le Duc seul ne peut rien,& ioint aux autres Magistrats,il n'a nomplus de voix que chacũ d'eux en son esgard: voire les magistrats tant grãds soyẽt ils ne peuuẽt ordonner rien de consequẽce,qui ne passe sous l'autorité du conseil. Le duc encor si on fait l'electiõ des offices de la cité, n'a pouuoir aucũ de fauoriser aucun des siẽs, ains passe sous la loy esgale au moindre de la noblesse. Mais afin que ceste charge si fascheuse,ne demeurast sans recompence, le default du pouuoir, est satisfait par l'honneur qu'on luy fait & la grandeur Royale representée par son excellence : aussi,est-il vestu ordinairement de drap d'or ou de pourpre, portant en teste comme vne tiare de lin en lieu de couronne royale,auec vn petit chaperon ayant vne bordure d'or, la partie duquel, qui couure le derriere de la teste,s'esleue en façon d'vne corne : ayant au conseil, & assemblée vn throsne Royal pour s'asseoir par sus tous les autres. Et n'y a homme soit-il en office, ou sans dignité, qui osast parler à luy, que la teste descouuerte, & le Prince ne fait caresse,ny honneur en tel lieu à homme quelconque.

Conseillers gardẽt les vases.

Electeurs des magistrats neuf en nombre.

Gaspard Contaren liu.1.des Magist.de Venise.

Le Duc seul ne peut riẽ à Venise.

En l'election des Magistrats le duc n'a nomplus de voix que le moindre.

Vestement du duc Venitien.

Honneurs,& dignitez du duc.

Toutes les despesches publiques se font au nom du Duc, & séellées de son seau, tous les Embassadeurs enuoyez çà & là, les gouuerneurs, &

potestatz des Prouinces & villes subiettes à l'estat, adressent leurs lettres, lors qu'ils escriuent au Senat, au Prince: comme aussi toutes loix, & ordõnances de quelque magistrat que ce soit, sont publiées souz l'autorité du Duc: & la monnoye tant d'or, que d'argent porte le nõ, & figure du Prince: en somme par tout vous voyez la figure parfaite d'vn roy, mais la puissance souueraine en est du tout esloignée. A ce seigneur sont ioints six cõseillers, lesquelz ne sont que huit mois en cartier, & ne bougent iamais de la compaignie du Prince, duquel ils oyẽt les parolles, & sçauent les actiõs, & sont compaignons de sa puissance. Et affin que la grande richesse & abondance ne rendit ce Prince insolent s'il manioit à discretion le thesor de la cité, il luy est seulement ordonné pour son estat, & maison 3500. escus de rente annuelle, qui suffisent à l'entretenir, si par cas il n'estoit guere bien aisé de son patrimoine, & est cest argent pris du thesor public. Et est si chargé de despences que ce reuenu s'en va & plus, sans que le Prince aye moyen d'en enrichir les siens: il est tousiours vestu de soye, sa maison fort superbement tapissée, seruy en vaisselle d'argent, & ne luy manquant rien qui apartienne à la grandeur d'vn Prince. Aussi faut que tous les ans quatre fois il dresse vn festin, & banquet magnifique à soixante citoyens & plus choisis à sa volonté, sauf que les magistrats principaux y peuuent venir encor qu'ilz n'y soyent apellez. Les iours ordonnez à ces festins sont la Saint Estienne, aux festes de Noel, le moys d'Auril, & iour de S. Marc Patron de Venise: la feste de l'Ascensiõ nostre seigneur, qui est le iour que le Duc accompaigné de la ieunesse Venitienne monte sur le Buccentor, qui est vne Galere magnifiquement parée & bastie pour cest vsage, & entrant, passé les canaux en pleine mer, il gette vn aneau d'or en icelle, espousant l'espouse de Neptune. & ou assiste l'Euesque, qui benit la fiancée: & apres ceste gentile ceremonie, ils s'en vont en l'Eglise S. Nicolas bastie en celle terre qui separe la pleine mer d'auec les canaux sur lesquels est edifiée la ville, où la messe est deuotement chantée: & icelle finie, on rameine le duc en son Palais, & banquetent en sa compaignie. Le quatriesme festin se fait au moys de Iuing, & le iour de la feste des martyrs saint Vite, & Modeste, à l'Eglise desquelz le Duc est conduit en grand magnificẽce, ou le diuin seruice est finy, le Duc reçoit à sa table vne bonne troupe de citoyens. Et d'autant que toute la noblesse ne peut assister à ces banquetz, il est estably déz toute antiquité, que ceux qui n'y ont point esté semons, & qui sont du corps du grand conseil, ayent en hiuer chacun de la part du Prince cinq canards de riuiere pour present, & pour la part qui leur doit eschoir du festin: & c'est en quoy sont employez les deniers que la seigneurie donne au Prince: & en sa garde qu'il a ordinaire, mais icelle sans armes, afin que par ce moyen il n'establit vn estat tyrannique en la cité. L'election du Duc nous la differons au chapitre suyuant, affin de cõprendre icy le Senat, qui est vne partie des meilleures de l'estat de Venise. I'ay dit que le Senat se raporte à l'Aristocratie, & gouuernement d'vne petite troupe d'hõmes sages: aussi y a-il à Venise six vingts legitimes Senateurs, iaçoit que de nostre temps on ayt grandement accreu le nombre: les legitimes ny autres ne sont point perpetuelz en l'estat, quoy qu'ils en portent le tiltre,

Six conseillers aioints au duc.

Reuenu du Duc de Venise.

Magnificence du Palais Ducal.

Quatre festins que le Duc fait aux magnifiques, & en quels iours.

Buccentor à quoy destiné.

Le duc de Venise espouse la mer.

Ceste Eglise est delà le grand canal.

Duc Venitiẽ fait present de canards aux magnifiques.

Garde du Prince sans armes.

Nombre des Senateurs à Venise.

le tiltre, ains sont esleus, & choisis tous les ans par l'assemblée, & grand conseil duquel auons parlé cy deuant: toutesfois en ceste dignité ilz eslargissent leur conscience, & bien souuent ilz en continuent plusieurs, ainsi qu'il semble bon à la seigneurie. La maniere de proceder en l'election est semblable à celle des Electeurs, de laquelle auons desia fait mention, & se fait és moys d'Aoust, & Septembre, estans premieremẽt esleus 60. lesquels lendemain de leur election en escriuent encore d'autres, pour parfaire le nombre, & gettent les cartelz dans le vase du sort, sans que aucun y mette pas vn de ses amys, veu que la loy deffend que plus hault de deux parens y soyent receus ensemble, affin que les brigues estans plus fortes d'vn costé que d'autre ne fussent trop dommageables à l'estat public. Entre ces esleus, les soixante premiers portent le tiltre de Senateurs, & les autres s'apellent adioints: & outre les six vingts, entrent au Senat, sans le Duc, & ses conseillers, les dix hommes ou conseil de Dieci, le conseil des quarante, les iuges criminelz, les pouruoyeurs des viures, & sel, les Procureurs de S. Marc, la puissance, & honneur desquelz, apres l'autorité ducale est des plus grandes, & respectées de la cité, lesquelz tous ont degré, voix, & pouuoir au Senat, faisans tous ensemble le nombre de deux cens vingt Senateurs. C'est au Senat le gouuernemẽt entier de la police, & affaires publiques, estant ferme & stable tout ce que le Senat ordonne, & establit, par l'ordonnance & iugement duquel & on fait la guerre, & les accords, les imposts, tailles, & decimes se leuẽt pour subuenir au public, & si la necessité requiert qu'on eslise quelque nouueau Magistrat, c'est au Senat à le nommer, & eslire, comme aussi c'est à luy de choisir les hommes suffisans que la seigneurie enuoye en embassade vers les roys, & Princes estranges: voire est en luy d'eslire les sages qu'ilz nomment, la puissance desquelz est d'assembler le Senat, & de faire les raports des causes deuãt les seigneurs. Or s'il aduient quelquefois qu'on vueille contraindre vn seigneur à prendre quelque charge qui ne luy est agreable chacun des Senateurs met en la cruche du sort, le nom de celuy qui luy paroit le plus capable pour s'aquitter de telle chose, & puis on tire les billets, & celuy qui en a le plus, pourueu que d'vne seule voix l'vne partie surmonte l'autre, il fault qu'obeisse, veu q̃ sans acception de personne le sort semble l'auoir choisi pour ce faire. Sur les cõsultations du Senat fault entendre qu'on eslit seize hõmes, que les magnifiques apellent les sages, d'autant qu'ilz sont estimez surpasser tous les autres en sagesse, l'office desquelz est Semestre, & diuisez en trois rancs: le premier ayant la charge de proposer au Senat, ce qui cõcerne les affaires de grand importance soit de la paix, ou de la guerre, & sont six en nombre: le second ranc est de cinq citoyẽs, lesquelz iaçoit que ayant pareille autorité de r'aporter que les premiers, si ne sont ilz tãt estimez, ny honnorez, & est leur charge de se soigner des soldats nourris, & souldoyez par le general de l'armée Venitienne: Le troisiesme ranc ne se mesle de rien proposer au Senat, que des affaires concernans la marine, lequel estat fut iadis en grand honneur lors que les Venitiens se faisoyent redoubter sur mer, mais à present ceste gloire est presque toute aneantie. Or le conseil de ces seize officiers est apellé College: & s'assemblent tous

Senateurs continuez souuent à Venise.

Election des Senateurs.

Deux sortes de Senateurs legitimes, & adioints.

Qui, outre les Senateurs, entre au Senat.

Procureurs de S. Marc. voy Contaren liu. 4.

Puissance du Senat Venitien.

Voy Contaren. li. 3. des Magist.

Conseil des sages à Venise.

Moyẽ tenu à enuoyer vn gentilhõme à vne charge, luy enuis la receuant.

College des seize sages lesquels sont semestres.

Estat & charge des 16. sages.

les iours de grand matin auec le Duc, & ſes conſeillers, pour ouyr les requeſtes de chacun ayant quelque affaire ou auec la ſeigneurie, ou à quelcun des Magiſtrats, & de cecy ils en iugent enſemble, ou, ſ'il eſt beſoing, ilz en font le raport au Senat. Puis ſe retirent ſur les dix heures au conſeil pour conſulter des grans & publiques affaires: où eſtans aſſis, le chef du conſeil (car tous les ſept iours vn d'entr'eux y preſide, & eſt changé) propoſe ce dequoy il fault deliberer, & chacun diſant ſon aduis en ſon ranc, ſoit qu'ilz ſoyent d'accord, ou que les ſentences ſoyent diuerſes, ils vont vers le Prince, & Conſeillers pour declairer ce qui ſ'eſt paſſé, auant qu'aſſembler le corps du Senat, & y ſont recitées les opinions de chacun en particulier par le Greffier, qui eſt ſecretaire du Senat. Lequel aſſemblé, apres qu'on à leu les lettres qui ſont des affaires de conſequence, & que le Prince, & Sages du college ont receuës depuis la derniere aſſemblée du Senat; puis on propoſe les opinions de meſſieurs du College: leſquels diſcourent leurs aduis l'vn apres l'autre, ſans qu'il ſoit permis, ny loiſible à Senateur aucun de parler, tant qu'ayent finy de dire meſſieurs du college. Et ſ'il y a quelque Embaſſadeur nouueau venu qui vueille declairer ſa charge au Senat, il eſt receu par le Duc, Conſeillers, & tout le college, deuant leſquels il propoſe ſon dire, & d'iceux eſt courtoiſemēt ouy: leſquelz luy demandent temps pour conſulter: ce qu'ilz font en la façon ia declairée, puis le raportent au Senat, où le Prince diſcourt les requeſtes de l'embaſſadeur, & ouys ceux qui ont charge d'y parler, à la fin on arreſte ſuyuāt l'aduis du Senat, ce qui doit eſtre reſpondu audit Embaſſadeur: auquel on lyt l'ordonnance du Senat, & ainſi on luy donne licence. Voila quant au Senat. Le conſeil des dix hommes les preſidents deſquels ſ'apellent en lāgue vulgaire Capi de Dieci (chefs des dix) eſt pour la cognoiſſance des crimes, & y eſt la rigueur grandement & ſeuerement gardée, d'autant que c'eſt des grands crimes que la cognoiſſance leur eſt commiſe, mais à preſent, eſtant leur autorité de plus grand eſtendue que iadis, auſſi ne ſont ilz plus ſeulz és vuidanges des procez, ains y ſont apellez les Aduocats, & iuges criminels, & le college des ſages, les Procureurs de ſaint Marc, & outre ceux-cy encore quinze Conſeillers nommez adioints, que non le Senat, ains les dix hōmes choiſiſſoyent iadis du Senat, là où maintenant tel choix eſt fait du corps, & aſſemblée du conſeil public, & maiour, eſtāt ceſte dignité ſi neceſſaire à Veniſe qu'elle ſeule ſe peut preſque vanter de tenir, par ſon integrité, la republique Venitienne en vigueur. Et eſt l'eſtat ſi iuſtement dreſſé en celle ſeigneurie q̄ les pauures qui n'ōt moyen de ſalarier les aduocatz pour leur deffence, ſont ſoulagez en cela, qu'il y a des officiers commis à plaider pour eux aux deſpens du public: & d'auantage homme ny eſt puny ſans eſtre aiourné, & ſans que ſa cauſe ne ſoit deuëment debatuë: cōme ainſi ſoit (ainſi que i'ay propoſé) que aucun ne peut accuſer vn autre que ceux qui ſont du conſeil, & college des aduocatz.

Vn Preſidēt chāgé tous les ſept iours au college des ſages.

Nul parle au Senat auant les 16. du college.

Ie n'auroy de long temps fait, ſi ie vouloy m'amuſer apres tous les offices, eſtatz, & magiſtratz de la police Venitienne, & ſ'il failloit ſ'arreſter à la charge des deputez de l'Arſenal, des gouuerneurs des Prouinces, & Poteſtats des citez d'Italie, des Theſoriers, & Prouidadours, & autres di-

gnitez ordinaires en l'estat de Venise:& pource laissant ce discours, ie reuiendray à l'election du Duc,& au temps que la cité de Venise comméça à estre gouuernée souz le nom d'vn tel Prince.

En quel temps furent esleus les premiers Ducz à Venise:& le moyen de proceder à l'election. Chapitre 26.



L n'y eust iamais nation qui se soit arrestée en l'estat premier de sa fondatiõ, & qui n'aye changé de gouuernement selon que les choses & occurrences d'icelles se sont presentées : veu mesmement que la liberté, qui est vn des plus precieux dons que le ciel departe à vn peuple, & pour laquelle ceux mesme, qui embrassent (comme de leur bõ gré) la seruitude combatent obstinément, a esté mesprisée pour establir quelque ordre, qui semblast estre l'appuy d'icelle. Ce qui se voit en l'erection des puissances dés le commencement, veu que la sainte escriture mentionne les Geants, & puissants en la terre, & ceux qui les premiers planterent les racines des royaumes,& empires. Or cõme les peuples les plus friants de liberté, ayẽt tousiours eu pour suspect le nom royal, si est-ce q̃ ne pouuãs se maintenir sans chef ont esté cõtraints de choisir quelques vns pour les guider, & regir l'estat de leur police : dequoy vous peut faire foy celle ancienne republique des Iuifs administrée par les iuges depuis la mort du grand legislateur Moise,& de cest excellẽt capitaine Iosué, sous lequel ont trẽblé tous les roys & de la Palestine,& Mesopotamie. Les Gaules aussi (comme nous esperõs dire) furẽt iadis gouuernées par les estats,& les douze Princes qui depuis ont porté le tiltre de pairs de France, auant que les Roys eussent la souueraineté sur le peuple: voire les François, ains que cõquerir les Gaules ont souuent changé de façons de police, ores le peuple ayãt l'Empire, tantost le conseil de certain nombre des plus sages, & depuis les Ducs, & generaux des armées,& à la fin y fut establie la puissance Royale. Ie laisse les Perses, Egyptiens, Grecs, & Romains qui ont gousté toute espece diuersifiée de police, & gouuernement pour reuenir à l'institutiõ du Magistrat souuerain de la grãd cité de Venise, de l'origine de laquelle ayãt parlé,& de la source de la plus part,& du reste des officiers manians l'estat,& ayans souuent parlé du duc, de ses dignitez,& preeminẽce, cest raison (ce me semble) de toucher à son election, & au temps auquel premierement ceste dignité fut erigée. Mais auant faut voir comme ceste cité estoit maniée, veu que l'autorité ducale n'a pas esté introduite tout aussi tost que les citoyens fuyans la main armée des Barbares se retirerent par les isles esparses qui ont causé l'amas des Venitiens edifices.

Liberté don du ciel mesprisée des hommes.

Geans, & premiers oppresseurs de la liberté.

Iuifz gouuernez par des capitaines voy le liu des Iuges.

Gauloys regis par le peuple pris par les ducs, & à la fin par les Roys.

Fault donc noter, que ces bonnes gens qui auoyent laissé le continẽt & terre ferme basty qu'ils eurent quelques maisons & forme de cité parmy les paluz de la mer, voyans que il fauldroit faire desormais là leur residẽce, & que plusieurs de leurs voisins se faschans qu'ilz s'y arrestassent taschoyẽt de les empescher en leurs aises cognoissans qu'il faudroit pratiquer

Pourquoy les Tribuns, & Ducz creés à Venise.

aussi bien les armes que le maniement ciuil des affaires, proposerent de créer certains offices & magistrats qui seruissent & dedans, & dehors, & en temps de paix, & de guerre, & lesquelz fussent entr'eux perpetuelz, & comme representans la grandeur & maiesté d'vn Empire. Mais auant que mettre la main à ces dignitez à vie, aucuns Chroniqueurs Venitiens proposent qu'on esleut des Consulz à l'imitation ancienne des Romains, & ce dés le temps qu'encor ce peuple n'habitoit que és lieux qu'on nomme à present Realte, & que les premiers qui manierent les affaires de l'estat Venitien sous la puissance consulaire, furent Galien Fontane, Symõ Glauconie, & Antoine le Chauue, & duroit ceste dignité l'espace de deux ans: mais ceux qui recueillent ceste forme de gouuernement, la prennent déz le temps premier des courses des Barbares en Italie, & long temps auant que Attile y passast, & y foudroyast tout le pays voisin à la mer Adriatique, & lesquels officiers estoyent enuoyez éz isles de Padoue auant, & ce ains que la resolution de s'arrester és marests, fut prise par les nations Italiennes tourmentées des Barbares. Car, suyuant ce qu'en afferment & Sabellique, & Contaren, dés que les isles furent habitées, & qu'on se fust du tout resolu de s'arrester parmy les flotz de l'eau, & loing des incommoditez des courses des infidelles estrangers, on esleut des Tribuns, à l'imitatiõ ancienne de chacune cité, esquelles y auoit vn certain Baillif, ou gouuerneur portant le nõ & tiltre de Tribun: & failloit que ces officiers s'assemblassent à iours certains pour traiter des affaires communs, & pour mettre ordre à ce qui seroit necessaire pour le bien public: chacune isle auoit son Tribun qui estoit vn an en sa charge, lequel punist les fautes de ses citoyẽs à la rigueur de la loy, toutesfois les choses de cõsequẽce, & qui touchoyẽt le commun, estoyent raportées deuant toute l'assemblée & conseil des Insulaires: mais c'estoit encor en l'enfance de ceste cité qu'on si gouuernoit de telle sorte: veu que Flore partist les accroissements de Venise en enfance, adolescence, & ieunesse: mettant sous le mot d'enfance tout ce temps que les Venitiens se cõtindrent cachez en leurs marests dés les Hũs iusqu'au temps que les Lombards vindrent en Italie. Ceste forme d'estat ayant eu vigueur pour quelque temps, à la fin l'experience feit cognoistre à ces hommes sages & de leur naturel, & pour les grands assaults qu'ilz auoyent endurez de fortune, que ces Tribuns ne se soucians guere du bien public, comme voyans leur charge exposée, & au plaisir du peuple, & sans autorité qui fut de consequence: & que pour ceste cõsideration le proufit commun en estoit grandement interessé. A ceste cause ilz trouuerent que la voye meilleure plus proufitable, & necessaire pour l'establissement & continuation de leur grandeur consistoit à eslire vn seul à qui fut commise la charge de la republique, & lequel fut recogneu de tous, comme leur souuerain & prince legitime. Ainsi fut arrestée l'election du Duc, & Prince par le consentement de tous les citoyens, & son siege, & palais fut estably en la cité nõmée Heraclée, laquelle fut iadis bastie à vn des coings des marestz où la mer batoit en ses fluz & refluz, en vne isle pres où le fleuue Plan s'engoulphe en la mer Adriatique, & ce au temps de l'Empereur Heraclie, duquel aussi elle porte le nom, & à present celle isle est faite

Sabell. dec. 1. li. 1. de l'histoi. de Venise.

Consulz premierement esleus à Venise.

Contaren liur. 2. des Magistr. & repub. de Venise.

Tribũs esleus annuelz à Venise déz le commencement.

Flore, cõme partist l'accroissemẽt de Venise.

Pourquoy on crea vn Duc à Venise.

Heraclée cité bastie au nõ de l'ẽpereur Heracle qui regnoit l'ã de grace 614.

Plan fleuue. Voy Leandre en son traité de Venise.

terre ferme pour auoir le fleuue tant ameiné de sables, & limons que le tout endurcy il n'y a plus d'eau qui separe l'vne terre de l'autre. Par succession de temps ceste ville ne semblant lieu assez asseuré pour la retraite du Prince à cause qu'estant trop loing du reste des islettes, & suiet aux courses de corsaires, & escumeurs, le prince seroit en danger d'estre troussé, & emmené auant qu'on en peut rien entendre: on remua le palais & siege Ducal, à Malamocco qui estoit vne place au milieu des canaux, & marestz des courantes des eaux, & par ce moyen & le Duc pouuoit estre secouru des siens, & les citoyens fauorisez par les conseils & sagesse de leur Prince, s'il aduenoit que les Pirates attentassent quelque nouueauté.

Malamocco siege Ducal sur l'embouchure du fleuue Brente en la mer.

Siege du Duc à Malamocco, & depuis à Realte.

Mais la place ne fut guere long temps honoré de la presence du prince, soit d'autant que le Roy Pepin fils de Charles le grand qui estoit Roy d'Italie, taschoit de s'assubietir l'estat Venitien, pour voir ce peuple plus affectionné aux Empereurs de Constantinople, qu'au Monarque d'Occidét, & que Pepin les menaçast de les ruiner, & que pource ilz se retirerent à Realte, y posans aussi le lieu & demeure perpetuelle de leur Duc, faisans & donnans à la cité de Venise, celle grandeur en laquelle on la voit estre à present: ou soit (qui est le plus vray semblable) que le soupçon du peuple contre le Duc l'y acheminast, & luy feit poser le siege Ducal en lieu où le prince ne peut conuertir sa dignité en tyrannie. Car estant esleu duc vn nommé Theodat filz d'Vrse que le peuple auoit occis, & se tenant à Malamocco, il feit bastir vn fort chasteau sur l'embouchure que fait la riuiere de Brente dans la mer, sur quoy les Venitiens prenans opinion qu'il ne voulust se fortifier en celle place, & se faire seigneur par force, se mutinerent contre luy, le prindrent, luy creuent les yeux, & le deposent de sa dignité. En somme & l'vne & l'autre raison y ont quelque euidence, mais le point principal est que Realte fut choisi comme le plus propre tant à cause de sa force estant le mieux enuironné des courantes, que pas vn des autres lieux insulaires, que pour s'y estre retirez les plus grands & ceux qui estoyent les principaux du Conseil. Ainsi dés le commencement l'estat Venitien a esté soumis sous l'autorité d'vn qui presidast à tout le corps de la republique, mais diuersement, entant que les premiers auoyent beaucoup plus d'autorité que ceux qui sont venuz apres, & s'attribuoyent plus de licence de tout faire, d'où aussi s'ensuiuoit bien souuent la mutinerie, & reuolte du peuple, & quelquefois la mort, & ruine du Prince: iusqu'à tant que l'vsage leur aprenant comme il falloit viure, en fin la vie du Prince estant assuiettie à la loy, & liée sous l'autorité des coustumes du païs, sa puissance à esté limitée ainsi qu'à present on la voit estre au grãd proffit, & ornement de l'estat publique. Or quant l'election de ce souuerain magistrat les temps par leur changement l'ont diuersifiée: entant que dés le commencement, comme les anciens fussent cõduits d'vne simplicité naturelle, & du tout presque esloignez d'ambition, ou pour mieux parler, chascun, craignant d'auoir sur ses espaules le fardeau d'vne charge plus fascheuse & proffitable, & ayant plus de parade que d'effait, fuioit aussi d'estre honoré de telle dignité tant semblast elle estre excellente. Et ainsi le choix, & iugement en estant donné à la multitude, celuy estoit nommé

D'Vrse, & de sa mort, voy sabelliq. Decad. 1. liu. 1. & de Theodat decad. 1. li. 2.

Les premiers Ducs esleuz par la multitude.

& declairé Prince, lequel estoit en opinion d'estre le plus vertueux, sage, & prudent d'entre toute la troupe des citoyens. Cest ordre sembla bon & necessaire pour lors, n'estant la multitude trop grande des citoyens: mais estant aggrandie la cité, & le peuple augmẽté les plus sages cognoissans combien estoit dommageable, & de peu de proffit pour le salut, & conseruation de l'estat qu'vne chose de si grand consequence que la creation du Prince fut commise & octroyée à la folle, & temeraire fantasie d'vn peuple, les aprehensions duquel le plus souuent flechissent vers la partie plus corrompue & mal-saine, retranchans ceste licence trop perilleuse, ordonnerent que delà en auant on esliroit onze hommes des mieux renommez, & plus gens de bien qui fussent en la cité, & ausquels fut dõnée la charge de l'election de leur prince. Mais à la fin l'ambition prenãt pied auec l'accroissement de la puissance, & seigneurie, il fallust aussi inuenter nouueaux moyẽs de suffrages, & balotemẽs pour l'esgard de ceste election Ducale, & de laquelle il nous fault vn peu discourir, puis que c'est pour elle que nous auõs dressé ce chapitre. Nous auons proposé par cy deuant comme durant l'interregne, il y auoit certains des Conseillers Venitiens du grand Conseil, qui prenoyent le soucy de l'estat, attendant la nouuelle creation d'vn Prince. Apres donc que le Duc est mort, & les obseques, & funerailles d'iceluy bien & saintement celebrées, les Conseilliers s'assemblans au Conseil eslisent cinq hommes, selon l'ancienne coustume, lesquels regardent si le Duc trespassé à rien fait cõtre l'integrité des loix, & ordonnances anciennes, à fin de casser, & annuller ses decrets: & si le deffunt s'est monstré eschars, & n'ayant fait la despence ordõnée par la coustume, selon que ces cinq hommes en feront le raport au cõseil, les heritiers du Duc sont condemnez à l'amende, telle que l'ordonne la loy, & laquelle est pecuniaire, & la somme en est prise sur le Patrimoine du Duc mort, & mise au thesor public. Pour les mesmes Comices, & suffrages sont encor destinez cinq autres citoyens, qui sur l'heure que sont esleuz faut qu'entrent dans le conclaue conioint au lieu où se donnent les voix, sans qu'il leur soit loisible d'en sortir plustost que d'auoir cõsulté sur ce qu'il fault changer, oster, ou aiouster à la puissance & autorité du Prince qu'on doit eslire. Deliberé qu'ils ont de cecy, derechef le grãd Conseil est assemblé, & luy mis en ranc, les dix sortent du conclaue, pour rapporter chascun en son endroit son opinion au Conseil touchant les prerogatiues de leur prince, & là tous les citoyens ayant voix, & aduis, on balote sur ce qui est le plus proffitable pour le bien du public, & ce qui est pour lors ordõné faut que soit enregistré parmy les loix, qu'il fault que le Prince suyue tout le lõg de sa vie. Limitée qu'õ à l'autorité du Duc, l'edemain on commence de proceder à celle douteuse, & difficile façon d'eslire, par laquelle on crée le souuerain magistrat de Venise. Or s'assemblẽt tous les citoyens qui ont passé l'aage de 30. ans, d'autant que l'ancienne coustume forclost de ceste assemblée, ceux qui n'ont encore attaint cest aage, & entrez qu'ils sont, on les compte, pour mettre autant de balotes dans les vases de l'election, comme il y a de citoyens: trente de ces balotes sont d'or, & d'argent toutes les autres. Ce vase, ou cruche est mis deuant le siege

L'election ostée à la multitude.

Moyens obseruez ains proceder à l'election du Duc à Venise.

Heritiers du Duc punis pour les fautes du Duc.

Maniere de créer les electeurs du Prince Venitien.

des Conſeilliers,& pres lequel eſt aſſis vn petit enfant, qui tirant hors les bales,appelle lescitoyens ſelon les rancs qu'ils ſont aſſis,leſquels vont vers la cruche au meſme ordre qu'ils ont en leur ſiege. Neantmoins comme és autres ſuffrages & balotemens il ſoit permis aux citoyens de mettre la main dans l'vrne,& vaſe,en ceſte election nul oſeroit y toucher, ains c'eſt l'enfant là aſſis qui donne à chaſcun ſa bale : ceux qui reçoiuent celles d'argent ſortent tout auſſi toſt du cõſeil:mais à qui la balote d'or eſchoit, il eſt nommé à haute voix par le greffier,& il ſe retire dans vn conclaue à ce ordonné, & tous ſes parens & aliez ſe leuent auſſi, & ſe mettent à vn coing du lieu & pourpris,leſquels eſtans nombrez, on leur donne autant de balotes d'argent qu'ils ſont en nombre, leſquelles receuës ils ſortent auſſi du conſeil:& en ceſte maniere il en y a trente, auſquels eſchoit d'auoir des marques d'or, qui ſont choiſis d'entre toute la multitude des citoyens,ce qu'eſtant fait,le conſeil ſe depart, & chacun ſe retire en ſa maiſon.

Retirez que ſont les citoyens, les trente enfermez au conclaue, ſortent & deuant les Conſeilliers derechef on balote, tellement que ſelon le ſort il y en y a encor neuf choiſis d'entr'eux,auſquels eſt dõnée la charge de nommer le Prince futur, & les autres ſe retirans, ceux cy entrent ſeuls derechef au conclaue à ce fait deſtiné ,où ils ſont encloz, tout ainſi qu'on en vſe à Rome à l'endroit des Cardinaux à l'election du Pape, ſans qu'on leur laiſſe non pas vn ſeul ſeruiteur pour les ſeruir,ne qu'il ſoit loiſible à homme viuant de leur parler en ſorte quelconque : & ne peuuent ſortir de là que premierement ils n'ayent eſleu quarante hommes dignes de la charge d'eſlire le Prince : & aucun ne ſe peut dire eſleu par eux ſ'il n'en raporte ſix voix, tellement que ſi de neuf qu'ils ſont,les quatre font empeſchement à vn ſuffrage le tout eſt compté pour rien.

Les quarante eſleuz que ſont, ils en donnent aduis par le portier & nonce public aux Conſeilliers,leur faiſant entẽdre, comme ils parfont le deuoir de leur charge. Tout ſur l'heure, ſi ce n'eſtoit que la nuit fut deſia bien prochaine,les Conſeilliers font aſſembler le grand Conſeil,& les citoyens venuz que ſont,on met en auant le regiſtre eſcrit au conclaue, & dans lequel ſont nommez les quarantes electeurs du Prince:leſquels ſont prononcez tout hault par le greffier du Conſeil en pleine aſſemblée. Si quelqu'vn des nommez aſſiſte au Conſeil, il ſ'en va vers le ſiege des Conſeilliers, & de là ſ'en entre au conclaue & chambre du Conſeil priué : & abſent qu'il eſt, ſoudain il eſt cherché par toute la ville par vn Conſeiller, ou par vn des quarante eſleuz en pareille commiſſion : & trouué qu'on là il eſt amené en ſale & en l'audience, deuant les Conſeilliers, & de là au conclaue ſans qu'il luy ſoit permis de parler, ny arraiſonner homme qui viue, à fin qu'il n'apparoiſſe aucune occaſion, ny ſoupçon d'ambition és ſuffrages qu'ils taſchent de mettre afin auec toute integrité,& iuſtice.

Ces quarante ne ſont pas ſi toſt enfermez que l'aſſemblée eſt licenciée, & que le Conſeil ſe depart : Ce que fait ces quarante ſe preſentent deuant les grands Magiſtrats,à ſçauoir les Conſeilliers,& par la meſme façõ

de baloter que dessus, de 40. on en choisist 12. les 28. qui restent se retirans, & les autres estans encloz comme dessus à esté dit. Ces 12. en eslisent 25. chascun desquels fault qu'emporte 8. voix ne pouuant aucun estre choisi à moindres suffrages, & de cecy ils aduertissent le Conseil, qui sur le mesme point de temps assemble le corps de la cité, pour en vser ainsi qu'il a esté dit: & de ces 25. en sont encore esleuz neuf, lesquels en nomment 46. lesquels par le sort sont redigez à onze, & ceux cy en escriuent 41. d'entre les principaux des senateurs & plus anciens de la cité, lesquels dés aussi tost que sont nommez s'en vont en la chambre ordonnée pour cecy, & c'est à eux à eslire, & nommer le Prince. Bien est vray que de ce nombre ainsi pris par sort il n'en y peut auoir deux qui soyent de mesme sang & maison, ou qui ayent quelque grãde amitié, & familiarité, ensemble, d'autant que les loix anciennes ne le peuuẽt souffrir, & que de tout temps ses Venitiẽs en ont ainsi vsé en leurs suffrages, & lors qu'ils se sont assemblez pour la creation de leur magistrat souuerain. Or peut on voir la grande sagesse des magnifiques anciens en ceste diuerse façon de proceder en eslisant leur Prince, entant que par ceste collusion de sentences ils ont amadoüé la multitude si bien qu'il semble que ce soit elle qui crée le Duc, puis qu'elle choisist les electeurs & lesquels neantmoins ne sont pris que du ranc senatoires, comme de celuy qui de tout temps s'est gardé la preseance, & autorité au gouuernemẽt de l'estat, à fin que l'insolence du peuple n'accablast la felicité de leur ville. Ces quarante & vn nommez qu'estoyent pour l'election du Duc, tous en vn instant, sans mendier les suffrages du peuple, voire ny se soucians seulement de le caresser d'vn seul salut, s'assemblent en la court où se font coustumierement ces grandes assemblées. Là auãt toute chose on chante, & celebre les saints, admirables, & diuins mysteres de la Messe, & icelle ditte, tous les assistans mettant la main sur l'autel iurent deuant Dieu, & la republique, qu'ils esliront celuy là pour Duc, lequel ils estimeront le meriter tant pour sa sainteté de vie, que pour estre soigneux du bien public, diligent, sage, & pouruoyant au tout sur tous les autres. Ce serment finy, les gẽs d'eglise se retirans les seuls electeurs demeurent en la court sans seruiteur quelconque, ny autre qui puisse leur fournir rien. Et lors trois des plus anciens president assis pres vne table dressée pour cest esgard, & sur laquelle y a vn vase de balotage, & chascun des electeurs escriuant en vne bale de toile le nom de celuy qu'il estime digne d'estre Duc, la gette dans le vase, Toutes ces lettres & marques mises en la cruche d'election, on en tire vne, la premiere qui viẽt en main à celuy qui est deputé pour ce faire. Les commis pour presider ayans leu ce qui est sur la balote, si tost que prononcent le nom y escrit dessus, celuy qui est nommé, s'il se trouue la (comme souuent il aduient) ne fault de sortir dehors, & s'en aller pour donner lieu à chascun de disputer de sa suffisance. Cestuy sorty qu'est, s'il y a quelqu'vn qui aye quelque cas à mõstrer comme cestuy est inhabile pour porter vn si grand faix que la charge d'vne telle republique que la Venitienne, il se leue, & ayant vsé de quelque excuse modeste, bastie sur ce que tout bon citoyen doit à sa republique, il dit franchement ce qu'il à sur le cœur, & qui sert à esclaircir l'incapaci-

Ruse du Senat Venitien pour se maintenir.

Ceremonies obseruées auant l'election du Duc.

Licence fort modeste d'accuser l'esleu.

l'incapacité de cestuy qui est nômé pour estre Prince. Finy que cestuy cy a son dire, les presidents au Conseil font venir celuy qui est accusé, & sans luy dire le nom de l'accusateur, luy specifient tous les crimes qui luy ferment le pas pour venir à la dignité Ducale. Aussi iurent ils tous, entrans au Conseil de tenir secret tout ce qui se passera, à fin que ces animositez, ne causassent des ligues, & partialitez preiudiciables à l'estat de leur republique. L'esleu oyant ce qu'on luy reproche, respond, & se purge des crimes imposez, puis sort de la court: & lors ou le premier qui l'a accusé, ou vn autre se leue, & propose d'autres raisons plus fortes, & valables, ausquelles l'autre ayant respondu auec suffisante preuue de son innocence, si les accusateurs n'ont rien plus que luy mettre deuant les yeux, on vient à baloter, & de telle façon que si quelqu'vn paruenoit à auoir 25. voix iadis il estoit sans nul esgard declairé chef de leur republique. Mais à present on y obserue vn autre ordre, veu que, iaçoit qu'vn aye si bien fait que ce nombre luy donne la dignité, d'autant que le sort y est souuent getté, si à la secôde, ou troisiesme fois, vn autre l'emporte, & a le plus de marques, le premier perdant sa cause, le dernier emporte la principauté.

Difference des suffrages anciens aux modernes.

Mais quoy qu'il en soit, iamais aucun n'est declaré duc, qu'il n'aye vingt & cinq voix franches, & si tost qu'il est esleu, on s'en vient en la court, où les Conseilliers sont appellez : car ce sont eux les premiers qui saluent le nouueau Prince: & puis le bruit en est espandu par toute la cité, & ne voit on que troupes de citoyens par ruës s'esiouissans, & prians Dieu qu'il luy plaise leur faire la grace d'auoir vn bon duc, & lequel soit heureux & salutaire à toute la republique. Ce pendant les parens & amys du Duc s'en vont au palais, où estans receus ils le saluent, & luy souhaittent, en se resiouyssans auec luy, la principauté bien-heureuse: Et sur le mesme point de temps, on bat de la monnoye auec le nom & effigie du nouueau Prince, & dresse l'on tout ce qui est necessaire pour les pompes & ceremonies acoustumées à la reception solennelle : & ce pendant & le Duc & les electeurs attendent dans la court, tant que tout soit mis en ordre. Apareillé & dressé que tout est, on descend de la court, & s'en vont tous à l'Eglise sainct Marc voisine dudit lieu, qui pour vray est vn temple fort magnifique & superbe, & plein de tresgrandes & infinies richesses: & où l'artifice merueilleux qui embellist le grand autel, semble surmonter tout ce qu'on sçauroit voir d'admirable en ce monde, soit qu'on regarde les colonnes de toute sorte diuerse de marbres, ou les figures & images tirées si proprement, qu'il n'y semble rester que la parolle, y estant tiré tout le vieux & nouueau testament à personages: Et le plus beau sont quatre colonnes de fin albastre soustenans le lieu où ordinairement repose le sainct Ciboire, dans lequel est gardé le corps precieux de nostre seigneur IESVS CHRIST. On y voit celle table tresriche d'or & d'argent, & enrichie de pierrerie, qui est au grand Autel, vne des plus belles pieces de la terre. Ie laisse à part les douze couronnes d'or, le grans nombre de pierres precieuses, comme Rubis, Esmeraudes, Topazes, Balais, Diamans, & des Perles de grosseur presque incroyable : ie ne ramentoy les deux Licornes embellies de grosses Escarboucles, ny les Vases d'or, d'Agathe, & Porce-

Respectz gardez, apres l'election du Duc.

Magnificence, & richesses de l'eglise sainct Marc de Venise.

laine ny les Encensoirs, Croix, Calices, & chandeliers, veu que ce seroit s'amuser en chose superflue à cause de la difficulté que ie voy à descrire choses si rares, & precieuses, & par ainsi faut que reuenions aux ceremonies faites à l'endroit du Prince & Duc de Venise. Dedãs le temple qu'ils sont, ils se mettent en oraison, puis montent sur vne galerie qui est le long du Chœur toute faite de beau marbre porphiré : & là le plus ancien des electeurs harangue deuant le peuple, luy specifiant la creatiõ du nouueau Duc, lequel il loüe assez modestement, & sans vser d'aucũ trait qui puisse estre taxé de flaterie. Apres luy parle le Duc, recitant auec grand respect & honte quelque cas de ses anciens deuoirs pour le public, & promettant de si bien se gouuerner en sa charge qu'on ne verra de luy qu'offices d'vn bon Prince, & de celuy, qui sans auoir esgard au particulier de personne, ne se soignera que du seul bien, & proffit de la republique: proteste de faire droit, & iustice, à chacun sans acception de personnes & de n'espargner ny vie, ny biens, pourueu qu'il puisse les employer pour l'auancement, & deffence de la republique. Son oraison prend fin par vne priere à Dieu, & à l'Euangeliste S. Marc, patron & tutelaire de la Cité de Venise, à fin que ils luy soyent en ayde, & le fauorisent & guident ses actions en la poursuite d'vne telle, & si grand charge. Le peuple ayant receu auec grãd ioye, & applausion les parolles du Prince, les seign. descendent en la nef de l'eglise, & conduisent le Duc au grand autel, où il iure sur le liure des saints Euangiles attestant, & obligeant sa foy, & à Dieu, & à la republique de ne rien laisser, ny oublier de ce que les loix veulent que face, & effectue le seign. de l'estat de Venise. Ce serment fait, c'est lors que tous les electeurs qui iusqu'à lors ont tenu compaignie au Duc, le laissent, & se retirent, & luy monté sur vn eschaffault de boys, appelle auec luy vn de ses parens lequel il aura le plus cher & agreable. Les nautonniers qui sont les plus estimez viennent alors, & emportent le Prince en ce sien siege le pourmenãs auec vne grand allegresse du peuple, par toute la place de sainct Marc, & tandis le Duc gette (faisant largesse) de la monnoye d'argent nouuelemẽt batue en son nom & coignée de sa marque. Pourmené que l'õ t les Mariniers, ils le portent pres les degrez & escalier du Palais Ducal, où ils posent ius le siege, & le seigneur va de son pied dãs sa court, & logis: & porte la coustume que les habits precieux que le Duc a sur soy ce iour, & le vase, ou coupe en laquelle est l'argent espandu pour la largesse, soyent dõnez aux nautoniers qui ont ainsi porté le seign. sur leurs espaules. Au hault des degrez le Duc est receu par les conseilliers l'attendans là, & est lors couronné du bonnet, & chapperon Ducal : & ainsi se finist la pompe & solennité de l'election, & approbation du Prince de venise: lequel le iour ensuyuant ceste solennité il va au Senat où tous les magnifiques senateurs sont assemblez, & là il harangue derechef, loüant Dieu, & rendant graces à messieurs du Senat, de l'auoir haucé en tel honneur, promettant encore vn coup tout deuoir, & honneste deportement pour le salut du public: & vse de pareille façon de faire deuant tous les citoyens à la premiere assemblée generale qui se faict apres son electiõ: Or d'autant q̃ cy deuãt nõ auons parlé de la puissance sur mer qu'ont les Venitiens, & comme tous les ans le Duc va solennellemẽt fiancer la mer sur le Buccentor. Etpource

Harangue du Duc de Venise au peuple.

Duc de Venise porté en son palais par les mariniers.

Despouilles du Duc sõt aux Marinies.

qu'il ſemble qu'il y ayt quelque influence celeſte qui fauoriſe ce peuple és affaires de la marine,il fault ſçauoir, depuis quel temps ils ſe ſont agrādis ſur l'eau, & d'où priſt commencemēt ceſte ſi grāde puiſſance en icelle,laquelle a iadis tenu teſte aux plus grands & puiſſans Monarques de la terre. Du temps donc que Veniſe ne faiſoit que ſortir en eſſence,& qu'encore les citoyens d'icelle ſe contentoyent de viure petitement,& ſans attēter riē ſur autruy parmy les paluz où à preſent leur cité eſt baſtie,aduint que les Iſtriens & Eſclauons, ou Dalmates, ſoit qu'ils fuſſent enuieux du ſuccez heureux de ceſte nouuelle Colonie, ou que ce fuſt leur propre que de viure de rapz, & voleries, ſe ruerent ſur l'eſtat de la cité nouuellement baſtie,& ſur tous ſ'eſmeurent ceux de Trieſte, qui enuioyent la fortune de Veniſe: & ſ'armans auec leurs voiſins, vindrent courir le païs voiſin de ces paluz, voire ſe hazardoyent de ſ'attaquer aux Venitiens, & venir aux mains,ou les Trieſtans,& leurs alliez furēt ſi bien chaſtiez,qu'ils n'oſoyēt plus venir voltiger le long de la mer Adriatique. Ces gens, & Dalmates vaincuz,creuēt de deſpit que ces hommes ramaſſez, & ſans aucune experience encor de la marine les euſſent ſi bien eſtrillez, & ne ſouhaitoyent que de trouuer les moyens de ſ'en venger, iaçoit qu'ils veiſſent que malayſément ils y pourroyent attaindre. Mais ce que le cœur leur diſſuadoit, quelque deſir qu'ils euſſent de ſ'en reſſentir, & n'y auoit homme ſi hardy, qui oſaſt tenter le gué,la fortune leur ouuriſt le paſſage pour eſclorre celle ſi longuement couuée,vengeance ſur les Venitiens: & ce au temps que le moins ils penſoyent à ceſte trouſſe, veu qu'ils ne ſe fuſſent iamais doutez que les Trieſtans feiſſent, ce que depuis ils mirent en executiō. Car cōme l'anciēne couſtume des Venitiēs fut iadis que les filles fuſſent fiācées au tēple, à fin qu'on y feit parade de tout ce qu'elles auoyēt de meubles pour leur mariage,aduint vn iour cōme l'ō celebroit certaines nopces en l'egliſe S. Pierre qui eſt en ce cartier de la ville qu'ō nōme à preſent le chaſteau que les Trieſtās,qui ſ'eſtoyēt declarez ennemys du nom Venitiē pour l'amour des Iſtriēs & Dalmates deſquels ils ſōt voiſins,cōme eſtās au Frioli, ſe mirēt en deux Fregates de nuit,& vindrēt ſe ruer ſur les plus haults lieux de la ville,où ſe tindrēt en aguet iuſqu'au matin qu'ō cōmēça les ceremonies du nopçage en l'Egliſe ſuſditte: & ſortās de leur embuſche ſe gettēt de furie és ſaints lieux rauiſſans & hōmes,& fēmes,& reliques,& theſors, & amenās l'Eueſque priſōnier auec eux en leurs galeres. Le Duc qui eſtoit pour lors Piere Gandiā voyāt, l'eſtōnemēt q̄ ceſte ſurpriſe auoit dōné à la cité,ne ſ'effroya aucunemēt,ains aſſēblāt ce qu'il peut d'hōmes il mōte ſur mer,& pourſuit les voleurs,q̄ il rataignit,lors q̄ és iſles dittes Caprules,qui ſont en la marche Treuigiane,ils eſtoyēt entētifs à partir leur butin,& les eſueilla ſi bien que les ayant faits retirer en leurs vaiſſeaux il recouura & proye,butin, & priſonniers ſ'en retournant victorieux à Veniſe le ſecond iour qu'il partit d'icelle. Et d'autant qu'en ce temps (qui eſt en Feburier) eſchoit la feſte de la Purification de la vierge Marie, on a depuis de couſtume à Veniſe, de faire grd ſolennité & celebrer des ieux publics pour vne memoire perpetuelle du premier voyage iamais fait ſur mer auec forces par les Venitiens, & lequel leur ayant ſuccedé auec l'heur

Venitiēs ſeigneurs iadis de la mer.

Iſtriens, & Dalmates enuieux de l'heur de Veniſe.

Dalmates vaincuz par les Venitiens.

Sabelliq. Decad. 1. liu. 1. de l'hiſt. de Veniſe.

Trieſte cité du Frioli.

Trieſtans butinēt le chaſteau à Veniſe.

Pierre Gaudiam Duc de Veniſe vainc les Trieſtās.

Feſte & ieux pour memoire de la deffaite des Trieſtās.

qu'ils desiroyent leur presage le grand pouuoir qu'ils ont eu depuis sur la marine. Aussi ce fut lors qu'ils commencerent d'en prendre possession, se rendans illustres, renōmez, & craints par tout le païs voisin, pour ne laisser plus vn Corsaire voltigeant sur mer, ny qui dōnast aucun empeschement aux marchans ny voyageans. Ainsi de peu de chose s'augmenta iadis le nom Romain, lors que Romule auec vne poignée de pasteurs bastist l'enceint de la cité qui à depuis commandé presque sur tout le mōde. Et Venise qui n'estoit que la retraitte des pauures citoyés fugitifs de leurs maisons, ayant pris pied d'vn fondemens si peu solide s'est rendue vne des plus belles citez de l'vniuers, mais la police la mieux dressée qui iamais fut & sous la iustice de laquelle, la grādeur du nom Venitien, les richesses, l'estat, & puissance ont pris telle durée, que sans qu'on y aye veu que bien peu de changement on peut dire qu'il n'y eut iamais republique mieux maniée, ny de si grāde durée: veu que dés plusieurs siecles en ça les Venitiens se maintenans ils sont les amys des Monarques, & les iuges, & arbitres de presque tous les differens des Princes de l'Europe. Ie ne veux m'amuser aux disputes sur les affaires de la dignité du Patriarche, & combien de temps les prelats de Grade & d'Aquilege ont disputé ensemble sur ceste dignité, veu que cela ne faict guere, ou du tout point à nostre propos: & ne m'arresteray sur leurs Ducz d'auantage, n'y au denombrement d'iceux, & moins à discourir combien ce peuple a esté d'autresfois chatouilleux & mal traictable, comme celuy qui s'est souuent furieusement acharné sur ses Princes, & en a massacré plusieurs, & d'autres chassez du pays, & à d'autres creué les yeux, & faits mourir en prison. Ne suis deliberé encor de rediger par escrit leurs gestes & conquestes, n'y les moyens par lesquels ils se sont faits seigneurs de celle estendue de pays qu'ils ont en Italie, soit en la Lombardie, au Frioly, Istrie, Marche Treuisiane, ou en la Romaigne: ne rechercheray qui les a aggrandis en Dalmatie & Esclauōnie, & par quels moïens ils ont vn long temps gouuerné toutes les villes presque qui sont sur le bord de la mer dés le Goulphe qu'on dict de Venise, iusques à l'Hellespont. Ne vous descriray qui leur a donné le passage en Negropont perdu pour eux, ny en Chipre & Candie qu'ils tiennent encor: Et si vous voulez sçauoir en quels temps ils se saisirent des isles de Corfu, Lezante, Cephalenie, & autres ie vous renuoyeray, & à Sabellique qui en a tracé l'histoire, & au Blond, & és choses de nostre temps, à ce docte Cardinal Bembe, qui estant vn ornement de nostre siecle, a aussi illustré sa ville, bastissant l'histoire des choses aduenuës de son aage: comme aussi ce grand homme Gaspard Contaren espluchant, & nous paignant au vif, & l'estat, & la police, & les façons de faire sur la creation des estats de sa ville: aussi c'est d'eux que ie l'ay tiré, & à eux ie vous renuoye, me contentant de vous dire que les guerres que les Chrestiens ont eu au Leuant, & les conquestes des François & autres peuples des Gaules, soit en Grece, Asie, ou Palestine, soit en terre ferme, ou és païs Insulaires ont plus proffité aux Venitiens qu'à ceux qui y ont employé leur temps, despendu leur deniers, & espandu leur sang, & vie: aussi n'y auoit-il nations des nostres qui peut retenir ces pieces que ceux qui nez en la mer,

Venise de peu de chose venuë à grā de perfection.

Grade, & Aquilege ont iadis eu discord pour la dignité du Patriarchat.

Venitiens cruels contre leurs Princes.

Terres que tiennēt les Venitiens.

Isles suiettes aux Venitiens sur la mer Mediterranée.

Venitiens agrandis en Grece par le moyē des voyages Chrestiens en Leuant.

nourris par les Galeres Adriatiques, accoustumez au trauail marin, & qui ont fait le deuoir en toute occurrence, maintiennent encor en paix vne bonne partie, voire la plus forte, & la meilleure des isles conquises en la mer Mediterranée. Et voila quant à ce que i'auoys à vous discourir sur la cité & estat de Venise.

De l'ancienne Galathie, & mœurs des anciens Galates. Chap. 27.



A Galathie fut iadis vne grande region de l'Europe oultre les Celtes, vers le mydy, & l'ocean & le long des riues d'iceluy (ainsi qu'escrit Diodore Siciliẽ) & dés les bornes du Danube, elle s'estendoit iusque en Scythie. Et prist ce nom de Galathe fils de Hercule, & d'vne dame des Celtes. Or ceste region estoit habitée de plusieurs & diuers peuples, & estoit assise plus vers le Nord & parties froides qu'autrement, voire si froide que l'hiuer en lieu d'eau, le païs y estoit couuert de neiges : & la glace y estant si grande & forte, que facilement on voyageoit sur les fleuues caillez par la rigueur, & vehemẽce du froid, & non auec vne petite troupe d'hommes, ains les grosses armées, & les chariages passoyent asseuréments sur la glace.

Diodore liur. 6. antiq. chá. 9. Ceste description est imitée par Appian en son Libyque.

Or y a-il de grands fleuues qui courent, ayans neantmoins diuers cours l'vn de l'autre, par ces païs des Galathes, les vns desquels sortent des lacz, & estangs fort profonds, les autres prennent leur sources des montaignes, s'allans rendre les vns en l'Ocean, ainsi que fait le Rhin, les autres en la mer Maiour, comme le Danube : les autres en la mer Adriatique, telle qu'est la course de l'Eridan, que maintenant nous apellons le Po, le plus renommé fleuue de l'Italie. Lesquelles riuieres encore en hyuer donnent passage asseuré aux voyageurs sur la glace, pourueu qu'on y espande de la paille de peur de glisser, & aller souuent mesurer le lict de la riuiere. [Par les descriptiõs de Ptolomée, vous ne pouuez cognoistre ces Galates estre autres que les anciẽs Gaulois, lesquels il apelle Celtogalates, descriuant les païs de Guyenne, Prouence, Lyonnois, & les terres Belgiques: ainsi ie m'estonne qui a esmeu nostre auteur de cõfondre le nom de Galate, & le separer du Gaulois, si ce n'est qu'il ignorast les courses de ce peuple, & grandes conquestes tãt en Asie qu'en Europe, desquelles les histoires nous en font foy, comme aussi nous le verrons en discourant, d'où ces Galates ont pris le nom, les opinions en sont diuerses, car le Siciliẽ les fait sortir de Galathe filz de Hercule, & Appian Alexãdrin tiẽt que Polypheme le borgne Geant, eut de sa dame la Nymphe Galatée trois enfans, à sçauoir Celte, Illyrie, & Galle, lesquelz laissans le païs Sicilien d'où ilz estoyent natifs vindrent habiter en Dalmatie, & au païs des Gaules donnãs nom aux Illyriens, Celtes, & Galates. Mais d'autant que Berose Caldéen accorde à l'opinion de Diodore Sicilien, & qu'il fait que les Gomerites, Saronides, & Samosathéens portent le nom de Galathée, à cause de Galaté fils d'Hercule, nous sommes contens de luy donner le pris plustost que à Appian, d'autant que la foy des Grecs m'est pour suspecte: & l'antiquité estant à reuerer, & voyant l'histoire de Berose aprocher du discours veri-

Ptol. liu. 2. ch. 7. & 8. tab. 3. d'Europe.

Appian en son Illirique.

Berose liu. 5.

table de la Bible, il fault condescendre à l'aprouuer sur tout autre. Or que les Gaulois, ou Galates s'apellassent plustost Celtes que Gaulois Pausanie me le tesmoigne disant : ces Gaulois, desquels est faite mention, se tiennent éz extremitez de l'Europe le long de l'estendue profonde de l'Ocean, les limites duquel il est impossible (comme ilz disent) que homme puisse cognoistre parfaitement par son nauigage: entant que celle mer est la plus fascheuse & perilleuse de toutes, soit pour les fluz & courantes d'icelle, ou à cause des orages, & tempestes, ou pour les bancs, escueilz & sables qui s'offrent aux nauigans, ou d'autant qu'il y a vne infinité d'orques, & belues marines qui dressent embusches cõtinuelles à ceux qui voguẽt. Les bornes des terres de ce peuple, sont arrousées par le fleuue Eridã (c'est le Po) pres les riues duquel les filles du soleil (ainsi qu'on dit) pleurent encore la cheute, & ruine de Phaëton leur frere. Or ce peuple a fort tard receu le nom de Gaulois : car au parauant & luy-mesme s'apelloit Celte, & souffroit aussi que tel les autres le nommassent. Voila que dit Pausanie: lequel pour monstrer tant l'antiquité du nom Gaulois, q̃ pour faire cognoistre quelles gens ce sont ceux que nostre auteur apelle Galates: poursuit en ceste sorte: Ceux-cy ayans fait amas d'vne bonne, forte, & grosse armée, se ruerent sur la mer Ionique, assuiettissans tous les peuples Illyriens, & tout le païs qui s'estend iusqu'en Macedone, voire vainquirent ils & deffeirent les Macedoniens. C'est ainsi qu'en parle c'est auteur graue, & grand recercheur d'antiquitez Pausanie. Ces mesmes ont esté recogneuz par ce mesme auteur estre les Galates, ce qui se recueille en autre lieu, luy parlãt du bouclier ou escu d'vn certain Athenien nommé Cidie, lequel estant occis en la bataille contre les Gaulois, les amys du deffunct offrirent ledit escu à Iupiter liberateur auec ceste inscription.

Pausanie.liu.1.

Les Gaulois plustost nõmez Celtes, de Celte leur Roy. voy Berose 5.

Ocean difficile à nauiguer.

Il dit cecy à cause des conquestes faites par les Gaulois en Italie.

Ce voyage fut celuy que feirent les Gaulois en Grece.

Pausanie liu.10.

Ce bouclier, ô passant, fut du noble Cidie
Lequel nous consacrons au puissant Iupiter
De cestuy il s'aida d'vn cœur bruslant & fier
Combatant pour l'honneur, & bien de sa patrie
Lors qu'vn Mars foudroyant des Galates deffeit
L'effort, & la fureur, le renom & le bruit.

I'ay amené tout cecy affin que le lecteur, passant l'œil sur ce chapitre voye quelle confusion y gisoit des noms, & combien il y a de faulte d'esgaller & faire mesmes les Cymbres, & les Galates, si ce n'est entant que les Galates se desbordans de leur païs, coururent (comme dit est) presque toute l'Europe & l'Asie, comme encore, nous esperons le deduire & esplucher plus naïfuement au chapitre qui s'ensuyt. Et pour couper broche à quicõque voudroit s'aheurter par trop à Diodore, il ne fault tant ouyr ce bon homme, que les autres bons auteurs ne soyent escoutez, & ensemble voir comme les descriptions des païs peuuent comporter le fil de ceste histoire.] Ceste region à cause de sa grand froidure ne porte point de vin, ny huile, qui est cause que les habitans sont contraints de brasser vne espece de breuuage d'orge auec de l'eau qu'ilz apellent Zithe, c'est Biere: & vsent

De ce desbord voy Iustin.liu.23.

encor pour leur boiſſon de l'eau en laquelle ils lauent le marc du miel. Or ayment ils le vin ſur toute choſe, de ſorte que les marchans leur en apportant ilz le boiuent tout pur, & à peu de fois qu'ils l'vſent, ils ſ'enyurent de telle ſorte, ou qu'ils ſ'endorment, ou en perdent tout ſentimēt & cognoiſſance. D'où aduient que les marchans Italiēs conuoiteux de gaing portēt du vin, ſoit par charroy, ou ſur les riuieres à ce peuple, & pour vn muid ou moindre vaiſſeau de vin ils ayent quelque bel enfant pour les ſeruir, & qu'ils emmeinent pour eſclaue. En pas vn endroit de Galatie on ne trouue aucune mine d'argent: & abonde toutesfois en or, la meſme nature en donne aſſez aſſeurée preuue, & ſignifiance. Car comme ainſi ſoit que le cours des riuieres ſoit tortu & difficile, ſi que l'eau venant à grands torrēts par le precipice des montaignes, & ſe deſbordant du lict accouſtumé des fleuues, elle gette & eſpard çà & là par les champs, des grains & arenes dorées: leſquelles recueillies, & eſpurées, & hommes, & femmes ſ'en ſeruent à en parer, & enrichir leurs veſtemens, & leur corps, en faiſans des aneaux & bracelets, & à l'entour du col ils portent des chaines d'or pur & maſſif, fort groſſes & peſantes: voire dorent ils & leurs habits, & chemiſes auec des ouurages, & pourfilures. Les grands ſeigneurs de ce païs auoyent vne particuliere & eſmerueillable façon de faire, à l'endroit des temples de leurs dieux, eſpandans, & ſemans de l'or par le paué des lieux ſacrés à leurs dieux, lequel n'y auoit homme ſi hardy, quoy que ce peuple fut cōuoiteux de ce metal, qui oſaſt y mettre la main, telle eſtoit la religienſe reuerēce q̃ ce peuple portoit à ſes dieux. Les Galates ſont de couleur blanche, ayans long corſage, & eſtans delicats, & de grand molleſſe: & quoy que naturellement ils ayent la cheuelure blonde, & le poil roux, encor taſchēt ils par art d'augmenter celle couleur en leur perruque. [C'eſt à tort (ce me ſemble) que & les Grecs, & les Romains ont mis ſur ce peuple l'effemination, veu que ſi ſouuent ils ont ſenty leur naturel maſle & robuſte: les vns ayās eſté ruinez, & leur cité priſe, & les autres cōtraints de porter le nom Gaulois pour honorer la vilté naturelle de la Grece. Oyons Tite Liue grand ennemy du nom Gaulois, ne penſant louer ceſte nation auec quels motz il la recommande: il fait ainſi parler Cnée Manlie Conſul durant la guerre Macedonique, voyant le ſoldat Romain eſtonné du ſeul nom Gaulois, eſtans les Galates d'Aſie conioints auec le Roy Macedonien, & ce Cōſul faiſant la guerre aux Gallogrecz en Aſie. Ie n'ignore point, vaillants ſoldats, qu'entre toutes les nations qui ſont & habitent en l'Aſie, que les Gaulois ſont les plus fameux & vaillans en guerre, peuple farouche & guerrier, meſlé parmy vne nation paiſible, & lequel les armes au poing, a preſque couru, & ſaccagé tout le mōde ſ'arreſtāt icy en l'Aſie: ie ſçay qu'ils ſont de grande ſtature, portans les cheueux longs qui leur reluiſent, ayans d'eſtranges & peſans pauois en guerre, & les glaiues fort lōgs: Ie ſçay que ils ont des chants effroyables, des vrlemens & dances venans à commencer le combat, & comme pour eſtonner l'ennemy ilz entreheurtent leurs pauois & eſcus enſemble: mais ces choſes ſont pour l'eſpouuentement de ceux qui ne ſçauent encor ces façons de faire Gauloiſes, des Grecz c'eſt à ſçauoir, des Cares & Phrigiens: là où ce n'eſt aux Romains de ſ'en effraïer,

Il n'y a auteur aprouué qui face les anciens Galates ſi gloutz que pour du vin ilz quittaſſent la liberté.

Galates ſans argent, & abōdans en or.

Ornemēt des Galates.

Or ſemé és tēples des Galates.

Galates blancz, & delicatz.

Tite Liue. liur. 8. Decad. 4.

Mālie Conſul au ſoldat Romain.

Façon des Gaulois entrans au combat.

accouſtumez à combatre le Gaulois, & qui cognoiſſent, & ſçauent leur faineantiſe,& venteuſe brauade. Puis aiouſte: Si vous ſouffrez ce premier aſſault,auec lequel ils vont, tranſportez d'vn eſprit ardent & colere aueuglée & bouillante,vous verrez que ſans coup ferir,vous en aurez le deſſus, entant que leurs membres ſ'eſcoulerōt de ſueur & laſſitude,les armes leur tomberont des mains & leur force ſ'amollira eux ayans le corps mol, & effeminé,le cœur failly dés que la colere ſe paſſe, & qui ſont facilemēt accablez par le chault,la ſoif,& la pouſſiere. Voila comme ce babillard Padouan gazouille ſur ceux,le ſeul renom deſquels faiſoit trembler l'orgueil le plus arrogant de Rome,& les grandes victoires deſquels il eſt contraint de preſcher,quoy qu'auec vn grād preiudice de la verité de l'hiſtoire: mais paſſons outre en noſtre diſcours.] Ilz vſoyent de fers & certains inſtrumens pour parer, & atiffer leurs cheueux les entortillant, & regettant par derriere ſur les eſpaules affin de paroiſtre ſemblables,& aux enfans,& aux Satyres. Ils faiſoyent auſſi eſpeſſir leur poil auec artifice tellement qu'ilz ne differoyent en rien à la criniere la plus touffue des cheuaux : les vns raſoyent leur barbe,& d'autres la portoyent longue : les nobles ſe faiſoyent raire vn peu le poil des iouës, mais du reſte laiſſans croiſtre ſi eſtrangemēt leur barbe que elle leur couuroit preſque tout le deuant : D'où aduenoit que en mangeant, pluſieurs morceaux demeuroyent cachez en celle foreſt barbuë,& le boire ſ'y eſcouloit comme par vn canal. Prenant leur repas ilz eſtoyent aſſis tous, non ſur des ſieges haults, mais à terre ſur des peaux de loups,ou de chiens: ſe faiſans ſeruir à de beaux ieunes hommes, & enfans tendrelets,& aupres d'eux le feu,où eſtoyēt les granspots pleins de viande,& les broches chargées de chair à roſtir. Les plus gens de bien d'entr'eux auoyent les meilleurs morceaux en recompence de leur vertu & excellence, ainſi que Homere dit que les Princes Gregeois en feirent Aiax l'honorans, apres qu'en combat ſingulier il eut occis Hector le vray rampar de Troye. Si quelcun ſuruenoit durant leur repas, ils ſ'enqueroyēt de luy,de ſon eſtat,& de l'occaſiō de ſa venue. Leur couſtume eſtoit auſſi que ayans banqueté, ou durant le repas ils entroyēt en parolles, & d'icelles quelque noiſe ſortant,ſe defians en table, ſoudain qu'ilz eſtoyēt ſaoulz alloyent en campaigne pour vuider leur different au iugement des armes, ſans qu'ils ſe ſouciaſſent aucunement d'y perdre la vie: auſſi auoyēt ils l'opinion de Pythagore touchant l'immortalité de l'ame, & que les corps eſtans morts derechef elles entroyent en d'autres corps, & reuenoyent au monde. Qui eſtoit cauſe que lors qu'ilz bruſloyent les corps des deffunts, pluſieurs d'entr'eux y gettoyent des lettres,croyans que les morts les leuſſent en l'autre monde. [Pauſanie ne donne pas encor ſi grand ſoing des morts aux Gaulois de la ſeconde volée:car voicy comme il en parle en ſes Phociques. Le iour d'apres,les Grecs enterrerent leurs morts,& deſpouillerent les ennemys pour dreſſer leurs trophées, mais les Barbares (il parle des Galates) n'enuoyerent aucun herault, ou trompette pour demander leurs occis pour la ſepulture, monſtrans qu'il ne leur chaloit point ſ'ilz eſtoyent mis ſous terre, ou ſi le ventre des beſtes leur ſeruoit de tombeau.] Et voyageans, & allans au combat ilz vſoyent de chariots où eſtans aſſis ilz auoyent

Tite Liue licentieux en l'hiſtoire.

Cheueleure des Galates.

En cecy Diodore confond le Cymbre & le Gaulois enſemble.

Maniere de māger des Galates.

Comme les plus illuſtres eſtoyent honorez entre les Galates.

Galates querelloyent en banquetant.

Galates meſpriſoyent la mort.

Opinion des Galates ſur le changement que les ames fōt d'vn corps en autre.

Gaulois anciēs ne ſe ſoucioyent de la ſepulture Pauſanie.liur.10.

ils auoyent chacun vn charton pour les conduire, ainsi que plusieurs nations en faisoyent de mesme, ainsi qu'on recueille des liures anciens tant des Poëtes, que historiens. Combatans ilz ruoyent premierement du chariot auant vn dard, ou iauelot contre leur ennemy, puis mettãs pied à terre saquoyent la main à l'espée pour parfaire leur bataille: & les aucuns d'iceux tenoyent si peu de compte de leur vie, qu'ilz se fourroyẽt tous nuds par les rancs des combatans. Les gardes des corps des grans seigneurs estoyent choisis d'entre les pauures, mais qui fussent de libre condition, qui leur seruoyent en guerre d'escuyers, chartons & porte escuz : lesquelz estoyent à la premiere pointe des batailles, ayans de coustume d'apeller à combat singulier les plus forts & vaillans des ennemys, faisans cliqueter & bruire leurs armes & harnois pour donner terreur à leurs aduersaires. Quelcun ayant executé quelque hault fait d'armes, alors chacun chantoit parmy les louanges de ses ancestres, aussi celles de ce vaillant homme, ne tenans compte & deprimans les gestes valeureux de l'ennemy cõme plustost dignes de vitupere que de recommandation, & en somme ilz hauçoyent iusqu'au ciel tous ceux qui se monstroyent hardis, & courageux à la guerre. Durant laquelle tout autant qu'ils tuoyẽt d'ennemys ils en coupoyent les testes les pẽdans au col de leurs cheuaux: & les despouilles encor sanglantes estoyent mises és mains de leurs seruiteurs pour puis apres les affiger auec hymnes & chansons deuãt leurs portes, ainsi qu'on en fait de la sauuagine qu'on prend à la chasse. Les testes des ennemys plus grãds & illustres ilz les oignoyent & emplissoyent de matieres aromatiques les tenans en certains estuys gardées auec grand diligence, pour en faire parade à ceux qui les venoyent voir, sans qu'ilz les voulussent vendre ny à leurs parẽs ny à leurs propres enfans pour q̃lque pris qu'on leur en offrist. Leurs acoustremẽs furent de draps de diuerses couleurs non parez ny tõdus, en vsans ainsi pour en effrayer leurs aduersaires: portoyẽt aussi des hoquetons & casaques doubles en hiuer faits à bastons rompus, & fort minces durant les chaleurs. Vsoyẽt de potz de terre fort massifs pour leur seruice, sur lesquelz y auoit des fleurs figurées. Leurs armes c'estoyent vn pauois long selon la hauteur & stature de celuy qui le portoit, & paré, & enrichy à la fantasie de chacun: Entant que les aucuns y mettoyent des figures d'animaux faites d'eraĩ vn peu esleuées & pour embellir l'escu & pour le rendre plus fort pour la deffence de leur vie. Ilz armoyẽt leur teste d'vn morion ou bourguignotte d'erain vn peu faite en pointe sur lesquelles ils mettoyent ou des cornes, ou la figure de quelque beste rauissante ou bien d'vn oyseau de proye. Leurs trõpettes sentoyent aussi la barbarie du peuple: comme rendans vn son aspre, mal-plaisant & plein de trouble: les vns portent des corselets de fer, les autres n'ayans autres armes que telles que leur donnoit la nature, portans pour glaiues des espées fort longues leur pendãs au costé droit à vne chesnette d'erain. Aucuns d'eux se ceignoyẽt de ceintures d'or, & d'argent, bataillans auec des dards, que ilz apellent lãces ayans le fer pour le moins long d'vn bon pied & les aucũs d'vne coudée, leurs espées n'estoyent moindres entr'eux que les vouges & espieux des autres nations, en ayans de droits & de tortus, bons non seulement à

Galates combatoyẽt sur des chariotz.

Quelz les gardes des corps des seign. Galates.

Hommes vaillãs comme honorez entre les Galates.

Furieuse façon de faire des Galates.

Habits des anciens Galates.

Grandeur des pauois & escus des Galates.

Cecy à esté obserué par presque toutes les nations septentrionales.

Lances & glaiues des Galates.

faire carnage & maſſacre du taillant,ains encor dangereux de l'eſtoc,gent

Naturel des Galates.

farouche au regard & d'vne voix eſpouuentable & terrible, parlant fort briefuement & obſcurément,& tout à propos vſans de parolles à double entente,& fort doubteuſes,ſe vantans outre meſure, ſe louans extrauagāment,& meſpriſans les autres,grands menaceurs, meſdiſans & ayans opinion de leur perſonne,de bō & ſubtil eſprit, & non du tout eſloignez du

Galates aymans les lettres.

ſçauoir & doctrine. Ilz auoyent entr'eux des Poëtes chantās les louanges des vaillans & les orgues, & harpes louans les vertueux, & vituperans les mal viuans,& ceux ſ'apelloyent Bardes.[Ie ne veux paſſer ſous ſilence cō-

Mal aduiſé d'apeller le Gaulois Barde en mauuaiſe ſignificatiō.

bien vn ſçauant homme de noſtre temps, & aſſez verſé en l'hiſtoire ſ'eſt oublié de dire que les Gaulois furent iadis nommez Bardes, à cauſe de la groſſe & rude nature de leur eſprit,ſuiuant que le mot latin Bardus, porte le tiltre de ſot & groſſier, ſans aduiſer comme auant le regne latin Barde regna ſur les Celtes, illuſtré pour auoir luy le premier inuenté les vers, &

Beroſe antiq. 5.

hymnes entre les Gauloys,ainſi que teſmoigne Beroſe: ſi ce n'eſt que ceſt homme Gaulois hayſſant ſa nation,ou vueille dōner ce blaſme mal à propos aux ſiens,ou eſtime Beroſe auteur ſupoſé, duquel toutesfois Ioſephe auteur aprouué tient grand compte: ou (qui eſt le plus vray-ſemblable) peut eſtre n'auoit-il penetré ſi auant les Chronologies que d'auoir reco-

Barde regnoit en l'an du mōde enuiron 2175. de la peregrination de Abraham. 152. auant Troye baſtie 310.

gneu vn roy Barde, regnant ſur les Gaules du temps d'Abraam & des Patriarches,n'eſtant encore mention, ny des Latins, ny de Troye, & moins memoire quelconque de Rome. Mais c'eſt raiſon que nous vengeons les noſtres des noſtres meſmes, & monſtrons que le nom Barde iadis eſtoit honorable,emportant le tiltre de poëte,muſicien & vaticinateur,comme les Druides eſtoyēt renommez en la philoſophie, comme puis apres nous

Saronides furent nommez de Sarō roy des Celtes qui regna l'an du mōde 2010: au meſme tēps que Noé treſpaſſa.

deduirons.] Ilz auoyent auſſi des Philoſophes, & Theologiens nommez Saronides deſquelz ilz tenoyent grand compte, & leur faiſoyent grand honneur & reuerence. [Ces Saronides porterent le nom de Saron Roy Celte homme de grand eſprit & auancé en doctrine,lequel pour adoucir la farouche maniere de viure de ſes ſuietz nouuellement venuz en Gaule fut le premier qui ouuriſt les eſcholes,ains que iamais encor les Grecs euſſent gouſté que c'eſt q̄ de philoſophie, & qu'ilz euſſent aucune cognoiſſance des lettres,tant ſoit elle petite Cadme n'eſtāt encor mis en lumiere pour leur aprendre.] D'auantage ilz vſoyent fort de diuinations, ayās les deuins & augures qui en leurs ſacrifices prediſoyēt ce qui leur deuoit aduenir, & eſtoyent ceux-cy en telle & ſi grande reputatiō que tout le peuple leur obeïſſoit. Or quand ilz vouloyent conſulter de quelque cas de

Cruelle,& eſtrange maniere de diuination des Saronides.

grand conſequence, ilz vſoyent d'vne merueilleuſe & eſtrange façon de faire & ceremonie: entant que d'vn glaiue ilz coupoyēt la gorge à vn hōme, lequel tombant apres le coup, tant par la cheute d'iceluy, que par le deſchirement de ſes membres en l'inciſant & effuſion de ſang ilz prediſoyent les choſes futures.

Entre eux encor on n'euſt oſé faire aucun ſacrifice ſans que quelque philoſophe n'y aſſiſtaſt, ayans opinion que c'eſtoit à ceux là a trai-

Nul ſacrifice ſans philoſophe.

ter les choſes ſaintes, qui ſçauoyent les ſecrets de la diuinité, comme les plus proches des dieux; eſtimans que par l'interceſſion de ces hommes

ilz deuoyent demander leurs necessitez, desquelz ilz prenoyent conseil, & par iceluy venoyent à bout de leurs affaires, & en temps de paix, & de guerre. Les poëtes estoyent aussi tellement par eux respectez, que estans en bataille ayans desia lancé leurs traits & venus au combat de la main, si vn poëte s'auançoit pour entrer sur les rancs, les amys non seulement, ains encor les ennemys se retiroyent, & cessoyent de combattre : ainsi entre les plus rudes & farouches, la colere donnoit place au sçauoir, & Mars receuoit les Muses.

Grand honneur que les Galates faisoyēt aux poëtes.

Les femmes des Galates esgalloyent leurs marys non seulement en grandeur, & haulte stature, ains encor en force & magnanimité: les enfans estoyent chenus en leur enfance, mais paruenus à l'aage parfait ilz ressembloyent leurs peres en couleur. On dit que les Galates qui habitent au Pole Artique, & sont voisins des Scythes, comme ilz estoyent les plus rudes & barbares de tous les autres aussi viuoyent ilz de chair humaines, tout ainsi que ceux qui habitoyēt en la region nommée Iris en la Bretaigne tuoyent les hommes pour s'en repaistre.

Femmes grandes & courageuses entre les Galates.

En cecy voit-on comme Diodore s'est trōpé en parlant des Galates.

Il y a peu de nations qui ignorent la force & cruauté de ce peuple, & tient on que ceux qui iadis coururent toute l'Asie s'apelloyent Cymeriés & depuis corrompans le premier nom, furent ditz Cymbres, lesquelz encor n'ayans rien oublié de leurs façons anciennes, viuoyent de larcin, rauissans le bien d'autruy, & tenants peu de compte de leur propre. Ce furent eux, qui ayans pris la cité de Rome, & pillé le temple d'Apollon en Delphe, conquirent la plus part de l'Europe, & se feirent seigneurs de grandes terres en Asie faisans tributaires les citez, & possedans les terres de ceux que ilz auoyent assuiettis. [Ie ne puis & ne dois souffrir que le lecteur soit abreuué d'vn si impudent mensonge, tracé par vn pauure homme Grec plus fabuleux que veritable, & suiuy d'vn moderne sans esplucher mieux les matieres : veu qu'il n'y a auteur soit ancien ou d'assez fresche memoire, qui tienne que les Cymbres ayent esté ceux qui rauageans l'Italie ayent pillé la cité de Rome, ains les Gaulois Senonois sous Brenne leur conducteur feirent ce voyage, & se ruerent de là sur la Grece, ainsi que mentionne Pausanie, & que Dieu aydant nous dirons cy apres espluchans les yssues diuerses que feirent les anciens Gaulois varians selon le temps & occasion leurs volées.]

Faute lourde, que les Cimbres fussent ceux qui pillerent Rome.

Voy Orose liur. 3. chap. 22. Polybe Plutarque en son Camille. Iustin. liu. 20. Pausanie. liur. 1. & 10.

Or ceux qui d'entre les Galates passerent en Grece, vne partie nomma le païs où s'arresta, Gallogrece, & Galatie region de la petite Asie, laquelle vers l'Orient regarde le païs de Capadoce, & le fleuue Halis, & ce païs est suiet ores au Turc la cité principale duquel s'apelle Ginapoly : à l'Occident luy gist la Bithinie, & petite Asie, à present Natolie, & Turquie, vers midy elle voit la Pamphilie & au Septentrion la mer Maiour. Au reste les Cimbres desquelz nous parlons, fut iadis vn peuple fort cruel, & farouche outre mesure, vsant d'vne grande impieté & irreuerence non iamais ouye enuers les Dieux.

Descriptiō de Galatie voy Ptol. li. 5. cha. 3. Tabl. 1. d'Asie.

Quels furent les Cymbres.

Entant qu'eux marchans auec leur armée, ils auoyent à la suyte du camp des femmes prestresses & grandes deuineresses, ayās la teste grise de vieillesse, le vestement blanc, & par dessous vne chemise iaune de lin delié, at-

Deuineresses des Cymbres.

tachée auec des bouclettes de cuiure allans pied nuës, & ceintes de belles ceintures:y ayant quelques prisonniers au camp, elles leur venoyẽt au deuant l'espée desgainée au poing & les trainans par terre les conduisoyent iusqu'au pres d'vne grand chaudiere laquelle seruoit de vase de diuinatiõ, & pres d'icelle vn eschaffault, sur lequel montans legeremẽt & y conduisans le captif, l'esleuans en hault luy coupoyent la gorge faisans couler le sang dans la susditte chaudiere d'erain & selon que le sang distilloit dans le vase elles predisoyent ce qui deuoit aduenir: d'autres fendans le ventre du prisonnier,& prenans garde à l'assiette,santé, ou corruptiõ des entrailles denonçoyent le succez des choses desquelles on les enqueroit, & sur tout de la victoire cõtre leurs ennemys.Les criminels aussi entre les Cymbres estoyẽt gardez l'espace de cinq ans, au bout desquels on les sacrifioit les pendãt,& empalãt cruellement. Et s'aigrissoyent non seulement cõtre les hommes, ains mesmes les bestes de leurs ennemys estoyent occises auec les hommes,ou tourmẽtées par diuers suplices, ou bruslées toutes viues sur vn grand buschier. Et iaçoit que ces Barbares eussent de tresbelles femmes, si est-ce qu'ils estoyent enclins estrangement à l'infection qui est contre nature. Ilz couchoyent à terre sur des peaux des animaux ayãt des gardes de tous costez pour veiller autour d'eux prenãs leur repos. Entrãs au combat ilz tenoyent en leurs chariots des peaux estendues sur lesquelles ils faisoyent vn estrange tintamarre iusqu'à donner frayeur aux ennemis qui les attaquoyent.Et leur plus grand vilennie encore estoit qu'ils ne faisoyent conscience de prodiger leur beauté en public, ains s'en glorifioyent. Valere le grand tient que les Cymbres & Celtiberes auoyẽt coustume de chanter & se resiouyr allans au combat, comme doiuans glorieusement & heureusement finir leurs iours : & au contraire se contristoyent si quelcun mouroit au lict & de maladie, comme estimans ceste fin vilaine & malheureuse.

Cruel sacrifice pour deuiner.

Criminels gardez cinq ans auãt les faire mourir.

Vices des Cymbres.

Celtiberes sont à present les Aragonnois en Espaigne.

De la Gaule & mœurs anciens des Gauloys. *Chap. 28.*

LE pays de Gaule est vne region d'Europe fort spacieux assis entre la mer Gallique, & l'Oceã Anglois, & Britannique encloz du Rhin,des Alpes,& monts Pirenées,qui luy sont à l'Occident, là où la mer tant Gallique que Bretonne, luy est au Nord, & Septentrion,le Rhin au soleil leuant,luy gisant par pareil espace des Alpes iusques en l'Ocean, que les copeaux Pyrenéens s'estẽdent de l'vne mer à l'autre, à sçauoir de la Mediterranée, à l'Ocean Cantabrique.Du costé de midy elle regarde la mer Narbõnoise,& celle qu'on apelle de Leuant.Et prist iadis ce païs le nom de Gaule à cause de la blancheur du peuple qui y habite, entant que γάλα signifie laict, qui est des choses les plus blanches qu'on sçache. Or estoit la Gaule diuisée en trois parties,l'vne s'apellant tondue, & Toguée,qui aussi estoit la Cisalpine,& icelle cõprise sous le nom d'Italie,& les limites de laquelle

Description de la Gaule.Cesar liu. 1.Commentair. Ptol li.2.ch.7.8. & 9.tabl.3.d'Europe. Strab.li.4.

D'où Gaule à pris son nom.

Strabon liu.5.

ſont donnez par Strabon. Toute la Gaule Tranſalpine portoit le nom de Cheuelue: & icelle eſtoit partie en trois Prouinces par les hiſtoriens, à cauſe de trois ſortes de peuple habitãs en icelles à ſçauoir Belgique, Celtique, & Aquitanique: ayans ainſi poſé les bornes de chacune de ces Prouinces, que celle qui eſt contenue entre l'Eſcau & la Seine porte le nom de Belgique: & de la Seine iuſqu'à Garonne ſoit la Celtique, qui auſſi portoit le nom de Lyonnoiſe: puis iuſqu'aux montz Pirenées ſ'eſtendoit l'Aquitaine par les anciens nommée Armorique. L'Empereur Octouian Auguſte la partiſt en quatre, y aiouſtant le Lyonnois pour vne quatrieſme partie. Ammian Marcellin fait pluſieurs Gaules, & Prouinces en icelles mettant en ieu la premiere, & ſeconde Gaule Lyonnoiſe, premiere, & ſeconde Aquitanique. Celle qui a eſté ditte Braccée eſt la Narbonnoiſe, nõmée ainſi pour certains habits que ce peuple portoit qu'il nõmoit Bracces. La Gaule Belgique, qui eſt voiſine du Rhin parle pour la plus part Alemant, & a ces Prouinces en ſon enclos les Souiſſes, le païs d'Helſace, la Lorraine, Luxembourg, Bourgoigne, Brabant, Gueldres, Holande, & Zelande: leſquelles (n'eſtoit la ſeparation que le Rhin en fait, comme borne ancienne de Gaule & Germanie) deuroyẽt toutes pluſtoſt eſtre compriſes ſous le nom Germain que Gaulois. Auſſi encor pour le iourd'huy les montaignes, ny les fleuues ne ſeruent point de limite aux regions, ains les langaiges & les ſeigneuries ſont celles qui leur ſeruent de borne: & ſe dit vne Prouince auoir tout autant d'eſtendue comme le langage de ce peuple eſt parlé en tout le païs. Les Gaulois furent de tout temps apellez d'vn commun nom par les Grecz, Celtes, à cauſe de Celte roy qui regna ſur les Gaules, & Galates pour l'eſgard de Galate qu'ilz diſent auoir eſté mere dudit Celte.

Diuiſion anciẽne des Gaules.

Ammian Marcellin li. 15.

Quels les limites à preſent des Prouinces.

[Auſſi ce Roy porta tous les deux noms eſtant ſorty de Galate amye de Hercule, & donna nom aux Celtes en Gaule & Celtiberes en Eſpaigne, ainſi que diſcourt Beroſe. Mais Ammiã Marcellin l'afferme encor diſant: Aucuns tiennent que des Aborigenes déz le commencement furẽt veuz en celle region leſquelles ſ'apelloyent Celtes du nom de leur Roy, qu'ilz auoyent fort cher, & de ſa mere Galatée, ilz porterent le nom de Galates, car c'eſt ainſi que les Grecs apellerent les Gaulois.

Beroſe. 5.

Ammian. 15.

Ie ne veux m'amuſer ſur la Cabale des motz, ainſi qu'a fait Annie & pluſieurs autres, qui voulans recercher trop curieuſemẽt les choſes, & les peſcher és abiſmes meſmes de l'antiquité la plus eſloignée, ont renduz leurs diſcours contemptibles, & preſque eſloignez de veriſimilitude. Comme vn d'entre les noſtres qui voulãt faire Noé Gaulois nous forge des motz Aramées Gallim, ſignifiant ſurmonte eaux, ou eſchappez du deluge, & que de là vient le nom anciẽ des Gauloys, & encor le mot de Galere: mais ſi cela auoit lieu, il n'y a nation ſouz le Ciel qui ne deuſt eſtre baptiſée du tiltre de Gaule. Et parainſi fault que nous arreſtions là, ou que les Gaulois ont pris ce nom de la blancheur qui les accompaigne, quoy que la cauſe en ſoit fort foible, ou que ç'a eſté ce fils de Hercule (comme tous les hiſtoriens tiennent) Galate qui ſurnomma ainſi les Prouinces des anciens Gomerites. Or auant que paſſer outre, & venir aux mœurs des Gauloys, il faut veoir les courſes de ce peuple, à cauſe que par icelles nous ferons

Cabale de motz non receuable en l'hiſtoire.

Lourde recherche du nom Gaulois.

voir la faulte de ceux qui osent sans grande autorité, proposer que les anciens Gauloys ayent pris source de la Germanie, & pour preuue dequoy ils se targuent des escritz de Cesar en ses Commentaires, qui dit que plusieurs estiment que les Gauloys ayent source des Germains lesquels ayãt iadis passé le Rhin, allichez de la fertillité du païs des Gaules, s'y arresterẽt chassans les premiers qui en estoyent les naturels & possesseurs, & que Cesar fut instruit de telles bayes & aduertissemens par ceux de la cité de Rheims. Ie ne veux de tant m'attribuer que de desmentir vn si excellent homme que Cesar, ny aussi m'oublier d'accorder ce que luy mesme ne met en auant que comme chose doubteuse, & de laquelle il n'auoit qu'vn simple recit sans autre fondement. Encor accorderay-ie ce que ce grand docteur Esclauon S. Hierosme dit que les Theutons souuent sont venuz des parties les plus esloignées de Germanie, rauageans toutes les Gaules, & ayans deffait plusieurs armées des Romains, ils furent depuis accablez par Marie Consul pres la cité d'Aix en Prouence. Mais quoy ? il est faite mention des courses, & non de l'arrest, puis qu'il est ainsi qu'ils en furent chassez par le general Romain: Et pour dire la verité, & de ce nous feront foy les histoires si elles sont bien espluchées, la vraye histoire nous monstre que plustost l'Alemant est sorty du Gaulois, que cestui-cy de la race Germanique. Et qu'il soit ainsi il faut voir (comme i'ay dit) les migrations & voyages de ce peuple, laissans à part les premiers Gomerites & Samotées, qui ne s'occuperent guere qu'à multiplier leur engeance és Gaules, de laquelle depuis formillerent tant de nations par l'Europe, & mesmement és Espaignes ia dés le commencement, où ils donnerent le nom de Celtiberie à toute celle contrée qui à present porte le tiltre d'Aragon : & en Italie, où encor la Lombardie, Marche Treuigiane, le patrimoine & païs Bolonois & la Romagnolle portent le nom de Gaule és liures des hommes de sçauoir, si que les Romains quelque inimitié qu'ils portassent au nom Gauloys ne peurent faire que les Colonies Gauloises, tant en Toscane qu'ailleur, n'ayent retenu leur nom durant le plus grand orgueil, & tyrannie de leur Empire.

Cesar noté en passant de peu de diligence & en l'histoire.

S. Hierosme à Geronce.

Ceux cy estoyent les Cymbres sortis des Gauloys.

Celtes en Espaigne. voy Lucan. li. 4. de la guerre ciuile, & Lucie Marin en l'histo. d'Aragon.

Et quoy que Tite Liue, ou son singe Flore, taschent d'aneantir l'excellence Gauloise, si sont ils contraints de confesser ce qui est cogneu à tout le monde, que c'est de Gaule, que les plus fameuses nations d'Europe ont pris origine, & sur tous les Italiens, & Alemans. Voyons ce grãd desbord des Celtes sous Sigouese & Bellouese deux cens ans auant que Brenne passast en Italie, & saccageast Rome : l'vn de ceux cy à sçauoir Bellouese se faisant voye le fer aux mains par les Alpes, abatist l'Empire, & puissance des Toscans: & Sigouese prist la volte, de Germanie courant, & rauageant tout, & en fin se faisant seigneur du Norique, & païs voisin du Danube, & d'vne partie des siens nommant le païs de Baioarie, qu'à present on appelle Bauiere. Les Prouinces plus septentrionales d'Alemaigne sentirent encor ceste main forte Gauloise apres que Brenne eut saccagé Rome, il prist le chemin de Grece, & Belgie le deuança ayant deffait le Roy Macedonié qui ne tenoit compte du camp Gaulois, s'en retourna en Europe, ayant faict trenché la teste audit Roy Gregeoys, Amynte: & Bren-

Sigouese, & Bellouese freres, nepueux d'Ambigal roy de Bourges.

Tite Liue Dec. 5. liu. 1.

Tacite liure des mœurs des Germains.

Iustin. 24. & Pausanie. 10.

ne despoüillant le temple de Delphe fut foudroyé & plus rompu par l'effort celeste, que de la main des hommes. Qu'aduint-il apres cecy? Oyons ce que Iustin en chante. Les Gauloys (dit-il) ayans mal fait leurs affaires à Delphe, où ilz sentirent plus de violence de l'ire des dieux, que de la vaillance de leurs ennemys, ayans perdu leur Roy Brenne, s'en fuyrent vne partie en Asie, & les autres en Thrace. Et ainsi par le mesme chemin que ilz estoyent venuz, ilz s'en retournerent en leur terre : vne partie desquels s'arresterent pres les bords du Danube, & Saue, qui se feirent nommer Scordisques (ceux cy sont les habitans de Tirol, Austriche & Hongrie.) Les Tectosages de retour que furent à Tolouze leur païs, assaillis de peste, n'en peurent guerir plustost qu'ayãs getté en vn paluz l'or & argẽt rauy és tẽples ils purgerẽt leurs maisons de telle malediction causée par le sacrilegue. Vne partie de ces Tectosages, ayãs pris plaisir au païs Illyrien, y retournerẽt, & pillãs les voisins du Danube, se feirent seigneurs de la Pãnonie, voyez là les propres mots de Iustin abregeãt l'histoire de Trogue. Or ce païs Scordisque s'estẽdoit iusqu'à la cité de Belgrade en Hõgrie qui de nostre tẽps, à esté prise par Solyman Roy de Turquie. Et à fin qu'on ne pẽse q̃ le mot de Scordisque, ne s'estende plus que la basse Pãnonie, ou Hõgrie, & qu'ẽcore les Teutõs, ou Tudesques y sont cõpris, voiez q̃ leur estenduë est faicte, & alignée par Iustin & Eutrope dés le païs de Thrace, iusqu'ẽ Dalmatie. Pour ne detenir trop lecteur, il fault veoir le chap. precedent à fin de cõsiderer quelles: & cõbien grãdes furẽt les natiõs cõprises sous le nom de Galates, & q̃ les mesmes Cymbres se peuuẽt comprendre sous le nom Gaulois, estãt asseuré q̃ nos ancestres y ont donné attainte, si les histoires disent vray q̃ le lõg de la mer, & dés les Alpes iusqu'au Danube les Galates ayẽt estẽdu leur seigneurie. Mais d'autãt q̃ i'espere ailleur traiter de cecy auec plus de diligẽce, & recherche, vous suffira de ceste simple lineature, qui vous pourra seruir cõtre ceux qui font du sçauãt és choses douteuses sans que toutesfois ils vous en sceussent dõner resolution. Vous recueillez donc par les propres motz des Latins, & Grecs, & Alemans, que les Gaulois ont peuplé vne partie des Espaignes, Italie, Grece, Asie, Macedone, Hongrie, & Alemaigne, que les Celtes Gascons sont les premiers parens de la Celtiberie & Aragon, que les Gaulois sont peres de ceux du pays de Gallice: Et noz voisins les Tholosains accompaignez de nostre troupe, comme estans les chefs de tout le pays, ont semé le terroir Esclauon des semences Aquitaniques : Les Borbonnois se peuuent dire source du pays de Bauiere, & bastisseurs de la cité fameuse de Boloigne en Italie. Les bons liures sont pleins de cecy, là où n'y a pas vn qui donne asseurance, que le Germain aye rien laissé de memoire de sa demeure en Gaule, quoy que souuent il ayt tasché de s'en faire le maistre : mais de cecy nons en parlerons ailleur, & par ainsi fault continuer l'autheur qui nous est en main a illustrer] Les Gaulois à present sont nõmez Frãçois, & la Gaule est dite Frãce, des Frãçois peuple de la Germanie, par lesquelselle a esté assuiettie, ainsi q̃ Baptiste Mãtouan dist en son S. Denys, & Sabell. en ses Ennead. & recueils. Cesar qui le premier d'entre les Rom. subiugua en dix ans les Gaules, dit que les anciẽs Gaulois estoiẽt differẽs ensemble

Iustin. 32.

Scordisques Gaulois. Lazie. li. 5. des migrations.

Voy Tite Liue Decad. 4.

Appian li. Illyrique. Pline liu. 3. cha. 26.

Celtes Gascõs nõment Celtiberie. voy Marin en l'histoire d'Aragon. Gallice des Gaulois. voy Ritie en l'hist. d'Espaigne.

Dalmates sortis des Tholousains. Iustin. 32.

Bauiere ditte des Boies Borbonnois Tacite.

Boloigne des Boies Gaulois. voy Gaudẽce Merule. Baptiste Mãtouã. Sabelliq. Ennea. 10. liu. 3. Procope liu. 1. de la guerre Gottique.

en mœurs & façons, langage, loix & coustumes de viure: & qu'aussi ils auoient plusieurs choses qui estoient communes à toute la nation, cóme d'exercer bandes, ligues & partialitez, ce qui estoit tellement graué en leur esprit, que non seulement les citez & bourgs querelloient l'vn contre l'autre, qu'encor ceste peste auoit lieu presque en chacune famille.

[Et ceste diuision seule fut celle qui l'achemina à la victoire, & luy ouurist le pas pour vaincre les Gaules inuincibles, autrement que par la discorde intestine des habitans] D'autant que ceux qui estoient les plus riches, puissans & genereux combatoient ensemble sur la preseance & principauté, chacun desirant de plustost commander, qu'estre soumis sous la main & puissance d'vn autre. Et tout ainsi que cecy leur fut peculier & de toute ancienneté, aussi l'institution en estoit merueilleusement bonne, entant que le peuple par ce moïen n'estoit aucunement foulé des grands, iaçoit que c'estoit le pays du monde, où l'on tenoit le moins de compte de la multitude, veu qu'on s'en seruoit comme d'esclaues, sans que iamais vn populaire fut admis au conseil public: & la plus part desquels estoient si chargez ou de tributs, ou de debtes, qu'ils estoient contrains se ietter entre les mains des plus nobles & puissans, leur obligeās & biens & personnes, affin d'estre deffendus du tort, & violence des autres. [Et de là ie pense que sont venues ces seruitudes, qui encor se partiquent en quelques endroits du pays Lymosin. Or quelques ligues & diuisions qui fussent entre les Gaulois, si est-ce que Cesar ne nie point que souuent ils ne s'assemblassent en conseil public, qui se faisoit & tenoit, comme estats generaux des Gaules au pays Chartrain, où estoit l'ancienne loge & habitation des Druides.] Car les Gaulois auoient en singuliere recōmandation deux sortes d'hommes, les Cheualiers à sçauoir, & les Druides: Aucuns y adioustent les Bardes & Vaccées, les vns desquels s'adonnoient à la cognoissance des causes naturelles, & les autres à loüer les hommes illustres, & a faire des vers & hymnes à la louange des Dieux. Mais Cesar les comprend tous (& à bón droit) sous le nom de Druides. C'estoit à ceux cy a prendre garde aux sacrifices tant publiques que priuez, a interpreter les secretz de la religion, & enseigner les lettres aux enfans, d'assister aux assemblées des iugemens fust pour les meurtres, ou querelle sur les bornes & limites des terres, voire cognoissoyent de toute cause & donnoient sentence, ou condemnoyent les mal-viuans. Que s'il y auoit homme de quelque estat ou condition qu'il fut qui refusast d'obeïr à leur ordonnance, il estoit excommunié, sans qu'il luy fut permis d'assister aux sacrifices qui estoit la peine la plus ignominieuse que recogneut toute celle nation. Ces philosophes pour ne se soüiller fuioyent la hantise des autres & ne parloyent à personne: ceux cy refusans audience, aucun ne pouuoit se pouruecoir ailleur, & personne n'eust osé s'attribuer aucun hōneur priué ny general sans qu'ilz ne l'autorisassent. Ils auoyent vn chef lequel auoit iurisdiction & puissance sur tout l'ordre & assemblée philosophique, lequel mourant, on venoit à l'election de son successeur, ainsi qu'à present on fait, ou deuroit faire au decez d'vn Euesque. Certaine saison de l'année le Cōseil & estatz generaux (comme dit est) des Gaulois s'assembloyent au païs Chartrain qui

Ce mespris est encor assez imité à present.

Grand seruitude des simples iadis en Gaule.

Cesar liu. 4. de la guerre Gallique.

Hommes remarquez entre les Gauloys. Druides & Cheualiers.

Offices, & puissāces des Druides.

Druides solitaires

Chef des Druides promeu par election.

qui est au milieu des Gaules, où toutes les querelles estoyent vuidées par l'arrest & ordonnance des Druides. [Aucuns estiment & non à tort que ce lieu public de l'assemblée c'estoit la ville de Dreux, iaçoit que Paradin tienne que c'estoit Autun, cité lors capitale des Heduens, & des principales des Gaules : mais ie m'en rapporte à la verité, & ne veux plaider en chose qui ne m'est d'importance, quoy que suiuant Cesar ie pense la premiere opinion estre la plus veritable] Ces conseils ont esté depuis receus par les François, & appellez Parlement, mais transporté à l'imitation de l'Angleterre. [C'est bien rentré, seigneur Boesme: i'ay honte qu'vn homme faisant profession de l'histoire, s'oublie si lourdement que d'estre louche és choses les plus aisées à voir: Quelle absurdité est-ce de dire que no⁹ tenons les parlemens des Anglois, cõme ainsi soit que Guillaume le Conquerant fut celuy qui de France en porta & le nom, & l'vsage en l'isle nouuellement par luy conquise des Anglois? Ie sçay bon gré à S. Estienne Pasquier d'auoir monstré icy (comme ailleur) la gentillesse de son esprit, en ramassant de nostre histoire & le premier vsage de parlement, & le temps qu'on le tenoit, & les causes pour lesquelles il fut institué premierement, & pourtant ie renuoye le lecteur au liure tresdocte de ses recherches de la France, affin qu'auec les raisons de ce gentil patron, il n'azarde ce gros esprit qui ne dit ny ne fait sinon ainsi qu'vn autre le pousse, & qui s'est trompé en ce qu'il a veu en Cesar que les Gaulois (ainsi qu'on disoit, car le Romain ne l'ose asseurer) appreindrent iadis les sciences des Insulaires de la grand Bretaigne: & a conclud que és derniers temps la façon de Parlement ou assis ou ambulatoire, nous auoit esté eslargy de l'inuention Angloise, comme ainsi soit que noz premiers & plus anciens peres nous en ayent monstré la forme, & que depuis les François, auãt que l'isle Angloise eut ce nom, ny fut en liberté, vsoyent de ces assemblées pour traiter des affaires du Royaume. Et posé le cas que la discipline des Druides fut sortie des Bretons, encor l'assemblée pour les iugemens n'a point issue d'eux au moins que nous puissiõs recueillir par aucune histoire Angloise quoy qu'il y en ayt de bien fabuleuses. Et si les Gaulois passoyent en celle isle pour y apprendre quelque cas, asseurez vous que c'estoit pour y puiser les sciences obscures, veu que là, comme au reste des pays Septentrionaux l'art de Zoroast & sorcelerie y estoit pratiqué merueilleusement. Car quant aux lettres, si nous croyons Berose, les Saronides les auoyent introduites en Gaule, & les Druides vsées & enseignées ains qu'il soit memoire que l'isle Albion fut seulement recogneüe & ainsi Cesar pour ceste fois ne sera creu en chose de laquelle aussi il parle si froidement qu'il s'en raporte à l'opinion, & ouyr dire, ioint que le mesme parlant de l'origine de ces Insulaires, ne faict conscience de dire que ceux qui habitoient prés la marine, auoient leur origine des Gaulois Belgiques au Beauuoisi, qui passans en l'isle pour butiner, s'y estoient arrestez & y auoient cultiué les terres. Et Bede homme Anglois ne peut taire que la Gaule ne soit celle qui a peuplé la grand Bretaigne, parlant ainsi: Ceste isle eust dés le commancement les seuls Bretons pour habitans, desquels aussi elle prist le nom: lesquels (ainsi qu'on tient) passans de la terre

Robert Cenalis Euesque d'Auranch. liu. 1. de la Gaule.

Paradin liure de l'estat ancien de Bourgoigne.

Erreur de Boesme Auban.

Estiẽne Pasquier liu. 2. cha. 1. & 2. des recherch.

Cesar pensoit que les Gaulois tinssent les lettres des Bretons.

Insulaires de la grand Bretaigne sorciers.

Voyez Berose en quel temps il met Saron & Druys Roys de Gaule.

Cesar 5. de la guerre Gallique.

Bede histor. eccles. liur. 1. chap. 1.

Albion isle nommé Bretaigne des Bretons de la Gaule.

continente nommée Armorique en la grand Bretaigne, se feirent seigneurs des parties plus tirans sur le midy d'icelle. Ainsi les Gaulois plus anciens n'est vraisemblable, qu'allans peupler vne Prouince d'hommes, ne la foisonnassent aussi des choses qui sont dignes de l'homme,& necessaires,& à la vie,& à la police:soit dit cecy en passant.] Les Druides ne se mesloyẽt point de la guerre,ny n'estoyent cõtraint à cõferer ou payer tribut comme les autres. Quiconque vouloit estre receu en leur cõpaignie, & attaindre la perfection de leur science,falloit qu'aprinst plusieurs milliers de vers par cœurs, tellement qu'il y en auoit plusieurs qui demouroyẽt vingt ans auãt que sçauoir ce qui estoit necessaire d'entẽdre,d'autãt qu'il n'estoit point permis d'escrire rien apartenant à ceste cognoissance, qui peut apartenir & toucher à l'exercice de la memoire, & autorité de ceste discipline. Le reste des Gaulois en ce temps là auoyent les lettres Grecques en vsage. Ces Druides auoyent opinion que les ames estoyent immortelles, mais qu'elles passoyent d'vn corps en autre:& par ce moyẽ ostans toute crainte de mort du cœur des Gaulois, ils les rendoyent plus hardys à s'exposer à tout peril & hazard. Ilz disputoyent plusieurs choses sur le cours des Astres, de la grandeur du monde, & estendue de la terre, de la nature,& estre de chascune chose,& de la puissance des Dieux:estimans le monde eternel, & que l'eau, & le feu,se surmontoyent reciproquement, & à diuerses fois l'vn l'autre. [Ie ne veux omettre ce que Pline dit de ces Druides en son histoire naturelle: Les Druides (dit-il) n'ont riẽ en si grand estime,ne qu'ils pensent plus sacre que le Guy qui n'aist és arbres,& que l'arbre mesme où il s'engendre pourueu que ce fut vn chesne: & pour ceste cause eslisoyent ils les forestz de chesnes, ne faisans aucun sacrifice sans auoir des rameaux & fueillages de cest arbre. De sorte que pour ceste seule raison suyuant l'interpretation Grecque, on les appelloit Druides, du mot δρῦς, qui signifie chesne: iaçoit que les Grecz anciens baptisoyent de ce nom toute espece d'arbre:Quoy qu'il en soit, ces gens estimoyent que tout ce qui naissoit en ces arbres,estoit enuoyé du Ciel,& que Dieu auoit choisy cest arbre & auec grand ceremonie, & superstitiõ y trouuans le Guy,ils le recueilloyent:& sur tout obseruoyent ils la Lune sixiesme, qui estoit commencement & de moys, & d'année entre eux, & du siecle au bout de trente ans, ayant assez de force,& n'estant plus en sa moitié. Et appelloyent encor la sixiesme Lune tout guerissant & voulans sacrifier,ayans premierement dressé vn beau,& grand appareil de viandes sous des arbres,ils empoignoyent deux Thoreaux blancz, ne faisans que aboutir les cornes.

Druides imitateurs de Pythagore,ou luy d'eux.

Disputes esquelles les Druides s'exerçoyent.

Pline dernier ch. du 16.liu.

Guy est vne sorte dexcrement des vieux arbres ayãt la fueille comme vn oliuier.

Superstition des Druides à cueillir le Guy.

Le Prestre affublé d'vn abillement blanc, ains que sacrifier montoit sur l'arbre porte-Guy, & coupoit ce rameau tant cherché auec vne faucille d'or,lequel on receuoit en vn Hoquetõ de blanche couleur: Ce fait la victime estoit occise,& immolée,priãs Dieu de prosperer ce present à ceux à qui il auoit d'en faire largesse. Veu qu'ils pensoyent que par ceste façon leurs troupeaux fussent renduz fertilles, & que le Guy estoit le souuerain remede contre toute sorte de venim, & poisons, si grande souuentesfois est la superstition des hommes en choses friuoles, & de nulle consequen-

ce. Ie laisse à part les œufz des serpens ensorcellez par ces Druides, valans contre le fer à la guerre, & aydans à auoir victoire de son ennemy : veu que le mesme Pline dit qu'vn Cheualier Romain fut tué par Claude Neron à Rome, d'autãt qu'õ luy trouua vn de ces œufs charmez on son sein. Ces Druides à cause qu'on tenoit qu'ilz immoloyẽt des hommes à leurs Dieux furent ruinez (comme dit Pline) par Tibere Cesar successeur d'Auguste, suyuant l'ordonnance du Senat : mais Suetone refere ceste ruine souz Claude Neron, & dit que pour ce fait les Gaulois se mutinerent cõtre l'Empire.] L'autre sorte d'hommes (selon Cesar) honorez en Gaule estoyent les Cheualiers, qui furent les plus deuotieux de tous les autres, mais quand ils tomboyent en quelque perilleuse maladie, ou se voyent exposez en quelque danger, secouruz de ministere des Druides, ils immoloyent vn homme pour leur salut, & conualescence. D'autres auoyent des simulachres d'vne monstrueuse grandeur qui estoyent faitz, & entretissuz d'osier en forme de treillis & claies, dans lesquels ils mettoyent plusieurs corps vifs ensemble, qu'ils faisoyent brusler cruellement faisans mourir les larrons, & autres conuaincuz de quelque grand meschanceté, ilz estimoyent ce supplice aux Dieux tres-agreable. Or Mercure estoit celuy que ilz auoyent le plus en reuerence, l'estimans, & preschãs, l'inuẽteur de toutes les sciences le guide des voyes & chemins, & celuy qui aidoit fort les hõmes à gaigner, & proffiter en quelque affaire que ce fust. Allãs en guerre ilz voüoyent à Mars tout ce qu'ils prendroyent en la bataille, & voioit on en plusieurs villes de grans tas & monceaux des despouïlles des ennemys qu'ils auoiẽt vaincuz en guerre. Si quelqu'vn fraudoit, ou cachoit tãt peu soit de la proye, il en estoit puny tres-rigoureusement. Ce peuple eut opiniõ d'estre descẽdu de Dis Saturne, qui estoit cause q̃ ilz cõmençoyẽt les festes dés la nuit precedẽte le iour de la solẽnité, estimãs q̃ à Dis fut la nuit cõsacrée. Les Gaulois ne souffroiẽt point qu'õ amenast leurs enfãs en leur presence, qu'ils ne fussent grãds & prests a porter les armes, estimans chose mal seante que le fils encor enfant, assistat en la presence de son pere. Autant d'argent que le mary receuoit du dot de sa femme, il esgalloit la somme en nom de douaire par l'estimation d'autant de son bien qu'il conferoit & mettoit en commun, & ce qui sortoit de prouffit de ceste communauté, estoit gardé diligẽment pour celuy qui suruiuroit à sa partie luy seruant d'heritage : neantmoins le mary auoit puissance de vie & de mort sur sa femme, tout ainsi que sur ses enfans. Si vne femme estoit attainte d'auoir empoisonné son espoux, les parens du mary la tourmentans cruellement, la faisoient brusler toute viue. Aux obseques des hommes illustres, on auoit coustume de brusler tous les plus precieux meubles du defunt auec son corps, voir les bestes mesmes. Et auant que Cesar eust assuietty le pays, encor bruslոit on & les tenans terre & les esclaues des seigneurs qu'on mettoit en sepulture. Ez citez bien policées, il y auoit plusieurs des principaux qui auoiẽt charge de la police & gouuernemẽt, eslisans dés le cõmencement vn chef annuel, tout ainsi que pour la guerre les generaux estoient esleus par la multitude. [Quãd il dit qu'ils eslisoiẽt vn chef, cela n'oste pas la iurisdictiõ des roiteletz tels qu'estoiẽt ceux des

Oeufs charmez pour auoir victoire.

Druides exterminez & par qui.
Pline.li.30 ch.1.
Suetone en la vie de Claude Neron.

Noblesse Gauloise fort deuotieuse de tout temps.

Celie Rhodig.li. 18.ch.21.
Polybe.
Cruel sacrifice des anciens Gaulois.

Dieux adorez des Gaulois. Hese, & Theucate, à sçauoir Mars & Mercure.

Despouilles dediées à Mars, par les Gaulois.

De ce Dis voy Berose qu'il appelle Samothée.
Droit de communauté en mariage entre les anciens Gaulois.

Puissance des marys sur leurs fẽmes & enfans.
Ceste loy estoit aussi pratiquée à Rome dés Romule.
Obseques cruelz des Gaulois semblables à ceux des Scythes.
Princes iadis annuels en Gaule.

Senonois, Heduens, Auuergnaz, & Berruyers, mais parle de celuy qui auoit souueraineté és choses du public estat des Gaules par l'autorité du peuple, sous le nom duquel se faisoyent, & les leuées & les assemblées.]

Police Gauloise.

Si quelqu'vn auoit quelque aduertissement des voisins sur le fait touchant le public, il le deuoit faire entendre au Magistrat, lequel selon que bon luy sembloit, & que le cas le requeroit en celoit vne partie, & du reste il en falloit faire le raport en la publique assemblée des estats : d'autant qu'il n'estoit permis à aucun de parler des affaires communs, sinon deuant tout le monde. Et celuy qui venoit le dernier au Conseil estoit occis sans aucune misericorde. Ceux qui faisoyent bruit, ou suscitoyent trouble en l'assemblée, vn officier & sergeant venoit à eux l'espée nuë au poing, & leur commandoit les menaçant de faire silence, que s'ils ne cessoyent, il vsoit de pareil cõmandement iusqu'à la troisieme fois: puis continuant l'autre en son opiniastrise, l'officier luy coupoit vne si belle piece de son habit que le reste luy demouroit inutile. Les Magistratz estoyent parez d'ornemens d'or, ayant des chesnes d'or au col, & des bracelets aux bras & és doigts de beaux anneaux & fort riches. Le peuple portoit des sayons, & casaques, & par dessus quelques manteaux si cours, qu'à grand peine leur pouuoyent ils couurir la moitié des fesses. [Et c'est pourquoy Strabon dit qu'ils auoyent de fort longs haults de chausses, & tient que ces manteaux si cours estoyent faits à manches, & fenduz par le deuant comme la robe, ou togue Romaine.] La laine de laquelle il faisoient leur drap estoit aspre & le poil long, de laquelle ils faisoyent leurs habits veluz, & d'aucũs en auoyent de mesme parure, mais faits & tissuz à l'eguille. [Et quoy que (comme dit Ammian) leurs habits fussent de peu d'estoffe, si estoyent ils nets & propres en iceux, & sur tout les dames, & donne cest auantage sur tous les Gaulois, à ceux de l'Aquitaine.]

Ce qui s'ensuit est de Strabon. 4.

Strabon attribue ceste magnificence aux Druides.

Habits des Gauloys. voy Tacite liu. 18.

Ammian li. 15.

De l'armeure des Gaulois. voy Polybe. 2.

Ils nourrissoyent soigneusement leur cheuelure, grands, & bien proportionnez de corps, blancs de couleur, & les armes proportionnées selon la stature, vne grand espée pendant au costé droit, vn long bouclier & escu, la pique suyuant la grandeur de l'homme qui la manioit. Quelquefois ils s'aidoyent des arcs, mais ils attaignoyent plus asseurément au but auec les dardz desquels ils s'aidoyent allanз à la chasse: & peu d'entre eux se soucioyent de fondes ou massues de boys allans en bataille.

Quel estoit l'habit nõmé Bracces.

[Et leur principal habit estoit celuy qu'ils nommoyent Bracces, qui n'estoyent pas simplement ce qu'on appelle à present braies, qui ne couurent que les parties honteuses: ains vn abillement fait comme la chemise leur allant dés les espaules, & estomach, iusqu'aux genoux, qui leur couuroit les parties, & membres que nature commãde de tenir secretz & cachez. Oyons sur ce propos Põponie Mele. Les Sarmates (dit-il) portẽt les Bracces par tout le corps, lequel il en couurent tout sauf la face & la veuë: & Tranquille parlant de la coniuration faite contre Cesar, dit: Cesar mena des Gauloys en triomphe, lesquels arriuez à la court laisserent leurs bracces, & prindrẽt la robe frãgée de laquelle vsent les Romains: & Tacite dit que les Colonies, & citez Municipales des Romains s'offensoyent de Cecinne d'autãt qu'il portoit vn Hoquetõ bigarré de couleurs,

Pomponie Mele.

Suetone en la vie Cesar.

& s'estoit vestu des Bracces vestement propre des barbares. Et affin que ie ne sois trop long, qui voudra voir mieux à son aise, & armes, & dexterité, & façon de batailler des anciens Gauloys, qu'il lyse Tite Liue, quoy que mal affectionné à la nation, & Cesar en ses Commentaires, & Tacite en l'histoire d'Auguste : mais sur tous Polybe s'y est arresté le plus curieusement, iaçoit qu'il parle tousiours au grand auātage des Romains: Les passages desquelz ie laisse de vous amener mot à mot, me suffisant de vous en donner le goust, & recercher l'antiquité des nostres non encore espluchée par nous, qui en laissons la gloire aux estrangers, & l'honneur à ceux qui s'enrichissent de noz despouilles.] Les Gaulois couchoyent sur belle terre pour toutes delices & banquetans s'asseoyent sur du fouairre : Ilz acoustroyent auec les laitages grand diuersité de viandes & mets, vsans de plusieurs sortes de chair, mesmement de porceau & frais & salé. Ilz nourrissoyent aux champs grand quantité de pourceaux, excedans tous autres en grandeur, force, & legereté de course, de sorte que ceux qui se rencōtroyēt en ces troupeaux sans y penser, n'estoyent en moindre danger que s'ilz fussent tombez en quelque escadron de loups affamez : & estoit telle l'abondance du bestail à corne en Gaule, & de la porcherie que & Rome, & la plus part de l'Italie s'en fournissoyent de lards & nourriture. Ils bastissoyent leurs maisons de charpēterie & bardeaux en forme de voultes, & icelles fort grandes, auec des ouuertures & croisées. Tous en general estoyent farouches, mais d'vne naïfue simplicité, ayans plus de force & adresse que d'aduis, conseil, ou prudence en guerre, & estans plus soigneux des combats que de la culture & labeur des champs. Les femmes si fertilles q̃ le seul païs Belgique seul pouuoit iadis enuoyer à la guerre 300000. combatans & d'auātage : victoire certes à qui la gaignoit fort plaisante & ioyeuse, mais effroyable aux vaincus. S'en retournans du combat ilz mettoyent au col de leurs cheuaux les testes de leurs ennemys par eux occis en bataille, & les portans en leurs maisons les pendoyent, ou affichoyent en des pieux & poteaux pour seruir de parade & mōstre aux passans. Mais ayans massacré quelque illustre homme ennemy, ilz mettoyent les testes en des vases & estuys precieux de Cedre, pour les monstrer à ceux qui les visitoyent, & n'eussent quitté ce thesor pour rançon ny somme d'or quelconque. La coustume ancienne & naturelle de ce peuple, estoit de porter l'or au col, aux bras, & aux mains, & en recamer & broder leurs abillemēs. Voulans auoir presage, ou diuination sur quelque euenement, ils tourmētoyent l'homme destiné pour estre sacrifié à grands coups qu'ilz luy donnoyent sur le doz, & selon les mines, & contenance qu'il tenoit fust estāt impatient à souffrir, ou se tourmentant pour l'indignité du supplice, ilz prenoyent l'occasion de leur prediction & augure. Ilz auoyēt encor d'autres façons d'imoler & offrir les hōmes en les massacrant: car ilz en tuoyēt les vns à coups de flesches, & puis les pendoyent en leurs temples : d'autresfois ilz faisoyent vne statue & effigie de foing lié, & plein de boys cōbustible, dans laquelle ils mettoyent grand nombre de bestes & d'hōmes, & en faisoyent vne cruelle & estrange rotisserie de tout ensemble. Les Gaulois iadis, à cause de leur assidu trauail & peine continuelle, estoyent

Tite Liue 7. dèz. la cité bastie, & liu. 8. de la 4. dec. Cesar 2. & 5. de la guerre ciuile. Tacite 3. Vegece li. 3. c. 24. Polybe 2. & 3. Appiā Alexā. liur. 5. des guerres ciuiles.

Gaulois riches en bestail.

Cecy est mesme que ce qu'il a dit cy deuāt de la statue d'Osier.

Gaulois iadis tous maigres.

peu chargez de chair & fort maigres,& ausquels à grand peine voyoit on iamais le ventre enflé,car ils euitoyent la gresse de telle sorte, que les adolescens qui auoyent plus de largeur que ne portoit leur ceinture, estoyent punis publiquement,comme s'estants trop donné d'aise & de bon temps. Au reste, la frequentation qu'ilz eurent auec les Romains feit vn grand eschange de leurs façons de faire, & le temps correcteur de toute chose a changé le tout en mieux, & adoucist ce qui estoit de rude & cruel en ce peuple tant illustre. [Lequel comme dit Strabon estoit simple,& sans aucune malignité de mœurs qui luy fut naturelle : estants irritez il s'assembloyent facilement, hommes ouuers & sans dissimulation, n'ayans rien pour secours en guerre que la force & hardiesse. Ilz se laissoyent aisément persuader, & escoutoyent volontiers ce qui leur pouuoit tourner à proufit ayans l'esprit enclin aux bõnes lettres & disciplines,charitables au possible, comme ceux qui se douloyent voyant quelque leur prochain offencé, & se monstroyent enclins à luy donner secours. lysant cecy, ceux des anciens qui ont donné le nom de Barbare à noz peres Gaulois, qu'ilz regardent si la naïueté des nostres n'est pas plus louable que les ruses, finesses & tyrannies de ceux, qui s'estimoyent courtois & ciuils en pillant, rauageant,& ruinant tout le monde. Tant y a que ce furent les Gauloys qui receurent la foy souz les disciples des Apostres, & qui l'ont annoncée aux Fraçoys vsurpateurs des Gaules sur les Romains,desquelz il est desormais temps que nous tenions propos.]

Vertus des Gaulois mentionnées par Strabon li. 4.

Gaulois receurent la foy, auant que les François entrassent en Gaule.

Des François,de leurs mœurs,& origine,& comme ils se feirent seigneurs des Gaules. Chapitre 29.

D'AVTANT que l'auteur que nous suiuons est assez maigre parlant des François qui se sont rendus Gaulois, en habitant en Gaule, comme iadis les Galates furent nommez Gallogrecz, ie suiuray son stile le traduisant pour puis apres m'esgayer à l'ayse sur vn suiet tant agreable. Or voicy comme nostre recueilleur en discourt. Les Gaulois (dit-il) sont à present tresaffectionnez à la religion & pieté Catholique, ayans vn Roy souuerain duquel sont grandes les terres & seigneuries : & sollennisent le mariage suyuant la forme, coustumes,& ceremonies d'Italie.

Plusieurs d'entre eux s'adonnent à l'estude des sciences & artz liberaux,& sur tout y fleurist la sainte Theologie : ce qui se voit facilement en celle celebre & fameuse vniuersité de Paris, laquelle surmonte facilement toutes les autres de l'vniuers. Les François sont en outre tresdesireux des lettres Romaines,& taschent d'imiter l'eloquence & douceur des Latins,& ne mesprisent la cognoissance & de la langue & du sçauoir des Grecs.

François ayment le sçauoir.

Vniuersité de Paris la premiere de l'vniuers.

La iustice & iugemens s'exercent par les Magistratz, mais c'est au Roy à les eslire & choisir. Ilz ont de bons hommes d'armes en guerre & de la fanterie legerement armée, ont aussi des archers qui portent les arcz plus longs que les autres, & lesquelz ne sont point de corne comme en Scy-

Ce sont armes de la vieille guerre.

thie, & presque par tout l'Orient, mais sont faitz d'If, ou de quelque autre plus dure matiere. Leur armée est suyuie de grand nombre d'artillerie attellée, & mise sur des chariotz : & combatent plus par ordre qu'à escadrons, ayans plus de cœur, & hardiesse que d'art en combatant, iaçoit que ilz ne refusent le conseil, ny ne mesprisent les aduis concernans le fait de la guerre. Les heraultz d'armes sont entre eux honorez, comme ceux qui & durant la guerre, & durant la paix sont pres la personne du roy prestz à executer son mandement, & qui l'honorent, & reuerent affectueusemẽt & luy obeïssent d'vn grand courage.

Heraultz d'armes.

La religion & sainte deuotion par la France est fort grande és Eglises & merueilleuse la maiesté des Prelatz en icelle, l'autorité du clergé, & l'honneur que chacun luy porte : & la grande, & frequente melodie en psalmodiant, tellement que les accords de Musique, semblent estre propres & naturelz à ceste nation, éz habitz & chausseure on y voit vn grãd changement de nostre temps, & memoire : Car (comme dit Sabellique) moy estant petit enfant, il me souuient auoir veu tous les courtisans, s'ilz n'estoyent Ecclesiastiques, portans des casaquins à manches tous faitz à pliz & ondes depuis le hault iusqu'au bas, qui n'alloyent pas iusqu'au demy fessier, & enrichis de nerueures vers le colet, & autour des espaules: les souliers par le deuant estans pointus, & ayans vne corne de demy pied de long telz que on les voit és tapisseries, leur bonnet long & fait aussi en pointe. Tout est maintenant à rebours, car la pointe du soulier est large comme le pied d'vn ours, & au talon si bas qu'à grãd peine le pied y peut auoir tenuë. L'habillement plus long & large qu'au parauant, descendant iusqu'à demy cuisse, les manches longues & fendues d'vn costé, auec quelque deschiqueture, & des bandes de soye de diuerse couleur & cousues à trauers par ces taillades : le chapeau large & le plus souuent de couleur d'escarlate: mais le bonnet plus large & mal seant à la teste, comme ainsi soit que au reste il n'y ayt rien plus propre ny gentil en son vestemẽt que le Françoys. Ceux de nostre païs (poursuit Sabellique) ces ans passez furẽt desireux grandement d'imiter ceste façon Françoise, & s'y façonnerent si bien que par toute l'Italie chacun se vestoit à la mode du Françoys, qui estoit vn asseuré presage du mal'heur qui nous aduint bien tost apres. Les femmes n'y ont guere changé la maniere de s'abiller du passé. Or Baptiste Mantouan descrit le païs Gaulois par ses vers en ceste sorte.

François fort religieux.

François variables en l'abillement.

Il entend du passage de Charles 8. en Italie.

Baptist. Mantouan. liur. 2. de son Denys.

Gaule n'est point de terre vne petite part
Ains de grand estendue: à l'Espaigne a regard
Vers le soleil couchant, mais ell' voit l'Italie
Ou le soleil se leue, à la mer se marie
Vers l'Austre chaleureux, & vers septentrion
Au profond Ocean, où son impreßion
Borée va traçant, & l'hiuer sa froidure
La Gaule außi du Rhin la voisine demeure.
Terroir bien foisonné en hommes genereux,

Louange du pays Gaulois.

En semences & fruits, en bestail plantureux
Lequel va repaissant par les prées herbues,
Et parmy les hauteurs des roches non tondues,
Ce pays on ne voit à la peste suiet,
N'y a l'air corrompu, & mortel, & infect
Ainsi qu'il en aduient aux peuples de l'Afrique
Le froid n'y est tousiours, ainsi qu'au pole Artique
Ny l'ardeur du soleil les offence à meschef
Ainsi que l'Indien baZané sent son chef
Aggraué de l'ardeur du chault, qui ses semences
Et ses champs va gastant: les nuitales plaisantes
N'y sont durant six moys au secret de l'obscur
Ainsi que dessous l'ourse, en sent bien la rigueur
Et la terre, & la mer deuers l'incogneue isle,
Ditte des anciens la tresloingtaine Thile:
Ell' ne ressemble encor l'Egipte ou le grand Nil
Le tout change en marests: ains tout y est fertil,
Le ciel doux & serain & la terre plaisante
En herbes & en fruits en tout temps abondante.

Puis apres aiouste.

Louanges des hômes de Gaule.

Les Gaulois sont pourueus d'vn vif entendement
Le corps blanc en couleur, parquoy semblablement
De ceste grand blancheur encor le nom il porte,
Le taint des femmes est empourpré de tell' sorte
Qu'vn vermillon Tyrien, & Paphienne blancheur
Semblent de leur beauté parfaire la couleur
Ce peuple est tousiours gay, allegre & se delecte
En dances & chansons, à rire, & faire feste:
Enclin est à l'amour, & aux banquets enclin:
Mais ains que faire cela, au seruice diuin
Il se presente & va: ce peuple n'est propice
A souffrir le dur ioug d'vn esclaue seruice
Amy de liberté, l'hypocrisie il fuyt
Et de haine de mort les faintes il poursuit
En parolle il est franc, ainsi qu'en est l'vsage
A tout homme bien rond & libre personnage
Et ne peut compatir auecques les fascheux
La chasse est son plaisir, le vol, & les beaux lieux
Des campaignes, des monts, des lacs & des riuieres
Ou chassant se deduit en cent & cent manieres:
A la guerre ils sont nés, & c'est tout leur souhait,
Et de piquer cheuaux vn chacun d'eux se plaist:
Le plaisir des François sont corselets & lances
Arbalestes, espieux: & pour leurs grands plaisances,
Ils dorment à l'abry du nocturne croissant
Et n'ont aucun soucy qu'vn soleil reschauffant

Leur bazane le taint, ny que de la poußiere
Ilz soyent tous en salu, ceste belle maniere
Est leur soulas aymé, & ayment de suer
Sous le faix d'vn harnois & long temps ahaner
Deffendant leur pays leurs parens, leur Prouince:
Et doux est le mourir, s'ils finent pour leur Prince.
Le Capricorne est cil des astres des haults Cieux
Qui influe ce peuple & fort & gracieux
Qui le fait inconstant & hastif de courage
Et de nouuelletez l'amy depuis tout aage,
Si aiouster on doit quelque foy au pouuoir
Duquel on a voulu les estoiles pouruoir.

François suiets au signe de Capricorne.

Il ne sera point inconuenient de mettre icy le principal ornement de la France à sçauoir la court souueraine de parlement, de l'origine duquel, & qui en fut l'auteur, il n'y a hõme guere qui en rende raison autre que celle que i'ay ditte, receuë des Druides, & maintenuë par longs siecles iusqu'à nostre temps. Car tout ainsi que le conseil Druidien s'assembloit tous les ans à iour certain en lieu nommé au païs Chartrain : aussi iadis entre les François ces assemblées & pourparler se faisoyent au temps & lieu que le Roy ordonnoit en ceste sorte. De toutes les Prouinces suiettes venoyent là des hommes sçauants en droit, & pratiquez és loix municipales, & coustumes de chacun pays, esleus au parauant pour ce faire, lesquels faisoyent droit à chacun, & vuidoyent les apeaux des sentences intergettées par les ordinaires & iuges des moindres sieges. Mais d'autant que ceste façon de faire estoit incertaine le siege de ce parlement ambulatoire fut assis & arresté à Paris, & là ordonnez des iuges perpetuelz qui ordonnassent diffinitiuement sur les differens des parties. Ceux-cy sont quatre vingtz en nombre, ayants tous gages ordonnez du thesor royal : & sont diuisez en quatre chambres, diuisées & separées l'vne de l'autre, & chacune desquelles a son president. La grande est celle où il y a quatre chefs & presidentz & trente conseillers, qui oyent les causes & iugent des differents & matieres verbales les delays & ce qui consiste sur le poinct du droict, les appellations & matieres sommaires sur les champs. En la seconde, & troisiesme y a pareil nombre de Conseillers, à sçauoir dixhuit en chacune : & s'apellent des Enquestes, à cause qu'ils vuidẽt les procez apointez en droit & instruits deuant les iuges subalternes. Les Cõseillers de toutes ces chãbres sont partie lays & seculiers, & en partie Ecclesiastiques, ayant chacune chambre quatre presidents, lesquels à certains iours prononcent leurs sentences chacun tenãt le siege, & s'apellent arrestz, c'est à dire chose ferme, stable & asseurée, & de laquelle il n'est point permis d'apeller en sorte quelconque. Ceux qui sont condemnez en celle Court, payent l'amende de 60. liures tournois & quelquefois d'auantage, mesme où il suppose erreur, car alors auant que estre receu à rien dire contre les arrests, il fault consigner doublement la somme susditte.

L'origine du parlement incertaine aux estrangers.

Parlement iadis ambulatoire.

Parlement arresté à Paris.

Chambre des enquestes.

Amẽdes du Palais.

Requestes du Palais pour qui instituées.

La quatriesme chambre est de ceux qu'on apelle les requestes du Palais,

lesquels ont cognoissance sur ceux qui sont priuilegez & qui sont à la suite & seruice du Roy, faisans venir leurs parties à Paris afin que loing du Prince on ne les moleste: en ceste troupe n'y a que six Cõseillers desquels on peut apeller au Parlemẽt. En la decision des choses plus importantes, & où gist quelque grand difficulté. Les Chambres toutes assemblées en font le vuidange comme aussi on les vnist & conuoque lors qu'il fault traiter des affaires du Roy,& de tout le Royaume : entant que guere rien ne se fait que par l'ordonnance & arrest de ce Senat.

Quand les chambres s'assembleut.

La Court souueraine,a pour assesseurs & cõpaignons les 12.pairs de Frãce & les maistres de requestes de la maison du Roy, lesquels tiennent au siege le premier lieu apres le President de la premiere & souueraine Court du Royaume : d'autant que ceux-cy ont esgalle puissance que les Pairs éz droits de regalle,& causes desdits pairs, lesquelz furent iadis choisis de la noblesse pour assister au Roy douze en nombre : à sçauoir trois Ducs Ecclesiastiques de Reims, Laon, & Langres : trois Comtes Euesques, qui sont Beauuois, Noyon, & Chaalons : six seculiers & lays, les Ducs de Bourgoigne, Normandie & Aquitaine, les Comtes de Flandres, de Thoulouze & de Champaigne.

Qui sõt ceux ausquelz est loisible s'asseoir auec messieurs de la court.

Douze pairs de France.

Ces douze (ainsi que dit Robert Gaguin) Charles le grand fut le premier qui les institua, & les menant auec luy en guerre les nomma Pairs, à cause qu'ils auoyent auec luy esgalle puissance : & voulut qu'ils ne fussent iugez par autre que par la court de Parlement,& qu'ils assistassent au sacre & couronnement du Roy: & telles furent & sont encor les mœurs & façons de vie des Gaulo-François, telles leurs fameuses coustumes.

Robert guagin és annales de France.

[Voyez auec quelle naïueté nostre auteur a espluché la France, & combien legerement il s'est passé,& de leurs mœurs,& de leur origine,laquelle il nous fault cercher diligemment, & veritablement, laissans les fables, & songes de Troye,& les mots cabalisez, mais apuyans simplement nostre dire sur l'autorité des anciens, & mesme de ceux qui ont esté du tẽps mesme que les Françoys se vindrent mesler parmy les Gaulois, & s'en feirent les maistres, & occuperent leurs terres, non qu'ils abolissent les maisons & races illustres, qui dés ce temps là encor germans, ont estendu leurs racines heureuses iusqu'à nostre temps: Ce que(s'il plaist à dieu,) nous discourrons quelquesfois, deschiffrans en nostre langue la vraye, & parfaite histoire de toute la France. Le nom Françoys donc,tout ainsi que il est incogneu par ceux qui entre les anciens ont escrit l'histoire, ne fault s'estõner s'il y a de la difficulté à trouuer l'origine premiere de ceste natiõ, le nom de laquelle n'est mis, ny marqué par les auteurs que depuis que le sauueur vint au monde,pour auec l'effusion de son sang purger & racheter l'humain lignage. Et ayant fait diligente recerche de cecy, ie ne puis me garder de getter en arriere ces fabuleux qui forgent des Troyens, des Francions, & ne sçay quelles Chimeres en l'air, puisées des resueries de quelque cerueau vuide. Car s'il est ainsi que ce Francion eut esté, que il se fut ainsi pourmené que noz compteurs le paignent : est-il possible que tant de bons auteurs qui ont parlé de moindres choses, eussent oublié ce peuple fugitif de Troye,& ceste race de Hector sans en faire quelque me-

Le nom Françoys incogneu aux anciens.

Fable que les Troyẽs soyẽt source des Françoys.

moire ? Mais il est aisé de tromper ceux qui prennent plaisir que on leur donne la baye:& pour ne sembler sortis,nés,& accreus tout à vn coup,& (comme vn Potiron) en vne nuit, on nous est allé fa indre des antiquitez, & bastir vn Franc eschapé aux Grecz, pour sur la fin des siecles venir donner loy à la Monarchie Gauloise.

Ie suis marry que Gregoire de Tours se soit laissé aller en ceste opinion,& que presque tous noz Annalistes suyuent Iean le Maire, illustrant auec des mensonges la verité assez clere de soymesme de l'histoire des Gaules. Pour parler en somme, ie ne peux receuoir, que le Françoys soit sorty de Troye:soit qu'il me fasche qu'vn si vaillant guerrier refere son origine à vn peuple des plus effeminez de l'Asie, ou que ie sois marry que d'vne poignée d'hommes on nous peuple toute l'Europe : mais la plus grand raison qui me meut est ceste-cy, qu'il n'y à auteur approuué qui en face foy, ou qui me marque le temps de telle migration, ny en quelle saison,ou comment les Françoys prindrent ce nom de l'heritier de Troye. Et lisant les recerches du seigneur Pasquier,me suis grandement esiouy que vn naturel Françoys fut de mon aduis,qui,quoy que suiet du Roy de France, si ne suis-ie pourtant sorty de ce costé, ains pense auec ceux de mon païs auoir source des Goths vsurpateurs iadis & de Languedoc, & de Gascoigne : toutesfois suis-ie soigneux du loz François, & ayme mieux le recognoistre pour Scythe,ou Germain,que pour Troïen, comme aussi la plus part des Alemans ne font conscience de confesser d'auoir pris origine de Gaules, ainsi que auons disputé au chapitre precedent. L'origine donc Françoise,afin que ie parle auec les anciés,sans courir aux reins de Priam, ny aux ruines de Troye, est de la Germanie ainsi recogneuë par les bons auteurs:& soit qu'ils soyent les Sicambriens qui sont aussi Germains,& se tenans le long du Danube,ou Cymbriens, depuis Teutons,si apert il que tousiours la Germanie les à produits. De cecy oyõs parler Agathie auteur Grec, & qui viuoit du temps premier des François, car voicy ce qu'il en dit en sa guerre Gothique, & faisant mention de l'alliance que les Gothz taschoyent de faire auec les nostres. Or est ceste nation Françoise voisine d'Italie & ayant les bornes iointes aux limites d'icelle: les anciens toutesfois les dient estre Germains, ce qui est manifeste en cecy qu'encor habitent ilz autour du Rhin & tiennent les terres proches de ceste riuiere possedans la pluspart des Gaules, non comme propre heritage, mais l'ayant occupée par force, & pour la tenir, & seigneurier à l'aduenir. Oyez que cestuy fait les François sortis de Germanie sans alleguer rien des sottises, & fables de la venuë de ce peuple des terres Phrygiennes. Procopie Grec aussi & grand amy de Bellisaire, qui viuoit du temps de l'Empereur Iustinian n'en dit pas moins,& en parle en ceste sorte,tenant propos de Vittige:il ne peut (dit-il) retirer vers soy ceux qui gardoyent les frontieres cõtre l'effort & courses des François. Or ces François iadis s'apelloyét Germains, lesquels comme ils prindrent ce nom, & se feirent seigneurs des Gaules,ie le deschifreray bien tost apres.

Puis aiouste,le Rhin s'escoule & engoulphe dans la mer,où à present y a de grands paluz & marests, esquels se tenoyét les Germains premieremét

Gregoire de Tours suyt le cõmun erreur.

Iean le Maire en ses illustr. de Gaule.

Agathie liur. 1. de la guerre Gothique.

Procopie liu. 1. de la guer. Gothiq.

Ces lieux estoyent la demeure des Cymbres.

Procopie liu.3. de la guerre Vvandalique.

qui fut vn peuple de peu d'estime,& lesquelz maintenant on apelle François.Et pour mieux specifier que les Françoys se tenoyēt le long du Rhin il dit en vn autre passage: Ce pendant les Wandales qui se tenoyent le lōg des palus Mëotides pressez de famine chāgerent de place, & se ruerēt sur les Germains,que maintenāt on apelle Françoys, & tous ensemble passerent le Rhin,apellans à leur societé les Alans & les Goths, & sous la conduite de Godigisque ils prindrent la route d'Espaigne. Que voulez vous d'auantage? cestuy nomme Germains ceux qui depuis portent le tiltre de François, sans qu'il die, ny la cause de ce nom,ny le tēps qu'il l'vsurperēt. Regardez aussi cōbien ce seroit s'abuser en l'histoire de dire qu'ils fussent ainsi nommez d'vn Frācion, veu que(cōme i'ay dit) ce nom a esté ignoré iusqu'à ce que l'Empire Romain est venu à son declin, & cheute & q̃ pas vn de ceux qui ont escrit la vie des douze Cesars n'en fait mentiō quelcōque,nō plus que des Goths,Alās,Bourguignōs, Lōbards & Normāds, qui furēt presque de mesme temps & volée. Toutesfois fault-il cercher quelque occasion de ce nom, veu qu'il n'est point imposé sans cause, & puis nous toucherons le reste de la matiere propre à ce nostre suiet.Estant cler q̃ ce peuple est sorty des Cymbriens,ou Cymeriens, lesquels on peut plus vray-semblablement dire Gauloys q̃ Troyens,à cause des courses Gauloises cy dessus alleguées, encor voyons nous que le nom Françoys, quoy q̃ corrōpu, se trouue parmy les habitās de la Pannonie, car Ptolomée en sa Geographie les pose au païs septentrional d'icelle entre le Saue, & le Danube,les apellant Βρέγκυς, delaissez là par les Cymbres lors qu'ils feirent leur course auec les Gaulois en Grece, & despouillerent le tēple d'Apollō en Delphe. Desquels Brences, ou Frences, pour prononcer ainsi qu'il se tourne en nostre langue,Strabon dit q̃ les Vindeliciēs,& Noriques ioints aux Brences qui se tenoyent aux mōtaignes, de tout temps faisoyent des courses en Italie,sur le païs Heluetiē,sur les Boïes, peuples d'ētour de Seine,& sur les Germains.Ces Brēces sortis des Cimbres,& Sicābriēs Germaniques(car de la Sicābrie Pōthique, nul auteur aprouué n'en fait mentiō) ont depuis esté ceux qui ont enuahy la Frāce oriētale qu'à present on nōme Frāconie.Qu'on voye si ce nom a quelq̃ verisimilitude, ou s'il se fault arrester à l'opinion de Tritemie qui dit qu'enuiron le temps que le grand Herode regnoit en Iudée,il y eut vn Roy des Sycambriens nōmé Frācus, de qui les François prindrēt le nom: & leq̃l au mesme tēps q̃ nostre seign. vint au mōde courut & rauagea miserablemēt les Gaules:Ou s'il fault s'arrester à ceux qui dient que le nom François fut imposé à ce peuple à cause de leur liberté & franchise lōg temps apres cecy:car depuis le tēps de ce Francus de Trithemie iusqu'à ce que les Françoys furent cogneuz sous ce tiltre il s'escoula presque deux cens ans, & au reste les historiens parlans des courses Alemandes en Gaule ne font mention aucune de ce Francus roy,ny moins des Frāçois, lesquels il apert auoir esté recogneus sous ceste apellatiō lors q̃ l'Empire cōmença sentir son affoiblissemēt & descheute. Qui me feroit plustost croire que ce nom de Franc leur fut imposé, ou à cause de leur hardiesse & courage audacieux, ou pour le desir singulier qu'ilz auoyent de viure hors la suiettion des princes estrangers plustost q̃

Ptol. liu.2.ch.16. Tabl.5.d'Europe.

Strabon.4. & 7.

Tritemie abbé en sa Chronique.

Francus songé des annalistes Alemans.

D'où le mot Frāçoys est venu.

de croire que Roy aucun Sycambrien eut causé le nom de toute vne nation si magnifique,& guerriere: mais sur cecy i'en laisse libre le iugement à chascun,puis que les auteurs, ne nous en donnent autre plus grande asseurance,mais ce pendant voyons quand fut ce que les Romains ouyrent parler des François & experimenterent la force de leurs courages. Sous les Empereurs Aurelian,Probe,Florian, & Procule,les Frãçois se desborderent,& furent cogneuz portans ce nom depuis tant effroyable à l'Empire:Qu'il soit ainsi Aurelian fut le premier qui eut affaire à eux, lors que ils taschoyent de passer le Rhin pour se ruer sur les Gaules,ce que Vopisque n'oublie point quand il dit:Luy estant Mareschal du camp de la sixieme legion Gallicane à Maience,deffeit les François,vagans, & rauageans toute la Gaule, qu'en ayant tué sept cens, & vendu trois cens au plus offrant & dernier encherisseur, on chantoit de luy ceste grande victoire à Rome.Mais la deffaitte des François ne fut si grande qu'ilz ne se reuoltassent de ses successeurs,Florian,Probe,& Procule, ce que le mesme Vopisque tesmoigne,& sur tout parlant de Procule,il dit ainsi: Car non sans grand loüange & honneur il abatist l'orgueil des Alemans, lesquelz encor en ce temps s'appelloyẽt Germains,& chassa leur Roy,qui combatoit en fuyant,& pillant voleusemẽt les Prouinces.Probe le chassa bien loing, & pensant le Roy Alemant se ioindre aux François pour auoir secours, desquels il se disoit parent,& auoir pris d'eux origine,fut neantmoins trahy d'iceux,& vaincu,& occis par le Prince Romain.Diocletian qui regna quelque temps apres les susdits ne fut sans auoir meslée aux François desia cogneuz & de nom,& d'armes. Veu qu'iceux alliez des Saxons, ayans dressé vne armée nauale vindrent courir iusqu'à Bologne sur mer saccageans & rauageans toute la coste de Bretaigne, Neustrie & Picardie, lesquels furent defaits par Constance Cesar qui fut pere du grand Constantin. Soubs lequel les François furent vn temps receuant soulde de l'Empereur,& suiuans sa court comme alliez & amys,& desquels il s'aidoit en guerre: car voicy comme Ammian en parle. Les François, dit il, auoient vaillamment combatu pour la querelle de Constantin contre les complices & fauteurs de Licinie. Et en autre lieu il mõstre quelle crainte le nom François donnoit à l'Emp.disant: Cesar arriué à Cologne,ne bougea de là, iusques à tant qu'il entendit que la colere des Roys François se moderant,ilz auoient eu frayeur de son armée,affin que se posant obstacle contre eux, il feit ferme & stable la paix & repos de la republique. En autre lieu il monstre qu'apres la mort de Iulian, les Alemands s'espandirent par les Gaules, & soubs Gratian les Romains auoient alliance auec les François, & ausquels déslors on donna quelques terres en Gaule le long du Rhin, les Empereurs ne pouuans plus se preualoir de tant d'estrãgers qui taschoient d'eschantiller les seigneuries & terres de l'Empire. Et toutesfois n'entrerent ils si tost en ce cartier de Gaule qu'à present on nomme France, ains sous Arcadie & Honorie, ils vindrẽt saisir les villes de Trier, Metz,Toul,& Verdun,attendans le moyen que l'occasion leur offrit vne plus gaillarde entrée,veu que de-ja les Bourguignõs les ayans chassez d'alentour du Rhin,s'estoient faicts seigneurs de Besançon,Austun,Langres,

Vopisque en la vie d'Aurelian.

François deffaicts par Aureliã qui regnoit l'an de grace 276.

Vopisque en l'histoire de Procul.

Diocletiã regnoit l'ã de grace.290.

Eutrope 9.& 10.

Ammiã 15.parlãt de Malarique

François alliez de Constantin le grand.

Ammiã 16.parlant de Iulian.

Ammian 30. & 31.

Blond. decad. 1. liure 1.

François chassez par les Bourguignons des Gaules.

Chaalons, & Mascon auec leurs finages. Que seruiroit d'esplucher icy la contrainte des Empereurs de permettre la Prouince Gauloise à ceux à qui ilz ne pouuoyent la nier, & moins s'opposer à la saisie, leur suffisant d'auoir des amys pour s'en ayder contre les autres qui vouloient s'enrichir des despouïlles que les Romains auoient prises sur tout le monde? Voyez là le nom François en force, les armes des Merouingiens redoutées, & la Gaule ostée aux Romains, qui en auoyent depossedé les Gaulois pour le rassasiement de leur extreme conuoitise. I'eusse (peut estre) mis fin à ce discours, si ie ne me faschoy que l'Italien d'vn sourcil orgueilleux, & parolle peu courtoise appelle à tour de bras le Frãçois Barbare, comme ainsi soit qu'il n'est rien moins que celà, ce qu'aussi ie veux prouuer par l'opiniõ des Grecz qui donnent mesme, ou vn pareil tiltre de Barbarie. Oyons Agathie auec quel respect parle du François, duquel voicy les parolles : Ils sont tous Chrestiens, & entre toutes les nations les mieux sentans de la religion : Ils ont des Euesques, & Prestres en leurs citez, & solennisent comme nous les festes.

Agathie li. 1. de la guer. Gothiq.

Vertus des Françoys racomptées par Agathie.

Et quoy que nommez Barbares, si me semblent ilz bien complexionnez, & de bonnes mœurs, & gens d'vn naturel fort courtois, & debonnaire, & n'ayans rien qui les face differer de nous, que l'estrange façon de leurs habitz, & la rudesse, & aspre son de leur langage, & lesquels certainement i'admire, loüe, & estime sur tous autres, tant à cause de leur naïfue vertu, & bonté equitable, de laquelle ilz vsent enuers chascun, que pour la grande concorde qui les tient vnis, & alliez ensemble. Car iaçoit que par cy deuant, bien souuent, & encore à present ilz ayent eu diuers Roys regnans en mesme temps, & que leur royaume ayt esté partagé, si est-ce qu'on ne sçait point qu'ils se soyent guerroyez l'vn l'autre, ou ayent souïllé leur terre par le sang espandu de leurs prochains. Ce bon Agathie, voyez quelles loüanges escrit des François, & telles que le Romain en sa plus grande purité ne les merita de sa vie, veu que iamais son Senat ne sceut souffrir deux contendans, non seulement deux petits tribuns du peuple, sans querelle & effusion de sang: Cest Agathie viuoit du temps que noz roys ne faisoyent presque que naistre en Gaule, à sçauoir souz l'Empereur Iustinian, qui ayant esté chastié par les Françoys fut contraint de faire paix & alliance auec eux, pour deffendre la dignité de son Empire.

Agathie viuoit sous Iustinian, enuiron l'an de grace. 540.

François ne pouuoyent seruir aux estrangers.

Est-ce Barbarie qu'estre iuste, courtois, bon Chrestien, vny en amytié, & ne faisant tort à personne? Est-ce estre Barbare que d'aymer sa liberté, & ne vouloir seruir à Prince que de sa nation, ainsi que le François à fait, n'y espargnant ny biens, ny vie, iusqu'à tant qu'il s'emancipa de la seruitude Romaine au fil trenchant de son espée? Est-ce auoir le naturel farouche, que de si bien ordonner vn estat, & police, & luy donner fondement si solide que depuis l'an quatre cens quarante sept, que Merouée entra en ceste Gaule, on n'a veu l'Empire François si estrangement alteré que tousiours la ligne royale n'ayt esté en force, & que les estatz ne se soyent formalisez pour la conseruation de la liberté publique? Et à fin qu'on ne pense point que l'estat François soit quelque chose mal dres-

Merouée est le premier qui habita au pays à present nommé France.

ſe, qu'on voye la maieſté des Roys eſtre grande, honorée, aymée, ſeruie & ſouueraine : Toutesfois la Monarchie n'y eſtend pas ſi deſreiglément ſes appetitz qu'il n'y ayt des mordz pour la brider, & reſtraindre.

L'eſtat François composé de Monarchie, Ariſtocratie & Democratie,

Regardez celle Ariſtocratie du grand Conſeil & ſeuerité du parlement s'oppoſer à la volonté du Prince, limiter ſes fantaſies, & modifier les loix d'iceluy, qui ſans telle cenſure, n'ont point de vigueur.

Courtoiſie des rois de France.

Regardez la ſubmiſſion du Roy, de ſouffrir que le moindre d'entre le peuple agiſſe contre luy pariuſtice, & ſuyure tout ainſi ſon droit deuant le magiſtrat, comme le plus ſimple Gentilhomme du Royaume. Qu'on aduiſe ſi iadis les impoſitions, ny leuées ſe faiſoyent ſans la volonté d'autres que du ſouuerain, & on cognoiſtra que c'eſtoit à luy d'impoſer, mais les reſtrictions ſe raportoyent aux eſtatz, ſi la neceſſité n'eſtoit ſi vrgente qu'on ne peut faire autrement que s'ayder de toute choſe preſentée. Et à dire la verité les Roys de France ont eu la courtoiſie ſi familiere, que là où les autres ſe penſent rendre admirables en ne ſe communiquant point, ceux cy ſont l'eſtonnement de chacun conuerſans touſiours auec le peuple, & ſe monſtrans familiers à tout le monde.

Ie feroy icy vn long diſcours ſur l'inſtitution & des parlemens, & du Conſeil, ſi d'autres n'y auoient mis la main plus heureuſement & doctement que ie ne ſçaurois faire : Et entre autres Paſquier, qui y trauaille auec vne fort louable & diligente ſubtilité : toutesfois ſuis-ie d'aduis que on ne rapporte point la court ſouueraine au Conſeil des Druides, ou aſſemblées des anciens Gaulois, leſquels (qui bien conſiderera Ceſar en ſes Cõmentaires) on verra eſtre eſgalles & de meſme effaict, & que les Dietes Imperiales en Allemaigne, & les eſtats generaux en France. Ie diſcourroy auſſi le droict des Ducz & Comtes iadis portans tiltre de chefs de limites & frontieres, ſi le lecteur ne pouuoit contenter ſon eſprit és liures des hommes verſez en l'antiquité : Et par ainſi ie reprendray le cours & de l'abillement & armeure ancienne du Sicambrien François, ſes mœurs, loix, & couſtumes, deſquelles les aucunes nous ſont demourées en vſage.

Le Conſeil des Druides n'eſtoit comme la Court, ains les eſtats du païs.

Ducs iadis chefs des limites, à preſent ſont les gouuerneurs.

Les Roys anciens de ceſte nation portoient tout ainſi preſque la cheuelure, que les femmes font à preſent : ce que ie peux amener d'Agathie autheur Grec, qui en parle ainſi : Car il n'eſtoit pas loiſible aux Roys & Princes des François de ſe faire tondre, ains dés leur enfance ils nourriſſoient leur perruque, & de telle ſorte qu'elle leur pendoit par derriere: car par le deuant ils la ſeparoient çà & là, affin qu'elle ne leur couuriſt la veue. Et veritablement ils ne portoient point les cheueux ſans peigner, mal ageancez & confuz ſalement, comme les Turcs & Barbares, ny tenus ſans aucun cõpte, & entrelaſſez, ains les acouſtroyent, poliſſoyent, & perfumoyent de diuers genres deſenteurs. Entant que ceſt ornement eſt le propre des Roys, & à eux ſeulz permis, eſtant le reſte de ceſte nation tondue, & non octroyé à perſonne de porter longue la cheuelure.

Agathie de la guer. Gothiq.

Roys de France iadis ſeuls portoiẽt longue perruque.

Mais laiſſons le Grec Agathie pour ouyr ce que le bon Eueſque de Tours Gregoire en dit parlant de Dagobert filz de Clothaire.

Gregoire de Tours en l'hiſt. de Frãçe.

Dagobert ayant fait amas d'vn grand ost, & puissante armée, passa le Rhin, & marcha contre les Saxons, & eut iournée auec eux, lesquelz combatans brusquement, Dagobert receut vn coup sur sa salade, qui glissant luy coupa vne partie de ses cheueux, que son page recueillit. Le Prince voyant affoiblir ses gens, & mal-mener par l'ennemy, dit à son escuyer: Prens mes cheueux coupez, & cours diligemment vers Monsieur mon pere, à fin qu'il vienne à nostre secours, auant que l'armée soit toute en route: l'Escuyer passa les Ardennes, & vint iusqu'à la riuiere, où le Roy Clothaire estoit ia arriué à grand suyte de gendarmerie: le messager luy portant la nouuelle des angoisses de son camp, & luy monstrant les cheueux de Dagobert, le pere fut esmeu de colere les voyant, si que soudain quoy qu'il fut nuit, il feit sonner le boute-selle, & passa hastiuement le Rhin auec son armée. Voyez quel soing auoyent ilz des cheueux qu'vne poignée de poil enflammast plus Clothaire, que le peril de son peuple.

François mis en destresse par les Saxons.

Eghinard en l'histoire de France.

Oyons Eghinard secretaire de Charles le grand sur ce propos encore. La race Meroningée, de laquelle les François auoyent de coustume de choisir leurs Roys, iusqu'à ce que Childeric fut deposé, & rendu moyne par le commandement du Pape Estienne, on estime qu'elle dure encor à present. Or iaçoit que les Roys y regnassent, si est-ce qu'ils n'estoyent cogneuz que du seul tiltre royal, le reste du pouuoir, autorité, richesses, & maiesté estant és mains des maires du Palais, qui auoyent la sur-intendence de tous les affaires. Et n'auoit le Roy autre préeminence que de se dire tel, & porter les cheueux longs & espars, & la barbe longue, & sasseant au throsne representer seulement la personne de celuy qui cômande, & ce qui s'ensuit, puis aiouste. S'il falloit marcher il montoit en charrette menée & conduitte par des Bœufs, & vn bouuier luy seruât de charton à la façon du village. Le vulgaire encor, outre qu'il n'eust osé porter lôg cheueux, ne se vestoit point de longues robes, & icelles fourrées comme les Princes, ains se contentoit d'vn manteau de cuir luy couurant les espaules & ayant le poil tondu, & la barbe coupée, sauf de grandes moustaches qui leur pendoyent de tous les deux costez des leures, ainsi que encore à present les Turcz l'ont en vsage. Mais voyons Agathie ce qu'il en dit. Peu d'entre eux (c'est des François qu'il parle) portoyent des morions ou autre abillement de teste allans au combat, ains tous à descouuert, & deuant, & derriere, sauf qu'ils auoyent vn vestement partie fait de lin, partie de cuyr qu'ils ceignoyent par dessus, & puis encor ils se couuroyent les iambes. Mais plus gaillardement les descrit Sidonie Apollinaire disant.

Roys successeurs de Clouis, inutiles.

Vestemens du cômun Frâçois iadis

Agathie liu. 2.

D'vn estroit vestement, se couurent ces grans corps,
La chausse ne leur va estroitte & affamée
Que iusques au genoil, d'vne ceinture armée,
Et fort simple baudrier, est ceint par le dehors
Leur costé, & leur chair au reste est desnuée.

Sidonie à Maioran Auguste.

Leurs armes sont depaintes par Agathie lieu sus allegué disant: L'espée

leur

leur pend sur la cuisse gauche,& au costé vn escu,ou bouclier, n'ayās vsage d'arc,ny de fonde,ny d'aucun engin à ruer,mais portent des haches,& dolouëres à double taillant, & selon la coustume du païs,de petits dardz crochuz, desquels ilz s'aident fort dextrement aux combatz. Ce qu'encor est confermé par le tesmoignage de Procopie en l'histoire des Gothz. Mais du temps de Pepin, & Charles le grand son filz les François commencerent à s'armer de cuiraces,animes,& Corselets, de braçalz, greues & soleretz, ainsi qu'on en voit à present l'vsage:ce que Werimbert Abbé de sainct Gal tesmoigne en la vie de Charlemaigne, & effigiāt ledit Prince ainsi armé qu'il estoit lors, car il le suyuoit en toutes ses entreprinses. Mais dequoy sert noꝰ amuser en choses si menues,si ce n'est pour le plaisir du lecteur qui encor s'esiouïst voyant les traces de l'antiquité resueillées par la diligence de ceux qui fueillettent les bons liures.

Armes des anciens Françoi.

Procopie liu.2.

VVerymbert liu. des gestes de Charlemaigne.

Des loix anciennes des Françoys. Chap. 30.

NOVS auons dit, en suyuant, & Agathie auteur ancien, & la verité de la chose que le peuple François a esté fort equitable en loix, & iuste en iugement, pour dequoy faire foy,ie ne feray difficulté d'alleguer quelques chapitres de celle loy salique, tant celebrée par noz annalistes. Et peu desquelz en ont rien allegué pour monstrer qu'ilz sçauoyent en quoy elle estoit fōdée,cōme aussi le nom,& cause d'iceluy semble estre mis entre les choses doubteuses. D'autant qu'aucuns estimēt qu'il soit pris des Salyens habitās le lōg du fleuue Sale en Franconie, païs Alemant,& qui le premier porta le tiltre des Françoys, à quoy presque tous les historiens Germaniques accordent, & ie ne feroy guere grand scrupule d'estre de leur aduis: n'estoit qu'en la preface des loix Saliques i'ay leu ce qui s'ensuit:La nation Frāçoise illustre, & excellente, créee de Dieu, puissante aux armes, stable és liens de paix, sage en conseil, gaillarde, & noble en ce qui est du sang, & du corps,belle de face,blanche de couleur, & bien proportionnée, de stature audacieuse,hardie,& farouche,& n'agueres cōuertie à la foy Chrestienne,& esloignée de toute heresie. Ceste nation(dis-ie)estant encore barbare, & sans cognoissance de la verité, neantmoins inspirée de Dieu cherchant la clef de science,suyuant la coustume de ses ancestres,& voulant dresser en bonne forme & police ceux qui sont de leur estat a si bien fait que les principaux seigneurs ont faicte & composée la loy Salique, lesquelz pour lors auoyēt la principauté sur le peuple. Or furēt ces quatre les esleuz & deputez pour ce fait,à sçauoir Wisogast,Arogast, Salogast,& Vindogast,lesquelz executerēt leur charge és lieux nōmez Salaghene Bedoghene, & Vndoghene: Cecy me fait penser que non les Saliens, ny le fleuue Sala ont donné nom à la loy, mais plustost qu'elle l'a pris ou du nom d'vn des quatre legislateurs, ou d'vn des lieux où se faisoit l'assemblée. Mais Munster dit que la loy a pris le nom du mot Sale Gaulois, & q̄ la loy Salique vaut autant à dire que loy du Palais,& consistoire,d'autāt

D'où vient le mot de Salique.

Liu. de la loy Salique.

Quels estoyēt ceux qui dresserent la loy Salique.

Munster parlant des François en sa Cosmogr.liu.3.

que par ce moyen les nouueaux vainqueurs, taschoyẽt de gaigner le cœur des vaincuz, en faisant eschange de langue auec le Gaulois, à cause que la leur estoit trop rude, & ressentant ne sçay quoy de mal-plaisant, & farouche. Il en dira neantmoins ce qu'il luy plaira, d'autant que les motz de la preface du Liure: portent cecy auoir esté fait, les François estans encor en Alemaigne, & auant qu'ils receussent le Christianisme: car Clouis feit depuis corriger ce qui sentoit la vieille peau de l'idolatrie, & apres luy Dagobert, les reforma & meit en ordre par la diligence de Chadoïn, Claude, Domang, & Agilapphe hommes illustres de son aage. Et quoy que ie sois amoureux du nom ancien Gauloys, comme estant le naturel de toute nostre nation, si fault-il plus aymer la verité que ses propres affections. Ie voy comme ce bon prelat l'Euesque d'Auranches Cenalis, s'efforce de monstrer que ce furent les Gaulois qui establirent sous les Roys Merouingiens la loy Salique, mais d'autant qu'il parle sans auteur, ie suis content pour ceste foys de ne point suyure son aduis, entant que ie le voy contraire à la preface du liure de la loy, qui fait les premiers Legislateurs Françoys, car quant à ceux qui estoyent souz Clouis, Clothaire, & Dagobert, ie ne me feray guere prier à croire que les Gaulois ne corrigeassent les loix, tout ainsi que c'estoyent eux à qui les grans affaires estoyent mis en main, & qui manioyent & la iustice, & l'Eglise. Reste à respondre aux ignorans l'histoire, & mesmes qui estans estrangers osent dire la loy Salique estre vne inuention de noz Princes, pour frauder les filles de l'heritage, & q̃ le premier qui pratiqua cecy fut Philippe de Valoys contre l'Angloys, & le Duc de Bourgoigne: Mais il est aisé à desuider ce fuseau, veu q̃ on n'auoit affaire de s'aider d'vne loy, ou les cas pour la mettre en effait ne s'estoyent encor offers, que iusqu'à ce qu'vn ventre fut proposé pour Roy aux François, & que comme durant vn interregne Philippe de Valoys fut chargé du gouuernement du royaume attendant que la Royne vefue de Charles le beau deliurast sa portée, laquelle fut vne fille. Le Bourguignon ne contesta point ayant cedé son droit du temps de Philippe le long, mais l'Anglois s'y aheurtant, perdit sa cause par l'arrest de tous les estatz & sages hommes de ce Royaume, qui ne voulurent souffrir l'abolissement de chose tãt autentique que celle loy, laquelle ne peut onc estre arrachée du cœur des François quelque changement que les lignes des Roys ayent fait, & encor que de sang des Roys chassez, il y eut des dames qui eussent peu quereller la couronne si elle pouuoit tomber en quenoille. Or vous voys-ie amener les motz de la loy qui sont telz: Que nulle portiõ de la terre Salique vienne aux femelles, ains soit aquise pour les hoirs masles, c'est à sçauoir que les fils succedent au pere: Mais si entre les neueux, & arriere neueux long temps apres suruenoit discorde touchant les Aleudz que la chose soit partie non par la suite du sang, ains aux chefs des familles. Vous qui pratiquez les stiles des loix imperiales voyez si le legislateur s'esloigne de vos termes, ce qu'encore vous iugerez mieux en lysant le Latin dudit liure, iaçoit que plusieurs motz y soyent mis, qui ne sentent rien moins que la maniere de parler Latine: & dequoy ie ne veux faillir, pour le contentement du Lecteur, en mettre en auant

Munster confesse les loix faites sous Pharamon lequel ne fut iamais en ceste france. liu. 2. parlant de la Gaule.

Cenalis liu. 1. des choses de Gaule tient que la loy Salique fut faite par les Gaulois.

En quel temps fut disputé sur la loy Salique. Polydore virg. li. 19. de l'histoi. Angloise se monstre fort peu sçachant en cest endroit.

De cecy voy Paule Emile liu. 8.

Ceste loy est au 62. tilt. paragr. 6. de la loy Salique.

quelques chefs & articles,qui seruent de memoire de l'ãtiquité, tout ainsi que feroyent les loix de Charlemaigne, si on faisoit ce bien aux studieux de leur cõmuniquer pour en dõner quelque sentiment à la posterité,veu qu'vn thesor caché ne proffite ny à celuy qui le desire , ny a celuy qui en est possesseur;& pource venons vn peu à esplucher par ordre les tiltres de nostre loy Salique.Le beau premier tiltre dõne dequoy penser au lecteur parlant de Mannir & Malles : mais le sens en est tel.Quiconque sera adiourné suyuant l'ordonnance de la loy des seigneurs, & refusera de venir si grand destourbier ne l'empesche,soit condemné à quinze solz d'amende. Or voyons si nostre maniere de faire presente s'esloigne de l'ancienne, car il est dit, que celuy qui aiourne l'autre faut que se transporte à son domicile auec tesmoings, & en leur presence luy donne iour,ou luy absent, on aduertisse sa femme , ou quelqu'vn de sa famille : vous praticiens lysez voz stiles,& cognoistrez que voz recordz & sergeans, sont de ceste institution ancienne des François.Ie laisseray les 2.3.4.5.6.7.8.& 9. tiltres, qui consistent sur les amendes des larrons de toute espece de bestes , & oiseaux domestiques,sur les mouches à miel & arbres fruitiers,à fin qu'on voye si les anciens estoyent point soigneux du mesnage. Ne m'amuseray aussi aux seruitudes à cause que la France est dispencée de cecy , mais depuis quand,il fault que ie confesse ne le sçauoir dire. Car de mettre en ieu que de tout temps tous ceux qui sont en France pour y habiter sont de franche condition ie tiendray du contraire , sçachant qu'en la premiere volée des Roys de la race Germanique les seruitudes estoyent receuës, ainsi qu'on peut recueillir de Gregoire de Tours en son histoire , & de la loy Salique,en plusieurs & diuers tiltres d'icelle.Et me souuient auoir leu à Orleans en vne pierre enchassée au portail de l'Eglise saincte Croix, du costé qui va aux Cordeliers , l'affranchissement d'vn certain esclaue que laditte Eglise,& Chapitre, & Euesque auoyent mis en liberté. Ainsi quiconque soit l'auteur de ceste frãchise, elle à neantmoins la force telle que non seulement n'est il permis au François de tenir esclaues en ce Royaume,que mesme les serfz estrangers,prenans port en France & crians, Frãce & liberté sont hors de la puissance de celuy qui les possedoit , lequel y perd,& argẽt de l'achapt,& le seruice de l'esclaue, s'il refuse de le plus seruir:& de cecy on à veu de nostre temps l'experience à Roüen, à l'endroit d'vn Portugais voulãt recouurer son esclaue : mais la coustume enuieillie de long tẽps, & qui ne reçoit de dispense feit dechoir le maistre de sa demãde.Ie voudroy que quelqu'vn m'eut fauorisé en cest endroit,me priuãt de l'ignorance mienne sur la cause de cecy,& depuis quel tẽps la pratique en est en France & introduite,& receuë. Passons outre:la loy des rauissemẽs y est proposée auec ses amẽdes, sans q̃ pas vn encoure peine de mort (aussi guere de faitz n'estoyent capitaux) sinõ les domestiques de la maison du Roy,lesquels falloit que cõposassent de leur vie ayãs rauy quelque femme noble & de frãche cõditiõ : & qui prenoit vne esclaue à femme il entroit pareil malheur qu'elle & auec les nopces il perdoit sa liberté.Et si vn hõme s'allioit auec ses plus proches parentes q̃ la loy apelle nopces detestables,il estoit separé & les enfans si aucũs en y auoit estoiẽt chassez de

Mannir signifie appeller en iugemẽt. Malles sont les liures de la loy, redigez en troys volumes.

Aiournements anciens.

Iadis en France y auoit des esclaues.

Loy receuë en Frãce par coustume de ny auoir aucun esclaue.

Esclaues affranchis mettant pied en la terre Françoise.

Loy des raptz. Tilt. 14.

Nul franc condemné à mort au premier tẽps, imitatiõ ancienne des Romains.

l'heritage,& marquez d'infamie perpetuelle. Loy qui ressentoit veritablement la sincerité,& honnesteté de ce peuple,lequel encor n'ayant gousté la lumiere de l'Euangile,trouuoit execrable que le frere espousast la sœur, ny cousine germaine, ny sa tante, mere, ou la femme de son frere. Aux boutefeux,outre l'amende pecuniaire, il y est parlé de la composition de sa vie,qui importe autant que les graces & remission que le Roy donne à present,à ceux qui ont commis quelque crime digne de mort: & m'estône que les empoisonneurs ne fussent poursuyuis de mort, veu que le païs ou ils vindrent habiter en Gaule estoit soupçonné de telle droguerie,si ce n'est que nous disons que la loy alloit plus doucement en besoigne, que les executeurs ne l'effectuoyent en leurs sentences, entant que nous lysons de seueres sentences,& horribles suplices de mort, pratiquez pour peu de chose par les premiers François qui vindrent en ce Royaume, sur des hommes illustres, & de grand marque. Ilz pourueurent aux meurtres & blesseures, assasinatz, & mutilations de membres, ou quelquefois on vient à 600.solz d'amende,& la main du chirurgien és estropiatz, mais si on faisoit guetter quelqu'vn pour l'occir,& le suborneur & le guetteur estoyent condânez à pareille amende. Mais la plus seuere loy que i'y troue, est celle des meurtres des esclaues,ou il est dit,que si vn serf occist l'esclaue d'vn autre que de son seigneur,il falloit que les deux maistres se partissent le meurtrier,soit qu'ilz le feissent mourir,ou q̃ le vendâs le pris leur en fut commun. Et fault noter que tout le long du cours des loix du liure Salique,il appelle tousiours les Gaulois,ou Barbares,ou Romains,à cause qu'ilz auoyent esté tributaires de l'Empire,& tousiours vn de ceux cy offencé estoit par moitié recompencé,à l'esgard de celuy qui estoit Salique, à la differêce duquel les autres s'appelloyent Lides,qui signifie non frâcs, & tributaires. Ie laisse les homicides faitz en allant,ou banquetant ensemble,qui monstrent assez que ce peuple tenoit du Gauloys, lequel (comme i'ay dit cy deuant) auoit coustume de quereller en mangeant, & le repas finy sortir aux champs pour vuider leurs differents au hazard de leur vie. Le tiltre cinquantiesme fait preuue de son aage, & que durant le regne des Merouinges en France,il à esté fait,veu que l'estendue,& limite pour les bestes perdues,est dés la riuiere de Loire,iusqu'à la Charbonniere, qui à present se nomme la Comté de Flandres, bornes pour lors de l'Empire des François. Et ce qui plus m'estonne en cecy, c'est qu'en nul crime des hommes libres qui n'estoyent ny officiers,ny de la maison du Roy,il n'est faite mention quelconque de composer pour le rachapt de sa vie: là où les magistratz semons à faire iustice,& y defaillans tomboyent au hazard de leur teste,s'ilz n'estoyent malades,ou employez en quelque affaire par l'expres commandement du Prince. Les meurtres commis au camp portoyent triple amêde plus que ceux qui se faisoyêt hors iceluy,& en saison, ou l'on n'allast point à la guerre. Et en somme qui lyra le contenu de la loy Salique,il verra bien les crimes marquez, & les amendes pecuniaires establies,mais il en y a peu de persônelles & de supplice de mort, nô plus qu'és autres ordônances de ces peuples Septentrionnaux,lesquelz, comme ie pense,pour se dispencer du mot de Barbare,vsoyent de ceste fainte

Tilt.19.

Gauloisiadis empoisonneurs. Solin chap.24.

Tiltres 20.& 28. 31.& 32.

Tilt.38.

François appellêt les autres Barbares en leurs loix.

Tilt.45.& 46.

Titlt.50.

Car Touraine estoit obeyssât aux Romains.

Tilt.53.

Tilt.66.

douceur en la loy és crimes mesmes,qui deuoyent estre corrigez auec vne aspre & seuere punition.Mais quoy? Romule establit vn lieu de Franchise pour peupler sa cité, & ceux-cy feirent les loix douces pour maintenir leur estat. Que me seruiroit-il icy d'esplucher, pour mieux éclercir les mœurs des Françoys,les loix,& coustumes de chacun pays, ausquelles ny les arrests souuerains, ny les edicts Royaux ne deroguent rien de leur autorité & priuilege ? veu que ce seroit bastir vn grand œuure en lieu de se contenir es limites de brieueté, & ensemble sembleroit que ie voulusse empoigner comme en l'estroitte estendue de ma main tout ce qui est cõtenu en vn gros volume,tel que le grand coustumier de France, auquel ie renuoye le lecteur, tout ainsi que ie fais aux recerches de Pasquier, ceux qui voudront sçauoir l'institution premiere des douze Pairs de France, que aucuns ont voulu attribuer à Charles le grand, mais d'autãt que ceux qui ont escritte son histoire particuliere,s'en passent sans dire mot, & que mesme Turpin quoy que en son histoire se die compaignon, & assesseur de ce grand Prince, si ne fait-il comme point de mention de ces douze Pairs,desquels les Romãs ont chanté tant de fables:ioint que Robert Cenalis Euesque d'Auranches homme tresdocte & grand recercheur d'antiquitez,allegue vn Pierre Gilles,qu'il nomme vray historien, & interpreteur entier & sans fard des choses anciennes,lequel dit que les anciẽs Gaulois auoyent choisi douze hommes, les principaux des douze premieres citez,ausquelz ils donnerent puissance de faire loix suiuant le droit & raison,qui seruissent à toutes les Gaules,& ausquels estoit loisible d'interpreter les loix municipales, & coustumes de chacune ville & Prouince : & que de ceux-cy on auoit depuis pris l'exemple, mais long temps apres, d'eslire ces douze pairs de la noblesse la plus illustre: & ce long temps est limité par Pasquier au regne de Capet, que l'estat Françoys laissant l'effusion de sang,s'amusa à la police,& à la religion. Lequel aduis certainemẽt me plaist,comme ayant vne fort grande aparence,& ce nouueau sang venant à la courõne, taschant par ce mesnagemẽt à donner maiesté au nom Royal, & le rendre Auguste par les ceremonies non au parauant vsées en leur sacre. Veu que du temps de Charlemaigne,tous ces Princes nommez pour pairs n'estoyent en dignité, & tout estoit entassé sous la main ialouse d'vn prince qui ne vouloit point de compaignon, & que depuis luy il y a eu des Rois en Bourgoigne,& auant luy, & de son aage Flãdres n'estoit point erigé en Comté,ny Champaigne aussi pour seruir de limite,& où il fallust vn Prince pour garder le pays des courses estrangeres : car pour ce seul effect Charles le grand faisoit le departement de ses Prouinces.

Voy Plutarq. en son Romule.

Pasquier 2. li. ch. 1. des recerches.

Turpin en l'hist. de Charlemaig.

Cenalis liu. 1.

Pierre Gilles en l'hist. de France.

En quel temps les Pairs furent institues.

N'est vray-semblable les Pairs auoir esté sous Charles le grand.

Ie laisseray aussi l'institution de l'ordre saint Michel ornement de la noblesse qui a bien merité du public & laquelle le roy recompence en l'honorant de sa compaignie & tiltre de parenté, pour l'association genereuse des armes pour la deffence de la religion de noz ancestres, & de l'estat de la couronne & de tout le Royaume, dequoy fut instituteur Louys onziesme de ce nom:les articles en estans recueilliz par Gilles Corrozet hõme digne de memoire, en son liure portant tiltre des antiquitez de France. La vertu Françoise est encor à voir en la police des villes souz la main

Ordre S. Michel par qui institué.

Gilles Corrozet liu. des antiq.

Police des villes de France.

& iurisdiction des escheuinages & consulats, tellement que qui verra vn hostel de ville de Paris, la maison cõmune de Tholouse, ou de Bourdeaux & autres citez, n'aura affaire de desirer l'estat ancien de Rome, en ce qui apartient à tenir le peuple en paix à se soigner des viures, des edifices, & du repos des citoyens. Quand aux armes ceste nation en a porté vn long temps le pris sur tous ses voisins, tellement que la Caualerie a esté si effroyable, que par tout où elle marchoit il sembloit qu'elle trainast à sa queuë la victoire : Aussi que sçauroit-on souhaiter de mieux estably que les gens d'ordonnance instituez par ce Royaume? lesquels en vn rien de temps sont prests, armez & montez pour le seruice du Roy, & de l'estat public suyuant l'ancienne discipline militaire des Romains. La fanterie y est bragarde & telle que le Gascon, Prouençal, Auuergnaz & Perigourdin mis en vn escadron ne deuront rien au Macedonien, ny au Legionaire espouuentable de Rome, & si surpasse en adresse le farouche Ianissaire de Turquie. La religiõ y est purement gardée, les saintz lieux fort reuerez les ministres respectez & cheris, l'Eglise tresriche, par la deuotion de noz ancestres, les prescheurs ouys & honorez, le saint siege recogneu par le Roy & noblesse & peuple: quoy que l'heresie soit semée estrangément de tous costez, & le peuple le plus obeissant à son Roy, & qui l'ayme & honore plus que autre qui soit sur la terre.

Gĕdarmerie tousiours preste au seruice.

Gaillarde Fanterie de France.

L'eglise honnorée entre les Frãçois.

Le Françoys n'est ny faint ny dissimulé de son naturel, simple en parolle, gay, ioyeux & courtoys, vn peu trop licentieux, estant en pays estrange auec puissance, ce qui luy a osté l'Empire de l'Italie d'entre les mains, il ayme l'estrãger, & cherist les hommes de lettre, quoy que iadis la noblesse feit vertu de rien sçauoir, mais à present elle voit que les liures, & les armes, sont plus que compatibles ensemble. Le peuple de ce païs n'est suiet à sedition, ou reuolte, & ne prend plaisir à changement de seigneur, ny ne pourroit ouyr en patience le nom d'vn estranger pour le receuoir pour souuerain, ainsi que souuent les Anglois en ont senty l'experience. Le pis que ie voy en France ce sont les Procez & longueur d'iceux, & le grand nombre de ceux qui mangent le peuple, veu qu'il y a plus d'aduocatz, & procureurs en vn seul Parlement de France, que on n'en sçauroit trouuer presque par toutes les audiences d'Espaigne.

Complexions du Françoys.

Frãçoys n'aymẽt d'estre seigneuriez, que de ceux de leur pays.

Lõgueurs de procez en France.

Le Françoys est assez magnifique en banquetz, mais plus gentil que excessif en viandes, propre en son mesnage, & abillement, braue en son parler, & se vantant assez volontiers : là où du costé de la Guyenne il parlent moins, sont plus sobres & eschars, & plus adonnez à l'exercice farouche des armes. Si ie vouloy m'amuser à esplucher par le menu tout ce qui est à singulariser en France, ie pense que le temps me fauldroit en le discourant & mesme si ie m'arrestoys sur des fatras & choses menues telles que nostre auteur en recite en sa Franconie : mais la grauité de l'histoire ne requerant cecy, ie passeray aussi plusieurs choses souz silence que peut estre vn autre eut deschiffré tout au long, me contentant de dire que la maiesté de l'vniuersité de Paris seulement contemplée, vn recteur assisté de ses bedeaux, l'Escole de Theologie contemplée auec vn nombre infiny de docteurs rares en doctrine & de grand sainteté de vie : la troupe

Banquetz sobres en Guyenne.

Maiesté de l'vniuersité de Paris.

des Medecins diſcourant les cauſes de la nature, les legiſtes diſputans du droit, & en ſomme tout ce corps vny des hommes de ſçauoir, cecy (diſ-ie) contemplé, ne peut eſtre que ne donne eſtonnement au cœur des hõmes & ne face iuger que Rome iamais auec ſes triomphes, ne fut ſi magnifique que Paris auec l'ornement ſurpaſſant & Rhodes, & Athenes, quelque Academie que Platon y eut dreſſée, afin que tous voyent & recognoiſſent noſtre Gaule eſtre celle, qui tient, nourriſt & ſuſtente & les loix & les armes, & departiſt ceſte diuine liqueur de ſon ſçauoir aux terres les plus loingtaines & eſtranges. Entant que Paris, Tholouze, Poitiers, Orleans, Bourges, Bourdeaux, Cahors, Grenoble, & Valence, Rheims, & Montpelier peuuent faire largeſſe de toutes les ſciences, qui ſont proufitables pour le bien, ſanté & ſalut des hommes: Ie ne rececheray plus les particularitez des païs, aſſeuré qu'il y a bien peu des noſtres qui ne ſçache que vault le Haro crié en Normandie lequel donne empeſchemẽt à toute ſaiſie & nouuelleté, & de paſſer outre apres le Haro dit, c'eſt peine capitale: ſi que Guillaume le baſtard Duc de Normandie eſtant mort, cõme on le voulut mettre eñ terre, celuy à qui apartenoit la place ne le vouloit ſouffrir que on ne luy eut payé ſes droits & criant le Haro, empeſcha les obſeques du Prince, iuſqu'à tant qu'on euſt ſatisfait à la couſtume. Et viẽt ce mot de Haro, du duc Raoul le premier qui des Normans receut le Bapteſme, ayant conquis le païs Neuſtrien, & eſpouſé vne fille de France: Mais en Gaſcoigne il y a encor vn mot, duquel on ſ'ayde és neceſſitez qui viennent de nuit, & notamment pres des montaignes à cauſe des Bandoliers & voleurs, qui eſt que dés que on entend le bruit de ces acharnez rauageurs celuy qui l'oyt le premier ſe met à crier (Via fora) aduertiſſant chacun de ſortir en armes, pour reſiſter à la furie meurtriere de ces larrõs: pluſieurs autres choſes pourroit-on amener ſur pareille occurrence, mais il ſuffira pour le preſent de cecy, car ie penſe auoir aſſez deduit pour vn coup ce qui eſt de plus rare, & remarquable en la Gaule, & en la nation des Gauloys, & des Françoys.

Vniuerſitez de France.

Cry de Haro en Normandie.

Voy Cenalis.l.2.

Raoul Normand vint en Neuſtrie ſous Charles le ſimple.

Paule Emil.li.3.

Le Via Fora de Gaſcoigne à quoy inuenté.

De la grande, riche, & populeuſe cité de Paris, commencement d'icelle, mœurs, & couſtumes des Pariſiens. Chapitre 31.



IE m'accuſeroy grandement de pareſſe, & peu de curioſité, voire ſerois digne qu'on me donnaſt le tiltre d'ingrat, & meſcognoiſſant, ſi ayant recerché ce qui eſt de plus eſtrãge, ie mettois en oubly celle fameuſe cité, à laquelle ie doy tout ce que i'ay (quoy q̃ de peu de luſtre) de ſçauoir, & cognoiſſance de lettres, veu qu'elle n'eſt pas d'vn iour, ny de ſi petite conſideration que dés ſon cõmencement on n'aye cogneu preſque touſiours qu'en elle reluiſoit l'Idée du ſiege futur & de l'Empire des Gaules, & la maiſon, & retraite des bonnes ſciences eſtant bannies de la Grece, tant Aſiatique que Européenne.

D'où eſt venu le nom de Lutece.

C'est de Paris q̃ ie parle laq̃lle à esté iadis nõmée Lutece soit du mot latin *Lutum*, qui signifie fange & boüe, ou du nom de lumiere, ou autre occasion, mais le peuple voisin de tout temps à porté le nom de Parisien, & d'autres luy donnent ceste apellation de Lutece, comme s'ils vouloyét dire Leucotece, à sçauoir blanchissante, ainsi que Iane Lascaris le semble maintenir en ce sien distique latin.

Iane Lascaris Grec proffesseur.

Natiuo Leucotetiam candore coruscam
Dixere ex Etymo, Gallica terra, tuo.

De ce Roy Luce. voy Berose. liu. 5. des Rois d'Assyrie. & regnoit l'ã du monde. 2205. viuant encor Iacob.

Ptolom. li. 2. ch. 8. tabl. 3. d'Europe.

Où il signifie q̃ les anciens ont apellé la terre Gauloise Leucotetie à cause de sa naïue blancheur, & que ceste cité principalement en a retenu le tiltre. Mais si le liure attribué à Berose est veritable, Lutece, ou Lucetie aura plustost son nom de Luce Roy des Celtes, & duquel les Gauloys furent apellez Lucéens, ce qui me semble le plus vray-semblable, puis que Ptolomée parlant de la Gaule Celtique dit ainsi, Au leuant & pres la riuiere de Seine sont les Parisiens, & leur cité est Paris Lucotece. Quant au nom de Paris aucuns ont estimé qu'il vienne d'vn Roy ainsi nommé qui regnoit sur les Celtes, & s'aident de l'autorité de Manethõ au suplement des roys d'Egypte, à quoy ie ne veux contredire, & ne suis guere asseuré encor de croire ainsi à credit les choses si legerement fondées: aussi Manethon cõtent de dire que Paris regnoit sur les Celtes, n'aiouste rien du bastiment de la cité, mais les autres qui en ont escrit prennent verisimilitude pour n'auoir sur quoy en fonder l'occasion, laquelle neantmoins est receuable, veu qu'il fault necessairement qu'elle ayt pris source & nom de quelcun, & puis que ce Roy, sorty des anciens Gaulois, & de ce grand Samothé a tenu la Gaule, il n'est pas inconuenient que Paris aye pris, & nom & origine de sa diligence, plustost que de songer ne sçay quelles folies du Paris Troïen, n'y d'aucun de la race Phrygienne, de laquelle, assez inconsiderément, chacun tasche de tirer le modelle de sa race, & les premiers bastisseurs de leurs villes: car ce Paris Celte regnoit du temps du secõd Roy de Troye, & plus de deux cens auant que les Troyens passassent sous la fureur des armes des Grecs. Ie dis cecy à cause que quelques vns, amoureux plus que de raison des fables, nous vont mẽtionner ne sçay quel Paris Sicambrien sorty de l'estoc, & race d'Hector, lequel passant en Alemaigne, & delà en Gaule bastist ceste excellente cité, & luy imposa le nom de Paris, comme ainsi soit qu'auant que les Françoys meissent le pied en Gaule plus de huit siecles, la cité de Paris estoit bastie, entant qu'ilz y vindrent long temps apres la mort de Iesuchrist, & les Romains tenans l'Empire, il appert que Lutece estoit en regne. Des Parisiens, & de leur ville fait mẽtion Strabõ disant: Prez & le long de la riuiere de Seine sont les Parisiẽs, lesquelz ont en ce fleuue vne isle & la cité de Lucotece: voyez qu'il apelle le peuple Parisien, mais la ville est par luy nommée non Lutece, mais Lucotece, comme aussi tous les anciens l'apellent Leucotece, ou Lutece des Parisiens. Lesquelz aucuns ont voulu auoir esté nõmez des peuples Grecs dits Parrasiens là conduits par Hercule passant en Italie, mais la chose en estant si doubteuse, il vaut mieux en dire moins que laisser en suspens l'esprit de celuy qui s'amuse à lire noz œuures: aussi Strabon, auteur aprouué & diligent

Ce Paris regnoit en l'an du monde. 2550.

Paris basty auãt que les Troyens fussent ruinez.

Songes de Paris Sicambrien.

Strabon 4.

Parrasiẽs peuple Arcadien. Strabon liu. 8.

& diligent recercheur de la verité vſe de ces mots parlãt de ces Parraſiés. Les Arcadiens ſont ceux d'étre les Grecs qui ſurpaſſent les autres en antiquité,à ſçauoir les Azanes & Parraſiens,& autres de meſme genre.Mais à cauſe de la ruine de leur pays, nous n'en tiendrons guere de propos d'auantage: d'autant que pour la trop lõgue cõtinue des guerres les villes qui auoyent eſté fameuſes, & illuſtres és ſiecles paſſez, ſont à preſent du tout demolies,& depuis la ruine deſquelles, les habitans auſſi y ont commécé à faillir,& faillants ont laiſſé les champs en friche.Si les Parraſiens euſſent pris la volte de Gaule pour venir habiter Paris,ce diligent hõme,& excellent Geographe ne ſe fut oublié à le dire, nomplus qu'il à laiſſé en arriere la memoire de la deffaite de leurs villes & la diminutiõ, ou pluſtoſt fin de tout ce peuple.Ainſi nous demourons là que Paris,& les Pariſiés ont pris le nom de ce Roy Celtique par nous allegué & pris de Manethon, ſans nous amuſer ny aux Troïens,ny aux courſes de Hannibal,lequel,ſans mẽtir,ne vint iamais ſi auant en Gaule que de viſiter l'iſle de Paris: ny ainſi q̃ recite Corrozet au recueil de ſes antiquitez,Hercule ne ſ'y arreſta pour ſ'y deduire, auſſi Corrozet ne parle du ſien, allegant ſeulement l'opinion de Mantuan au liure qu'il a fait de la vie,& geſtes de S.Denys. Quant à Hãnibal,Polybe monſtre que tout auſſi toſt qu'il eut paſſé les mõts Pyrenées prenant ſon chemin en Italie,la plus grand haſte qu'il eut, fuſt d'aller gaigner le Rhoſne,& le paſſage des Alpes afin q̃ les Romains ne le deuãçaſſent. Reſte à vuider vne autre faulte de ceux qui dient que Iule Ceſar fut celuy qui le premier baſtiſt la cité de Paris: & ameinẽt ainſi que ie l'ay leu en Munſter,vn Iean Baptiſte Pie lequel en parle en ceſte maniere: I'ay apris de Boëce Seuerin que celle tresfameuſe cité qu'on apelle Paris fut iadis baſtie par Iule Ceſar, & lequel de ſon nom l'apella Iulie. Ie ne ſçay ſi iamais Boëce eſcriuit vne telle faucété, ou ſi ce Baptiſte ſe veut targuer d'vn tel bouclier pour deſmentir la meſme verité: Biẽ vous diray que quiconque ſ'ayde de ce propos, il mõſtre n'auoir guere iamais manié les Cõmentaires de Ceſar, lequel declaire aſſez à deſcouuert Paris eſtre & baſty, & peuplé auant que les Romains y meiſſent le pied, ny commandaſſent en Gaule.Et afin qu'on ne die que ie parle auſſi biẽ par cœur que ceux qui nous en comptent de ſi belles,oyons le meſme Ceſar parlant en ceſte maniere.Ayant cõmandé l'aſſemblée des eſtatz de Gaule ſur l'ẽtrée du Printemps,cõme tous les Gaulois ſ'y fuſſent trouuez, ſauf les Senonois, Chartrains & ceux de Treues, ayãt en opiniõ q̃ ce delay fuſt vn cõmencement de reuolte & de guerre,il tranſporta & chãgea le lieu du Conſeil à Lutece ville des Pariſiens leſquels eſtoyẽt voiſins des Senonois,& dés la memoire de leurs maieurs ils auoyẽt eu alliãce enſemble,neãtmoins eſtimoit-on q̃ pour lors ils n'eſtoyẽt point de la ligue,& confederation des rebelles,& coniurateurs. Aduiſez,vous qui auez le iugemẽt bon,cõme il ſeroit poſſible q̃ Ceſar fut le fondateur de Paris,veu q̃ luy-meſme cõfeſſe q̃ dés toute memoire de tẽps les Pariſiés eſtoyẽt alliez de ceux de Sens,anciens & immortels ennemys de la cité de Rome,& qu'il cõmanda qu'on chãgeaſt le lieu du Conſeil, & ce a Lutece baſtie, c'eſt à ſçauoir auant qu'il vint en Gaule,ainſi que encor il dit ailleurs plus notamment en ceſte ſorte.Com-

Manethõ au ſuplement des Roys d'Egypte.

Mantuan liu. des geſtes S. Denys.

Polybe liu. 3.

Munſter liu. 2.

Boece allegué par ſupoſée faucété.

Ceſar comment. liur. 6.

Cesar guerre gallicq liur. 7.

Prouins est nommé Agendicum en Cesar.

Qui contemplera les mots de Cesar verra que Camulogene estoit campé ou à present sõt les Palus vers le temple, & la rue S. Anthoine.

me ces choses se desmelassent deuant Cesar, Labien laissant à Prouins celle creuë de gendarmerie, que nouuellement on auoit amené d'Italie, affin qu'elle y seruit de garnison pour la garde du bagage du camp, il s'en alla à Lutece suiuy & accompaigné de quatre Legions. Lutece est vne ville des Parisiens, assise en vne isle de Seine: puis aiouste, parlant de Camulogene general de l'armée des Gauloys, & monstrant quelle estoit l'assiette de ceste ville. Cestui-cy (dit-il) voyant que tout estoit aux entours marescageux & que ces paluz perpetuels se vuidoyent dans la Seine, & donnoyent empeschement à quicõque voudroit assaillir le lieu, il s'y arresta auec deliberation d'empescher le passage aux nostres. Puis qu'il dit que Lutece estoit vne ville du terroir Parisien, & qu'elle auoit son assiette dans vne isle, ainsi q̃ puis apres il en dit de Melun, ce n'est pas à dire qu'il en fut le bastisseur, comme ainsi soit qu'il n'y a trait en tous ses Commentaires qui facent mẽtion qu'il y bastist chose quelconque. Et si on me veut mettre en ieu les Arcades d'Arcueil (qui en porte le nom) ny le bastimẽt de l'hostel de Clugny, qui à parler proprement auec le grand chastelet, sont des plus grãdes antiquitez de ceste ville, i'ayme mieux en donner l'honneur à Iulian l'Apostat qu'au premier Cesar, veu que cestui-cy ne s'y arresta que pour guerroyer: là où l'autre s'y tenoit pour son aise, & comme en ville qui luy estoit plus qu'agreable, ainsi que luy-mesme le cõfesse, escriuãt aux Antiochiens en l'Epistre portant le tiltre de Misopogon, qui signifie autant que Haybarbe, & laquelle il leur escrit à cause qu'on luy reprochoit ne sçay quelle incontinence, & où il descrit assez bien le plant de Paris, & mõstre où estce que pour lors elle estoit & peuplée, & bastie : Et pource oyez comme il en parle. I'estoy iadis passant l'hyuer en ma biẽ-aymée Lutece (c'est ainsi que les Parisiens Gaulois apellent leur cité,) laquelle est en vne petite isle voisine du fleuue qui l'enuironne de toutes parts: il y a des ponts de boys qui facilitent le passage vers la ville de chacun costé: & la riuiere ne croissant ou decroissant guere souuent, ains est toute telle en hyuer qu'elle a de coustume de se monstrer en esté, l'eau en est tresplaisante, & tresclere à la regarder, & boiuent les citoyens d'icelle : d'autant que se tenans dans vne isle, il fault qu'ils se pouruoyent d'eau en icelle.

Arcueil dit des Arcs pour l'arqueduc.

Iuliã l'Apostat feit bastir le chastelet & l'hostel de Clugny.

Epistre de Iulian aux Antiocheẽs.

Description de Paris.

Iulian met 900. stades, qui reuiennent à 45. lieues, prenans chacune lieue à deux mille & demy d'Italie.

L'hyuer n'est point trop rigoureux en ces cartiers là à cause, comme l'on dit, des chaleurs de l'Ocean, qui n'en est esloigné que d'enuiron quarante cinq lieuës, & peut estre que quelque legere haleine du vent marin y viẽt, & s'espand iusqu'en ce lieu, & que aussi l'eau de la mer semble estre plus chaude que celles des riuieres d'eau douce : soit que ceste raison soit veritable, ou que ce soit pour autre occasion que ie ignore, si est-ce qu'il en est ainsi que ie le recite, & que l'hyuer est plus gracieux aux Parisiens que aux autres leurs voisins. Aussi naissent en leur terroir de bonnes vignes, voire plusieurs ont fait si bien que desia les figues y sont cultiuées. Puis monstre comme pour lors les Gaulois insulaires en l'isle Lutetienne, n'vsoyent point de cheminées, ains seulement de poisles à la façon que suyuent encor les Alemans, & comme il se trouua mal pour auoir vsé de feu de charbon, à cause qu'il esmeut l'humeur du plastre des murailles.

Iadis on vsoit de poisles & non de cheminées à Paris.

Et ainsi on voit qu'il se tenoit en l'isle de Paris, & que pour lors ceste cité

n'estoit guere grand chose : & c'est aussi pourquoy Ammian Marcellin l'apelle petite ville, & chasteau poursuyuant la vie de Iulian l'Empereur logé en ceste ville, & par lequel fut basty le logis de Clugny, qui luy seruoit de maison de plaisance,& non par Iule Cesar,comme aucuns pésent, trompez en ce que trouuans les memoires és pierres qui mentionnét Cesar,& n'aduisans point que tous Empereurs ont porté tel nom, & que Iulian ains qu'estre fait ny proclamé Empereur, auoit le tiltre Cesarée, ainsi qu'à present on apelle Roy des Romains celuy qui doit succeder à l'Empire:mais quand tels aduiserōt q̄ Iule Cesar ne s'arresta guere iamais à Paris,& que Iulian y faisoit sa demeure, me confesseront par mesme moyen que ce fut l'Apostat qui feit & fortifier les isles Parisiennes, & dresser les susdits bastimens,comme ainsi soit que Corrozet, diligent recercheur des antiquitez de Paris, escriue que en la fondation du college de Sorbonne, il soit dit que le lieu dudit college est dit estre assis *propè locum thermarum*, pres le lieu & place des Thermes,ou bains de Cesar,entant que Iulian venoit prendre sa recreation audit palais,qu'à present on nomme l'hostel de Clugny,& ameine ledit Corrozet vne preuue euidente des canaux, & arcades trouuées l'an 1544. depuis la porte saint Iaques iusques à Arcueil, qui estoit vn Aquedut pour conduire l'eau au Palais de Cesar. C'est la raison qui induit Beat Rhenan à croire que le costé de l'Vniuersité a esté plustost habité & peuplé que la ville, ce que Corrozet soustient aussi, entant que iadis tout ce qui à present est plein de bastiments, fut iadis en boscage,& solitude, & hors la ville: entāt que le Louure mesme estoit separé d'icelle, ainsi que on peut recueillir d'vnes patentes du Roy Charles cinquiesme,surnommé le Saige,dónées en faueur de l'Vniuersité,& pour confirmation des priuileges d'icelle, sur la fin desquelles lettres sont ces mots en latin:en tesmoignage dequoy nous auōs fait apposer nostre seau aux presentes,donné au Louure pres de Paris l'an 1366. & de nostre regne le troisiesme: & ledit Corrozet preuue encore cecy, parce que on trouue en la vie sainte Oportune (l'Eglise de laquelle est au cœur de la ville, & où iadis elle habitoit) que elle se tenoit dans les boys.

Ammian Marcellin liu.15.

Et les Emper.& leurs parens proches portoyent le nom de Cesar.

Iulian se tenoit à Paris. Ammian Marcel. liu.17.

Gilles Corrozet li. des Antiquitez de Paris.

Rhenan liu.3.des choses de Germanie.

Ainsi ces deux grandes villes qui ceignent & enuironnent l'ancien enceint de l'isle Parisienne, n'estoyét le temps passé que les Fauxbourgs d'icelle,ainsi que lysez és anciennes escritures que l'Eglise S.Pierre,& S.Paul bastie par Clouis le grand(à present est dediée à sainte Geneuiefue,)estoit iadis és faulxbourgs de Paris, ainsi qu'à present, est l'abbaye S. Germain, renommée en sa premiere fondation du nom de Saint Vincent.

Lisez Gregoire de Tours, et Aymon moyne.

Or que Paris ayt esté long temps le siege des Roys, & le lieu destiné pour les anciennes assemblées de Gaule, vous le pouuez recueillir par ce qu'auons ia dit que Cesar y assembla les estatz pour traiter des affaires de toutes les Prouinces Gauloises, & que du temps de Clouis elle commença à se rendre plus glorieuse, le Roy s'y tenāt la plus part du temps, & en laquelle il trespassa, & fut enterré, ainsi que depuis & sa femme Clotilde, & plusieurs de ses successeurs : ioint que Paris sembla de si grande consequence aux Princes sortis de son estoc, que guerroyans souuent ensemble sur les limites de leurs seigneuries, & iurisdictions,comme ils feissent

Cesar cōment. 6.

Paris siege ancien des Princes des Gaules.

paix & la iurassent,c'est article fut mis comme le principal en leur capitulation : que nul d'entr'eux entreroit en la ville de Paris sans la volonté de ses freres:& sur ce oyons les parolles du saint Euesque Gregoire de Tours faisant mention des Embassadeurs de Childebert au Roy Gontran lequel leur parle en ceste sorte : Voicy les accords passez entre nous, que celuy qui d'entre nous entrera en la cité de Paris sans la licence,& consentemẽt de son frere perde son lot & part du Royaume, & de ce auons faits tesmoins le saint Martyr Polioct, auec les venerables Euesques & cõfesseurs Hilaire,& Martin comme iuges & vengeurs de celuy qui violera son serment.Plus grand preuue n'en pouuez vous demander qu'en lysant ce que on a laissé par memoire de ce grand Conseil ancien des douze Pairs, & Parlement ambulatoire,lequel pour monstrer Paris estre la Metrapolitaine de tout le Royaume François, ne failloit tous les ans deux fois d'y venir tenir les grans iours, iusqu'à tãt que la Court souueraine y fut establie perpetuelle. Ie laisseray icy tout à propos les fondations des Monasteres, abbayes,Conuents,Eglises canoniales, & parrochiales d'icelle ville,& les bastimens des chasteaux, palais, & maisons royales, d'autant que d'autres se sont employez à pareil deuoir, ne mettray en auant quelz assaults, & trauerses ceste grande cité a souffert iadis sous les Romains, comme elle fut conquise par les François, depuis rauagée par les Normands, puis assaillie des Nauarrois, tourmentée par la sedition populaire, affligée du Bourguignon,prise par surprise des Anglois & d'iceux possedée par l'espace de vingt ans ou d'auantage. Et comme de nostre temps elle a esté vexée par les menées de ceux, qui secouãs le ioug de l'obeissance deuë à l'Eglise,se sont aussi reuoltez de la suiettion deuë au grand, & legitime monarque des François, ie laisse dis-ie ce discours, afin de n'estre trop long, & qu'aussi les histoires, & Annales de ce Royaume en font assez de recit, ioint que l'oeil est assez asseuré iuge de ce qui s'est passé de nostre temps:& par ainsi nous passerons aux mœurs & façons de vie du peuple de Paris, ainsi qu'en auõs vsé à l'endroit des autres nations, sans toutesfois oublier les vers alleguez par Munster,Corrozet, & Cenalis, d'vn certain Anglois nommé Architrene que i'ay tournez du latin,en ceste sorte.

Gregoire de Tours liur. 7. de l'histoire.

Grand Cõseil assemblé tous les ans à Paris auãt l'institution du Parlement.

Paris par qui iadis affligé.

Architrene à la louange de Paris.

En fin vn autre lieu le siege d'Apollon
Paris est mis auant des Cieux vn puissant don,
Pleine d'hommes sçauants,en metaux abondante
Ou la Grece fleurist,& l'Inde diligente,
Et ou les vers Romains,& l'Attique sçauoir
Des sages de iadis chacun y peut auoir.
Paris qui du monde est la precieuse Rose
Et ou de l'vniuers l'abondance est enclose
De baume,& rarité:qui surmonte en son bien
L'ornement tant prisé du mol Sydonien:
Paris seule en banquets,& festins plantureuse,
Seule en varieté & superbe,& pompeuse.
Qui iouist d'vn terroir fertil,& s'esiouyt

Abondance & richesses de Paris.

Du vin que son vignoble abondamment produit:
Paris douce au Rustique, aux fermiers pitoyable,
Abondante en moissons, sans ronce dommageable,
Boscageant le pays de raisins tresfumeux,
Et de proye voyant pleins les lieux boscageux.
Paris le vray rampart des Roys en leur affaire,
Aux Roys obeyssante, & humble, & debonnaire:
Iouyssant d'vn air doux, d'vn plant delicieux,
D'vne bonté nayfue: il n'y a rien de mieux:
A Paris tout est beau, & bon, sauf que fortune
Pour les bons n'y est point benigne, & oportune.

Ces motz monstrent assez que si iamais les Gaulois Lutetiens ont rien eu de bon, saint, courtois, & debonnaire, qu'à present les Parisiens composez de tout ce qui est en l'Empire François, comme ils sont vnis & dressez de ce diuers ramas de peuple, aussi ont ils vne grande varieté, non és meurs en ce qui touche la corruption, ains en la mesme perfection de la vie soit qu'on y contemple la relligion purement suiuie & obseruée auec telle sincerité, que depuis que l'Apostre des Gaules le glorieux sainct Areopagite y eut semé la doctrine Euangelique, on ne sçache que iamais la cité de Paris se soit esloignée tant soit peu de l'obeïssance de l'Eglise. Que si on regarde auec quel cœur les Parisiens ont obeï à leurs Roys, ie laisseray l'ancienne gloire de ceux qui sous les Merouinges, Pepins, ou race des Capetz se sont monstrez les vrais seruiteurs de la couronne, pour prier le lecteur de penser sans aucun transport, ny flaterie, si la cité de Paris a rien fait voir de sa religion, vertu, amour & seruice vers son Roy, debonnaireté & courtoisie à l'endroit de l'estranger, charité vers ses citoyens, & cópassion en l'esgard de ses voisins, durant les troubles de ceste perilleuse guerre qu'à present nous sentons. Mais pour mõ esgard ie peux dire, sans flaterie quelconque, que i'y ay veu & experimenté ce que iamais ie n'eusse pensé, à sçauoir vn peuple le plus aisé à conduire, & gouuerner qui soit sous le Ciel, & lequel est si bon, humble, & craignant Dieu, qu'il ignore ce qu'il sçait & ne veut cognoistre ce qu'il cognoit, à sçauoir quelle est sa puissance, flechissant sous quiconque le manie, pourueu que ce soit par l'autorité de son Roy, duquel ce peuple est si amoureux que son bien, sa vie, le salut ses enfans & parens plus proches ne luy sont rien au pris de celle loyale affection qui le conduit à plus se soigner de son Roy, que de chose de ce monde. Ie ne sçay ce que d'autres trouuent de Barbare en ce peuple, mais quãd à moy ie le peux confesser le plus courtois, affable, bening, & prest à faire plaisir que ie veisõques: si l'on veut voir la magnificẽce, la gẽtillesse, & liberalité n'en desplaise ny aux Grecz, ou Romains, veu qu'vn seul hostel de ville de Paris à dressé des banquets & festins aux Roys, fait des presens si rares, & precieux aux grands Monarques que ie ne sçache republique qui ne se trouuast empeschée à vser de pareille largesse. Cecy n'est rien à quiconque regardera la pitoyable charité de chacun en particulier: & ne s'esbahira lon pas de voir les damoiselles delicates, les bour-

Quels sont les mœurs des Paris.

Grand obeyssance des Parisiens.

Liberalité, courtoisie, & charité des Parisiens.

Dames de Paris quelles enuers les pauures.

geoises nourries soëuemét aller aux hospitaux visiter les malades, n'auoir aucune horreur, ny desgoust de voir, & manier les fieureux, les blecez, & chargez d'vlceres, y apliquer remedes, & les secourir, & nourrir aussi soigneusemét que si c'estoyent leurs propres parés: C'est en Paris que iamais le pauure ne meurt de faim, si l'on s'apperçoit de son indigence, où la disette n'empesche ceux mesme qui ne sont les plus riches de supporter la necessité de leur frere Chrestien: C'est à Paris qu'on voit vne concorde fort grande en la communauté des citoyens qui est chose pour vray miraculeuse, eu esgard à la confusion d'vne si grande multitude cõposée de tant & si diuerses humeurs d'hõmes: mais quoy? la police, & surueillemét des Magistratz aide encor beaucoup à l'inclination naturelle du Peuple. C'est en Paris où le sang est le moins espandu qu'en cité du mõde, & par là on voit combien les Parisiens sont mutins, & eceruelez, suportans auec vne tant Chrestienne pacience les imperfections les vns des autres. Le Parisien est sobre, modeste, & ioyeux, se plaisant en compaignie, aymant les dances, & prenant vn singulier plaisir és ieux, & spectacles, mais guidé de vice commun de tous les Gaulois, & qui luy vient de l'aprentissage des Grecz, c'est qu'il est trop friant, & desireux d'ouyr choses nouuelles.

Grande concorde entre les citoyens Paris.

Le Parisiens ayme d'ouyr choses nouuelles.

Et nonobstant (la Dieu mercy) le vent de nouuelleté n'y à peu tellement espandre l'air, & souffle de sa vapeur contagieuse, que le Caluiniste y soit receu, s'il ne fait ses ieux en cachettes. A Paris tout est plein de deuotion, & les maisons des citoyens ressemblent estre autant de temples, & d'oratoires, & les Eglises non suffisantes à enclorre vn si grand peuple conuoiteux, & affamé de la parolle de Dieu, quoy qu'abondamment elle luy soit communiquée par vn infiny nõbres de saincts Docteurs, religieux, & autres ministres de l'eglise qui sont largement nourris en ceste cité. Iadis en ceste ville estoit adoré Isis, & la mõstrueuse idole de Serapis honorée par les Egyptiens, y estoit seruy le diable souz le nom de Iupiter, Mercure, Hercule, & Diane: à presẽt Dieu est adoré, seruy, & honoré en ses saints les glorieux Martyrs qui ont porté le sainct Euãgile à Paris en estãs les tutelaires, & la tres-chaste, & bien-heureuse pucelle saincte Geneuiefue, leur seruant de Patrone: & en somme, si on regarde Paris de toutes parts, on ne voit rien sous le Ciel de plus corrõpu, ne si sainct, & religieux en toute la terre. Ie laisse à part auec quelles ceremonies ce peuple poursuit la solénité des saincts, quelz sont les estatz dressez par chacun mestier, les priuileges & statuz de chascũ des ordres, le droit des maistrises, la police des visiteurs, la seuerité gardée en chascun estat, soit qu'on y contemple ceux qui suyuent les lettres, ou qui gaignent leur vie au trafic, ou en quelque art mecanique. Ie laisse à part tout cecy, esperant en toucher quelque autrefois plus à mon loisir, & qu'aussi maintenant nous sommes appellez à plus grans chose.

Grande deuotion des Parisiens.

Quelz Idoles iadis adorez à Paris.

Saintz à present Patrons de Paris.

Continuation de la police, & façons de faire des Parisiens. *Chap.* 32.



OVS auons ailleur dit (ce me semble) que iaçoit que le royaume de Frãce soit erigé en Monarchie, si est-ce que les autres sortes de iurisdiction, & gouuernemét n'en sont point forclo- ses entant que les communautez des villes, & l'assuiettissement des estatz sont comme la figure de l'estat populaire, & l'assemblée de Pairs y a tousiours seruy de la puissance que les Grecs ont nommée Aristocratie, & que nous pouuõs dire gouuernement des plus sages. Et iaçoit que Paris, qui est la plus belle, riche, puissante, grande, & fameuse qu'on sçache guere en toute l'Europe si à elle vn Roy qui luy commande, & auquel elle obeït comme dit est cy deuant: mais auec ce elle iouïst d'vne telle liberté que ie pense si elle estoit seule en sa puissance, elle ne pourroit mieux commander sur ses suiets: aussi le tout bien regardé le Roy estant l'ame du public, & cõtenu en ce corps vniuersel il compatist auec ce qui luy est donné à regir, & communique partie de sa puissance aux membres inferieurs de ce corps qui luy est assuietty pour en prendre la tuition & deffence. Or du temps que le premier Roy Israëlite fut esleu, quelque puissance souueraine que ce nom royal luy aportast, si est-ce qu'encore voit on qu'il se soumet à la volonté generale, lors qu'ayant fait l'ordonnance du ieusne son filz l'ayant transgressée, & luy voulant executer seueremẽt la rigueur de la loy sur son enfant propre, le peuple s'opposa à sa sentence aussi les Roys qui sont naturelz (tel que nous l'auons) n'ayment rien tant que la liberté du peuple qui leur obeït, & prénent bien plaisir que la vertu de leurs subietz se monstre en l'administration mesme de la iustice, au maniement de laquelle il semble se les associer, ainsi que iadis à Rome, les Roys de leur bon gré souffroyẽt que le peuple eut voix, & les Empereurs depuis flechissoyent sous la volonté du Senat, du corps duquel aussi ilz estoyent choisiz, comme de tous temps ils ont esté esleuz en France du corps de la noblesse. Et pour ce que nous auõs parlé de Rome, & du tẽps qu'elle fut sous les Roys, & lors que les Consulz, Tribuns, Dictateurs, & autres communs Magistrats y commandoyent, & quand les Empereurs s'y rendirent, & souuerains, & redoubtez: il nous fault voir si nostre grande cité de Paris a rien de semblable à celle dame de toutes nations, qui iadis subiuga la plus-part du monde lors habitable. En premier lieu donc Paris a se souuerain & seul Magistrat, auquel & elle & tout le reste de la France obeïst en toute humilité, comme à celuy qui n'a point le glaiue en main sans iuste raison: aussi à vray parler, quelque mesnagement qu'il y ayt eu en Gaule, & auant les Romains, & depuis leurs conquestes, les Françoys la tenans, ou estans encor esloignez d'elle, si y auoit il tousiours des Princes pour la gouuerner, ce que ie vous ay noté és douze seigneurs generaux du Conseil, ausquelz ont succedé les douze Pairs de France. Apres la maiesté du Roy, on voit celle saincte, admirable, & seuere assemblée de

Comme les affaires du gouuernement partis en France.

Les roys pourquoy cõmuniquent aux autres leur puissance.

1. Des Roys. 14.

Le Roy souuerain Magistrat en France.

Gaule tousiours gouuernée par les Princes.

Puissance de la Court de Parlement.

tant de Senateurs, qui souz le nom de Parlement sont les assesseurs du Roy, iugent difinitiuement de tous affaires, ont iurisdiction sur les Princes & seigneurs, voire souz la sentence desquelz mesme la maiesté royale se soumet, & humilie, & luy eslargist telle autorité, que la court est celle qui donne ame aux loix, & ordonnances des Roys, & limite par sa modification les bornes de telz editz. Ce n'est point icy que les Roys abusent de leur grandeur & souueraineté, ains est leur douceur & iustice telle que quoy q̃ la court s'oppose à la volõté du roi, si ne trouue il rien de mauuais pour telle opposition & se plaist en celle integrité de soymesme, qui apparoit en l'ame de ceux qui le representent. Ie ne veux m'amuser à vous esplucher au long la pompe, magnificence, grandeur, & pouuoir de ce Senat, me suffisant de dire aux estrangers qui ont leu l'histoire & Grecque & Romaine, que l'Areopage d'Athenes, & Senat Romain n'ont rien eu de plus, soit en doctrine, integrité, iustice, equité, & courtoisie sur le sainct Conseil du premier, & plus ancien Parlement de France: & duquel nous auons parlé cy dessus, faisans mention du temps que d'ambulatoire qu'il fut, les Roys l'establirẽt perpetuel en la grãde, & royale cité de Paris.

Loys Hutin establit le Parlement perpetuel à Paris, l'an 1315.

Chastelet de Paris.

Ie ne feray long discours de celle politique administration des Iuges subalternes du Chastelet de Paris, où sont à contempler les vrays Censeurs iadis instituez à Rome, & celle ancienne rigueur du Senat Thebain, & faut confesser que n'estoit la surueillance des Magistratz de cest ordre, Paris seroit plustost vne boucherie des bons, que le domicile de vertu, veu (comme i'ay dit) la confuse multitude du peuple, & la malice du tẽps auquel nous sommes. A Paris vous voyez encor celle façon de iuger de iadis sans tãt enlacer les matieres, ny rẽdre les procés immortelz & de laquelle on vse au Consulat, qui est vne troupe de bourgeois de bonne & sainte vie, lesquelz vuident en dernier ressort tous differens qui sont pour debte, ou marchandise de marchant à autre, entant qu'il n'y a aucun qui entende mieux le fondz d'vne matiere, que celuy qui y a esté nourry toute sa vie. Ces Consulz ont esté créez de nostre temps pour l'esgard de la conseruation de l'estat des marchans, qui se ruinoyent en procez n'ayans loisir de tãt prolõger leurs matieres, q̃ de faire enqueste sur enqueste ainsi qu'õ l'acoustume ensuiuãt les solẽnitez de iustice, pour bien esplucher les matieres. L'ordre auec lequel procedent est tel, que le premier qui fait adiourner vn autre deuant les Consulz y vient armé de l'obligation, & là chascun propose son droit de sa propre bouche, le serment donné qu'ont les parties de dire verité, le Consul s'enquiert du debteur si celle escriture est sienne, & si elle est veritable: s'il la confesse sienne, & ne peut mõstrer quittance, ny escrit tesmoignant aucun payement, il est condemné sur le champ de fournir la somme à laquelle il est obligé, & sans que les parties soyent destruites ny auec despens, ny espices pour le iugement. Et d'autãt que les matieres criminelles ne se debatent point deuant ces iuges, aussi n'ont ils autre iurisdictiõ que du seul emprisonnemẽt de celuy qui dobit iusqu'à fin de paye, & lequel aussi tost q̃ condẽné ils enuoyent coffrer, s'il ne satisfait sur l'heure: car il ne s'y fault presenter pour y chiquaner & chercher des eschapatoires, il est besoing d'y parler ouuertement, & d'adiouster

Consulat dressé à Paris & pourquoy

Comme les matieres sont debatues deuãt les Cõsulz.

Iusqu'où s'estend la puissance des Consulz.

iouster l'effait à la parolle, entât que la promesse de satisfaire n'empesche que le debteur n'aille en prison, si de grace le iuge ne luy donne delay auec le consentement de la partie. Et est ce droit seulement entre bourgeois, & vn singulier priuilege donné par le Roy Charles neufiesme regnât à present, aux bônes villes de ce royaume pour leur recognoistre les agreables seruices faits par icelles à sa maiesté, & abreger le pas à vn tas de faiseurs de banqueroutes qui souz tiltre marchant gastoyent, & abolissoyent le vray train de marchâdise. A la perfection de la police Parisiêne, est aiousté l'estat & gouuernement de l'hostel de ville souz le nom des Magistratz en iceluy côpris, telz que sont le Preuost des Marchãs, & quatre Escheuins, les 24. Côseilliers, le Greffier, Procureur, Receueur, & Clerc, Quarteniers, Dixeniers, & Cinquanteniers, de chascun desquelz il fault dire quelque cas en passant, attendant vn plus grand loisir que i'espere en Dieu m'y monstrer & plus diligêt, & curieux à en faire les recherches autrement q̃ ne peux faire pour le present. Ceux qui ont baptisé noz Escheuins du nom d'Ediles, mot emprunté des anciens Romains, n'ont ny du tout failly, ny aussi pris soigneuse garde à la chose telle qu'elle se côporte: d'autant que le droit d'Escheuinage a cecy de cômun auec l'edilité Romaine, que tout ainsi que les Ediles auoyêt la charge des edifices de la cité, & de voir que par la faulte d'vn logis le voysinage ne sentist rien de preiudice, & estoyent sur intendans aux bastimens des theatres, à la representation des ieux publics, & à donner lieu à chascun ordre selon son estat, les Escheuins de Paris aussi sont chargez de ce soucy des Edifices, mais quelz? des fortifications de la ville, des lieux publicz, car pour le reste ilz ont leurs iurez, qui seruent à visiter, & maisons, & Cloaques, & Aqueduttes, & canaux, portz, passages, rues, & chemins pour y remedier si aucun vice y est suruenu. Mais en ce les Escheuins ioins au Preuost des marchans surpassent la dignité des Ediles, qu'ilz ont la mesme puissance qu'auoit iadis à Rome le Prefect, ou Commis des viures (qui s'appelle en latin *Præfectus Annonæ*) veu que c'est à eux à pouruoir si bien & à la police de la vente, & a l'abôdance pour la cité qu'il ne manque rien pour la nourriture, bien est vray, qu'icy & le Chastelet, & l'hostel de ville sont côcurrens en deuoir, & fault qu'y surueillent auec pareille diligence. A Rome ce n'estoyent les Ediles ausquelz la charge de la garde de la cité estoit donnée, là où à Paris ce sont les Escheuins, ou ceux de leur corps qui de nuit, & en temps suspect portent les clefz des portes de la ville, font, & dressent le guet, tiennent garnison, & corps de garde aux portes, & qui plus est donnent passeport à ceux qui sortent de leur ville. En cecy ie côtemple l'hostel de ville porter vne marque consulaire, & telle qu'auoit le Consul Romain és saisons les plus troublées, lors qu'on leur enchargeoit de se prendre garde que la republique ne fut en rien interessée. Et pour en parler brieuement l'estat du corps de ville de Paris, ne peut estre mieux comparé qu'à la dignité des anciens Tribuns du peuple, lesquelz ne craignoyent de s'opposer au Senat pour le support des petitz, ainsi que pouuez lyre és liures de tous ceux qui se sont employez à escrire les gestes Romains: veu qu'à Paris les citoyés biê qu'ayent le Preuost de Paris côme

Estatz, & offices de L'hostel de vil le de Paris.

Ce qui est de commun, ou diuers entre les Escheuins, & les Ediles anciens de Rome.

Cômis des viures à Rome Præfectus Annonæ.

Escheuins sont les Tribuns Consulaires, & encores Tribûs du peuple.

Preuost de Paris chef general de la police.

gouuerneur de la police generale tāt en la ville, que finages & iuriſdictiō d'icelle, ſi eſt-ce qu'écor l'hoſtel de ville eſt celuy qui doit particulieremēt ce deuoir aux ſiés, q̄ de ſe ſoigner de leur ſalut, & ſoppoſer à ceux qui taſchēt de ruyner ſa force & proſperité. Si ie dis vray, ou non, ie m'ē raporte aux hiſtoires anciēnes dés le tēps q̄ Paris fut honoré du droit d'Eſcheuinage, & du Parloüer aux Bourgeois, qu'à preſēt on nōme le Bureau, & qu'elle iouïſt de ſa iuriſdictiō cohertion, cognoiſſance de cauſes, rētes, reuenuz, droitz, hōneurs, nobleſſes, prerogatiues, frāchiſes, & anciés priuileges: mais plus me raporte-ie à ce qu'ē ont veu noz yeux, qui ſont teſmoins de la diligence, & deuoir des officiers de ville faiſans teſte aux ſeditieux, lors que ſous pretexte de ne ſçay quelle pretendue reformartion, la puiſſance meſme de la court eſtoit comme bridée par la tyrannie des rebelles, & que Meſſieurs de Parlement ne pouuoyent continuer à punir les delinquans, ce fut lors dis-ie, que ces Tribuns, & patrōs de la cité prindrēt la deffence & du Roy, du Senat, de leur ville, & par cōſequent de toute la France. Il me ſemble deſia q̄ i'ois ces gaſte-papiers, qui ne ſçachās rien faire qui ſoit bō, oſent toutesfois, ie ne dis reprēdre, mais bien calōnier, ceux qui en eſcriuāt ne courēt apres quelque proye ſortie des meſmes buiſſons d'vn fol deſir & glout appetit de ſenrichir, ains le font (quelque pauureté qui les aſſaille) de gayeté de cœur, & pour ſeruir au public, departās largemēt du leur à ceux meſme qui ſont eſchars, & trop chiches à les recognoiſtre: Il me ſemble (dis-ie) que i'oy ſes brouïllōs poëtiſeurs, & chantres des coings des ruës, dire que ie fais icy la court ſans force, & que i'accuſe meſsieurs de Parlemēt de faulte de cœur durāt les troubles: Aduiſe calōniateur quicōque ſois, aduiſe de pres ce que ie dis, & te ſouuiēne quel tēps ie te propoſe, & voyāt q̄ les loix n'ōt force entre les armes, & q̄ le ſeditieux ne reſpecte aucunemēt le Magiſtrat, tu me confeſſeras auſſi q̄ la Court de Parlement (quelque ſainte, iuſte, conſtante, & courageuſe, quelle ſoit) fut vn tēps qu'elle n'oſoit mōſtrer les effaitz de ſa puiſſance: & n'en veux autres teſmoins q̄ Meſsieurs meſmes, leſquelz ie poſe parmy le corps de ville ſar mās pour le ſalut cōmun du païs, & adreſſans le reſte des citoyens auec la ſageſſe de leurs conſeilz. Soit dit cecy en paſſant, à cauſe que ie ſçay qu'il y a des chatouïlleux, qui ne cherchēt q̄ les moyēs de trouuer que mordre enuieuſemēt ſur mes eſcrits, mais ie loüe Dieu q̄ ie ſois tel, ſur qui ilz peuuent pluſtoſt vſer d'enuie, q̄ de pitié ou cōmiſeration. Ie ne veux pour le preſent eſplucher tout ce qui eſt à cōſiderer en l'eſtat de ville, ny amener en quel temps, & ſouz quel Roy le Preuoſt des Marchans, & Eſcheuins furēt inſtituez à Paris, & quels changemens il y a eu en ceſte Police, ſeulement regarderōs que Rome eſt celle qui à apris à noz bons, & ſages citoyens les moyens de partir les cartiers de la ville. Vous auez peu lyre en Halycarnaſſe, & Tite Liue alleguez par moy au chapitre de Rome, cōme Romule diſtribua ſa cité en cartiers en chaſcū creant des dixeniers, Cinquanteniers, & Centeniers, & de laquelle façon de faire ont vſé les Florētins vn long temps, & auant qu'ils ayent eſté ſubmis à vn Duc, & ſouuerain Prince. Mais à Florence pour y eſtre la choſe confuſe, & les ligues eſchauffées, iamais ces cartiers & enſeignes des meſtiers (car ainſi les appelle Macchiauel) ne peurēt ſe cōpatir enſemble: là où à Paris tout y va de meil

Hardieſſe de l'hoſtel de ville de Paris durāt les troubles.

Paris diſtribué en 16. Cartiers.

Macchiauel en l'hiſtoire de Florence.

leur ordre. Entant que ce n'est pas la multitude qu'on assemble, ains les Quarteniers desquels il en a seize en Paris, sont ceux qui donnent le mot, & raportent les choses telles qu'elles sont au Conseil, sans que la multitude puisse rien sentir des desseins des chefs de la ville. Or ces Quarteniers sont cōme Colomnelz, ayants chascun leurs cantons & regimens à gouuerner en ce mōde Parisié, & ce qu'ilz font auec telle industrie que nous auons veu, durant les troubles, qu'il n'y auoit homme soupçonné d'heresie & partialité, tant se pensast il estre secret, qui ne fut esclairé, cogneu & enregistré par la diligence de ces hommes, sous lesquelz sont encore les dixainiers, & Cinquanteniers selon la distribution que ie vous ay faict cy deuant de la ville de Rome. Et ce qui m'a fait mieux cognoistre ce mesnage & sage Police, ç'a esté ceste façon & choix d'hommes à eslire les Capitaines en chascū cartier lesquelz obeïssent au Cōseil de ville cōposé des estatz susditz: Ceux cy sont cōme Dixeniers, & Cinquanteniers menans & cōduisans les Bourgeois en armes soit à faire le guet de nuit, ou à garder de iour la porte: & neantmoins ont ilz vn Colōnel duquel fault que prennent le mot, & iceluy portant la figure du Quartenier. Mais à fin que rien n'y soit vsurpé, c'est à l'hostel de ville que le mot est pris, ce sont les chefz qui le donnent, & le Colonnel aux Capitaines, & eux à ceux qui font la ronde, & se tiennent aux corps de garde, ainsi que nous l'auōs veu pratiquer durāt la misere de ces guerres ciuilles. Et qui voudra voir encor la sagesse de ceste assemblée, qu'il regarde (s'il est Françoys) & aprenne (s'il est estranger) auec quelle diligence & muëtte recherche, ayant ne sçay quelle forme du balotement Venitien, on s'est fait certain en Paris des conspirateurs, & de ceux qui trahissans leurs païs, ne se mōstrent que mal affectionnez à leur Prince. Il m'est impossible pour cest heure de parler des institutiōs des iurez, des Archers, Haquebusiers, & Arbalestiers de la ville, iaçoit que cela monstre vne bien grande autorité, & que ceste maison commune à eu sa fondation sur quelque plan plus grand que la marchandise: i'obmetz les assemblées de la S. Mathias, en souuenance de la liberté du peuple, ainsi que les Romains ont iadis celebré annuellement le iour que les Tarquins furent chassez de Rome, & viēdray à parler du droit cōmun qui fait viure, & le Parisiens, & celuy qui luy est voisin en paix, alliāce, & cōcorde. Tout ainsi qu'en Frāce y a deux sortes de droit de seigneurie, ou directemēt seigneuriaux, à sçauoir feodal, & censuel, aussi cōsidere-lon doublement les droitz qui apartiénent aux seigneurs en fief ou Cēsiue, & sur lesquelz les coustumes des païs sont fondées: entāt qu'à Paris & sa Preuosté au tiltre premier des loix Municipales, est proposé le mot de fief au premier article, disant que le seig. feodal par faulte d'hōme, droitz, & deuoirs non faitz & payez peut mettre en sa main le fief mouuāt de luy, & faire les fiefz siens durāt la main mise. C'est ce droit de Vasselage q̃ les Latins appellent, ius clientelæ, & duquel nous auons parlé au chapitre des Romains à fin qu'ō voye cōme les Françoys & autres natiōs se sont arrestez sur la sagesse ancienne establissants leurs republiques, suyuant la forme qu'ils en auoyent veu vser, & aux Romains, & aux Gaulois desquelz ilz empieterent les terres. Mais voyons comme les bastisseurs

Institutiō des Colōnelz & Capitaines à Paris.

Ordre tenu sur le fait des Capitaines.

Coustume de Paris. Tilt. 55.

Tilt. 1. 55. 2.

de l'edifice de ces loix estoyent preuoyās tout euenemēt. Si aucū fief (dit le second article) eschet par succession de pere, ou mere, ayeul, ou ayeule, il n'est deu au seigneur feodal, dudit fief par les descendans en ligne directe que la bouche, & les mains auec le serment de feauté: la loy se contente que les premiers possesseurs ayent fait le deuoir, sans astraindre les heritiers en ligne directe à plus grande recognoissance. Par cecy & ce qui s'ensuit en matiere de fiefz, se voyent les libertez & grans priuilegez octroiez à ceux qui de tout temps se sont bien portez au gouuernement de la republique, veu que les fiefz mesmes, & vassèlages monstrent la vile conditiō des vns se soumettās sous la seigneurie libre des autres, ausquelz selon la loy Françoise ils doiuent main forte, compaignie, secours, & recognoissance, voire est attaint le vassal de felonnie, s'il entreprend contre son seig. de fief, ou s'il vse de parolles moins honnestes en luy parlāt. Aussi
55.5.& 6. n'est-ce pas vne grand seruitude au noble tenant son fief d'vn autre, que d'estre contraint de luy donner vn denombrement de son bien dans 40. iours apres auoir presenté son hommage au seign. feodal? Contemplons aussi combien de tout temps le droit d'aisneesse, à esté respecté de toutes nations, veu que la saincte escriture le monstre au Genese en l'estrif entre
55.8. & 9. du droit d'aisnéesse. Iacob, & Esau, & de Ioseph voulāt faire auantager l'vn de ses enfans plus que l'autre par Israël leur grand pere: & la loy Parisienne porte ces motz. Le filz aisné porte pour son droit d'aisnéesse le principal manoir, auec le iardin selon la closture tenue en fief: & s'il n'y a point de iardin, vn arpent de terre, ou le vol d'vn chapon tenu en fief au ioignant de laditte maison: & puis y est adiousté, que les pere, & mere decedans, s'ils laissent deux enfans seulement, l'aisné aura par precipu vn hostel tenu en fief tel qu'il voudra choisir, auec le tiers des fiefz, & heritages tenuz noblement, là où le second n'aura que l'autre tiers pour son apanage. Si plusieurs enfās, l'aisné a tousiours hostel precipu, tant du costé maternel, que paternel, & iouïst de la belle moitié de tous les heritages, le reste estant pour le lot & part des autres enfans ensemble. Les Parisiens n'ont du tout pratiqué la
Paragr. 16. loy Salique, entant qu'ilz n'ont point forcloz les filles de l'heritage, neātmoins la coustume ordōne que ny ayāt que filles qui succedēt, droit d'ais-
55.20. & 21. néesse ny à lieu quelconque, ains partissent esgalemēt leur heritage. Aussi n'est permis aux femelles d'heriter en successiō ou hoirie en ligne collateralle, auec les masles en pareil degré: aussi en la ligne collateralle n'est respectée aucunemēt le droit d'aisnéesse. Au reste qu'on voye la sagesse des anciens en ce qu'ils dōnoyent auancemēt d'aage à ceux qu'ilz estimoient auoir esté soüeuement nourris, & bien instruits, lors qu'ilz voulurent que celuy qui tiēt fief fut en aage, s'il estoit homme, à 20. ans, & si fille à quinze, quant à la foy, & hommage, & administration de fief. Ie laisse plusieurs autres loix sur les mesmes fiefz, & francaleuz, me contentant que on voye superficielement combien noz ancestres se sont soignez d'oster tout moyen de procez, & querelles entre leurs successeurs. Et ne m'amuseray sur les Censiues, & droitz seigneuriaux sur les subietz pour censiue, ou seigneurie fonciere, tairay encor les loix des mariages, les seruitudes, & autres points à cōsiderer, les vz, & coustumes sur les bestes venduës, les re-

uenuz de la ville,& hostel d'icelle sur le vin,peages,gabelles,piedfourché bleds,bois & autres choses cōtenues és ordōnances de la ville,pour encor redire en vn mot que qui ne sçait que vault policer vne ville,ny les moyēs de bien mesnager vne maison,qu'il ne luy fault autre liure Politique, ny Economique que la forme du gouuernement de ceste ville: pour l'ornement de laquelle on voit encor la sainteté des Ecclesiastiques, la richesse, sacre, & reuerée du saint, & admirable temple dedié en l'honneur de la glorieuse vierge mere de nostre seigneur, & tāt d'autres lieux autāt pleins de deuotion,que seruis d'vne infinité d'hommes religieux, sçauans & debonnaires & dequoy ie me tairay,à cause que Corrozet vous en à fait vne assez ample description,& que i'espere (comme i'ay dit) encore quelque autre fois de mieux à loisir deschifrer ceste matiere. *Paris est l'escole de police, & œconomie.*

De l'Vniuersité de Paris, loix, institution, fondation, & priuileges d'icelle. Chapitre 33.



VOY que & la France,& les Roys d'icelle,Paris,& ses citoyens, ayent de tout temps fait paroistre le lustre de leur vertu,sies-ce que biē peu la memoire de la posterité a esté esclairée de telle lumiere, iusqu'à ce que au maniement des armes ilz ont conioint & marié les lettres, & que auec le gouuernement politique,la doctrine, & grand sçauoir ont pris alliance. Aussi Charles le grand & Roy de France, & Empereur d'Occident fut celuy qui le premier dressa en Frāce, & à Paris celle fameuse Vniuersité, qui estāt l'œuure d'vn grand Monarque, a depuis esté si grande & respectée, que presque toute la Chrestienté dependoit de son opinion, & à laquelle tous les hommes de sçauoir estoyēt redeuables,pour y auoir puisé dequoy enrichir leurs esprits. Et iaçoit que Charles le grand se soit monstré comme le pere,& introduiseur de l'Vniuersité en Paris,& que l'escole luy doiue beaucoup,si est-ce qu'il ne feit q̄ la seulement esbaucher tout ainsi q̄ le charpentier fait d'vne piece de boys qu'il veut mettre en besoigne pour en tirer quelque beau ouurage,laissant à ses successeurs l'honneur d'y donner fin, & accomplissement tel qu'il y eust mis,si les guerres ne luy eussent empesché le cours de ses desseins.Ses enfans encor se soucians plus de l'ambition que du sçauoir, n'en feirent guere grand compte,laissans cest auantage à la race Gauloise, & florissante des Capetz vrays Gauloys, sortis de Paris,seigneurs sur les Parisiens, & chefs de la famille tres-chrestienne, qui à present gouuerne le sceptre & couronne des Gauloys, qui ont & les armes, au poing, & les lettres au cerueau pour se preualoir de leurs ennemys,& faire parade aux estrangers de ce,dequoy iadis Athenes se tenoit si glorieuse. Au reste ne fault penser que la Gaule auant ceste fondatiō fut sans exercice des lettres, veu que nous auons monstré cy deuant, comme Saron Roy des Celtes fut le premier qui ouurist escole entre les Gauloys:& comme les Druides,ainsi que escrit Cesar,enseignoyent la Philosophie à ceux de leur nation, & que les

Les lettres ōt autāt illustré la Frāce,que les armes.

L'vniuersité de Paris honorée de tous.

Rois descendus de Capet ont illustré les lettres.

De Saron. voyez cy dessus ch.28.

De l'Escole de Marseille. voy Strabon 4.

histoires nous font foy que Marseille à esté escole si fameuse que les Romains y enuoyoient leurs enfans, aussi bië qu'à Athenes ou Rhodes pour y aprendre les lettres. Mais tät plus les esprits se sont ouuerts, & q̃ la pieté & religiõ y ont pris de fondement, aussi les lettres y ont esté les mieux receuës: & en quel temps ç'a esté q̃ le plus ceste vniuersité futautorisée, il est saison de le considerer. Nous n'ayans peu auoir ny recouurer l'originaire de la premiere institutiõ faite de ceste magnifique dignité du Recteur, & quatre procureurs des natiõs, si est-ce que assez aisément nous remarquõs que c'est de lõg tẽps que l'vniuersité est establie, veu q̃ le roy Philippe Auguste surnõmé dieu donné par lettres données l'an 1200. fait assez voir, autorisant les immunitez des escoliers de quel temps ilz tenoyent leurs priuileges, veu mesmement q̃ ledit Roy ameine les patentes de son feu pere Louys, qui auoit (en faueur des escoliers) fait quelques ordõnances: & iceluy Loys establissant loy, fait cognoistre q̃ dés que la France fut en repos apres les guerres, entre les maisons d'Alemaigne, & de Gaule, & que les Normands furent suietz à la couronne, les Capets tenans le Royaume, & notamment le roy Robert homme docte & debonnaire, que ce fut aussi lors que Paris sentist sa Monarchie en ce qui est des lettres, veu q̃ de Charles le grand, on n'a autre cas sinon l'institution premiere, non que ie pense qu'il n'y aye aussi bien des lettres de priuilege de luy que des autres roys, mais que l'iniure du temps, & le peu de soing des hõmes en ont fait perdre les originaires. Parainsi laissans ces fondations auec les donations, licences, libertez, priuileges & immunitez données tät des Papes q̃ des roys à l'excellëte escole generale de Paris, mere de toutes les autres, nous nous contenterons pour ceste foys de toucher vn peu sur la creatiõ du recteur, suiuant qu'elle fut ordonnée par le Cardinal du tiltre de sainte Cecille legat en France souz Pape Nicolas troisiesme du nom en l'an de nostre seigneur mille deux cens septante neuf, & regnant sur les Françoys Philippe filz du bon roy saint Louys: d'autät que ce fut lors que fut faite la premiere reformation de l'vniuersité de Paris par l'autorité du saint siege de Rome. Or voicy comme ce Cardinal en ordõne: Le recteur sera par cy apres esleu en ceste maniere, Les quatre procureurs des natiõs (à sçauoir de Frãce, Picardie, Normandie, & Alemaigne) iureront solennellement deuant les nations d'eslire vn autre Recteur que celuy qui l'est, & tel qu'en conscience ilz estimeront ydoine, suffisant, & prouffitable tät à la charge, que pour tout le corps de l'Vniuersité, sans que amitié, ny haine, faueur ny autre passion les esmeuue à choisir vn plustost qu'vn autre. Celuy qui sera esleu par ces quatre, ou les troys y consentans, emportera la dignité: mais ne s'accordants ces quatre ou trois en l'election, le Recteur precedent sera apellé pour recueillir les voix, lesquelles ne pouuants s'accorder, seront encor nommez quatre electeurs de chacune nation selon le choix desquelz, & la plus grand voix l'emportant le Recteur sera nommé, & iouïra de son ranc durant le trimestre prefix à ceste dignité: l'election de laquelle se fait tous les trois moys, c'est à sçauoir à Noel, à nostre Dame de Mars aux festes de saint Iehan Baptiste, & de saint Denys.

Philippe Auguste a esté celuy qui a donné de beaux priuileges à l'Vniuersité de Paris

Robert roy homme de grãdes lettres.

Symon Cardinal dressa les statutz de l'vniuersité, l'ã de grace 1279.

Statut du Legat Symon sur l'election du recteur.

Quelz sont les electeurs du recteur.

Or enclost-on les electeurs dans vn certain lieu, d'où ils ne peuuent sor-

tir sans nommer le chef des escoliers,& fault que l'election se vuidée dans le temps que demeure à brusler vne chandelle de cire de poids certain, n'estant permis à Bedeau, ny autre d'aller vers les electeurs pour leur recommander homme quelconque aspirant à l'office, voire y est estroitement deffendu q̃ les electeurs mangent ny boiuent au lieu où se fait l'election: & ne pouuans s'accorder, c'est aux maistres és artz d'en y enuoyer d'autres, sans que plus ces premiers puissent rien pretendre en l'election. Or est-il que à Paris y a quatre facultez à sçauoir de Theologie, decretz, Medecine, & des Artz, & neantmoins la seule faculté des artz est celle qui eslit le Recteur de son corps, lequel toutesfois à puissance, & sur les Theologiens, Decretistes,& Medecins, aussi bien que sur les maistres éz artz: & sont trestoutz tenus de luy faire honneur & reuerence. Et affin que on voye auec quelle maiesté ceste republique est maniée, il y a de tout temps quatre Chanceliers, deux pour les Bacheliers, le Chancelier nostre Dame de Paris, & celuy de sainte Geneuiefue, lesquelz fault que soyent créez deuant l'Euesque au Chapitre Episcopal, & où il doiuēt iurer de ne licencier aucun soit Theologien, Canoniste, Medecin ou Artien s'il n'est digne de tel honneur, & capable pour auoir fait son deuoir en l'estude: sur quoy il doiuēt s'enquerir des maistres, & Docteurs des facultez, lesquelz leur en diront la verité en leur conscience. Ceçy est pris d'vne bulle du Pape Gregoire onziesme du nom, comme souscriuant & approuuāt ce que auoyent fait ses predecesseurs, Vrbain cinquiesme & Innocent sixiesme, touchant les priuileges donnez à l'escole generale de Paris, & duquel sur ce propos telles sont les parolles parlant des iniures faites aux escoliers: S'il aduiēt qu'on iniurie, ou emprisonne à tort quelcun des vostres si on ne cesse apres l'admonition, de vous tourmēter, il vous soit loisible, si bō vous semble, de cesser voz leçōs. Et s'il y escheoit crime digne de punition, que ce soit à l'Euesque que la cognoissance en soit gardée: defendant que desormais vn escolier ne puisse estre emprisonné pour debte estant cela prohibé par les constitutions des saints Canōs, & decrets legitimes. Le Pape deffend encor aux escoliers de n'aller auec armes par ville, & ne veut q̃ l'vniuersité prēne la cause & defence en main de ceux qui troublēt le repos du public auec leurs ports d'armes, & ribleries: De quel mesnage on vse aux leçons est veu en ce qu'il est soigneusement estably que nul liure sera leu, sans premierement auoir esté visité par les Docteurs, & receu par les Conciles, & apres qu'on en aura retranché les faultes si quelcune y en estoit sursemée. Est de l'ancienne ordonnance de l'Vniuersité de Paris q̃ les maistres, & escoliers estudians en la sainte Theologie ne s'affectionnent trop à aparoistre grans philosophes, que ilz ne parlent point la langue vulgaire du peuple, seulement disputent en l'escole ce qui est de leur vacation, sans prophaner auec leurs questions, les choses saintes deuant le peuple. Iadis on obseruoit que si vn escolier mouroit à Paris sans tester, l'Euesque & quelcun des maistres se saisissoyēt des biens du deffunt, les mettans en sequestre, iusqu'à tant qu'ils en eussent fait aduertir les parens du trespassé, affin que rien ne fut defraudé à ceux à qui legitimement estoit deuë la succession.

Gregoire II. seoit en Auignon, l'ā 1372. & retourna à Rome l'ā 1376

Ceste ordonnance fut faitte par le Cardinal Legat l'ã de grace.1214. du regne de Philippe Aug. et du Pape Innocẽt.3.

N'estoit permis à aucun de lyre dans Paris s'il n'auoit attaint l'an 21. de son aage, & n'auoit ouy les arts l'espace de six ans, & failloit que promist de lyre deux ans pour le moins, que celuy qui voudra lyre soit bien renõmé, non noté d'aucune infamie. Les liures d'Aristote, de Physique, & Metaphysique estoyent prohibez à lyre publiquement par le commandemẽt du legat Estienne Cardinal au mont Celie. N'estoit loisible de banqueter aux assemblées, ny responces, & actes des maistres si ce n'estoit en particulier que l'vn amy pouuoit apeller, & conuier l'autre: ces reformatiõs sont bien abolies à present, où les banquets coustent plus aux pauures & regẽs & escoliers, que la pension de tout le temps qu'ils demeurẽt aux estudes. I'obmets pour cause de briefueté la donation du pré aux clercs, la confirmation d'icelle par les Papes, & Roys regnants durant les empeschemẽs, & vne infinité de statuts, tant sur les facultez, que les simples escoliers, & lesquels seruent au grand prouffit de l'Vniuersité & repos de la ville: seulement proposeray le serment, & forme de ce que iurent, & promettent ceux qui veulent auoir entrée en la congregation generale: Et premierement ilz protestent de garder les priuileges, statuts, immunitez, libertez & droits de l'vniuersité, en quelque estat ou grandeur qu'ilz paruiennent, & que au reste ilz ne reueleront point les secrets de l'Vniuersité. Faut que iurent d'vser de bonne & loyale foy en l'election du recteur: & à ceux qui veulent entrer au cours, & examen, on fait faire serment qu'ilz n'ont rien donné, promis, ny fait promettre ny au chancelier, ny à son commis pour l'audience, licence, examen, ou quelque autre deuoir que ce soit: & que à quelque degré d'honneur qu'ilz paruiennẽt il ne sera iamais qu'ils ne portent honneur, & reuerence au Recteur, & à tout le corps de l'Vniuersité. Les Procureurs astraignent leur foy à bien & deuëment exercer l'office à eux donné pour la nation de laquelle ils sont, poursuiuans ceux qui seront nuisibles par tous moyens possibles: Ie laisse les sermẽts des receueurs des nations, des Conseruateurs, de ceux qui examinent és determinances, & reciproquement de ceux qui sont examinez: ne veux discourir des licentiez aux arts, ny des Bedeaux chacun en sa nation, & moins m'amuseray au serment des libraires iurez soyent les quatre principaux, ou les vingt moindres, ny aux messagers, relieurs, enlumineurs, & parcheminiers deputez pour le seruice de l'escole. Passeray sous silence les articles que les maistres és artz, ains qu'auoir leurs lettres de maistrise, sont tenus de iurer deuãt le recteur, ny ceux q̃ promettent les messagers voulans enuoyer en court de Rome: & ne me soucie d'escrire ce que le Recteur afferme, & promet en presence de la faculté alors qu'on l'institue, & eslit pour chef de toute l'escole, & n'employeray le temps à specifier la diuersité des habits en chacune faculté, & comme, & auec droit le chaperon est contemplé parmy ceste troupe de sçauants hommes, ie differe à vne autre fois auec quel apareil, pompe & ceremonies le Recteur se trouue aux obseques des Roys, & comme il tient vn costé de la ruë, & l'Euesque de Paris l'autre, & le corps estãt entre les deux: & ne fault s'esbahir si on fait vn si grãd honneur aux chefs de l'escole, veu que les Roys s'estimẽt eux-mesmes honorez d'auoir donné le tiltre de leur fille biẽ-aymée à l'Vniuersité de Paris, pour

Ces statuts furent faits l'an de grace 1337.

Serment en l'election du Recteur.

Promesse des procureurs des natiõs.

L'vniuersité apelée fille par les Roys de France.

ris,pour la conseruation de laquelle sont commis les principaux prelatz de la France,& nommément vn des Pairs,à sçauoir le Comte,& Euesque de Beauuais : & qu'aussi c'est d'elle que sortent ceux qui font viure l'estat public en force,lequel sans les lettres s'en iroit à neant,& periroit comme l'herbe qui en l'ardeur de l'esté est sans humeur quelcõque. Il me sembleroit chose superflue de racompter le droit du recteur en celle foire du Lẽdit tant renõmée,lequel fault qu'en face l'ouuerture,& sans l'autorité duquel accompaigné de ses suppostz il n'est loisible aux marchãs de mettre rien de leur denrée en vente:quoy que ceste puissance monstre, & l'antiquité,& l'excellẽce des droits,& deuoirs de l'escole de Paris. Laquelle de nostre temps au grand honneur de noz roys treschrestiens,biẽ, & proufit de la cité de Paris,auãcement de tous pauures estudiants,feu de bonne & perpetuelle memoire Frãçois I.du nom roy inuincible & restaurateur des bõnes lettres,a augmẽtée de douze lecteurs publics, & lisans gratuitemẽt salariez du thesor royal,& monstrãs tout sçauoir,& toutes langues,a toutes les nations,qui se retirent à Paris pour y aprendre les bonnes sciences, & disciplines . A la charité de Françoys a aydé la liberalité de Henry second grand amy des sçauans,& renouuelleur de l'ancienne discipline militaire,& la debonnaireté de Charles neufiesme continuant,voire surpassant ses predecesseurs,en ce que d'vne main liberale & affection vrayemẽt royale,& paternelle,il cherist les sçauans les nourrit & entretient,& prẽd plaisir, au milieu de tant de troubles, que & ses subiets, & les estrangers puissent auoir dequoy rassasier,& contenter leurs esprits en ce Royaume. Ainsi,par le moyen de noz bons roys,le Grec, l'Hebrieu, les Mathematiques,l'art d'oratoire , & philosophie nous estans familiers , & chacun en pouuant puiser gratuitement,& ce en la grand cité de Paris,ne faut s'estõner si ie l'apelle le miracle de l'vniuers , & la nourrice & mere de tout ce qui est de parfait entre les hõmes de sçauoir. Et ie prie ceux qui ont l'heur que de voir paris plus pour y faire aprentissage de vertu,que pour y passer leur vie en delices,qu'ils me dient quel plus grand , & gracieux contentement peuuent ilz auoir, que lors qu'ils voyent celle assemblée venerable où le Recteur est comme vn Prince assis parmy la troupe infinie de tant de Docteurs, Licentiez, Bacheliers , & hommes doctes de tous ordres,estats,vacations,sciences, & doctrines, assisté de sa garde, non armée, mais ressentant la grauité d'vn Senat Venitien , & où le seul clin d'œil a autant de puissance que ez maisons royales le grand escadron des hommes chargez de toute sorte d'armes. Quel plus grãd salaire peut auoir l'homme de son labeur,& longue fatigue que l'honneur?puis que c'est luy qui nourrist les arts, & pour l'acquest & gaing duquel l'homme ne craint de mettre sa vie en hazard:aussi ceux qui ayant estudié deuëment,& donné preuue de leur diligence, reçoiuent pour salaire que chacun les voit mis au ranc des hommes honnorables,parmy les premiers de tout le monde,& en la face d'vn infiny nombre de peuple , & en la ville où toutes nations abordent, & la plus grande & fameuse que cognoisse guere nostre Europe.Ie pourray encor deduire les statuts de la nouuelle reformatiõ de nostre Vniuersité faite par le Cardinal d'Estouteuille en l'an de grace 1482. & reciter les

Le Recteur ouure le Lendit.

Institution des lecteurs royaux par Françoys premier du nom.

Ce fut du regne de Charles 7. et seãt à Rome Nicolas cinquiesme.

articles d'icelle, mais le temps me pressant, ie garderay ce discours pour vne seconde edition, où i'espere recueillir plus au long, & l'estat de la ville, & les droits tant des citoyens que de l'escole, & remarquer les hommes doctes ausquelz nous sommes redeuables, & pour la memoire de leur vertu, & grande erudition les marques de laquelle paroissent encor és liures que nous auons d'eux, & qui nous aprennent à cognoistre que Paris ne peut estre surmontée de rien qui soit sous le Ciel, ny imitée que de soy mesme. Et voila quant à Paris seruāt de craïon pour dresser quelque iour le tableau mieux adapté de couleurs, & si bien ombragé que les plus louches, ou iniques iuges de la painture, s'ilz ne sont du tout peruertis y trouueront dequoy contenter leur calomnieuse enuie, auec laquelle les mesdisans poursuiuent mes escritz, sans que ie pense les offencer, si ce n'est en leur donnant dequoy se contenter, & me soumettant au iugement des sages & modestes, lesquels me feront vn grand bien, plaisir, & faueur, s'il leur plaist de me monstrer mes faultes, sans descrier en secret mes escritz, & les accuser peut estre trop immoderément de vanité, & ignorāce: mais s'ils sont ignorants ie les excuse, apellant neantmoins de leur sentence, n'ē veux croire que les sçauants, & telz qui soyent cogneus autant par leur erudition que ces enuieux par leur mesdire.

Des Bourguignons, mœurs, & façons anciennes d'iceux, leur origine, conquestes, & courses, & en quel temps est-ce qu'ils conquirent les Gaules. Chapitre 34.

Peu de diligence des historiēs Frāçois sur l'origine des peuples.

NOz annalistes s'estans contentez iadis de seulement racompter la narration toute nuë d'vne histoire, & le discours des choses comme elles se sont passées, ont aussi laissé comme caché souz le tombeau obscur de l'oubliance, l'origine des plus braues, genereuses & illustres nations de la terre. Et qu'il soit ainsi, ie vous prie de voir lequel qu'il vous plaira de noz historiens François, & d'y remarquer leur diligence, & lors vous cognoistrez qu'ilz vous ont assez gazouïllé de la venue d'vne, ou autre natiō en la terre Gauloise, & n'y ont point oublié le temps, mais de passer outre, & esplucher de quel païs ces estrangers sont sortis, quelle a esté leur source qui les a incitez à diuaguer ainsi, les plus experts n'y ont presque donné aucune attainte. Veu que Aymon moine de saint Germain des prez, diligent au reste en l'histoire parlant du païs Bourguignon, en dit ces mots pour toute resolution, vne partie de la Gaule Lyonnoise, pour auoir esté occupée par les Bourguignons, retinst aussi le nom de Bourgoigne: & parlant des Normands, voicy tout ce qu'il en propose: L'an 846. la nation Normande se ruāt sur la Gaule, vint iusqu'à Paris, gastant tout & saccagea le monastere de saint Germain lez Paris: il parle bien de ceste course Normande: mais il taist qui estoit ce peuple, d'où il venoit, & de quelle terre il auoit son origine: & d'autres voulans faire des suffisans se sont tellement embrouillez que lors qu'ilz se pensent auoir fait quelque grand chose, ils sont plus

Aymon. liur. 1. chap. 5.

Aymon liur. 5. chap. 20.

efloignez de la verité que iamais, & ſi en lieu de contenter le lecteur, ilz luy donnent plus de trauail, & faſcherie. C'eſt pourquoy ie trauaille tant à l'eclerciſſement des matieres, & me peine à feilleter les bons liures, pour ne laiſſer rien en doubte, ou qui ne ſoit à tout le moins diſcouru auec telle diligence que chacun pourra parler par raiſon, & de ſon pays, & de ſes anceſtres, ſinon de tous, aumoins d'vne bonne partie, à cauſe que les anciens (comme ſouuent i'ay propoſé) ſe ſont plus arreſtez au bien faire, que à eſcrire leurs vertuz, prouëſſes, nobleſſe, & antiquité.

Comme ainſi ſoit, donc, que en meſme ſaiſon preſque les Gaules ſe ſoyent iadis veuës aſſaillies de pluſieurs, & diuerſes nations qui enuioyent la gloire de l'Empire de Rome, & taſchoyent de l'abatre pour eſtablir leur puiſſance, & que on ſçache que les plus braues qui les ont vſurpées, & les premiers ſur la declination de la force Romaine, ç'ont eſté les Bourguignons & Françoys : ayant parlé de l'origine, courſes, conqueſtes, & heur des vns, n'eſt inconuenient d'vſer de pareil deuoir aux autres, entant que depuis ilz ſe ſont acharnez les vns ſur les autres, & en fin ſ'accordants ont veſcu ſouz loy, & langage ſemblable, recognoiſſantz meſmes Princes, & vſans preſque de pareilles mœurs & façons de faire. Pour à quoy ſatisfaire il nous fault reprendre l'hiſtoire vn peu de plus hault que ceux qui iuſques icy ſe ſont arreſtez ſur le milieu, & ont commencé leur narré par le point qui leur deuoit ſeruir de fin, & eſt beſoing d'aller viſiter les païs loingtains pour y trouuer les ſemences du Bourguignon.

Quelles natiõs ont enuahy la Gaule apres les Romais.

Les Wandales eſtans auſſi bien ſortis de Scandinauie, & pays plus Septentrionaux que les Goths, furent iadis diuiſez en diuerſes bandes, & apellez de diuerſes apellations, leſquelz neantmoins Pline dit eſtre Germains lors qu'il en parle en ceſte ſorte : Car la Germanie pluſieurs années apres ayant eſté deſcouuerte, quoy que non du tout, nous donne licence de coniecturer, que l'opinion des Grecz eſt fort eſloignée, & differente de la longueur & eſtendue qu'Agrippe donne à ceſte Prouince.

Pline li. 4. ch. 14.

Or y a-il cinq ſortes de Germains: les Wandiles partie deſquelz ſont contenus ſouz le nom de Bourguignons, les Warins, & Guttones, & ce qui ſ'enſuit au texte dudit Pline. Entre ces Wandiles, que communément on apelle Wandales, les vns furent nommez telz, à cauſe qu'on les chaſſa de leur pays, entant que les Goths, & plus forts, & plus nobles, illuſtres & puiſſants que les precedentz les contraignirent de vuider, & habiter nouuelles terres : les autres ſe faſchans d'ainſi courir, & changer de giſte de iour à autre baſtirent des villes, & bourgades, & pour laquelle occaſion ilz furent apellez Bourguignons, comme ceux qui ſe faſchoyent d'ainſi courir, & remuer ſi ſouuent meſnage.

Ptholomée apelle les Bourguignons Bourgeons: liu. 3. cha. 5. Tab. d'Europe. 7.

De ceſte origine Scandinauienne fait mention Iornandez en ſon liure Gotthique : mais Procopie parlant des Wandales eſt d'opinion contraire, diſant ainſi : Les Wandiles ſe tenantz le long des paluz Meotides, ſe ſentans preſſez de faim, ſe ruerent ſur les Germains, & ceux que à preſent on apelle Françoys (car ceſte nation ſ'eſtoit pour lors arreſtée en la Franconie) & paſſans le Rhin, apellerent à leur alliance & ſocieté les Gothz & les Alans.

Procop. li. 3 de la guer. Vvãdaliq.

Or ce peuple ayant laissé son pays s'arresta le long de la mer Baltée entre les fleuues Wistule,& Albe,où sont à ceste heure les Prouinces de Pomeranie,Meclaburg,& Prussie,mais les Bourguignons,gens plus paisibles,& aymans le repos, comme ceux qui auoyẽt acoustumé de viure socialemẽt & par les villages & bourgades,s'estendirent entre les deux fleuues de Wistule,& Boristhene,où est maintenant compris le Royaume de Poloigne. Ces pauures Bourguignons furent presque tous desconfits, & ruinez par les Gepides leurs parens conduits par Fastide leur roy, qui s'attaquãt aussi aux Goths les fascha grandement, mais en fin les Lombards ruinerent la race des Gepides. Si les susdits Bourguignons se sont iamais pourmenez par la Sarmatie, ie m'en raporte à ces vers de Sidonie à Maioran lors que il dit:

Le Vvistule s'apelle ores Dautz. 9.
Le grãd Boristhene à present Neper, & le petit Boh.
Voy Iornandez en l'histoire Gothique.
Bourguignons en Poloigne.

Sidonie Apollinaire 1. Panegyrique a Maioriã.

Au pol Sithonien,ou l'ourse va naissant
Sous tes aigles s'esmeut le Basterne nuisant,
Le Sueue,& Pannonien,le Neure,Chune & Gethe,
Le Dace,& fier Alan,le Rugien fiere beste
Le Vuese,& Bourguignon,l'Alite,& l'Ostrogoth,
Le Bassalte, & Procuste,le Procuste,le Goth,
Le Sarmate frilleux,le puissant Moscouite
A ton Aigle est suiet,sous laquelle despite,
Combat tout le Caucase,& les flots Scythiens
Du Tanays glacé sont les esclaues tiens.

Le Bourguignon donc sorty que fut de Scythie,il passa,comme dit est, en la Sarmatie d'Europe,puis entra en la Germanie vers l'Ocean, & de là s'en vint pres le Rhin, où à present est le Marquisat de Bade, & la basse marche du Palatin du Rhin que Ammian Marcellin apelle la region Capellatie,lors qu'il en parle en ceste sorte:Apres qu'on eust bruslé la closture des maisons sans force,deffait & massacré vne grand multitude d'hommes,& qu'on en eut veu vne partie mis & taillez en pieces, les autres qui tẽdoyent les mains & suplioyẽt qu'on les prist à mercy, on vint à la regiõ nommée Capellatie,où Palas,où les bornes diuisoyent les finages d'entre les Alemans & Bourguignons, & ce fut là que le camp de Cesar fut assis. Ce Cesar estoit l'Apostat,lequel (comme auons dit ailleurs) fut proclamé Emp.en Gaule,& salué pour tel à Paris, & lequel courut sus aux Alemans voulans enuahir les Prouinces Romaines, entre lesquelz estoyent les Bourguignons, qui apellez à la societé, & amitié des Empereurs estans trompez par iceux s'emanciperent aussi bien que le reste des estrangers, ainsi que on peut recueillir du mesme auteur sus allegué, lors qu'il dit: Valentinian discourant plusieurs choses en son esprit, se voyoit angoissé diuersement, considerant, & regardant les diuers succez aduenuz, & pensant par quelz moyens, & ruses, il romproit, & abatroit l'orgueil, & des Alemans, & du Roy Macrian, lesquelz ne cessoyent en sorte quelconque de troubler l'estat, & repos de l'Empire. Car ceste furieuse nation estoit estimée auoir esté libre, & sans sentir déz le commencement aucun effort d'autruy, bien que naissant elle eust esté affligée de diuers assaultz de fortune. En fin l'Empereur s'arre-

Bourguignõs aupres du Rhin.
Ammiã Marcellin liur.18.

Ammiã Marcellin liu.28. Valentiniã arme les Bourguignons cõtre les Alemans cecy aduint l'an. 377.

resta en cest aduis, & deliberation, qu'il seroit bon d'irriter les Bourguignons, contre lesditz Alemans, sçachant que c'estoit vn peuple vaillant & guerrier,& le nombre duquel estoit infiny en multitude,& par mesme moyen qui estoyent craints, & redoutez de tous leurs voisins. Ainsi il escriuoit souuent secretement à leurs Roys, s'aydant de la diligence des hōmes plus fidelles de sa suite, & qui tinssent son affaire secret, à fin qu'à temps certain ils se ruassent sur l'Alemant, auec promesse de leur tenir la main,& passant le Rhin de se venir mettre à la face, & au deuant d'iceux auec l'armée Romaine lors qu'ils seroyent estonnez de l'appareil, & forces de la gaillardise Bourguignonne. Il y eust deux raisons qui inciterent les Bourguignons de condescendre de bon cœur à cecy, & de receuoir les lettres du Prince Romain : la premiere entant que les Bourguignons se vantoient que dés long temps ils estoyent sortis de mesme race & sang que les Romains:d'auantage qu'ilz auoyent debat,& querelle auec l'Alemant à cause des salines,& des limites,& finages de leur Prouince:qui fut cause qu'ilz enuoyerent vne belle armée d'hommes vaillans, & choisis à l'eslite, & laquelle donna vn grand estōnement aux nostres estant venuë iusqu'au Rhin,l'Emp.estant assez empesché à dresser l'equipage,& munitions de son camp, & n'ayant encor assemblé toutes ses bandes. Peu de temps apres,voyant que Valētinian ne leur tenoit point promesse,& n'estoit point venu au iour promis, cognoissans encor qu'on ne faisoit aucū estat de leur fournir ce qui estoit contenu en leur capitulatiō:ilz enuoyerent des messagers aux peuples voisins qu'on leur fournist viures pour s'en retourner à leur païs, & à l'Empereur secours à fin que l'ennemy ne leur dōnast sur la queuë lors qu'ils se retireroyēt en leur terre. Mais voyās que cauteleusement on leur denioit ce deuoir,& que delayant on bastissoit quelque tromperie, ilz partirent de là irritez au possible contre les Romains. Les Roys Bourguignons,comme se sentās piquez de telle moquerie & mespris,s'aygrissans de la forbe,feirent occir cruellement les captifz qu'ils auoyent,& se retirerent en leurs terres. Or le nom general de leurs Roys estoyent Hendins,& selon l'ancienne ordonnance du païs de leurs maieurs ce peuple depose ses Roys, & les priue de leur autorité s'ilz ont receu quelque perte en bataille,ou si la terre n'a point porté assez de semences & fruits pour leur nourriture, tout ainsi que les Egyptiens ont de coustume d'attribuer ces defaulx à ceux qui sont commis pour gouuerneurs de leur Prouince. Or le plus grand d'entre les Prestres & sacrificateurs Bourguignons s'appelloit Siniste, lequel estoit perpetuel, & non subiet à incommodité,ou peril quelcōque d'estre chassé ainsi qu'il en aduenoit aux Princes, voila ce que Ammian dit des querelles des Bourguignons auec l'Alemant, & comme ils s'arresterent pres la riuiere du Rhin. De cecy fait foy ce que Mamertin recite, lors qu'il racompte qu'estans les Bourguignons presque ruinez & du tout deffaits par les Goths, se voyans chassez de leur terre se ruerent sur les Alemans,& en despit qu'ilz en eussent,mais non sans grād effusion de sang, ilz prindrent païs, & occuperent terre pour s'y arrester. Oyons encor ce que Paul diacre en recite en l'histoire Romaine: Valentinian donc(dit-il) deffeit & accabla sur les

De ceste alliance Ammian n'en esplusche rien.

Pourquoy le Bourguignō en vouloit à l'Alemant.

Ruses de Valentiniā pour affoiblir les Barbares.

Roys Bourguignōs iadis ayans fort peu de puissance.

Sinistes iadis nōmez les souuerains sacrificateurs des Bourguignons.

Mamertin Panegiriste des Bourguignons.

Eutrope hist. Ro. liu. 11. en la vie de Valentinian premier.

limites François(car les François se tenoyẽt lors en Alemaigne)les Saxõs peuple soy tenant le long de l'Ocean, & parmy les paluz desuoyables de la mer terrible à cause de sa force,agilicé,& adresse,fort dangereux voisin pour les limites de l'Empire Romain, & qui s'aprestoit de faire vn grand rauage sur les terres imperiales auec vne grande & furieuse armée. Et lors sortist en lumiere vn nouueau nom d'ennemys des Bourguignons c'est à sçauoir, lesquelz vindrent s'arrester le long du Rhin auec vne armée de plus de quatre vingts mille combatans. Ceux cy iadis, lors que Druse, & Tybere enfans adoptifz d'Auguste Cesar, mirent la Germanie souz l'obeïssance de l'Empire, s'estans assemblez par escadrons & cartiers,accreurent en vn grand peuple:& prindrent nom de leur façon, & maniere de bastir, entant qu'ilz appelloyent leurs villages bastis fort frequens en diuers lieux, Bourgades, & estoit leur force,& puissante, & dangereuse,ce que les Gaules peuuent tesmoigner pour le iourd'huy, où ils se tiennent comme possesseurs pretenduz de la Prouince : & lesquelz peu de temps apres receurent la foy Chrestienne.De là on peut recueillir que du temps de Valentinian.1. de ce nom les Bourguignõs se tindrẽt le long du Rhin, voisins des Alemans,d'où auant, & mettãs des vaisseaux sur ladicte riuiere ilz passerent en Gaule,& gasterent, & depopulerent tout le païs Belgique,à quoy accordant le bon Euesque d'Auuergne Apollinaire dit ainsi:

Bourguignõs nouueaux ennemys pour l'Empire.

Sidonie à Auite

Le Belge il deliura,& l'osta de la main
Et liens du Bourguignon farouche,& inhumain.

Luitprand liu.3. chap.12.

Vous voyez comme les anciens ont interpreté le nom Bourguignon, & d'où ilz disent qu'il à pris sõ origine, mais Luitprãd Tihcinois est d'vn autre & fort diuers aduis,donnant vne autre cause, & raison de ce nom, lors qu'il indtroduit Alberic haranguãt cõtre Hugues Tyran d'Italie:Sera il dit,que les Esclaues des Romains,à sçauoir les Bourguignons, soyent si auancez,que d'auoir commandement sur les Romains, s'il est ainsi qu'il a dõné sur la iouë à son beau filz,tel que ie suis,estãt encore nouueau hoste en ce païs,que pẽsez vous qu'il fera en vostre endroit,si vne fois il a prins pied,& s'est enuieilly en force parmy vous?Ignorez vous quelle est la cõuoitise,orgueil,& arrogãce du Bourguignõ?Si vous ne le sçauez,regardez ie vous prie l'ethimologie du vocable,& source de leur nom.Ilz furẽt appellez Bourguignõs pour l'occasiõ qui s'ensuit:car cõme les Romains les eussent vaincuz,& assuiettis,& en eussent menez plusieurs en seruage ilz leur ordõnerẽt de se tenir,& bastir leurs maisons hors les villes,desquelles ils furẽt puis apres chassez par les Romains à cause de leur superbe, & rebellion:& d'autãt qu'ils nõment en leur lãgue Bourg,vn lieu,& circuit de maisons nõ enuirõné,n'y ceint de muraille, pource qu'ilz furẽt expulsez de leurs Bourgz,on leur dõna le nom de Bourguignõs. Mais quãt à moy ie les apelle Bourguignõs,ou plustost Gurguliõs, soit q̃ ie cõsidere qu'eux enflez d'orgueil,s'ẽplissent le gousier,& parlãs gros tenãs propos à quelcũ ou plustost,cõme la chose est aussi plus veritable,d'autãt qu'ils sõt gouluz & gourmãds & s'adonnẽt par trop au plaisir, & chatoüillemẽt du gosier. Il suffit,ce me sẽble,de ce qu'auõs dit & des courses premieres,& de l'origine de ce peuple,& de la cause de sõ nom,toutesfois auãt que de l'intro-

Cest Hugues estoit Comte d'Arles,& fait Roy d'Italie l'an de grace 926. Blond.2.de l'inclination de l'Empi.

Assez mal propre interpretation de vocable.

duire en Gaule,il eſt raiſon de mõſtrer quelles eſtoyẽt ces mœurs,& façõs de vie, & quels auſſi furẽt iadis ceux deſquelz ilz enuahirẽt les terres en Gaule:Nous auõs ſouuẽt parlé des Scythes,& de la grãde varieté de leurs loix & couſtu.au viure,mais ſelõ la ſentẽce des pl⁹ anciẽs,ſi ce n'eſt q̃ parlãt des Tartares,ou Hõgres,no⁹en auõs ſpecifié les manieres:mais touchãs les Goths,Alãs,& Wãdales eſpluchãs les premiers, les autres,parmy leſq̃lz (cõme dit eſt ſuyuãt l'opiniõ de Pline)ſont les Bourguignõs reſtẽt à eſtre mẽtiõnez,& deſquels i'auoy differé le recit iuſqu'à leur lieu,& place propre. Les Alãs dõc,deſquels le nom ſ'eſtẽdoit iadis ſur pluſieurs,& diuerſes ſortes de peuple,quoy q̃ fuſſẽt ſeparez les vns des autres,& partis par hameaux,& Bourgades aſſez eſloignées,& ſeparées d'ẽſemble,& ayãs grãde diuerſité de noms , ſi eſt-ce q̃ la ſimilitude des mœurs les faiſoit tous entrecognoiſtre:Entãt q̃ tous, à la façõ des autres Scythes viuoyent plus de lait,& chair de leur beſtail q̃ de choſe quelcõque, ayãs la ieuneſſe acouſtumée d'aller à cheual, & tous bõs guerriers & ſages en ce qui eſt de l'exercice militaire.Ils eſtoiẽt de belle ſtature,ayãs les cheueux aſſez blõdz , les yeux qui tiroiẽt vn peu ſur le farouche,& legers à la courſe, à cauſe qu'ilz ne ſe chargeoyẽt point par trop d'armes,ſẽblables preſque aux Huns,ſauf qu'ils eſtoyẽt plus acoſtables, & gracieux, & ſe maintenoyẽt plus proprement. Et tout ainſi que les hõmes qui ſont paiſibles aymẽt vn repos delectable,ceux cy ne prenoyẽt plaiſir qu'à la guerre , & ne ſe delectoyẽt que lors qu'ils voyoyent de grandz perils les acouſtumer au trauail:auſſi celuy eſtoit entr'eux eſtimé biẽheureux lequel finoit ſes iours en bataille,& par cõſequẽt ilz iugeoyẽt l'hõme poltrõ,& de vil eſprit,qui vieilliſſant mouroit de ſa belle mort en ſa maiſon & le chargeoiẽt d'iniures,& reproches. Ils ignoroiẽt q̃ c'eſtoit que de ſeruitude,cõme eſtãs ſortis tous d'vne genereuſe, & illuſtre ſemẽce:& les iuges qu'ils choiſiſſoyent pour faire droit à chacũ eſtoyẽt pris d'etre ceux qui par lõg vſage auoiẽt aquis l'experience de pluſieurs grãdes choſes au fait militaire. Or ſont toutes ſes conditions generales,& cõmunes à tous les peuples Scythiẽs,mais celles des Bourguignõs ſont dreſſées mieux par Sidonie Apollinaire quand il dit. Tu és vn nouueau Solon entre les Bourguignõs en diſputãt de la loy,vn Amphion renouuellé à ſonner de la harpe, & en accordãt les inſtrumẽs tu és aymé, frequẽté,deſiré,tu plais à chacũ,tu és apellé de tous , & choiſy de tes voiſins, & es eſcouté,& tu iuges des affaires de chacun.Et cõbien q̃ les Bourguignons ſoyent groſſiers & de corps & d'eſprit,& que leur ame ſoit mal dolée & polie, ſi eſt-ce qu'on apprend de toy le langage, & cœur purement Latin. Voyez icy comme Apollinaire , paint ce peuple l'appellant groſſier , ſimple , ſans ruſe ny malice quelconque : & ailleur il les nomme Barbares , gourmandz , & les dit eſtre d'vne ſtature deſmeſurée , & qu'ils ſ'oignoyent les cheueux auec du Beurre , & chantoyent lors qu'ilz auoyent bien banqueté , les viandes deſquelz il deſcrit auoir eſté des Aux , & oignons , & ne ſe ſoucians de l'ornement , & parure gentille de leurs perſonnes , comme auſſi ſoit que les Gauloys de tout temps ayent eſté propres,& ſoigneux de ſe tenir honneſtement en ordre.Au reſte les anciens bourguignons,arreſtez que furent en quelque ſiege que ce

Cecy eſt d'Ammian Maccellin, liu.31.

Alans,VVandales, & Bourguignons libres.

Quels Iuges iadis eſleuz entre les ſeptentrionaux.

Sidonie Apollinaire à Siagrie, liu.5.Epiſt.5.

A Cathulin panegyriq.des Nopces.

Bourguignons de toute ancienneté vignerons & laboureurs.

fuſt auoyent pour leur ſoing principal, & cure particuliere l'art de Mareſchal, & Charpentier cõme les plus honorables, & neceſſaires ſ'adõnans au labourage, & cultiuans les terres, plantans la vigne, & portans le tiltre des meilleurs vignerons & plus expertz & diligés laboureurs qu'on ſceut pour lors ny és Gaules, ny en toute la Germanie. Et reſpectoyent tellemét ceſt ordre, & condition d'hommes, qu'il n'eſtoit permis à autre qu'aux laboureurs de faire & créer leurs Princes & Magiſtratz : & iaçoit que l'Agriculture les detint ainſi employez, ſi eſt-ce qu'ils ne meſpriſoyent les armes, ains choiſiſſoyent les plus fortz, robuſtes, & gaillards d'entre la ieuneſſe chãpeſtre pour aller à la guerre: à laquelle ilz portoient pour ſe couurir, ſuyuant l'ancienne façon des Barbares de Scythie, des cuirs non parez, ny conroyez des beſtes qu'ilz occioyent : l'arc eſtoit leur exercice, & des ſaiettes qu'ilz oignoyent de certaine herbe venimeuſe, ainſi qu'à preſent en vſent les Caribes és Indes occidétales. En leurs enſeignes ilz portoyent vn ſerpent ſe trainant & entortillé en pluſieurs entortillemens, & qui tenoyt la gueule entre-ouuerte comme preſt à deuorer quelque cas, & le paignoyent ſur leurs targues, rondaches, & Pauois. Auoyent encor de couſtume de porter en guerre, & pour ſigne en leur enſeignes vn Eſcurieul, tout ainſi que les Cimbres vn Toreau, Les Françoys vn Lyon, ains que venir en Gaule, & les Gepides vn nauire. Quant à leur religion, c'eſt ſans faillir qu'ilz ont eſté Idolatres tout ainſi que le reſte des ſeptentrionaux, & que ſuyuãt la ſuperſtitiõ des Scythes, Alans, Wandales, Goths, & Gepides, ilz ont eu vn glaiue pour Dieu, leur repreſentant Mars le grand, & premier conducteur des arméee, auquel ilz ſacrifioyent iadis les hommes ſans luy baſtir ny temple, chapelle, ny oratoire quelconque. Mais comme ilz vindrent à la cognoiſſance de l'Euangile, il le fault ſçauoir. Eux ſe tenans encor en Alemaigne apres que les Gothz les eurent chaſſez d'aupres du fleuue Wiſtule, il n'eſtoit année du monde qu'ils ne ſe veiſſent aſſailliz, & traitez fort mal par les Huns, qui en vouloyent à tout le monde ſans qu'ils portaſſent reſpect à nation quelconque, & qui les conduirent à telles angoiſſes que deſia ilz le craignoyent de voir la ruine derniere de leur nom, & l'abolition de leur memoire. Et comme tous moyens leur failliſſent, & entendiſſent parler ſouuent les Chreſtiens, qui leur propoſoient la puiſſance de Dieu, & les miracles qu'il faiſoit, & auoit fait iadis pour la deffence de ſon peuple, pouſſez & de crainte, & de quelque zele, ſ'adreſſerent à quelques Eueſques Chreſtiés, & les appellerét pour ſçauoir d'eux quel moyé il y auoit pour ſe deliurer d'vne telle ſeruitude : Ceux cy voyans l'occaſion ſe preſenter pour faire vn grand ſeruice à Dieu, ſortent de leurs cachettes & lieux eſcartez, car ilz n'oſoyent ſe monſtrer, craignãs la mort, à cauſe des Idolatres mal affectionnez au Chriſtianiſme, & ſans rien craindre commencent à preſcher Ieſus Chriſt, & dõner cœur au peuple, que ſ'il vouloit laiſſer ce faux, & abominable ſeruice des Idoles pour embraſſer la foy de l'Euangile, que ſans nul doubte Dieu leur aſſiſteroit, & les allegeroit de tant de maux que iuſqu'à lors ils auoyent ſouffert par les courſes, inuaſions, & aſſaults des Huns. Le ſimple, & aiſé à gaigner Bourguignon touché du doigt de Dieu, oyt de bon cœur les preſcheurs,

Voy Vegece de l'art militaire.

Armes & armoiries anciennes des Bourguignõs Sidonie.

Methodie martyr.

Goths & autres Septent. adoroient glaiue.

Bourguignõs chaſſez par les Goths.

Bourguignons affligez eſtrãgemẽt par les Huns.

Comme les Bourguignõs deuindrẽt Chreſtiens.

adiouste foy à leur dire, se laisse instruire, & catechiser, prend la doctrine Euangelique pour loy, aprend les saints misteres de nostre religiõ, & ainsi preparé soumet son col superbe sous la main du saint Ministere de Dieu, pour receuoir le salutaire lauemẽt de sainteté & regeneration. Que fault icy discourir si longuement, auec le changement de l'opinion des Dieux fains, à l'adoration d'vn seul, & tout puissant createur du Ciel, & de la terre, fut conioint celuy de leur infortune à vn grand heur & felicité, d'autãt que comme Subtare Roy Hun, & oncle d'Attile vint leur faire guerre, ils le deffeirent brauement, & fut telle & si remarquable la victoire qu'il n'y demeura presque Hun qui ne passast souz le trẽchant de l'espée Bourguignonne, s'en fuyans ceux qui peurent se sauuer, d'vne telle & si perilleuse tempeste. Et aduint ceste grande victoire, & le temps de la conuersion des Bourguiguons à nostre foy, non du temps de pas vn des Theodoses, ainsi que compte Paradin (duquel en autre chose de ceste histoire ie loüe le sçauoir, & diligence) ains tenant l'empire d'Oriẽt Arcadie, & en Occident Honorie estant monarque, & seant sur la chaire saint Pierre Anastase, & non Boniface, comme aussi met le susdit Paradin, sans dire le quantiesme il est au nombre des souuerains Euesques de l'Eglise vniuerselle, cõme ainsi soit que ledit Boniface.1 seoit à Rome l'an 422. les Bourguignons estans desia arrestez en Gaule, comme ceux qui y arriuerent souz Innocent.1. & Theodose le ieune tenant l'Empire d'Orient en l'an de grace. 417. Or auant que passer outre en leur histoire faut veoir au chapitre suyuãt quels estoyent ceux qui habitoyẽt le païs, où à present est la Bourgoigne auant que ceux cy arriuassent en Gaule, & comme ilz les en depossederent.

Hunt vaincuz par les Bourguignons.

Subtare Roy Hũ oncle d'Attile.

Faulte de Paradin en son histoire de Bourgoigne.

En quel temps les Bourguign. vinrent en Gaule.

Quelz estoyent les Gauloys tenans le pays à present Bourguignon: la conqueste d'iceluy, les loix, & quelz Princes y ont commandé auant que le Roy de France en fut le souuerain. Chapitre 35.

LES Alemans (ainsi que racompte le Panegiriste Mamertin) faschez q̃ les Bourguignõs les tinssent si longuement priuez, & bannis de leurs maisons conspirans ensemble & leur liberté, & le recouurement de leurs terres, ne failliręt d'effectuer la chose tout ainsi qu'ilz l'auoyent complotée, qui fut cause que les occupateurs voyans auec quelle furie les dechassez leur donnoyent dessus ne feirent trop le retif à quitter la place, & passans le Rhin vindrent en Gaule, auant que les François y donnassent attainte aucune, & iceux se tenans encor en Franconie ayant pour Duc, & chef Pharamond, lequel ne portoit encor le tiltre de Roy, ains luy fut donné Zozime seant à Rome l'an de grace quatre cens vingt, où les Bourguignons estoyent en Gaule dés le temps deduit cy dessus. Cecy est assez gẽtiment deduit par vn docte, & excellent hõme de nostre siecle, Beat Rhenan bien merité des lettres, & ornement de la Germanie, qui en parle en ceste sorte: Tenant l'Empire le filz d'Arcadie nommé Theodose le ieune

Mamertin Panegiriste.

Voy Paule Emile lin.1. de l'hist. Françoise.

Rhenan. liu.1. des choses de la Germanie.

ce furent les Bourguignôs premieremẽt qui paſſans de la Germanie vindrent enuahir les terres des peuples voiſins de Seine,& des Eduens, & ſe retirerent là, preſſez des Alemans qui les chaſſoyent de la Prouince que quelques annees au parauant ils auoyent violemment ſur eux occupée, & de laquelle ils leur auoyent ſouuent redemandé la iouïſſance. Parlant ainſi les auteurs de ceſte trãſmigration en Gaule faut voir en quel cartier d'icelle ce fut,veu que nous ſçauons en combiẽ de parties les Gaules ſont diuiſées, & n'ignorons point que tout ainſi que les Gaulois furent ceux qui auec leur force, & vaillance, cauſerent l'eſtabliſſement de la Monarchie des Ceſars à Rome,que par eux auſſi ſ'anonchaliſſans, le renom Romain ſ'aneantiſt, & auec le ſaccagement des Gaules on voit l'Empire ſ'en aller à veuë d'œil à neant:auſſi toutes les nations eſtranges prenoient leur chemin vers le païs Gauloys pour y dreſſer leurs conqueſtes, chaſcune en arrachant quelque eſchantillon,tant le païs leur plaiſoit,& auoyent à gré, en occupant ceſte belle Prouince, de faire quelque grand deſplaiſir au Monarque de l'Empire.

Gauloys cauſe de la grãdeur de Iule Ceſar.

Tout le mõde couroit ſus aux Gaulois à cauſe des Romains,y arreſtez.

Or auant que nous enquerir plus auant de l'eſtat ancien des Gaulois, fault ſçauoir quelles eſtoyent les Prouinces ſur leſquelles les Romains auoyent commandement,quelz pays leur eſtoyent alliez, & ceux qui les aymoyent & careſſoyent d'auantage.Les Prouinces iadis ſubiettes à l'Empire Romain ſont ainſi comptées par ceux qui iadis en faiſoit les denombremens:la premiere, & ſeconde & troiſieme Lyonnoiſe, la Lyonnoiſe de Sens,la premiere Belgique & ſeconde Belgique, les Alpes maritimes, les Alpes Penines & Grecques. La premiere, & ſeconde Aquitaine, la Neupopulane, la premiere & ſeconde Narbonnoiſe, & la grand region des Sequanois:leſquelles toutes eſtoyent gouuernées par trente gouuerneurs & preſidents, car autant en auoyent les Empereurs Orientaulx és parties de deçà qu'ilz appelloyent Occidentales. Or les lieutenants generaux auoyent ſept Preſidenz ſous leur iuriſdiction & puiſſance & en chacune prouince y auoit vn Colonnel commandant ſur les Legions Romaines,lequel eſtoit touſiours en garniſon ſur les frontieres, & portoit le nom de Duc du limite cõme celuy qui eſtoit Duc ſur les Sequanois eſtoit nommé Duc du limite Sequanien, & celuy du Rhoſne,chef du premier, ou ſecond limite du Rhoſne. Les liures des hiſtoriens parlans de cecy, donnent encore le loz aux anciens,qui ont eſté ſi curieux,& diligens obſeruateurs de l'antiquité que d'en auoir laiſſé grauée la memoire és marbres,& Bronzes, & autres choſes durables : comme l'on en peut lyre vne au Chaſteau de Tournon,portãt marque de telle antiquité que le lieu, & la famille le monſtrent aſſez,pour eſtre des plus illuſtres de ce Royaume, & des premiers,ſoit en ſang,vertu,ou ancienneté que pas vne des Gaules: & où les maieurs ayant laiſſé la memoire de leurs geſtes, ont laiſſé des enfans qui n'ont en rien forligné de la generoſité qu'ilz leur ont marqué au front, imprimé en l'ame, & graué en toutes les actions de leur vie. A Tournon donc le long du Rhoſne ſe voit vn Marbre auec ceſte inſcription.

Voy Sexte Pompée à Valentiniã Emp.

Nombre des Prouinces Gauloiſes ſuiettes iadis à l'Empire Romain.

Ducz des Limites changez en Princes hereditaires depuis.

Maiſon de Tournon ancienne, & illuſtre.

Imperatori Cæsar diui
Traiani Parthici
Filio diui Neruæ.
Nepoti Traiano
Hadriano Aug.
Pontif. Max. Trib.
Potest. III. Cons. III.
II. Rhodanici
Indulgentiss. principi.

Marbre ancien pour Traian estāt Duc du 2. Limite du Rhosne.

Ces Prouinces cōsiderées, & sçachās que l'histoire porte que les Bourguignons se saisirent du païs Sequanois, il fault voir quelles gens c'estoyēt desquels Cesar escrit que leur Empire estoit fort grand en Gaule veu qu'il s'estendoit iusqu'aux finages de Basle, qui à present est de la contribution des cantons des Suisses: là où à parler proprement les Sequanois estoyent ceux qui se tenoyent au païs qu'à present on nomme la Franche Comté, entant que ce qui est maintenant du Duché de Bourgoigne, estoit compris souz les Heduens, & Lingoniens, à sçauoir ceux du finage, contribution, l'alliance, & obeïssance des villes capitales d'Autun, & de Langres, lesquelles ont depuis esté aussi comprises souz le pouuoir royal des Bourguignons du temps que ceste Prouince estoit erigée en Royaume.

Qui estoyent les Sequanois.

Ie m'amuseroy longuement à vous deduire les mœurs anciennes de ce peuple, sa vaillance, integrité, foy, loyauté, constance, & grand cœur defendant sa liberté contre la tyrannie des voleurs de l'vniuers, mais Cesar qui les conquist auec leurs forces mesmes, vous en peut faire le recit, & auquel ie vous renuoye, seulement vous dis que si les Heduens, & Sequanois se fussent bien entre entenduz & que les Heluetiens eussent eu amitié auec tous les deux, & que les Gaules n'eussent esté partialisées, Cesar ne fut venu si à son aise à bout de son entreprise, d'assuiettir les Gaules sous l'obeyssance & enseignes de l'aigle Romaine.

Voyez Cesar en ses Comment. liu. 1. et 2.

Reuenons aux Bourguignons puis que ce sont eux qui se saisirent & du Sequanois & des terres des Heduens, & Autunois, & qui estendirent leur Empire iusqu'aux Senonois d'vne part, & la Prouence d'vne autre, comme lors, ainsi que i'ay dit, la Gaule fut le ioüet de toutes les nations, ainsi que le chante Pacat escriuant à l'Empereur Theodose: C'est (dit-il) ce que iadis Arcadie souhaittoit, lequel a perdu les Gaules mal fortunées: ie plore les Pannonies, & n'attendz que l'extreme ruine des Gaulois, puis adiouste. Ou commenceray-ie donc, si ce n'est à toy Gaule qui entre toutes les terres, ou s'estoit arrestée ceste peste te peux à bon droit attribuer le priuilege de souffrir ces miseres?

Pacat à l'Emp. Theodose le ieune.

Procopie en la guerre Gothique.

Procopie n'en dit pas moins parlant en ceste sorte des Bourguignons: au mesme tēps (dit-il) s'estans ruez sur l'Empire Romain, ilz tindrēt souz leur main & puissance les Pannonies, & vne partie des Gaules de là le Rhosne suiette & tributaire, Sidonie monstre en quelles angoisses ils auoient conduit les Empereurs, lors qu'il escrit ainsi à Vincēt, luy declairāt les menées d'vn certain Aruande qui trahissant & son païs & son Prince,

Sidonie Apollinaire li. 1. epist. 7. à Vincent.

incitoit les Barbares contre les vns,& les autres,& voicy cõme il en parle: Les embassadeurs de la Prouince Gauloise Tonance,Ferreol,Thaumaste, & Petronie hommes & doctes, & bien disans, & lesquelz nous deuons mettre entre les plus excellens & illustres de nostre païs, suyuirent Aruande au nom de tout le peuple pour l'accuser deuant le Senat à Rome portans les charges & informations contre luy dressées. Ceux cy entre autres choses que les estats du païs leur auoyent enchargé de faire, portoyent des lettres suprises entre les mains du secretaire dudit Aruande, & lesquelles s'adressoyẽt aux roys des Gothz,que le susdit secretaire,pris que fut confessa estre enuoyées de la part de son maistre. Or destournoit Aruande le Roy Goth de la paix auec l'Emp. Grec, luy monstrant qu'il falloit plustost se getter sur les Bretons arrestez le lõg de la riuiere du Loire, & estoit besoing de partir les Gaules auec les Bourguignõs selon le droit des gentz. Voyez les Bourguignons en Gaule, & ceux qu'ilz auoyẽt gaignez pour soustenir leur party, à fin qu'on cognoisse que iamais païs ne fut enuahy par aucun estranger quelque force qu'il eust, sans la trahison, & meschanceté de quelqu'vn des naturelz de la Prouince. De l'espouuẽtement que ces nations donnoyent pour lors aux Gaulois, le mesme Sidonie en parle encor à Felix en ceste maniere: Gorolas Iuif de nation, & Client de vostre excellence,lequel n'estoit sa secte que ie mesprise, seroit fort chery de moy,vous porte des lettres de ma part, lesquelles i'ay escrit esmeu de grand tristesse: Entant que nostre cité estant comme vn limite & borne du païs voisin,est grandemẽt effrayée pour voir les nations barbares, & estranges l'auoisiner, & comme enceindre auec leurs armées de toutes parts. Ainsi estans posez au milieu de ces peuples qui nous hayent ou portent enuie,comme prestz de leur seruir de proye miserable, sommes soupçonnez par les Bourguignons, & auons les Gothz à la queuë, & ne pouuons euiter le courroux des assaillans, ny l'enuie de ceux qui nous deffendent. Et en vn autre passage descriuant à Lampridie, en vers quelqu'vne des nations qui pour lors couroyent toute l'Europe vse de ces parolles.

Aruãde traistre.

Ce Roy Goth estoit Theodoric.

Ces Bretõs estoyẽt ceux de la grand Bretaigne.

Sodonie li. 3. epist. 4. à Felix.

Ceste cité estoit Clermõt en Auuergne.

Sidonie li. 8. epist. 7. à Lampridie.

Icy court vagabond le Herule aux pers yeux
Qui se tient aux recoings de l'Ocean ondeux
Ayant mesme couleur presqu'en son fier visage
Que celle de la mer troublée en son orage:
Icy le Bourguignon de sept piedz de hauteur
Flechissant le genoil demande de bon cœur
La paix & le repos: souz la main,& puissance
De ceux cy l'Ostrogothz prend effort & deffence.

Ainsi ces nations vnies ensemble assailloyent le pays Romain: & rauissoyẽt la gloire des anciens Gauloys,iadis l'estonnement de tout le mõde. Aux Bourguignons encor se ioignirẽt les Nuithõs desquels parle Tacite, & de qui à pris son nom le païs de Nuithlãd,& se feirẽt seigneurs du païs Sequanois, lors q̃ les amys d'Etie & Arbogaste dresserẽt des embusches

cōtre l'Emp. Valentiniā,& qu'iceluy fut occis par vn soldat qui auoit d'autrefois suiuy Ætie, que l'Empereur auoit fait mourir ignominieusement & iniustement apres en auoir receu les plus grands seruices que seigneur, ou grand guerrier sçauroit faire à son prince. Ce fut cest Ætie, qui voyant les Bourguignōs s'esgarer en leurs façōs de faire, & s'enorgueillir se voyās maistres d'vn païs si fertil, & riche q̄ celuy qu'ilz possedoyēt, & qu'au grād mespris de l'Empire Romain, ils faisoyent des courses sur le pays voisin, & pilloyent les finages des citez limitrophes, & alliées de l'Empire leur feit la guerre, les vainquist, & prist prisonnier leur Roy Gunditare, c'est ainsi que l'apelle l'histoire de Constantinople, comme ainsi soit que les histoires Bourguignonnes le nomment Gundioque, lequel puis apres Etie deliurant, feit paix auec luy, & l'associa à l'alliāce & amitié du peuple Romain, en laquelle persisterent les Bourguignons: veu qu'en la bataille contre les Huns, & Attile ilz s'y trouuerent pour l'Empire auec les Goths & les François. Le predecesseur de Gundioque auoit esté Gandegesel, qui signifie cōpaignon doré, & fut le premier Chrestien, & apellé à la cognoissance de Iesuchrist par la predication de Domitian Euesque de Geneue, de Rustique Patrice de Tarentaise, & de Theodole Euesque de Syon cité bastie aux Alpes. Ce fut sous ce Roy premier baptisé que ce peuple passa le Rhin, & vint habiter au païs Heduē, & Sequanois chassant les naturelz de leur terre, ou pour mieux parler, se meslans ensemble, & de deux peuples n'en faisans qu'vn, comme aussi feirent les Françoys depuis: car de dire qu'ils eussent desraciné la memoire iusqu'au fonds de la race Gauloise il est aussi peu vray-semblable, comme l'on voit si les Grecz sont du tout ostez de la face de la terre, quoy que le Turc aye enuahy leur Prouince.

Ce soldat qui tua Valentinian s'apelloit Thrasille. D'Etie voy Paul diacre liure 5. des gestes Romains.

Damascene au suplemēt d'Eutrop. liu. 14.

Bourguignons cōtre les Huns pour les Romains.

Par qui furēt cōuertis les Bourg. à la foy.

Quant aux terres tenuës sous leur iurisdiction apres qu'ils se furent saisis de la Gaule, & Etie & Valentinian estans decedez, le Royaume d'Arles nous en fait foy, qui estoit du fief, & conquestes Bourguignonnes, & la succession de Gontrād Roy d'Orleans & sorty d'vn des enfans de Clotilde heritiere de la maison de Bourgoigne: & le pouuons encore recueillir par les patentes du Roy Gundebauld oncle de la susditte Clotilde, aposées au liure des loix par luy establies sur son peuple, faites à Lyon, où il auoit assemblé les estats, & conseil des Princes de toutes ses terres: tellemēt que les deux Bourgoignes que nous apellons & Duché, & Franche Comté, le Daufiné, Lyonnois, Forests, Viuarez, & Prouence, vne partie du Borbonois, & le Niuernois estoyent des apennages des conquestes Bourguignonnes. Parainsi ayans tenu propos des loix de ce peuple, ie suis d'aduis, qu'auant que deduire les Roys, ny leur durée, & continuation, ny le chāgement des estats Bourguignons, nous monstrions sous quelle ordonnāce, & police a iadis vescu ceste nation Wandale & Scythique: & puis que c'est Gundebauld qui fut le legislateur, & qui regnoit sur eux du tēps mesme que Clouis le grand tenoit l'Empire des Françoys, ie suis d'aduis que nous recueillons quelques propos des patētes mesmes, qui seruēt de preface au liure des loix establies sur la Bourgoigne: desquelles telles sont les parolles. Au nom de Dieu, pour cognoistre la foy de nostre tresglorieux seigneur le Roy Gundebauld, voicy le liure des constitutions, contenant

Royaume d'Arles suiet iadis aux Bourg.

Gundebauldt legislateur des Bourguignons.

Terres iadis suiettes au Roy de Bourgoigne.

Preface des loix de Bourgoigne par le Roy Gundebauld.

les loix & paſſées & preſentes, qu'ō doit obſeruer és terres de ſes ſeigneuries fait le troiſieſme auant les Calendes d'Apuril, à Lyon : & ce y eſtant induit par l'amour, & zele de iuſtice, par laquelle Dieu eſt apaiſé, & la puiſſance de ce monde aquiſe, & entretenuë. Ayans premierement eu l'aduis & conſeil de noz Comtes,& ſeigneurs à nous ſubietz, deſireux de faire ſi bien que l'equité,& integrité des iugemens aneātiſſent & chaſſent loing tous ſalaires, & corruptions qu'on peut faire en exerçant la iuſtice, voulons que les iuges,& magiſtrats auſquels eſt donnée la charge du peuple, iugent, & compoſent d'icy en auant de tout different meu entre le Bourguignon & le Romain, ſelon & ſuiuant noz loix, & tellement qu'il n'y ayt aucun ſi hardy qui oſe prendre aucun ſalaire,preſent,ny reuenu,ny eſperer recompence pour le iugement des cauſes decidées, ny n'en eſpere rien des parties, ains ſoit content de la ſeule integrité requiſe à celuy qui eſt apellé à tel office. Et auons ceſte opinion que c'eſt de nous que doibt proceder l'erection & eſtabliſſement des loix,& couſtumes,ne voulās encor que noſtre fiſc reçoiue plus que ce qui eſt ordonné par les anciennes loix & ordonnances. Sçachent donc tous les Seigneurs, Comtes, Conſeilliers, domeſtiques, & officiers de noſtre maiſon, tous Chanceliers, & citoyens tant Bourguignons que Normands,les baillifs des villes,villages, ou bourgades,les iuges auſſi deputez en chacun lieu,& encor tous les gēdarmes,qu'ils ne receuront rien des cauſes deduites ou iugées,& ne pourchaſſeront aucune recōpence des parties:& les iuges ne contraindront les plaideurs à cōpoſer enſemble pour en tirer quelque prouffit pour l'aduenir.Que ſi quelcū des ſuſ-nōmez iuge iniuſtemēt, & ſe laiſſe corrōpre cōtre l'ordōnance de noz loix,& qu'il ſoit cōuaincu d'auoir pris argēt, prix, ny don pour iugement par luy donné, le crime eſtant prouué, que pour ſeruir à tous d'exemple il en perde la teſte, ſes biens ce pendant demourans à ſes enfans, & legitimes heritiers, puis que la faulte eſt toute propre au delinquant : & le iuge eſtant Romain que ſes biens nous ſoyent cōfiſquez:Mais ſi le iuge accuſé ne peut eſtre conuaincu du crime, & qu'il n'y aye preuue ſuffiſante, nous voulons que l'accuſateur ſouffre peine pareille à celle que le iuge euſt ſenty eſtant prouué pour corrompu, & iniuſte en ſa ſentence. Que ſi le iuge Barbare,ou Romain,n'entendant bien noſtre dire, ou à faulte de diligence, & ſans corruption, ſ'eſt eſloigné de noſtre Loy en iugeant, que il ſoit quitte pour l'amende : & la cauſe par luy iugée ſera reuoquée, & derechef decidée pour y faire droit, & iuſtice.

Du nom de Romain ils apelloyēt les naturelz du pays. voyez en la loy Salique tiltre. 17.parag.2.& 3. & tilt.35.du lien des Frācs.parag. 3.& 4. ou le mot Romain eſt pris pour les Gauloys.

Voyez les barbares qui apellent le Romain Barbare.

Qu'il n'y ayt homme,ſoit ou Baillif Romain, ou Bourguignon, qui ſ'enhardiſſe de decider, & ordonner de quelque cauſe en l'abſence du iuge, & ce pendant qu'ilz eſtudient ce preſent liure, affin qu'ils ne pretendent aucune ignorance ſur ce qui apartient à l'ordre de noz loix,& ordonnances. Or eſt tel l'ordre de la police dreſſée par le Roy Gondebauld, conſiſtant la premiere loy ſur les donations. D'autant (dit le Legiſlateur) que par les loix de noz predeceſſeurs on n'auoit pourueu en rien ſur la puiſſance, ou liberté octroyée aux peres en ce qui touche les donations nous y auons aduiſé auec noſtre conſeil, & le commun conſentement,& volonté de chacun, & voulons qu'il ſoit permis au pere, auant que fai-

re les lots, & partages de son bien à ses enfans de donner, & auantager lequel il luy plaira de ses heritiers sur la communauté de son bien, & de ses acquestz, & conquestz, la terre exceptée, qui a esté acquise souz le tiltre de sort, & ancien patrimoine, en laquelle voulons que soit gardée l'ordonnance de noz predecesseurs. Si quelcun occist vn homme franc de condition de noz suiets de quelque nation qu'il soit, ou vn seruiteur royal encore qu'il soit Barbare, ou qui aura tasché temerairement de le faire mourir, que il en compose tout ainsi que si desia il auoit espandu le sang. Voulons neantmoins que si quelcun se voyoit assailly ou batu, & poursuiuy, & que pressé de iuste douleur il occie celuy qui l'assailloit, ayant fait preuue de son innocence, qu'il soit quitte en l'amendant aux parentz du deffunct selon la qualité de la personne. Si vn esclaue occist vn homme franc sans le sceu ou consentement de son seigneur, que le serf soit liuré à mort, & que son maistre n'en souffre chose quelconque: mais le maistre y consentant, que tous deux soyent condemnez à la mort. Neantmoins ordonne la loy que les parents du deffunct n'auront licence de poursuyure autre que celuy qui à commis le crime, car tout ainsi que elle veut que le meschant soit puny, aussi ne pretend elle souffrir que l'innocent soit oppressé ny tourmenté. Les esclaues qui ont esté affrãchis par la volonté des roys predecesseurs, il ordõna que demourassent iouïssans du droit de leur liberté. Quiconque, soit Bourguignon, ou Romain subornera l'esclaue d'autruy, ou aura desrobé le cheual, bœuf, ou vache de son prochain, qu'il meure, & soit prise sur ses biens la valeur de la beste emblée pour amende. Si quelcun accuse le serf, ou fermier d'vn autre, que ledit fermier, ou esclaue soit mis entre les mains du iuge affin que s'il confesse le crime, qu'il en soit puny selon la griefueté d'iceluy, mais s'il est trouué innocent, que l'accusateur paye au Seigneur de l'accusé le pris de son innocence.

De la puissance de donner tiltr. 1. parag. 1.

Des homicides. Tiltre 2.

Des affranchissements. Tilt. 3.

Des subornations de serfs & des larcins. Tilt. 4.

Des accusations. Tiltr. 7.

Si vn homme franc est soupçonné d'aucun forfait, soit-il Bourguignon, Romain, ou Barbare, que pour se purger il iure auec sa femme & enfans, & iusqu'au nombre de douze de sa maison & famille.

L'homme qui tuera vn Esclaue soit-il Romain, ou Bourguignon, qu'il en compose au pris de soixante soulz, & douze pour l'amende.

Si vn homme rauist vne fille, & que elle eschappe de ses mains, auant qu'il l'ayt violée, que le rauisseur paye six fois le pris de la fille, & s'il n'a dequoy y satisfaire, que on le mette entre les mains des parents de la rauie, affin que ilz disposent de luy comme bon leur semblera. Mais si la fille de son bon gré s'en va vers luy & qu'il la cognoisse, qu'elle paye triple salaire pour son mariage.

Des rapts, & mariages clãdestins. Tiltre 12.

Si vne fille d'vn Romain se marie à vn Bourguignon, sans la voulonté & consentement de ses parentz, que elle perde aussi tout droit de succession qui luy peut eschoir de ses parentz. Quant aux successions, voicy comme le Roy Bourguignon en parle: Sur les successions entre les Bourguignons, il nous plaist que on s'y gouuerne en ceste sorte. L'homme decedant sans hoir masle de son corps, que au lieu du filz, la fille succede en l'heritage du pere & de la mere, & ceux-cy y manquans, que le bien tombe aux freres & sœurs des deffuntz.

Des successions. Tiltr. 14.

Nous à pleu encor d'ordonner, que si la femme meurt sans enfans, le mary n e pourra rien demander des biens qui apartenoyent à icelle, nomplus que la femme, ny aucun de ses parens ne peuuent rien quereller sur la possession du mary, mourant sans auoir eu enfant d'elle. Si vne fille a voué sa virginité à Dieu & perseuere en sa chasteté, si elle à deux freres, elle aura la troisiesme des biens, & succession de son pere : voire quãd il y auroit plusieurs enfans, elle en tirera tousiours sa iuste portiõ: & si elle n'a qu'vn seul frere, si ne iouïra elle pourtant que de sa 3. partie, & encore sous telle cõdition qu'elle decedant ce que elle auoit du patrimoine, & vsufruit d'iceluy reuiẽdra à ceux qui luy sont les plus proches de sang: sans qu'elle puisse rien aliener, vendre, ny donner si ce n'est ce qu'elle a de la succession de sa mere, ou en meubles & ioyaux, ou ce que elle aura aquis par son labeur & diligence: en quoy nous les dispensons d'vser de leur liberalité & courtoisie.

Des querelles & debats. Tilt. 15.

Si vn Bourguignon franc de condition esmeut noise en la maison d'autruy qu'il l'amende & à celuy à qui est le logis, & au Prince. Mais si c'est vn esclaue qui a fait la faulte, qu'il en soit recompencé par le moyen de cent coups de fouët, sans que pour cela son maistre en encoure dõmage quelconque. Si quelcun suyuant vne beste par trace vient iusqu'au logis de celuy à qui est la beste, l'ẽtrée duquel le maistre luy denie, qu'vn tel soit reputé pour larron, s'il veut entrer par force: neantmoins voulons que la recerche en soit permise voire iusqu'aux femmes.

Des delays des proces. Tilt. 17.

Toutes les causes qui ont esté debatuës entre les Bourguignons, & ne sont encor finies, & sur lesquelz sentence n'y est interuenuë iusqu'à present nous voulons qu'elles soyent abolies, & mises à neant : Si quelcun recognoit ou vn sien serf, ou seruante, qu'il les recouure sans autre forme de procez: s'il est accusé de meurtre, qu'il paye l'amende, & que ce pendant toute poursuite cesse, & qu'on ne puisse luy demander rien d'auantage.

Meurtres faits & aduenus par accident. Tilt. 18.

S'il aduiẽt que par cas vne beste occie vn homme ou de la dent, ou en autre sorte, pour oster toute calomnie, nous voulons que la chose demeure indecise, entant que ce qui est fait fortuitement ne doit tourner au preiudice de personne. Neantmoins si le cheual d'vn de noz suiets occist le cheual de l'autre, ou le chiẽ, ou le bœuf occist, ou debilite celuy d'vn autre que l'ẽtier, & sain soit liuré pour celuy qui a fait le dommage. Que si quelcun gettant ou vn dard, lãce, ou autre sorte d'armes offensiues sans y penser frappe, ou occist hõme, ou beste quelcõque que celuy qui tient les armes soit tenu pour Innocẽt, si ce n'est qu'õ preuue, qu'il auoit pris ces armes en main pour endommager quelcun & luy porter preiudice en sa vie.

Des engagements Tilt. 19.

Quiconque auant parties ouyes, & que le iuge ayt prononcé sentence prendra les gages d'vn autre sans luy estre adiugez, qu'il perde sa cause & soit encor cõdemné à l'amẽde de douze solz. Si vn homme ayãt perdu vn cheual, & se saisist d'vn autre le recognoissant comme si c'estoit le sien, & ne le peut prouuer, qu'il paye celuy mesme qu'il aura voulu vsurper au seigneur qu'il en pretẽdoit priuer. Si vn homme se pensant auoir proces auec vn autre, fait prẽdre gages sur luy, qu'il l'amende pour chacune chose prise & iniustemẽt arrestée. C'est ce qu'on à peu recueillir des loix anciennes de Bourgoigne, & m'estonne encor comme il est possible qu'on aye tant peu recouurer, veu le long

long temps qu'il y a que ceste race royale des premiers ſeigneurs & Princes qui ont faites ces loix eſt abolie, & deſquelz il eſt deſormais tẽps que, ſelon noſtre promeſſe, nous en diſions encore quelque choſe. Tandis que ce peuple alloit ainſi errant qu'auons dit dés le commẽcement auſſi eſtoit il ſans roy, ny Prince que par election, quoy qu'ils reſpectoyẽt les vns plus que les autres, mais à la fin, & lors meſme qu'ils ſe tenoyẽt le long du fleuue Wiſtule ils ſ'accorderẽt à l'electiõ d'vn Roy, les premiers eſtants Goths de nation apellez Ancille, & Hermerique enfans d'Athaulphe Roy des Goths, le premier qui paſſa ſur les terres de l'Empire de Conſtantinople, apres leſquels regnerent Hunimunde, Turiſmonde Gepides, Wldrich, & Sigiſmond, Bermond, Walamir, Winderich, Athanarich, & Gaufer, toutesfois ceux-cy encor ne iouiſſoyent du droit ſouuerain, & leurs enfans, ou ayans cauſe ne venoyent auſſi à la ſucceſſion du Royaume : mais enuiron l'an de noſtre ſeigneur 414. & auant que paſſer en Gaule ils ſaluerent pour roy Gundioque, lequel eſtoit filz d'Athanaric & Bleſinde niepce de Marcomir prince Françoys, & du temps que encor leſdits Françoys tenoyent encor les païs de Gueldres, & Phryſie comme pour leur demeure, de laquelle Bleſinde ſortiſt auſſi Gondegeſil, lequel fut Roy Bourguignon, & le premier qui paſſa le Rhin, & ſ'arreſta auec ſa ſuyte és terres des Sequanois, & Heduens delaiſſées par les troupes Romaines, & auſſi le premier, qui embraſſa la religion Chreſtienne cõme dit eſt. A ceſtuy ſucceda Gundioque ſon frere lequel quoy que confeſſaſt Ieſuchriſt, ſi eſt-ce que aucũs le tiennent auoir ſuiuy la ſuperſtition venimeuſe de l'Arrianiſme, ce qui n'eſt guere vray-ſemblable eſtant les Bourguignons bons Catholiques, & qui n'euſſent octroyé la principauté à vn homme qui leur euſt eſté contraire en perſuaſion, & receuant autre doctrine en la foy. Auſſi les Alemãs que ie ſuis, & deſquels i'ay puiſé cecy ne font aucun compte de l'hereſie, cõme ainſi ſoit que les Eueſques qui les auoyent inſtruits nouuellemẽt en la foy, eſtoyent de bõne & ſainte vie, & la doctrine deſquels ſuiuiſt la foy de l'Egliſe. Ce Roy feit de ſon temps de belles, & grandes conqueſtes, cõme celuy qui ſoumiſt ſous ſa puiſſance, & Lyon, & tout le païs és enuirõs qui l'auoiſinent, conquiſt le Daulphiné, & la Prouence iuſqu'à Marſeille, & priſt d'aſſault la ville de Nice propre pour l'aport & des viures & de la marchandiſe par le moyen de la marine. Ce fut contre ceſtui-cy que ſ'arma Etie general de l'armée Imperiale, & le vainquiſt, & à la fin luy donna la paix, & le feit amy des Romains, en l'amitié deſquelz il perſeuera iuſqu'à la mort, & deceda ayant regné 30. ans, laiſſant quatre enfans à ſçauoir Gundebauld, Gundegiſil, Chilperic & Gothomar, leſquels apres le decez du pere ſe partirent la ſeigneurie, commandans toutesfois tous enſemble: mais comme il ſoit preſque impoſſible qu'vne eſgalle puiſſance ſe cõporte ſans enuie, & ſans que les embuſches, & machinations ne ſortent en campaigne, Gundebauld, & Gundegiſil conſpirãs enſemble ſe iurerent la foy, & comploterent la ruine de leurs deux freres à ſçauoir de Chilperic qui eſtoit l'aiſné, & de Gundomar, ou Gothomar, & ayans guerroyé quelque temps les vns contre les autres en fin les deux aiſnez Chilperic, & Gũdomar y perdirent la vie, & la femme du plus vieux fut gettée dans le Rhoſ-

Premiers Roys Bourg. ſortis des Goths quelz.

Premier Roy depuis q̃ les Bourg. furent en Gaule.

Gundioque eſtimé auoir eſté Arriẽ. Gregoire de Tours li. 2. ch. 4. & 28.

Conqueſtes du roy Gundioque.

Etie vainquiſt les Bourg. Paul diacr. li. 4. des choſes Rom. Supplemẽt d'Eutrope liu. 14.

Enfans de Gundioque ſe ruinent l'vn l'autre.

Cruaulté de Gūdobault, de tout cecy voy Aymō moyne.li.1.ch.19.

ne,& ſes enfans occis fort cruellemēt,reſtāt de Chilperic deux filles Crone c'eſt à ſçauoir qui fut relligieuſe, & Clotilde, laquelle eſpouſa depuis Clouis le grand,& le premier Roy Chreſtien d'entre les Françoys. D'autres tiennent que Gundobauld purgea le monde de tout le ſang Royal maſle de Bourgoigne, & garda ſeulement les filles, l'vne deſquelles fut cauſe de ſa mort,& de la ruine entiere de la famille ancienne des Roïs de Bourgoigne : mais les autres ſont d'aduis, que Gundegiſil eſtant ſon conſort eſpouſa la fille de Theodoric Roy des Goths,& ſoumiſt ſous ſa puiſſance,ayant paſſé les Alpes,la ville, & finages de Thurin, Verceil, Come, Nouare, & tout le païs Aſteſan, & trouua moyen encor que Sigiſmond ſon filz eut à femme la niepce du Roy Theodoric pour ſe fortifier à l'aduenir d'auantage:mais ceſt heur ne luy fut de guere longue durée:Car cōme Clouis le grand euſt aſſailly Gundebauld, tant pour demander partage,& le droit de Clotilde qu'il auoit eſpouſée,que pour venger Chilperic pere de laditte dame que Gundebauld auoit fait mourir : Gundegiſil cognoiſſant que malaiſément tiēdroit on teſte à l'effort du François,& craignant que ſon frere ne luy iouaſt vn auſſi bon tour qu'il auoit ioué à ſes autres freres,& parens,ſ'allia ſecretement de Clouis,& feit ſi bien que cōbatans enſemble les deux roys,il ne feit aucun ſemblant de ſe meſler de la querelle. Ce qui irrita tellement Gundebauld que l'allant aſſieger dans Vienne au Daulfiné où il ſ'eſtoit retiré,il le priſt en peu de temps, & l'occiſt cruellement de ſa main propre : & ainſi Gundebauld ſouillé du ſang de ſes freres demeura ſeul Roy de toute la iuriſdiction Bourguignonne. Il auoit auſſi eſpouſé vne fille du Roy Goth Theodoric nommée Amalaſiunthe,& de laquelle il euſt deux enfans, Sigiſmōd c'eſt à ſçauoir, & Gūdomar, leſquelz demourerent pupilles ſous la charge d'vn autre Gundemar prince & Comte d'Autun:& ces enfans venus en aage, comme Clotilde ne ceſſaſt de pourſuiure le ſang de ſon oncle, la guerre fut publiée contre ces deux enfans,en laquelle moururent tous les deux:Le royaume eſcheant à Sigiſmond,qui fut prince treſchreſtien, & qui par le moyen de ſaint Maximin Eueſque de Geneue,& Theodole eueſque de Syon feit aſſembler les prelats de ſes terres contre les Arriens & pour l'extirpation de leur hereſie, & eſtabliſſement de la ſainte foy de l'Egliſe vniuerſelle par toutes les terres de ſes ſeigneuries. Ce bon Roy eut deux femmes de la premiere deſquelles il eut Sigeric, que depuis ſa maraſtre feit mourir cauteleuſement : la ſeconde luy porta & engendra Sigland & Gundebauld, leſquelz luy tindrent compaignie lors qu'il fut occis par Clodomir Roy d'Orleans,& fils de Clouis,& de Clotilde. Laquelle ne pouuant viure en repos qu'elle ne veit la ruine entiere des enfans de celuy qui auoit cauſé la mort de ſon pere, incita Clodomir contre le ſaint roy Bourguignon, & alla la choſe ſi auant que eſtans venus aux mains Sigiſmond fut pris, & conduit à Orleans,où le furieux Clodomir le feit mourir, le gettant la teſte la premiere dās vn puids auec ſa femme, & enfans, quoy que S. Auite le priaſt de ſe deporter de telle cruauté & le menaçaſt profetiquemēt, du iugemēt,& vengeāce diuine,cōme auſſi il en ſentiſt l'effait,eſtāt occis pres de Vienne en Daulfiné en pourſuiuāt trop obſtinémēt les Bourguignons.

Clotilde donnée pour femme à Clouis le grand.

Ruine de Godegiſil par Gundebauld.

Enfans de Gundebauld pourſuiuis par les François.

Sigiſmōd roy fort Catholique.

Cruauté de Clodomir ſur Sigiſmōd.

Voy Aymon moyne li.2.ch.4. Agathias liu.de la guerre Gotth.

qui ne taschoyēt que de se sauuer à Autun pour renouueller la guerre,cōduits par Gundomar frere du deffunt Sigismōd, mais les Princes Frāçoys & freres du susdit Clodomir,poursuiuants le reste de la vēgeance de leur mere Clotilde ne cesserent onc tant qu'ils eurēt du tout effacée,& mise à neāt la race Royale de Bourgoigne:& soumis le païs souz les loix,& puissance de l'Empire Françoys:& ainsi dés que les Bourguignōs vindrent en Gaule,iusqu'à la ruine de leurs Princes venans de hoir masle s'escoulerent cent onze ans,d'autāt que (comme nous auons dit) ilz passerent le Rhin pour occuper la prouince Sequanoise l'an de nostre salut. 417. & l'an 528. Clothaire ayant chassé Gundomar (qui s'enfuit en Espaigne) donna aussi fin au royaume de la race Gothique, & souche de Gundioque qui auoit si bien planté le fondement qu'on eut cuidé que ceste monarchie deut estre de longue durée.Ainsi le nom royal de Bourgoigne fut transferé aux Frāçois qui y regnerent sous la race Merouingienne, iusqu'au temps des Pepins,qui obtenans la France eurent par mesme moyen l'Empire Bourguignon sous le nom de Roy, comme Charlot fils de Charles le grand, & apres luy Iean duquel ie n'ay peu trouuer l'origine, & neantmoins ce fut luy qui feit bastir l'Eglise de S.Iean de Lyon,& y fonda douze chanoines portāt tiltre de Comtes telz qu'encore vous les oyez apeller: à cestuy succeda Hugues Comte d'Arles, & du Mans, & qui auoit espousé Elise fille de l'Empereur Charles le Chauue, duquel Hugues nous auons tenu propos cy dessus, & sous lequel le nom du Royaume Bourguignon fut changé en la puissance royale du siege d'Arles: A Hugues s'opposa Gerard surnommë de Roussillon,que l'on disoit estre descendu de la race,& maison ancienne de Bourgoigne,& voulut tenir teste à l'Emp. le Chauue, mais sa force estant trop foible il succomba sous le faix, & fallust que se cōtentast de moindre chose,aussi de luy ont couru ces vers Françoys anciens.

Race Bourguig. des Rois estainte.

Combien les Rois du sang ancien de Bourg. ont regné.

Changemens diuers des Princes de Bourgoigne.

Gerard de Roussillon.

Autour de Dal,& Daliron
De Vander-court,& Maobaston,
Perist Gerard de Roussillon.

C'est de cestuy que les Romains fabuleux chantent tant de folies le faisans armer contre le grand Roy Charles, lequel il ne veit de sa vie, & luy donnent tant de conquestes en songeant,que iamais le Macedonien n'en feit tāt,ny la main puissante des Romains.Mais quoy qu'il en soit le Chauue contraignist Foulques successeur de Gerard, de quitter le royaume, & se contenter du seul tiltre de Comte:Et dōna le païs à Raoul,sous le nom de Duc, lequel depuis prist encor le nom royal, luy succedants quatre autres portans mesme nom que luy,& poussez de pareille fortune, à sçauoir vne fois apellez Roys, & soudain dispensez de telle puissance.Car Boson roy d'Italie les tenoit en bride suporté des François cōme celuy qui estoit beau frere de l'ép.Char. le Chauue.Apres les 5.Raouls y eut trois Cōradz rois de Bourg.le secōd desqls fonda l'Egl. S.Pierre de Geneue, & cōmēça celle de Losanne,que Cōrad troisiesme meit à fin.Raoul sixiesme pour se preualoir des Frāçois feit donatiō du royaume Bourg.à l'Emp.Héry troisieme,& pour ceste cause les Alemās qui depuis ont tenu l'Empire se sont portez pour rois d'Arles,& en vsurpoyēt le tilt.en leurs lettres,& patētes.

Foulques Roy d'Arles.

Boson roy d'Ital. Conrads Rois de Bourgoigne.

De quel droit les Emp. se disoyent Rois d'Arles.

Aucuns mettent Iean le dernier roy Bourguig.& celuy qui(cõme dit est) fonda l'Eglise collegiale de Lyon,mais leur raison n'est vray-semblable, à cause qu'ils font que ce roy viuoit l'an 1136.& il appert par la verité de l'histoire que les roys de France tenãs la Bourgoigne par effect,& les Princes susdits n'en estãs que roys imaginaires auec les finages d'Arles & quelque eschãtillõ de Prouence & Dauphiné,Henry,fils de Hugues le grãd Comte de Paris, estant le premier duc de Bourgoigne, & se voyant sans hoir masle,ny autre legitime,feit donation & trãsport de son Duché à Robert filz aisné de Hue Capet l'an de nostre salut 1000. Et quoy q̃ le Comte de Niuernois Landry voulut se saisir du Duché,cõme se disant y auoir droit, pour estre descendu des roys Bourguignons, si fut-il vaincu & pris par le roy Robert,qui l'alla assieger à Auxerre, & où les Auxerrois craignãs leur ruine se rendirẽt au roy,& luy liurerent le Comte. De ceste race ont esté les ducs de Bourgoigne sortis de l'estoc,& famille de France,iusqu'au tẽps de Charles le quint roy de France,& surnommé le Sage,lequel succedant à Iean son pere, qui auoit esté inuesty de ce Duché par Philippe Petit filz d'Eude,donna la Bourgoigne à son frere de Touraine Philippe, surnõmé le hardy,qui espousant la fille de Flandres cõioignit tant de terres ensemble,desq̃lles iouïsẽt(sauf le duché de Bourg.suiet à nostre Roy) à present les Princes d'Austriche,pour estre sortis de la fille de ce Charles Charolois qui fut occis à Nancy en Lorraine.Ie laisse(comme n'estant point de mõ suiet)quelles maisons sont sorties de ce sang ancien de Bourgoigne, & ne m'arresteray sur leur langue & façon de parler, & s'ils ont pris leur langage des Alemans, ou Gauloys, me suffisant qu'à present la plus part suyt la diction,& parolle du Françoys,comme ainsi soit aussi que le plus du pays est subiet à la maison,& couronne de France:laissant donc cecy il est tẽps desormais de visiter les voisins deBourgoigne,& toucher quelque cas des Suisses,veu q̃ la nation estant si excellente qu'elle est, merite bien qu'õ en discoure vn peu plus largemẽt q̃ de la laisser sans en dire chose quelcõque.

Henry frere de Capet 1. Duc de Bourg.

Robert Roy de France,vainquit Landry Comte de Neuers.

Comme la Bourgoigne fut reunie à la couronne,& puis dõnée à Philippe le Hardy.

Des Suisses,origine,& mœurs d'iceux & s'ils sont les anciens habitans du pays iadis nommé des Heluetiens. Chapitre 36.

NOVS auons(ce me semble)assez amplement deduit au chapitre des Gaules les mœurs des anciẽs Gaulois, & l'estendue des Gaules esquelles cõme ainsi soit que les Heluetiens fussent compris, il fault aussi presupposer que leurs mœurs n'estoyent point aussi en guere grand cas differentes des façons de faire du reste des Gauloys. Parainsi ne nous arrestans gueres sur ce qui fut iadis du peuple Heluetien, & souhaittans de n'oublier le Suisse estant la nation si bragarde que peu auiourd'huy l'esgallent en force,& nul la sçauroit surmonter en la discipline militaire, ny police & manimẽt des affaires publiques, nous en dirons ce qu'en auons tiré des bons autheurs, apres toutesfois auoir vn peu limité les bornes & finages des terres des ligues, & confederez des Cantons des Suisses, entant que ce que iadis les Romains apelloyent Heluetie,est à present,sinon tout aumoins,vne bon-

Suisse fut iadis le pays des Heluetiens.

ne partie compris ſous le nom des confederez. Les limites de la ſeigneurie deſquelz ſ'eſtend depuis le ſommet des Alpes, & prenant ſon cours au Leuāt a le Rhin pour limite iuſqu'à Waldhut & Laufenberg, & de là double vers l'Occident ſuyuant le trait du mont Iure, ou de S. Claude, iuſqu'au Lac de Geneue iuſqu'à ce que derechef elle vient à embraſſer les Alpes, & auoiſine les Sequanois, & le trait du païs Allobrogien qui à preſent eſt compris ſouz l'appellatiō de Sauoye. Ceux qui lyſent les hyſtoires ſçauent combien, & quelz affaires les Heluetiens ont donné à Ceſar, leſquelz il appelle, & dit eſtre les plus fortz des Gaules, & du mouuement deſquelz ſe craignant lors qu'ilz demandoyent paſſage pour trauerſer la Prouince Romaine, & ſ'en aller en Saintonge pour y habiter, il feit dreſſer vn mur pour leur donner l'empeſchement, ſe ſouuenant comme ce vaillant peuple auoit vaincu le Conſul L. Caſſie, & deffait brauement l'armée Romaine, & lequel auoit deſir de quitter ſon païs peu fertil pour ſ'ē aller trouuer autre part en Gaule, pour viure mieux à ſon aiſe. N'ignorent auſſi que dés le temps dudit Ceſar, les Heluetiens eſtoyent partis, & diuiſez par Cantons auſſi bien qu'à preſent, mais n'en ayans que quatre le principal deſquelz eſtoit celuy de Zurich, & le peuple duquel eſtāt celuy, qui d'autresfois auoit deffait les Romains, fut auſſi le premier qui en porta la penitence. Ainſi Ceſar les ayant deffaits, les contraignit de retourner en leur païs, & rebaſtir leurs maiſons qu'ilz auoient bruſlées, & labourer leurs terres qu'ilz laiſſoyent en friche, non d'amitié qu'il leur portaſt, mais à fin (comme il confeſſe luy meſme) que les Germains, qui poſſedoyent pour lors vne terre mal-plaiſante & infertille, ne ſe ruaſſent ſur le païs delaiſſé par les Heluetiens, entant que deſia ilz tendoyent à paſſer le Rhin & occuper les terres Gauloiſes. Au camp des Heluetiens, eux eſtans contraints de ſe ſoumettre à la grace de Ceſar, furent trouuées des lettres & tablettes eſcrites en Grec, eſquelles eſtoit contenu le denombrement de ceux qui eſtoyent ſortis de leurs maiſons, & de ceux qui eſtoient pour porter les armes, & n'y auoit rien d'obmis du nombre des femmes & petits enfans, qui montoit en ſomme à trois cens ſoixante huit mille perſonnes. Vous voyez que les Heluetiens careſſoyent dés ce temps le ſçauoir, & imitoyent le reſte des Gauloys en la cognoiſſance des lettres, à fin qu'on n'aille point blaſonner ce peuple ancien de Barbarie, parmy lequel les ſciences eſtoyent ſi bien plantées, que la delicateſſe des Grecz en la langue ne māquoit point en la langue, la vulgaire deſquelz eſtoit pour lors ſēblable à celle des Gaulois, laquelle i'eſtime pluſtoſt auoir eſté propre q̄ Germanique ainſi que pluſieurs eſtiment, & laquelle a eſté corrompue depuis que les eſtrangers vindrent de diuers lieux vſurper & poſſeder les Gaules, Or que les Gauloys fuſſent Barbares Iulian l'Apoſtat, homme (oſtée l'impieté) de grand iugement & ſçauoir, ne le peut ouyr, accorder, ny receuoir, ains ſe moque de ceux qui donnoyent vn tiltre ſi mal propre aux Gauloys, deſquelz, & de leurs façons de faire il fait grand compte en vne epiſtre qu'il eſcriuiſt de Paris auant aux habitans d'Antioche. La diminution de la gloire Heluetienne bien qu'elle commençaſt ſouz Iule Ceſar, ſi receut elle vn eſtrange eſchec apres la mort de Neron lors que

Eſtendue du pays Heluetien.

Ceſar Comment. liu. 1. Dion Caßie liu. 38.

Romains deffaits par les Heluetiēs.

Heluetiens ſoumis à Ceſar.

Heluetiēs vſoyēt des lettres Grecques.

Iulian l'Apoſtat aux Antiochiēs louë les mœurs des Gauloys.

Heluetiens affoiblis par Ceciane.

Voy Tacite li. 17. des annales.
Cecy aduint enuiron l'an de nost. Seig. 70.

Vitelle & Othon se querelloyent, & combatoyēt à outrāce pour le gaing de la couronne Imperiale, car ce fut lors qu'vn Cecinne Romain debilita fort estrangemet les forces Heluetiennes. Or ne vous dis-ie point cecy sans bien grande occasion, veu que i'ay proposé (suyuant le dire de Cesar) que les Germains marchandoyent il y auoit fort long temps de gaigner païs sur les terres Gauloises, & qu'à ceste fin il auoit accordé aux Heluetiens leur laissant leur païs libre souz l'alliance, & confederation des Romains, ainsi que les Allobroges estoyent aussi receuz en la ligue, ausquelz il enchargea de fournir de bledz les Heluetiens iusqu'à tant qu'ilz eussent cultiué leurs terres. Les Heluetiens ainsi matez que furent par Cecinne, comme le descrit Tacite, il fut de là en auant aisé & facile aux Alemans de courir, & rauager, & de se saisir du païs à demy desert, & priué de peuple: car tous les bons auteurs tiennent que ceux qui furent Heluetiens ne sont plus, & que les Suisses sont autres que ceux qui tindrent la region ou ceux cy habitent, & à fin que le lecteur ne se plaigne de ma diligence, ie ne faudray non plus à esplucher cecy que i'ay fait le reste des nations qui ont couru de païs en autre pour s'y arrester, comme en sa propre & naturelle terre, sçachant que les historiens en parlent fort diuersement, & desquelz i'ameneray les opinions à fin que vous qui lyrez mes recherches en donniez vostre sentence, & iugiez lequel aura le mieux dit, car quant à moy ie ne faudray de vous en dire ce que ie sens, & pense estre le plus veritable.

Iean le grād hist. des Goths. liu. 5. chap. 2.

L'Euesque d'Vpsale nommé Iean le grand, & lequel a escrit l'histoire des Gothz, n'ignorant point que les Suisses ne soyent vn autre peuple que les Heluetiens, il parle de leur origine en cesse maniere: Getheric, ayāt fait monter en mer toute celle grande multitude, la conduit sans peril aucun, & sans souffrir orage, ny tempeste quelconque iusqu'en Pomeranie, & en la terre des Rugiens, où ayant assailly, & combatu les habitans du païs, il les vainquit: mais les Gothz voyans la sterilité, & peu de plaisir du terroir Pomeran, ils ne voulurēt quitter leurs finages, quoy que non guere plaisans, pour s'arrester en vne terre pire, & moins fertille que n'estoit celle d'où ilz estoyent sortis: ains se diuisans en trois puissantes armées, vne partie d'entr'eux, ayans long temps erré & souffert mille trauaux, & incommoditez, paruint en fin en ces aspretez, & pierreuses solitudes des Alpes, où à present les Suisses, qui sont leur engeance, & posterité, se tiennent: les autres passans en Escosse (ainsi qu'en fait foy l'histoire Angloise) donnerent cōmencement à la nation des Pictes, & ce en l'an de nostre salut septante deux, & le reste, qui estoit vne infinité innombrable de peuple, suyuant Getheric, ayant surmontez les Vlmeruges, Curetes, Samogethes, & Estons, apres auoir guerroyé par plusieurs années, laissans là garnisons, s'en retournerent auec Witimer filz de Getheric, ayant plus d'honneur en leurs cōquestes, & victoires que s'ilz se fussent attaquez par armes aux Suëons leurs alliez, & voisins.

Sueces courent en Heluetie.

Des Pictes. Voy Bede: hist. Eccles. d'Aug. li. 1. ch. 1.

Aduisez comme l'aneantissement des Heluetiens par nous allegué de Tacite, s'accorde auec ceste course des Sueciens Septentrionaulx venans habiter le long des Alpes, veu que la deffaitte, & degast des Heluetiens

fait par Cecinne aduint l'an de grace 70. & ceste arriuée Gothique fut deux ans apres, & lors que Vespasian tenoit l'Empire: Puis adiouste l'Euesque Goth: Ie cõfesse toutesfois auoir leu és histoires des Heluetiẽs, ou Suisses, que tous ceux qui à present portent le nom de Suisse ne s'arresterent pas en ce païs Alpin en vne & mesme saison, ains qu'aucuns Gothz (estant mort leur Roy Teie) s'y retirerent d'Italie auant, & d'autres du païs de Suece: & taschant de monstrer non seulement par leur histoire, ains auec tout deuoir d'humanité duquel ilz vsent enuers les Sueciẽs, que de leur premiere origine ils ont pris cours & source de la terre des Goths. Et en somme vous voyez comme ce bon Euesque s'efforce de prouuer que les Suisses sont sortis des peuples de Suece, quoy que les Latins parlans des courses des Septentrionaulx, les comprennent souz le nom de Germains, & Alemans. Oyons encor parler vn des plus doctes hommes de nostre siecle, & autant bien versé en l'histoire qu'autre qui de nostre aage en aye fait profession, à sçauoir Beat Rhenan, lequel en son liure des Germains parle des Suisses en ceste sorte: Ie sçay que plusieurs s'enquierẽt d'où est sorty, & a source le nom de Suisse, d'autant que ceux qui ont le plus de nez, ne se contentent point des raisons qu'aucuns mettent en auant sur ce propos: mais (si ie ne me deçoy) ie pense, & espere de dissouldre ce doubte. Parmy ceste populeuse nation des Saxes furent iadis les Vites, vne partie desquelz (la cause ie ne sçaurois vous la dire) changeant de place, vint s'arrester au païs Heluetien pres les finages de Zurich, & où encor à present y a vn village nommé Vri le mot en estant corrompu entant que du fleuue Ture il s'appelle proprement Turege: & le plus grand nõbre desquelz Vites estoit passé en la grand Bretaigne pour la cõquerir. Et n'a pas esté sans cause que les autres voisins ayẽt pris ce nom, soit ceux de Lucerne, ou de la basse Syluanie, quoy que peculierement vn de leurs Bourgs appellé Kilhcgap en portast ce tiltre: ilz les appelle Suiters y adioustans la lettre, S, comme ordinairement la nation se plaist au siblement & prononciation d'icelle. Et est nostre opinion secouruë de ce que les Suisses se disent tenir de leurs ancestres qu'ilz ont origine des Suïtes lesquelz habitent le long de la mer, & Ocean Germanique, lesquelz pressez d'vne grand famine, furẽt contraintz de quitter leur domicile, & sortir de leurs terres. Les hõmes plus sçauãs dient que ceux cy estoyent les Suedes, desquels encore à present le renom est tãt espars par tout. Mais Bede Angloys, dit, & enseigne q̃ iadis entre les Saxons estoit la Prouince des Vites deuenuë deserte, & en solitude, à cause de ceste course, & remuement de mesnage q̃ ie viẽs de dire, & qu'vne troupe d'iceux estoit desia passée en la grãd Bretaigne, & afferme ledit Bede que les Saxõs Angloys, & Vites, estoyẽt trois puissantes natiõs de la Germanie. Vadian hõme aussi de gran de eruditiõ, & Suisse naturel ne veut recognoistre les Septẽtrionaulx, ny Gothz pour maieurs, biẽ est vray qu'il accorde auec Rhenan, q̃ les Suisses sont Alemans, lors qu'il en parle en ceste sorte: Les Heluetiens aussi sortans de Gaule passerent en Germanie pour s'arrester, & faire demeure entre le Rhin & le Mene, tout ainsi q̃ feirent les Tectosages, desquelz parle Cesar en ses Cõm. de la guerre de Gaule, mais maintenãt tout au cõtraire

Ce Roy Teie fut occis par Narsez, l'an de grace 552. voy Procopie liu. de la guerre Gothique.

Beat Rhenan. liu. 1. des choses Germaniques.

Ceste course aduint l'an de grace 409.

Bede hist. Angloise. li. 1. ch. 15.

Ioachin Vadian sur le 3. de Pomponie Mele.

Tectosages sont ceux du Lãguedoc Cesar Cõm. li. 6.

les Germains laiſſans leur terre habitent les ſieges anciens où iadis ſe tenoyent les Heluetiens. Et ne fault point que ie doubte de cecy, veu que le langage du Suiſſe correſpond à ceux de la plus profonde partie des Alemaignes, voire qu'encore à preſent ilz ſuyuent les mœurs, façons, vertu, & magnanimité deſquelles Ceſar loüe les Sueues, & dit en auoir vſé. Voyez comme ceſtuicy ſouſtient non que le Suiſſe ſoit Suece, ny Suite, ou Vite, mais bien Sueue, que Ceſar & Tacite deſcriuent pour la natiõ la plus forte, & vaillãte qui fuſt en la Germanie. Beat Rhenan auſſi ſans ſpecifier leſquelz Alemans furent ceux qui iadis courans les Gaules, ſentirent la main peſante des Françoys nouueaux venuz en la terre Gauloiſe, diſt que les Germains paſſans le Rhin, enuahirent la plus grand part des Sequanois, iuſqu'aux limites des Bourguignons, y embraſſans le païs de Valois, & le val de Lucerne: Et à fin que ie ne m'arreſte point ſeulement à ceux de noſtre temps, quoy que telz, que i'eſtime ne dire choſe de laquelle ilz ne peuſſent rendre raiſon fort aſſeuré, oyons ce qu'en dit Luitprand de Pauie, lequel non ſeulement monſtre que les Sueues Alemans, deſquelz nous auons parlé cy deuant, tenoyent le païs d'Elſace, & lieux voiſins, ains encor qu'ilz ſ'eſtoiẽt faitz ſeigneurs des Heluetiẽs, & Nuchtlandiens: or en parle il en ceſte maniere: De quelle affection, & auec quel viſage le Roy Henry receut ce don & preſent ineſtimable, on le cogneut en pluſieurs ſortes, & ſur tout, qu'il donna non ſeulement de grandes richeſſes d'or, & d'argent à celuy qui luy porta les ioyaux precieux, ains encor l'inueſtit-il, d'vne partie de la Prouince des Sueues. Or eſtoit-ce le Roy de Bourgoigne Raoul qui donnant à l'Emp. Henry.1. du nom la Lance qui perça le coſté de noſtre ſeigneur, ne ſouhaitoit pour recõpence, ſinon quelque eſchantillon des terres des Sueues (c'eſt à dire des Suiſſes) qui marchiſoyent à ſa ſeigneurie: ce n'eſtoit pas le païs de Sueue Alemant qui eſtoit le limite du terroir Bourguignon, ains l'anciẽne terre des Heluetiens, & ainſi les Sueues ſont pris par Luithprand pour les Suiſſes comme eſtans ceux qui ſ'eſtoyent ſaiſis de l'heritage des premiers Heluetiens. A cecy nous aydera encor ce qu'eſcrit Othõ de Freſinghen, lors que parlant de la paix faite entre l'Emp. Henry quatrieſme, & Bertold Comte Zaringhen, auql eſtoit deu le Duché de Sueue, & lequel l'Emp. auoit mis entre les mains d'vn autre, il vſe de ces motz ſur le propos de la ville nõmée de Tuerge: La capitulatiõ, & articles (dit-il) de la paix furẽt telz, que Bertold ne iouïroit du Duché, ains ſ'en demettroit du tout, ſauf qu'il tiẽdroit à hõmage de la main de l'Emp. la cité tres-fameuſe de Turege qui eſt au païs des Sueues: & laquelle eſt baſtie és deſtroitz des Alpes tirant vers l'Italie, & aſſiſe ſur le fleuue Lemã d'où ſort le Lac de Lauſane. voyez par ceſte deſcription de quelz Sueues eſt-ce qu'Othon parle, & ſi Turege n'eſt celle fameuſe cité que Ceſar appelle Tigure, & laquelle à preſent porte le nom de Zurich, l'vne des plus illuſtres, nobles, & riches d'entre les Suiſſes, & qui a eſté conſiderée comme la Metrapolitaine. Et à fin que plus à plein on cognoiſſe que le païs Suiſſe eſt celuy que le ſuſdit auteur entend ſouz le nom de Sueue, il met que Bertold quatrieſme du nom fut celuy qui feit baſtir la Cité de Berne, laquelle eſt à preſent la plus belle, & principale

Sueues natiõ forte voyez cy deſſus le ch.17. des Sueues.

Luithprand liure 4.ch.12.

Henry 1. regnoit l'an de grace. 920

Henry 4. ſurnõmé le noir regnoit l'an 1058.

Othõ de Freſinghẽ. li.1.ch.8. de l'hiſt. de Federic.

Ce Bertold eſtoit 2. ſurnõmé le barbu. voy VVolphãg. Laſie. li.8. des Migrations.

Zuric nommée iadis & Tigure, & Turege.

Par qui Berne fut baſtie.

principalle entre les villes fameuſes des Suiſſes,& le filz duquel fut enterré à Friburg comme Duc,& chef d'vne partie du païs Heluetien. Et d'autant que iadis, auant que les Suiſſes ſ'emancipaſſent de la ſubiection de leurs Princes & dreſſaſſent leurs communautez, & ligues, & qu'encor le mot de Sueue auoit place en leurs eſcriptures, ilz departirent leurs terres & iuriſdictions en Balliages qu'ilz nommerent Landuogties, tellement que tout ce qui eſtoit contenu ſouz la ſeigneurie generale des Sueues, eſtoit recogneu par tel denombrement, & de là eſt venu le nom des Cantons, deſquelz encore à preſent vſe ceſte belliqueuſe nation. De laquelle parle auſſi l'Annaliſte de Bauiere diſant ainſi lors qu'il parle des Heluetiẽs A preſent les Suiſſes Briſſaciens, Eliſaces, & autres tiennent & poſſedent leurs terres, & places qui ſont entre le Rhin,& le Mene (ie ſuis Tacite & Ptolomée) entre leſquelz ſont les habitans de la foreſt noire, laquelle & Ceſar, & Ptolomée attribuent aux Heluetiens, non ſans que ceux là ne faillent lourdement qui ont penſé que ce fuſt le boys Bacéne: par leſquels propos il veut monſtrer que le païs Heluetien a eſté conquis par les Sueues,& que c'eſt d'eux qu'il a le nom de Suiſſe,& non des Vites, ou Suites Saxons, ou des Sueces,& habitans de la terre Gothique. Le meſme Annaliſte parlant des peuples de Germanie qui vont à la ſoulde des princes eſtranges, ſ'expoſer à la mort pour la querelle qui ne leur touche en rien, ſeulement guidez d'vn aueuglement d'auarice ayant mis les Boëſmes, & Lanſquenetz en campaigne il dit: Le troiſieſme genre ſ'appellent Suiſſes d'vn Bourg de ce nom, entr'eux ilz ſe nomment Eidnoſſen, qui ſignifie confederez: ce peuple eſt libre,& non ſubiet à l'Empire, ou ſeigneurie de Prince qui viue: & de mon temps Baſle ſ'emancipant de la ſubiection de l'Emp. Maximilian, ſ'eſt miſe de leur ligue: par deſſus laquelle cité tout le païs que tenoyent iadis les Heluetiens, eſt non ſeulement par eux occupé, ains encor bien peuplé. Puis adiouſte: Ils vſent en guerre de la halebarde, pique,& arquebuſe: & ne ſont couſtumiers guere que tous les Cantõs aillẽt enſemble à la guerre, ilz ſuyuent diuers Colomnelz, comme auſſi ils ſ'arment pour la querelle de diuerſes parties les vns des autres. Les Suiſſes ſont fort contraires & ennemys de l'orgueil de la nobleſſe: Eſtimez ſur tout autre peuple à cauſe de leur modeſtie, pour la concorde, & amitié qui les tient vnys enſemble, pour eſtre contens de peu,& garder vn bon ordre en leur eſtat, & vne grand ſeuerité en la diſcipline militaire. Toutesfois les a on en fort mauuaiſe opinion, pour faire plus de compte de l'or que de choſe quelconque,& qui ont toutes choſes à vendre, comme ceux qui ne priſent rien au pris de l'argent, & pecune. Et de cecy ſe plaint auſſi Vadian quoy qu'il fut Suiſſe, condemnant l'apetit inſatiable de toute la Germanie,& des ſiens, entant que pour vn peu de paye,& pẽſion ilz ne font conſcience de ſ'entre-couper la gorge les vns aux autres pour le paſſetemps de ceux qui les ſouldoyent. Mais oyons comme Nauclere diſcourt des Suiſſes, & en quelle ſorte il en baſtiſt, & l'hiſtoire, & l'origine: Enuiron (dit-il) l'an de noſtre ſalut mil trois cens, les Suiſſes commencerent à eſtre renommez, quoy que leur origine ſoit de plus long trait, & plus grande antiquité: & deſquelz en eſcrit en ceſte ſorte

Iuriſdictions des Sueues comme diuiſées.

Auentin liu. 1. des annales de Bauiere.

Auentin liu. 4. des Annales de Bauiere.

Baſle occupée par les Suiſſes ſur la maiſon d'Auſtriche.

Vadian ſur Mele liu. 3.

Nauclere Chrono. volume 3. generation 44.

l'histoire, & dit qu'il a trouué ne sçay quelles Chroniques en la cité de Rome lesquelles font mention que du temps de Sigibert Roy des Suedes & Christophle comte des Anstre-phrisons, que certain des parties de Sueue, & Phrise furent contraints de quitter leur païs, & chercher nouuelles terres, pressez de grand famine, & que des Suedes sortirent six mille hommes, & des Phrisons douze cens, auec leurs femmes, & enfans, & paruindrent aux limites du Rhin, où quelques Ducz, & chefz des Françoys leur empescherent le passage, mais ils se feirent faire voye les armes au poing, & en ayant occis vn grand nombre, ils passerent outre. Et ayans party le butin, & despouilles entr'eux, montans le long du Rhin, tournerent vn peu à costé vers les Alpes, ou parmy les costaux pierreux, & selon les Lacz vers les lieux subietz au Duché d'Austriche, ilz obtindrent du Comte de Haspurg licence de peupler ceste terre deserte, laquelle ilz defricherent, en ostans les ronces, espines, & chardons, en arrachans les pierres, & rendans la terre apte pour le labourage.

Ces Ducs sont nõmez par celuy qui fait le cõpte Priã, & Pierre des Paluz, fort mal à propos, & sans marquer le temps.

Or auoyent ils trois Capitaines, & conducteurs nommez Suicer, Rheme, & Wadislas: Entre lesquelz Rheme, & Suicer prindrent pour leur partage la terre qui regarde les Alpes du costé de la Lombardie, & Wadislas s'arresta aux Vallons qui sont pres la source de la Sone. Aduint que Arcadie, & Honorie tenans l'Empire, & Nicolas, & apres luy Zozime seans à Rome, les Romains sollicitez par vn seditieux nommé Eugene, se reuolterent.

Ie ne sçay ou cestuy cy est allé pescher ce Pape Nicolas, du temps d'Arcadie.

Alaric Roy des Gothz, ioint & allié du Pape, & des Empereurs voulant chasser l'insolence des seditieux, & s'opposer à la violence Romaine appella à secours, & promit grand soulde aux Capitaines sus nommez à sçauoir Suicer, Rheme, & Wadislas: lesquelz y venans à main forte & armez du signe de la croix, furent assieger Rome auec le Goth Alarique. Assiegée que fut la ville, Suicer & les siens prindrent d'assault la Cité Leonine, y faisans vn piteux massacre de payens, & en fin Eugene y fut opprimé, & occis auec vn nombre infiny de Citoyens de Rome. La victoire gaignée que fut, comme le Pape & Empereurs voulussent faire de grandz presens à Suicer pour recompence du secours, il les refusa, disant qu'il estoit venu au seruice de Dieu, & de l'Eglise, & ne requeroit autre cas sinon la terre où ilz s'estoyent arrestez, & que ilz auoyent rendue habitable, laquelle ilz ne vouloyent tenir que du seul Empereur, & sans en payer ny cens, ny tribut à homme du monde: & qu'au reste il leur fut permis de porter l'enseigne rouge auec la croix: ce que leur estant octroyé, & ayans receu la benediction du Pape, & vne grande quantité d'or & d'argent, se retirerent en leurs terres. Telles, & semblables resueries dit vn certain Eulogie auoir leu en celle tant segnalée Chronique, où il allegue & Pline, & Petrarque ce que ie laisse comme choses indignes d'estre recitées, & lesquelles n'ont apparence aucune de verité.

Tout cecy ne ressēt rien de l'histoire.

Austriche n'estoit ny Duché, ny ne portoit encore tel nom.

Aussi qui est l'homme qui voulut m'adiouster foy, si ie disoy que du temps d'Arcadie, & Honorie, le païs d'Austriche fut desia erigé en Duché? & si ie proposoy que Alaric Roy Goth en mesme temps assaillist

Rome contres les rebelles pour le seruice des mesmes Empereurs & Pape, & que sur l'heure il se declairast leur mortel ennemy? comme ainsi soit que ce Roy Barbare en despit & du Pape, & des Empereurs prist & pilla la Cité de Rome. Aussi ne se trouue il qu'auant Zozime il y ayt eu aucun Pape nommé Nicolas, qui montre que ce beau Chroniqueur n'entendoit pas les histoires, ains se trompoit guidé de sa propre ignorance. Par ainsi ceux là me semblent toucher mieux au point, qui disent qu'en l'an de grace 806. le Roy Charles le grand apres auoir vaincuz les Saxons, prist dix mille des plus farouches, & chatoüilleux de leur troupe, lesquelz il confina auec leurs femmes, & enfans en diuerses Prouinces de la Gaule, & Germanie: & ce à cause que ce peuple ayant souuent quitté la foy, & religion Chrestienne, & s'estant acharnée sur ses voisins, il ne pouuoit mieux le chastier qu'en la departant ainsi, vne partie duquel fut enuoyé en Hongrie, vers la Transsyluanie le long du Danube, les autres au Comté de Valoys és Alpes au Diocese de Syon, d'autres pres de Turin, les autres au païs, & finage de Constance, & lesquelz Charles le grand obligea à luy faire passage toutes les fois qu'il voudroit passer en Italie.

Rome pillée par Alaric l'ā. 414.

Charles le grand departit les Saxõs en Colon. Voy noz Charles liu. 1. & Paul Emile.

Ce pays Hongre des Saxõs s'appelle en Latin septem Castra.

Ceux cy s'estans arrestez le long des Alpes, ilz dirent en leur langue Saxonique, Hic Wollent Wir SchWitten, qui est à dire nous voulons icy suer ou bien garder ces limites en suant, & de ce mot Alemant SWitten, ou du Saxonique SchWithen, ilz ont esté appellez Suisses. Et d'autant que pour la garde de ces limites & passages ilz protesterent de suer sang, & de l'espandre, ilz prindrent les armoiries taintes en couleur de sang, & de couleur rouge, ou vermeille sans en y mesler d'autre: Cecy sembleroit assez vray-semblable s'il y auoit quelques vns aprochans du temps de Charlemaigne, qui nous en eussent laissé la memoire, tellement qu'il faudra tousiours reuenir à la premiere opinion des Sueues, ou plustost courir aux Sueces, ou Suites Saxons amenez par l'opinion alleguée de Rhenan. Et à fin que pas vn de ceux qui escriuent de ceste braue nation ne soit mis en oubly, encore mettrõs nous en ieu ce q̃ Munster en dit lors qu'auec grãd diligence il poursuyt la description de sa Germanie. Or sont telles ses parolles. Il appert par les histoires que souuent les Alemans se sont efforcez & mis en deuoir de chasser les Romains des Gaules, & païs Heluetien, à quoy toutesfois ne peurent onc attaindre iusqu'en l'an quatre cens quarante. Aucuns historiens tiennent qu'il s'assembla vne grande, & infinie multitude de peuple vers les parties septentrionales de Germanie, ausquelz se ioignirent les Suëues qui habitent le long du fleuue Albis & tous ensemble s'en vindrent le long du Rhin, & lequel ayans passé ilz entrerent en Gaule rauageans tout, & d'icelle penetrans iusqu'en Italie, & ce en l'an de nostre seigneur, deux cens soixante, ainsi que le recite Eusebe. Depuis en l'an trois cens, il y eut d'autres Alemans qui passerent le Rhin, & en grand troupe, desquelz on dit que Constantin en deffeit trente mille pres de Langres: derechef enuiron l'an 360. ilz passerent encor le Rhin, & furent deffaitz par Iulian l'Apostat pres de Strasbourg: encore en l'an 380. on dit qu'ilz furent deffaitz par

D'où viẽt le nom de Suisse.

Sebast. Munster. liur. 3.

Eusebe. liure des temps. Orose li 7. cha 22. Ce furent les François & Alemans ioints ensemble. Voy le suplement d'Eutrop. l. 11. Ammiã Marcell. liu. 16.

les ſoldatz de l'Empereur Gratian pres d'Argentuaire qu'on penſe que ce ſoit Colmarie cité du païs d'Elſace. Puis adiouſte : Ce qu'entendant les Alemans (car il parle des Françoys qui ſ'eſtoyent ſaiſis de quelque partie des Gaules) qui quelques années au parauant auoyent eſté grieuement tourmentez par les Empereurs Romains, qui en auoyent fait mourir plusieurs milliers, voulans encor vn coup tenter la fortune & ſe venger des torts receuz, paſſent le Danube, & ſe gettent ſur les prouinces Romaines, & ſur tout occuperent la Rhetie (qui eſt le païs de Sueue) & la ſource du Rhin, & tout tant qu'il y a de terre iuſqu'au fleuue Atheſe qui eſt en la Gaule delà les montz. Paſſerent encor le Rhin, occupans vne bonne partie d'Heluetie ſubiette aux Romains depuis la riuiere Ourſe, & les Alpes ſelon le Rhin, & par le terroir de Baſle, à ſçauoir la Suggonie, & païs d'Elſace d'où au parauant on les auoit dechaſſez. Vous voyez auec quelz argumens Munſter, homme fort diligent és recherches de l'hiſtoire d'Alemaigne, prouue que les Suiſſes ſont ſortis des Alemans, à ſçauoir des Sueues, car ſ'il me ſouuient il me ſemble auoir monſtré que ce furent eux iadis à qui principalement on donnoit ce nom, & tiltre entre tous les peuples de la Germanie. Mais ſur le commencement du chapitre parlant d'Heluetie, il ſemble auoir vne opinion contraire lors qu'il dit : Nous auons faict mention en la deſcription d'Italie, comme les Cimbres, iadis voiſins des Saxons, aſſaillis des inondations de l'Ocean, laiſſerent leurs terres, & auec vne grand multitude vindrent iuſqu'au Rhin, & le paſſerent, occupans vne bonne partie des Gaules à ſçauoir le païs maritime où à preſent ſont les regions, & Villes de Flandres & Brabant. Et comme encor ceſte terre ne leur fuſt aſſez aggreable, ny propre pour leur demeure ilz la laiſſent, & courans toute la Gaule vindrent iuſqu'au Rhoſne, requerans aux Romains qu'ils leur donnaſſent terre pour habiter, mais refuſez qu'ilz furent du Senat ilz ſe mirent en deuoir d'occuper par armes, ce que de bon gré ilz ne pouuoyent obtenir.

De ce voyage des Cimbres Plutarq. en la vie de C. Marie. Oroſe.l.5.ch.16. Florus liu.3.ch.3.

Paſſans donc en Italie ilz laiſſerent tout leur bagage aux Alpes, ne pouuans ſi ſoudain le trainer auec eux, & mirent ſix mille hommes pour la garde de leurs richeſſes : or ceux qui auoyent paſſé les montz eſtant deffaits Ceſar penſe que des autres qui reſterent, ſortirent les Aduatiques, la demeure deſquelz eſtoit entre les Tigurins, leſquelz ſont à preſent les Vraniens, & les Suiſſes. Soit que ce ſoit & comme que l'on prenne l'origine de ce peuple ſi eſt-il pour tout reſolu que les Suiſſes ne ſont point les Heluetiens deſcritz par Ceſar, encore qu'il habitent leur terre, ains ſont Alemans, & du païs Sueuien, ce que nous pourrons recueillir par leurs ſeigneurs, & Princes deſquelz nous parlerõs cy apres, auec la diſtribution des Cãtons, & ligues & auquel tẽps ilz dreſſerẽt l'eſtat de leur republique : Laquelle reſſent ſon eſtat populaire & toute contraire à la ſeigneurie de Veniſe : Car tout ainſi que les Venitiens ont vn chef ſouuerain qui à plus le nom, & parade de grãdeur royale q̃ les effectz, au cõtraire les Suiſſes ne ſouffrent qu'il y ayt Duc, ny ſeigneur entr'eux l'vn plus grand que l'autre, leur ſuffiſant qu'vne alliãce commune cõioigne, & tienne en

Ce qui aduint. 100. ans auant la natiuité de noſt. ſ. Ces Aduatiques ſont eſtimez eſtre ceux de Boſleduc.

amitié les ligues des confederez,seruãt ceste vnion de Roy, Duc,& Prince à tout ce peuple. Et quoy qu'ilz aillẽt au seruice des Princes estrangers, si est-ce que cela ne se fait que par l'accord commun de tous, affin qu'aucun n'entreprenne de s'vsurper seigneurie sur son voisin. Et tout ainsi que ilz n'ont n'y Duc,ny Prince qui leur commande,aussi n'y a-il Canton qui se puisse dire auoir la surintendence sur les ligues, si l'on ne vouloit dire q̃ la seigneurie de Berne , pour auoir l'enseigne generale du païs eust ceste preeminence,mais elle ne sert à ceux de Berne que d'honneur sans autorité,comme nous en pouuons dire de l'Empereur,qui és ceremonies precede tous les Roys,sans que pas vn confesse luy deuoir obeïssance.Les Suisses ont esté tousiours bons Chrestiens , & defenseurs de l'Eglise Catholique,biẽs,& priuileges d'icelle, comme encore on les voit estre, sauf quelques cantons qui de nostre temps se sont emancipez du ioug de la bergerie de nostre Seigneur,pour suiure les resueries , & erreurs de l'imposteur Zuingle:du reste de leurs affaires,lisez le chapitre qui s'ensuit.

La seig. de Berne comme respectée entre les Suisses.

Suisses Catholiques, et defenseurs du S. Siege.

Quel a esté le succez des seigneuries d'entre les Suisses, & comme ilz se sont soubstraitz de l'obeïssance des Empereurs & de leurs Princes. *Chapitre 37.*

AV parauant q̃ ceste braue,& belliqueuse nation dressast celle association qui les tient liez ensemble , les Suisses obeissoyent à l'Empereur , mais le discord , & guerre qui fut entre deux contendans à l'Empire, à sçauoir Louys de Luxembourg , & Federic d'Austriche , comme les Suisses suiuissent le party de Federic,aussi par son moyen petit à petit,ils se retirerẽt & de son obeissance , & de celle qu'ilz auoyent portée aux Empereurs. Ceux qui le fauorisoyẽt furent le Comte de Haspurg,les habitans de Zurich,Vranie,& de Schvvitz, qui proprement sont les Suisses:mais comme durant ceste discorde, chacun empietast sur l'Empire,& que les seigneurs Alemans , & voisins de Suisse peschassent en eau trouble,& estendissent leurs limites aux despens des plus foibles , durant ceste grande confusion les Suisses de trois Cantons feirent ligue ensemble pour trois ans , & ce fut dés ce temps que le commun commença se fascher de la noblesse, & conspirer contre l'estat des grands à cause de l'insolence d'aucuns gentilshommes , & que ceux de Berne, & de Friburg se ruerent sur les terres du Duc de Sauoye,& se saisirent de quelques places.Ceux qui traitẽt l'histoire Suisse,ne veulent accorder que les vallées de Suisse, & Vranie ayẽt esté iamais suiettes à seigneur aucun,ains purement ressortants de l'Empire:ils vous confessent bien que lors que l'Empire tomba entre les mains des Alemans la race des Pepins en estant descheuë , les gouuerneurs des terres qui portoyent tiltre de Ducs , & Comtes se feirent seigneurs des païs que ils auoyent en gouuernement: mais les anciennes citez & valées receurẽt des priuileges des Empereurs , ausquelles fut permis de viure chacune en

En quel temps cõmencerent les ligues entre les Suisses.

Ceste confederation fut faite l'an 1251.

Suisses nõ subietz d'autre que de l'Empire.

sa liberté,loix,& coustumes, dependans de la seule autorité imperiale, ce qu'ilz preuuent par la confirmation des priuileges donnez aux Suisses & Vraniés sous Federic secōd, qui regnoit l'an de grace 1225. Or ne dis-ie pas sans cause que les gouuerneurs selon la confusion des temps s'estoyēt faits proprietaires des terres commises sous leur gouuernement : car c'est de là que sortist, & proceda celle grand discorde qui a duré si long temps entre les Suisses,& la maison d'Austriche. Car les confederez tiennēt que iamais les seig. d'Austriche ne leur furent seign. sinon ainsi qu'ilz venoyēt en leur pays comme gouuerneurs au nom des Emp. Rudolphe,& Albert, ausquelz & non aux Austriens ils se disent auoir fait hommage, tout ainsi qu'aux autres Emp.& roys des Romains leurs predecesseurs: & c'est ainsi qu'en parle Munster qui ne veut signer cest article de recognoissance que les Suisses ayent esté suiets naturelz & legitimement de la maison d'Austriche,mais Nauclere en parle vn peu diuersement,lors qu'il dit ainsi. On trouue que les Suisses eurent premierement debat auec les Contes de Ribourg,puis aux Comtes de Haspurg,& en fin cōtre les Ducz d'Austriche. Car on dit qu'vn certain Comte de Haspurg ayant vn sien chastellain capitaine du chasteau de Valestroit,homme assez enclin aux femmes,lequel s'estant ioué peu honnestement auec vne des suiettes du Comte,deux des freres de ceste femme soupçonnans le fait,occirent le chastellain. Le Cōte voulant punir les meurtriers, les parents s'y opposent & se reuoltent contre leur seigneur & ores vn,tantost vn autre se mettant de la partie, en fin toute la valée s'arma, & se ruant sur le chasteau d'où le mal auoit pris source,le prennent & ruinent. Et peu de temps apres se ioignirent les habitans de la valée d'Vri,puis les Vnderualdz, mettās en auant,comme insupportablement ils estoyent chargez de tailles,subsides,& imposts,& que sans aucuns respect hōneste, les gouuerneurs les traitoyent plus que tyrāniquement. En l'an donc de nostre salut 1306. les Suisses feirent leur premiere ligue & cōfederatiō,ceux c'est à sçauoir de Schuith, Vré,& Vnderuald, auec protestatiō toutesfois de ne preiudicier en rien les Ducs d'Austriche en ce qui leur estoit deu de cens,& rēte, ainsi qu'à present en vsent ceux de Geneue à l'endroit du Duc de Sauoye. Par ces mots vous voyez que Nauclere fait les Suisses (par leur confession propre) tributaires de la maison d'Austriche : Mais oyons Munster : Il fut iadis de coustume (dit-il) que le Roy des Romains enuoyoit des Iuges, & gouuerneurs aux citez & valées des Suisses qui leur estoyent immediatement suiettes: & ces commis estoyent esleuz & choisis d'entre les plus remarquez nobles de tout le pays, & qui, par ce moyen,donnoyent la charge du gouuernemēt à d'autres qui estoyent leurs lieutenans, lesquelz n'auoyent aucune puissance autre sur les habitants, que de tenir le siege, & ouyr les causes pour là dessus faire iustice : & ceux-cy, abusans de l'office à eux commis, se veirent aussi dechassez de leur charge.

Federic 2. donne des immunitez aux Suisses.

Nauclere és Chroniq. generation. 44.

Premiere reuolte des Suisses d'où causée.

Quels Cātons liguez la premiere fois.

Munster liu 3. de sa Cosmograph.

Mais reuenans à nostre propos, la cause principale de l'alliance des Suisses vint par la faulte des gouuerneurs, & le peuple ne pouuant souffrir leur insolence, à quoy les ayda fort celle contention ia ditte, qui aduint pour l'Empire,entre Louys de Bauiere, & Federic d'Austriche entāt

Cause principale des ligues des Suisses.

que le Bauare pour se preualoir & se garder de son ennemy escriuist aux Suisses, & vsant de la puissance Imperiale les affranchist de toute suiettion & obeissance promise à son competiteur. Là où le seigneur d'Austriche voyant que ceux qu'il tenoit pour subiets s'emancipoyent de son obeïssance tascha de les chastier, & contenir en deuoir, tellement que Lupold d'Austriche allié à la plus part des Seigneurs qui tenoyent quelque seigneurie au païs Heluetien, feit la guerre aux Cantons, liguez & confederez, qui pour lors ne furent que trois, iaçoit que les Bernois, les Soleurrois, & ceux de Basle fussent de la partie, & que ceux de Zurich les suiuissent en affection, si est-ce qu'ils demourerent au commencement neutres, & les Lucernois embrassans le party du Duc d'Austriche.

Comme les Cantons estoyent affectionnez.

Quoy que Lupold eust les forces assez belles, & que le Comte de Strasberg se tenant en Nuchlant vint auec armée sur les Syluaniens, si est-ce que la bataille estant donnée pres le mont Sartel, & le long du lac Egré le prince Austrien y fut vaincu, son armée deffaite & luy mis en fuyte nõ sans grand massacre de sa gendarmerie, moins n'en receuans ceux qui auoyent entrepris de leur donner sur la queuë. Ilz s'escoulerent quelques années en ceste guerre des Austriens contre les Suisses, laquelle causa que en fin les vns pour s'opiniastrer à vouloir surmonter, & assuiettir les autres, se veirent priuez de tout droit de puissance, & iurisdiction, combien que iusque alors les Suisses eussent souffert, & conniué le gouuernement (qui tant leur desplaisoit) des Princes: quoy que ny les Confederez, ny le Prince ne fussent le motif de la derniere esmotion, & entendez cõment.

Ceste bataille aduint l'an 1315. au moys de Nouẽbre.

Comme enuiron l'an de nostre seigneur 1385. le Duc Austrien eust fait paix auec les ligues, aduint que certains marchans d'Austriche se retirãs à Lucerne, & y estans receus citoyens, & enrollez comme bourgeois de la ville, feirẽt quelque despit au gouuerneur, lequel vsant plus, peut estre, d'animosité que de iustice, feit pendre lesdits Austriens en despit & comme pour se venger des confederez, ausquelz il vouloit le mal de mort. Les Suisses qui ne cerchoyent pas meilleure occasion pour se deliurer du ioug de ceste seruitude, prennent les armes & vont assieger Rotemberg, que ilz prindrent, saccagerent, & demolirent de fonds en comble: & plusieurs villes, & cartiers s'allierent deslors aux confederez, meuz du seul desir de liberté, & se faschans de souffrir si longuement que on les maniast auec vne si grande rigueur qu'ilz se plaignoyent souffrir par les gouuerneurs. C'est alors que tous animez, & ne souhaittans chacun que la ruine de son aduersaire, & tous ne cerchans que les moyens de se venger des torts receux reciproquement, feirent grand amas d'armes: l'Archiduc assemblant de grandes troupes d'Alemaigne, & les Suisses ne faillans d'apeller à secours les ligues, non pour sortir de leur païs, ains seulement pour se deffendre & chastier cõme de coustume l'Austriẽ s'il venoit pour leur rompre le repos, & empescher leur aise. La bataille fut dõnée pres Sempach tenuë par la garnison des confederez, & en laquelle mourut presque toute la noblesse qui tenoit le party Austrien en Suisse, & où fut occis Lupold Archiduc d'Austriche, le Marquis de Hochberg, le Comte de Fustemberg, deux Comtes de Sierstein, & vn des Comtes de Zollern: &

Cause de la derniere reuolte des Suisses.

Lupold Archeduc occis en bataille par les Suisses l'an 1386.

encore en fuyant il y eust vn grand nombre de noblesse prise par les Suisses,lesquels en feirent vn piteux carnage. Ce fut pour ceste cruauté, & à cause de l'obeissance deniée, que le Duc Austrien se plaignist des Suisses deuant l'Empereur Charles quatriesme du nom : mais tout cela ne peut seruir de rien,veu qu'en fin tous les Cantons s'associans,s'emanciperent & de la suiettion du Duc d'Austriche,& de l'obeissance de l'Empire,ne recognoissans autre seigneur,que leurs republiques:& se cötentans de l'alliäce des roys, & amitié des Princes ne payent tribut à aucun, plustost reçoiuët pension de plusieurs,& sont venus quelquefois iusqu'à telle gloire, & insolence que de se nommer les fleaux,& chastiment des Princes. Ces guerres durans l'espace de plus de cent ans,& s'allumät le desir de vaincre d'vn costé pour regner, & de l'autre aussi pour ne souffrir d'estre maistrisé, le peuple induit par ses gouuerneurs,ostant toute sorte de iurisdiction,dressa en fin l'estat populaire,ou (pour mieux dire) le Sindicat des Cantõs, raportans aux anciens estatz des Gauloys, & entrerent en ceste ligue auec les Suisses,ceux de Berne,Zurich,Vre,Fribourg,Lucerne,Soleurre, Schaffusen,Basle,les Grisons, & Sedunois qui sont en la valée Valoise, & tout compris sous les Suisses. Ie seroy trop long,si i'alloy compter par les menus les guerres suscitées entre les Suisses,& les autres valées,à cause de l'abbaye de S.Gal,& si ie reduisoy en memoire l'appareil de guerre fait par le Daufin de France, qui depuis fait Roy porta le nom de Louys onziesme, & des rencontres euz pres de Basle : & ne suis deliberé de reciter les causes qui esmeurent Charles dit de Charolois dernier Duc de Bourgoigne, de faire la guerre aux Suisses,& comme deux fois ilz le vainquirent en bataille à Granson, c'est à sçauoir,& à Morat, où ce grand Prince perdit, & bon-heur & reputation de bon conducteur en guerre. Ne me sert à propos de racompter combien de fois ceste nation impatiente de suporter qu'aucun la manie autrement qu'à sa fantasie, a eu affaire contre les Roys de France:à fin de ne point esueiller les anciës regrets, & renouueller vne playe ia presque oubliée : plustost (si le lieu le requeroit,& q̃ le loisir nous le permist) voudroy-ie m'employer à deduire deüment, & bien au long, auec quelle loyauté,bonne affection,hastiueté, amour, hardiesse, & constäce inuincible, ilz ont secouru nostre bon & treschrestien Roy,durant la calamité des troubles de ces guerres ciuiles, qui ont enuelopé l'heur de la France parmy la commune misere de presque toutes les natiõs de l'Europe. Bien diray-ie en passant, que le soldat Suisse ne perdra iamais ce renom en France,que s'il y a quelque vertu, continence, & modestie és discordes intestines,& si les guerres ciuiles n'aportent à leur queuë toute insolence, & impunité de maux, le Suisse s'est monstré tel, que là où il a demeuré en garnison, encore l'hoste le caresse, & ne peut luy vouloir mal, soit que la vaillance de l'homme luy plaise, ou que la courtoisie & bonté naturelle de ce bon estranger luy soit sur tout autre agreable. En somme ceux qui sont si chatouilleux, & lesquelz ne trouuent rien de parfait que leur fantasie,ne sçauent dire autre cas de ceste nation sinon qu'elle est rude,grossiere,& Barbare : Ie ne sçay qu'est-ce qu'ilz apellent rude, veu que ie voy les Suisses fort acostables, & humbles prests à obeyr, & les moins insuportables

Ce fut sous Federic d'Austriche enuiron l'an de grace 1446.

Louys onz. contre les Suisses. voy Paul Emile. ce fut l'an 1444.

Charles de Bourgoigne vaincu deux fois par les Suisses,l'ã 1476. Nauclere. Philippe de Comines.

insupportables en commandement que l'on sçache : Il est vray qu'ils ne sont ny musquez, diaprez, ny parfumez, qu'ilz ne sont point superstitieux en la netteté exterieure du corps, que la gresse, & la sueur, la poussiere, & le hasle sont les ambres & ciuettes, auec lesquels ilz se presentent deuant les Roys: que les aux, oignons, & viandes de semblable delicatesse sont l'ornement de leurs tables, & leur giste est la terre, leur couuerture le Ciel, & leurs bains, les pluyes, neges, verglas, rauines, & tempestes. Aussi sont ils bons soldats, & telz qu'eux plusieurs des nostres, qui ressentans l'homme, & celuy qui est vrayement martial, n'apellent point rudesse, ny grosserie que ne point sçauoir la mignardise, abhorrer les mollesses, & mespriser tout ce qui peut effeminer l'homme, suyuant la vertu soit en temps de paix, ou durāt le trauail de la guerre. Mais quoy? si le Suisse n'est mignon, ny courtoys au iugement, & selon la mesure des damerez, il est à tout le moins net en son ame, loyal en sa parolle, constant en promesse, ferme en sa foy, vaillant en guerre, paisible durant le repos, craignant Dieu, seruant l'eglise, obeissant à ses superieurs, sans noises, debatz, ny querelles: si cela est l'office d'vn barbare, ie souhaiterois que tout tant qu'il y a d'hommes au monde fussent compris sous vne telle Barbarie. Vn seul vice gaste ce peuple, c'est qu'il boit sans raison, & ayme le vin outre mesure, & que (comme i'ay desia dit) à peu de pris il se louë à espādre son sang pour espoir de remplir sa bourse, car autre chose ne voy-ie guere que reprendre en luy, qu'on ne puisse aussi biē marquer aux autres. Ie suis marry qu'auec le sçauoir, & bonnes lettres ceste nation ayt humé aussi bien q̃ les Alemans, Anglois, Flamans & Françoys le venin d'heresie, & pour l'extirpation de laquelle, ilz se sont entre-chatouillez de nostre tēps par guerre, aussi bien qu'à present nous faisons le mesme pour semblable effect. Et tout par le moyen des Zuingliens, qui sortis de la Cabale de Luther, pour se monstrer plus subtils que leur precepteur, inuenterent l'erreur sacramētaire, ou plustost renouuellerent les folies ia chantées, & niées par Berangier, celuy qui le premier doubta de la verité & realité du saint sacrement.

Mœurs des Suisses telz qu'ils sont à present.

Partie des Suisses deuenus Zuingliēs sont vaincus par les Catholiques l'an 1530.

Voy Surie au suplement de Nauclere.

Zuingliens gastēt les Suisses.

Entre les Suisses ceux de Syon sont suiets à leur Euesque, là où presque tout le reste est gouuerné par les seigneurs qui tiennent la police des villes & sont magistrats esleus pour le maniment des affaires. Or les Sedunois, qui aussi s'apellent Valesiens, à cause des valées qu'ilz habitent, ou comme d'autres dient, ilz portent le nom de Valerie cité, qui est le lieu de Syon, iadis Sedunum, où à present se tiennēt les chanoines: & est diuisé ce pays en hault, & bas Valois, les vns parlans Sauoyen, & viuās sous communauté, les autres Alemant, & suiets à l'Euesque. Et iaçoit que ce peuple soit assez gracieux aux estrangers si vse il d'vne grande rigueur, & seuerité enuers les siens mesme: entant qu'ilz ont vne coustume fort ancienne, & receuë dés long temps le peuple l'aprouuant, & qu'il apelle Matzen en son langage. Or est ce Matzen vne Masque, & figure d'homme faite auec le plus de difformité qu'il est possible de voir, & laquelle est entortillée, ou auec des sarments de vignes, ou des racines enlacées d'arbres: si quelque riche homme est desplaisant au peuple, le moyen de le chastier est de luy aller pendre deuant sa porte ce Matzen, lequel n'y est pas si tost posé, que

D'où sont nōmez les Valesiens, & Sedunois.

Matz en espece de Bannissement.

tout le monde court sur luy, le chassent de ses biens, & bannissent, pillans, rauageans & mangeãs toute sa substance. Ne pensez pas toutesfois, qu'ilz en vsent ainsi sans aucune raison, veu que iamais guere cest espouuentail n'est mis deuant vne maison que le maistre d'icelle ne soit remarqué de quelque crime, n'y ayant iurisdiction, ny ville, où l'on n'vse de ceste sorte d'ostracisme & proscription & où les Magistratz ne peuuent empescher que le peuple ne iouisse de cest ancien priuilege. Les Valesiens sont de la ligue des Suisses dés l'an 1536. & se ioignirent lors mesmemẽt que ceux de Berne feirent la guerre au Duc de Sauoye: & y estant seig. (cõme dit est) l'Euesq̃ esleu par les chanoines, encor luy est-il adiousté vn iuge, qui est cõme le chef, ou capitaine de la Prouince, lequel iuge éz matieres, & causes prophanes, non qu'il soit perpetuel en l'estat, ains choisi tous les deux ans par l'Euesque, & commun conseil, & assemblée des estats du païs, & luy nourrist & salarie le prince Ecclesiastique sept ou huit hommes à cheual pour son train, & suite ordinaire, & a sous sa charge ce Capitaine six forteresses, ayant sous sa puissance l'amas du peuple pour la guerre, & la souueraineté de la iustice. Ce païs Sedunois estant montaigneux abonde fort en sauuagine bons vins, cire, miel, fourmages & poisson: le vulgaire viuãt plus de chair salée q̃ d'autre viande: abõdent encor en bleds, fruitz & safrẽ & ne sont sans auoir grãd quantité de gibier tant à cause des mõtaignes, que des lacs qui sont frequents par tout le païs voisin du Rhosne: Ce fut par ce païs que passa Cesar venant en Gaule, y enuoyant Galbe pour empescher le passage, affin que les Gauloys ne l'occupassent, aussi fait il mention des villes de Syon, Martinach, & Saint Maurice, lesquelles en Latin sont nommées Sedunum, Octodunum, & Agaunum: Ce païs est loué nõ tant pour sa fertilité, que pour les choses rares qu'il enclost pour la santé de l'homme, comme sont les bains d'eaux chaudes & sulphurées de telles que nous en auõs aussi en noz mõts Pirenées: mais le pis que ie voy en ce païs Sedunois, est que ceux qui habitent le long des mõtaignes ont le col gros & enflé & des loupes qui leur pẽdent iusque sur l'estomach, soit que cela procede de la trop grande froidure de l'eau, & laquelle n'estant encor purifiée leur cause ceste excroissance au gosier, ou que ce soit vn vice naturel, porté du ventre de leur mere. Quant aux villes des Suisses comme ainsi soit q̃ iadis les Heluetiens (ausquels ceux-cy ont succedé) habitassent dans des Bourgades, aussi ne bastirent ils guere grand nombre de villes, si que outre Zurich, vous n'en trouuez gueres nommées par les histoires anciennes: & ie vous prie regardez moy quelle antiquité vous pouuez tirer de Lucerne bastie pres d'vn lac portãt mesme nom: tant y a que premieremẽt elle n'estoit qu'vne abbaye fondée l'an 816. par le frere de Rupert duc de Sueue, & puis par succession de temps la cité y a esté dressée à cause de l'abord que les habitans faisoyent là, par le moyen de la sainteté des religieux se tenans en ce monastere. Lucerne ne iouïst de guere grande fertilité de terroir, seulemẽt a le pasturage à plaisir à cause des praëries qui sont le long du Lac, lequel leur dõne plus de suport que le reuenu de leurs terres. Au contraire Zurich (iadis Tigure) a le païsage comme à souhait, abõdant en bleds, & vins, mais le vin n'y est guere plaisant, & n'y peut guere

Chefs quelz en Sedunou.

Abondance du pays Valesien.

Cesar 3. cõment.

Suisses iadis se tenãs és bourgades.

Lucerne quãd, & par qui bastie.

meurir, à cause de la froidure des Alpes, & ont encor les Zurichiens le cõtentement du Lac sur lequel leur cité est bastie. En laquelle iadis y auoit comme la figure d'vn Senat à l'imitation des Romains anciẽs, mais d'autant que le corps de ceste assemblée estoit composé la plus part de la noblesse & des plus puissans du païs, & que ces seign. faisoyent & manioyẽt tout à leur fantasie, & sans esgard du simple peuple, ilz furent chassez, & l'estat changé en vne autre sorte, & maniere de gouuernement, & ce enuiron l'an 1336. Ceste cité a souffert beaucoup tant par les Empereurs que les autres Suisses, à cause qu'elle estoit alliée de la maison d'Austriche: mais en fin se reconcilians ensemble, feirẽt la ligue, laquelle dure encore à present, quoy qu'elle fut rompue du temps que les Zuingliens infecterent, & Zurich, & Berne de leur venin, & qu'il fallust disputer de la religion par les armes, auquel conflict mourust le semeur de celle discorde, à sçauoir Zuingle, & plusieurs de ses compaignons au ministere de l'heresie ia semée. Dequoy me seruiroit de vous aller icy reciter le bastiment de Soleurre qui ne fut iadis qu'vn chasteau, iaçoit qu'on la vueille dire des plus anciennes qui soyẽt en toutes les Gaules? Il nous suffit de dire que le pays y estant fertil, sauf que la vigne y croist fort enuis, & sans y guere prouffiter, les hommes y sont gens de bien, simples, bons Catholiques, & tels qui n'ont voulu rien gouster des resueries Zuingliennes. Fribourg qui est assise au païs nommé Nuchland, est aussi moderne qu'autre ville Suisse entant qu'elle fut bastie enuiron l'an de nostre seigneur 1152. par Berthold Comte de Zeringhen: lequel dõna aussi cõmencement à celle magnifique cité, qui semble auiourd'huy porter le tiltre de chef des Suisses à sçauoir Berne, grande de tour, superbe en bastimens, bien policée, & ayant en soy toute chose digne d'vn tel lieu, si l'heresie ne tenoit aueuglez les yeux des seigneurs qui gouuernent vne republique si flourissante. Elle a pris son nom, ainsi qu'on dit des Ours qu'elle porte encor, & en ses armoiries, & en la monnoye coignée au nom de la seigneurie, & ce par accident plus qu'autrement, car comme le bon seigneur Berthold fut fort adonné à la chasse, & eust deliberé de faire edifier vne ville en celle presque isle sur le fleuue Aar, où à present est assise Berne, il dit vn iour allant courir le Cerf, la premiere beste que nous rencontrerons, & qui s'offrira pour nous donner le passetemps de la course, donnera aussi le nom à la ville que ie pretens de fonder en ce lieu.

Zurich fort ancienne. voy Cesar ez Comment.

Zurich affligée par les Bernois.

Soleurre anciẽne.

Fribourg, en Nuchland, par qui basty.

Berne par qui fõdée & la cause de son nom.

Ce fut vn Ours le premier qui fut & poursuiuy & pris, lequel s'apelle Beren en langue Alemande, & aussi de luy la ville estant haucée porta le tiltre de Berne, laquelle a esté quelque temps sous la main de l'Empire par la donation de Berthold cinquiesme, lequel despité pour la mort de ses enfans empoisonnez par la noblesse du pays, en inuestit l'Empereur Federic second qui la tint, comme aussi ses successeurs souz la foy, & homage des citoyens. Vous auez encor S. Gal au païs Heluetien non loing du lac de Constance: ceste cité a commencé par l'hermitage continué depuis en Abbaye, les premiers fondements de laquelle furent posez par Saint Gal, venu d'Escosse, & qui instruisit ce peuple farouche en la loy de nostre seigneur, ce qui aduint l'an de grace six cens trente.

Berne donnée à l'Empire l'an 1218.

S. Gal Cité ditte d'vn S. qui cõuertist les habitans du pays.

La ville bastie que fut, les relligieux y flourissantz en sainteté de vie, & erudition, les seigneurs aussi ne cessoyent d'enrichir le lieu, tellement que par succession de temps, les Abbez se sont portez, & dits seigneurs, tant temporelz que spirituelz, & ce déz l'an 1227. que Conrad Baron de Busnãg vsurpa le tiltre que ses successeurs ont maintenu iusques auiourd'huy. Ces peuples de S. Gal viuẽt plus de laict, fourmage, & chair de mouton, q̃ d'autre chose, & s'occupent à filer, vendans leurs toiles à leurs voisins : ils sont rudes, grossiers, & les moins acostables des Suisses, toutefois fort simples, & d'vne bonne conscience, & sont liguez auec les autres Cãtons, iaçoit que long temps ilz ayent esté subietz aux Abbez, & par-ainsi hõmageables à l'Empire, mais par le moyen de l'insolence d'aucuns seigneurs, & aydez par les Suisses, & ceux du Canton de Glaron ilz se sont deliurez & emancipez de ceste suiettion : & quelque accord qu'ilz ayent fait auec l'Abbé, si sont les citoyens francs de subsides, non subiectz à iurisdiction autre que de leur Senat, & lequel contient souz son autorité tout le finage encloz en la ligue generale des confederez. Le pays est bien peuplé, les hommes vaillans, & robustes, & est toute leur terre partie, & diuisée en douze communautez qu'ilz nomment Roden, les six desquelles payent encor tribut à l'Abbaye, & les autres se tiennent en leur entier, & sans recognoistre seigneur aucun que leur republique.

Quãd S. Gal fut mis sous la seigneurie des Abbez.

Comme est consideré le pays suiet à S. Gal.

Quant à Schaffuse quoy que elle ne fut iadis de la contribution des Heluetiens & que elle se vantast du nom Alemant, si est elle à present de la ligue des Suisses. Or est elle bastie le long des horribles precipices du Rhin ne faisant que sortir des Alpes, pour gaigner la campaigne, & seruir de borne & separation, à la Gaule, & Germanie. Et dit-on que ceste cité prist son nom du mot Schauf, qui signifie Brebis, & pour ceste occasion les Schaffusiens portent vn mouton de sable, en champ d'or pour leurs armoiries : mais d'autres luy donnent sa denomination du vocable Schefhansen, des naus que les Alemans nomment Schiff, ou Scheff, à cause, que auant que le pont fut basty sur le Rhin, on y souloit passer sur des bateaux : Les Schaffusiens sont de l'alliance Catholique, bons soldatz, & gens adonnez au labourage, comme ceux qui forçans les difficultez du terroir ont rendue fertile la terre voisine de leur cité.

Schaffuse où bastie.

D'où viẽt le nom de Schaffuse.

Bade est aussi des limites Heluetiens, ie n'entens point parler de celle que encore à present on recognoist souz le nom de Marquisat de Bade, ains de celle qui est assise en Engoye, & laquelle estant au milieu presque de tout le pays Suisse, est aussi le lieu où les confederez s'assemblent ordinairement pour y tenir leurs conseilz, estatz, & dietes. Munster, duquel i'ay emprunté la plus part de cecy, descrit les bains de Bade les plus sains, & plaisans que on sçache voir, & où il monstre le naturel peu farouche de ceux du pays, comme de ceux qui ne se faschent, ny esmeuuent quelque familiarité qu'ils voyent qu'on prenne auec leurs filles, ou espouses : Quant à la merueilleuse force de l'eau il en dit de grandes choses, comme de mettre en auant que elle a vne force admirable pour ayder à la conception aux femmes qui sont tardiues à conceuoir, ou qui semblent estre du tout steriles : la fait fort propre pour la guerison des

Bade des Suisses a difference du Marquisat de Bade.

Bains salutaires de Bade.

douleurs de la teste, qui procedent de froidure, à la Lethargie, affoiblissement de nerfz, apoplexie, surdité d'oreilles & esblouïssement de la veuë. Neantmoins fait il ceste eau nuisible à ceux qui sont secz, & chauldz de complexion, & qui sont attenuëz d'Ethisie: mais quoy qu'il en soit, ces bains ont quelque amitié secrette aux femmes, entāt qu'elles en sont plus soulagées s'y baignant beaucoup plustost que les hommes. Ie laisse tout à propos plusieurs choses sur le propos des Suisses & villes à eux voisines, & ne me tourmente beaucoup à descrire les Grisons d'vn costé, ny les Sauoisiens d'vn autre, & moins m'arreste à l'ancienne Cité de Constance, d'autant qu'en espluchant les mœurs des Gaulois, & des Germains, il me semble assez auoir fait, sans m'arrester à la particularité de toutes choses. Neantmoins sçachant que Basle est auiourd'huy tant renommée qu'il n'y a presque homme ayāt quelque cognoissance des bonnes lettres, qui n'en aye ouy dire quelque cas, ou n'ayt veu ce nombre infiny de liures qui en sortent au grand soullagemēt de tous ceux qui ayment les sciences liberales, & les meilleures lettres. Ie n'ignore point que Munster, & Rhenan sont en controuerse sur le nom, & temps de la cité de Basle, l'vn luy donnant plus long trait que l'autre, mais vous ayant amené leurs opinions, ie croy que facilement vous accorderez à celuy qui vous amenera le plus d'antiquité & fondera son dire auec l'autorité des meilleurs auteurs. Cesar parlant des Heluetiēs les auoisine aux Rauraciens qui ne sont de trop esloignez du lieu, où à present Basle est bastie non qu'Auguste des Rauraces soit la mesme que Basle, veu que encore à present on voit les ruines de la premiere, que ceux du païs appellent Augst, & laquelle n'est qu'vne pauure masure: Or n'estāt Basle ceste Auguste, & bastie toutesfois és limites Rauraciens, faut voir d'où elle à pris origine, veu que ce furent les Alemans, qui du temps de Valentinian Empereur passans le Rhin pour habiter en Gaule, ruinerent Auguste: mais voicy, comme Rhenan en parle. Il n'y a point default d'aucuns qui dient qu'Auguste des Rauraques fut ruinée par les Hongres, & que Basle fut fondée par Henry Roy d'Alemaigne, & filz d'Otton premier: mais le premier point, cōme ainsi soit que ie nie point, sçachant que les Hongres acheuerent de demolir ce qui restoit de bastimens à Auguste, ainsi que le notent & Reginon, & Luitprand: si est-ce que le second article ne peut par moy estre accordé que Henry ayt basty Basle, quoy qu'il l'ayt embellie & aggrandie. Et ne peux receuoir qu'elle ayt esté nommée Basle, ou Basilée du mot βασιλεῖα qui signifie Roy, ains du vocable Bassel, ou Passel, qui signifie passage, à cause qu'au lieu, où à present est Basle on auoit coustume de passer la riuiere à bateaux, le pont n'y estant dressé encore. Et puis s'aydant ledit Rhenan des marbres, amene ne sçay quelle memoire d'ātiquité, où il dit que Basle fut bastie par les Alemans, faschez des incommoditez souffertes en l'ancienne Auguste. encore dit que les Romains n'auoyent point coustume de nommer leurs villes, & Colonies d'aucune Greque apellation, de quoy s'il se trompe ie m'en raporte au iugemēt des plus doctes, & qui ont longuement versé en l'histoire. Mais oyōs Munster en ses raisons & ensemble iugeons s'il a quelque certitude plus valable en ce qu'il ame-

Bains de Bade plus sains pour les femmes que pour les hommes.

Auguste Rauracienne n'est point Basle.

Beat Rhenan li. 3. de la Germanie

Cest Henry regnoit l'an de grace. 920.

D'où viēt le nom de Basle selon Rhenan.

Alemans bastisseurs, & non demolisseurs de Basle.

ne, car ie ne voy point que Rhenan nous donne guere grand contentement que de sa seule opinion sans preuue d'ailleur,& sans noter le temps du bastiment de ceste cité Basilienne. Il est vray que regardant la saison alleguée par Munster, à sçauoir souz le regne de Gratian & Valentinian, l'an de grace,382.on cognoistra que ce furent les Alemans qui l'edifierent (ainsi que Rhenan escrit)mais le different est sur le nom, l'vn l'attribuant à royauté,& l'autre au passage de la riuiere.Mũster se fortifie de l'autorité d'Ammian Marcellin,duquel telles sont les parolles : L'année ensuyuant Gratian s'associant à la dignité imperiale Equitie Consul, & Valentinian, apres auoir saccagé,& ruiné quelques bourgades des Alemans, bastissant vn fort aupres de Basle,que ceux du païs appellent force & puissance, on receut les nouuelles du gouuerneur Probe, faisant mention de la deffaite receuë en Illyrie. Par ce texte d'Ammian on voit & que Basle estoit ia bastie auant que les François ny Alemans tinssent l'Empire,& que les habitans l'appelloyent Basilée de sa force:en quoy encor ie ne sçay si ie dois plustost croire Rhenan, veu que Ammian ne donne aucune raison de la cause de ce nom:car quant aux temps de l'edification il nous appert assez par ce que Munster allegue d'vn Felix Malleole en son vergier des Emp. Romains, lequel parle ainsi de Basle : du temps (dit-il) de l'Empereur Arnoul, les Hongres se ruans sur la Germanie ruinerẽt Basle,laquelle s'appelloit la grand Auguste: Mais le Roy Hery pere d'Otthon 2.la rebastist, & transporta où à present est la cité de Basle.Icy on voit encor de la difficulté, entant que cestuy cy fait mesme cas de Basle, & d'Auguste, mais se trõpant en ce que des ruines de l'vne,l'autre fut reparée,il appelle Basle Auguste, comme ainsi soit qu'Ammian n'en fait aucune mention, seulement allegue le fort basty pres de Basle pour tenir les Alemans en ceruelle. Concluons, quelquefois Rhenan fait mention de deux forz bastis à chascun bord du Rhin au lieu mesme,où à present est assise ceste belle cité,& ainsi il pourroit ayder à l'opinion de Malleol, si le lieu d'Augst n'estoit encor en pied,que personne n'a iamais baptisé du nom de Basle.Ceste cité est du toute Alemande,& parainsi il sembleroit que ie m'esgarasse la mettant parmy les Suisses,mais puis que les Basiliens sont de la ligue,& confederation Heluetiẽne,& que l'alliance de ces peuples libres leur sert de liberté, ie n'ay fait aussi conscience de les enueloper en leur histoire ioint que iadis la grãd Basle estoit Gauloise, & la petite Alemande.Ceste cité ayant iadis son Euesque, est à present separée pour la plus part de la communion de l'Eglise vniuerselle,comme celle qui pensant viure librement en secoüant le ioug de toute obeïssance,a receu toute sorte d'hommes, & n'a fait difference aucune des espritz pour voir de quel zele ilz estoyent conduitz.C'est grand dõmage qu'vne si belle vniuersité & le plus beau lieu pour l'Imprimerie,& où se font des meilleurs liures qu'en autre villes de l'Europe,soit soumise à vne si estrange diuersité d'opinions sur le fait de la foy que celle qu'on voit à Basle,depuis que les Lutheriẽs, Zuingliẽs, Caluinistes,OEcolampadistes, & autres y ont osé parler sans craindre la reprehẽsion de Iustice:& tel est l'estat à present des Suisses, qu'il s'estend soit par alliance ou subiection beaucoup plus que iamais ne feirent

Ammian li.30.

Felix Malleol.

Arnoul regnoit l'an de grace 891. Ceste course des Hongres aduint l'an 915. & 921.

Ceux de Basle sõt de la ligue des Suisses.

Basle flourist en vniuersité, & imprimerie.

les terres,& iurisdiction des Heluetiens,desquelz les Rauratiens estoyent voisins,& lesquelz lesdits Heluetiens solliciterent à s'armer contre Cesar, ainsi que luy mesme tesmoigne en ses commentaires. *Cesar 1. des Com.*

Des Flamans,leur origine,mœurs,& façons de faire. Chap. 38.

QVI est l'homme n'estant que mediocrement versé en l'histoire,qui n'aye souuent leu,& ouy renommer ces Cymbres,iadis l'estonnemẽt du peuple Romain, comme ceux qui ont vaincu plusieurs armées sorties de Rome,& occis vn bon nombre d'excellens chefs, & cõducteurs de la noblesse sortie de l'estoc de Romule?Et qui ne sçait qu'vn seul Caie Marie glorieux pour le nombre de ses consulatz fut estimé digne & suffisant pour abbatre l'orgueil d'vne natiõ tãt fiere,& farouche?Mais qui sont ces Cimbres, ou en quel païs ilz ont habité il le fault voir,à fin que parlãs de la suitte de l'histoire qui nous est en main,nous ne nous esgariõs plus loing q̃ du chemin limité pour nostre voyage.Cornille Tacite descriuãt la Germanie les trouue pres de l'Ocean quãd il dit,le mesme sein de Germanie les Cymbres voisins de la mer tiẽnent,& possedent,l'assemblée desquels est à present petite,& le nõbre fort diminué,mais ou reluit vne gloire immortelle & paroissent les honorables memoires de leur excellẽce & renom anciẽ: si que par l'espace de leurs limites on cognoit la force, & multitude du peuple, & aiouste lõ foy à l'issue de leurs gestes memorables. Mais à quel propos,direz vous,est-ce que i'allegue à present les courses des Cimbres? A fin q̃ vous voyez cõme apres ce rauage, & tẽpeste horrible de ce peuple se desbordant des lieux maritimes voisins du païs Saxon,ces Cimbres furent les premiers qui vindrent peupler les terres de Flandres, & Brabãt selon la marine suyuant ce que saint Hierosme en escrit,disant:La nation des Teutons sortant des derniers limites des gaules & Germanie pres les bordz de l'Ocean se desborda comme vne grand inondation par toute la Gaule, & ayant souuent vaincuz les Romains en fin fut vaincue, batue & du tout affoiblie par Caie Marie pres d'Aix en Prouence. Apres la deffaitte desquels les vns s'estans retirez en leur païs marescageux, les autres s'en allerent,ainsi que dit Cesar,aux terres des Aduates, qui est le terroir de Tournay, ou comme d'autres estiment le païs de Brabant, autres ont estimé que ce fussent ceux de Bosleduc : Mais quoy qu'il en soit, & en quelque part que soyẽt retirez és païs bas ces Cymbres, si est-il sans faulte que le païs que à present nous appellons Flandres a esté iadis leur demeure, à sçauoir en ce cartier où maintenant sont les Contez de Holande & Duché de Brabant, & qu'il soit vray, oyons comme Cesar en parle,disant : Comme il s'enquist d'eux qu'elles estoyent leurs Citez, & quel nombre ilz auoyent de gendarmerie, & quel estoit leur effort, & puissance en guerre, on luy respond : que plusieurs d'entre les Belges estoyent descenduz des Germains, qui ayans iadis passé le Rhin, allichez de la fertillité du pays, s'y arresterent en chassant les

Voy Tite Liue 67 Flore.liu.3.ch.3. Orose.li.5.ch.16. Eutrop.liu.4.

Caie Marie deffeit les Cimbres. voy aussi vellée paterculε.

Tacite liure des mœurs des Germains.

S.Hierosme epist. à Geronce.

De ceste deffaite lys Plutarq.de la vie de C.Marie.

Aduates quels & de qui descenduz, voy Cesar liu.2.des Comm.

Gaulois qui auparauant en estoyent les possesseurs : & lesquelz estoyent les seulz qui de la memoire de leurs peres, s'estoyent mis en deuoir d'empescher que les Cimbres, & Teutons ne feissent leur demeure en ceste terre. Et au mesme liure, le mesme Cesar dit que les Germains s'accoustumoyent de passer le Rhin, ainsi qu'auparauant auoyent fait & les Cimbres, & les Teutons, voulans de là auant se getter sur les Prouinces Romaines, & notamment és terres voisines du Rhosne. Encore le specifie mieux ledit Cesar, disant: Cõme les Aduatiques (desquelz auõs cy deuãt parlé) vinssent auec toutes leurs forces au secours des Neruiens (qui sont ceux de Tournay) ouy qu'ilz eurent la nouuelle de ceste bataille se retirerent, laissans les villes, & forteresses qu'ilz auoyent prises, & portans tous leurs biens en vn lieu fort de nature : puis adiouste, ceux cy estoyent descenduz des Cymbres, & Teutons, lesquelz passans en Italie, laisserent six mille hommes pour la garde de leurs hardes, qu'ilz ne peurent passer les montz : & lesquelz par succession de temps ayant beaucoup enduré d'assaults de leurs voisins, & fait guerre à ceux qui estoyét pres d'eux s'accordans à la fin, choisirent ce païs pour leur demeure, & domicile. Tibere Cesar aussi feit passer les Alemans en ce païs Gauloys, que nous appellons Flandres, & qu'il soit vray, oyons ce qu'en dit Suetone parlãt dudit Emp. Apres ce il mit à fin la guerre Rhetique, & Vindelique, puis la Pannonique, & en fin la Germanique, vainquant les Alpins, & Dalmates, & Brances (qu'aucuns estiment estre les Françoys) & durant la guerre Germanique de 40000. Alemans qui se rendirent à sa mercy, il les enuoya habiter en Gaule, leur departant lieu le long de la riuiere du Rhin : C'est pourquoy Horace loüant Tibere chante ainsi en ses vers:

Cimbres en Gaule au pays de Holãde & Brabant.

Suetone en la vie de Tibere.

Horace Ode 14.

Le Danube, & le Nil croissant
Le Tigre ondeux, & boüillonnant
Les Sicambres qui s'esioüissent
Au sang, & hommes qui perissent,
Mettans bas les armes ioyeux
Honorent ton nom glorieux.

Que voulez vous de plus clair, & euident que cecy, pour monstrer que le païs Flamant à premierement esté habité par les Cimbres ne pouuans mettre a fin leur entreprise de se saisir des Prouinces Romaines, & lesquelz deffrichant les grands boys desquelz le pays estoit plein, y bastirent des bourgades à la façon ancienne des Germains? Appian Alexãdrin parlant de ceste nation lors qu'elle courut cõtre les Romains, ne la fait point sortir d'Alemaigne, quand il dit: Apulée feit publier vne loy, laquelle ordonnoit que toute la terre subiette au peuple Romain, qui estoit en la Prouince Gauloise, fut diuisée, & partie entre les citoyẽs: car les Cimbres peuple Celtique s'en estoient saisis, & l'auoiẽt occupée. Et s'il faut adiouster foy à ce qu'en escrit l'Annaliste Escossois, parlant de ie ne sçay quel Guiderie Roy de la grand Bretaigne, on verra que les Cimbres, se tenans en celle partie de Gaule par nous ia mentionnée, conspirerent cõtre Cesar

Appian Alexand. liu. 1. des guerres ciuiles.

Hector en l'histoire d'Escosse.

ſar pour le Roy ſuſdit, & furent de l'alliance des Morins qui ſont ceux qui habitẽt le terroir de Teroüenne: tout cecy eſt vrayſemblable, veu que l'Occean qui arrouſe la coſte de Holande & Brabant donne aſſez facile accez aux Gaulois de ce coſté de paſſer en l'Iſle Albionne, que maintenãt des Angloſaxons, nous appellons Angleterre: neantmoins Bede ne fait mention quelconque ny de ce Roy, ny du ſecours des Gaulois, ou Cymbres ſ'armans contre Ceſar pour la deffence de la grand Bretaigne. Mais nous n'auons affaire des ſonges de Meier, ny d'autre, ny de nous appuyer en l'aduis d'aucun ſi l'autorité de quelque auteur graue ne luy donne force à fin que voulans eſclaircir les matieres, on ne nous mette ſus le meſme vice que nous fuyons, à ſçauoir de ne rien mettre en ieu ſans auoir teſmoignage d'homme de grande antiquité, ne voulans dire choſe aucune de noſtre fantaſie. Au reſte nous ſçauons que Charles le grand menant guerre contre les Saxons, comme par pluſieurs fois il les euſt vaincuz, & domptez, & que pour cela ilz ne vouluſſent ſe deſiſter de leur rebellion, & deſloyauté, il les tranſporta en Gaule, & en ces païs qu'à preſent on appelle Flandres pour leur oſter les moyẽs de plus ſe preualoir de leurs forces, & de ſ'aſſembler pour troubler le repos de leurs voiſins: & de ceſte derniere volée d'Alemans ſont deſcẽduz les Flamans, qui maintenant habitent la terre iadis nommée Charbonniere, & non les autres païs bas, qui eſtoyent peuplez abondamment ia dés le temps que les Romains tenoyent les Gaules. Or d'autant que nous ſçauons que ce n'eſt pas dés le commencement que ce païs Gaulois contenu en la Gaule Belgique, porte le nom Flamant, & que meſme du temps du grand Charles le filz de Pepin il n'eſt guere mẽtionné ſouz le tiltre de Flandres. Il fault voir d'où il a pris origine, & par qui il fut ainſi nõmé, & quelle en a eſté l'occaſion. On ſçait par les annales, tant de France que de Flandres que les Teutons ſurnommez, furent ceux qui ſe tenoyent en la foreſt Charbonniere, que aucuns appellent Cambroniere, du nom d'vn certain ſeigneur du païs appellé Cambron, & pour laquelle raiſon ceux que les Roys de France y enuoyoyent pour Ducz, & gouuerneurs des limites portoyent le tiltre de Foreſtiers, comme ſi tout le païs euſt eſté en boſcage, ce qu'il n'eſtoit, ains y auoit pluſieurs villes & chaſteaux, mais du plus commun eſtat du païs, qui eſtoit d'eſtre boſcageux, il fut dit Foreſtier.

Saxõs trãſportez en Flandres. Voy Paule Emile.
Aymon moyne liu. 4. chap. 92.
Noz Charles l. 2.
Voy les Antiquitez de Belge. liu. 2.
Cambron dõna le nom à la foreſt Charbonniere.
Voy Cenalis li. 2. de la Gaule.

Ce trait de terre fut dit Ruthenie, ou ſoit des Ruſſiens, & Moſcouites ainſi que dit Meier, qui de la Scithie, ſ'en vindrent en la Gaule auec les Cymbres, ce que ie ne nie, ny n'aſſeure auſſi par trop, comme n'ayant auteur ancien qui me face foy de ceſte courſe: ou, comme vn Orodoc, cité par Meier, dit des Rutheniens peuple de la grãd Bretaigne, leſquelz fuyãs de leur païs Inſulaire auec Ruthen leur chef, vindrent habiter en Gaule auec les Morins & Menapiens, qui ſont ceux du Dioceſe de Teroüenne, & du Duché de Iuliers: mais ceſtuicy ne me monſtrant ny le temps, ny ſouz quel Prince aduint ceſte courſe Britannique, ie me diſpence auſſi de le croire: comme auſſi ie ne me ſoucie pas beaucoup de la correction du mot de Reuda que l'on taſche de faire voir au liure du venera. Bede, quãd l'on dit que y fault lyre Reute, ou Rheuten, à fin que par l'autorité de ce

Iaques Meier li. 1. de l'hi. de Flãd.
Orodoc auteur allegué par Meier.
Rhuten ſaint par Scoonhouie.

grãd personnage ilz puissent masquer d'vn trait de verité vne fable trop euidente. Car il est vray que Bede parlant des Pictes, & Escossois, fait aussi mention de Reuda Capitaine d'vne troupe de Pictes sortis d'Irlande pour prendre nouuelle terre en l'Isle Bretonne: mais il ne dit mot ny des Rutheniens, ny du passage d'iceux en Gaule quelque chose qu'en die Scoonhouie, que Meier loüe de grand antiquité. Que s'il est loisible de asseurer ses propres songes, & donner comme chose veritable ce qu'on imagine par coniecture, qui nous empeschera de dire que noz Ruthe- niens Aquitaniques (qui sont les habitans de Rouergue d'où mes ayeux ont pris origine) peuple ancien, & recogneu de Cesar, & limité par les Cosmographes les plus segnalez, ne soyent ceux qui ont donné l'origine aux Gauloys de Belge, qui depuis ont porté ce tiltre? Seroit il plus inconuenient que ceux de Rouergue eussent peuplé le païs Flamand que d'oüir comme les Tectosages leurs voisins, à sçauoir ceux de Languedoc, ayent couru l'Alemaigne, & se soyent iadis habituez en Pannonie, comme nous auons desia fait par cy deuant cognoistre?

Voy Bede en l'histoire d'Anglet. liur. 1. chap. 1.

De ces Rhuthe- niens Aquit. voy Cesar liur. 7. Ptolomée liur. 2. chap. 7. Table 3. d'Europe. Strabon liu. 4.

Le diligent lecteur s'arrestera sur l'opinion qu'il luy viendra mieux à gré, quant à moy, puis que la chose est si doubteuse, i'aimeroy beaucoup mieux penser que Flandres aye iadis porté le nom de Ruthenie des Scythes & Russiens ou Rhutheniens (si l'on ne peult receuoir que noz Rouergaz aient faict ce voyage) venuz là auec les Cymbres, qu'aller imaginer les courses Bretonnes sans adueu, & sans trouuer peuple de ces Insulaires appellez Rhutheniens, n'y en approchant en sorte quelconque: ioint que deia nous auons assez prouué que ce pays a esté prins, habité & peuplé par les Teutons & Cymbres, soit qu'ils fussent Germains, ainsi que la plus grand part des autheurs le tiennent, ou Celtes, ainsi qu'auons dict, suyuans l'opinion d'Appian en ses guerres ciuiles de Rome. Mais qui est celuy, qui puisse donner pour article non reprochable, la migration des peuples d'vn lieu en autre, puis que l'histoire ne faict mention de tout, & que le monde fut si troublé durant le desbord des estrangers sur les terres de l'Empire, qu'encor est-ce bien trauaillé que d'en tirer dequoy se contenter l'esprit.

Or tout ainsi que i'ay espluché la diuersité, & contrarieté des opinions sur les premiers habitans de ceste terre Flamande, ie ne failleray aussi d'vser de pareill debuoir sur le mot, Flandres, pour sçauoir d'où il a esté pris, iaçoit que la difficulté soit grande à le dire, & aussi ie ne suis si arrogant que d'en vouloir decider, n'estant encor aucun, soit ancien ou moderne, qui nous aye peu oster de peine, & nous leuer le voile de deuant les yeux en cecy, si le nom de Flandres est Teutonique ancien, ou s'il a sa source de la langue Françoise.

Iacq. Meier liur. 1. des Annal de Flandres.

Clodiõ le Cheuelu chassa les Romaĩs du pays de Belge.

Meier commençeant son histoire de Flandres nous l'asseure en parlant en ceste maniere: Ie ne trouue rien digne de foy, touchant les Flamans, iusques au temps de Clodion Roy de France, à sçauoir l'an 445. lors que passant la Meuse & le Rhin, il vainquit les Tongres (c'est à dire les Liegois) & vint iusques à la riuiere de l'Escaut, où massacrant & chassant les Romains dudit païs, il prist les villes de Tournay & de Cambray.

Puis conduisant son armée vers les Morins ou Terouannois, vint contre luy au secours des Morins, Golduere Duc des Rutheniens & Cymbres, lequel il prist auec sa fille en bataille, & sommist la cité de Terouenne. La fille de Golduere sa prisonniere, fut donnée en mariage à Flandbert nepueu dudict Clodion, à sçauoir fils de sa sœur nommé Blesinde, lequel il inuestist du pays Belgique, apres en auoir chassé la garnison des Romains, voulant qu'il commandast aux Rutheniens & Cymbres, & à tout le pays voisin de la mer, affin que les François eussent le passage libre tant par mer que par terre, pour venir en Gaule. On estime que ce Flandbert fut celuy qui donna le nom à toute la prouince, donnant par mesme moyen l'appellation Flamande aux Teutons, Rutheniens, Cimbres & Gaulois, apres auoir ietté & banny de la Gaule Belgique, Holdin frere de sa femme Blesinde. Cecy (comme dit le mesme Meier) iaçoir que semble auoir quelque verisimilitude, si est-ce que les autheurs estans sans nom, à peine le pouuons nous receuoir pour histoire: comme ainsi soit que Gregoire de Tours, qui est vn des plus anciens escriuains de l'histoire Françoise parlant du voyage de Clodion en la Gaule Belgique, ne dit mot de ce Roy Golduere, & moins parle il de Flãdbert, ny de son mariage, non plus qu'Aymon moyne quoy qu'assez diligent rechercheur des occurrences, & choses aduenues du temps qu'il escrit son histoire. Voire l'Abbé d'Vspergh, en ses Chroniques racomptãt les grandes conquestes de Clodion le cheuelu, & monstrant comme les Gaules estoyent partagées, à la fin il descrit la chasse dõnée aux Romains au païs Belgique & en la Forest Charbonniere, sans qu'il luy eschappe vn seul mot ny de Flandbert, ny de Blesinde. Me semble encor chose fabuleuse ce qu'on dit que Lideric ayt esté le premier Conte de Flandres souz Charles le grand qui l'inuestist du païs, & l'erigea en Conté, lequel aussi print lors son nom de Flandrine espouse dudit Lideric: mais voyons icy vne autre faulte, car bien que Paule Emile suyuant l'histoire Françoise face mention de ce Lideric, & cõme il estoit gouuerneur du païs Belgiq̃ si ne fait il recit aucun de ceste Flandrine, seulement dit q̃ Charles le grand ayant transportez les Saxons en ce païs Flamand, commanda à Lideric admiral sur ce costé de l'Ocean, de prẽdre esgard sur ce peuple, & de gouuerner ce païs voisin de la mer. Et tiennent aucuns que ce Lideric estoit Portugais de nation, mais venu là auec Charles Martel lors que les Sarrasins se ruerent sur les Espaignes, & que sa femme se nõmoit, non Flandrine, ainsi que l'on faint, mais bien Hermẽgarde, & qui fut fille de Gerard de Roussillon, lequel estoit seigneur de Tournay & du Cambresis iusqu'à la mer qui regarde l'Angleterre. Ainsi, puis que le païs estoit compris souz le tiltre de Forest, & que le gouuerneur se nommoit simplement Forestier, ioint que iamais Lideric ne le tint comme Conte, & moins n'espousa onc Dame qui s'appellast Flandrine, ains Hermengarde de laquelle il eut vn filz nõmé Englerã, il fault chercher ailleur la cause de ce vocable. Ceux qui s'estans diligẽment amusez à lyre l'histoire, n'ont peu riẽ trouuer qui contẽtast leur esprit sur le nom de Flandres prins sur quelque Prince, ou Princesse y ayant vescu: & voyans la naturelle assiet-

Golduere Duc des Cimbres.

Flandbert donne nom au pays de Flandres.

Gregoire de Tours liu. 2.

Aymon moyne liu. 2.

Abbé d'Vsperg en son Chronique.
Nauclere 2. volume, generation. 13. & 15.
Le miroir des hist. liu. 21. chap. 2.

Paule Emile.

L'histoire Berthiniene fait Lideric Portugais.
Hermengarde fille de Gerard de Roussillon Espouse de Lideric.

te, diſpoſition, & inclemence de l'air de ce païs, ont eſtimé qu'il à eſté nommé de ces motz Latins *Flatus*, ou *Fluctus*, qui ſignifient flotz, ou ſoufflemens venteux, à cauſe des inondations de la mer, auſquelles ceſte terre eſt ſubiette & des grands orages des vents, qui y cauſent ces grands deſbordz, ainſi que de la memoire de noz Peres on les y a veu telz, que pluſieurs villes furent englouties dans les abyſmes creux de l'Ocean, qui fut cauſe que la terre fut nommée Flandria æſtuoſa, qui vault autant que pleine de Fluz & eſtangs marins enflez de ventz. Voire eſt noté, que n'a pas long temps, ſi lon vendoit quelques terres en ce pays Flamand, on eſcriuoit touſiours ceſte clauſe au contract : A condition que ſi la mer ſe deſborde dans dix ans, & qu'elle inonde, & noye leſdittes terres, le contract ſera de nulle valeur.

Voy Loüys Guicciardin liure des païs bas.

Ainſi ceſte region ayant eſté ainſi expoſée aux tourmẽtes, & deſbordz comme dit eſt, & à quoy on a pourueu en arrachant les boys, & hauçant les bordz & haures, à cauſe que la terre eſtoit trop baſſe, il y a quelque veriſimilitude que de telle occurrence la region a eſté nommée Flandres, puis qu'il n'y a Prince, duquel l'hiſtoire ſoit certaine, qui l'aye baptiſée en ceſte ſorte : & dequoy i'en laiſſe (comme i'ay dit) le iugement libre au lecteur diſcret, & debonnaire. Quant au nom de Conté & erection d'iceluy tous les auteurs approuuez s'accordẽt en ce, que ce fut du temps de Charles ſurnommé le Chauue, filz de Loüys le Debonnaire que cela aduint, entant que Bauldouïn Foreſtier de Flandres, filz d'Adaquier, ou Odoacre, qui eſtoit filz d'Englerran ſorty de Lideric & Hermengarde, ayant rauie Iudith fille dudit Roy Chauue, & pourſuiuy par cenſures Eccleſiaſtiques, à cauſe que le Roy eſtoit empeſché par les Norm ans qui lors rauageoyent la France, fut en fin abſouz du Pape, par le moyen duquel le Chauue eſtant appaiſé Baudoüin de garde de la Foreſt Charbonniere fut fait & creé Conte du royaume, à ſçauoir homme lige du Roy de France au Conté de la Charbonniere, & nommé Marquis des Limites de Flandres, & receut les païs entre l'Eeſcault la Some, & l'Ocean pour doüaire, auec condition de deffendre ledit païs des courſes & pilleries des Danoys, & Normandz, qui rauageoyent toutes les Gaules és lieux voiſins de la mer. Ce fut ce Baudouïn ſurnommé bras de fer, qui, imitant ſon pere Adaquier, embelliſt le païs Flamand de pluſieurs beaux edifices, & feit baſtir le Chaſteau de Bruges pour brider les voleurs, & eſcumeurs Danoys, & dreſſer pluſieurs autres lieux, & fortereſſes, auſſi que pouuez lyre és Annales de Flandres, & de luy ſortirent les Contes qui ont vn long temps gouuerné ce païs ſouz la foy, hommage, & obeïſſance des Roys de France qui en ſont les ſeigneurs liges & legitimes.

Cecy eſt accordé par Meger li. 1. et 11. en la vie de Bobert de Bethune.

Voyez Meier li. 2. des Annal. de Fland.

Cecy aduint l'an 863. ſouz le Pape Nicolas. 1.

Bruges par qui baſty.

Neantmoins auant que paſſer outre, ie veux aduertir, comme en paſſant, le lecteur qu'oyant apeller ces princes anciens de Flandres, Foreſtiers, qu'il ne les eſtime pas pourtant telz qu'on feroit les gardes des Foreſtz de maintenant, ains penſe que c'eſtoyent de grands ſeigneurs, & que le pays n'eſtoit pas ſi deſpeuplé, que ilz n'euſſent moyen de tenir teſte à de grands Princes en guerre: auſſi auant que Flandres leur eſcheut

Foreſtiers de Flãdres Contes de Harlebec.

en patrimoine,ils iouïssoyent desia(souz tiltre de Comté)de la seigneurie de Harlebec, qui à present n'est seulement que Visconté: Aussi comment eut osé vn petit compaignõ se hazarder d'offencer vn si grand Monarque que l'Empereur Charles le Chauue,s'il se fut senty si bas de poil,que de ne pouuoir s'armer que de l'amour seule qu'il portoit à la douairiere d'Angleterre, & fille de France? Or ce qui proprement s'apelle Flandre s'estẽd pour la plus part,vers le Septentrion & regarde l'estenduë de l'Ocean, & est separé de Zelande par l'Escault, vers midy le pays de Henault l'auoisine,auec le Vermandois,& Picardie:au Leuant l'Escault luy sert de limite, & au Ponant il a la mer regardant l'isle Angloise,auec vne partie de la riuiere de Ha, & ce quartier d'Artois, qui voit & aproche du finage de Calais,& Bologne. L'air de ceste regiõ est assez bon par tout, mais plus sain, & salutaire du costé qui est exposé au midy:le païs y est plat, peu montaigneux,& bon assez pour le labourage, & sur tout és lieux les plus proches & voisins de France,mais le vin ny croist en sorte quelconque. La richesse du païs est le bestail, & sur tout des cheuaux, quoy que gros, & pesans, comme aussi sont ceux de la Franche-Comté de Bourgoigne, quoy qu'à les voir on les iugeroit,veu la taille, de se ressentir aucunement de l'agilité des cheuaux d'Espaigne. Les laitages y sont en abondãce,aussi la vie principale des naturels du païs c'est le beurre, estãs les pasturages beaux & de grand estendue,le long des riuieres de l'Escault,Lise,Denre,& autres fleues fertils & courans,en outre les hõmes y estans industrieux à faire couler l'eau auec force canaux pour engresser leurs terres, & arrouser les prez & lieux de pastis pour la nourriture de leurs bestes. Iadis en Flandres n'y auoit autre Baron que le Comte mesme,& ainsi les seigneuries qui y sont à present,ne sont de guere grande ancienneté,i'entends en ce qui proprement s'apelle Flandres, car il y a diuerse consideration de ceste Prouince aux autres qui sont contenues sous le nom des païs bas, suiets à la maison d'Austriche. Les pays Flamand est diuisé en 31. Court,qui sont les lieux de iustice & preeminence,& que nous pouuons nommer Chastellenies, lesquelles ont chacune en son endroit,& cartier,autorité, & iurisdiction sur toute la Prouince. Apres y sont les Quatrenieres des Ours, qui sont les enseignes des quatre familles principales des anciens Comtes, à sçauoir Pamele,Cisoin,Heme,Bouelare:douze pairs à l'imitation de France,pour assister au Prince és causes,& iugemens de consequence,ainsi que iadis en vsoyent tous les peuples de la Gaule: & comme aussi Baudouin premier Comte Flamãd,erigea la republique de son Comté, ainsi qu'il l'auoit veu garder en France,où il auoit esté nourry, & selon les loix Romaines desquelles se ressentoit encor le peuple de la Gaule. Est à noter d'auantage q̃ le païs Flamand est diuisé en Flandre Flamegante qui est le principal, Flãdre Gallicane,ou Françoise,à cause qu'on y parle François,& Flandre Imperiale: La premiere region contenuë dez la mer Septentrionale iusqu'au fleuue Lise,& tirant vers la fosse neuue d'Artoys,est pour la plus part ayãt le terroir maigre,steril,& sablonneux, & parainsi nõ propre pour le froument,mais apte pour les seigles,& sur tout y croissent les lins, & chãures, & grand abondance de fruitz: & en ceste-cy est comprise la grand ville

Description du pays de Flandres.

Comte de Flandre seul Baron en son pays.

Chastellenies de Flandres.

Familles principales de Flãdres.

Comme le pays de Flãdre est diuisé.

Gād par qui bastie. voy Meier, qui nie que Cesar l'ayt basty le premier: liu. 2.

de Gand, renommée tant pour son antiquité, aucuns estimans qu'elle ayt esté bastie par Iule Cesar, & d'autres par les Wandales, comme aussi pour estre celle qui de tout temps a tenu teste aux Comtes, & s'est opposée trop opiniastrement à leurs insolences: de ce nous facent foy les Arteuelles, & ligues blanches & noires : & de nostre temps le chastiment donné aux Gantois par Charles Empereur, & Roy Catholique des Espaignes : nonobstant cela les citoyens de ceste ville sont gens ciuils, politiques seueres en iugement, rondz en parolle, de grand cœur, hardis en entreprise, bons executeurs, vaillans en guerre, mais mal'heureux aux succez, & occurrences d'icelle. Ceste cité fut iadis gouuernée par quatre familles anciennes, mais les troubles depuis suruenus ont causé l'aneantissement de ceste autorité, quoy qu'encore le conseil de la ville y est en vigueur, mais sur tout la marchandise y a le dessus, & le principal pouuoir des marchans, & artisans est celuy des tisserans, qui y sont infinis en nombre, entant qu'au pays de Flandre le trafic plus grand qu'on y face se raporte aux toiles : & parlant des tisserans en general, c'est la richesse Flamande, contemplée és draps de laine, & de soye, és toiles, tapisseries, bougrans, fustaines, & autres telles denrées. C'est à Gand que se tient le conseil Prouincial selon l'ordonnance de Iean Duc de Bourgoigne, & sorty de la maison de France : mais de ce conseil il y a appel à Malines, iaçoit qu'à present la souueraineté du Parlement est à Bruxelles, depuis qu'on à fait quelque mouuement és païs bas à cause de la religion, sans que on aye guere plus d'esgard à ces departements anciens des quartiers, ny au siege de la Chancellerie ny du grand conseil, sinon ainsi que les affaires se presentent. En Gand residoit aussi la chambre legale, c'est à dire legitime de Flandres sur les fiefs, & laquelle s'ayde des iuges de la chambre du cōseil Prouincial. Bruges est le second membre de Flandres, ayant apres Gand la surintendence sur le païs, & où iadis estoit le trafic, bourse & magnificence des marchans, qu'on voit estre à present en Anuers, mais tout y est aneanty sauf les estapes des laines : & en celle cité se tient ordinairement le grand bailly de Flandres en memoire de l'autorité que ceste ville a eu iadis estant le plaisir, & siege des Comtes.

Quelz sont les Gantois.

Gand par qui iadis gouuernée.

Richesses de Flādres en quoy consiste.

Cōseil Prouincial à Gand.

Conseil Royal à Brusselles qui est en Brabant.

Chambre legale à Gand.

Bruges 2. mēbre de Flandres.

Hipre 3. membre & le Franc est le 4.

Le troisiesme membre de Flandres est Hipre & le Franc est le quatriesme: Ie laisse plusieurs villes & forteresses, pour euiter prolixité & d'autant aussi que cela ne fait beaucoup à nostre matiere, me suffisant de marquer les païs selon la diuision faite dés le commencement.

Limites de la 2. partie de Flandres.

La seconde partie d'iceluy donc s'apelle Flandre Gallicane, ou Françoise limitée par le Cambresis, l'Escault, Lise, & pays d'Artoys, & la Flandre Flamegante : ce pays est fertil en froument, abondant en bestail, & où les hommes sont assez ciuilz, quoy que haultz à la main, & qui imitent le naturel du Picard. C'est en ceste contrée que gist l'Isle, où iadis se tenoyent les gouuerneurs, & forestiers qui tenoyent ce pays souz l'obeïssance du Roy des Françoys: à cause qu'elle estoit bastie dans les marestz, & d'où elle a pris le nom d'Isle : en laquelle se tient la chambre des comptes du pays, & à laquelle ressortent les pays de Flandres, Hainault, Artoys, Namur, & la seigneurie de Malines, & iadis y respondoit aussi la

Chambre des Cōptes de Flādres, à l'isle.

Franche-Comté. En ce cartier, & Flandre Françoise est là ville ancienne de Tournay de laquelle souz le nom des Neruiens, Cesar fait si grand compte, & contre lesquelz il eut si cruelle guerre. *Cesar és Cõment. liu. 2. & 5.*

L'autre, & troisiesme partie de Flandres, porte le nom d'Imperiale, à cause que iadis elle estoit souz l'obeïssance des Empereurs, & en est le limite de peu d'estenduë vers le païs de Brabant, pris entre les riuieres de l'Escault & la Denre: aussi Flandre iadis estoit partagé à trois seigneurs, la souueraineté en estant deuë au Roy de France, le domaine à l'Empire, & la proprieté se raportoit au Comte, lequel faisoit hommage, & à l'Empereur, & au Roy en pareille forme & ceremonie, qui estoit telle: que le Comte se presentoit deuant la maiesté de chacun de ces Monarques à teste nuë & sans porter espée, & ayant mis vn genoil à terre vn cõseiller luy disoit, qu'il venoit là pour cause de sa principaulté, & seigneurie de Flandres, & de tout ce qu'il tenoit, ou du Roy, où de l'Empereur, & que il promettoit d'estre loyal iusqu'à la mort, de ce qu'il tenoit de quel que ce fut de ces deux. Quoy que en die Louys Guicciardin, si ne luy peux-ie accorder que le Comté de Flandres de soy fut hommageable à l'Empire, veu que la donation ressortissement, & iurisdiction estoit purement se raportant à la chambre Royale de France: & si quelque Comte à fait serment de fidelité aux Empereurs, ç'a esté pour autre occasion que pour le païs de Flandres: sur quoy ie ne demande autre argument sinon que les Empereurs n'y ont iamais riẽ querellé de souuerain, quelque chãgement qu'il y ayt eu de seigneurs, ains en ont laissé disposer au roy, comme à celuy qui en estoit le dispensateur legitime, lisez ce qui aduint, tenãt le Comté de Flandres Guy de Dampierre & là cognoistrez, pour quelles raisons l'Empereur Raoul declaira Guy attaint de leze maiesté, & se saisist des terres, non vniuerselles de Flandres, trop bien de celles qui estoyent du ressort de l'Empire: là où le Roy Philippe le Bel contraignist & le Cõte Guy, & toute la noblesse de prester le serment de fidelité ainsi qu'il en est escrit aux registres & thesor de la Court de Parlement, & sous le mesme, lisez comme le Comte Flamand est puny pour auoir voulu marier sa fille à l'Anglois, qui estoit mortel ennemy de la maison de France. Voila quant à l'estat particulier du païs de Flandres selon ce que i'en ay peu sommairemẽt recueillir de diuers auteurs, sans toutesfois m'estre amusé à compter le fondement des villes, lesquelles pour la plus part sont modernes, sauf celles qui sont basties en la Flandre Gauloise & pays de Henault, Tournesis & Artois, la memoire desquelles est dés le tẽps des Romains, veu que Cesar fait mention de Tournay, & n'oublie point Arras, ny ses finages, nomplus que les païs qui sont selon la mer dés l'Escluse iusqu'à Canais & Bologne. Reste à voir le surplus des pays bas, qui pour estre subiets à vn mesme Prince, & viuans sous pareille loy, sont aussi contenus en general sous le nom de Flandres.

Limites de la Flãdre imperiale.

Flãdre auoit iadis trois seign. & comment.

Forme d'hommage du Comte Flamand au Roy, & à l'Empereur.

Louys Guicciardin en la descript. de Fland.

Guy de Dãpierre Comte de Flãdr. 1279. voy Meier liur. 10.

Philippe le bel emprisonne le cõte Guy.

Peu de villes en Flandres qui ne soyent modernes.

Des pays bas, coustumes, & façons des hommes qui habitent en iceux: qui est en la region Belgique. Chapitre 39.



D'Autant que celle estendue de païs qui est en la Gaule Belgique contenu sous le nom de païs bas est à present enclos souz le tiltre de Flandres, iaçoit que impropremẽt, entant qu'à bien parler la region Flamande est celle seulement qui auoisinant la mer est aussi suiette aux desbords d'icelle, comme dit a esté cy dessus: si est-ce qu'à cause q̃ c'est vn mesme Prince qui en est le seigneur & que presque les loix, & coustumes s'y raportent, nous auons fait vn amas du tout ensemble, ayans premierement specifié ce qui est de Flandres selon les anciennes distributions. Et d'autant qu'au chapitre de Gaule, i'ay departy ce qui est d'icelle en Celtique, Aquitaniq̃, & Belgique, & derechef particularisé chacune selon que & les anciens, & les modernes les ont diuisées, & marquées diuersemẽt selon la varieté, & occurrence du temps, il nous suffira pour ceste fois de dire que iaçoit que plusieurs seigneurs possedent le païs Belgique, si est-ce que le Roy Catholique est celuy qui en tient la plus belle & grande estendue, neantmoins, & l'Empereur & le Roy de France, & les Suisses, & plusieurs Princes Alemans, & Euesques y ont de belles terres, le tout compris le long du Rhin, Meuse, & Seine, & s'estendant vers la mer & au septentrion, & au Ponãt, soit qu'il regarde le païs Holandois, ou s'auoisine d'Angleterre. Ayant dõc cy deuant parlé en general des mœurs des Gaulois, ne faillirõs (laissant ce qu'ilz estoyent iadis) de racompter particulierement, comme maintenant se comportent les façons de vie des habitans des bas païs, ainsi nommez à cause qu'ils vont en baissant tirant vers l'Ocean, ce qui a causé (comme i'ay dit) que la terre en est ainsi suiette aux inondatiõs de la mer. L'air du pays y est humide, & grossier, & neãtmoins salutaire, aydant à la digestiõ, & propre à la generation, & diray que si les habitans de celle region n'estoyẽt excessifs au boire & manger, & que encore les malades fussent seruis comme il fault, ils viuroyẽt plus longuement qu'ils ne font, veu la disposition de leurs personnes, & la temperature du Ciel, qui semble s'y estre moderée depuis quelque temps. Aussi l'esté y est beau & delectable, sans estre excessif en chaleurs, ainsi qu'on le sent en la Gaule Narbonnoise. Les tonnerres n'y sont trop frequens, les terre-trembles non guere iamais sentis, y obstant & l'humidité de l'air, & la basseur de la terre, s'il y en aduient il le fault acompter à quelque grand miracle. L'hyuer y est long, fascheux, tresfroid, venteux, & rigoureux, & sur la fin de l'Automne le tout se conuertissant ordinairement en pluyes. Le pays y est plat sans guere de collines & montaignes si ce n'est au terroir de Luxembourg & Namur, & au pays de Henault & du Liege. Ie laisse à part la fertilité diuerse selon les pays les vns portans vne sorte de fruit les autres vne autre, & ne mettray en ieu les boys & forests de nom qui y sont, & desquelles les habitans se seruẽt, soit pour bastir, se chauffer, ou s'armer de vaisseaux pour le nauigage: ne m'amuseray au bestail qui y est beau, grand, & en grand nombre, & ne suis

De la Gaule Belgique. voy Cesar. 1. Comment. Ptol. li. 2. ch. 9. tabl. 3. d'Europe.

Pourquoy les païs bas ainsi nõmez.

Qualité de l'air des pays bas.

Condition & assiete des pays bas.

ne suis en voye de vous specifier les riuieres pour ceste fois qui arrousent ceste partie Belgique,iaçoit que des plus belles de l'Europe y facēt cours, telles que sont le Rhin,la Meuse,l'Escault,Moselle,Seine, Ems, & Haine, laquelle a donné nom,ainsi qu'on tient à tout le pays de Henault: Biē diray que l'industrie des habitans a esté telle,& si grande que d'auoir si bien dressé les canaux de ces riuieres,qu'il n'y a ville qui n'aye quelque bras,ou cours de fleuue pour de l'vne à l'autre pouuoir aisément conduire leur marchandise:& est la regiō renduë plus forte par les estangs,paluz & marests qui y abordent, iaçoit que les fontaines d'eau viue n'y soyent guere frequentes, si ce n'est és lieux haultz, & assis sur quelque roche viue. Les hommes de ces bas pays sont ordinairement beaux,bien faitz & proportionnez de membres,& sur tout sont bien en iambe,& semblent exceder en grandeur le reste des Gaulois sauf les Suisses, & principalement ceux qui se tiennent en Frise,& Holande:sont bons mariniers, ayans des Hurques les plus fortes que autres vaisseaux qui courent fortune sur mer, & c'est pourquoy ilz ne s'arrestent guere par les portz iusqu'à tant qu'ils ont parfait leurs voyages, & ne craignent guere les tempestes, comme s'ilz auoyent quelque accord auec les ondes.Et de cecy ne fault s'estonner, veu qu'estans descendus la plus part des Saxons ilz en tiennent encore les façons de faire, & l'asseurāce qu'auoyent les predecesseurs sur mer, quelque fureur de temps qui apparut, ou quelque effroyable tēpeste qui semblast les menacer d'vn euident naufrage. Ce peuple est de gentil esprit, subtil ingenieur, apte aux lettres & ayant nombre infiny d'hommes de sçauoir, & sur tout qui s'adonnent à la cognoissance de diuerses langues : adonné au possible à la marchandise, comme leur pays n'ayant richesse que par le trafic,& les plus experts artisans qu'on sçache guere en l'Europe, mesmemēt à la painture, & burin qui sont deux parties de la perspectiue & d'art ioint au iugemēt des plus parfaites qu'homme puisse guere imaginer:quāt à la Musique, on ne peut nier que ceux du bas païs sont nez aux accordz & que le terroir Belgique formille autāt de chantres que l'Alemaigne de forgerons.Ces gens sont assez attrempez,soit en parolle,ou façons de faire, non trop bouillans de colere, ny ordinairement ambitieux, mais qui toutesfois sont obstinez & soupçonneux,conuoiteux de richesses, legers à croire,aisez à deceuoir,oublians soudain les plaisirs receus,peu constans en amitié, iaçoit qu'aussi n'impriment ilz trop viuement le courroux & haine en leur ame : adonnez plus que de raison au boire qui leur cause la perte de celle naïue beauté que nature leur donne, & altere la santé qui sans cela leur seroit de longue durée.Les femmes y sont belles,gracieuses, de belle stature,conuersans librement en la compaignie de chacun suiuāt la coustume du pays,qui est cause qu'elles sont promptes aux affaires,subtiles & adextres,mais ceste liberté honneste leur cause aussi vne vie modeste & sans aucun blasme,estans sobres,chastes, honorables, actiues, cōme celles qui non seulement s'adonnent au mesnagement de leur maison en quoy seules elles sont occupées,ains encor de la marchādise acheptans,& vendans aussi bien que leurs marys, & prennent souuent telle & si grāde autorité qu'elles sont les dames & maistresses. Leur viure est sobre, & se

Riuieres principales de la Gaule Belgique.

Quelz hōmes des bas pays.

Saxons habitateurs des pays bas voy cy dessus chapitre 38.

Des Saxons bons mariniers.voy Sidonie Apollinaire li.8.epist.6.

Habitās des pays bas sont gens de bon esprit.

Vices de ceux des pays bas.

Mœurs des fēmes des pays bas.

nourrissent par tous les pays bas assez escharcement, & ne se soucians de guere grand apareil, comme gens adõnez à leur prouffit s'il en y a au mõde, & sur tout és villes ou s'exerce le trafic: neantmoins sont ilz propres en leurs maisons, ayans de beaux & riches meubles, & se tenans gentilment en ordre, peu se soignans de leur prochain, & si amys d'eux-mesmes que rien ne leur est plus cher que de penser aux moyens de s'enrichir: religieux au reste, & gens aymans Dieu, zelateurs de la foy de leurs ancestres, si ce n'est que de nostre temps la peste commune saisissant l'Europe, a couru aussi par aucunes terres desdits pays, nõ sans y faire vn estrange degast, & y causer des ruynes qui se feront sentir à plusieurs generations aduenir. Voila quant aux mœurs du peuple, ores il fault vn peu toucher la police, & gouuernement selon que la prouince est regie, & ce presque à l'imitation Françoise, d'autant que les seigneurs qui ont commandé en ce pays, sont aussi sortis de la maison de France, & mesme le pays a esté longuement sous les loix & constitutions des Parlemens suietz au Roy treschrestien. Depuis que par le mariage de madame Marie fille de Charles Duc de Bourgoigne & heritiere vnique de tout ses estats, auec Maximiliã d'Austriche, ces pays de Flandres & autres voisins furent ioints à la maison d'Austriche, & depuis escheurent à la couronne d'Espaigne, comme les roys y commandans n'eussent le moyen, pour les grandes & diuerses terres qu'ils possedent de se tenir aux pays bas pour les gouuerner, ainsi que iadis faisoit le Prince Bourguignon, ilz ont esté contrains d'y enuoyer des gouuerneurs representant leurs personnes, ausquels ils ont donné des Cõseillers pour leur assister au maniment des affaires. Or iaçoit que le gouuerneur, ou pour mieux dire Regent, aye presque esgale puissance en ces pays que le Prince mesme, si est-ce q̃ c'est au seul prince à créer les estatz, & officiers, & luy seul donne les offices souuerains en dignité tout ainsi qu'il nomme le gouuerneur, eslisant, & Presidents, & Conseillers en quelque estat & iurisdiction qu'on les cõtemple, car il y a diuers conseils ainsi que verrons en poursuyuant nostre discours. Il n'a pas long temps qu'en Flandres (i'abuse du nom d'vn priué pour tout le pays) les conseilz qui à present sont separez sous le tiltre d'estat, & de priué, n'estoyent que vne mesme chose & embrassoit l'vn, ce q̃ tous les deux à peine peuuent maintenant despescher: mais les affaires allans en accroissant, il a fallu aussi diuiser le conseil auec l'autorité requise & selon que la necessité, & vrgence des affaires le requeroit. Le conseil d'estat donc comme estant le premier sera par nous touché premierement, & est celuy qui reside pres la personne du gouuerneur, ayant des Conseillers sans nombre certain, ainsi qu'il plaist au Prince en ordonner, & parmy lesquelz sont meslez quelques seigneurs & gouuerneurs d'autres regions, aucuns doctes & sçauants hommes, des vaillans & bons guerriers telz que bon semble au Prince de les choisir, & à tout cecy est aioint vn president homme de grand sçauoir, & renommé d'vne grãd integrité de vie. Auec ceste troupe consulte le gouuerneur sur les affaires d'estat soit que la chose touche au Prince, ou soit pour le proufit du public, & traittãt de la paix, ou de la guerre, prẽd esgard aussi à ce qui apartient au gouuernement general de toute la Prouince.

Marie de Flãdr. espouse de Maximiliã d'Austriche l'an 1478.

Diuers conseils en Flandres pres du gouuerneur.

Conseil d'estat, & sa puissance.

Auſſi c'eſt en ce conſeil que ſe donnent les aduertiſſemẽs de toutes partz, que ſe trafiquent les intelligences, que on caſſe, ou apointe les Colonnels, & chefs de guerre, que les embaſſadeurs ſont enuoyez ou receus, & où en ſomme ſe vuident les choſes qu'on ne peut deſmeſler és autres courts, & conſeilz. Ceſte grande autorité fut iadis és mains du conſeil priué & ſecret du Roy lequel auſſi ſe tient pres la perſonne du gouuerneur, & où le nombre des conſeillers eſt limité à dix ou douze hommes ſegnalez en ſçauoir, & bien renommez, ayans auſſi vn preſident eſleus par le Prince, ou gouuerneur du pays. Ce conſeil depuis que celuy d'eſtat fuſt eſtably, n'a que la iuſtice, & police, ſans manier les affaires de dehors, ny de la guerre, ayant puiſſance de donner priuileges, graces, pardons, remiſſions, octroys, & conſentemens: pouuant faire loix, ſtatuts, ordonnances & editz, ayans en main la cognoiſſance & iugement des proces, & querelles, ſur les finages & limites des terres, & parties importantes du domaine, iugeantz de l'autorité du Prince & ſeigneurs, ſelon les regiſtres ordinaires: ſauf que aux affaires de plus grande importance, il fault que ces Conſeillers en cõmuniquent au gouuerneur, & conſeil d'eſtat, tout ainſi qu'en ce qui touche la police, l'autre conſeil eſt tenu en donner aduis & inſtruction au cõſeil priué les Conſeillers duquel on apelle à la façon de France, maiſtre des Requeſtes: & à chacun de ces conſeils y a quatre ſecretaires qui ſont comme audienciers, & touſiours parmy quelques ſeigneurs & cheualiers de la Toiſon, ainſi qu'on en vſe en France au Conſeil priué ſeant pres la maieſté du Roy, ou pres la perſonne de Meſſieurs ſes freres, & comme encore éz Courts de Parlemẽt ſont receuz les Pairs de France & les gouuerneurs des Prouinces, comme eſtans de ſoy du corps du Conſeil & ayãs priuilege d'aduis, encore qu'ilz ne ſoyent point eſtablis iuges que par le droit du ranc qu'ilz tiennent. Le troiſieſme conſeil eſt celuy des finances gouuerné comme iadis on en vſoit & vſe on encore en France: en ceſte police on voit trois ſages ſeigneurs du pays apellez chefs, ou ſurintendans des finances, vn receueur, & vn theſorier general, & trois commis hommes qualifiez & experts, deux Greffiers, & autres officiers ainſi qu'il en plaiſt diſpoſer au Prince, ou à ſon lieutenãt. C'eſt à ce conſeil d'auoir l'œil, & ſur-intendance des biens, reuenuz, & patrimoine du Prince, à prendre eſgard aux aydes tãt ordinaires que extraordinaires, aux chambres des Comptes, & en ſomme à voir comme ſe deportent tous ceux qui ont charge des deniers de leur Prince. C'eſt en celle chambre que on dreſſe les tailles, faitz & taxe les impoſtz, & que lon traitte des payemens & ſouldes, ſoit en temps de paix ou de guerre, que l'on ordonne pour les frais des fortifications, munitions & toutes autres deſpences neceſſaires pour le public: & c'eſt par ce conſeil que les biens du Prince ſont donnez à ferme, ſelon les moderations, & reſtrictiõs acouſtumées. Les chambres des Comptes y ſont tout ainſi reiglées qu'en France, y ayant en chacune vn Preſident, & ſept maiſtres des Comptes deſquelz les quatre ſont ſeulement ordinaires, & ſe tient ceſte compaignie à Bruxelles.

Le Prince des bas pays a auſſi des cõſeilz Prouinciaux & nommez Parlemens à l'imitation de France, en chacun y ayant 12. 16. ou 18. conſeillers, vn

Conſeil priué, & ſon autorite.

L'vn cõſeil communique certains affaires à l'autre.

Quatre ſecretaires à chacun conſeil.

Le conſeil des finances & ſon office.

Chambre des cõptes à Bruxelles.

Parlemẽs de Flãdres fort differens à ceux de Frãce.

Chancelier,ou President,l'Aduocat & Procureur du Roy,les greffiers,secretaires,& autres officiers esleus trestous par le gouuerneur de la Prouince. Mais la puissance de ces Courts n'a la maiesté telle,ne si admirable & seuere que celle de noz Parlements de France, lesquelz ne recognoissent que le Roy & ne sont erigez que de luy,& les offices vaquans ny sont dispensez que par son autorité Royale, & personne ne cognoissant de leur sentence,& n'y ayant gouuerneur qui puisse leur prescrire loy, ny ordonnance nouuelle,autre que celle qui est de la volonté du Roy, & autorisée par les courts souueraines. Là où és pays bas le gouuerneur enuoye tous les ans cõmissaires par toutes les bonnes villes,auec nouuelles prouisions, loix,& ordonnances,ausquelles fault que les Parlemẽts obeissent. Quant à la gendarmerie, on ne tient point en Flandres durant la paix aucunes garnisons de gens d'ordonnance, ainsi qu'on fait ordinairement en France,à cause qu'estans voisins d'Alemaigne,comme ils sont, ils se font fortz de s'en preualoir auec leur argent tout à loisir,& assez soudain: biẽ est vray que de fanterie il en y a quelques compaignies qui sont tousiours departies par les places des frontieres, & qu'aussi de nostre temps les Roys Catholiques, voyans l'ordre gardé en France pour l'esgard de la caualerie y ont prouueu de mesme façon que noz Roys, faisans 600. lances en tous les pays bas,diuisées en 14. compaignies des gens d'armes de cinq hõmes à cheual pour lance, iaçoit que tout va aussi bien en diminuãt comme on le voit peruerty en ce nostre pays de France. Quant à la mer, le Roy Catholique ne tient guere iamais armée sur icelle és costes de Flandres, Brabant,Holande,Frise,& Zelande,iaçoit qu'il y ayt vn Admiral,qui est chef de la marine, ainsi que nous le pratiquons aussi en France, & est ceste dignité & honorable,& de grand reuenu, entant que cest officier, & seign. de la marine a part en toutes confiscations de denrées & vaisseaux, à part aussi aux butins faits en guerre,& aux courses de quiconque fait proye sur mer:sçait q̃ doit prẽdre sur chacun tonneau de marchandise quelque saufconduit qu'ayent les marchans qui sont de pays estrange, & auquel saufconduit si l'attache de l'Admiral n'estoit apposée la marchandise est soudain confisquée. La sagesse des gouuerneurs de ces pays est grande en ce que voyans comme ce peuple est enceint de plusieurs siens voisins qui à tous propos se vont vendre à deniers comptans à faire seruice aux Princes en leurs guerres,& entreprises: ilz ont ordonné que nul suiet au Roy Catholique s'enrolle souz quelque Prince,ny Potẽtat estranger, sans l'expresse permission,& congé sien, ou du gouuerneur du pays au nom de sa maiesté.Ie laisse les deffences de tirer desdittes terres,cheuaux, viures, or, n'y argent,ou autre chose venant au pays, ny la permissiõ du cours & trafic de marchandise, estant ceste loy comme commune à tous les Princes presque de la terre.Les estats s'y assemblans,sont plus faits par l'ordonnãce du Prince,ou gouuerneurs, qu'à la requeste du peuple, & communautez,à cause qu'on ne les apelle guere que pour y parler des subuentions,& c'est aussi pourquoy le plus souuent ilz y viennent plus par force, & de peur de l'amende à laquelle on condemne les delayeurs que de soucy que ilz ayent de l'assemblée.Au reste n'est de mesme l'assistence des ordres de

De la gendarmerie des pays bas.

Admiral és païs bas, & sa puissance.

Loix sur les viures du pays.

Comme les estatz sont assemblez aux pays bas.

chaſcun païs,d'autant que des terres de Brabāt,Hennault,Artois,Namur, & Zelande chaſcun des trois eſtatz y enuoye des Commiſſaires,& deputez,là où les Flamans y enuoyent en general pour leurs quatre membres, iaçoit que les autres eſtatz à ſçauoir l'Egliſe, & nobleſſe y mandent auſſi quelqu'vn pour voir ſi les quatre membres diront rien à leur deſaduantage, & preiudice pour ſ'en reſſentir. D'auantage quand bien vn pays auroit accordé ce que le Prince demāde le corps d'vne ſeule ville eſt pour ſ'oppoſer, & rompre tout ce qui auroit eſté octroyé, & nonobſtant le Prince ne ſ'aygriſt, ains pillant pacience, attend à vne autre fois que les commis ſont mieux affectionnez à condeſcendre à ſa demande. Et voyla quant à l'eſtat general : reſte à particulariſer quelques villes des païs bas pour le contentement plus grand de ceux qui ſ'amuſeront à lyre ceſte hiſtoire.

Or ayans parlé de Gand au diſcours de Flandres,nous verrons quelque cas des belles citez qui ſont au Duché de Brabant,de l'antiquité duquel ie renuoye le lecteur à Iean le Maire de Belges, & à l'hiſtoire de Belges, me contentant de vous dire que ce Duché eſt limité de la Meuſe vers le Septentrion, qui le ſepare du païs de Gueldres,& de Holande : au midy luy giſent Hennault, Namur, & pays du Liege, à l'orient luy eſt encor la Meuſe, & à l'Occident eſt l'Eſcault qui ſepare les Brabançons de Flandres, confinant auec la principauté d'Aloſt : & les villes principales de Brabant ſont Louuain, Anuers, Bruxelles & Boſleduc, & pluſieurs autres murées, & non ceintes de murs que ie laiſſe pour euiter prolixité, contents de propoſer les deux chefz du païs Louuain & Anuers, quoy qu'à Bruxelles ſoit aſſis le Conſeil, & les finances ainſi que deſia nous auons dit. On tient que Louuain fut baſtie par Ceſar, d'autres tiennent que ce fut vn Eſcoſſois nommé Lupe,auant Ceſar long temps,mais n'ayant rien d'eſcrit de l'antiquité, ie ſuis auſſi contrainct de n'en dire autre cas ſinon qu'à preſent elle eſt remarquée plus pour ſon vniuerſité fameuſe,que pour autre choſe qui la puiſſe ſingulariſer, & laquelle Eſcole y fut dreſſée enuiron l'an de noſtre ſeigneur,mil quatre cens vingt ſix,par Iean Duc de Brabant quatrieſme du nom, & enrichie de beaux priuileges par le Pape Martin cinquieſme, & de noſtre temps augmentée & douëe de grandes immunitez, & confirmation des anciennes libertez par Philippe ſecond Roy des Eſpaignes. Louuain de tout temps a eſté, & eſt encor la Metrapolitaine de Brabant,& chef du premier cartier de la Prouince, precedant toutes les autres villes dudit eſtat en toute preéminence, ſoit à preſter le ſerment au Roy, ou à le receuoir de luy-meſme, ou a porter la parolle és choſes concernantz les affaires, ſauf és demandes des aydes & empruntz pour le Prince,ou Anuers, comme y ayant le plus d'intereſtz, eſt celle qui parle la premiere : & ſur la police de laquelle, en la deſcriuant nous prendrons le patron du reſte des villes Brabançonnes: d'autant que quiconque ſçaura comme Anuers ſe gouuerne, il n'ignorera preſque rien,ie ne dis pas,des façons de faire,& couſtumes des villes ſubiettes au Roy Catholique, ains encor des lieux principaux d'Alemaigne, & de la plus part des païs Septentrionaulx. Auſſi ſuppoſé qu'auec plus de

Deſcription de Brabant.

Iaques de Guiſe en ſon hiſt.

En quel tēps dreſſée l'Vniuerſité de Louuain.

Louuain metrapolit. de Brabant.

Anuers patron de toutes les villes Alemand.

liberté les autres maintiennent leur estat que ne fait Anuers sa police, si est-ce que le pareil ordre des Bourg-mestres auec leurs Senateurs, & des chefs des quartiers ou Wiczmestres & Doyens des mestiers y est obserué, ayants vne authorité, peu s'en fault, semblable. Pour venir donc à la description de ceste ville, ie laisse l'histoire (si tel nom elle merite) du Geant Druon, & de ses tyrannies & cruautez exercées sur le passage de l'Escault, quoy qu'il semble qu'encor on renouuelle la memoire de ceste opinion en certaines ceremonies que l'on porte la statue ou effigie de ce Geant, qu'on estime bastisseur du chasteau qui estoit iadis sur la riuiere, en laissant le different à vuider aux Annalistes de Flandres, qui (à mon aduis) auront assez de peine a desmesler ceste fusée. Ie laisse encor la description & effigie de la ville, quoy que pour la singularité elle merite bien d'estre naïuement tirée, à cause de sa grandeur, splendeur, magnificence & rarité d'edifices : ne vous diray la cause du nom de la Bourse de Anuers tant vsité en France & autres lieux de la Chrestienté, & qui a esté imitée pour le trafic par la communauté des marchands, comme chose tresseure pour la conseruation des pauures voyageurs trouuans par tous les pays où ils vont, qui les suporte, & deffend auec ces lettres de banque, ainsi qu'à Lyon on les nomme. Laissant (dis-ie) toutes ces singularitez, nous dirons deux motz de la ville d'Anuers, comme là voyans vn miracle de nostre temps, & celle qui s'est fortifiée, & agrandie par la diminution de la superbe & riche cité de Bruges, & ce de nostre temps : car les premiers accroists viẽnent de plus loing, ainsi que ie voys vous le deduire. Enuiron l'an de grace.1300. comme les habitans d'Anuers iouïssent du droit des foires par la concession, & priuileges tant des Papes qu'Emp. si est-ce que Iean second Duc de Brabant leur osta pour en estreiner ceux de Malines, mais Henry de Luxembourg Emp. leur rendit, & obtindrent deux foires, desquelles ilz iouyssent encores, à sçauoir à la Pentecouste, & à la saint Remy. Le second accroist de ceste ville est aduenu lors que les Portugais ont cloz le passage de l'Espicerie aux Venitiens par la voye de Calicut, & que l'Ocean est celuy qui dispence les Occidentaulx à courir toute la Mediterranée, & puis se getter en l'Ocean par le moyen de la mer rouge la moins nauigable de toutes les eaux qui sont comprises souz le nom de marine. Car alors les Portugais qui peuuent venir en Flandres par mer en moins de douze iours commencerent à visiter les places plus marchãdes des païs bas, & s'arrestans à Anuers, y cõmencer, ce qui à present s'y pratique pour le bien & contentement de tout le Septentrion, & Occident, si l'auarice des voyageurs ne rançonnoit les marchans.

Ce Geant coupoit les mains aux marchans. Voy Guicciardin en la descript. d'Anuers.

Le nom de Bourse vient de Bruges, ou les marchans se vouoyent.

Comme Anuers est venue à telle grandeur.

Foires d'Anuers quand instituées.

Mais le plus grand accroist luy a esté donné par les seigneurs d'Austriche, & ceux de la maison de Bourgoigne, à cause des seditions de ceux de Bruges, qui estans trop riches ne voyoyent plus leur seigneur, & taschoyent de s'emanciper de son obeyssance, beau exemple pour ceux d'Anuers, s'ilz prennẽt bien garde aux affaires telz qu'il les voyent acheminer. Cecy mis à part voyons quel est ores le gouuernement de ceste cité tant riche, & excellente, & que plusieurs osent esgaller à la magnificence de Venise, & abondance de Paris, quoy que ce soyent deux des

premieres clartez de l'Europe. En Anuers donc le gouuernement est departy en quatre membres, le premier desquelz est nommé la nouuelle seigneurie, qui comprend en soy le Magistrat souuerain : le second porte le nõ de vieille seigneurie embrassãt so⁹ son nom ceux qui ont esté Escheuins y ayant telle liaison entre ces deux membres qu'on n'en fait qu'vne mesme chose. Le troisiesme porte tiltre de Bourgeoisie, contenant vingt six Capitaines des Bourgeois, suyuant le departement des treize cartiers de la ville, & le quatriesme est celuy des Doyens qui sont en tout iusques au nombre de 24. constituez sur les 27. mestiers d'Anuers, & de ces quatre membres est composé tout le corps de la ville. Le Magistrat souuerain est esleu, & creé tous les ans au moys de May (comme en Aoust, on fait tous les deux ans le Preuost des Marchans) & est nommé en ceste sorte: La loy, ou seigneurie presente, & nomme neuf gentilshommes telz que elle estime dignes d'vn si hault degré d'honneur : & les 13. chefz, ou Wicmestres en nomment aussi neuf de leur costé, & la seigneurie nouuelle en presente autant seule que les deux autres membres, & les nõs de tous sont enuoyez en court: entant que la presentation estant des citoyens, c'est au Prince, ou gouuerneur de nommer celuy que bon luy semble: & ayant fait choix, sans mettre deux freres, ou Cousins en l'administration, enuoye deux Commissaires en Anuers, lesquelz appellans & assemblans le Conseil, y nomment sans grande ceremonie ceux qui sont nommez pour seign. & Escheuins pour l'année: & ceux qui sont esleus ont puissance de créer les deux Bourgue-mestres, à sçauoir celuy de dedans, & celuy qui a iurisdiction hors la ville. Il est vray que le Prince ayant puissance d'en nommer deux pour cest office, s'il en presente qui soyent dignes de l'estat on s'en gouuerne suyuant son bon plaisir : neantmoins faut que le Bourgue-mestre de dedans soit de la nouuelle seigneurie, tout ainsi que celuy de dehors fault que soit dés la vieille, y ayant auec les Bourgue-mestres dixhuit Escheuins. Le Bourgue-mestre de dehors est celuy qui a le plus d'autorité, comme estant en luy d'aller en Court traiter des affaires de la ville, & auec les estatz demesler ce qui est le plus importãt, & necessaire pour le biẽ & proffit de la republique: là où le Bourgue-mestre de dedans ne bouge point de la ville, ains traite en icelle ce qui est & touche la police tant du Ciuil, que Criminel, ayant en charge de donner audience autant à l'Estranger, qu'à celuy qui est naturel du païs, & natif de la ville : toutesfois y à deux Lieutenans qui y sont pour le Prince, tout ainsi qu'on voit les Iuges des Apeaux és seneschaucées de Guienne subiettes à autres seigneurs que le Roy qui en est neantmoins le souuerain. Le magistrat souuerain a deux Thesoriers, & vn receueur, deux pensiõnaires, qui sont des hõmes de sçauoir ayãs pẽsion, à fin d'assister au Magistrat, & le Cõseillier és choses où il escherra q̃lque difficulté: & à parler proprement ces Pensionnaires sont les vrays Sindicz de la ville : l'vn desquels va tousiours auec le Bourgue-mestre allant en Court pour les affaires de la seigneurie: y a aussi quatre greffiers, & autant de secretaires, douze conseilliers pris des Doyens des mestiers lesquelz tous les Lundis assistent au

Comme est gouuernée la Police de Anuers.

Membres de la Police quatre en nombre.

Quand est creé le souuerain Magistrat.

Nomination des Officiers de ville deuë au Prince en Anuers.

Deux Bourgue-mestres & quel le principal.

Officiers choisis par le Bourgue-mestre.

conseil auec les escheuins pour ouyr les requestes de chacun, & ayans liberté de dire franchement ce qu'ilz ont ouy murmurer contre la seigneurie. Le cõseil, ou Senat, est celuy qui fait le Magistrat de la Hale, ayãs deux Doyens pour chef, deux gardiens, & huit Escheuins, tous choisis de la noblesse de la ville, & de ceste police on apelle au souuerain Magistrat. Est encor au Senat à eslire, & nommer deux Procureurs, qui ont charge de prendre esgard sur les viures, & y mettant pris raisonnable. Les iuges des orphelins sont crées par le Bourgue-mestre principal, comme aussi sont ceux qu'on depute pour apaiser les querelles, lesquels à cause de cela sont apellez pacifiques: & fait encor pour deux ans à chacun cartier deux Capitaines, qui sont en tout 26. en nombre, qui ont quatre chefs ou protecteurs, & encore chacun quartier à deux autres gentilz-hommes pour superieurs, & tous ceux-cy ensemble, font le troisiesme membre de la police: ayãt en somme le susdit souuerain magistrat puissance de nommer les Doyens des mestiers, qui sont seulement annuelz, affin que le long temps de dignité ne leur feit attenter quelque nouuelleté en l'estat publique. Mais quelque grãde que soit l'autorité ou du Bourgue-mestre, ou du Senat, si ne peut-il rien sur les deliberations prises sur les affaires de consequence, soit pour le seruice du Prince, ou prouffit de la republique, si tous les membres n'accordent à la conclusion de la chose proposée: ou le grãd Magistrat assemble le conseil, les pensiõnaires proposent, les trois membres principaux consultent, mais les Doyens des mestiers amplient la cõsultation en faisans raport à la communauté selon les confreries, & suiuãt qu'ils en tirent responce ils le recitent au conseil, qui apres cela y gette sa sentence si tous les membres s'accordent en vne opinion. Quant à la iustice, toutes causes tant ciuiles que criminelles vont en premiere instance deuant le souuerain magistrat, si ce n'est ce qui est de la iurisdictiõ du Magistrat de la Hale: & en ce qui est purement criminel il en iuge diffinitiuement: des matieres ciuiles il y a appel ressortant à la Chãcelerie de Brabant. Le Marcgraue ou lieutenant particulier pour le Roy ne peut faire emprisonner vn citoyen sans le congé du Bourgue-mestre de dedans, & neantmoins fault que dans trois iours il le represente au Magistrat souuerain: lequel l'ayant cogneu pour conuaincu le rend au Marcgraue qui luy faisant son proces, apres l'auoir degradé du degré de bourgeoisie, ne peut toutesfois le mettre à la torture qu'en la presence de deux ou trois Escheuins. La franchise & retraite aux Eglises y est gardée ainsi que nous l'auons veu obseruer en France: & ne peut-on en matiere ciuile faire arrester aucun par prison soit bourgeois ou estranger pourueu qu'il tienne maison, ny sequestrer ses biens sans le faire apeller en iugement. Le pere n'y est obligé pour le filz, ny le filz reciproquement pour le pere, encore qu'il fut emancipé, & le pere ne peut legitimer vn bastard sans l'autorité du Prince, & l'ayant legitimé, ledit naturel peut iouyr, & des biens du pere, & du priuilege de tester qui en default de ce luy seroit interdit. En Anuers les femmes ne sont obligées aux debtes de leurs marys, si ce n'est que elle exerce marchandise, ainsi que coustumierent on en vse en celle ville, mais le mary respond pour ce en quoy son espouse est redeuable. Laquelle ne

Conseillers choisis des bas mestiers, & sur tout des mariniers, iardiniers & merciers.

Magistrat de la Hale.

Iuges des orfelins.

Les pacifiques qui apellez.

Ordre gardé au conseil sur les deliberations.

Puissance Marcgraue.

Frãchise pour les criminelz aux Eglises.

Loy des bastards.

Priuileges des fẽmes en Anuers.

le ne peut s'obliger, sauf si elle achepte & vend en la boutique, & neantmoins en s'obligeant faut que prenne vn tuteur en la iustice qui auec le mary,& deuant le iuge face valable l'obligation. Ceux qui viuent 40. ans en mariage au bout de ce terme font vne grand feste,& banquet comme le iour de leurs nopces,& appellent ce iour de lyesse Iubilé,ainsi qu'en vsent aussi les gens d'Eglise ayans vescu cinquante ans apres leur premiere Messe chantée.Ilz ont plusieurs autres loix, coustumes & façons de faire que ie tais pour euiter prolixité,& asseuré que peu de François,Alemans, Italiens, Espaignolz, ny Anglois, ignorent les mœurs des citoyens de ceste ville.

Iubilé desmariez en Anuers.

Des Normandz & Marcomans & leur Origine, & courses en plusieurs lieux. Chapitre. 40.

QVELLE a esté la region ny Prouince du l'Europe qui n'aye iadis experimenté la fureur des mains terribles de celle nation cruelle & farouche que pour estre sortie des parties Septentrionales,nos ancestres ont baptisée du nom de Normand? Et toutesfois en vne telle,& si grãde diuersité de peuples qui ont senty ceste tempeste, & ouy parler de ce peuple le plus nouueau qu'on sçache de ceux qui ont couru par l'Europe les Turcz exceptez,on ne peut encor asseoir iugement sur la premiere source Normande,& ne sçait on presque dire autre cas des Normandz sinon que pour estre septentrionnaulx,les Gauloys leur donnerent le nom du Nord,argument assez froid pour faire vn si grand bastiment que celuy d'vne histoire veritable. Ie sçay que noz Annalistes, pour n'auoir esté trop curieux rechercheurs,ou pour mieux parler, pour auoir esté en vn temps, auquel les bons liures leur manquoyent,& les sciences sembloyent estre à demy enseuelies, n'ont guere dit de ce peuple, qui tant a donné d'affaires à la Gaule abatue par la discorde meuë entre les successeurs de Loüys le debonnaire,bien que les aucuns ayent touché au blanc,& les autres se soyẽt trompez sur les noms prenans les vns pour les autres. Nous donc prenãs esgard à ceste varieté,& voulans(à nostre possible) donner quelque contentement à noz François, ferons vn discours des opinions des auteurs selon qu'ilz ont traité diuersement ceste matiere, non(comme tousiours i'ay protesté) que ie vueille qu'on m'aiouste foy si ie ne fais marcher les auteurs auec moy, lesquelz me seruirõt de Parapect & me targueray souz l'ombre de leurs boucliers,aussi qu'vn Patrocle auoit son garãt souz l'æsle de son fidelle Achille. Wolphang Lazie, auquel i'ose donner l'honneur d'estre vn des plus diligens rechercheurs de l'antiquité de l'histoire de tous ceux de nostre temps,parlant,& des Normandz,& des maisons illustres, qui sont sorties de leur race se peine de prouuer que ce peuple est iadis descendu des Marcomans : desquels les histoires anciennes sont assez pleines, & desquelz pour cest esgard nous parlerons plus longuement, ayants premierement mis en ieu ce qu'il ameine pour verifier son

Normandz les plus nouueaux des peuples coureurs.

Nord signifie le Septentrion.

Ce furẽt Lothaire Loüys & Charles,filz du debõnaire.

VVolphang Lazie li. 9. des Migrations.

dire: Et à fin (dit-il) qu'aucun ne doubte que les Normandz sont sortis de la race, & souche des anciens Marcomans, nous auons recueilly ces motz qui s'ensuyuent des Annales tres-anciennes, contenans l'histoire des François, & le sang, race, & genealogie de Charles le grãd, & escrittes en vn parchemin fort vieil, & dans lesquelles, il y a telles parolles: Les lettres desquelles ont iadis vsé les Marcomans, que nous appellons Normands, ie les ay cy dessous exprimées, desquelles prennent leur aprentissage ceux qui parlent la langue Theodesque, & auec lesquelles ils taschẽt de comprendre, & signifier leurs charmes, enchantemens, & sorceleries estans encor embaboüinez de l'erreur du Paganisme: Puis paignant lesditz caracteres, il donne à chascun son nom, ce que i'obmetz, renuoyant le lecteur à celuy que i'allegue pour la confirmation de mon dire, & lesquelles encor il trouuera en la Poligraphie de l'Abbé Tritemie.

Anciennes Annales nõ par nous veuës.

Or pour voir s'il y a quelque verisimilitude au dire de Lazie, il nous fault aussi regarder quelz furent les Marcomans, & où estoit leur demeure, & desquelz Arrian Nicomedien qui à escrit la vie du grand Alexandre, parle en ceste sorte: Apres ceste bataille (dit-il) Alexandre troys iours durant alla le long du Danube, qui est vn des plus grandz fleuues de toute l'Europe, & qui a vn fort long trait courant par plusieurs Prouinces arrousant les terres d'vn nombre infiny de belliqueuses nations, & la plus part d'icelles Germaines, aussi c'est de la Germanie, que ce grand fleuue prend sa source. Les derniers de ces peuples sont les Quades, & Marcomans, puis les Iaziges tous peuples de Sarmatie. Regardez s'il n'y a desia vn grand trait pour monstrer les Normandz & Marcomans estre vne mesme chose, puis que les vns & les autres sont Septentrionnaulx, & iceux encor Sarmates: oyons Tacite, grand amy des Germains, qui guere ne s'esloigne de l'opinion d'Arrian: Pres des Hermondures (dit-il) sont les Narisques, puis y habitent les Quades, & Marcomans: puis adiouste, iusqu'à nostre aage nous auons veu que les Quades, & Marcomans ont eu des Roys de leur nation, sortis de la race illustre de Marobodue & Tudre: mais à present ils souffrent que les estrangers leur commandent.

Arriã Nicomed. en la vie d'Alexãdre le grand.

Tacite liure des mœurs des Germains.

Le doz des Quades, & Marcomans est cloz & enceint, par les Marsins, Gothins, Diens, & Bures: lesquelz il fait voisins des Sarmates. Strabon aussi, qui semble n'auoir rien oublié, parlant des anciens Boësmes (desquelz nous auons parlé en leur lieu) dit ainsi des Marcomans: D'entre lesquelz les vns habitent dans la forest, les autres dehors, ainsi que font plusieurs des Colduores, au païs desquelz est la ville Royale de Marobodue à sçauoir Buhieme: auquel lieu, comme il attirast plusieurs pour y habiter, il contraignit encor les Marcomans, qui estoyent de son pays, d'y venir faire leur demeure, or estoit tiré ce Marobodue des Sarmates, & de l'ancienne race des Sueues, qui eut guerre contre l'Empereur Tibere. Vellée Patercule ne dit pas que les Marcomans fussent Alemans, ainsi que plusieurs veulẽt inferer, pour faire la Germanie celle qui a produit & Gothz, & Huns, Wandales, Normandz, & Lombards: ains voicy comme il parle. Il n'y auoit rien qui peut estre surmonté en Germanie, sauf les Marcomans, lesquels leur Roy Marobodue auoit tirez de leur païs, &

Strabon li. 7.

Eutrope. liu. 7.

Vellée parterculе au secõd volume.

s'estant caché dans la campaigne enclose de la Forestz Hercinie,il y habitoyent celle Prouince. Voyez comme ce peuple venoit d'ailleur que du païs de Boësme sur lequel il s'estoit getté, & puis que nous auons ia veu que Quades,& Marcomans estoyent vnys ensemble,& faisoyent vn mesme peuple, voyons ce que Ammian Marcellin en chante,parlant de Cōstans filz du grand Constantin : l'Empereur pensant se donner du bon temps, en la plus excellente ville du monde (c'est de Rome qu'il tient propos)il estoit aduerty de iour à autre par messagers dignes de foy, que les Sueues couroyent le païs Rhetien, les Quades & Sarmates faisoyent des courses, & pilloyent suyuant leur coustume les Prouinces de Pannonie & Esclauonie.

Ammian Marcellin liu.16.

Par tous ces passages le diligēt lecteur verra quelz furēt les Marcomās, & d'où ils sortirent, & se souuiendra de ce discours, à fin qu'en la suitte de l'histoire il puisse iuger si Lazie a raison, ou si les autres que cy apres nous allegueront ont la cause meilleure : neantmoins encor voy-ie que Tacite fait que ces Marcomans estoyent si voisins des Gothins, que Marobodue auoit enuahy leur terre, & contraint Catualde vn de leur Princes de s'en fuyr, & lequel poursuiuoit la vengeance du tort fait par le Prince Marcoman, aupres de l'Empereur Tibere, voila quant à l'origine:reste à voir les courses,à fin que par icelles nous voyons s'il y a rien qui s'accorde auec ce que nostre histoire porte touchant les Normandz.

Tacit.liu.2. des Annales.

Or furent ces hommes appellez Marcomans, comme qui diroit marchisans & Limitrophes ,plustost que estimer que on les nommast ainsi pour estre plus adonnez à aller à cheual qu'à pied ainsi qu'en vsoyent le reste des Sarmates, & le font encore la plus part des mesmes, soit en Poloigne, Russie, & Moscouie, desquelles regions les Marcomans furent iadis voisins comme ceux qui se tenoyent pres la Morauie. Sortans donc ce peuple de la Sarmatie Européenne la premiere course qu'il feit, fust en Austriche, ainsi qu'auons prouué cy dessus par le tesmoignage de Vellée, lequel fait vn long discours des terres occupées par les Marcomans lors que Cesar Tibere leur feit la guerre.

Et selon qu'en auons aussi allegué, d'Arrian en la vie du grand Alexandre. Voire Pline en son Panegyrique, loüe & recommande la fortune de Traian à cause qu'estendant son empire par delà le Danube, il y auoit compris les Marcomans. Iulie Capitolin, specifie encor assez au long les courses de ce peuple, & migration d'iceluy, disant : Touts les peuples dés le limite d'Illyrie iusques en Gaule s'estoyent reuoltez, à sçauoir les Marcomans, Narisques, Hermandures, Quades, Sueues, Sarmates, & autres auec les Cistobaces, Victobales, Sicobotes, Roxolanes, Bastarnes, Alans, & Pencins.

Pline 2.au Panegyr.à Traian.

Iule Capitolin en la vie de Marc Antonin.

Outre ce estoit sur les bras de l'Empereur la guerre contre les Parthes, & contre la grand Bretaigne. Auec grand peine donc, inuité à ce faire par ses soldatz, il vainquit ces nations guerrieres, & farouches luy y estant en personne, & d'autres l'armée estant conduitte par ses Capitaines, & Lieutenans : & contraignit les Marcomans à se rendre à sa discretion, en enuoyant plusieurs habiter en Italie, & ailleur il dit;

Marc Antonin auoit deliberé de faire que la Prouince des Marcomans fust reduite souz la contribution Romaine, & l'eust fait, aussi bien qu'il en desseignoit de la Sarmatie, sans l'empeschement que luy donna Cassie se portant pour empereur és parties Leuantines.

Cesar Comment. liu.1.

Suetone en son Tibere.

La secōde course de ce peuple fut en Gaule,& du temps de Iule Cesar ainsi que luy mesme tesmoigne, & lors que Tibere commandoit à Rome. Mais la troisiesme expedition Marcomanique s'estendit vers l'Hongrie,& Transsyluanie, ce que i'ay desia noté parlant de Catualde qui succeda à Marobodue Roy des Marcomans qui causa la ruine de son predecesseur, suyuant l'autorité de Tacite és Annales de Rome : là où il fait tousiours ce peuple de Sarmatie, & ce qu'ëcore on peut recueillir d'Ammian Marcellin parlant des Quades voisins des Marcomans, lequel en parle en ceste sorte : Assistoyent encor les Quades participans des perilz des Sarmates, & lesquelz indiscretement s'estoyent renduz les compaignons de leurs faultes. Puis aiouste l'exēple de ceste clemence,& debonnaireté Royale en induit plusieurs des Royaux, telz que furent Arabarie, & Vsafer des principaux Capitaines des troupes,l'vn desquelz commandoit sur les Quades, & l'autre estoit chef des Sarmates, mais grandz amys ensemble, tant pour estre farouches tous les deux que pour l'auoisinement des lieux sur lesquelz ilz commandoyent. Les troupes de ceux cy l'Emp.brida tellement qu'elles ne peurent s'allier ensemble tandis que on dresseroit les articles de la paix preste à estre iurée : entant qu'il les separa, faisant retirer les Sarmates iusqu'à tant qu'on eust despeché l'affaire d'Arabarie,& des Quades.

Tacite 2.des Annales Rom.

Am. Marcellin liu.17.

Vsafer, & Arabarie Roys des Marcomans & Sarmates.

Lesquelz comme,selon leur façon de faire, se fussent presentez tenans le col fleschy, & la teste baissée, ne pouuans se purger des crimes qu'on leur mettoit sus, craignans vn pire traictement, & de subir vn extreme suplice, donnerent des ostages à l'empereur, quoy que iamais on ne les eust peu contraindre à telle recognoissance. Par ce passage on voit les Marcomans en Dacie, qui est Transsyluanie, & telz qui n'auoyent iamais senty le ioug de la seruitude Romaine. Quatriesmement s'espandist ceste fiere nation en Austriche & Stirie,y estans transportez par l'Empereur Claude Neron, & depuis souz Marc Antonin surnommé le Philosophe ainsi qu'auōs touché suyuant l'opinion de Iule Capitolin: & depuis Galien Emp.dōna l'Austriche,& Esclauonie au Roy des Marcomās duquel il auoit espousé la fille : voire lysons nous que Valentinian eust souuent affaire contre les Marcomans se tenans en ces deux Prouinces sus-nōmées. Mais oyons vn peu cōme Capitolin en parle: Les deux Emp. (dit-il) sortirēt en appareil de guerre,à cause q̃ les Parthes, & les Marcomās troubloiēt les affaires de l'Empire: cōme aussi faisoyent plusieurs autres natiōs chassées de leurs païs par les sudits Barbares, & lesquelles menaçoiēt de faire la guerre aux Romains,si on ne leur donnoit lieu pour se retirer. Puis aiouste: Aprescecy Marc Antonin se gouuerna auec vne grād modestie,& douceur,& eut heureux succez cōtre les Alemās: & singulierement eut il affaire cōtre les Marcomās,laquelle guerre il meit a fin auec felicité fort grande, & y gaignant autant d'honneur que iamais Prince

Cōme les Marcomans se presentoyēt iadis s'humilians à quelcun.

Sexte Aurele en la vie de Galien.

Iulie. Cap. en la vie de Marc Antonin.

en aucune sienne entreprise, & ce en vn temps auquel la peste auoit ruiné plusieurs milliers & du peuple, & de la gendarmerie : & ainsi il deliura les Pannonies d'vne grand' seruitude, opprimées par les Marcomans, Sarmates, Wandales, & Quades, & triompha à Rome accompaigné de son fils Commode. Par là vous voyez que ce peuple estoit en Pannonie, & vaincu par ce grand & sage Empereur, il fust contraint de chercher nouuelle demeure. Voyez encor ce que Lucian en chante, disant : Comme deia il eut entrée en la maison Royale & au Palais, y estant introduit par Rutilian qui luy tenoit la main, & l'en faisoit approcher, & estant fort allumée la guerre en Germanie : Lempereur Marc Antonin combattoit lors auec les Quades, & Marcomans. Ce fut en ceste guerre contre les Marcomans, qu'aduint le miracle racompté par Orose, duquel ie ne veux frauder le lecteur, parlant Orose en ceste sorte : Car comme plusieurs nations se fussent esmeuës contre l'Emp. estrangement barbares, & en tresgrand & presque infiny nombre, à sçauoir les Marcomans, Quades, Wandales, Sarmates, Sueues, & presque toute la Germanie : & comme l'armée Imperiale fut paruenuë iusques sur les limites des Quades, & se veit surprise par l'ennemy à cause de la faulte d'eau qui l'a tenoit en angoisse, & sentant vn peril plus grand de la soif, que de la force aduersaire : il y eut quelques troupes de soldats, qui auec vne grand' asseurance & viue foy, se tournerent vers Iesus Christ, l'inuoquans & prians pour leur troupe : Et voicy que soudain il tomba si grand abōdance d'eau & pluye sur les Romains, que leur camp en fut rassasié largement, & sans sentir aucune iniure : là où les Barbares sentirent vn estrange estonnement assaillis des foudres, esclairs, & orages, qui en occiant plusieurs contraignirent les autres de prendre la fuite. Les Romains les poursuyuans en feirent vne estrange boucherie passans presque tout au fil de l'espée, raportās vne des plus glorieuses victoires que iamais on eut ouy reciter, auec vne petite troupe, & icelle mal aguerrie, troupe de soldats, mais qui estoyent suportez, & guidez de la main trespuissante, & inuincible de nostre seigneur Iesuchrist. Ie sçay bien que Dion racompte autrement ceste histoire & que Lucian, comme ennemy du nom Chrestien, ou, pour mieux parler, aduersaire de toute opinion de diuinité, attribue ce miracle à Apollon, duquel il faint l'oracle rendu à l'Empereur estant en ce peril : mais nous aymons mieux croire l'effait qui s'en ensuiuist, que les resueries de cest Atheiste, entant q̃ l'Empereur feit dés l'heure sursoir les persecutions des Chrestiens, & confessa par vne sienne Epistre, comme son armée auoit esté deliurée par la priere des Chrestiēs. Ie pourroy vous amener infinis passages des bōs auteurs sur les courses des Marcomans en diuers lieux, si c'estoit d'eux que seulement i'ay basty ce discours, mais ayant à voir si ce sont eux que nous estimons auoir esté les Normands, il fault passer outre, & conferer, & les temps, & les noms & les voyages, & les lieux où ces peuples se sont arrestez, entant que la premiere course cogneuë des Normāds par les nostres, & descrite par les annalistes Françoys, est celle quand ilz vindrent en la Gaule Belgique. Or est-il que les Mercies sous leur Roy Pende sortis des Marcomans, sont ceux qui chassez de la Gaule passerent en Angleterre, &

Ceste guerre aduint l'an de grace 174. Eusebe. hist. eccl. liu. 5. ch. 5. Tertul. en l'Apologet. chap. 5. & Suidas en l'hist.

Lucian au dialogue nommé Alexandre.

Orose li. 7. ch. 15. Eutrop. liu. 10.

Ceste bande Chrestienne fut nōmée par l'Emper. foudroyante.

Impieté de Luciā & de Dion.

Nicephore hist. ecclesiast. liur. 4. chap. 13.

Vlpian en la loy Generaliter. paragr. final. ff. des decurions.

Pende Roy des Mercies en Angleterre.

ſ'en retournans en Noruege, apres la mort dudit Pende occis par les enfans d'Oſuuald roy de la grand Bretaigne, ce qui aduint l'an de grace 646. regnant en France Clouis ſecond, & tenant l'Empire Cõſtantin petit filz de l'Empereur Heraclie, ſeant à Rome Theodore. Apres ceſte route les Marcomans ayant rauagé le pays de Dannemarch, ſe mirent à l'art Piratique l'eſpace de plus de cent ans, ores courant la coſte Germanique, & tãtoſt ſe fourrans iuſqu'au plus profond des Gaules, ainſi que verrons paſſant plus outre en noſtre narratiõ, mais que ayons vn peu recité les autres opinions ſur l'origine du nom Normand, entant qu'encor iuſqu'icy n'en auons veu choſe qui puiſſe guere contenter l'eſprit du lecteur. Lazie, qui, comme i'ay dit, taſche de prouuer que les Marcomans ſont ceux qui ont iadis conquis la Neuſtrie ſur les Roys de France, dit que les noſtres voyãs les ſeptentrionaux courir leurs terres, & ne ſçachans le nom propre du peuple qui l'aſſailloit, le baptiſerent du tiltre de Normands, c'eſt à dire hõmes de ſeptentrion : & à ceſte opinion ſouzſignent pluſieurs trompez en l'erreur commun, & ſe laiſſans conduire par la ſeule fantaſie des autres. Ie ne ſçay point mauuais gré à Lazie Germain de natiõ, & Viennois du païs d'Auſtriche, ayant prouué les Marcomans ſortis de Sarmatie, & nourris pluſieurs ſiecles en Pannonie, ſi eux chaſſez de ce pays, il les renuoye en Gaule, & ſ'aydant de noſtre erreur, il dit que ce ſont les Normandz qui en ſont deſcendus, à cauſe que c'eſt ainſi qu'on apelle les hommes nés éz parties Septentrionales. Mais ſi cela auoit lieu, ie m'eſtonne que lors que les Gothz, & Lombardz coururent tant de terres tant és Gaules, Eſpaignes, que Italie qu'on ne les honnora auſſi de ce tiltre, veu que ſans doubte aucun, & les vns & les autres eſtoyent du Nord, & ſortis des terres Boreales & froidureuſes, veu que deſia les Françoys ſe tenoyent en Gaule, & y commandoyent, vſans de la meſme langue qu'ilz vſoyent lors que les Normands y paſſerent. Et toutesfois vous ne trouuez auteur quelconque qui les nomme ainſi, & moins qui aille reſuer ſur le mot Nordman, iuſqu'à ce que le peuple qui vrayement ſ'apelloit ainſi commença à courir les plages, & coſtes Gauloiſes : leſquelz noz Annaliſtes ont recogneuz ſouz le nom de Danoys, à cauſe que la region qui les auoit vomis, & gettez en noz terres, eſtoit ſuiette à la couronne Danoiſe, ainſi que i'eſpere vous monſtrer.

Erreur de Vvolphang Lazie.

Au compte de Lazie tous les Septentrionaux ſeroyent apellez Normandz.

Ie ne me ſoucie point ſi Beat Rhenan, quelque grand homme qu'il puiſſe eſtre, iaçoit qu'il les confeſſe Danoys, parle d'eux en ceſte ſorte : Les Normandz furent vne partie des Danoys, ainſi nommez, à cauſe qu'ilz ſont hommes ſeptentrionaux, d'autant que Nord en langue Aleman ſignifie Septentrion, & Man, vault autant que homme : Le nom de ces Pirates commença eſtre cogneu ſur les derniers ans de l'Empire de Charles le grand, lors que ayantz pillé & ſaccagé le pays Phryſon, & iſles voiſines ſouz la conduite de leur conducteur Geoffroy, ilz menaçoyent de faire le ſemblable au ſuperbe palays d'Aix, qui eſtoit le lieu où l'Empereur ſeiournoit lors qu'il eſtoit ſans nulle guerre. Et encor ne m'eſmeuuent trop les parolles de Sabellique, quoy qu'il ſe ſoit peiné à recueillir aſſez diligemment l'hiſtoire, lors que parlant de Neuſtrie occupée par

Beat Rhenan. li. 1. de la Germanie.

Geoffroy Roy Normãd : l'an de grace 809.

Raoul, ou Rollon chef des Normandz, il dit : Il donna celle partie d'Aquitaine, voisine de Bretaigne, apellée Neustrie à Rollon, lequel l'apella Normandie, du nom de son peuple, entant qu'en langage Danoys Nord signifie Septentrion, & Man est interpreté homme. Aussi Sabellique se peut esgalement tromper au mot de Normand, comme assez mal à propos, il comprend la Neustrie sous l'Aquitaine, contre l'opinion de tous Geographes tant anciens que modernes, lesquels la font Celtique, & la comprennent en la seconde Lyonnoise. Qui estoyēt donc ces Normāds? me direz vous, & non sans raison: On ne peut mieux vous le specifier que par les parolles mesmes de ceux qui ont descrit l'histoire du pays duquel ceste natiō a pris origine, desquels toutesfois auant qu'amener le tesmoignage, nous proposerons les autres qui en ont parlé assez pertinemment. Blond Forliuié en son histoire nous fait ce peuple Alemāt (si a bon droit ie m'en raporte à la verité) lors qu'il dit ainsi: Car les Normāds qu'ō apelloit Emerges, estās entrez en Gaule, & ayāt pris terre par les embouchures q̄ le Loire fait dās la mer, cōduits de Romain leur capitaine, saccagerēt, & pillerent toute l'Aquitaine, sans qu'ils trouuassent hōme qui leur feit tant peu soit de resistance. Tellement que s'espandans par les Gaules de toutes parts, ils gasterent, & rauagerent les villes de Bordeaux, Xaintes, Angoulesme, Limoges, Poictiers, Tours, Paris, Orleans, Beauuais, Noyon, & plusieurs autres, tant citez, que chasteaux & places fortes. Mais Sabellique en parle vn peu plus intelligiblemēt, quād il dit. Les Normāds furēt de natiō Daces d'entre ceux qui se tiennēt le long de l'Ocean Germanique, qu'aucuns apellent aussi Danois. Lesquels suiuans la route de l'Ocean vindrent par mer iusques en Aquitaine portez sur leurs vaisseaux par l'embouchеure de la riuiere de Seine, rauageans le pays qu'ils trouuerent vuide de tout secours. Cestuy les fait Danoys, & le long de l'Ocean, mais encore ne touche il au but, comme ainsi soit qu'il fault passer outre pour les trouuer, quoy que non loing de l'Ocean : & fait encor vne faulte fort remarquable apellant Daces les mesmes que les Danoys, comme ainsi soit qu'il y a grand difference des vns aux autres entant que les Daces sont les Walaches, & Transsyluaniens, & les Danoys ceux qui habitent le long du Chersonesse Cymbrique, & du nom desquelz le pays porte le tiltre de Dannemarch. Françoys Irenique en sa Germanie parlant de ceux qui ont pris origine de Dānemarch, en dit ces parolles: Il en y a qui sont d'opiniō q̄ les Danoys ont esté ainsi ditz des Daïes peuples de Hircanie, entre lesquelz est Strabon: neantmoins Saxon, surnommé Grāmairien tesmoigne qu'ilz furent ainsi nommez de Dan, qui fut iadis leur Roy, auec lequel ils passerent de l'isle de Scandie auant en terre ferme, ainsi que Iornandez Goth en rend asseurance: & de ces Danoys eurent les Normandz origine, & des Danoys encor sont sortis les Bulgares & d'iceux les Hongres.

Sabelli. Ennead. 9. liu. 1.

Blond. decad. 2. liu. 2.

Sabelli. Ennead. 9. liu. 1.

Faulte de Sabellique.

Irenique liure de Germanie. 1. ch. 34.

Strabon liur. 7.

Saxon en l'hist. Danoise liu. 1.

Albert Krantz hist. Danoise. li. 1. ch. 2.

Puis que le lecteur aura esgard à tout cecy, il verra de grādes diuersitez, ie le cōfesse, mais s'il s'arreste à ceux (comme il fault faire) qui pour estre du païs, & sçauēt les choses mieux q̄ par ouyr dire, aussi verrōt ilz q̄ le dernier par nous allegué, faisāt sortir les Normāds des Danoys, il ne dissimule pas aussi que le Danoys n'aye pris origine de l'Isle qui luy est voisine, à sçauoir

Scandie, de laqlle nous auōs assez parlé, & au chapitre des Goths, & vous paignāt l'histoire Lōbarde: & ainsi nous aduiserōs le succez de ceste source. Celle grand' estēdue de terre vers le Pole Artique, quoy que cogneue par les anciens, non toutesfois descouuerte, pour en cognoistre la force & valeur des peuples qui y habitoient, dieu y tenant enclos les rauageurs & voleurs vniuersels, qui depuis ruinerent l'Empire de Rome, & dōnerent tant d'affaires à presque tous les princes de la terre: ie dis que Scandie soit elle isle ou cōtinent, aucun n'en sçachant encor la resolution, est celle qui a nourrys & produits les Normands sur & le long de la coste de Noruege, qui est vn des trois premiers, plus grands & principaux royaumes de Scandie, & en vn cōing duquel est assise la prouince proprement appellée Normanie, ou du Roy Nore, comme aussi Noruege en a pris son nom, ou pour estre la plus exposée au vent Septentrional, affin que i'accorde en quelque cas à ceux qui d'vn mot commun, ont voulu particulariser vn peuple: ceste Normanie est posée en l'auoisinement de Fimmarchie, regardāt la mer glaciale d'vn costé, & l'isle Thilé de l'autre, ayant les monts de Bothnie au Leuant, & la Noruege qui luy est meridionale estāt à quelques soixante dix degrez de latitude septētrionale, & qui est separée d'Escosse par l'infiny cours de l'Ocean, & toutesfois en pareille eleuation au promontoire le plus septentrional qui soit en toute la terre conquise iadis par les Pictes. Mais affin que ie ne semble rien aporter du mien, c'est raison que ie vous die les propres paroles de Krantz descriuāt les royaumes Aquilonaires. Noruage (dit il) que plus communement, ores nous appellons Noruege, estant le troisiesme royaume d'Aquillon, est aussi prouince des plus renommées de tout le Septentrion, & c'est pourquoy ie l'ay mise la derniere pour en faire la description. Elle s'estend en sa longueur, iusqu'à la derniere extremité de la plage Septentrionale, d'où aussi elle a pris le nom suyuant la maniere de parler des Germains. Or commence elle dez les rochs & escuils de la mer Balthée, puis doublāt le doz vers le pays Boreal, ayant enceint par son circuit les bouillonnemens de l'Ocean, en fin elle est limitée par les monts Riphées. Bien est vray qu'elle enclost en soy plusieurs seins, goulphes & canaux, qui par plusieurs milles sont nauigables, & accessibles aux bateaux & nauires, autour desquels ceux qui habitent, s'adonnent ordinairement à la pescherie, exposant au soleil toute espece de poissons & grāds & petits, pour les y faire secher à l'air, & lesquels estans desseichez ilz enuoyent en Germanie. Or ceste region, à cause de la froidure excessiue qui y regne, est beaucoup plus sterile que Dannemarch, ny le pays de Suece, neantmoins fort apte pour la nourriture du bestail. Ce pays porte, & nourrist les hommes vaillās, & robustes, lesquels n'estans point amollis, ny effeminez par l'abondance excessiue des viures, sont plus souuent assaillants autruy, que personne se hazarde de leur courir sus, & leur faire guerre. Dés longs siecles ce peuple, soit que pressé de necessité & famine, ou se fiant en ses forces (lesquelles font enorgueillir souuent le cueur des humains) tinst la coste de la grand Bretaigne en sa suiettion, n'y cessant d'y faire des courses & pillages: quelque fois estant seul, & d'autres se ioignāt auec les Danoys, & ainsi il alloit pillant

Nore roy d'ū coīg de Scandie. Voy Ieā euesque d'Vpsale. liu. 2. ch. 3. de l'hist. Gothiq.

Descriptiō de l'āciēne Normandie.

Voy Nicolas Germain sur Ptolom.

Krants sur l'hist. de Noruege en la preface.

Description de Noruege.

Noruegiens pescheurs.

Pourquoy les Noruegiens vaillantz.

pillant, & saccageant les Gaules & la grand Bretaigne, & ne cessa iamais, tant qu'à la fin de son nom il apella Normandie vne partie de Gaule voisine de l'Ocean. Iaçoit que les historiens Gauloys, troublans, & confondans les choses, ayẽt de coustume d'apeller Normands tous ceux qui viẽnent des parties Boreales, sans discerner, ny mettre differẽce entre les Danoys, & ceux qui sont vrayement, & proprement apellez Normãds. Puis aiouste, ayant parlé des Lappons peuple farouche, & duquel nous auons fait mention au chapitre des Goths: Or la cité Metrapolitaine de Normanie est Trondenne, qu'à present on nomme Nidrosie, laquelle est renommée tant pour estre bien peuplée, que pour la magnificence des temples, & Eglises qui sont basties en icelle par les roys anciens de Noruege. C'est en celle ville qu'on monstre le tombeau du saint Roy Olaue, qui fut martyrisé, & au sepulchre duquel iusques au iour present se font de grans miracles, Dieu y monstrant ses merueilles. Apres la Normanie, qui est la derniere Prouince de Septentrion, on ne voit aucune habitation humaine, ains seulement vn effroyable visage de l'Ocean, & cest infiny cours de la mer, qui enceint, & embrasse toute la terre. Voyez quelle raison cest auteur vous ameine touchant le mot Normãd, non qu'il nie qu'ilz ne l'ayẽt pris du Nord, c'est à dire du septentrion qu'ils habitent, mais monstre que auant que passer deça, ny courir les terres, qu'ils ont rauagées le temps passé, ne qu'ils s'arrestassent en Gaule, desia ils s'apelloyent ainsi, & leur terre Boreale Normanie, aussi bien que leur voisine portoit le tiltre de Noruege. Et ainsi ie m'estonne que le bon homme Cenalis, ayant tant feilleté de bons liures, & estant si bien versé en la Corographie, cõme il estoit, se soit ainsi laissé couler en l'erreur commune du vulgaire, sans regarder de plus pres les matieres, veu qu'il parle ainsi de sa Normandie: La regiõ plus voisine des Chartrains Celte-Gaulois vers l'Occident est la Normandie, ainsi nommée plus pour le peuple venu y habiter, que de son naïf & premier nom, à sçauoir de ceux qui l'enuahirent, & s'en feirent les seigneurs : car Normand est autant à dire qu'homme Septentrional : Aussi Northland, d'où vient Northlandie, signifie terre de Septentrion, & telle est la region de Dannemarch, Noruege & Suede troys Royaumes iadis flourissantz, mais à present Noruege est obeissante aux loix du Roy des Danoys. Puis aiouste: Or entant q̃ ie peux coniecturer, il n'y a pas eu vne seule Normãdie dés le temps ancien : entant que la source, & racine primeraine de la nation & gent Normande c'est le pays Danoys, ou Noruegien plus heureuse en pescherie, que fertilité de païsage & terroir, comme celuy qui ne suffit pour nourrir les habitants, & ne peut fournir de pain, & boisson à ceux qu'il produit, ayant engendré double Normandie plus par accident que naturellement, vne Gallique, de laquelle nous faisons maintenãt mẽtiõ, sur laquelle Raoul à cõmandé: & l'autre Frisonne, où fut fait seigneur Godefroy Prince des Danoys, l'ayant en don par Charles 3. du nom, lors qu'il receut la foy de l'Euangile. Quoy que tous ces hommes illustres en sçauoir ayent resué sur ce mot Normand, & qu'ils en baptisent les Septẽtrionaux (auec quelque raison comme i'ay ia confessé) si est-ce que auant que les Normandz fussent seigneurs de la mer, les Danoys auoyẽt ia cou-

Annalistes en quoy faillent parlãt des Normãds.

Trondenne, ores Nidrosie Metrapolitaine de l'anciẽne Normanie.

Cenalis li. 2. de la Gaule.

Beat Rhenan. li. 1. de Germanie. ru le pays Gauloys, ſans que le nom Normand fut mis en campaigne: & de cecy m'a fait certain Beat Rhenan, lors qu'il dit: Theodebert filz de *Cecy aduint enuiron l'an de grace 539.* Theodoric & neueu de Louys, que les Gauloys apellent Clouis, vainquit les Danoys, courans & rauageans les finages du pays Meſſin: & lors (dit-il) n'eſtoit, peut eſtre, encor né ny cogneu le nom de Normand. C'eſt bien parlé que le nom Normand fut incogneu, d'autant que iaçoit que les Danoys feiſſent des courſes, & qu'ilz ſoyent du Nord & Septentrionaux, ſi eſt-ce qu'on ne leur donna iamais ce nom, iuſqu'à ce qu'ilz ſe ioignirent à ceux qui ſortans de la Normanie Noruegienne, vindrent ſe ruer ſur la Gaule & ſur l'Angleterre. Et ainſi ayãs prouué ſuffiſamment la cauſe du nom, & le lieu d'où il eſt pris, laiſſans encor les mœurs du peuple, à cauſe que deſcriuant les Goths, nous y auons enuelopé toutes les façons de vie des Scandinauiens, d'où ſont ſortis les Normãds, il eſt temps deſormais de voir leurs courſes, leſquelles ſont autres, & differẽtes de celles des Marcomans, & n'ayants rien de commun auec les Mercies, & Northombellants, quoy que Lazie, ainſi que dit eſt, nous vueille faire croire la Marcomanie qui eſt toute Alemãde, eſtre meſme cas que la Normanie qui eſt Scandinauienne & Scythique ce que le diligent lecteur iugera en eſpluchant diligemment ce que nous auons diſcouru cy deſſus.

Des courſes des Normandz, & comme ilz ſ'arreſterent en Gaule, & des terres par eux conquiſes. Chapitre 41.



EZ choſes aduenuës le temps paſſé, & qui ſurpaſſe noſtre memoire pour n'en eſtre teſmoins que par la lecture des liures, de qui pouuons nous auoir les inſtructions pour nous en aſſeurer, que des anciens hiſtoriens, ou de ceux d'entre les modernes, qui ſe ſont curieuſement employez à ſçauoir la verité des geſtes des natiõs, qui ſans leur diligence fuſſent demourées enſeuelies dãs les obſcurs cachots d'vne profonde & ingrate oubliance de leur gloire? C'eſt pourquoy ie feillete tant de liures, & ayme mieux me peiner pour le ſoulagement de ceux qui m'ayment, & auſquelz ie ſuis obligé, que paſſer legeremẽt la main par deſſus ceſt œuure, ſans rien dire ſinon ce que chãtent les plus vulgaires de *Sigibert moyne en ſes Chroniq.* ceux qui ſe ſont meſlez de l'hiſtoire. Sur le diſcours dõc des courſes Normandes, voicy ce que Sigibert en chante deſcriuant l'hiſtoire des Gaules.

Lieux ruinez par les Normands. Lors que Louys fils de Charles le grand gouuernoit l'Empire, les Normands affligeoyent fort les coſtes de la mer és entours du pays Saxon, & des Gaules, deſtruiſans Dorſtad ſur le fleuue Albis, Anuers baſtie ſur l'Eſcault, & Withcland lieu de trafic poſé ſur l'embouchure de la Meuſe. Ilz cõtraignerẽt les Friſons à leur payer tribut, ce qui aduint l'an de noſtre Seigneur 830. Or comme les Danoys Normands ſ'eſſayaſſent de faire le ſemblable au pays de Flandres, à ſçauoir de piller & butiner tout, comme

les admiraux,& gouuerneurs du pays leur resistassent, ilz se retirerent : ce que aussi ilz feirent, estans venuz sur l'embouchure que fait la Seine dans l'Ocean, où ilz receurent quelque legere deffaitte : mais passans en Guyenne la fortune leur fut plus heureuse, entant que chargez de butin & riches despouilles, ilz se retirerẽt en leurs terres : puis sur l'an huit cens quarante quatre, ilz passerent en la grand Bretaigne, où desia les Anglo-Saxons auoyent mis le pied, & contre lesquelz ayans combatu cruellement par l'espace de trois iours entiers, ilz obtindrent en fin la victoire vsans de la proye, & des hommes à leur discretion, & iouïssans de la seigneurie de la terre.

L'année apres le Roy Roric arma 600. Naus pour aller contre Louys Empereur : mais les Saxons luy venans au contre eurent bataille contre luy, & le vainquirent, aydez & assistez de la main, & faueur celeste de Dieu tout puissant. Voila ce que en tient Sigibert : & les Normands en parlent ainsi en leurs annales, disans : Ayans les Normandz tout couru & ruiné par leurs courses & pilleries, ilz s'assuiettirent les Frisons, & se les feirent tributaires, & au mesme temps, portez sur le Rhin, assiegerent Cologne, & montez sur le fleuue Albis, bruslerent la cité de Hamburg. Derechef Sigibert parle en ceste sorte : La mesme année, ilz viennent par la Seine, & gastent tous les païs voisins de la mer, pillent, rauagent, ruinent, & bruslent : mais ayantz butiné le monastere Sethin, comme ilz s'en retournassent à leurs nauires, chargez de butin & proye, ilz y furent si aueuglez, & desuoyez, que ne sçachans où aller, ilz perirent sumergez dans les marescages, tellement qu'il y en eut fort peu, qui peussent en raporter les nouuelles en leur contrée. Or les Normands accoustumez à la victoire n'osoyent neantmoins s'arrester en Gaule du temps de Louys, mais luy deffunct, la discorde suscitée entre ses enfans les encourageant, leur ouurist aussi le pas de leurs grandes & glorieuses conquestes. Ce fut lors que les prelats de Gaule, espouuentez des furieux assaults de ces Barbares s'enfuioyent auec le plus precieux de leurs Eglises dedans les forteresses : ce fut en ce temps que les Normands prindrent Bordeaux, par la trahison des Iuifs qui là estoyent, & l'ayans pris le pillerent, & bruslerent, toutesfois furent chassez par les Escossois qui venoyent en Gaule pour aller visiter le saint, & vniuersel pasteur de l'Eglise seant à Rome : ce fut aussi en celle mesme saison qu'ilz saccagerent & ruinerent la ville de Perigueux, se retirans à leur aise sans que personne leur donnast aucun destourbier, ny empeschement.

Roric vaincu par les Saxons.

Annales de Normandie.

Sigibert.

Normands perissent miraculeusement.

Krantz. liu. 1. de l'hist. Norm. cha. 41.

Et ainsi successiuement d'an en autre ilz passoyent en France tellement que Nantes, saint Florent, & Tours passerent sous la fureur du fer, & du feu espandus par ceste race furieuse, iaçoit que le corps saint Martin fut deliuré des flammes par la preuoyance des Ecclesiastiques qui le porterent à Orleans, & ce fut lors qu'ils bruslerent Angers, tandis que les Princes de France s'efforçoyent de se ruiner, & en la colere desquels toute la noblesse de France fut presque sacrifiée à leur maudite discorde. Aussi cinq ans apres ils assaillirent la noble cité de Paris, qu'ils bruslerẽt en quelques endroitz, & pour la deliurance du reste ilz receurent grãd somme de

De cecy voy Aymon moyne liur. 5.

deniers des citoyens d'icelle : & voila tout ce que Sigibert dit de ceste inondation, & debord abominable de la plus farouche nation que iamais le Septentrion a poussé és parties Occidentales.

Sabelli hist. Venitie Decad. 1. li. 4.

On trouue que ce peuple espandit encore sa fureur en Dalmatie, ce que Sabellique monstre assez euidemment lors qu'il dit, parlant de Dominique Syluie Duc de Venise : On dit que sous la códuite de ce seigneur Syluie, les Normands furent chassez de Dalmatie & de ses limites, desquelz, à cause que souuent ilz ont combatu auec ceux de nostre nation, il fault dire quelque chose. Ces Normands furent les habitateurs de l'Ocean Aquitanique, lesquelz ayants par vn long espace de temps tenu la mer suiette à leur pilleries, par succession de temps entrans en Gaule par le Loire conduits par Raoul leur Prince, mirent à feu, & sang le païs Lorrain, auec vne grand partie de la Germanie. Tout cecy est pris çà & là de diuers auteurs, pour par ce moyen diuersifier le goust du lecteur, mais d'icy en auãt ie ne veux que desmesler ce qui est en l'histoire Noruegienne touchant les Princes Normands qui ont couru les Gaules, à cause que les auteurs d'icelle s'accordent assez bien auec les annales de France : Or en parlent elles en ceste maniere. Regner Roy de Dãnemarch, estant aussi possesseur de Noruege, & par consequent seigneur de Normanie, comme il fut decedé, ses enfans vnissans les deux nations ensemble, furent cause aussi que les Françoys comprindrent encor les Danoys sous le nom de Normãdz. Ceste nation Septentrionale en general acomptoit à grande gloire le larrecin & volerie marine, & ce auant qu'elle eust receu la foy Euangelique, nourrissant des plus cruels, & farouches hommes de la terre, ausquels l'art Piratique en mer, & les larcins en terre estoyent honestes, & honorables: tout ainsi que iadis les Lacedemoniens mettoyent cecy au ranc de leurs principales louanges. C'est pourquoy en ces Prouinces le plus souuent les roys mourants, les successeurs partageoyent en telle sorte leurs heritages, que les vns auoyent la terre pour leur sort, & les autres, voire les plus vaillants, choisissoyent la mer pour leur apennage : entãt que la guerre demenée sur mer en deualisant les voyageurs, estoit par eux reputée le iuste, & legitime art militaire, tellemẽt que ceux qui s'enrichissoyent par ce moyẽ, estoyent les mieux venus, & les plus honorez entre les hommes illustres. Aussi n'ayans sur qui s'exercer de ceux qui voltigeoyent de pays estranger sur mer pour les despouiller, ilz aprindrent de se ruyner les vns les autres, & courir les terres voisines. Les Wandales estoyent assaillis, & reciproquement ilz rendoyent aux Danoys la pareille, les Normandz & Noruegiens couroyent iusqu'en Russie, & souuent, tournans vers l'Occident, l'Angleterre leur seruoit de passetemps, y assaillans les Anglo-Saxons, qui en auoyent chassez les anciens habitans & fait perdre le nom à l'isle : & d'eux porte encor le nom le Comté de Northombelland. Et iaçoit que il semblast que ce peuple eust vne guerre comme naturelle contre les Saxons, si est-ce que ayant vsurpé le pays Saxon & la terre Frisonne, ilz les laisserent dés que ilz eurent gousté la douceur & delicatesse Gauloyse, de laquelle ilz prindrent le goust lors que Haddingue (duquel ailleur i'ay poursuiuy l'histoire bien

Normands acomptoyent à gloire l'art Piratique.

Comme les Princes Septẽtrionaux partageoyẽt leurs heritages. voy Saxon Grammair. & Krantz. liu. 2. cha. 1. de l'hist. Normand.

Ce fut l'an 878. voy le miroir historial chap. 40. & 44.

au long) passa en France, & se baptisa possedant le païs Chartrain par l'octroy du Roy Charles le Chauue,& ce ayant receu le sainct baptesme, l'an dernier du regne dudit Roy, & 15. ans auant que Raoul passast en Gaule. Et c'est la premiere pause que iamais les Normandz feirent en France,& pour laquelle encore iusqu'auiourd'huy on estime le païs Chartrain des dependances de Normandie, & les Chartrains,auoir des vertus Normandes pour leur lustre & excellence, aussi bien que les Manceaux à cause que au Mans aussi reposerent les premieres racines de ceste natiõ Septentrionale. Ie laisse les diuers voyages de ce peuple en France souz Louys le Begue,& Charles le gros, lesquelles encore que fussent fascheuses,si ne peurent ilz rien entreprendre sur les terres Royales, à cause que Haddingue Chrestienné,auoit(auec le baptesme) vestu le naturel Gaulois, & ne fauorisoit en rien ceux de sa nation, content d'estre en repos, puis que son païs ne pouuant le nourrir,& l'Angleterre l'ayant dechassé,il auoit troué si bonne composition en France. Mais voyons souz le regne des deux Bastardz de Loüys le Begue, à sçauoir Loüys & Carloman quel il y faisoit, & cõme les affaires se demesloyent, tout estant en trouble par ce pauure & miserable païs de France. Noz Annalistes nous descriuent les choses si confuses en ce temps qu'il semble que les hommes tinssent les bras croisez, & eussent perdu l'appetit de bien faire tant ilz estoyent aneantis:& fault bien dire que le tout alloit fort desordonnémẽt puis qu'y ayant vn bon nombre de Princes du sang de France, si est-ce, que la noblesse y estoit si au bas que contre tout ordre,loy, & coustume, deux bastardz s'assirent sur le saint throsne Françoys, & se partagerent la France,la vie desquelz fut si desbordée qu'Aymon moyne parlant de l'vn ne fait conscience de l'appeller homme plein de toute saleté, & vilennie, & qui ne songeoit à autre cas qu'aux vanitez de ce monde. Du temps de ces deux bastardz fut fait le second rauage Normand sur la France par Godefroy,& Sigefroy freres,qui ayans receu le païs de Phrise pour retraite conspirerent contre les Roys,& coururent la plus grand part de la Frãce,& Lorraine, prenãs les villes d'Amiens,Arras,Cambray,& Teroüẽne, voire courans tout ce qui est arrousé de l'Escault,bruslãs le Liege, Vtrech, Cologne, Treues, & Aix, & la grand cité de Gand, Tournay & tout le païs presque de Hennault,ne laissans coing en la Picardie,qui ne se ressentist de leur colere, & cruauté barbaresque. Ce pendant les Bastardz meurent l'vn à la chasse,& l'autre ne sçay de quelle maladie. Et ce fut lors que ceste tempeste cessa quelque peu, à cause que Charles le Gros les appaisa donnant à Godefroy pout espouse Gilde, ou Gillette sa cousine fille de l'Empereur Lothaire : mais ceste paix ne dura guere, faucée par le Normand qui en fut occis pour recompence. L'autre rauage des Normands fut au temps du mesme Prince à sçauoir Charles surnommé le Gros, entant que Godefroy leur Roy ayant esté occis,comme dit est, les Barbares vindrent à Paris,l'assaillirent,prindrent & saccagerent, & prenans depuis Louuain,contraignirent le Roy à condescendre à accord,qui fut quil leur donna vne partie du païs Neustrien pour y habiter,non toute la contrée, car ce fut l'autre course Normande,qui eut cest aduantage : Laquelle ad-

Pourquoy les Chartrains estimez Normands.
Krantz liu.2.c.4.hist.Normãd.

Cecy fut l'ã 884.5.6.7.& 8.

Aymon moy li.5.cha.60.

On dit que Louys fut occis en poursuyuant vne fille pour la violer.
Voy nostre hist. des Charles li.4.

Ce rauage fut fait l'ã de grace. 995.

uint du temps d'Arnould Empereur, & tenãt le royaume Françoys Eude Conte de Paris,& d'Aniou,duquel est sortie la famille des Capetz:& en fut chef, & auteur Raoul Prince Normand, lequel y estoit esguillonné pour diuerses occasions,& desireux de s'enrichir, & faire vn grand butin, & proye,& voulãt acquerir vne gloire perpetuelle pour son nom,& plus estant esmeu de la memoire illustre de ceux de sa nation,qui desia auoyẽt eu vne portion de Neustrie,comme pour perpetuel heritage. Mais ce qui plus causa son voyage,fut qu'ayant conspiré auec son frere,contre le Roy de Dannemarch qui pour lors cõmãdoit sur la Noruege,ainsi qu'encore ledit païs est subiet aux Dannoys, & ayant perdu & la bataille, & en icelle son frere,craignant la fureur du Roy, qui se nommoit Harald,il fut contrainct de quitter son pays,& aller ailleur pour trouuer son aduenture. Son premier voyage s'adressa en la grand Bretaigne, qui desia portoit le nom Anglois,à cause des Anglo-Saxons qui l'auoyent conquise,& sur laquelle plusieurs Roys de Dannemarch auoyent couru les vns mal y faisans leurs besoignes,& les autres y plantans leurs sieges, si non par toute l'isle, à tout le moins commandans sur vne partie d'icelle, dequoy lisez l'histoire d'Angleterre,& les Annales de Dannemarch. Aussi celle grand Isle estoit gouuernée par diuers Roys, entãt que les Anglo-Saxõs auoyẽt leur partage, qui toutesfois donnerent le nom à tout le païs: y estoyent les Pictes & Escossois, qui deffendoyent opiniastrement leur Prouince, & les Mercies ne se tenoyent sans rien faire, voire le Roy de Northombelland ne souffroit qu'on luy querellast la terre de laquelle il estoit en possession. Ce fut contre ce coing septentrional que Rollon, ou Raoul dressa son nauigage,descend en terre,pille,& rauage tout selon la coustume de sa nation, combat les habitans & en fait vn grand massacre: mais chargé qu'il se voit de richesses comme il n'eut point vouloir de s'arrester audit païs,& n'osast se retirer au sien à cause de la colere de son Roy, qui ne demandoit que sa ruine, en fin il se dispose de passer en Gaule, & là chercher sa retraitte: mais le peril des siens, & le grand nombre qui desia y auoit esté taillé en pieces l'intimidoit fort estrangement, ioint qu'il voyoit que desia ceste nation estoit acoustumée à sçauoir que valoyent les forces Normandes, & à y resister, & les vaincre, & ainsi le desir de ceste entreprise s'amortissant il estoit presque sur le poinct de la quitter du tout: Et ainsi voyant comme les choses luy succedoyent en Angleterre,il delibera d'y arrester,mais admonesté par songe quicta sa deliberatiõ, & faisant alliance perpetuelle auec Alfrede, que Krantz appelle Alstene, Roy Anglois,il remonta sur mer pour aller là part, où le guideroit sa fortune. Ce fut lors qu'il courut les païs de Frise, Zelande, Holande, & Brabant,& print le Duc nommé Regner commandant sur les Zelandois, & qui s'estoit ioint auec Rabod Roy Phrison pour luy empescher la descẽte. Non content d'auoir assuiettis ces païs, & contraint le peuple à luy estre annuellement tributaire, il remonte sur ses vaisseaux, & rasant la coste de Flandres, & de Picardie,en fin il vint descendre au païs & finages de Neustrie.

Voy Krantz liu. 2.ch.16.

Voy Bede en l'hi. Ecclesiast.d'Angl.

Comme l'Angleterre estoit diuisée.

Alfrede Roy Anglois s'allie des Normands.

Phrise, & Zelãde tributaires aux Normands.

C'estoit la terre qu'il auoit songée, c'estoit le païs qu'il deuoit nom-

mer de l'appellation de la Normanie Noruegienne : aussi y estant descendu il prist Rouën, Bayeux, & plusieurs autres villes, non sans faire vne horrible deffaitte de Françoys & Gaulois, assiegea Paris, prist & saccagea Eureux, secourut l'Anglois, courut la Bourgoigne, ruina les terres Poiteuines, à cause que ceux cy auoyent donné secours aux François : & en somme il affligea la France l'espace de treize ans si obstinémét, qu'à la fin on fut contraint de luy accorder ce qu'il demandoit, entant qu'ayant esté contrainct de leuer le siege qu'il auoit mis deuant Chartres, il se despita tellement que le païs par où il passa se sentit bien de sa colere. Mais à la fin on le semond à se Chrestienner luy promettans de la part du Roy de Fráce, qui estoit pour lors Charles le simple, le pays Neustrie, & quelques autres terres pour son heritage, & la fille dudit Roy pour Espouse.

Du voyage de Raul en Bourgoigne. Voy Aymõ moyne li.1.c.41.

Raoul baptisé l'ã de grace 912.

Ce fut lors que Raoul receut le sainct Baptesme, & auec la fille de France, il obtint la possession de Neustrie, le nom de laquelle il changea luy donnant celuy de Normandie ainsi qu'à present on les nomme, comme aussi ce Prince changea de nom laissant Raoul, pour, en receuant le Baptesme receuoir aussi vn autre vocable qui le surnommast de son Parrin, & fut appellé Robert. Ce fut ce Raoul duquel, comme i'ay dit le Haro Normand à pris origine, & ce à cause de sa grande iustice & seuerité, comme celuy qui ne souffrist depuis qu'il fut Chrestienné qu'homme feit iniure à autre, comme celuy qui ordõna q̃ le laboureur ayant labouré le long du iour eut à laisser ses outilz au champ, où toutesfois n'y eust eu si hardy qui osast y mettre la main tant seuere il estoit en ses iugemens.

Raoul fort grand grand iusticier. Krantz. liu.1.ch. 27. & 28. de l'h. Norm.

Voyla la principale expedition des Normandz en France : & voyez là si Lazie à tort, ou si i'ay droit qui ne peux receuoir que les Marcomans soyent les mesmes que les Normandz, entant que ny la succession des Roys & Princes ny les courses des peuples s'accordent pour dresser ceste liaison de deux nations tant esloignées, & de sang, & de païs, les vns estans voisins de Pologne, & les autres sortis du plus profond de septentrion & de la derniere partie de Nouerge. De ces peuples à parlé Ansegise Abbé en la preface des loix anciennes de France par luy transcrites disant : D'autant que les commandemens de Dieu n'ont esté escoutez, & qu'on n'y à point dõné obeyssance: nostre Seigneur à enuoyé du pays Aquilonaire (duquel seló la Prophetie doit sortir nostre malheur) des Messagers dignes ministres pour le chastiment de noz faultes, à sçauoir cruelz & execrables persecuteurs du nom Chrestien, & ce seront les Normandz, qui venans iusqu'à Paris, ont monstré l'effect de ce que Dieu leur à cõmandé d'executer sur nous. Encore n'est-ce tout, & ne s'arresta ceste bragarde nation en sa terre nouuellement conquise, encore ne se contenta elle des terres qu'elle tenoit de noz Roys à hommage, & serment de fidelité, si encor elle n'en auoit qu'elle peut tenir en toute souueraineté : Cela ne luy pouuoit aduenir en Gaule, laquelle obeyssoit à son Roy, & moins le souhaittoit le Normand qui n'eust voulu violer sa foy promise à son Prince : de s'en retourner en Nouerge, ne luy estoit en fantaisie, à cause que la douceur du pays Occidental luy venoit plus à gré que les rigueurs Septentrionnalles : ainsi ce fut

Ansegise Abbé liu. des loix Françoises.

l'Angleterre, qui ouurist le pas à l'accroist de la gloire Normande & feit voye à celle peste, & flambeau de discorde qui à tenu par tant de siecles les Françoys & Anglois si animez les vns contre les autres, que ie pense que iamais l'inimitié en sera de durée. Ce fut Guillaume Duc Normand (filz Bastard de Robert qui fut filz du premier Guillaume sorty de Raoul chef de la famille Normande,) qui s'empara de l'Angleterre, s'en feit Roy & feit les loix desquelles vsent les Anglois à present: & duquel iusques auiourd'huy sont descenduz les Roys qui ont commandé sur l'isle la plus belle, & riche de l'Europe. Ce ne fut assez à ceste braue & belliqueuse nation que d'auoir creé des Roys en Angleterre, des Ducz vaillans & sages en Gaule, si encor l'Italie, & Sicile n'eust receu commandement des Normãdz, & si l'Asie n'eust veu ce sang Danoys faire paroistre sa vertu, prouesse, & valeur au païs Iduméen en ce voyage tant chanté que feirent les Chrestiens pour le recouurement de la terre sainte: Car du temps que le Prince Lorrain passa en Leuant auec l'armée Chrestienne, Robert filz de Tancrede Duc Normand feit aussi le voyage, mais estant en Italie sollicité par le Pape, & tous les Princes Italiẽs de secourir & l'Eglise, & le païs Romain contre l'insolence Grecque, & pour chasser les Sarrasins, ou Mores, qui venans de la Barbarie s'estoyent gettez en la Poüille, & païs Sicilien en chassans les Chrestiens, & faisans mille maux à tout le païs Limitrophe. Ce fut ce Prince qui les en chassa, & meit son siege en Sicile, se faisant Roy d'icelle, auec la permission du Pape & seigneurs d'Italie, laissant apres luy Richard, Robert & Roger, desquelz la race continua iusqu'au temps que les Federicz tindrent l'Empire, & que Constance estant desuoilée fut mariée à l'Emp. de laquelle sortist le malheur de l'Eglise, ainsi que ie pense auoir discouru en quelqu'vne de mes histoires tragiques, & la fin aussi de la race illustre des Normandz, comme aussi les guerres entre les maisons de France, & d'Angleterre, ont mis fin à l'estoc des Princes de ceste nation, n'en y ayãt plus que ceux qui sont de la famille royale des Angloys. Quant à la terre Normande elle estant de belle estendue, comme celle qui enclost & enuironne six Eueschez, sans celle de Roüen, qui est Metropolitaine, à sçauoir Eureux, Bayeux, Lisieux, Seéz, Auràches, & Constances, & vne infinité d'autres villes, villages, Chasteaux, & Bourgades. Le peuple y est en grand multitude, adonné au trauail, non guere iamais oisif, soigneux, adonné à son prouffit, cault, preuoyant, eschars & grand mesnager, vn vice luy estant peculier, qui est la ruse, & le desir de viure en querellant par procez, ioint qu'on le soupçonne de peu de foy, & loyauté, si à bon droit, ie n'en sçay rien, n'en ayant fait l'experience, mais c'est vn commun dire, que ie pense estre venu plustost des mœurs des anciens que de ce qui à present est cogneu en ceste nation; iaçoit que (comme l'on dit) de toutes tailles bons leuriers: & à fin qu'on ne die que i'en parle de moymesme, ie ne diray que ce que le bon Euesque d'Auranches Robert Cenalis en escrit en ceste sorte: La terre Normande est fertille & abondante en bestail, & poisson, portant du froument comme à souhait: si couuerte de tous arbres fruitiers, & mesmement de Pomiers & Poiriers que d'iceux tout le peuple en fait assez dequoy rassasier sa soif tout

Ceste cõqueste fut faicte l'an 1066. Voy Polydore Virgile en son hi. Cenalis liu. 1. de la Gaule.

Ce fut l'an de grace 1095.

Voy de cecy Rittie liu. des Roys de Naples. Blond. Dec. 2. liu. 3. Sabelliq. Enn. 9. liu. 2.

Robert Cenalis. l. 2. de Gaule.

tout le long de l'année, & en eslargist les fruitz aux nations qui l'auoisinent. Le commun peuple est adonné à faire, & tistre des draps, ne beuuant guere que du pommé, ou Peré, qu'ilz appellent vulgairement Citre. Tous sont en general, fins & rusez, non subietz aux loix, & coustumes de aucun estranger, viuãt sous leur façõ de police ancienne, qu'ilz deffendẽt fort opiniastrement: sçauans au possible en matiere de plaidz, dolz & circonuention en procez, tellement que les estrangers n'osent qu'à grand difficulté se ioindre, & associer auec ce peuple: au reste les hommes y sont de fort bon esprit, adonnez sincerement à la sainteté de la relligion Chrestienne, vaillans en guerre, & sur tout se monstrans telz sur mer, comme tenans cela de l'heritage de leurs ancestres Noruegiens, & ainsi qu'ilz en ont fait, & donné bonnes enseignes, & aux Anglois & autres, contre lesquelz le Roy à eu affaire depuis qu'ilz sont incorporez, & vnis à la courõne de la Frãce. Aussi ne pẽse-ie qu'il y aye auiourd'huy natiõ souz le Ciel qui mieux entende le nauigage, ne qui dresse plus gentiment les courses des Astres par le iugement de l'Eguille, & Boussole, tellement qu'on verra quelquefois tel enfant en Normandie, ayant couru les païs estranges à la mercy des vagues, lequel dressera mieux vne Carte Cosmographique & disputera plus pertinemment de l'assiette du globe terrestre, que tel y a qui à estudié long temps, & Strabon, & Ptolomée, & qui à feilleté les liures des Mathematiciens les plus segnalez, & illustres. Ausi voyez vous que le trafic y est si grãd, que Rouën auiourd'huy est mise au ranc d'vne des plus frequentées & marchandes citez de l'Europe, les marchans y estans grands, riches, fidelles, diligens, subtilz, affables, & qui courent & cognoissent presque tout le monde. A Roüen encor, au lieu de l'Eschiquier, imité par les Anglois, noz Roys y ont estably vne court souueraine de Parlement, ou la iustice, & le sçauoir reluisent de telle sorte que le Roy à bon droit se fie en ce nombre esleu d'hommes qui faisans droit à chascun tiennent vn peuple assez remuant & chatoüilleux en bride, & luy aprennent l'obeïssance. C'est en aucuns endroitz du païs Normand que la condition des enfans puisnez des maisons est ausi malheureuse qu'au païs Biernois subiet à la maison d'Albret, entant que l'aisné emportant tout l'heritage paternel, en fait telle part que bon luy semble aux puisnez, qui semblẽt forcloz de l'heritage de leurs peres. Cenalis amene vne chose presque admirable, disant, que comme ainsi soit, que presque tous les Normandz ayent les mains chatouïlleuses, & soyent adonnez à la guerre, si est-ce que les seulz habitans aux finages de Seez ne furẽt iamais cogneus autres que tres-paisibles, & gẽs qui n'aymerẽt onc les troubles de la guerre, tellement que du temps mesme qu'il y auoit des Ducz en Normandie on ne trouue point és registres des enrollemens, que iamais les Séensayẽt suiuy leur prince en aucun voyage ny entreprise. C'est en Normandie qu'est celle grande & merueilleuse assemblée de marchands qui se faict tous les ans à la Guibray, où le trafic y est autant admirable, comme la iustice gardée sur ceux qui offencent ou trompent les marchands ny autres se trouuants en la foire la plus renommée de toutes les Gaules. Et affin qu'on n'estimast le Normand si rude & barbare, qu'aymant la guerre, em-

Mœurs des Normandz selon le temps present.

Normandz bons soldatz & parfaicts mariniers.

Marchãdise fort exercée à Rouën.

Parlemẽt de Rouẽ dressé du temps de François 1 du nõ.

Puisnez mal partis en Normãdie.

Ceux de Séez fort paisibles.

Foires de la Guibray.

Vniuersité de Caen en Normãdie.

brassant le trafic, venerant la iustice & s'humiliant souz le ioug de la purité de la religion il eust mesprisé les lettres: qu'on voye l'vniuersité de lõg temps instituée à Caen, où le grand nombre de sçauans ieunes hommes qui y ont apris les commencemẽs de leur perfectiõ, nous fait cognoistre que la Normandie n'a rien oublié pour se rendre fertille en tout ce qui peut tourner à la gloire & auancement d'vn grand peuple, & à l'honneur durable d'vn païs, puis que la religion, le sçauoir, la iustice, les armes, & le trafic sont le plãt asseuré de son edifice. I'eusse peu vous alleguer plusieurs autres choses, & sur l'antiquité du païs Neustrien auant que les François l'assuiettissent, & comme le terroir Constantin est cogneu par Ammian, qui l'appelle Castra Constantia, de Iule Cesar, & non du grand Constãtin ainsi, que plusieurs ont estimé, à ce conduitz pour le nom, & d'autant aussi que Constantin s'est tenu long temps en Gaule auant qu'estre apellé à l'Empire, car ce fut là q̃ Iule Cesar s'arresta voulant passer la mer pour guerroyer la grand Bretaine: & depuis que les Normandz y feirent leur demeure. Mais puis que d'autres s'y sont occupez, & que les mœurs des anciens sont comprises en ce que nous en auons dit parlant des Gaules: & les façons de faire Normandes des premiers qui habiterent en Neustrie se raportans à celles des peuples desquelz ilz auoyent pris origine, ne sera inconuenient q̃ celuy qui en voudra sçauoir le discours, s'en aille feilleter le chapitre des Gothz, où i'ay cõpris toutes ces natiõs septẽtrionales.

Ammian Marc liu. 15.

Du Royaume d'Espaigne & mœurs des Espaignolz. Chap 42.

Cecy est pris mot à mot de Solin chap. 26.

Loüanges d'Espa.

L'ESPAIGNE est vne des plus grãdes, & spacieuses Prouinces & regions d'Europe, gisant entre les Gaules, & l'Afrique, & ayant pour closture les flotz de l'Ocean, & les haultz sommetz des montz Pyrenées. On la peut à bon droit comparer aux plus riches & meilleures terres de l'vniuers, & ne doit estre mise en arriere, ny moins estimée que quelle que ce soit des regions de ça bas, soit qu'on regarde la fertillité des champs, le reuenu des vignes, ou les fruitz qui annuellemẽt y croissent. Elle abõde en toute matiere tant soit elle chere ou rare pour le pris, ou necessaire pour l'vsage de l'homme: de sorte que non seulement fournist elle aux habitãs du païs, ains suffit encor pour en foisonner en abondance & l'Italie, & la cité de Rome. Si tu veux & desires de l'or, argent, & pierrerie, ce païs Espaignol en produit assez, les mines de fer n'y manquent point, & les vins ne doiuent rien aux autres Prouinces, lesquelles l'Espaigne surmonte en Oliues, d'autant qu'il n'y a pas vn pas de terre qui soit en friche, ny oisif, & si steril, qui ne puisse produire quelque chose: il n'y fault cuire le sel, ains le fouiller en terre. l'Espaigne n'est bruslée par les ardeurs des rayons du soleil, ainsi que le païs d'Afrique, ny continuellement tourmentée des vẽtz, comme la Gaule: ains y est l'air sain & serain esgalement par tout le païs, sans que les vapeurs grosiers des marestz luy nuisent & l'infectent, ayant tousiours vn doux ventz marin qui la rafreschit, & sustente. Il y a grand abondance de lins, & autres matieres propres à faire toilles, & cordages

Richesses d'Espa.

De la pierrerie il fault.

Ce sel n'est guere sain à cause de sa vehemence corrosiue.

Il entend la Prouence affligée de l'Autan.

au reste n'y a terre plus abondante en vermillon & autres choses bonnes pour la painture. Le cours des riuieres n'y est violant & impetueux cōme torrens, ains coulent sans nuire,& vont flotellans doucement, arrousans les champs,& les vignes pour les engresser,& lesquelz reçoiuent abondā-ment du poisson de la mer au flux d'icelle: mais ce qui plus l'a iadis recō-mandée ont esté les cheuaux les plus legers,& mieux courans du monde, & lesquelz,aucuns ont laissé par memoire,estre conceuz du vent. Ce païs commence dés les montz Pyrenées,& enuironnant la mer iusqu'aux Colonnes d'Hercule,s'estend iusqu'à l'Ocean vers le Septentrion, tellement qu'en tout ce tour toutes choses sont subiettes & contenuës en l'Eespaigne:& à icelle,ainsi que dit Appian,dix mille stades de large, la longueur ayant vne proportion esgalle d'vn seul costé,à sçauoir où elle auoisine les montz Pyrenées,elle regarde,& est iointe à la Gaule,& de tous les autres elle est ceinte,& enuironnée de la mer.[Apres que cestuicy a proposé l'Espaigne comme le paragon de tout ce qui est fertille en Espaigne, il fault q̄ nous outre la veuë oculaire qui nous asseure du contraire,alleguons des auteurs anciēs,& lesq̄lz ne sōt rēduz suspectz pour auoir voulu parler pl⁹ curieusement q̄ les autres,ny de choses hors de verisimilitude. Pomponie Mele Espaignol de nation, quoy qu'il face tout ce qu'il peut pour lauer, loüer & enrichir son païs si est-ce qu'il n'extrauague pas tant que le susdit voicy comme il parle. Elle est fort abondante en hommes, cheuaux, fer, plomb, erain,or & argent,& si fertille, que si en quelques lieux elle manque,& est à soymesme dissemblable,si est-ce qu'elle nourrist ou du lin,ou du ionc à faire cordages. Voyez si tacitement il ne confesse la sterilité de son païs en aucuns endroitz:mais oyons Strabon qui dechiffre l'Espaigne d'vne autre sorte,disant.La premiere partie d'icelle(c'est de l'Europe qu'il parle)est l'Espaigne,le terroir de laquelle pour la plus part est aspre,raboteux,& infertille:Car les rochers les boys, & lieux boscageux tiennent vn grand trait du païs, & ce qui est de campaigne à la terre de peu d'aport, & fertillité,à cause que le païs n'est guere arrousé: ce qui regarde le froid est du tout aspre, & excessif en rudesse tousiours exposé à l'inclemence de l'Ocean,n'aïant rien de commun auec la douceur des autres parties:Et ainsi ce cartier pour sa malignité n'est guere habité,ny frequenté:mais du costé de midy,l'abondance & fertillité,y est heureuse,& admirable.] Elle est partie & diuisée en trois noms, selon le denombrement des Prouinces,à sçauoir en Tarraconoise Betique & Lusitanie. La Tarraconoise cōtient en soy les citez iadis tant illustres & renommées de Palence,& Numance,la derniere desquelles quoy que ruinée, porte à present le nom de Sorie:& se ioint ceste Prouince d'vn costé aux Gaules,de l'autre elle auoisine la Betique, & Lusitanie exposant ses costez à la mer: vers midy,à la Mediterranée,& au Nord elle est lauée de l'Ocean. Les autres deux sont separées par le fleuue Anas, qui maintenant se nomme par ceux du pays, Guadiane,mais tellement q̄ laBetique(qui est le royaume de Grenade) en laquelle sont des villes florissantes d'Hispalis (à present Seuille, (& Cordoüe regarde l'vne mer, & l'autre ayant vers l'Occident la mer Atlantique, &au midy la Mediterranée.

Ce sont des mensonges de Solin.

Strabon l'a faict de 5000. stades de large & 6000. de long.

Espa. presque isle Pōpo. Mel. li. 2.

Pomponie Mele Espaignol.

Pōp. M. li. 2. c. 6.

Strabon. 3.

C'est la prouince d'Aragon & Nauarre.

C'est Catheloigne.

C'est la Galice, & Asturies.

Cecy est ores pris de Pomponie. Mole liu. 2. ch. 6. De la description d'Espaigne. Voy encor Ptholo. li. 2. cha. 4. 5. & 6. Table. 2. d'Euro. & Polybe liu. 3.

Meride la grand. Voy Pierre Oliu. sur Mele.

Voy Berose li.5.

Espaigne ditte Iberie du Roy Hibere & non du fleuue

Hispale Roy dōne nom au païs Espaignol.

Hercules Libyen dompteur de mōstres.

Lomimes estoit les gerions. Voy Iustin. Liu. 44.

Et Diodor Sicil. 5. chap. 2 parle de ceste Hesperie.

Rodrigue Euesque Tolet. li. 1 c. 5.

Antoine Nebrisse 1. en la preface.

Alphonce de Cartagene Euesque de Burgos. ch. 3. & 4. des choses d'Espaigne.

Taraph. liu. des Roys d'Espaigne.

Betis en quel tēps regnoit.

Prouince Betique à present Andaluzie des Vandales, comme qui diroit Vandaluzie.

Secheresse chasse les Iberiens d'Espaigne.

Là où la Lusitanie est exposée tant seulement à l'Ocean, ayant les costez au Nord, & la face tournée à soleil couchant, & en ce païs fut iadis Emerite cité fort renommée: [Mais ores c'est vne petite ville, que neantmoins les Espaignolz appellent Meride la grande, à cause des antiquitez de grād marque qui y paroissent & où l'on voit engrauées les anciennes memoires des Romains seigneurs iadis de ceste Prouince, en des Pyramides, Colosses, & Obelisques à demy ruinez par l'iniure du tēps & malignité des Barbares, qui tant de fois, ont couru & rauagé les Espaignes autāt ou plus que region qui onc ayt esté souz la puissance de l'Empire.] Ceste region fut premierement nommée Iberie du fleuue, Ibere, à present Ebro, qui court par icelle, depuis prist le nom de Hesperie de Hesper frere d'Atlas & à la fin nommée Espaigne de la cité de Hispaly, laquelle on appelle maintenant Seuille: [Mais Berose Caldéen est d'autre aduis, & est sa raison plus vraysemblable, que l'Ibere aye pris nom du roy Ibere que nompas que & le païs & le Prince ayent tiltre d'vne chose qui estoit sans nom si les premiers habitans du païs ne luy eussent donné: Aussi cest Ibere regna sur les Celtiberes, du temps que Nine tenoit la monarchie d'Assyrie. Et quant à Hispale encor' fault il regarder ce qu'en dict Berose: Hercule fils d'Osyris (dit il) surnommé Lybien, occist en Egipte auec Isis le geant Tiphon, en Phenisse le tyrant Busire, en Phrygie vn autre Tiphon, Misin en Crete, & les Lomimes en Celtiberie, & de là il s'en alla cōtre les tyrās d'Italie, ayant laissé Hispale pour Roy des Celtiberiens, lesquels il monstre estre nommez Hispaliens du depuis, quand il dit, Ainsi laissant les Hispaliens, il passa en Italie destruisant les Lestrigons & ruinant la race cruelle des tyrans, qui affligeoyent la terre: & s'en retourna fort chargé d'ans en Celtiberie, ou l'on luy dressa des temples, & fut honoré comme Dieu en terre, au lieu appellé les Gades, qui à present est Calis, & est vne isle. A ceste denomination d'Espaigne dudit Roy Hispale s'accordent les annalistes Espaignolz Rodrigue Euesque de Tolede, Antoine Nebrisse, & François Taraphe chanoine de Barcelone: iaçoit que i'ayme mieux dire que du filz de Hispal, nōmé Hispan, l'Espaigne fut ainsi apellée. Hesperie fut elle ditte de Hesper frere d'Atlas que Berose dit auoir esté Italien, & non Maure ny natif de Libye, mais d'autres tiennent que Hesperie fille dudit Hesper luy causa ce tiltre & non l'estoile du soir: qui aparoit dés que la nuit se presente. Et par ces raisons mesmes nous dirons que le Roy Betis qui regna l'an du monde, selon la supputation d'Eusebe 1836. donna nom à la Prouince Betique, & au fleuue Betis, lequel maintenant est appellé par le vulgaire Guadalquenir. Or Alphonce Euesque de Burgos dit que du tēps de ceste dame Hesperie, il aduint si grād secheresse en Espaigne, que nul fleuue presque demoura qui ne tarist, & ce fut cause que les Iberiens mōterent sur mer, & se meirēt à courir fortune, si bien qu'à la fin aïans couru la petite Asie ilz s'arresterēt vers les mōtaignes d'Armenie, & d'eux sortirent les Iberes, qu'à present nous appellons Georgiens, & desquelz nous auons parlé en l'Asie. Mais Varron dit au cōtraire, maintient que ce furēt les Iberiens Asiatiques qui dōnerent nom à l'Espaigne, mais i'ayme mieux, comme i'ay souuēt dit, m'arester à Berose qu'à tout autre.]

Quand au peuple eſpaignol, dés tout temps il a eſté patiẽt au trauail, ſouffrant faim, & ſoif le beſoing le requerant, & ne ſ'effrayant aucunement de la mort, fort chiche & eſchars en ſon viure, aymant mieux la guerre que l'oiſiueté ny repos, & n'ayant aucun ennemy eſtranger, ils combatoyent pluſtoſt enſemble que ſe repoſer. Si ſecrets en leurs affaires, que le ſilence leur eſtoit plus en recommandation que la vie, ſi que pluſieurs ſouuent ſont mortz à la geine & torture, ains que deſcouurir les choſes qu'on leur auoit fiées en garde, ou dire le ſecret: qu'on ne vouloit que fut entendu. Ce peuple eſt d'vne merueilleuſe viſteſſe, & allegreſſe au courir, & l'eſprit duquel n'eſt iamais ſans machiner quelque cas de nouueau, leurs cheuaux bons à la guerre, & leſquels auec leurs armes ils auoyent auſſi chers que leur ſang & propre vie. Au reſte ne banquetans, ou ſe donnans du bõ tẽps que le iour des feſtes. Or commencerent ils apres la ſeconde guerre Punique à ſe lauer d'eau chaude, & vſer de bains delicats ayants fait ceſt aprentiſſage des Romains. Et neantmoins quelque braue que ce peuple ayt eſté ſi eſt-ce que durant tant de ſiecles il ne ſ'eſt trouué qu'vn Viriat natif de Luſitanie, qui ſe ſoit fait renommer pour grand & excellent chef de guerre, lequel toutesfois à eſté iadis ſi vaillant & heureux, que par l'eſpace de dix ans il a donné de grans affaires au peuple Romain, & l'a affligé & rõpu par le gain de pluſieurs & grãdes victoires. [Lequel n'eſtant qu'vn ſimple paſteur & bandolier de ſon premier meſtier, premierement guettant les chemins, puis ſaccageant les Prouinces en fin rompant, deffaiſant, aſſuiettiſſant, & mettant en fuite les armées des Preteurs, & Cõſuls Romains il ſe rendit effroyable, & ſeruiſt d'eſpouuentement & crainte au peuple qui ſe faiſoit voye à l'Empire de tout le mõde: & fut tel, que iamais n'ayãt peu eſtre vaincu en guerre ouuerte, il fut circonuenu par la trahiſon des ſiens & occis, auſquels les Romains (quoy que ioyeux de la mort d'vn ſi grand ennemy) ne voulurent donner aucune recompence, deteſtans leur deſloyauté d'auoir trahy celuy qui les auoit traittez ſi honneſtemẽt, & qui pour leur liberté, auoit hazardé ſa vie. Homme veritablemẽt qui meritoit la conduite d'vne grand armée pour ſa ſageſſe & conſeil, & pour la ſubtilité de ſes faits, & experience en l'art militaire, & qui ſans la trahiſon, eut empeſché le Romain de faire trop long ſeiour en Eſpaigne.] Les femmes Eſpaignolles iadis ſe meſloyent du meſnagement de leurs maiſons, & labourage des chãps, & tandis les hommes alloyẽt à la guerre, & taſchoyẽt de ſ'enrichir de vols, larcins, & pillages. Leur veſtement eſtoit court & de couleur noire, ayant la laine longue tout ainſi que le poil de Cheures. En guerre ils auoyent des rondelles, ou pauois aſſez petits, & faits de nerfs, deſquels ils couuroyent leur corps en combatant de telle viſteſſe & agilité, que ny le trait, ny les coups des ennemys ne pouuoyent les offencer: & vſoyent de dards bien ferrez, & faits à crochets, & ainſi qu'vne halebarde, portãts des morions creſtez faits d'erain, & ornez de treſbeaux pẽnaches. Leurs glaiues eſtoyent de fer pur, longs d'vne paulme, dequoy ils ſe ſeruoyent eſtans à la foule d'vne bataille, & preparoyent le fer en ceſte ſorte ſuiuant leur ancienne couſtume, affin d'en faire leurs armes: Ilz mettoyẽt ſous terres des lames de fer, & les y laiſſoyent ſi longuement que la partie

Conſtãce des Eſpaignolz. Iuſtin. liur. 44.

De Viriat. voy. Tite Liue. liu. 52. & 54 Flor li. 2. ch. 17. Velleie. 2. Eutrop. 4. Appian en la guerr. d'Eſpaigne. Oroſe. li. 5. ch. 4.

Comme encore eſt ce drap dequoy on fait les Cappes de Bearn.

Veſtement & armes des anciens Eſpaignolz.

Moyen des Eſpaignolz pour rẽdre leur fer aceré, & fort.

plus foible estant corrompue par la rouilleure, ce qui estoit bõ & parfait, restoit en son entier : & de ce fer ainsi purifié ils faisoyent de tresbonnes espées,& si fortes acerées,& trenchantes, qu'il n'y auoit bouclier, ny morion,ou bourguignotte qui peut resister à leur effort. Ainsi armez,& embastonnez s'ils se voyoyent auoir le dessus à cheual, ayans, & portãs deux glaiues, ils mettoyent pied à terre & donnoyent secours à la fanterie : ils lançoyent,& dardoyent bien loing & fort droit,& adextrement leurs iauelots & auec vn grand artifice: & demouroyent longuement en haleine au combat:estans allegres, legers & disposts & parainsi fuyans aysément, & selon la necessité, ou bonne fortune, prests à poursuiure & attaindre leurs ennemys estans à vau de route. Ils entroyent en bataille suiuãs quelques nombres & mesures,& attaquoyent leurs ennemys en chantant : en temps de paix leurs dances se faisoyent en sautelant,& auec vn remuemẽt agile des fesses,ainsi que encore ils le pratiquent. [Cesar descrit encor vne autre façon de combattre des Espaignolz,disant: La maniere de batailler de ces gens, & soldats Espaignols estoit telle qu'au commencement ils se ruoyent sur nos gens d'vne terrible fureur & impetuosité,& se mettoyent gaillardement en campaigne, prenans hardiment place pour venir aux mains:ne se soucians guere de tenir ranc ny ordre en bataillant, ains à petit nombre & espars ils nous donnoyent dessus, & ne tenoyent à honte, ny couardise vilaine, s'ils estoyent pressez de faire retraite : ce qui trouble grandement noz soldats non accoustumez à ceste façon de combattre. A present on ne peut rauir ceste gloire à l'Espaignol,qu'il ne soit des plus adextres & vaillans que l'on sache,mesme la fanterie ayãt l'adresse en l'harquebuserie presque sur toutes les nations de la terre. Il est vray que le soldat est insolent, arrogant & insuportable, cruel sous le voile d'vne fainte douceur,& courtoisie. Ayãt mis le pied en vn lieu il y est tyrãnique, cõme celuy qui vse tout ainsi de ceux qu'il assuiettit,cõme si c'estoyẽt bestes brutes caressent,& traitent leurs esclaues,ainsi qu'en peuuent faire foy les terres,ne les espargnãt sinõ ainsi q̃ les Mores estrãges où ils ont cõmãdemẽt, & esq̃lles presque tout le peuple anciẽ & premier habitateur est mort, ne pouuãt fournir aux charges & labeur à quoy on l'employoit nuit & iour, fut à abatre les boys, ou aux succres, ou à arracher l'or de la terre, ou à le pescher par les grauiers des creuses & froides riuieres. Ie ne dis riẽ dequoy leurs historiẽs mesmes ne se plaignẽt, accusans leur natiõ de peu de courtoisie.] Ils se mõstroyẽt farouches & cruelz aux hõmes meschãs,& à leurs ennemys,mais caressoyẽt doucemẽt, & receuoyẽt en leurs maisons les estrãgers,tellemẽt q̃ souuẽt ilz se debattoyẽt à qui auroit cesthonneur,q̃ de festoyer & heberger l'hoste arriué en leur ville. Ceux qui auoyent plus de suite,& grãd troupe leur faisant la court, estoyent louez, & reuerez cõme Dieux,& pour estre ainsi suyuis ilz les estimoyẽt amys des celestes. [Encore maintenãt,ny à si petit cheualier ou Hidalgo qui n'aye vn escadrõ de Moços & laquais,abillez de liurée à sa suite,ny dame de bourgeois,laq̃lle ne soit cõduite à l'Eglise par vn ou d'eux moços d'espuelas,c'est à dire seruiteurs à bras pour la soustenir,à cause des haults Ciapins qu'elles portent pour paroistre grãdes,veu q̃ ordinairemẽt les dames d'Espaig. sont toutes

Maniere de combattre des anciens Espaignolz.

Cesar Comment. liur. I.

L'Espaignol à present bon guerrier.

Mœurs presentes des Espaignolz.

Espaignolz insupportables à leurs suiets.

Hospitalité ancienne des Espaignolz.

Hidalgo est mot emportant lustre de race.

de fort basse stature.] Iadis elles portoyẽt des Carquãs de fer au col & sur la teste des agraphes assez lõgues pour attacher leurs cornettes, & lesq̃lles auec ce moyẽ elles pouuoyent estẽdre,& eslargir pour se dõner ombre,& rafreschissement au visage,estimãs cela cõme vn ornemẽt fort propre,exquis,& magnifiq̃. Les aucunes portoyẽt des couurechefs q̃ elles entortilloyent si gentiment autour de leur teste qu'il venoit à s'espandre & eslargir par enhault. D'autres se faisoyent oster & pinseter les cheueux de la nuque, & laquelle partie elles descouuroyent plus que le front ny la face mesme : D'autres auoyent vn fer & atiffet fait en pointe, autour duquel elles lioyent leurs cheueux, & par dessus portoyent quelque bonnet, ou chapeau de couleur noire. [De nostre temps elles se coiffent en rond, & se font des oreilles auec leur couurechef, ne differãt de guere à celles d'vn lyon:& les grandes Dames ageancent leurs cheueux en vn toupet deuant le front,en lieu que en France on les espand par les costez des temples,& les anellent & frisent,& puis portent la gorre ou bonnet dessus, sans porter ny masque,ny touret de nez,ains tousiours ayans la face descouuerte.]

Strabon 3.

Coiffures des Espaignoles anciennes.

Coiffure des Dames Espaignoles à present.

Ils mangeoyent de diuerses sortes de chair & en grand abondance : & faisoyent breuuage de miel,en estant le pays foisonné à cause de la grand quantité des mouches qui formilloyẽt par toute la Prouince. Et s'ils beuuoyent du vin c'estoit qu'ils l'acheptoyent,ou le faisoyent venir par la diligence des marchans. [Il semble que cestuy parle, ou de Portugal, ou des Cantabres, veu que le pays Espaignol porte d'aussi bon vin qu'on boiue guere en toute l'Europe : si ce n'est que le temps passé dés le commencement la vigne leur fut incogneuë, ou qu'on leur en deffendist le plant, ainsi qu'on lyt que Domitian feit aux Gauloys, & que luy-mesme le permist aux Pannoniens:cõme encor de nostre tẽps en vsent les Turcs à l'endroit des Chrestiens qui viuẽt sous leur obeissance.] Or qu'ils fussent fort nets,& propres en leur boire & manger, si est-ce qu'ils auoyẽt vne estrange coustume de faire,& laquelle estoit pleine de toute vilennie, & saleté, c'est qu'ils se lauoyent tout le corps d'vrine, & s'en frottoyent les dentz, ayans opinion que cela seruoit, & prouffitoit grandement pour la santé & disposition des membres.[Ils couchoyent à terre, à l'imitatiõ des Gaulois:mais aussi c'estoyent les Celtiberiẽs,lesquels auoyent pris source (cõme dit est)des Celtes. Aucuns dient (selon que tesmoigne Strabon,) que les Galliciens n'auoyent aucune cognoissance de Dieu : & est assez vraysemblable veu que l'Euesque de Gironde en l'histoire d'Espaigne dit,que les Biscains se tenans le long des montaignes de Gallice quoy que soyent estimez chrestiẽs,si n'õt ils aucun dieu certain,& n'adorẽt diuinité q̃lconque,seulemẽt cõfessent de bouche qu'ils sont chrestiẽs. Et ne souffrẽt que prestre aucũ demeure entr'eux sans auoir vne garse,& cõcubine, d'autãt q̃ ils disent qu'il est impossible,qu'vn hõme s'abstiẽne de femme,& q̃ la chose estãt telle si le prestre n'ẽ auoit, il s'attaqueroit à l'espouse de son voisin. Aiouste qu'il n'est permis à Euesque quel que ce soit d'ẽtrer en leur terre, & dit que l'an de grace 1477. le Roy de Castille y estant passé, & menant en sa compaignie l'Euesque de Pampelune,il fut cõtraint le rẽuoyer,d'autant que ce peuple disoit que cela estoit contre leurs anciens priuileges:&

Abondance de miel en Espaigne.

Bons vins en Espaigne.

Saleté ancienne des Espaignolz. Strabon 3.

L'euesque de Gironde liur. 2. de l'hist. Espaig. ch. des Galates.

Biscains Espaig. sans cognoissance de Dieu.

Notez vne hist. estrange.

l'Euesque party ils amasserent la terre, & poussiere sur laquelle il auoit marché en leur païs,& la bruslerent,& puis getterent les cédres en la mer, comme chose mauditte & abominable. Les Celtiberiens adoroyent iadis vn Dieu, duquel Strabon se dit ignorer le nom, & lequel ils festoioyét la Lune estant en sa plenitude & rondeur,& ce de nuit chantans & dançans deuãt les portes de leurs maisons,& y passans la nuit en cest éceruellemét & folie. Et fut iadis ce peuple si ialoux de sa liberté, qu'à l'imitation des Gaulois & Thraciens,les meres tuoyent plustost leurs enfans,& les freres leurs petits freres que souffrir qu'ils tombassent entre les mains des ennemys pour estre menez en seruitude. C'est pourquoy ilz portoyent tousiours du poison prest sur eux, affin que s'ils se voioyent pressez ilz ne faillissent d'en prendre pour se faire mourir : voire se consacroyent ilz à la mort pour leurs amys, & souffroyent d'estre immolez en sacrifice : entre les Biscains on auoit de coustume que ce n'estoit pas la femme qui portoit dot au mary, ains le mary donnoit le pris pour en auoir la iouissance, & les filles estoyent celles qui venoyent aux successions & heritages.] Et affin de ne rien laisser, toute la terre Espaignolle fut iadis diuisée en la cõsideration de deça ou delà le fleuue Ibere:cela qui est deçà s'estend iusque aux monts Pirenées,& l'autre prend vn long trait: embrassant les Royaumes de Grenade,& Lusitanie. Mais de nostre temps, on a veu cinq ou six royaumes esquels les Espaignes parties & separées,chacun obeissant à son Prince. Telz qu'estoyent les deux Castilles premieremét erigées en Comté, aussi bien que le pays d'Aragon qui depuis eut Roy pour gouuerneur, Grenade,& Nauarre,desquels Nauarre à esté celuy qui a repeuplé tous les autres. [D'autãt que les Mores s'estãs faits seigneurs du pays par le moyé du Comte Iulian se vengeant du Roy Rodrigue,qui luy auoit violé sa fille, tellement que toute la noblesse Espaignolle s'estant retirée aux montz Pyrenées, le sang Royal fut remis par les Nauarroys & Biscains, ainsi que font foy les Annalistes d'Espaigne. Laquelle si iamais pays est tombé en main estrangere,à seruy de ioüet presque à toutes les nations de l'vniuers, car les Lydiens tenans l'Empire de la mer assuiettirent l'Espaigne, du téps que le filz d'Enée Ascaigne se tenoit en Italie : & les Thraciens encor y commanderent & bastirent plusieurs citez,& moins n'en feirét les Rhodiotz, lors qu'ils estoyét si puissans sur la marine. Mais les plus remarquez de l'antiquité furent les Phenissiens,qui s'y tindrent long temps & y fonderent la cité de Calis aux Gades,& Malaga au Royaume de Grenade,& celle de Turie qui depuis à esté nõmée Guadalajar par les Mores,ou passe le fleuue Turie,duquel Claudian dit ainsi.

Turie,au bord herbu,& flourissant
Et des Rosiers la beauté nourrissant.

Ie laisse les Cares,Phocenccs, lesquelles aussi furét fondateurs de Marseille en Prouence, pour venir à ceux desquelz les histoires en sont plus certaines. Les Carthaginois c'est à sçauoir, lesquelz pour se preualoir ores de Hieron seigneur de Sicile,ores faire teste aux Romains, mirent sous leur main l'estenduë des Espaignes,là où Hamilcar bastist la nouuelle Carthage, à present Carthagene & où il fut occis par vn esclaue vengeãt la mort de son

Folle superstition des Celtiberiens.

Espaign. aymans mieux mourir que seruir.

Poison porté par les Espaign. & pourquoy.

Coustume des Biscains.

Diuisiõ d'Espaigne ancienne & moderne.

Royaumes d'Espaigne erigez depuis que les Mores enuahirent le pays.

Voy Riltie: & Taraphe és Roys d'Espaig. Marin ẽ l'hist. d'Arag. Rodrig. Euesque Toletan. Alphonse Euesque de Burgos. L'euesque de Geronde liu. 2.

Peuples qui ont commandé iadis en Espaigne.

Calis & Malaga fondées par les Phenissiens.

Claudian.

Turie fleuue.

Carthaginois en Espaigne.

Polybe li. 2. Iust. liur. 44.

de son seigneur que Hamilcar auoit fait mourir. Les Romains apres s'en feirent seigneurs, tesmoings les guerres cötre, Viriat & Sertoire: & depuis de Cesar, & d'Auguste contre les enfans de Pompée. Les Romains sur la descheute de l'Empire en furent chassez par les Goths, Wandales, & Sueues, qui aussi s'entrefeirent la guerre pour s'en deposseder: & puis les Sarrasins, Arabes, & Mores d'Afrique la rauagerent plus que tous les precedens, lesquelz y furent batus & chastiez par Charles le grand, qui enuoya secours à Alphons roy de Gallice, & des Astures. Tout ce discours monstre, que iamais le temps passé les Espaignols n'ont eu grand moyen de courir ailleurs pour cöquerir nouuelles terres: mais à present (la Dieu grace) ils en ont aquis & descouuert, auec telle felicité que la gloire de leur nom en sera immortelle, non tant pour l'estenduë infinie de leurs cöquestes, que pour estre bons & fidelles enfans de l'Eglise Catholique, & comme tels ayant planté l'image de la Croix, & la cognoissance de l'Euangile parmy les peuples qui viuoyent sans cognoistre autre cas, sinon les apetits sensuels & grossiers d'vne nature, & brutale vie.

Voy Plutar. en la vie de Sertoire, & de Cesar, & Pōpée. Appian des guer. ciuiles. liu. 1. & 2. Dion. li. 41. Victor en la vie de Cesar.

Mores en Espaigne.

Espaignolz bons & loyaux Chrestiens.

De Lusitanie, & anciennes mœurs des Lusitaniens. Chapit. 43.



VSITANIE est vne partie d'Espaigne la plus esloignée & à l'escart de toute la region, laquelle à present on nomme Portugal: Ceste-cy regarde le pays Betique, à sçauoir le Royaume de Grenade au midy, au couchant, & septentrion, elle est arrousée des flots de l'Ocean, & au Leuant luy gist la prouince Tarraconnoise, qui cötient Aragon, Valence, Nauarre, & vne partie de Castille: & fut ainsi apellée (selon l'opinion de Pline) de Luse fils de Liber pere, & de Lyse celebrant les folles festes Bacchanales en sa compaignie. Or sont les Lusitaniens les plus forts & robustes d'entre tous les Espaignols, cauteleux en recerches & descouuertes de pays esträges, dissimulateurs & dresseurs d'ëbusches, allegres, & disposts, legers à la course, & qui changent souuët d'ëtreprises. Iadis ils vsoyent de boucliers de deux pieds de large, les bordz desquels se courboyent par le dedans, & parainsi ilz n'auoyent affaire, ny de couroyes, ny de poignées en iceux pour les tenir: & s'en aidoyent en guerre de telle adresse & dexterité, qu'ilz se couuroyët d'eux, & parät aux coups, & se gardant d'estre ferus de saiettes: & leur glaiue, ou poignard leur pëdoit au costé. Plusieurs d'entr'eux vsoyent de certains garde corps, & comme animes faites de lin, car peu en y auoit, qui eussent des corselets de fer, ou erain ou qui portassent des Morions crestez: bien est vray que quelques vns auoyent des abillemens de teste faits en forme de bourguignotte neruez par le dedans, pour parer & suporter les coups. Ils lançoyët loing & industrieusement leurs dards & iauelots, soustenans longuemët le choc & trauail d'vne bataille, ayans les corps adextres & legers, & ainsi prompts à fuyr la fureur de l'ennemy, & à le poursuiure lors qu'ils auoyët

Description de Portugal. Ptolo. liu. 2. cha. 5. Tabl. 2. d'Europe.

Plin. liu. 3. Nat. hist. l'Euesque de Gironde liu. 1.

Armes, & vaillance des Lusitaniens iadis. Strabon. 3. duquel tout ce chapit. est presque pris.

Cesar Comment. liu.1.

du meilleur: aussi Cesar dit des Lusitaniens, qu'ils ne trouuoyẽt point que la fuite en la guerre fut a acompter à hõte & poltronerie: les gens de pied portoyent des brodequins chacun ayant plusieurs dards à la main, pour lancer & darder contre son ennemy: les autres s'aidoyent de piques & Iauelines, ayants le bout & pointe d'erain en lieu de fer.

On tient que ceux qui se tenoyent le long du fleuue Durie (à present Duero) viuoyent à la mode & façon des Spartains, & se portoyent selon les loix & reiglements de la cité de Lacedemone.

Lusitaniens sans aucune delicatesse.

Ilz vsoyent de quelques drogues & oignemens aromatiques & pour se chauffer ilz auoyent des pierres ardantes, & se baignoyent en la belle eau clere & froide, sans se soucier aucunement de bains chaulds, ou d'estuues. Ils n'estoyent point superflus en viandes, contents d'vne sorte seule de mets à leur repas lequel estoit simple, net, & sobre. Ils estoyent fort adonnez à relligion & faisoyent de grands sacrifices prenans garde aux entrailles des choses immolées pour deuiner là dessus, sans inciser guere les corps, & sur tout prenoyent ils garde aux arteres, & aux mouuements des parties pectorales, lesquelles maniant ils predisoyẽt les choses à venir. Encore imitoyent ils la cruauté des Gauloys Druydes en immolant les hommes pour en tirer diuination du regard de leurs entrailles en vsans en ceste sorte.

Lusitaniens adõnez à l'Aruspicine.

Diuerses sortes de deuiner en leurs folz sacrifices.

Ils couuroyẽt de leurs vestemẽs le pauure captif qui deuoit estre massacré, puis luy dõnoyent le coup de la mort vers le cœur & parties nobles & selon la cheute de ce miserable le Deuin & sorcier faisant ce sacrifice, predisoit ce qu'ils desiroyent sçauoir sur le succez de leurs affaires, & les mains dextres coupées aux captifs occis, estoyent la digne offrande auec laquelle ils apaisoyent leurs Dieux. Tous ceux qui se tenoyent aux montaignes viuoyent fort simplement & pauurement, ayans l'eau pour breuuage, & la terre dure pour giste & couchette: & nourrissoyent leur cheuelure, la laissant pendre par derriere à l'imitation des femmes: & allans en guerre portoyent en teste des Mitres, & haults chapeaux à la Persienne. La chair qui plus leur estoit en vsage furent les Boucz, lesquelz ils immoloyent au Dieu Mars, tout ainsi qu'ils luy faisoyent aussi sacrifice d'hommes & de cheuaux: & lequel Mars (ainsi que tient Macrobe) ils paignoyent ayant la teste enuironnée de rays, & l'apelloyent Necy, luy portans grand honneur & reuerence: Ilz celebroyent aussi des Hecatombes, c'est à dire sacrifices, ou de chacune espece des choses immolées, il y en auoit cent pieces & estoit cecy à l'imitation, & maniere de faire des Grecz, & (comme dit Pindare) ils immoloyẽt toutes choses à centaines. Ils auoyent aussi dressé entr'eux à la Grecque, des luttes & ieux militaires, où les combattans estoyent tous nuds, qui monstre bien que les Grecs auoyent semé leur vanité & superstition en Espaigne. Leurs ieux donc se faisoyent en armes, fust à la course du cheual, à getter la barre, à la course, au combat en foule ou autrement, & où ilz dressoyent tout ainsi les rancs que s'il eust fallu combattre à bon escient en bataille rengée.

Montaignars de Lusitanie viuans simplement.

Ornemẽt des Lusitaniens des mõtaignes.

Dieux adorez en Lusitanie, & leurs sacrifices.

Mars rayonne en Espaig. Macrob. Saturnal. liur. 1. ch. 19.

De ces Hecatõbes & à quelz Dieux estoyẽt celebrées, voy Hesichie. & Girald Lilie liur. des ans & des moys.

De là sont venus les tournois de nostre temps.

Gland seruoit de pain aux Lusitaniens.

Les habitans des montaignes de Lusitanie viuoyent la moitié de l'an de gland comme bestes, lequel ayans fait seicher, ilz rompoyent, mouloyẽt,

& en faisoyent du pain,lequel ilz laissoyent reposer quelque temps auant que le manger : leur breuuage estoit fait d'orge : car les vignes y estoyent fort rares, & aualloyent ceste boisson tout aussi tost presque qu'elle estoit faitte,banquetans ensemble les parents, en lieu d'huile le beurre leur seruoit, & s'asseoyent en mangeant, ayans des chaises tenans à la paroy du logis faites en demy cercle : & quoy q̃ leurs tables fussent rondes si prenoyent ilz soigneusement garde que celuy là eust le lieu le plus honorable qui deuançoit les autres en vieillesse & autorité : en banquetant ilz dançoyent souuent au son d'vne fleuste,ou trompette,faisans mille gestes gaillards auec les doigts,ainsi que encores ilz obseruent. *Gland seruoit de pain aux Lusitaniens.* *Vieillesse reuerée entre les Lusitan.* *Dances de Lusitanie.*

En la Prouince des Basterans qui n'est point de la Lusitanie, les femmes en dançant s'enlacent les mains les vnes des autres ensemble. En somme tous ces peuples sont vestus de noir, & de capes,dans lesquelles ilz s'enuelopent se couchans, ayans seulement des paillasses pour reposer : & vsent de vaisselle de terre tout ainsi que les Gaulois: les femmes prennent plaisir à la tapisserie faitte à ramages & fleurs, & ayment fort les roses. *Riche meuble des Lusitaniens.*

Ilz n'auoyent iadis aucun vsage de monnoye, ains en lieu d'icelle, ilz vsoyent d'eschange d'aucunes marchandises pour les lingots d'or & d'argent, qu'ilz donnoyent pour le pris de la chose qui leur estoit necessaire.

Les criminelz condemnez à mort estoyent lapidez en Lusitanie : & ceux qui s'estoyent oubliez iusqu'à violer le droit de nature en tuant leurs peres ou meres, on les chassoit outre les limites des montaignes, ou delà les fleuues, & là ilz estoyent assommez à grands coups de pierres. *Punition des criminelz.* *Supplice des Parricides.*

Leurs mariages se faisoyent selon la façon & coustume des Grecz. Des Egyptiens ilz auoyent apris de porter leurs malades en la place publique affin que ceux qui auoyent d'autresfois senty pareil mal,les admonnestassent de ce qu'ilz auroyent à faire pour recouurer santé. Ce sont les manieres des viures de ceux qui viuent éz montaignes d'Espaigne du costé qui regarde le Nord,& Septentrion.

[Si iadis les Lusitaniens ont esté superstitieux au gentilisme, ilz se monstrent à present de tant plus ardentz, & bien affectionnez à ensemencer par tout le monde la sainte Foy Catholique, souz l'obeissance de celle Eglise fondée sur la pierre viue de laquelle Iesuchrist est le chef, & ses substitutz,ceux qui apres saint Pierre ont tenu le saint & inuiolable siege de Rome. Et à dire la verité, comme le Portugais ne guerroye aucun Chrestien, aussi Dieu luy donne l'heur à souhait, & presque comme il le desire, & selon sa bonne affection à l'auancement du Royaume de Dieu entre les estrangers, il n'y a si puissant Monarque qui luy puisse resister. Ses mœurs & façons de faire sont seueres & n'ayants rien qui soit effeminé, sa vie pleine de trauaux, sobre au possible, modeste en habitz, chiche de parolle, & riche en effaits, secret en son conseil & soudain à l'execution, ce qui l'a rendu maistre, & seigneur presque de toute la grand mer Oceane. *Zele des Portugais à la religion.* *Mœurs presentes des Portugais.*

Et si l'on veut aduiser les vices, & qu'on l'accuse d'auarice, & conuoitise: encore n'y a rien si extraordinaire en ceste nation qui ne puisse auoir couuerture puis que à si grands frais, elle à couru presque toute la ron- *Vices du Portugais.*

deur de la terre, & a descouuert ce que iamais les anciens n'auoyent attaint par leur cognoissance.

L'art du nauigage illustré par les Portugais.

Aussi si les Mathematiques furent onc illustrées en ce qui touche les dimensions celestes, ce n'est rien au pris de ce que les Pilotes de Portugal nous en ont fait voir par experience, mariants la veuë à ce que les anciens en auoyent imaginé tant seulement. C'est d'eux que les Pilotes sçauent la perfection du nauigage, l'vsage de la Boussole, la pratique du Nord, & du Crusier, & la diuision des Rums des vents, choses non cogneuës au parauant par les plus experts des siecles passez.

Commoditez amenées par les Portugais.

Ie laisse les pays conquis, les façons de vie d'vne infinité de peuples non iamais escrites, ny cogneuës, le grand aport des marchandises estranges, d'espicerie, drogues, or, argent & pierrerie: car tout cela ne seroit rien, si & eux, & les Espaignolz n'auoyent attiré à la foy Chrestienne des regions qui ont presque, voire plus d'estéduë que ne porte toute l'Europe. Ie laisse dis-ie, tout ces discours, à cause que i'espere qu'au quatriesme liure de ceste histoire, nous en deduirons l'effect, parlans des mœurs des peuples qui habitent en ce nouueau monde descouuert de nostre memoire. Reste à sçauoir ce en quoy nous auons trauaillé à l'eclercissement des autres Prouinces, qui est l'origine & occasion du nom de chacune d'icelles: & d'autant que nous auons dit (apres Pline) que Lusitanie, a esté nommée de Lyse, vne des suiuantes de Liber pere, voyons aussi d'où est-ce que le nom de Portugal a pris sa source: veu que déz son premier regard il a ie ne sçay quoy qui ressent son air & apellation de Gaule. Il ya des Chroniqueurs Espaignolz qui (peut estre) se hõtoyant que les meilleures parties presque d'Espaigne portassent le nom Gaulois, ont voulu couurir le dé, affin que d'autres en eussent la gloire, mais ne pouuans gaigner le ieu en la Celtiberie, ny païs de loz Gallegos, que nous disons Gallice, ont tasché d'emporter le pris sur le nom de Portugal, disans qu'il prist ce nom de Galle Hostilian Empereur de Rome, à cause qu'il a quelque allusion auec le tiltre de port de Gal: Mais ceux qui parlent ainsi deuroyent auoir regardé premierement en quel temps ce Prince fut en Espaigne, qui fut iamais, n'ayãt regné que deux ans, & quelques quatre moys auant que estre massacré.

Celtiberie des Celtes.
Gallegos, des Gaulois.
Galle auec son fils Volusian regnoit l'ã de grace 254.

Depuis voir, depuis quand en ça est-ce que ce pays Lusitanien laissant son nom ancien prist celuy du port des Gaulois: & lors on pourra asseurer la chose, & la donner pour toute certaine au lecteur.

Depuis quel tẽps Lusitanie à perdu ce nom.

Or n'y a-il histoire auant l'an de nostre Seigneur mille soixante six, ou d'auantage, qui eut iamais cogneuë ceste Prouince sous le nom autre que de Lusitanie, & n'en veux autres tesmoins que lesmesmes annalistes d'Espaigne, par moy assez de fois alleguez cy dessus, & mesme celuy qui ameine le songe de Galle Hostilian, qui est Françoys Taraphe Chanoine de Barcelone, homme au reste fort diligent & curieux en ce qui est de bon en l'histoire. Lequel en la vie d'Alphonce sixiesme du nom, & Roy de Leon chante tout au contraire, disant ainsi: Alphonce eut d'vne sienne concubine Taresie bastarde, laquelle fut donnée en mariage à Henry Comte Lorrain, auec le dot d'vne partie de Galatie qu'à present ont apelé Portugal, & d'où les Roys de Portugal ont pris origine.

Frãçois Taraphe noté d'oubly en l'histoire.
Taraphe ẽ la vie d'Alphonse 6.
D'où est venu le nom de Portugal.

Or fut ceste Prouince nommée ainsi, comme port des Gaulois, veu que les Gaulois nauigans en Espaigne, donnerent le nom à la cité de Portugal bastie sur les bordz de l'Ocean, & à tout le Royaume, & mort que fut Henry, Alphōce son filz luy succeda, qui fut le premier qui porta tiltre de Roy de Portugal, & lequel osta Lisbonne d'entre les mains & puissance des Mores infidelles, & qui ayant vaincu cinq Roys en bataille, en memoire d'vne tant insigne victoire il laissa à ses successeurs les armoiries qu'encore ilz portent de cinq escussons ainsi que nous les voyons en leur monnoye. De mesme aduis est Alphōce de Carthagene Euesque de Burgos, & dit ce Lorrain auoir esté parent de l'Empereur, qui pour lors estoit Henry quatriesme du nom : adioustant que le beau pere dudit Henry osta la cité de Tolede aux Mores y remettant l'Archeuesque, & le siege ancien de Metrapolitain d'Espaigne, & feit que Burgos fut erigée en siege Episcopal. Icy varient les historiens Espaignolz, non au fait, tous consentans que Henry Gauloys de nation, & accompaigné d'vne bonne troupe de Gaulois vint en Espaigne au secours contre les Mores, & que de leur abord Lusitanie, & le païs des Gallegos prindrent le nom de Portugal, & Gallegos, tant à cause de leur arriuée de ce costé de la mer, que pour auoir eu ceste terre pour le mariage de Taresie fille naturelle du Roy Alphōce Mais la varieté gist en ce que & Taraphe, & l'Euesque de Burgos font ce Henry Conte de Lorraine, comme ainsi soit que iamais Lorraine ne fut erigé en Conté, mais ceste faulte ne seroit pas insuportable, à cause qu'ilz auroyent pris esgard au tiltre qu'il porta du païs Portugais, qui de son tēps ne fut qu'vn simple Conté, & souz son filz Duché, & à la fin Royaume. Mais de le dire Lorrain, cela ne peut estre receu veu que les Annalistes de Lorraine, ne cognoissent de ce temps aucun Prince de l'estoc Lorrain que Geoffroy le Barbu, & son successeur de mesme nom, & surnommé le Bossu, lequel mourant sans hoir, feit son heritier son neueu Godeffroy de Bouïllon, filz du Conte de Boloigne. Aduisez donc si manquant la ligne masculine de Lorraine, ce Henry peut auoir esté seigneur dudit païs, & du sang mesme. Ioinct qu'vn des Croniqueurs Espaignolz dit que ce Conte Henry estoit Bourguignon, & du costé de Bezançon, & parent de Raymond Conte de Tholouze, & toutesfois allié de l'Empereur, ainsi que les autres le font, & dient en leur recit & histoire. Mais tout cecy est aysé à vuider & accorderons facilement les auteurs ensemble : veu qu'à la verité Henry estoit seigneur de Besançon & proche parent, & de l'Empereur & des Ducz de Lorraine, & Conte de Tholouze: & quant au nom de Lorrain, n'y pouuons aller que par coniecture qu'il l'eut vsurpé comme pensant venir à la succesion de Geoffroy le Bossu par la donation de l'Empereur qui refusoit d'approuuer l'ordonnance testamētaire du Bossu faisant son heritier son neueu de Buillon: mais q̄ depuis s'en voyant frustré de l'esperance, & ledit Buillon inuesty du Duché Lorrain par l'Empereur, s'en alla en Espaigne contre les Mores, où il donna commencement à cest illustre & Royal sang Portugais, qui est maintenant le lustre des Chrestiens, & celuy qui merite le tiltre, & de riche, & de grand conquereur, & ensemble causa que la Lusitanie perdant son ancien nom, prit celuy des

Henry Lorrain selon aucuns.

Alphonce de Carth. l. Anacephaloose. ch. 75.

Varieté des histories Espaignolz.

N'est possible que Henry fut Conte Lorrain & pourquoy.

Rodrigue Euesque de Tolede. liu. 6. ch. 21.

Henry Conte de Besançon.

Gaulois, & s'appella Portugal souz laquelle appellation on la cognoit,& reuere à present par tous les coings de la terre.]

Des pays Insulaires d'Angleterre, Escosse, & Irlande, & plusieurs autres Isles, ensemble des mœurs & façons de vie des habitans d'icelles. Chap. 44.

Angleterre iadis grand Bretaigne. Virgille l'appelle diuisée du monde. Buccol. Eglogue. 1

ANgleterre, que les hommes doctes appellent Bretaigne, est vne insigne & renommée Isle de l'Ocean faite en forme triangulaire,& presque en figure semblable à la Sicile. Elle est de tous costez ceinte de la mer l'arrousant,& embrassant,sans estre aucunement iointe à terre ferme, ains du tout diuisée de nous : le téps passé elle eust à nom Albion à cause de certains rochers blanchissans qui paroissoyent de prime face à ceux qui la costoyoyent en radant sa coste. Les Troyens habiterent quelquefois en icelle, lesquelz apres la ruine de leur cité admonestez par l'oracle de Pallas mõterẽt sur mer,& prindrẽt la route de ceste Isle en laquelle ilz eurent guerre contre les Geans qui s'y tenoyent, & les vainquans les en chasserent,apres eu plusieurs combatz contr'eux,& obtenu de fort belles victoires.

Ceste fable Troyẽne auec les profeties de Merlin sont les songes de vn Geoffroy dit Arthus qui à fait l'histoire des roys de la grand Bretaigne.

[Ie m'estonne que les hommes qui se meslent d'escrire se laissent ainsi aller, que de croire sans autre preuue le premier qui se mesle de parler de l'antiquité à la volée, & qu'ilz ne feilletent les anciens & bons auteurs pour bien esplucher les matieres,ains que les aualler sans mascher,& puis sentir vn grand degoust ne pouuans les digerer sainement, ny les vomir pour leur relasche. Ie parle ainsi à cause qu'il n'y a nation laquelle on ne tache de tirer des flammes & cendres,lõg temps à peries de Troye, ainsi qu'ont fait ceste grand Bretaigne, & ancieẽe Albion,cõme ainsi soit qu'il n'y ayt auteur approuué qui en face mention quelconque.Ie vous ay allegué en la Gaule l'autorité de Bede hõme Anglois, fidelle en ses narratiõs, & reputé comme chascun sçait entre les plus excellẽs de son aage : lequel toutesfois ne recognoit rien,ny de Brute,ny des Troyens passez en l'Isle Albiõ,ains tesmoigne laditte Isle auoir pris le nom de Bretaigne des Bretons Armoriques de nostre Gaule. Ie me suis encor aydé de Cesar en ses Commentaires,qui dit auoir entendu ces Insulaires auoir pris origine des peuples de Belge allans en course,& s'estãs pleuz en la salubrité de l'air de l'Isle s'y arresterent pour y cultiuer les terres. Ces deux grans & excellens hommes me suffiroyent,n'estoit le reproche qu'on pourroit donner à Cesar de vouloir oster ceste gloire aux Bretons Insulaires d'estre parens des Romains,comme estans sortis tous de mesme souche,à sçauoir de la race des Dardanides : & que Bede estant Anglois, & ennemy du nom des Brutiẽs auroit celé la verité de leur histoire, ce que ia à Dieu ne plaise que homme de bon sens,estime de ce saint,& entier personnage.Laissant dõc & Bede & Cesar, il fault que ie m'aide de l'autorité de Gildas tres-ancien auteur,& de ces anciens Bretons Albionistes,homme saint,rõd en parolle, & amy tout outre de la verité : Cestui-cy en vn liuret qu'il a fait de la ruine Britannique faite par les Pictes,Escossois,& Anglo-Saxõs, parle en ceste sorte de son Isle. Ceste cy d'vn frõt esleué, & esprit superbe s'est reuoltée dés le cõmencemẽt qu'elle fut habitée, & cõtre Dieu,& contre les seig.ses cõcitoyẽs,& cõtre les Roys d'outre-mer (par lesquelz il entẽd les

Bede li. 1. cha. 1.

Cesar 5. de la guerre Galliq.

Gildas liu. de la ruine de Bretaig.

Romains(puis l'apelle Bretaigne fertile en Tyrãs. Voyez qu'il la dit auoir esté habitée dés le cõmencemẽt,sãs q̃ il aye en memoire ce sãg Troyẽ qu'il n'eust point mis en oubly si la chose eust esté receuë,& veritable. Et m'estõne de l'impudẽce de ceux,qui veulẽt asseurer ce qui est sãs asseurãce veu q̃ les liures anciẽs de la Bretaig.ne vindrẽt iamais entre leurs mains,si nous croyõs ce veritable,& seuere Bretõ disãt ainsi. Ie diray ce q̃ mõ païs a souffert selõ q̃ s'estẽdra ma puissãce nõ aidé des histoires du païs,& memoires laissées par les hõmes doctes,lesq̃ls s'il y en eut onc,où ils ont esté bruslez par la rage des ennemys, ou trãsportez en terres estrãges par ceux qui par mer s'en sont fuys pour se sauuer de tel orage : mais m'aideray du rapport que m'en ont fait ceux d'outre-mer,iaçoit que le recit ayant des interruptions frequentes ne peut estre sans obscurcissement, & faulte de lumiere. Voyez qu'il doubte si iamais il y eust histoire de leur pays escrite, & confesse franchemẽt de l'ignorer: là où ces chãte-fables en bastissent à foison & inuentent des noms suiuant les licentieuses fictiõs des poëtes. Et pour mieux monstrer l'impudente vanité de ces faux historiens,ils font les Bretons insulaires inuincibles, les Romains tournans le dos à tous propos & fuyans à vau de route:cõme ainsi soit que Gildas parlant rondement chãte bien tout au contraire,& voicy cõme il en parle: Estant r aporté au Senat Romain cõme les insulaires Bretons s'estoyẽt reuoltez, mit vn apareil de guerre sur mer, affin de se venger en toute diligence de ces Renards fins & cauteleux:mais à leur arriuée,ils ne veirẽt ny armée nauale pour les cõbattre,ny aucun escadron sur les haures pour leur empescher la descẽte, ains en lieu de boucliers ils aperçoiuent le doz des fuyards, & le col des vaincus prest à receuoir auec trẽblement le coup mortel, & lesquels tendoyẽt les mains affin qu'õ les liast pour les cõduire en seruitude: De sorte que ceste leur vilté & fai-neãtise seruist de Prouerbe aux natiõs & lointaines,& voisines,qui estoit tel, les Bretons ne sont ny vaillans en guerre, ny loyaux en tẽps de Paix.Ce sont iusqu'icy les mots de Gildas q̃ i'ay recueilly de son propre œuure de deux qu'il en a fait, l'vn desq̃ls est celuy de la ruine Bretõne,& l'autre portãt ce tiltre:Aigre reproche & reprehensiõ de Gildas le saige,contre les ecclesiastiques de son tẽps, lequel viuoit l'an de grace 580. Duq̃l Guillaume du Neuf-bourg gẽtilhõme anglois, qui estoit enuirõ l'ã de nostre salut 1195. porte ce tesmoignage dés le cõmẽcemẽt & preface de son histoire : Ceste preuue de son integrité n'est pas de peu de cõsequence, q̃ pour ne faillir à dire la verité,il ne pardõne point aux vices de ceux de sa natiõ:& parlãt legeremẽt des vertus des siẽs, il se plaint à bõ esciẽt de leurs faultes & forfaits, n'ayãt point hõte de dire q̃ ses cõcitoyẽs ne valoyent riẽ à la guerre,& si ne pouuoyẽt viure en paix.Puis se moque de ces bastisseurs de cheualerie inuincible en la grand Bretaig. des Arthus tout conquerãs,& des propheties du sorcier Merlin,& autres telles resueries,qu'il faut mettre au ranc de Perseforest, Lancelot, Amadis, & autres telles narrations indignes d'estre mises au tittre de l'histoire . Et s'il estoit ainsi que iamais les Troyens eussent donné attainte en ceste isle , sommes nous si despourueus de sens que les anciens , qui , plaignans leur desastre, les auoyent en telle recommandation , que de leur donner la gloire d'auoir basty la cité de Rome , & d'estre les chefz du nom Padouan , &

Liures bruslez par les Barbares en la grand Bretaigne.

Histoires s'aidans des fables des Romans.

Bretons insulaires cauteleux & couardz.

Prouerbe en Moquerie des anciens Bretons.

Liures de Gildas. quelz.

Guillaume du Neufbourg. hist. Anglois.

Nul auteur fait mention que les Troyens ayent esté en l'isle Albion

des terres de Venise,eussent oublié ce trait de loüange pour ceste nation, que de dire qu'en païs si loingtain,& en vne isle si belle,ilz auoyent dressé leur Empire?& toutesfois n'y à aucũ qui ne die auec Cesar,que les voisins de l'Isle soit les Gaulois, ou Iberes,sont ceux là qui en sont les habitateurs.] Mais long temps apres les Saxons peuple illustre de la Germanie chasserent & Troyens,& Bretons de ceste Isle souz la cõduite de la Royne Angle,& se partissans les champs, & terres du païs conquis,à fin que à iamais la memoire durast de ceste leur conqueste & victoire,ilz nommerent l'Isle Angleterre, du nom de la Dame qui estoit leur Dame & maistresse, iaçoit que plusieurs estiment qu'elle ayt esté ainsi ditte comme le coing,& Angle de nostre rond,& Hemisphere.

Tacite en la vie d'Agricole.

Angle Royne.

Angleterre ditte cõme Anglet du monde.

[Encore fault-il que ie m'arreste sur ce passage, & laissant la loy de traducteur,m'amuser à noter les faultes qui suruiennent. Nostre auteur,à ce que ie voy,ou resue,ou suyt les resueurs, d'autant qu'il ne se lyst point que femme aucune ayt esté chef de l'entreprise de la conqueste faite par les Anglois de l'Isle Bretonne:laquelle ne prist iamais le nom, ny pour estre l'Anglet du mõde,ny de ceste Royne Angle süposée,ains du peuple Germain nommé Anglo-Saxon,qui souz la conduite de Hengiste, & Horse freres,vint à la solicitation du Roy Vortigere en la grand Bretaigne pour en chasser les Pictes,& Escossoys qui rauageoyẽt toute l'Isle.Ces Anglois ayans vaincu les Pictes,en lieu de se retirer,allichez de la fertillité du païs, s'y arresterent, & faisans venir plus grandes forces, commencerent à mastiner & assuiettir ceux mesme qui les auoyent appellez a secours. Icy se feirẽt de grandes batailles, vne fois les naturelz du pays vainquãs & d'autre estans vaincuz, comme bien descriuent les deux saintz hommes,par moy alleguez, Gildas, & Bede, lequel racõpte la victoire miraculeuse des Bretons, ayants en leur compaignée sainct Germain Euesque d'Auxerre, & sainct Loup digne Prelat de Troye en Champaigne. Voyez si Angle conduisit les Saxons en Bretaigne,& si l'Isle prend le nom de ceste femme:oyons encor parler vn auteur Germain,sur ce mesme propos,c'est Albert Krantz en l'histoire de Dannemarch,s'attaquant à Saxon Grammairien,& vse de ce langage.Dan,(comme dit Saxon)& Angul,desquelz le Royaume de Dannemarch à pris origine,eurẽt Humble pour pere,& furent non seulement les chefz & source de nostre nation, ains encor les Roys, & Princes du peuple, sans que toutesfois ilz prinssent le tiltre ny de Roys, ny de Gouuerneurs, d'entre eux Angul qui est le premier qui donna le nom à la nation Angloise, fut si soigneux de sa gloire,qu'il voulut que sa Prouince & heritage fut nõmé Anglie de son nom. Krantz en ce lieu pense que Saxon die qu'Angul aye nommé l'Angleterre,& pource il l'arraisonne,& monstre la faulte que ce seroit en la supputation du temps:bien luy confesse que le costé de Dannemarch dit Iutie, fut nommé Angle,comme encor il en porte le nom, & que les Angloys sortis de celle Prouince se ioignans aux Saxons,coururent l'Isle Bretonne, & l'ayans conquise à longues années la nommerent Angleterre: & voila quant à la verité du nom d'icelle.] Ceste Isle est opposée vers le Septentrion, & à la France, & à l'Espaigne, & contient de circuit enuiron

Ces freres vindrẽt en la grand Bretaigne,l'an de grace.449.

SS.Germain & Loup,en la grand Bretraig.cõtre les Pelasgiens.Bede li.1.ch.20.

Albert Krantz hist.danoyse.liu.1.ch.2.

Saxon Gramm. li.1.hist. danoyse.

D'où sont sortis les Angloys.

Circuit d'Angleterre.

950000.

950000.pas, ayant ſon plus long iour de dixſept heures, & durant l'Eſté ioüiſſant d'vne nuit fort clere & lumineuſe. Les Angloys ſont beaux de viſaige, ayans les yeux azurez, & la proportion du corps & lineamens gentils, & de fort belle taille, & haute ſtature, & tels que ſainct Gregoire ſurnommé le grand, voyant à Rome quelques enfans Anglois, & ſ'enquerant de quel pays ils eſtoient, dict: & veritablement à bon droict ſont ils nommez Anglois, car ils ont la face Angelique, & par ainſi il leur fault departir & adminiſtrer la viande qui les conduiſe au chemin de la vie eternelle, & deſlors il y enuoya Auguſtin moyne de ſainct Benoiſt, auec pluſieurs autres, affin de preſcher la parolle de Dieu, & conuertir ce peuple idolatre à la foy de noſtre ſeigneur, & à la cognoiſſance de ſon ſainct Euãgile. Les Angloys ne ſ'effroyent iamais de pœur en guerre, & ſont tresbons archers: leurs femmes ſont tresblanches, & d'vne grande & inſigne beauté. Le peuple y eſt fort inciuil & malplaiſant, & qui n'ayme point les eſtrangers, là où la nobleſſe eſt courtoiſe & affable, & qui inuite debonnairement les ſuruenans, les menãt à la tauerne pour banqueter, d'autant que ce n'eſt point vilain en ce pays là, voire ny deffendu d'y conduire les femmes, pourueu que ce ſoit ſans aucune vilennie ny deſbauche. Ce peuple eſt impatiẽt en guerre ne pouuant attẽdre, ains combat dés que voit l'ennemy deuãt ſoy, & ne gaſte guere iamais les terres, n'y donne le degaſt aux champs, ains ſ'attend à la ſeule ruine des hõmes, ſ'attendant à la iouiſſance des terres apres la deffaite de ſon aduerſaire. Et d'autant que leur pays eſt fertil, & ſur tout en paſturage, il ya plus de paſteurs que de laboureurs, de ſorte que la plus grand' & meilleure partie de tout le païs eſt employé pour les troupeaux, & pour la ſauuagine, tellement qu'on ne voit q̃ parcs tous clos de muraille, pour le paſſetemps de la nobleſſe adõnée ſur tout autre à lavenerie, & laquelle ne ſe tient point és villes, ains ſuyuant la couſtume anciẽne, leurs maiſons & chaſteaux ſont aux chãps prés des riuieres & foreſts, tant pour le plaiſir de la chaſſe, que pour euiter la fureur des vents auſquels ceſte iſle eſt fort ſuiette. Ceſte prouince eſt la premiere (ſi l'on croiſt la legende chantée en Angleterre de Ioſeph d'Arimathie, & la cõqueſte du ſang graal des cheualiers de la table ronde) d'entre toutes les regions Occidentales qui a receu la pieté & perſuaſion du Chriſtianiſme: abondante en laines, bons draps & fins, & beſtail de toutes ſortes. En toute ceſte iſle ne ſe trouue pas vn loup, & qui eſt le plus à grand merueille, y en menant vn, il n'y ſçauroit viure, qui eſt cauſe que les troupeaux y paiſſent & ſans crainte, & ſans auoir beſoing ny de chien ny de gouuerneur, ſi ce n'eſt pour le d'anger des larrons. L'Angleterre eſt encor' riche, & abondante en metaux, ayant de l'or, argent, plomb, & eſtain, cuyure & des perles: & la pierre Gagate, laquelle bruſle en l'eau, & ne ſ'eſtaint que auec l'huile. La terre Angloiſe ne produit point de vin, quoy qu'elle nourriſſe quelques vignes, qui bourgeonnẽt, flouriſſent, & monſtrẽt leur fruict lequel ne peut paruenir à ſa maturité: mais pour ce default ils ſ'aident de la ceruoiſe, & les vins eſtrangers qui ſeruent à leur eſchauffer les teſtes, & ſur tout les vins Gaſcons que tous les ans ils vont charger à Bordeaux & lieux circonuoiſins, ainſi que ſouuent i'ay veu, & en chargent grand nom-

Anglois beaux de viſage, & bien faicts de corps.

Sainct Gregoire appelle les Anglois angeliques.

Bede liu. 2. chp. 1.

Auguſtin moyne enuoyé en Angl. Bede liu. 1. ch. 23.

Polydore Virg. liu. 4. hiſt. Angl.

Mœurs des Anglois à preſent.

Polyd. Virg. li. 1.

Angl. paſteurs.

Abondance de ſauuagine en Angleterre.

Gildas la confeſſe des premieres ſans parler de Ioſeph d'Arimathie.

Nul loup en Angleterre.

Metaux qui ſe trouuent en Angleterre.

Boiſſon des Angl.

Londres velle capitale d'Angleterre.

Cesar Cõm.li.5.

bre de nauires. Il y a force villes & villages, mais peu de forteresses en Angleterre, entre lesquelles Londres est la principale, chef du pays, siege des Rois & vn des plus beaux aports & magasins des marchans qui soient en Europe: & telles sont les mœurs des Anglois de nostre tẽps, là où de l'aage de Cesar les anciens Bretons y viuoient d'vne autre sorte. D'autãt que lors c'estoit chose deffendue & detestable, de mãger ny gouster d'vn lieure, poule, ou oye, bien est vray qu'ils en nourrisoient pour leur plaisir & passetemps. Ceux qui se tenoient bien auant en terre ferme, viuoient de lait & chair, sans aucun vsage de pain, & les peaux des bestes leur seruoiẽt de couuerture. Ils se taignoiẽt & coulouroiẽt la face de Guede, qui faisoit vne couleur azurée tirãt sur le noir, affin de paroistre plus furieux & espouentables en guerre, & portoient lõgue la cheuelure. Et leurs femmes en certaines festes aussi s'en paignoient cõme chose de grand parure. Les hõmes se rasans tout le poil du corps excepté de la teste & au dessus des leures. Leurs mariages estoient fort estranges, d'autãt qu'vne seule femme suffisoit à dix hõmes, ou d'auãtage, & les freres les auoiẽt ensemble cõmunes, & les peres auec leurs enfans: & ceux qui naissoient de ce meslãge estoient reputez les enfans de ceux là seulement, qui auoiẽt eu la premiere pointe en depucelãt leurs espouses estans encor vierges. Strabon tient q̃ les insulaires Bretons estoient de plus grand' stature que les Gaulois, mais qui portoiẽt les cheueux plus courts, en quoy il est d'opiniõ diuerse à Cesar, qui auoit passé plusieurs-fois en l'isle, pour en pouuoir rendre asseuré tesmoignage. Dit aussi le mesme Strabõ que leurs villes & retraites furẽt les boïs, dans lesquels ils dressoiẽt des logettes & cabãnes rustiques, entourées de l'espesseur inaccessible des boscages, esquelles maisons, & maistres & bestail se retiroiẽt sous vn mesme toict, & couchoiẽt les vns aupres des autres. Et est l'air en ce pays là plus suiet à la pluye, qu'aux neges: si que y obscurcissãt le Ciel, on y est quelquefois plus de quatre heures sur le midy mesme sans y voir vn seul rayon de la clarté du soleil. [Noublirõs en oultre ce que Diodore Siciliẽ dit de ceste isle en ses antiquitez: On tient (dit il) que les Aborigines, c'est à dire hõmes néz & naturels d'icelle déz le cõmencemẽt habitent en l'isle de la grãd Bretaigne, lesquels en guerre vsent de chariotz brãslans, ainsi qu'on dit qu'en vsoyẽt iadis les anciens Grecz à la Guerre contre les Troyens. Leurs maisons estoyent de boys, & couuertes pour le plus de roseaux, & cannes marines, mettãs le froument en gerbe dans leurs loges lesquelz ilz batoyẽt, selon qu'ils en auoient à faire pour la iournée. Ce peuple estoit simple, & rude, & entier en ses mœurs & fort esloigné des ruses subtilitez & finesses des Grecz, viuans simplemẽt & cõtens d'vne viande sans appareil aucũ qui ressentist les delices des riches. L'isle estãt fort peuplée & où il y auoit plusieurs roitelets qui se maintenoyent en paix & sans discorde quelcõque ensemble. Iusqu'icy Diodore. On tiẽt qu'ilz auoiẽt mesmes dieux, & pareille faço de sacrifier, & semblable discipline des Druides q̃ les Gauloys: neantmoins ay-ie leu qu'eux voulans apaiser leurs Dieux cõduisoyent les femmes de leurs enfans toutes nuës, & peintes du iust du Guede aux temples des Idolles, lesquelles sacrifioyent vn homme estranger, pour auec son sang se rendre propice le Dieu qu'ilz estimoyent leur estre moins fauorables.]

Guede vsé en Bretaig. Pline li. 22. chap. 1.

Sauuages mariages des anciẽs habitans de la grãd Bretaig.

Strabon. 4.

Loges des anciens Bretons.

Ainsi en vsoient iadis & les Belges & encore à present les Moscouit.

Ciel nuageux en Angleterre.

Diodore Sicilien liu. 6. ch. 8.

De ce Chariot parle aussi Cesar en ses Coment. 5.

Sobrieté des anciens Bretons Insulaires.

Gregoire Girald histoire des Dieux Sintagme.

Description d'Escosse & mœurs du peuple Escossois. Chap. 45.

LE pays d'Escosse est la plus haulte partie du païs de ceste grand Isle, separé vers le Nord, & Septentrion d'vn fleuue, du reste de la region Britannique, & nõ guere esloigné d'Hibernie que le vulgaire appelle Irlande. Ces Insulaires n'ont aucune peculiere façõ d'habitz, non plus que de reiglemẽt en leur vie semblables neantmoins en port, & contenance, & vsans de pareil langage: soudains en leurs actions, farouches & vindicatifs puissans robustes & courageux en guerre, suportans les trauaux en icelle, & de la faim, & du froid & autres incommoditez, beaux de visage & bienfaitz de corps, mais mal propres, & peu soigneux de se vestir & parer honnestement. Il y en a qui disent que les Escossoys ont esté nommez Painctz à cause qu'ls souloyent iadis se paindre le corps. Et faire des marques, & sur les bras, & sur les mains auec du feu, ainsi que encores en vsent asses ordinairement quelques vns d'entre les Sauuages d'Escosse. Les anciens historiens tiennent que les Bretons insulaires pour donner fraieur a leurs ennemys se paignoyent les faces entrans en bataille. [Ie voy que ce bon hõme n'a guere feilleté les bons liures, puis que si maigrement il se porte en cest endroit, ne sçachant point la difference que les historiens mettent entre les anciens habitans du païs Calidonien à present Escosse, & les Pictes & Escossois qui furent deux peuples diuisez & qui long temps s'entrefeirent la guerre: puis s'allierent pour gaigner païs, & tenir teste & aux naturelz du païs, & aux Anglois, & Saxons qui leur estoyent venuz à secours, ainsi que i'ay dit, parlant des conquestes d'Angleterre. De cecy me soit tesmoing Bede en son histoire Ecclesiastique parlãt du regne, & Empire d'Honorie & comme la grand Bretaigne affligée par les tyrans, & laissée des Romains qui vouloyent se preualoir contre les Gothz Vsurpateurs des terres Romaines: car voicy comme il dit. La grand Bretaigne desnuée qu'elle fut de gendarmerie & deffournie des garnisons seruans pour sa deffence despoüillée de toute la fleur de sa plus gaillarde & robuste ieunesse, laquelle suyuant les tyrans, ne feit iamais plus retour en l'isle, elle fut exposée en proye à chascun n'y ayant homme, en icelle, qui fut aguerry, ny apte aux armes. Qui fut cause q̃ tout soudain s'esmeurẽt deux natiõs d'outre-mer tres-cruelles & farouches, à sçauoir les Escossois venãs du Ponant, & les Pictes du midy qui feirẽt gemir & s'estonner toute l'Isle par plusieurs années. Regardez les Pictes estre vn peuple, & les Escossois vn autre, & tous les deux se ruer sur la partie Septẽtrionale de la grãd Isle Bretõne: & pour lesquelz dechasser les insulaires enuoyerẽt des embassadeurs à Rome vers l'Emp. Honorie: Bede puis apres ne taist point q̃ ces voleurs ne fussent là passez de l'isle d'Hirlãde, où lõg tẽps auparauãt ilz estoiẽt venuz, se desbordãs des païs plus lointains de la Scythie, mõstrãt q̃ en Irlãde, ou Hibernie ilz auoiẽt esté instruits en la foy de nost. seigneur, & lauez du sainct lauement de grace celeste. Estant ce peuple Scythique aucũs ont pẽsé qu'ilz soiẽt les Agathirses desq̃ls est fait mẽtiõ en Herodote à cause qu'on dit q̃ ceux là se paignoiẽt ainsi qu'on dit q̃ faisoyent

Mœurs des Escossois.

D'où vient le nõ des Escossois ditz Pictes.

Anciens Calydonne en la grand Bretaigne est à present Escosse.

Pictes & Escossois font courses en l'Isle.

D'où vint que les Pictes & Escossois se ruerent sur la grand Bretaig.

Bede li. 1. ch. 12.

Cecy aduint du temps de Honorie l'ã de grace. 424.

Paul diacre li. 4. en la vie d'Honorie.

Bede liu. 1. ch. 15.

Herodote. 4.

Pline li. 4. ch. 12.

les Pictes ayant les cheueux artificiellement azurez, ce que ie ne veux ny asseurer ny regetter puis que la chose à si grand verisimilitude,& qu'il appert que c'est de Scythie que ces peuples partirent pour enuahir les Isles septentrionales. De ces peuples Claudiã parle en ceste maniere en la personne de la grand Bretaigne:

Clandian Panegyrique à Stilicõ

Tu fais que plus ne crains,de frayeur fremissant,
Les harnois furieux de l'Escossois puissant:
Que le Picte guerrier ne fait pallir ma face
Et mes membres trembler,que mon sang plus ne glace:
Et que plus ie ne suis pres les bordz de la mer
Pour veoir si le Saxon ie verray arriuer.

Deucalidonique incogneue aux Ro Romains.

Les Pictes furent les premiers qui arresterent leurs pas en la Calidonië non iamais cogneuë,ny surmontée par les Romains,les Escossois ce pendant se tenans en l'isle d'Irlande:mais comme les Pictes fussent sans femmes & cogneussent que si long temps ilz demouroyent destituez de telle cõpaignée ilz estoyẽt taillez de veoir la fin de leur nom & race,tascherent de s'allier auec les Bretõs lesquelz refuserẽt ceste alliance mais à la fin le refus leur fut cheremẽt vendu,ceux cy se vẽgeans de telle iniure.Ilz s'adressent aux Escossoys, qui leur accorderent souz telle condition,que si leur Roy venoit à mourir sans hoir la fille plus proche du sang emporteroit l'heritage & la courõne.Les Escossois sõt de grãde stature, sains presque tousiours, & ausquels l'esprit ne default point,qui est cause qu'ilz viuẽt fort lõguement,iaçoit que la plus part du temps ilz ne mangent que du poisson,d'autãt que le païs est si exposé à froidure, & leur terre si morfondue, qu'à grand peine les grains y peuuent croistre, & qu'on y voye presque vn seul arbre,& par ainsi sont cõtraints faire feu de certaine pierre en laquelle le pays abonde, nature ayant pourueu à ce default par l'abondance d'vne autre chose qui le recompence.

Polydore virg. liu. 2. hist. Angloise.

Alliance des Pictes Escossois,& souz qu'elle condition.

Temperature des Escossois.

Tous les Escossois se tenãs aux Isles voisines parlẽt l'anciẽ langage Hibernien,ce qui mõstre assez que leur origine est de l'isle d'Hirlande apres qu'ilz furent partis de leurs ancien païs de Scythie,& voila quãt à leur origine.] Ce peuple est enuieux de son naturel,hautain & superbe,& mesprisant tout le reste des hõmes:ils font parade de leur noblesse, & en sont si friants du nom,que les pauures & de bas lieux sont si outrecuidez que de se vanter d'estre sortis du sang des grands,& de la race royale. Ils sont par ce moyen adonnez à mensonge,& ne suyuent point la paix cõme le reste des Anglois & insulaires de celle grand' & superbe isle. Pie 2. souuerain euesque escrit que les iours d'hiuer en quelque saison que ce soit,ou q̃lque temps qu'il face,ne durẽt guere plus hault que de trois heures. Encor dict il y auoir obserué comme chose qui luy dõnoit estõnemẽt, c'est que ceux qui donnoiẽt l'aumosne aux caymãs & gueux se tenans aux portes des Eglises pour demander pour Dieu, c'estoit des pierres qu'il leur faisoyent largesse auec lesquelles ilz peussent s'eschauffer, veu que comme i'ay dit, ce païs est desnué d'arbres, mais en lieu il à de ces pierres, lesquelles ou sont sulphurées, ou d'vne matiere grasse & huileuse. Dict encor

Sterilité d'Escosse

Vice des Escossois.

Escossois se disent tous gẽtilshõmes.

Pape Pie en sa Geographie.

Aumosnes quelles en Escosse.

ledit Pape Pie, qu'il auoit cerché par toute celle isle cest arbre qu'on luy auoit fait entendre si merueilleux que les feuilles d'iceluy cheans dans le fleuue qui luy est voisin, aussi tost qu'estoyent en l'eau estoyent couerties en oiseaux : mais ayant declairé à quelcun son desir on luy feit entendre que cela aduenoit en l'vne des Orcades. [Les Escossoys sont diuisez en ciuilz, & sauuages les vns estans plus gracieux que les autres, qui presque sont bestiaux quoy que Chrestiens,& fort vaillãs en guerre, comme ceux qui n'ont crainte ny apprehension quelcõque de la mort. Desquelz oyõs ce que S.Hierosme en dit:Que diray-ie des autres nations ? veu que moy estãt en assez ieune aage,& nõ presque encor sorty d'ẽfance,ie vey des Escossoys en Gaule, qui est vne nation demourãt en la grand Bretaigne, qui mangeoyent la chair des hommes : & iaçoit qu'ilz trouuent par les boys des troupeaux & haras pour s'en repaistre,si est-ce qu'ilz sont coustumiers de se prendre aux fesses des bergers & mamelles des femmes, lesquelles ils arrachent & coupent,& leur seruent de la viande la plus delicieuse que ils ayent à leur goust & apetit. A quoy accorde S. Iean Chrysostome, disant qu'au parauant en la grand Bretaigne on souloit se repaistre & rassasier de la chair humaine : mais à present (dit-il) ilz se contentẽt & emplissent leur ame d'abstinence] Ayant presque descrit les mœurs Escossoises, & voulant imposer silence à mon discours,il m'est tombé en main vn autheur digne certes d'estre leu,tant pour sa rondeur & integrité, que pour le sçauoir qui est en luy,& la naïueté de son dire, à sçauoir Hector Boëce excellent historien & diligẽt recercheur des choses aduenuës en sa natiõ, lequel parlant des mœurs des Escossoys anciens ayans receu la foy Chrestienne, en parle en ceste maniere. Noz ancestres iadis embrassans toute espece de vertu encore caressoyent ilz sur tout la mere des autres qui est attrempance se monstrans sobres au dormir,manger,& boire,& viuãs sobrement des choses qui leur estoyent offertes par la nature. Aussi lors tout grain leur seruoit à faire du pain, sans qu'il fallust tant sasser la farine qui est cause de la perte & aneantissement de la plus grand force du grain, & nourriture:& viuoyent de chair prenans vn singulier plaisir à la chasse, & leur principal manger estoit,& la sauuagine, & la chair de bœuf, mais cõtre la façon de faire des autres nations:entãt qu'ilz se nourrissent de veaux ou les chastrent pour s'en seruir au labourage:Mais les vaches ils les mangeoyent lors qu'elles estoyẽt pleines, à cause que pour lors elles sont plus grasses, & quelquesfois le poisson leur seruoit de pasture. Vn tẽps fut que prenans vn simple desieuner, & ce fort legerement ils se passoyent iusque au souper de remplir leur ventre : mais le soir ils faisoyent bonne chere, sans qu'on seruit plus que d'vn mets au repas : & voulans se resiouyr ilz beuuoyent celle boisson qu'ils nomment eau viue composée, nõ de drogues portées de pays estrange,mais d'herbes prises en leur iardin,du Thin c'est à sçauoir mente, aniz & semblables plantes souëf flairantes, bonnes au goust,& qui plaisoyent à les odorer, qu'ils distilloyẽt ainsi qu'ẽcore on obserue:vsans aussi du breuuage cõmũ de la ceruoise,mais estans en guerre la belle eau pure leur seruoit de boisson, portans tout autant de farine chacun qu'il voyoit luy suffire pour passer sa iournée. Ils mangeoyent la

Arbre merueilleux mais ie pense fabuleux.

Sauuages en Escosse quelz sont.

S. Hierosme liu. 2. contre Iouiniã.

Escossois Antropophages.

Chrysostome au sermon de la Pẽtecoste.

Hector Boece histoire Escossoise en la preface.

Viure ancien des Escossois.

Boisson des Escossois.

chair à demy cuitte,comme l'estimans plus sauoureuse,& mieux retenant sa substance,& du poisson seché au soleil,s'ils ne trouuoyẽt autre cas pour se sustenter & repaistre. Durant la paix ils ne viuoyent point en delices & oisiueté,ains s'exerçoyẽt à la chasse,à la lutte,& exercices militaires, allans tousiours nuë teste,& le poil coupé sauf que sur le front ils laissoyent (à la façon ancienne des Espaignols) vn toupet de poil: & ainsi se faisans souuẽt tõdre,on ne voioyt iamais aucun chauue en Escosse:d'aller pied nuds ou auec des souliers esquels l'eau entroit,ce fut leur coustume,voire fut ce au milieu de l'hyuer, affin que & pieds & teste endurcis au froid & au chault,fussent plus prompts à souffrir les incommoditez de toutes les saisons de l'année. Leurs bas de chausse ne passoyent point les genoux, & le hault estoit de lin,ou chanure, leurs manteaux en esté d'vn drap subtil, & l'hyuer de laine grossiere double & faite selon la forme du corps.

Escossois tondus, & allans piedz nuds,& teste descouuerte.

Abillement des anciens Escossois.

Leur giste estoit à terre,ou sur vn banc auec vne paillasse. Les enfans n'estoyent nourris d'autre lait que de leurs meres: & si quelcune donnoit le sien à nourrice,ce n'estoit sans encourir soupçon d'adultere, comme ayãt faulte de lait pour occasion de sa lubricité. Se voyans surmõtez en bataille la course leur seruoit de garant, se sauuans aux montaignes, & gardans ce pendant vn desir continuel de se venger de la honte & iniure receuë: & ne cessoyent de se tourmenter iusqu'à tant qu'ils auoyent laué ceste tache de fuite par l'effusion du sang de leurs ennemys. Les gentilzhommes perillans en quelque bataille, leurs suiets & seruiteurs se hazardoyent ou de le sauuer du milieu des escadrons ennemys, ou de finir auec luy leur vie. Sur le tombeau de la noblesse on plantoit tout autant d'obelisques, comme sous leur charge on auoit occis d'ennemys au combat.

Nulle nourrice que les propres meres.

Escossois vindicatifs.

Loyauté des Escossoys vers leurs Seigneurs.

Celuy qui voyageant pour le fait de la guerre, ou estant au camp estoit troué sans fusil, ou n'ayant l'espée au costé, où à la main, estoit fouetté par grand ignominie: & en ce temps là ilz estoyent armez à la legere, ayans quelques corselets de fer,mais la plus part de cuir bouilly pour leur deffence,l'arc, la lance & l'espée. Laquelle si quelque soldat engageoit il estoit cassé,& chassé de la compaignie comme poltron: & la mesme peine estoit ordonnée pour les pariures: Mais celuy qui sans congé s'en alloit du camp,& laissoit sa bende esmeu de crainte, il estoit permis au premier qui le rencontroit de le faire mourir, & ses biens estoyent confisquez. Voire pour lors les femmes estoyent enrollées pour aller en guerre pourueu que elles ne fussent enceintes, ny trop chargées d'aage. Sortans pour aller combattre ilz tuoyent la premiere beste rencontrée, & arrousans la pointe de leur espée au sang, en goustoyent esperans que ceste ceremonie leur seruoit de presage pour la victoire.

Loix militaires des Escossoys.

Femmes allans en guerre en Escosse.

Ceremonie Escossoise allans en guerre.

Ils aymoyẽt tous la simplicité, & estoyent ronds & sans fiction quelconque en leurs actions. S'il y auoit aucun touché du hault mal, ou insensé, ou attaint de pareilles maladies,ils le faisoyent chastrer, affin que ceste infection ne demourast en leur race:les femmes qui souffroyent tel mal, ou estoyent ladresses,on les chassoit loing de toute cõpaignie d'hommes, & si quelcune venoit à conceuoir,on l'entertoit toute viue auec son fruit au ventre. On sumergeoit en l'eau ceux qui estoyẽt par trop adonnez à boire

Epileptiques, & maniacles chastrez en Escosse.

Cruel supplice.

Loy gentille cõtre les yuroignes.

& manger, affin que par telz monſtres le païs ne fut deshonoré & que ces goulus ne ſeruiſſent de mauuais exemple. Ilz vſoyent des diſciplines Egyptiennes, & des lettres ſacres, & figures d'Animaux, cõme encore en ſont les epitaphes anciens. Et encore les ruſtiques pratiquent les caracteres de leurs anceſtres & meſme en ce qui concerne la gueriſon & ſanté de leur corps, qui eſt cauſe que aucuns ont penſé qu'ils ont pris origine d'Egypte. A preſent encor ilz vſent de vaiſſeaux faits d'oſier, & reueſtus de cuir que ils portent & raportent ſur leurs eſpaules allans à la peſcherie. Ce grand perſonnage ayant loué la ſimplicité de ſes maieurs, ſe plaint de la corruption de noſtre ſiecle, & degaſt de la ſobrieté paſſée, ayant ſouffert changement de ſa ſeuerité auſſi bien l'Eſcoſſe, que le reſte des nations de l'Europe. Et feray fin auec ce mot, q̃ tout ainſi que l'Angleterre n'a autre loy que les couſtumes & ſtatuts municipaux, l'Eſcoſſe au contraire iuge ſelon l'equité du droit eſcrit: & eſtãt plus droituriere en ſes iugemẽs que ſa voiſine, auſſi la ſurmonte elle en gaillardiſe, & adreſſe de ſes habitans, qui par tant de ſiecles ont tenu teſte aux conuoitiſes des Roys de la grand Bretaigne.] Hibernie, à preſent Irlande, eſt vne iſle poſée entre le Septentriõ, & le ponant moindre de moitié que la grand Bretaigne, de laquelle elle eſt aſſez voiſine, & ainſi nommée à cauſe de l'hyuer qui y regne plus que pas vne autre ſaiſon de l'année, & la cité principale de laquelle eſt nommée Denillin. Elle eſt ſi abondante en paſturage & herbages pour la nourriture des beſtes, que ſi durãt l'eſté on ne chaſſoit les troupeaux hors de leurs paſtis, ilz ſeroyent en danger d'y creuer pour ſ'y eſtre trop remplis & engreſſez. Le pays d'Hirlande ne nourrit aucune beſte nuiſible, non pas vne araigne ou grenoille, ſi meſme on y en portois d'ailleur, veu que toute choſe venimeuſe ayant touché la ſeule pouſſiere, & terre Irlandoiſe, ne fault tout ſoudain de mourir. Il n'y a aucune mouche à miel, ains qui pis eſt (comme dit Solin) ſi on porte de la terre d'Irlande en vn autre pays, ou des petites pierres, & que on les gette parmy les eſſoines & troupes des auettes, elles ne faudront de ſ'en aller & quitter leurs ruches.

Eſcoſſoys vſants de lettres Hierogliphiques.

Barques d'oſier en Eſcoſſe.

Ptol. liu. 2. ch. 2. tabl. 1. d'Europe.

Irlande moindre que l'Angl. Ceſar 5. des cõment.

Nulle beſte nuiſible en Irlande. Solin ch. 25.

Mouches à miel ne viuent en Irlande.

Le ciel y eſt attrempé & ſalubre, & le terroir fort fertil, mais le peuple ſi cruel que merueille, inciuil, & ſans aucune gracieuſeté à l'endroit des eſtrangers. Iadis ayant occis quelcun de leurs aduerſaires ilz en humoyent le ſang, & puis ſ'en ſouilloyent & paignoyent la face: & auoyent en meſme eſgard l'iniuſte que ce qui eſt equitable, ne ſe ſoucians ſ'ils faiſoyent iniure ou plaiſir à ceux qui les accoſtoyent: qui eſt cauſe que Strabon les nomme, & grandz mangeurs, & Antropophages, & qu'ilz eſtimoyent grand vertu, & ciuilité de manger leurs propres parens eſtans decedez: acointans leurs femmes en public ſans honte aucune, & ne reſpectans ny mere, ny ſœur, ains ſ'accouployent à la premiere rencontrée.

Irlandoys Barbares.

Irlandoys goulus & Antropophages. Strabon 4.

Quand quelcune enfantoit ſi c'eſtoit vn maſle, la premiere mangeaille que elle luy vouloit donner, elle la mettoit ſur le glaiue de ſon mary, & auec la pointe elle la faiſoit tout bellement couler en la bouche de l'enfançon le vouant, & priant pour luy les Dieux preſideãts aux armées, tout ainſi comme ſi deſia l'enfant eſtoit preſt à mourir le glaiue au poing, & parmy les fureurs de quelque bataille.

Tout cecy eſt de Solin.

Irlandois se plaisans aux armes.

Ceux qui vouloyent se mõstrer les plus gentils, ornoyẽt, & embellissoyẽt les pomeaux,& poignées de leurs espées, de dents des beluës & bestes de mer,à cause que leur blancheur surmonte celle de l'yuoire: aussi tout l'hõneur,& gloire des hommes de ce pays ne cõsistoit que aux armes, ny leur plaisir que à les tenir nettement,& sans rouillure, ou saleté quelconque,

Viure des Irlandoys.

Ceux qui se tiennent aux montaignes viuẽt de chair, lait & fruitages, plus adõnez à la chasse & à passer leur temps, qu'à soucy aucun du labourage.

Mer d'Irlande perilleuse.

La mer qui separe ceste isle d'auec l'Angleterre est tousiours tourmentée de vagues, & sans repos tout le long de l'année, si ce n'est quelques iours durant l'esté qui rendent le canal quelque peu aisé à y nauiguer.

Les Irlandoys allans sur mer vsoyent iadis de petits esquifs & barquerolles faites d'osier,mais couuerts de toutes parts de cuirs de Buffles : & tant qu'ilz estoyent sur les ondes & en course, ils n'auoyent garde de manger chose quelconque. Et disent ceux qui ont la vraye cognoissance du pays que la mer y est large de l'vn port à l'autre,à sçauoir Anglois & Irlandois, d'enuirõ six mille pas. [Ceste isle n'est plus si barbare que iadis,& des premieres Chrestiẽnes de l'Ocean,où S.Patrice flourissoit en sainteté de vie, adoucissant les mœurs de ce peuple farouche & lequel les conuertist à la foy de Iesuchrist. On monstre encor ce trou fabuleux, nommé de S.Patrice par lequel ils croyoient qu'on descẽdoit aux enfers, & que ceux qui en reuenoyent, estonnez de ce qu'ils auoyent veu ne rioyent onques plus de leur vie:mais laissons ces resueries aux vieilles & petits enfans. Les anciens ont cogneu ceste isle,sous le nom d'Inuerne : comme dans Iuuenal en ses Satyres.

Largeur du Canal d'entre Irlãde & Angleterre.

S.Patrice cõuertist les Irlandois.

Trou fabuleux de S.Patrice.

Iuuenal.Satyr.2

Or nous auons radé les haures areneux
D'Inuerne,außi les bords des Orcades,nagueres
Prises de noz soldats,& escadres guerrieres:
Les Bretons qui de nuit n'ont rien de tenebreux.

Et Claudian luy donne vn nom semblable parlãt du Consulat de l'Empereur Honorie,disant ainsi:

Du sang Saxon on voit les Orcades baignées
Et des Pictes occis les arenes mouillées
De Thule la lointaine:& les corps à monceaux
Des Escossois occis,& nageans sur les eaux
L'Inuerne va plourant l'Inuerne glaciale
Et tousiours ressentant la gelée hyuernale.

Claudian sur le 4.Cõsulat d'Honorie.

Auant que laisser ce pays Irlandoys,encor diray-ie ce mot que Bede qui estoit(comme dit est)Anglois,& sçauoit que vault l'Angleterre & l'Irlande semble contrarier à Solin,quand il dit.Irlande est riche en lait,& miel, & n'est point sans vignes, abondante en oiseaux & pescherie, & insigne pour le plaisir de la chasse, à cause des cerfs esquelz elle formille & abonde.Si elle est riche en miel,s'ensuit qu'il y a des abeilles en grand quantité, & parainsi la terre Irlandoise n'est point dangereuse à ces mielleuses bestelettes, quant aux animaux nuisibles il tient le mesme que Solin, disant au mesme passage & chapitre:Les serpents dés que sentent l'air d'Irlande, ne faillent de mourir : voire auons nous veu d'aucuns estans mords d'vn serpent,

Bede li.1.ch.1.de l'hist. Angloise.

ſerpent, que on prenoit ſoudain des raſures de liure portées d'Irlande & icelle terre, & greſſe du liure miſe dans vn verre d'eau, déz que le patient l'eut auallée, tout auſſi toſt l'enflure qui l'auoit ſaiſi pour le venin diminua & paſſa, & peu de temps apres il ſe veit allegé de ſa maladie. Auſſi, dit-il, q̃ l'air y eſt beaucoup plus ſain, temperé & ſerain qu'en Angleterre. Les habitans ſ'y veſtent de peaux, & portent des chemiſes iauniſſantes, & ſaffranées, comme auſſi font les ſauuages d'Eſcoſſe, leſquels (ainſi que dit eſt) ſont venus d'Irlande : & ſont les Irlandoys ſuietz au Roy d'Angleterre, quoy qu'ils ayent des Ducs, qui és recoings de l'iſle tiennent fort, & à peine veulent ilz preſter ceſte obeiſſance.] *Veſtement des Irlandoys.*

De diuerſes iſles de la mer, & mœurs des peuples y habitans. Chapitre 46.



Es habitãs de l'iſle Syllure, que Solin fait voiſine de la grand Bretaigne, gardoyent encor de ſon aage, leur ancienne façon de faire: d'autant qu'ils ne veulent frequenter les foires, ny vſer de mõnoye quelconque, ains vſent d'eſchange & permutation d'vne choſe à aultre ſelon qu'ils en auoyent neceſſité, car d'icelle ilz meſuroyent les denrées & non par le pris d'autruy. Ils eſtoyent deuotieux & portans honneur & reuerence à leurs dieux, eſtans adonnez hommes & femmes à la ſcience de deuinatiõ & ſorcelerie. Les Inſulaires ſe tenans aux iſles nommées Ebudes, qui ſont cinq en nombre n'auoyent aucune cognoiſſance de fruitz & ſemences, viuants ſeulement de lait & peſcherie dequoy ils auoyẽt à foiſon. Sur toutes ces cinq iſles vn roy commandoit, entant qu'il n'y a que bien peu d'eſpace de l'vne à l'autre: & ce roy n'auoit rien qui luy fut propre, tout eſtãt de la communauté qui fourniſſoit pour l'entretenement de ſon train & famille, & failloit que le Roy fut auſſi ſuiet aux loix que le plus ſimple d'entre le peuple. Et affin que l'auarice ne luy peruertiſt le ſens, il aprenoit la iuſtice auec ſa pauureté, n'ayant rien à luy, & nourry aux deſpens du public. Il ne luy eſtoit permis ſe marier & d'auoir femme qui luy fut propre, ains ayãt deſir d'en acointer quelque vne, il auoit ceſte liberté d'ẽchanger toutes les fois & ſ'attaquer à celle que bon luy ſembloit de ſes ſuiets: & par ce moyen il eſtoit hors d'eſperãce de lignée pour luy ſucceder. Thylé eſt la derniere des iſles giſantes autour de la grand Bretaigne, que ceux de noſtre temps apellent Iſland & en laquelle durant le ſolſtice d'eſté, & le ſoleil paſſant par le ſigne du Cancer, il n'y a aucune aparence de nuit, nomplus que le iour n'y paroit point durant le ſolſtice hyuernal, & le ſoleil courant par le Capricorne : [de laquelle Strabon ſe confeſſe n'auoir aucune cognoiſſance: & Mele en parle en ceſte ſorte. Thilé eſt opposée aux Belges, fort chantée par les vers tant des Grecz que des noſtres, en icelle d'autant que le ſoleil eſt lointain, preſt à ſabſconſer ſe leue, les nuits y ſont fort courtes, mais obſcures l'hiuer, & l'eſté treſlumineuſes. Elle eſt (comme i'ay dit) ores nommée Iſland & ſur la mer glaciale, ex-

Solin chap. 25. Iſle Sillure.

Siluriens deuins & ſorciers.

Subiection du roy des Ebudes.

Miſerable condition du Roy des Ebudes.

Thilé iſle ſous le Pole artique.

Strabon. 4.

Pomponie Mele liur. 3.

De ceſte iſle. voy Pline liu. 4. cha. 16. & Ptol. li. 2. ch. 3. tabl. 1. d'Europe.

posée & du tout mise sous l'Artique, ayant plusieurs moys de l'an sans y voir vne goutte qu'à la chandelle, ainsi que en aduient en aucuns endroitz de Liuonie, & en l'isle de Scandinauie vers les Biarmiens, & Lappons, ainsi que l'auons deschiffré en leur histoire.

Nuitz semestres en l'isle de Thilé.

Ceste isle abonde en fruitages, & les habitans du pays viuent, sur le commencement du printemps parmy les prez & pastis auec leurs troupeaux d'herbages, & puis prennent du lait pour leur boisson : en hyuer les fruitz gardez leur seruent de nourriture.

Viure des habitans de Thilé.

Ilz vsoyent des femmes en commun, sans contracter aucune certaine forme de mariage, & viuants fort bestialement : mais à present ilz sont vn peu ciuilisez, & la plus part acostables, & receuans les marchans courtoisement : & ont receu les aucuns la foy Chrestienne, recognoissans pour seigneur le Roy de Noruege, mais celuy de Dannemarch y prend aussi son droit, & est comme le butin de l'vn & l'autre de ces deux Princes.] Il y a d'autres isles qui sont vers la mer Mediterranée, tirant à l'Occident, que les Grecz ont apellé Gymnesies, à cause de la nudité des habitans, lesquelz en temps d'esté vont tous nudz & sans vestement quelconque : mais les naturelz s'apellent eux-mesmes, comme aussi font les Romains, Baleares, à cause que tirans de la fonde ilz visent plus droitement leurs pierres que tout le reste des hommes. Celle qui est au milieu des autres est plus grande que pas vne des Meridionales, sept exceptées, qui sont Sicile, Sardaigne, Candie, Negropont, Chypre, Corsegue, & Metelin, & est ceste cy esloignée d'Espaigne enuiron vne iournée, portant à present le nom de Maiorque.

Thiléens suietz aux roys de Noruege, & Dannemarch.

Cecy est de Diod. Sicil. liur. 6. ch. 5.

Baleares pourquoy ainsi nommez.

Des Baleares voy Mele liu. 2. Solin chap. 26. Flore. liu. 3 ch. 8. Sillie Italiq. li. 5. Polybe 3.

La moindre que on dit Menorque regarde le soleil leuant, & nourrist de beaux & diuers haraz de toutes sortes, mais sur tout les Muletz y abondent, qui sont grandz, & qui ont vn braire fort retentissant. Et Maiorque, & Menorque sont fertiles, & abondantes en fruitz, fort peuplées, comme celles qui fournissent 30000. hommes au combat. Lesquelz estoyent iadis adonnez au vin, comme ceux qui n'en auoyent point en leurs isles, & estoyent du tout sans huyle d'oliues, qui est cause que ilz s'oignoyent le corps d'huyle de Lentisque & Procidipe meslez ensemble: Et furent si adonnez aux femmes, que rachetans quelque Dame captiue des Pirates, ilz donnoyent en eschange, & troys & quatre hommes.

Leurs logis estoiẽt dans la concauité des rochers, & grottes des precipices des montaignes, & leur seruoyent ces spelonques pour couuerture & retraite, & pour l'asseurance de leur vie. Et n'auoyent aucun vsage de monnoye d'or, ou d'argent, voire deffendoyent que on en portast en leurs isles, amenans par leurs raisons que Gerion filz de Chrysaore estant pecunieux & riche en or, & argent, auoit pour ceste occasion esté accablé & occis par Hercule desireux d'vne si riche proye. Et ainsi ilz estoyent d'opinion, qu'ayans faulte de telles, & si exquises richesses, ilz euiteroyent facilement toutes embusches & conspirations dommageables à leur vie. Ce fut pourquoy iadis, eux allans au seruice des Carthaginois à la guerre, ne voulurent point emporter l'argent de leur soulde, mais l'employerent en vin, & en femmes.

Logis cauerneux des Baleares.

Ce Gerion estoit seign. des Gades. voy Iustin. li. 44.

Baleares ne vouloyent vser d'or ny d'argent.

C'est vn cas merueilleux que de leur façon de nopçage, veu que estans au banquet le iour des espousailles, que on dresse aux parens & amys des mariez, il failloit que chacun selon son ranc & degré d'aage, l'vn apres l'autre eussent affaire à l'espousée, & l'espousé pour son salaire auoit le dernier lieu du plaisir. Ilz auoyent aussi des particulieres façons, & du tout esloignées des ceremonies des autres nations en la sepulture de leurs trespassez : D'autant que ilz deschiroyent les corps, & les mettoyent en pieces dans vn vase, lequel ilz enfouissoyent, & couuroyent d'vn mõceau de pierres.

Estrange façõ de mariage ez Baleares.

Leurs armes furent trois fondes, de l'vne ilz s'en ceignoyent la teste, de l'autre les flancz, & portoyent en main la troisiesme : ruantz de grosses pierres, plus que toute autre nation, en guerre, de telle & si effroyable force, qu'il sembloit que le coup partist de quelque puissante machine. Et s'ẽ aidoyent encor si dextrement, qu'à l'assault des villes, ils empeschoyẽt par leur trait, ceux qui venoyent aux ramparts pour deffendre la muraille : rõpãs & brisans à coups de pierres aux batailles, escus, glaiues, & toute espece de harnoys, qu'ils rencontroyent à tout leurs fondes, dressans si bien leur coup & l'asseans de si droite visée, que tard failloyent ilz de toucher au lieu desseigné pour leur butte, estans adextrez déz leur enfance par leurs meres à tel exercice : entant que elles mettoyent le pain de leur desieuner au bout d'vn baston, seruant de signe & blanc, & ne leur estoit permis de manger que premierement ilz ne l'eussent attaint, & abatu de leur fonde, & lors la mere leur octroyoit le desieuner.

Armes des Baleares.

Moyẽ d'adextrer les Baleares à la fonde.

Pline dit que du temps d'Auguste les habitans de Maiorque, & Menorque furent contraintz de demander secours à l'Empereur pour despeupler l'isle de Connilz, qui gastoyent & ruinoyent tous leurs edifices.

Pline li. 8. ch. 55. Multitude estrãge de connilz ez Baleares.

Mis fin à ces isles, il faut ores deduire vn peu ce que on racompte de certaine isle de l'Ocean vers les parties Australes, & des choses incroyables que on compte d'icelle, & par quel moyen elle fut trouuée & recogneuë. Iambol filz d'vn marchant, suiuãt aussi la trace de son Pere déz son enfance, & apres le decez de sondit pere encor continua-il le trafic de marchandise. Pour à quoy donner accroist, il s'en alla en Arabie aux espices, mais aduint que il fut pris par des voleurs auec sa troupe & compaignie, & premierement auec vn sien compaignon fut deputé à garder, & mener paistre les troupeaux : mais viuant en ceste misere, & luy & son compaignon se veirent derechef surpris par quelques Ethiopiens Corsaires, qui les conduirent bien auant au païs de l'Ethiopie maritime.

Fortune de Iambol, & ses descouuertes.

Estans estrangers & forains, on les deputa pour seruir d'expiation, & acquit d'vn vœu, & ordinaire ceremonie à laquelle le pays, où ilz estoyẽt, se disoit estre astraint. D'autant que les Ethiopiens de celle region auoyẽt vne coustume de toute ancienneté, & par oracle & ordonnance de leurs Dieux, gardée depuis six cens ans, laquelle vouloit que deux hommes feissent ceste purgation, &, rachapt de leur Prouince, lequel se faisoit en ceste sorte.

Ils auoyẽt vn petit esquif propre à soustenir l'effort des vagues, & resister à l'impetuosité des flots marîs, & si aisé à manier, q̃ facilemẽt deux hõmes

Ceremonie expiatoire de certains Ethiopiens.

le guidoyent & conduisoyent, où portoit leur fantasie. En ce vaisseau on mettoit viures pour six moys, pour l'vsage de ces deux hômes dediez, lesquels ilz enuoyoient à faire leur vœu, & leur enchargeoyent que selon le commandement de l'oracle, ils dressassent le cours de leur barque vers le midy, que ce faisant ilz trouueroyent vne isle fortunée, & où les hommes estoyent courtoys, & qui passoyent leur vie en grand felicité.
Au reste leur dirent, que si sains & saufs ils pouuoyent venir iusqu'à ceste isle, q̃ leur pays seroit sans sentir aucune calamité, ny miserable ruyne par l'espace de six cens ans, iouïssant de tout aise, paix & tranquillité. Mais si estonnez & effrayez du long chemin, & des assaults orageux de la mer, ils reprenoyent leurs erres pour s'en retourner, ilz seroyent cause comme meschans & detestables de la misere, ruine & extreme calamité de leur pays, parens, amys, & familles. Or dient ilz que les Ethiopiens ce pendant font des festes solennelles pres les bords de la mer, sacrifians à leurs dieux & les priant de prosperer le voyage des deux exposez, affin q̃ la purgation par eux accoustumée ressortisse son effait & accomplissement: Iambole, & son compaignon, au bout de quatre moys ayans senty souuent le courroux & fureurs de la mer, se veirẽt à la rade d'vne isle, la figure de laquelle estoit toute ronde, ayant enuiron 5000. stades de circuit en sa conference.

Description de l'Isle.

Dés qu'ilz aprocherent pour aborder l'isle, aucuns des habitans leur vindrent au deuant sur des esquifs & barquerottes, & prindrent leur bateau le conduisans à terre, d'autres y accourans s'estonnoyent de l'arriuée de ces estrangers, neantmoins les ayant bien-viennez, les receurent courtoisement, & leur feirent part de leurs biens & de leurs logis. Or les hommes de ce pays là sont dissemblables aux nostres, & de corps & de façons de faire, quoy que la figure soit pareille, mais qui excede la nostre en proportion, & grandeur d'enuiron quatre coudées: les os desquels se tournẽt, virent & flechissent tout ainsi que feroit vn nerf, ou chose semblable, ayãs le corps plus agile, leger & robuste que n'ont les hommes par deça. D'autãt que empoignans quelque chose de leurs mains, il est impossible leur arracher d'entre les doigts: ayant leur charnure si polie, qu'vn seul poil n'apparoit en tout leur corps, qui est bien composé & proportionné, & leur visage beau, & ayans en eux ne sçay quelle bienseance. L'ouuerture de leurs oreilles plus large & patente que des nostres, tout ainsi qu'ilz nous different de langue. Car la leur a ne sçay quoy de propre qui luy est eslargy, & de l'art & de la nature: veu qu'elle est fourchuë & diuisée tellement qu'en la partie plus basse on diroit qu'elle est toute double. Et à ceste cause ilz parlent diuersement en mesme saison, ores parlant comme font les hommes & puis exprimans & le chant & gazouillis de toute sorte d'oiseaux. Et ce qui est le plus à admirer est que parlant à deux hommes ils respondent à l'vn & interroguent l'autre tout à vn coup, l'vne langue arraisonnant & l'autre respondãt au second. Or appert il que l'air y est serain tout le long de l'an & sans aucune corruption ainsi que le Poëte chante, d'autãt que la poire y croist sur celle qui est ia meure, comme la pomme meurissant suit celle qui est ia parfaite & le raisin vieillist sur la vigne. On tient en outre que les nuits sont esgalles aux iours, & qu'au midy il n'y a corps

Monstrueuse grãdeur & estrange façon d'hommes.

Description merueilleuse d'hõmes.

Grãdes resueries.

C'est vn paradis terrestre faint par quiconque soit ce Iambole.

qui face vmbre aucune pource que le Soleil sort sur son Zenith, & regarde directement sur le Climat de ceste Isle. Ces Insulaires viuent chacun en la troupe de ses parens & alliez, & toutesfois leurs compaignies ne passent iamais plus hault de quatre cens en nombre, & sont leurs logis aux prez, la terre leur produisāt sans main y mettre les fruitz necessaires pour leur vie. D'autāt que l'air temperé de l'Isle fait que la terre est ainsi fertille & qu'elle foisonne presque plus qu'il n'est necessaire. Il y a entre eux grād quantité de Cannes & roseaux qui foisonnent en vne espece d'Ers blācz, lequel fruit estant recueilly & mis en eau tiede, iusqu'à tant que se caillant vienne à la grosseur d'vn œuf, ilz le pillent, & en font du pain qui est d'vne merueilleuse douceur & plaisante saueur. Ilz ont encor des fontaines tres-grandes, les eaux desquelles sont en partie chaudes pour seruir des bains, & propres à guerir toute sorte de maladies : les autres sont tres-froides & douces à boire: mais qui encor sont fort saines, & salutaires. Ce peuple est soigneux d'aprendre toutes les sciences, & sur tout se plaist en l'Astrologie, & ont 28. lettres pour la signifiāce, & sept caracteres d'icelles, & chascune d'icelles est interpretée en quatre manieres. Ilz viuent fort longuement, comme ceux qui viennent à cent cinquante ans, & pour le plus cōmun sans sentir aucune maladie. Si quelqu'vn y est fieureux, ou se trouuant mal de sa personne ilz le forcent par la loy du païs de se faire mourir. Escriuant ilz ne commencent d'vn costé à autre, comme nous ains du hault en bas faisant couler leurs lignes. Ilz ont coustume de viure iusqu'à certain temps limité, lequel expiré, ilz inuentent de leur bon gré diuerses façons pour se faire mourir : & pour mourir plus à leur ayse, ilz ont deux sortes d'herbes, sur quelle que ce soit des deux si quelqu'vn se couche il meurt en sommeillant, & prenant vn repos tres-agreable. Les femmes n'y espousent aucun mary, ains sont communes, & par mesme moyen les enfans sont nourris en commun, & aymez esgallemēt de tous ensemble: & souuent ilz les desrobēt à celles qui les nourrissent, à fin que les meres ne les recognoissent & s'assottent à les caresser, & cela est cause que n'y ayant en eux aucune ambition ny affection particuliere, ils viuent en paix sans trouble ny sedition quelconque. Disoyent encor qu'en icelle isle y a des animaux petitz vrayement de corps, mais ayans vn naturel & vertu admirable en leur sang, estans rondz en leur figure & semblables aux Tortues, ayans deux lignes & rayes trauersantes toute la proportion de leur corps à chascune extremité desquelles y à vn œil & vne oreille, tellement que ceste beste y voit de quatre yeux & oyt de quatre oreilles: n'ayant qu'vn ventre & intestins, où elle reçoit sa viande: autour de ceste rondeur elle à force piedz, les vns allans en auant, & les autres en arriere. Or le sang de ceste beste est de diuers effect, veu que tout corps despiecé, pourueu qu'il y ayt encor quelque respiration oinct de ce sang, est soudain remis en son entier, & premiere force: chascune assemblée de ces Insulaires nourrit des oiseaux fort grands, & diuers en façon des nostres, auec lesquelz ilz experimentent la valeur future de leurs enfans en ceste maniere: ilz mōtent les enfans sur ces oyseaux, à cheuauchon, s'ilz n'ont point de crainte lors que l'oiseau prend son vol, ilz les nourrissent : mais

Fruit à faire pain

Fontaines pour la santé.

Ce seul trait de sçauoir me fait le reste fabuleux.

Maladif cōtraint à se faire mourir.

Herbe causant la mort en dormant.

Grand concorde de ces Insulaires sans nom.

Animaux admirables.

Sang merueilleux & de force miraculeuse.

Grand cruauté vers les enfans.

ſilz ſeffrayent,& le cœur leur default,on ne fault de les regetter, comme n'eſtans pour longuement viure,& inutiles à quelque exercice que ce ſoit loüable de l'eſprit.Le plus anciē en chaſcune aſſemblée y commande cōme Roy,auquel tous les autres obeïſſent,& ceſtuy ayāt veſcu 150.ans fault que ſelon la loy,il ſe tue de ſa main propre, le plus vieil apres luy ſuccedant à ſa ſeigneurie.

Mer d'eau douce.

La mer enuironnant ceſte iſle eſt tempeſtueuſe & ondoyante, toutesfois l'eau en eſt douce & plaiſante à boire. L'eſtoile du Nord & Artique, ny pluſieurs autres eſtoiles que nous voyons, ne leur apparoiſſent onques.Et autour d'eux il y a encor ſept autres iſles d'eſgalle grandeur, & diſtans l'vne de l'autre d'vn meſme, & pareil interualle ayans vn peuple viuāt ſouz loix ſēblables & eſtās de meſme cōdition.Et quoy q̄ la terre y produiſe tout de ſon bon gré & en grād abondance, ſi eſt-ce que tous les habitans en vſent auec grand modeſtie, & ſans aucunemēt en abuſer:veu que leurs viādes ſont ſimplemēt acouſtrées,ne prenans non plus de nourriture que celle qu'ils voyent leur ſuffire pour ſe ſuſtenter.Leur viāde c'eſt de la chair & roſtie & boüillie, mais ilz n'ont affaire de cuiſinier, ny de ſaulces,car ilz regettent tout cela comme choſe inutile & dommageable.

Il fault donc que ilz ſoyent outre l'equateur.

Ilz adorent & reuerent les dieux à ſçauoir le Soleil, comme contenant & illuſtrant toutes choſes,& les autres corps & lumieres celeſtes.Ilz prenent du poiſſon en grand nombre, & des oyſeaux de diuerſes ſortes tant que bon leur ſemble:& la terre gette, & produit ſans art,ny induſtrie du laboureur les arbres fruitiers, les vignes, & Oliues, qui leur fourniſſent l'huyle,& le vin en abōdāce.Celle terre nourriſt encor de grās ſerpēs,mais qui ne ſont venimeux ny nuiſibles,& la chair deſquelz eſtant ſauoureuſe, & apetiſſante leur ſert de delices & nourriture. Leurs habitz ſont de Coton ſubtil, fin & blanc à merueille qu'ilz tirent de leurs arbres à coton,& lequelz ilz taignent du ſuc de leurs huiſtres marines qui coulourēt le Coton d'vne parfaitte couleur de pourpre. Les beſtes y ſont ſi diuerſes que les deſcriuant la narration en ſeroit incroyable.Ilz gardent vn certain ordre en leur viure, chaſcun eſtant content d'vn ſeul metz le iour, ſans diuerſifier leur viande, car vne fois ilz mangent du poiſſon, l'autre des oyſeaux & quelquefois les beſtes tant domeſtiques que ſauuages leur ſont preſentées, & d'autres ilz n'ont que de l'huyle auec quelque viande legere & commune.Ilz ſadonnent à diuers exercices,ſe ſeruans les vns les autres,ou allans à la peſcherie, ou ſadonnans à quelque art & ſoccupans à ce qui leur eſt le plus neceſſaire.Aucūs d'entr'eux,les vieillardz exceptez, ſemployent au ſeruice du public en ce qu'ilz voyent que leur diligence peut eſtre proffitable. Les iours des feſtes & ſollennelz on les oyt chanter des hymnes & Cantiques à l'honneur des Dieux, & ſur tout du ſoleil qu'ilz reuerent,& loüent, & comme celuy à qui ilz dedient & cōſacrent, & eux,& leurs iſles. Quant à leurs mortz ilz les enterrent au ſablon & bord de la mer,auec lequel ils les couurēt,à fin que la mer faiſant ſon fluz amoncelle d'auantage le ſable,& couure mieux que iamais le treſpaſſé,les roſeaux deſquelz on dit,qu'ilz tirent leur mangeaille & pain ſi doux,croiſſent,ou decroiſſent tout ainſi que ſe gouuerne le cours de la Lune. Ces

Relligion de ce peuple Iambolien ſans nom.

C'eſt vn droict royaume de faerie

Serpens ſans venin & bons à māger.

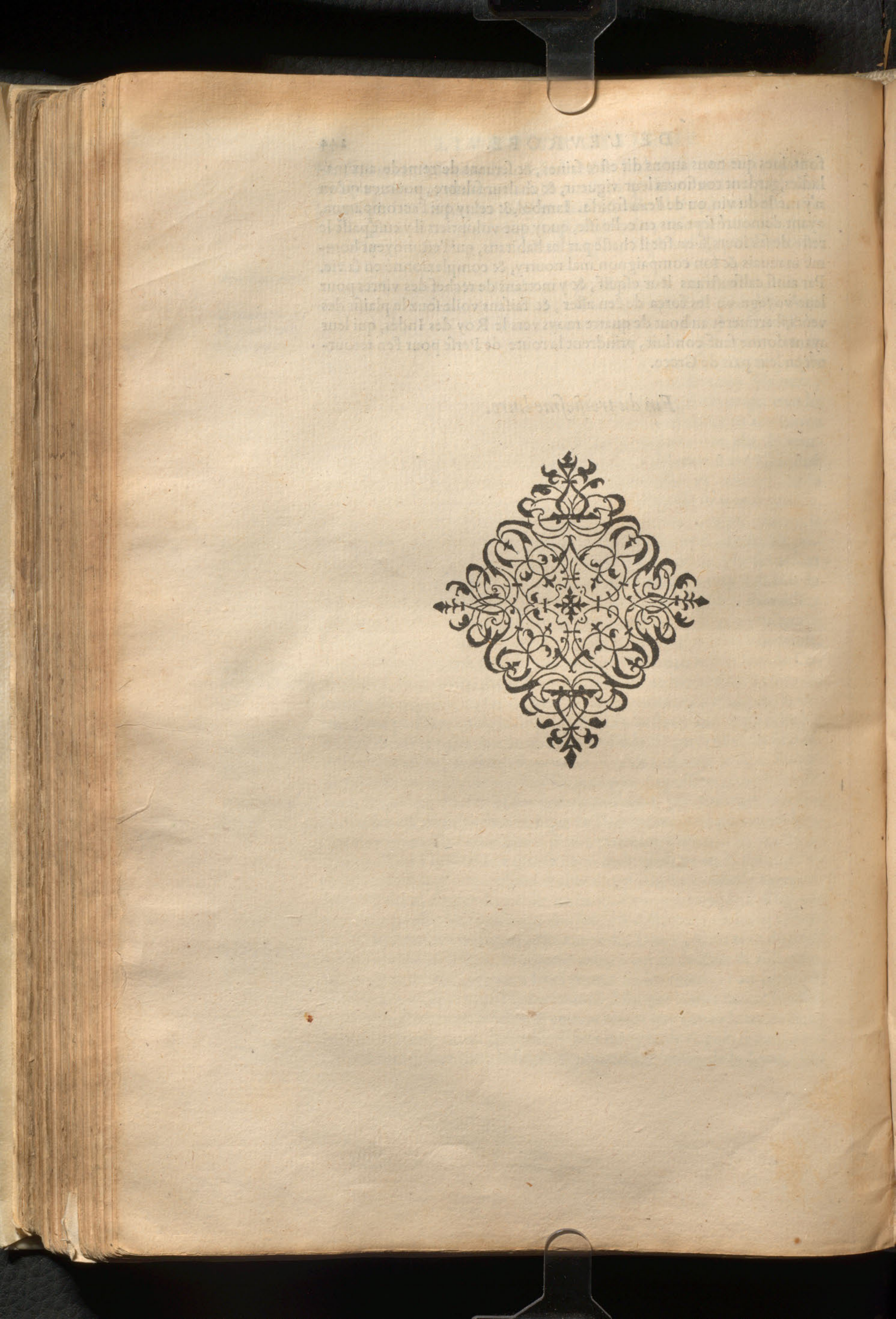
Pourpre perdue recouurée en celle iſle ſans nom.

Viure ſobre de ce peuple.

Dieux honorez, & loüez.

fontaines que nous auons dit estre ſaines, & ſeruans de remede aux maladies, gardent touſiours leur vigueur, & chaleur ſalubre, pourueu qu'on n'y meſle du vin, ou de l'eau froide. Iambol, & celuy qui l'accompaigna, ayant demouré ſept ans en celle iſle, quoy que volontiers il y euſt paſſé le reſte de ſes iours, ſi en fut il chaſſé par les habitans, qui l'eſtimoyent homme mauuais & ſon compaignon mal nourry, & complexionné en ſa vie. Par ainſi calfeuſtrans leur eſquif, & y mettans de rechef des viures pour leur voyage on les força de ſ'en aller, & faiſans voile ſouz le plaiſir des vents, il arriuerẽt au bout de quatre moys vers le Roy des Indes, qui leur ayant donné ſauf-conduit, prindrent la route de Perſe pour ſ'en retourner en leur païs de Grece.

Fin du troiſieſme liure.



DESCRIPTION DE LA QVATRIESME PARTIE DV MONDE, CONTENANT LES pays,& Prouinces descouuertes en Occident, & Septẽtrion de nostre temps, auec les mœurs, & façons de vie des peuples, selõ la diuersité de leurs superstitions & coustumes.

LIVRE QVATRIESME.

PREFACE.



OVS les hommes de grand sçauoir sont tombez en cest accord, que la terre est ronde spheriquement en sa figure, & qu'elle tient & occupe le cẽtre du mõde, & que par ainsi estãt de toutes parts habitée, les vns hommes separez par le milieu du cercle de ceste rõdeur, sont considerez Antipodes des autres. Or dis-ie la terre estre spherique en sa consideration, à sçauoir ronde du tout en sa circonferẽce, affin qu'on ne pense pas que ie cõtemple ceste sphere plate & non globeuse, ainsi que l'ont voulue mesurer quelques bons & doctes hommes, mais qui se sont trompez ou pour le peu d'experience de la chose, ou pour ne sembler estre d'accord auec la philosophie des Ethniques, ou ne pouuans comprendre par leur imagination, ce que la perspectiue mesme peult faire iuger à ceux qui font voyage par mer. Or ceste masse soustenue & embrassée, & des eaux & de l'air, & entourée du Ciel qui influë sa courtoisie sur icelle, est aussi considerée par les 360. degrez qui parfont la mesure vniuerselle du globe soubs la diuision des zones, tropiques, & climats desquels & par lesquels

La terre ronde & non de forme plate.

Nombre des degrez de latitude & longitude.

ſont recueillies les longueurs,ou accourciſſemẽs des iours ou des nuicts,ſelon la diſpoſition de chacune terre ſoubs l'approche ou eſloignemẽt du ſoleil. Les anciens prenans eſgard à ceſte maſſe habitable,& conſiderans ſa grandeur, la diuiſerent & partirent en trois,mais ſans eſgaller les parties,ny bien proportioner la figure partie du globe, pour n'auoir point cognoiſſance de la plus grand part de ce monde habitable: Et fut le tout compris ſous les noms d'Aſie,Afrique,& Europe,de la raiſon deſquels nous auons parlé en chacun ſon endroit,ſuyuant l'opinion receue de toute antiquité,puis qu'il fault que ce ſoyent les anciens de qui nous empruntons ceſte cognoiſſance. Mais,cõme i'ay dit, les Geographes du paſſé,ſ'eſtans tous aheurtez en ceſte opinion, qu'outre l'Ocean Atlantique il n'y auoit plus aucune terre ferme,ils partoient le Globe en trois, faiſans & laiſſans preſque la moitié de la terre ſans habitatiõ quelcõque:& fantaſtiquãs vne ſi grande eſtendue de l'eau,qu'ils luy faiſoient occuper cent fois pl⁹ qu'elle ne fait,iacoit qu'elle embraſſe tout ce corps maſſif,& qu'elle le ſuſtente,humecte & nourriſſe auec la force vitale de ſon humeur.Tellement que Ptholomée,homme de grandes lettres,& d'vn iugement treſaſſeuré,quoy qu'il ayt ſurmõté ſes predeceſſeurs en la conſideration & deſcouuerte de pluſieurs terres tant Orientales, qu'Auſtrales, & en l'Inde & en l'Ethiopie,ſi n'a il peu penetrer iamais guere plus auant que du royaume de Melinde: comme ainſi ſoit que d'iceluy auant, iuſques au Cap de bonne eſperance, qui eſt le dernier bout de l'Afrique,& aſſés voiſin du pol Auſtral,il y a encor infinies regiõs & peuples,ainſi que les voyageurs de noſtre temps l'ont pratiqué par leur diligence.Tout cecy conſideré,& nous cognoiſſans par l'experience,que ny par l'eſcrit de noz maieurs,ny memoire d'aucuns ſiecles paſſez nous ne trouuons rien de ces païs,que à preſent on à deſcouuert,il ne fault ſ'eſtonner, ſi reuenans à noſtre premiere propoſitiõ,de l'eſgalité du corps globeux de la ter-

Diuiſion du mõde en trois parties, imparfaicte.

Ptolomée premier entre les Coſmographes.

re le partissant selon les iustes & reiglées proportions des cercles, nous disons que ce qui est à present descouuert, est pour seruir d'vne quatriesme partie du monde habitable. Veu que ces insignes, & fameux Cosmographes, Ptolomée, & Strabō, ausquelz on doit la recherche de ce que les anciens ont cogneu du monde, ne penetrerēt iamais (comme ia i'ay dit) plus auant que les haures Occidentaux de la coste d'Aphrique, & mer Atlantique, n'ayans peu marquer que les Gades, & isle de Caliz, & plus auant les Canaries, iadis renommées souz le nom d'Isles fortunées. Aussi du siecle de nos peres, n'y eut onc hōme si hardy qui osast se hazarder à cest infiny (s'il y a rien en ce bas Hemisphere qui merite ce nom) de mer, qui tend de l'Occidēt en Oriēt par la mer de midy, que maintenant on appelle mer de Sur, ou Pacifique : comme ceux qui pensoyent que ceste partie fut tout ainsi glacée, & caillée de froidure qu'on la voit estre sous la rigueur de l'artique. C'est pourquoy ilz partirent ce rond en cinq Zones, ou cercles, deux desquelles sont contemplées autour, & pres les Poles, & lesquelles on a estimé si froides, pour estre fort esloignées du Soleil qu'il est impossible que les hommes y habitent: ou s'il en y a quelques vns, ils sont sauuages, & mesmes au pol Artique: voire en y a il de ceux de nostre aage, qui ayans pris garde à l'ignorance precedente, & cogneu que les pays les plus Septentrionaux sont bien peuplez & habitez, ont neantmoins osé dire que soubs le pol Antartique il n'y a aucune terre qui soit solide ou continente: comme ainsi soit que la nauigation de Magellan nous informe assés du contraire. Les deux autres zones sont dittes par eux temperées, comme n'estans ny trop assaillies de la froidure, ny dessechées par les ardeurs du soleil, estans limitées par les tropiques, qui seruent pour les courses ou du montant, ou de la retrogradation du soleil. Or y est encor la cinquiesme zone, & celle qu'on a nōmé la Zone Torride à cause des ardeurs extrauagantes imaginées soubs icelle, & ligne

Iusqu'où ont penetré les descriptions de Strabon, et Ptolomée.

Diuision des Zones par les anciēs.

Zones habitables.

Opinion sur l'equateur mal-prise des anciens.

Equinoctiale pour partir esgallement les courses du rayon solaire, & estre l'occasion de l'egalité des iours & des nuits: mais de iuger ceste cy tant extrauagãte & inhabitable, que iadis on a creu, ie n'y voy raison aucune valable. Et n'iray m'assoir sur la seule experiẽce, quoy qu'elle suffise pour rompre toute opinion tant fust elle opiniastremẽt enracinée, puis qu'il appert que sous ceste zone il y a des hommes en abõdance qui y viuent, & produisent, & que ceux mesmes de nostre pays & contrée, y supportent ce qu'on dict y estre trop insuportable. Trop bien diray-ie ce mot en passant, que puis que la Zone Torride est vn cercle imaginé par les Astronomiens, aussi bien que les poles, & les tropiques, & que les Orients, Midys, Occidents, Australs, & Zeniths en la consideration astronomique dependent plus de l'opinion, que de la certitude: Et puis que nostre hemisphere a ses iugements de l'approche, ou de l'esloignement du soleil ez Equinoxes & Solstices tant d'esté que d'hiuer: ayant esgard au plus ou moins soit du chauld ou du froid, nous pouuons apeller nostre terre, sans guere faillir, & solstice & zonè, ou ligne equinoctiale. Or ne dispute-ie pas ainsi pour en dõner sentence toute semblable aux arrests d'vne court souueraine, ains seulemẽt affin que le lecteur iuge de l'esprit subtil & excellent de ceux qui ont si gentilment arpenté par raison naturelle le ciel que la saincte escriture mesme semble s'assuietir à la gaillarde gentillesse de leur iugement: veu que Iob recognoit & Orion, & les Pleiades, & par consequent les zones, & sur tout le zodiaque, & n'oublie point les Ourses: & à fin aussi que ceux qui sçauẽt que c'est que de la cõposition du mõde, ne s'opiniastrẽt point plus à la sentence cõceuë d'autruy qu'à la verité, qui nous a esté descouuerte de nostre aage. De ces Zones, dõc, puis q̃ les anciẽs n'en ont marqué d'habitables que deux, & qu'icelles n'embrassent point la seule moitié encor de ce dequoy les vieux de iadis ont eu cognoissance, si auons nous monstré en noz trois parties descriptes qu'il y a la plus part de ces cercles imaginez si extraordi-

Les cercles celestes dependẽt de limagination.

Iob.38.

Tout le rond de la terre habitable, quoy qu'en dient les anciens.

nairement chaulds, ou froids, bien & populeusement habitez, & où les hommes ne sont si sauuages que quelques vns, & du temps iadis, & des modernes ont estimé. Reste à voir le surplus du globe terrestre, & la quatriesme partie d'iceluy, cōprise sous le nom de nouueau monde, & laquelle, en la consideration ia proposée, & ainsi que l'on imagine les courses du soleil au leuant, & couchant, est toute, ou peu s'en fault, Occidentale. Qui a esté cause q̃ les Espaignols, ausquels en est escheu le partage, luy ont donné le nom d'Indes occidentales pour vne raison, qui ne semble point impertinente, & laquelle depend du seul iugement du globe, à quicōque y voudra regarder de prés, & sans se transporter en sa seule fantasie. L'homme donc sagement curieux, qui regardera la disposition du globe, ainsi que ceux qui ont contemplé les Moluques, & les ont diuisées en Leuātines, & Occidētales y ont pris soigneuse garde, ne faudra aussi tost de voir celle doubleure, & recours des eaux de la mer, qui se font en celle partie de l'Oceā, qui porte tiltre de Pacifique, entāt qu'il semble se lier, & marier auec ce flux de la mer de Mangi, & ioindre, auec vn eschantillon de terre, party d'vn canal de mer, l'Orient d'auec le Ponant, si vous y aduisez suiuāt le vray iugement des longitudes. D'autant que le pays du Mexique ou il est iugé, lié auec la terre voisine du Quinsay, ou la mer qui les separe n'est de trop lointaine estendue, & laquelle toutesfois peut faire mesme separatiō de l'Asie auec ceste quatriesme partie du mōde sous le nom des Indes, que font les bouches du Rha, & Tanais de l'Asie, & Europe, iacoit que le tout soit compris sous l'apellatiō des deux Scythies, & Sarmaties, à sçauoir Européenne, & Asiatique. Et par mesme consideration pourra-il voir tout l'Occident, & vne partie du Septentrion se portant selon la corbeure du globe vers le Ponant, nō encor descouuert que de nostre temps, & par les nostres, quelque gloire que vueillent s'en attribuer les Espaignols, ausquels i'accorde la descou-

Nouueau monde descouuert pourquoy nommé Inde Occidentale.

Le globe fait l'œil iuge de tout cecy.

Deux Scythies, d'Asie & Europe par qui separées.

Terres septentrionales descouuertes par les François.

uerte de l'Occident dés le Mexique iuſqu'au Peru, & de là au Cuſco, & la courſe iuſques au païs Auſtral, & riuiere de Plate : mais d'auoir viſité les premiers ny la Floride, ny Canada, Baccaleos, ou terre de Labradour, il eſt impoßible qu'il obtiennent cela de moy, qui ſcay que Iaques Cartier, & que vn ſeign. de la Milleraye y ont pluſtoſt donné attainte, que les Carraueles Eſpaignolles ſe pourmenaſſent vers les courantes dangereuſes qui deſcendent de l'ocean ſeptentrional, pour aller embraſſer la grand mer Atlantique. Qui eſt cauſe que ayant deliberé de dõner le plaiſir au lecteur francois de la deſcription des mœurs de ces peuples, deſcouuerts en tout le long trait qui ſ'eſtend dés le Nord, & du coſté de l'iſle de Thilé iuſqu'à la mer de Sur, & pacifique, & ſuyuant les pays cogneus à preſent iuſqu'au deſtroit de Magellan, ie commenceray außi mon diſcours par les lieux ſeptentrionaux, tant pour eſtre comme la ſuyte des Prouinces ou nous auons finy le cours de l'Europe en noſtre troſieſme liure, que pour eſtre ceſte terre le voyage, & trauail des noſtres qui en ont monſtré le chemin à ceux qui ſemble, vueillent ſe ſaiſir de l'Empire de tout ſous vn tiltre ſeul de bien-ſeance. Mais auant qu'entrer à la narration des couſtumes, ny voir combien ces nations ſont differẽtes à noz facõs de vie, & quelle relligion les tiẽt vnis & liez enſemble, pour ſe maintenir en la cognoiſſance à laquelle la raiſon naturelle nous achemine, il fault contempler vn peu commẽt on diuiſera ce pays, & ſ'il eſt point cõtinent à la terre Scãdinauiẽne vers l'extremité du païs de Labradour, veu que ceux qui ont viſité ces terres, & gouſté les mœurs de ces peuples barbares, ne nous racomptent guere autre cas de leurs facons que ce que nous auons leu, & des Lappons, Finniens, & peuples les plus eſloignez du Nord, & qui giſent ſous le Pol Artique. Ilz nous les deſcriuent de belle taille, gens aſſez ſubtils, & non ſi meſchans, fins, ny vindicatifs que les Canibales, & Caribes, ny ceux qui le plus ſ'aprochent

Eſtendue de ce qu'on apelle nouueau monde déz le Nord iuſqu'au Midy.

Canadiens, vſans de meſmes mœurs que les Scandinauiens.

des regions plus chaudes, & par leur viure ils les nous ſont tels qu'il ſemble qu'en oyant parler ie voy ceux de la coſte Noruegienne ſe tenans ou és grotteſques, ou en leurs maiſonnettes de feillards, & mottes de terre, viuans plus de poiſſon, & ſauuagine que d'autre nourriture: & l'adoratiõ du ſoleil & du feu, me les fait encor plus eſtimer telz, à cauſe que les Scandinauiẽs ont eſté iadis, & encor vne bonne partie eſt ſouillée de ceſte ſuperſtition, adonnez à tel ſeruice, honorans les choſes cõme dieux qui leur ſeruoyent pour leur ſouſtien, & leur eſtoyent neceſſaires pour ſe maintenir, & conſeruer en vie. Vous direz à quoy eſt-ce que ie tends, & aſpire en diſant cecy? nõ à vous dire ſimplement, que ce pays eſt ſeptentrional, veu que la choſe ſe monſtre d'elle meſme, ſans qu'il la faille tãt eſplucher, mais que pluſtoſt i'eſtime que cela ſoit vne cõtinuatiõ de noſtre Europe, contemplée en la concauité de la figure du globe, prenant aduis du Nord à l'Occident, iuſqu'à tant qu'il apparoit que la diuerſité de l'air, & l'influence deſcouurẽt auſſi vn changement de couſtumes: ſans que ie le pretende aſſeurer, me ſuffiſant d'en donner le ſentiment aux gentilz eſprits, qui ſe plaiſent en la lecture, & careſſent la curioſité, laquelle ne porte aucun preiudice à noz ames. Mais ſi l'on ſe vouloit de tant piquer, que d'accuſer indiſcretement ceſte mienne ouuerture, & trouuer mõ dire ſans fondement, ie ne feroy auſſi conſcience de leur demãder, quelle raiſon ont ils de mettre le Cathay, Quinſay, & pays de Mangi en l'Aſie, puis que les anciens n'en ont point eu la cognoiſſance? Mais ſi là deſſus ils me reſpondent que la continue de la terre ferme leur fait ainſi eſtimer, ie leur demande encor, quelle aſſeurance ont ils que la terre de Labradour ne ſoit auſſi bien iointe au pays continent de Scandinauie, que le dernier bout du leuãt, eſt vny par les deſerts eſpouuentables de Camul, & autres non trauerſez que de peu de perſonnes? Quoy qu'il en ſoit, il eſt aſſeuré que ſi ces terres ne ſont iointes enſemble, elles ne ſont ſeparées

Deſert de Camul ſous la grãd ourſe

Deſtroit des trois freres contemplé ſous l'artique aiſi que celuy de Magellan en l'Antartique.

que d'vn petit destroit de mer nommé des trois freres, & lequel gist sous le pole Artique, à tout le moins comme les Astronomes en font l'imagination: & que ce canal tempestueux est celuy qui attire vne partie des eaux ẽ la mer Pacifique, & lequel les Portugais ont voulu d'autresfois trauerser pour se faciliter l'accourcissement du chemin pour passer aux Moluques, apres que Magellã eust descouuert l'autre destroit, qui separe la terre Australe d'auec le pays qu'on a compris sous le nom d'Amerique. Or ay-ie proposé tout cecy au diligent lecteur afin qu'il iuge sincerement de nostre bonne volonté, & considere que s'il est ainsi que la terre soit rõde, & qu'on la partisse comme vne pomme, que la raison aussi veut qu'elle soit diuisée en quatre parties, les trois de laquelle ayant discourues, il est temps desormais, que nous entrions à la painture de la quatriesme, cõme estãt vn des plus plaisans discours, & necessaire histoire qu'on sache, tant pour la diuersité des matieres, noueauté des choses, que pour y cõtempler les œuures merueilleuses de Dieu, qui sur l'enuieillissement du monde, & les hõmes allans en empirant, il a descouuert ce qui estoit caché déz le commencement, & apellé à la cognoissãce de son saint Euãgile ceux, qui iusque à present auoyẽt vescu sans auoir ouy parler d'autre dieu, que celuy qui a ruiné tout le mõde par sa peruersité. Mais encor auãt que passer plus outre en matiere, ny ẽtrer en pays, ou toucher les peuples diuers cõpris en tãt de regions, & belles prouinces, puis que si souuent nous auõs fait mentiõ de la mer, des fluz, & refluz d'icelle, des courãtes, & autres consideratiõs de ce corps liquide entourãt la masse solide de la terre: il me semble aussi raisonnable de discourir (comme en passant) quelque cas de son fluz & refluz, & les differences d'iceux selon la consideration des Prouinces, pour voir les causes de telles diuersitez si merueilleuses en la nature.

Du fluz

Du fluz & refluz de la mer soit Oceane, ou Mediterranée, & d'où il procede tous les iours, & des courantes impetueuses des eaux pres les Haures, mesmement éz Indes Occidentales. *Chapitre premier.*



Es anciens philosophes, qui ayãs sauouré la doctrine de Moyse, ont de tant respecté l'eau, que de luy donner la force de la generation, & la gloire d'estre le principe de toutes choses, n'ont aussi oublié de croire que c'est elle qui, entourãt la terre, la suporte, soustiẽt, & nourrist, s'insinuãt par les concauitez d'icelle du milieu auant, qui est la source s'espandant par tout, & dõnant vigueur, & engeance à tous les corps terrestres. Aussi le tout bien consideré, lors que le grand philosophe, & admirable Theologien des Iuifs Moyse, dit au Genese, que au milieu du Iardin d'Eden y auoit vn fleuue, duquel sourdoyent quatre sources qui s'espandoyent arrousans toute la terre, que signifie-il autre cas que la force vitale de l'eau, qui est comme la nourrice de ce qui respire ça bas, entant que l'humeur est la partie presque principale de l'estre de toute chose corporelle? Or est cela le miracle general, & le mieux cogneu que par l'eau face la nature, mais les plus secretz, & merueilleux sont contemplez és courses de la mer, fluz, refluz, bonaces, acoisemens, courantes, & tourbillons d'icelle: les raisons desquelles choses sont marquées diuersement, & selon la varieté des opiniõs des hommes, qui ont mesuré les œuures de Dieu par le commun cours de la nature, sans que iamais ils y ayẽt sceu donner resolution certaine, voire en y a eu qui ont porté la penitence de leur temerité, voulans plus attẽter qu'il n'est permis à l'humaine capacité, & se sont efforcez de vaincre la nature par leur trop grande curiosité, ainsi qu'on dit d'Aristote (ne sçay si vrayement) perissant au goulphe de Negropont, & de Pline s'opiniastrant plus que de raison à voir les secrettes sources des feux naturelz du mont nommé iadis Vesuue. Neantmoins n'est il deffendu d'ẽ discourir, pourueu que l'orgueil ne nous aueugle, & que ne presumions d'en decider comme iuges, ains soyons contẽts de nous en enquerir sans autre desir que de vouloir gouster la verité, & louer dieu en ses merueilles. Donc ceux qui parlent de la mer, luy ont dõné cecy qu'elle est vn amas d'eaux, où se retirent tous les fleuues & tout ce qui naist d'eau en l'vniuers, mais c'est peu dit pour vne si grande chose: & ainsi ie trouue meilleure la sentẽce de ceux qui tiennẽt q̃ la mer est la source & principe de tous humides, & de toute eau, & de laq̃lle elle sort & y rẽtre de rechef: iaçoit que Platõ aye tenu q̃ les fontaines d'où la mer sourt sont les racines de la terre, à cause qu'il estimoit l'abisme estre sous terre, & iceluy principe, & commẽcement & de la mer, & des riuieres: leq̃l cõbien s'esloigne du vulgaire, on le peut recueillir par l'aproche que fait son dire des parolles de la philosophie de Moyse, lors qu'il parla de l'estendue des eaux & d'icelles qui estoyent & dessus, & dessous, lesquelles Dieu separa d'ẽsemble, qui en est le facteur, cõme de toute autre chose: & ainsi est an-

Philosophes ont iadis estimé l'eau principe de tout. voy Plutarq. De placitis philoso. Laerce en la vie de Thalé.

Genese 2.

Que signifie le fleuue au milieu d'Eden.

Ne faut s'enquerir si auãt des secrets de Dieu.

Le Vesuue se nõme mont de Somme: & là perit iadis Pline.

Platon au Phædon semble suiure Moyse.

Genese 1.

Folle opinion d'Empedocle.

nullée l'opinion de ce fol Empedocle,(qui pour se deifier se precipita dãs le Mongibel)lequel tient que la mer est engendrée de la terre, comme estant sa sueur,& le pense auoir assez prouué, amenãt le goust salé d'icelle, & qui se raporte à l'aigreur & amertume de la qualité de cest excrement, ainsi qu'est la sueur au corps de l'hõme. Mais toutes ces diuersitez laissées il fault venir,& au plus receu & à ce que l'experience nous en fait iuger,& à la verité mesme prise de la sainte escriture, & là arrestez poursuiurõs les fluz & refluz de la mer,esquels il faut considerer à bien manier les choses comme bon naturaliste,& la chose,& la cause,& forme ou effect d'icelle: quãt à la chose,il n'y a si simple, qui ne sçache biẽ que le fluz de la mer est vne redõdance,& surcroist d'eau, qui ores va en accroissant, & soudain se retire,de sorte q̃ le haure ou port, qui estoit naguere tout chargé d'ondes, demeure tout à sec,tout ainsi,q̃ si l'eau n'y auoit fait aucun aproche : cecy aduenãt q̃lquefois sans vẽt,afin qu'õ n'ẽ voulut point raporter la cause au vẽt,cõme effect de telle abõdance. Veu q̃ la cause materielle est la vapeur, qui espaissit ou subtilie,& rẽd rares les eaux,& selõ ceste espaisseur, ou rarité,la mer sent le plus ou moins de mouuemẽt,entãt que tãt plus l'eau est espaisse & grossiere d'humeurs,de tãt aussi elle est moĩs apte aux esmotiõs du fluz,ausq̃lles se monstre subiette celle qui est subtile,rare, & qui de son naturel se laisse manier facilemẽt, entant que les vents qui s'engẽdrent en elle causent ceste alteratiõ si vehemente. Et n'en veux argumẽt plus naïf, ou meilleur que le iugemẽt des hommes de bon sens, qui en ce royaume, ont voyagé sur les riuieres de Gaule,telles q̃ sont la Seine,le Rhosne,Garõne & le Loire : ausquels ie demãderoy volõtiers en q̃lle de ces riuieres ilz ont le plus experimẽté de hazards & perils pour les Bourrasques,& impetuositez fascheuses des vẽts:& m'asseure,q̃ la respõce que i'ẽ tireray ne sera autre sinõ q̃ les fleuues les plus subtils, tels que sont le Rhosne,Garonne, Durance, & le Loire sont aussi le plus exposez au vent, & les plus fascheux à nauiguer,que la Seine,le Rhin,ou le Danube, qui sont solides, espaix,boueux,& engrossis d'humeurs. Et sous ce iugement il faudra lier la mer en ses fluz & refluz, sur le plus, ou sur le moins auec la condition de la terre à laquelle elle auoisine : & ce aussi bien en l'accroist & decroist, que les choses sont considerées en la couleur,entant que le rebat du soleil cause par accident que l'eau apparoit tainte de quelque couleur à laquelle elle n'a aucune conuenance:ainsi qu'on voit de la mer noire en celle estẽduë d'eaux qui porte le nom de mer Maiour éz Scythes, de la mer rouge tant chantée par tous historiens & sacrez,& profanes,& la mer de lait, & verde qui ont esté notées par les sages & accorts pilotes de nostre temps: esquelles les bords & rebats de la veuë, & des rays solaires obiettez ensemble causent tout cecy : en la mer noire l'obscurté pour estre la coste haute, & boscageuse, & parainsi fort sombre, ainsi que vous experimentez éz petits fleuues, auoisinez des boys, qui monstrent aux nauigants leur eau toute noire,& tenebreuse : & en la mer rouge les sablons & areines ayans pareille impression, comme en la Prassoide le verd y sert d'obiet, ainsi qu'en la blanche, les sablons blancs d'Ethiopie luy donnent ce tiltre:& ainsi & l'accroist,& decroist, & la couleur, se raportẽt à l'assiette:

Ce qui est à considerer au fluz, & refluz de la mer.

Qui est la cause materielle du flus.

La difference des eaux cause les mouuemẽs ou tardiueté du cours.

Fleuues soudains, au pesans.

Causes des couleurs de la mer.

Mais le fluz fault que aye quelq̃ autre cause plus subtile, & qui se raporte aux corps celestes, veu q̃ sans cela il seroit impossible q̃ auec si grãde certitude de tẽps elle fluast, ou refluast ordinairement, ainsi qu'on la voit faire. Aristote, qui a esté vn des plus grãs, & diligẽs recercheurs des causes naturelles q̃ pas vn des philosophes tãt anciẽs, q̃ modernes, à dit q̃ la cause qui fait ces fluz de la mer est la matiere des vents cõtenus, & enclos sous terre, laq̃lle force les ondes marines pour tascher de sortir hors de son emprisonnemẽt, & sortie q̃ elle est, derechef l'eau s'ẽ reua, & retourne en sa place. Iaçoit q̃ ceste raison semble auoir q̃lque verisimilitude, si est-ce que le tẽps prefix, & limité q̃ on voit en cecy y fait cognoistre quelque autre cas, veu q̃ c'est tous les iours que cela aduiẽt à heures certaines, & de moys en moys, on en cognoit l'accroist plus grand vne fois q̃ l'autre. Et ainsi à bien parler, & suyuãt ce q̃ selõ le cours naturel on en peut iuger, la cause pl⁹ forte & principale de ce cours, & recours est le mouuemẽt de la Lune: D'autant que, tout ainsi que le soleil, qui est le cœur du monde, fait euidente preuue de ses forces en ce qui est chaut, la Lune de mesme en vse éz corps qui sont humides: veu que elle montant sur l'Hemisphere de quelque region maritime, elle va rebatant, & lançant ses rayons en la mer, & auec celle clarté que elle tient, & emprunte du soleil eschaufant ce que elle illumine, espand, & eslargist les exhalations meslées ensemble par le corps, & ondes de la mer, qui causent son accroissance, & la forcent de s'engrossir & enfler lors que ces vapeurs veulent sortir attirées par la Lune. Ainsi lors que la Lune est tendre, & nouuelle, la mer s'enfle petit à petit iusque au premier cartier d'icelle, & lors elle va en accroissant d'auantage, & plus quand ce vient que elle est du tout au plein: mais la chaleur Lunaire allant en diminution, & n'ayant plus force d'esueiller les vapeurs encloses dans l'encloz des eaux, la mer se desenfle, & reuient à son cours ordinaire. Et ceste force de cest Astre est non seulement contemplée enuers la mer, ains a ses effects encor à l'ẽdroit de tous les corps, & animaux, & vegetables en ce qui est de l'humeur, entant que elle croissant ils croissent, & decroissent par sa diminution. Bien est vray que toutes mers, en tous lieux ne s'enflent point, ou decroissent esgalement, ny de pareille vehemence, soit que cela vienne des autres corps celestes, ou de la nature de l'eau à cause de la terre qui l'auoisine: veu que il n'y a des mers qui sont plus pures les vnes que les autres: de sorte que en plusieurs endroits elle croist, & decroist deux fois le iour, ainsi que en aduient ordinairement à Bordeaux l'vne fois plustost, l'autre plus tard, mais toutesfois ne faillant iamais la marée de monter & descendre toutes les vingt & quatre heures deux fois, à quoy fault confesser que outre la force des corps du Ciel, aydent beaucoup les vapeurs, & exhalations qui sont sous l'eau la plus crasseuse, & grossiere, & les ventz enclos, & sur tout durant les ardeurs de la Canicule, ainsi que on en voit l'experience en ces courantes enflées, & venteuses, qui regnent tous les ans le long du canal de mer qui est entre Bordeaux, & Libourne, que les habitans du pays apellent Mascaret, qui sont des plus espouuentables Bourrasques que homme puisse guere imaginer.

Les vẽts cause du fluz de la mer selon Aristote.

La Lune cause du fluz, & la raison pourquoy.

Difference des eaux en la vehemence du fluz.

Mascaret, & courantes de Libourne en quel temps est en fureur.

Tout cecy consideré,& veu ce que i'ay desia proposé suiuant l'aduis des Philosophes en ce qui est du fluz & refluz regy par la Lune, encore n'est-ce pas tout consideré,qui ne passe plus auant, veu qu'il y a bien grãde difference de ce qui se passe en la mer Oceane, & des cours reciproquans en la Mediterranée:veu que si vous cõtemplez ce qui se passe en la course de l'vne & de l'autre, vous verrez que déz le destroit de Gibraltar, qui auec l'estressissure de sa bouche,separe l'Ocean de la Mediterranée, toute celle campaigne salée qui tend vers le Leuãt,& regarde l'Asie,Europe, & Afrique:on ne voit guere grand fluz ny refluz, & si la mer s'ensle quelque peu plus que de coustume,cela aduient par l'occasiõ de quelque grand orage, & fortune,laquelle cessant,les ondes ne faillent de retourner aussi tost en leur premier estat. Mais depuis le destroit susdit tirant le long de l'Ocean soit sur les costes d'Afrique, ou le long des haures d'Europe, on voit de grands fluz & refluz, ainsi qu'en peuuent iuger ceux qui ont couru fortune le long des costes de l'Andalusie,Portugal,Gallice,les Astures, Biscaïe, Bretaigne,Normandie,Angleterre, Flandres, & Germanie. Or d'autant que nous auons parlé de la diuersité en general du fluz, & refluz soit en l'Oceã,ou en la Mediterranée,il fault specifier cecy par les menus, & voir q̃ la reigle n'y est point generale, & que l'Oceã mesme est alteré en cecy, qu'en plusieurs endroits il est aussi calme presque que la mer de Leuant:& d'autant que nous disputons plus auec l'experience, que par la force des raisons cy dessus mises en auant, aussi fault-il suiure ceux qui ont veu cest effait de la nature,laquelle est merueilleuse en ses œuures,& qui nous ont laissé par escrit ce que i'espere vous trousser en peu de parolle,sur la diuersité de ces choses en la mesme estenduë du grand Ocean.

L'ocean & mer de Leuant differents en cours.

Gonçal Ouiede. liu.2.ch.10.

Cest expert Seigneur Gonçal d'Ouiede qui a fait l'histoire des Indes, & qui l'a dediée au grand Empereur Charles cinquiesme, parlant en bon clerc, & par le iugement de la veuë, comme celuy qui a arpenté presque tout l'Ocean, dit que éz terres voisines de l'Ocean, & lesquelles nous auons ia nommées, le fluz y est ainsi vehement que i'ay descrit estre à Bordeaux, & autres lieux tant de France que des Espaignes qui regardent le Nord, ou Tramontane: mais affin qu'on ne voulut tourner en consequence, & necessité que tout l'Ocean fut suiet à ce fluement, & refluement, & que l'estoile du Nord y eust quelque force plus grande, il dit que vers les isles Canaries, & en toutes celles qui sont éz Indes Occidentales desquelles nous parlerons (Dieu aydant) cy apres, & lesquelles regardent le plus le Septentrion, le fluz y est aussi peu apparent que on le voit estre en Italie, & presque rien, qui prendra esgard, à ce qui aduient à l'Ocean, qui flue le long des costes de Bretaigne, Normandie, Flandres, & Angleterre.Là où en l'Ocean mesme le fluz,& refluz est fort vehemẽt le long des costes de terre ferme des Indes Occidẽtales qui tirẽt & regardent vers le Midy, ou vers l'Occident:& racompte vne chose qui n'est à mespriser: En la Castille ditte de l'or y a vne estressissure de terre seruant de barriere à la mer de Midy, & celle de Septentrion, l'vne tirant vers le pays Bresilien, & l'autre prenant visée vers la Floride: & ce peu d'espace de continent ne sçauroit auoir douze lieuës de

L'Ocean mesme sans fluz contre l'opinion cõmune.

Destroit de terre de la Castille éz Indes d'Occidẽt.

large, neantmoins en ce peu de distance, & tout cecy n'estant qu'vn, & mesme Ocean on voit ceste grande difference que ie vous ay dit, touchãt le plus ou moins de l'engrossissement des ondes, en quoy le diligent lecteur prendra esgard, & admirera le facteur de la nature qui se monstre si admirable en tout ce qu'il luy plaist de faire, qu'il est impossible à entẽdement humain de comprendre ses secretz. *Pline liure. 1.*

Ie sçay que Pline, qui s'est efforcé de rendre raison de toutes choses se tourmente fort sur ceste question de l'accroist, & decroist de la mer, en attribuant la cause au soleil, & à la Lune discourant longuement, & en sçauant homme sur le cours de ces Planettes: & n'ignore pas qu'il ne donne vn plus grand mouuement à l'Ocean qu'à la mer mediterranée, amenant pour sa raison qu'il à plus d'effort cõtemplé en son tout, qu'en vne partie, & qu'estant de plus grand' estendue, les astres aussi y peuuent mieux lancer leurs rays, & departir leurs influences: mais ces raisons sont fort froides en ce que vous voyez desia, comme en l'Ocean vn lieu manque de fluz que fort rare, & en l'autre il y est espouuentablement fascheux, & se desbordant outre mesure. Mais pour se couurir de ce coup, il s'arme sur le naistre des planettes en diuers temps les vns des autres, causant la difference de ces accroists en diuers lieux: puis abaissant ses ergotz donne des particuliers naturelz & mouuemens à l'eau selon les lieux, & cõtrées, ainsi qu'en aduient à l'isle de Negropont en cest Euripe, & furieux muglemẽt des ondes ou la mer flue, & flue sept fois pour chascun iour, la raison dequoy Aristote quelque grand que fut, ne peut iamais comprendre, entant qu'elle surpassoit le commun cours de la nature. Et iaçoit que tout ce que Pline dit, soit fort notable, si ne peux-ie comprendre qu'en si peu d'espace de païs qu'il à dés les citez de Nom de Dieu, & Panama en la nouuelle Castille de l'Occident l'vne regardant le Nord, & l'autre le midy, le Soleil ny la Lune puissent causer en l'vn costé vne grand furie de l'Ocean en s'enflant, & diminuant, & en l'autre n'y ayant aucune vehemẽce, celuy qui est austral ayant les flotz estrangement esmeuz, & le septentrional estant presque sans aucune force, à tout le moins qui paroisse pour en faire grand compte, & pour l'assuiettir à la generalité proposée par Pline. *Estrange fluz du Canal de Negropont.*

Mais de dire que quelque partie du monde aye ceste particuliere affection & mouuement naturel, & à elle propre ie n'y voy guere grand fondemẽt, plustost accorderay-ie que le plant, & assiette des lieux cause cecy, ainsi qu'il en aduient és courãtes, veu qu'estant les lieux estroitz, & la mer ayant de grandes vapeurs & exhalations, & icelles poussées du vent, ne fault s'estonner si l'on en sent la vehemence: & de cecy ie ne veux autre philosophie que la preuue qui s'en fait par la veuë, entãt que ceux qui ont passé le Bosphore de Thrace sçauent bien que l'estressissure du Canal, la hauteur des bordz, & l'aport des vagues de la mer maiour entrant en l'Hellespont, sont cause de ce grand rauage, & mouuement perilleux des ondes, la hastiueté desquelles estant grande, & furieuse, & les lieux estroits causent que ne pouuãs s'exhaler, & vomir leurs vapeurs, ces fluz & refluz se font plus vehements, ce qu'encor nous trouuons par escrit de ce grand destroit de Magellan, ou la mer de Ponãt s'escoule au Leuant, & les cou-

La forme & assiette des lieux cause la vehemence des fluz.

rantes qui sont au Goulphe, s'estendant dés le païs Mexique, iusques à la Prouince Françoise de la Floride. Et ainsi il fault venir là, que cecy procede plus de la forme & assiette des lieux pour estre haultz, & estroitz, & tenans les vents pressez, & comme emprisonnez, & les vapeurs encloses, tellement qu'elles voulant sortir, & trouuant resistence, fault que engendrent ceste esmotion en la mer, non que pour cela ie vueille nier que le cours Lunaire n'y puisse beaucoup, veu qu'en la generalité nous en voyons les effaitz, toutesfois n'accorde-ie point qu'és vehemences particulieres, l'effort vient aussi d'ailleur que des influẽces des astres, ioint que (comme i'ay dit) la subtilité ou espaisseur des eaux peut beaucoup en ceste matiere. Et si ces raisons ne sont suffisantes auec vn petit mot, nous pourrons souldre toute la question qui est, que c'est Dieu, qui en dispose ainsi que bon luy semble, & en fait selon son plaisir, & pour monstrer sa puissance laquelle est incomprehensible. Et ainsi ayans dit ce que nous pouuons, il fault qu'on nous excuse, & à nous c'est de loüer dieu, qui luy à pleu nous ayder de sa grace, & nous communiquer raison, sinon parfaicte à tout le moins qui aproche de la preuue, & verité de la chose proposée: nous arrestans sur le conseil du sage & grand Apostre, qui nous admonneste de ne sçauoir plus que de raison, & de n'estendre plus hault nostre volée, que la modestie Chrestienne ne le souffre ou permet. Voila quant au fluz & refluz: reste à parler vn petit mot des courantes, à fin que le lecteur en oyant quelque mot en lisant nostre œuue il se souuienne l'auoir leu, & sçache quelle chose est celle de laquelle il entend faire mention.

Des courantes en mer.

Les courantes donc sont toutes contraires au fluz soit en vehemence, cours, & origine entant qu'elles empeschent estrangement le nauigage, & à peine se laissent vaincre à force quelconque de rames, leur cours n'ayant point de retour, ains allant tousiours de hault en bas, & poursuiuant leur pointe, ny ayant naissance ou du lieu, ou des vapeurs, ny des influences des planettes. Les opinions estans differentes sur la cause de ces eaux, & leur origine difficilement aussi en peut on donner certaine resolution, neantmoins chascun abondant en son sens, & ayant quelque raison pour l'establissement de son dire peut aussi en parler, non comme en decidant en fol iuge sans aduis, mais comme declairant sa sentence pour se soubmettre au iugement des plus sages, expertz, & qui ont sauouré l'effect de la nature. Or fault il voir quel il fait en tous les haures de Leuant, ou Ponant és Indes Occidentales, où ces courantes ont le plus de force, & sçauoir les lieux plus bas, & plus haults, d'autant que par ceste consideration nous verrons que la partie de la mer allant le plus en baissant, est celle qui souffre aussi le plus de ces courantes: & qu'il soit vray, qu'on lyse ce que les expertz Pilotes ont escrit du destroit Magellanique, & verrons que l'eau y allant d'vne course tres-roide est ainsi poussée pour aller en panchant & le lieu plus bas & profond, attirant à soy d'vn grand effort les ondes: & c'est pourquoy de plusieurs vaisseaux que Magellan y conduit, à grand peine s'en peut il sauuer vn ou deux, pour porter les nouuelles de sa ruine.

D'où sont causées les courantes.

Et pour vn exemple plus familier, qu'on voye auec quelle furie les ondes de la mer Maiour descendent en la Mediterranée, & considerans que la partie Boreale est la plus haulte du Globe, & le pont Euxin estant tout Septentrional, cause ces courantes, pource qu'il va fort en descendant lors qu'il entre la mediterranée : ce qu'écore on peut iuger par l'embouchement que font les riuieres en mer, lesquelles y entrans comme poussées de quelque hault precipice font reculer l'eau marine & causent vne estrãge agitation d'ondes és lieux où ainsi elles s'engoulphent. Noz François qui ont fait le voyage de la Floride, sçauent bien combien sont perilleuses les courantes qui sont entre la Floride, & les Isles des terres neufues à qui veut prendre la route du Mexique, où la mer tirant du Nord au midy va en baissant, & les eaux y roulans d'vne furie plus grande & impetueuse à cause de leur descente. Et à fin que ie ne vous tienne trop longuement, & qu'il ne semble que ie m'aheurte du tout en ceste opinion, ie vous en deduiray encore d'autres que chascun choisira à son plaisir & fantasie. Aucuns ne voulans confesser que ce qui vient du Nord aye la hauteur telle que ie dis, & comme si la mer estoit vne longue & perpetuelle planure, pensent quen ces lieux de la terre, où ilz ont voyagé en cest Occident, qui vont en estressissant entre la mer de Septentrion, & Pacifique y a des cauernes, & grottes fort profondes, qui vomissant l'abondance des eaux souterraines, les gettent ainsi furieusement de l'vne mer en l'autre, & lesquelles prenãs le tour vers le Leuant causent ces courãtes, & que ce roüement & tour vienne de la force du mouuement du Soleil : d'autres aprochans de nostre dire en raportent l'occasion à l'auoisinement de vne infinité d'Isles qui causent que l'angoisse qu'ont les eaux en descendant, font & créent la furie de ces dangereuses courantes : mais d'autres sont plus exorbitans, qui sans grande raison imaginent que ces eaux qui sont le long de la Floride en lieu de prendre leur voyage vers le païs Austral, ainsi que l'art le monstre, aillent en montant se rendre vers le coing Septentrional, non encore veu ny descouuert, & lequel (comme i'ay dit) se ioint auec l'Europe.

Courantes perilleuses entre la Floride & le païs du Mexique.

Diuerses causes des courantes.

De toutes ces raisons le diligent, & ingenieux lecteur choisira laquelle qui luy plaira le mieux : me suffisant de luy auoir ainsi espluché les matieres, & les doubtes des choses qui nous pourront estre presentées en discourant de nostre monde nouueau, & quatriesme partie de la terre, de laquelle desormais il sera temps de parler, & en deschiffrer, les peuples, & leurs coustumes.

Des terres de labeur, ou Labrador, Bacaleos & Isles voisines, auec les mœurs, & façons de vie des peuples qui y habitent, & par qui elles furent premierement descouuertes. Chapitre. 2.

Le proffit conduit l'homme à nauiguer.



SI l'on eust senty aussi grand proffit à la descouuerte des parties Boreales qu'on a trouué de commoditez & au Leuant, & au Midy, & sur l'Occident c'est sans aucun doubte que les hommes y eussent penetré au grand hazard, & peril de leurs personnes, eu esgard à celle execrable faim, & insatiable apetit des hõmes qui les conduit à engloutir les richesses, comme si c'estoit le poinct où gist leur souueraine felicité : de sorte qu'entre tant d'hommes qui de nostre temps ont trauersé l'Ocean, de l'vn bout presque à l'autre, sans se soucier ny de frais, ny du trauail, à grand peine en trouuerez vous quatre ou cinq qui ayent tasché de descouurir les terres qui tirẽt au Nord, & qui auoisinẽt l'Artique en la circõference qui descend du Septentrion à l'Occidẽt, & encore ceux qui y ont passé, se sont monstrez si peu diligens, que de n'escrire que comme en songeant les mœurs des peuples qui y habitent. Or sçay-ie que les Portugais, & Espaignolz s'y sont penez autant ou plus que nation qui viue, les vns pour penser trouuer destroit qui doublast vers le Ponant, pour de là auoir le chemin plus aisé, & court, pour faire le voyage des Moluques : leur estant vn grand, & infiny trauail de courir toute la coste d'Affrique, d'enuironner toutes les indes, & trauerser presque toute la longitude de l'vniuers, pour passer en ce nombre infiny d'Isles tant recommãdées des Moluques: les autres y ont aussi trauaillé, enuiãs la fortune des autres qui sont venuz s'y arrester, telz que sont les Françoys, qui sans se soucier que hõnestement de l'or, ont eu pitié du peuple de ces contrées, non si cruel qu'on le paint, iaçoit qu'il se raporte (comme i'ay dit) à noz Européens de Laponie, & Scricfinie sur les parties plus septentrionales, & qui auant les Espaignolz s'y sont arrestez, & y ont basty des hameaux, & des forteresses. Et à fin que ie ne semble par trop flater les nostres, ny tordre le nez à l'histoire, qui veut estre traitée veritablement, il fault voir briefuement à qui la gloire de la descouuerte de ce païs Boreal est deuë, qui ne doit estre raportée ny à l'Espaignol, Portugais, ou François : veu que Iean Scoluue Polonois, y passa dez l'an de nostre salut, 1476. long temps au parauãt que iamais les Roys Catholiques, ny Portugais eussent enuoyé Colõb, ou vespucce à visiter les terres estranges: lequel seigneur Polonois trauersant la mer de Noruege, & les Isles d'Engrouland, Thilé, & autres incogneuës, vint au destroit qu'on dit Artique, & opposé droittement à celuy qui est és parties Australes de Magellan. Long temps apres cestui cy personne ne passa si auant, d'autant qu'encore on ne s'estoit adextré à la cognoissance de l'art marin, & que le desir de gloire n'esguillonnoit de tant noz peres pour aller planter leur memoire parmy les nations estranges. Or apres que & Colomb, & Vespucce eurent descouuert les païs desquelz nous parlerons cy apres, & que desia les Indes Orientales estoyent comme le

Pourquoy les Portugais & Espaignolz ont cherché les terres septentrionales.

Iean Scoluue Polonois premier, qui descouurit les terres neufues.

Colomb, & Vespucce grands mariniers.

lieu du magasin de noz Occidentaux, qui y alloyẽt non par la mer rouge cõme iadis les Venitiens,ou par le païs Persan,mais ayãs descouuert tout ce qui restoit à estre veu & cogneu d'Afrique,& des parties Oriẽtales des Indes,il y eust vn Portugais nommé Gaspard de Cortereal, lequel en l'an 1500. auec deux Carauelles penetra iusqu'à celle partie du monde vers le Nord,qui se rencõtre à ce qui est habité de nostre Europe pẽsant trouuer chemin pour aller à l'espicerie, & pour fuyr aux incõmoditez de la longueur,& aux perils qu'il falloit passer,& sous l'equateur,& vers le pol Antartique,lors qu'il falloit doubler au cap de bonne Esperance,ayãt ce gaillard Pilote,& bõ Capitaine, ce iugement que les Moluques estãt plus du Ponant que Leuantines, on pourroit plus facilement y passer du costé du Septentrion,que par la course qu'il leur cõuenoit faire. Cestuy donc ayãt couru le lõg de l'Oceã,iusqu'à penetrer plus outre q̃ ne portẽt les climatz imaginez par les anciẽs vint à 60. degrez de latitude en vn païs incogneu & qu'il trouua estrãgemẽt froidureux,caillé de glace,& chargé de neiges, & où les riuieres n'estoiẽt point nauigables à cause qu'elles estoiẽt endurcies de la glace.Nõ pourtãt laissa il de mettre pied à terre,dõnant le nom à ce fleuue premier descouuert de Rio Neuado, qui signifie fleuue de Nege,& veit le païs bien peuplé & habité de toutes partz,nõ sans s'en esmerueiller à bõ esciẽt,veu la cõmune opiniõ des sages, qui estimoiẽt que souz le pole aucũ ne peut habiter, à cause de la vehemẽce des froidures. Or ce païs est celuy qu'õ a depuis appellé la regiõ du Laboureur(en Espaignol Terra d'y Labrador) de Baccaleos,& la nouuelle France,où les hommes sont grãdz,biẽ proportiõnez,mais aucunemẽt bruns & noirastres,& qui se paignẽt la face, & tout le corps de diuerses couleurs pour galãtise, estimãs estre plus beaux en ceste sorte.Or pẽse-ie que s'ilz sont noirastres, ce n'est pas l'ardeur du soleil qui en est cause,veu les rigueurs du froid qui les assaillent, estans droittement souz les rayons de l'Ourse froidureuse, mais que ce sont ces couleurs,qui abreuuãs leur cuir les noircist ainsi, cõme l'experiẽce s'en peut voir en ceux q̃ nous voyõs par deça courir p̃ tout souz le nom & tiltre d'Egyptiẽs. Ces gẽs encor se parẽt de certains braceletz d'argẽt,& de cuiure, car l'or ne leur est guere cogneu, nõ plus qu'õ n'ẽ trouue guere és mines du Septẽtrion,& sont vestuz de peaux de Martres,& autres animaux qu'ilz cousent ensemble pour s'ẽ couurir,ayãs ceste discretiõ qu'ẽ hyuer ils portẽt le poil au dedãs,& cõtre leur chair, & l'esté tout au cõtraire,mettãs le poil dehors, & la chair qui rafreschist aussi leur charnure.Regardez biẽ ce qui est escrit des peuples Boreaux de nostre Europe,& vous cognoistrez cõbien ceux cy raportent à leurs façõs de faire, soit au viure,soit au mãger,& vestir tellemẽt qu'où ilz sont de mesme païs ou les vns sont descẽduz des autres.Ce qui est assez vray-sẽblable à prouuer,veu q̃ lors que les Espaignolz furẽt au Mexique, & tirãt vers la Floride il y eut vn Roy nõmé Montezuma,qui leur dit, lors qu'õ luy preschoit la foy Chrestiẽne,qu'ilz auoiẽt l'adoratiõ de leurs dieux de leurs ancestres & qu'ils n'estoiẽt habitans de ce païs, ains y estoient venuz d'ailleurs:qui me fait pẽser q̃ se raportãs aux susditz de l'Europe,ils estoiẽt ou de la Bothnie,Scricfinie,ou Biarmie,ou q̃ les anciẽs Insulaires de la grãd Bretaigne

Gaspard de Cortereal, Portugais descouure le pays de Labrador.

Rio Neuado en Labrador.

Quelz sont les hõmes de Labrador.

Vestemẽs des hommes septẽtrionaux

Monte-Zuma se dit estre descendu d'ailleur que du pays ou il estoit Roy.

ſ'y ſauuerẽt,chaſſez par les Danoys de leur terre:Car il n'eſt pas vrai-ſemblable,q̃ les hiſtoires des Septentrionaux eſtãs pleines de leurs courſes,& cõme ils fuſſẽt touſiours ſur mer vagãs pour deſcharger leur terre de peuple,qu'ils ne peuplaſſẽt ce païs,& iſles voiſines,veu q̃ il ne ſe trouue point qu'ilz ſe ſoiẽt arreſtez en aucune cõtrée d'Europe,iuſqu'à tãt q̃ les Danois paſſerẽt en Angleterre, & que les Normãdz vindrẽt rauager la Neuſtrie. Les viures plus frequẽs de ce peuple ſont les poiſſons,deſquelz il ſe farciſſent le vẽtre plus que d'autre choſe, & ſur tout les Saumons leur viẽnent à gré,tant pour en eſtre bõ le gouſt,que d'autant que facilement ilz en recouurent,à cauſe de la grãd abondãce qu'en nourriſt la mer en toutes ces contrées: & encor qu'ils ayẽt quantité d'oiſeaux, & de fruitz de diuerſes ſortes,ſi ne ſe paiſſent ils d'autre viande que du poiſſon,ſi ce ne ſont ceux qui ſont Antropophages,leſquelz prẽnent curée des eſtrãgers qu'ilz peuuent empoigner.Leurs maiſons ne ſont ny grãdes,ny magnifiques, cõme ceux qui ne les dreſſent que de quelques perches de boys,& les appuyent de force cheurõs & tables,cõme ceux qui ont des foreſtz,& boys de haute fuſtaye & grandz & ſpacieux, auſſi bien que ceux qui ſe tiennent ſouz l'Antartique,& couurent leurs loges, non de tuiles n'en ayans ny l'vſage, ny l'induſtrie,& inuẽtion,ny de fouërre,ou chaulme,n'vſãs d'aucũs bledz pour leur vie, ains de peaux de poiſſons qu'ilz eſcorchent, telz que ſont les veaux,Loups,& chiens marins, & infinis autres animaux monſtrueux que la mer leur fournit pour leurs neceſſitez. Ceux qui y deſcendirent les premiers, n'ayant penetré guere auant en plat païs,ny gouſté les mœurs du peuple ,ne ſceurent autre cas eſcrire de leurs façons de faire ſinon dire qu'ilz eſtoyent eſtrangement cruelz,hommes vaillans, hardis,& puiſſans, & meſmement en Canada, & Labrador,veu qu'vn certain Florentin nõmé Iean de Verazzan y eſtant paſſé, & ayant pris terre enuiron l'an 1524 auec quelques vns de ſa troupe, fut auſſi toſt taillé en pieces,luy & ſes gẽs par les Barbares, qui à la veuë de ceux qui eſtoient aux vaiſſeaux,les roſtirent,& en prindrent curée. Ceſte troupe ſe faiſoit forte de ſ'arreſter là, & y baſtir quelque fort pour voir le pays beau,& fertil,l'air ſerain & ſalutaire,les riuieres fort belles,& qui entrãs en mer, ſeruiroiẽt d'abry aux Chreſtiens y abordans, & la terre propre à eſtre cultiuée. Ce Florentin deſcriuant ce peuple,en parle ainſi: Ces hommes vont tous nuds,ſauf qu'ils portent leurs parties honteuſes couuertes de peaux ſemblables aux Martes, & ceints d'vne ceinture d'herbes bien tiſſue, & fort eſtroite,enlacée auec le poil de queuës de pluſieurs animaux tout autour de leur corps, & qui leur vont pẽdant iuſqu'aux genoulx:& aucũs d'eux portent des chapeaux & guirlandes de plumes d'oiſeaux faites auec vne grande gentilleſſe, & ſubtil artifice.Leurs cheueux ſont noirs, fort eſpais, & toutesfois courtz, & leſquelz ilz lient tous enſemble ſur la teſte, & faitz tout ainſi que les valets d'eſtable accouſtrent les queuës de noz cheuaux,leur ſemblant que ceſte parure leur donne bonne grace,& les rẽde plus beaux & gentilz. Ils ſont de ſtature moyẽne, mais vn peu plus grãd que nous ne ſommes par deça,bien formez & proportiõnez,ayans l'eſtomach large, les bras fortz & nerueux,les iambes bien faites,& qui n'ont aucun default en la liaiſon,

Abondance de Saumons en terre de Labrador.

Baſtimens de ce pays ſeptẽtrional.

Cruauté des Barbares en Labrador,& Canada.

Iean Verazzan deſcrit les Barbares Canadiens.

& compoſition de leurs corps, ſauf qu'ils ont le viſage vn peu trop large, quoy que non tous: entant que pluſieurs ont vn pourfil bien ageancé en la face,les yeux noirs,& grandz, le regard aſſeuré,& ſoudain : & ſont debiles & foibles de force,d'eſprit gentil,& fort ſubtil,diſpoſtz de leur perſonne,& des meilleurs,& plus legers à la courſeq̃ l'on ſçache:Or ceſt auteur dit que ces gens ſe raportent fort aux Orientaux , & ſur tout à ceux qui ſont les plus loing d'entre les nations leuantines, telz que ſont ceux de la regiõ de la Chine & Royaume de Mãgi,duquel auõs parlé cy deſſus Les bordz de la mer en ces cartiers eſt chargé d'areine,& ſablon fort menu, & va touſiours en mõtant,& cõme ſ'eſtendant en vne petite colline: & nauigãt on trouue aſſez de riuieres d'eau douce, & des bras, & canaux de mer qui arrouſent le païs,& qui ſeruent de haures pour y aborder:& ſi lon paſſe outre on voit la terre ſpacieuſe & large,ayant de belles,& fertilles cãpaignes, & grandes pleines reueſtues de foreſtz amples , longues & touffues, & où la diuerſité des arbres donne vn contentement à la veuë ſi grand,qu'il eſt hors de la puiſſance d'aucun homme d'en exprimer le plaiſir,& grandes delices. Ie feroy cõſcience d'aiouſter foy à ceſte narration, veu que le Septẽtrion, & meſme vers les parties plus proches & expoſées à l'Ourſe,n'eſt point pour porter vne face ſi plaiſãte,& delicieuſe,n'eſtoit que celuy qui fait ce diſcours , dit que par la circõference du Globe il cognoiſſoit que ceſte terre participoit de l'Orient,& que la couleur meſme en donnoit aſſez d'apparẽce,& auſſi la ſerenité de l'air,iaçoit qu'il ſoit entremeſlé de quelque froidure : neantmoins les vents n'y ſont violents ny impetueux,& ſ'ilz ſoufflent auec force,cela aduient ſur le commencemẽt de l'Eſté.Au reſte en celle ſaiſon eſtiuale il n'y pleut guere ſouuent,& ſi le ciel y vient nuageux, cela ne dure guere longuement : & pour preuue de la ſerenité,& du peu de vehemence des vents , & que la terre ny eſt trop haulte,la mer y court aſſez paiſible,& ſans eſtre trop furieuſe , ny ondoyante,& pleine de flotz dãgereux, voire les haures tendãs en bas, & le païs eſtant peu portueux,ſi eſt-ce qu'ilz ne ſont faſcheux pour les nauigans qui y abordent,entant que les rochers,bancz, & eſcueilz ne leur donnent aucune incommodité, toutesfois pour y auoir ſi peu de portz,ſi ceſte infortune accompaignoit la coſte,elle ſeroit du tout hors de l'heur que iamais homme y peut prendre terre.Les habitans de Labrador,cõme dit eſt ſont cruelz,& là,& par toute celle coſte,iuſqu'au Mexique, les Eſpaignolz n'y ſont guere aymez, comme ceux qu'on à ſouuent eſtrillez , & le cemitiere deſquelz eſt reputé d'eſtre à la Floride. Et d'autant que les contrées ſont diuerſes,les mœurs auſſi des hõmes ne fault ſ'eſbahir ſi ont quelque varieté enſemble,veu que le ſuſdit Verazzan eſcriuant au grand Roy François premier de ce nom,luy dit,que ſ'eſloignant du pol Artique,& aprochant noſtre Tropique, comme il fut ſur preſque meſme hauteur , & eleuation que peut eſtre la France, ſur le recourbement de mer,qui va vers la Floride,il veit le peuple plus blanc que les precedants , & non ſi farouche , ſe veſtant de feillardz entretiſſuz, & enuelopant ſes cheueux ainſi que le reſte des Canadiẽs:& vſant de bateaux faitz d'vne ſeule piece qui ſont leurs Canoës,ainſi que font encor tous les ſauuages tant du Mexique,des Cari-

Ce pays eſt plus doux que le reſte du Septentrion.

bes que de l'Amerique. En ces catiers là, bien qu'ilz bastiſſent de la façon que les autres plus Septentrionaux, à ſçauoir de boys, & feillardz pour ſe garder du froid, ſi en y a il neãtmoins, qui dormẽt, & logẽt à l'õbre & enſeigne du beau croiſſant de la Lune, à laquelle on a cogneu depuis qu'ilz font grãd hõneur & reuerẽce tout ainſi encor qu'ilz en vſent à l'ẽdroit du Soleil auſquelz ils ſacrifiẽt, en quelle ſorte i'eſpere vous le deduire: mais q̃ nous ſoyons ſur le propos de l'hiſtoire des mœurs de ceux de la Floride.

Isle nõmée Loiſe. Verazzan cõtinuãt ſon chemin par l'Ocean, ne pouuãt mettre pied à terre, ou n'oſant de crainte de ces Barbares, nõ encor apriuoiſe, ainſi q̃ depuis les François les ont rẽduz acoſtables, deſcouuriſt vne iſle, où il vint ſurgir, & laquelle il dit eſtre de la grãdeur de Rhodes, mais plus belle, & fertille, & laquelle il nomma du nom de Madame Loiſe de Sauoye mere du Roy Frãçois de laq̃lle n'ayãs riẽ leu en autre liures, qu'ez memoires de ce Florẽtin, ie pẽſeroy faſcher le lecteur ſi ie m'arreſtoy à la deſcrire, ainſi q̃ ceſtuy l'effigie, mais ie paindray le cõtinẽt qui eſt à 15. lieuës de laditte iſle, lequel par ce qu'õ peut cõiecturer eſt le meſme païs de Canada, mis entre Labrador, & la Floride, & qui cõprend ſous ſoy le Baccaleoz: où les hõmes ſont grands à merueilles, aſſez blancz, & qui ont & portent les cheueux fort longs, & leſquelz ils atiffent, & ageancent auec vn fort grand artifice, & ſi bien formez, qu'il ſemble que la nature ſe ſoit eſtudiée à les faire bien meſurez en leurs proportions, & lineamens. Les femmes y ſont belles, grandes, gracieuſes, & fort chaſtes, ayants le regard doux, & attrayant, & leſquelles vont toutes nues, ſauf qu'elles couurent leur partie que la nature commãde de celer, auec des peaux de cerf, ainſi que les hommes auſſi en vſent: & les aucunes portent les bras couuerts, & veſtuz de peaux de Lou-ceruiers fort riches, treſſans leurs cheueux, qui leur võt pẽdans d'vn coſté, & d'autre le long de leurs eſpaules, & celles qui ſon mariées portẽt de diuers ioyaux à leurs oreilles comme auſſi font leurs marys, & ſont ces bagues de cuyure duquel ilz font plus de compte que de l'or, ou de l'argent, deſquelz ilz ne ſe ſouciẽt guere, & en meſpriſent la couleur, mais ilz ayment & cheriſſent fort le rouge, & l'azuré: & ainſi les Chreſtiens y abordans qui leur donnent des pieces de verre, ou patenoſtres, & coliers de telle couleur, ſont les mieux que bien venuz, à cauſe qu'ilz ſ'en parent le col, & les oreilles, & en font auſſi grand feſte que la ieuneſſe par deça de ſe voir garnie de beaux carquans, chaines, & coliers d'or, & riche pierrerie. Les draps de ſoye ne leur plaiſent point, le fer, & l'acier n'eſtoit par eux requis, & ne ſ'eſtonnent quoy qu'on leur monſtre des armes & leur declaire l'effait, & effort d'icelle: voyans les miroirs ilz ſ'en rient ſ'y regardans dedans, non que pour cela ils facent eſtat de les retenir ny prennent plaiſir à ſ'amuſer à ceſte folie.

Terre de Bacaleoz a les hommes fortz grandz.

Ce peuple eſt aſſez courtoys & liberal, faiſans volontiers largeſſe de ſes biens, & prenant facilement familiere habitude des noſtres auec leſquelz ſ'y ſont habituez, & arreſtez dés le temps qu'on y va à la peſcherie des Moruës, leſquelles y ſont en infinie abondance dés le Cap de Labrador, iuſqu'au Cap de ſainct Iean, tenant ce pays de peſcherie pour le moins vingt degrez en ſon eleuatiõ, à ſçauoir dés le ſoixantieſme degré iuſques

Moruës nommées Bacaleoz par les ſauuages.

au quarantiesme, qui sont pres de quatre cens de noz lieuës : & d'autant que ce poisson est nommé par les habitans du pays Baccaleoz la terre aussi a esté dicte par les Chrestiens, & baptisée du nom de Baccaleos : Sur les quarante degrez de laquelle, & vers le fleuue, auquel on a donné le nom de Iourdain, cesthomme par nous ia souuent allegué, ayāt pris terre veit le paisage beau, & aisé à cultiuer, les forests grandes, & toufues, & aptes à y mettre de grandes troupes en embusche, s'il failloit guerroyer, & où la plus part des arbres sont differens de ceux de nostre Europe, & dans lesquelles a grand quantité de sauuagine, contre laquelle ce peuple faict la guerre à tous leurs arcs, & saiettes, qui sont fort subtilemēt faictes & elabourées, & au bout desquelles en lieu de fer, ils mettent des pierres fort aigues, & qui taillent assez bien, desquelles aussi ils s'aydent à fendre le boys, comme aussi s'en seruent tout le long de ce monde nouueau descouuert de nostre aage. Ceux cy bastissent mieux leurs logettes, que ne font ceux de Labradour, entant que leurs habitations sont faictes en forme circulaire, & comme vn rond, separées les vnes des autres de quelques 10. ou 12. pas, sans aucun ordre, n'y consideration d'architecture, de laquelle s'ils auoyēt cognoissance, ils feroiēt les plus beaux bastimés du mōde, veu les moïens qu'ils ont de la pierre de toutes sortes, & la meilleure qui se puisse voir: & les couurent de nattes, de roseaux, & iōcs marins pour se deffendre de la pluye, estans si aisées ces maisons, que lors qu'ilz se faschent en vn lieu, ils les transportent facilement là part qu'ils veulent se remuer, se tenans ensemble en grand nombre, comme gens qui se suportent les vns les autres, & qui ont vne grād societé ensemble. Ceux cy viuent de Legumes, qu'ils semēt auec plus de cōsideratiō que les autres qui ne se souciēt que du poisson, là où ces Canadiés vont à la chasse pour accompaigner leurs semences auec la chair de la venaison qu'ilz prennēt: & semans leur grain ne sont si bestiaux, qu'ils n'obseruent le cours de la Lune, & le naistre ou absconsement de quelques autres estoiles, qui me fait penser, que ce peuple à d'autresfois eu sentiment de plus grādes choses, que celle rudesse & grosserie qui ores le tient aueuglé. Ils viuent fort longuement, & ne sont guere souuent mal disposez, ny malades, que s'ils sont assaillis de quelque indisposition, c'est le feu qui les guerist, lequel ilz s'apliquent sans ordōnance d'aucun medecin, desquels ils n'ont cognoissance quelconque: & meurent la plus part assaillis d'vne grande, & extreme vieillesse. Ce peuple comme il est hardy & farouche à l'estranger qui le fasche, ou à l'ennemy qui le vient assaillir, aussi est-il accostable, doux, charitable, & debonnaire enuers les siens, se lamentant les voyans faschez & angoissez: & parmy leurs miseres, ils se reconfortent sur le recit de leur felicité precedente: Et lors que quelcun meurt entr'eux, leurs pleurs & gemissements sont entremeslez de chants, & lesquels ils continuent vn fort long temps: ce qui me fait penser, que les Thraciens, & Goths en ayans iadis fait de mesme sorte, ceux-cy en soyent sortis, veu qu'ils se raportēt fort, & de visage, & de stature, & ayans quelque cas de leur maniere ancienne de viure. Aussi sont ils habitans tout le long de celle coste qui double du Septentrion Scythique vers le midy, iusqu'à ce que on aproche de celle

Canadiens comme viuent & bastissent.

Histoire generale des Indes liu. 2.

Fleuue Iourdain au nouueau mõde nõmé par les nostres.

terre qui sous le nom de Floride, va se reployant vers l'Occident, ou sont les peuples nommez Cichores en la region de Canadá, & le long du fleuue Iourdain, desquels est ainsi parlé en l'histoire des Indes Occidentales. Les peuples de Cichoré sont voisins du promontoire dit de sainte Helaine, où le pays est nommé aussi Gualdapé en l'eleuation d'enuiron 36. degrez: ils sont grands, & d'vne corpulence fort massiue, sans barbe, & portans longs cheueux, lesquels sont noirs, & qu'ils entortillent & enlacent comme des tresses, & en d'aucuns endroits, cõme en la Prouince de Duaré ils les portent longs iusqu'à l'estomach, & les femmes iusqu'à ce qu'ilz leur trainent à terre. Lors que les Espaignols furent poussez de la tempeste en celle plage sous la conduite de Luc Vasquez d'Aillon, & que le roy Dathà les eust courtoisement receus en son pays, le voyans grand comme vn geant, & cinq de ces enfans à luy pareils en ceste monstrueuse stature, ils s'enquirent d'où venoit qu'ils croissoyent si excessiuement, & plus que le commun des habitans de la mesme Prouince: à quoy fut respondu par vn Chrestien natif du pays, & qui auoit receu le Baptesme par l'enhortation des Françoys qui frequentoyent le long de ceste coste, que cela procedoit de quelques herbes charmées, desquelles ils vsoyent ordinairemẽt, & acoustroyent ces herbes comme la viande, de laquelle nous farcissons par deça vn oison: mais c'estoit vn leger payement, veu que tant plus on monte le long, & selon le fleuue Iourdain vers le hault pays de la grand Espaigne conquise l'an 1530. par Nunne Gusman Espaignol, les hommes y sont monstrueusement grans, & estans tous tels en proportion que ceux qui en l'Antartique sont nommez Patagones, & se tiennent en la riuiere de Plate. Or d'autant que Verazzan dit que le long de ceste mer il n'a veu forme aucune de relligion, il fault voir comme le bon homme se trompe, & s'est contenté de peu de veuë sans guere passer auãt: aussi dés sa premiere descente en plat pays, il fut massacré, ainsi que cy dessus nous auons ia deduit. Ce peuple dõc qui est le long de ce Iourdain nommé ainsi par les premiers Chrestiẽs qui y aborderẽt est idolatre, & croit que les ames sont immortelles, & que les vnes vont en Paradis, lequel ils faignent estre en Orient, ou sur les parties meridionales en vn lieu fort temperé, & où elles iouissent de tout l'aise qu'elles sçauroyent souhaiter: les autres tirẽt en enfer, qu'ils pensent estre en Septentrion, en vne region exposée à la froidure la plus estrange du monde, & là sont tourmentées à iamais pour n'auoir honoré les dieux, ny fait les sacrifices selon qu'ils le veulent, & commandent. Et ont des prestres choisis d'entr'eux, & ausquels ils portent, apres le roy, fort grand reuerence, lesquels vont vestus cõme les autres, sauf que des cheueux qu'ils se coupẽt, en laissans seulemẽt croistre par les deux costez des temples & coings du frõt, & vont lier ces toupets sur leur mẽton tout ainsi qu'on fait d'vn licol, & pendans d'vne testiere de cheual. Et d'autant que l'estude & vacation de tous ces Barbares est la guerre, leurs deuins, & prestres ont charge de benir les soldats allans à la bataille, lesq̃lz ils arrousent du ius de certaines herbes qu'ils charment, estimans que cela leur soit fort salutaire: & est encor leur office de penser, & medicamenter les blecez, & d'enterrer ceux qui meurent en combatant. Or ce peuple est

Lucas Vasquez descouurit ce pays l'an 1524.

Sous les deux Poles les hõmes sont de grand stature.

Nunne Gusman alla conquester le pais Canadien l'ã 1530.

Relligion, & mœurs de ceux du pays de Cichoré, & Gualdapé.

a-my Antropophage, & imite les Canibales, ou Bresiliens, qui se saoulent comme lyons de la chair des hommes, voire sorty que l'on est de Labrador,& Bacaleos,il ne se trouue guere nation iusqu'aux Caribes, & à la riuiere de Maragnõ, qui n'vse d'vne cruauté si brutale,& abominable. Les medecins ne leur sont point necessaires, chacun sçachant bien se garentir de maladie, comme ceux qui cognoissent les herbes propres à leur santé, soit qu'il en faille vser par la bouche,ou les apliquer en emplastre, ou auec le iust pour la cure & allegement des blessures : & ont vne herbe qu'ils apellent Guay,laq̃lle vsée leur fait vomir toutes leurs phlegmes coleriques, & ce qu'ils ont de superflu, ou qui nuise à la digestion en leur estomach: de ceste plante ils s'aydent, & la mangeans & en leur boisson estant cogneuë de chacun,& si saine, & salutaire, que sa vertu est telle,que ceux qui en vsent viuent longuement,& sans souffrir grandes incõmoditez de maladie,voire les tiẽt elle forts,sains,dispos, & adextres iusques en leur plus grande vieillesse. Ces prestres susdits sont grands sorciers,& enchanteurs, & qui font de choses si merueilleuses auec leurs enchantemẽts, qu'il n'y a homme qui ne s'estõnast de leurs façons de faire, & des effaits de leur art detestable,entant qu'ils font aparoistre les esprits à leur souhait,& effrayẽt les simples gẽs auec des visions espouuẽtables:mais du diable, & du pouuoir que iadis il se monstroit auoir sur ce pauure peuple,nous en parlerõs en la description de l'isle de Haiti, qu'à present on apelle Espaignolle. Ilz dressent des chapelles faites tout ainsi que leurs maisonnettes, où ils tiennent deux petites Idoles,que personne ne voit que deux fois l'an, mais la plus grand feste est lors qu'ils sement leurs legumes, & semence, entant q̃ il fault que le Roy mesme face la sentinelle tout le long de la nuit, veille de la feste aupres de ces belles folies, sans bouger de dedans l'oratoire iusqu'au matin que le peuple estant assemblé,on monstre d'vn lieu fort haultement ces deux Idoles masle & femelle, lesquelles tout le peuple adore se gettant, & prosternant par terre, & criant desesperément misericorde, ayans plus de soing de la semence, & fruits, qui sont aux champs que de chose qu'ils se souuiennent de l'ame. Monstré que on a ceste abhomination,le Roy descend auec les prestres, & donne de belles robes de coton enrichies de quelques ioyaux à deux des plus nobles, & grans de sa suite, lesquels portent ceste mommerie de poupées en vne pompe & pourmenade qu'ils font vers certain champ,où fault que tous assistent,comme allans en processiõ, & prians le diable leur patron de leur donner abondãce de leurs viures. Chacun y assistant porte la plus belle robe qu'il aye, les vns se couurent de feillars, d'autres se paignent tout le corps de diuerses couleurs,les vns se font des masques de peaux,& s'en couurent la face, & arriuez que sont en la campaigne destinée pour la feste, c'est à qui mieux chantera,& dancera:veu que toutes les ceremonies de ce pays là sont mesurées par la dance,bien est vray que les hommes ont leur ranc de iour, & les femmes carolent tout le long de la nuit, ne laissans minute de temps sans dancer,chanter, prier, ou parfumer, & offrir quelque present deuant leurs idoles. Lesquelles lendemain de la feste on raporte en leur chapelle auec la pareille ceremonie, & magnificence qu'on les auoit conduites en.

Guay herbe de grande vertu.

Prestres des idolatres fort grands enchanteurs.

Reuerẽce, & veille faite en l'honneur des Idoles.

Dances sont faites en toutes les ceremonies de ces peuples.

Estranges ceremonies de ces Idolatres.

campaigne. Ils ont vne autre feste en laquelle ils portent en pareil ordre vne autre statue & idole de boys, laquelle ils plãtent, & fichent sur vn posteau de boys, mis tout debout en la place qu'ils enuironnẽt d'vne palissade, & de grande quantité de sieges, & coffres faits assez grossement. Or tous ceux qui sont mariez sans que aucun y osast faillir, sont tenus d'offrir à cest idole quelque present qu'ils mettẽt dans ces coffres, ou sur ces bãcs, ou les pendent aux posteaux : & ce pendant les prestres sont la qui regardent qui est celuy qui offre le plus beau & riche dõ, affin de le manifester & declairer à toute l'assemblée: car quiconque en raporte ceste louange il est de tous honoré tout le lõg de celle année, & ainsi ils vont à l'enuy l'vn de l'autre à qui fera le mieux son deuoir à l'endroit de l'Idole: Deuant laquelle bãquetent les principaux, des fruits, & pain de racines qu'on y a offert, & autres viandes: & ce qui reste est distribué entre les seigneurs, & les prestres. La nuit estant venuë, ils descendent ce beau dieu de boys de son siege de posteau, & la vont plonger dans vn fleuue, ou bien dans la mer, s'ils sont voisins de la marine, affin qu'il s'en aille faire grand chere aual l'eau auec les autres Dieux qui regissent les vagues escumeuses de l'Oceã.

L'Idole noyée par ceux mesme qui l'adorent.

A voir toutes ces folles superstitions, il semble que ce peuple ayt esté iadis instruit en l'eschole des Grecz, ou Egyptiens, qui ont esté les plus grãs & plus abusez en l'abominatiõ de l'Idolatrie, q̃ tout le reste des hommes, & desquels les Romains ont apris telz erreurs, & impostures : mais encor le diriez vous mieux oyans que lendemain de leur plongement du simulachre, ilz s'assemblẽt encor fort deuotieusemẽt, & desenterrẽt vn de leurs Roys, ou prestres qui aura esté le plus honoré pour ses vertus : & mettans ces ossemens sur vn eschaffault à ce destiné, & dressé en la cãpaigne, les femmes seules font l'office de plourer, & regretter la presence du saint homme, tournans à l'entour des os, & dançans en rond, sans oublier d'offrir ce que elles peuuent de rare à la memoire de leur Prince ou pasteur : puis remet-on ces os en terre, & lors vn prestre harangue deuant le peuple, louant & magnifiant la vie passée de celuy de qui les ossemés ont esté honorez, disputant de l'immortalité de l'ame, de l'enfer que les dieux ont estably pour la punition des meschans, en vn pays froid pour purger les pechez: & leur proposant le paradis qu'ils bastissent en vne terre temperée, & où regne Quezugà grand seigneur, & iceluy boiteux, neãtmoins homme doux & debonnaire, comme celuy qui donne toute sorte de passetemps aux ames qui passent en son Royaume, les bãquetant, dressant le bal, la Musique, & autres plaisirs, & leur donnant la iouyssance de leurs amoureuses : voila le Paradis de Sathan, qui souz la douceur d'vn tel chatouillement, emmieille & endort ce pauure peuple, tout ainsi q̃ les Turcs, & Mahometans se laissent deceuoir sous l'apast des aises promis par l'Alcoran de leur faux Prophete. Par le moyen de telle façon de faire, ce deffunct est canonisé & mis au nombre des Dieux, & le prestre donne cõgé au peuple, prenant à la fin des herbes soëfues & odoriferantes, desquelles il hume par le nez la fumée soufflant sur l'assistance, & faisant d'estranges grimaces parfaisant son office enchanteur, & plein d'Idolatrie. Voyez quelle sorte de deifier les hommes est la plus gentille & louable, ou celle de laquelle

Roys & prestres comme canonisez par ces sauuages.

Quezuga Roy du paradis creu de ces barbares.

de laquelle vsoyent iadis les Romains, & de laquelle nous auons parlé en nostre Europe, ou ceste cy de ces sauuages & Barbares, & cognoistrez que Sathan s'est ioué, & se iouë fort estrangement des hommes, puis que ne pouuant effacer en leur ame celle opiniõ de la diuinité, que la mesme nature nous propose pour la croire necessairement, il leur monstre l'adoration d'icelle, non ainsi qu'il le fault faire, mais rauissant au createur sa gloire, pour faucement l'attribuer à la creature. Par la predicatiõ de ces beaux prescheurs, ce peuple seduit, se persuade qu'il y a grãd nombre d'hommes au Ciel, comme aussi sous terre, & que les Dieux de la mer sont partys en plusieurs bendes, & de toutes ces folies ils en dressent, & font des chãsons qu'ils chantent, & les enseignẽt à leur auditoire. Quelle barbarie trouuez vous en ce peuple, veu qu'il imite ce, pourquoy l'on a iadis tant estimé vn Orphée, qui a mis au Ciel des plus infames hommes de la terre, & que les Grecs se sont dits les premiers & plus ciuilisez de la terre, pour auoir introduit ces opinions en la fantasie des hommes? Vn Roy de ces peuples mourant (qu'ils nomment Caciques) les prestres subtils en leurs ruses, & simagrées font artificiellement des feux qu'on estimeroit estre des rayons du soleil, & ce feu s'euaporant, ils font à croire aux simples que ce sont les ames des deffuncts qui s'en vont au Ciel iouyr d'vn aise à iamais durable: & ce pendant on enterre le corps auec grands pleurs, & gemissementz. C'est vn plaisir quand ils font la reuerence à leur Roy de voir les gestes, & folies qu'ils font, & telles, que elles ne different en rien à la dance des Matassins que nous offrent par deça les bouffons d'Italie: car ils luy frottent le nez auec leurs mains, & luy passent la main depuis le front, iusque au derriere du col: ce que fait, si le Roy prend plaisir en cest office, & honneste seruice, il ne fait que tourner sa teste vers l'espaule senestre, d'autant que c'est vne grand faueur, & celuy qui l'a reçoit en recompence de son salut, se pense auoir receu vn grand honneur de son Prince.

Chãsons faites en memoire des gens de bien.

Comme les Roys sont honorez en leur trespas.

Estrange façon de faire la reuerence à leur Prince.

Ces Canadiens de Cichoré, & Gualdapé ne sont si abrutis que estoyent ceux de Haity, ny Cubà ou Iamaicà, desquels i'espere parler cy apres, ny tant adonnez au plaisir de la chair, d'autant que chacun n'espouse que vne femme, & les dames y sont astraintes par la loy du pays, non escrite en liure, ny en cuiure, ou erain, ains grauée en leurs cœurs, & obseruée par la coustume de tout temps, de ne se point remarier leurs marys estãs trespassez de leur belle mort naturelle: mais si pour leurs forfaits le Roy les fait mourir, il est permis aux femmes de voler impunément aux secondes nopces. Au reste ils sont si curieux de la modestie, que sçachans combien de priuautez, & ieux se font entre le mary & la femme, ils ne souffrent point que les filles demeurent auec celles qui sont mariées, affin que elles n'oyent, ny voyent rien qui puisse les chatouiller, ny induire à s'esgarer en leurs honnestetez: imitans en cela les façons anciennes des Romains qui ne caressoyent iamais leurs femmes en la presence de leurs enfans. Voila quant aux Canadiens qui sont bien auant en terre ferme, car ceux qui se tiennent dés l'entrée des terres neuues (que on apelle) & lesquelles sont posées en l'Occident de nostre ligne Diametrale, ou Meridionale, ou la premiere terre est le promontoire dit Cap des Rats, qui est posé a

Mariage des Cichorans.

Vefues ne se remariãs point en Cichoré.

Cap des rats.

Cap des Bretons en terres neuues.

quarante ſept degrez de latitude ſeptentrionale, & quarante de longitude Occidentale : ceux,diſ-ie,qui ſe tiennent en ceſte entrée, & entre les deux promontoires des Ratz, & des Bretons, ſont gens cruelz, farouches & non acoſtables, & qui ne ſouffrent que perſonne les acoſte, ou deſcende en leur terre, grands de ſtature, comme tous ceux de Septentrion, veſtus de peaux de Loups, & autres animaux ſauuages, & ayans des marques au viſage que ils ſ'y font auec le feu à grands rayes noires, portans les cheueux longs comme tout le reſte des habitans de ces regions, leurs armes ſont des arcs deſquels ils ſ'aydent fort adextremēt ferrées non de fer, mais bien de pierres, & de quelques os de poiſſon : & habitent en des petites loges de feillarts, & eſcorces d'arbres faites exprez pour la peſcherie qui eſt de Loups marins, Marſouins, & quelques oyſeaux de mer que on apelle Margaux, que ilz prennent éz iſles voiſines telles que ſont l'iſle Bretonne, des Demons, Briſe, les Areines, & autres en grand nombre, & la plus part deſertes : & y eſt le departement de la deſcouuerte tel, que les Bretons, & Normands tiennent la partie qui tend du Leuant au Ponant, & qui eſt le Canadà, & qu'ilz ont nommé la nouuelle France, & ſi quelques vns ont donné le nom de France Antartique à ceſte poignée de terre coſtoyée, & habitée quelque temps par le ſieur de Villegaignon, plus raiſonnablement peut on apeller ceſte autre France Artique, ayant ſi long temps que les noſtres y hantent, à ſçauoir dés l'an mil cinq cens huict, qu'ils la deſcouurirent, & y vont tous les ans à la peſcherie, & pluſieurs ſ'y eſtans habituez, iaçoit que d'vn coſté l'Eſpaignol, de l'autre le Portugais leur enuient ceſte fortune & gaillardiſe.

Iſles de terre neuue.

Terre Françoiſe, ditte Nurumbeg par les ſauuages.

Or courans du Leuant au Ponant vers la Floride, eſt la terre ditte Françoiſe, que les Eſpaignols meſmes encore nomment ainſi, & laquelle giſt à trente degrez de Latitude,& ſeptante huict de longitude, où veritablemēt le peuple reſſent quelque cas de la courtoiſie de la nation de laquelle il porte le nom,comme celuy qui eſt affable,gracieux,courtoys,& debonnaire : comme auſſi le terroir eſt plaiſant & fertil, & où l'on trouue des Orengiers, & Amandiers, & des vignes ſauuages auec leur fruit, & pluſieurs autres ſortes d'arbres d'vne beauté agreable, & fort ſouefs, & aromatiques à odorer, & flairer, & ce pays eſt nommé par les habitans Nurumbeg, entre lequel,& l'iſle Eſpaignolle giſt ce grand goulphe, duquel i'ay parlé cy deuant, & où ſont les courantes des eaux ſi dangereuſes tirant de la Floride au Mexique, contenant d'interualle, & eſpace de mer, de là iuſqu'au Breſil plus de mille bonnes lieuës : mais le chapitre ſuyuant nous aydera encor à mieux eſplucher les matieres.

De la nouuelle France, contenant Hochelagá, Canadá, Saguenai, & la Floride, & des peuples qui y habitent. Chapitre troisiesme.



ORT peu d'hommes y a il eu de nostre temps qui n'ayent oüy parler de ce grand Pilote & expert Capitaine de mer (Iaques Cartier, qui du temps du grãd Roy Françoys, & suyuant la trace de Iean Denys Normand, qui comme i'ay dit l'an 1508. auoit voltigé le long de Canadá) commença aussi à raser les sillõs de la mer pour faire voir à chacun, & la gaillardise des Frãçoys, & leur industrie aussi bien sur l'Ocean, qu'à manier les combats, & les affaires en terre ferme. Cestui-cy s'estant fié à l'inconstance des ondes esmeu de sa propre curiosité, & des sollicitations de Charles de Mouy seigneur de la Milleraye, & lieutenant de l'Admiral en l'an de nostre salut 1534. prist la route du Ponant, iusqu'à tant qu'il vint à Cap de Raz, prenant port à Carpont, & Degrad, sur l'Occident, pource que la coste qui regarde le Leuant est basse, dãgereuse, & pleine de bancs, & où tout le pays est plein d'Isles telles que sont celle de sainte Catherine, de Brests, des oyseaux, & celle de Blanc Sablon, où les sauuages se tiennent pour y pescher le long de l'esté, mais l'hyuer personne ne s'y arreste à cause des froidures, ains se retirent tous en terre ferme, cerchãs les pays plus chaults, & les moins exposez aux assaults & rigueurs de la Bise, & ce sont ceux de Blanc Sablon qui en vsent ainsi, & ceux de l'isle saint Iaques, ainsi nommée par le pilote Iaques Cartier, qui pensant pour le bon port que ce fut quelque bonne terre, n'y trouua rien que des pierres, & rochers, nomplus que à celle de blanc Sablon, ou il ne veit que des haliers espineux, & les roches toutes reuestues de mousse palissante. Or est-il chose merueilleuse ce que ledit Cartier racompte de certaines isles esquelz il ne se trouua rien que des oiseaux, & du nom desquelz ilz les baptiserent, le nom desquelz estoyent Godetz ainsi ditz de ceux du pays, & lesquelz sont de la grandeur d'vn Geay noirs, & blancs de couleur, & ayans le bec comme vn Corbeau, & fort aisez à prendre, gras à merueilles, & bons à manger, les autres sont apellez Margaux, qui sont plus blancs, & plus grands que les premiers, mais difficiles à prendre à cause qu'ils se deffendent estrangement du bec, & mordent presque cõme vn chien lors que on les aproche, & sont de la grandeur d'vne oye, & en dit le nombre estre si grand que toute la terre en estoit couuerte, & que les Ours passoyent des autres isles auant pour se venir paistre sur ceste volaille. Mais laissons ces isles desertes pour voir les hommes pour lesquelz nostre histoire est dressée plus que pour la singularité ny des animaux, ny des païsages, iaçoit que ie ne vueille du tout taire cecy, comme le voyãt assez necessaire à nostre discours, & au lecteur plaisant, & prouffitable. En terre ferme que Cartier est descendu il voit du peuple qui les acoste, & cognoit ce que nous auons dit cy dessus, à sçauoir que tout ce

Iaques Cartier excellent pilote de nostre temps.

Charles de Mouy seign. de la Milleraye.

Isles de la terre Françoise.

Isle S. Iaques nõmée par Cartier.

Iaques Cartier, en sa premiere relation.

Goulphe de la Chaleur. que ces sauuages font, est mesuré par la cadence de leurs bals & gambades, entant que tousiours ilz vont en dançant, & faisant autres contenances d'allegresse, comme se gettans de l'eau de la mer sur la teste en signe de monstrer leur innocence, & qu'ilz estoyent nudz de toute trahison & trompetie: aussi sur le Goulphe nommé de la chaleur, les habitans y sont gracieux, & telz qu'ilz porterent aux nostres du poisson rosty iusque sur le haure, leur faisans signe qu'ilz leur donnoyent de bon cœur: ne cessans de chanter, & dancer, & se frottans les bras auec les mains, & les hauçant au Ciel comme pour asseurance de nostre amitié, & remerciement à Dieu qui est le soleil, d'vn si bon rencontre.

Et y est le pays chault à l'esgal de la terre d'Espaigne, produisant du seigle de son bon gré, de plusieurs sortes de fruits, telz que les nostres, des roses de toutes couleurs fort soëfues, & doux-flairantes. Or de pays en autre on trouue les peuples differens en mœurs & façons de faire, comme ceux que la police ne conduit point, que la loy ne lie sous son ordonnance, & desquelz la religion est incertaine, comme au Promontoire dit Cap du Pré, où l'on peut nommer à bon droit les habitans sauuages pour estre les plus simples, & pauures de la terre, leur pays gisant plus vers Septentrion que à l'Occident, & qui imitent le reste des Canadiens quant au dancer, & chanter en tout ce qu'ilz font, allans tous nuds, sauf qu'ilz portent quelques peaux deuant leurs parties honteuses, & vne qu'ilz se gettent sur les espaules, & laquelle ilz portent en escharpe.

Habitãs du Cap du Pré.

Leur langage est different des autres, & leur façon de vie toute diuerse, ilz portent la teste rase, sauf vn toupet de poil sur le milieu & sommet d'icelle, qu'ils laissent croistre comme vne queuë de cheual, & le lient auec vne couroye de cuir le laissans pendre par derriere.

Barques seruans de maison à certains Canadiens.

Ilz n'ont autre maison que leurs barquettes, lesquelles ilz renuersent, & se couchent dessous pour reposer, ou pour fuyr l'incommodité du temps, soit du chault ou de la pluye, & mangent & chair, & poisson à demy crudz, seulement leur font ilz vn peu sentir le feu sur les braises viues, ayans du millet gros comme poix que ilz nomment Kapaige, & duquel ilz font du pain, & viuent de prunes que ilz seichent pour l'hiuer, vsent de febues & autres fruitz, mais detestans le sel, & les choses salées sur toute vilennie. Et lors que on leur donnoit quelque petite denrée, comme sonettes, peignes, & miroirs, ilz caressoyent noz gens les touchans, & frottans des mains, comme nous faisons à noz chiens lors que leur voulons faire chere, dançans, & chantans à l'enuy, & sur tout leurs femmes, que ils ne monstrent s'ilz ne sont asseurez que on ne leur rauira point, tant ilz les ayment, & estiment: au reste c'est le peuple le plus grand larron, & le plus subtil à piller que on aye veu en tous ces pays estranges, quoy que les Bresiliens s'en facent recognoistre pour maistres tresbons & tresexperts.

Canadiens grans larrons.

Säguenaires peuples vagabons.

Ceux de Sanguenai sont assis pres le païs de Canadà sur le Septentrion, & est la terre assez habitable, & où l'on trouue grande quantité de cuyure, toutesfois n'y a guere d'hommes d'Europe qui y soyent allez, ains la cognoissance qu'ils en ont vient du seul raport des Canadiens, qui se vá-

tent y auoir esté,& en donnerent aduis aux nostres. Le Roy desquels lors que vint parler à Cartier (lequel en son nõ s'appelloit Dõnaconà, & pour seigneur Agouhannà) il feit vn sermon & harangue aux Chrestiens, ainsi qu'ilz ont de coustume acostans quelqu'vn,& remuant son corps, & faisant d'estranges gestes des mains,& de la teste en signe de ioye,& de bon recueil fait à noz gens, les asseurant d'estre venuz en païs de repos & asseurance:& ne le peuuent mieux exprimer qu'en ballant & chãtant, ainsi que souuentesfois nous auons desia proposé. Les habitans de Hochelagà viuent presque tous en commun estans leurs loges faites en rond, & enuironnez comme dans vne palissade & muraille de boys, & au dedans des maisons de boys spacieuses de quelques cinquante pas, & bien couuertes de tables, & en ces logis y a grand nombre de chambres, & cabinets, & au milieu vne place où ils font le feu à descouuert, affin qu'il n'interesse leurs loges, & ayans bãqueté ensemble, les maris & leurs femmes se retirent chascun en sa chambre, auec leurs enfans & famille, entant que (comme i'ay dit) chascun est content d'vne espouse, & se tient fort honnestement en sa famille, instruisant les siens à viure vertueusement.

Dõnaconà Roy de Canadà.

Hochelagà royaume nommé d'vne riuiere ainsi ditte.

Bastimens de Hochelagà.

Ilz ont des greniers au dessus,& hault de leurs chambres, comme nous auons par deça où ilz mettent le grain dequoy ilz font leur pain, qu'ils nomment Carraconni,& lequel ils font en ceste maniere: ils ont de certains mortiers de pierre, & auec des pilons de boys ilz vous pilent leur grain iusqu'à tant qu'ilz le pulucrisent à bon escient, puis en font paste,& d'icelle de grandes foüasses, ou tourtes à la mode de Limosin qu'ils mettent sur vne pierre fort large,& biẽ chaude, qu'ilz couurent auec des couuercles chaults aussi,& en ceste sorte ilz cuisent leur pain comme dedans vn four. Ce bled leur sert encor en potage, comme les pois,& febues desquelz ils ont abondamment aussi bien que de concombres,& melons,& plusieurs fruitz desquelz ils sustentent leur vie. Ont encor en leurs maisons des Vases faitz tout ainsi que des caques, barilz, & demy muidz, où ilz mettent leur poisson en conserue, & lequel ilz font secher en esté au soleil, à fin que l'hiuer il leur serue de nourriture, dequoy ilz se pouruoyẽt plus que d'autre munition pour viure, sans que pas vne de leurs viandes aye goust quelconque de sel, d'autant qu'il ne prennẽt point aucun goust, ny plaisir en ceste sausce. Voulans reposer ils se couchent sur des escorses d'arbres estendues sur la terre, auec des meschantes peaux de bestes, & animaux sauuages, desquelles aussi ils se vestent,& s'en couurent la nuit durant leur repoz, & sommeil. Ce qu'ilz ont de plus precieux en ce monde sont quelques choses qu'ilz nomment Esurgui, qui sont aussi blanches que nege, & les recueillent en vn fleuue portant ce nom mesme en ceste sorte. Si quelqu'vn d'entr'eux à merité la mort, ou bien s'ils ont pris quelque ennemy en guerre, ilz le tuent, puis le deschiquetent à grandz coups de couteaux le long des fesses,& des cuisses & espaules, ce que fait, ils descendent le corps auec vne corde au fondz du fleuue, où est ledit Esurgui, l'y laissant dix ou douze heures, & l'ostans ils trouuent en ces taillades ceste matiere s'estant attachée au corps, de laquelle ils font des bulottes comme des patenostres, & en vsent comme nous de l'or, ou de l'argent,

Cõme les Hochelagiens font leur pain, nõmé Carraconni.

Poisson gardé sec entre les Canadiens.

Esurgui sont cõme des matieres desquelles se crée le Corail en nostre mer.

& s'en seruent à estancher le sang, ce que les nostres ont trouué estre veritable par l'experience, & ainsi ne s'estonnoyent si ces barbares en tiennent si grand compte veu qu'ilz sont suietz à saigner souuent du nez. Au reste les Hochelagiens n'ont soucy aucun des richesses autres que ce qui sert pour le viure,& ne se meslẽt que de l'agriculture,& sçauoir des chãps, & de la pescherie,& ne sçauẽt que valent les thesors n'en ayãs aucune cognoissance,d'autant que iamais ils ne partent de leur païs,& ne sont vagabons comme les Canadiens, iaçoit que ceux de Canadà soyent leurs subiets,& tributaires:& ont les Françoys donné le nom de Montreal à la terre & finages de Hochelagà, à cause de la beauté, & fertillité de tout le païsage. Les ceremonies desquelles ce peuple vsa en receuant les Chrestiẽs lors que Cartier y estoit, furent telles, que ie pense ilz obseruent en toutes receptions d'estrangers: ils s'assemblent en vne place grãde & spacieuse qui est entre l'interualle de leurs bastimens,& la riuiere,& là font arrester les estrangers en vn lieu fait en forme carrée, & soudain femmes, & petits enfans leurs viennẽt autour pour les caresser,recueillir,& bien-viẽner, leur frotans des mains le visage, & touchant leurs bras, plourans de grand ioye d'auoir cest heur que de veoir hommes de lointain païs venans là pour prendre auec eux alliance. Ce recueil finy,les hommes font retirer leurs femmes, & enfans, & s'asseent à terre pres les estrangers en mesme ordre qu'on fait par deça lors qu'on ioüe quelque Comedie, mais ilz n'ont guere demeuré là,que les femmes reuiennent portans vne natte faite comme vn tapis, & l'estendent au milieu de la place, & sur laquelle ils font asseoir leurs nouueaux hostes. Et tandis on voit venir dix hõmes portans leur Roy, & seigneur assis sur vne grand peau de Cerf, lequel ils mettent sur celle natte au milieu de l'assemblée,là où estant il monstre bõ visage,& caresse les suruenuz ausquels il monstre ses bras,& ses iambes,& leur faisant signe de les toucher,qui n'est pas peu de faueur entre ces bõnes gens que d'ainsi se laisser manier,ains signifiance d'vne fort singuliere amitié. Et pour monstrer en quelle opinion ce peuple a les Chrestiens, & sur tout les Frãçois qu'il estime filz du Soleil, il fait,apres ce salut cõduire deuant iceux,les malades,impotés,aueugles, & ceux qui estoyẽt accablez d'aage,affin qu'il leur pleut les toucher, ayãs ceste fiance que noz gens fussent descenduz du Ciel pour le salut, support & guerison de leurs vieillards,& malades:& est ce peuple fort modeste,pacient, & assez sobre, & dommage fort grãd qu'il ne soit instruit en la sainte foy Catholique:mais ceux qui y abordent ayment mieux y rauager, & piller les Esclaues pour tourmenter leurs corps & s'en seruir en leurs affaires, que laissans le pays peuplé sauuer tant d'ames, qui ayant la seule conduite de nature,sont bõnes & bien affectionnées à la vertu: mais priuées de la clarté veritable de l'Euangile:& lesquels prennent si grand plaisir voyans les ceremonies des nostres à prier Dieu,en s'estonnant imitoyent leurs gestes,& se plaisoient & à ouyr parler de Iesus, sans entendre toutesfois les mysteres de ce saint nom, tant la religion a de force en l'ame de l'homme quoy qu'assoupie dans le mesme bourbier de l'ignorance.

Hochelagiẽs sont tous laboureurs, ou pescheurs.

Mont-real lieu principal de Hochelagà.

Ceremonies des Hochelagiẽs à receuoir les Estrangers.

Hochelagiens courtoys & modestes.

Ce peuple est fort, & puissant à merueille, ce qui se peut recueillir en

ce q̃ accõpaignans les noſtres iuſqu'à leurs nauires, ſ'ils en voyoient quelqu'vn de las, ils le prenoyent ſur leurs colz, & eſpaules, & le portoyent auec pareille facilité qu'on voit qu'vn cheual porte aiſémẽt par deça quelque charge. Aux Hochelagiens ſont voiſins du coſté du Nord des hõmes vaillans, cruelz, & farouches, leſquelz ilz nomment Agoniondà, qui ſignifie mauuais, & meſchans, leſquelz ſ'arment tout le corps, & iuſqu'aux boutz des doigtz, non de fer, ou erain, mais d'vn tiſſu fait de cordes, & eſcorſes d'arbres, auec quelques petites pieces de boys enlacées, auec ceux cy ont les ſuſdits grand guerre, & ſ'entretuent fort cruellement, d'autant que leurs haines ſont ſans aucune compoſition, & leur inimitié fondée de ſi long temps, qu'ilz n'en ſçauroyent l'occaſion tant ſoit elle petite. *Agoniondà peuple cruel pres de Canadà.*

Quant au peuple de Saguenai, limitrophe de Canadà, & Hochelagà telles ſont ſes mœurs, & couſtumes : il ne croit point en Dieu, mais eſtime ſon conſeruateur vn qu'il nomme Cudruagui, qui eſt le malin eſprit, lequel ilz diſent que parle auec eux, & les aduertiſt de l'heur, ou mal'heur qui doit leur ſucceder, & du bon temps, ou infertillité des années, ayans opinion, & le confeſſans à chaſcun que lors qu'il eſt courroucé à l'encõtre d'eux, il leur gette de la pouſſiere aux yeux, & les empeſche de veoir à leur aiſe. Ilz croyent en outre que lors qu'ils meurent ils ſ'en vont auec les eſtoiles, & puis ſ'eſcoulent, & deſcendent le long du Ciel auec les Aſtres, & apres paſſent en des champs plaiſans & delicieux, où ilz iouïſſent de tout aiſe, & mangent des meilleurs, & plus beaux fruits du monde. Ilz viuent tout ainſi en commun que ceux de Hochelagai, ayans des meſmes grains, & racines à faire leur pain que ceux du Breſil, deſquelz nous parlerons cy apres, & ſe veſtans des peaux de diuers animaux ſauuages, l'hiuer ſe faiſans des chauſes, & ſouliers aſſez groſſierement deſdites peaux, & l'eſté allans tous piedz nudz, endurcis au trauail, & gens accouſtumez à viure fort pauurement, & en grande miſere. Ilz priſent le mariage, & ne le violent guere iamais, bien eſt vray que chaſcun homme eſpouſe deux ou troys femmes, auſquelles n'eſt permis de ſe remarier leur mary, eſtant decedé, ains fault que portent le dueil toute leur vie, lequel eſt cogneu, auſſi bien que le ſigne de leur viduité en ce qu'elles ſe ſalliſſent le viſage auec du charbon pillé, & broyé auec de la greſle autant que pourroit la largeur du doz d'vn couteau. Mais leur ſaleté eſt le plus deſcouuerte en cecy que ils proſtituẽt vilainemẽt leurs filles auãt q̃ les marier, les mettãs en lieu public ou tous peuuẽt aborder pour ſ'y meſſer auec elles à leur fantaſie, ſans q̃ cela leur tourne à vitupere ny deshõneur quelcõque, iuſqu'à ce qu'elles aurõt trouué party qui leur ſoit ſortable, ce qui n'eſt pas hors de foy, puis q̃ iadis les dames Cipriottes, & Babiloniénes (ainſi qu'auõs dit en ſon lieu) ne faiſoiẽt cõſcience de ſ'acointer de chacũ à certain temps en hõneur de la déeſſe Venus, à qui on raporte l'inuention de la ruffianerie. Ce peuple ne ſe peine beaucoup au trauail, & laboure ſa terre auec vn inſtrument de boys fait cõme vne demy eſpée, & ont leur bled ſemblable aux pois rõds & maſſifs, & qu'ilz appellent (Ofizi) duquel auſſi les Breſiliens ont grand abõdance en leur terre: Ilz ont en outre quãtité de groz melõs, Cocourdes, des Concõbres, pois, & febues, mais du tout differẽs à celles de p deça, en figure deſq̃lles neãtmoins elles imitẽt aucunemẽt le gouſt & ſaueur. *Mœurs des Sanguenaiens.* *Cudruagni, adoré par les Saguenaiẽs* *Mariage des Saguenaiens differens du reſte des Canadiens.* *Filles proſtituées par les Saguenaiens.* *Ofiſi, bled des Saguenaiens.* *Pouldre de grand vertu vſée auſſi des Ameriques.*

Croiſt encor entre eux vne herbe, de laquelle ilz font grand prouiſion l'Eſté por le temps d'hyuer,la priſans,& eſtimans beaucoup,& de laquelle vſent ſeulement les hommes en la forme,& maniere qui ſ'enſuit.

L'ayant faite ſecher ilz la mettent dans vn reply de leur abillement de peau fait comme vne pochette, dans laquelle ilz portent auſſi vn cornet ou de pierre,ou de bois, & à toutes les heures qu'il leur plaiſt, ils pulueriſent laditte herbe,mettans la pouldre dãs le cornet ſuſdit par vn des bouts & par deſſouz ilz mettent vn peu de braiſe, & de l'autre bout, ilz humẽt tellement la fumée de ceſte pouldre,qu'elle leur ſort, & par le nez, & par la bouche,tout ainſi qu'on voit que la fumée ſ'euapore par vne cheminée: ayans certaine opinion que ceſte vapeur leur ſert de beaucoup,& à grand effait à les tenir chaultz,& ſains,de ſorte que iamais ilz ne marchent ſans auoir ſur eux de ceſte herbe ou ſeche, ou pulueriſée, & de meſme dit on que les gens qui habitent au païs Breſilien,& en l'Amerique en vſent,voire les Chreſtiens confeſſent qu'eux eſtans parmy ces nations eſtranges,ils ſe ſont bien trouuez des ſuffumigations de ceſte herbe : le gouſt & vehemence de laquelle leur faiſoit voir quelle en eſtoit la chaleur, puis qu'à la ſauourer,on eut dit que c'eſtoit autant de poiure,ou Gimgembre pulueriſé,qu'ilz ſ'eſtoyent mis en la bouche:& comptent tous leurs faits par Lunes,ainſi qu'en vſent encor par tout le continent de l'Amerique.Les femmes de ce païs là ſont induſtrieuſes, & trauaillent beaucoup plus que les hommes ſoit à la peſcherie, qui eſt vne de leurs principales occupations, ou au labourage, & remuement de la terre, entant que (comme i'ay dit) ils n'ont autre vacation, ny trafic,ne ſçachant que vault la marchandiſe.

Femmes plus laborieuſes en Sãguenai que les hõmes.

Or entre eux prenez lequel que voudrez,& des ſexes,& des aages,ſi n'y à il pas vn qui ne ſouffre plus les rigueurs du froid que ne font meſme les beſtes brutes,entant que durant les plus grandes froidures,leſquelles ſont en ce païs là,& aſpres,& effroyables,ſi venoyent ils tous les iours aux vaiſſeaux de noz gẽs tous nudz & par deſſus la glace : i'appelle celà eſtre tous nudz n'ayans rien de couuert que les parties honteuſes, & peut eſtre la moitié des eſpaules. Durant que la terre eſt couuerte de nege, & que les fleuues ſont glacez,ces ſauuages(ſi ainſi les faut nommer) prennent grãd quantité de ſauuagine:comme ſont Dains,Cerfz, Ours, Lieures, Martres Renardz,& autres beſtes deſquelles ilz mangent la chair crue,l'ayant premierement faite ſecher au Soleil,ou à la fumée,ainſi qu'encor ilz en font de leur poiſſon: duquel ils ont ſi grãd abondance qu'il n'y a ſaiſon de l'an, ou & la mer,& les riuieres d'eau douce ne vous donnent dequoy contenter delicatement voſtre apetit:& ou le gibier eſt ſi familier,& aiſé à prendre que les Grues,Cignes, Outardes,Oyes, & Canardz ſauuages, Merles, Tourterelles,Biſetz,Ramiers,Eſtourneaux,Paſſes ſolitaires, & Francolins ſ'y trouuent auſſi bien ou mieux ſelon le temps, qu'en cartier aucun de la France.Et iaçoit que la diſpoſition & habitude de ce peuple ſoit telle que i'ay dit,ſi n'eſt-il point ſans ſentir des incommoditez auſquelles la peruerſité de noſtre nature nous a aſſuiettis,& ſur tout à vne maladie qui reſſemble preſque à la peſte de par deça,& ceux qui en ſont attains perdans toute force de ſe ſouſtenir ſentoient vne enfleure eſtrange en leurs iambes,vn

Canadiens en general ſouffrent eſtrangement le froid.

Abondance de poiſſon & gibier en Canadà, & terres voiſines.

Maladie qui regne ſouuẽt és pays de Canadà & Sanguenai.

faſcheux

fascheux enroidissement de leurs nerfz, qui leur paroissoyent aussi noirs que charbon,& à d'autres la chair deuenoit toute plombée,& comme de vn sang corrompu,& maculé,tout ainsi que le pourpre de ceux qui ont la peste,puis s'estendoit ceste maladie aux cuisses,hanches,bras, espaules, & iusqu'au col,ayans tous l'haleine si forte,& puante qu'aucun ne pouuoit leur demourer apres,& les genciues gastées de telle sorte que la chair en estoit toute mangée, & les dens en tomboyent à plusieurs: & de ce mal se sentirent assaillis les François alors qu'ilz y furent pour s'estre poutmenez par le païs, & ayans permis aux sauuages d'aller, & venir en leur fort durant ceste persecution ne l'estimans point estre contagieuse. Mais & Dieu, & la nature sont si soigneux de ce qu'ilz produisent, qu'il n'y a mal'heur si grand auquel ilz ne donnent, & monstrent le remede, ainsi qu'on le voit & experimente en toute espece de maladies,lesquelles quelque nouueauté qu'ayent, si est-ce que la puissance diuine inspire les hommes pour rechercher ce qui sert à la guerison de ceste alteration de leur santé, ainsi qu'on a veu en ce maudit, & pernicieux mal de Naples porté par deça par les Espaignolz,qui les premiers voyagerent auec Christophle Colomb, comme nous auons dit en nostre histoire des Charles, auquel on à pourueu par le moyen du boys saint,& Gaiac pris au mesme pays d'où la contagion estoit venuë.

Mal de Naples par qui porté en Europe. voy l'histoire des Charles. liu.15.

Aussi en ce païs Canadien apres que les Françoys y eurent enduré l'assault de ceste pestilence, ilz trouuerét aussi les moyens d'y remedier voyans que les sauuages s'aydoyent de la decoction d'vn arbre que ilz appellent en leur langue Amedà, auec laquelle ilz sentirent plus d'effect pour leur santé, que si tous les medecins de Mont-pelier y eussent dressé le bastiment de leurs receptes. Ce peuple assez espluché par nous, faut passer outre, & voir ce qui suyt, tirant, ou à l'Occident, ou au Midy en ces Indes,& laissans à part vne infiny nombre d'Isles tant peuplées,q̃ nõ habitées les peuples desquelles imitẽt les mœurs de ceux de terre ferme, verrons quelz sont ceux de la Floride,& quelle est la temperature de leur region, veu que souuent nous auons ouy parler de ceste terre, & pour laquelle les Françoys & Espaignolz se sont assez opiniastrement entretastez, laissans leurs corps pour engresser les terres de ceux qui quelque amitié que monstrent à quelle que ce soit des parties, sont ioyeux toutesfois de se veoir depestrez de ceux qui les visitent,non pour bien que ilz leur vueillent, ains affin de se preualoir & de leur terre, & de leurs richesses.

Amedà arbre guerissant la peste des Canadiens.

Or est la Floride posée à quelques trente deux degrez de latitude septentrionale au troisiesme Climat, mise presque souz le tropique d'Esté en la mesme consideration qu'on peut imaginer le païs d'Egypte, & par ainsi quand les François estoyent en Canadà, & qu'ilz s'enqueroyent des païs esloignez de celle terre, ilz eurent pour responce qu'il y auoit plus outre, loing du chemin d'vne Lune (car c'est ainsi qu'ilz comptent leurs espaces, & iournées) vn païs plus chault que le leur, & où les glaces, ny les neges ne regnoyent point si longuement, lequel païs abondoit en fruitz, herbages, fleurs, & delices plus que celuy où ilz habitoyent.

Description & assiette de la Floride.

Et eſt la terre Floride faite cõme vne preſque iſle, ainſi qu'õ deſcrit le païs de Dannemarch entrant en pointe bien auant en la mer, qui la baigne de tous coſtez fors celuy qui a regard vers le Septentrion, & voit à l'Orient la grand eſtendue de l'Ocean qui ſepare l'Europe de ces terres nouuellement deſcouuertes, à l'Occident luy giſt la nouuelle Eſpaigne deſcouuerte par Guſman Eſpaignol : au midy elle regarde l'Iſle de Cuba, à preſent Fernandine, qui eſt vne des premieres habitées par les Eſpaignolz, & deſcouuerte par Chriſtophle Colomb : & a pris le nom de Floride de la beauté de ſon païſage, entant que ceux qui y aborderent les premiers la voyãs ſi verdoyãte, pleine de boys touffuz, & foreſts ſpacieuſes, & grãdes, & comme les prez y eſtoyent tapiſſez par la diuerſité des fleurs, qui embelliſſoyent tout le païſage, luy donnerent ce nom de Floride, qui reſſent plus ſon Eſpaignol que le trait de la langue Françoiſe : auſſi ç'a eſté Iean Ponce Eſpaignol, qui l'an de noſtre ſalut, mil cinq cens douze, eſtant deſapointé par l'Admiral Colõb de ſes charges en l'Iſle de Boriquen, arma quelques nauires, & courãt fortune priſt terre à la pointe de la Peninſule qu'encore à preſent on nomme le Cap, ou Promontoire de Iean Ponce: lequel & pour veoir le païſage beau (comme i'ay dit) & pour auoir pris terre le iour de paſques Flouries, appella toute la prouince du nom de Floride.

Pourquoy ceſte Prouince eſt ditte Floride, & par qui ainſi appellée.

Leshabitans de laquelle ſont vaillans, hardis, forts, adextres, & legers, & aſſez ſubtilz, & fins, acoſtables, gracieux à qui ne les faſche point, & qui ont donné de grand affaires aux Capitaines Eſpaignolz, qui ſe ſont mis en deuoir de les aſſuiettir, & leſquelz n'y ont rien gaigné autre cas, ſinon qu'ilz ont laiſſé ce tiltre à la Floride que elle eſt le Cemitiere des Eſpaignolz: veu que de belles troupes y ont finy leurs iours miſerablement en cherchans les mines d'or & d'argent, dequoy ilz ſont plus curieux que de gaigner les hommes, & ſur leſquelz ils veulent commander de brauade, ainſi que leurs hiſtoriens meſmes recitent, & ſe plaignent, & d'vne ſi gloute conuoitiſe d'auoir, & d'vne cruauté ſi extrauagante qui a rendu odieux le nom Eſpaignol dés le Septentrion iuſques aux parties auſtrales, & ſ'ilz ont des ſubietz, c'eſt que les pauures gens ne peuuent ſ'emanciper de telle ſeruitude : & quoy que les Roys d'Eſpaigne ayent deſapointé pluſieurs chefz, à cauſe de ces façons ſi cruelles, ſi n'ont ilz peu deſraciner ce malheur, qui deſpeuple les païs qu'on alloit viſiter pour conuertir les idolatres.

Floride eſt le Cimitiere des Eſpaignolz.

Ie ne veux m'amuſer longuement ſur ce qui ſ'eſt paſſé entre les noſtres & les Eſpaignolz pour raiſon de ce pays, & comme le Capitaine Iean Ribaud y eſtant abordé, & ayant graué les armoiries de France en vne certaine roche pres la Riuiere de May, qu'il nomma ainſi pour l'auoir deſcouuerte le premier iour du moys de May, fut occis, & maſſacré malheureuſement, & cruellement eſcorché par ceux qui deuoyent auoir plus de reſpect & aux Chreſtiens, & à ceux contre leſquelz ilz n'auoyent point de guerre, ſi ce n'eſt qu'ilz eſtiment que l'Eſpaignol ne ſoit plus Eſpaignol dés qu'il eſt hors des terres de l'Europe.

Riuiere de May à la Floride nommée par les noſtres.

Laudoniere.

Et ne diſcourray encor le voyage du Capitaine Laudonniere à la Flo-

ride auquel i'ay parlé, & qui me communiqua partie de ce qui luy estoit succedé en ceste entreprise, & moins m'arresteray sur la vengeance prise par le Capitaine Gourgues sur les Espaignolz, qui s'estoyent faitz maistres du fort de la Carline sur la Riuiere de May au païs susdit, lequel il a ruiné apres auoir occis tout tant qu'il y trouua de gens y enuoyez par les Espaignolz du Mexique, & raporté en France l'artillerie que on auoit pris audit fort sur Iean Ribauld, me contentant de veoir quels sont les hommes de ce païs Floridien, & quelles leurs coustumes, religion, & façons de vie.

Carline fort de la Floride.

Leur viure est tout ainsi par communautez que celuy des Canadiens, mais les hommes y sont plus brusques, & fiers & qui difficilement se laissent acoster, car c'est ainsi que les Espaignolz en parlent, & les dient estre Antropophages, à cause qu'ilz en mangerent quelques vns d'entre eux, plus de haine qu'ilz portent à toute la nation que ce soit leur naturel, veu que les Françoys qui y ont frequenté long temps en racomptent des choses fort diuerses, les estimans acostables, gracieux, & assez charitables, quoy que subtilz, & defians, & qui soupçonnent pour peu d'occasion qu'on leur en donne, veu que le Capitaine Gourgues se louë fort de la debonnaireté d'vn des roitelets de ce pays nommé Satiroua, lequel luy feit tout le recueil, & honnestetez desquelles homme se sçauroit aduiser,

Mœurs, & conditiõs des Floridiẽs.

Au reste d'estre mange-hommes il n'en dit mot, toutesfois ie pense que le temps passé ilz s'en sont aussi bien escrimez, & que les Caniballes, les Ameriques, & que les anciens Scythes ausquelz ilz semblent raporter aucunement: & sont leurs armes, comme aussi de tous leurs voisins des arcz, & saiettes, & des massues de boys, n'ayans aucun vsage de fer que celuy que leur fournissent les Européens. Ilz ont des temples, où ilz adorent le soleil à cause qu'il donne vie & accroissement aux plantes, & semences, & auquel ilz sacrifient & les estrangers pris en guerre, & leurs propres enfans ainsi que le sort leur eschoit sans que personne ose y resister, ny dire chose qui puisse seruir au contraire.

Religion, & sacrifices des Floridiẽs.

Or se fait le sacrifice en ceste sorte: le iour ordonné pour iceluy estant escheu tous s'assemblent en vne plaine campaigne, où le siege du Roy est dressé non si superbe, & magnifique que celuy du grand Cham des Tartares, ains s'asseoit le Prince Floridian sur vn lit de natte, & de quelque coton, acoudé sur iceluy, & appuyant sa face sur la paume de sa main, ce pendant voit-on autour de luy des principaux qui saultent, & dancent en tout ce qu'ilz font, ainsi qu'auons dit estre fait par ceux de Labradour, Canadà, & Hochelagà, sans que pour cela ce beau Roy face aucun semblant de toutes leurs caresses, ains diroit on qu'il resue, & se contriste pour le massacre qui se doit faire bien tost apres en sa presence.

Cecy fait quelque espace de temps, voicy venir les parens pere, & mere, ou autres plus proches de celuy qu'õ doit sacrifier, cõduisans la miserable victime, & qui auãt q̃ l'offrir au Prince se prosternẽt par terre, cõme s'ils le requeroiẽt de misericorde: toutesfois voiãs qu'il ne s'ẽ esmeut aucunemẽt

ilz se leuent,& prenans l'enfant se mettẽt à dancer,& faire plusieurs tours chantans & dançans enuiron le siege du Roy, & tenans tousiours ceste pauure offrande en l'air, chascune fois qu'ilz tournent, la posans sur l'estomach du prince.

Sepulture en grãd prix entre les Floridiens.

Leurs tours finis ilz le presentent au Roy, qui luy met premierement la main sur la teste, puis le prenant luy donne le premier coup pour l'assommer, & laissant le reste du massacre pour l'exercice des parens qui le paracheuent, & puis leur est permis de l'enterrer à leur fantasie: entant que ilz respectent tellement la sepulture que le plus grand heur qu'ilz souhaitent apres leur mort, c'est d'estre enterrez auec le plus precieux de leurs meubles: ce qui se recueille assez par les propos que Olotoracà neueu du Roy Satironà tint au Capitaine Gourgues, allant à l'assault du fort detenu par les Espaignolz: car il le pria, comme asseuré de mourir à l'assault qu'il luy pleust, que luy mort, il donnast ce qu'il luy promettoit, à sa femme, affin qu'elle l'enterrast auec luy, esperant que par ce moyen il en seroit le mieux venu, & recueilly au Royaume, & village des espritz, d'autant que tous en general croyent l'immortalité des ames, & la felicité des gens de bien en l'autre monde, s'estimans les grands filz du soleil, & disans la Lune estre leur tante, ausquelz ils font reuerence, & les saluënt en dançant ainsi que dit est cy dessus, veu qu'ilz ne sçauroyent monstrer signe de leur ioye qu'en gambadant.

Les saliens à Rome institutuez par Pompilie n'en faisoyent pas moins que ces sauuages.

Vous qui lisez ordinairement l'histoire Greque, & les anciennes façons q̃ les Grecz auoyẽt à sacrifier, sçauez biẽ si les deuins, & prestres Apollins alloyent cõsulter leur Dieu, luy sacrifier, ou pronõcer ses Oracles sans ces mouuemens & gestes, & si presque tous les peuples n'ont suiuy ceste folle façon de faire, ainsi qu'on peut tirer & recuillir des banquetz, & dances des Israëlites Idolatrans au desert, & dançans aupres du veau d'or fondu des ioyaux de leurs espouses.

Timangouà peuple ennemy des Floridiens.

Les Floridiens ont des voisins pres de l'Espaignol, qui sont leurs ennemys mortels, & auec lesquelz ilz ont guerre continuellement, & ceux cy s'appellent Timangouà, de sorte que dés qu'il voyent quelqu'vn des nostres, ilz l'appellent Exiasta ysmai, qui signifie enfant du soleil, & pensent que cest Astre leur enuoye pour les venger des courses, & tyrannies des Timangouà leurs anciẽs aduersaires: & voila quãt à la Floride, & mœurs des habitans en icelle.

Des peuples Septentrionaux de la Floride iusqu'à Themistitan, le long de la riuiere des Palmes: & de l'isle nommée Malhado. Chapitre quatriesme.



LVARO Nűnez en sa relation du pays descouuert entre la Floride, & le pays du Mexique, nomme plusieurs sortes de peuple, mais tous fort cruelz, sans amitié, ny foy aucune, comme ceux qui ayant receu les Chrestiens, & banqueté en leur compaignie ne faisoyent conscience puis apres de les aller assaillir sás respect de leurs mesmes Caciques qui se tenoyét auec les Chrestiens: & quelques ostages qu'ils eussent donné, ou receu, si ne se soucioyent ilz pourtant de tenir parolle, ains s'armoyent cruellemét contre les nostres, qui a esté cause que les Espaignols bien que y ayent dóné attainte, si n'ont ils peu en venir au dessus: toutesfois verrons nous les mœurs de ces peuples selon que nous l'auons recueilly des liures, & memoires de ceux qui ont voyagé déz la Floride iusqu'au Panuco, qui est le chemin de presque quatre vingts lieuës tirant au Nord, & sur le poinct du Tropique d'esté, à quelques 28. degrez de latitude. Or les peuples plus par Nűnez remarquez sont ceux de l'isle de Malhado, qui signifie mauuais destin, à cause que là les Espaignols perdirent la plus part de leurs gens qui estoyét eschapez de la terre ferme, loing de laquelle peut estre ceste isle de sept à huit lieuës, entant que les sauuages s'estoyét resolus, voyás les Chrestiens rompus de trauail, pressez de la faim, & affoiblis de maladie, de les occir trestous cruellement. Les Insulaires donc (selon qu'ils disent) sont grands de stature, bien proportiónez de membres, disposts, & allegres de leur personne, comme aussi sont ceux de terre ferme, la legereté desquelz est telle qu'à la course ils prendront gaillardement vn cheureul, ayás des arcs, & flesches pour toutes armes, mais desquelles ils s'aydét fort adextrement. Les hommes se percent vne de leurs mamelles, & les aucuns toutes les deux, & au trou ils mettent vne flesche longue, & faite de canne de pied & demy, & assez grossette, & se fendent les leures par dessous, y mettans aussi vne petite piece de Canne, en vsent de mesme aux fesses, où ils se trauersent semblablement vne Cáne assez longue. Ceux de terre ferme en la region ditte Aplacen sont forts, legers, & disposts portans des arcs lógs de six pieds, mais gros cóme le bras, & en tireront de deux cens pas loing, ne faillans de passer la flesche par vn ais quelq́ espaisseur raisonnable qu'il aye, & sont les flesches de roseau, ayans au bout en lieu de fer, des pierres, ou des os esguisez, & qui penetrent bien auant: se vestans de peaux fines, & subtiles, paintes, & marquetées bien gentimént, & ayans vne telle soefueté d'odeur, qu'on diroit que c'est de l'ambre, ou de la ciuette: portét encor des manteaux de gros fil, & des chapeaux haults, & pointuz, & larges par le bord, & s'entresaluans se font present chacun d'vne flesche, laquelle ils baisent en signe d'amitié.

Aluaro Nunez a descrit plusieurs prouinces de l'isle Occidentale.

Isle de Malhado, & mœurs des Insulaires

En l'isle de Malhado les habitans y vont presque tous nuds, sauf que les femmes mariées se couurent les parties honteuses auec vn voile fait d'es-

corce d'arbre,laquelle est si deliée & subtile, que on iugeroit que ce soit de la laine la plus fine que on sçache trouuer,& les filles ont des peaux de Cheures,& autres animaux pour se vestir.Les hommes y sont bons guerriers, & les femmes fort adonnées au trauail : & n'espousent ordinairement que chacun vne femme, sauf que les medecins en peuuent auoir deux si bon leur semble, ayans grande amitié, & familiarité ensemble.

Mariage des Malhadiens.

Celuy qui fiance vne fille est tenu d'aporter au pere de son accordée,tout ce qu'il prend, soit à la chasse, ou à la pescherie déz le iour qu'il l'accorde iusque à la fin de sa vie,sans qu'il osast en toucher,ny manger tant peu soit de la proye:Et son beau pere est tenu luy enuoyer à manger sans qu'il entre en sa maison, nomplus que le fiancé va visiter le logis de son beau pere:voire s'ils se rencontrent, ils s'esloignent d'vn trait d'arc presque l'vn de l'autre, & se reculans ainsi ilz tiennent la veuë basse comme ceux qui estiment que s'entre-regarder, & parler leur tourne à malheur & preiudice : & de ceste façon vsent encor ceux de terre ferme à plus de cinquãte lieuës à la ronde. Ont encor vne autre estrange coustume, que si vn leur frere, ou enfant vient à deceder ils s'en colerent, & contristent estrangement, sans que pas vn de la maison où cest homme sera mort, se soucie de se pourchasser d'aucun viure par l'espace de troys moys, ains se laisseroyent plustost mourir de faim que ce faire, si quelque leur parent, ou voisin n'en prend le soing, & les soulage auec espoir de receuoir d'eux la pareille. Ilz seroyent bien trompez si quelque grand peste les assailloit, & que ilz veissent que presque que chacune maison eust vn mort, d'autant que ce ieusne suffiroit pour en despeupler en peu de temps la cõtrée. Ils ne pleurent point & ne se contristent pour la mort de quelque vieillard, disans qu'ils ne seruoyent de rien plus au monde, que d'empescher la terre sans aucun prouffit : mais pour les petits enfans ils en font le dueil tout le long d'vn an, tous les iours trois fois commençans le pere, & la mere les premiers, & puis tout le peuple imitant leur tristesse, à sçauoir au point du iour, au leuer du soleil, & sur le midy : & au bout de l'an ils font les obseques, lesquelles finies ilz se nettoyent, & lauent, n'estant permis de ce faire durant le temps de leur dueil.Or enterrẽt ils leurs morts,sauf que les medecins, les corps desquels ils bruslẽt dançans & sautans autour du feu tandis que il ard, & s'esiouissans auec grand allegresse, & font de la pouldre des ossemens laquelle ils gardent iusqu'à ce que l'an du dueil expiré,ilz font les hõneurs & obseques du mort,& alors la femme,& parens du medecin deffunt se prosternẽt par terre auec tout le peuple, puis les parens hument auec de l'eau les cendres des os comme pour memoire & se decoupent & taillent les bras en signe de grande tristesse.

Estrange dueil de ces Insulaires.

Diuersité d'obseques des Insulaires.

Le moyen que leurs medecins tiennent pour les guerir est le feu, & en soufflant la playe,qu'ils auront faite au patient entant que ilz font des incisions,& succent le lieu incisé,tellement que souuent ils les guerissent:& comme les Chrestiens se moquassent de ceste façon de medecine,ces barbares les accuserent d'ignorance,disans:que s'il est ainsi que les herbes, & mineraux ayent quelque force de guerir, qu'a plus forte raison ce don est ottroyé à l'homme,par le soleil (car ils l'adorent aussi bien que ceux de la

Quelle medecine vsée par les Malhadiens.

Floride) qui eſt le plus parfait, & à plus de vigueur que tout ce qui a vie en ce monde. Ce peuple inſulaire eſt Antropophage, & mangeãt les hõmes, larron, grand menteur, & ſ'adonnãt à deuination & ſorcelerie, cõme ceux qui pour auoir ſongé quelque choſe malheureuſe en dormãt, ne font cõſcience d'occir les hommes, voire leurs propres enfans, & pour deuiner ce qui en doit ſucceder, & pour auec ce ſacrifice deſtourner ce deſaſtre de deſſus leur teſte: voire en aucũs endroits de laditte iſle ils ſont ſi deſnaturez, q̃ de tuer leurs filles, & les getter aux champs affin qu'elles ſeruent de proye aux beſtes, & ſi on leur en demande raiſon, vous en tirez ceſte reſponce qu'ils en vſent ainſi, afin q̃ elles ne ſoyẽt les eſpouſes de leurs ennemys, veu q̃ tous les autres inſulaires les ont en deteſtation, & ſ'apellent Iaguaſes: & diſent qu'elles ſeroyẽt cauſe de la multiplicatiõ de leurs aduerſaires. Neãtmoins eux-meſme ſe voulans marier fault q̃ achetẽt leurs femmes de leurs voiſins, & en eſt le pris vn bel arc & deux fleſches, & en default de cela ils donnent vn filay ayãt demy aune de large, & autãt en lõgueur. Ces Iaguaſes ſe percent & leures, & mamelles, & feſſes auſſi bien q̃ le reſte des Inſulaires, & ſont eſtrangement adonnez au peché contre nature, ils changent ſouuent de maiſon ainſi q̃ font les Arabes de Barbarie, ayãs des nattes faites de ionc, & roſeaux auec leſquelles ilz reueſtent leurs maiſonnettes: & les femmes, & vieilles gens ſe veſtẽt en hiuer, & couurẽt leurs cuiſſes, & iãbes de peaux de certaines vaches q̃ ils ayẽt des pays plus ſeptẽtrionaux, & qui viẽnent en leur pais de terre ferme, car ils ſont vagabõds, leſq̃lles beſtes ont le col tortu, & le poil lõg cõme les cheures, & deſquelles la chair eſt bõne & ſauoureuſe. C'eſt vn cas eſtrãge de la nourriture de laq̃lle on dit q̃ vſe ce peuple pour le ſouſtiẽ de ſa vie, cõme celuy qui mãge des araignes, fourmis, vers, lezards, ſerpẽs, des copeaux de boys, de la terre, & autres viãdes d'auſſi peu de gouſt, & plaiſir au mãger: nõ q̃ ils acõptent cela à quelque delicateſſe, mais pour auoir faute du Mahis qui eſt la propre paſture de tous ces pays là, & de la racine duquel tous ſ'aidẽt pour en faire farine, & en peſtrir leur pain, & laquelle racine il fault qu'ils aillẽt cercher bien loing, au grãd peril de leur vie, veu qu'ils en ont de tel qui les fait enfler cõme crapaults, & ſont de fort dure & difficile digeſtion, neãtmoins la neceſſité les contraint à ſ'y ruer deſſus, & ne trouuent riẽ d'amer ny dur, ou de mauuais gouſt, tant extreme eſt la faim qui les aſſaut, & oppreſſe cõtinuellemẽt: & telle q̃ les viperes qui ſont poiſon ſoudain faiſant mourir l'hõme, & la fiente des beſtes ſeruent de viãde delicieuſe à ce peuple miſerable. Auſſi penſe-ie que la meſme nature eſt ennemye d'iceluy, à cauſe q̃ luy auſſi n'ayme riẽ q̃ ſoymeſme, & n'a ſoin q̃lcõque ny de ſes enfans, ny des vieillards, deſq̃ls il ne ſe ſoucie nõ moins q̃ ſ'ils n'eſtoyẽt point en eſtre: & toutefois q̃lque indigẽce q̃ les Iaguaſes ſouffrẽt, ſi ne ceſſent ils de ſe reſiouïr, de chãter, & dãcer à toutes heures ainſi q̃ eſt la couſtume de toutes ces natiõs plus tramõtanes, & Boreales, q̃ reſſẽtãs leur païs de l'Occidẽt. Outre la famine ordinaire qui fait cõpaignie ſãs ceſſe à ces Barbares encore cõbat cõtr'eux la nature, leur mettãt en cãpaigne des Mouſchillõs qui les piquẽt de telle ſorte, q̃ ils ont le cuir tout éleué, & la chair bourſouflée cõme ladres, & cõtre leſq̃ls ils ont guerre nuit & iour, dreſsãs des feux

Malhadiẽs Antropophages.

Iaguazes occient leurs filles & pourquoy.

Maiſons des Iaguazes, & autres Inſulaires.

Viãde de ces Inſulaires.

Iaguaſes n'aymẽt rien qu'eux meſmes.

Iaguaſes aſſaillis de faim, & des mouſchillons.

pour auec l'espesseur de la fumée, & auec vne persecution se descharger d'vne autre incommodité:& d'autres prenans des tisons ardás, vont courans, comme fols par la campaigne bruslans,& poursuyuans ceste vermine a belles flammes. D'auantage ne s'arreste guere ce peuple en vn lieu s'il n'y a abondance,& d'eau,& de boys, l'vn pour boire, & faire leur pain,& l'autre pour cuire leur viande,s'ils prennent quelque sauuagine,& pour s'é ayder à fumer & brusler ces mouschillons, qui les assaillent si opiniastrement,& ne leur souffrent prendre repos quelconque. Le long de celle coste habitent les Malicons,Cuiaios,Catalcuches,& Auauares, lesquels tous comptent les temps,non par ans,ou moys,ny prenans esgard au soleil, ou à la Lune,contens de sçauoir seulement la difference du temps selō qu'ilz voyent que leurs fruits viennent à maturité, & lors que les poissons remuent & sautent sur l'eau:mais en vne chose sont ils fort experts,à sçauoir à la cognoissance du leuer des estoilles,selon le cours desquelles ils ont de coustume de se gouuerner: & ceux-cy sont aussi suiets à la faim q̄ les precedents, n'ayans guere grans moyens de sustenter leur vie que fort miserablement: au reste suiets aux persecutions si euidētes du malin esprit que ils sont batus, deschirez, & tourmentez par ce commun ennemy de l'hōme,& ce visiblement. Aussi disoyent ils aux Chrestiēs (comme racompte Aluaro Nunez en ses raports) que ceste mauuaise chose, car tel nom luy donnent ils, est vn homme de petite stature, & portant barbe, iaçoit que guere iamais ils ne pouuoyent luy regarder le visaige: & que dés qu'il venoit en quelque maison, tous ceux qui estoyent dedans ne cessoyent de trembler,& leur dressoyent les cheueux en la teste, & soudain que cest estonnement les saisissoit, on voyoit sur leurs portes vn grand tison de feu tout ardent,apres lequel entroit ceste malheureuse creature iouāt ses ieux, & tourmentant ceux qui estoyent en la logette. Quelquefois tandis qu'ils chantoyent, & dāçoyent,selon leur coustume, ce malin esprit entroit vestu en habit de femme, ou de quelque homme, & souuent prenoit toute la loge la hauçant en l'air,puis la laissant tomber auec vn grand esbahissement de ceux de dedans,& menant vn estrange bruit,& tintamarre.

Malicōs, Cuiaios Catalcuches, Auauares peuples Occidentaux.

Aluaro Nūnez auteur de ceste histoire du pays des Palmes.

Malin esprit tourmente ces Indiēs.

Ie ne discourray plus longuement ce qui est des terres de Saltenangó, Mexuacā, Atlan, Guaxacà, Guatatlan, Cimagtlan, Hespà, Tetitlan, Xalisco, Tepeque, d'autant que les mœurs, & façons de vie des habitans ausditz lieux,sont semblables à celles des Mexiquiens:comme ayans les Idoles en honneur,viuans assez ciuilement,& les edifices desquels estoyēt aussi magnifiques q̄ nous verrons auoir esté les bastimens de la grand cité de Themistitā:mais passans plus oultre vers la mer de Sur,que autrement on nōme pacifique,pour ne laisser ce qui conioint l'egalité du globe, verrons le pays de Ceuolà descouuert l'an 1540.par ceux q̄ le gouuerneur de la nouuelle Gallice y enuoya au nom du Roy d'Espaigne,lequel pays est entre le Tropique d'esté,& le Pole Artique tirant au Nord,& doublant vers l'Occident en l'eleuation de quelques 60.degrez de latitude. En ce pays est le peuple plus ciuilisé que és regions susdites, bien est vray qu'il ne souffre guere que les estrangers y donnent attainte, ne sçay si c'est à cause des Espaignols que ils craignent,& se doubtent d'estre esclauez de la mesme façon que

Regions voisines du Mexique vers la mer de Sur.

çon que ceux de Themiſtitan, veu que quand les gens y enuoyez par le Viceroy, y arriuerent, tout le traitement que on leur feit, ce fut la deffence d'entrer en leur ville, & de ſortir des finages ſur peine de la mort.

Cecy eſt ſelon le raport d'vn beau pere qui ſe diſoit y auoir eſté.

Le pays y eſt beau, les baſtiments faits fort magnifiquement, les hommes blancs pour eſtre le Ciel attrempé, & plus tirant ſur le Septentrion, & de belle ſtature, allans veſtus de coton, & de cuir de vache bien elabouré, & qui leur va iuſqu'aux talons, ſe veſtans de meſme façon les hommes que les femmes, ſi riches que merueilles en pierrerie, & ſur tout les eſmerauldes y abondent, mais les Ceuoliens tiennent ſeulement compte des Turquoiſes, & s'en ſeruent comme pour monnoye, en portent des ceintures, coliers, & bracelets, & aux oreilles, voire ſe perſans les leures, ainſi que les Ameriques en enrichiſſent ces deſchiquetures faites pour ceſt effait en leur face. Les habitans de Ceuola qui eſt vne grand ville, & eſgalle preſque à Themiſtitan, font ſouuent des banquets enſemble, & ont des maiſons grandes, ſpacieuſes, & publiques, où ilz s'aſſemblent pluſieurs fois l'an, pour y banqueter, & traitter de leurs affaires: ayans vn roy qui leur commande, & qui les conduit en guerre, comme auſſi ont toutes ces nations ſeptentrionales, affin que on cognoiſſe que c'eſt la nature qui nous monſtre qu'vn eſtat ne peut longuement durer, ſans qu'il y ayt quelcun qui en ayt la ſurintendãce. C'eſt ainſi que en auoit eſcrit vn beau pere, qui ſe diſoit auoir fait le voyage, mais Françoys Vaſquez capitaine, & vaillant homme, ayant fait le meſme chemin en chante tout au contraire, diſant que ces grandes citez que le frater auoit fait entendre au roy, n'eſtoyent que de petits villages, où neantmoins les logis y eſtoyent gentiment elabourez, ayans & deux, & trois eſtages, auſquels on montoit auec des eſchelles à main, & ce pays fut par luy nommé Grenade, en ſouuenance du Royaume Eſpaignol qui porte ce tiltre. Or quant au pays & peuple d'iceluy, voicy ce que Vaſquez en recite. Le peuple de ce pays me ſemble aſſez accort, & ſubtil, d'aſſez belle ſtature, allans la plus part tous nuds, iaçoit qu'ils couurent leurs vergoignes, & ont certains manteaux paintz & qui ſont faits de cuir, ſans coton quelconque à cauſe que le pays y eſt inhabile à le porter, pour eſtre eſtrangement expoſé à la froidure. Bien eſt vray que quelquefois il y fait chault, mais ſoudain l'air changeant de viſage on voit les nuages, & l'abondance fort grande de pluye: Les froids, & les neges y ſont & longs & exceſſifs, ce qui a aprins aux habitãs & à baſtir aſſez chaudement, & à faire des habits de peaux de beſtes, pour ſe preualoir de telle froidure: laquelle empeſche qu'il n'y a aucun fruit, ny arbre fruitier quelconque.

Vraye relatiõ de Vaſquez touchãt Ceuola, à preſent la ville s'apelle Grenade.

Quel le pays de Ceuola, temperature, & condition d'iceluy.

Le pays y eſt plat, & ſans montaignes, aſſez fertil, en leur Mahis qui eſt vne eſpece de bled comme noz millets, & en quelques legumes, les cerfs, dains, & autres beſtes ſemblables y ſont en abondance, & des cuirs deſquelles ils s'arment contre le froid. Ce pauure peuple adoroit l'eau, & ne ſçauoit donner autre raiſon de ceſte idolatrie, ſinon que c'eſt elle qui fait croiſtre, & engendre leur bled, ou Mahis, & que c'eſt par elle que ils ſe ſentent ſuſtenter leur vie, & que auſſi leurs anceſtres en auoyent ainſi vſé, la trace deſquels ilz imitoyent encore. Ces Ceuoliens & leurs voiſins ont

Ceuoliens adorẽt l'eau, & pourquoy

pour armes, allans en guerre, vne masse, la rondelle, l'arc auec les flesches, lesquelles en lieu de fer, õt de certains os aigus au bout, qui sont poignãs, & acerez au possible: les femmes võt vestuës de certaines chemises ouuertes par le deuant, & lesquelles elles ceignent, & qui leur vont iusque aux pieds, lesquelles elles attachent auec certains cordons de coton, ainsi que nous en vsons pardeça auec des boutõs: & en sont si ialoux, que ceux qui ont demeuré parmy ce peuple, disent n'auoir guere peu voir vne seule fẽme tandis qu'ils ont esté en celle prouince. I'ay dit qu'ils ont l'eau en grãde reuerẽce, mais non pourtant n'est elle point la principale diuinité à qui ils font honneur, ains c'est le soleil, tout ainsi que ceux de Canada, & de la Floride, bien est vray que les Floridiens, cõme dit est, offrent de sanglãs sacrifices à leur Dieu, & luy immolent les hommes, là où ceux-cy ne sont si cruels, contens de luy offrir vn peu de chacune chose qu'ils mangent, & la gettẽt en l'air pour recognoissance q̃ il est le souuerain, & auq̃l ils rendent graces de tout ce qu'ils ont de vie, cõme en estãt le distributeur. Faisans encor ceste dispersion en l'air, pour la perfection du sacrifice, ils ont de coustume de s'ẽplir la bouche de Mahis, & autres semences, & en arrouser les assistãs auec grande ceremonie. Et est tout le pays adõné à ce seruice, aussi bien qu'à ceste abomination d'idolatrie est conioint le detestable peché de Sodomie, y ayãt des hõmes, lesq̃ls dés le berceau auãt sont dediés à cest vsage infame de souffrir, & lesquels ne se mariẽt iamais, ny osent s'accoupler à femme, ains seruent de boucherie à quiconque veut se souiller en ceste vilennie. Ont aussi des femmes cõmunes, lesq̃lles demeurẽt separées de celles qui sont mariées, & ne frequentẽt aucunemẽt auec elles, à cause (cõmedit est) q̃ ce peuple est estrãgement ialoux, & ne souffre q̃ personne aproche leurs fẽmes, desq̃lles en aucuns lieux, les vns en ont grãd nõbre, & en d'autres ils se cõtentẽt d'ẽ espouser vne seule: & voila quãt aux mœurs de ces pays plus Septẽtrionaux, qui cõfinent aux terres du Mexique, & la verité desquels, i'ay tiré de ce qu'en ont laissé par escrit Vasquez de Coronado, & Ferdinand Alarcon qui ont fait le susdit voyage.

Ceuoliens fort ialoux.

Ceuoliens & peuples voisins adorẽt le soleil.

Sacrifices quelz faitz au Soleil par les Ceuoliens.

Vilennie des Ceuoliens.

Vasquez Coronado, & Ferdinãd Alarcõ ont descouuert Ceuola 1540.

Du Royaume de Mexique, mœurs, & façons de vie des habitans en iceluy, & comme les Espaignols l'ont conquis. Chapit. 5.

IAçoit qu'il y ait de nos Frãçois qui ont fait quelq̃ descriptiõ de la grãde & fameuse cité de Themistitan, si ne lairray-ie pourtant de l'effigier & descrire, suiuant les memoires qu'ẽ a laissé celuy mesme qui en feit la conqueste: à sçauoir Fernand Cortez excellent Capitaine, & qui baptisa le pays Mexicain, du nom de Nouuelle Espaigne: sans toutesfois que i'aille deuiner à la volée la cause des noms des pays, esquels le peuple, ne sçachant mesme ny son origine, n'y l'occasion de son nom, commẽt seroit-il possible que les nostres en sceussent rendre raison, ioint q̃ i'ay protesté, & proteste de ne riẽ dire qu'auec le tesmoignage de ceux qui en sçauẽt la verité, & qui en ayans escrit, pour y auoir esté, nous sont de tant plus proposez à ensuiure, que nous detestõs l'impudẽce de ceux, qui veulẽt nous paistre de baïes, & nous faire croire leurs cõptes. A propos dõc, cõme Fernãd Cortés en sõ p̃mier aduis ẽuoyé à la maiesté de l'ẽp. Char. 5. eust descrite la p̃uince de Panuco, & en la secõde effigiée la prouince nõmée Sienchimalé, la va-

La descouuerte en aduint l'an 1519. & 20.

Fernand Cortez cõquist le Mexique.

Cortez a escrit trois relations.

lée de Cartenai, la regiō de Telſcaltecal, & que il euſt repurgé de larrōs le païs de Guaſicango, declairé q̄ il a les conqueſtes des terres d'Acanſigo, & Izuchan, apres auoir deſcrit les villes de Amaquerucà, Tzapalapà & Camalcā auec leurs richeſſes, & n'oubliāt de mettre en auāt les petits royaumes cōtenus ſous ces nōs de Curulà, Tamazalapa, Malinaltebeq̄, & Tenis, qui ſōt prouinces fort riches en or, fruits & autres ſingularitez, à la fin d'autāt que toutes celles cy ſont cōpriſes ſous le nom & puiſſance du Roy Mexicā, & q̄ elles ſont de ſa cōtribution & obeiſſance, il deſcrit auſſi la regiō du Mexique en ceſte ſorte: Auāt, dit-il, que riē dire de la fameuſe cité de Themiſtitan, il fault pour mieux l'entendre, ſçauoir l'aſſiete du pays de Mexique, auquel eſt poſée, & baſtie celle grād cité, qui eſt le ſiege & court royale du roy, & ſouuerain de toutes les regiōs ſurnōmées. Mexique donc eſt vn païs tout ceint, & enuirōné de treshaults, & treſaſpres mōts, & inaceſſibles, au pied deſq̄ls neātmoins giſt vne belle, & gētille planure, & lōgue cāpaigne ayāt ſoixante dix lieuës, & en iceluy païs y a deux lacs, leſq̄lz occupēt preſque toute la prouince, entāt q̄ tous les deux tiennēt 50. lieuës, ou peu ſ'en fault d'eſpace, l'vn deſq̄ls eſt d'eau douce, & le gouſt de l'autre eſt auſſi ſalée & mal-plaiſante au gouſt q̄ l'eau de la mer, & ceſtuy eſt plus grād q̄ le lac d'eau douce, & tous les deux ſeparez par q̄lques collines, qui ſont au milieu de la cāpaigne. Depuis l'iſle de Malhado iuſq̄ au Mexiq̄, & la grād cité de Themiſtitā, tous les peuples y habitās ont de couſtume de ne coucher auec leurs fēmes dés le iour q̄ elles ſe ſentēt enceintes, iuſques deux ans apres la naiſſance du fruit q̄ elles portēt, & nourriſſent leurs enfans iuſq̄ à tāt qu'ils attaignēt l'ā 12. de leur aage, & ſōt ſuffiſans de ſe pourchaſſer d'eux-meſmes dequoy viure. Ils y ſont ſi peu charitables q̄ ſi q̄lcun tōbe malade parmy eux ē pleine cāpaigne, ſ'il n'eſt ou leur fils, ou leur frere, ils n'ē tiennēt cōpte, ains le laiſſent là pour y mourir, ou qu'il ſe ſoulage ſ'il eſt en ſa puiſſance: mais ſ'ils eſt ou leur enfant, ou frere, ils le chargent ſur leurs eſpaules, & l'ēportēt, pour le pēſer, & guerir ſuiuāt la ſuſeſcritte façō de faire. Ce peuple ēcor a pour vſage, luy ſeruāt de loy, de ſe ſeparer de celles q̄ il a en mariage pour l'occaſiō la moindre du mōde, & ſe remariēt à qui bon leur ſemble, ſauf ſ'il y auoit des enfans, car alors, il n'eſt loiſible à aucun de quitter ſa femme. S'ils ont quelq̄ debat entr'eux, ce ne ſont les arcs, & fleſches, auec leſq̄lles ils demeſlēt leur differēt, ains à grands coups de poing, & à belles baſtōnades, & n'y a q̄ les fēmes qui en facēt la ſeparatiō: & departy q̄ elles ont la q̄relle, chacū ſe retire loing de ſon voiſin iuſq̄s a tāt q̄ ſa colere luy paſſe: & ſoudain q̄ le deſdain ſ'amortiſt en leur ame, ils ſe reuniſſent enſemble comme ſi iamais ils n'auoyent eu aucune meſlée. Bien eſt vray que ceux qui ne ſont pas mariez n'en ſont pas ainſi, car ſ'ils q̄rellēt & ſe batēt ils ſe retirēt vers leurs voiſins, qui les reçoiuēt courtoiſemēt, les aydās de ce q̄ ils ont iuſqu'à tant que le tout appaiſé, chacū ſe retire en ſa maiſōnette: & ſōt en general fort bōs guerriers, & ſi caults, pouruoyans, ſages, & ruſez en ce qui eſt de l'art militaire, qu'on les eſtimeroit auoir eſté cōduits par les plus braues chefs q̄ nous ayōs ē noſtre Europe. Et d'autāt q̄ (cōme i'ay dit) ce peuple ne ſ'arreſte guere iamais en vn lieu, & q̄ il porte ſes maiſons quelque part qu'il marche: ſ'il aduient qu'il luy faille

Prouinces cōpriſes au royaume de Mexique.

Aſſiete du pays Mexican.

Continēce des occidentaux & le tēps que les femmes alaitent leurs enfans.

Diuorce entre les Indiens d'Occident cōme receu.

Les peuples dés la riuiere des Palmes iuſqu'au Mexique bons guerriers.

ſ'arreſter en quelque lieu, où ſes ennemys le puiſſent offencer, c'eſt lors qu'on voit dreſſer ſon equipage,& ſes loges au pied de quelque mõt pierreux, & difficile, & où il y ayt du boys le plus eſpais qu'ils peuuent choiſir,puis ſe retranchent de tous coſtez,& y repoſent à l'aiſe. Ceux qui doiuẽt combattre ſe couurent tous de boys menu comme qui feroit des Paueſades,& ainſi cachez ils deſcochent leurs fleſches,ſi bien couuertz, que iaçoit que l'ennemy leur ſoit proche & voiſin, ſi ne peut il les deſcouurir aucunement. Or font ilz vn chemin fort eſtroit iuſque au demy montaigne,où ils dreſſent vn lieu pour la retraite de leurs femmes & enfans, que ils meinẽt touſiours, à cauſe que tout ainſi q̃ elles ſont le plus ſouuẽt l'occaſiõ de leurs querelles,elles les departẽt auſſi lors qu'ils combatẽt le plus furieuſemẽt.Ce ſont les plus fins,& ruſez à ſe ſurprẽdre les vns les autres, q̃ hõme ſçauroit imaginer:au reſte quãd ils ont querelles particulieres d'vne maiſon à autre,on ne voit q̃ embuſches & aguets,& des meurtres infinis faits en trahiſon & par ſurpriſe : en ſomme c'eſt la nation la plus diligente en fait de guerre qui ſoit en tout l'Occidẽt,entant que ſ'ilz ſe doubtẽt de leur aduerſaire,ils n'õt garde de dormir,ains ſerõt tout le long de la nuit en ſentinelle,tenãs l'arc preſt auec vne douzaine de fleſches, ſouuent ils ſortẽt de leur loge allãs ronder autour le vẽtre contre terre,pour n'eſtre point aperceus,affin de voir & ſçauoir ce qui ſe fait au cãp de l'ennemy,afin que s'ils ſentent aucun remuement ils ſoyent preſts pour ſe mettre en deffence. Quãd ils cõbatent ils ſe tiennent bas, & ſ'abaiſſent pour n'eſtre attaints des fleſches aduerſaires,& deſcochãt ils parlẽt touſiours,& ſaultẽt d'vn lieu en autre: ainſi l'harquebuſerie ne leur porte guere grãd nuiſance quãd les noſtres les attaquẽt,ſi ce n'eſt q̃ ce ſoit en quelque lieu eſtroit, ou l'eau les empeſche de ſe deſtourner,& gauchir aux coups,&n'y a moyẽ de les auoir q̃ par l'effort,& gaillardiſe de la caualerie: laq̃lle ces gẽs craignẽt ſur toutes les choſes de ce mõde.Or quicõque a affaire auec eux qu'il n'oublie riẽ de ſon cœur,& aſſeurance,& ſoit ſi diſcret que ces barbares ne cognoiſſent rien en luy d'eſtonnement, ou faulte de hardieſſe,d'autãt qu'ilz ſ'aydẽt le mieux de telles occaſions que gẽs de la terre tãt ils ſont accorts, & ſubtils,& qui ſ'enhardiſſent en l'auiliſſemẽt de leurs ennemys,& courageuſement ſe vengent lors qu'ils voyent eſtonnez leurs aduerſaires: voire ne fault leur vſer de guere grãd gracieuſeté durãt le cõbat, ny craindre de les offencer,car ils ſe moquent de tels reſpects, & eſtiment que c'eſt vn ſigne euidẽt de couardiſe.Lors qu'ils ſont cõbatãs entr'eux de voiſin à voiſin,& qu'ils ont employé toute leur munition de fleſches, chacun ſ'en retourne ſon chemin,ſans que ſon ennemy ſe ſoucie de le pourſuiure,encore q̃ les fuyãs ſoyẽt en beaucoup plus petit nõbre q̃ ceux à qui le chãp eſt demeuré libre,car telle eſt la couſtume vſée entr'eux:comme auſſi ils ſont acouſtumez à ſouffrir la faim, & ſoif, & froid plus que tous les autres, & par-ainſi ne fault ſ'eſtonner ſ'ils ſont ſi bons guerriers, & ſi ſages que ie vous ay deſcrit. La diuerſité des langues y eſt vne grand faſcherie à ceux qui nauiguent le long de celle coſte, iaçoit qu'il y ayt vn langaige commun,qui eſt entẽdu en l'eſtẽduë de plus de 400.lieuës de terre. Paſſez les peuples ſuſnommez, on trouue les Comes, & Camoles, peuple fort ſot

Comme ilz dreſſent leur camp.

Maniere que ce peuple tient en cõbatant.

Comme leur combat prend fin.

Comes, & Camoles peuples.

& adonné à ses plaisirs,où chascun s'enyure auec certaine fumée d'herbe, ou pouldre faitte d'icelle plante. Ont aussi vne sorte de boisson faitte des fueilles d'vn arbre qui est semblable à celles d'vn chesne qu'ils cuisent dans de grands chaudieres pleines d'eau, lesquelles ayans donné deux bouïllons ilz tirent de dessus le feu,& quand elle est à demy tiede, & que encor l'escume y est par dessus ilz en boiuent,& la hument la plus chaude qu'ilz la peuuent souffrir,mais tandis qu'ils la tirent du vase, & auant que en vser,ils crient & semonnent ceux qui aurōt desir de boire.Les femmes oyant ce cry quelque part qu'elles soyent fault que s'arrestent sans bouger d'vn lieu,ny remuer en sorte quelconque, car s'il aduenoit qu'vne remuast elle seroit battue à outrance, & ce pendant leur boisson gettée & respandue, à cause qu'ils ont opinion que si tandis qu'ilz appellent ceux qui voudront boire quelque femme se remuoit tant soit peu,que quelque cas de malheureux entre en leur boire, & d'iceluy en leur corps, qui les fait mourir en peu de temps. Ceste boisson a la couleur iaune, & en vsent trois iours de suite sans manger viande quelconque, ne passant iour que chascun n'en aualle plus d'vn seau & demy. Il y a encor diuers autres peuples le long de celle coste,que ie laisse pour vser de mesmes façons de faire que ceux que iusqu'icy auōs descrit,iaçoit que les vns sont plus courtois que les autres,selon aussi(comme ie pense)qu'ils sont frequentez des Chrestiens, ou eu esgard au traitement que leur font les nostres:d'autant que les Espaignolz mesmes confessent,que ces pauures Barbares fuioyent les Chrestiens à cause que ceux de leur troupe n'oublioient rien à prendre deualisans ceux qui les caressoyent, & esclauans les naturelz du pays qui leur offroyent assez & plus que volontiers leur seruice. Or auant que retourner sur la coste tirant vers la nouuelle Espaigne,& que venir aux isles qui sont dés la Floride iusques à Iucatan, & au Panuco, nous verrons le plat pays tirant vers la mer de Sur, laissant neantmoins les terres qui regardent le plus le Septentrion,à cause qu'il n'y a encore aucun qui en aye plus descouuert que du long de la mer, & de quelques fleuues és païs de Canadà,Bacaleoz, Hochelagà,& Labradour, deschifrez par nous és chapitres precedens.Non loing des Prouinces des Comes,& Camoles,est la region de Cuinao, & vne autre qui l'auoisine laquelle est nommée Cuinaquiro, aboutissant au païs Mexique vers le Midy & Orient, ayant la mer de Sur par Occident,& les susditz peuples pour obiet Septentrional: les Cuinaens,& Cuinaquiriens sont gens fort estranges,& mal acostables & là où les hommes portent des barbes de certaine espece de paille, allās à demy nudz, toutesfois se couurans des cuirs des bestes, & sacrifians les hommes auec vne brutale cruauté, pensans faire vn grand hōneur à ceux qui les viennent visiter,si auec ceste caresse si mal-plaisante ilz les enuoiēt en l'autre mōde. Ce peuple fut iadis subiet aux Roys de Mexique, mais le Royaume estant tōbé entre les mains des Espaignolz, il a tasché par tout moyen de se dispenser de leur obeyssance,se sentant vaillant & fort robuste, & au reste ayant des lieux boscageux, & des aspres montaignes pour s'y retirer,& si courageux,& hardy que Nuno de Gusman escriuāt à l'Empereur Charles cinquiesme, & recommandant la vaillance de ces Barba-

Estrange superstition des Barbares Camoles.

Cuinaò, & Cuinaquirò regions Occidentales.

Nuno de Gusmā en ses relations.

res, il dit qu'vn Indien voyant vn Espaignol monté à l'aduantage,& armé auoir passé vne riuiere ne craignist de l'attaquer à tout son espée de boys, de laquelle il luy donna deux ou trois vertes attaintes, & se porta si bien que sans le cheual, le Chrestien eut eu assez d'affaire, neantmoins occist il à la fin ce valeureux Barbare que volontiers il eut sauué, veu la gaillardise, s'il luy eust esté possible de le prẽdre en vie. Les Cuineens biẽ que adorent le Soleil, suyuant la façon de faire des autres peuples dés le Septentrion tirant à la mer de Sur, iusqu'au païs Mexique: si est-ce encor que ils ont des idoles ausquelles ilz font grand honneur, & reuerẽce: & quoy qu'ils prennent plaisir lors que les Chrestiens leur parlent de Dieu createur du Ciel, & de la terre, si sont ils si bestiaux, & grossiers d'esprit, q̃ mesprisans cecy, ils ne peuuent desacoustumer le seruice du Diable, lequel ilz sentent pour estrange, & mal-gracieux maistre, aussi bien que ceux de Malhado, & que les Iaguazes cy deuant mentionnez. Et n'est grand cas que ce malin esprit les tienne ainsi aueuglez, veu que là où leurs voisins ont quelque modestie, & continence, ceux cy sont si brutalement conduitz du desreiglement de leur appetit, qu'ilz commettent le peché cõtre nature, & vsent des mariages desquelz est taxé Nerõ auoir voulu vser par les histoires Romaines. Ce peuple est en outre imitateur de la brutalité des Caribes & Canibales, entant qu'il mange les hommes tout ainsi que nous faisons la sauuagine, cõme ainsi soit que leur instructeur Sathan leur apprend ceste effusion de sang, & monstre que c'est le plus grand, & plus agreable seruice qu'on luy puisse faire, car il parle à eux, ainsi qu'il fait en Calicuth, cõme nous auons monstré, & ainsi qu'il faisoit au Mexique, & Cuscò, cõme i'espere vous deduire és chapitres suyuants. Or les Lacz susdits se viennent ioindre en vne estressissure de terre, qui est entre les deux costaux, & les hautes montaignes, où le destroit peut auoir d'estẽdue autant que la portée d'vn arc, & par iceluy l'vn lac entre dans l'autre, & les passans entrent és citez assises sur les Lacz, sans toucher à terre. Et le Lac salé (qui est le plus grand) a son fluz & refluz tout ainsi que la mer, & lors qu'il croist, son eau entre dedans celuy d'eau douce auec aussi grande vehemẽce q̃ si c'estoit quelque fleuue se desbordant impetueusement, & de mesme en fait celuy d'eau douce en son acroist, & desbordement, s'engoulphant en l'eau salée: Et sur le plus grand est assise la grande, riche, & renõmée cité de Themistitan, estãt esloigné de terre ferme quelques deux bõnes lieuës, & d'icelle auant y a quatre chaussées fort estroites ayans de largeur enuiron la longueur d'vne pique, qui conduisent à la cité, qui n'est pas si grãde q̃ Paris, ou Venise, ainsi qu'aucuns l'ont chanté en leurs comptes, veu que Cortez l'a fait semblable à Seuille, ou Cordonne en Espaigne, qui ne sont pas plus grandes qu'Orleans, ou Tholouze. Mais ce qui la fait paroistre ainsi spacieuse, c'est qu'elle est assise la moitié en l'eau, ayant chacune maison son issue, affin que l'eau puisse couler en montant, ou decroissant, & y va lon sur des Canoës, (ce sont leur vaisseaux faitz tous d'vne piece) ainsi qu'õ passe les canaux sur des gõdoles à Venise. Neãtmoins les ruës y sont grandes, & spacieuses, rehaucées fort gentiment auec des leuées faites de boys, affin q̃ l'eau ne s'estende plus que de raison, y a encor

Vaillãce des Cuinéens.

Cuinaquiriens grands idolatres

Cuinéens Sodomites.

Cuinéens & Cuinaquireens Antropophages.

Assiette de la grãde cité de Themistitan.

Themistitã basty tout ainsi que Venise.

des pōtz pour passer en terre ferme,& les places de belle estēdue où se vē dent toutes choses qui seruēt pour la nourriture de l'homme. N'y a guere chose qui serue pour le plaisir,& cōmodité qu'ō n'y trouue en assez grand abondance,& auec tel ordre qu'à chacū mestier,& espece de marchādise, est ordōnée sa rue sās qu'ō y mesle d'autre chose parmy. Au milieu de chascune des places y a vne grāde maison où se tiēnent ordinairement 10. ou 12. personnes pour iuger,& decider de toutes cōtrouerses qui s'esmeuuent sur quelque achapt,ou vēte entre les marchās:& par là on peut cognoistre & la police,& l'hōnesteté de ce peuple estimé tāt sauuage, & Barbare,par ceux qui ne trouuēt rien de ciuilisé,q̄ ce qui ce fait és terres de leur naissance. Voila quāt au bastimēt,estāt ce païs en eleuatiō de quelques 25. degrez aprochās l'equateur posée au 3. Climat par delà le Tropique d'esté,le peuple y estāt d'assez belle stature,nō trop blāc, ny noir aussi, à cause qu'il approche le Septētrion,& nous est aussi fort Occidētal, magnifique en son mesnage,superflu en bāquets,arrogāt au possible,& estrangemēt idolatre auant que les Espaignolz s'en feissent les maistres. Et cōme ainsi soit que la ville soit diuisée par cartiers,& cōtrées,& qu'ē icelles les edifices y soiēt fort bien & superbement dressez par tout, si est-ce que les lieux les plus beaux,& honorables sont deputez pour aucūs religieux qu'ilz ont,& lesquelz seruēt aux tēples de leurs idoles,desquelles ilz sont les gardiēs,habitans pres leurs tēples,& Mosquées, ou ilz les tiennent. Ces religieux vont tous vestuz de noir ne se faisās couper ny barbe,ny cheueux,ne se peignās dés le iour qu'ilz entrēt en religion,iusqu'au iour qu'ils en sortent:& sont tous choisis des enfans des meilleures maisons, & des plus grās seigneurs de la cité, qui portent cest habit dés l'aage de six à sept ans,iusqu'à tāt que les peres les en tirent pour les marier:& plus souuent y met on les filz aisnez,& ceux qui doiuent succeder à l'heritage,que non pas les autres,affin qu'ilz y aprennent la vertu, & le moyen de bien regir leur famille. Tandis qu'ilz sont là,ne leur est permis d'aller voir les femmes, ny aux dames est loisible d'entrer en l'habitation de ces hommes, lesquelz s'abstiennent de certaines viandes en aucunes saisons,& seruent ordinairement aux sacrifices, & temples de leurs idoles: Ces maisons de leurs oraisons sont fort richement basties, grandes, bien dressées,de grands edifices à l'entour pour y loger ces venerables, & ayans vn grand nombre de tours,& quantité de chappelles, où sont posez reueremment leurs faux dieux sur des sieges, ayans des Dais, & Pauillons par dessus, & diuerses paintures tout autour, & sont ces statues proportionnées d'vne desmesurée grandeur, & laquelle excede la haulteur de quelque que ce soit, & faites d'vne estrange composition, à sçauoir de toutes sortes de grains desquelz ilz vsent pour leur viure, pillez & incorporez ensemble auec le sang de ceux qu'ilz tuent pour en faire sacrifice. Car voulans offrir chose agreable à leurs dieux,ilz prennent vn homme tout en vie,& luy tirent le cœur du ventre & du sang ils en font ceste belle paste pour dresser l'abomination de leurs idoles, lesquelles estans parfaites en la grandeurs que vous ay dit, & mises en leurs chappelles, on leur offre grand nōbre de cœurs des paures hommes qu'on leur sacrifie, & du sang de ces sacrifiez en oignent la

Grande police des seig. de Themistitan.

Quelz sont les religieux des idolatres du Mexique.

Dequoy les Mexicans font leurs idoles.

Abominables sacrifices des Mexicans.

face de leurs ſimulachres deteſtables: & n'ayans des Eſtrangers pour ceſt effect, les petits enfans de leur propre pays ſont reſeruez pour le ſacrifice. Ilz auoyent pluſieurs chappelles, & icelles obſcures & ſans que pourtant on y tint aucune lumiere, où eſtoyent leurs idoles, chaſcun en ayant vne particuliere à ſa deuotion, & pour toute maladie, ou action, ayās vn Dieu ſanglant adoré en leurs affaires, ainſi que iadis en vſoyent, & les Grecz, & les Romains viuans en Idolatrie. Les tours que vous ay dit eſtre aux coins des logis qui ſont voiſins des temples, ou Moſquées ne ſeruent que pour tombeau & ſepulture des ſeigneurs, où encor il y a des chappelles auec ces Idoles qui ſont les dieux particuliers de chaſcune maiſon. Ie ne veux m'amuſer à vous deſchiffrer la beauté de leurs maiſons, & iardinages, ny m'arreſter, ſur la grand induſtrie qu'ilz ont eu à conduire l'eau douce par des canaux ſouterrains, & Aqueduitz dans leur ville, & ne me chault de ſçauoir ſi les deniers qu'ordinairement on leue ſur toutes les denrées portées vendre au marché ſont pour le Roy, ou ſi elles viennent à l'hoſtel de ville, entant que la communauté, & les ſeigneurs de la cité ont grand puiſſance ſur la police: entant que ſe ſont eux qui donnent pris à toute choſe, & eſtabliſſent les gardes que vous ay dit ſe tenir és places pour vuider les querelles des marchands, & punir les larrons, ou autres faiſans tort à ceux qui trafiquent. On voit encor en leurs places publiques tous les iours des hommes de tous meſtiers, qui attendent là à voir ſ'il y a quelqu'vn qui vueille les employer au meſtier duquel ilz ſe meſlēt, en ſomme quoy que ce peuple ſoit Barbare, ſi eſt-il bien policé, & le mieux dreſſé de tout tāt que l'on en a deſcouuert de la memoire de noz peres: au reſte vaillant, & ſubtil, hardy, courageux, aymant ſon prince, & pour la deffence duquel cōtre les Eſpaignolz il en eſt mort pluſieurs milliers, ainſi qu'encore nous dirons, ayans eſpluché d'autres choſes qui reſtent à demeſler. Ce peuple eſt de grande ſtature ſans excez neantmoins, diſpoz, gaillard, & qui ſupporte ayſément les incommoditez de la faim, & de toute ſorte de trauail il ne craint point la mort, & ſe hazarde courageuſemēt à la guerre, laquelle ils aymēt ſur tout, & careſſent ceux qui ſ'y font cognoiſtre pour les plus vaillant, le faiſans Capitaine, & ſeigneur, & luy donnent des terres, vaſſaux & eſclaues: & pour le recognoiſtre en quelque compaignie, qu'ilz ſoyent luy font quelque marque en ſes cheueux, laquelle veuë, chacun luy fait autant d'honneur preſque que ſi c'eſtoit leur propre Roy.

Sepulchres des ſeig. de Mexiques ou ſont dreſſez.

Puiſſāce des ſeig. de la ville de Themiſtitan.

Cōditions du peuple Mexican.

Armes de ceux du Mexique deffenſiues.

Leurs armes defenſiues ſont certains pourpointz cotonnez, & eſpais d'vn bon doigt, leſquelz ſont fortz, & reſiſtans aux coups, & par deſſus ceux là portent encor d'autres pourpointz & chauſſes qui ſ'entretiennent enſemble, & qu'ilz lacent, & eſguillettent par derriere & tout cecy eſt fait d'vne groſſe toille, & couuert de diuers plumages d'oiſeaux de pluſieurs couleurs. Les grands ſeigneurs ont des mailles non de fer, mais d'or, & d'argent, & ce qu'ilz portent qui eſt couuert de plume eſt fort à l'eſgal de leurs armes: leur abillement de teſte eſt de boys fait en forme de quelque beſte rauiſſante tenant la gueule bée, comme ſi elle vouloit engloutir vn homme, & par deſſus vn grand pennache enrichy d'or, & de pierrerie. Leurs targues, rondelles, & Pauois, ſont de Cannes bien maſſifz, & doublez

blez de Coton,& par dessus embellis de plumes,& lames d'or, & si fortz qu'à grand peine le trait y peut donner attainte,& les penetrer. Les armes offensiues desquelles se seruent le plus sont l'arc,& les flesches,& vn dard qu'ilz lancent en guerre, le fer des bouts, est vne pierre viue, ou quelque oz de poisson tres-aigu & nuisant:les aucuns font des boutz à trois pointes,qui aussi blecent en trois lieux:leurs espées sont de boys, mais au taillant d'icelles,qui est large de demy pied, ilz mettent de ces pierres aiguisées qui taillent aussi bien ou mieux que rasoir qu'on puisse faire. Vsent encore de fondes & s'en aydent fort dextrement, hardis, & obstinez, & qui à grand peine peuuent estre ostez de leur ranc,d'autant qu'ilz tiennét vn merueilleux ordre estans en bataille : durant laquelle ilz chantent, & ballent & quelquefois font de si grandz cris, & huées qu'ilz estonnent ceux qui les oyent, & sur tout s'ilz se voyent auoir du meilleur : cruelz au possible, comme ceux qui ne pardonnent à homme tant leur soit-il proche,& ne respectent aucun aage ny sexe tuans tout, & les mangeans, s'ilz ne peuuent les emmener auec eux en captiuité. Leurs abillemẽs sont certains manteaux faitz de Coton comme des linceux, ouurez fort diuersement, & desquelz chascun en a deux ou trois, & les lient par deuant sur l'estomach:en hiuer ilz se vestét de certains habits faits de plume fort menue, qui semble estre de soye cramoisie,& veluz ainsi qu'on porte par deça les chapeaux de soye,& en ont de rouges,noirs, blancz,gris, & iaunes. Couurent aussi leurs parties honteuses, tant deuant que derriere auec des froutoirs fort gentilz, & galantement elabourez, auec de grans boutons & houpes diuersement coulourées, qui leur pendent mignonnement de tous costez, & ont des souliers qui n'ont que la simple semelle, sauf que par dessus y a vne couroye qui vient dés la pointe se ioindre au talon où est attachée auec quelques boutons : ne portent rien sur la teste,si ce n'est à la guerre, & en leurs festes, & dances qu'ilz ont de longs chapeaux, & iceux faitsde diuerses couleurs & manieres.

Armes offensiues du Mexican.

Vsage du Mexican en bataille & sa cruauté.

Habits de Mexicans hors de guerre.

Cõme s'accoustrẽt les dames Mexicanes.

Les femmes ont des chemises de Coton sans manches,qui ressemblent des surpeliz,longues,larges,& subtilement elabourées par tout,gentimẽt contrepointées par les bords,& frangées non sans grand industrie, & de telles chemises en portent deux,ou trois faites diuersement, mais vne qui est plus longue que toutes les autres. De la ceinture en bas elles portent encor vn abillement de Coton fin qui leur va iusqu'à la pointe du pied, & ne portent rien sur la teste, laissans leurs cheueux espars, qui leur couurent les espaules, & sont beaux encore qu'ils soyẽt vn peu noirastres, & de couleur de chastaigne:il est vray qu'és païs chaults,& voisins de la mer elles ont des couurechefz tanez, & faits en resu, comme voiles desquelz elles se garẽtissent cõtre la chaleur. Leur viure est assez somptueux ayãs de poules,Cailles,Paons, Oyes, & Canartz:& tuant pour leur ordinaire des Cerfz,Cheureux,Lieures,& Counilz,ont abondance d'herbes, & fruitz, & se plaisent fort de la verdure, & des potages, & neantmoins sont gens sobres,& qui se contentent de peu autant que nation qui soit sur la terre. Leur pain est fait d'vn certain grain qu'ilz nomment Tagul, ayant figure d'vn poidz les vns estans rouges,autres blancz,& autres noirs, qui estant

Viure, & sobrieté des Mexequãs.

Quel est le bled des Mexicains, et comme ilz font leur pain.

semez la tige vient de la hauteur d'vne demy lance, gettant deux ou trois branches où est le grain tout ainsi que par deça nous voyons le groz millet, & Panicle, & lequel grain ils mettoyent apres en auoir osté l'escorce auec de la chaux, & le meulent auec quelques pierres faites expres, & si tost brisé aussi soudain on met ceste farine en l'eau pour en faire paste, laquelle sans leuain aucun, ilz forment en pain, & là font cuire sur de certains tuileaux grans cõme cribles, le mangeans tout chauld, à cause qu'il est meilleur que s'ils le laissẽt refroidir. Leur Cachanatle, à sçauoir boisson principale & meilleure de laquelle ilz vsent est faite & composée d'aucũ fruit d'vn arbre qui porte le fruit tout ainsi que sont noz Concombres: & cest arbre est si delicat, qu'il luy fault d'autres arbres touffuz autour qui le deffendent du vent, & du hasle, & neantmoins il demande la terre qui soit & grasse, & non aucunemẽt morfondue: le fruit s'appelle Cacao, que ils font bouillir & y meslent quelques pouldres parmy pour luy donner meilleur goust & consiste ce breuuage presque tout en escume: & ainsi ceux qui en boiuent ouurent fort la bouche affin qu'elle s'escoule, & plus aysément descende en bas le gosier. La police de ce peuple estoit conduite souz l'autorité d'vn grand Monarque qui estoit (auant que l'Espaignol leur ostast leur iurisdiction) comme vn Empereur, ayant plusieurs Roys, ducz, Comtes, & Barõs souz son obeyssance, aussi bien que les Cheualiers & soldatz, estoient prest à marcher dés que le commandement leur estoit fait de la part du souuerain. Or y estoyent les seigneurs tellement honorez, obeïs, & respectez qu'il ne leur manquoit rien plus, sinõ qu'on les adorast comme dieux: La iustice si seuere, & que tout ainsi q̃ iadis les loix de Dracon Athenien estoyent sanglantes, ceux cy ne voyoyent par leurs ordonnances crime aucun, qui fut puny plus doucement que de supplice, & peine capitale, ou de perpetuelle seruitude. Les larcins, volz, & assasinements y estoyent chastiez fort rigoureusement, mesmement si vn hõme entroit au iardin ou champ d'autruy, & qu'il n'y prist qu'vne poignée de grain, ou quelque fruit s'il estoit pris, le meilleur marché qu'on luy faisoit, estoit d'estre dõné pour esclaue à celuy qu'il auoit desrobé. Celuy qui trahissoit le Roy, ou cõmettoit quelque crime cõtre sa personne, estoit occis cruellement, & sans nulle misericorde auec tous ses enfans, & famille, & parens iusqu'à la quatriesme generation: & ceste rigueur si estrange estoit cause qu'on respectoit ainsi les Roys que chascun les honoroit, que on les craignoit, que leurs commandemens estoyent gardez, & que les plus grands flechissoyent sous leur puissance. Ie vous ay parlé cy deuant des idoles, & de leur figure, où i'auoy oublié qu'ilz les asseoyent en vn throsne, auec l'espée au poing, & vne rõdelle au bras comme prestz à entrer en bataille, mais ayant parlé des sacrifices cruelz d'iceux, il n'en fault point passer la maniere sans la descrire, affin qu'on ne s'estonne pas si és anciẽs on lyt les abominables massacres faits en l'hõneur des dieux adorez par l'antiquité, puis q̃ de nostre temps on à veu celle mesme abomination parmy ce peuple miserable, qui abusé par le malin esprit, pẽsoit faire vn grand seruice a ses dieux en espandant le sang des hommes leurs semblables. Nous auons dit qu'ils auoyent des dieux particuliers à chascune

Boisson Cachanatle des Mexicans.

Grande obeïssance des Mexicans vers leur Roy.

Loix seueres en Mexique.

Punition des larcins.

Loy seuere contre les crimes de leze maiesté.

Dieux Mexicans armez.

chose à eux necessaire, mais le Dieu commun du païs, & adoré generallemẽt de tous estoit nommé par eux Horchilouos, l'idole duquel estoit en vne grande Tour assise au milieu de la plus grand place de la cité, & en la chapelle duquel aucun n'entroit que celuy qui est leur souuerain sacrificateur: or toutes les fois qu'ilz ont affaire, & necessité de quelque chose, ils sacrifient plusieurs enfans, femmes, & filles, & des hommes, & s'en fait la ceremonie en ceste maniere. Estant donc prins celuy, qui doibt estre sacrifié, on le conduit par les ruës, & places publiques de la cité paré, enrichy de beaux habitz, & auquel chascun fait grandes caresses, & luy recite ses necessitez, affin qu'il en face le message, & le raporte à leur Dieu, puis que il est prest de faire le voyage, puis luy donne quelque chose soit pour mãger ou autrement, de sorte que ce miserable qu'on méne à ce supplice, ains qu'arriuer au temple est tout chargé de presens que luy font les citoyens, qui luy donnent des commissions à despecher en l'autre monde, & tous ces dons reuiennent au proffit du sacrificateur pour le salaire de son execution. Pourmené qu'on a ainsi cest homme, il est porté au temple où se dresse le bal, & la feste (ainsi que tout se passe souz la mesure de la dance par tous ces païs) & en laquelle le consacré au Diable gambade, saulte, & basse, & s'esiouïst auec les autres. Le bal finy, le sacrificateur qui le doibt massacrer, le despouïlle & le conduit a vn coing de la tour en laquelle gist l'Idole de leur principal Dieu, auquel coing, y a vn simulachre de pierre, où il apuye le patient, luy liant vne main à l'espaule de l'idole, & l'autre à l'autre, & le mesme en vsant à l'édroit des iambes : ce que fait, tous se mettent de rechef à chanter & dancer autour de ceste victime, luy comptans leurs affaires, & repliquans leurs necessitez: & chascun luy ayant recommandé ce qu'il veut, voicy arriuer le massacreur (qui est vne grande dignité entr'eux) tenant vn grand Rasoir de pierre, mais qui taille à l'esgal du fer le mieux aceré, & trenchant qu'on puisse trouuer, & auec iceluy, en vn clin d'œil, il vous ouure la poitrine de cest homme au droit du cœur lequel il luy tire tout chault, & bouïllant du vẽtre, lequel est mis entre les mains du grand sacrificateur, qui du sang, qui en sort oinct la bouche de leur Horchilouos, & soudain de ce mesme sang en gette en hault vers le Soleil si c'est de iour, & si durant la nuit on sacrifie, c'est aux estoiles à qui on fait cest offre sanglant: & apres on oinct les leures, & la face à tout tant qu'il y a d'idoles au temple ou Mosquée sathanique, comme aussi le dessus, & cornice de la porte de l'oratoire, où est l'idole principale. Ce que fait on brusle le cœur du deffunct & les cendres en sont reseruées comme chose precieuse dans quelque vase, le mesme en fait on aussi du corps, mettant toutesfois separément les cendres en vn autre vase que celuy où sont celles du cœur : & d'autresfois ilz rostissent le cœur & les oz des iambes & des bras, & les enueloppent en des drapeaux, & les gardent auec grand reuerence. Et iaçoit que les Dieux soyent diuersément contemplez selon la diuersité des Prouinces, entant que les vn adorent le Soleil, d'autres la Lune, & estoiles, les vns se souïllans en l'adoration des bestes à quatre piedz, les autres honorans les oiseaux, ceux cy les serpẽs, & les autres les poissons, si est-ce que de toute chose par eux

Horchilouos le grand idole de Themistitan.

Mode, & ceremonie des sacrifices Mexicans.

Horrible sacrifice

Cendres du sacrifié conseruées.

Infame idolatrie des Mexicans.

venerée ils ont des figures,& repreſentations,& leur offrent ces mauditz & ſanglans ſacrifices. Et ce qui les affectionnoit à ceſte couſtume ſi cruelle, eſtoit que le Diable parlant dedans ces ſimulachres leur commandoit d'en vſer ainſi, & leur faiſoit à croire qu'il ſe paiſſoit de ceſte viande par eux offerte,& ne mangeoit rien ſi volontiers,que les cœurs des hommes. Ce peuple eſt le plus deuotieux en ce qu'il croit,qu'autre qu'on ſçache en tout le monde, & ſi affectionné à ſes Dieux que volõtairement pluſieurs ſ'offrent pour eſtre ſacrifiez,eſtimans de ſauuer leurs ames, qu'ils croyent eſtre immortelles,ainſi que font tous les ſeptentrionnaux vers les Prouinces ſusnommées:& voit on ordinairement pluſieurs qui ſ'inciſent les langues,bras,& cuiſſes,pour en offrir le ſãg à leurs idoles:& ont ſur les chãps des chapelles, & hermitages, où les paſſans vont deuotieuſement offrir leur ſang deuant leurs dieux,les prians de bienheurer leurs affaires, & les conduire en leurs voyages. Voila quant à la religion, & police de la cité de Themiſtitan,& des principales du Mexique,ou les hommes eſtans de bon & gentil eſprit, ont à preſent pour la plus part embraſſé l'Euangile ayans de bons preſcheurs ordinaires qui les deſtournent de ceſte abomination deteſtable d'Idolatrie, & d'vne cruauté ſi barbare,& inhumaine. Ce peuple ne ſe ſoucie que bien peu des femmes, & en fait le moins de compte que nation qui ſoit ſouz le Ciel, veu que pour choſe aucune qui peut tourner à quelque proffit que ce fut, vn Mexican ne diroit rien de ſon affaire à ſa femme tant la tint il chere,ou l'aymaſt il à l'eſgal de ſa perſonne: Et auant qu'ilz ſe chreſtiennaſſent quoy qu'ils eſpouſaſſent chacun diuerſes femmes,comme encore font les Mahometiſtes, ſi en auoyent ilz touſiours vne qui eſtoit la principale, & les enfans ſortans de laquelle ſuccedoyẽt aux biens & heritages du pere : auſſi en eſpouſant ceſte principale,ilz faiſoyent plus de dances & eſbatz,qu'en conduiſant les autres à leur maiſon, qui ne ſeruent q̃ pour le plaiſir,là ou l'autre eſt maiſtreſſe,& chef de la famille. Et affin qu'on ne penſe point que ceſte nation eſtant eſtrangement ſuperſtitieuſe en la perſuaſion deteſtable de ſes dieux,fut auſſi ſans quelque recognoiſſance de l'honneur, que preſque tous les hommes de la terre ont porté à la ſepulture,faut noter que les Mexicans tous, voire tous les Occidẽtaux dés la region de Panuco,iuſqu'à Labradour, & Baccaleoz ſe ſoignẽt grandement de faire que leurs mortz ſoyent mis en terre, & quelque beſtiſe qu'on leur attribue ſi ne ſont ilz point ſi beſtiaux que furent les Hircaniens iadis, qui permettoyent que les beſtes fuſſent celles, qui ſeruoyent de ſepulture à leurs parens : veu que ceux cy quand quelqu'vn d'entr'eux eſt mort,dreſſent vn tombeau fait de pierre,& cõme vne foſſe voultée, dans laquelle ilz mettent le corps du deffunct ſur vn ſiege:& aupres de luy poſoyent ſon eſpée,rondelle,& le plus precieux de ſes ioyaux fuſt d'or,argent,ou pierrerie,& des viandes pour quelque iournée,ayans opinion q̃ les mortz faiſoyent quelque grand voyage,pour lequel paracheuer les viures leur eſtoyent neceſſaires, & les armes vtiles à fin de ſ'en preualoir pour quelques iournées. Et ſi c'eſtoit vne femme, encore n'eſtimoyent ilz point qu'elle fut oiſiue, puis qu'en ſa foſſe on mettoit ſa quenoïlle, fuſeaux, meſtier, & autres choſes du meſnage

Deuotion ſuperſtitieuſe des Mexicans.

Femmes peu reſpectées au pays de Mexique.

Mariage des Mexicans.

Sepulture des Mexiquãs quelle.

des femmes : d'autres brusloyent les corps, à l'imitation, & Grecque, & Romaine, & puis enterroyent les cendres, qu'ils honoroyent auec grand reuerence. En somme quelque douceur que ce peuple se monstrast en sa societé, si estoit-il Antropophage, & si friãt de la chair humaine, que toute venaison luy venoit à contrecœur au pris de ceste viande, & alloyẽt souuent à la guerre se hazarder à la mort, pour prendre des captifs, & dessus lesquels il peut rassasier la gloutõnie de son apetit, & au reste tous Sodomites & yuroignes, comme ceux qui boiuent leur breuuage sans mesure quelconque. Et c'est telle la façon de viure qu'ils ont entr'eux, mais reste à voir comme ils se gouuernent enuers leur Roy, lequel nous auõs dit qu'ils respectent sur toute chose de ce monde, & les richesses duquel ie ne veux descrire, veu que Cortez qui en a veu la plus part, confesse n'estre en sa puissance de declairer entierement l'or, argent, images de ces metaux les mieux faites, & elabourées que orfeure du monde sçauroit mettre en œuure, & dit que les seuls ouurages de plume sont dignes d'estre esgallez aux choses les plus rares qu'on face pardeça, sans qu'il mette en compte la pierrerie qui est sans nombre, & ne puisse rendre compte du reuenu de ce grand Roy, qui de son temps (à sçauoir l'an 1540.) s'apelloit Montez vmà, homme accort, vaillant, subtil, & d'vn grand cœur, les terres duquel, il fait de plus grand estenduë que ne sont toutes les Espaignes. Ne pouuãs donc specifier ce que dessus, à tout le moins deduirons nous la magnificẽce de sa court, à cause que ordinairemẽt presque il se tient à Themistitan, comme aussi font tous les seigneurs circonuoisins, lesquels tiennent leurs enfans à la suite du grand roy pour y estre nourris, ainsi que le voyons aussi estre par toute l'Europe : ayant chascun de ces seigneurs des thesoriers, & receueurs, pour recueillir les daces & tributs de chacune Prouince, & de ce il fault que rendent compte au souuerain, ayans certains caracteres que ils entendent, & desquels ilz vsent à faire les despesches, tãt pour leuer les tributs, que pour payer la gendarmerie, ou fournir à la despence du seign. lequel se plaist en toute sorte de bestes, & d'oiseaux d'estrange façon, & à tenir des hommes, & femmes monstrueux en leur figure, & par chacune de ces choses y auoit des Palais pour les nourrir, & des hommes qui ne se soignoyent que de prendre garde que rien ne manquast pour leur nourriture. Mais du seruice du seigneur tel en estoit l'ordre, ainsi que bien le descrit le susdit Capitaine Espaignol, qui le tint longuement prisonnier, pour auoir voulu trahir les Chrestiens estans en sa Prouince. Le matin dés le point du iour venoyent en court de cinq à six cens seigneurs & des principaux du pays, partie desquels s'asseoyent, les autres se pourmenoyẽt par les sales, sans entrer là part où estoit le roy, & ce pendant les seruiteurs de ceste seigneurie, se tenoyẽt en bas és basse courts du Palais, où ils demeuroyent iusqu'à la nuit close que le Prince sortoit pour prendre son repas. Assis qu'il estoit seul à sa table, les seigneurs s'asseoyent aussi en leurs lieux, & estoyent seruis de mesme que luy, voire tous ceux qui estoyent dans le palays iouyssoyent de pareil seruice, & à disner, & à souper, si le seigneur disnoit en sale. Or voicy comme on le seruoit: Il y auoit 300. ieunes hommes qui portoyẽt de toute sorte de viandes fust chair ou poisson: & d'au-

Mexicans Antropophages.

Grandes richesses du roy de Mexique.

Qui sont ceux qui ont la charge des finances au Mexique.

Superfluité du roy Mexican.

Cortez fait prisonnier le Roy de Mexique.

Comme le Roy Mexican estoit seruy à table.

tant que le pays y est suiet au froid, à chacun plat, y auoit vn reschault pour tenir la viande chaude, portans le tout en la sale, où le Roy auoit de coustume de manger, laquelle estoit nattée & parée fort richement. Tandis que ce Roy mangeoit, assis sur vn carreau de cuir richement elabouré, il y auoit cinq, ou six vieillards, qui prenoyent leur repas auec luy, mais esloignez de luy, ausquels toutesfois il donnoit, & coupoit la viande de sa main propre. Celuy qui seruoit deuant le Roy, demandoit les viandes qui plus venoyent à goust au Prince, que soudain ceux de la grand sale ne failloyent de porter: il se lauoit les mains au commencement du repas, & à la fin, mais la seruiette qui luy seruoit vne fois à l'essuyer, ne luy estoit plus representée, ny la viande estoit remise éz mesmes plats, esquelz on en auoit porté dés le commencement: & se vestoit quatre fois le iour, sans porter iamais deux fois vn abillement. Ceux qui entroyent au Palais, failloit que allassent pieds nuds, & estans apellez pour venir parler au Roy, y alloyent la teste baissée, & les yeux regardans à terre, & le corps courbé sans l'oser regarder en sorte quelconque: & ce en signe de respect & reuerence, ayans opinion que celuy qui hardiment regarde son seigneur à la face, est presomptueux & ne le craint, prise, & estime selon que luy commande le deuoir. Le Roy sortant du Palais, (ce qu'il ne faisoit guere) il n'y auoit aucun fut de sa suyte, ou de ceux qui le rencontroyent, qui de peur de le voir, ne tournast la teste de l'autre costé, & tous attendoyent qu'il fut passé, sans que personne remuast aucunement de sa place: aussi quand il deuoit sortir, il y auoit vn de ses gens qui marchoit deuant ayant trois baguettes en main, affin que chacun fut aduerty de l'arriuée du Roy, & que personne ne luy vint à l'encontre. Ce fut sur ce Roy, sus-nommé Mõtezumà que Fernand Cortez prinst la grand cité de Themistitan, & pays voysin, où il abatist les Idoles, non sans vn grand desplaisir des habitans, qui disoyent tenir ceste façon de vie de leurs ancestres, que ilz ne nioyent point que ne fussent venus d'ailleur, & n'estre point de tout temps naturels de celle Prouince, mais de sçauoir dire de quelle contrée ils estoyent sortis, aucun n'en à sceu rendre certaines nouuelles. Ie ne veux m'arrester aux assaults donnez par les Espaignols, à la braue deffence des Mexicans, & ne deduiray auec quelle constance & le Roy, les seigneurs & le peuple aimoyent mieux mourir en combatant vaillamment, voire brusler leurs propres maisons, plustost que viure sous la seruitude Espaignolle: omettray auec quelle cruauté Montezumà feit sacrifier les Espaignols, qui estoyent allez vers luy, pour le semondre de se rendre, luy estant assiegé en son palays, ny comme en fin il mourut, d'autant que le discours en seroit trop long, pour en estre l'histoire notable & de consequence, ioint q̃ Cortez l'ayant descrite, & moy n'entreprenant ces descriptions, me contente seulement de reciter les loix, mœurs, coustumes, & religion de chacũ peuple, selon qu'à la verité i'en peux faire le recueil auec l'autorité des auteurs dignes de foy, & qui ne comptent vne chose pour autre, paignans en Septentrion ce qui est vsé en Orient, & attribuãt aux Occidentaux les choses qui sont propres à ceux qui habitent les terres Australes.

Estrange ceremonie à se trouuer deuant le roy Mexicain.

Fernand Cortez prinst Themistitan l'an 1521. le 13. d'Aoust.

De l'isle de Giapan Septentrionale, & mœurs des peuples qui y habitent. Chapitre 6.



D'Autant que le pays Mexicã ressent les froidures Septentrionales,& que guere on n'a cognoissance de la mer de Sur en l'eleuation de ce Royaume, auant que passer outre, encor que ce nostre œuure ne soit point dressé comme Geographie, si tasche-ie de mettre les Prouinces chacune en son ranc selon qu'il m'est possible, & suiuant l'opiniõ de ceux qui iadis ont escrit, & qui de nostre temps ont fait la descouuerte des terres nouuellemẽt cogneuës. Or entre plusieurs isles,& grandes & fertilles visitées de ce temps en la mer qui va vers la Chine & Cathay, qui sont presque en mesme eleuation que nostre Europe, assise entre le Tropique d'esté, & le cercle artique, on nous en a marquée depuis l'an 1550. vne des plus belles & mieux policées de l'vniuers, nommée Giapan, & laquelle à cause de la rarité des façons de vie du peuple qui y habite, ie ne feray le retif de vous descrire tout ainsi que presque mot à mot ie l'ay tirée de l'Italien, & recueillie de ce que en auoit donné d'aduertissement vn Giapanois mesme, lequel s'estoit fait Chrestien frequentant les nostres qui sont aux Indes Orientales: & selon le peu que i'en ay recueilly ie vous en fais aussi assez escharse largesse, nõ q̃ ce soit par faute de bõ vouloir, mais me manquãt le moyen de mieux faire. Celuy donc qui a descrit ceste isle Septentrionale en parle en ceste sorte: Que Giapan est suiette à vn roy, ayãt sous luy des Ducs & des Comtes, iusqu'au nõbre de quatorze, l'vn desq̃ls mourãt c'est au fils aisné à qui est deu son heritage & succession: là où s'il y a d'autres enfans, l'aisné leur donne quelque apennage sous condition toutesfois qu'ils luy feront hõmage,& luy obeiront cõme ses suiets,& tributaires. Il dit qu'ils ont vn Roy, mais fault entẽdre Roy principal, entãt q̃ la seigneurie est departie à deux, ainsi que iadis en vsoyẽt les Spartains: & ce premier s'apelle en leur lãgue Voò, ayant sa iurisdiction, & puissance souueraine tãt sur le tẽporel q̃ spirituel, estans gens adõnez au seruice des Dieux, ainsi q̃ dirõs cy apres: & toutesfois ce Voò ne va iamais en guerre, & ne se mesle en sorte aucune de faire mourir, ou espãdre le sang d'homme du monde: & c'est pourquoy est creé l'autre Roy, que ils nomment Goxò entre les mains duquel est la iustice, & la charge des guerres, & lequel neantmoins obeit au Voò, qui est tousiours choisi du plus illustre sang, & noble race qui soit en toute l'Isle. Aussi quand le Goxò le va voir, c'est auec reuerence qu'il se presente au Voò, mettant les genoux à terre, & humiliant le chef iusque aux genoux du souuerain, qui aussi est comme le grand Euesque de leur superstition & idolatrie: & quoy que ce grand chef de l'isle & general de la iustice, & de l'armée soit puissant à merueilles, & aye grand suite d'hommes, soyent ils seigneurs, capitaines, ou soldats, si est-ce que s'il fait quelque folie, & s'oublie en son deuoir, il n'y a tiltre Royal que le Voò ne luy oste ny teste si haulte qu'il ne luy face auallet.

Aussi l'ordre y est si bien gardé que les moindres respectent auec telle reuerence les grands, que les roys mesmes, craignans le nom & maiesté de

Isle de Giapã ou assise.

Deux Roys en Giapan, & leur puissance.

Voò roy souuerai͂, Goxò Roy ayant la charge de la police.

Goxò subiet au Voò.

leur autorité ne font riẽ qui soit vitupérable, & les petits, esguillonnez de ceste modestie, & craignans la grande seuerité de iustice gardée par ces souuerains, n'osent rien faire que selon la loy, & ordonnances de ceux qui ont en main la puissance, lesquelles ne peuuent estre que rigoureuses, veu l'erreur qu'ils ont en leur opinion, (imitans les fantasies des anciens philosophes de l'escole Stoique,) que tous les pechez sont esgaux, & que autant commet de faulte celuy qui desrobe dix solz, que qui auroit pris en larronnant mille escus à son prochain. Aussi sont ces Insulaires fort equitables, & qui respectent chacun selon son degré & vertu, sans se soucier nomplus des richesses, que de la fortune la plus contraire qui puisse aduenir à l'homme. Ils honorent grandemẽt la noblesse quelque pauureté qui la suiue, tout ainsi que les gentilzhommes se reputent pour dignes de louange ayans fait seruice à leurs Princes, & le tout plus esguillõnez de l'hõneur & desir de louange, que de crainte qu'ils ayent d'en estre punis. C'est le peuple autant sobre & modeste qui se trouue sur terre, iaçoit qu'il soit adonné vn peu au boire largement, faisans leur boisson de Riz : & ainsi vous voyez que le pays n'y est pas trop froid, y croissant ceste semence, & eux n'ayans d'autre industrie pour se faire des liqueurs à boire que le Riz, ainsi que ailleurs on vse des obelons & de l'orge pour faire la biere, boisson propre aux septentrionaux. Ils ne se plaisent en ieu quelconque, & acomptent à grand deshonneur si vn homme est adonné au ieu, d'autant que on ne sçauroit ioüer (à leur aduis) sans souhaiter le bien d'autruy, & par mesme moyen on tombe au vice qu'ils hayent, & detestent le plus en ce monde qui est le larrecin, car il n'y a nation sous le Ciel qui moins se soucie du biẽ d'autruy que les Giapanois, & qui reçoiue de meilleur cœur les admonitions que on leur fait, s'ils ont commis quelque faulte. Et (s'il fault croire ce que Xauier relligieux de l'ordre des Iesuites en a escrit) on diroit en lisant la vie de ce peuple, que ç'ayt esté vn Socrate, qui l'à enseigné, entant que s'il est modeste en son action, il ne s'esgare point aussi en parolle, entant que les Giapanois ne iurent aucunement en leur deuis commun, & si le serment eschoit en leur parolle, c'est le Soleil qu'ils apellent en tesmoignage, & auquel ils attribuent quelque grande diuinité, aussi bien que ceux des peuples Occidentaux, & Septentrionaux par nous amenez en ce quatriesme liure. Aussi l'adorent ilz, & la Lune auec luy & se raportent de leur foy, & relligion à certains moynes, qu'ils apellẽt Bonzi, & Pagedy, qui sont comme leurs philosophes : mais plus vicieux cent fois que n'est le cõmun peuple, & qui se veautrent en l'abomination condemnée de tous honestes, & laquelle ne semble peché en ce pays, à cause que ce sont eux qui seruent à tous d'exemple. Mais auant que specifier cecy plus au long, nous deduirons vn peu le mesnage de la maison royale, & de celuy Voò qui est le chef, & souuerain en la puissance Giapanoise, & lequel vit selon la façon, & maniere qui s'ensuit. Il se marie, quoy que grãdement adonné à la superstitiõ de leur folle creance, prenant vne femme de grand maison & qui soit de sa race, & sortie de la famille de ses predecesseurs. Ioint que ce Roy est auec sa femme il n'oseroit en acoster d'autre, comme aussi ains que espouser, il ne se hazarde d'en choisir quelcune qui luy

Giapanois estiment les pechez estre esgaux.

Noblesse respectée entre les Giapanois.

Giapanois sobres au manger, & excessifs en buuant.

Boisson des Giapanois quelle.

Giapanois ne iouent iamais.

Larcin hay, & puny ẽtre les Giapanois.

Xauier Iesuite a escrit ceste histoire en Goà.

Giapanois iurent par le Soleil.

Bonzi, & Pagedy sont les prestres des Giapanois.

Quelle vie meine le Voò des Giapanois.

qui luy ſerue de paſſetemps. Encore y a vne autre obſeruation, qui eſt que ſ'il ne ſe marie auãt que atteindre l'an 30. de ſon aage, il n'y a plus remede de ſe marier, comme auſſi ſ'il perd ſa femme auant que venir à ceſt aage ſuſdit, c'eſt pour luy autant de vœu de chaſteté pour toute ſa vie: mais elle mourant, ains que le Voò ayt attaint ceſt aage, c'eſt en luy d'en prendre vne autre pour ſon aiſe, & paſſetemps, lequel encor luy eſt limité en ceſte ſorte. Lors que la lune va en diminuant, vous n'auez garde que ce roy deuotieux couche auec ſa femme, ains ſ'eſloignant d'elle par l'eſpace de 15. iours, vaque, à ieuſne, eſtude, & oraiſon, ne mangeant qu'vne fois le iour, allant veſtu de blãc, & couronné d'ordinaire iuſqu'à tant que la Lune reprend ſa courſe: & ainſi lors que elle viẽt à reprẽdre ſon croiſſant, ce galãt Roy recommence à ſe reſiouyr, & faire bõne chere auec ſon eſpouſe par l'eſpace des autres 15. iours, la menant à la chaſſe, & ſe dõnant du meilleur temps qu'il luy eſt poſſible de penſer, pour ſe recompencer du ieuſne precedent. Et penſe que quelque farouche philoſophe, qui meſuroit la gaillardiſe des hommes, & la nourriture des moëlles ſuyuant l'accroiſt, ou decroiſt de la Lune, comme eſtant celuy des aſtres, qui le plus a de proximité auec le corps humain, fut celuy qui enſeigna ceſte pratique aux roys de Giapan, pour ſe tenir plus lõguement en haleine, auſſi bien que celuy qui diſoit à ſa femme, qu'il ne failloit point coucher enſemble, ſinon lors que il plouuoit à cauſe des humeurs qui abõdoyent pour lors le plus au corps de l'homme. Ceſte nation ne ſe meſle point auec pluſieurs femmes chacũ eſpouſant la ſienne, laquelle ſe gouuernant autrement que de ſon deuoir, ſi le mary la trouue en faulte, il doit tuer, & elle, & ſon paillard enſemble: car ſ'il ne ſ'attaquoit qu'a l'vn ſeulemẽt, la iuſtice le pourſuit, & luy fait on ſon procez, & eſt puny rigoureuſement comme homicide: mais ſ'il n'en occiſt ny l'vn, n'y l'autre, il eſt infame pour toute ſa vie. Si vne femme eſt mal nommée, & que nonobſtant on ne la peuue trouuer ſur le fait, elle eſt rẽuoyée chez ſes parẽts, & par ce moyen le mary eſchape du tiltre d'infamie ſ'il ſouffroit les cornes ſans ſ'en reſſentir en ſorte quelcõque: ioint q̃ il peut ſe remarier à quelle qu'il luy plaiſt: là où la repudiée eſt deshõorée à iamais, & ne peut trouuer aucun qui aye affaire de ſa compaignie. Infames ſont encore les hommes, qui viuans leurs femmes ſ'accoſtent d'autres de quelque eſtat, ou condition qu'elles puiſſent eſtre: & à dire verité, pour hommes Ethniques, ce ſont bien des plus belles, & louables conſtitutions que homme puiſſe deſirer, n'y ayant rien qui ne ſoit fondé ſur la meſme equité naïue de Nature. Les mariez de ceſte iſle, & qui y ſont des plus reſpectez, ſ'ils ont des enfans les enuoyẽt dés l'aage de ſept à huit ans, à l'eſcole aux monaſteres, deſquels nous parlerõs cy apres, iuſqu'à ce qu'ils ont dix & neuf, ou vingt ans, ſans qu'il leur ſoit loiſible d'en ſortir, ains aprenent à lire, & eſcrire, & ce qui eſt de Dieu, & des affaires du public, puis le terme expiré ſ'en vont chez leurs parens qui leur donnent femme, & les employent au gouuernement de l'eſtat public. Les femmes ayans enfanté ſont par l'eſpace de 15. iours que elles n'oſeroyent toucher perſonne, & q̃ aucun ne les attouche, & quarante iours ſans entrer en leurs Egliſes: & les eſclaues ſe deliurãs de leur portée ſont ſeparées du logis de toutes les au-

Le Voò couche auec ſa femme ſuyuant le cours de la Lune.

Digamie non receuë à Giapan.

Punition des adulteres quelle.

Enfans nourris aux lettres à Giapan.

Ceremonie des acouchées.

tres,comme aussi font toutes dames, ayans, & souffrans leurs purgations menstruales,& lors aucun ne les aborde,qui ne soit declairé souillé,& qui ne faille que se laue auant que frequenter les autres.

Cruauté non punie de celles qui ont trop d'enfans.

Les femmes qui sont pauures,& qui ont grãd nombre d'enfans, si d'autres leur en naissent elles les occient,affin de ne les voir estans grandelets, perir de faim,ou auoir quelque grande disette:& nonobstant que leur iustice soit rigoureuse à punir les fautes,si est-ce que elle souffre,ceste cruauté tant barbaresque & inhumaine. Quant à la succession du Voò, le filz aisné, aussi bien que en nostre Europe, en porte l'heritage : & s'il meurt sans hoir masle, le plus proche du sang en ligne masculine, est celuy qui iouyst de la couronne, car les femmes n'y sont receuës aucunement : & de mesme coustume vsent tous les autres seigneurs de l'isle Giapanoise.

Droit des successions entre les seigneurs de Giapã.

Goxò punist les rebelles.

Les Princes y sont fort courtoys à leurs suietz, & obeissans à leur souuerain : & si par cas il escheoit quelque querelle entre eux, & que ils se guerroyent ensemble, le Goxò est celuy qui leur impose silence, auquel s'ilz desobeissent,il leur fait guerre,les desherite & fait mourir, toutesfois leurs biens sont laissez à leurs enfans,ou ayans cause : aussi bien que si lesditz seigneurs estoyent decedez de leur mort naturelle.

Quels sont les Giapanois.

Et comme ces Insulaires soyent presque en mesme Climat que nous, aussi sont ils blancs,& peu s'en fault de pareille stature que les Européens, gens discretz, gentilz, nobles, aymans la vertu & les lettres, & qui cherissent fort ceux qui sont ornez de quelque grand doctrine : vsans presque de mesme façons de vie, sauf que leurs loix ne sont redigées par escrit, & que les matieres, & procez se vuydent de bouche, & non par escrit, & par ainsi les despesches en sont beaucoup plus soudaines: mais la rigueur telle, que si vn seruiteur ou suiet, s'oublioyt iusqu'à la, que de dire quelque parolle, qui despleut à son maistre, ou seigneur, si le seigneur le tue,il n'en sera faite poursuite quelconque.

Loy contre les seruiteurs superbes.

Giapanois sorciers, & deuineurs.

Or ne sont ilz si parfaitz qu'il n'y aye entre eux vn grand nombre d'enchanteurs, & sorciers, iaçoit que ceux qui sont les plus gens de bien n'ẽ tiennent pas grand compte, neantmoins sont ilz fort estimez par le vulgaire. Ont encore des Astrologiens, qui sont fort expertz éz predictions par le cours & reuolution des Astres, & se meslent de dire la fortune, & ce qui doit succeder à ceux qui vont vers eux à conseil : & tous sont soigneux de sçauoir l'histoire de leurs predecesseurs, que ilz escriuent en leur langue,laquelle est bien fort difficile à aprendre: estans ces gens d'vn esprit vif, & subtil, comprenans bien tost ce que on leur monstre, & qui se plaisent grandement à ouyr parler des choses celestes.

Giapanois attendẽt vne loy meilleure que la leur.

Aussi ont ilz opinion, & s'y attendent auec vn merueilleux espoir, que ilz seront instruitz en vne loy meilleure, que celle que ilz suyuent : & i'espere en Dieu que ce seront les Chrestiens qui les instruiront en la foy de l'Eglise, veu que c'est la persuasion la plus parfaite, sainte, & prouffitable qui fut, est, ny sera iamais au monde, comme estant l'accomplissement de toutes les promesses que Dieu à faites aux hommes.

Iaçoit que ceste isle soit belle, grande, saine, fertille, & bien airée, si est elle subiette aux tremblemens de terre, qui y sont quelquefois si vehe-

mens à cause que elle est fort exposée à la violence des vents, que il n'y a homme qui se puisse tenir debout, durant vn tel esbranslement: & neantmoins on n'y voit point aduenir, que peu souuent aucune ruyne de leurs edifices. Giapan n'est point suiette aux serpents & s'en y treuue fort peu, à tout le moins qui soyent venimeux : y a grand abondance de sauuagine, aussi les Seigneurs s'y adonnent fort à la chasse, & est presque tout l'exercice auquel s'adonne la noblesse. Iaçoit qu'ilz ayent encore des opinions diuerses sur l'adoration, & que les vns se souillent honorants (comme iadis les plus sages) l'armée celeste des estoiles, & d'autres suyuent l'abomination commune des nations en faisant honneur à l'œuure de leurs mains, si est-ce qu'ils croyent vn Dieu, createur du Ciel & de la terre, que ilz nomment Deniche, ou Cogi en leur langue, & disent que il n'a pas plus de cent ans que ils ont receu ceste cognoissance, & ce par le moyen d'vn saint homme que ils apellent Xaquà, l'histoire duquel ilz comptent en ceste maniere.

Giapan subiette aux terre-tremblés.

Giapanois quoy que Idolatres, croyent vn seul Dieu.

Xaquà prophete des Giapanois & son histoire.

Qu'il y eust vn Roy lequel veit vne vision, qui l'aduertist que de luy sortiroit vn enfant de grand excellence, & lequel seroit reputé comme Dieu en tout le pays circonuoisin : ce que ayant compté à sa femme elle estant enceinte, enfanta au bout de neuf moys vn fils que ils nommerent Xaquà, à la naissance duquel apparurent deux serpens sur le toit du Palays Royal, lesquels descendans en bas, & aprochans l'enfant, ne luy porterent nuisance quelconque. Ce Xaquà estant creu iusque à l'aage de dixneuf ans, & le pere le voulant marier selon la coustume du pays, il n'y voulut point entendre, mais voyant que s'il s'arrestoit pres de son Seigneur, il luy seroit impossible de resister à sa voulonté, s'en fuyt de nuit en vne haute montaigne & icelle deserte, & non frequentée de personne, où il se tint six ou sept ans en contemplation & y faisant vne austere, & dure penitence. Lequel temps expiré, il descend en campaigne, & se met à prescher auec grand zele, & ardeur contre les Idoles que ilz adoroyent, estans monstrueusement Idolatres, & se souillans en plusieurs & diuerses sortes de sacrifices, & inhumains, & detestables, & leur annonça vn seul Dieu, createur de toutes choses, renouuellant toutes leurs loix, & coustumes, & les reduisant à vne voye meilleure que la premiere, abatant les Idoles, comme encore se trouuent des ruynes d'icelles, ainsi que on en voit encore à Rome parmy les antiquitez & ruynes de la Cité.

Doctrine du Xaquà plus sainte que celle de Mahometh.

Cestuy ayant aquis vn grand bruit de sainteté, & reueré de tous les Insulaires, leur donna cinq commandemens. Le premier desquelz fut que ilz ne tuassent personne : Le second leur deffendoit le larcin, Le troisiesme leur proposoit la paillardise comme chose vile & detestable : & par le quatriesme estoyent admonnestez de ne iamais se tourmenter pour occurrence à laquelle on ne peut point remedier : Et le cinquiesme ressentoit la perfection Chrestienne, entant que il les acheminoit à oublier toutes iniures receuës, & pardonner à ceux qui les offençoyent, & n'en poursuiure point la vengeance.

Cinq commandemẽts du Xaquà.

Leur monstra plusieurs choses concernant tant le seruice de Dieu, que ce que vn chacun doit faire selon son estat, & qualité, commãdant plusieurs ieusnes, & abstinences: disant que le chastiment donné au corps est prouffitable à l'ame, & q̃ c'est le moyen pour estre plaisant, & agreable au grãd Deniche. Et de ce Xaquà prindrent origine les moynes, & Bonzi que ilz ont en leur isle, & desquelz il en ya de trois sortes tant dedans que dehors les villes, ayans des lieux pour se retirer, ainsi que par deça sont les monasteres. Ceux qui se tiennẽt aux villes ne se marient iamais, viuent d'aumosne, & ne portent point barbe, ny les cheueux longs, portans leur vestemẽt long & à grandes manches, ayans tousiours la teste descouuerte, sauf que en hyuer ils se l'affublent, mangeans ensemble, & faisans de grãds ieusnes, & abstinences. Ces Bonzi ne mangent chose aucune ayant sang & vie, & cecy pour se tenir maigres, & amortir les esguillons de la chair: ilz prient Dieu souuent, & enseignent le peuple de leuer les mains en hault, mais de dire quelles oraisons est-ce qu'ils dient, l'auteur confesse n'en sçauoir rien, d'autant que encor n'entendoit il leur barragouin. Ces religieux sont vestus de noir, estimez de sainte vie & de grand sçauoir, ayans vn superieur auquel ils obeïssent, ne receuãs aucun en leur compaignie s'il n'est sçauãt, & de bonne, & louable vie: mais quelque chasteté qu'ils preschent, si sont ilz taxez d'vn vice abhominable, & auquel ces pays là, & ces peuples sans la vraye cognoissance de l'Euangile, sont adonnez, & lequel est detestable pour estre contre l'institutiõ, & vsage de la mesme nature, & dequoy personne ne les vitupere, si ce ne sont quelques vns qui ayment de leur bõne inclination, ce qui est à abhorrer, & detester. Et nonobstant ceste leur vilennie, si preschent ils, & sont fort escoutez du peuple, lequel ils enseignẽt de croire qu'il y a vn Dieu plus grand que le Soleil, ne que la Lune, & la vertu duquel, quand ils preschent, ce n'est sans gemir & plorer, induisans le peuple à faire le semblable, luy mettans en auant la ioye des bien viuãs, & le supplice des miserables, car ils croyent les ames immortelles, & qu'il y a des Diables, & vn enfer pour la punition des meschants. Il y a encor vne autre sorte de Bonzi qui sont vestus d'vne couleur cendrée, lesquelz ne se marient point aussi, & viuent de mesme façon que les autres, là où les troisiesmes qui aussi sont vestus de noir viuent austerement, ieusnent presque tous les iours, & prient trois fois le iour, ayans des Idoles de boys & icelles dorées, & des effigies paintes contre les murs, & ainsi ilz ne suiuent point l'institutiõ premiere de leur Xaquà, qui auoit aboly leurs Idoles: & y a encor des femmes qui suyuent la mesme façon de viure de ces Bonzi, & Pagodi, viuans & prians ensemble, & lesquelles sont estimées aussi saintes, & continentes que ces ministres des Idoles. C'est dommage que ces pauures gens n'ayent gousté la doctrine salutaire de l'Euangile, veu le bon commencement de vertu qu'ils ont, entant que si quelcun d'entre eux tombe malade, ces Bonzi le vont visiter, le consolans, & exhortans à faire testament, & s'ils le voyent estre en peril de mort, c'est lors que ilz luy proposent l'heur de l'autre vie, & le prient de ne se point fascher de quitter ce monde, & les choses presentes qui ne sont que vanité, & de peu de durée: & le malade estant decedé, ils le portẽt honorablement en terre

Bonzi, & religieux qui sont entre les Giapanois.

Vices des Bonzi quelz.

Giapanois croyẽt l'Enfer & Paradis.

Bonzis idolatres.

Visitation des malades.

Sepulture des morts entre les Giapanois.

dans l'encloz de leurs monasteres prians pour son ame, ayans opinion que ceste priere leur soit proffitable en l'autre monde: & enterrét & pauures, & riches sans aucune difference, & ne reçoiuent rien pour salaire, si ce n'est l'aumosne des bonnes gens pour se nourrir & sustenter. On tient qu'en ceste isle ilz ont vne estrange façon de faire penitence, & laquelle se fait en ceste sorte, ilz ieusnent & se contiennent de leurs femmes l'espace de cent iours, & cecy fait s'en vont dedans vn boys profond, & obscur voisin de la cité principale, & au pied d'vne montaigne dedans lequel y à diuers, hermitages, & des Pagodis qui s'y retirent pour mieux vaquer à contemplation, & y viure en grande austerité. En ce boys demeurent ces penitens l'espace de deux moys, non sans estre vexez des illusions diaboliques, le malin esprit se ioüant de ceux qu'il abuse souz la rigueur de ces fardées saintetez, en leur faisant voir des feux estranges, & ouyr des cris & voix espouuentables, ou aumoins, ces gens se font à croire d'en aprehender le sentiment, comme ceux qui ayans le cerueau vuide ne fault s'estonner s'ilz se faignent des visions, entant que pour substenter leur vie, ilz ne mangent pour chascun iour sinon autant de riz qu'il leur en peut entre leurs mains: & boiuent troys fois de l'eau toute pure. Le temps finy de ceste penitence ilz sortent en vn desert voisins, & qui enceint ledit Boys, & là se mettent à genoux deuant le Pagodi, luy confessans à haute voix chascun ses faultes, & tous iurent reciproquement deuāt le saint de ne dire rien de ce qu'ilz auront ouy de leur prochain dedans le desert. Auquel tant qu'ilz demeurent ilz n'ont garde de se despoüiller ny de reposer, se vestās d'vne grosse toile sur la chair nue qu'ilz ceignent fort estroitement, & allans piedz nudz, & teste nue, & cheminans nuit, & iour sans cesse comme qui iroit en procession: puis se reposent vn long temps autour d'vn grand feu, prians, & marmotans leurs oraisons, que ie pense adressent au feu qu'ilz estiment comme de leurs dieux: & disent qu'il y a vn maistre qui les cōduit durant ce plerinage, & en faisant leurs oraisons: & penitence, lequel, quoy qu'ilz ne voyent point, si quelqu'vn s'endort l'esueille à bō esciēt à grāds coups de bastō: ie vous laisse à penser si ce guide est quelque chose de meilleur, que celuy qui ne cherche que la ruine des hommes. Et est leur charité si froide durant ces belles deuotions, que si quelqu'vn de leur compaignie tombe malade, & ne peult les suyure faisans leur course, ilz le laissent là sās se soucier de sa mort, ny de sa vie: mais s'il meurt en leur presence tandis qu'ilz marchent ilz le chargent de pierres pour tombeau, & luy mettent suz vne tablette où est escrit son nom, & du païs de sa naissance, car chascun en porte vne au col, ou tels noms y sont escrits pour s'entrecognoistre: Les Giapanois (comme aussi en vsent les Indiens Oriētaux) portent des Patenostres de diuerses sortes ainsi que nous sur & auec lesquelz ilz content le nombre de leurs oraisons, plus longues beaucoup que la nostre que nostre seigneur nous à cōmandé de dire, & les disent cent & huit fois, à cause que leur docteurs, & Bonzi tiēnent qu'il y a autant de sortes de pechez, esquelz l'homme se peut souïller, & que contre chascun de ces vices, il fault s'armer d'vne de ces prieres. Tous les matins en se leuant ilz disent neuf parolles, hauceant les

Estrange façon de penitence en Giapan.

Confession publique des Giapanois

Le malin esprit afflige ceux qui font la penitence.

Cruauté des penitens Giapanois.

Giapanois vsent de chapellets à dire leurs oraisons.

doigtz de la main droite, estimans que cela proffite pour empescher que le diable ne leur port nuisance aucune. Il sembleroit que ces gens eussent eu quelquesfois cognoissance de l'Euangile,& que quelque seducteur les en ayants destournez, ilz retiennent encor quelque ombragement de la pieté,& quelque signe de nostre façon de faire. Ne sont si mal apris qu'ilz ne croyēt biē q̃ leurs aumosnes,voyages,penitēces, ieusnes & oraisons ne soiēt fruits dignes pour la remissiō de leurs pechez, & que le tout ne soit proffitable & aux morts,& aux viuās:aussi leurs prestres leur preschēt l'enfer, où ilz disent que les ames sont tourmentées diuersement par les diables en la gehenne du feu eternel: ont persuasion qu'il y a vn Purgatoire pour ceux qui n'ont point deuëment repurgé leur cōscience auec les ieusnes & penitēces:& qu'au Ciel y a des espritz bienheureux,qui seruent deuant le grand Deniche,que les anges sont deffenseurs des hommes, & les estiment d'vne autre matiere,que d'estre composez d'vn corps elemētaire:& en leurs temples ils allument des Cierges lors qu'ils prient,& allans enterrer,ou brusler les mortz, car toutes les deux sortes sont entre eux en vsage. A certains iours,ilz sacrifient,non des bestes, ny les hommes, ainsi qu'ilz faisoiēt iadis,ains des odeurs aromatiques q̃ le chef des Bonzis presēte deuāt tout le peuple sur vne table dressée cōme vn autel, & les brusle chantant quelques oraisons à Dieu en autre langue que la vulgaire:& c'est ainsi que les enseigna que failloit sacrifier le Xaquà, qui à mon aduis, l'auoit apris des Bramins que nous auons descrit en l'Inde Orientale.

Oeuures estimées meriter entre les Giapanois.

Quel sacrifice vse en l'Isle de Giapan.

Frāchise és lieux de L'oraison.

Ce peuple a en si grande reuerence de lieu,où il s'assemble pour y faire oraison que si vn criminel s'y sauue,& s'y retire à garant, il n'y à officier de la iustice qui osast l'en tirer, sauf si tel homme estoit attaint de larcin, car ce crime ne peut trouuer ny garant, ny deffence, tant sont abominez les larrons parmy les Giapanois. Ilz ont des saintz en honneur, & leur dressent des statues,les reuerans & prians,telz que sont Xaquà,& autres de sa secte,sans qu'ilz facent aucune feste pour eux, ny pour autre chose, ayant chascun le repos disposé à sa fantasie, comme aussi le trafic n'y est trop grand, & cecy a esté cause que l'Isle n'a pas esté si tost descouuerte que celles d'où l'on tire l'or,& la pierrerie, d'autant que les hommes sont plus soigneux de l'enrichissement de leur bourse que de la gloire de Dieu, ne du salut,& proffit de leur prochain. Aussi en Giapan l'or n'y abōde point, la pierrerie y est incogneuë, l'espicerie n'y croist point, & les viures n'y sont plus abondans que de ce qui est necessaire pour les habitans, qui y mangent pour viure,sans que leurvie semble estre seulement pour māger: ils cultiuent leur terre,ont quelques fruits,& des vignes sauuages desquelles ilz mangent le raisin sans en faire vin ny despence, aussi sont ils sains à merueille pour viure sans excez, & viuent longuement, à cause que de peu ils se cōtentent en leur repas. l'oublioy le meilleur qui soit parmy ceste gent, Insulaire qui est qu'ilz ont des estudes generaux en quatre villes de l'isle,à Meacò c'est à sçauoir,qui est la cité principale, & en laquelle se tient le Roy ordinairement, l'autre est à Bande qui est plus fameuse vniuersité que l'autre,puis y sont Negron,& Frason moindres que les precedentes,mais toutes singulieres, & admirables en ce qu'vn peuple si esloi-

Pourquoy Giapā si tard descouuerte.

Escoles publiques en quelles villes de Giapan.

gné de toute compaignie ciuile, au milieu de la mer, non guere frequenté de personne se soit contenu en telle purité, & aye humé l'air de vertu parmy l'infection du vice de tout le Leuant, & parties septentrionales qui l'auoisinent. Iaçoit qu'il y ayt peu de Cartes qui marquent ceste isle, si n'ay-ie voulu faillir, l'ayant trouuée descripte d'en donner le goust au lecteur, affin qu'il voye (estant Chrestien) combien il est redeuable à ce pere puissant, & Dieu de toute misericorde, qui cachant sa lumiere à plusieurs iusqu'à present, nous aye de tant fauorisez, que de nous eslargir sa grace, nous esclairent des rayons de ce soleil de iustice, lequel, i'espere, espandra aussi sa clairté & sur ces Giapanois, & sur toutes les nations de la terre, affin qu'il soit le seul pasteur, de la Bergerie vniuerselle.

Des Isles de Cuba, & Espaignolle, descouuerte d'icelles, & mœurs des habitãs. Ch. 7.

AVANT qu'entrer en terre ferme de la Castille nouuelle, ayant descript la plus part de ce qui est au Mexique, qu'à present on nomme Nouuelle Espaigne, il faut voir les Isles qui sont en cest espace de mer, qui est dés la Floride, iusqu'au Promontoire des Canibales, à cause que ce sont esté elles, où premierement les Chrestiens arriuerent lors que Christophle Colomb Geneuois ouurit le pas de l'Ocean pour les Roys d'Espaigne vers les terres Occidentales. La premiere de ces Isles est celle que maintenant on appelle Espaignolle & de saint Dominique, Espaignolle par Christophle Colomb qui la conquist, & S. Dominique par ceux qui sont venuz apres luy, luy dõnans ce nom à cause de la cité principale d'icelle qui a esté ainsi appellée. Ceste isle est posée selon le iugement des Pilotes, entendãs l'assiette des cercles, entre la ligne partissant où l'equateur, & le tropique d'Esté, à huit degrez de la susditte ligne, & en son eleuatiõ Septẽtrionale ayant vingt degrez, & demy, s'estendãt du Leuant au Ponãt quelques 150. lieuës de lõg, & 55. de large. Or cõme ceste terre si spacieuse a esté habitée, & qui en furent les premiers citoyẽs, Pierre Martyr en fait la description en telle substãce: que non guere loing de ceste isle y en à vne autre à present peu habitée, & que les naturelz appellẽt Malitinà, en laquelle s'estãt esleuée quelq̃ discorde entre les Insulaires, les factiõs, & partialitez s'y rẽforcerent de telle sorte, qu'en fin la partie plus foible fut contrainte de quitter place, & s'en fuyr auec leurs femmes, & enfans, & montans sur mer dedans leurs Cannes, & petits vaisseaux s'en allerent au plaisir du vẽt & de la fortune, qui les poussa en ceste isle pres vn fleuue nommé Baha-Boni, où il y a vne petite isle, en laquelle ils descendirent la premiere foys, & y bastirent leurs premieres loges, & laquelle ils nommerent Camoteia, comme encore elle se nõme, & à laquelle ilz vont tous les ans auec grãde deuotiõ, en souuenãce de leur fuite, & que ce petit coing d'Isle leur seruist lors de garãt, & retraitte: mais depuis entrãs en l'Isle, & la voyans si grande, estimans que ce fut tout le monde luy mirent à nom Quizqueià qui signifie en leur langue, vniuersel, ou tout terre, & passans outre, veirent l'aspreté des montaignes, qui les incita de luy donner le nom de

Christophle Colõb premier descouureur de l'Occidẽt iadis iecogneu.

Où est assise l'isle Espaignole.

Fernand d'Ouide li. 2. des nauigatiõs aux Indes.

Pierre martyr de Anglerie liu. des Indes Occident.

Bahaboni fleuue en l'Isle Espaignole.

Comme ceste Isle fut nommée premierement.

Haïti qui signifie aspre,& difficile,& c'est le nom qui luy est demouré entre & parmy les peuples tant insulaires que de terre ferme du païs Indié, neantmoins,les Chrestiens la recognoissent, comme dit est, souz le tiltre d'Espaignolle, ainsi que Colomb la baptisa l'ayant conquise pour le Roy d'Espaigne. Ceste Isle à les iours presque tous esgaux tout le long de l'an: & lors que le Soleil est au tropique d'Esté,il n'altere point la longueur du iour d'vne heure ou guerre d'auantage:& affin de faire voir à ceux qui ont opinion que la Zone,ou ceinture qu'on appelle Torride,& bruslante,est habitable,& esloignée des incommoditez qu'on luy donne à cause de ses ardeurs supposées assez froidement, fault sçauoir que Haïti estant assez proche de la ligne equinoctiale, tant s'en fault qu'elle soit inhabitable, bruslante & impossible à l'abord pour les hommes, qu'au contraire elle est temperée,ayant l'air serain,sans chaleur,ny froidure qui soyent excessifz: quoy que là où les montaignes sont fort hautes, le froid y regne aucunement,à cause de l'auoisinement desdittes montaignes. Aussi en toute saison de l'année,y voit on les arbres verdoyans,chargez de fruitz, & de fleurs, & ne tombe iamais vne fueille fenée qu'vne fresche ne soit en sa place:la terre y estant si grasse, que les Chrestiens qui s'y sont habituez, y semans les bleds sont cōtrains cultiuer les monts, & collines qui le sont moins que les valons,affin que la gaillardise de l'herbe ne suffoque leur semence, & que l'espy ne se perde, & conuertisse en feillage, là où sur les haults lieux ilz ne sont subietz à si grande accroissance: & le mesme leur est aduenu des arbres qu'ilz y ont portez de l'Europe:neantmoins est il à noter, que ceux qui ont esté en ce pays, dient que les nostres y digerent plus facilement le pain fait du Mahiz, ou Iucà, qui sont les grains de ces païs Occidentaux,que de celuy des bledz qu'on y porte des Espaignes,ou autres Prouinces, quoy que les nostres ayent le goust plus sauoureux & delectable. Haïti est arrousée d'vne infinité de Lacz la plus part salez,aussi est l'Isle Cauerneuse, & ceste amertume d'eau procedant des canaux souterrains de la mer, comme ainsi soit qu'en aucuns la superficie,& dessus de l'eau soit douce, mais si l'on espuise guere profond on en sent le goust salé,& mal plaisant à boire:& sur tous les Lacz est estimé celuy que les Indiens appellent Hagueigabon, mais les nostres le nomment Mer Caspie, à la similitude de celuy amas d'eau qui est pres le mont Caucase en l'Asie:& d'autant que s'escoulant vne infinie multitude de riuieres dedans cestuicy, si est-ce que pas vn fleuue ny ruisseau n'en procede en sorte quelconque,ains engloutist tout lors qu'il y a tourmente & ne sert rien de sçauoir nager,entant qu'il rauist & hommes, & vaisseaux, sans que iamais il reuomissent sur les bordz chose qu'il aye abysmée: neantmoins abonde il en poisson,& du meilleur & plus gras de toute la contrée.

Egalité de iours en l'Espaignole.

Grãde fertilité de l'Isle Haïti.

Haïty Isle est cauerneuse.

Hagueĩgabõ lac en Haïty, des nostres nõmé mer Caspie.

Haguĩgabõ Lac fort dãgereux.

Les montaignes plus haultes de ceste isle sont celles de Cibaui, où sont les grandes mines d'or,car ceste Isle abonde en ce metal,comme aussi elle fait en Azur, & autres choses exquises, & precieuses, & sont ces monts au beau milieu de l'Isle,& si haults qu'il semblent surpasser les nuées, desquelz sortent infinité de fontaines & torrens, qui abbreuuent les valons voisins,qui tousiours sont cultiuez, & ou l'on cognoist & experimẽte les differen-

Cibaui mõtaignes ayans des mines d'or.

Caiabõ prouince. Cotobi vallon.

differences des saisons de l'année, à sçauoir Printemps, Esté, Automne, & Hyuer, tellement que l'Esté les fueilles sechent sur les arbres, & l'Hyuer elles chéent en la seule valée ditte Cotobi, & de la Prouince nommée Caiabo ce qui n'aduient en partie quelcõque autre de l'isle. Ie ne m'amuseray plus longuement à vous deduire par le menu les montaignes valõs, fleuues, torrẽs, & fontaines, mines, & simples de ceste Isle, entant que nostre principal suiet gist sur la description des mœurs, & façons de vie, plus qu'en l'histoire apartenãt au plan, & assiette des Prouinces, laquelle neãtmoins, ne voulõs de tant mettre en arriere qu'en passans nous n'en disiõs tousiours quelque chose. Et sur tout ne veux-ie point oublier vn arbre qu'ils ont, & appellent Copei, le fruit duquel raporte aux Prunes de noz cartiers, mais la fueille estant large de demy pied, & d'auantage, à seruy vn long temps aux Chrestiens de papier, & parchemin, d'autant qu'escriuãt dessus auec vn couteau, ou poinsson, la lettre y paroissoit presque aussi bien que si c'eust esté de l'ancre sur du papier: de sorte que les Insulaires voyans qu'auec ces feilles les Espaignolz se communiquoyent leurs affaires, eurent dés le commencement si grand frayeur de cest arbre, que voulans dire quelque cas de secret, ilz n'auoyẽt garde d'en parler pres vn lieu, où le Copei fut planté, de peur que les fueilles ne parlassent. De leur pain ceux qui en parlent, dient qu'ilz le font, & du Mahiz susnommé és chapitres precedens, & d'vne autre plante nommée Iuccà, de la racine de laquelle ilz font farine, & icelle mise en paste leur sert de pain qu'ils appellent Cazabi, & qui est fort sain, & de bõne digestion. Les habitans du païs tiennent qu'auant que ceste racine fut en vsage, les insulaires viuoyent de certaines racines d'herbes, qui ressemblent noz Ciboules, & eschalottes, & d'autres qui sont comme Carottes, les autres qui raportent aux truffles: mais qu'vn vieillard se tenant pres la riue d'vn fleuue ayant trouué le Iuccà en planta, & aprist aux autres la maniere & de le cultiuer, & d'en vser pour en faire le pain. Au reste pour venir aux façons de vie des Haïtiens, faut entendre que ce peuple est simple, doux, & sans grande subtilité ny malice aucune, viuant la plus part du temps oisif à l'ombre, content de peu de choses & ne se souciãt dequoy entretenir son corps pourueu qu'il viue. Hommes, & femmes y vont tous nudz, bien qu'auec certains linges faitz de Coton, duquel ilz ont en abondance, ilz se couurent les parties honteuses, mais non si bien que pour peu qu'ils se remuent, ilz ne facent monstre de tout ce qu'ilz portent. I'appelle ce peuple oisif, à cause q̃ mesprisant les richesses, il luy suffit que les fruitz des arbres, & les herbes luy seruent de nourriture, & souuent prenant son passetemps à la pescherie tant sur la mer, que par les fleuues, d'où il en tire plus qu'il n'en sçauroit vser. Le desir, & regret de ceste oisiueté perduë depuis que les Espaignolz y sont arriuez, a esté cause que l'isle est presque sans aucun des anciens habitans, qui se sont laissez perir de leur bon gré, fachez que nuit & iour on les employast sans aucun relasche à chercher de l'or au grauier des riuieres, & aporter du boys és lieux où l'on fondoit, ou par les boutiques des Sucres: D'autant que n'estans point acoustumez à ce trauail les vn sont mortz sous les faix, les autres se sont occis par desespoir de leur main pro-

Copei arbre, de la feille duquel on se sert en lieu de Papier.

Simplicité des Haïtiens.

Iuccà racine à faire du pain. Cazabi est le pain.

Haïtiẽs iadis oisifz.

Desespoir des Haïtiens causé de la rigueur des Chrestiens.

pre, de despit de se voir reduit à vne si grande misere & seruitude, en lieu de celle grãde liberté en laquelle ils viuoiẽt au parauant. Il y en a eu d'autres, qui ne se sont voulus marier ny acoster aucune fẽme, de peur d'engẽdrer des enfans qui seruissẽt de bestes, & esclaue à la tyrãnie & cõuoitise aueuglée des Espaignolz: voire les femmes se sentans grosses, prenoyent des herbes (car elles sont bonnes maistresses en la cognoissance de la vertu d'icelles) propres à se faire vuider le fruit, de sorte que qui regarderoit à present le nõbre des Insulaires naturelz, au pris de ce qu'ilz estoyẽt lors que Colomb y arriua, il y verroit vne estrange metamorphose: & iaçoit que le Roy Catholique aye fait plusieurs ordonnances pour la liberté, & soulagemẽt de ce pauure peuple, si est-ce q̃ l'auarice de ses officiers, à causé l'aneantissement des Insulaires. Le trauail desquels iadis n'estoit autre que de semer son Iuccà, & le Mahis, & de cõduire des eaux des fontaines, & ruisseaux auec des canaux par les chãps semez, à cause que tard, & peu souuent il pleut en celle terre en aucuns endroits: & en d'autres plus qu'il n'est de besoing, ainsi qu'en aduiẽt au terroir de la cité S. Dominique. Or auant que passer outre sur leurs façons de faire, il fault sçauoir leur foy, & religion, & quelle opiniõ ils ont de la diuinité, quel Dieu ils adorent, & le moyẽ, & ceremonies qu'ils vsent en l'honorãt, veu q̃ c'est le premier point q̃ les diligẽs lecteurs requierẽt en l'histoire, qui cõsiste en la coustume des peuples estrãges. Iaçoit q̃ (cõme i'ay desia souuẽt dit) tous ces peuples adorẽt le soleil & la Lune, si est-ce q̃ particulieremẽt en chacune terre, y a q̃lque cas de peculier, qui n'est pas obserué és autres, cõme ainsi soit que les Haïtiens, outre l'hõneur qu'ils font à ces deux grãdes lumieres du mõde, si ont ils opiniõ qu'il y a vn premier moteur de tout cest vniuers, lequel est tout pouuãt, eternel & inuisible, & lequel ils nõment Iocauuà & Guamaonocon: croyãs, q̃ ce Dieu aye vne mere, qu'ils appellent de diuers nõs mais disẽt q̃ ce Dieu eternel, sans fin, & inuisible a des messagers departis chascũ en son office, & ayãt son cartier, & lesquels ils nommẽt Cemis, ou Tuirà, qu'il n'y a Roy, ou Cacique (tel est le nom de leurs Roys, & seig.) qui n'aye vn Cemi pour sa guide, & auquel il fait hõneur, & reuerẽce: de sorte q̃ ces Tuiraz sont telz en leur endroit q̃ les Genies iadis parmy l'abominatiõ Grecq. Ils affermẽt q̃ ces Cemis leur aparoissent de nuit, & leur signifiẽt & declairẽt plusi. choses, se mõstrãs en la forme mesmes q̃ ils les paignẽt, à sçauoir noirs, & tous tels que noz paintres les effigiẽt, gettãs du feu par la bouche, & ayãs la queuë cõme vn serpẽt, & les piedz, & mains cõme grises, & mains de quelque oiseau rauissant: aussi les font ils de ceste figure auec du Cotõ, les vns estãs assis, & les autres debout, & diuerses proporriõs: les vns plus grãds, & les autres moindres. Or selõ le lieu, où ce malin esprit leur apparoit, ilz en font aussi la figure, d'autãt que si c'est dãs les bois, ils ne faillirõt aussi d'ẽ faire la representatiõ de bois, & la porter liée sur le frõt allans à la guerre, esperãs par ce moyẽ obtenir la victoire: s'il se faict voir dedãs quelque cauerne, ou grotesque, c'est de pierre q̃ l'idole est dressé, & s'il leur apparoit en vn chãp où soit semé leur Mahiz, où Iuccà: la racine de ces plãtes seruira de matiere pour en effigier leur Cemi qu'ils estimẽt s'estre mõstré esdits chãps cõme cõseruateur de la semẽce, & celuy qui prẽd la charge de la faire croistre, & y dõner rousée saisonnée: & por-

Fẽmes Haïtiẽnes se font auorter.

Labeur ancien de ceux de Haïti.

Le soleil, & la Lune adorez par tous les Indiens Occidentaux.

Vn seul Dieu recogneu par les Haïtiens.

Cemis estimez messagers du grãd Dieu.

Figures effroyables des Cemis, ou Tuirà.

tent grãd hõneur aux lieux mesmes où telles visiõs aduiennẽt, car d'auoir tẽples ny oratoires,cõme les mexicans il n'en est point de nouuelle.D'autres les font & paignent ayãs plusieurs testes, & queuës,& auec vn fier,& espouuẽtable regard,les dents cõme d'vn chiẽ, aigues, & representans ne sçay quel grincemẽt,les oreilles grandes outre mesure,& les yeux estincelãs:& quelque frayeur q̃ ceste figure abominable dõne au cœur de l'hõme si est elle si familiere à ce peuple qu'il n'y a coing en leurs maisons,porte, ny bãc,où ne soit grauée la figure du Diable,signifiãs q̃ quelque part q̃ ils soiẽt,ils ont tousiours le Cemis pour cõpagnie.C'est luy qui est leur dieu, puis q̃ celuy qu'ilz estimẽt eternel,& tout puissant,& oisif en leur endroit & q̃ c'est au Tuirà à qui ils s'adressent pour auoir les choses qui leur sont necessaires soit qu'ils ayẽt faulte de pluye,ou de beau tẽps,ou qu'ils demãdent victoire de leurs ennemys,fertillité, ou bien repos de leurs trauaux, & maladies. C'est au Cemi qu'ils s'adressent voulans sçauoir quelque cas de ce qui leur doit aduenir soit pour le fait de la guerre ou pour l'abondance du Mahiz , ou Iuccà pour leur viure, & vsent de telle ceremonie voulans en tirer la verité, & sur tout si vn des Caciques est malade, & de la maladie duquel on vueille sçauoir le succez, & occurrence : vn des principaux Roitelетz, ou Caciques, entre en vne chãbre du logis dediée aux Cemys,accompaigné de quelques vns des premiers de sa suite,n'estãt permis à autre d'assister à ceste ceremonie qu'aux grands, & deffendu au peuple d'y aborder : Entré qu'il est, on luy donne à boire du iust d'vne herbe qu'ils nomment Chohobbà,qu'il hume par le nez & laquelle il n'a pas si tost prise qu'il perd le sens, cõme vn homme trop chargé de vin,luy estant aduis que la maison tourne c'en dessus dessous, & que les hõmes cheminent les piedz en hault,& la teste contre terre si grande est la violẽce de la fumée de ceste herbe,ne sçachant celui qui l'a goustée,ne où il est ne qu'est-ce qu'il fait,tant s'en fault qu'il sceut dire rien de ce qu'il voit,estant priué,& de sens,& de tout iugemẽt, & c'est en quoy le malin esprit se moque de ce peuple que de luy faire croire d'estre prophete lors que le plus il est hors de son entẽdement:mais ne fault s'en esbahir, puis que iadis,& les Pithies interpretans les oracles d'Apollon & les Sibylles predisant ce qui deuoit aduenir sentoyẽt de mesmes transports,& que les Prestres deuinans,poussez de l'esprit,deuenoyent furieux,sans qu'ilz ayent eu iadis honte,d'attribuer ne sçay quoy de diuin à cest insensement,& furie. Ayant ce Roitelet digeré aucunement ceste fumée, & la vehemence de sa fureur se passant,il s'asseoit à terre,tenant la teste inclinée,& les mains à ses genoux cõme on voit qu'en vsent les femmes ayans quelque grãd tristesse,ou ayant demouré vn espace de temps resuant, & tout songeux, se leue tout ainsi que s'il s'esueilloit de quelque long, & profond sommeil, lors hauce les yeux au Ciel,marmotte,& murmure ne sçay quoy entre les dẽs,& les parolles duquel personne ne peut entẽdre q̃ ceux qui sont adextrez à tel exercice.Dés q̃ ceux qui luy assistẽt le voiẽt reuenu en son bõ sẽs, ils se mettẽt à rẽdre gracesà leur Cemi,de ce q̃ il à laissẽ ptir le Cacique de sa presẽce,luy permettãt le retour vers eux:& puis s'adressãt à cest esueillé luy demandent des nouuelles du Cemi & des choses par luy entendues.

De cecy voy Fernand d'Ouid.liu. 5 des Indes.

Ceremonie des Haïtiens voulãs deuiner quelque cas.

Chohobbà herbe le iust de laquelle priue l'homme de son sens.

Anciens deuins deuenoyẽt furieux en deuinant.
Virgil.6. Eneid.
Aristote aux Problemes.
Platõ au Phedre.

Ce maistre roitelet eceruelé se vãte d'auoir parlé au Diable, & qu'il luy á promis victoire contre ses ennemys,ou au cõtraire qu'il sera par eux surmonté,à cause de quelque faute par luy cõmise en ne luy faisant les sacrifices par luy commandez qui ne sont pas plus gracieux que ceux que font les Mexicans à leur grãd Idole leur cõpte la premiere chose qui luy vient en fantasie soit de la fertillité,ou default de viures,de la mort,ou de la vie du Cacique pour lequel ceste ceremonie aura esté dressée. Les aucuns encor de ces Insulaires font leur Cemis de Marbre, en forme d'vne femme aupres de laquelle à deux enfans cõme si c'estoyent deux pages : l'vn desquelz ilz disent estre le trõpette,ou Herault qui marche par le cõmandemẽt de ceste femme pour assembler les autres Cemis, & les faire venir auec vẽts,pluyes, & grãds nuages : l'autre enfant a charge d'amasser en vn toutes les eaux qui coulẽt des mõtaignes, & les fait enfler de telle sorte q̃ elles noyẽt tous les chãps,où sont leurs Mahiz, & Iuccà, & font cecy ces ministres toutes les fois q̃ les Haïtiẽs faillẽt de faire l'hõneur deu à ce beau Cemis de Marbre. Or d'autant que ce sont les Caciques, ou roiteletz qui vsent de la diuinatiõ susditte fault sçauoir qu'ils n'aprẽnent pas cela d'eux mesmes,ains y a entr'eux les sages qui sont cõme Philosophes, & que les Insulaires apellent Boitij, ou Tequirà, lesquelz leur enseignẽt principalemẽt deux choses, à sçauoir le principe, & origine de tout ce qui a esté en ce monde, & les faits, & gestes de leurs ancestres, & maieurs tant durant la paix,q̃ parmy les troubles de la guerre, & cecy est cõpris par quelques vers en leur lãgue, q̃ ils nõment Areiti,& les chãtent & sonnẽt sur de certains tabours faits de bois creux & tout d'vne piece,lequel resonne grandemẽt estant batu d'vn autre bastõ,nõmans cest instrumẽt Maguy, & les chãtans serõt vne grãd troupe dãçans, & gãbadãs auec vne mesure mieux gardée q̃ celle de noz balladins,& la dãce estãt faite en rõd,& cõduite ores par vn hõme,tãtost par vne femme qui cõmence l'Areiti auquel respõdent tous ceux qui sont au brãsle,tout ainsi qu'en vsent par deça & par les villes,& villages les Artisans,& laboureurs les iours des festes pour se resiouïr. Outre les chãsons,& Romans sur les gestes de leurs peres,encor en ont ils qui concernẽt le fait de l'amour, où ilz expriment leurs affections, & le mal qu'ils souffrẽt en aymãt,loüent leurs dames,& amoureuses, leur mettent en auãt cõme est-ce qu'ils sont tourmẽtez en leur absence,& telles autres folies que les amãs ont accoustumé de gazoüiller deuant celles qu'ils aymẽt,& honorẽt. De ces chansons ilz chãtent les vnes auec vn son fort piteux,& lamentable,& plein de grauité,& c'est lors qu'ils veulent animer les ieunes hõmes au cõbat, affin que hardimẽt ils assaillẽt l'ennemy & q̃ l'effroy de la mort ne les destourne de se lãcer au peril, entãt que ces Areiti leur promettẽt que s'ilz meurẽt en ceste querelle,ils s'en irõt en repos s'asseoir aupres du Soleil. Mais sur tout est vne chose merueilleuse de ce q̃ cõpte P.Martyr qu'ils auoyẽt vn de leurs chãs,& le plus anciẽ q̃ tous aprenoyẽt de main en main,le tenãs de leurs maieurs,lequel faisoit mentiõ de la venuë des Chrestiens en leur terre,& apelloiẽt ces hõmes estrangers Maguacochios, à sçauoir qui seroiẽt vestus & auroiẽt des espées qui fendroiẽt les hõmes de la teste iusqu'à la ceinture,& qu'ilz abatroiẽt leurs

Autre sorte de Cemis.

Boitij qu'elles gẽs ce sont entre les Haïtiens.

Areiti sont chansons sur les faitz des anciens.

Prediction des Haïtiens sur la venuë des Chrestiẽs en leur isle. Maguacochios.

Cemis,& ruineroiét leurs ceremonies tenās en perpetuelle ſeruitude leurs enfans,& ſucceſſeurs:& ne chantoyent iamais ceſt Areiti, que ce ne fut auec grands pleurs & gemiſſemés. Ces Boitij,ou Tequina eſtoyét de mauuais garçons,grans trompeurs, & ſorciers, qui leur prediſoyent les choſes à venir, & auſquelles les pauures gens aiouſtoyent foy entiere: & quand bien ce qu'ilz diſoyét ne reuſſiſſoit point ſelon leur dire ils n'en perdoyét pourtant leur credit, d'autant qu'ils ſe couuroyent du changement de la volonté du Cemis qui ſ'eſtoit offencé, ou qui differoit ſa promeſſe pour leur grand bien & auantage. Ces Boitij cognoiſſoyent preſque tous, & les herbes,& leurs forces,& natures, & parainſi gueriſſoyent pluſieurs de quelque maladie qu'ils fuſſent attains, qui eſtoit cauſe que le peuple les eſtimoit,& reueroit ſur toute choſe,& les penſoit ſaints & diuins, & pource les honoroit du meſme tiltre de Cemis,lequel ces galans,& impoſteurs portoyent paint ſur leurs corps: & c'eſtoit auſſi de ces Boitiis que les enfans des Caciques eſtoyent inſtruits(comme dit eſt)à la diuination par la ſuffumigation ſuſditte,le diable ſe fourrant parmy leurs ceremonies.L'autre point que ils leur aprenoyent,auons dit eſtre le principe des choſes,ſur quoy ilz croioyent ce qui ſ'enſuit: En leur iſle y a vne Prouince qui ſe nōme Caunanà,en laquelle on voit vne montaigne treshaute au pied, & racine de laquelle y a deux ſpelonques & grotteſques fort ſpacieuſes,la plus grande ayant nom Caxibaxaguà,& la plus petite Amaiaunà, en ces deux cauernes diſent-ilz que ſe tenoyent tous les hommes, par le commandement du ſoleil, qui ne vouloit point qu'ils le veiſſent, & parainſi auoit-il mis vn d'entr'eux à la porte des grotteſques qui ſeruoit de garde, & empeſchoit l'iſſuë aux autres.Ceſtui-cy,qu'ils nomment Machochaël,voulāt ſçauoir ce qui ſe faiſoit par l'iſle, laiſſa ſa ſentinelle pour deſcouurir pays, mais le ſoleil le rencontrant le puniſt,& le transforma en vne pierre,comme auſſi il conuertiſt en diuers arbres la plus part des autres qui ſortirent de nuit des cauernes ſe voyans eſtre ſans garde quelconque. Les Boitiis continuant leur fable, & ne ſçachans d'où prendre la continuation de la creation qu'ilz eſtiment tenir du Soleil & de la Lune, & iceux eſtre auſſi ſortis, & auoir eſté produits d'vne montaigne de leur pays nommée Iouabana Beina,diſent encore d'auantage,que parmy les hōmes qui eſtoyét dans ces creux montaigneux en y eut vn nommé Vaguenionà,lequel ayāt pluſieurs enfans en enuoya vn dehors la Spelōque,mais il ne fut pas ſi toſt dehors que le ſoleil le transforma en vn Roſſignol: ainſi oyans chanter ceſt oiſeau ils diſent qu'il pleure ſon deſaſtre.Le pere cerchant ſon fils,tira hors toutes les femmes & enfans encor tetans, & ſ'arreſtans pres vn fleuue,les enfans qui eſtoyent affamez ſe mirent à crier Toà,Toà,& le Soleil les conuertiſt auec leurs meres en grenoilles. La race des femmes eſtant faillie,le ſuſdit Vaguenionà trouua en fin le moyé d'en recouurer: car ſ'eſtans allez leuer de nuit que le ſoleil ne marchoit point par terre ilz veirét ſur des arbres certains animaux formillans par les boys, qui reſſembloyét des femmes: mais comme ils les prenoyent elles leur gliſſoyent hors des mains comme anguilles. Qui fut cauſe qu'ils choiſirent des hommes ayans les mains aſpres & rudes,leſquels à la parfin en arreſterent quelques

Boitiis deuins,& ſorciers.

Fernand Ouiede li.5.des Indes.

Cecy eſt eſcrit en Pierre Martyr.

L'origine de l'hōme ſelō les Haitiens.

Le ſoleil, & la Lune eſtimez eſtre fils d'vne mōtaigne.

Eſtranges transformations creues par les Inſulaires.

Renouuellement de l'humain lignage.

vnes, desquelles sortirent les hommes qui depuis ont peuplé la terre, sans que plus le soleil en aye changé aucun en nouuelle forme. Voyez la sotte philosophie des Boitij & qui toutesfois se raporte à quelque mystere, veu que elle comprend la transgression de l'homme, & comme le soleil le punist en la changeant en autre substance : & ne pense point que iadis il n'y ayt eu quelcun plus habile, qui a instruit les anciens Tuinas, ou bien fault dire que la force de nostre ame est telle que le sçauoir luy estant naturel, elle ne peult estre sans se recercher iaçoit que rudement elle en dresse la maniere.

Origine de la mer quelle selon les Haitiens.

Quand à la mer ilz en comptoyent vne fable trop lourde, la faisans auoir source du corps d'vn homme mort, & d'vn vase où il estoit enterré, lequel estant cassé l'eau s'espandist sur la terre, & l'emplist ainsi, & telle que on la voit estre en sa grande longueur & estenduë. Ce peuple est estrangement superstitieux, & croit que les morts demeurent cachez de iour, & que la nuit ilz sortent, & vont coucher auec les femmes, lesquelles les cognoissent à ce que ayans tous les membres propres à l'homme, le seul nombril leur manque. Or ay-ie dit que le Boitij predisant quelque chose, encore que elle ne succede point selon sa prediction, il n'en est point traité pirement : mais ainsi ne luy aduient s'il se porte mal à la guerison de son Cacique : car si vn roitelet tombe malade, & que le Boitij prenne la charge de le guerir, & ne l'execute, il est en grand danger de sa personne, & que les parents du deffunt ne le facent mourir. Pour la guerison duquel il s'oblige de ieusner, & prendre de l'herbe qui fait deuenir furieux, & de laquelle auons parlé cy dessus : ce que ayant fait, il fait coucher le malade au milieu d'vne chambre, où n'assiste aucun que deux ou trois des plus proches parents du patient, deuant lesquelz faisans les plus estranges grimaces du monde, il souffle ores sur l'vne partie, tantost sur l'autre du corps de l'homme couché, & tirant à soy le vent, & luy succant la chair, dit qu'il luy desracine la maladie des veines : puis luy frottant les espaules, bras, cuisses, & iambes, serrant les deux mains ensemble sort dehors la maison & secouant les mains, pensa getter aussi la maladie.

Maniere comme les Boitij guerissent les Rois malades.

Ces ceremonies paracheuées il donne quelque boisson au patient, faite de quelque ius d'herbes, & luy ordonne de ne rien manger iusqu'à lendemain : & voyant qu'il est pour eschaper, vse encore vn coup des grimaces, & gestes susdits : mais cognoissant qu'il n'y a plus d'ordre de le guerir, il s'en descharge sur le Cemis, disant qu'il le fait mourir pour ne l'auoir pas logé assez honorablement, ou d'autant qu'il ne luy a porté telle reuerence que de raison. Mort que est le Cacique, & ayant ordonné ses heritiers, ceux qui luy estoyēt les plus chers sont menez auec luy en terre, & là ioyeusement ilz se consacrent aux ombres du deffunt, cōme aussi il est vsé en diuers autres endroits, ainsi que nous l'auons noté & sur tout en plusieurs lieux de l'Asie. Et si quelcun de la suite du Cacique refuse de s'occir, & se sacrifier à son ombre, ilz disent & croyent que celuy la mourant puis apres de sa mort naturelle, ou autrement il perira aussi bien en l'ame que au corps, c'est à dire que le tout s'aneantira ensemble, & se conuertira en rien & en fumée. En aucuns endroits tant de l'isle, que de terre ferme, le

Ceremonie sur la sepulture des Caciques.

Roy estant mort, ils ne l'enterrent point, ains posent son corps tout droit ou contre vne pierre, ou quelque piece de boys, & autour duquel ilz allument vn grand feu, prenans garde toutesfois que le feu ne puisse toucher le corps, & laissent brusler ce feu iusqu'à tant que la gresse & liqueur humide en soit toute hors par les ongles des pieds, & des mains, & que tout la chair en sue & se desseiche, tellement qu'il ny ayt rien plus que la peau & les os: ce que fait ils prennent ceste despouille, & la mettent en vn lieu separé de la maison, où gisent aussi les corps de ses parens, & par ce moyẽ ils sçauent quel est le nombre des seigneurs qui ont regné en vne terre. Ces Insulaires se paignent tout le corps sauf la face, car cela est signe de seruitude parmy eux.

Autre façon de sepulture.

Armes des Haitiens allãs en guerre.

Allans en guerre ils ont l'arc & les flesches, & des espées de boys assez lourdes, pesantes, & massiues, s'armans de quelques abillemens de plumes faits fort gentiment, voire des lames d'or leur seruent de parure, & des bracelets, entant qu'ils n'estiment rien tant que de se monstrer bragards en guerre, & d'y aller les mieux en ordre qu'il leur est possible, soit en ioyaux, ou plumaches desquels ils en ont abondamment, & de toutes couleurs. Le seigneur, & Cacique principal a tousiours douze Insulaires des plus forts de la troupe, qui ont charge de le porter dans vn lit sur leurs espaules, & les deux qui le portent, estans las, il s'en y met deux autres en leur place, si dextremẽt que sans s'arrester de leur chemin ny course le Roy presque n'en sent point le chãgemẽt. Mais reuenãs encore à l'enterrement du Cacique le plus cõmun est q̃ déz qu'il estoit mort on l'éuelopoit auec des ceintures ou langes faites de coton dés la teste iusq̃ aux pieds. Et faisãs vne fosse, le mettoyẽt dedãs auec ses ioyaux & meubles plus precieux: neantmoins tout autour de la fosse faisoyẽt ils cõme vn enceint de boys, afin q̃ la terre ne touchast point au corps lequel estoit assis sur vn bãc bien fait & elabouré, puis le couuroyent de terre, faisans durer les obseques l'espace de quinze, ou vingt iours, durant lesquels & ses suietz, & ses voisins ne cessoyent de chãter autour du tombeau, racõptans la vie, & faits louables du deffunt, & ces chansons enseignées à leurs enfans leur seruẽt d'histoire, à cause qu'ilz ignorent l'escriture, & n'auoyent aucune cognoissance des lettres. Leur mariage estoit tel q̃ chacũ a sa femme si plus il n'ẽ peut nourrir, mais il y a tel qui ẽ a & deux & trois, mais les Caciques en prẽnẽt tãt qu'il leur vient en fantasie: bien est vray qu'il en y a vne qui est la plus respectée des autres, & la plus cherie du mary: & est cas fort merueilleux, que iaçoit que elles demeurassent toutes en mesme maison, & vesquissent mãgeás ẽ mesme table, si est-ce q̃ on n'y voioit iamais debat, ny courroux ny aucun trait de ialousie vices assez, & plus q̃ cõmuns aux femmes, voire à celles qu'õ estime les plus accortes, & de gẽtil esprit. Le fils aisné du Cacique de q̃lle des femmes q̃ fut sorty, estoit celuy qui succedoit à la seign. & cestuy mourãt, l'heritage ne venoit point au fils de sõ frere, ains à celuy de sa sœur, cõme le plus asseuré d'estre parẽt du seig. deffunt: & cecy à cause que leurs femmes y sont estrãgemẽt, suiettes au chãge, comme aussi les hõmes, bien que tous se mariẽt, sont vilains en toute espece de paillardise iusques à s'accoupler moins q̃ honestemẽt auec les femmes de toute sorte

Honneur fait au Cacique & Roy principal.

Autres obseques faits aux Roys.

Mariage des Haitiens.

A qui estoit deue la succeßion.

Paillardise des Haitiens & peuples voisins.

ſauf leurs meres, filles, ou ſœurs ne reſpectans autre conſanguinité : & ſe ſouillans encor en l'abominable peché,qui eſt contre nature.Quelqu'vne des eſpouſes du Cacique eſtant en couche, ny auoit guere ſuiet voiſin du lieu qui ne la fut viſiter,careſſant l'enfant,& chacun luy donnant quelque beau nom,comme ſeroit, Reſplendiſſant, Beau comme le ſoleil, Puiſſant en guerre,& autres choſes ſemblables, & tous ces noms luy demouroyét toute ſa vie,tellement que eſtant deuenu ſeigneur,il ne failloit que les ſuiets qui venoyent vers luy ignoraſſent ces noms & tiltres, ains les luy cõuenoit donner treſtous ſur peine d'en receuoir punition,& de ne plus ſ'oſer repreſenter deuant luy,pour penſer en obtenir q̃lque grace,ou faueur. Le vice qui eſt le plus deteſté parmy ce peuple eſt le larrecin, & lequel il a en telle abomination, que vn homme ne ſçauroit deſrober quelque cas tant ſoit il de peu d'importance,que ſ'il eſt conuaincu du crime il ne ſoit empalé tout vif fort cruellement,& ſans aucune miſericorde,eſtant ce peché le ſeul qui eſt puny de mort entre eux, ſi ce n'eſt que quelcun ſ'attaquaſt à faire violence au Cacique.L'exercice de ce peuple principalement eſt la guerre, mais durant la paix c'eſt le labourage qui luy ſeruoit de paſſetemps,& la peſcherie d'eſbat, mais le trafic y eſtant exercé n'eſtoit pour le gain, duquel ce peuple eſtoit ignorant, ains ayant beſoing de quelque cas les vns des autres, c'eſtoit par eſchange qu'ils ſ'entreſecouroyent de voiſin à voiſin,ſauf que iamais ilz ne ſ'accoſtoyent auec les Canibales, ou Charibes leſquels auoyent la guerre à tous,& tout le monde les fuyãt, & les guerroyant à cauſe de leur furieux naturel, & inhumainement brutale façon de vie. La difference que on met à cognoiſtre les filles vierges d'auec celles qui ſont mariées & qui ont affaire & compagnie à homme eſt telle que celles qui ſont corrompuës portent vne piece de coton leur trauerſant, & couurant le corps de la ceinture auant iuſqu'à demy cuiſſe, là où les filles ne portent rien de tout cecy, ains vont à deſcouuert, tout ainſi que les hommes:mais les Dames qui ſont eſpouſes des Caciques, & ſeigneurs portent ceſte piece de coton fort ſubtile,& blanche dés la ceinture iuſqu'aux pieds,ſi ce n'eſt lors que elles iouent à la baſle,à quoy & hõmes, & femmes ſont merueilleuſemét adextres,ainſi que pourrez lire dãs Ferdinand d'Ouiede, lequel deſcrit & le batouer, ou palette faite d'vne certaine racine d'arbre,& la baſle ou pelote qui eſt compoſée de quelque gomme noire comme poix, & aſſez glutineuſe, mais qui ne tient point à la main,& ne la ſaliſt, & qui ſaulte & bondiſt auſſi bien que celles que on fait par deça,& les empliſt de vent:& n'oublie encor le nombre des ioueurs,ny l'ordre qu'ilz gardent en iouãt, & paint les ſieges de ceux qui ont le plaiſir de regarder les ioueurs qui ſont hommes cõtre hommes,& femmes contre femmes, & filles, & quelquefois les vns meſlez parmy les autres.Et affin q̃ encore on cognoiſſe que les anciens tant Egyptiens,Grecs, que Romains,n'eſtoyent dés le commécement guere plus,ou(peut eſtre) non tant ciuiliſez que les Haitiens, laiſſant à part l'aueuglement de l'Idolatrie auquel tout le monde à eſté iadis detenu, & l'ignorance des lettres, la cognoiſſance deſquelles leur a longuement eſté interditte, & laquelle les premiers des ſuſdits à fallu que ayent eſpuiſée de la race eſleu d'Abraham:

Arrogance des Caciques Haitiens.

Larcin ſeueremẽt puny par les Haitiens.

En quoy eſt-ce que ſ'exercent les Haitiens.

Difference à cognoiſtre les filles d'être les femmes.

Ferdinand d'Ouiede liu.6. ch.2. des Indes Occid.

Haitiens iouent à la baſle.

ham : voyons ſi és baſtimens ils ont eſté plus induſtrieux que ces gẽs que nous oſons nommer par deça ſauuages, & leſquelz nous eſgalõs preſque à la vie irraiſonnable des beſtes. On ſçait ainſi qu'auons veu au premier liure, que les boys, & cachotz des montaines ont ſeruy à pluſieurs iadis de retraite,& que ceux qui dreſſerent premierement des loges, ne les feirẽt pas ſi magnifiques que ſont les Palais de noz Roys,& Princes, ou que les hoſtelz,& maiſons des grands ſeigneurs, & riches citoyens des villes: ains,fut Rome baſtie de baſſes Cabannes,& loges ruſtiques faites de bois & ſans y auoir les trois, ny quatre eſtages pour le ſeruice de toute vne famille: & ſi les roys Egyptiens feirent de grands, & ſuperbes edifices, le peuple neantmoins ne baſtiſſoit qu'auec du torchis,& n'ayant que la terre pour matiere. Voyons ces Inſulaires dreſſer leurs Caneis ou maiſonnettes ſur quatre piliers en forme quadrangulaire, & iceux de boys, & gros & maſſifs, liez, & cimentez enſemble auec des cloux de boys, & autres matieres à ioindre, & grand quantité de pieces de boys, & des clayes, ou ioncz à clorre les eſpaces d'ẽbas,tout ainſi que le hault, eſt fait en rond,& finiſſant au ſommet en forme de Pyramide, & au lieu de tuile,ou Ardoiſe,il y a des perches liées enſemble auec des cordes, faites d'eſcorces d'arbres,& par deſſus de la paille ſi ſubtilement diſpoſée,que ceux qui couurẽt les maiſons par deça auec du Chaulme n'ont garde d'en faire aproche en ſorte quelconque. Cecy n'eſt rien au pris de la ſageſſe de ces pauures, qui craignans que les cheurons d'enhault eſtans eſbranſlez du vent ne cauſent la ruine de tout l'edifice, plantent vn groz arbre au milieu non moindre que le Maſt d'vn Nauire,affin qu'auec ſa force, & ſolidité, il puiſſe ſouſtenir le faix du logis, & garder que le reſte qui ſe lie à luy,comme à la clef d'vne voulte,ne ſoit gaſté par les orages.

Maiſõs des Haïtiens quelles: & ſont nõmées Caneï.

Et puis que nous ſommes ſur les orages, eſt à noter, que ceſte Iſle y eſt fort ſuiette, & leſquelz y ſont ſi impetueux ſ'y leuans les tourbillons de vents ſi impetueux,& les pluyes auec tel effort, & rauine que ſouuent cela emporte & maiſons,& champs tout enſemble, comme auſſi quelquefois on voit aduenir le ſemblable par deça, meſmement ſe leuant quelque tempeſte,& appellent les inſulaires ces grands rauages d'eaux Huracans en leur langue, eſtimans que ce ſoyent les Cemis, qui eſtans irritez cauſent cecy pour leur ruïne. Ce peuple, comme eſtant voiſin de la mer, nage autant bien qu'il eſt poſſible de penſer,comme auſſi font tous ceux du Breſil,& Amerique,& ſont leurs vaiſſeaux, & Barquerottes qu'ils nõment Canoës,toutes d'vne piece,plates par deſſous,& faites comme vne Met à peſtrir non guere hautes,& par ainſi dangereuſesà voguer dedans, & leſquelles ils creuſent partie auec le feu,partie auec vne hache, ou coignée de ces pierres viues deſquelles ils font auſſi les bouts de leurs ſagettes : vſans en vogant de voiles de Coton en aucuns endroitz, & de rames,ou auirons,Nahez en leur langue,qui ſont faits comme vne peſle de boys, & le bout qu'ilz tiennent a la figure d'vne potence ſur laquelle ſ'apuyent les boiteux.

Huracans, & orages qui aduiẽnẽt en l'iſle Haïti.

Canoës ſont les bateaux des Indiens & comme faits.

Nahez ſont les auirons, & leur figure.

Et affin que vous cognoiſſez comme la nature pouruoyt à tout ce qui eſt neceſſaire à l'homme,ce peuple Occidental dés le Mexique,iuſqu'à la

Comme les Indiës Occidentaux tirët le feu du boys.

riuiere de Plate qui eſt par delà l'Equateur vers le Pole Antartique vſe d'vne eſtrange façon de tirer le feu qui eſt telle ils prennent deux baſtons les plus ſecs, & legers qu'ils peuuent choiſir, les lians treſbien ſerrément enſemble, leſquelz gettans par terre prennent vne verge, ou baguette longue, liſſée, & polie comme vne fleſche, & de la groſſeur du doigt, faicte d'vne ſorte de boys fort dure, la pointe de ceſte verge eſtant miſe dans l'entre-ouuerture des baſtons liez enſemble ils la tournent, & demenent longuement de la main, ſi que de ceſte friction & mouuement ils ne ſont guere long temps ſans tirer du feu du boys, comme nous le tirons de la pierre auec noz fuſilz.

Sannazar en Arcadie.

Semblablement auſſi en ont iadis vſé les hommes auant qu'on ſ'aduiſaſt que le feu fut caché en la durté du caillou, & que les Philoſophes nous en euſſent aduertis, comme ainſi ſoit que toutes choſes (ainſi que dit le grand poëte de Mantoüe) ont vne force de feu, qui eſt de celeſte origine: & me ſemble auoir leu dans Sannazar poëte Napolitan, parlãt de quelques paſteurs voulans celebrer la feſte de la grand mere des dieux, qu'ilz tiroyent le feu du boys en la meſme façon que voyez en vſent ces Inſulaires, & neantmoins Sannazar viuoit du temps de Charles huitieſme qui conquiſt Naples, & n'ayant encor guere ſauouré des mœurs ny induſtrie de ce peuple: duquel il me ſemble que nous auons aſſez parlé, & pource ſans arreſter noſtre propos, ſur leurs ſalines & artifice qu'ilz vſent à tirer le ſel, à choiſir, & purifier l'or qui eſt abondant en leur Iſle, à peſcher les Perles qui n'y manquent point auſſi, & comme le Gaiac y eſt cogneu, & que de ceſte Iſle ſortiſt la premiere infection que iamais on ſentiſt en l'Europe de celle mauditte, & deteſtable maladie, que les vns appellent mal de Naples, les autres mal François, & les autres d'Eſpaigne, & en general tous recognoiſſent qu'elle vient, & procede des embraſſemens peu honneſtes de l'homme auec la femme.

l'Iſle Haïti abõde en Gaiac. Maladie Venerique ſortie des peuples Occidëtaux.

Ne vous diray comme ces peuples ſ'en gueriſſent, veu que par deça on voit aſſez l'experience de l'arbre duquel ilz ſ'aydent pour ſ'en purger, & moins m'amuſeray, à vous diſcourir ſur les arbres, plantes, fruitz, bitumes, & autres raritez que ce païs nourrit & produit, & qui ſont differentes aux choſes qui croiſſent en noſtre Europe, auſſi bien, & que les poiſſons, les beſtes, & oyſeaux, y ont & diuerſe couleur, & autre nourriture, & y ſont diſſemblables à ceux que nous voyons icy nous eſtre ordinaires: affin de pourſuyure noſtre chemin, & parler vn mot en paſſant, de l'Iſle de Cubà qu'à preſent on nomme Fernandine, & qui eſt auſſi vne des premieres deſcouuertes par les Chreſtiens. Ceſte Iſle eſt loing de l'Eſpaignolle quelques vingt lieuës, & eſt plus longue, & plus grande que la precedente, mais elle eſt plus longue beaucoup que large, eſtant en ſon eleuation a vingt-deux degrez, & demy, auoiſinée de pluſieurs autres Iſles, leſquelles n'eſtant de grande conſequence, & que les façons de viure des peuples y ſont preſque ſemblable, ie paſſeray auſſi ſans m'y arreſter d'auantage. Cubà fut deſcouuerte du meſme temps que Haïti, & nommée Fernandine en ſouuenance & perpetuelle memoire du Roy

Iſle de Cubà, autrement Fernandine.

Colomb nomma Cubà Fernãdine & pourquoy. Iſle Iſabelle.

Ferdinand,souz lequel & au nom duquel Colomb en feit la conqueste, tout ainsi que Haïti fut encor apellée Isabelle en honneur de la puissante Royne Isabelle,espouse de ce Roy Catholique.

Les habitans de ceste Isle ne sont en guere differens de façons de faire à ceux de Haïti, bien qu'en la langue ilz soyent diuers en plusieurs choses, allans tous nudz comme les autres, de mesme stature, couleur, & contenances, vsans de semblables ceremonies,& idolatrie, bastissans de mesme, s'armans, chantans & ioüans tout ainsi qu'auons diten vser, ceux de l'Isle Espaignolle. En vne seule chose sont ilz differens, qui est sur la condition des mariages veu qu'entre les Cubéens si quelqu'vn prend femme,si c'est vn Cacique, ou Roytelet,tous les autres qui sont de sa sorte coucheront auec l'espouse, & en iouïront d'icelle, se trouuans à la feste aussi bien que celuy qui la prend à femme : & ainsi s'il est seigneur, ou l'vn des principaux, ou si de la trouppe du peuple, ceux qui sont de sa condition, assistans aux nopces, font l'essay premier de la vaillance de l'espousée,ains que le mary couche auec elle : & apres que la dame à souffert l'assault de plusieurs, elle sort auec les poings serrez, & crie à haute voix, en brâslant,& demenant les bras,Manicato, Manicato, qui signifie,ie suis forcée,se glorifiât de sa force,& gaillardise d'auoir soustenu vn choc si redoubtable.

Ouiedo liu. 17. cho. 4. des Indes Occid.

Mariage des Cubéens.

Femmes exposées à tous les iours des nopces en Cubà.

Il n'y a guere grande difference touchant le gouuernement des Isles de Cubà, & de Haïti, ny des façons de faire soit des Caciques, ou du peuple, estans tous en general conformes, & esgaux en vices, paillardz au possible, Sodomites detestablement, ingratz,& mensongers sur tous les hommes, & lesquelz d'Ouiedo (contredisant à Pierre Martyr) dit estre fort peu affectiõnez à la religion Chrestienne,& que si quelqu'vn se faisoit baptiser, c'estoit plus pour la nouueauté de la chose que de zele qui le conduit, entant que soudain ilz oublioyent, ce qu'on leur aprenoit des mysteres de la foy, & s'alloient mesler parmy l'abomination des Idolatres, ne pouuans laisser leurs Cemis, ny se retirer des enchanteurs, & deuins se tenans parmy eux.

Mœurs des Cubéens.

Les Haïtiens, bien que vilains en leurs amours, si ne se separoyent ilz point de leurs femmes, là où ceux de Cubà pour la moindre fantasie qui leur passast deuant les yeux ilz laissoyent leur femmes, & le plus souuent c'estoyent elles, qui les delaissoyent les voyans si adonnez au peché contre nature. Le païs y est beau, iouyssant d'vn air fort doux & temperé, mais plus froid beaucoup que n'est Haïti, à cause que ceste Isle est exposée au Septentrion, comme celle qui est à vingt & deux degrez & demy de la ligne Equinoctiale, ainsi que i'ay desia proposé. Cubà abonde en Grues, Perdrix, & Tourterelles, Les Grues y faisans leurs nidz: & les enfans du pays en prennent souuent les œufz pour leur passetemps, les Perdrix y ressemblent noz Tourtres, & qui s'apriuoysent aussi bien, ou mieux que noz poules. On voit en ceste Isle tous les ans de grandes compaignie d'oyseaux de proye, & passagers, venans par dessus ceste Isle en si grand nombre que ilz font presque obscurcir l'air de l'ombre grande que ilz rendent, courans

Quel le pays de l'Isle Fernãdine.

Oyseaux passagers en Cubà.

l'air,& allans presque à rez de terre. Et est ce passage au moys de Mars durant presque vingt iours qu'on ne voit autre chose, que ces oyseaux passagers tenans la route du Nord au Su,qui est du Septentrion, au Midy, puis qui doublent prenans la volte d'Orient: qui à esté cause que plusieurs ont pensé que ce soit de ces cartiers là qu'ilz prennent le chemin pour venir peupler l'Europe, & l'Asie : mais la chose estant incertaine, aussi ie ne m'arresteray guere sur le discours d'icelle.

En vne chose differe Cubà de Haïti,qui est que comme Haïti n'abonde guere en vermine,Cubà au contraire en nourrist vne infinie quantité, & de diuerses sortes,& fort differentes, y croissans des Lezardz, Scorpions, Scolopendres, Aspicz, & autres Serpens d'vne grosseur presque incroyable,en y ayans qui pour l'ordinaire sont gros comme la cuisse d'vn homme, & longz de vingt & cinq,ou trente piedz : neantmoins sont ilz sans malfaire, & telz que iamais on n'ouït parler que personne en ayt senty la dent ny morsure.Les habitans de l'Isle s'en nourrissent, & les trouuent fort bons, comme aussi ilz mangent les Lezardz, ainsi qu'en vsent presque tous les peuples dés les Canibales, iusques au bout de l'Amerique: & ne s'en fault esbahir, veu qu'ilz mangent la vermine mesme qui leur croist sur le corps, & croquent à belles dens les poux qui leur viennent a la teste.

Cubéens mangẽt les serpens & Lesardz.

Ceste Isle sert de grand commodité aux mariniers, à cause qu'elle à vne fontaine, où l'on tire la poix à pieces, ainsi qu'on arrache la pierre de quelque carriere,& est ceste liqueur fort bonne, & propre à calfeutrer & empoisser les Naux, & Carauelles pourueu qu'on la destrempe, & mesle du suif, gresse ou huyle : & ne fault s'en estonner, veu que Iosephe recite les merueilles du Lac Asphaltite vomissant le bitume, auquel accorde Pline en son histoire naturelle, comme aussi il en a vn semblable en la regiõ de Bagadet, pres la grãde cité de Babilõne d'Assyrie. En Cubà les fleuues n'y sont pas grands, bien sont ilz fertilz en poisson & l'eau desquelz est bonne & plaisante pour boire, & dans lesquelz l'arene, & sable est enrichy d'or assez abondamment:le païs y est aspre, difficile, & raboteux & non si fertil que l'Isle Espaignolle, l'or qui y croist, n'est si bon, ny si fin que celuy de Haïty, mais il y a de bon Bronze, & duquel les Espaignolz font grand estime, & en somme il n'y a presque aucune difference de ces Isles, & voisines, & en presque pareille eleuation, telles que sont les Lucaïes, qui sont au dessous de Cubà, qui sont plus de quatre cens en nombre, & toutes portans le nom de la plus grande, nommée Lucaïà, posées à dix & sept, & dix & huict degrez en leur eleuation de Pole : en celles cy les hommes sont plus blancz, & les femmes plus belles qu'en Cubà & Haïti, & ceste beauté causoit que les hommes de terre ferme s'en alloyent en ces Isles, aussi y sont ilz plus ciuilz & courtois qu'en pas vne des autres, & où le langage,à cause de cest abord y estoit fort diuersifié.

Ioseph.histoir.Iudayque. Pline liu.2.ch. 103. Quint. Curse liu. 5.de la vie d'Alexandre.

Quel le pays de Cubà.

Isles Lucaïes,& leur assiette.

On y va tout nud ainsi qu'és autres païs voisins,sauf que les femmes mariées se couurẽt de la ceinture en bas,ainsi q̃ celles de l'Isle Espaignolle & les filles voilẽt auec vn simple retz & iceluy fort delié,leurs parties hõteu-

Accoustremẽt des fẽmes Lacaïẽnnes

ſes,& encore n'vſent elles de ce voile,ſinō lors que elles ſouffrēt leur fluz & moys: Auſſi quand ce mal leur vient elles inuitēt leurs parens & amys, & les banquetent, dançans & chantans tout ainſi qu'à vne grand feſte de nopces. Les Lucaïens ont vn ſeigneur qui n'a guere grand Empire, cōme celuy qui pour toute preeminence Royale n'a ſoing que de la chaſſe, & de la peſcherie, & qui prend eſgard ſur les ſemences donnant à chacun charge de ce qu'il doibt faire. Leur pain ſont les meſmes racines d'Iuccà, & de Mahis que aux autres iſles & pays voiſins de terre ferme,qu'ils mettent ſous terre pour les garder apres les auoir cueillies, & ainſi leur viure eſtant en commun,le Roy en fait la diſtribution à chacun, autāt qu'il luy en fait beſoing, & que il voit ſuffire pour & ſelon le nombre de ceux qui ſont en ſa maiſon,& famille. Le viure de ce peuple auec ce pain de Mahis eſt le poiſſon,car de chair il ne mange que peu,ou du tout point:auſſi à l'ō veu que les Lucaïens que on amenoit pour ſeruir en Haiti, ou Cubà, ne failloyent de tomber malades & la plus part mourir, tout auſſi toſt qu'ilz mangeoyent de la chair:qui fut cauſe que les Eſpaignolz, ne voulans perdre leurs gens, leur feirent oſter ceſte nourriture. Ce pauure peuple croit l'immortalité de l'ame, ainſi que font tous ſes voiſins, & a opinion que mourant il fault qu'il paſſe par le pays de Septentrion pour y eſtre purgé, & que de là il ſ'en va en Paradis,ou au Ciel auec le ſoleil qu'ilz honorent, ainſi que tous les autres: & ce fut le moyē auec lequel les Eſpaignols trōperent ces Lucaïens, les tirans de leur pays ſouz vn faux donner entēdre, & leur faiſant croire qu'ilz les menoyent en Paradis, de ſorte que preſque ils en ont deſpeuplé toutes les Iſles Lucaïes, rauiſſans le peuple pour ſ'en ſeruir d'eſclaues à tirer l'or des mines & des riuieres. Entre les Lucaïens y a des vieilles ſi expertes en medecine, à ſçauoir à la cognoiſſance des arbres & plantes, qu'il n'y a playe que elles ne conſolident, & ce auec le ius d'vn arbre que ilz nōment Iarumà,qui eſt ſemblable au Noyer, & le fruict duquel eſt de bon gouſt,& au manger fort agreable. Vous ayant dit que les Lucaïennes ſont belles ſur toutes les Occidētales cogneuës de noſtre temps,auſſi ſont elles des plus mignonnes, & qui ſe tiennent le mieux en ordre pour aller preſque toutes nuës, comme celles qui portent des bracelets entortillez tout le long des bras,& par les iambes des perles, & coquilles rouges,& auſſi tranſparantes que rubis,auec des marques,& grains d'or enfilées auec du coton:& de cecy elles font des Carcans, & couronnes ſi gentilles qu'on diroit qu'on leur a apris ces mignotiſes à Paris chez les poupetieres, & femmes qui ſe meſlent d'acouſtrer, & parer les eſpouſées. Outre les iſles Lucaïes eſt encor Iamaique,que maintenant on apelle iſle S.Iaques,qui eſt poſée entre Cuba,& Haïti,ayant ceſte-cy au Leuant, & l'autre luy giſant au Nord & Tramontane, & laquelle giſt en ſon eleuation a 17.& 18.degrez de la ligne. Elle fut cōquiſe par dom Diego Colomb filz de l'Admiral Colomb,qui le premier deſcouuriſt celle coſte:de ceſte cy, ny autres qui l'auoiſinent ne diray autre cas, pour ce que les mœurs des habitans ſe raportent à celles que nous auons ia deſcrittes, & effigiées: & que deſormais il eſt temps d'aller viſiter la terre ferme, ſelon que nous l'auons laiſſée ſortans du païs Mexican pour entrer en la nou-

Lucaïens ne māgēt point de chair.

Lucaïens croyent l'immortalité de l'ame.

Eſpaignolz ont ruiné les Lucaïēs, & comment.

Iarumà fruict q̄l, & ſa bonté.

Iamaique iſle par qui conquiſe.

Diego Colomb, fils de Chriſtophle Colomb.

uelle Castille, & voir les grands Royaumes du Peru & Cusco, & puis reprendre le cours vers les Canibales,pour courir le long de la coste de l'Ocean selon que porte le partage des terres,fait par les Roys d'Espaigne, & de Portugal,en l'estendue,de l'Amerique.

Des pays de Panuco,& Iucatan, conqueste d'iceux,mœurs,& coustumes des peuples qui y habitent:& de l'isle des sacrifices. Chap. 8.



Ien que la nouuelle Espaigne,ou Mexique, contiéne plusieurs Royaumes & que le souuerain soit celuy à qui les autres Roys, & Princes subalternes facent obeissance,si est-ce que encore y a-il quelques diuersitez és mœurs,& manieres de viure de chacũ des peuples,cõme aussi le temps passé en vne,& mesme Grece,on voyoit diuerses coustumes,loix,& ceremonies. Entre les Prouinces suiettes au Roy Mexican est Panuco laquelle porte le nom d'vne grand riuiere qui l'arrouse , & qui s'engoulphe en mer du costé du Nord,diuisant ce que à present on nomme la nouuelle Espaigne de la grand Prouince d'Iucatan,que les premiers qui la descouurirẽt,pensans que ce fut vne isle nõmerent Sainte Marie des remedes, & bornãt la region Mexicane qui s'estend au Ponant, là où Iucatan est Leuantine : & gist Panuco en son eleuation de quelques 18.ou 19.degrez de la ligne ayãt des Seigneurs & Caciques grands guerriers , & où l'idolatrie & cruelle maniere des sacrifices y est esgalle à celle, de laquelle on vse au Mexique, & combien que parlans de Themistitan nous ayons fait quelque denombrement des dieux qu'ils adorent,& que à Panuco, on imite ceste adoration,si est-ce encor que les Panucéens surpassent tous les autres Mexicans en abomination:& semble que la folie Grecque,& ecruellement des anciens Romains ayant passé en ce pays,pour y laisser la trace de leur peu de sens,& cognoissance de ce,à qui l'homme doit porter honneur,& luy faire la reuerence. Ceux qui lisent l'histoire de nostre temps se moqueroyẽt, ou auroyent occasion de ce faire,oyans parler de la folle,& insensée adoration des peuples tant occidẽtaux que austraux , & sentans cõbien monstrueuse est leur idolatrie,veu q̃ ceux de Panuco sont si hors de leur sens,q̃ d'auoir le membre viril d'vn homme dans leurs temples que ilz honorent comme vn Dieu , & luy offrent sacrifices aussi bien qu'à Themistitan on en presente à leur principal idole.On s'en moqueroit(dis-ie) si des anciẽs auteurs , & iceux fort aprouuez ne nous comptoyent que vn pareil aueuglement a iadis offusqué les yeux de la Grece : & de cecy oyons parler Pausanie homme diligent,& qui n'a guere rien oublié des folies de sa nation : entre les choses (dit-il) plus remarquables qui soyent en ce lieu (il parle de Lampsaque) on voit la statuë & representation de Priape : à ce Dieu on porte honneur aussi en autres lieux , auquel ilz commettent & donnent la charge des troupeaux des cheures & brebis , & la charge des essoins,& ruches des abeilles. Mais sur tous les hommes ce sont les Lampsacenois , qui s'affectionnent à son seruice.

Panuco Prouince porte le nom d'vn fleuue.

Assiette de la regiõ de Panuco.

Panucéens adorent le membre de l'homme.

Pausanie liu.9.

A sçauoir si les Romains furent quittes de ce desuoyement de cerueau:

tant s'en fault qu'ilz gettassent ceste superstition de leurs temples, que ce sale Dieu (par eux tel estimé) estoit honoré par les mains les plus pudiques de leur cité, & iugé digne d'estre mis dans le plus secret, & honorable lieu du manoir de leurs vestales. Et quelle raison sçauroit on donner pour ces pauures gens de nostre siecle, portans ceste sale figure pendue à leur col, sinon la mesme que rendoyent iadis les interpreteurs des choses sacres des idolatres, que Priape est le conseruateur des choses domestiques & celuy qui est comme auteur de la generation, veu que iadis en la celebratiõ des festes de Bacchus, c'estoyent les images de Priape, les plus membrues que on sceut choisir, que les plus modestes portoyent pendues au col, pour en faire parade. Et voila comme le diable se ioue des hommes, & ayant perdu credit d'vn costé, s'est getté vers l'autre, ne se contentant de se faire craindre auec la deformité d'vne figure effroyable, en laquelle on le paint par les isles de l'Ocean & pays Mexican, si encore il ne forçoit l'homme à adorer la mesme saleté, & seruir ce que il deteste, si quelcun en vse par effait à l'endroit de celles qui luy attouchent. A ceste execrable Idole les Panucéens immolent leurs ennemys, deuant icelle ont ilz espandu depuis soixante ans ença le sang de plus de trois cés Chrestiens, le cueur desquelz à seruy de victime deuant ce vilain simulachre, & la chair de pasture à ce peuple sanguinolent, & lequel est aussi, & Sodomite, & Antropophage. Ce peuple bastist des mosquées aussi superbes que ceux de Themistitã, comme aussi font tous ceux qui se tiennét en toute la terre qui s'estend dés la riuiere que on nomme de sainte Marthe iusqu'à la mer de Sur, & vers le pays Austral iusqu'à la riuiere de Plate, car les Caribes, & Bresiliens, qui regardent l'Ocean Africain sont sans ceremonie, temple, ny religion quelconque. Les Panucéens comme ilz sont furieux, & cruelz, aussi sont ilz des plus vaillans de tous les Occidentaux, comme ils ont bien fait sentir aux Espaignolz, ausquelz ilz deffirent plusieurs capitaines, & soldats qui taschoyent de prendre terre en leur Prouince, iusqu'à tant que Fernand Cortez, & sous luy Nugno de Gusman les dompta, & les contraignist, & de cesser leurs sanglans sacrifices, & de luy prester obeissance. I'ay honte de dire que Sathan se face seruir si detestablement en ce cartier là, que tout ainsi que iadis sous le nom de Venus la chasteté des filles Cypriottes luy estoit publiquement dediée, aussi en Panuco les hommes y font le mesme office, se prostituans autant execrablement de nuit, comme la memoire seulement de cest accouplement est abominable en l'esprit, ie ne diray pas du Chrestien, ains de quel que ce soit des hommes qui ont quelque honnesteté painte en l'ame. Car iamais ce vice pernicieux ne fut receu parmy quelque nation, que soudain elle n'eust en soy comme lié le mespris de Dieu, & peruertissement de toute relligion qui sentist quelque integrité.

Aussi tous les Panucéens sont paillards, & agens, & patients, & quoy que ilz ne se marient, que ilz n'ayent pour le moins attaint l'aage de 40. ans, si est-ce que tel delay, n'ayde en rien à la chasteté, d'autant qu'à grand peine y trouue l'on vne fille ayant douze ans, qui se puisse vanter d'auoir son pucelage : & attendent à se marier ainsi, plus pour viure en la liberté de

Priape honoré à Rome par les Vestalis. Lactãce de la faulce relligion liu.1.ch.21.

Lisez Phornute: & Herodote li.2. Virgile: aux vers de Priape. Saint Augustin 6. de la cité de Dieu.

Caribes & Bresiliens n'ont aucun temple.

Vilennie des hõmes en Panuco.

Panucéens ne se mariẽt que à l'aage de 40. ans

leur vilennie, & ſe veautrer en leur impudicité, que de ſoucy qu'ilz ayent de ſe contenir,& ſous ceſte continence ſe garder pour (ſe marians) eſtre plus habiles à la generation. Ils ſ'arrachent le poil de la barbe, ie pẽſe pour paroiſtre plus effeminez, iaçoit que ceux qui font l'office contre-naturel, vont auſſi acouſtrez cõme femmes, & vſent de pareils que les femmes, ne ſe meſlans en rien de la guerre, ny des actions qui teſmoignent la force de l'homme, haïs à mort des femmes, comme ceux qui leur rauiſſent ce que nature leur accorde, mais fault que elles le ſouffrẽt, & ſans que elles oſent faire ſemblant de deſplaire à pas vn de ces effeminez. Tous & hommes, & femmes en ce pays ſe percent les oreilles,& narines pour y pẽdre quelque ioyau, ainſi que en vſent preſque tous ces Occidentaux, & ſe veſtent de coton delié lors que il leur prend fantaſie de ſe couurir tout ainſi qu'ẽ vſent les roys ſuietz au grãd ſeigneur du Mexique: ſe limans auſſi les dẽts tant pour paroiſtre plus beaux, que pour dire que ceſte limeure leur eſt fort bonne & ſalutaire. C'eſt en ceſte Prouince que croiſt du meilleur Bitume à empoiſſer les nauires que l'on ſçache guere,& auſſi bon, voire plus apte,& fort que celuy qui croiſt en l'iſle Eſpaignolle,& duquel nous auõs dit que les Inſulaires font leurs baſles pour iouer au batouer enquoy ſ'exercent hommes & femmes: comme auſſi font ceux de l'iſle Cuba, ou Fernandine. Et pour vous monſtrer la courtoiſie de ce peuple, il eſt ſi impacient de lamitié d'autre que de ſoymeſme, que il ne peut ſouffrir de viure ſous la ſuiettion de ſeigneur aucun, ce que Cortez, eſcriuant à l'Empereur Charles quint, & luy donnant aduis comme il auoit chaſtiée la rebellion de Panuco, il en parle ainſi: Voſtre maieſté me croira de cecy, que ceſte nation eſt la plus ſeditieuſe,& aiſée à ſ'eſmouuoir, qui ſoit ſur la terre, d'autãt qu'il n'y a nouueauté, ny bruit tant ſoit il de peu d'importance, qui ne luy face dreſſer les cornes,& prendre les armes en main : auſſi ne fault ſ'eſbahir, ſ'ilz ſe ſont leuez contre voz officiers, veu que de tout temps *ilz ont* de couſtume de ſe reuolter de leurs ſeigneurs,& de prendre contr'eux les armes, ſans iamais laiſſer couler aucune occaſion de ſe ſouſtraire de leur obeiſſance. Et en vn autre paſſage, il deſcrit les armes de ce peuple, diſant, que habitant en vn pays aſpre, difficile,& raboteux, les hõmes auſſi y ſont robuſtes, forts, & gaillars, portans des lances, ou pluſtoſt piques longues de quinze pieds,& en lieu de fer eſtans armées de ces pierres viues deſqlles auons deſia parlé aſſez ſouuent, ſ'aydans encor de l'arc,& de l'eſpée de bois,& ſouffrans la faim & la ſoif, adextres, bons coureurs,& farouches eſtrangement durant la bataille. Ce qui rend ces gens ſi hardis eſt leur paureté, car bien que il y ayt de l'or en leur terre, ſi eſt-ce que ne ſ'en ſouciãs pas beaucoup, & eſtimans les autres eſtre de meſme complexion dés que ilz veirent les Chreſtiens entrer en leur pays, ſoigneux plus de leur ancienne liberté, que de l'or ſemé en leurs riuieres, ny caché en leur terroir taſcherent de les en chaſſer, quoy que deſia ilz euſſent pris auec eux acointãce. Apres Panuco, tirant vers les Caribes giſt la grand Prouince de Iucatã, que pluſieurs ont vn fort long temps eſtimée eſtre iſle, mais à la longue ils ont veu de combien ils ſe trompoyent, entant que ce pays eſt vne preſque iſle, c'eſt à dire vne pointe de terre entrant en mer,& lauée de tous coſtez de la

Bitume de Panuco à calfeutrer les naus.

Fernand Cortez en ſa 4. relation à l'Empereur.

Panucéens ſuietz à rebellion.

Armes de ceux de Panuco.

Panucéens paures.

de la marine, ſauf que de l'vn elle eſt iointe à la terre ferme, ainſi que on diroit le pays de Dannemarch en noſtre Europe:& toutesfois Iucatā n'eſt pas ſi peu large que au lieu le plus eſtroit de ſon eſtenduë elle n'aye plus de cinquante lieuës de largeur,comptant dez Kicalanco, iuſques à Catemal,que les Chreſtiens nommerent port de l'Aſcenſion, à cauſe que à tel iour ilz y prindrent terre,& giſt à quelques 21.degré de ſon eleuatiō, bornant,comme dit eſt,le royaume Mexican,& la Caſtille dorée. Le premier qui deſcouuriſt ce pays fut vn nommé François Hernandez, qui partant de l'iſle de Cuba auec quelques nauires, y aborda auec intention de deſcouurir nouuelles terres,& les peupler de ceux de ſa troupe, mais ceux du pays ne vouloyent ſouffrir la deſcente, comme ceux qui ſe reſſentent des humeurs de leurs voiſins, & qui ne prennent aucun plaiſir que les eſtrangers abordent leur terre: auſſi quand les Eſpaignolz deſcēdirent pour faire aiguade ils ſe mirent en tout deuoir poſſible de les faire retirer,ne voulans communiquer, ny changer rien auec eux, voire ne ſe ſoucians ny de la grandeur, ny de l'amitié du Roy de Caſtille,quoy que Hernandez leur en feit grand recit, & taſchaſt de les attirer à ſa deuotion. Et affin de ne vous tenir ſur le diſcours des conqueſtes, qui ſeroit trop long, ſuffira d'en gouſter les mœurs, puis que c'eſt le principal proiet de ce noſtre œuure, commençans par la relligion,laquelle y eſt auſſi ſuperſtitieuſe que és lieux ia par nous deſcrits,veu que tous ces quartiers là ſemblent eſtre conſacrez à Sathan pour l'effuſion du ſang des hommes. Comme donç noz gens y fuſſent deſcendus tant pour ſe fournir d'eau douce, que pour voir quelle terre c'eſtoit,les habitans du pays leur feirent commandemens de vuider, ſ'ils ne vouloyent que on les en chaſſaſt par force, & en fin deliberez de choquer,ilz monſtrerent auſſi quelle eſtoit leur ſuperſtition: car vn d'étre eux ſ'auançant vint poſer vn flambeau de certain arbre ſec & liquide,allumé ſur vne pierre comme vn autel, & là faiſant quelques grimaces & ſignes eſtranges,& marmotant ne ſçay quelles parolles en ſa langue leuant les yeux au Ciel & regardāt vers les noſtres, ſe retira apres ceſt office à ſes gens,laiſſant ce pendant le flambeau allumé ſur la pierre, lequel flambeau ilz apelloyent Guaimaro,& ſe diſoyent l'offrir à leurs idoles,& Cemis affin qu'ilz leur donnaſſent la victoire contre leurs ennemys,pource que tel en eſtoit leur vſage,ayans de couſtume de faire ceſte ceremonie toutes les fois qu'ilz vouloyent entrer en bataille:& faiſoit ceſtui-cy vn meſme office preſque, que celuy des Romains que on apelloit Fecial & qui ſe meſloit des ſacrifices,& ceremonies de la guerre.Déz l'entrée du port on veit des temples,& chapelles aſſiſes ſur certains degrez de pierre fort blanche, mais couuertes de chaume & paille deliée au poſſible,& entretiſſue auec grand ſubtilité, & quelques vnes auoyent la couuerture de boys aſſez biē dreſſée,mais les idoles qui eſtoyent leans dedās rengées,raportoyent toutes aux figures des femmes.Ce peuple va aſſez honneſtement veſtu de coton, ayant des chemiſes & manteaux de pareille eſtoffe, mais blancs, deliez, & ſubtils au poſſible, & preſque reſſemblans aux voiles que on fait pardeça, portans des ioyaux, chaiſnes, & carquans d'or au col, & de chemiſolles de coton faites de diuerſes couleurs. Les femmes auſſi bien que

De Iucatān. voy Ouiede hiſtoi. des Indes. liu. 17.

Frāçois Hernādez deſcouurit Iucatan l'an 1517.

Ceremonie des Iucatans allans en guerre.

Temples des Idolatres en Iucatā.

Habits des Iucataniens.

portassent de mesmes parures, si ont elles la gorge & estomach couuert, & s'affublent la teste, ayans encor des voiles subtils qui leur seruent de robes. Il y en a eu qui disoyent que on y auoit veu des croix, mais c'estoit fable, veu que ce peuple ne sçauoit que c'estoit ny la croix, ny rien de son mistere, ny de Iesuchrist, ny de l'Euangile, & si par cas on y voyoit ceste figure & signe, ils l'auoyent donc fait sans y penser.

Descourtoisie des habitans de Iucatan. Ils sont pescheurs en toute ceste coste, laquelle abonde en perles, iaçoit que elles ne soyent des plus fines que l'on sçache, se paignans le visage, & le front de diuerses couleurs lors que ilz vont en guerre, affin de paroistre plus effroyables à leurs ennemys: aussi ne sont ilz de ces gracieux qui voyans les estrangers les vont caresser, & leur donnent des presents, & des viures, ains à l'imitation des Canibales, les saluent à grands coups de leurs espées, & du trait de leurs saiettes si gentiment que plusieurs Espaignolz y demeurerent pour gages, & ceux que on empoigna vifs seruirent de victime & sacrifice à leurs Dieux, & mesmement à vn, qui estoit leur principal, & que l'on auoit posé en vne tour carrée, grande à merueille, & ayant à chacun costé vne beste cruelle tellement taillée, que on eust dit, que elle le vouloit deuorer, & vn serpent gros comme vn bœuf deuorant vn lyon, & le tout fait de belle pierre. *Estrange façon d'Idole à Iucatã.*

Quels sont les Iucataniens. Les Iucataniens sont fins, & subtils, dissimulez, & traistres, ce qu'ils feirent experimenter aux Espaignols, lors que souz pretexte de leur laisser prendre de l'eau pour en fournir leurs nauires, affin de les esloigner de la mer, ilz les apriuoiserent pour leur courir sus, ainsi que puis apres ils feirẽt, les conduisans par des sentiers estroits, & desuoyables: & si hardis, & asseurez, que iaçoit que iamais ilz n'eussent ouy le bruit effroyable des canons, & artillerie, ny veu les esclairs & fumée causée par celle pouldre endiablée qui poussée du feu, fait sortir la basle auec vn tonnerre si furieux, si est-ce que s'en estonnans quelque peu ne resterent pour cela d'attaquer les Chrestiens auec grand gaillardise, & de les si bien frotter, que le plus qu'ils peurent faire ce fut de se retirer en leurs nauires, y ayants perdu plus de trente soldats occis par ce peuple farouche. Et d'autant que i'oublioy presque d'où est venu que on apelle ceste Prouince Iucatan, qui est des dependances du Mexique aussi bien que Panuco, il est à noter q̃ les Chrestiens y mettans pied à terre, & voyans vne ville, rẽcontrans quelqu'vn du pays s'enquirent du nom: le Barbare sans guere s'amuser à eux, leur respõdit en se retirant, Tectetan, qui signifie, ie ne vous entẽs point: les nostres estimans que ainsi il nommast la terre, corrompans le mot respondu luy dõnerent le nom d'Iucatã, en lieu de Tectetã: tout ainsi q̃ vn Cap & promõtoire ils le nõmerẽt Cotohé, à cause que s'enquerãs d'vn lieu prochain pẽsans q̃ ce fut vne ville, vn du païs leur respõdit Cotohé, qui est autant à dire q̃ maison: voulãt signifier que ce n'estoit pas vne ville: & ainsi la faute d'entẽdre la lãgue à cause q̃ plusieurs lieux ont esté nõmez impropremẽt. *Cause du nom de la Prouince d'Iucatan.*

I'ay dit ce peuple estre hardy & courageux, comme celuy qui ne s'estõne point pour voir son sang couler par terre, ny encore que ses parens gisent morts estẽdus, il cõbat auec les pierres, & fonde, cõme iadis faisoyẽt ceux des isles Baleares, l'arc & les flesches sont ses armes plus cõmunes, l'espée, *Quelles les armes de ceux d'Iucatã.*

la rõdelle & pauois,& pour se couurir ils ont des bourguignottes de bois telles q̃ i'ay dit qu'õ porte au Mexique:& se fõt des cuirasses de cotõ,mais nõ(cõme dit Ouiede)pour s'en armer expres en tẽps de guerre, ains plustost pour s'en estimer estre plus beaux,& bragards,car allans en guerre,ilz se tiẽnent plus mignõs que iamais, & c'est pourquoy ils se paignẽt ainsi le corps & la face cõme i'ay dit cy dessus.Aussi en tẽps de paix ils ne portent armes q̃lconques,ny vestemẽts, sauf ces voiles subtils cy dessus mẽtiõnez, & se parent merueilleusemẽt bien de beaux pennaches,lesquels estãs grãs & dextremẽt elabourez leur dõnent vne grãd grace, auec ce qu'ils sont agiles,dispostς,& bien proportionnez de tous leurs mẽbres.Ils se coupent tous les cheueux par deuant tellement qu'on les estimeroit estre chauues, & pensent que cela soit vne grãde beauté que de n'auoir point de poil en tout le deuant de la face : mais par le derriere ilz font des tresses de leurs cheueux que ils portent longs, & les laissent pendre sur le doz, & espaules, & d'autres les lient derriere la nuque du col, ou les entortillent en forme de couronne autour de leur teste. Ie ne sçay qui leur à aprise la façon de se couper la peau qui couure la glande du membre viril, ce que tous ne font point, ains plusieurs s'en abstiennent, affin que on ne pense point que ce soit quelque relligion qui les esmeuue à cela : ainsi que les Iuifs, & Mahometans s'y confessent astrains par la rigueur de l'ordonnãce de leur loy. Ce peuple hait autant le larcin, comme aussi il s'abstient de rauir le bien d'autruy,ainsi que en vsent aussi les Haïtiens,comme desia nous auons dit en l'Isle Espaignolle:& n'est point encor Antropophage, c'est à dire ne rassasie point sa cruauté en se repaissant de la chair des hommes,ainsi que font tous ses voisins, voire toutes les nations qui sont déz l'vn Pole à l'autre le long de l'Ocean Occidental, & au Mexique, & au Cusco Peru,& par toute la region Bresilienne, & Amerique : bien est vray que les Iucataniens sacrifient les hommes à leurs Idoles, espandant leur sang en la presence de leurs faux Dieux, les visages desquelz ilz en oignent,& leurs sieges,& autelz, & le dessus des portes de leurs temples, aussi bien que ceux de Themistitan,bruslans entierement le corps sacrifié à leur Idole. Leur estude & vacation principale durant le repos de la paix, est la chasse & pescherie viuans d'icelle, & s'y exerçant pour s'adextrer,à cause que la mer y abonde en poisson, & la terre en sauuagine : les mousches à miel y fourmillent, & ainsi le miel, & la cire, n'y manquent aucunement : bien est vray que ilz ne sçauoyent l'vsage que du seul miel, si ce n'est depuis que les Chrestiens y ont frequenté, qui leur ont apris l'art, & industrie de faire des cierges, chandelles, & bougie pour s'en seruir à s'esclairer, & à s'en ayder en leurs sacrifices, & ceremonies, i'entends ceux-là qui n'ont encor receu la foy Chrestienne.

Quel habit des Iucataniens en temps de paix.

Circoncision entre les Iucataniens.

Iucataniens non Antropophages.

Abondance de cire & de miel en Iucatan.

Encore ne sont les Iucataniẽs si detestables que leurs voisins de Panuco, ne se souillãs point en l'abominable peché de Sodomie,iaçoit que (cõme i'ay dit)ils les imitẽt en idolatrie, & en sacrifiãt au diable, lequel leur aparoit souuent, & les effraye auec mesme effroy que en sentent, & les Mexicans, & les Insulaires, & tous les pays Occidentaux, voire les Orientaux qui sont touchez de pareille vilennie de superstition.

Ils auoyent auant que se Chrestienner, deux telz lieux pour leurs oracles que iadis les Grecz ont veneré Delphe, ou Dele pour leur Apollon, à sçauoir en Acuzamil, & Xicalanco, où ilz alloyent ouyr & receuoir responce de toutes choses: & sur tout à Xicalanco, où tous les ans ilz celebroyét vne grand feste, y abordans des hommes de toutes parts, tât pour y trafiquer à leur maniere, qui est en eschange d'vne chose pour autre, que pour adorer l'idole tant recommandée: & pour le seruice de laquelle y auoit vn grand & souuerain prestre, qui sacrifiant leur predisoit les choses à venir, comme ainsi soit que ces deuineurs leur ayent long temps au parauant denoncé la ruine des idoles, que les Espaignolz meissent pied en leur terre. Les Iucataniens pour estre sobres, & non si lascifs, & debordez que ceux de Panuco viuent aussi fort longuement, car on y a veu tel homme qui passoit l'aage de plus de six vingts ans: & telles sont les coustumes & mœurs des habitans de Iucatan, & quand au reste ils sont semblables en façons de faire à ceux du Mexique, comme aussi iadis ils en estoyent de la contribution: mais depuis qu'ils sont Chrestiens, on les a tenus souz la main d'vn gouuerneur particulier, lequel toutesfois respond deuant l'audience royale qui est en la Castille qui a present porte le nom de l'or.

Iucataniens viuēt longuement.

Non loing de Iucatan est l'isle de Cozumel, laquelle est fort pauure, & vsant de pareilles mœurs que le reste du pays, ayās des Tours belles, & fortes, basties de pierre sans aucune taille, à cause qu'ils n'auoyent aucun vsage de fer, & c'estoit en celles tours que ce peuple mettoit ses idoles: passé Cozumel on voit vne autre isle que les Espaignolz nommerent l'isle des sacrifices, & la raison en est telle. Vn certain Capitaine Espaignol, nommé Iean Grijalua, ayant couru les isles Lucaïes, Fernandine, & Espaignolle, & visité la terre de Iucatan, desireux de faire seruice à son Prince, & descouurant pays, s'auancer aussi en richesses, descendit en Cozumel, où il ne trouua guere que mordre, y voyant le peuple simple, & sans grand moyē, par ainsi passant outre, s'en vint en vne isle non guere loingtaine du plat pays de terre ferme, & de laquelle ne sçachant le nom, ny trouuant personne qui luy en dit aucune nouuelle, il y prist terre, comme en lieu qui estoit sur vn des bouts de la terre de Iucatan, & qui ne contenoit guere grand espace de terre. Mais si la terre estoit de petite estenduë, ne restoit pourtant d'auoir en soy dequoy s'esmerueiller: car les Chrestiens n'eurent pas fait grand chemin par la petite isle deserte, allans par vn sentier tout couuert, & ombragé de diuers arbres fruitiers telz que le pays les porte, que ilz veirent de grans bastimens de pierre, & iceux presque ruinez, & la muraille desquelz estoit à demy demolie & abatuë. Desireux de sçauoir que ce estoit, y montent par vn escalier de pierre (qui les y conduit) au sommet duquel ilz trouuerent vn Marbre dressé en Perron, sur lequel estoit effigié vn Animal fait ainsi que vn Lyon tenant la langue hors la gueule, & lequel auoit vn pertuis au front: pres de ce Perron à terre on voyoit comme vn benoistier de pierre, & iceluy tout sanglant & deuant luy vne piece de boys plantée, qui se recourboit sur le beneistier, & vn peu plus loing vne Idole de pierre sur terre, ayant vne plume sur la teste, & la face tournée vers le vase sanglant susdit:

Cozumel isle non guere riche.

Iean Grijalua Espaignol.

Description d'vn ancien temple des idolatres.

Plus auant encor estoyent posées par ranc plusieurs autres potences,comme celle qui estoit deuant le vase, pres lesquels on voyoit vn infiny nombre de testes d'hommes,& les ossemens de tous les corps,qu'on estima estre des hommes de qui furent iadis ces testes:y auoit encor grand quantité de corps entiers, & à demy pourris,& gastez,qui portoyent la figure de plusieurs petits enfans : ce qui donna vn estrange estonnement à tous les Chrestiens qui eurent la veuë d'vn si horrible spectacle. On s'enquist par le Truchement des habitans des païs voisins, desquelz ils en auoyent quelques vns en leur compaignie, eurent pour responce, qu'en ce lieu ilz auoient de coustume de s'assembler,ayans conquis quelque grand victoire,pour offrir les cœurs des ennemys à leurs dieux,lesquelz cœurs ilz brusloyent auec boys de Pin, puis se repaissoyent de la chair qui est au gras des bras, & des iambes, ainsi qu'auons descrit les sacrifices du Mexique: qui fut cause que le susdit Grijalua mit à nom à ce lieu,l'Isle des sacrifices, en memoire de la cruelle façon de faire de ce peuple,& dequoy il en dõna les aduertissemẽs, ainsi qu'il est noté p Ouiede en sõ Inde Occidẽtale.

Estrange monument en vne Isle pres Iucatan.

Ouiede l.17.c.15.

Des Prouinces d'Vrabà, Beraguà & Darien,comprises à present sous le nom de Castille d'or, & des mœurs des peuples compris en icelles. Chapitre. 9. de Parie,Cumane, & Cubague.

LES Poëtes, (comme ceux qui n'ont rien ignoré de ce qui se passe par les mains des hommes) voulans monstrer auec quelle peine est-ce que les richesses sont aquises par les hõmes,faignent ne sçay quel iardin des Hesperides,où les põmes estant d'or,estoient aussi gardées par vn Dragon,qui nuit & iour y estoit en sentinelle:mais s'ilz eussent esté de nostre temps, & que les mœurs des habitãs d'Vrabà,Veraguà, & Darien fussent venuës à leur cognoissance, ilz eussent aussi chanté la furie de ce peuple, duquel la Prouince est presque toute dorée,& pour les richesses grãdes de laquelle,les Espaignolz luy ont dõné le nom de Castille d'or.Or estans ces païs voisins,& de grand estendue, les vns sont droitement sous l'equateur, les autres,à six,ou à sept degrez de la mesme ligne, parainsi ioüissans nõ d'vne excessiue chaleur,cõme aucũs ont estimé, ains plustost le temps y estãt temperé,cõme à ceux qui ont presque tousiours les iours esgaux auec les nuitz, & la chaleur desquelz procede plus des attractions d'humeurs faites par le Soleil,que des elancemens bruslans de ses rayons,qu'aucuns ont faints y estre insuportables:ce qui se cognoit és Isles de sainct Thomas,& autres voisines qui gisent sous l'equateur, ou le sucre ne peut proffiter,nõ pour y estre haslé du Soleil, ains à cause de la trop grãde abõdance d'humeur qui le fait tout ainsi relent que nous voyons le sel par deça,lors que le Ciel est en hiuer humide, & chargé de nuage. Ne veux pourtant nier que l'air y soit si attrempé qu'il ne soit fort mal propre aux Européens qui y abordẽt,& ne fut qu'à cause de ceste grosse espaisseur de nuages qui est continuelle presque sous la ligne en vn lieu plus en l'autre moins, &

Quelz païs portẽt le tiltre de Castille d'or.

D'où procede la chaleur qui est sous l'equateur.

Le temps est indispoſé durant les deux equinoxes.

plus à deux ou trois degrez,que ſous ſa meſme ligne,mais confeſſer quelque impoſſibilité ou d'y viure,ou de ſ'y arreſter,ie ne ſçaurois le faire, veu que & Eſpaignolz, & Portugais y viuent, & ſ'y tiennent comme en leur païs propre. Et ne fault ſ'eſtonner ſi ſous la ligne imaginée qui partiſt la longueur du Ciel,entant que l'homme la peut contempler,en ceſt equilibrement,ou meſme balance fait par le Soleil, ſ'arreſtant on ſent quelque indiſpoſition,& meſme lors que le Soleil eſt en ſon aſcendant, ou retrogradation au lieu meſme limité pour ſon arreſt,puis que par deçà, durant les deux Equinoxes,nous ſentons ne ſçay quelle peſanteur & indiſpoſitiõ de noz perſonnes,ſur quoy ie m'en raporte aux medecins pour en deduire les cauſes,affin que ie pourſuiue ma carriere encõmencée. Les Prouinces donc ſuſnommées, ſont par moy compriſes en meſme conſideration, non qu'elles ne ſoyent d'aſſiette differente, mais pource que les mœurs des hommes y ſont preſque ſemblables,& la religion qui n'y eſt guere diuerſe de l'vn peuple à l'autre:la bonté du païs ſi grande,& la terre ſi fertille qu'en quatre moys on ſeme & recueille ce qui eſt mis en terre, mais le peuple ſi accoſtable, vaillant, hardy, & furieux, qu'il eſtoit malaiſé aux Chreſtiens de l'accoſter,& moins encor de le vaincre : ce qui ſe voit par leurs hiſtoires qui font foy du grand nombre de ſoldatz qui y ſont mortz & ont ſeruy de maint repas à ceſte gent barbare, & cruelle. Donc pour ne tenir le Lecteur longuement en ſuſpens i'embraſſeray toute l'eſtendue de la terre dés le Cap ſainct Auguſtin qui regarde l'Ocean Atlantique, & qu'à preſent on nomme Occidental, iuſqu'à la mer de Sur, ſuyuant la ligne equinoctiale,à cauſe que partie de ces païs ſont deça l'equateur,d'autres ſous iceluy, & vne bonne & meilleure piece eſt par delà la ligne & regardant le Pole Antartique telles que ſont les Prouinces de Parie, Cumane, & autres qui regardent la mer pacifique : vers laquelle nous commencerons,pour en reprenant noſtre courſe des Parie,nous venions finir aux Canibales peuples tant cogneuz à cauſe de leur inſigne cruaulté, & naturel farouche,& pour eſtre ſi mal ayſez à appriuoiſer, qu'encores il n'a eſté poſſible à homme de les dompter ny vaincre,pour de là entrer au Peru,& Cuſco, & puis à la riuiere de Plate, & remonter par l'Amerique,ſelon la diſtribution, & partage fait de ces terres loingtaines entre les roys de Portugal,& de Caſtille.

Fertilité des terres qui ſont ſous l'equateur vers le Ponant.

Mer de Sur: où ſont les Iſles Moluques.

Auant donc qu'entrer au Goulphe d'Vrabà,ny paſſer en Parie, à quelques douze degrez deça l'equateur giſt l'Iſle de Cubaguà que les Chreſtiens ont ſurnõmée des Perles à cauſe de la grãd quantité qu'on en y peſche,laquelle regarde plus vers le Nord,qu'au Ponãt & n'eſt de guere grãd eſtendue,ayant le terroir maigre & infertille,à cauſe du ſel qui y croiſt,ne ayant aucune eau douce,ny arbre qui l'ẽbelliſſe,& les habitans de laquelle ſont rudes,cruelz,& ſanguinaires comme ceux qui ont fait mourir vne infinité d'Eſpaignolz qui ſ'y arreſtoient plus pour les Perles que de ſoing qu'ilz euſſent de leur conuerſion à l'Euangile. Ce peuple allant nud, ſe paint le corps de toutes parts,& vit aſſez miſerablemẽt, ne mãgeãt guere que la chair des huiſtres,deſquelles ils tirent les perles,& boiuent la belle eau clere qu'il leur conuient aller querir en Cumane qui eſt à quelques

Cubaguà Iſle,nõmée des Perles.

Quels les habitãs de Cubaguà.

cinq lieuës d'icelle,& en terre ferme,de laquelle nous parlerons,à cause q̃ les mœurs de ces deux peuples,& autres voisins sont semblables. On voit en certaine saison cõme la mer deuient rouge le long de ceste Isle pẽsans quelq̃s vns que cela procede des huistres porte perles,lesquelles ilz croiẽt souffrir fluz de sang,tout ainsi que les femmes ayãs leurs moys:mais si cela peut aduenir,ie m'en raporte aux naturalistes:& ne sçay, si plustost il y auroit de ce riche genre d'huistres desquelles iadis on fait celle riche tainture de pourpre qui seruoit d'ornement aux grands Monarques. Cumane donc estãt païs voisin de Cubaguà, & cõme chef des Prouinces voisines sera celuy qui nous fera cognoistre en general les mœurs de tous les peuples qui y habitẽt,entant q̃ presque tous se raportent à leurs façõs de faire. Or les Cumanois sont brũs de couleur,allans tous nudz,sauf qu'ilz cachent leurs parties hõteuses auec de grãs Coquilles qu'on estime estre de Limaçons:mais la plus part se les couurẽt ou auec des Cãnes,& rouseaux ou faisans des bãdelettes,& cõme petites brayes de Cotõ pour les voiler, & les plus magnifiques leur font des estuis d'or,& les moins cõscientieux se les lient contre les cuisses. Leur vestemẽt quelquefois,à sçauoir allans à la guerre,ou à leurs festes,sont manteaux,& de beaux & grãs Pennaches, mais quelz mãteaux:non de laine,ny toile,ains de Cotõ, & le plus souuẽt de belle plume de diuerses couleurs: comme aussi ilz se plaisent aucunesfois de s'oïndre de quelque gomme gluante,& puis se couurir de plumes, de sorte qu'ilz paroissent fort gentilz en cest equipage. Ce peuple est sans barbe,& s'il leur croist quelque poil au menton, ilz ne cesserõt tant qu'ils l'ayent arraché auec des pincettes,comme ceux qui(à l'imitation de presque tous les Indiens Occidentaux) ne veulent voir rien de velu sur tout leurs corps, sauf vn peu à la teste, où encor ils se coupent les cheueux iusqu'au dessus de l'oreille: estimans celuy là comme vne beste qui permet que le poil luy croisse,& sur tout au visage. Tous se font venir les dens noires auec ne sçay quel iust d'arbre qu'ilz nomment Haï, & estiment vne grand beauté que cest ennoírcissement, & si quelqu'vn les porte blanches, ilz l'ont en opinion de mol, & effeminé. Ilz prennent donc ceste fueille de Haï en leur bouche lors qu'ilz sont sur l'aage de quinze ans,que le sang leur commence à ressentir la chaleur naturelle, l'y tenant iusqu'à ce qu'il leur a colouré les dents de noir, laquelle couleur ne s'efface iamais,quoy qu'on la frotte ny laue:mais le meilleur qui y est en cecy, c'est que ce iust empesche que iamais les dents ne leur pourrissent,& qu'ilz n'y sentent aucune douleur: si les dames de par deça auoyent de ceste arbre pour empescher la fluxion qui tombe sur les dents, ie pense qu'elles aymeroyent mieux souffrir double douleur, que de se voir les dents noires, veu qu'il n'y a drogue qui ne soit employée pour les blanchir, de sorte que de nostre temps on a faict du sel de Suye pour seruir à ce sot vsage. La beauté des filles Cumanoises est d'auoir les Iambes, & les Cuisses fort grosses, car elles vont (comme dit est) toutes nues, & pour cest effect, elles ont des iartiers, auec lesquelz elles se serrent si lourdement les iambes pres du genoil, qu'elles obtiennent par ceste violence ce que le plus elles souhaitent: & ne sont en sorte aucune curieuses

Mer pres de Cubaguà deuient rouge.

Prouince de Cumane pres le goulphe d'Vrabà.

Vestemens des Cumanois.

Haïti arbre, faisant venir les dents noires.

Quelles les filles Cumanoises.

Punition de l'adultere en Cumanà.

Digamie des seig. de Cumanà.

Mariages des Cumanois.

Banquets des nopces.

Pagez des Cumanois couchent auec les mariées.

Pagez medecins des Cumanois.

de leur virginité faiſans aſſez prodigue largeſſe de leurs corps tandis que elles ſont à marier. Là où celles qui ſont pourueuës couurent auec des Calzons leurs hontes, & viuent fort honneſtement ſans ſ'eſgarer, ny faire tort à leurs eſpoux, leſquelz tout ainſi qu'ils ne ſe ſoucient des faultes de leurs filles, ilz ſ'aigriſſent fort contre celuy qui leur fait porter les cornes, le tuans ſ'ils le peuuent prendre ſur le fait, & chaſſant la femme de leur compaignie. Les ſeigneurs du païs, & ceux qui ſont les plus riches en eſpouſent autant qu'il leur plaiſt, & en ſont ſi liberaux, que quelqu'vn les allant viſiter, ilz luy preſenteront la plus belle pour ſon paſſetemps: mais le commun peuple n'en eſpouſe qu'vne chaſcun : les filles des ſeigneurs demeurent enfermées ſans ſortir de la maiſon de leur parens deux ans, ains qu'eſtre mariées, & durãt lequel temps ne leur eſt permis de couper leurs cheueux, comme ainſi ſoit que les autres ne nourriſſent point leur cheuelure. Lors qu'on les marie les parens, voiſins, & amys y ſont inuitez au feſtin, ainſi que nous en vſons auſſi : & c'eſt aux femmes à faire le banquet, c'eſt à dire à porter dequoy manger, ſoit volaille, poiſſon, pain de Mahis, & vin de Palmes à l'eſpouſée, là où les hommes portent du boys, & de la paille pour dreſſer ſoudain le logis auquel l'eſpoux face ſa demeure : & c'eſt le doüaire & richeſſes de ce peuple qui à preſque tout en commun, & viuant charitablement auec ceux de ſon païs. Ilz y boyuent & mangẽt iuſqu'à ſ'en yurer, dãçans auec vn tel ordre, & modeſtie que c'eſt aux ſeules femmes à mener l'eſpouſe à dancer, cõme auſſi à l'endroit de l'eſpoux, les hommes font vn pareil office : Ce ſont auſſi les femmes qui coupent les cheueux à l'eſpouſée par le deuant ſeulement, laiſſans pendre ceux de derriere, & leſquelz elles lient, & treſſent fort gẽtiment, & les hommes acouſtrans le mary de meſme ſorte : & ſur le ſoir, & non pluſtoſt on liure par la main la femme à ſon eſpoux affin qu'ilz aillent coucher enſemble. Les dames que ces Barbares eſpouſent auec tel reſpect, & ceremonie, ſont les vrayes, & legitimes eſpouſes, & auſquelles les autres que le mary entretient fault que portent honneur & reuerence, la reſpectans comme leur dame, & maiſtreſſe. Or comme ainſi ſoit que leurs Pagez, ou deuins ayent acouſtumé de coucher auec les femmes de ce peuple, auant que le mary y dõne attainte, tout ainſi que nous auons dit en l'Aſie qu'en font les Bramins de Calicuth, ſi eſt-ce que iamais en ce cartier ne couchent auec celles que les Cumanois eſpouſent auec telle reuerence : ains ſeulement auec les autres qui leur ſont comme concubines : & l'honneur deſquelles, giſt en la main de ces gentilz faiſeurs d'eſſay : leſquelz nonobſtant leur ſainteté fardée, ne font conſcience de faire ce plaiſir aux marys que de leur oſter le ſoupçon qu'ilz auroyẽt de leurs femmes, ſ'ils les acoſtoiẽt auant le Pagez, & les trouuoyent autres que pucelles, veu que (comme i'ay dit) elles ne ſe ſoucient guere de laiſſer aller le chat au fourmage : & ce ſont ces abuſeurs qui ſe meſlẽt de predire ce qui eſt à venir, & enſemble de guerir ceux qui ſont malades, eſtans des plus grands Necromanciens que la terre porte, les drogues deſquelles ilz vſent pour l'allegeance de leurs paciens ſont herbes & racines diuerſes, & cuitez, & cruës pillées auec greſſe d'oiſeaux, ou de poiſſon, meſlées parmy du boys, & autres

choſes

choſes que le peuple ne cognoit point,mais en tout il n'y a rien de cueilly,broyé ny pilé, ſans y dire ne ſçay quelles parolles que le meſme Pagez n'entend point : outre ces medecins fault que ſuccent, & leſchent le lieu de la douleur du malade,comme auſſi en vſoyent les enchâteurs de l'Iſle Haïti, & ce diſans qu'ilz en tiroyent les mauuaiſes humeurs qui cauſent la maladie,leſquelles ilz vont puis apres getter hors le logis du pacient. Mais pour vuider ce qu'ilz ont humé,& ſuccer, ilz ſ'aydent du boys d'vn arbre certain qu'aucun ne ſçait qu'entr'eux, & ſ'en frottent la bouche, le mettans ſi auant dans leur goſier, que bien ſouuẽt en vomiſſant ilz en tirent le ſang pur,& en fin gettent de groſſes phlegmes noires,& eſpaiſſes, & parmy icelles quelque choſe ronde comme vne pelote, & dure à merueilles,ſuans,& ahanans,& diſans mille parolles non par aucun entẽdues ainſi qu'on voit que font ces bateleurs,& ioüeurs de paſſe à paſſe en Frâce,& en Italie. Ceſte Pelote n'eſt ſi toſt vomie par ces enchanteurs, que ceux de la maiſon ne la prennent,& la gettent dehors,penſans que ce ſoit vn diable,qui cauſaſt l'indiſpoſition du malade, & lequel ces impoſteurs luy ayent tiré du corps:s'il gueriſt, il n'y a choſe qui ſoit en leur puiſſance de laquelle ilz ne facent preſent à leur medecin:mais s'il meurt, le medecin ne tombe au danger que font les Boïtij en l'Iſle Eſpaignolle,ains diſent les parens que le Pagez à fait ſon deuoir,mais que l'heure de la mort du paciẽt eſtoit venuë. C'eſt grand cas ce que l'hiſtoire Indienne racompte de ces deuins qu'ilz donnent des reſponces les plus aſſeurées du mõde ſur l'occurrence des choſes les plus importantes comme de l'iſſue des guerres,de la fertillité des années & abõdance de la peſcherie ſoit de Perles ou du poiſſon,prediſant & les Eclipſes du Soleil,que ce peuple craint fort, pour l'opinion qu'il a que ce ſont des ſignes de malheureuſe ſignifiance,comme auſſi les Cometes leur donnent pour meſme occaſion, vn grand eſpouuentement, & crainte:& ainſi vous voyez combien la force de la nature eſt grande,que ces hommes,pouſſez d'icelle, ſans aucune cognoiſſance de lettres,ſçachent iuger du cours des Aſtres, & de l'alteratiõ des choſes par l'euenement de ce qui eſt aſſez rare, & lequel les plus doctes d'entre nous à grand peine peuuent cognoiſtre. Mais que dis-ie de la nature? Comme ainſi ſoit que c'eſt le Diable qui les aprend & adreſſe en ceſte ſcience,leur ſeruant de precepteur, comme auſſi ç'a eſté luy, qui dés le commencement de la malice des hommes aprinſt la magie ſuperſtitieuſe aux hommes, & les aueugla iuſqu'à ce point de deſuoyement, qu'ilz ſe ſont adreſſez à luy pour auoir la cognoiſſance des choſes plus ſecrettes tant de la nature,que de celles qui ſemblẽt la ſurpaſſer,encore que ſoyent de ſon engeance. Or voicy les ceremonies deſquelles ilz vſoyent voulans inuoquer le malin eſprit : Le deuin,ou Pagé durant vne nuit fort obſcure deſcend dedans quelque cauerne ſecrette & obſcure, ou au default d'icelle ſ'en va en vne chambre eſcartée ſans que perſonne le ſuyue que quelques ieunes hommes hardis, & qui ne ſ'effrayent point, ny craignent de parler à l'eſprit lors qu'il en ſera beſoing : dedans qu'ilz ſont, le Magicien ſ'aſſeoid là où fault que les autres ſe tiennẽt debout deuant luy comme ſes diſciples:& dés que tout eſt comme raſſis il crie,& chante ſes

Pagez predisent les choses à venir, & sont sçauans au cours des Astres.

Le diable instruit ces deuins.

Ceremonies des sorciers Cumanois & autres des Indes Occidẽtales.

charmes,fait ſon inuocation dit ne ſçay quelles rithmes, & chanſons à tel propos,& ſur le meſme ſon de ſes vers,il pleure comme vn veau,& ſonne des ſonnettes qui ſont faites de quelques coquilles de Limaçon, inuitant ſes compaignons à prier l'eſprit de venir toſt, ainſi que l'enfuriée Sibylle dedans Virgile incitoit Enée de ne point ceſſer de prier, & faire vœux tandis qu'elle entendoit à ſes charmes,& ſort necromantique. Mais ſi le Diable retiue & ne veut comparoir pour ceſte premiere ſommation,il recommence ſon chant auec plus de furie, le menaçant & tançant: & lors qu'il crie à haulte voix,qu'il redouble ſon chant,qu'il ſe tempeſte, ſouſpire,ſangloute,& en fin ſ'en va par terre, on cognois que ſon ſaint eſprit l'a ſaiſy,& qu'il eſt plein des inſpirations telles que les Pithies d'Apollõ ſouffroyent iadis voulans reciter ſes oracles.C'eſt lors que l'vn de ſes compaignons ſ'aproche de luy, & ſ'enquiert de tout ce qu'on veut ſ'enquerir, à quoy ce deuin reſpond ſoudain, & finy qu'il a ſa reſponce il demeure vn long temps en extaſe, ſi que ſouuent il ſe plaint que le diable l'aye ſi longuement detenu,car ceſte priſon & ſaiſie leur eſt, comme ilz diſent, fort faſcheuſe.Auec ceſte ſainteté ces miniſtres de Satan trõpent le peuple, le tiennent en ceruelle apres ſa ſuperſtition, & luy gueriſſent ſes malades, & deuinent les choſes à venir:auſſi ſont ilz les plus riches de tous,careſſez de chaſcun,banquetez par les grans,mais touſiours leur table à part, cõme eſtimans les autres indignes d'aprocher leur ſainteté, & s'enyurent eſtrangement de leur vin de Datiers, & autres fruitz, qui eſt l'eau de leur ſacre fureur:& n'eſt aucun qui les oſe reprendre, d'autant qu'ils tiennent que tant plus ilz ont la teſte fumeuſe, ilz deuinent mieux, & communiquent plus ayſément auec le Diable. Or ie vous prie ſ'il y a rien preſque de different de ceux cy, auec les Ethniques anciens, entant que ceux cy voulãs aprendre leur magie, & abomination aux enfans,les tenoyent l'eſpace de deux ans pour aprendre leur ſcience endiablée: & ſçauez vous où ſ'en faiſoit, & fait encor ceſt aprentiſſage? Dans les profondeurs plus eſcartées, & obſcures des boys, & foreſtz (ainſi que iadis en Gaule en vſoyent les Druydes) où ilz les enferment,& d'où ilz ne ſortẽt,& ne voyẽt parent quelconque, iuſqu'apres le terme exprimé qui eſt prefix à leur fol aprentiſſage, ne voyans auſſi femme quelle que ce ſoit, & ſans manger choſe qui aye ſang,ou vie,à l'imitation des anciens Pithagoriques, & des Brachmanes des Indes Orientales. Et tandis qu'ilz viuent ainſi ſeulz, & en ce long ſilence, ne communiquans auec perſonne, occupez à la ſeule contemplation des myſteres de leur endiablée Cabale, les maiſtres les vont viſiter de nuit, & leur recordent leur leçon qui eſt par cœur, d'autant qu'ils n'ont aucun vſage d'eſcriture: puis finy qu'eſt le temps de leur cours,ils ſont diſpenſez de ſortir,& prenans atteſtation,& le mot du guet de leurs docteurs,ilz ſortent en campaigne, allans pratiquer ſur les autres ce qu'ilz ont apris en ceſte eſcole ſecrette,& boſcageuſe.

Virgil. 6. de l'Eneid.

Extaſe, & ſaiſiſſement du Pagez en charmant.

Prophetes deuinãs apres bien boire.

Comme les ieunes hommes ſont apris à deuiner.

Silence pythagorique imité des Cumanois.

Continuons les points gardez par ce peuple,lequel a deux choſes pour les plus recommandées,& eſquelles il prend plus de plaiſir,le dancer,c'eſt à ſçauoir, & le boire: d'autant que (laiſſant leur ordinaire eſbat de dancerie) toutes les foys, ou qu'vn Roy vient nouuellement à la dignité, ou qu'ilz font quelque feſtin de nopces, ilz demeurent huit iours entiers ne

Dancer, & boire propres à ceſte nation Occident.

ceſſans de bãqueter,& baller,& chanter leurs Areiti deſquels auons parlé cy deſſus:& font les dances tous couronnez ou de fueillars,ou de plumages de diuerſes ſortes,les vns ayans des carquans d'or,& pierrerie,d'autres des braceletz tout le long des bras,& d'autres de grandes pieces d'or faites en platine ſur l'eſtomach:& les femmes des cercles d'or auſſi , leur ſuportant les mamelles,affin qu'elles ne leur branſlent en dançant,courant, ou allant à la guerre,& tirant de l'arc à la chaſſe,dequoy elles ſont bonnes maiſtreſſes: & tous vſans de ſonnettes aux iambes faites de coquilles de Limaçons,qu'ilz font retentir en dançant,ainſi qu'en auons vſé aux feſtes le temps paſſé & en France,& en la Gaſcoigne. Durant ces belles dances, celuy là eſt eſtimé le plus beau, & gentil compaignon, lequel ſe paint le corps de plus de diuerſité de couleurs, & auec plus de biſarrerie: & dancent ou ſeparément,ou ſe tenans par les mains, ores en rond, tantoſt en demy cercle,allans vnè fois en auant, vne autre en arriere, voltigeans, & ſautans à leur façon,mais auec grand gaillardiſe.

Forme de la dance des Cumanois.

C'eſt merueille que iaçoit que les vns eſtans à la dance, & les autres ſe tenans à vn coing chantans, & crians leurs Areites, neantmoins ils ſ'accordent ſi bien qu'on diroit que les tons ne ſont qu'vne voix meſme,ſ'accordans & la voix,& le pas ou deſmarche,& de ceux qui chantent,& des dãceurs tout enſemble. Eſt encor à noter qu'eſtant l'entrée de leur chant compoſée d'vn chant piteux, & plein de triſteſſe, ſi eſt-ce que la fin n'eſt que riſée & les parolles pleines de toute folaſtrie & ioyeuſeté:& dancent par l'eſpace de ſix groſſes heures,& tellemẽt que pluſieurs defaillent d'ahan,& celuy emporte l'honneur, qui ſe tient le plus longuemẽt en haleine. Vous ſçauez comme iadis les dances furent inuentées comme exercices de guerre teſmoins les Preſtres Saliẽs à Rome qui honoroyẽt Mars, & Quirin en dançant armez,& portans des boucliers, & targues ſuyuant l'inſtitution du Roy ſuperſtitieux Pompilie, & comme entre les Grecz, & Macedoniens ces dances guerrieres ont eu auſſi iadis place:& liſez encor les dãces furieuſes des porte-lãces de Bacchus, & les miniſtres cruelz de la déeſſe Cybelle:mais parmy ce peuple Occidẽtal,auſſi abuſé q̃ les anciens,vſe à la creation de ſon nouueau ſeigneur d'vne ſorte de dances,ayant quelque raport à vn eſcadron,& ordre de bataille, pour donner plaiſir à leur Cacique: entant que tous les cõpaignons les plus ieunes & gaillardz ſ'aſſemblans dreſſent la dãce en laquelle a certaines poſes & cadences,ils deſcochent leurs arcs,& ſaiettes auec vn merueilleux ordre,& ce auant qu'entrer au palais du Prince,puis haucent leur voix tout autant que ilz peuuẽt crier,y en ayant vn qui chãte ſeul, & les autres reſpondans à ſa parolle,qui cõſiſte toute à la loüange de leur Prince,& au recit de ſes geſtes pl' loüables,& illuſtres,& le tout auec tãt de ſingeries, & gaillardiſes q̃ les plus triſtes ne ſçauroiẽt ſe garder de rire,entãt qu'õ diroit qu'ils cheminẽt des eſpaules,allãs preſq̃ de pareille meſure q̃ font les pitaux en Poitou,lors q̃ ils dãcẽt leurs brãſles:Et lors q̃ ilz entrẽt au logis & Palais royal l'vn contrefait l'aueugle, l'autre le boiteux, ceſtuy cy fait le peſcheur ceſt autre vn autre de leurs meſtiers,l'un riant,l'autre incitant chaſcun à ſa triſteſſe, & tous enſemble hauçans leur ſeign. iuſqu'au Ciel, & n'oublians

Saliens à Rome, voy Plutarque en la vie de Nume.

Porte lances de Bacchus. Denys Sicil. antiq. liu. 4. cha. 5.

Preſtres de Cybele: voy Apulée en l'aſne doré.

les vertus de leurs anceſtres. Ceſte ceremonie finie tous ſ'aſſéent à terre comme les Turcz,ou comme noz couſturiers eſtans à leur beſoigne,& là tenans vn grand ſilence banquetent à l'aiſe, & boiuent à toute outrance & iuſqu'à ſ'en yurer eſtant reputé pour plus vaillant celuy qui le plus en aualle ſans ſe troubler,& en eſt loüé par le Cacique, au deſpens duquel ce feſtin eſt dreſſé:& diray que ſi les Alemans eſtoyent voiſins de ce peuple on penſeroit que ceſte façon,de dringuer euſt eſté donnée de l'vn peuple à l'autre:mais quoy?& les Grecz ont iadis beu outrément,& d'autres nations ont ſuiuy pareille dance, ſans que ceſt aprentiſſage ait eſté d'ailleur porté que de l'inclination naturelle. Banquetans ainſi,ilz boiuent les vns aux autres,& haucent à l'enuy le gobelet, mais auec plus de diſcretiō que en Picardie,ny bas païs,où l'on vous querelle ſi refuſez de vuider le verre, ny qu'entre les Alemans,& ſur tout en Saxe:où ſ'excuſer de boire, c'eſt ſe mettre en danger de ſentir la cruauté de ce peuple beuueur: & ſont encor plus modeſtes que les Grecz anciens, au banquet deſquelz eſtoit la loy d'yurongnerie auec ceſt eſtabliſſement contre les ſobres,ou qu'il boiue,ou qu'il ſ'en aille. Aux autres feſtins que ce peuple fait, & ſur tout aux feſtes, quand ilz font leurs maſſacres & ſacrifices chaſcun a de couſtume de mener ſa femme, & filles s'il en a, non affin qu'elles boyuent deſordonnément comme eux, ains pluſtoſt,affin qu'eux eſtans ſaoulz, & ayās le cerueau troublé, elles les reconduiſent en leurs maiſons, & qu'auſſi en banquetant ce ne ſont point hommes qui ſeruent, ains c'eſt aux femmes de leur verſer à boire. En ſomme il n'y a ſi gentil compaignon au feſtin qui ne ſ'enyure,& eſtans ainſi chargez, c'eſt vn plaiſir de les ouïr rompre leur ſilence,& comme ilz gazoüillent des affaires, chaſcun ſe meſlant de deuiner,& imiter les propheties de leurs deuins,& enchāteurs:& ſouuent, imitans les Cymbres anciens,apres bon vin, force querelles, ſ'entretaſtans, à grands coups de poing, & ſe diſans vne infinité de parolles iniurieuſes, tant qu'il fault que les fēmes apointent leurs debatz, & querelles. Aucuns ayans l'eſtomach plein ſont ſi brutaux, & gloutons,que de vomir ce qu'ilz ont beu pour faire nouuelle recharge:tout ainſi qu'aucuns en noſtre Europe,& de noſtre temps ont eſté ſi vilainement adonnez au chatoüillement de la delicateſſe des viandes, que d'auoir pris des Cliſteres pour vuider la viande, affin de faire place à l'autre, & chercher des nouueaux apetitz ſans ſe contenter du deſir naturel que chacun à de manger,& boire à ſon heure.

Yurongnerie des Indiens Occidentaux.

Femmes pourquoy aſſiſtent aux bāquetz des hōmes.

Cymbres ſe querelloyent en banquetant.

Ie vous ay dit que tout ce peuple n'ayant aucun vſage du vin de la vigne, en fait de Dates & autres fruits, y meſlant de leurs grains,& herbes douces,& odoriferantes,le faiſans ſauoureux,enyurāt, & plein de fumée. Ce peuple (comme i'ay dit) eſt eſtrangement idolatre, mais & ceux cy, & tous les autres voiſins, voire dés le Peru iuſqu'à terre de Labradour adorent ſur tout le Soleil, & la Lune, eſtimans l'vn eſtre le mary, & l'autre la femme, & les tenans comme ſouuerains, & cauſe de la creation de toutes choſes : & lors qu'il tonne, & eſclaire,ils s'eſtonnent, & effrayēt merueilleuſemēt,à cauſe qu'ils craignēt que le ſoleil ſoit courroucé contre eux, & qu'il vueille les ruiner, car ilz croyēt q̄ tout perira vn

Quel le vin des peuples Occidentaux.

Soleil, & Lune dieux des Cumanois.

iour par feu, comme ils tiennent que iadis le monde perist par le desbord des ondes de la mer. Et lors que quelque Eclipse aduient au soleil, ilz celebrent le ieusne, & mõstrent de grans signes de tristesse, & sur tout les femmes, qui se coupant les cheueux, se deschirent la face à belles ongles, & les filles se font des incisiõs aux bras, auec des arestes poignantes de poisson, pensans apaiser l'astre irrité auec ceste sotte & cruelle ceremonie. Leur sottise est si grande, & l'ignorance qui les tient aueuglez si excessiue, que lors que la Lune est au plein, ilz croyent que le soleil l'ait batuë, & que du courroux d'iceluy & baterie, elle en ayt ainsi les ioues enflées, & craignẽt quelque desastre pour la querelle suruenue entre leurs deux si puissans Dieux. Craignent aussi (comme i'ay dit) fort estrangement les Cometes, & autres signes d'enhault, ayans opinion iceux n'aparoistre iamais sans quelque grande signification de malheur, & ruine: & en cela ilz ne sont pas seuls: veu que l'effait nous a fait souuent cognoistre que telles figures, & impressiõs en l'air sont prodigieuses, & ne sont enuoyées guere iamais, que elles n'ayent suyte de quelque mesaduẽture pour les hommes: & c'est pourquoy le Poëte Lucan chante du Comete en ceste sorte:

Eclipse du soleil & croissant de lune craints des Cumanois.

Cometes effroyables aux Cumanois.

Des Cometes, & cause d'iceux. voy Aristote aux Meteores.

Lucã 1. des guerres ciuiles.

Des astres incogneus la nuit obscure à veu,
Et le Ciel enflambé, & tout espris en feu,
Par le vague de l'air des torches tout bruslantes
On voyoit discourir & çà & là volantes:
On voyoit les cheueux de l'astre redoubté
D'vn Comete coureur, & ores aresté,
Qui eschange l'estat des terres & prouinces,
Et menace des Rois la grandeur & des Princes.

Esmeus donc de telle frayeur, ces Indiens ne voyent pas si tost vn Comete au Ciel que soudain ils ne s'escrient, & le detestent tout ainsi que les Scythes, & les Goths faisoyent iadis oyans tonner, & font vn grand tintamarre auec leurs tabours & trompettes, pensans par ce moyen le chasser, ou bien le faire esuanouir, leur en desplaisant estrangement la veuë. Or sont leurs tabourins de guerre non telz que les nostres, ains tous de boys creusé, telz que les auons dits cy deuant, & faits de grandes coucourdes, ayans encore l'industrie de faire des cors & trompes de grosses Coquilles de mer, qui sont faites en plusieurs redoublements, telles que on voit les trompes des chasseurs, & font des fleustes des ossements des bestes qu'ilz tuent à la chasse, & des bras, & iambes des hõmes qu'ilz occient en guerre en laquelle ils sont aussi cruelz que leurs voisins, entant qu'ilz mangent leurs ennemys, & les esclaues mesmes qu'ils prẽnent en guerre, & lesquels (s'ils sont maigres) on engresse comme vn chapõ en mue, pour puis apres en prendre vn bon repas ensemble. Ont encore des cornets, & hauboys faits de cannes & roseaux qu'ilz ageancẽt gentimẽt, & s'en aydent à sonner l'assault aux combats, & les bransles alors qu'ils dancent en leurs festes, & chantans leurs Areites. Leurs armes principales consistent en flesches enuenimées & desquelles tirent & hommes, & femmes auec telle

Goths s'armans contre les tonnerres. Iean Euesque d'Vpsal. liu. 1. ch. 13. de l'histoi. des Goths.

Quelz instrumẽts sont ceux de ces peuples Occident.

Flesches enuenimées des Indiens d'Occident.

dexterité, & asseurance, que guere iamais ils ne faillent d'attaindre la part qu'ilz visent: aussi dés leurs tendres ans ils s'y acoustument, ayans des arcs à argille, & en iceux mettans des balles de terre argille, de boys ou de cire, affin que s'accoustumans aux flesches, ilz ayent & la visée plus iuste, & la main plus seure. Et d'autant que la plus part de ce pays déz le goulphe d'Vrabà iusque aux Bresiliens le peuple y est cruel, guerrier, & fort sanguinaire, & que presque tous s'aydent d'empoisonner leur saiettes, contre le venin desquelles les Espaignols au commencement ne pouuoyēt trouuer aucun remede, il nous fault voir la composition de ceste drogue.

Fēmes ont charge du labourage.

Nous auons dit en plusieurs endroits que en tous ces pays c'est aux femmes que est enchargé le labourage, elles se meslans de semer le Mahis, plāter le Iuccà, cultiuer les semences & legumes, arrouser ordinairement les arbres, mais sur tous le Haï, qui est celuy auec les feilles duquel ils se font deuenir les dents si noires, ce que ilz ont le plus agreable sur toute autre parure. C'est à elles à nettoyer les Tunes qui est vn autre arbre, lequel elles piquēt & en fōt sortir certaine gōme, qui premieremēt ressemble du lait, puis s'espaissit & s'en aydēt à se parfumer, & en encenser leurs idolles, ainsi qu'en vsent aussi les Oriētaux, voire tout tant qu'il y a de peuples en Asie, & Afrique. Entre tous les simples qu'ils ont tant salutaire que venimeux il y a d'vne herbe qui à la figure d'vne sie, & d'vne gomme d'arbre aux nostres incogneuë, & des pommes mortelles q̃ les Chrestiens ont apellé de sainte Marthe, à cause q̃ elles croissent au goulphe portāt le nom de ceste sainte, desq̃ls simples ces cruels peuples font le poison: duquel ils oignent & infectent leurs saiettes. Mais pour la perfection du venin, ilz y adioustēt du sang de certains serpents qui sont comme des Aspics des pōmes, gomme, & herbe sus-nommée, auec lesquelles drogues ilz meslent des testes de certaines formis qu'ils ont, & lesquelles sont fort dangereuses, & remplies de venim. Or voulans composer ceste maudite drogue, ilz enfermēt en vne chambre quelque femme vieille, à laquelle ilz donnent les matieres, & du boys, & feu pour les faire cuire: & demeurēt ces gentils simples deux iours pour le moins à bouillir, auant qu'ils soyēt incorporez, & vnis ensemble en telle perfection qu'il est requis: & cognoissent la bonté, & force de ceste compositiō, si de la puanteur & fumée la femme en meurt, mais elle en eschapant, ils la punissent fort rigoureusement, tant pour les auoir trompez de leur attente, & leur auoir vainemēt employé chose que ilz estiment si rare & si precieuse, comme estant vn des principaux bastōs qu'ils ayent pour se preualoir de leurs aduersaires. C'estoit ce maudit poison duquel s'aidoyent, & s'aydent encore les Caribes, & autres leurs voisins contre les Chrestiens, & duquel si quelcun estoit attaint c'estoit vn grād miracle s'il en pouuoit eschaper, & s'il en guerissoit, encore luy estoit le reste de sa vie penible, & non iamais sans douleur, à cause q̃ la playe se r'ouuroit à tous propos, & le trauail luy estoit deffendu & n'eust osé se desalterer à son aise ayant soif, ny (estant marié) s'acointer, sans danger de sa vie, de son espouse: & c'a esté vne des principales occasions pour laq̃lle les Espaignolz n'ont guere osé attaquer par guerre les Canibales, à cause que ce sont eux qui sur tous autres, s'aydent d'enuenimer ainsi les saiettes.

Simples desquelz s'aydent les Caribes à faire le poison pour leurs flesches.

Essay pour esprouuer la drogue.

Lesquelles par tout ce pays là sont de ioncs fort durs, & que pour plus endurcir, ils passent par le feu & desquelles nous auons veu & en France, & en Espaigne entre les mains de ceux qui ont fait des voyages en ces terres loingtaines : & pour fer, ils y mettent (comme dit est) des cailloux pointuz,& acerez,ou des os de poisson fort durs & dãgereux, & lesquelz ilz ferment comme vne fourchette, ou à la semblãce d'vne langue de serpent. Ce peuple n'est si bon que celuy de Haiti, ains est faint, arrogant, plein de gloire, & vantise,traistre, & vindicatif, s'adonnant lors que il est sans guerre,à la chasse,& à pescher, d'autant que comme i'ay dit, les femmes seules ont le soing de la maison, mesnagement, & labourage. Ilz sont vilains en leurs viandes,mangeans ce qui donne horreur à tout le reste des hommes à sçauoir des Belettes, Museraignes, Chauuesouris, Araignées,Lesards,Sauterelles,Vers,Mouches,& des poulx, voire ne pardonnent à chose ayant ame , qu'ilz ne la facent passer sous la loy de leur apetit,aussi bien que leur pain de Mahis, & que la chair de la sauuagine , ou du poisson que ordinairement ilz prennent en mer, ou en leurs riuieres: dedans lesquelles n'est permis à chacun de pescher, ny en tout lieu, ains y a des places,que si quelcun y pesche sans le congé du seigneur,sa penitence n'est point moindre que d'estre mangé de ses voisins,& compaignons. Ilz se gettent dedans l'eau tous nuds pour y pescher, & enfermer le poisson en leurs filets en batant l'eau, estans des plus gentils nageurs de l'vniuers,mais leur chasse y est fort dangereuse, pour la grand abondance des Crocodiles qui les y assaillent & mangent aussi bien que ceux du Nil en Egypte,ou en la riuiere de Senegà : iaçoit qu'il y ayt eu des hommes, doctes au reste,qui ont tenu que le seul Nil portoit des Crocodiles : mais ilz se sont aussi bien deceuz , que ceux qui pensoyent que la seule Inde fut celle qui produit l'Ebene. Et peschent auec les retz,& hameçons, à tout leurs arcs contre les grans poissons, & la nuit à tout le feu, auec lequel ilz estonnent ce peuple escaillé qui accourt à la lumiere, & lequel ilz prennent à tous leurs arcs. En ce pays de Cumanà les habitans y sont tous presque suiets à auoir les yeux gastez & d'y auoir des mailles, aucuns estiment que cela procede des vapeurs de leur grande riuiere, & de laquelle le pays porte le nom,mais d'autres,& l'opinion desquelz me semble assez vray-semblable, raportent ceste indisposition à leur meschante nourriture,& à la vilennie,& saleté des viandes desquelles ilz se repaissent. Ilz ont tous le visage large, non pas naturellement ains par l'artifice des femmes dés que les enfans sont nais sur terre, car elles mettent la teste de la petite creature nouuellemẽt née entre deux coussinets de cotõ,& le serrãt tout doucemẽt,& assez long temps,luy eslargissent petit à petit la face estimãs cela estre la plus grãde qui soit requise en l'hõme:& les fẽmes ẽ ce païs ne se tourmẽtent beaucoup en acouchãt,& ne sont si assaillies d'ãgoisse q̃ les autres,& quãd aux causes i'ẽ laisse le discours pour le present aux philosophes. La farce de la vie humaine prenant fin par la mort, & sepulture,ces Indiens ayans accomply le cours de leurs ans, soit que ils meurent de leur belle mort naturelle,ou que ils soyent occis en guerre,s'ilz en peuuent recouurer les corps , ilz les enterrent en ceste maniere. Premierement le

Quelles des saiettes des Cumanois.

Cumanois vicieux.

Viandes sales des Cumanois.

Crocodiles en la riuiere de Cumanà.

Maniere de pescher des Cumanois.

Cumanois ont les yeux gastez, & pourquoy.

Cumanois ont le visage large, & par quel moyen.

Sepulture des Cumanois.

corps estant estendu deuant les parents, & amys chacun à part soy, & souuent tous ensemble chantent vn lay piteux contenant le recit & discours des faits illustres, & actes genereux du deffunct le louans de sa force & vaillance en guerre, & du grand nombre d'ennemys que il aura occis, & desquels il aura mangé sa part estant en vie: apres cecy les vns les enterrent en leurs maisons, les autres les font dessecher au feu (comme ceux de Cuba & de Haiti) & les pendent & conseruent fort soigneusement: & pleurent en se tourmentant estrangement sur celuy qui sera mort n'aura gueres. Si c'est vn bout d'an qu'ils celebrent (car ils font ces memoires des morts anniuersaires) & que le deffunt soit quelque seigneur, tous ceux qui viennent au festin, qui sont en grãd nombre, portent ce qu'ils veulent mãger, & la nuit n'est si tost arriuée, qu'ils deterrẽt le mort non sans pleurer, lamenter, & demener vn grand dueil, puis le prenans luy mettẽt les pieds & les mains presque en vn rond, & la teste entre les iambes, & eux s'asseẽt aussi en rond, & tout à l'entour de ces ossements: & soudain se leuans & se desassemblans frappent du pied contre terre, leuent les yeux au Ciel, & s'escrient en pleurant aussi hault qu'il leur est possible. Ayans vsé par quelque temps de ceste lamentable ceremonie, ilz bruslent les os, reseruans la teste laquelle ils donnent à la plus noble, & legitime des espouses du seigneur deffunt, affin que elle la garde comme precieuse memoire de son mary. Aussi pensent ilz que les ames sont immortelles, & que elles se retirent en quelque lieu, & campaigne secrette, & escartée, où elles font grãd chere: & que ce sont elles qui nous oyent & respondẽt lors que celle voix immortelle d'vn Echo rend les parolles que on dit dedans l'espaisseur de quelque boys, ou en la profondeur d'vne grottesque. Et voila quant aux pays d'Vraba, goulphe de Cumanà, & isle de Cubaguà, pour voir vn peu encor quelles gens ce sont que les Canibales, desquelz si souuent est faite mention en l'histoire des Indes Occidentales.

Bout de l'an celebré par les Cumanois.

Opinion des Cumanois touchant l'immortalité de l'ame.

Echo estimée estre nostre ame par les Cumanois.

Des Caribes, & Canibales, leur cruauté, guerres, & façons de vie. Chapitre dixiesme.

Scythes & Hircans iadis peuples cruelz.

L'Histoire des anciens ayãt tracé auec son craïon ce qui a esté iadis de plus remarquable parmy les nations plus estranges, n'a point oublié les Scythes Antropophages, ny les Hircans les plus farouches presque d'entre les peuples de la terre: mais ie m'asseure que s'ils eussent tãt soit peu gousté ou par effait, ou par recit, des façons de faire des Caribes, ou Canibales de nostre tẽps, & sauouré le naturel cruel, & farouche des Insulaires voisins de l'isle de Haïti, & autres qui se tiennent le long du Cap S. Augustin, qui est celuy, qui partist les terres des Roys d'Espaigne, & de Portugal, & qui sont vn degré, ou deux par delà la ligne de l'equateur, ilz n'eussent aussi fait faulte d'en illustrer leurs escritz, & deschiffrer la plus bestiale & cruelle nation qui viue auiourd'huy sur la terres.

Cap S. August. droit sous la ligne ou peu s'en fault.

terre. Car ce ſont les Canibales qui ne cognoiſſent homme qui viue, ne ſont aymez d'aucun, & qui auſſi ne ſçauent ou veulent careſſer perſonne, leuans la main contre tous,& tous leur faiſans guerre,orgueilleux, non acoſtables, & ſi amys de leur cruauté que iamais n'a eſté poſſible de les attirer, ou gaigner, voire ny les induire à ſeulement parler aux Chreſtiens pour le ſeul trafic en eſchange, ainſi que on l'a en vſage en tout ce pays ſeptentrional.L'origine premiere de ce peuple fut iadis de terre ferme d'Vraba,& d'vn lieu nommé Caribanà, lequel ſe diuiſant par bendes ſe ſaiſiſt premierement des iſles, & puis oſa ſe ruer ſur le continent auec vne telle fierté & hardieſſe que les autres Indiens eſtans cent de compaignie,n'oſeroyent attendre dix Canibales,ſoit que leur vaillãce face perdre cœur aux autres,ou que la ſeule opinion de leur cruauté les eſtonne de telle ſorte,q̃ au ſeul recit de leur arriuée, il n'y a ſi hardy qui ne quitte ſa maiſon pour fuyr deuant la rage de ceſte nation ſanguinaire, & ſemble que ceſte race, quelque part que elle ſoit eſparſe,n'aye autre paſſetemps qu'en l'effuſiõ du ſang humain,veu que les habitans de Cariamairi, qui ſont des reliques Canibaliſtes,ou Caribiſtes,furẽt ceux qui ne pouuans ſuporter que les Chreſtiens habitaſſent leurs terres, & ne voulans ſouffrir que leurs voiſins les acointaſſent en fin les maſſacrerent,de ſorte que depuis l'inimitié,en dure & vit ce peuple parmy eux, comme iadis l'Amorréen auec le peuple de Dieu pour leur ſeruir de fleau & chaſtiment,ſoublians en leurs honneſtes façons de faire. Bien que la raiſon de Pierre Martyr ſur la cauſe du nom me ſemble bien priſe du lieu de Caribanà ſus mentionné,ſi eſt-ce que encore ne regetteray-ie point l'opinion de Fernãd d'Ouiede, qui dit que les voiſins de ces tirans les ont nommez Caribes à cauſe de leur brauade, pource que Caribi ſignifie en leur langue autãt que vaillant,hardy,& braue,comme ainſi ſoit que ce ſont des plus courageux & hazardeux hõmes qui ſoyẽt au mõde. Or pour eſplucher plus aſſeurément ceſte nation i'ayme mieux,parler par la bouche d'autruy, que de ma fantaſie, & de ceux qui ont viſité le pays,que par la ſeule opinion de ceux qui n'en diſcourent nomplus que moy,que par ouyr dire : Voicy donc comme Pierre Martyr Milanois,& qui a eſté en ce pays Indien,en parle : tenãt propos de la premiere terre deſcouuerte par Chriſtophle Colomb, déz que fut ſorty des iſles Canaries pour prendre la volte de l'Occident, & du peuple habitant en icelle:Ils entendirent (dit-il) que non guere loing de là y auoit certaines iſles,où les hõmes eſtoyent treſcruelz,& qui ſe nourriſſoyent de chair humaine:& que pour ceſte occaſion,eux(qui parloyent)voyans de prime face les noſtres ſe mirẽt en fuite, penſans que ilz fuſſent ceux qu'ils nomment Canibales: & que les noſtres auoyent laiſſée ces iſles de Cyclopes à demy chemin vers la partie meridionale,à ſçauoir tirãt vers la ligne Equinoctiale.Ces pauures gens ſe lamentoyent, & plaignoyent fort eſtrangement qu'ils eſtoyent non moins aſſaillis,tourmentez,butinez,& rauis par ces cruelz Canibales, que les veneurs ont de couſtume de ſe getter ſur la proye, & que ilz ſ'acharnent ſur la ſauuagine : & que ces tyrans chaſtrent tout ainſi les petits enfans,comme nous en vſons à l'endroit des chapons, pourceaux, & moutons pour les faire deuenir plus gras, & affin qu'ilz en

Quelles gens les Canibales.

D'où venus les Canibales, & d'où pris le nom de Caribe.

Pierre Martyr à l'hiſt. des Indes.

Effroy que donne le nom de Canibale aux autres.

Cariamairi peuple d'Vrabà ſorty des Caribes.

Ouiede liur. 2. de l'hiſt. des Indes.

Pierre Martyr ē l'hiſtoire des Indes.

Cruauté des Canibales.

Canibales salent les hommes pour les manger.

soyent plus tendres,& delicats au mãger: mais q̃ quand aux hõmes ia parfaits, aussi tost pris, soudain ilz les occient & massacrent, & mangent sur les champs les intestins,& menuises,à sçauoir la teste,pieds,& mains,salãs le reste,& le gardans pour leur saison,tout ainsi que nous en vsons du lard & bœuf salé. Quand aux femmes ilz ne leur font mal quelconque: & en cela ils sont plus courtoys que les Bresiliẽs qui sont sous le Tropique d'hiuer,& où le seigneur de Villegaignon adressa son voyage,ains les gardent & nourrissent pour faire des enfans, ainsi que nous tenons les poules pour nous faire des œufs,& des poussins,& les brebis,& cheures pour les aigneaux, cheureaux, laict, & fourmage. C'est pourquoy en toutes les isles voisinesdes Canibales tout aussi tost que les habitans sentent le bruit de ceste canaille, & oyent le simple nom des Caribes ilz s'enfuyent, & hommes,& femmes,ne sçachans autre moyẽ de se sauuer que la fuite, encore qu'ils soyent assez bons archers, mais ils confessent que ces hommes sont si vaillans que dix d'entr'eux en batront cent des autres. Puis adiouste parlant de leur religion, que les nostres ne peurent iamais bien entendre quelles estoyent les ceremonies des Caribes,sauf que ilz adoroyent le Soleil & la lune: I'ay dit cecy à cause d'aucuns des Françoys qui iamais ne mirent le pied en terre du costé des Canibales,& ne visiterent onc les terres soyent insulaires, ou continentes du goulphe de Vrabà, ny la riuiere Orellane, dient que les Canibales sont sans religion, ny opinion aucune de diuinité, mais cela est tout esloigné de verité, comme ainsi soit que il n'y a si farouche qui n'aye quelque aprehension,ou fauce, ou veritable de Dieu,les vns en vne sorte,les autres en autre: ioint que les massacres faitz par ce peuple, monstrent assez que il y a quelque Dieu auquel ilz presentent ceste offrande,ainsi que nous en auons parlé, & des Panucois, & des habitans du riche Royaume du Mexique. Plus grand folie est encore de penser ny faindre des Amazones en pas vne de ces deux grandes riuieres d'Orellane, & de Maragnon, encore que on y aye veu des femmes nuës auec les arcs,& les flesches,d'autant que & les Canibales, & Cumanois,& autres leurs voisins meinent leurs femmes auec eux à la chasse, à la guerre, & à la pescherie, tant pour porter leurs fardeaux, que pour faire leur cuisine:& elles s'adextrent comme eux, & à tirer de l'arc,à passer les riuieres,& à tout autre exercice de force: sans que pour cela il leur faille nomplus donner le nom d'Amazones, que aux dames Cimbriennes, ny Danoises le temps passé suyuants leurs marys à la guerre, & elles mesmes s'y portans vaillamment. Voire ne fault s'en faire à croire ny imposer à autruy que il y ayt des femmes seulement en vne region au pays susdit, & le long des fleuues surnommez,lesquelles sans receuoir aucun homme en l'administration public, gouuernent d'elles mesmes l'estat de leurs Prouinces:car ce sont bayes,& si quelcun passant, en fuyant par celle region, a veu quelque Canoe,ou barquerote,chargée de femmes archeres, si suisie asseuré que pas vn des Espaignolz (veu que ce sont les seulz qui ont passé par là quelquefois) ne s'est guere auancé pour en sçauoir la verité de l'histoire:& si Numo de Gusmã en a dit quelque mot en ses relations,sçachez qu'il n'en parle point auec autre asseurãce sinõ qu'il se cõfesse l'auoir

Canibales adorẽt le soleil & la Lune.

Abus de dire q̃ il y ayt des Amazones.

Femmes des Indiens suiuent auec l'arc, leurs marys à la guerre.

Gusman en la relation de l'ã 1530

ouy dire, preuue qui n'est suffisante pour autoriser vne telle opinion.

Et n'ignore point que Fernand d'Ouiede, escriuant à cest illustre, & excellent Cardinal Bembe honneur des hommes lettrez de nostre aage, luy dit que en certain rencontre fait sur la grand riuiere de Maragnō on veit quelques dames archieres qui seruoyent de chef aux troupes qui combatoyent contre les Espaignolz, & que pour ceste occasion les nostres les apellerēt Amazones: mais il nie q̃ elles fussent telles, encore qu'il y eut vne royne cōmandāt sur les compaignies, & encore n'en sçait il autre cas, sinō vn simple & maigre raport de ceux qui en ignoroyēt la verité. I'ay dit cecy en passant, affin que si quelcun veut escrire l'histoire, ie suis d'aduis de ne rien asseurer sur la simple opiniō, ains appuyer son dire plus solidemēt, & sans s'esgarer par trop, pour seulement estre veu dire quelq̃ cas de nouueau: mais venons sur le propos de noz Canibales. Nous auons dit q̃ ces gens ainsi furieux estans sortis du païs Vrabien s'espandirent iusqu'au Cap S. Augustin habitans & en la terre ferme, & par les isles non sans donner frayeur à tous les voisins, à cause de leur extreme cruauté, & tyrānie, pour estre les plus vindicatifs hommes du monde, deuāt lesquelz qui voudroit plaider sa cause pour en tirer raison, ce seroit (cōme l'ō dit) dōner du chef cōtre la muraille, d'autant q̃ ils n'ont respect qu'à leur fantasie, ny equité q̃ ce qui leur vient à gré. Ez lieux où ils se tiennēt ils sont assez sociaux ensemble, faisans des bourgades, ou plustost hameaux de 30. ou 40. maisons, mais icelles bien peuplées d'hōmes, & qui sont basties en cerne toutes en rond à l'entour d'vne place, posées en telle circonference qu'elles se peuuent voir l'vne l'autre, & dressées en ceste maniere. Premieremēt ils vous plantent tout autant de grans arbres qu'il est besoing pour porter le bastiment selon la grandeur qu'ilz luy veulēt donner, puis par les soubassemēs ils mettent des trefs qui ne sont guere longs, & qui seruent d'apuy entre les espaces des autres qui sont fichez en terre, & pource les aiguisent ilz pour empescher la cheute des autres qui sont dressez: & la couuerture va se hauçant en forme Piramidale, & tout ainsi que le feste d'vn pauillon, & ainsi tous leurs logis sont faits en pointe, apres ilz couurent toutes ces poultres de feillars soit de Datiers, ou autres arbres, q̃ ils sçauēt estre bonnes à resister contre la pluye. Au dedans de la maison de soliue à soliue, y a des cordes de cotō tenduës, ou bien faites de certaines racines, & icelles bien fortes, & sur icelles ilz estendent des toiles tissues de coton.

Ouiede escrit au Cardinal Bembe.

En quelle sorte bastissent les Canibales.

Ilz ont pour leur giste des licts pendus en l'air, & entre les soliues, sur lesquelz ilz mettent, ou du coton, ou du foing pour lictiere: & au deuant de leurs loges ilz font des portiques, & galeries pour se iouër, & pour y prendre le frais, & l'ombre durant le Soleil. Encore ne peux-ie taire ce que Martyr dit touchant la religion de ce peuple, quand il aiouste ces mots: En vn certain lieu de l'vne des isles Canibales, comme les nostres eussent veu deux statuës de bois, representans deux serpents, ils pēserent que ce fussent leurs idoles, mais depuis ils entēdirent qu'ils adoroyēt seulement le Ciel, & astres luisans en iceluy, encore que ils tirent & taillent quelques simulachres de coton non pour les honorer, ains se souuenans des figures des malins esprits qui leur aparoissent de nuit.

Lits des Canibales.

Canibales ont des idoles du diable.

Aussi n'y a il eu iamais peuple vaillant en guerre, qui par mesme moyen n'ayt respecté les Dieux en quelque sorte que ce fust, & qui sur tout n'ayt honoré le soleil, cōme celuy qui esclaire à tous, & nourrist toute la terre. Ceux qui prindrēt terre éz isles des Canibales, qui sont plusieurs en nombre, disent qu'ils y trouuerent des pots de terre, & vaisselle de cuisine de mesme parure, ainsi que nous en vsons, & que les Canibales s'en estās fuis, ils veirent de la chair d'homme rostie, & bouilie auec chair de Papegaux, Faisans, Oyes, & Canards: & par les maisons trouuoyent des oz des bras, & iambes des hommes, que ilz gardoyent pour faire des bouts à leurs flesches à faulte de fer: & cest l'isle qu'à present ils nomment Guadalupe, pource que la terre raporte à la montaigne de nostre dame de Guadalupe en Espaigne. Et iaçoit qu'au commencemēt ces Insulaires veinssent pour s'apriuoiser des Chrestiens, si est-ce que ou soit que la conscience de leurs cruautez les remordist, ou que leur naturelle, & farouche inclination les incitast de ce faire, dés que ils les voyoient, se regardans l'vn l'autre d'vn regard furieux, car les Canibales ont l'œil le plus hideux, & espouuentable de tout tant qu'on à descouuert de peuples de nostre aage, se mirēt à fuyr de telle vistesse, & impetuosité qu'vn carreau d'arbaleste ne fend pas l'air plus viste que ceux-cy s'absentans de la presence des Chrestiens, comme se defians d'eux, & ayans en deliberation de les faire sortir plus soudain q̃ le pas de la terre, où ils n'auoyent rien que quereller, & se tenoyent dedās les boys & profondes valées, attendans qu'ilz se fussent assemblez, pour puis apres aller donner vn estrange resueil à la troupe Chrestienne.

Viandes abominables des Canibales.

Canibales ont le regard furieux.

C'estoit en ces lieux des Canibales que ceux qui ont parlé des Amazones, les ont posées, mais ilz n'ont pas bien leu l'histoire de ceux qui en escriuent: car bien qu'il les disent estre seules en vne isle Matityne nommée par ceux du pays, si est-ce qu'on les nomme les femmes des Canibales, qui les tiennent là pour auoir lignée, & affin qu'elles y soyent à garant: car de dire que elles ne nourrissent point les masles, ains les renuoyent à leurs peres, ou biē les font mourir: c'est se moquer de la verité, veu que Martyr parlant de la Cacique de Matityne, dit, que elle combatant contre les Espaignolz auoit son filz auec elle, & lequel estant à la fin pris, & conduit deuant Colomb, il auoit le regard si hideux, qu'il n'y auoit homme qui osast le regarder sans fremir: & les autres se sauuerent quoy que on leur eut enfondré leur Canoé, d'autāt que ce sont des meilleurs nageurs qui soyēt sous le Ciel: & si adextres que estans en l'eau, encore ne faudront ilz de vous tirer de l'arc si bien & seurement, que vous serez bien subtil s'ils ne vous prennent à descouuert, & ne vont iamais sans estre garnis de leurs flesches enuenimées desquelles auons fait mention cy dessus. Ce peuple outre l'arc, allant en guerre, portent aussi l'espée de boys, & de longs bastons aigus & roydes, desquels il s'ayde fort gaillardemēt: & pour animer le soldat à la guerre il aye des tabours tels q̃ auons dit cy dessus estre ceux des Cumanois, & ont des cornets auec lesquels ils sonnēt vn furieux mot, & assault entrans en bataille, portās certaine armeure d'or sur l'estomach, & des bracelets fort riches, mais le tout plus pour aparoistre braues, & mignons, que de soucy de s'en couurir, comme aussi ils ont les pennaches

Pierre Martir en l'hist. des Indes.

Canibales tirent de l'arc en nageāt

Armes des Canibales.

beaux & bragardz, ſuyuant la couſtume de tous leurs voiſins, qui ſe plaiſent ſur tout d'aller bien en ordre à la guere. Portent encore de petis cercles d'or penduz aux oreilles, & au nez comme on les met aux Ours, & Buffles, telz qu'ilz leur pendent ſur les leures. Les Caciques des Canibales ainſi que le peuple eſt fier auſſi ſont ils hautz à la main, & ſe faiſans craindre tellement que ſoit ou le Roy, ou la dame commandant ſur le païs par la mort de ſon mary, qui aillent à la guerre, ſi fault il qu'on les porte ſur les eſpaules, & y ſont obligez en deſpit qu'ils en ayent, & ſ'ils ne veulent ſentir la rigueur de leur prince. Tous les Canibales en general ſont de couleur brune entre blanc & noir, non de guere grande ſtature, mais qui ſont bien faits de corps, & proportionnez de tous leurs membres, ſauf qu'ilz ont le viſage large, & lequel on leur fait ainſi dés leur enfance (ainſi qu'auons dit en vſer les Cumanois) le nez fort entre-ouuert, & large, comme ont ordinairement les Mores, l'œil farouche, & le blanc d'iceluy chargé de couleur, & ayant ne ſçay quoy de troublé, & obſcur, qui luy donne vne furie plus grande. Ilz vont tous nudz, ſans poil, & ſans barbe: les femmes auſſi ſont nuës, ſauf de la ceinture en bas iuſqu'à demy iambe, qu'elles ont quelques lãges de Coton pour s'en couurir, & qu'elles portẽt les cheueux qui leur pendans par derriere, leur couurent auſſi les eſpaules, eſtans auſſi douces, & plaiſantes que leurs maris, & qui vont ordinairement à la chaſſe des hommes comme eux, accouſtumées au trauail ſoit de la guerre, de la peſche, courſe, & nage auſſi bien que les maſles, & quelquefois ſe mõſtrans plus cruelles que leurs eſpoux. En ſomme Fernand Ouiede ayant parlé des Caribes, & ſur tout de ceux qu'il nõme Chorotegas, & de leur naturel cruel, & ſauuage, il adiouſte: & ſans doute ie penſe que pour le nõbre infiny de leurs fautes, Dieu permet qu'ilz ſoiẽt ruinez, & ſouffrira encor leur plus grande deffaite, & entier aboliſſement, d'autant que ceſt vne race mauditte ſans correction aucune, ſans loyauté, vertu, ny honneſteté quelconque, ſi aheurtée, & entiere en l'opinion de ſa meſchanceté, qu'il n'y a admonition, priere, flaterie, ny menace, voire ny les tourmens qui la puiſſe ployer à faire quelque cas de loüable: ceſte gent eſt naturellement ſans nulle pitié ny compaſſiõ autre que celle d'vn Lyon, ou d'vn Tigre, & celle qui n'a honte de vice, ny vilennie qu'elle commette, adõnée ſur toute choſe à la paillardiſe, & n'ayant autre choſe deuant les yeux que le plaiſir du corps, & ainſi ne fault ſ'eſbahir ſi facilement ilz oublient les admonitions, & s'ilz meſpriſent qu'on les aduertiſſe: leurs femmes ſont inſatiables de tel plaiſir, & ayans deux extremitez qui ſont la cruauté, & la paillardiſe: & tous en general ont de peruers deſirs, mais les effaitz deſquelz ſont pires, & qui ne peuuent receuoir inclination, ou impreſſion aucune de vertu. Voila quant aux Canibales: ie laiſſe tout à propos, pour vne autresfois, les païs de Darien, Riuieres D'orellane, Maraignon, & de la Plate, les païs des perles, Emeraudes, les Iſles de Boriquen, & autres pour vouloir mieux les eſplucher à la ſeconde edition, ſi Dieu nous fait la grace de tant viure.

Comme les ſei. Canibales ſe font obeyr.

Ouiede liu. 3. de l'hiſt. des Indes.

Ouiede li. 7. ch. 9 hiſt. des Indes.

Canibales meſchans, & ſans riẽ de vertueux.

Description du Peru, descouuerte d'iceluy, Richesses, mœurs, Religion & coustumes des habitans. Chapitre. II.

Estendue de pays sous le nõ du Peru

DES la Castille d'or, où est ce destroit de terre qui separe la mer de Septentrion d'auec la Meridionale, iusqu'à la riuiere de Plate, qui diuise en la region descouuerte par Americ Vespucce, les terres des Roys Chrestiens qui ont conquesté les Royaumes, & estédue de païs à present contenu souz le nom de nouueau monde, est limité par les modernes ce grand Empire du Peru, embrassant infinies Prouinces, lesquelles comme sont diuerses en nom, sont aussi ayans grand varieté de mœurs, & coustumes, comme aussi elles sont mesurées dés sept, à huict degrez par deça la ligne iusqu'à quelques quarante par delà l'equateur, & passant le tropique hiuernal vers le Pole Antartique. Or auons nous veu cy deuant que peu de païs y a il en ce nouueau monde qui ne portent le nom des riuieres qui y passent, où de celuy des Roys qui y ont regné, où ausquelz les Espaignolz n'ayent donné le tiltre ainsi que fortuitement ils oyoient parler les naturelz des terres qu'ilz abordoyent: & ainsi le royaume du Peru porte auiourd'huy ce nom du fleuue ainsi appellé, lequel en arrouse vne bonne partie: d'autant qu'en ces contrées les riuieres y ont le cours fort estrangement long, & beaucoup plus qu'en nostre Europe, iaçoit que le Danube face vn long trait courant dés les Alpes iusques dedans la mer maiour, & que le Po, arrousant presque toute l'Italie, faille à la fin getter entre les bras de Thetis en la mer Adriatique: mais tout cela n'est rien au pris des courses de fleuues des autres parties du monde, comme du Nil, qui dés sa source australe va ondoyant toute l'Ethiopie, & Egypte, & puis va faire hommage à Neptun en la Mediterranée: Et Senegà qui ayát (comme l'on pense) mesme course que le Nil, vient baigner vn infiny cours de terres tant solitaires que peuplées, pour à la fin visiter les flotz salez vers le païs Guinéen en la grand mer, & Ocean Atlantique.

De grandes Prouinces portẽt le nõ des fleuues qui y passent.

Lõg cours du Danube.

Nil combien longuement s'estend.

Senegà estimé auoir pareille source que le Nil.

Et en ce continent que iadis aucuns, sur le commencement qu'il fut descouuert, appelloyent Isle Americque, du nom du premier qui nous en donna cognoissance, on voit des fleuues admirables & en largeur, & en estendue comme celuy d'Orellane, & de Maragnon que plusieurs estimoyent que ce fust la mer pour auoir les dix. 15. & vingt lieuës de large, & de telle longueur qu'on ne lit point encor qu'aucun en ayt monstré le lieu, où ilz vont s'emboucher en la mer, pour n'auoir eu le moyen de passer si auant, y obstant & les deserts, & le naturel farouche des peuples qui habitent le long des riuages. Pour pareille raison le grand fleuue du Peru s'estendant si long trait que peu sçauent la fin de la course, à causé aussi bien le nom à la Prouince par là où il passe, comme les poissons à la region de Bacaleoz, ou comme Senega au Royaume Africain portant ce tiltre. En ceste grande seigneurie comme il y a diuerses Prouinces, aussi les seigneurs y estoyent en grand nombre, mais qui obeyssoyent pour la plus part à vn souuerain, se tenant en la grand cité de Cusco, tout ainsi

Grandeur des riuieres de Maragnon, & Orellane.

Peru grand fleuue donne nom à tout le Royaume.

Plusieurs rois, sous vn Monarque, au Peru.

qu'en Mexique les roitelets faisoyent hommage au grand Montezumà, auant que Cortez se feit seigneur (pour le Roy d'Espaigne) & de Themistitan, & du païs & finage qui l'auoisine. Bien vous diray, auant que entrer au discours de la descouuerte du Peru, qu'il semble que ceste Prouince ayt esté féée pour la ruïne des seigneurs qui y ont commandé, entant qu'il y a eu de nostre temps peu de Princes, ou gouuerneurs y resîdans, qui n'y ayent malheureusement finys leurs iours: soit que leur auarice, & tyrannie en ayent esté cause, ou la meschanceté de ceux à qui ilz auoyent affaire, ou que l'air du païs aye quelque sinistre influence pour les seigneurs y suruenans: mais à bien parler la cause de la mort des chefz Chrestiens à pris source de leur ambition, & conuoitise, qui pour s'enrichir n'ont fait conscience d'occir les Roys naturelz du païs, & puis se poursuyure l'vn l'autre auec telle opiniastrise, que le sang en semble encore ruisseller.

Peru feé pour la ruine des gouuerneurs.

Et afin que vous en voyez quelque trait ie vous en feray vn bref recit, qui n'est point hors de propos, entant que ie pretens vous esplucher vn peu l'histoire du Peru, auec les mœurs du peuple qui y habitent, tout ainsi que ie l'ay recueilly des memoires, & liures des Espaignolz qui y ayans vescu long temps, nous en ont fait largesse par la diligence de leurs escrits, esquels la verité m'y semble de tant mieux painte, comme ie les voy entiers, & sans transport à reciter l'histoire de la conuoitise, tyrannie & rebellion de ceux de leur nation qui ont commandé en ces terres, desquelz vices proceda aussi (comme dit est) leur mort, & deffaite.

Discorde des gouuerneurs du Peru.

Car comme ainsi soit que les Pizarres, & sur tout François se fussent bãdez contre Almagro & ses consortz, à cause des departemens des païs, & finages d'iceux, & à cecy aydans fort les officiers du Roy, qui eschantilloyent les Prouinces pour rendre plus grand le reuenu du fisc auec leurs impositions, sans se soucier, ny du salut du peuple, ny de la paix d'entre les gouuerneurs, & sans penser qu'vn si grand nombre de gouuerneurs sont dangereux à vn estat, soit à cause de la discorde qui s'engendre entre eux, ou pour ce que le peuple ne peut estre que n'y soit foulé en suportant leurs despences excessiues. Bendez que sont les surnommez l'vn contre l'autre, Les Pizarres ne cesserent onc iusqu'à tant que Almagro fut par eux mis à mort par sentence de l'audience royale, si à bõ droit ie m'en raporte à la verité: tant y a que Almagro estoit vn vaillãt homme, sage vieillard, qui auoit fait de grans seruices à son Roy, & infinis plaisirs à celuy mesme qui le feit mourir. François Pizarre ne porta loing le peché de la mort d'Almagro, d'autant qu'vn bastard du susdit deffunct, esmouuant vne sedition, alla si accortemẽt en besoigne que l'an 1544. il occist en la Cité des Roys celuy, pour le seruice duquel Fernand Pizarre auoit fait trencher la teste à son pere. Ce bastard se faisant, de son autorité priuée, gouuerneur dudit païs fut decapité par l'ordonnance du gouuerneur y enuoyé par le Roy d'Espaigne, voyons la suyte de l'heur de ceste Prouĩce pour les vicerois: celuy qui feit iusticier le Bastard d'Almagro, fut enuoyé prisõnier en Espaigne par Vasco Nunnez, à cause de ses cõcussiõs & tyrãnies: & Nunnez fut occis en bataille par Gonzal Pizarre leql se feit

Almagro meurt par la menée des Pizarres.

Franc. Pizarre occis par le bastard d'Almagre.

Estrange succez des Viceroys du Peru.

apeller Roy de Cuſco,mais la royauté luy fut & malheureuſe, & peu durable,entant qu'vn gouuerneur nommé Gaſcha luy feit trencher la teſte: & en ſomme on trouue,que ſi on vouloit eſplucher de pres ceux qui ſont morts de mort violente en ce païs depuis que les Eſpaignolz le tiennent, le nombre des chefs monte à plus de cent cinquante, tous hommes de marque,& ayans charge ou du gouuernement, ou de la iuſtice, ou des armées. Et affin encor qu'on voye qu'il y a des lieux qui ont cōme vne fortune malheureuſe liée ſur le doz,& qui ſuyt ceux qui ſ'y arreſtent, ie lairray l'or Tholouſain,lequel tous ceux qui touchoyent, ſentoyent ſi dommageable que iamais vn n'en eſchapa ſans ſa ruine, & le Royaume Thebaïn où guere onc Roy ne peut auoir vn iour d'heureux ſuccez, ny vne bataille ſans grand perte:pour racompter comme cas merueilleux,ce que l'hiſtoire Eſpaignolle eſcrit de ce païs du Peru,& deſaſtre qui ſuit ceux qui y commandent:d'autant qu'elle tiēt que ceux du païs,qui auoyent le plus de memoire des choſes paſſées, à cauſe de leur grande vieilleſſe,diſoyent voyans les occurrences malheureuſes,ſuccedans à tous les Capitaines enuoyez là pour gouuerner, que cela procedoit des influences du Ciel, & conſtellations de celle Prouince,& que de leur tēps & ſouuenance, (eux eſtans plus que centenaires)ilz n'auoyent iamais veu le Peru ſans guerres ciuiles.Et ſur ce propos,ilz racomptoyent comme Guinacha, & ſon pere Opanguy,voulans eſtre ſeulz ſeigneurs, inquieterent le repos, & ayſe de toute la Prouince: apres ceux là Guaxacar, & Atabalipà freres prindrent les armes l'vn contre l'autre, de ſorte que Guaxacar fut maſſacré cruellement par ſon propre frere,& depuis Pizarro feit mourir le Roy Atabalipà en la place publique de Cuſco, non ſans vn grand vitupere du nom Royal,& auec vne infamie des Chreſtiens, taxez en celà d'vne eſtrange & vilaine auarice.Auſſi de tous ceux qui ſe trouuerent au iugement de ce miſerable Prince: & le plus riche de l'occident, & qui conſentirent à la mort ignominieuſe, à laquelle il fut condemné, n'en eſchappa pas vn,qui ne finiſt auſſi malheureuſement : affin qu'on voye que les Roys ſont ſacrez,& que les vſurpateurs du bien d'autruy n'ont iamais la fin glorieuſe, encore qu'il ſemble que la fortune leur rie,& qu'elle les conduiſe comme par la main à la pourſuite de leurs conqueſtes.I'ay fait tout ce diſcours tāt afin que vous cognoiſſez qui furent ceux qui deſcouurirent le Peru, que pour n'eſtre en peine cy apres de repeter par le menu, ce qui a eſté dit à preſent, d'autant qu'il fault que ie m'eſgare vn peu plus icy, que n'ay fait és regions precedentes. Toute la Prouince du Peru eſt diuiſée en troys parties,à ſçauoir en montaignes, Plaines,& Vallons:la Campaigne eſt ſablonneuſe,& fort chaude comme comme celle qui ſ'eſtend le long de la marine, & qui commence dés le païs de Tumbez iuſqu'a la mer Pacifique,ayant pres de cinq cens lieuës de long ſur la coſte de la mer, & quelques dix ou douze de large iuſqu'à la montaigne:& en ceſte planure il n'y pleut point que bien peu,& n'oyt on l'effroyable bruit des tonnerres, & les foudres ny lancent iamais les effroyables feux cauſez par les colliſions des nuës. Et ainſi fault que les habitans ſoyent ſoigneux à faire des canaux affin de faire couurir l'eau des ruiſſeaux, fleuues, & fontaines qui ſ'eſcoulent

Lieux naturellement malheureux

Peru royaume infortuné aux Princes.

Guaxacar occis par ſon propre frere.

Atabalipà Roy, fait decoler par Pizarre.

Comme le païs du Peru eſt diuiſé.

ſ'eſcoulent des montz pour en arrouſer,& engreſſer les champs, & pour raſſaſier leur ſoif,& alteration. La nature deniant la pluye à la campaigne en fait grand largeſſe aux montaignes qui ont d'eſtēdue en longueur plus de 100. Lieuës, ſur leſquelles il fait froid,& y pleut, & nege en telle abondance que le plat païs ſe ſent de ceſte humeur montaigneuſe. Les habitās qui ſe tiennent entre celle indiſpoſitiō du chault, & du froid ſont la plus part, ou louches,& borgnes, ou du tout aueugles, tellement qu'en vne ſi grande infinité d'hommes qui ſe tiennent le long de la montaigne, à peine en trouuerez vous dix qui n'ayent la veuë intereſſée. Ces montaignes ſont des plus aſpres faſcheuſes,& difficiles qui ſoient ſous le Ciel,& y mit on en ieu celles qui ſont en Ethiopie, leſquelles commencent dés la nouuelle Eſpaigne,& entrans auant ſeparent Caſtille d'or, du finage de la ville de nom de Dieu, & de là ſ'eſtendant iuſqu'au deſtroit de Magellan, lequel eſpace contient pour le moins plus de ſoixante dix degrez de lōgitude. C'eſt icy encor qu'il fault que ie note le peu de diligence de ceux qui ont eſcrit que la riuiere d'Aurellane eſt celle qui ſepare Les Canibales, d'auec le Peru, comme ainſi ſoit, que ce ſont ces montaignes ſi lōgues qui en font la ſeparation, & deſquelles ont ſource ces riuieres ſi grandes, qui ſ'eſcoulent en la mer,& du coſté du Nord,& vers le Sur, & mer Pacifique : & que Maragnon eſt deſia plus Oriental que le Peru, & ayant vn grand & long interualle de l'vn à l'autre : ioint que pluſieurs ont eſtimé que l'Orellane,& riuiere de Plate eſtre meſme choſe, que ſ'il eſt ainſi, il y a bien à dire que Aurellane ſepare le Peru des Cannibales, que le Peru en eſt eſloigné de plus de cent lieuës: ſi on ne veut appeller Peru,& le païs Breſilien,& l'eſtenduë de l'Amerique. Soit dit cecy en paſſant. La troiſieſme partie du Peru ſont les vallons, leſquelz ſont fort peuplez, riches en or,& argent,& fertilz en grains, fruitz,& animaux de toutes ſortes, mais pour eſtre le païs fort couuert, les fleuues larges, & impetueux, le peuple y eſtant guerrier & farouche, les Eſpaignolz ne l'ont pas deſcouuert ſi à fait, ny tant à leur ayſe, comme ilz ont celuy des montaignes,& de la campaigne voiſine des ſablons de la mer. Ie ne veux aller rechercher icy les Iſles deſcriptes au goulphe ſainct Michel, ny celles qui ſont marquées en la mer de Sur, ſous la puiſſance de l'Eſpaignol tirant vers les Moluques, nous ſuffiſant de deſcrire ce qui ſ'eſt paſſé au Peru, & conqueſtes d'iceluy dés l'an 1531. que les Pizarres en commencerent la cōqueſte, laquelle nous deduirōs brieuemēt affin qu'en l'embraſſant, nous y trouſſiōs les mœurs des peuples ſelon qu'ilz ſe comportent. Françoys Pizarre dōc, filz du Capitaine Pizarre, qui fut à la conqueſte du païs Nauarrois, ſous le Roy Ferdinand d'Aragon, ayant fait dreſſer quelques Nauires au port de Panamà en Caſtille d'or priſt la volte vers la mer de Sur, ditte des noſtres Pacifique, & ayant coſtoyé la rade vn aſſez long temps deſcouriſt l'Iſle de la Pugna, qu'il appella de ſainct Iaques, où le peuple (imitant ceux de la Floride & Mexique) luy vint au deuant, en dāçant, ſōnāt quelques tabours, & chantant en ſigne de ioye, & luy offrant des viures comme à homme qu'ilz ſouhaitoyent d'auoir pour amy. De Pugnà auant ilz prindrent terre au continent vers la cité de Tumbez chef de Prouince comme en-

Naturel des païs montaigneux au Peru.

Habitās au pied des mōts au Peru, borgnes, ou aueugles.

Les vallons eſt le plus riche pays du Peru.

Goulphe ſainct Michel eſt riche en or, & pierrerie.

François Pizarre commēça à deſcouurir le Peru l'an 1531. au mois de Feburier.

Pugnà Iſle, à preſent S. Iaques.

Tumbez prouince du Peru.

cor elle est à present, & vn des eueschez du Peru, où, les Espaignolz seiournans, sceurent la guerre qui estoit entre les deux freres chefz de toute la Prouince Cusco, c'est à sçauoir & Atabalipà querellans ensemble la monarchie, par la mort de Cusco leur seigneur, & pere: mais Atabalipà estant le plus fort, vainquist son frere, & le mit en prison, au mesme temps que Pizarre prist terre en ses seigneuries. Dequoy aduerty Atabalipà se resolut le chasser, & à force d'armes luy faire perdre le desir de s'arrester és terres de sa iurisdiction, & pource enuoya il vn de ses Lieutenans auec forces pour courir sus à Pizarre, mais le Capitaine Indien n'eut iamais le cœur d'attaquer ceux qui portoyent la barbe longue.

Atabalipà faict prisonnier sõ frere.

L'Espaignol acoustumé desia aux guerres contre l'estranger, & sçachãt quel estoit l'effort de ce peuple, ne voulut attendre qu'on vint l'assaillir, ains prenant le chemin droit au païs où estoit Atabalipà, où le terroir fut aperceu estre abondant en grain tel que le portent toutes les contrées de ce cartier, à sçauoir du Mahis, duquel aussi ilz faisoyent du vin assez passable, & qui sustente, & nourrit mieux que l'eau pure. Le païs où ilz vindrent estoit encor de la contribution de Tumbez, où le peuple va vestu assez honnestement, & les femmes faisans des draps si fins, que les nostres pensoyent que ce fut Soye, & iceux entretissus d'or figuré, ou batu, & le tout pour le seruice, & vsage de leur Prince. Les femmes portent les habitz si longs, qu'ilz leur trainent par terre, là où, au contraire, les hommes n'ont que des chemises sans manches, & icelles si courtes qu'à grand peine leur couurent elles la moitié des cuisses: estans fort vilains, & sales en leur manger, à cause qu'ilz prennent leurs viandes presque toutes cruës sauf le pain de Mahiz. Ils y estoyent tellemẽt Idolatres que tous les moys ils adoroyent & sacrifioyent à leur idole ce qu'ils auoyent de plus cher, iusqu'à ny point espargner leurs enfans propres: & baignoyent, & arrousoyent la face de l'idole du sang de la chose immolée, comme aussi *ils* en vsoyent aux seilz & dessus des huis, & portes de leurs oratoires, comme nous auons dit que s'en aydoyent aussi ceux du Mexique. Sortis qu'ils furent de Tumbez ilz vindrent au plus riche païs de la premiere des grandes regions du grand Monarque du Peru, qui estoit souz la contribution d'vne cité nommée Caxamalcà, assise au pied d'vne montaigne, & où estoit le palais du Roy Atabalipà.

Quels les habitãs en la Prouince de Tumbez.

Cruels sacrifices des Tumberiens.

Ceste ville est si petite, que celuy qui en à fait la rela tion en Espaignol, luy donne presque vne lieuë de circuit, estant ceinte de deux beaux, & grands fleuues qui arrousent les terres voisines, & sur chascun vn pont pour entrer en la ville, laquelle n'a aussi que les deux portes ausquelles les ponts respondent. Bien est vray que de l'vn costé auant qu'entrer dedans la ville, on trouue vn grand Palais, tout enuironné de haute muraille, & fait à la maniere d'vn temple, en la court duquel (estant fort spacieuse) y à vne grande quantité d'arbres de diuerses especes qui seruent à faire ombre: & estoit ce Palais appellé la maison du Soleil, affin que vous sçachiez que c'est cest astre que ceux du Peru adoroyent comme leur Dieu: & dedans ce lieu n'estoit permis hõme d'entrer sans premierement laisser sa chaussure tãt ils ont en reuerence les lieux qui sont dediez à la diuinité, &

Temple du soleil, adoré, en Caxamalcà.

de tēples semblables à celuy là se trouuent en diuers endroits,& sur tout par toutes les bonnes,& grandes villes de celle Prouince. Pres ce lieu d'oraison y auoit quelques 2000. maisons basties comme d'vn droit alignemēt,ayans quelques deux cens pas de long,& faites d'vne forte muraille, icelles bien disposées, & comparties au dedans, ayans des fontaines en grand nombre pour le seruice de chascune, & au milieu vne grand place, qui sert de basse court à vne forteresse la voisine, & par laquelle on entre audit fort,par vn grād escalier de pierre. D'vn costé de ceste grād place est le Palais du Roy plus beau,& plus grand que pas vn des autres logis, orné,& embelly de chambres, Antichambres, garderobes, cabinetz, sales,& galeries, & tout paint de diuerses couleurs, & enrichy d'ór & argent par tout le lambris de l'edifice : & les iardins y donnans tout tel contentement que l'homme sçauroit desirer. Mais ce qui rend le lieu encore plus plaisant,& admirable,est qu'en vne des maisons iointes au corps d'hostel du Prince y a deux fontaines garnies,& enrichies de grandes lames d'or, de l'vne desquelles sort l'eau si chaulde qu'il est impossible qu'homme y tienne la main,& l'autre l'ayant aussi froide que glace:& sort ceste eau de la prochaine montaigne, ainsi que de pareils effetz de nature voyons nous aduenir en diuers lieux & des monts Pyrenées, & des montaignes d'Auuergne:& vont ces eaux meslées ensemble, par des Canaux souterrains par tout le palais pour le seruice tant de la cuisine que d'autres choses necessaires:ie dis cecy,affin qu'on ne pense point que par tout l'Occident les hommes y soyent si lourds & grossiers que sont les Canibales,les Bresiliens,& Ameriques, esquelz reluit ne sçay quelle rudesse qui ressent le naturel pesant des hommes qui les premiers habiterent la terre,si est-ce que plusieurs donnent du rude aux siecles de l'aage premier du monde. Les habitās de Caxamalcà sont gens assez ciuils,& nets en leur boire māger & abillement,iaçoit que les hōmes n'y portent autre habit q̄ des chemises sans māches, & des chausses, mais les femmes sont plus soigneuses de se couurir,& portēt leur robe de toile de cotō painte leur allāt iusqu'à terre,& par dessus vne ceinture elabourée fort mignonnement, auec laquelle elles se ceignēt & entortillent presque tout le corps:par dessus ces robes elles ont encor vne couuerture faite comme vn manteau sans māches,qui leur va iusqu'à demy iambe. Tout le trauail, & exercice des hōmes estoit à taindre laines, & Cotons, affin d'en faire leurs toiles : & les femmes s'amusent à faire leur Chichà, c'est à dire leur vin, & boisson de Mahis,dattes & autres fruitz. Ceste ville fut quittée par Atabalipà lors q̄ les Chrestiens y arriuerēt,soit q̄ il n'osast les attendre,ou qu'il voulut les attirer en pleine campaigne pour les deffaire mieux à son ayse: & neantmoins leur enuoyoit il des viures fort souuent, mais c'estoit pour veoir leur contenance, & cognoistre s'il feroit bon se ruer sur eux: & de ces viures les Chrestiens ne mangeoyent point,ains les departoyēt aux Indiens qui estoyent à leur suyte. Mais pour cognoistre mieux les humeurs de ce Roy Barbare, ne passerons sous silence cōme Fernand Pizarre estant allé vers luy,le trouua en cest equipage:tout le cāp estoit enuirōné de soldats & le Prince estoit au milieu des escadrons d'archiers piquiers, & autres

Palais du Roy Atabalipà.

Fontaines diuerses l'vne pres de l'autre.

Quels sont les habitans de Caxamalcà.

Habits des Caxamalquiens.

Camp du Roy Atabalipà & son ordre.

ayans des armes qui raportent à noz halebardes: y auoit vn autre eſcadrõ d'Indiens auec leurs fondes & d'autres qui portoyent des maſſues ayant vne coudée & demy de long,& de la groſſeur d'vne iaueline, & au bout vne balle groſſe cõme le poing en laquelle ilz mettoyẽt cinq,ou ſix pointes aigues, & acerées de celle pierre de laquelle ilz font le bout de leurs ſaiettes,car(comme dit eſt)le fer n'eſt point parmy eux en vſage:& ſ'aidẽt de ces inſtrumens en guerre à belles deux mains faiſans grand carnage ſe rencontrans auec ceux qui ne ſont point couuertz. Les principaux,& grãs ſeigneurs ont des maſſues & des hachettes d'or,& d'argent,& la pluſ-part des lances fort longues,& faites comme noz pertuiſanes, & ceux cy ſont pres la perſonne du Roy en la bataille:mais à l'arriere garde tous portent des piques longues de quinze piedz,& en vn bras ils ont vne mãche pleide Coton,les aucuns ont des bourguignottes, qui leur tombent iuſques ſur les yeux faites de Cannes,& rouſeaux meſlez & tiſſus auec du Coton & ſi bien liez, & battuz qu'il y a des morins de fer, qui ne ſouffriroyent mieux vn coup que ceſte armure Cotonnée. Les Chreſtiens aprochans de ce Roy,le trouuerent aſſis ſur la porte de ſa tente prenant le frais de l'air, & derriere luy vne grand troupe de femmes ſans qu'il y eut homme des ſiens ſi hardy qui oſaſt aprocher, ny eſtre en ſon entour, & ne tint grand compte ny des Chreſtiens,ny de leur parolle,voire ne daigna iamais haucer la teſte pour leur tenir propos: & pour faire ſentir à chaſcun l'amitié qu'il leur portoit, & la crainte qu'il auoit de leur brauade, comme quelques ſiens ſoldatz ſe fuſſent retirez en arriere,à cauſe qu'vn gentilhomme Eſpaignol feit auancer ſon cheual de front vers leur eſcadron dés que les Chreſtiens ſe furent retirez, ce Roy cruel & Barbare feit trencher les teſtes à ceux qui auoyent fait place aux Chreſtiens,& moindre marché n'en eurent leurs femmes & enfans, leur diſant qu'ilz deuoyent aller en auant, & non point reculer en arriere, & iura que tous ceux qui ſe monſtreroyent telz que ceux cy,qu'auſſi il les feroit mourir ſans aucun eſgard, ny miſericorde. Or marchant ce grand Roy,il tenoit ceſte ordonnance: tous les ſoldatz portoyent des chapeaux comme diademes d'or & d'argent ſur leurs teſtes, & leurs veſtemens ſelon que les auons cy deſſus deſcriptz:Mais l'ordre eſtoit tel,marchoyent en premier lieu quatre cens hõmes tous veſtus d'vne meſme parure,& couleur,& qui ne ſeruoyent d'autre cas que de nettoyer le chemin par lequel le Roy deuoit paſſer, en oſtant les pierres,pailles & feſtuz qu'il y trouuoyent,& eſtoit le ſeig. porté dans vne Litiere. Ces gaſtadours, ou nettoyeurs de chemin portyent ſecrettement ſouz leur habit de liurée de petites maſſes, & des pourpointz fort bien tiſſus,& cotõnez,& des fondes,& pierres faites, & priſes à propos pour ſ'en ayder en combatant, affin qu'ils ſeruiſſent d'vn coſté leur Prince, & de l'autre ils ſe ſoignaſſent de la cõſeruation de leur vie. Apres ceux cy marchoiẽt trois eſcadrõs d'autres veſtus d'vne autre liurée diuerſe à celle des premiers:ceux cy ne ſeruoiẽt q̃ de chãter,& dãcer deuãt le Roy, tout le lõg du chemin,eſtãt tous ces peuples les plꝰ grãs dãceurs du mõde, & ne faiſans,ou diſans preſque riẽ ſans quelque geſte, & dãce reſſentãt ſa mommerie:& ces chãtres eſtoyent ſuyuis des troupes armées, & de ceux

Armes des gens du Roy du Peru.

Comme le Roy du Peru eſtoit reſpecté des ſiens.

Cruauté d'Atabalipa.

Ordre tenu par les Indiens marchãs en campaigne.

Gaſtadours Indiẽs & leurs offices & armes.

Chantres marchẽt deuant le Roy du Peru.

qui portoyēt les diademes d'or sur la teste:& parmy ceux-cy estoit le Roy Atabalipà en sa littiere,vestu d'vne robe de laine tresfine, & toute entretissuë d'or batu & figuré,autant subtilement comme la chose estoit riche. La littiere estoit faite fort estrangemēt,à sçauoir haute,& grande, & toute enrichie,& fourrée de plumes de Papegaux, & Perroquets de diuerses couleurs,& de grand nombre d'exquise pierrerie toute liée, & enchesnée auec de l'or & de l'argent:& estoit la littiere portée, non par des cheuaux ou autres bestes,ains les hommes seruoyent en cela de mulets, lesquelz estoyent vestuz aussi de belles robes faites de diuers plumages : & apres le seigneur,venoyent encor deux autres riches littieres,sur lesquelles estoyēt portez quelques vn des principaux de la court, & puis marchoit tout le reste de l'armée en assez bel ordre, pour la grand multitude qui estoit à la suite de ce grand Prince:lequel tenant la campaigne,& en fin se hazardāt d'aller courir sus aux nostres qui estoyent dedās le fort de Caxamalca fut vaincu,mis en route,& pris par Fraçoys Pizarre, mais ne veux oublier la constance & hault cœur de ceux qui portoyent sa littiere, d'autant que estans taillez en pieces & les gastadours à tout leurs masses, & fondes, & occis les soldats de la garde qui portoyent les couronnes d'or sur la teste, ceux qui seruoyent à porter le Prince ne vouloyent le quitter, bien qu'ilz se veissent couper les bras & les mains, ains à tout les espaules ilz taschoyent à le sauuer,& tirer de la foule au pris & hazard de leur vie : mais les cheuaux y suruenants ceste troupe d'hommes à littiere furent rompus, & Atabalipà fait prisonnier de Pizarre. Ceux qui ont veu ce grand seign. nous le paignent dispost de sa personne, vn peu grasset, ayant les leures grosses,& les yeux estincellans & sanguins, & par-ainsi hōme fort colere, & la parolle duquel ressentoit sa grauité & autorité royale. Ses predecesseurs n'estoyent point sortis du Peru, ains d'vne autre region loingtaine, & assise vers le pole Antartique,& presque souz le Capricorne, nommée Quito, mais le pere duquel nommé Cusco, vint en ce pays Peruen, & y fonda la grand cité de Cusco luy donnant son nom, & s'arresta illec pour y auoir trouué le terroir bon,& agreable,riche,fertil,& abondant en tout ce qui est necessaire pour la vie de l'homme. Du nom de la ville prist aussi tiltre toute la Prouince,& ce grand Roy se gouuerna si bien,que luy estāt decedé,les siens l'adoroyēt comme vn Dieu,& en plusieurs endroits, luy dressoyent des statuës en son honneur,& luy faisoyent des sacrifices: non que pour cela leur Dieu principal,qui est(ainsi que auōs dit) le soleil,perdit rien de la reuerēce que luy portoit ce peuple. Ains que passer plus outre ie veux ramenteuoir au lecteur,comme en passant,ce qui est mis és histoires tant anciennes que modernes, que sur tous les peuples, qui ont adoré le soleil,les Orientaux y ont esté les plus affectionnez, iaçoit que les Grecz s'y soyent monstrez fort enclins, ainsi qu'en peuuent faire foy plusieurs simulachres d'Apollon faits & dressez en diuerses figures : mais les Indiens sont ceux qui ont le plus eu en reuerence cest astre comme nous pouuons recueillir de l'histoire Apostolique,faite par Abdie digne Euesq de Babylonne lors qu'il en parle en ceste sorte:faisant mention de l'Idole sacrée au soleil:Le Roy y ayant consenty,& Charisie l'auouāt, ou l'intro-

Richesse de la littiere du roy Atabalipà.

Indiens en lieu de mulets portent la littiere du Roy.

Constāce des Peruans portans leur Roy.

Quel estoit le roy Atabalipà.

Cusco Roy donna nom,& à la ville,& au royaume.

Soleil adoré par les anciens en diuers lieux.

Abdias li. 6.& 9. de l'hist. Apostolique, en la vie de S.Thomas.

dedans le temple,dançans,& sonnans des instruments selon qu'ils auoyét de coustume. Aussi y auoit-il des filles chantresses auec des harpes, les autres qui iouoyent des fleustes, & autres des tabours & naccaires, & presque toutes ayans des encensoirs. Ces motz de ce saint Euesque, me reduirent en memoire, ce que par cy deuant nous auons veu des sacrifices de tout le pays Occidental, se raportans à l'ancienne façon de faire des Indiens Orientaux soit en l'adoratiõ du soleil, que tous reçoiuent, ou és dãces, communes aussi à tous les Idolatres,& éz encensements, en vne chose sont ilz differents c'est que ceux-cy sacrifient les hommes, là où les anciens n'offroyent rien au soleil,ou il fallust faire effusiõ de sang, ny meurtre de la vie de chose aucune. C'est vn grãd cas que és lieux, où le ministre de toute souillure est adoré la vilennie y soit deffenduë, d'autant que au temple de ceste idole,de laquelle on ne nous à descrit la figure,il y a ceste ordonnance, que quiconque des ministres se veut presenter pour y seruir & sacrifier,il fault que soit pur & chaste,que il ieusne, & s'abstienne pour quelque temps de sa propre femme. Mais ne fault s'esbahir de cela, veu q̃ Sathan estant le singe de ce qui est saint, pour auancer sa puissance parmy les hommes,lesquelz ayment naturellement la chasteté & continence,en ce mesme,qui est des ensorcelemens & charmes, il choisist les vierges, & cõmande le ieusne à ceux qui veulẽt sçauoir ses mysteres, affin q̃ on l'estime estre vrayement vn ange de lumiere:ainsi que l'enchanteur Apollonie Tianée à voulu faire à croire auec les caphardises de sa vie purement impure & detestable. I'ay dit cy deuant, q̃ ie pense que cest idole n'est point plus honeste que le simulachre auquel ceux de Panuco immolent cruellement les hommes,& la raison qui me fait ainsi parler est, q̃ le chrestiẽ qui en descrit l'histoire,n'ose riẽ dire,sinon q̃ & la chãbre,& l'idole sont choses vilaines,& detestables: là où ez autres lieux parlãt de l'adoratiõ du soleil,& de la seule figure d'hõme sous le voile de laquelle on luy fait honneur,il exprime sans scrupule ceste effigie,mais icy il dit,& que l'oratoire, & que le simulachre sont sales,& abominables. Que conclurrons nous de là,sinon que le Dieu des iardins,honoré iadis par les Romains,est celuy q̃ les Indiens adorent,& qui est le cõmun patron de tout le pays, iaçoit que le soleil semble en porter cest auantage. Aussi vous, qui sçauez, que c'est que des lettres, & auez gousté les liures des anciens, n'ignorez pas que tous les dieux que la fabuleuse antiquité à craints,& redoubtez, se raportent à cest astre lumineux,qui semble estre quelque cas de sur-naturel parmy le reste de ce qui a esté fait par l'auteur de la nature. A cest idole de Pachalchami se retirent tous les deuins du pays, qui fault que aillent dire ses responces par toutes les contrée, car c'est aux seuls officiers, & sacrificateurs de parler à ce beau Dieu,vers lequel viennent en ce lieu les Indiẽs de toutes parts,voire de trois cens,ou quatre cens lieuës loing,portans or, argent,& pierrerie de present, qu'ilz offrent dés qu'ilz arriuent sans que il leur soit octroyé de plaider leur cause:ains sont là les ministres qui reçoiuent le don,& vont parler,& consulter l'idole,& raporte dehors la respõce à celuy qui vient s'enquerir sur quelque fait de l'oracle. Iaçoit que presque tout le Peru soit affectionné à ceste Idole, & que les habitans, y

Indiens occidentaux plus cruelz que les Oriẽtaux.

Chasteté cõmandée aux ministres de l'Idole de Pachalchami.

Apollonie Tianée chaste pour faire ses charmes.

Abominatiõ de l'Idole de Pachalchami.

De cecy voy Macrobe Saturn. liu. 1. ch. 17. & 23.

Abus des ministres des Idoles.

portent des presentz, si est-ce que particulierement il y a vne Prouince nommée Catamez qui est affectée à ceste Mosquée, & luy porte tribut tous les ans en signe de recognoissance: & le malin esprit, pour ne perdre vne si belle proye, leur donne des responces, leur fait entendre qu'il est leur Dieu, & que le mõde, & ce qui est en iceluy, fault que luy face obeissance, tellement que il n'aduient rien aux hommes sinon ainsi qu'il luy en plaist ordonner & disposer: & iamais ce peuple ne fut si estonné que lors que les Espaignols entrerent au cabinet de ce Dieu, craignans d'estre ruinez, à cause que d'autres, que les sacrificateurs auoyent veu les secrets misteres de cest idole, quoy que Pizarre ne le demolist point, content plus d'en emporter l'or du lieu que d'en oster l'abomination de l'Idolatrie là exercée.

Oracles de Pachalchami.

Pour voir la reuerence des suiets, & vassaux à l'endroit du Roy, ne fault que noter les ceremonies d'vn capitaine, & iceluy le plus fauorit du Prince, & lequel auoit à nom Chilicuchimà. Lequel estant venu par force visiter Atabalipà, comme il se deut presenter deuant luy, il prist vn fardeau sur ses espaules, comme aussi feirent tous ceux qui le suiuoyent, & entré au lieu où estoit leur Roy, tout aussi tost qu'il l'eut veu il hauça les mains au ciel regardant le soleil, & le merciant de luy auoir fait la grace de voir son seigneur: puis soudain se print à gemir, & lamenter, se prosternant par terre, & petit à petit se trainant vers le roy, comme il fut pres de luy, se mit à luy baiser auec vne fort grande humilité, & les pieds, & les mains, le mesme faisans les autres plus principaux de sa suite. Mais Atabalipà tenoit vne si grande grauité & monstroit tellement la maiesté seante à vn si grand Prince que il estoit, que quoy qu'il sceut que cestuy qui luy faisoit la reuerence, estoit l'homme du mõde qui l'aymoit le mieux: si est-ce qu'il ne daigna nomplus le regarder en face q̃ les autres, & en feit aussi peu de compte, comme si le plus vil, & faquin du Peru se fut offert à sa presence. Telle estoit donc la coustume entr'eux de se presenter deuant le grand Roy & Monarque sans que aucun fut dispensé de ceste seruitude, puis Chilicuchimà failloit que passast sous la rigueur de l'ordonnance: aussi ce Roy Atabalipà estoit homme seuere en ses façons, cruel en ses vẽgeances, & entier en iugement ne laissant pour chose du monde de faire iustice, & punir les delinquans suyuant les loix & coustumes du païs: Ce que les Chrestiens veirent en vne ville de Cusco nommée Caxas en laquelle y auoit vn palais Royal, dedans lequel auoit vn grand nombre de femmes qui filoyent, & faisoyent les toiles pour les abillements du seigneur, là aperceurent ilz quelques Indiens pendus par les pieds, & s'enquerans de l'occasion, entendirent que cestoit selon la coustume de la Prouince que Atabalipà les auoit fait mourir, à cause que on les auoit trouuez abusans des femmes de ce serrail, & commettans auec elles adultere, vice fort detesté parmy ceste nation: voire estoyent passez sous la rigueur de pareille sentence tous les portiers du palais pour auoir permis l'entrée à ces suborneurs des dames de la maison du Prince.

Ceremonie des seigneurs du Peru se presentans deuãt leur roy.

Estrange grauité du Roy Atabalipà.

Quel hõme estoit Atabalipà.

Punition d'adultere en Cusco.

Vne autre loy rigoureuse ont ilz, & de laquelle s'ayde fort dextrement le Turc en Asie & Europe, qui est, que non seulement les Roys pren-

Estranges imposts en Cusco.

nent tribut ſur les biens,& reuenus de leurs ſubiets, ains encor ſur les enfans meſmes & ſur les filles qu'ils choiſiſſent à leur fantaſie. L'ordre y eſt tellement gardé, que les viuandiers qui vont & viennent, n'oſeroyent enleuer rien du pays, ſans y porter autre choſe de laquelle les habitans ayent diſette: ioint que ſur peine de la vie eſtoit ordonné que aucun ne portaſt marchādiſe aucune hors du pays, que paſſant premierement par les lieux où ſeroyēt les gardes des ports & paſſages, affin de payer au roy ſon droit, & gabelle. Vous auez veu cy deſſus quels ſont les ſacrifices de ceux de Tumbez, & comme ce miſerable peuple ne ſe contente point d'offrir au diable ce qu'il a de plus rare & precieux parmy ces meubles, ſi encor ſes enfans ne ſeruoyent de victime deuant d'Idole conſacré à l'ennemy des hōmes. De pareille abomination vſent preſque par tout le Peru, & Cuſco, ou leurs fils & filles tous les moys ſont occis, & offerts à Sathā, & du ſang on en laue la face des idoles, & les portes des oratoires, & encore l'eſpand on ſur les tombeaux de ceux qui ſont morts, comme ſi ceſte effuſion de ſang leur aportoit quelque grand prouffit & allegeance. Mais ce qui me ſemble le plus à deteſter, & que ceſte abuſée multitude eſt ſi follement aſſottée en ſon idolatrie q̃ ceux qui doiuent eſtre ſacrifiez ſ'eſiouiſſent tout ainſi comme ſ'ils alloyent à quelque feſtin de nopces, & ne ceſſent de rire, chanter, & dancer, & requierent lors que on les ſacrifie, que ils ſe ſentēt bien ſaouls, & ayans leurs teſtes pleines de leur Cichà & boiſſon ordinaire: au reſte, affin que on ne penſe que les ſeulz hommes y ſont ſacrifiez il fault noter que l'offrande des enfans ne ſe fait pas touſiours, ains à temps certain, ains eſt le ſacrifice ordinaire des brebis & bœufs, deſquels ils en ont aſſez grand abondance, & le ſang deſquelles beſtes (à l'imitation ancienne(ce peuple eſpand deuant ſes dieux, & en bruſle la chair, vne fois & d'autres vne certaine partie, le reſte demeurant pour la nourriture des ſacrificateurs. Reuenans au Roy Cuſcuen Atabalipà & à ſa maieſté, il n'eſtoit permis à homme auant qu'il fut priſonnier, de le voir tandis qu'il eſtoit à table, ſinon à ceux qui le ſeruoyent, qui encor ne l'oſoyent regarder en face, & à quelques principaux telz qu'il luy plaiſoit choiſir pour luy faire compaignie, & le reſpectoyēt tant ſes ſuiets, que pour mourir ilz neuſſent fait choſe tant fut de peu d'effect, ſ'ils cognoiſſoyent que elle outrepaſſaſt vn ſeul poinct de ſa volonté: & affin que vous cognoiſſez quelle eſtime ilz font de leurs Roys : faut ſçauoir que encor que le grand Cuſco fut mort, ſi eſt-ce que on ſuiuoit tout ainſi ſes commandemens qu'il auoit faits viuant, cōme ſ'il euſt eſté preſent en vie: & le ſeruoyent tous les iours tout ainſi à table, & luy donnoyent à boire, comme lors qu'il viuoit eſpādans le vin ſur terre, penſans que le mort en raſſaſiaſt ſon alteration. Auſſi le Capitaine Chilicuchimà arreſté par les Eſpaignolz ſe defians du Roy captif, ne voulut onc dire en la preſence d'Atabalipà choſe de ce que les noſtres luy demandoyent, encor qu'ils le menaçaſſent de le bruſler, & que deſia ilz luy euſſent fait ſentir la force des flammes, à cauſe que ſon Roy luy faiſoit ſigne de tenir bon, & luy eſtant ſi fidelle, que le feu ne pouuoit vaincre ſa conſtance, ſi l'infidelité de ſon Roy, ne luy eut abatu le courage : d'autant que voyant comme Atabalipà trompoit les Chreſtiens, rançonnoit

Sacrifices cruelz faits en Cuſco.

Hommes doiuās eſtre ſacrifiez ſe reſiouiſſent.

Nul voyoit le roy tandis qu'il mangeoit.

Hōneur fait aux roys deffunts en Cuſco.

Conſtance de Chilicuchimà.

çonnoit les siens,& pilloit tout le monde sans se soucier de la mort de tāt de ses subiets qui estoyēt occis de iour à autre, en fin fasché de tout cecy, il descouurit le secret, & declaira les conspirations du Cacique contre les Chrestiens. Reuenant à propos du Roy Cusco, il laissa cent enfans tant masles que femelles, vn desquels estoit Atabalipà & le pire de tous comme celuy,qui ne prenoit plaisir qu'ē la ruine des hommes, & qui tout prisonnier qu'il estoit, oyant que son frere Cusco (lequel portoit le nom du pere) taschoit de se faire amys les Chrestiens, & luy le tenant prisonnier, commanda à vn sien Capitaine de le faire mourir,ce qui fut fait, craignāt qu'il ne pratiquast les moyens de se rendre monarque du Peru, & ne se soucia du commandement à luy fait par Pizarre, qui luy enioignist de le faire conduire là part où il estoit. Affin que encor vous voyez les effectz de la cruauté, & ambition, & combien vn homme qui desire de regner,à quelque pris que ce soit,à l'ame bonne & entiere, Atabalipà,ayant vn autre frere que celuy que auons dit auoir esté tué, cestui-cy estāt prisonnier, quelque temps auant que auoir affaire aux nostres & que tomber en leurs mains,il auoit vaincu vne armée des siens en vne Prouince nommée Gomachuco,& en celle bataille il occist encor vn sien frere, lequel irrité cōtre son aisné,auoit iuré de boire dans le test, & crane de la teste d'Atabalipà:& le vainqueur l'ayant pris & fait mourir,feit par mesme moyen nettoyer la teste, y laissant & dents, & peau, & cheueux, & icelle seruant de pied à vne sienne tasse en laquelle il beuuoit, toutes les fois qu'il luy souuenoit de la guerre que son frere luy auoit faite, comme pour memoire perpetuelle de sa vengeance. Ne fault donc pas s'estonner,si Alboin Roy Lombard beuuoit en la teste seiche du Roy des Gepides qui luy auoit fait la guerre,& ne luy attouchoit en rien de sang ou parenté, puis que de nostre tēps vn Roy fait mourir son frere, & vse de pareille cruauté que feit iadis le Lombard payen,& infidelle.

Grand nombre d'enfans du Roy Cusco.

Atabalipà fait mourir Cusco son frere.

Gomachuco Prouince du Peru.

Atabalipà beuuoit au test de son frere occis.

Alboin roy Lōbard boit au test de son beau pere. Paul diacre hist. des Lōbards li. 1. cha. 18. & liu. 2. chap. 14.

Des grandes richesses du pays du Peru, la trahison d'Atabalipà, & comme il fut mis à mort par la sentence de Pizarre. Chap. 12.



IL me fault necessairement poursuiure quelque peu l'histoire Peruenne si ie veux toucher les mœurs du peuple, à cause que les matieres ayans ne sçay quelle liaison ensemble ne peuuent estre traitées qu'en mariant l'vn auec l'autre, & conioignant ce qui est du changemēt de l'estat auec les mœurs du peuple descheu de sa liberté premiere. Atabalipà se voyant prisonnier,quelque honneste traitement qu'il se veit faire par l'Espaignol, si ne pouuoit il le receuoir pour argent content,comme celuy qui cognoissoit bien que toute la pretente de celuy qui le tenoit emprisonné, estoit de se saisir de ses richesses & d'abolir l'ēpire de ses predecesseurs, par ainsi tout prisonnier qu'il estoit,si ne cessoit-il pourtant de conspirer contre les Chrestiēs, & de faire venir des troupes fort grādes d'Indiens pour les surprēdre. Durant ces entrefaites cōme Pizarre attēdist de iour à autre l'or q̄

Cōspiratiō d'Atabalipà cōtre les Chrestiens.

le roy captif luy auoit promis pour sa rançon, il fut aduerty d'vn tẽple d'idoles dãs leq̃l y auoit des richesses infinies & beaucoup plus d'or, que Atabalipà ne luy en pouuoit fournir, à cause que c'estoit le lieu, où tous les Caciques, & grans seigneurs du pays alloyent adorer, & où ils mettoyent leurs thesors comme en vne seure retraite: en ce lieu aussi venoyent ils cõsulter le maling esprit sur le succez des choses qui leur deuoyent aduenir: & estoyent si embabouinez apres ceste idole que pour plus l'honorer, & estimans qu'elle mangeast, & beut, cõme vn homme, ils luy donnoyent à boire de leur Chicà dedans vn hanap fait d'vne tresriche esmeraulde cauée & mise en œuure pour cest effait. Et affin que encor vous voyez l'aueuglement de ce miserable peuple, comme Pizarre eut enuoyez q̃lques Espaignols en Guamachucò, & vers la grand cité de Cuscò (de laquelle nous parlerons cy apres) pour en retirer l'or promis par Atabalipà, cõme ils y fussẽt arriuez, & que Quizquiz vn des principaux capitaines, & lieutenãs du roy captif les enuoyast au temple du soleil pour en tirer l'or, qui y estoit, & mesme la couuerture qui estoit de fin or, ainsi q̃ nous en vsons par deça auec du plomb, iamais les Indiens ne voulurent mettre la main sur ce temple pour le despouiller, disans qu'ils mourroyent, s'ils touchoyẽt les choses aux dieux consacrées. Ce n'estoit rien de cecy au respect des grandes richesses trouuées par toutes les autres Mosquées de ce pays, & sur tout en vne, où estoit enterré le pere du Roy captif, & où l'on faisoit les sacrifices, dedans laquelle ils trouuerent vn siege tout d'or, & dans lequel se pouoyent assoir deux hommes, non sans l'esbahissement des nostres voyans choses que iamais ilz n'eussent creu, si la veuë ne leur en eust fait la preuue. Ou estoit le tombeau de Cusco (duquel le pays portoit le nom) on voyoit le paué enrichy d'or, & les murailles reuestuës de lames, & platines du mesme metal, & dans le thesor vne infinité de grans vases d'or & d'argent de grand valeur & qui pesoyent fort, mais les *Chrestiens* n'oserent y toucher, craignans la fureur des Indiens, qui s'estoyent assez mutinez ayãs veu descouurir les temples du soleil pour la rançon de leur Prince. L'ordre tenu en cest oratoire estoit tel, on voyoit plusieurs femmes ayans la garde d'iceluy, & vne qui estoit la principale, & cõmme la maistresse des autres: là voyoit on deux corps morts embaumez, & pres d'iceux vne dame ayant vne masque d'or luy couurant la face, laquelle auec vn esuentouer faisoit vent à ces corps, tant pour garder que les mousches ne les gastassent, que pour empescher que la poussiere ne prist place sur iceux. Auant que elle voulut cõsentir aux Chrestiens d'entrer au pourpris, & chapelle de ceste tumbe, elle les contraignist se deschausser, & veirent comme ces morts tenoyent chacun vne verge d'or en la main, & à leur entour l'or y reluisoit de toutes parts, duquel les Espaignolz se chargerent sans du tout en despouiller le lieu à cause que Atabalipà les auoit priez de ne le faire, pource que c'estoit là que reposoit le corps de son pere, & q̃ c'estoit luy l'vn de ceux qui tenoyent les verges d'or susdittes: ioint que se voyãs si esloignez de leurs compaignons cõme ils estoyent, estans loing de Caxamalcà de plus de 200. lieuës, ils n'oserent se charger plus que de raison, neantmoins en prindrẽt ils grãd quãtité, q̃ ils enserrerent, & mi-

Vase d'vn esmeraulde pour le seruice des idoles.

Quizquiz lieutenant d'Atabalipà au Cuscò.

Mosquée riche où fut enterré le grãd roy Cuscò.

Ceremonies pres le corps du Roy Cuscò.

Indiens ne veulẽt qu'on viole les tõbeaux.

rent ſous ſeure garde d'aucuns du pays leurs alliez,qui furét commis gouuerneurs au nom du roy d'Eſpaigne,les agéts duquel prenoyét poſſeſſion de ceſte Prouince, cõme de choſe à luy aquiſe, ce q̃ ayans fait ſ'en retournerét vers Pizarre, auec la charge de plus de 300000. ducats d'or, fut en vaſes,lames,ou autres eſpeces de ioyaux & gentilleſſes.Ces pays aprochãs les monts(comme i'ay dit)ſont auſſi arrouſez de diuers fleuues,ruiſſeaux, & fontaines,& ſur les riuieres on y baſtiſt des ponts en ceſte ſorte:Ils fondent & dreſſent vn pilier au milieu du fleuue aſſez hault hors l'eau, pour ſouſtenir les materiaux du pont,à cauſe que de l'vn, & l'autre coſté d'iceluy on voyoit des cordes fichées auſſi groſſes que la iambe d'vn homme leſquelles on lie aux riues de la riuiere à de gros rochers,& cailloux,poſez loing les vns des autres de la largeur d'vne charrette, & en l'entredeux de ces cordes miſes en lõg,il y en auoit d'autres à trauers,ſouſtenuës de groſſes pierres,& le pas ordinaire fait d'vn tiſſu de cordes de coton fort ſubtil & royde pour ſupporter ceux qui veulent paſſer.Et ſur ces ponts paſſa Pizarre, (quoy que non ſans ſ'effrayer, à cauſe des cheuaux) lors qu'il alloit vers la cité de Cuſco pour ſ'en inueſtir au nom de la maieſté Catholique. *Comme on baſtiſt les põts au Peru.*

Le ſuſdit capitaine faiſant ce voyage,paſſa en vne cité,qu'ils diſent n'eſtre point moindre en circuit que la grand cité de Rome : ſ'il eſt vray-ſemblable ie le croy,mais d'autant qu'ilz nous ont fait d'autres villes,ſi monſtrueuſes en grandeur,que merueilles, & leſquelles nous auons veu par leurs liures n'aprocher ny de Rome, ny de Paris, ou Veniſe, il nous ſuffira de croire, que Pachalchami (qui eſt celle qu'il nous font eſgale à la cité chef de l'Empire) eſt quelq̃ cas de plus grand que ce q̃ ces Indiens ont d'ordinaire,& la plus grãde ville deſquels ne ſçauroit mõter à 12000.maiſons, la où il en y a en Europe qui doublét facilemét ce nõbre,& Paris,qui ne ſ'eſtend point à moins q̃ de ſoixante mille. A Pachalchami donc, noz gens veirent vne place d'oraiſon, & Moſquée des idolatres ſale & vilaine ſur tout autre en lieu obſcur & vilain, cõme auſſi l'Idole eſtoit ſale, & vilain, & fait de boys, & la figure duquel n'eſt miſe en auant par l'hiſtorien Eſpaignol, qui me fait penſer que ce fut q̃lque abomination telle que celle que nous auons deſcritte eſtre en Panucò,& que les anciẽs ont beaucoup eſtimé & entre les Grecs,& parmy les ſacrifices abuſifs des Romains. *Pachalchami cité du Peru.* *Idole de Pachalchami.*

Ce Dieu de boys des Pachalchamiens, aſſis en vne chambre ſecrette, eſt par eux eſtimé eſtre le pere de la vie & generation de toutes choſes qui viuent,& aux pieds duquel,ils tiennét des preſents liez auec des filets d'or & ſur tout des eſmerauldes:& l'ont en ſi grande reuerence, que il n'y a ſi hardy qui oſe toucher l'Idole, non les murs de ſa chapelle, que ceux qui ſont ſacrez pour ſon ſeruice. Atabalipa monſtra encor vn trait de ſa cruauté lors que vn certain preſtre de ſes Idoles l'eſtant allé voir pour le conſoler en ſa priſon, ſoudain qu'il le veit ne failliſt de le ſaiſir, & luy mettre vne chaiſne au col,commandant que on en feit ſeure garde,pource que il en vouloit faire iuſtice, & le punir de ſes impoſtures : On ſ'enquiert de la cauſe de ce mauuais traitement fait au deuin Royal,mais le Roy dit, que ce n'eſtoit que vn abuſeur, comme celuy qui luy promettant la victoire aſſeurée ſur les Chreſtiens, luy auoit fait hazarder ſa vie & celle des ſiés, *Atabalipa cruel contre vn deuin, & pourquoy.*

& cause que luy refusant l'amitié des Chrestiens, estoit tombé en ceste misere que d'estre prisonnier en sa propre terre entre les mains des estrangers:& ne seruist de rië au deuin de s'en descharger sur l'oracle des dieux, d'autant que le Roy ne se soucioit,ny du Dieu ny de son oracle,ou respõce,ains regrettoit seulement sa liberté perduë. Et ce qui plus luy donnoit de tourment estoit que il craignoit de mourir, voyant les choses mal disposées pour luy, & ses freres à la suite de Pizarre,caressez de luy,& supportez en tous leurs affaires, voire suiuys de la plus grand partie des seigneurs de toutes les Prouinces. Ce peuple aiouste grand foy aux presages, & se gouuerne par les signes du Ciel suyuãt l'erreur de tous les Gentilz & Idolatres, de sorte que Atabalipà par ce moyen predit sa mort vn soir en n'y pensant:Car comme il fut vn iour ayant fait grãd chere, & se resiouïssant auec aucuns Espaignolz sans que on sceut rien du grand apareil de guerre que faisoyent les Indiens pour le recouurement de leur Roy par le moyẽ de Quizquiz capitaine de Cuscò,aduint que discourans ensemble ils veirent vne Comete tendant vers la grand cité de Cusco,laquelle dura enflãbée la plus grand partie de la nuit : Atabalipà ne l'eut pas si tost veuë que soudain il ne dist:que auant long temps,il mourroit vn grand roy en celle Prouince:& fut sa prognostication veritable,car ce fut luy ce grãd Prince, qui effectua la signifiance de celle Comete menaçant la maison de Cusco, & entendez pourquoy Pizarre le feit mourir. Tandis que Pizarre tenoit ce Roy Barbare prisonnier, comme il se tinst sur ses gardes, pour le cognoistre vn des plus fins, cauteleux, & dissimulez hõmes qu'il eust veu de sa vie,aussi descouurist il les menées, & cõspirations dressées par ce galant, qui dez aussi tost que fut pris, ne faillit d'enuoyer, & en Cusco, & à Quito,qui estoit son pays naturel,& bien fourny de vaillans hommes,aduertissant ses capitaines, que il estoit autant que mort, d'autant que il s'asseuroit que les Chrestiens ne le laisseroyẽt long temps en vie : mais voyãt le bon traitemẽt que luy faisoit Pizarre,il renuoya d'autres messagers, nõ pour remander ses forces,ains plustost pour les haster, affin que luy viuãt, on eust meilleur moyen de se venger de l'iniure, & inuasion faite par les estrangers. Cecy fut descouuert par vn Cacique seigneur de Caxamalcà, qui aduertist les Chrestiens du grand amas fait en Quito par vn Capitaine apellé Luminabé, qui faisoit estat de mener 200000. hõmes de guerre & 30000. archiers du pays des Caribes, qu'il disoit estre de ces cruelz qui viuẽt de chair humaine.Cest aduertissemẽt fut autorisé par vn oncle d'Atabalipà qui le confessa y estãt cõtraint par les nostres : & neantmoins ne fut iamais possible d'en tirer riẽ du roy subtil,qui se monstroit des plus asseurez,accorts, & subtils qu'õ sçauroit trouuer ez regiõs où les hõmes sõt louez de cautelle,& subtilité. Ce qui fut occasion que Pizarre feit lier, & enchaisner Atabalipà luy dõnant des gardes plus soigneusemẽt q̃ iamais, sans attẽter toutesfois rien q̃ il ne veit au vray la trahison de ce roy cauteleux descouuerte.Mais à la fin oyãt q̃ l'armée, la plus effroyable qui se fut ẽcor leuée en tous ces pays Occidẽtaux luy couroit sus, & q̃, ce roy viuãt, les chrestiẽs ne seroyẽt iamais en asseurãce,ioĩt q̃ d'heure à autre, il estoit aduerty de ses menées, pour s'oster ce tourment de deuant les yeux, il le

Ceux du Peru croyent fort aux signes des estoiles.

Comete presageãt la mort d'Atabalipà l'an 1533.

Menées du Roy de Cusco.

Luminabé capitaine pour le Roy de Cuscò.

condemna d'estre bruslé tout vif, sauf s'il vouloit estre baptisé, qu'il luy promettoitt de luy adoucir la peine, nõ de l'absoudre, ny reuoquer la sentence de mort sur luy gettée. Ainsi mourut publiquemēt iusticié, par l'ordonnance d'vn petit compaignon, le plus puissant, & plus riche Roy de tout l'occident, & celuy qui pour le seul plaisir, & passetēps de ses yeux auoit fait saccager, & ruinervne infinité de villes, & occir plusieurs milliers d'hommes sans occasion qui eust le moindre trait de iustice qu'homme sçauroit imaginer: & le plus grand bien qu'il feit de sa vie fut lors qu'à l'article de la mort, il voulut estre fait Chrestien, & receuoir le sainct Baptesme: soit qu'il le feit poussé de quelque remord de conscience, où craignant le feu qu'il voyoit preparé pour y estre getté dedans, neantmoins ne s'estonna onc de la mort, mais pria seulement Pizarre d'auoir l'honneur de ses enfans en recommendation. Quoy que ce grand Roy eut esté le plus grand tyran & cruel de tous les Princes de ce païs, & que personne presque n'eut occasion de le plaindre, ny plourer à cause de sa grand tyrannie: si est-ce que lors qu'on le porta en terre, on ne veit onc si grandes huées, & crieries que faisoyent ses subiets hommes, & femmes, tant ilz ont en reuerence le nom Royal, & tant ilz plaignoyent le desastre de cestui-cy, qui ayant assuietty de si grands Royaumes, il perissoit neantmoins, comme le plus vil & miserable homme de la terre. Pizarre pour ne mutiner point le peuple, s'il eust occupé le païs, sans y mettre Roy de leur nation, ayant gaigné pour les Chrestiens vn frere du deffunct, & qui portoit le mesme nom, le presenta au peuple pour Roy de Cusco, & autres seigneuries, & accepté qu'il est, comme il luy voulut prescrire les loix, & hommage qu'il prenoit, & rēdoit au Roy de Castille, le seign. Cuscuën le requist qu'il luy permist de faire suyuant que la coustume de son païs portoit apres qu'vn Prince estoit mort, auant que son successeur se meit en estat de regner. Ilz ont donc accoustumé que le Roy estant decedé, celuy qui luy doit succeder en l'estat, demeure quatre iours enfermé en sa maison sans veoir aucun, ny parler à personne qui viue, car s'il en vsoit autrement, & mesprisoit la ceremonie ordonnée, il n'estoit ny craint ny obeï ny du peuple, ny des Caciques, seigneurs, ny Capitaines. Mais les quatre iours expirez tous les seigneurs se viennent presenter deuant luy, luy font la reuerēce, l'acceptent pour Roy, & luy baisent les mains, & la ioüe puis regardans vers le soleil, haucent les mains en hault, & le mercient de l'heur qu'il leur departist leur donnant seigneur naturel du païs, & sorty de la race & famille royalle. Apres cela, luy mettent vne bande, & lange fort riche faite comme vn voile sur la teste, & autour du chef tellement dressée, qu'elle luy tombe presque sur les yeux, & celle est la couronne qu'on met aux Roys de Cusco à leur couronnement & le iour premier qu'ilz viennēt à la dignité, & puissance de celle Monarchie. Or fault il noter que tous les Caciques & seigneurs subiets, & hommageables à ce grãd Roy luy offrirent chascũ pour soy vn beau pennache blanc pour hõmage: & qu'auant la solennité, & le ieusne des quatre iours susdit, il n'est permis au Prince nouueau de se vestir richement, ny de monstrer autre visage que plein de tristesse, mais aussi tost que la susditte ceremonie est

Mort ignominieuse du Roy Atabalipà.

Atabalipà baptisé à la fin de sa vie.

Atabalipà 2. succede à son frere.

Dueil pour le roy deffunct quel en Cuscò.

Ceremonie & couronnement du Roy en Cuscò.

misé à fin, on n'orroit pas Dieu tõner, du grand bruit des tabours, trõpettes, & cris que tous font de grand allegresse, les vns chantans, les autres dançans ainsi qu'ilz ont de coustume en toutes leurs solennitez, & festes publiques. Là voit on ce grand Roy assis, ayant les seigneurs autour de luy sur des sieges couuerts de draps de diuerses couleurs, & figurez d'or fort richement, & sous les piedz des carreaux de mesme parure, & banquetent ensemble sur la belle terre, car ils n'ont aucun vsage de table, ny treteaux, s'ilz ne l'ont apris dés le temps que les espaignolz y commandẽt & que la plus part d'entr'eux ont receu la foy du sainct Euangile. Ainsi Pizarre (reuenant à nostre histoire) pacifia aucunement l'estat du Peru, & feit iurer serment de fidelité à ce Roy Atabalipà second qui promist de bon cœur seruice, & obeïssance au Roy d'Espaigne, ainsi qu'en fait foy la relation du secretaire du susdit Pizarre, & qui estoit nommé François Scerez natif de Seuille, qui en feit le discours deuant l'Emp. Charles quint l'an de grace. 1534.

Seign. de Cuscò mangent à terre.

De la grand Cité de Cusco au Peru, & guerres auant que les Chrestiens la gaignassent, & mœurs des peuples qui y habitent. Chap. 13.

Quiz quiz, & Chilicuchimà renouuellẽt la guerre

DRessé q̃ fut l'estat du ieune Atabalipà, ce ne fut pas encor la fin des guerres, ny le repos des Chrestiens au Peru, d'autant que Quizquiz estãt en vie, & grãd ennemy des nostres ne cessoit de troubler tout: & Chilicuchimà tout prisonnier qu'il estoit, poussoit encor la roüe, de sorte que Pizarre se veit en plus grand peine par le moyen de ceux cy, que presque il n'auoit esté, par les menées du tyran qu'il auoit fait mourir, d'autant que par tout où il marchoit, il voyoit la trace de ses ennemys qui brusloyent tout par où ilz passoyent: allans si sagement en besoigne que par le moyẽ des espions qu'ilz mettoyent de toutes parts, l'Espaignol ne pouuoit les attaquer, ains aduertis de sa venuë, ils estoyent plustost deslogez d'vn lieu l'ayans saccagé, & bruslé, que l'autre n'y eust donné attainte: qui causoit que souuent il souffroit de grandes necessitez de viures, pour ce que l'ennemy donnoit le degast aux semences, & ne pouuoit auoir de l'eau, à cause que les indiens rompoyent les canaux qui s'escouloyent des fleuues par la campaigne, & ne laissoyent ville, ny bourgade qu'ils ne meissent par terse, ayant fait cest aprẽtissage sous Atabalipà, qui sembloit prendre plaisir en la ruyne des hommes, degast des viures, & demolition des edifices. Ie laisseray à part la bataille que gaignerent les Chrestiens contre vn chef des Idolatres nommé Narabaliba pres vn lieu dit Biscas, qui est vne ville grande, riche, & populeuse, assise sur vn costau, & chef d'vne Prouince, assise entre Xaurà, & Cuscò, d'autant que celle deffaite d'ennemys fut plus pour leur route à recommander, que pour grand perte d'hommes qu'ilz y feissent: mais le malheur suiuant les nostres pres vn pont que l'ennemy brusla, cuida causer la derniere, & parfaite ruyne des Chrestiens en celle Prouince, & tout par le moyẽ de Chilicuchimà, qui aduertissoit les Qui-

Ruses de guerre de ceux de Quito, & Cuscò.

Chilicuchimà mis à mort par les nostres.

tiens de tout ce qui se passoit au camp des nostres : & n'eut esté que les Chrestiens separez çà & là trouuerent moyen de se reünir, & s'assembler, c'estoit fait de leur esperance de se faire seigneurs du Peru. Cecy fut cause que Pizarre aduerty au vray des trahisons de Chilicuchimà le feit brusler tout vif, à cause que iamais ne voulut entendre à se faire Chrestien : ains estant sur le point de finir sa vie inuoquoit ne sçay quel Paccamacà que ce peuple croist & estime estre son Dieu, & c'est luy, à qui ilz font de si grãs presens d'or, argent, & ioyaux & qui pour asseuré parle à eux, le diable entrant en l'Idole, & leur donnant responce des choses qu'ilz s'enquierent de luy en leurs affaires. La mort de ce grand Capitaine estonna fort l'ennemy, voyant que les Chrestiens s'apperceuoyent de toutes leurs finesses, & qu'il seroit desormais impossible de les surprendre n'ayans hõme pour eux pres Pizarre pour les aduertir, à cause q̃ presque tout le païs hayoit à mort les officiers du deffunct Atabalipà. Ce qui encor dõna grand moyẽ de se soustenir aux nostres fut vn neueu du Roy deffunct, qui estoit Cacique de Xaurà, qui vint visiter Pizarre, & luy offrir secours, & faueur contre ceux de Quitò qui gastoyent tout le païsage, & qui auec Quizquiz auoyent deliberé de brusler Cuscò ville capitale de tout le Royaume : & pour ceste occasion ce seigneur fut fait Roy de Cuscò, affin que les naturelz du païs ne se ioignissent à l'ennemy, ains suyuissent leur seign. naturel à la guerre: & vsa l'on à sa creation de pareilles ceremonies que celles que on auoit obserué à l'autre son oncle, & au ieusne, dueil, & magnificence comme nous auons veu au chapitre precedent. Ie ne descriray les ruses, subtilitez, embusches, & autres attentatz de guerre fais par les Indiẽs, qui monstroyent par cela que la gentillesse de l'esprit reluit en chascun des hommes, & que la barbarie n'empesche point qu'à la force ne soit aussi iointe la sagesse pour la conduire : tant y à que si les Chrestiens ne se fussent hastez de passer la riuiere qui est pres de Cuscò, c'estoit fait de la ville que les Quitiẽs eussent redigé en cendres. En ce mesme temps qui fut l'an 1534. on prist la cité de Xaurà où l'on trouua grand abondance d'or & d'argent, & sur tout quatre moutons tous d'or fin, dix femmes de mesme estoffe si bien faites qu'il n'y restoit rien plus que la parolle : & à celles cy ce peuple portoit si grand hõneur, & reuerence comme si elles eussent esté dames de tout le monde, les adoroit, & honoroit comme déesses, & les vestoit d'acoustremens riches, & precieux : les Pagez leur parloyent, & leur presentoyẽt à boire & à manger tout ainsi que si elles eussent eu vie. En Cuscò fut faite la distribution des thesors tant pour le roy, que pour les Capitaines, & soldatz, à chascun selon son merite, y posa l'on les limites, & finages du terroir, & iurisdiction suyuant la coustume de l'Europe, y receuant pour citoyens ceux qui vouloyẽt y habiter, ausquelz on imposa loix, donna priuileges, tant pour estre nouueaux, q̃ pour les obliger, & à rebastir les lieux ruinez, & à deffendre la place cõtre l'ẽnemy: laquelle estant & grande, & chef d'vn Royaume puissant, ie tascheray de vous descrire, ainsi que ie l'ay recueilly de ceux qui l'ont effigiée comme l'ayans veuë, & en ayans mesuré le plan, & circonference d'iceluy tout à leur aise. Cuscò pour estre la place principale des Roys du Peru, & où les

Paccamacà Dieu des Indiẽs à Peru.

Idoles d'or pur adorées en Cuscò: sous l'habit de femmes.

Cuscò mis sous l'obeyssance du Roy d'Espaigne.

ſeigneurs faiſoient ordinairement leur reſidence,eſt auſſi belle,grande,& bien baſtie y ayãt de beaux Palais,& ſomptueuſes maiſons faites de pierre,& treſbien cimentées,d'autãt qu'il y auoit peu d'hõmes pauures qui ſe tinſſent en icelle,ains chaſcun ſeigneur,& Cacique y ayãt ſon logis, ainſi qu'à Paris les Princes,& ſeigneurs taſchent de ſ'y loger pour eſtre pres la perſonne du Roy ſouuerain. La plus grand partie des maiſons de Cuſco ſont faites de pierre,les autres ont ſeulement les portaux, & face du logis de pierre, le reſte eſtant de terre, mais ſi gentiment acouſtrée qu'on n'y ſçauroit riẽ trouuer q̃ redire:les rues droites, & faites en croix,biẽ pauées & par le millieu de chaſcune d'icelles paſſant vn Aquedutte tout cloz de muraille, mais ſont fort eſtroittes, ſi qu'à peine vn homme à cheual paſſeroit par entre le mur du Canal,& celuy des maiſons.

Deſcription de la ville de Cuſcò.

Ceſte cité eſt aſſiſe ſur le hault,& crope d'vne montaigne:pluſieurs des edifices de laquelle ſont ſur la pointe du mont, & d'autres au pied d'iceluy,& en la planure la place eſt faitte en quarré, aſſiſe au bas, & pauée de pierre fort menue, autour de laquelle ſont poſées les maiſons, & Palais des ſeigneurs principaux de la cité,paintes,& ageancées fort proprement entre leſquelz logis le plus beau, eſt celuy d'vn ancien Cacique nommé Guainacabà,où l'ouurage du portail eſt ſingulier,& tout de marbre blãc, & rouge,& d'autres couleurs doré,& acouſtré tellement qu'on penſeroit voir la façon de quelqu'vn des plus experts architectes de l'Europe. Des deux coſtez de la cité paſſẽt deux riuieres, qui ont leur ſource deux lieuës par deſſus Cuſcò,& tous les deux ſont pauez au fondz affin que l'eau ſoit touſiours clere,& ſans ſouïllure:& iaçoit que l'eau croiſſe,ſi eſt-ce que iamais elle ne ſ'y deſborde, & de tous les coſtez y ſont les pontz par leſquelz on entre en la ville.Du coſté le plus faſcheux du coſtau où eſt ſitué le corps principal de la cité ya vne fortereſſe faite d'vne terraſſe,& la plus part de pierre,les feneſtres, & ouuertures de laquelle ſont fort belles, & ayans veuë ſur la ville pleine de chambres,ſales,& bon logis,& au milieu vne grand tour ayant quatre coings eſgaux, & la pierre dequoy cela eſt fait,ſi bien iointe,liée & maçonnée qu'on ne cognoit,ny apperçoit aucunement le mortier ny ciment qui en fait la conionction:les ouurages liſſez,& polis,la manufacture ſi merueilleuſe, les logis & eſtage tant diuers que ceux qui l'ont veuë n'oſent affermer qu'en Italie ayt vne piece plus rare,ny mieux dreſſée. Et ce qui eſt d'eſmerueillable en ceſt edifice, c'eſt de voir les pieces de pierre ſi grãdes qu'on diroit q̃ celles qui ſeruent d'en coigneures,ſont de gros rochers,& eſcueilz, & iugeroit on choſe impoſſible que main d'homme eut peu cõduire ces maſſes pierreuſes ſur vn haut edifice, ſi les pieces admirables de marbre, & autres pierres qu'on voit à Rome au Coliſée,& l'Eſguille ſaint Pierre,& ſi le Theatre de Verone, & Amphiteatre,ou Arenes de Nimes ne nous oſtoyent le doubte de ce miracle.La muraille eſtãt double en ceſte fortereſſe de Cuſcò,entre les deux murs la terre y eſt à fleur des creneaux:ſi au large que trois charettes y chemineroyent de front: en ſomme il n'y a Citadelle en la Chreſtienté plus forte,ny mieux baſtie, ny capable de plus grandes forces, à cauſe qu'on la dit ſuffire à loger cinq mille ſoldatz. Ce lieu ſeruoit aux Indiens de

Baſtimens de la ville de Cuſcò.

Deſcription de la Ciſtadelle de Cuſcò.

Armes gardées au fort quelles.

Magaſin

Magaſin pour leurs armes,à ſçauoir maſſuës,lances,arcz, fleſches, haſches de Bronze,car de fer ilz n'en vſoyent point,rondelles & Pauois,& pourpointz de Coton auſſi forts preſque qu'vne anime, ou qu'vne eſcaille : & des habits pour les ſoldats de toutes ſortes,& couleurs, là mis par les ſeigneurs de Cuſcò:y voioit on encor des couleurs d'azur,iaune & grispour taindre leurs draps ſelon les fantaſies des Capitaines aſſemblans leurs cõpaignies,du plomb,de l'Eſtain,abondãce d'argent,peu d'or, diuerſes couuertures,& le tout pour le ſeruice des gẽs de guerre: qui me fait iuger que ce peuple n'eſt pas ſi ſot que les Breſiliẽs, ne ſi mal policé que ceux qui ſe tiennent parmy les Canibales.La cauſe de la fondation de ce fort, eſt recitée en ceſte ſorte,qu'il y eut vn ſeigneur du ſang des Oreiõs, qui eſt vne ligne de ce païs,ainſi que les Ingaz en font vne autre, lequel venant de la region ditte Condiſuie,laquelle eſt du coſté de la mer Pacifique, & conquerãt ce païs,comme grand guerrier qu'il eſtoit,iuſqu'à Bilcas,& la Prouince de Collaò,voyant le terroir beau, & agreable y baſtiſt la cité, & y feit ſa reſidence:mais pour mieux aſſeurer ſont eſtat, il commença le fort ſuſdit,& le poſa en lieu pour commander ſur le reſte de la ville. Ceſtuy y ayant donné tel commencement, vint depuis le vieux Cuſcò pere d'Atabalipà,qui eſtant Roy de Quitò,vſurpa la ſeigneurie de ceſte cité, & luy impoſa ſon nom de Cuſcò, comme à preſent elle en aporte le tiltre : & n'y a eu ſeigneur qui ne ſe ſoit efforcé d'embellir, & fortifier ceſte Citadelle,& qui ne l'aye augmentée, d'où ſ'en eſt enſuyuie la perfection telle qu'à preſent on y peut contempler. Ceſte Citadelle deſcouurant tout le pays à l'entour, fait auſſi voir à vn quart de lieuë de la ville, le long de la vallée ſelon les riuieres voiſines,vne infinité de Palais, qui portent la face d'vn grãd Theatre,à cauſe que le tout eſt enuirõné de coſtaux, & fertilles collines,& qui ſeruẽt de paſſetemps & lieux de plaiſir pour les ſeigneurs, & Caciques ſoy tenans en la ville.Ces maiſons ſuſdittes ſeruent de Magaſins, & ſont comme les greniers du pays à cauſe q̃ c'eſt là qu'on retire les viures,fruits,Mahiz,cotons,laines,armes, metaux, & autres choſes neceſſaires pour la vie humaine, ſeruent auſſi aucuns de ces Palais pour y garder les tributs deuz au ſeigneur, les vns deſquelz ne ſont que des plumages,auſſi en tel lieu y a qu'on garde plus de 100000.pennache,& deſquels on fait des robes autant gentilles qu'homme pourroit imaginer en ſomme n'y a choſe aucune qui puiſſe ſeruir de laquelle le Cacique,& ſeigneur n'en tire gabelle,& tribut,& le tout eſt gardé en ces magaſins pour le ſeruice,& frais de la guerre ſ'il eſcheoit qu'il faille auoir affaire à quelqu'vn. Au reſte il y a vne loy parmy eux,qui eſt qu'aucũ ſeigneur n'a cõgé de demourer au Palais de ſon predeceſſeur comme en ſon heritage en ce vallõ, ains fault que face baſtir lieu propre pour luy, l'autre ſeruant aux cõmuns vſages du Royaume : qui eſt cauſe que ce lieu de plaiſir eſt preſque auſſi grand & bien baſty que la ville meſme de Cuſcò. Chaſcun ſeigneur ayãt ſon buffet d'or & d'argẽt,ſes meubles,vtẽſiles,veſtemens,& ioyaux quoy, qu'il meure, ſi eſt-ce que ſon ſucceſſeur n'y prend rien, à cauſe que le ſeigneur mort à pareil ſeruice ainſi deffunct qu'il eſt, cõme ſi encor il eſtoit en vie : & ſont ſes ſeruiteurs, femmes, & enfans aupres de luy le ſeruans

Cauſe de la fondation de ce fort.

Cuſcò pere d'Atabalipà embelliſt & nomma ceſte ville.

Palais des Princes à quoy ſont deſtinez à Cuſcò.

Les mortz iouiſſent de leurs maiſons, & ioyaux en Cuſcò.

Seruice fait aux seign. deffuncts en Cuscò.

& iouïssans du sien aussi bien que iamais, sement le Mahiz, font le breuuage de dattes pour luy qu'on leur met souuent en quelque quantité dás leurs sepulchres, entant que (comme i'ay dit) ils croyent que les mortz boiuent, & mangent en l'autre monde: les femmes filent la laine, & le coton, la tissent, & en font desrobes, qu'elles presentét au seigneur deffunct, & le reste sert pour l'vsage de ceux qui le seruent: & tous ensemble, honorans le mort, adorent le Soleil, ainsi que font les autres qui habitent en tout ce païs descript cy dessus. Mais sur tous les Caciques morts qu'on y adore n'é y a pas vn tát respecté que Guainacabà, qui fut vn Roy fort redouté, & qui regna sur presque tout le Peru, & iusqu'à la mer, & goulphe qu'à present on dit de S. Mathieu, à cause que cest homme fut aymé grandement des siens, pour les auoir deffenduz des Caribes de Colaò, & des courses de ceux de Quito. Ilz le craignent encore tout mort qu'il est, & ont son corps tout entier en la ville de Cuscò, enuelopé dans de riches, & precieux habits, ne luy manquant que le bout du nez seulement: & pour cognoistre en quel pris ils ont eu cest homme, ils ont deux autres images luy ressemblans, qui sont faites de croye, dedans lesquelles on à mis pour reliques le poil & les ongles qu'on coupoit, & rognoit de son corps tandis qu'il viuoit, & les abillemens qu'il portoit que ce peuple honore auec telle reuerence, comme si ces choses sans ame auoyét en elles quelque diuinité. Aussi tirent ilz souuent ce corps de son lieu, & le portent en place publique chantans, & dançans à l'entour, & les aucuns ne cessans iour, & nuit de chasser les mouches auec vn esuentouïr. Et si quelques seigneurs du païs vont visiter le Roy, il fault qu'auant que le voir ils aillent remercier ces images de croye, & puis le corps de Guainacabà, deuant lesquelz ils font des grimaces, & sottes ceremonies qu'on se fascheroit d'en lire la moitié: & à ces festes s'assemble plus de 50000. personnes de toutes parts, desirans de iouïr de la veuë de chose si sainte par eux estimée. Au reste ne fault penser que l'espaignol soit paisible possesseur de tout ce païs d'autát qu'il n'est point vray-semblable qu'vne poignée d'hommes qui y sont passez, fut suffisante de vaincre les milliers des Indiens assez bien armez, vaillans, & hardis en guerre, enuironnez de montaignes, & riuieres, & le païs y estant si fascheux que les cheuaux à peine y peuuent aller sans se defferrer à tous les coups, & d'auantage eux n'y ayant peu conduire l'artillerie, pour estre Cuscò esloigné de la mer, & le païs mal aysé à rompre pour faire passage. Mais ce qui leur à dóné ceste entrée n'a esté par autre moyé que de la dissensió qui estoit entre ceux de Cuscò, & de Quito, car supportans les vns, & affoiblissans les autres, ils ont mis le pied en leur terre, se sont enrichis de leurs thesors, & ont gaigné les emboucheures des riuieres, & fait bastir aux bords d'icelles, & pres la mer, & sur les passages des montaignes, affin de tenir à leur deuotion les lieux où ils sçauét que sont les mines d'or.

Guainacabà roy adoré en Cuscò, & comment.

Moyen qui à fait les Espaig. seig. du Peru.

De la Prouince de Colaò, mœurs des habitans d'icelle: & en general des façons de tous ceux qui se tiennent au Peru. Chap. 14.



LA plus esloignée region du Peru est celle qu'on nõme Colaò, qui est desia exposée aux rigueurs de la froidure vers l'Antartique, & de la tropique de Capricorne à quelques trente degrez de l'equateur: & est ce païs si esloigné de la mer, que les habitans en iceluy n'ont aucune cognoissance d'icelle, la terre y est haulte, & mediocrement en planure, sans presque pas vn boys, ny forest pour leur chauffage, tellement que pour brusler ils n'ont autre cas, sinon ce que ceux qui sont voisins de la mer leur aportent, & lesquelz s'appellent Ingres, & encor ceux qui se tiennent le long des riuieres aux lieux vn peu plus chaults, auec lesquelz ilz eschãgent des brebis, & autres bestes, des legumes, & Mahiz pour du boys. Or viuent ceux de Colaò fort mecaniquement de racines d'herbes, de Mahiz, & de plusieurs choses de peu d'effect, nõ que le païs soit infertil du tout, & que les bestes n'y soyent en grand abondance, ains seulement y obstant la tyrannique exaction du seigneur à qui ilz font, & doiuent obeyssance, auquel ilz sont si subietz qu'il n'y a homme si hardy, soit il gouuerneur, ou seigneur, qui osast sans licence du Roy occir ny manger de beste quelle q̃ ce soit, & fault que les Caciques ployent sous la rigueur de ceste ordonnance. Ce païs, pour estre ainsi esloigné, n'a point esté ruiné des guerres entre les Ingaz & Oreions, ny par les cõquestes des Quitiens, ainsi que le reste des terres du Peru, & par ainsi ne sont aussi gastées, ny les villes, & villages mises à bas: & y batissent assez sobrement, n'ayans point de grãdes villes, ny des bastimẽs que fort bas, bien que les murailles y soyent de pierre, de laquelle ilz ont plus d'abondance que de boys, & de terre, & couurent leurs maisons des pailles de leurs Mahiz. Au reste ne fault esgaller ceste terre à celles de Cuscò, Tumbez, ny Quitò en chose quelle que ce soit, entant que la magnificẽce des autres obscurcist la pauureté de ceste cy, qui n'a rien que donner aux estrangers q̃ du bestail, & encore fault mendier le congé de vendre le sien propre, tant ilz sont esclaues, là où és autres les habitãs peuuẽt eslargir, & or, & argẽt, & laines, & coton, & pierrerie sans q̃ les Ingaz, ou Caciques leur dõnent empeschement, ne se soucians de rien pourueu qu'on leur paye tribut selon l'ancienne coustume. En Colaò, n'y a de si belles riuieres qu'au reste du Peru, ainsy sont les fleues, & rares en nombre, & non de guere grand largeur, & gueables il est bien vray qu'au milieu de la Prouince y a vn Lac de merueilleuse grãdeur & estendue, tellement qu'on le fait ayant de longueur, & circuit plus de cẽt lieuës, & c'est où le pays est le mieux peuplé, & ou croist le plus d'herbe, & par consequence y a plus de bestail, & abondance de toutes choses. En ce Lac y a deux Isles, en l'vne desquelles se voit vne Mosquée, ou temple, & maison du Soleil tenue en grãd pris, soit de temps ancien, ou de la memoire de ce siecle, par tous les peuples voisins, & y vont fort reueremment en pelerinage, y portẽt leurs offrandes d'or & d'argent, & autres ri-

Colaò Prouince vers le pol Antartique.

Pauureté de ceux de Colaò.

Lac de Colaò de grand estenduë.

Temple du Soleil riche en Colaò.

chesses faisans leurs offrandes, & sacrifices deuant l'idole sur vne pierre fort grande qu'ilz nomment Tichicasà: & là le malin esprit abuse ce miserable peuple auec ses responces, ainsi qu'en plusieurs autres endroits leur predisant les choses aduenir selon qu'il luy en font leurs demandes. C'est merueille du grand nõbre d'hõmes qui sont employez au seruice de ceste idole, & des femmes qui ne font rié autre cas que brasser le breuuage du païs nõmé Chicà, qu'ilz espandent sur la pierre Tichicasà pour sacrifice, ainsi qu'auons dit qu'on fait en Cuscò sur le tombeau du Cacique Guainacabà, & qui est encore vne obseruation des anciens, qui espandoyent du vin sur l'autel en faisant leurs sacrifices. Si la Prouince de Colaò est pauure en vne chose, elle est aussi abondante en vne autre, ayant delà ce Lac, les riches mines qu'on nomme de Chuchiabò pres vne riuiere, & sur la source d'icelle faites comme vne Grotesque par la bouche de laquelle ilz entrent pour y cauer, & creuser, s'aydãs non de fer, ou autre metal, à foüiller les metaux, ains en font l'office auec vne Corne de Cerf, & portent ceste terre hors la grotte auec des cuirs, & peaux de certaines bestes qu'ilz cousent ensemble, tout ainsi q̃ nous faisons les sacz par deça, ou cõme les boucz esquelz on porte l'huile. Le moyẽ qu'ils ont à lauer la mine est qu'ils tirent du mesme fleuue vn vase d'eau qu'ils gettent sur quelques grandes pierres lissées & vnies, qu'ils ont le long du bord de la riuiere, & là dessus gettent la terre de la mine, puis tirent petit à petit l'eau par vn canal du vase, laquelle emporte la terre à bas, & l'or demeure net sur ceste pierre. Les mines sont profondes en terre, & si estroite l'ẽtrée qu'il n'y peut qu'vn seul homme de front, & sont d'ordinaire quelques 50. tant hõmes que femmes employez à fossoyer l'or, & le tout pour le Cacique principal: auquel ils portẽt vn si grand respect q̃ merueille, & qui a à chacune mine des gardes lesquels font si diligẽte sentinelle sur les fossoyeurs & affineurs des metaux, qu'il est impossible d'y esgarer aucune chose, & sur le soir fault que chascun porte l'or qu'il a ramassé au commis du Prince, qui se tient là prés en vne maison ne seruant q̃ pour le thesor recueily és mines. Il y en a d'autres en diuers lieux, d'autant que tout le païs est remply de semence d'or, & lequel on ne foüille point que certaines saisons de l'an, à sçauoir lors que le Soleil reschauffe vn peu la terre, à cause que les manouuriers ne sçauroyent durer au trauail, pour le froid excessif qui y regne. Le peuple de ce pays est fort priué, domestique, & sans rien de malicieux, non à tout le moins, qui aproche de la finesse & meschanceté des autres habitans du Peru: adonné au possible à faire seruice à chascun en tout ce qu'ilz peuuent, à quoy ilz sont si acoustumez que quelque chose que leur Cacique ay à faire, il ne fault qu'il commande entant que ses subiets s'offrent assez d'eux mesmes à executer ce qu'il à en fantasie: & s'il fault aller en guerre, il à tout soudain des hommes prests à porter tout le bagage, & de sa suitte, & de son armée: ilz sont grands, puissans, robustrs, ayans fort grandes mains, le visage assez beau, les yeux vn peu hideux, & terribles, mais & hommes, & femmes sont sales, & vilains en leur manger, & boire, & sans ciuilité quelconque en toutes leurs actions: Quãd au pays voisins de la mer il y a plus d'hõnesteté vn peu qu'ẽ Colaò

Boisson espandue deuant l'idole de Colaò.

Comme on laue la mine en Colaò.

Tout l'or tiré des mines est au Roy en Colaò.

Quel le peuple de Colaò.

tous estans vestus de coton, là où les Colaens portent des peaux pour leur vestement : les autres viuent de Mahis cuit, & dur, ne prenans plaisir à le manger cuit freschement, comme aussi ils mangent la chair à my cruë, & sur tous viuent ainsi ceux que nous auons apellez Ingres, le pays desquelz dure pres de cent lieuës de long, & 50. de large, estant hault & fort de mõtaignes, & riuieres, nõ guere chargé de boys, que le long des fleuues, & où tousiours presque on voit la nege y blanchir abondamment. Neãtmoins le peuple y est plus acostable, & vsant plus de raison que ailleurs & mieux q̃ aucun de ses voisins, net, & propre, bon guerrier, dispost, & gaillard en ce qu'il entreprend, riches en or, à cause du nombre grand des mines q̃ ilz ont en leurs montaignes. Car de ceux qui se tiennent le long de la mer, les seig. n'en ont iamais tenu aucun compte cõme les estimãs fort pauures, & de nul effect, à cause q̃ s'ils s'en vouloyẽt seruir en guerre, & les menoyent vers les pays montaigneux, où il fait froid, soudain ces maritimes acoustumez à la chaleur, y deuenãs malades, seruent de plus d'empeschement que ils ne peuuẽt donner d'ayde à celuy qui les conduit: tout ainsi que en aduient aux Montaignars, s'ils vont se tenir le long de la marine. Mais ceux qui habitent au dedãs des mõts, sont tous sauuages, n'ayãs ny maisons, ny semences que bien peu, se nourrissans de fruits, & logeãs aux creux des rochers & grottesques, & si pauures que tout le tribut qu'ils donnent aux Roys de Cuscò à qui ils sont subiets, consiste en plumages de Papegaux, & autres oiseaux. Tout le pays suiet au royaume du Peru est fait en croix, iaçoit que de grand estenduë, & va le pays en s'eslargissant déz Xaurà tirant à Cuscò, & s'esloignant de la mer pacifique (car la mer Oceane regarde les Bresiliens) & les seigneurs qui ont commandé au Cuscò, & qui se tenoyent en ce Royaume Cuscuën, apelloyẽt le terroir regardant la Prouince Quitò, Caucasuetie, & Colao, Collasuie & celuy qui auoisine la mer porte le nom de Condisuie, & l'autre qui est esloigné est apellé Candasuie, & ainsi ils enclouoyent toute leur iurisdiction & seigneurie.

Façon de vie des Ingres.

Ingres peuples quel, & quelles ses mœurs.

Montaignars au Peru hõmes fiers, & sauuages.

Diuision du pays du Peru.

La Condisuie vers la mer, est terre petite, & non de grand estendue, plaisante toutesfois, & gentille quoy que pierreuse, & chargée de mõtaignes, mais les riuieres qui y sont & qui s'escoulent en la mer de Sur, ou du Ponent, font que le pays y est fertil & boscageux, iaçoit q̃ en diuers endroitz il soit sans habitation à cause des montaignes: lesquelles durent de Tũbez iusqu'à Xaurà, & de là iusqu'à la grand cité de Cuscò, tellement que si le chemin n'y auoit esté fait artificiellemẽt il seroit impossible d'y passer ny à pied, ny à cheual, tãt tout est aspre, raboteux, & inaccessible: mais les seigneurs ont esté si diligẽs que de ne laisser iamais ces chemins sans les faire pauer de pierres viues, & tiennent des maisons sur les voyes pour les paueurs, & pour y mettre la pierre propre à ce seruice. Aussi y voit on cõme tous les monts qui sont aspres, & difficiles à y monter sont taillez par degrez, & en d'aucuns endroits on a esté contraint de faire des esperons de pierre pour soustenir ces montaignes, affin que elles n'accablassent point les passants. Ceux qui se tiennent en ces monts, ont de belles maisons de pierre, & deux lieuës en deux on y voit de beaux edifices pour y loger les seign. visitans les Prouinces, & à chacun bout de vingt lieuës vne grand

Condisuie quel pays.

Chemins faitz à la main aux mõtaignes du Peru.

Ordre des villes au Peru.

ville chef de la Prouince, & à laquelle toutes les petites villes, villages, & hameaux, faut que rendent obeissance, ainsi que par deça en aduient aux citez sieges de Seneschaux, Baillifs, ou bien à celles qui sont erigées en courts souueraines. En somme en Colao, & pays des Ingres, & autres voisins des montaignes, le peuple y vit de Mahiz & bestail, ayãs des pasteurs qui se tiennent loing des lieux où sont les semẽces, & qui ont certain cartier de la Prouince pour y passer l'hyuer auec leurs troupeaux, estãs les habitans (comme dit est) par tout (sauf en Colao) gentils en leur habit, bien vestus, & chaussez, adonnez à haucer le gobelet de leur Chiccà duquel ilz s'enyurent, peuple obeissant, adonné à la guerre, & vsans des armes telles que nous auons descrit au chapitre precedant. Tous ces peuples en general couchent en des lits de coton, bien que aucuns en font de ioncs, de roseaux & herbes molles qu'ils ont tout le long de l'année, d'autres se contentent d'auoir les arbres pour pauillõ, & courtines, & la belle terre pour leur giste. Le coton y estant semé y vient (cas merueilleux!) ainsi qu'il sort de terre coulouré diuersemẽt de blanc, iaune, azuré, verd, & rouge, & biẽ qu'il n'y pleuue guere souuent, si est-ce qu'ils ont de la rousée saisonnant à plaisir leurs terres. Sur tout tant qu'ils ont de choses rares, ce que plus ilz prisent est vne herbe qu'ils nommẽt Coccà qu'ils cherissent plus que l'or, & demande les lieux chaults, & exposez au soleil: ils la tiennent tousiours en la bouche, disans q̃ elle les desaltere en leur soif, & allege leur apetit, se ils sont assaillis de famine: c'est pourquoy ils en sement par tout, & la recueillent aussi toutes les saisons de l'année. Ils viuent autant, ou plus de poisson que de chair, & mangent le tout plus crud que cuit, se nourrissant de Loups marins, du poil desq̃ls ils se curent les dents, à cause qu'ils croyẽt que cela empesche q̃ ils ne souffrent aucune douleur és genciues: ie laisse tout à escient les bestes diuerses, poissons mõstrueux, & oiseaux diuers en forme, beauté, & plumages, qui sont en ces pays: & ne mettray en ieu les moutons à laine fine, & autres qui l'ont comme celle de noz cheures: de la fine on fait les habits, materaz, chausses, & couuertures pour les grandz seign. & le petit floquet que les Roys, & Ingaz portent sur le deuant de la teste & au front affin d'estre remarquez parmy les autres. Le vulgaire se fait des habits de l'autre sorte de laine, qui sont faitz comme chemises & serrent leur teste par dessus leurs cheueux auec vne bande faite tout ainsi que la sangle d'vn cheual: les femmes s'y fardent toutes, & ont leurs chemises longues iusqu'aux pieds, mais sans manches, biẽ est vray que par dessus elles portent de petits manteaux qu'elles agraffent auec des espingles & attaches faites d'or, & d'argent: & quoy q̃ elles soyent ainsi mignõnes, que elles s'atiffent & parent mignardement, si sont elles de grand labeur, & secourent leurs maris en toutes leurs besoignes. Ces gens disent que le temps passé ils ont eu des Geants en leur pays, & en monstroyent les statuës, & simulachres hors de toute proportion aux Chrestiens, voire trouua l'on des ossements, des dents, & autres parties du corps humain, qui estoyent d'vne grandeurs hors la commune stature des hommes: mais celà n'est du tout hors de foy, veu que encore à present ceux qui sont le long de la riuiere de Plate sont grans à merueilles, & tels qu'on en voit qui ont

Licts des Indiens Occidentaux.

Coccà herbe prisée par les Occidentaux.

Deux sortes de laine au Peru.

Femmes du Peru se fardent.

Geans au Peru le temps passé.

& dix,& douze pieds de hauteur, & si forts & puissans que Hercule n'est à dire fabuleux ny monstrueux, à qui regardera la puissance effroyable de ces hommes,que aucuns ont nommez Patagones.Le pays y est si sain que iamais homme n'y ouyt parler aucunement de peste:& iadis ces gẽs quelque grand abondance d'or,& d'argent qu'ils ayent,n'vsoyent de mõnoye quelconque,& moins sçauoyent ils que valent les lettres,pour declairer le concept de leur esprit aux absents,mais depuis que les Chrestiẽs sont parmy eux,ils ont laissé ceste brutalité, & ciuilisent leurs mœurs auec la gentilesse de ceste cognoissance, qui seule monstre l'image de l'ame, & le secret de la pensée à ceux qui sont esloignez de nous. Quant à l'architecture ils y sont fort experts, comme pouuez cognoistre par ce que auons dit du bastiment de la citadelle de Cuscò, qui est vne des plus belles pieces de l'vniuers: & pource que nous auons parlé des grosses pierres q̃ ils mettent en besoigne,il faut sçauoir auec quel moyen,ils les portent iusque au plus hault des edifices où ils les veulẽt asseoir auec de la chaux & mortier, ainsi que nous en vsons icy en cimentant les edifices. Voulans donc mõter ces grans pierres,ils mettent de la terre cõtre le mur suiuant la hauteur du bastiment,& à mesure qu'on accroist la muraille, d'autant qu'ils n'ont point des engins pour tirer en hault la pierre : & parainsi leur fault grand nombre d'hõmes,& pour porter la terre,la dresser & fouler, & pour rouler les pierres iusqu'au lieu de l'edifice où elles sont requises. Quoy que il en soit les pauez des chemins publiques,& les murs qui les enfermẽt sont plus dignes d'admiration que tous les Colosses, ny Pyramides d'Egypte, entant que souuent on trouue de ces murailles cõtenans plus de 50.lieuës qui monstre biẽ la richesse de ce peuple, & la curiosité, & bon mesnagement des Roys à qui il fait obeissance, entant qu'ilz ont employé leur richesse non en cho ses superflues ainsi que les Rois Egyptiẽs,ains en ce qui est pour le prouffit de tous, & soulagement de toute la Prouince, voire pour l'aise de ceux qui y voyagent. Or vsant comme d'vne repetition de tout ce que dessus, & embrassant tout le pays du Peru souz la generalité de ces coustumes, suiuant ce que i'en ay recueilly des Espaignols qui estãs auec Pizarre,nous en ont laissé par escrit les memoires,ie dis que ceux du Peru vsent pour le plus communément pour armes de fondes,gettans,& ruans la pierre,& droit, & si roidement que d'vn coup on a veu quelquefois qu'vn Indien à abatu vn homme d'armes Espaignol par terre : ilz ont des arcs,& flesches acerées,le bout desquelles est d'or,d'argent, & de brõze, tout ainsi qu'ils en font à leurs piques qui sont de Palmier, à leurs haches,dards,& halebardes : & s'aident de quelques morions de metail, & de bois,& des animes,& corselets tous rembourrez gentiment de coton, & ne sont si bestiaux qu'on dit q̃ sont les Ameriques,qui ne sçauẽt cõpter plus hault que de cinq:là ou ceux-cy comptẽt vn,dix,cent,mille,dix mille dix cens mille,& tousiours allans en accroissant le nõbre : ayants des gets faits de pierres menues & gentilles,ou de nœuds de cordes de couleur:& comptans si rondement,auec telle facilité,& certitude que les Espaignols s'estonnoyent de l'esprit, & subtilité de ce peuple qu'ils estimoyẽt brutal, & barbare:lequel encore iouë aux déz,n'en ayans toutesfois qu'vn,lequel

Patagones Geãts à la riuiere de Plate.

Pays du Peru sãs peste.

Monnoye, & lettres iadis incogneues au Peru.

Auec quel engin ils portẽt les grãds pierres.

Chemins pauez au Peru.

Armes en general des habitans du Peru.

Comme ceux du Peru comptent & gettent.

Déz, quelz au Peru.

eſt fait à cinq carrez & faces,tout ainſi que celuy qu'on fait par deça pour iouer au ſort,& ſur le liure de la fortune: cecy fait cognoiſtre qu'il eſt impoſſible que iadis ce peuple ayt eſté ſans auoir quelque cognoiſſance plus grande que celle qu'il a à preſent, & que le temps paſſé ils ont ſceu q̃lque cas des Mathematiques,ainſi que pouuons recueillir par le iugemẽt qu'ilz font ſur l'apparition des Cometes,& autres ſignes nõ vulgaires des aſtres. Quant à leur viure, nous auons dit que ce ſont les fruits,le Mahis,& legumes,& leur boiſſon vin de Palmes,& de Mahis,duquel ils ſ'enyurẽt ſi biẽ, qu'ils en perdent tout iugement,diſcretion,& cognoiſſance. Ils ont grãd, & preſq̃ infiny nõbre de cheureuls, ſoit nourris en leurs maiſons,ou courans par le païs peuplé, ou parmy la ſolitude des deſerts, toutesfois ſi ſaintement tenus,& reſpectez pour eſtre ſacrez au ſoleil, que les Roys Ingaz deffendirent ſur peine de mort,que perſonne ne les chaſſaſt,priſt, ny tuaſt de ceux qui eſtoyent vagans par le païs,& que ceux qui en auoyẽt de propres, ſ'ils en prenoyent que le diſme en fut porté au temple de Soleil, à Paciacama,& autres Guaches,ou Dieux,& idoles de leur païs,auſquels ilz les ſacrifient,ainſi que dit eſt des brebis, & en aucuns endroits des hõmes meſmes.Or ces Ingaz ne feirent pas ceſte loy,& ordonnance,tant pour le reſpect du ſeruice de leurs idoles,que prenãs eſgard à la police,& craignãs d'auoir faulte de chair,ſ'il ſuruenoit quelque grãd guerre,ſ'il eſtoit permis indifferemment à chacun de chaſſer ces beſtes: ainſi couurant du mãteau de ſainteté & religion ceſt edit, ils obtindrent du peuple & Caciques, ce que autrement ils n'euſſent gaigné ſans ſe mettre en hazard de les faire mutiner.Les mariages au Peru ne ſont guere reſpectez,& les hommes ne ſe ſoucient guere d'aucun degré de conſanguinité,iaçoit que les Ingaz puniſſent ceux qui oſent abuſer des femmes, ou qui ſont leurs eſpouſes, ou qui ſeruent en leurs palais,mais hors de là,on n'a guere grand eſgard à loy aucune: voire les femmes ne font point d'eſtat de celle loyauté qui eſt requiſe en mariage. Auſſi eſpouſe chacun tout autant de femmes que il luy vient à la fantaſie, & telles qu'il luy plaiſt, y ayant des Oreions qui ne font point conſcience d'eſpouſer leurs propres ſœurs. Iaçoit qu'ils ſoyent bien eſloignez de Calecuth,ſi gardent & ſuiuent ils la loy des Calecutiẽs, entant que ce ne ſont point les enfans qui ſuccedent à vn pere,ains les fils de la ſœur,& ſes neueux,ſi ce ne ſont les Rois Ingaz,& ſeig.qui ſe diſpenſent de telle ſeruitude.Mais dequoy eſt-ce qu'ils heritent,puis que nous auons dit que l'heritage demeure aux deffunts,& qu'ils iouiſſent auſſi bien de leurs meubles,& ioyaux,comme ſi encor ils eſtoyent en vie? Au reſte le ſimple peuple y eſt ſi riche, & bien aiſé que il n'a aucun patrimoine, & n'en veut, & qui pis eſt, quand bien il le voudroit,ſi eſt-ce que les Princes ne luy ſouffriroyent en ſorte aucune, & ainſi la loy des ſucceſſions y eſt du tout ſans effort quelconque.Or ſi ce peuple eſt idolatre extremement, auſſi a-il des vices tout propres à celuy qui ne craint le vray Dieu, & n'a aucune religion pure pour le retirer de ſa meſchanceté: d'autãt que le larcin y eſt acompté à vertu, ils ſe glorifient en leurs menſonges, la cruauté leur plaiſt,l'ingratitude eſt des apennages de leur gẽtilleſſe,vilains en paillardiſe, deteſtables en Sodomie, ne ſe ſoucians de l'honneur,eſtimans la honte

Cheureuls au Peru ſacrez au Soleil.

Loy ſur la chaſſe des cheureuls au Peru.

Mariages au Peru quelz.

Femmes du Peru impudiques.

Succeſſiõs quelles au Peru.

Vices generaux des habitans du Peru.

honte indigne de l'homme & la charité leur seruant de vice,& en somme traistres,cauteleux,& qui se moquét de la loyauté,tout ainsi qu'ils se rient de la trõperie s'ils peuuent en vser en deceuant quelcun. Ils sont fort durs à receuoir la foy Chrestienne, tãt pour ce que la doctrine leur en semble nouuelle,que pour estre contraire du tout à leur façõ brutale de vie, & s'é moquét,se disans contés d'adorer leur Paciacamà qui est createur de toutes choses,& q̃ ils ont en opiniõ q̃ soit celuy qui dõne clarté à tout le mõde:& ne vouloyét plusieurs,quoy q̃ ia Chrestiennez,souffrir q̃ leurs morts fussent enterrez és eglises des Chrestiens,ains les portoyent aux Guaches, & tẽples des idoles,y vsans de leurs ceremonies & abomination,disans q̃ Iesuchrist & sa doctrine estoit pour les Espaignols, & q̃ leur païs n'estoit pour s'assuiettir à leurs fantasies. Aussi, à dire vray, les diuisions des chefs Chrestiés,qui ont eu charge du païs du Peru,ont retardé beaucoup l'auãcement de la foy parmy ceste nation idolatre, à cause que les Ecclesiastiques ne pouuoyent vaquer à la predication parmy vn si grand trouble de guerres ciuiles, chacun estant entétif à suiure le party de son amy, & le fauoriser de sa puissance,ainsi que pourrez lire au liure fait sur cecy des guerres d'étre Pizarre,& les Almagristes:car les Euesques se meslãs des armes, & s'esloignãs de leurs troupeaux,ces gens qui n'estoyent encor bien fondez en la religion,& qui se plaisoyent en la vilennie passée,facilemét s'escouloyent,& alloyent apres leurs desirs,& concupiscences : n'y ayãt presque personne qui leur remonstrast leur faute : il est vray qu'à present ils sont remis en deuoir, & recommencét à gouster ce q̃ ils auoyét discontinué de cherir par le bon ordre q̃ le Roy Espaignol y a donné,y enuoyant de bons gouuerneurs,& suffisans pasteurs en ce qui est de l'Eglise. Ceux du Peru en general mettét les morts en terre:& en embaument les aucũs comme les roys,& seig. desquels ils ont bõne opinion,leur mettãt certaine liqueur par le gosier,laquelle ils tirét de quelques arbres souefs,flairãts, & qui sont aromatiques, ou les oignãs de certaines gõmes aussi precieuses q̃ pourroyét estre l'Aloez,ou la Myrrhe du leuãt. Encor ont ils coustume de garder les corps au dedans des creux des hautes mõtaignes, à cause du froid,qui est cause que les drogueurs trouuét abondãce de bonne Mõmie par tout le païs, & Prouince de Cuscò, & sur tout en Tumbez & Colao, & le long des montaignes,qui le plus regardét le Nord, & sont exposées à la tramõtane:où les hõmes viuent fort longuemét,& y sont d'vne merueilleuse temperature,& sains au possible. La terre y est merueilleusemét fertille de sorte q̃ on a veu que d'vn seul grain d'orge, en sont sortis deux & trois cens, & d'vne escuellée de bled en prouffiter iusqu'à neuf cens,& les herbes qui portent racine,comme raues,refforts, & autres semblables, y deuiénent desmesurément grosses tant le terroir est gras: & y prouffitét merueilleusement tous les fruits qui ont iust soit aigre,ou doux,cõme Citrons,Orẽges,& Grenadiers,& y viennent les cannes à sucre en bien fort grand abondance.On ne prend point disme sur leurs biés,quoy q̃ ce soit, ce que tous doiuét à celuy qui depart la doctrine spirituelle,ains sont contents les gens d'Eglise de ce q̃ ce peuple leur donne volontairemét,affin q̃ il ne se faschast de telle leuée,& q̃ laissant la loy qu'ẽcore il n'a sauourée q̃

Peruẽs se moquẽt de la religiõ Chrestienne.

Pourquoy au Peru la foy n'est receue.

Sepulture quelle au Peru.

Mommies se trouuent au Peru.

Grand fertilité du Peru.

à demy, il ne se reuoltast, ayãt apris la façon de guerroyer des nostres, qu'il pourroit facilement chasser de ses terres. Et si vous lisez les liures faits sur les cõquestes de ce païs, vous verrez facilement, q̃ si l'Espaignol n'eut gaigné le cœur d'aucuns Caciques, il estoit hors de sa puissance d'y mettre iamais le pied, veu le nõbre du peuple qui va en guerre, qui mõte q̃lquefois à 200000. & d'auãtage, hardis, vaillãs, forts & robustes, hõmes qui souffrẽt toutes les incõmoditez du chault & du froid, se contẽtãs de peu, obeissans à leurs Ingaz & Caciques, assez biẽ armez, fins, & rusez, & qui n'ignorent les surprises de guerre, & pour conclusion le païs desq̃ls n'est guere accessible à cause des eaux impetueuses, & larges, & pour estre tout borné de montaignes dés Castille d'or, iusqu'au destroit Magellanique.

Force des peuples du Peru, & de leur pays.

De Panamà, & en general de tout le pays Indien obeissant aux Espaignols, & consideration des peuples qui y habitent. Chapitre 15.



Ource que pour aller au Peru suiuant la coste de la mer de Sur, & regardant le Ponant, le pays voisin de la cité de Panamà est comme vne clef, & passage, & qu'il fault courir le païs de Nicaraguà, ains que voir ceste estẽduë par nous descrite cy dessus: ayãs discouru que c'est du Peru, & terres en luy comprises, verrons aussi ces autres, affin de mettre fin à ce pays Indien nouuellemẽt conquis, & où tant de Chrestiens y ont finy leurs iours auec grand ahan, & tristesse. Gonzal de Vadaioz, & Diego d'Ariaz capitaines renommez és conquestes des Indes, ont esté ceux qui courans dez Castille d'or, iusqu'à la mer de Sur, descouurirent aussi les terres de Pariza, Natan, & Coiuà, ayans ouy que les roys d'icelles estoyent des plus riches de l'vniuers: & commença leur course dés l'an de grace 1515. A Coiuà ilz veirent les esclaues naturels du pays qui sont nais aux seigneurs, seruans leurs maistres à porter leurs hardes, mettre leurs semences en terre, tirer l'or des mines, & faire tout autre seruice à eux necessaire. Or pour ne les perdre point ils les marquent, ainsi qu'on vse pardeça à l'endroit des cheuaux & autres bestes, & sõt les caracteres, & noirs, & rouges, fait d'vn oz ou espine de poisson, & pour ce faire, ils leur incisent & font des taillades sur les ioües, y mettans dedans d'vne pouldre noire ou rouge si forte que les pauures serfs seront cinq, ou six iours sans pouuoir rien manger, mais cela estant sec, il est impossible de iamais en effacer, ny oster l'impression, ny la couleur. Laissans Coiuà, & ses richesses qui sont grandes, voyons Panamà, qui iaçoit que ce ne soit presque rien, pour n'estre que vne petite ville, mal fondée, & mal saine, si est-ce que elle est des plus remarquées de tous les pays Occidentaux, à cause que elle est le grand passage du Peru, & l'acheminement vers la mer pacifique: & à esté vn long temps le siege de l'audience Royale d'Espaigne aux Indes, & le premier lieu où les Chrestiens ayent eu Euesque en terre ferme, ce que ie ramentoy volontiers, affin que ceux qui dresseront des Chroniques, ayent ce respect que de laisser à la posterité la memoire du premier siege en ce monde

Gõzal Vadaioz, Diego d'Ariaz ont descouuert la mer de Sur.

Coiuà riche pays en or, & les esclaues.

Panamà premiere ville Chrestiẽne des Indes Occidentales en terre ferme.

nouueau,& quelle fut la ville qui fut honorée de l'heur de voir vn ſucceſſeur des Apoſtres en la predication du ſaint Euangile, puis que il plaiſt à Dieu, ſur la declination, & vieilleſſe du monde, d'apeller toutes les nations à la cognoiſſance de la verité de ſa parolle.

En ce cartier l'air y eſt bon ſi le vent ſouffle du coſté de la marine, mais ſ'il vient deuers terre, il y fait dangereux & mauuais: & nonobſtant le pays y eſt fort fertille, abondant en ce qui eſt neceſſaire pour la vie, mais ſur tout l'or y croiſt preſque par tout: le gibier y eſt à commandement, la ſauuagine n'y manque d'aucun coſté, le poiſſon ſ'y trouue à gré, & n'y a faute de perles quoy que non trop fines, & y voit on grand nombre de Crocodiles, qui toutesfois ne paſſent point la coſte qui court la Prouince de Tumbez au Peru: on mange ces beſtes en Panamà, y en ayant de ſi exceſſiuement grandz, que on en a tué ayans cent piedz de long. Les habitans de ce pays dancent, adorent, & viuent preſque tout ainſi que ceux des iſles de Cuba, & Haïti, differents en veſtement, & parolle à ceux de Darien, & de Coiuà que maintenant on nomme Caſtille d'or. Auſſi paignent, & effigient ilz ſoit en or, ou boys leur Tuira, c'eſt à dire le Diable, en la propre figure que il leur aparoit, ainſi que auons veu cy deſſus en l'iſle Eſpaignolle: eſtant ce peuple fort ſuiet, & adonné au plaiſir de la chair & paillardiſe, au ieu, dances, larcin & toute oiſiueté, donc ne fault ſ'eſbahir, ſi Sathan l'a tenu longuement ſuiet & captiué ſous le ioug de l'idolatrie. C'eſt pitié que pluſieurs aſſeurent que en ce pays y a des malins eſprits, leſquels vont de nuit ſuccer les mamelles des femmes, & leſquelles diſent encor qu'ils les cognoiſſent, & marquent les nuits que telles folies leur aduiennent, eſtimans vn grand heur ſi elles conceuoyent enfans d'vn tel meſlange. Or ne fault ſ'eſtonner ſi ce peuple a eſté embabouiné de ceſte opinion, veu que les Romains ont bien creu q̃ vn diable, ou à tout le moins Mars, aye iadis engroſſé Syluie, de laquelle acointance ſoyent ſortis les premiers fondateurs de leur ville: & puis que les preſtres d'Anubis faiſoyent à croire aux Dames plus chaſtes de Rome que leur Dieu Egyptien conuoitoit leur beauté, & deſiroit leur alliance: auſſi les illuſions de Sathan ſont grandes, & ſes ruſes fort dangereuſes, meſmement à l'endroit de ceux, qui ſont priuez de la vraye lumiere de la cognoiſſance diuine. A Panamà y auoit deux ſortes d'opinions touchant l'ame, auſſi bien que iadis entre les Grecs, & en la fameuſe eſcole des Atheniens: car les vns eſtiment que l'hõme default auſſi bien quãd il meurt, comme de rien il vient en ce monde: & ceux qui eſtiment que les ames ſ'aneantiſſent ainſi auec le corps, ne ſe ſoucient auſſi en rien de leur ſepulture, ny de fournir leurs tombeaux de Mahis, de vin de Palmes, ny d'eſclaues pour les ſeruir en l'autre monde. Mais ceux qui pẽſent l'ame eſtre durable & immortelle, ſ'ils ſont ſeigneurs, ils ſe font enterrer auec leur or, arcs, & fleſches, pennaches, & abillements: & à tous en general on donne du pain, & de leur boiſſon, & couuertures pour ſ'en ſeruir aux enfers. Mais aux Caciques la façon y eſt plus ſolẽnelle vſans de pareille ceremonie, que celle que auons deſcritte en l'iſle Eſpaignolle, les faiſans ſecher au feu, & pendans les corps dedans des chãbres voutées, & mettans auec eux

Crocodiles d'exceßiue grandeur en Panamà.

Mars eſtimé pere de Reme, & Romulo.

Panamaniẽs differents en l'opiniõ de l'ame.

Sepulture des ſeigneurs & autres à Panamà.

des seruiteurs pour les seruir en l'autre monde, & la femme que le mort aura la mieux aymée durant sa vie : & tandis que le corps est mis en terre, ceux,& celles qui doiuent l'accõpaigner au giste mortel, dancent, & chãtent,& font cuire le poison qu'ils doiuent humer,puis s'estans resiouïs,l'auallent ioyeusement,& meurent en presence de tout le peuple:tellement que bien souuent on en voit & cinquante,& soixante qui se sacrifiẽt ainsi aux ombres de leurs Caciques. D'autres sont si sots, & hors de leur sens,q̃ se sentans fort assaillis de mal,& cognoissans que les forces leur manquẽt, s'en iront au milieu d'vne campaigne pour là estre mãgez apres leur mort, des oiseaux,& seruir de pasture aux bestes farouches, le ventre desquelles leur sert de tombeau, & sepulture. Lors que les Roitelets, & Caciques sont au lict de la mort, il fait venir ses enfans, & baise les pieds à ceux que il cherist le plus, & ce signe de baisement est l'ordonnance de sa derniere volonté, d'autant que ceux à qui il monstre ceste faueur, sont par cela instituez ses heritiers, & ne peut on oster la couronne à celuy auquel il aura premierement fait cest hommage.

Comme les Roys en Panamà declairent leur successeur.

Non loing de Panamà sont les isles des Perles, desquelles auons parlé cy dessus,& ne veux longuement m'amuser à deduire, comme est-ce que ce peuple pesche ceste marchãdise, d'autant qu'il y en a,qui en ont traité biẽ au long, ioint que si ie vouloy m'y arrester, il faudroit m'esloigner de la matiere que i'ay plus à cœur que le recit des perles, qui y sõt belles, & des plus fines de tout l'Occident,& telles que on en a trouué qui valoyent,& furent acheptées 1200.ducats sur le lieu mesme:ie ne sçay si le goulphe,& sein Persique en porte de plus cheres, & si les isles d'Ormuz & Baharã en nourrissent de plus rares, & precieuses. Ie feroy tort au lecteur, si ayant descrit plusieurs Prouinces Occidẽtales i'en laissoy vne,qui est & des plus belles & riches, & qui ayant esté aueuglée plus que aueuglement en la saleté obscure d'idolatrie à receu de nostre temps le saint Euangile : c'est Nicaraguà ainsi nommée du Roy qui commandoit en icelle, & le premier qui a receu la foy Chrestienne déz l'an 1522. par les moyens d'vn Espaignol nommé Gilgonzal d'Auile,qui le feit prescher par vn religieux de l'ordre de la Mercy. Comme ce peuple fut adonné du tout au sacrifice & effusion du sang humain, il ne se fascha de rien tant en se soumettant à la foy des Chrestiens que lors que il ouyt, que il ne failloit point se guerroyer l'vn l'autre, ny dancer le iour de leurs festes : & disoyent que ils ne faisoyent iniure à homme du monde en dançant, & prenans leur plaisir puis qu'aucũ ne se plaignoit de leurs façõs de faire:au reste qu'ils ne faisoyẽt point difficulté d'estre baptisez & quitter les idolles,mais de getter leurs armes en vn coing souz la garde des femmes, & s'amuser au labourage, ce n'estoit la vie d'vn homme de bon cœur, ains plustost le fait d'vn effeminé & sans aucune puissance. De ce Nicaraguà est dit que estant homme sage, accort, & sçachant beaucoup des antiquitez de sa natiõ,il s'enqueroit des Chrestiẽs,s'ils auoyẽt point cognoissance du deluge: car (comme ie vous ay desia dit ailleur) ces peuples croyent ceste inondation ancienne les vns d'vne sorte, les autres d'vne autre, & s'il en viendroit point vn autre pour noyer & abysmer, & hommes & bestes.

Perles exquises en l'isle des perles en la mer de Sur.

Nicaraguà descouuert par Gilgonzal.

Nicaraguiẽs dequoy se plaignent se Chrestiennans.

Demandes du roy Nicaraguà aux Chrestiens.

S'enqueroit ſi la terre ſeroit vn iour renuerſée c'en deſſus deſſouz, & ſi le Ciel tomberoit, & le Soleil, Lune, & eſtoiles ne perdroyent point vn iour leur clairté, & cours ordinaire: car ils tiennent que cela doit aduenir, comme auſſi ilz croyent que le monde doit prendre fin. Demanda en outre la cauſe de l'obſcurciſſement de la nuit, & la raiſon du froid, qui afflige les hõmes: accuſant par meſme moyen la nature en deux choſes, que puis qu'il eſt ainſi que la clairté, & chaleur naturelle ſont meilleures, & plus agreables que la froidure, ny l'obſcurité, neãtmoins, elle n'auoit fait la chaleur durable ny la ſplendeur perpetuelle. Et comme ainſi ſoit que ce peuple adoraſt le ſoleil: ce grand, & ſage Roy, quelque rude & Barbare qu'il fut, & quoy qu'allaſt tout nud, & fuſt ſans lettres, ny doctrine quelcõque, ſ'enquiſt quelles graces il failloit rendre, & comme deuoit eſtre adoré ce grand Dieu, qui à fait le Soleil, & tout l'ornement du mõde: & où eſt-ce que les ames ſe retiroyent ſortans des corps des hommes, & qu'eſt-ce que elles faiſoyent apres eſtre ſorties de leur priſon. A la fin demanda en ſecret au Truchemán ſi les Chreſtiens eſtoient venuz du Ciel, & enfans du Soleil, puis qu'ilz eſtoyent ſi ſubtilz, & puiſſans, & que ſi ſagement ilz ſe cõduiſoyent en leurs affaires: & à la fin de toutes ces demandes, & ayant obtenu reſponce, & ſatisfaction ſur icelles, ne feit aucune difficulté de ſe baptiſer. Les villes de Nicaraguà ne ſont pas grandes, mais le nombre d'icelles ſuplée à la grandeur, les baſtimens differens les vns des autres, ſelon la richeſſe des poſſeſſeurs, là où aux villages tout y eſt de pareille grãdeur & meſme eſtoffe. Les temples & Palais ſont ceins de grãdes places, & en icelles ſont aſſiſes les maiſons des plus riches, & nobles du pays, ayans au milieu vn logis pour les orfeures, car ils beſoignent treſbien en or & argent, & font de treſſubtilz ouurages. Mais par tout leurs maiſons ne ſont magnifiques, à cauſe qu'és Iſles il y en a qui habitent (comme ſinges) dedans les creux des arbres, & y repoſent de nuit, voire y dreſſent leur cuiſine. Tous ſont d'aſſez belle ſtature, tirans plus ſur le blanc, que ſur le bazané, ny oliuaſtre: & dés leur enfance on leur fait vne foſſette au milieu du fronc, eſtimans que celà ſoit le plus grande beauté qui ſoit en l'homme: & ſe raſent la moitié des cheueux par le deuant, mais les plus vaillans, & hardis, raſent tout, ſauf vn toupet de poil qu'ilz ſe laiſſent au ſommet de la teſte: & ſe percent tous & le nez, & les leures, & oreilles, ainſi que ceux de Mexique, y attachans des aneaux & cercles, & autres ioyaux, portans meſmes habitz, comme auſſi font les femmes, leſquelles ſe parent de Colliers, & carquans d'or, ſe chargent de braſſeletz, & font ſi peu de compte de ce metal, qu'elles en enrichiſſent leur chauſſure. Ce ſont elles qui vont aux foires, & marchez, & font les eſchanges, là où les hommes (ſi ce n'eſt en temps de guerre) ſ'arreſtent à la maiſon pour faire du feu, acouſtrer à manger, & autres tels offices, voire qu'à Duracà & Caniore, ils ſ'humiliẽt iuſques à manier le fuſeau & quenoïlle, & ſe croupiſſans pour piſſer, & les femmes au contraire y piſſant toutes debout, iaçoit que tous ne viuẽt point, & n'vſent de pareilles façons de faire. Ilz võt preſque par tout tous nuds ſe paignans de diuerſes couleurs les corps, mais ſur tout les bras ſont embellis de telle painture: & lient leurs cheueux aucuns par derriere, &

Villes frequentées, mais petites en Nicaraguà.

Nicaraguiens. ſe raſent la teſte.

Femmes de Nicaragua font l'office des hommes, ſauf en la guerre.

autres ſur le ſommet de la teſte:il en y a qui portent des brayes pour couurir leurs parties honteuſes,mais ce ſont les hõmes d'aage parfait:& d'autres,qui ſe lient le membre entre les feſſes, diſant que cela ſert à la generation,& qu'au reſte c'eſt aux beſtes ſans raiſon de le porter pendant, & à l'homme de le ſerrer en ceſte ſorte. Leurs mariages ſe font ainſi, iaçoit que chaſcun prenne pluſieurs femmes, ſi en y a il touſiours vne qui eſt la principale,& eſt eſtimée legitime ſur toutes les autres, & laquelle le mary prend auec ceſte ceremonie. Deuant le preſtre de l'idole qu'ils font iceluy les prend par leurs petits doigts,& les conduit en vne chãbrette dans laquelle y a du feu allumé,lequel tandis que dure,le preſtre ne ceſſe d'admonneſter les eſpouſez;& ſi toſt que le feu eſt eſtaint, auſſi la ceremonie du mariage eſt conſommée. L'homme eſpouſant vne fille pour pucelle, & que puis apres il la trouue autre,la peut regetter,& laiſſer, mais autrement il ne luy eſt point loiſible de la repudier: il y en a qui ſont ſi bons,q̃ de donner leurs femmes aux Caciques pour auoir la premiere pointe, tãt pour honorer leur Roy auec ceſte faueur,que pour ſe deliurer du ſoupçõ de la corruption de ſa femme. Il n'y a aucun qui aproche de ſon eſpouſe, tandis qu'elle à ſon fluz(auſſi ne font les Ameriques,ny Breſiliens) & ne couchent auec elles lors qu'ils ſement leurs grains, ou qu'ilz ieuſnent: & lors auſſi ils ſ'abſtiennent du ſel,& de toute choſe qui peut les enyurer. N'eſt loiſible à la femme ſouffrant ſes moys d'entrer au temple,ny en lieu où ſoyent leurs idoles,& perſonne ne mange rien qu'elles attouchent, ny manient: & ſi vne femme eſt trouuée en adultere on la repudie, en luy rendant ce qu'elle a porté à ſon mary, ſans que toutesfois elle oſaſt ſe remarier: l'homme auſſi qui prend deux femmes legitimes,& auec la ceremonie ſuſdite eſt condemné à tenir priſon perpetuelle, & ſon bien eſt confiſqué à ſa premiere femme. L'homme qui eſt ſurpris auec vne femme mariée eſt puny à coups de baſton,mais le tuer n'eſt point permis: au reſte n'y a que les parens de la femme qui ſoient infamez en cecy,& l'hõme qui veut ſe venger des cornes qu'on luy a planté ſur la teſte. Voire la femme qui ſe ioüe auec autre,qu'à ſon mary,n'y eſt point recherchée,ſi le mary l'ayme tant ſoit peu,& n'en reçoit peine, ny infamie, ains qui plus eſt, ilz ſont ſi bons,& charitables qu'à certaines feſtes de l'an, ilz conſentent volontiers qu'elles choiſiſſent quelque amy pour ſe donner du bõ temps. Au reſte le commun c'eſt,que les femmes en ce païs là,ains que ſe marier ne ſont guere chaſtes,ny pudiques,mais mariées que ſont,elles changent de vie,& deuiennent fort honneſtes,& vertueuſes. Les filles qui ſont ſans party ont couſtume certaines feſtes,& ſaiſons de l'an de ſ'aſſembler,& eſlire mary de la troupe des garſons,& iouuẽceaux qui ſe trouuẽt à telle feſte. Quiconque viole,& rauiſt vne fille,& qu'elle ſ'en plaigne,il fault que il la dote,ou ſoit eſclaue des parens d'icelle:mais ſi c'eſt vn eſclaue ou ſeruiteur, qui ſe ioüe à la fille de ſon maiſtre, la loy, & vſage du païs porte qu'il ſoit enterré tout vif, ſans que la fille en reçoiue ny peine, ny aucun deshonneur. Les Bordeaux y ſont receuz,& le payement de celles qui ſ'abandonnẽt, & proſtituẽt eſt de dix Cacaos,qui ſont comme petites noiſettes,digne recompence d'vn ſi vil, & poltron ſeruice:& d'autant que ce

Ceremonie de mariage en Nicaraguà.

Punition des adulteres en Nicaraguà.

Bigames comme punis.

peuple eſt ſubiet au peché contre nature, quicõque eſt trouué en ces lieux où il y a des garſes publiques, ſe ſoüiller en la Sodomie il eſt occis & lapidé ſans aucune remiſſiõ ny grace. Les Nicaraguiens voyãs les Eſpaignolz les oppreſſer plus que de raiſon, & les employer comme beſtes au ſeruice des mines, feirent comme ceux de Haïti, ne couchãs plus auec leurs femmes affin de n'engendrer des eſclaues, & ſi quelque femme engroſſoit, elle ſe faiſoit auorter auec certaines drogues, ou bien ſuffoquoyent l'enfant dés qu'eſtoit né, pour en oſter la puiſſance à leurs ſeigneurs trop peu pitoyables: & ſi vn des gouuerneurs nommé Pedrariaz n'y eut pourueu, & n'eut flaté le peuple, luy promettant, & liberté, & allegeance de telle ſeruitude, c'eſt ſans nul doubte que dãs cinq, ou ſix ans, il ſe fut veu ſans ſubiets, à cauſe que pluſieurs ſe faiſoyent mourir les vns de poiſon, & les autres ne prenans aucune ſubſtance pour ſe tenir les corps en force. Souuẽt ce miſerable peuple ſ'adreſſoit à ſes idoles, prioit ſon Tuirà de chaſſer les Eſpaignolz de leur terre, mais le diable leur reſpondoit, qu'il ne pouuoit ce faire, ſ'il ne mettoit la mer ſur leur doz, & que ce faiſant, & cuidãt chaſſer l'eſtranger, & le ruiner, il abiſmeroit les ſiens meſmes auec les flotz eſcumeux de l'Ocean. En Nicaraguà ceux qui ont faute, demandent ce que ilz ont beſoing à ceux qui ſont plus riches, ſans les prier autremẽt que de leur dire, qu'ilz requierent cela preſſez de neceſſité, ou eſtans aſſailliz de quelque maladie. Si quelqu'vn entre les Nicaraguiens veut aller habiter en autre lieu que la ville de ſa naiſſance, il ne peut vendre ny aliener ſa maiſon, ny patrimoine, ains fault que les laiſſe à celuy qui luy ſera plus proche de ſang. Leur iuſtice eſt aſſez rigoureuſe, & les officiers des Caciques portent des baguettes, comme noz ſergeants en ſigne de la puiſſance qu'ils ont, celuy qui deſrobe eſt tondu ſans qu'on luy laiſſe vn ſeul poil en la teſte, & demeure l'eſclaue de celuy, à qui il à fait le larcin, iuſqu'à ce qu'il luy à fait ſatisfaction, lequel le peut & ioüer, & vendre, mais non eſchanger, ou mettre à rançon ſans le conſentement, & licẽce du Cacique: que ſi ceſt eſclaue eſt longuement ſans ſe rachapter de telle ſeruitude, il ſert de victime, & ſacrifice deuãt leurs idolles, & en prennent leur curée, car ceux qui ne ſont point Chreſtiens ſont auſſi bien mãge-hommes que pourroyent eſtre les Canibales. Ces peuples tous en general reſpectent tant leurs ſeig. & Caciques, que croyans que iamais homme ne ſeroit ſi deteſtable que de mettre violentemẽt la main ſur vn Roy, ils n'ont auſſi eſtably loy quelconque contre vn tel homicide, de tuer vn eſclaue, ny a peine aucune ordonnée: mais ſi quelqu'vn occiſt vn homme libre de cõdition, fault qu'en rende vn pareil aux enfans, & parés de celuy qui a eſté occis. Et eſt le païs ſi bien party, que tout ainſi qu'en Alemaigne, & Italie, il y a des ſeigneurs, & des citez franches, & non ſubiettes à Roy quelcõque: Où il y a Roy, n'eſt permis de faire aucune aſſẽblée, & ſur tout amas d'hommes pour la guerre, ſans le commandement expres du Cacique: & ſ'arment les vns les autres à cauſe des limites, & finages, ſouuent pour la chaſſe, & pour moindre occaſion, voire pour la querelle de ſe dire meilleurs, & plus braues que ne ſont leurs voiſins, & n'eſt là ſeulement qu'ilz ſont ainſi chatoüilleux, & faciles à ſe guerroyer, ains en vſent par tous les

Nicaraguiens taſcheut de ſ'eſtẽdre & pourquoy.

Reſponce de l'idole aux Nicaraguiens.

Les biens ne ſortent des familles en Nicaraguà.

Pourquoy n'y a loy cõtre ceux qui occient le Roy.

Surquoy sõt fõdées les guerres des Nicaraguiens. pays portans tiltre d'Indes Occidentales:& le plus souuẽt ce qui les meut à s'entrefaire guerre n'est que pour enleuer des hommes affin de les sacrifier aux idoles, & se faschãs de se souiller les mains au sang de leurs parẽs iaçoit que chascun s'estime plus que bien-heureux s'il luy escheoit d'estre choisy pour le sacrifice : & à chascun Cacique des enseignes, & marques particulieres pour recognoistre ses soldadz, & subietz d'auec les bandes *Villes franches en Nicaraguà.* de son voisin. Les villes qui iouïssent de leur liberté eslisent vn chef toutes les fois qu'il fault guerroyer auquel elles donnent souueraine puissance de tout faire, sans qu'aucun puisse appeller de rien qu'il ordonne estãt *Punition des couärdz.* à la guerre. Le soldard qui craint de combattre, ou s'est porté couärdemẽt à la bataille, est priué de ses armes, & chassé de la compaignie des autres: & iouïst chascun de tout ce qu'il pille, & butine, sauf des prisonniers qui sont au public, & lesquelz il fault representer sur peine de la vie, affin que ils soyent sacrifiez dés qu'ils sont retirez en leurs villes: aussi n'y a il moyẽ aucun de les rauoir par rançon, ny en eschãge, chascun se contentant fort d'auoir le moyen d'immoler, & mãger son aduersaire. Et sont hardis, courageux, vaillans, & rusez en fait de guerre, & qui surprẽnent fort sagemẽt leurs ennemys, ainsi que souuent les Espaignolz en ont veu l'experience. *Medecins quelz en Nicaraguà.* Les vieilles femmes sont celles qui se meslent de la guerison des malades, ainsi qu'en est la coustume presque par toutes les isles, & en la plus part des Prouinces de terre ferme: elles voulãs faire prendre medecine à quelque patient, mettẽt la decoction premieremẽt en leur bouche, & la soufflent auec vn entonnoir en celle du pacient, & le guerissent en ceste sorte, mais leur guerison plus grande vient du cõseil des malins esprits que ils voyent à toutes heures, ainsi qu'ils disent, & confessent eux mesmes, *Le diable apparoit aux Nicaraguiens.* tantost en forme de chiens, ores de Singes, vne fois en figure d'oiseau, vne autres ayans les gestes, contenance, & parolle d'vn hõme, qui les touchẽt, & manient, & par iceux se disent ainsi allegez de leurs angoisses, & maladies. C'est grand dommage que la simplicité des Chrestiens, qui ont penetré iusqu'en ce païs estranger, n'est esgalle à la rudesse du peuple descouuert, affin que tout ainsi que cestuy se monstre aisé à receuoir l'impression du Christianisme, les autres fussent esloignez de l'ambition, & auarice: car si cela estoit ainsi, le diable y perdroit bien tost son regne, encore qu'il semble l'y auoir fermement estably. Comme ainsi soit qu'entre les *Langues desquelles on vse en Nicaraguà.* Nicaraguiens, il y aye cinq langues selõ la diuersité des peuples, aussi chacun des peuples a diuerses façons d'adoration, lesquelles toutesfois se raportent à vne, & de laquelle nous parlerons, ayans specifié le nom des lãgages qui sont telz: le Coribiciẽ, qui est fort loüé, le Ciorotegà, qui est le naturel du païs, & le plus ancien, & duquel vsent ceux qui ont droit de succession & qui peuuent vser de Cacaoz qui est la monnoye de leur terre, laquelle est faite de meslange de diuers metaux, & ayant la figure d'vne amande : ces Ciorotegaz sont cruelz, & subiects à leurs femmes, ainsi qu'auons dit cy deuant, ce que ne sont les autres, qui habitent celle Prouince. La quatriesme sorte de leur langue se nõme Ciondale, & de ceste *Mexiquan fugitif en Nicaraguà.* cy vsent les grossiers, & villageois, comme Oroieguà est propre aux petis enfans: mais le principal est celuy du Mexique, iaçoit q̃ ce païs soit loing du

Medecins quelz en Nicaragua

du Mexique plus de cent cinquante lieuës, mais les Mexiquains ſe retirerent iadis en Nicaraguà preſſez de famine à cauſe d'vne grand ſechereſſe qui aſſaillit leur terre ſi que quittãs Auanac leur terre, qui eſt le Mexique ilz ſe mirẽt ſur la mer de midy,& penetrerent iuſques en ceſte Prouince.I'ay amené tout cecy, à cauſe que cy deſſus parlans du Roy de qui ceſte terre porte le nom, nous auons dit qu'il eſtoit ſans lettres, mais ne fault tellement prendre les choſes,les meſurer,ou peſer ſi ſeuerement que on leur oſte du tout les Caracteres,non plus qu'à ceux de l'iſle de Giapan de laquelle à eſté fait mention cy deuant: ny les faire ſi groſſiers qu'ayans la police bien dreſſée,l'ordre des offices,& la raiſon ſi gentille, ils ſoyent ſans aucune lettre,ainſi que ſont les Canadiens,Canibales Haïtiens iadis, à preſent les Breſiliens,& autres Ameriques.Car auſſi bien peuuent ils auoir inuenté des caracteres pour ſ'exprimer,comme feit iadis Cadme, ny Nauſiſtrate, ou quel que ce ſoit de ceux qui le temps paſſé ont eu la gloire de ceſte premiere inuention.Ie ſçay que les Mexicans quoy que n'ayẽt ceſte diſpoſition certaine que nous auons en l'ordre de l'Alphabeth,ſi eſt ce qu'ilz vſent de figures ſignifiãtes tout ainſi q̃ iadis auoiẽt les Ethiopiẽs & depuis les Egiptiens en leurs Hierogliphiques,& y a des traits propres pour l'eau,pour les champs, & pour les maiſons, auec leſquelz ilz eſcriuẽt ſur du parchemin,& marquẽt la memoire de ce qui paſſe parmy eux, ſoit faiſans iuſtice à chaſcun, ou deſcriuant les geſtes de leurs Princes. Ainſi ceux qui ſont venuz de Mexique en Nicaraguà vſent de ces caracteres,& les autres ſont du tout ſans lettres:les premiers ſuyuent l'adoration,& façõs de faire en leurs ceremonies des habitãs de Themiſtitan,& Panuccò, & les autres ont des couſtumes qui leur ſont toutes particulieres, & deſq̃lles nous dirõs ce qui ſ'enſuit.Ilsont des Pagez,& Boitiz de deux ſortes, (ainſi que ceux de l'iſle de Giapan)les vns qui ſacrifiẽt ſeulemẽt,les autres qui ſacrifient,& oyẽt la confeſſion des pechez de tout le peuple ſans que ilz oſaſſent dire vn ſeul mot de rien qu'on leur die ſur peine de la mort, comme auſſi il ne leur eſt point permis de ſe marier,comme ainſi ſoit que tous les autres eſpouſent femme auſſi bien que le moindre d'entre le peuple.C'eſt à ces Preſtres d'annoncer les iours des feſtes, deſquelles ilz ont dixhuit, & icelles ſur le commencement des moys ainſi que ces peuples les comptent, & conſiderent ſelon le cours de la Lune ainſi qu'ilz la partiſſent,& entendent. Quel que ce ſoit de ces ſacrificateurs, qui doiue ſacrifier,car c'eſt des hommes que l'on fait la victime pour eſtre offerte ſur l'autel du Soleil, fault que ſe tienne deuant le temple de leurs dieux, ou l'hoſtie,ou choſe à ſacrifier leur eſt amenée, & laquelle ilz ouurent, auec vn couteau de pierre,ou d'vn caillou bien trenchant,& acere. Ces hommes ſanglans, & bouchers ſacrez,(mais pluſtoſt execrables,) fault qu'aduertiſſent le peuple du nombre d'hommes qu'on doit ſacrifier, & ſi ce ſeront hõmes,ou femmes, d'autant qu'ilz n'y vont ſi doucement que les Canibales qui eſpargnent les femelles pour en tirer lignée: annoncent ſi ce ſeront francz,ou eſclaues pris en guerre ou autrement, diſent comme la feſte doit eſtre celebrée,quelles prieres il conuient dire,& qu'eſt-ce q̃ le peuple doit offrir,non auec moins de peine que ceux qui iadis auoyent la

Nicaraguiens ont des caracteres, & quelz.

Deux ſortes de ſacrificateurs à Nicaraguà.

Canibales ne ſacrifient point les femmes.

charge des ceremonies lors que Rome estoit souïllée par l'abomination de l'Idolatrie. Auant donc que ce venerable sacrificateur assomme l'homme qu'il doit offrir, il fait trois tours autour de luy chantant vn lay fort piteux, & lamentable, puis luy ouure l'estomach auec le couteau sus nommé, luy souïlle le visage de son sang propre, arrache le cœur, & desmẽbre tout le corps en pieces, tout ainsi qu'en fait vn boucher estalant sa chair à la boucherie: despecé qu'il à le corps, il dõne le cœur au principal sacrificateur, les piedz, & les mains au Roy, les cuisses à celuy qui l'aura fait prisonnier en guerre, & les entrailles aux trõpettes, le surplus seruãt pour le rassasiemẽt, & passetẽps du peuple, affin qu'aucũ ne soit sans se sentir de ceste feste, la teste estant reseruée pour seruir de monstre, & memoire sur quelque arbre voisin, & qui est là rengé pour ce seul effect, ainsi qu'auons veu en l'isle des sacrifices: & grauant contre cest arbre quelque caractere signifiant la Prouince contre laquelle ilz voudront faire la guerre, ou auec laquelle ils sont desia en debat & querelle. Mais si celuy qu'ils sacrifiẽt n'est point proye de guerre, ains acheptè, à cause que n'ayans de tel butin, ilz acheptẽt des esclaues, ou arrestent les passans, ils vsent d'vne façon pour y proceder: entant que l'ayãs ouuert, on enterre toutes ses entrailles, & parties interieures, piedz & mains le tout mis en vne cocourde de telles que porte leur terre, & le cœur auec tout le reste du corps, sauf la teste, est bruslé, & la teste demeure tousiours pour memoire aux arbres susdits. En default d'ennemy, & d'estranger, ilz se sacrifient de voisin à voisin, mais faut que le sacrifié soit acheptè: aussi le pere a licence de vendre ses enfans, & chascun liberté de se vendre soymesme, mais ceux qui sont offerts aux Idoles en ceste sorte, ne sont point mangez par les assistans: or quand on mange ceux desquelz est permis d'aualler la chair, ils dancent, saultent, & gambadent tant qu'ilz peuuent, & iusqu'à ce que les iambes leur deffaillent de l'assitude, s'enyurent auec leur vin, qui n'est point de vigne ains de Mahiz, & de leurs fruitz, ainsi que par tout les coings de ce païs Occidental: & ayde à leur enyurement vne fumée de certaine pouldre qu'ils font expres pour cest affaire. Il est vray qu'auant que haucer le gobelet le prestre oingt & laue la face de l'Idole du sang de celuy qui a esté sacrifié, & tandis ses compaignons chantent, & le peuple fait ses prieres fort humblement, & non sans pleurs, & larmes. Cecy fait on commence vne procession, les sacrificateurs ayans des robes blanches de Cotõ, & des pieces comme bandelettes qui leur pendentdés les espaules iusqu'aux talons, au bout desquelles y a (en lieu des houpes) des bourses, pleines de rasoirs de pierre noïre des poinçons de quelque sorte de metal, du charbon en poudre, plusieurs sortes d'herbes, & drogueries. Le peuple d'autre part a des bandelettes desquelles chascun porte l'idole qu'il ayme le mieux, des sachets de pouldre, & des poinçons encor, l'vsage desquelz vous entendrez bien tost en ceste ceremonie, comme aussi la cause pourquoy les ieunes garsons portẽt arcz, flesches, & boucliers, & pour baniere l'image du diable, ainsi qu'on la paint au Mexique, & en Calicuth, & que le plus vieil, & honorable sacrificateur de toute la compaignie fault que porte deuant tout le peuple. Ceste troupe de Pagez, & sacrificateurs marche d'ordre en

Desmembrement des hõmes au sacrifice en Nicaraguà

Sacrifice des esclaues nõ pris en guerre.

Nul libre sacrifié entre les Nicaraguiens.

Procession des idolatres en Nicaraguà.

chantant tousiours iusqu'au lieu de l'idolatrie,& estans là arriuez,ils estẽdent vne couuerture gettans par dessus force Roses, & autres fleurs en grand abondance,affin que le diable ne touche point par terre : & si tost que ceste idole est posé iuz, leur chant prend aussi fin, & tous se mettent à prier : puis le souuerain des ministres des idoles fait vn certain signe de sa main, lequel on n'a pas aussi tost aperceu que chascun desgaigne son poinçon & s'en frappe,qui les oreilles,cestuy les bras,& l'autre les cuisses, & en y a qui auec des rasoirs de pierre incisent leur membre : & en somme n'y a homme qui suyuant sa deuotion ne tire de son sang en assez grãd abondance.Se voyans ensanglantez,ils ont en leurs sachez des cartes, ou des feilles d'arbres auec lesquelles ils reçoiuẽt ce sang,& en oignent leurs idoles Sathaniques, & tandis que ces eceruellez font ceste abominable offrande les ieunes garsons dãcent, & gãbadent comme ceux qui ioüent par deça les bouffons & Matassins, & escarmouchent & combatent l'vn contre l'autre pour plus faire d'hõneur à la feste.Et ceste folle escarmouche prenant fin, & cessant la priere, tous se pensent leurs playes auec le charbon qu'ils ont en leurs sachetz, auec les herbes, & autres drogues. Aduient souuent en telles, & pareilles processions que plusieurs Pagez font des benedictions sur leur pain de Mahiz, & l'arrousent du sang tiré de leurs parties honteuses,& le mangent ainsi benit, & arrousé, comme de chose leur estant & saine,bonne,& salutaire. Voila quelle est la vie des Nicaraguiens, lesquelz à present ont en plusieurs endroitz changé de façons de vie,ayans receu l'Euangile, & y faisans proffit (Dieu aydant) ils quitterõt toute ceste idolatrie. En somme tous ces Occidẽtaux quoy que ayẽt gousté les mœurs des nostres, si ne peuuẽt ils oublier,ny leurs façõs, ny anciẽne nourriture.Etquoy q̃ en plusieurs endroits nostre bled y croisse qu'ils voyẽt faire le pain à la façõ de par deça,& q̃ le goust leur en plaise,comme plus agreable,si est-ce que iamais ils n'ont daigné laisser le Mahiz,pour lequel cultiuer il fault q̃ labourẽt la terre auec des hoües,& pesles de terre n'ayãs l'vsage d'ateller les bestes pour vn tel seruice. Ains que getter ceste semẽce en terre,ils la font trẽper quelques iours, & la plãtent ainsi q̃ nous les febues,en mettãs quatre pour le moins en chascũ trou: & est ceste plante si fertille,qu'on à veu iusqu'a 400.grains d'vn seul semé en sa saison:la tige croist de la haulteur d'vn homme, & plus,& est grosse selon sa grandeur, ayant la fueille semblable au Panicle, ou telle que noz Cannes,& rouseaux,mais sont plus larges, plus longues & molles & plus douces : l'espy est tout ainsi qu'vne põme de Pin, le grain gros & rond comme vn poids,nõ du tout tãt,ny lõg aussi cõme nostre bled,ny fait du tout en quarré. Le pain de ce grain est bõ estãt tẽdre,il se durcist soudain, & dur q̃ il est,aussi perd soudain son goust,& saueur,& gaste fort les dẽts, qui est cause q̃ souuẽt ce peuple se les nettoye. La farine du Mahiz a vne grand vertu,qui est de conseruer l'eau & empescher qu'elle ne se gaste ny corrõpe,& c'est pourquoy les Espaignolz, & autres nauigeans, celle part ne vont iamais sans en faire prouision. Ce grain sert de vin à ces Indiens, ainsi que font l'orge, & obelons à plusieurs Septentrionnaux en l'Europe, n'est subiet à estre tempesté, ny guere mangé de vers, ne couste ny

Dance armée au nom de Sathan.

Pain arrousé de sang vsé par les Nicaraguiens.

Mahiz, & cõme il est cultiué aux Indes.

Vertu de la farine du Mahiz.

Couleur des Indiẽs d'Occident.

temps, ny grand peine à estre cultiué, & en somme les Indiens ayment mieux le pain d'iceluy que de pas vne de noz semences. Iaçoit & qu'en Europe,& Asie,& Afrique il y aye grãd diuersité de couleurs és hõmes,si est-ce qu'entre ces Indiens vous n'y voyez guere de difference,estãs presque tous de couleur tirant sur le Chastaignier,comme d'vne Oliue,& s'ebahissent autãt de voir vn visage blanc, ou noir, que nous faisons voyans ceux qui nous sont dissemblables:sans q̃ pour le present i'ẽtre sur la dispute de la cause des couleurs,ou si ce vient de la semẽce, ou de la qualité du païs,ou de l'ardeur du Soleil,ou pour autre occasion secrette:encore laisseray-ie aux naturalistes à vuider ce point, pourquoy est-ce qu'en ce païs on ne voit pas vn rousseau,& fort peu d'hõmes chauues,affin qu'ils s'exercent la rate en l'inquisition naturelle de chose assez esmerueillable. Nous ce pendant dirons,pour cõclurre le discours des Indiens Occidentaux,& qui vont tirans vers la mer Pacifique,q̃ s'il y en a quelques vns qui ressentent quelque douceur,& debonnaireté, si est-ce que pour le plus souuẽt, & cõmun allans tous nudz, aussi sont ilz eshontez,sans amour ny esgard à l'endroit de personne,lourdz,brutaux,ignorãs, sotz,insensez, malicieux auec ceste ignorãce,ne tenans cõpte de leur vie,& moins faisans cõscience de tuer les autres,tous presque Antropophages,mẽteurs,ingrats,& inconstans,aymãs la nouueauté,& se plaisans en l'yurognerie,pour à laquel le se faire voye il n'y a herbe,ny fruit qui ne soit employé à faire leur boisson .Ilz ne sçauent que c'est de raison,& equité,hayẽt d'estre repris, & ne veulent qu'on les chastie,au reste trahistres,cruelz, vindicatifz, ne pardõnãs iamais à ceux qui les offencẽt,ennemys de toute relligion,& sainteté, de peu de iugement & hommes sans effect en leurs deliberations. Leur foy,& loyauté est sans durée,les marys violent promesse à leurs espouses, & les femmes à leurs marys:sorciers au possible,deuins, & adõnez au seruice des Diables:coüardz en d'aucuns lieux,en d'autres plus hardis & temerairement courageux que les bestes les plus farouches.Ilz n'ont point de barbe,& sont sans contenance,ne tenãs compte de leurs malades,ains en aucuns lieux lors qu'ils les voyẽt voisins de la mort,les portent sur vne montaigne leur laissant du pain & de l'eau, pour passer le peu qu'il leur reste de vie,quoy qu'ailleur ils en soyent fort soigneux, & les plaignent s'ils en meurent.Conclusion tant plus ces gens croissent en aage, & plus ils deuiennent meschans,& quoy que sur les 10.ou 12.ans ils semblẽt promettre quelque chose de bon,si est-ce que soudain vous en perdez l'esperance,se gastans tout à vn coup,& deuenans pires que ceux qui iamais ne donnerent espoir de preud'hommie. Aussi Dieu leur a enuoyé des hommes telz qu'il leur failloit pour les punir,à sçauoir les Espaignolz,& Portugais ennemys du vice,& punisseurs seueres de la meschanceté,lesquelz si n'ont du tout abatu l'orgueil de ces barbares, ils les tiennent à tout le moins si bien bridez,qu'ilz n'osent guere plus se desborder en leur vilennie.

Nul Indiens rousseau, & peu de chauues.

Mœurs en general des Indiẽs Occidentaux.

Du pays de l'Amerique, mœurs, & façons de faire des habitans en icelle. Chapitre seiziesme.



IVsques icy auons nous descrit ce qui est du partage du Roy Espaignol, selon la bulle du Pape en celle estenduë limitée par les Orients, & Occidens imaginez par les raisons mathematiques: reste à voir celle partie de la quatriesme description du monde, qui est enuelopée sous le nom d'Amerique, & laquelle a pris ce nom d'vn excellent hôme de nostre temps auquel nous sommes autant redeuables que à autre qui ayt vescu du siecle de nos peres. Et d'autant que plus asseurément ne peux-ie parler qu'en suyuant ce que luy-mesmes en a escrit, & me gouuernant selon son tesmoignage, puis qu'il a veu au long, & au large ce dequoy il parle: on ne trouuera point aussi estrange si ie ne fais pas grand arrest sur ce que aucuns Françoys en ont escrit plus licentieusement, peut estre, que de raison, desquels i'ay arraisonné les vns, & veu les escrits des autres, lesquels pour embrasser sous le nom Amerique tout ce qui est presque sous le cours des Indes Occidentales, s'estendēt trop, pour particulariser vn peuple nō remarqué de choses tāt singulieres q̄ on luy attribue, & oubliās (parauēture) pour ne s'ē souuenir, des cas qui meriteroiēt que on les eust redigez par histoire. Il me souuient d'auoir ouy parler vn nommé Bessart, homme non impertinēt, ny ignorant, qui a demouré sept, ou huit ans en celle riuiere où le seigneur de Villegaignon voyagea-il a quelques années: cestui-cy m'en disoit des choses toutes differētes de ce qu'on en escrit, & ie seroy presque d'aduis de luy aiouster plustost foy que aux autres, qui y ont demeuré moins d'espace de tēps, & qui n'ont gousté les humeurs du peuple, ny veu des diuersitez des mœurs d'iceux, & des païsages: n'estoit que ie les respecte aucunement, & que il me fasche de deffendre l'vn, pour regetter l'opinion des autres. A ceste cause, pour ne iurer en la parolle ny des vns ny des autres, ie proteste dez à present de ne dire rien de l'Amerique, que ce que mot à mot ie tireray d'Americ Vespucce Florentin, qui est celuy, qui le premier descouurit ce pays, & duquel la prouince à porté, & porte le nom d'Amerique, sans que le tiltre de Frāce Antartique aye peu alterer la gloire de celuy, qui en feit la premiere descouuerte. Or c'est ainsi que parle en son discours Americ Vespucce.

C'est Vespucce qui a dōné le nom à tout ce pays Bresilien.

Bessart à demeuré 7. ans sous le Tropique d'hiuer

Ce discours est pris des escrits de Vespucce, à Soderin Gonfalonier de Florence.

La terre ferme de ce pays commence par delà la ligne Equinoctiale huit degrez, vers le pol Antartique, & nauigasmes tant le long de celle coste, que nous outrepassasmes de dixsept degrez & demy le Tropique de Capricorne, où nous auions nostre orison esleué de cinquante degrez. Ce que ie veis là, n'est point cogneu aux hommes de nostre siecle, qui est le peuple du pays, ses mœurs, & coustumes, sa courtoisie, la fertilité de la terre, la bonté de l'air, salubrité du ciel, les corps celestes & sur tout les estoiles fixes de l'huitiesme Sphere, nō cogneuës, ny mentionnées iusques au iour present, ny ramenteuës par aucun des sçauans du temps iadis. Ce païs

Amerique fort peuplée.

Quels les hommes en l'Amerique.

eſt habité, & peuplé autant ou plus que autre que i'aye iamais veu, & les hõmes y ſont fort courtois,& priuez,ſans offencer perſonne,ne les offençant point,allans tous nuds ainſi que nature les produit du ventre de leur mere. Leurs corps ſont bien formez,& proportionnez de telle ſorte qu'õ n'y peut deſirer rien pour la perfection requiſe en la forme de l'homme, la couleur de leur cuir tirant vn peu ſur le rouge, pour eſtre reſchaudez du ſoleil eſtans ainſi nuds qu'ils ſont,ils ont les cheueux noirs,longs,& eſparpillez ſur les eſpaules, adextres en tout ce qu'ils font ſoit qu'ils ſe iouënt, que ilz courent,ou que ils cheminent.Et comme ainſi ſoit que ils ayent la face autant belle, & le regard auſſi gentil que nation de la terre, ſi eſt-ce que ils ſe la font deuenir laide & difforme auec vne façon,qu'à grand peine voudroit-on croire : entant que ils ſe percent & inciſent le viſage en pluſieurs endroits à ſçauoir és ioüés,au nez,leures,& oreilles,& en oſtans la chair, y rempliſſent les trous auec des petites pierres qui ſemblent de marbre,ou de criſtal, d'alebaſtre, ou autre telle choſe, ou bien des os treſblancs,& ſubtils à leur mode, & qu'il acouſtrent & ouurent fort mignotement. Toutesfois n'eſt aucun qui ne trouue choſe monſtrueuſe de voir qu'vn homme aye ſa face pleine de cailloux enchaſſez en ſa chair, & tout le viſage deſchiqueté, voire qu'il ſ'en trouue tel qui aura ſept pierres en la face,chacune deſquelles aura plus de demy pied de long, & ay veu de ces pierres qui peſoyent pres de ſeize onces : mais aux oreilles ilz portent des aneaux auec des perles à la mode ancienne des Egyptiens & Indiens. Or ce ſont les hommes ſeuls qui ſe defigurent ainſi la face,car les femmes n'y font aucune inciſion,contentes de ſe parer ſeulement les oreilles : & leſquelles ont vne couſtume fort cruelle,& eſloignée de toute courtoiſie,& douceur reſſentant quelque cas de l'homme:car elles eſtant paillardes outre meſure, & ſouhaitans de ſatisfaire à leur effrenée lubricité, & plaiſir deſreiglé de leur apetit, elles donnent à boire aux hommes du iuſt d'vne certaine herbe, de laquelle ils n'ont pas ſi toſt gouſté qu'ilz ſe voyent enfler le membre,& leur accroiſtre merueilleuſement, pour prendre plus à leur gré le paſſetemps qu'elles deſirent:& ſi ceſte herbe ne prouffite,& ſatisfait à leur fantaſie, elles ſont ſi deſnaturément cruelles q̃ de mettre certains ſerpenteaux & animaux venimeux aux membres de leurs hommes, qui les leur mordent, iuſqu'à tant qu'ils les font enfler,ſi biẽ que pluſieurs ſouuent en perdent les genitoires.Ils n'ont ny draps,ny lins,ny cotõ,auſſi n'en ont ils affaire, d'autant que allans nuds, comme ils font, ils n'õt auſſi affaire quelconque de veſtement,& ne ſ'en ſoucient.Parmy ce peuple n'y a aucun qui ayt patrimoine,ou heritage, entant que ilz viuent tous en cõmun,ſans Roy, Empire, ny principauté, chacun eſtant Roy à ſoymeſme, & ayants tout autant de femmes que bon leur ſemble, ſ'accouplans ſans honte aucune ny ſans reſpect de parenté,ou alliance de ſang, entant que le fils abuſe de la mere,& le frere de la ſœur,& ce publiquemẽt tout ainſi qu'en vſent les beſtes ſans raiſon. Et ainſi ne fault ſ'eſtonner ſ'ils rompent le mariage puis qu'ils ſont ſans loy, & que c'eſt le ſeul plaiſir qui eſt guide de leurs actions,n'ayans police,magiſtrat,temple, religion,ny aucune idole,& viuans en vne deteſtable liberté de tout faire ſans reprehenſion.

Ameriques ſe gaſtent le viſage auec des inciſions.

Ameriques ſe percent la face,& pourquoy.

Vilaine cruauté des femmes de l'Amerique.

Les François qui y ont eſté,niẽt que on y abuſe des meres ny des ſœurs.

Le trafic leur est incogneu,la monnoye n'y est veuë,le terroir leur estant commun,ilz n'ont occasion de se quereller,& neantmoins combatent ils souuent & fort cruellemẽt,mais sans tenir ordre,ny discipline quelcõque à dresser les rancs. S'ils s'assemblẽt pour consulter,ce sont les vieillards,qui esguillõnent les ieunes,& leur font faire ce que bon leur semble, les incitans à faire guerre,& se venger de leurs ennemys, lesquels ils occient sans aucune compassion,& les vainquans & prenans,ils les mãgent,& estimẽt ceste viãde la plus delicate,plaisante,& sauoureuse, q̃ autre q̃ ils sçauroyẽt gouster. Et sont si friãs de chair humaine q̃ le pere mãge le fils, & le fils se repaist de celuy qui l'a engendré selõ q̃ ils se rencõtrent fortuitement. I'en veis vn qui se vãtoit d'auoir cõtenté son apetit de la chair de plus de 300. hõmes,& ne faisoit pas peu de parade de ceste siẽne brutalle vaillãce: voire arrestasmes nous,en certain lieu de ces hõmes,où lon voyoit les pieces, & mẽbres des hõmes pẽdus dedãs leurs loges,tout ainsi q̃ nous accrochõs par deça la venaison despecée venans de la chasse: & s'esbaissoyent ces gẽs de ce q̃ nous refusiõs de mãger de ceste chair de leurs ennemis,entãt q̃ ilz diẽt, q̃ elle leur ouure l'apetit, & est de merueilleux goust,& plaisante saueur,& la louẽt sur toutes les viandes desq̃lles ils vsent ordinairemẽt. Les armes de ce peuple sont pour les plus ordinaires, & acoustumées les arcs, & les flesches,auec lesq̃lles ils se despechẽt & tuẽt fort cruellement,cõme gẽs qui sont nuds,& qui sont cõduits d'vne affectiõ brutale,& sãs aucune raison: & nous les ayãs souuẽt admonnestez de laisser ces façõs de faire si desnaturées & abominables,nous promirẽt aussi de suiure nostre conseil, mais ce fut sans q̃ l'effect s'en ensuiuist. Reuenãt aux fẽmes Ameriques,& desq̃lles nous auõs ia parlé,iaçoit q̃ elles aillẽt nuës, & vagabõdes,& q̃ elles soyẽt des plus impudiq̃s, & gloutes du plaisir charnel q̃ nature en ayt formées,neãtmoins ne sont laides,ny mal proportiõnées,& n'ont le taint haslé du soleil,ains belles,bien proportiõnées: & s'il y a q̃lque gresse en elles,si ne leur dõne elle riẽ de malseãce, ou indispositiõ: & ce q̃ ie trouuay le plus admirable,c'est q̃ ie n'ẽ vey pas vne,quoy q̃ elle eut porté des enfãs qui eut les tetins pẽdans, ny les mamelles flestries & brãslãtes,ains en toute la ressemblãce, & port du corps on les iugeroit toutes estre encore pucelles & vierges,sãs q̃ vous leur voyez la peau du vẽtre plissée, ny ridée en sorte quelconque: voire les parties que l'honnesteté ne souffre de nõmer, & que elles ne cachent point nomplus que elles couurent leur visage , ne sont plus apparentes en celles qui s'abandonnent à tout coup, que de celles qui iamais ne furent corrompuës,desquelles le nõbre en est fort petit, veu la licence de tout faire,& la naturelle inclination d'icelles à la vilẽnie, que les bestes sans raison,poursuiuent moins que les hommes : tellement que tant que les Chrestiens y furent,c'est chose incroyable cõme ces femmes appetoyent leur acointance , & quel plaisir elles prenoyẽt si quelcun les sollicitoit d'amour, qu'elles mesurẽt tout ainsi que l'apetit les trãsporte. Ce peuple vit fort long temps , cõme y ayant des vieillards qui ont attaints les cent cinquante ans de leur aage,& s'ils deuiennent malades , ce qui n'aduient guere souuent entr'eux,ilz ne le sont guere long tẽps, pource que soudain ilz y remedient auec le iust des herbes qu'ilz cognoissent.

Cruauté des Ameriques se mangeans les vns, les autres.

Encore les Françoys dient que ilz ne mangent que leurs ennemys.

Armes des Ameriques.

Beauté, & netteté des femmes Ameriques.

Ameriques viuent longuement sans maladie.

C'eſt tout ce que i'ay trouué parmy ce peuple, qui merite qu'on en face compte à ſçauoir l'air temperé, la bonté du ciel, la fertilité du terroir, & l'aage ſi long des habitans, qui (peut eſtre) y eſt cauſé par le vent d'Orient lequel y ſouffle, & reſpire touſiours, & qui y eſt tel que par deça le Septentrion cauſant noſtre ſanté.

Ilz ont vn grand plaiſir à la peſcherie de laquelle ils viuent plus que d'autre choſe, en cecy leur aydant la nature, d'autant que en ce pays la mer ſemble formiller abondamment toute ſorte diuerſe de poiſſons : auſſi ne ſe plaiſt guere ce peuple de la chaſſe, ce qui aduient pour la grand multitude de beſtes farouches qui repairent és grands boys, & foreſts de celle contrée, & les habitans n'y oſans pratiquer, entant que ainſi nuds, & ſans armes ils ne pourroyent ſe preualoir de ces animaux cruelz, & ſanguinaires. Auant que paſſer plus oultre en la ſuite des propos de Veſpucce, ie diray ſeulement en paſſant, ce que i'ay ouy dire, & à Beſſard, & d'autres qui ont veſcu aſſez lõg temps en l'Amerique, que pour vray ce peuple eſt ſans religion, neantmoins confeſſe-il vn moteur de toutes choſes, & reuere le ſoleil, & craint ſur toutes choſes le tonnerre: au reſte croit le deluge, mais ne ſçait compter le temps auquel il aduint, eſt affligé merueilleuſemẽt par les fantoſmes, & illuſions du malin eſprit qui de nuit les eſpouuente: d'adorer, ou prier, il ne ſ'en parle nomplus que parmy les beſtes, & n'ont autre ſoing que de leurs racines à faire leur pain, & de leur breuuage de palmier. Leur mariage eſt libre, bien eſt vray que les femmes mariées ne ſe donnent trop prodiguement, leurs marys le ſçachans, là où les peres, & meres font liberale largeſſe de leurs filles aux eſtrangers, & leur proſtitueront pour auoir vn couteau, vne ſonnette, ou autre telle, & ſi menuë choſette. De roy il y a des pays où ils viuent ſans chef, ainſi que dit Veſpucce, & en d'autres, ou le plus fort & vaillant à commandement ſur la troupe, ſans que ceſte puiſſance ſ'eſtende ſur les enfans, & ſucceſſeurs de celuy qui aura eu ceſte autorité : leur aprenant nature cecy, qu'il fault qu'il y ayt vn chef en toute police qui commande ſur tout le reſte du corps. Mais oyons comme Veſpucce continue ſon dire : Le pays (dit-il) eſt fort temperé, fertil, & ſur tout autre agreable, & plaiſant : & iaçoit que il y ayt pluſieurs coſtaux, & collines, eſt-il neantmoins arrouſé de pluſieurs fontaines, & infinis ruiſſeaux, ayant les boys de haute fuſtaye ſi eſpais, & touffus, qu'il eſt preſque impoſſible de paſſer, & voyager par iceux.

Qu'eſt ce que croyẽt les Ameriques.

Ameriques proſtituent leurs filles à peu de choſe.

Quels rois en aucũs lieux de l'Amerique.

Plan, & aßiette du pais Amerique.

Les arbres ſoyent fruittiers, ou d'autre ſorte, y croiſſent ſans la main, & artifice de l'homme, & les fruits y viennẽt, & bons, & en grand abondãce & ſans que ilz nuiſent à ceux qui les mangent, & leſquelz ſont du tout differents, & diſſemblables aux noſtres, comme auſſi ſont les herbes, & racines deſquelles ilz ſ'aydent pour en faire leur pain, & autre viande pour les nourrir, & ſuſtẽter. La grande, & variable diuerſité des oiſeaux incogneus de pardeça feroyent eſtonner tout homme voyant tant de beaux plumages, & les figures ainſi diuerſifiées de ceſte volaille, & ſur tout des Perroquets, & Papegaux, les couleurs eſtranges deſquelz ſuffiroyent à y amuſer quelque gentil eſprit voulant deſchiffrer les miracles de la nature. Quant aux metaux on n'y a veu aucune apparence ſi ce n'eſt de l'or, mais il eſt vray-

Diuerſité d'oyſeaux.

vray-ſemblable que les autres ny manquent non plus, mais que perſonne ne ſ'eſt mis en deuoir d'y dõner encor attainte pour les deſcouurir. Les arbres y ſont ſi odoriferãs, & d'vne telle ſouefueté que il ne fault point ſ'esbahir ſi la ſanté y eſt ſi familiere,& en y a peu qui ne portent quelque gõme ſinguliere,quelque iuſt,ſuc,& liqueur,deſquels ſi nous cognoiſſions la vertu & proprieté, ie penſe qu'il n'y a choſe qui nous defailliſt en ce qui concerne le maintenement de noſtre ſanté,& bonne diſpoſition. Quoy qu'il en ſoit, ce pays regardant le midy, & iouïſſant de l'aſpect, ſi doux & gracieux du ciel,eſt tellement diſpoſé, que l'hiuer n'y eſt point exceſſif ny faſcheux en froidure, ny l'eſté affoibliſſant les corps auec la vehemẽce de ſes chaleurs:de ſorte que pluſieurs ont eſtimé que le Paradis terreſtre n'eſt guere eſloigné de celle Prouince. On ne voit guere l'air chargé de nuages,ains y eſt preſque touſiours ſeraine la face du ciel, tombant quelquefois quelq̃ petite & legere rouſée, qui ne dure plus hault de trois ou quatre heures,& tout ainſi ſ'eſcoulant q̃ vne nuée ſ'eſpandãt, & euanouiſſant par la vehemence du vent qui la tranſporte, n'y ayant preſque aucune vapeur qui altere en rien la ſanté des hommes,ou cauſe tempeſtes & orages, iaçoit que pres de la mer il tõne quelquefois,& és pays auoiſinãs les haultes montaignes. Veſpucce qui eſtoit vn des plus parfaits Aſtrologiens de ſon aage, dit qu'il y auoit conſideré des eſtoiles toutes differentes à celles de ce noſtre Hemiſphere,& entre autres quelques vingt de ſi grãd clarté, que l'aſtre lumineux de Venus,ou Veſper,ny la planette de Iupiter n'aprochent en rien de ceſte ſplendeur,& la circonference deſquelles ſurpaſſe la grandeur de ces deux ſuſmentionnées. Or entre les autres,il ſe dit auoir veu trois Canopes, deux deſquelles eſtoyent fort cleres, & la troiſieſme ſombre,& obſcure,& du tout aux autres diſſemblable. Le Pol antartique n'a point ourſe grande & petite,ainſi qu'on voit en noſtre Artique,ny des eſtoiles qui l'accompaignẽt,& entourent,ſeulement en y a quatre qui l'écernent en forme quadrangulaire,& preſque faite en croix,qui a eſté cauſe q̃ les Pilotes luy ont donné le nom de Creuſier, & dit le ſuſdit Veſpucce, que ſ'eſtant pris garde à celle grande diſſimilitude des corps celeſtes,à leurs circonferences & proportiõs,il en a fait vn liure, qu'il laiſſa entre les mains du Roy de Portugal, dedans lequel il monſtre de ſes obſeruations Aſtronomiques du tout contraires à ce qu'en ont traité les anciens, cõme celle quand il dit qu'il a veu l'arc celeſte tout blãc preſque ſur le point de minuit, comme ainſi ſoit, que ſuyuant l'opinion des philoſophes, ceſt arc prend ſa couleur des quatre Elemens, iaçoit que Ariſtote ne ſoit de ceſt aduis qui en raporte la cauſe à l'obiet,& rebat des raïs du ſoleil,& à la vapeur de la nuée qui luy eſt oppoſée. Dit ẽ outre auoir veu la lune nouuelle au meſme tẽps q̃ elle ſe conioint auec le ſoleil,ſurquoy i'ẽ laiſſe la cauſe à debattre aux philoſophes ſçauans & biẽ verſez en la ſciẽce naturelle, & quelque ſerenité qui ſoit en l'Amerique, ſi confeſſe toutesfois Veſpucce, ce que ſouuent Beſſard m'a aſſeuré auoir contemplé, que les nuitz y ſont fort, & diuerſement vaporeuſes, tellement que on voit des flammes ardantes durant icelles voler & courir par le vague du Ciel, non ſans l'eſtonnement des ſauuages, qui ne ſçauent, & ne cognoiſſent rien

Arbres odoriferans, & aromatiques.

Serenité du Ciel, & l'air ſans vapeur en l'Amerique.

Eſtoiles de la l'equateur differentes à celles de noſtre Hemiſphere.

Trois Canopes en l'Antartique.

Le pol Antartique quel & comme figuré.

Veſpucce à fait vn liure des conſideration celeſtes.

Arc celeſte blãc en plain minuit.

Feux volent en l'air la nuit en l'Amerique.

des causes & secretz de la nature.

Ie pourroy vous deduire plusieurs autres choses, & singularitez, tant de ce pays que d'autres, ayant (la Dieu mercy) les liures, & des Espaignols & Portugais qui ont couru tout l'Ocean presque par tous les coings du monde, mais vous serez contents pour ceste fois, du peu que i'ay tracé, attendans que en vn meilleur temps, & auec plus de commodité ie dresse l'ordre mieux à propos d'vn liure, qui me semblant rude, & confus sous la main d'autruy, i'ay fait mien en l'ageanceant, & luy donnant telles couleurs que voyez, & que i'espere en Dieu, vn iour acoustrer de telle sorte que on n'aura affaire de prendre autre Cosmographie, que la descriptiõ des mœurs des nations, ainsi que les voyez icy paintes, sans que ie me fie en rien de ma suffisance, ains recueille le tout des meilleurs liures, & auteurs plus approuuez que ie peux recouurer, aymant mieux estre accusé d'vn si saint larcin, que de sotte arrogance, & vouloir asseurer auec mon opinion, ce qu'à grand peine les sçauans peuuent autoriser, ny auec leur sentence, ny auec la raison mesme prise du plus profond, & asseuré secret de nature, tant les hommes sont à present difficiles à contenter, & enclins à mesdire. A Dieu.

Promesse de l'auteur du present liure.

FIN DE LA QVATRIESme partie.



TABLE DES NATIONS ET PROuinces, contenuës en chacun liure de ce present volume.

ET PREMIEREMENT DE L'AFRIQVE premiere partie de la terre.

Liure premier.

DE L'ASIE SECONDE partie de la terre.

Liure second.

DE L'EVROPE TROISIESME partie de la terre.

Liure troisiesme.

DES TERRES NEVFues quatriesme partie de la terre.

Liure quatriesme.

TABLE DES NOMS ET CHOSES PLVS MEMORABLES, CONTENVES EN CE PRESENT OEVVRE,

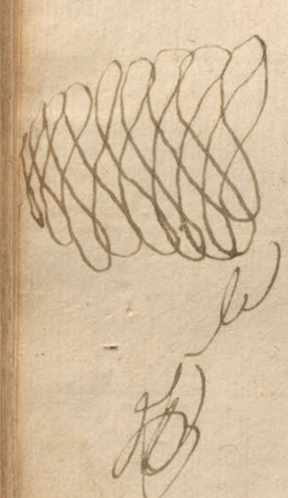
le nombre marque le fueillet: la lettre. a. la premiere page. b. la seconde.

A

B

C

E



S

V

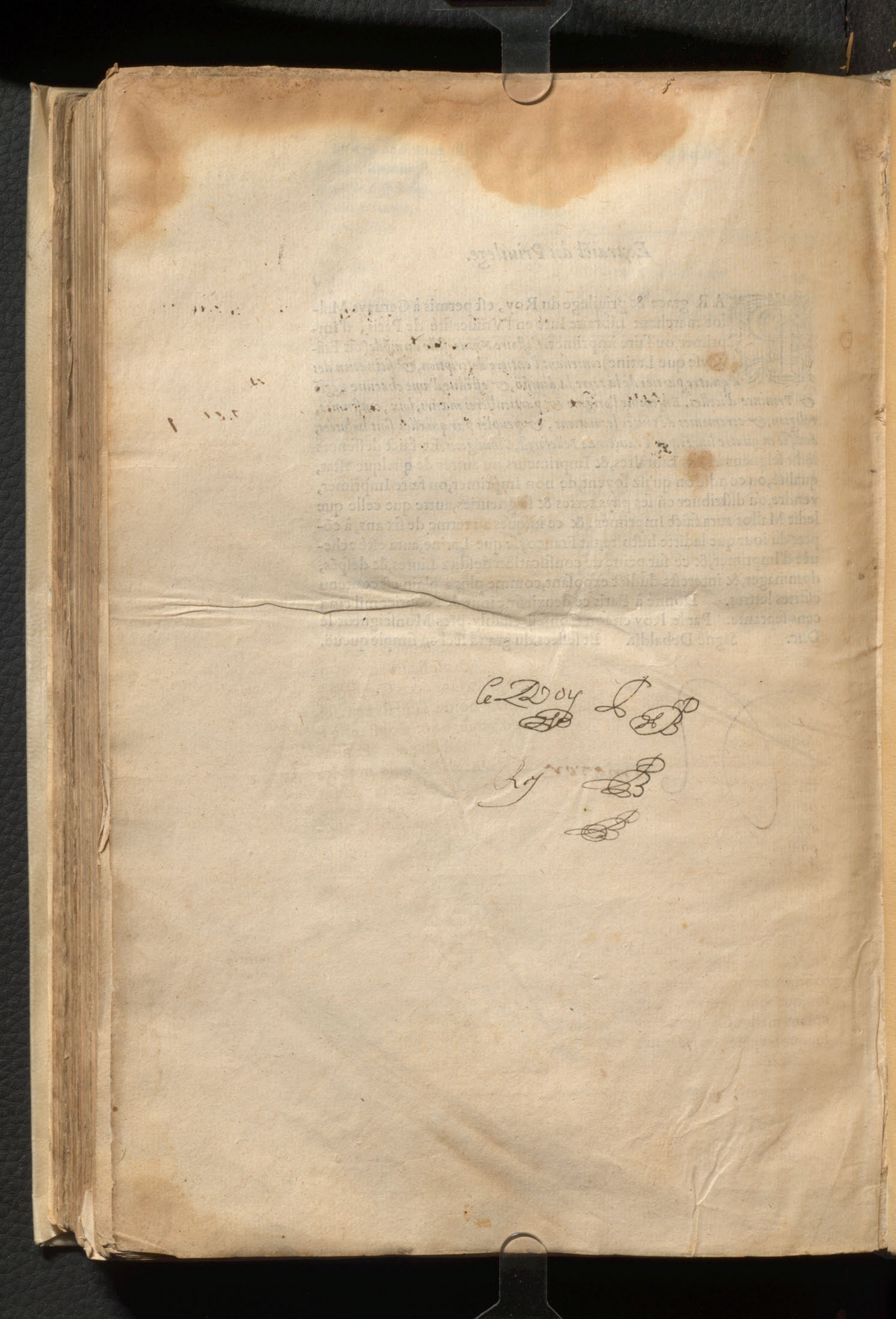
FIN.

Extraict du Priuilege.

PAR grace & priuilege du Roy, est permis à Geruays Mallot marchant Libraire Iuré en l'Vniuersité de Paris, d'Imprimer, ou faire imprimer. *L'istoire Vniuerselle du mõde* (tãt Frãçoyse que Latine) *contenant l'entiere description, & situation des quatre parties de la terre, la diuisiõ, & estẽdue d'vne chacune Regiõ & Prouince d'icelles. Ensemble l'origine & particulieres mœurs, loix, coustumes, religion, & ceremonies de toutes les nations, & peuples par qui elles sont habitées, diuisée en quatre liures, par François de Belleforest, Comingeois.* Et faict deffences ledit seigneur à tous Libraires, & Imprimeurs, ou autres de quelque estat, qualité, ou condition qu'ilz soyent, de non Imprimer, ou faire Imprimer, vendre, ou distribuer en ses pays, terres & seigneuries, autre que celle que ledit Mallot aura faict Imprimer, & ce iusques au terme de six ans, à cõpter du iour que laditte histoire, tãt Françoyse que Latine, aura esté acheuée d'Imprimer, & ce sur peine de confiscation desditz Liures, & despẽs, dommages, & interests dudict exposant, comme plus à plain est contenu esdites lettres. Donné à Paris ce deuxiesme iour de Feburier mil cinq cens septante. Par le Roy en son Conseil estably pres Monseigneur le Duc. Signé Debaldit. Et sellées du grand séel en simple queuë.

Signé Debaldit

Numeror


le Roy
Roy

Les ff. 24 à 31 renferment
la Description de l'Amérique
qu'l'auteur appelle aussi Terres neuves
ou Indes Occidentales

